TUFTS COLLEGE LIBRARY.
GIFT OF
JAMES D. PERKINS,
OCT. 1901.
41123

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME XXXI. — 1er JANVIER 1861.

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE
RUE SAINT-BENOIT, 7

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME TRENTE ET UNIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE SAINT-BENOIT, 20

1861

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.
41123

LE

ROI LOUIS-PHILIPPE

ET

L'EMPEREUR NICOLAS

— 1841-1843. —

On a souvent parlé de mauvais rapports personnels entre l'empereur Nicolas et le roi Louis-Philippe, des froideurs hautaines de l'empereur et de la patience du roi. On se souvient probablement encore que l'empereur Nicolas, dans sa correspondance, ne voulut jamais donner au roi Louis-Philippe, comme il le faisait pour les autres souverains, le titre de *monsieur mon frère*, et que le roi parut ne tenir nul compte de cette offense tacite maintenue pendant dix-huit ans entre les deux souverains, au sein de la paix entre les deux états. Je ne me propose ni de redire comment se décida en 1830 cette situation, ni d'en apprécier les motifs et les conséquences. Je ne veux que raconter un incident auquel elle donna lieu en 1841, pendant mon administration des affaires étrangères, et faire connaître, par les pièces diplomatiques mêmes, sans commentaire, l'attitude que, sur ma proposition, adoptèrent alors le roi Louis-Philippe et son cabinet. Le public d'aujourd'hui, déjà si loin de ce temps et de ces questions, jugera si elle manqua de convenance et de dignité.

C'était, comme on sait, l'usage que, chaque année, le 1er janvier et aussi le 1er mai, jour de la fête du roi, le corps diplomatique vînt, comme les diverses autorités nationales, offrir au roi ses hommages,

et que celui des ambassadeurs étrangers qui se trouvait, à cette époque, le doyen de ce corps, portât la parole en son nom. Plusieurs fois cette mission était échue à l'ambassadeur de Russie, qui s'en était acquitté sans embarras, comme eût fait tout autre de ses collègues; le 1er mai 1834, entre autres, et aussi le 1er janvier 1835, le comte Pozzo di Borgo, alors doyen des ambassadeurs présens à Paris, avait été auprès du roi, avec une parfaite convenance, l'organe de leurs sentimens (1). Depuis mon entrée au ministère des affaires étrangères, en 1840 et 1841, c'était l'ambassadeur d'Autriche, le comte Appony, qui s'était trouvé le doyen du corps diplomatique et qui avait porté la parole en son nom. Dans l'automne de 1841, le comte Appony était absent de Paris, et son absence devait se prolonger au-delà du 1er janvier 1842. Le comte de Pahlen, alors ambassadeur de Russie et doyen, après lui, du corps diplomatique, était naturellement appelé à le remplacer dans la cérémonie du 1er janvier. Le 30 octobre 1841, il vint me voir et me lut une dépêche, en date du 12, qu'il venait de recevoir du comte de Nesselrode; elle portait que l'empereur Nicolas regrettait de n'avoir pu faire venir son ambassadeur de Carlsbad à Varsovie, et désirait s'entretenir avec lui, qu'aucune affaire importante n'exigeant en ce moment sa présence à Paris, l'empereur lui ordonnait de se rendre à Saint-Pétersbourg, sans fixer d'ailleurs avec précision le moment de son départ. Le comte de Pahlen ne me donna et je ne lui demandai aucune explication, et il partit de Paris le 11 novembre suivant.

(1) Le 1er mai 1834, le comte Pozzo di Borgo, au nom du corps diplomatique, dit :

« Sire, en offrant à votre majesté l'hommage de son respect dans cette occasion solennelle, le corps diplomatique est heureux de pouvoir l'accompagner de ses félicitations sur la bonne harmonie qui règne entre toutes les puissances, et qui les unit dans la ferme et salutaire résolution d'assurer aux nations les bienfaits de la paix, et de la garantir contre les passions et les erreurs qui tenteraient de la troubler.

« Nous sommes convaincus, sire, que nous ne saurions nous approcher de vous sous des auspices plus favorables et avec des sentimens plus conformes à ceux de votre majesté, ni la prier à de meilleurs titres de daigner agréer les vœux que nous formons pour votre bonheur, sire, pour celui de votre auguste famille et de la France. »

Et le 1er janvier 1835, le même ambassadeur porta ainsi la parole :

« Sire, en adressant à votre majesté, il y a un an, ses hommages et ses félicitations, le corps diplomatique faisait des vœux pour la continuation de cette bonne harmonie entre les souverains qui assure aux nations confiées à leurs soins les bienfaits de la paix et les avantages inappréciables qui l'accompagnent toujours. Ces vœux, sire, se sont heureusement réalisés, et le passé ajoute une nouvelle et forte garantie en faveur de ce que tous les hommes bien intentionnés ont droit d'espérer et d'attendre de l'avenir.

« C'est dans cette conviction que les représentans de tous les gouvernemens renouvellent aujourd'hui à votre majesté les mêmes hommages et les mêmes félicitations, persuadés, sire, que vous daignerez les accueillir avec les sentimens qui nous les ont inspirés. Nous y ajoutons, sire, ceux qui nous animent pour votre bonheur, pour celui de votre auguste famille et de la France. »

Ce même jour, 11 novembre, avec le plein assentiment du roi et du conseil, j'adressai à M. Casimir Périer, qui se trouvait chargé d'affaires à Saint-Pétersbourg pendant l'absence de notre ambassadeur, M. de Barante, alors en congé, ces instructions :

« Monsieur,

« M. le comte de Pahlen a reçu l'ordre fort inattendu de se rendre à Saint-Pétersbourg, et il part aujourd'hui même. Le motif allégué dans la dépêche de M. le comte de Nesselrode, dont il m'a donné lecture, c'est que l'empereur, n'ayant pu le voir à Varsovie, désire s'entretenir avec lui. La cause réelle, et qui n'est un mystère pour personne, c'est que, par suite de l'absence de M. le comte Appony, l'ambassadeur de Russie, en qualité de doyen des ambassadeurs, se trouvait appelé à complimenter le roi, le premier jour de l'an, au nom du corps diplomatique. Lorsqu'il est allé annoncer au roi son prochain départ, sa majesté lui a dit : « Je vois toujours avec plaisir le comte de Pahlen auprès de moi, et je regrette toujours son éloignement; au-delà, je n'ai rien à dire. » Pas un mot ne s'est adressé à l'ambassadeur.

« Quelque habitué qu'on soit aux étranges procédés de l'empereur Nicolas, celui-ci a causé quelque surprise. On s'étonne dans le corps diplomatique, encore plus que dans le public, de cette obstination puérile à témoigner une humeur vaine, et, si nous avions pu en être atteints, le sentiment qu'elle inspire eût suffi à notre satisfaction. Une seule réponse nous convient. Le jour de la Saint-Nicolas (1), la légation française à Saint-Pétersbourg restera renfermée dans son hôtel. Vous n'aurez à donner aucun motif sérieux pour expliquer cette retraite inaccoutumée. Vous vous bornerez, en répondant à l'invitation que vous recevrez sans doute, suivant l'usage, de M. de Nesselrode, à alléguer une indisposition.

« *P. S.* Je n'ai pas besoin de vous dire que jusqu'au 18 décembre vous garderez, sur l'ordre que je vous donne quant à l'invitation pour la fête de l'empereur, le silence le plus absolu. Et d'ici là vous éviterez avec le plus grand soin la moindre altération dans vos rapports avec le cabinet de Saint-Pétersbourg. »

Quelques jours après, le 18 novembre, j'écrivis de plus à M. Casimir Périer :

« Aussitôt après le 18 décembre vous m'enverrez un courrier pour me rendre compte de ce qui se sera passé, et au premier jour de l'an vous devrez paraître à la cour et rendre vos devoirs à l'empereur, comme à l'ordinaire. »

(1) 18 décembre selon le calendrier russe.

M. de La Loyère, expédié de Berlin en courrier à M. Casimir Périer et retardé par le mauvais état des chemins et la difficulté du passage des rivières, n'arriva à Saint-Pétersbourg que le 28 novembre, et M. Casimir Périer m'écrivit sur-le-champ qu'il se conformerait avec soin à mes instructions. Quand il les eut en effet exécutées, il me rendit compte de son attitude et de l'effet qu'elle avait produit à Saint-Pétersbourg dans les quatre dépêches suivantes, dont je ne retranche que ce qui ne tient pas au récit de l'incident, ou ce qui ne pourrait être convenablement publié aujourd'hui :

« *M. Casimir Périer à M. Guizot.*

« Saint-Pétersbourg, 21 décembre 1841.

« Monsieur le ministre,

« Je me suis exactement conformé, le 18 de ce mois, aux ordres que m'avait donnés votre excellence, en évitant toutefois avec soin ce qui aurait pu en aggraver l'effet ou accroître l'irritation. Le lendemain, c'est-à-dire le 19, à l'occasion de la fête de sa majesté impériale, bal au palais, auquel j'ai jugé que mon absence du cercle de la veille m'empêchait de paraître, et pendant ces quarante-huit heures je n'ai pas quitté l'hôtel de l'ambassade.

« Il n'y a pas eu cette année de dîner chez le vice-chancelier. Jusqu'à ce moment, les rapports officiels de l'ambassade avec le cabinet impérial ou avec la cour n'ont éprouvé aucune altération. J'ai cependant pu apprendre déjà que l'absence de la légation de France avait été fort remarquée et avait produit une grande sensation. Personne n'a eu un seul instant de doute sur ses véritables motifs. L'empereur s'est montré fort irrité. Il a déclaré qu'il regardait cette démonstration comme s'adressant directement à sa personne, et, ainsi que l'on pouvait s'y attendre, ses entours n'ont pas tardé à renchérir encore sur les dispositions impériales. Je ne suis pas éloigné de penser et l'on m'a déjà donné à entendre que mes relations avec la société vont se trouver sensiblement modifiées : comme c'est ainsi que j'aurai la mesure certaine des impressions du souverain, dont les propos du monde ne sont guère que l'écho, j'attendrai de savoir à quoi m'en tenir avant d'expédier M. de La Loyère, qui portera de plus grands détails à votre excellence. Jusqu'à présent, je n'ai encore vu personne ; je ne veux pas paraître pressé ou inquiet, et ne reprendrai mes habitudes de société que dans leur cours accoutumé.

« Dans le premier moment, on a dit que l'empereur avait exprimé l'intention de supprimer l'ambassade à Paris, et fait envoyer à M. de Kisselef l'ordre de ne pas paraître aux Tuileries le 1er janvier. J'ai peine à croire à ces deux bruits, que rien ne m'a confirmés. Je sais

qu'on a expédié un courrier à M. de Kisselef; mais j'ignorerai sans doute ce qui lui a été mandé.

« Quoi qu'il en soit, je ne dois pas dissimuler à votre excellence toute la portée de la conduite qu'il m'avait été enjoint de suivre, et dont les conséquences devaient être graves dans un pays constitué comme l'est celui-ci, avec un souverain du caractère de l'empereur. La position du chargé d'affaires de France devient dès à présent difficile; elle peut devenir désagréable, peut-être insoutenable. Je serais heureux de recevoir des instructions qui me guidassent et qui prévissent par exemple le cas où le corps diplomatique serait convoqué ou invité sans moi. D'ici là, je chercherai à apporter dans mes actes toute la mesure et tout le calme qui seront conciliables avec le sentiment de dignité auquel je ne puis pas plus renoncer personnellement que mes fonctions ne me permettraient de l'oublier. »

A cette dépêche officielle, M. Casimir Périer ajoutait, dans une lettre particulière du 23 décembre :

« L'effet produit a été grand, la sensation profonde, même au-delà de ce que j'en attendais peut-être. L'empereur s'est montré vivement irrité, et bien que, mieux inspiré que par le passé, il n'ait point laissé échapper de ces expressions toujours déplacées dans une bouche impériale, il s'est cependant trouvé offensé dans sa personne, et aurait, à ce qu'on m'a assuré, tenté d'établir une différence entre les représailles qui pouvaient s'adresser à sa politique et celles qui allaient directement à lui. La réponse était bien facile sans doute, et il pouvait aisément se la faire; mais la passion raisonne peu.

« Tout en me conformant rigoureusement aux instructions que j'avais reçues et en ne me croyant pas le droit d'en diminuer en rien la portée, j'ai voulu me garder de ce qui eût pu l'aggraver. Ma position personnelle, avant ces événemens, était, j'ose le dire, bonne et agréable à la fois. J'ai fait plus de frais pour la société qu'on ne devait l'attendre d'un simple chargé d'affaires; ma maison et ma table étaient ouvertes au corps diplomatique comme aux Russes. Ne pouvant que me louer de mes rapports avec la cour et avec la ville, voyant l'empereur bienveillant pour moi, particulièrement attentif et gracieux pour Mme Périer, je n'avais qu'à perdre à un changement. Je ne l'ai pas désiré. Quand vos ordres me sont arrivés, je n'avais qu'à les exécuter.

« Que va-t-on faire? Je l'ignore encore. On m'assure qu'on a, dès le 18, écrit à M. de Kisselef de ne pas paraître aux Tuileries le 1er janvier, et peut-être de ne donner aucune excuse de son absence.

On dit que l'ambassade en France sera supprimée, le comte de Pahlen appelé à d'autres fonctions. On vient de m'annoncer qu'une ligue va se former contre moi dans la société sous l'inspiration ou même d'après l'ordre de l'empereur, qu'aucun salon ne me sera ouvert, et que l'ambassade se trouvera frappée d'interdit. Je ne sais que penser des premiers bruits, que je me borne à enregistrer; mais le dernier se confirme déjà : déjà plusieurs faits particuliers sont venus en vingt-quatre heures accuser les premiers symptômes de cette levée de boucliers...

« Décidé à mettre beaucoup de circonspection dans mes premières démarches, je me tiendrai sur la réserve et n'affronterai pas, dans les salons qui n'ont aucun caractère officiel, des désagrémens inutiles contre lesquels je ne pourrais réclamer. Il peut être important de ménager la société où une réaction est possible, de ne pas me l'aliéner en la mettant dans l'embarras, de ne pas rendre tout rapprochement impossible en me commettant avec elle. Je viens d'ailleurs d'apprendre, avec autant de certitude qu'il est possible d'en avoir quand on n'a ni vu ni entendu soi-même, je viens, dis-je, d'apprendre que le mot d'ordre a été donné par la cour, et que c'est par la volonté expresse de l'empereur que je n'ai pas été et ne serai plus invité nulle part.

« Daignez, je vous prie, m'indiquer la conduite que je dois suivre. Celle dont je chercherai à ne pas m'écarter jusque-là me sera dictée à la fois par le sentiment profond de la dignité de la France et par le souci des intérêts que pourrait compromettre trop de précipitation ou une susceptibilité trop grande. Je ne prendrai, *dans aucun cas*, l'initiative de la moindre altération dans les rapports officiels.»

« *M. Casimir Périer à M. Guizot.*

« Saint-Pétersbourg, 24 décembre 1841.

« Monsieur,

« La situation s'est aggravée, et il m'est impossible de prévoir quelle en sera l'issue.

« L'ambassade de France a été frappée d'interdit et mise au ban de la société de Saint-Pétersbourg. J'ai la complète certitude que cet ordre a été donné par l'empereur. Toutes les portes doivent être fermées; aucun Russe ne paraîtra chez moi. Des soirées et des dîners auxquels j'étais invité, ainsi que Mme Périer, ont été remis; les personnes dont la maison nous était ouverte et qui ont des jours fixes de réception nous font prier, par des intermédiaires, de ne pas les mettre dans l'embarras en nous présentant chez elles, et font alléguer, sous promesse du secret, les ordres qui leur sont donnés.

« L'empereur, fort irrité et ne pouvant comprendre qu'une sim-

ple manifestation, couverte d'une excuse officielle et enveloppée de toutes les formes, laisse soupçonner, après dix ans de patience, le juste mécontentement qu'inspirent ses étranges procédés, l'empereur, dis-je, espère faire prendre à l'Europe une démonstration unanime de sa noblesse pour le témoignage du dévouement qu'on lui porte. Il aura de la peine à y réussir. Il se plaint hautement et m'accuse personnellement d'avoir ajouté, sans doute de mon chef, aux instructions que j'aurais pu recevoir. Quant à moi, mon attitude officielle n'a rien eu jusqu'ici que de facile; je n'ai cessé de me retrancher derrière l'excuse de mon indisposition, paraissant ne rien comprendre à l'incrédulité qu'on lui oppose et au déchaînement général qui en est la suite. En présence de procédés si insolites et si concertés, dont l'effet s'est déjà fait sentir et dont on me menace pour l'avenir, que dois-je faire, monsieur? Jusqu'à quel point faut-il pousser la patience? J'éprouve un vif désir de recevoir à cet égard les instructions de votre excellence. Jusque-là je chercherai à me maintenir de mon mieux sur ce terrain glissant, bien déterminé à ne rien compromettre volontairement et à ne pas engager le gouvernement du roi sans m'y trouver impérieusement contraint.

« Je sens tout ce qu'une rupture aurait de graves conséquences, je ferai pour l'éviter tout ce que l'honneur me permettra, je ne reculerai jamais devant une responsabilité que je me croirais imposée par mon devoir; mais votre excellence peut être assurée que je ne l'assumerai pas légèrement, et qu'une provocation ou une offense directe, positive, officielle, pourrait seule me faire sortir de l'attitude expectante que je me conserve.

« Ayant reçu avant-hier la dépêche que votre excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le 8 de ce mois, relativement aux affaires de Grèce, je me suis empressé de demander un rendez-vous à M. de Nesselrode pour l'en entretenir. Le vice-chancelier me l'a indiqué pour aujourd'hui, et je pourrai en rendre compte dans un *post-scriptum* avant de fermer cette dépêche. »

« *P.-S.* — Je sors de chez M. de Nesselrode; ainsi que je l'avais prévu et espéré, son accueil a été le même que par le passé, et pas une seule nuance n'a marqué la moindre différence. Nous ne nous sommes écartés ni l'un ni l'autre du but de l'entretien, qui avait pour objet les affaires de la Grèce et la dépêche de votre excellence. Je devrai entrer à cet égard dans quelques détails que je remets à ma prochaine expédition. »

« *M. Casimir Périer à M. Guizot.*

« Saint-Pétersbourg, 28 décembre 1841.

« Monsieur,

« La situation est à peu près la même. Je crois toutefois pouvoir vous garantir que le gouvernement impérial et la cour ne changeront rien à leurs relations officielles avec moi. Si mon entrevue avec M. de Nesselrode depuis le 18 ne suffisait pas pour établir à cet égard ma conviction, mes doutes seraient levés par l'attitude et le langage de l'empereur, qui, sentant toute la maladresse de sa colère, affecte maintenant une sorte d'indifférence et s'efforce de paraître complétement étranger aux démonstrations de la noblesse et de la société : il prétend ne pouvoir pas plus s'y opposer qu'il n'a pu les commander. Ce ne sera pas là une des scènes les moins curieuses de cette triste comédie qui ne fera pas de dupes.

« Je sais de bonne source, j'apprends par les messagers qui m'arrivent et les communications qui me sont faites, sous le secret, par l'intermédiaire de quelques-uns de mes collègues, combien, à l'exception d'un petit nombre d'exaltés et de *dévoués quand même*, combien, dis-je, on regrette les procédés auxquels on est contraint.

« Pour bien faire apprécier à votre excellence la nature et l'étendue de la consigne impériale, je suis obligé de lui citer un ou deux faits. Au théâtre français, un jeune homme qui se trouvait dans une loge à côté de la nôtre ayant demandé de ses nouvelles à Mme Périer, l'empereur s'informa de son nom, et le lendemain le *coupable* reçut une verte semonce et l'invitation d'être plus circonspect à l'avenir.

« On a poussé l'inquisition jusqu'à envoyer au jeu de paume, qui est un exercice auquel j'aime à me livrer, et à faire demander au paumier les noms de ceux avec qui j'aurais pu jouer. Heureusement il n'y a eu personne à mettre sur cette liste de proscription d'un nouveau genre.

« Vous comprendrez facilement, monsieur, qu'avec un pareil système on établisse sans peine une unanimité dont la cause se trahit par l'impossibilité même de sa libre existence.

« L'empereur profite de cette position, et, satisfait de ce qu'il a obtenu maintenant que le mot d'ordre a circulé et que l'impulsion est donnée, il se montre parfaitement doux. On fait répandre qu'il n'y a rien d'officiel dans ce qui s'est passé, que l'empereur n'y peut rien, qu'il a dû admettre et admis mon excuse, mais que la société est libre de ressentir ce qu'elle a pris comme un manque d'égards envers la personne du souverain.

« J'irai demain à un bal donné à l'assemblée de la noblesse, où

j'étais invité et où le corps diplomatique se rend, non pas précisément officiellement, mais cependant en uniforme. Cette dernière circonstance m'aurait déterminé, si j'avais hésité sur la conduite que j'avais à tenir. On a cherché en effet à me faire dire que je ferais peut-être mieux de m'abstenir. Je me suis retranché derrière mon droit et mon *ignorance absolue* des motifs qui pourraient me faire m'abstenir volontairement d'un bal où va la cour et où se trouvera *tout* le corps diplomatique.

« Ce n'est qu'après le 1er janvier, quand je serai retourné au palais, qu'on peut attendre dans la société le revirement qui m'est annoncé. Je devrai, ce me semble, me montrer poli, mais froid. J'attendrai les avances qui pourraient m'être faites sans les chercher, mais sans les repousser. Je sens et sentirai davantage par la suite le besoin d'être soutenu par vous. Croyez du reste, monsieur, je vous en prie, que ce n'est pas un intérêt personnel qui me le fait désirer. Dans les circonstances où je me trouve, je me mets complétement hors de la question, et, en ce qui ne concerne que moi, vous me trouverez disposé à me soumettre avec abnégation à tout ce que vous croiriez utile de m'ordonner. »

Dès que j'eus appris, par sa dépêche du 21 décembre, que mes instructions avaient été ponctuellement exécutées, j'adressai à M. Casimir Périer les deux lettres suivantes, l'une officielle, l'autre particulière :

« *M. Guizot à M. Casimir Périer.*

« Paris, 4 janvier 1842.

« Monsieur, j'ai reçu la dépêche que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 21 décembre, et dans laquelle vous me dites que le 18 du même mois vous vous êtes exactement conformé à mes instructions, en évitant toutefois avec soin ce qui aurait pu en aggraver l'effet. D'après la teneur même de ces instructions, je dois présumer, quoique vous n'en fassiez pas mention expresse, que vous avez eu soin de motiver par écrit votre absence de la cour sur un état d'indisposition. Vous saurez peut-être déjà, lorsque cette dépêche vous parviendra, que M. de Kisselef et sa légation n'ont pas paru aux Tuileries le 1er janvier; peu d'heures avant la réception du corps diplomatique, M. de Kisselef a écrit à M. l'introducteur des ambassadeurs pour lui annoncer qu'il était malade. Son absence ne nous a point surpris. Notre intention avait été de témoigner que nous avons à cœur la dignité de notre auguste souverain, et que des procédés peu convenables envers sa personne ne nous trouvent ni aveugles ni indifférens. Nous avons rempli ce devoir. Nous ne voyons maintenant, pour notre compte, aucun obstacle à ce que les rap-

ports d'égards et de politesse reprennent leur cours habituel. C'est dans cette pensée que je vous ai autorisé, dès le 18 novembre dernier, à vous présenter chez l'empereur et à lui rendre vos devoirs, selon l'usage, le premier jour de l'année. Vous semblez croire que le cabinet de Saint-Pétersbourg pourra vouloir donner d'autres marques de son mécontentement : tant que ce mécontentement n'irait pas jusqu'à vous refuser ce qui vous est officiellement dû en votre qualité de chef de la mission française, vous devriez ne pas vous en apercevoir; mais si on affectait de méconnaître les droits de votre position et de votre rang, vous vous renfermeriez dans votre hôtel, vous vous borneriez à l'expédition des affaires courantes et vous attendriez mes instructions.

« J'apprécie, monsieur, les difficultés qui peuvent s'élever pour vous. J'ai la confiance que vous saurez les résoudre. Le prince et le pays que vous représentez, le nom que vous portez, me sont de sûrs garans de la dignité de votre attitude, et je ne doute pas qu'en toute occasion vous ne joigniez à la dignité cette parfaite mesure que donne le sentiment des convenances et du bon droit. »

« *M. Guizot à M. Casimir Périer.*

« Paris, 5 janvier 1842.

« Je voudrais bien, monsieur, pouvoir vous donner les instructions précises et détaillées que vous désirez; mais à de telles distances et quand il s'agit des formes et des convenances de la vie sociale, il n'y a pas moyen. Les choses ne peuvent être bien appréciées et réglées que sur les lieux mêmes, au moment même, et par ceux qui en voient de près les circonstances et les effets. Je ne saurais vous transmettre d'ici que des indications générales. Je m'en rapporte à vous pour les appliquer convenablement. Ne soyez pas maintenant exigeant et susceptible au-delà de la nécessité. Ce que nous avons fait a été vivement senti ici comme à Pétersbourg. L'effet que nous désirions est produit. On saura désormais que les mauvais procédés envers nous ne passent pas inaperçus. Quant à présent, nous nous tenons pour quittes et nous reprendrons nos habitudes de courtoisie. Si on s'en écartait envers vous, vous m'en informeriez sur-le-champ. Ce courrier ne vous arrivera qu'après le jour de l'an russe. Si vous avez été averti, selon l'usage, avec tout le reste du corps diplomatique, du moment où vous auriez à rendre vos devoirs à l'empereur, vous vous en serez acquitté comme je vous l'avais prescrit le 18 novembre dernier. Si vous n'avez pas été averti, vous m'en aurez rendu compte, et nous verrons ce que nous aurons à faire. J'ai causé de tout ceci avec M. de Barante, et nous ne prévoyons

pas d'autre occasion prochaine et déterminée où quelque embarras de ce genre puisse s'élever pour vous.

« M. de Kisselef se conduit ici avec mesure et convenance. Son langage dans le monde est en harmonie avec ce qu'il a écrit le 1er janvier à M. de Saint-Morys, et j'ai lieu de croire qu'il est dans l'intention de ne faire aucun bruit de ce qui s'est passé, et de remplir comme précédemment tous les devoirs d'égards et de politesse qui appartiennent à sa situation. Il sera invité, comme tout le corps diplomatique, au prochain grand bal de la cour. Nous témoignons ainsi que, comme je viens de vous le dire, nous nous tenons pour quittes et n'avons point dessein de perpétuer les procédés désobligeans. Nous agirons du reste ici envers M. de Kisselef d'après la façon dont on agira à Pétersbourg envers vous. Vous m'en rendrez compte exactement. »

Il nous importait que non-seulement à Saint-Pétersbourg et à Paris, mais dans les grandes cours de l'Europe, notre démarche fût bien comprise dans sa véritable intention et sa juste mesure. J'écrivis aux représentans du roi à Vienne, à Londres et à Berlin, MM. de Flahault, de Sainte-Aulaire et Bresson.

« *M. Guizot à M. le comte de Flahault à Vienne.*

« Paris, 5 janvier 1842.

« Mon cher comte,

« Je veux que vous soyez bien instruit d'un petit incident survenu entre la cour de Saint-Pétersbourg et nous, et dont probablement vous entendrez parler. Je vous envoie copie de la correspondance officielle et particulière à laquelle il a donné lieu. Je n'ai pas besoin de vous dire que je vous l'envoie pour vous seul, et uniquement pour vous donner une idée juste de l'incident et du langage que vous devrez tenir quand on vous en parlera. Nous avons atteint notre but et nous sommes parfaitement en règle. *Officiellement*, le comte de Pahlen a été rappelé à Pétersbourg pour causer avec l'empereur; M. Casimir Périer a été malade le 18 décembre et M. de Kisselef le 1er janvier. *En réalité*, l'empereur n'a pas voulu que M. de Pahlen complimentât le roi, et nous n'avons pas voulu que ce mauvais procédé passât inaperçu. De part et d'autre, tout est correct et tout est compris. Les convenances extérieures ont été observées et les intentions réelles senties. Cela nous suffit, et nous nous tenons pour quittes.

« Il faut qu'on en soit partout bien convaincu. Plus notre politique est conservatrice et pacifique, plus nous serons soigneux de notre dignité. Nous ne répondrons point à de mauvais procédés par

de la mauvaise politique; mais nous ressentirons les mauvais procédés et nous témoignerons que nous les ressentons. Du reste, je crois cette petite affaire finie. M. de Kisselef se conduit ici avec mesure et convenance. Nous serons polis envers lui comme par le passé. On ne fera rien, je pense, à Pétersbourg qui nous en empêche. Ne parlez de ceci que si on vous en parle, et sans y mettre d'autre importance que de faire bien entrevoir notre parti-pris de n'accepter aucune inconvenance. »

Quand j'eus reçu les détails que me donnait M. Casimir Périer sur l'attitude de la cour et de la société à Saint-Pétersbourg, je lui écrivis le 6 janvier 1842 :

« Vous avez raison, monsieur, les détails que vous me donnez sont étranges; mais s'ils m'étonnent un peu, ils ne me causent pas la moindre inquiétude. Je vois que toute cette irritation, toute cette humeur dont vous me parlez, se manifestent dans la société de Saint-Pétersbourg et point dans le gouvernement. Vos rapports libres avec le monde en sont dérangés, gênés, peu agréables. Vos rapports officiels avec le cabinet demeurent les mêmes, et votre entrevue du 24 décembre avec le comte de Nesselrode, au sujet des affaires de Grèce, en a donné la preuve immédiate.

« Cela devait être, et je n'aurais pas compris qu'il en pût arriver autrement. On n'a rien, absolument rien à nous reprocher. Vous avez été indisposé le 18 décembre. Vous en avez informé avec soin le grand-maître des cérémonies de la cour. Vous avez scrupuleusement observé toutes les règles, toutes les convenances. Le cabinet de Saint-Pétersbourg les connaît trop bien pour ne pas les respecter envers vous, comme vous les avez respectées vous-même.

« M. de Kisselef n'a point paru le 1er janvier chez le roi, à la réception du corps diplomatique. Il était indisposé et en avait informé le matin M. l'introducteur des ambassadeurs. M. de Kisselef est et sera traité par le gouvernement du roi de la même manière, avec les mêmes égards qu'auparavant. Rien, je pense, ne viendra nous obliger d'y rien changer.

« La société de Paris se conduira, je n'en doute pas, envers M. de Kisselef comme le gouvernement du roi. Il n'y rencontrera ni impolitesse, ni embarras, ni froideur affectée, ni désagrémens calculés : cela est dans nos sentimens et dans nos mœurs; mais la société de Saint-Pétersbourg n'est point tenue d'en faire autant. Elle ne vous doit ni manières bienveillantes ni relations agréables et douces. Si elle ne juge pas à propos d'être avec vous comme elle était naguère, vous n'avez point à vous en préoccuper ni à vous en plaindre. Restez chez vous, monsieur, vivez dans votre intérieur; soyez froid avec

ceux qui seront froids, étranger à ceux qui voudront être étrangers. Vous n'aurez sans doute à repousser aucun de ces procédés qu'un homme bien élevé ne saurait accepter et qui n'appartiennent pas à un monde bien élevé. Que cela vous suffise. Dans votre hôtel, au sein de votre légation, vous êtes en France; renfermez-vous dans cette petite patrie qui vous entoure, tant que la société russe le voudra elle-même. Vous êtes jeune, je le sais; Mme Périer est jeune et aimable; le monde lui plaît et elle y plaît : je regrette pour elle et pour vous les agrémens de la vie du monde; mais vous avez l'un et l'autre l'esprit trop juste et le cœur trop haut pour ne pas savoir y renoncer sans effort et vous suffire parfaitement à vous-mêmes quand la dignité de votre pays et votre propre dignité y sont intéressées.

« J'apprends avec plaisir, quoique sans surprise, que toutes les personnes attachées à votre légation se conduisent dans cette circonstance avec beaucoup de tact et de juste fierté. Pour vous, monsieur, je me plais à vous faire compliment de votre attitude parfaitement digne et convenable. Persistez-y tranquillement. Dans vos rapports avec le cabinet de Saint-Pétersbourg, pour tout ce qui tient aux affaires, soyez ce que vous étiez, faites ce que vous faisiez avant cet incident; il n'y a aucune raison pour que rien soit changé à cet égard. Et quant à vos relations avec la société, tant qu'elles ne seront pas ce qu'elles doivent être pour la convenance et pour votre agrément, tenez-vous en dehors. Il n'y a que cela de digne et de sensé. »

Du 6 au 25 janvier, M. Casimir Périer me rendit compte, dans les lettres suivantes, des incidens survenus à Saint-Pétersbourg, et qui indiquaient, soit le maintien, soit la modification des dispositions et de l'attitude de l'empereur Nicolas et de sa cour.

« *M. Casimir Périer à M. Guizot.*

« Saint-Pétersbourg, 6 janvier 1842.

« Monsieur,

« L'empereur s'est fort calmé, et si rien ne vient réveiller son irritation, il est à croire qu'elle n'aura pas de nouveaux effets. La consigne donnée à la société n'est pas levée, mais on n'attend, si je suis bien informé, qu'une occasion de sortir d'une attitude dont on sent tout le ridicule. Cette occasion semble devoir, aux yeux de tous, se rencontrer dans ma présence à la cour le 1er/13 janvier. Ainsi que j'ai eu l'honneur de le mander à votre excellence, me sentant atteint, non dans ma personne, mais dans ma position officielle, à laquelle on a pris soin de me faire comprendre qu'on voulait s'adresser, je me tiendrai fort sur la réserve, et des avances bien positives

et bien marquées pourraient seules m'en faire départir. J'espère d'ailleurs recevoir les instructions de votre excellence avant de devoir dessiner nettement l'attitude que pourrait me faire adopter un changement complet et subit dans celle qu'on a prise vis-à-vis de moi. »

« *Le même au même.*

« Saint-Pétersbourg, 11 janvier 1842.

« Monsieur,

« Le secret sur les ordres qui ont pu être donnés à M. de Kisselef pour le 1er janvier a été si bien gardé que rien de positif n'a transpiré à cet égard. Tous les membres du corps diplomatique paraissent persuadés, et je partage cette croyance, qu'il lui a été enjoint de ne pas paraître aux Tuileries, et si ce parti a été pris dans un moment d'irritation, le temps aura manqué pour donner le contre-ordre que la réflexion pourrait avoir conseillé. Quoi qu'il en soit, je sais que M. de Nesselrode et ceux qui approchent l'empereur affirment qu'aucun courrier n'a été envoyé au chargé d'affaires de Russie à Paris. Bien que la vérité doive être connue de votre excellence au moment où elle recevra cette dépêche, je crois nécessaire de la mettre au courant de tout ce qui se dit et se fait ici. Ma conduite n'en peut être affectée, ni mon attitude modifiée; je reste dans l'ignorance de tout ce qui n'a pas un caractère officiel, et ne dois pas hésiter, ce me semble, à moins d'ordres contraires, à me rendre au palais le 1er (13) janvier.

« J'ai eu l'honneur de dire à votre excellence que la société paraissait embarrassée de sa position vis-à-vis de l'ambassade, et empressée d'en pouvoir sortir. Dans le salon de Mme de Nesselrode, où j'ai cru de mon droit et de mon devoir de me montrer, ne fût-ce que pour protester contre l'ostracisme dont j'étais frappé, j'ai pu me convaincre que j'avais été bien informé et que mes appréciations étaient fondées. J'ai trouvé Mme de Nesselrode froide, mais polie; plusieurs des assistans ont été fort prévenans. Au bal de l'assemblée de la noblesse, où j'ai facilement remarqué que ma présence causait une espèce de sensation, je n'ai eu à me plaindre de personne : l'accueil des uns a été ce qu'il était naguère, celui des autres empreint peut-être d'une espèce de gêne; mais si quelques personnes ont cherché, quoique sans affectation, à m'éviter, ce n'était guère que celles qui, volontairement ou non, se sont trouvées le plus compromises vis-à-vis de moi.

« Ces deux occasions ont été les seules où je me sois trouvé en contact avec la société, les seules où j'aie jugé utile et convenable de me montrer. Pas un Russe n'a paru chez moi. Quant à Mme Casimir Périer, je n'ai pas trouvé à propos qu'elle sortît de chez elle.

Déterminé à éviter tout ce qui, dans des circonstances si bizarres et si exceptionnelles, pouvait amener de nouvelles complications, je n'ai pas voulu courir la chance de ressentir, avec une vivacité dont j'aurais pu ne pas être maître, un manque d'égards ou un mauvais procédé. Je demande pardon à votre excellence d'entrer dans ces détails, qui, malgré le caractère personnel qu'ils peuvent avoir, m'ont paru nécessaires à un complet exposé de la situation. »

« *Le même au même.*

« Saint-Pétersbourg, 13 janvier 1842.

« Monsieur,

« J'ai reçu hier, à onze heures du soir, une circulaire adressée au corps diplomatique par le grand-maître des cérémonies, annonçant purement et simplement que le cercle qui devait avoir lieu ce matin au palais était contremandé.

« La poste part aujourd'hui à deux heures, et je ne puis donner à cet égard aucun renseignement à votre excellence. Deux de mes collègues, les seuls membres du corps diplomatique que j'aie rencontrés, semblaient croire que la santé de l'impératrice avait motivé ce contre-ordre, qui s'étend à tous, à la cour comme à la noblesse. Jusqu'à présent, toutefois, sa majesté avait paru beaucoup mieux portante que par le passé, et rien n'avait préparé à une aggravation dans son état assez sérieuse pour que l'empereur ne pût recevoir les félicitations de nouvelle année. »

« *Le même au même.*

« Saint-Pétersbourg, 15 janvier 1842.

« Monsieur,

« On a appris hier à Pétersbourg que M. de Kisselef n'avait point paru aux Tuileries le 1er janvier. Cette nouvelle, après tout ce qui s'est passé ici, n'a surpris personne, mais a généralement affligé. On prévoit que le gouvernement du roi en témoignera, d'une manière ou d'une autre, son juste mécontentement, et si l'empereur a pu imposer une unanimité de démonstrations extérieures, il s'en faut de beaucoup, ainsi que j'ai eu l'honneur de le mander à votre excellence, qu'il ait obtenu le même résultat sur l'opinion. Aujourd'hui surtout, un mécontentement assez grand se manifeste. Le cercle du 1er janvier n'ayant pas eu lieu, quels que soient les motifs qui l'aient fait contremander, et le corps diplomatique n'étant plus officiellement appelé à paraître au palais avant le jour de Pâques, la société ne sait quelle ligne suivre vis-à-vis de moi. Elle se trouverait humiliée d'avances trop positives, et cependant elle sent que je ne puis en accueillir d'autres; elle se plaint d'ailleurs d'avoir été

mise en avant par l'empereur, qui, en invitant le chargé d'affaires de France, semble avoir porté un démenti à l'interprétation donnée à ma conduite... La Russie, quoi qu'on en dise, n'épouse pas les passions et les injustes préventions de son souverain.

« Le corps diplomatique est fort bien pour moi; il apprécie ma position avec justesse et convenance. Si dans les premiers momens, malgré la réserve dont nous devions les uns et les autres envelopper notre pensée, j'ai cru remarquer parmi ses membres quelque dissidence d'opinion, je dois dire que tous aujourd'hui se montrent jaloux et soigneux de la dignité d'un de leurs collègues, et semblent approuver que je ne m'écarte pas de l'attitude que les circonstances m'imposent. »

« *Le même au même.*

« Saint-Pétersbourg, 19 janvier 1842.

« Monsieur,

« Il y a ce soir bal à la cour, où je suis invité et me rendrai avec Mme Périer. Ce bal a lieu tous les ans vers la fête du 6/18 janvier, jour des Rois et de la bénédiction de la Néva; mais le corps diplomatique n'y est pas ordinairement invité. Il paraît qu'on a voulu cette fois faire une exception en raison de ce que le cercle du 1er janvier n'a pas été tenu. Il ne serait pas impossible aussi que le désir de donner à la légation française une prompte occasion de reparaître à la cour entrât pour quelque chose dans cette innovation. »

« *Le même au même.*

« Saint-Pétersbourg, 23 janvier 1842.

« Monsieur,

« Je ne puis aujourd'hui que confirmer ce que j'ai eu l'honneur de mander à votre excellence, dans ma précédente dépêche, de l'excellent effet que produisent l'attitude du gouvernement du roi, l'indifférence avec laquelle il a accueilli l'absence de M. de Kisselef lors de la réception du 1er janvier, et la ligne de conduite dans laquelle il m'a été ordonné de me renfermer ici...

« Au dernier bal, qui n'était point précédé d'un cercle, l'empereur et l'impératrice ont trouvé, dans le courant de la soirée, l'occasion, que je ne cherchais ni ne fuyais, de m'adresser la parole. Ils ont parlé l'un et l'autre, à plusieurs reprises, à Mme Casimir Périer. Enfin tout s'est passé fort convenablement et avec l'intention évidente de ne marquer aucune différence entre l'accueil que nous recevions et celui qui nous était fait naguère... »

« *Le même au même.*

« Saint-Pétersbourg, 25 janvier 1842.

« Monsieur,

« Grâce à vos lettres, à l'appui qu'elles m'ont prêté, la situation de la légation du roi est devenue excellente. Si la société russe, engagée dans une fausse voie, ne se presse pas d'en sortir, elle sent au moins ses désavantages.

« Au dernier bal, l'empereur s'est borné à me dire, en passant à côté de moi, d'un air et d'un ton qui n'avaient rien de désobligeant : « Comment ça va-t-il depuis que nous ne nous sommes vus? Ça va mieux, n'est-ce pas? »

« L'impératrice m'a demandé, avec une certaine insistance, quand revenait M. de Barante, et si je n'apprenais rien de son retour. J'ai répondu en protestant de mon entière ignorance à cet égard. Je ne puis décider si ce propos n'était qu'une marque de bienveillance pour l'ambassadeur, qui a laissé ici les meilleurs souvenirs, ou s'il cachait une intention, par exemple une sorte d'engagement implicite du retour de M. de Pahlen à Paris.

« Entre M. de Nesselrode et moi, pas un seul mot n'a été dit qui se rapportât à tout cet incident ou qui y fît allusion. Il m'a paru qu'il ne me convenait pas de prendre l'initiative. Je ne voulais, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, paraître ni embarrassé, ni inquiet, ni pressé de sortir de la situation qu'il a plu à la société de me faire, et dans laquelle rien ne m'empêche, surtout aujourd'hui, de me maintenir avec honneur. Dans un intérêt fort avouable de conciliation, je n'aurais certes pas évité une conversation confidentielle à cet égard que M. de Nesselrode aurait pu chercher. Sa modération m'est connue : j'ai la certitude qu'il regrette tout ce qui s'est passé; mais je n'ai pas pensé qu'il fût utile d'aller au-devant d'explications que le caractère tout aimable de nos entretiens et la position supérieure du vice-chancelier lui rendaient facile de provoquer. »

J'étais parfaitement content de l'attitude de M. Casimir Périer, et je m'empressai de le lui témoigner.

« *M. Guizot à M. Casimir Périer.*

« Paris, 18 février 1842.

« Je ne veux pas laisser partir ce courrier, monsieur, sans vous dire combien les détails que vous m'avez mandés m'ont satisfait. Une bonne conduite dans une bonne attitude, il n'y a rien à désirer au-delà. Persistez tant que la société russe persistera. Son entête-

ment commence à faire un peu sourire, comme toutes les situations qu'on prolonge plutôt par embarras d'en sortir que par envie d'y rester. Vous qui n'avez point d'embarras, attendez tranquillement, vous n'avez qu'à y gagner. Le temps, quand on l'a pour soi, est le meilleur des alliés.

« Répondez toujours que vous ne savez rien, absolument rien, sur le retour de M. de Barante. Il ne quittera certainement point Paris tant que M. de Pahlen ou un autre ambassadeur n'y reviendra pas... Y a-t-il quelque conjecture à ce sujet dans le corps diplomatique que vous voyez?

« Vous avez très bien fait de ne prendre avec M. de Nesselrode l'initiative d'aucune explication. »

« *Le même au même.*

« Paris, 24 février 1842.

« Je vous sais beaucoup de gré, monsieur, du dévouement si complet que vous me témoignez. Je suis sûr que ce ne sont point, de votre part, de vaines paroles, et qu'en effet, de quelque façon que le roi disposât de vous, vous le trouveriez bon et vous obéiriez de bonne grâce; mais c'est dans le poste où vous êtes que vous pouvez, quant à présent, servir le roi avec le plus d'honneur. Il me revient que quelques personnes affectent de dire que, si la société de Saint-Pétersbourg s'obstine à se tenir éloignée de vous, c'est à vous seul qu'il faut l'imputer, et que c'est à vous seul, à vos procédés personnels, que s'adresse son humeur. Je ne saurais admettre cette explication. Vous n'avez rien fait que de correct et de conforme à vos devoirs, et je vous connais trop bien pour croire que vous ayez apporté, dans le détail de votre conduite, aucune inconvenance. Il est de l'honneur du gouvernement du roi de vous soutenir dans la situation délicate et évidemment factice où l'on essaie de vous placer, et l'empereur lui-même a, j'en suis sûr, l'esprit trop juste et trop fin pour ne pas le reconnaître.

« Beaucoup de gens pensent et disent ici qu'il suffirait d'un mot ou d'un geste de l'empereur pour que la société de Saint-Pétersbourg ne persévérât point dans sa bizarre conduite envers vous. Je réponds, quand on m'en parle, que vos rapports avec le cabinet russe sont parfaitement convenables, que l'empereur vous a traité dernièrement avec la politesse qui lui appartient, et que certainement, chez nous, si le roi avait, envers un agent accrédité auprès de lui, quelque juste mécontentement, il ne le lui ferait pas témoigner indirectement et par des tiers.

« Gardez donc avec pleine confiance, monsieur, l'attitude que je vous ai prescrite, et qui convient seule au gouvernement du roi

comme à vous-même. Ne vous préoccupez point de la froideur qu'on vous témoigne; n'en ressentez aucune impatience, aucune humeur; tenez-vous en mesure d'accueillir, sans les devancer, les marques de retour qui vous seraient adressées. Vous avez pour vous le bon droit, les convenances, les habitudes du monde poli dans les pays civilisés. Votre gouvernement vous approuve. Le gouvernement auprès duquel vous résidez fait tout ce qu'il vous doit. Le nécessaire ne vous manque point. Attendez tranquillement que le superflu vous revienne, et continuez à prouver, par la dignité et la bonne grâce de votre conduite, que vous pouvez vous en passer. »

La situation demeurait immobile. La société de Saint-Pétersbourg ne changeait point d'attitude. L'empereur et l'impératrice, quand M. Casimir Périer avait l'occasion de les voir, ne lui faisaient plus aucune allusion au retour de M. de Barante, ne lui prononçaient plus même son nom. Il m'écrivit le 8 juin 1842 :

« Monsieur,

« Je viens, fort à regret, aujourd'hui vous supplier de ne pas retarder la décision par laquelle vous avez bien voulu me faire donner l'espoir que vous mettriez un terme à une position qui ne peut plus se prolonger. Il m'en coûte beaucoup, daignez le croire, de faire cette démarche; mais vous me permettrez de vous rappeler qu'après six mois de la situation la plus pénible, c'est la première fois que j'ai une pensée qui ne soit pas toute de dévouement et d'abnégation. Je sais quels devoirs me sont imposés par mes fonctions : à ceux-là je ne crois pas avoir failli pendant douze ans de constans services. Je ne puis ni ne veux faillir à d'autres devoirs qui ne sont pas moins sacrés. Mme Casimir Périer est fort souffrante, et sa santé m'inquiète. Exilée à huit cents lieues de son pays le lendemain même de son mariage, trop délicate pour un climat sévère, elle a besoin maintenant, elle a un pressant besoin de respirer un air plus doux, et les médecins ordonnent impérieusement les bains de mer pour cet été. Veuillez donc, monsieur, supplier le roi de me permettre de quitter la Russie vers la fin de juillet ou dans les premiers jours d'août.

« Le roi connaît mon dévouement à son service; vous, monsieur, vous connaissez mon attachement à votre personne : c'est donc sans crainte d'être mal compris ou mal jugé que je vous expose la nécessité pénible à laquelle me soumet aujourd'hui le soin des intérêts les plus légitimes et les plus chers. On m'a mandé que votre intention était de ne pas reculer mon retour au-delà de l'époque que je viens d'indiquer, et j'ai la conviction intime qu'en vous rendant à ma prière vous prendrez le parti le mieux d'accord avec ce

que les circonstances exigent. En effet, l'empereur s'est prononcé, et il n'y a plus à en douter, M. de Pahlen ne retournera pas à Paris dans l'état actuel des choses. La prolongation de mon séjour à Pétersbourg devient aussi inutile qu'incompatible avec la dignité du gouvernement du roi. »

Je lui répondis le 23 juin :

« Monsieur,

« Le roi vient de vous nommer commandeur de la Légion d'honneur. Le baron de Talleyrand vous en porte l'avis officiel et les insignes. Je suis heureux d'avoir à vous transmettre cette marque de la pleine satisfaction du roi. Dans une situation délicate, vous vous êtes conduit et vous vous conduisez, monsieur, avec beaucoup de dignité et de mesure. Soyez sûr que j'apprécie toutes les difficultés, tous les ennuis que vous avez eus à surmonter, et que je ne négligerai rien pour qu'il vous soit tenu un juste compte de votre dévouement persévérant au service du roi et du pays.

« Je comprends la préoccupation que vous cause et les devoirs que vous impose la santé de Mme Périer. J'espère qu'elle n'a rien qui doive vous alarmer, et que quelques mois de séjour sous un ciel et dans un monde plus doux rendront bientôt à elle tout l'éclat de la jeunesse, à vous toute la sécurité de bonheur que je vous désire. Le roi vous autorisera à prendre un congé et à revenir en France du 1er au 15 août. Dès que le choix du successeur qui devra vous remplacer par *interim*, comme chargé d'affaires, sera arrêté, je vous en informerai.

« J'aurais vivement désiré qu'un poste de ministre se trouvât vacant en ce moment. Je me serais empressé de vous proposer au choix du roi. Il n'y en a point, et nous sommes obligés d'attendre une occasion favorable. Je dis *nous*, car je me regarde comme aussi intéressé que vous dans ce succès de votre carrière. J'espère que nous n'attendrons pas trop longtemps. »

Mais en annonçant à M. Casimir Périer un prochain congé, j'avais à cœur que personne en Europe, surtout en Allemagne, ne se méprît sur le motif qui me décidait à le lui accorder, et que la situation entre Paris et Pétersbourg restât bien clairement telle que l'avait faite cet incident. J'écrivis le 4 juillet à l'ambassadeur de France à Vienne, M. de Flahault :

« Mon cher comte,

« Casimir Périer me demande avec instance un congé pour ramener en France sa femme malade, et qui a absolument besoin de bains de mer sous un ciel doux. Je ne puis le lui refuser. Il en usera

du 1er au 15 août, après les fêtes russes de juillet. J'ai demandé pour lui au roi et il reçoit ces jours-ci la croix de commandeur. Elle était bien due à la fermeté tranquille et mesurée avec laquelle il a tenu, depuis plus de six mois, une situation délicate. Il gardera son poste de premier secrétaire en Russie tant que je n'aurai pas trouvé un poste de ministre vacant pour lequel je puisse le proposer au roi, et il sera remplacé, pendant son congé, par un autre chargé d'affaires, probablement par le second secrétaire de notre ambassade à Pétersbourg, M. d'André, naturellement appelé à ce poste quand l'ambassadeur et le premier secrétaire sont absens. Sauf donc un changement de personnes, la situation restera la même. Ce n'est pas sans y avoir bien pensé que, l'automne dernier, nous nous sommes décidés à la prendre. Pendant dix ans, à chaque boutade, à chaque mauvais procédé de l'empereur, on a dit que c'était de sa part un mouvement purement personnel, que la politique de son gouvernement ne s'en ressentait pas, que les relations des deux cabinets étaient suivies et les affaires des deux pays traitées comme si rien n'était. Nous nous sommes montrés pendant dix ans bien patiens et faciles; mais en 1840 la passion de l'empereur a évidemment pénétré dans sa politique. L'ardeur avec laquelle il s'est appliqué à brouiller la France avec l'Angleterre, à la séparer de toute l'Europe, nous a fait voir ses sentimens et ses procédés personnels sous un jour plus sérieux. Nous avons dû dès lors en tenir grand compte. A ne pas ressentir ce que pouvaient avoir de tels résultats, il y eût eu peu de dignité et quelque duperie. Une occasion s'est présentée : je l'ai saisie. Nous n'avons point agi par humeur, ni pour commencer un ridicule échange de petites taquineries. Nous avons voulu prendre une position qui depuis longtemps eût été fort naturelle, et que les événemens récens rendaient parfaitement convenable. J'ai été charmé pour mon compte de me trouver appelé à y placer mon roi et mon pays. Nous la garderons tranquillement. M. de Barante attendra à Paris que M. de Pahlen revienne. Ce n'est pas à nous de prendre l'initiative de ce retour. Dans l'état actuel des choses, des chargés d'affaires suffisent très bien aux nécessités de la politique comme aux convenances des relations de cour, et le jour où à Pétersbourg on voudra qu'il en soit autrement, nous sortirons de cette situation sans plus d'embarras que nous n'en avons aujourd'hui à y rester. »

Au moment où M. Casimir Périer recevait la nouvelle de son prochain congé et faisait ses préparatifs pour en profiter, le fatal accident du 13 juillet 1842 enleva à la France M. le duc d'Orléans. J'en informai sur-le-champ M. Casimir Périer, comme tous les représentans du roi auprès des gouvernemens étrangers.

« *M. Guizot à M. Casimir Périer.*

« Paris, 14 juillet 1842.

« Monsieur, une affreuse catastrophe vient de plonger la famille royale dans le deuil le plus profond, et de jeter dans Paris un sentiment de douleur que la France entière partagera bientôt. Hier matin, monseigneur le duc d'Orléans, sur le point de partir pour Saint-Omer, où il devait inspecter une partie des troupes destinées à former le camp de Châlons, se rendait à Neuilly pour y prendre congé du roi. Les chevaux qui le conduisaient s'étant emportés, son altesse royale a voulu sortir de la voiture pour échapper au danger qui la menaçait. Dans sa chute, elle s'est fait des blessures tellement graves que, lorsqu'on l'a relevée, elle était sans connaissance et qu'elle n'a plus repris ses sens. Transporté dans une maison voisine, le prince y a rendu le dernier soupir, après quelques heures d'agonie, entre les bras du roi et de la reine, et de tous les membres de la famille royale présens à Paris et à Neuilly. Mme la duchesse d'Orléans est à Plombières, où elle s'était rendue pour prendre les eaux. Mme la princesse Clémentine et Mme la duchesse de Nemours viennent de partir pour lui donner, en mêlant leurs larmes aux siennes, les seules consolations qu'elle puisse recevoir. M. le duc de Nemours, M. le prince de Joinville, M. le comte de Paris et M. le duc de Chartres sont également absens. Des exprès leur ont été envoyés. Dans ce malheur si affreux et si imprévu, leurs majestés ont montré un courage qui ne peut être comparé qu'à l'immensité de leur douleur. Elles n'ont pas quitté un moment le lit de leur fils mourant, et elles ont voulu accompagner son corps jusqu'à la chapelle où il a été déposé. La population de Paris tout entière s'est associée au sentiment de cette grande infortune, et toute autre préoccupation a fait place à celle d'un événement qui n'est pas seulement une grande calamité pour la famille royale, puisqu'il enlève à la patrie un prince que ses hautes qualités rendaient si digne d'occuper un jour le trône auquel sa naissance l'appelait. »

En Russie comme partout, l'impression produite par ce déplorable événement fut profonde; M. Casimir Périer m'en rendit compte, ainsi que des velléités de rapprochement qu'elle avait suscitées à Saint-Pétersbourg, dans les trois lettres suivantes.

« *M. Casimir Périer à M. Guizot.*

« Saint-Pétersbourg, 23 juillet 1842.

« Monsieur,

« La dépêche que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 14 de

ce mois a porté ici la confirmation officielle de l'affreuse catastrophe dont nous avions déjà la triste certitude.

« Il n'y a pas de paroles qui puissent rendre le sentiment d'un tel malheur. Il faut courber la tête, se taire et se soumettre.

« L'Europe saura, non moins que la France, quelle perte elle a faite. Cela sera compris partout, et j'en ai déjà trouvé la preuve dans le langage plein de conviction des membres du corps diplomatique.

« *P.-S.*, 24 juillet.

« M. le comte de Nesselrode sort de chez moi.

« Il est venu, de la part de l'empereur, m'exprimer en son nom toute la part que sa majesté impériale avait prise au malheur qui a frappé la famille royale et la France.

« L'empereur, m'a dit M. de Nesselrode, a été vivement affecté de cette terrible nouvelle; il a pris immédiatement le deuil et a fait contremander un bal qui devait avoir lieu à l'occasion de la fête de son altesse impériale Mme la grande-duchesse Olga. »

« *Le même au même.*

« Saint-Pétersbourg, 31 juillet 1842.

« Monsieur,

« L'impression produite par le fatal événement du 13 a été aussi profonde que ma dernière lettre vous le faisait pressentir.

« Vous savez, monsieur, que je continue à être exclu de tous rapports avec la société; je n'ai donc pas constaté moi-même ce que j'apprends cependant d'une manière certaine, combien chacun apprécie l'étendue de la perte qu'ont faite la France et l'Europe.

« Ces jours de deuil sont aussi des jours de justice et de vérité. Le nom du roi était dans toutes les bouches, le souhait de sa conservation dans tous les cœurs.

« On n'hésitait plus à reconnaître hautement que de sa sagesse dépendait depuis douze ans la paix de l'Europe; on n'hésitait plus à faire à notre pays la large part qu'il occupe dans les destinées du monde; on applaudissait aux efforts de ceux dont le courage et le dévouement viennent en aide au roi dans l'œuvre qu'il accomplit.

« J'ai vivement regretté, monsieur, qu'une situation qui me maintient forcément isolé m'empêchât d'exercer sur les opinions, sur les sentimens, sur la direction des idées, aucune espèce de contrôle ou d'influence.

« M. de Nesselrode, lors de la visite dont j'ai eu l'honneur de vous rendre compte et où il me porta au nom de l'empereur de fort convenables paroles, ne sortit pas des généralités, et ne me laissa

en rien deviner que son souverain eût pris en cette occasion le seul parti digne d'un cœur élevé et d'un sage esprit, celui d'écrire au roi, de saisir cette triste, mais unique occasion d'effacer le passé, de renouer des rapports qui n'auraient jamais dû cesser d'exister.

« Cette pensée me dominait, et si le moindre mot de M. de Nesselrode m'y eût autorisé, j'aurais pu la dire à un homme qui, j'en ai la conviction, partageait intérieurement et mon opinion et mes idées à cet égard; mais sa réserve commandait la mienne. Ce qui s'est passé depuis huit mois ne m'encourageait pas à m'en départir le premier. Ce que j'aurais dit dans le cours de mes relations confidentielles et intimes ne pouvait trouver place dans un entretien tout officiel.

« Si j'avais pu hésiter sur la conduite à tenir, vos directions mêmes, monsieur, m'auraient tiré d'incertitude. Je suis convaincu avec vous que, devant nous tenir prêts à accueillir toute espèce d'ouvertures ou d'avances, nous avons aussi toutes raisons de ne pas les provoquer. Dans le cas actuel, l'initiative nous appartenait moins que jamais.

« Le lendemain, quand je suis allé remercier le vice-chancelier de sa démarche, il ne s'est pas montré plus explicite.

« L'incertitude est la même pour tous, et le corps diplomatique s'agite vivement pour savoir ce qui a été fait, si l'empereur a écrit, s'il a écrit dans la seule forme qui donnerait à sa lettre une véritable importance.

« Je puis vous assurer, monsieur, que chacun le désire, que chacun en sent l'à-propos et comprend les conséquences de l'une et de l'autre alternative. Ou c'est une ère nouvelle qui va s'ouvrir, que chacun souhaite sans oser l'espérer, ou c'est la preuve évidente qu'il n'y a rien à attendre d'un entêtement que chacun blâme et dont chacun souffre. Ces sentimens, ces craintes, ces désirs, ne sont pas seulement ceux des étrangers, ils appartiennent à la société russe tout entière; je le dis hautement, et si je ne puis être suspecté de partialité en sa faveur, je suis trop heureux de cette disposition des esprits et je respecte trop la vérité pour ne pas vous en instruire.

« Si l'empereur n'a pas compris ce qu'exigeaient les plus simples convenances, ce que lui imposaient le soin de sa propre dignité, ses devoirs de souverain, de hautes considérations de politique et d'avenir, il sera jugé sévèrement non-seulement par l'Europe, mais par ses sujets.

« Au moment où j'écris, monsieur, vous êtes bien près de connaître la vérité. De toutes manières, un bien quelconque doit sortir de cette situation. Les rapports entre les deux souverains, entre les

deux pays, seront rétablis, et donneront un gage de plus à la sécurité de l'Europe, ou nous saurons définitivement à quoi nous en tenir, et pourrons agir en conséquence, libres de tout scrupule, déchargés de toute responsabilité.

« Je n'ai rien autre chose à vous mander, monsieur, qui, dans un pareil moment, pût avoir de l'intérêt pour vous. J'ajouterai toutefois que, voulant rendre impossible que la prolongation de mon séjour ici servît de motif ou de prétexte aux déterminations de l'empereur, je n'ai vu aucun inconvénient à annoncer mon prochain départ à M. de Nesselrode dès notre première entrevue. J'ai eu soin de dire que le triste état de santé de Mme Périer m'avait seul déterminé à solliciter le congé que j'avais obtenu. »

« *Le même au même.*

« Saint-Pétersbourg, 4 août 1842.

« Monsieur,

« J'ai maintenant acquis la certitude que l'empereur n'a écrit aucune lettre, et je sais avec exactitude tout ce qui s'est passé à Peterhof. Les instances faites auprès de lui ont été plus pressantes encore que je ne le pensais. L'opinion de la famille impériale, de la cour, des hommes du gouvernement, était unanime; tous ont trouvé une volonté de fer, un parti-pris, un amour-propre et un orgueil excessifs. L'empereur a repoussé tout ce qu'on lui a proposé, tout ce qui aurait eu à ses yeux l'apparence d'un premier pas. « Je ne commencerai pas! » sont les seuls mots qu'on ait obtenus de lui. A la demande du renvoi de M. de Pahlen à Paris, il n'a cessé de répondre : « Que M. de Barante revienne, et mon ambassadeur partira. »

« A côté de cela, comme l'empereur a senti que sa conduite n'était pas approuvée, comme il sait que le vœu unanime appelle le rétablissement des relations entre les deux cours, il a affecté le plus convenable langage; il a cru que quelques mots tombés de sa bouche, que quelques paroles inofficielles et sans garantie, portées à Paris par Horace Vernet, que l'envoi d'un aide-de-camp du comte de Pahlen, au lieu d'un courrier ordinaire, pour remettre une dépêche à M. de Kisselef, il a cru, dis-je, que tout cela suffirait peut-être pour déterminer des avances. S'il ne l'a pas cru, il l'a voulu tenter. Il a mesuré avec parcimonie chaque geste et chaque mot; il a tracé avec soin les limites où il se voulait renfermer. Il voit là une merveilleuse adresse, et ne comprend pas tout ce qu'il y a de peu digne d'un souverain dans ces subterfuges et ces calculs. Telle est son habileté, telle est sa tactique, telles sont ses illusions.

« Vous seriez surpris, monsieur, de voir avec quel mécontente-

ment tout cela est accueilli ici. Cependant pas un Russe ne s'est fait inscrire chez moi depuis le douloureux événement du 13 juillet. En présence des sentimens unanimes inspirés par cette affreuse catastrophe, cela est significatif. Vous y trouverez la mesure de ce que peut, exige ou impose la volonté du souverain. »

Tout en persistant dans son attitude personnelle, l'empereur Nicolas ne crut pourtant pas pouvoir se dispenser de faire, auprès du roi Louis-Philippe, une démarche qui répondît un peu au sentiment général de l'Europe et de ses propres sujets. J'écrivis le 11 août 1842 à M. Casimir Périer :

« Monsieur, je vous envoie copie d'une lettre écrite par M. le comte de Nesselrode à M. de Kisselef à l'occasion de la mort de monseigneur le duc d'Orléans, et dont M. de Kisselef m'a donné communication. Je me suis empressé de la mettre sous les yeux du roi. A cette lecture, et surtout en apprenant que l'empereur avait immédiatement pris le deuil et contremandé la fête préparée pour son altesse impériale madame la grande-duchesse Olga, sa majesté a été vivement touchée. La reine a ressenti la même émotion. L'empereur est digne de goûter la douceur des affections de famille, puisqu'il en sait si bien comprendre et partager les douleurs.

« Vous vous rendrez, monsieur, chez M. le comte de Nesselrode, et vous le prierez d'être, auprès de l'empereur et de l'impératrice, l'interprète de la sensibilité avec laquelle le roi et la reine ont reçu, au milieu de leur profonde affliction, l'expression de la sympathie de leurs majestés impériales. »

« *Copie d'une dépêche de M. le comte de Nesselrode à M. de Kisselef.*

« Saint-Pétersbourg, 26 juillet 1842.

« Monsieur,

« C'est dans la journée d'hier, au palais impérial de Peterhof, où la cour se trouvait réunie, que m'est parvenue la dépêche par laquelle vous nous annonciez l'accident aussi terrible qu'inattendu qui a mis fin aux jours de l'héritier du trône de France. Cette affreuse catastrophe a produit sur l'empereur une profonde et douloureuse impression. Vous savez l'empire qu'exercent sur sa majesté les sentimens et les affections de famille. L'empereur est père, père tendrement dévoué à ses enfans; c'est vous dire combien la perte qui vient de frapper le roi et la reine des Français s'adressait directement aux émotions les plus intimes de son cœur, combien il en a été affecté pour eux, et à quel point il s'associe du fond de l'âme aux déchirantes afflictions qu'ils éprouvent. Par une de ces fatalités qui dans la vie placent si souvent le bonheur des uns en

contraste avec la douleur des autres, c'est le jour même où notre cour se préparait à célébrer la fête de Mme la grande-duchesse Olga que nous est parvenue cette déplorable nouvelle. En présence d'un si grand malheur, toutes manifestations de joie devaient se taire. Immédiatement le bal qui allait avoir lieu dans la soirée a été contremandé, et toute la cour a reçu l'ordre de prendre dès le lendemain le deuil pour le jeune prince.

« Veuillez, monsieur, témoigner au gouvernement français la part que prend notre auguste maître à un événement qu'indépendamment de la tristesse qu'il a répandue sur la famille royale, sa majesté envisage comme une calamité qui affecte la France entière. L'empereur vous charge plus particulièrement, tant en son nom qu'en celui de l'impératrice, d'être auprès du roi et de la reine l'interprète de ses sentimens. Ne pouvant leur offrir des consolations qui, en pareil cas, ne sauraient leur venir que d'une religieuse soumission aux volontés de la Providence, il espère que le roi trouvera dans sa fermeté, comme aussi la reine dans ses pieuses dispositions, les forces d'esprit suffisantes pour soutenir la plus cruelle douleur qu'il soit donné de ressentir.

« Vous exprimerez ces vœux au monarque français en lui portant les témoignages du regret de notre auguste maître. Votre langage sera celui d'une affectueuse sympathie, car le sentiment qui inspire en cette occasion sa majesté ne saurait être plus sincère. »

Quand ma lettre du 11 août arriva à Saint-Pétersbourg, elle n'y trouva plus M. Casimir Périer; il en était parti aussitôt après l'arrivée du baron d'André, second secrétaire de l'ambassade de France en Russie, qui lui avait apporté son congé, et qui le remplaça comme chargé d'affaires. Bien connu à Saint-Pétersbourg, où il résidait depuis plusieurs années, M. d'André avait pour instruction de ne témoigner aucun empressement à y reprendre ses relations et ses habitudes, et de garder sans affectation la même attitude que M. Casimir Périer jusqu'à ce que la société russe en changeât elle-même. Ce changement s'accomplit peu à peu, avec un mélange de satisfaction et d'embarras, et à la fin de l'année 1842 il ne restait plus, entre la légation de France et la cour de Russie, aucune trace visible de l'incident du 18 décembre 1841; mais rien n'était changé dans l'attitude personnelle de l'empereur Nicolas envers le roi Louis-Philippe : les deux ambassadeurs demeuraient en congé, et personne ne paraissait plus s'inquiéter de savoir quand ils retourneraient, M. de Pahlen à Paris et M. de Barante à Saint-Pétersbourg, ni même s'ils y retourneraient un jour.

Le 5 avril 1843, le chargé d'affaires de Russie, M. de Kisselef,

vint me voir, et il me communiqua trois dépêches en date du 21 mars qu'il venait de recevoir du comte de Nesselrode : deux de ces dépêches roulaient sur les affaires de Servie et de Valachie, alors vivement agitées; la troisième, qui fut la première dont M. de Kisselef me donna lecture, avait trait à la discussion que nous venions de soutenir dans les chambres sur les fonds secrets. Je la reproduis ici textuellement.

« *Le comte de Nesselrode à M. de Kisselef.*

« Saint-Pétersbourg, 21 mars 1843.

« Monsieur,

« Je profite de l'occasion d'aujourd'hui pour vous accuser la réception de vos rapports jusqu'au n° 17 inclusivement et vous remercier de l'exactitude avec laquelle vous nous avez mis au courant des derniers débats des chambres françaises. Nous attendions avec intérêt et curiosité l'issue de la discussion à laquelle était attaché le sort du ministère actuel, et nous voyons avec satisfaction, monsieur, que, d'accord avec nos propres conjectures, le résultat de cette épreuve s'est décidé en faveur du gouvernement. Je dis avec satisfaction, parce que, bien que M. Guizot en particulier n'ait peut-être point pour la Russie des dispositions très favorables, ce ministre est pourtant, à tout considérer, celui qui offre le plus de garantie aux puissances étrangères par sa politique pacifique et ses principes conservateurs. Il a donné, dans la dernière lutte parlementaire, de nouvelles preuves de son talent oratoire, et rien ne s'oppose, monsieur, à ce que vous lui offriez à cette occasion les félicitations du cabinet impérial.

« Recevez, etc. »

Je ne pouvais pas ne pas être frappé de cette avance toute personnelle, peu usitée, et que rendait encore plus singulière l'incident de l'année précédente, où l'empereur Nicolas s'était montré si blessé de l'attitude qu'avait prise, d'après mes instructions, la légation française. La dépêche lue, je dis à M. de Kisselef :

« Je vous remercie de cette communication. Je prends la dépêche de M. de Nesselrode comme une marque de sérieuse estime, et j'y suis fort sensible; mais, permettez-moi de vous le demander, qu'entend M. de Nesselrode par *mes dispositions peu favorables pour la Russie?* Veut-il parler de dispositions purement personnelles de ma part, de mes goûts, de mes penchans? Je ne puis le croire. Je n'ai point de penchant pour ou contre aucun état, point de dispositions favorables ou défavorables pour telle ou telle puissance. Je suis chargé de la politique de mon pays au dehors. Je ne consulte que

ses intérêts politiques, les dispositions qu'on lui témoigne et celles qu'il lui convient de témoigner. Rien, absolument rien de personnel ne s'y mêle de ma part.

« M. de Kisselef. — C'est ainsi, je n'en doute pas, que l'entend M. de Nesselrode.

« Moi. — Je l'espère, et je ne comprendrais pas qu'il en pût être autrement; mais alors, en vérité, je comprends encore moins que M. de Nesselrode me taxe de dispositions peu favorables à la Russie. Rien dans la politique naturelle de mon pays ne me pousse à de telles dispositions. Les penchans publics en France, les intérêts français en Europe n'ont rien de contraire à la Russie. Et, si je ne me trompe, il en est de même pour la Russie; ses intérêts, ses instincts nationaux ne nous sont pas hostiles. D'où me viendraient donc les dispositions que me suppose M. de Nesselrode? Pourquoi les aurais-je? Je ne les ai point. Mais puisqu'il est question de nos dispositions, permettez-moi de tout dire : qui de vous ou de nous a témoigné des dispositions peu favorables? Est-ce que l'empereur ne fait pas, entre le roi des Français et l'empereur d'Autriche, une différence? Est-ce qu'il a, envers l'un et l'autre souverain, la même attitude, les mêmes procédés?

« M. de Kisselef. — Pardonnez-moi, je ne saurais entrer dans une telle discussion.

« Moi. — Je le sais. Aussi je ne vous demande point de discuter ni de me répondre. Je vous prie seulement d'écouter et de transmettre à M. de Nesselrode ce que j'ai l'honneur de vous dire. Je répondrai à l'estime qu'il veut bien me témoigner par une sincérité complète. Quand on touche au fond des choses, c'est le seul langage convenable et le seul efficace. Eh bien! sincèrement, n'est-ce pas témoigner pour la France des dispositions peu favorables que de faire, entre son roi et les autres souverains, une différence? Est-ce là un fait dont nous puissions, dont nous devions ne pas tenir compte? Nous en tenons grand compte. Il influe sur nos dispositions, sur notre politique. Si l'empereur n'avait pas reconnu ce que la France a fait en 1830, si même, sans entrer en hostilité ouverte et positive, il était resté étranger à notre gouvernement, s'il n'avait pas maintenu avec nous les rapports réguliers et habituels entre les états, nous pourrions trouver, nous trouverions qu'il se trompe, qu'il suit une mauvaise politique : nous n'aurions rien de plus à dire; mais l'empereur a reconnu ce qui s'est fait chez nous en 1830. Je dis plus, je sais qu'il avait prédit au roi Charles X ce qui lui arriverait s'il violait la charte. Comment concilier une politique si clairvoyante et si sensée avec l'attitude que garde encore l'empereur vis-à-vis du roi? Je n'ignore pas ce qu'il y a au fond de l'esprit de l'empe-

reur. Il croit qu'en 1830 on aurait pu garder M. le duc de Bordeaux pour roi et lui donner le duc d'Orléans pour tuteur et régent du royaume. Il croit qu'on l'aurait dû, et il veut témoigner son blâme de ce qu'on a été plus loin. Monsieur, je n'éluderai pas plus cette question-là que toute autre. J'ai servi la restauration. Je n'ai jamais conspiré contre elle. Il n'y avait de possible en 1830 que ce qui s'est fait. Toute autre tentative eût été vaine, parfaitement vaine; le duc d'Orléans s'y serait perdu, et perdu sans succès. Il a été appelé au trône parce que seul, à cette époque, il pouvait s'y asseoir. Il a accepté le trône parce qu'il ne pouvait le refuser sans perdre en France la monarchie. C'est la nécessité qui a fait le choix du pays et le consentement du prince. Et l'empereur Nicolas lui-même l'a senti lorsque sur-le-champ, sans hésiter, il a reconnu ce qui s'était fait en France. Lui aussi comme nous, comme toute l'Europe, il a reconnu et accepté la nécessité, le seul moyen d'ordre et de paix européenne. Et certes nous avons le droit de dire que le roi et son gouvernement n'ont point manqué à leur mission. Quel souverain a défendu plus persévéramment, plus courageusement la cause de la bonne politique, de la politique conservatrice? En est-il un, en aucun temps, qui ait plus fait, qui ait autant fait pour la sûreté de tous les trônes et le repos de tous les peuples?

« M. de Kisselef. — Personne ne le reconnaît plus que l'empereur; personne ne rend plus de justice au roi, à son habileté, à son courage; personne ne dit plus haut tout ce que lui doit l'Europe.

« Moi. — Je le sais; mais permettez-moi un pas de plus dans la complète franchise. Ce roi à qui l'Europe doit tant, est-ce que les Russes qui viennent à Paris lui rendent, à lui, ce qui lui est dû? est-ce qu'ils vont lui témoigner leur respect? L'empereur, qui sait si bien quels sont les droits de la majesté royale, pense-t-il qu'un si étrange oubli serve bien cette cause, qui est la sienne? Croit-il bien soutenir la dignité et la force des idées monarchiques en souffrant que ses sujets ne rendent pas tout ce qu'ils doivent au monarque qui les défend avec le plus de courage et de péril, et au profit de tous?

« M. de Kisselef. — Nous aussi nous avons nos susceptibilités. Votre presse, votre tribune, d'autres manifestations encore, nous ont plus d'une fois offensés. Et nous n'avons, nous, point de presse, point de tribune pour repousser ce qui nous offense. Notre manière de manifester nos sentimens, c'est de nous identifier complétement avec l'empereur, de ressentir comme lui tout ce qui s'adresse à lui, de partager ses impressions, ses intentions, de nous y associer intimement. C'est là l'instinct, l'habitude, c'est le patriotisme de notre société, de notre peuple.

« Moi. — Et je l'en honore. Je sais à quel incident vous faites

allusion; je suis le premier à dire que c'est quelque chose de grand et de beau que cette intime union d'un peuple avec son souverain. La société russe a raison d'être dévouée et susceptible et fière pour l'empereur; mais s'étonnera-t-elle que je sois, moi aussi, susceptible et fier pour le roi? C'est mon devoir de l'être, et l'empereur, j'en suis sûr, m'en approuve, et je dois peut-être à cela quelque chose de l'estime qu'il me fait l'honneur de me témoigner. Quant à la presse, vous savez bien que nous n'en répondons pas, que nous n'en pouvons répondre.

« M. de Kisselef. — Je le sais. Pourtant quand on voit, dans les journaux les plus dévoués au gouvernement du roi, les plus fidèles à sa politique, des choses blessantes, hostiles pour nous, il est impossible que cela ne produise pas quelque impression et une impression fâcheuse.

« Moi. — Je ne m'en étonne pas, et, quand cela arrive, je le déplore; mais il n'y a pas moyen de tout empêcher. Comment voulez-vous d'ailleurs que les dispositions connues de l'empereur, son attitude, ses procédés, demeurent chez nous sans effet? Ce dont vous vous plaignez cesserait, nous aurions du moins bien meilleure grâce et bien meilleure chance à le réprimer, si vous étiez avec nous dans des rapports parfaitement réguliers et convenables, et agréables au public français. J'ai livré dans nos chambres bien des batailles et j'en ai gagné quelquefois; mais pourquoi me compromettrais-je beaucoup et ferais-je de grands efforts pour faire comprendre que le paragraphe sur la Pologne est déplacé dans les adresses et qu'il convient de l'en ôter? On dit souvent, je le sais, que les procédés qui nous blessent de la part de l'empereur sont purement personnels, qu'ils n'influent en rien sur la politique de son gouvernement, et que les relations des deux états n'ont point à en souffrir. Quand cela serait, nous ne saurions, nous ne devrions pas nous en contenter. Est-ce qu'à part toute affaire proprement dite, les procédés personnels, les rapports personnels des souverains n'ont pas toujours une grande importance? Est-ce qu'il convient à des hommes monarchiques de les considérer avec indifférence? Quand nous y aurions été disposés, l'expérience de 1840 nous aurait appris notre erreur. Ce temps-là et ses affaires sont déjà loin; on peut en parler en toute liberté. Pouvons-nous méconnaître que vous avez pris alors bien du soin pour nous brouiller avec l'Angleterre? »

M. de Kisselef m'interrompit en me répétant qu'il lui était impossible soit d'admettre, soit de discuter ce que je disais, et qu'il me priait de ne point considérer son silence comme une adhésion.

« Moi. — Soyez tranquille, je connais votre excellent esprit et je ne voudrais pas vous donner un moment d'embarras; mais, puisque nous avons touché, je le répète, au fond des choses, il faut bien que

j'y voie tout ce qu'il y a. Pardonnez-moi mon monologue. Quand je dis que vous avez voulu nous brouiller avec l'Angleterre, j'ai tort; l'empereur a trop de sens pour vouloir en Europe une brouillerie véritable, un trouble sérieux, la guerre peut-être : non, pas nous brouiller, mais nous mettre mal, en froideur avec l'Angleterre, nous tenir isolés, au ban de l'Europe. Quand nous avons vu cela, quand nous avons reconnu là l'effet des sentimens personnels de l'empereur, avons-nous pu croire qu'ils n'influaient en rien sur la politique de son cabinet? N'avons-nous pas dû les prendre fort au sérieux? C'est ce que nous avons fait, c'est ce que nous ferons toujours. Et pourtant nous sommes demeurés parfaitement fidèles à notre politique, non-seulement de paix, mais de bonne harmonie européenne. L'occasion de suivre votre exemple de 1840 ne nous a pas manqué; nous aurions bien pu naguère, à Constantinople, à propos de la Servie, exploiter, fomenter votre mésintelligence naissante avec la Porte, cultiver contre vous les méfiances et les résistances de l'Europe. Nous ne l'avons point fait, nous avons donné à la Porte les conseils les plus modérés, nous lui avons dit que ses bons rapports avec vous étaient, pour l'Europe comme pour elle, le premier intérêt. Nous avons hautement adopté, pratiqué la grande politique et laissé de côté la petite, qui n'est bonne qu'à jeter des embarras et des aigreurs au sein même de la paix, qu'on maintient et qu'on veut maintenir

« M. de Kisselef. — Notre cabinet rend pleine justice à la conduite et à l'attitude que le baron de Bourqueney a tenues à Constantinople : il y a été très sensible, et je suis expressément chargé de vous lire une dépêche où il en témoigne toute sa satisfaction.

« Moi. — Je serai fort aise de l'entendre. »

Huit jours après cette communication, le 13 avril 1843, j'écrivis confidentiellement au baron d'André :

« Monsieur le baron,

« Je vous envoie le compte-rendu de l'entretien que j'ai eu avec M. de Kisselef au sujet ou plutôt à l'occasion des communications qu'il m'a faites il y a quelques jours, et dont je vous ai déjà indiqué le caractère. Vous n'avez aucun usage à faire de ce compte-rendu. Je vous l'envoie pour vous seul, et pour que vous soyez bien au courant de nos relations avec Saint-Pétersbourg, de leurs nuances, des modifications qu'elles peuvent subir, et de mon attitude. Réglez sur ceci la vôtre, à laquelle du reste je ne vois, quant à présent, rien à changer. Ne témoignez pas plus d'empressement, ne faites pas plus d'avances; mais accueillez bien les dispositions plus expansives qui pourraient se montrer, et répondez-y par des dispositions analogues.

« Si M. de Nesselrode vous parlait de mon entretien avec M. de Kisselef et de ce que je lui ai dit, montrez-vous instruit de tous les détails, et en gardant la réserve qui convient à votre position, donnez à votre langage le même caractère et portez-y la même franchise.

« Je n'ai parlé ici à personne, dans le corps diplomatique, de cet incident. J'ai lieu de croire que les plus légers symptômes de rapprochement entre Saint-Pétersbourg et nous sont, à Vienne, à Berlin et à Londres, un sujet de vive sollicitude, et qu'on n'épargnerait aucun soin pour en entraver le développement. Gardez donc, avec le corps diplomatique qui vous entoure, le même silence, et s'il vous revient qu'on y ait quelque connaissance des détails que je vous transmets, informez-moi avec soin de tout ce qu'on en pense et dit.

« Le rétablissement des bons rapports entre la France et l'Angleterre, le langage amical des deux gouvernemens l'un envers l'autre, sont certainement pour beaucoup dans les velléités de meilleures dispositions qui paraissent à Saint-Pétersbourg. Observez bien ce point de la situation, et l'effet autour de vous de tout ce qui se passe ou se dit entre Paris et Londres.

« *P.-S.*, 14 avril.

« Je rectifie ce que je vous ai dit au commencement de cette lettre. Je vous envoie une dépêche à communiquer à M. de Nesselrode en réponse à celle qui a amené mon entretien avec M. de Kisselef. En lui en donnant lecture, dites-lui que j'ai développé à M. de Kisselef, dans une longue conversation, les idées qui y sont exprimées, et ayez dans votre poche le compte-rendu que je vous envoie de cette conversation, pour pouvoir vous y référer, si M. de Nesselrode vous en parle avec quelque détail.

« Conformez-vous du reste aux autres instructions que je vous ai données ci-dessus. »

La dépêche officielle que je chargeais M. d'André de communiquer au comte de Nesselrode était datée du 14 avril et conçue en ces termes :

« Monsieur le baron,

« M. de Kisselef m'a donné communication de trois dépêches que lui a adressées M. le comte de Nesselrode en date du 21 mars. Deux de ces dépêches ont trait aux affaires de Servie et de Valachie. Je vous en entretiendrai d'ici à peu de jours. La troisième exprime la satisfaction que le cabinet de Saint-Pétersbourg a éprouvée en apprenant l'issue de la discussion sur les fonds secrets et l'affermissement du ministère. M. le comte de Nesselrode rend une pleine justice à notre politique pacifique et aux principes conservateurs que nous avons constamment soutenus. J'ai reçu cette manifestation du

gouvernement impérial avec un réel contentement, comme une nouvelle preuve de son désir sincère de rendre durable le repos de l'Europe. M. le comte de Nesselrode a bien voulu y ajouter des complimens personnels auxquels je suis fort sensible, car ils me prouvent que le gouvernement impérial a pour ma conduite une estime qui m'est précieuse. Toutefois j'ai remarqué dans cette lettre une phrase conçue en ces termes : « Bien que M. Guizot n'ait peut-être point pour la Russie des dispositions très favorables. » Ces paroles m'ont causé quelque surprise, et je ne saurais les accepter. Les intérêts et l'honneur de mon souverain et de mon pays sont pour moi la seule mesure des dispositions que j'apporte envers les gouvernemens avec qui j'ai l'honneur de traiter. M. le comte de Nesselrode, qui a si bien pratiqué cette règle dans sa longue et glorieuse carrière, ne saurait la méconnaître pour d'autres, et les sentimens qu'il vient de nous témoigner, au nom du cabinet impérial, me rendent facile aujourd'hui le devoir que je remplis en repoussant la supposition qu'il a exprimée. »

Le baron d'André s'acquitta de sa commission, et m'en rendit compte le 3 mai.

« Monsieur,

« M. de Nesselrode m'a écrit, il y a quelques jours, pour m'apprendre qu'il allait mieux et qu'il pourrait me recevoir. Je me suis rendu chez lui. Après m'avoir parlé de sa santé, le vice-chancelier m'a fait connaître en peu de mots les nouvelles qu'il venait de recevoir de Constantinople; puis il a ajouté : « Mon courrier de Paris est enfin arrivé. Il m'a apporté la conversation que M. de Kisselef a eue avec M. Guizot. Je sais même que vous en avez le compte-rendu; vous voyez que je suis bien informé. » J'ai répondu que c'était la vérité. Comme il gardait le silence, je lui ai demandé alors la permission de lui donner lecture de votre dépêche du 14 avril. Lorsque je suis arrivé à la citation de la phrase que votre excellence a remarquée, M. de Nesselrode m'a interrompu en disant : « Cette dépêche adressée à M. de Kisselef n'était pas faite pour être communiquée; elle n'aurait pas dû l'être. — Mais, ai-je repris, cette supposition n'en a pas moins été faite, et M. Guizot ne saurait l'accepter. »

« Après avoir achevé cette lecture, M. de Nesselrode a fait de nouveau la même observation et m'a dit qu'il allait expédier un courrier à Paris qui porterait la réponse aux dépêches qu'il avait reçues de M. de Kisselef et par conséquent à ce que je lui disais aussi.

« Il a pris ensuite une des dépêches de M. de Kisselef qui se trouvait sur sa table et m'en a donné lecture. C'était le résumé de la conversation qu'il a eue avec votre excellence. Ce résumé est à

peu près conforme, quant au fond, à ce que vous m'en avez écrit. Ayant cependant remarqué que le paragraphe où il est question de la politique que nous venons de suivre en Orient était fort abrégé dans son récit, et voyant d'ailleurs tout avantage à bien faire connaître à M. de Nesselrode toute la pensée de votre excellence sans en retrancher la couleur, je lui ai proposé de lui rendre communication pour communication. Il a écouté la lecture de votre compte-rendu avec un visible intérêt, en me faisant plusieurs fois remarquer la coïncidence qui existait entre les deux rapports. Il m'a interrompu aussi pour me faire observer que vous aviez omis de rappeler que l'empereur s'était toujours tenu éloigné des complots carlistes, et qu'il n'avait jamais voulu faire accueil à Pétersbourg aux personnes de ce parti. Lorsque j'ai eu terminé, M. de Nesselrode m'a répété : « Vous voyez que c'est à peu près la même chose. — Oui, ai-je répondu ; cependant ce que j'ai l'honneur de vous lire est plus complet, surtout en ce qui touche la Pologne et notre politique en Orient. — C'est juste, mais M. de Kisselef m'en parle dans une autre dépêche. »

« Le silence a recommencé, et comme il était évident pour moi que M. de Nesselrode ne voulait pas prolonger cette entrevue, je me suis levé. Alors il m'a dit ces mots : « Quand on s'explique avec cette franchise et cette sincérité, c'est le moyen de s'entendre. »

« Voici, monsieur, tout ce que j'ai pu savoir de l'effet produit sur l'empereur et son cabinet par l'arrivée des dépêches de M. de Kisselef.

« Le vice-chancelier a désiré savoir comment j'avais été reçu au cercle de la cour et ce que l'empereur m'avait dit. Je l'ai mis au courant. C'est la première fois que sa majesté m'a parlé de M. de Barante. Si elle avait jusqu'ici gardé le silence sur son compte, ce n'était point par indifférence : votre excellence sait quelle estime l'empereur professe pour l'ambassadeur du roi.

« Enfin, monsieur, voici ce qui me paraît le plus important : hier une personne en qui j'ai confiance m'a parlé du départ de M. de Pahlen, qui aura lieu dans une semaine. Il passera quinze jours en Courlande et se rendra de là à Carlsbad vers la fin de mai. Cette personne m'a dit qu'elle savait, et elle peut le savoir, que l'empereur était dans de bonnes dispositions, que le retour des ambassadeurs dépendait maintenant beaucoup de nous, qu'on ne devait pas exiger que l'empereur fît des avances, mais que, si nous consentions à faire rencontrer à temps M. de Barante avec M. de Pahlen à Carlsbad, elle croyait pouvoir me dire qu'avant peu M. de Pahlen serait à Paris et M. de Barante à Pétersbourg.

« Comme j'ai demandé à cette personne si elle avait quelques données nouvelles pour me parler ainsi, elle m'a répondu affirmativement...

« *P.-S.*, 3 mai, à deux heures.

« J'arrive du cercle de la cour tenu à l'occasion de la fête de sa majesté l'impératrice. L'empereur, en s'approchant de moi, m'a dit : « Bonjour, mon cher, avez-vous quelque chose de nouveau de Paris? — Rien, sire, depuis le courrier que j'ai reçu il y a huit jours. — Quand verrons-nous M. de Barante? » Un peu étonné de cette question si inattendue, j'ai regardé sa majesté; elle souriait, j'ai souri aussi, et après un moment d'hésitation je lui ai répondu que je n'en savais encore rien. Son sourire a continué, et l'empereur a passé en faisant un signe d'intelligence qui semblait dire que nous nous entendions.

« Il faut qu'il se soit opéré un bien grand changement pour que sa majesté m'ait adressé une pareille question pendant le cercle. De sa part, ce sont des avances, et sûrement c'est ainsi qu'il le considère. Probablement qu'en m'interrogeant ainsi l'empereur pensait que j'avais connaissance des conversations qu'il doit avoir eues avec M. de Nesselrode et des dépêches qu'il a fait écrire à Paris, tandis que M. de Nesselrode, que je venais de saluer, ne m'en avait rien dit.

« Maintenant si, comme je le crois, il s'imagine que la glace est rompue, il doit être impatient de connaître ce que nous ferons, comment nous accueillerons les dépêches qu'on envoie aujourd'hui à Paris. J'ignore ce qu'il a fait de son côté, j'ignore quels ordres sont donnés à M. de Pahlen; mais il me paraît que votre conversation avec M. de Kisselef a déterminé chez lui quelque résolution. L'impératrice m'a demandé aussi des nouvelles de M. de Barante. »

M. d'André se trompait, l'empereur Nicolas n'avait point pris de résolution nouvelle; mais à en juger par le langage de son ministre, ses dispositions persistaient à se montrer favorables en même temps qu'immobiles. J'écrivis le 20 mai au baron d'André :

« Les communications que m'avait faites M. de Kisselef et la conversation que j'avais eue avec lui le 5 avril dernier en ont amené de nouvelles. Il est venu le 14 de ce mois me donner lecture de deux dépêches et d'une lettre particulière de M. le comte de Nesselrode en date du 2 mai.

« La première dépêche roule sur la conclusion des affaires de Servie. M. de Nesselrode nous remercie de nouveau de notre attitude impartiale et réservée. Il affirme que la Russie était pleinement dans son droit et nous envoie un mémorandum destiné à l'établir. En rendant justice à notre équité, il proteste d'ailleurs contre ce que j'avais dit le 5 avril à M. de Kisselef sur les efforts du cabinet russe en 1840 pour nous brouiller avec l'Angleterre.

« J'ai accepté les remercîmens de M. de Nesselrode, et j'ai main-

tenu mon dire sur 1840. « Permettez, ai-je dit, que je garde le mérite de notre impartialité en 1843. Je ne puis douter du travail de votre cabinet en 1840 pour amener ou aggraver notre dissidence avec l'Angleterre. L'empereur en a témoigné hautement sa satisfaction. M. de Barante me l'a mandé dans le temps. Nous n'avons pas voulu vous rendre la pareille en poussant à votre brouillerie avec la Porte. Nous n'avons pas imité 1840, mais nous ne l'avons pas oublié. »

« La seconde dépêche se rapporte aux affaires de Grèce. M. de Nesselrode se félicite du concert des trois cours, approuve complétement nos vues, et me communique les nouvelles instructions qu'il a adressées à M. de Catacazy pour lui prescrire de seconder en tout ses deux collègues et d'agir selon les ordres de la conférence de Londres.

« Je me suis félicité à mon tour de la bonne intelligence des trois cours, et j'ai témoigné mon désir que M. de Catacazy se conformât pleinement aux excellentes instructions qu'il recevait. Insistez sur ce point auprès de M. de Nesselrode. A Athènes, plus que partout ailleurs, les relations personnelles des agens, leur manie de patronage, leur facilité à se laisser entraîner dans les passions et les querelles des coteries locales, ont bien souvent altéré la politique de leurs gouvernemens et aggravé le mal qu'ils étaient chargés de combattre. Il ne conviendrait, je pense, à la Russie pas plus qu'à nous que la Grèce fût bouleversée et devînt le théâtre de désordres très embarrassans d'abord et bientôt très graves. Pour que l'action commune de nos représentans soit efficace, il est indispensable que leurs procédés de tous les momens, leurs conversations familières avec la clientèle grecque qui les entoure, soient en harmonie avec leur attitude et leurs paroles officielles. Quand trois grands cabinets se disent sérieusement qu'ils veulent la même chose, je ne comprendrais pas qu'ils ne vinssent pas à bout de l'accomplir, et qu'ils se laissassent détourner de leur but ou embarrasser dans leur route par des habitudes ou des manies d'agens secondaires. C'est pourtant là notre écueil à Athènes. Je le signale aussi à Londres, et je prie qu'on adresse à sir Edmond Lyons les mêmes recommandations.

« Après ces deux dépêches, M. de Kisselef m'a donné à lire une longue lettre particulière de M. de Nesselrode en réponse à notre conversation du 5 avril. J'ai tort de dire en réponse, car cette lettre ne répond point directement à ce que j'avais dit à M. de Kisselef sur l'attitude et les procédés de l'empereur envers le roi et la France depuis 1830. M. de Nesselrode y commence par m'engager à ne plus revenir sur ce qui a eu lieu entre nos deux gouvernemens avant la formation du cabinet actuel. C'est du passé, dit-il, et M. Guizot n'y est pour rien. M. de Nesselrode ne demande pas mieux, lui, que de n'en plus parler et de partir d'aujourd'hui comme d'une époque

nouvelle. Il expose ensuite, avec détail et habilement, deux idées : 1° par quels motifs le cabinet russe ne nous a pas fait de plus fréquentes et plus intimes communications sur les affaires européennes; 2° quels changemens sont survenus, depuis 1840, dans les relations des grandes puissances, notamment de la France et de l'Angleterre, et pourquoi nous faisons bien de suivre aujourd'hui la bonne politique, c'est-à-dire de ne chercher à brouiller la Russie avec personne, attendu que nous ne retrouverions pas, avec l'Angleterre, l'alliance intime que des circonstances particulières, entre autres la présence d'un cabinet whig, avaient amenée de 1830 à 1840, mais qui ne saurait se renouer aujourd'hui.

« M. de Nesselrode met beaucoup de soin à développer ceci : évidemment l'idée du rétablissement de l'intimité entre la France et l'Angleterre le préoccupe, et il désirerait nous en démontrer et s'en démontrer à lui-même l'impossibilité. Je n'ai fait aucune observation à ce sujet.

« Du reste, M. de Kisselef, qui m'avait à peine interrompu deux ou trois fois par quelques paroles, m'a promis de transmettre, avec une scrupuleuse exactitude, à M. de Nesselrode ce que je venais de lui dire. Je ne saurais trop me louer du langage du vice-chancelier de l'empereur à mon égard : j'y ai trouvé ce qui m'honore, ce qui me touche le plus, une estime sérieuse, gravement et simplement exprimée. Je désire que vous témoigniez à M. de Nesselrode combien j'y suis sensible. »

Pendant que cette correspondance entre Paris et Saint-Pétersbourg suivait son cours, le baron Edmond de Bussierre, alors ministre du roi à Dresde, m'écrivit le 14 juin 1843 :

. . . . . .

« M. le comte de Pahlen est à Dresde depuis trois jours. Il a mis un empressement obligeant à venir me chercher dès son arrivée. Il a dîné hier chez moi avec M. de Zeschau et tous mes collègues. Il part demain pour Carlsbad. Nous n'avons pas échangé un seul mot sur ses projets ultérieurs. Je sais toutefois que l'espoir de rencontrer M. de Barante en Bohême le préoccupe assez vivement; plusieurs personnes, évidemment chargées par lui de me pressentir sur la probabilité de cette rencontre, m'ont fort inutilement assailli de questions; on ne les a pas épargnées davantage à M. Ernest de Barante. Il est certain, d'après tout ce qui nous revient de Pétersbourg, qu'on y sent le besoin d'un retour à de meilleurs rapports, et que la situation actuelle pèse à l'empereur lui-même; il n'en est pas encore au point de venir sincèrement à nous, mais il ne veut pas qu'on croie en Europe que la porte lui soit définitivement fermée; cette impossibilité trop éclatante d'un accord avec la France

affaiblit les ressorts et fausse les combinaisons de sa politique; il s'en trouve amoindri sur tous les points, et particulièrement dans ses relations avec la Prusse.

« Ce sera, sans aucun doute, un motif de plus aux yeux de votre excellence pour ne rien faire qu'à de très bonnes conditions. Un rapprochement auquel le gouvernement du roi semblerait se prêter avec trop de facilité produirait un effet fâcheux en Allemagne. On y sait à merveille combien la Russie désire ce rapprochement; on trouve donc tout naturel qu'elle en fasse les frais. »

. . . . . .

Le 15 juin, après avoir reçu ma lettre du 20 mai, le baron d'André m'écrivit :

« Monsieur,

« Dès que le courrier Alliot m'eut remis vos dépêches, je demandai à voir M. de Nesselrode. Je lui parlai du nouvel entretien que vous aviez eu avec M. de Kisselef, et après avoir échangé quelques paroles, je laissai au vice-chancelier votre lettre particulière du 20 mai, afin qu'il pût la lire à loisir et la montrer à l'empereur. En la prenant, M. de Nesselrode me dit qu'il craignait que nous n'allassions un peu vite. Je répondis au vice-chancelier qu'il valait mieux s'expliquer et prévoir les conséquences de toute démarche avant de l'entreprendre, qu'il serait fâcheux, par exemple, de voir les ambassadeurs retourner à leur poste sans savoir préalablement sur quoi compter.

« — Mais remarquez, me dit M. de Nesselrode, qu'il n'a jamais été question du retour des ambassadeurs dans mes lettres, et que c'est M. Guizot qui, le premier, en a parlé à M. de Kisselef.

« — Je sais très bien, monsieur le comte, que chacun de nous a la prétention de ne point faire des avances; mais si M. Guizot a parlé des ambassadeurs à M. de Kisselef, c'est parce qu'il a voulu répondre à ce que sa majesté m'a fait l'honneur de me dire au cercle de la cour lorsqu'elle m'a demandé quand reviendrait M. de Barante.

« En quittant M. de Nesselrode, il m'a promis de me faire savoir quand il pourrait me rendre ma lettre. Douze jours se sont écoulés depuis. Pendant ce temps, j'ai cherché à connaître quelle avait été d'abord l'impression produite sur l'empereur par les dépêches venues de Paris. Ce que j'en ai appris m'a fait voir aussitôt qu'elles avaient modifié les dispositions de sa majesté. Vous voyez que les choses sont complétement changées.

« Maintenant, m'a-t-on dit, c'est une question qu'il faut laisser en repos, sauf à la reprendre plus tard. Les affaires générales doivent amener la solution des affaires personnelles. Si les ambassadeurs avaient repris leur poste, il est probable que l'empereur, abandon-

nant peu à peu ses préjugés, serait arrivé à une appréciation plus juste des convenances et de ses véritables intérêts.

« Mes informations et cette opinion n'avaient point cependant un caractère assez positif pour les communiquer à votre excellence avant d'avoir obtenu le second rendez-vous que m'avait annoncé M. de Nesselrode. Je savais qu'il avait vu l'empereur, qu'il devait le revoir encore, et j'attendais. Hier enfin, j'ai été prié de passer chez lui. Il m'a d'abord donné à lire une dépêche sur les affaires de Grèce dont vous aurez connaissance. Je lui ai demandé ensuite s'il n'avait rien de plus à m'apprendre. « Non, voilà tout. — Cependant?... — Je n'ai rien à vous dire. »

« Après un moment de silence, M. de Nesselrode m'a pourtant raconté qu'il allait écrire à M. de Kisselef une lettre qui serait communiquée à votre excellence, et qui répondrait à votre lettre particulière du 20 mai. « Entre nous, a continué le vice-chancelier, rappelant ce qu'il m'avait dit dans mon premier entretien, je crois que votre gouvernement a été un peu trop vite. Pour le moment, il n'y a point à s'occuper de quelques-unes des questions qui ont été agitées dans les lettres particulières que vous m'avez données à lire. L'empereur a trouvé qu'on lui imposait des conditions, et cela a détruit le bon effet du premier compte-rendu. Au reste, a-t-il ajouté, si les choses sont gâtées, elles sont loin de l'être à tout jamais, et à la première occasion on pourra les reprendre. »

« J'ai répondu à M. de Nesselrode que je regrettais beaucoup que l'empereur eût donné une aussi fausse interprétation aux intentions du gouvernement du roi en admettant qu'on voulait lui imposer des conditions, que j'affirmais que vous n'aviez eu d'autre pensée que celle de vous expliquer franchement et dignement, afin de ne point exposer à des mécomptes, faute de s'être mal compris, les souverains de deux grands états.

« M. de Nesselrode, qui ne peut assurément partager l'opinion de l'empereur, et qui connaît tout comme nous la vraie cause de cette si grande susceptibilité, a préféré ne rien dire de plus, et terminer ainsi notre entretien.

« Quelques confidences récentes me feraient supposer que l'empereur laissera croire à son entourage qu'on a voulu lui mettre le marché à la main, et que, s'il n'y a pas rapprochement entre les deux pays, c'est plutôt au gouvernement du roi qu'il faut en attribuer la cause. Je ne comprends pas comment de bonne foi on pourrait maintenir une pareille assertion, qui ne saurait avoir été mise en avant, si elle l'a été réellement, que pour masquer un amour-propre excessif, contre lequel, depuis douze ans, tout raisonnement vient se briser. »

. . . . . .

Je jugeai que le moment était venu de mettre fin, par une déclaration précise des intentions du roi et de son gouvernement, à des conversations qui semblaient devoir se prolonger indéfiniment et toujours sans résultat. J'écrivis donc le 8 juillet au baron d'André :

« Monsieur le baron,

« Aussitôt après l'arrivée de M. de Breteuil, vous irez trouver M. le comte de Nesselrode et vous lui donnerez à lire la dépêche ci-jointe. Pour peu qu'il vous témoigne le désir de la faire connaître à l'empereur, vous prendrez sur vous de la lui laisser. Je désire qu'elle soit mise textuellement sous les yeux de l'empereur.

« Je n'ai rien à y ajouter pour vous-même. Si M. de Nesselrode engage avec vous quelque conversation, la dépêche vous indique clairement dans quel esprit et sur quel ton parfaitement simple, tranquille et froid, vous y devez entrer. Laissez sentir que, bien que la modération générale de notre conduite n'en doive être nullement altérée, il y a là cependant une question et un fait dont l'importance politique est grande et inévitable. »

« *M. Guizot à M. le baron d'André.*

« Paris, 8 juillet 1843.

« Monsieur le baron,

« M. de Kisselef est venu le 27 juin me donner communication d'une dépêche de M. le comte de Nesselrode, en date du 14 du même mois, qui répond à mes entretiens des 5 avril et 14 mai avec M. le chargé d'affaires de Russie, entretiens que je vous ai fait connaître par mes lettres particulières des 25 avril et 20 mai.

« M. le comte de Nesselrode paraît penser que j'ai pris l'initiative de ces entretiens et des explications auxquelles ils m'ont conduit, notamment en ce qui concerne le retour des ambassadeurs à Paris et à Saint-Pétersbourg. Je me suis arrêté en lisant ce passage de sa dépêche, et j'ai rappelé à M. de Kisselef que la première origine de nos entretiens avait été la phrase par laquelle, dans sa dépêche du 21 mars, M. le comte de Nesselrode, en le chargeant de me féliciter du résultat de la discussion sur les fonds secrets, me supposait envers la Russie des dispositions peu favorables. Je ne pouvais évidemment passer sous silence cette supposition, et ne pas m'expliquer sur mes dispositions ainsi méconnues ou mal comprises. Si M. le comte de Nesselrode n'avait fait que m'adresser les félicitations par lesquelles se terminait sa dépêche, je n'aurais songé à rien de plus qu'à l'en remercier; mais, en m'attribuant envers la Russie des dispositions peu favorables, il m'imposait l'absolue nécessité de désavouer cette supposition, et de ne laisser lieu, sur mes sentimens et sur leurs motifs, à aucun doute, à aucune mé-

prise. Ainsi ont été amenés mon premier entretien avec M. de Kisselef et les explications que j'y ai données.

« Quant au retour des ambassadeurs, l'empereur vous ayant demandé le 3 mai au cercle de la cour : « Quand reverrons-nous M. de Barante? » je pouvais encore moins me dispenser de répondre, dans mon second entretien, à une question si positive, et je n'y pouvais répondre sans exprimer avec une complète franchise la pensée du gouvernement du roi à cet égard et ses motifs.

« Je n'ai rappelé ces détails à M. de Kisselef, et je n'y reviens avec vous aujourd'hui que parce que M. de Nesselrode dit à deux ou trois reprises, dans sa dépêche, que j'ai pris l'initiative des explications, que je les ai données spontanément. J'aurais pu les donner spontanément, car elles n'avaient d'autre but que de mettre les relations des deux cours sur un pied de parfaite vérité et de dignité mutuelle; mais il est de fait que j'ai été amené à les donner, et par l'obligeant reproche que me faisait M. de Nesselrode dans sa dépêche du 21 mars, et par la bienveillante question que l'empereur vous a adressée le 3 mai. Je n'aurais pu, sans manquer à mon devoir et à la convenance, passer sous silence de telles paroles.

« M. le comte de Nesselrode pense qu'après être entrés dans les explications que je rappelle, nous avons été trop pressés d'en atteindre le but et trop péremptoires dans notre langage. Si les ambassadeurs étaient revenus à leur poste, l'amélioration des relations entre les deux cours aurait pu arriver successivement et sans bruit. Nous avons voulu une certitude trop positive et trop soudaine.

« Ici encore j'ai interrompu ma lecture : « Je ne saurais, ai-je dit à M. de Kisselef, accepter ce reproche; à mon avis, ce que j'ai fait aurait dû être fait, ce que j'ai dit aurait dû être dit il y a douze ans. Dans les questions où la dignité est intéressée, on ne saurait s'expliquer trop franchement, ni trop tôt; elles ne doivent jamais être livrées à des chances douteuses, ni laissées à la merci de personne. Sans le rétablissement de bonnes et régulières relations entre les deux souverains et les deux cours, le retour des ambassadeurs eût manqué de vérité et de convenance. Le roi a mieux aimé s'en tenir aux chargés d'affaires. »

« L'empereur, poursuit M. le comte de Nesselrode dans sa dépêche, ne peut accepter des conditions ainsi péremptoirement indiquées. Puisque, dans l'état actuel des relations, le roi préfère des chargés d'affaires, l'empereur s'en remet à lui de ce qui lui convient à cet égard.

« Nous n'avons jamais songé, ai-je dit, à imposer des conditions. Quand on ne demande que ce qui vous est dû, ce ne sont pas des conditions qu'on impose, c'est son droit qu'on réclame. Nous avons dit simplement, franchement, et dans un esprit sincère, ce que

nous regardons comme imposé, point à l'empereur, mais à nous-mêmes, par notre propre dignité. »

« La dépêche se termine par la déclaration que les dispositions du cabinet de Saint-Pétersbourg, quant aux relations et aux affaires des deux pays, demeureront également bienveillantes. J'ai tenu à M. de Kisselef le même langage. Le gouvernement du roi a déjà prouvé qu'il savait tenir sa politique en dehors, je pourrais dire au-dessus de toute impression purement personnelle. Il continuera d'agir, en toute circonstance, avec la même modération et la même impartialité. Il ne voit, en général, dans les intérêts respectifs de la France et de la Russie que des motifs de bonne intelligence entre les deux pays, et si, depuis douze ans, leurs rapports n'ont pas toujours présenté ce caractère, c'est que les relations des deux souverains et des deux cours n'étaient pas en complète harmonie avec ce fait essentiel. La régularité de ces relations, et M. le comte de Nesselrode peut se rappeler que nous l'avons souvent fait pressentir, est donc elle-même une question grave et qui importe à la politique des deux états. Le gouvernement du roi a accepté l'occasion, qui lui a été offerte, de s'en expliquer avec une sérieuse franchise, et dans l'intérêt de l'ordre monarchique européen comme pour sa propre dignité, il maintiendra ce qu'il regarde comme le droit et la haute convenance des trônes. »

Ainsi se termina cette correspondance. Les deux ambassadeurs ne retournèrent point à leurs postes; des chargés d'affaires continuèrent seuls de résider à Paris et à Saint-Pétersbourg. A en juger par les apparences, la situation respective des deux souverains restait la même; au fond, elle était fort changée : l'empereur Nicolas s'était montré embarrassé dans son obstination, et le roi Louis-Philippe ferme dans sa modération. Au lieu de subir en silence une attitude inconvenante, nous en avions hautement témoigné notre sentiment, et nous avions déterminé nous-mêmes la forme et la mesure des relations entre les deux souverains. La dignité était gardée sans que la politique fût compromise. C'était là le but que j'avais saisi l'occasion de poursuivre. Dans les deux dernières années de mon ministère, en 1846 et 1847, quelques indices me donnèrent lieu de croire que l'empereur Nicolas, tout en y persistant, regrettait de plus en plus son attitude, et pensait presque tout haut qu'en lui succédant, son fils en devrait changer. Dans la situation où le gouvernement du roi s'était placé, il pouvait très convenablement attendre.

GUIZOT.

LES

MINEURS DU HARZ

SOUVENIRS D'UN VOYAGE DANS L'ALLEMAGNE DU NORD.

De toutes les provinces naturelles de l'Allemagne, il n'en est aucune qui soit plus nettement délimitée que le Harz. Cette région montagneuse surgissant au milieu d'un pays de plaines doit à cet isolement son antique réputation; son nom a été célébré par les plus grands poètes, et depuis longtemps un voyage dans le Harz est pour un véritable Allemand, ou même pour celui qui veut bien connaître l'Allemagne, une sorte de pèlerinage obligé. Les caractères particuliers de ce pays de mines, la singulière organisation sociale qu'on y trouve en vigueur depuis des siècles, les mœurs qu'on y observe, tout contribue à justifier cette curiosité sympathique dont le Harz est l'objet. Aussi, parcourant, il y a quelques mois, l'Allemagne du nord, je visitai avec un intérêt particulier la pittoresque contrée que domine la pâle cime du Brocken.

Le voyageur qui, du pont d'un navire, aperçoit, après une longue traversée, les lignes bleuâtres qui annoncent la terre, n'éprouve guère plus de satisfaction que je n'en ressentis quand je me trouvai pour la première fois en face de la chaîne du Harz, après avoir traversé les plaines interminables du Hanovre et du duché de Brunswick. Les montagnes sont comme les îles des continens; l'Océan est à peine plus uni que les immenses surfaces du nord de l'Allemagne : rien n'y distrait l'esprit, devenu la proie d'un ennui oppressif; nulle vie, nulle animation. A la vue de ces horizons si bas, on se demande instinctivement de combien de mètres la plaine aurait à descendre

pour que les eaux de la Mer du Nord, qui jadis l'a nivelée, vinssent reconquérir en un instant le vaste territoire qu'elles ont abandonné. Les chemins de fer ne se piquent pas de vitesse au-delà du Rhin, et jamais je ne les trouvai aussi lents qu'entre Hanovre et la lisière du Harz. D'un œil fatigué, je voyais passer comme en rêve et tournoyer les maigres pâturages, les landes où le sol, çà et là retourné, laisse apercevoir une terre noire et tourbeuse, les ailes des moulins à vent, les bois de sapins où parfois se détachait sur un fond noir quelque maison de forestier solitaire avec des tuiles rouges et des solives enluminées, les interminables champs de blé, parfois un berger surpris dans sa pose immobile, couvert d'une longue capote de toile blanche rehaussée de quelques ornemens de couleur. Dans ces monotones régions, les noms seuls ont quelque éloquence. Comment s'arrêter par exemple à Wolfenbüttel sans se souvenir que Lessing passa une longue partie de sa vie dans la fameuse bibliothèque grand-ducale, si riche en souvenirs de Luther?

Je quittai le chemin de fer, non sans un vif sentiment de plaisir, à la petite ville de Winenburg, et montai en voiture pour me rendre à Goslar, en traversant la région qui borde le Harz. Des lignes de collines aux ondulations très marquées s'allongent comme autant de ceintures en avant de la chaîne principale, et l'on passe ainsi de la plaine aux vraies montagnes par une transition naturelle. C'est alors que le Harz apparaît avec ses formes rondes et écrasées, qui s'étagent les unes derrière les autres jusqu'au Brocken. Celui-ci, pareil à un bouclier rond, montre sa cime grise et nue au-dessus de la ligne des forêts, toute coupée d'ombres profondes et de reflets veloutés. Cette vue panoramique, qui permet d'embrasser dans un seul regard tout le massif montagneux, se rétrécit à mesure qu'on approche. En arrivant à Goslar, on n'aperçoit plus que le Rammelsberg et quelques autres crêtes moins élevées. Au fond, derrière les clochers et les tourelles de la ville, s'ouvre la vallée dont les plans entre-croisés reculent, dans une ombre transparente, à l'intérieur de la chaîne. La lourde masse du Rammelsberg donne quelque chose de sévère et presque d'effrayant à un paysage autrement plein de grâce. C'est bien ainsi qu'on peut se figurer une montagne toute pénétrée de métaux. Depuis mille ans, on en a tiré vraisemblablement pour 400 millions de francs. De loin, on aperçoit sur la croupe du mont des taches grises qui descendent jusqu'aux pentes inférieures : ce sont les *haldes*, où l'on sépare, au sortir de la mine, les parties métalliques des parties stériles. Ces dernières sont rejetées et forment à la longue d'immenses talus de pierres souvent pareils à une fortification gigantesque.

Dans tous les défilés où une vallée du Harz débouche sur les plaines

du nord, une ville existe de temps immémorial. Goslar est située ainsi, et il n'est pas de cité plus charmante ni plus riche en souvenirs. Les rues qui montent et descendent sous de fortes pentes, les ruisseaux d'eau limpide qui courent dans de petits canaux, tout rappelle déjà la montagne; mais le paysage n'a pas encore la tristesse et la froide solennité du Harz lui-même. Il s'y mêle quelque chose de riant et d'animé. Si la vue est bornée d'un côté par de hautes cimes, de l'autre s'ouvrent encore de vastes horizons. Les souvenirs du saint-empire romain sont toujours vivans à Goslar : l'aigle héraldique s'y montre partout. Je m'arrêtai à contempler un de ces aigles, tout en cuivre, armé des ailes les plus étranges, et placé sur une fontaine en bronze dont l'âge se perd dans la nuit des temps. Peut-être les premiers blocs métalliques tirés du Rammelsberg ont-ils servi à fondre ce bassin où l'eau coule depuis tant de siècles. Sur la même place que cette fontaine mystérieuse s'élèvent le *Rathhaus*, bâti par l'empereur Lothaire et terminé à la fin du XIIe siècle, et le *Kaiserwerth*, charmant spécimen de l'architecture gothique en bois. Huit statues d'empereurs sculptées au couteau en décorent la façade. Les figures les plus grimaçantes se tordent aux pieds de ces graves personnages, tous armés de l'épée et le globe à la main. Cet édifice ravissant sert, hélas! d'auberge, et l'on peut, pour un prix des plus modiques, s'installer dans les chambres de la jolie tourelle que de fiers chevaliers et des empereurs ont autrefois habitée. De ma fenêtre gothique, je regardais les maisons en bois de Goslar, avec leurs poutres découpées et peintes, leurs toits aux formes anguleuses et saillantes, et je pouvais facilement me croire transporté en plein monde féodal.

La capitale de l'Ober-Harz, c'est-à-dire de la région montueuse où sont les mines que j'allais visiter, Clausthal, est à quelques heures de Goslar. A mesure qu'on s'élève dans les montagnes, les sombres flèches des sapins donnent des tons plus sévères et plus durs au paysage. On avance lentement par de longues montées et des descentes que la prudence des conducteurs rendrait également fastidieuses, si l'on pouvait s'ennuyer dans ces beaux chemins qui serpentent entre les rochers, au fond des vallées ou sur le flanc des montagnes. On entend gronder les torrens, dont le bruit frais trouble seul ces solitudes : quelquefois les sapins atteignent une hauteur énorme, et sous leurs cimes entremêlées la forêt n'offre que des profondeurs obscures où se détachent les lignes pâles des troncs dépouillés, tandis qu'au sommet s'étale une magnifique végétation. Les montagnes que la hache a dénudées, et que recouvre une nouvelle culture, ressemblent à de vastes jardins, et les jeunes plants, pareils à des bouquets du vert le plus tendre, y sont distribués avec

une régularité qu'un artiste a le droit de trouver déplaisante. Toutefois les perspectives y sont des plus variées : on respire l'air plus frais et plus léger des hauteurs, on s'enivre de cette odeur pénétrante et sauvage propre aux bois résineux; enfin, sans analyser toutes ces sensations, on s'abandonne à ce charme tout particulier des montagnes, dont aucun langage ne saurait exprimer la saveur virginale et, si l'on osait le dire, l'énergique douceur. Je me mis par degrés en harmonie avec ces paysages nouveaux : je regardais les grandes masses de schiste qui composent le Harz, et dont les lignes parallèles apparaissent sans cesse rongées par les eaux, comme les feuillets d'un livre monumental. Chaque roche a son caractère pittoresque qui lui est propre : les gypses, les calcaires, les marbres, offrent des tons chauds resplendissans; le schiste au contraire, qui se décompose en boue noire, a quelque chose de sombre et de monotone. Cette impression, que j'ai reçue dans l'Ardenne, dans certaines parties des Alpes, je l'éprouvai plus vivement encore dans le Harz.

En approchant de Clausthal, on remarque dans les anfractuosités des vallées des étangs retenus par des digues fort élevées : ce sont les réservoirs de l'eau destinée aux mines; on l'économise et on l'emmagasine avec le plus grand soin : c'est la seule force qu'on puisse utiliser pour faire mouvoir les pompes d'épuisement et les machines d'extraction, ainsi que les appareils divers employés dans les ateliers métallurgiques. J'arrivai enfin à Zellerfeld, puis à Clausthal. La rue principale, qui n'est autre que la route elle-même, s'étend sur une très grande longueur; elle est bordée de maisons propres, bâties en bois, et d'ordinaire à deux étages. Les fenêtres sont presque toujours décorées de quelques pots de fleurs, derrière lesquels on aperçoit la figure blonde et étonnée d'un enfant, souvent un mineur fumant tranquillement sa pipe et jetant sur la voiture qui passe un regard mélancolique. Une fois à Clausthal, je me trouvais sur le théâtre de mes recherches, et ce n'était plus l'aspect seulement du pays, c'étaient aussi les conditions d'existence des populations que j'allais étudier. Tout en explorant les richesses de ce district métallurgique du Harz, depuis longtemps célèbre, je m'étais promis d'observer, dans son action sur la vie sociale, le régime économique tout spécial qui s'y maintient depuis tant d'années.

La contrée sur laquelle ce curieux régime étend son action se divise en deux parties, en deux zones si l'on veut : la zone occidentale nommée l'*Ober-Harz* ou Harz supérieur, qui comprend les hautes montagnes de la chaîne, — la zone orientale, l'*Unter-Harz* ou Harz inférieur, qui se rattache, par des plateaux de plus en plus abaissés,

au pays de Mansfeld. C'est sur l'Ober-Harz, c'est-à-dire sur la principale région minière, que se concentrera notre attention.

L'Allemagne, dans le classement des mines et des districts de l'Ober-Harz, a donné une nouvelle preuve de la fâcheuse tendance qui la porte à multiplier les divisions géographiques. On ne s'étonnera donc pas si, même en ne s'occupant ici que de l'Ober-Harz, il faut, dans le cadre ainsi limité, tenir compte encore de diverses subdivisions. Ainsi deux groupes administratifs distincts s'y présentent; l'un, sous le nom de *Communion-Unter-Harz*, désigne la région de l'Ober-Harz la moins élevée, c'est-à-dire le district métallurgique de Goslar et du Rammelsberg. Il y a ensuite l'Ober-Harz proprement dit, dont le centre est la petite ville de Clausthal, choisie pour point de départ de mes excursions dans les montagnes. Ce n'est pas tout : le dernier groupe se partage en trois districts, Clausthal, Zellerfeld et Andreasberg, subdivisés eux-mêmes en régions minières (*revier*) qu'on désigne généralement par le nom du principal filon qui les traverse (1). L'histoire de ces divers districts au point de vue métallurgique peut se résumer en quelques mots. Les mines de Clausthal et de Zellerfeld étaient déjà très prospères au commencement du XIVe siècle. A cette époque, la peste ravagea le Harz, et les mines furent abandonnées. Cent ans se passèrent avant qu'on reprît les travaux. La mine d'Andreasberg fut la première à laquelle s'attaqua de nouveau l'énergique activité des populations du Harz. Les deux filons qu'on y exploita d'abord formaient la figure connue sous le nom de *croix de Saint-André*; de là cette désignation que reçut la mine au XVIe siècle et qu'elle conserve aujourd'hui. Dans le district de Zellerfeld, ce fut dans les mines de Lautenthal que re-

(1) On voudra sans doute connaître ces noms. Les citer, c'est en effet passer en revue les principaux filons du Harz.

District de Clausthal. — On y trouve : 1° le *revier* du filon *Bürgstädter* supérieur, comprenant cinq mines : *Dorothée, Caroline, Bergmannstrost* (consolation du mineur), *Gabe Gottes* (don de Dieu) et *Rosenbusch* (buisson de roses); 2° le *revier* du filon *Bürgstädter* moyen, avec les mines d' *Élisabeth*, de la *vieille* et de la *jeune Marguerite;* 3° le *revier* du filon *Bürgstädter* inférieur, avec *Anna Éléonore, Kranich, comte George-Guillaume, roi Guillaume, reine Charlotte;* 4° le *revier* du filon nommé *Rosenhöfer,* traversé par les mines *tour de Rosenhof, Alt-Segen, Silber-Segen;* 5° le *revier* du filon *Bergwerkwohlfart* (pèlerinage du mineur) avec une seule mine qui porte le même nom.

District de Zellerfeld. — Il se divise : 1° en *revier* de Zellerfeld, comprenant les mines de *Silberring* et *silberschnurr* (*bague* et *ceinture d'argent*), *Regenbogen* (arc-en-ciel), *Juliane-Sophie* et *Hulfe Gottes* (secours de Dieu); 2° *revier* de Lautenthal avec les mines de *Lautenthals Glück* (*bonheur de Lautenthal*) et *Comte-Auguste.*

District d'Andreasberg. — Il comprend : 1° le *revier* intérieur traversé par les mines de *Catherine Neufang, Samson, Bergmannstrost, Gnade Gottes* (*grâce de Dieu*) et *Abendröthe* (*rougeur du soir*); 2° le *revier* extérieur avec les mines d'*Andreaskreuz* et de *Felicitas.*

commencèrent les travaux, un peu plus tard que dans le district d'Andreasberg. Quant aux mines de Clausthal, aujourd'hui les plus importantes, on n'en reprit l'exploitation que vers le milieu du XVIe siècle. Clausthal est regardé à bon droit comme le chef-lieu administratif et le centre scientifique du pays.

Nous venons de parler des filons et des mines du Harz : en quoi consistent les richesses métallurgiques de cette contrée, et d'abord que faut-il entendre par un filon de mine? Aux premiers âges de notre planète, des fentes se creusèrent dans la partie solide de l'écorce terrestre. Des matières minérales vinrent s'y accumuler, à peu près comme aujourd'hui encore des dépôts se forment dans les conduits traversés par les eaux thermales, mais avec une puissance dont rien ne peut donner de nos jours une idée complète. Ces fentes, chargées des richesses minérales les plus variées, sont ce que l'on nomme des filons. Le rôle de l'industrie humaine en présence de ces dépôts, de ces amas précieux, est de les épuiser le plus activement possible, pour tirer les métaux des *gangues* ou substances infertiles qui les enveloppent. On découpe la masse du filon par un système habilement combiné de puits et de galeries qui permettent d'en abattre successivement toutes les parties. Chaque mine est un petit monde à part. Pour en ouvrir une, on commence par creuser un puits du fond duquel on dirige une galerie horizontale vers le filon. Quand on le trouve exploitable, on approfondit le puits, et à un niveau inférieur, à 20 mètres environ plus bas, on va rejoindre la masse métallifère par une seconde galerie perpendiculaire à la direction du filon. On abat ensuite, en commençant par la galerie inférieure, tout ce qui se trouve compris entre ces deux niveaux. On pousse à cet effet, dans la direction même du filon atteint, une galerie dont la partie supérieure est fortement consolidée avec des pièces de bois rondes qu'on recouvre de tiges plus minces. Après avoir servi de plafond aux mineurs, ce boisage sert ensuite de plancher, et on procède ainsi, par degrés successifs et superposés, jusqu'à ce qu'on ait rejoint le niveau supérieur. Cette opération terminée, le filon ne contient plus qu'une série de planchers étagés entre lesquels demeurent accumulées les parties les plus stériles de la gangue, que l'on ne tire point de la mine. Le puits principal, d'où partent les deux galeries horizontales entre lesquelles se concentre l'exploitation, sert en même temps à l'entrée des mineurs et à l'extraction du minerai. Il renferme aussi les pompes à l'aide desquelles on retire les eaux qui s'amassent au fond des mines. Pour être dispensé de pomper l'eau jusqu'à l'orifice même des mines, on a depuis longtemps creusé de véritables tunnels ou égouts souterrains, où les eaux élevées du fond de la mine se déversent à une

assez grande distance du sol, pour être conduites dans la partie inférieure d'une vallée. Ce véritable drainage, qui exige à de telles profondeurs des travaux très dispendieux, permet d'économiser la force motrice qui met en mouvement les pesantes pompes et les machines à colonne d'eau du Harz.

Les minerais du Harz sont très divers, et l'on ne peut les séparer qu'à l'aide des artifices les plus ingénieux de la mécanique et de la métallurgie. Le principal minerai des filons de l'Ober-Harz est du minerai de plomb argentifère (galène argentifère) plus ou moins mélangé d'une petite quantité de minerai de cuivre. A Andreasberg même, il y a de véritables minerais d'argent. Toutes les usines d'argent du Harz réunies produisent aujourd'hui annuellement de 45,000 à 46,000 marcs d'argent, valant de 2,173,750 fr. à 2,222,250 fr.; 584,625 kilogr. de litharge ou oxyde de plomb, valant 203,125 fr.; 3,539,860 kilogr. de plomb, valant 1,183,904 fr.; 42,093 kilogr. de cuivre, valant 121,375 fr., et 12,162 kilogr. d'arsenic, valant 7,501 fr. Le chiffre total de cette production atteint 3,738,155 fr. Les usines d'argent sont concentrées à Clausthal, à Lautenthal, à Altenau et à Andreasberg. Ces *hütte* (c'est le nom qu'on donne aux usines métallurgiques en allemand) remontent à une très haute antiquité : celle de Clausthal, bâtie à une demi-lieue de cette ville et la plus importante de toutes, date de 1554. Tout autour des bâtimens où l'on traite les minerais, la végétation est frappée de mort; quelques touffes de gazon jauni recouvrent seulement çà et là les noires roches schisteuses. Des cheminées des usines s'élèvent des fumées blanches qui déroulent lourdement leurs ondes empoisonnées; dans d'immenses hangars ouverts de tous côtés sont accumulés sous une légère toiture les minerais grillés. Le grillage a pour but d'oxyder les sulfures métalliques; c'est une des phases du traitement métallurgique. Il s'échappe toute l'année de ces hangars d'épaisses vapeurs sulfureuses qui se traînent tout le long de la vallée, qu'elles dénudent et corrodent.

Outre les mines et usines de plomb argentifère, le Harz possède aussi des usines à fer. Ces minerais, d'une exploitation facile, se rencontrent à Lehrbach, sur le chemin de Clausthal à Osterode, dans les belles forêts qui recouvrent les pentes de l'Iberg, auprès de Grund; mais les exploitations les plus importantes sont de l'autre côté du Brocken, dans la région plus basse et plus monotone qui entoure Elbingerode. La production totale de la fonte et du fer s'est élevée en 1854 à la somme de 1,647,285 francs.

Enfin l'exploitation des forêts du Harz est en quelque sorte une troisième branche de l'industrie métallurgique : on emploie dans les mines une immense quantité de bois de soutènement, et chaque

année on ne prépare pas moins de 200,000 mètres cubes de charbon pour les usines. A chaque instant, lorsqu'on parcourt les montagnes, on rencontre les forestiers occupés aux travaux divers de la silviculture, et l'on aperçoit les fumées qui sortent lentement, par de petits soupiraux, des tas arrondis où, sous une couche de terre, s'opère la lente conversion du bois en charbon. Les pins (*abies excelsa*) recouvrent les quatre cinquièmes de la surface boisée du Harz. Ce n'est que sur les versans inférieurs que d'autres essences se mêlent aux arbres résineux. Les forêts de pin sont aménagées par révolutions de cent vingt années. L'administration des mines, après avoir pourvu à tous ses besoins, vend encore des planches et des bois de construction pour la somme de 150,000 fr. environ chaque année.

La division du travail dans le Harz comprend ainsi trois termes principaux : la métallurgie du plomb et de l'argent, la métallurgie du fer, et la silviculture. Cette division a été conservée dans l'organisation économique du district. Les mineurs et les usiniers qui retirent ou traitent les minerais d'argent, ceux qui sont occupés dans les mines de fer et les forges, enfin la population éparse des forestiers et des charbonniers, forment des familles ou corporations différentes. Chacune a ses coutumes, son organisation spéciale, et jusqu'à un costume distinct (1). Cette petite société de travailleurs vit sous un régime économique qui s'est perpétué sans notable modification depuis le moyen âge. Le principe qui sert de base à ce régime est le patronage et l'autorité de l'état : mines, forêts, usines, le sol aussi bien que le sous-sol, tout appartient au souverain. Les filons métallifères sont, il est vrai, concédés à des compagnies d'actionnaires; mais depuis un temps immémorial ils sont exploités par les employés de l'état. Chacune des mines du Harz est représentée par cent vingt-huit actions (*kuxen*) : dans ce nombre, celles qui appartiennent à des particuliers peuvent se subdiviser jusqu'à l'infini, puisqu'il y a des parts qui ne valent que les vingt-huit millièmes d'une action. Ces actions ou parts d'actions privées sont soumises aux chances de bénéfice et de perte; cependant, sur les cent vingt-

(1) Ces costumes retracent, par mille détails symboliques, les incidens du travail habituel des mines, des usines ou des forêts; les couleurs noire, blanche et verte y dominent. Je n'eus pas l'occasion de voir ces habits de gala dans le Harz; mais un heureux hasard me conduisit peu de temps après en Saxe, à Freiberg, dans l'Erzgebirge, au moment de la visite du roi Jean et du grand-duc de Toscane. Je ne me souviens pas d'avoir rien vu d'aussi bizarre que les troupes de mineurs, d'usiniers et de forestiers réunies pour défiler devant leur souverain. Les têtes enveloppées de coiffes blanches et recouvertes de grands feutres noirs ou de cylindres verts avec des plumes, les culottes courtes avec genouillères, les habits serrés à la taille et ornés d'épaulettes de mineur, les petits tabliers en cuir, les instrumens variés portés par les diverses corporations, tout cela formait un ensemble des plus pittoresques.

huit actions, il y en a quatre, garanties contre toute perte, qui sont la propriété des villes et des églises du Harz.

L'état a racheté peu à peu les actions des particuliers; il ne reste plus que cinq mines d'argent où ceux-ci conservent des intérêts, et leur part, qui aujourd'hui vaut environ un million, sera bientôt entièrement rachetée. En attendant, on se contente de leur distribuer des bénéfices; les actionnaires n'ont aucun contrôle sur l'exploitation des mines, et ne peuvent même y descendre sans un permis des autorités. Ils consentent d'autant plus volontiers au rachat que leur part est soumise à des charges très onéreuses. L'état prélève pour la caisse des mines un dixième des recettes : c'est ce qu'on nomme caisse de la dîme; il garde en outre un neuvième pour l'entretien et la construction des galeries d'écoulement qui desservent toutes les mines; enfin il oblige les actionnaires à lui abandonner les métaux à un prix fixe et très peu rémunérateur. Les actionnaires ne reçoivent que 40 francs pour un kilogramme d'argent, qui, dans le commerce, se vend environ 60 francs; le plomb leur est acheté au taux de 9 francs les 50 kilogrammes, c'est-à-dire la moitié de ce qu'il vaut : j'ajouterai qu'ils sont encore obligés de payer les salaires des maîtres mineurs, et que, pour compenser tous ces sacrifices, l'état ne leur fournit gratuitement que le bois et le combustible.

Il est permis de considérer l'état comme le propriétaire réel des mines du Harz, comme le seul maître du district, le seul régulateur des salaires, des heures de travail, des prix, des conditions de l'exploitation, en un mot comme l'arbitre absolu du sort de tous les habitans. Si cette souveraineté s'exerçait par l'organe de la bureaucratie et de la centralisation, il en résulterait, on peut l'affirmer hardiment, un état de choses intolérable; mais la souveraineté est en quelque sorte toute nominale : le Harz se gouverne lui-même. Les agens qui exercent le pouvoir ne sont point des administrateurs lointains, inabordables, enfermés derrière le triple rempart du formalisme, de la morgue et de l'ignorance : ce sont des hommes qui vivent parmi les ouvriers, qui ont grandi souvent au milieu d'eux, qui se sont élevés lentement et péniblement dans la hiérarchie compliquée du travail, qui connaissent, pour les avoir partagés, les souffrances et les dangers de leurs subordonnés. Il s'établit ainsi entre les ouvriers et les maîtres un lien qui n'a rien de la raideur des relations officielles. Dans la solitude des montagnes, les mœurs prennent sans effort quelque chose de simple et de patriarcal. Bien souvent, j'ai pu l'observer, c'est l'ingénieur qui le premier, quand il rencontre un mineur, le salue du *glück auf* (1) traditionnel dans les

(1) *Glück auf*, ces mots ne peuvent guère se traduire littéralement; « sortie heureuse! » en donne à peu près le sens, mais n'en rend pas la force et le tour.

districts métallurgiques de toute l'Allemagne. On ne peut demeurer quelque temps dans le Harz sans être touché de la bonté avec laquelle les employés de tout rang traitent les mineurs, et du respect affectueux que ceux-ci témoignent à leurs supérieurs.

La bienveillance des mœurs, les rapports presque paternels qui s'établissent entre maîtres et ouvriers, atténuent ce qu'il y a d'excessif dans la toute-puissance de l'état; mais une autre raison contribue encore à faire accepter plus facilement cette souveraine autorité. Chacun sait en effet qu'elle ne s'exerce qu'en faveur de la population ouvrière du Harz. On ne se propose pas uniquement d'envoyer dans les caisses du Hanovre le riche produit des mines, on ne vise pas à de larges et rapides bénéfices; le principal but qu'on poursuit, c'est de produire assez chaque année pour couvrir toutes les dépenses et pour fournir du travail à tous les habitans. Aussi l'exploitation n'avance-t-elle qu'avec prudence et lenteur. La richesse minérale des montagnes du Harz n'est pas illimitée : les filons sont à peu près parfaitement connus; on sait jusqu'où ils s'étendent, et l'on en poursuit avec soin toutes les ramifications. Il y a toujours un certain ensemble méthodique de travaux tout préparé pour un grand nombre d'années. L'abatage, c'est-à-dire l'enlèvement des matières utiles, est assuré pour une période de cinquante ans. Les massifs qui renferment les métaux précieux sont découpés par un système convenable de galeries, et n'attendent que le pic et le fleuret du mineur. Une compagnie particulière voudrait récolter tout d'un coup cette riche moisson, un gouvernement besoigneux serait tenté d'en faire autant; mais le gouvernement hanovrien a toujours considéré les richesses du Harz comme un trésor qu'il ne lui appartenait pas de gaspiller : il pourrait en tirer des revenus considérables en épuisant les mines, et il ne le fait pas. Je tiens du directeur des travaux du Harz qu'une mine nommée *Hülfe Gottes*, secours de Dieu (un grand nombre d'entre elles ont des noms aussi expressifs), qui donne aujourd'hui 200,000 francs de bénéfice annuel, pourrait très facilement rapporter un million. C'est ainsi qu'on ménage les ressources à l'aide desquelles le Harz peut subvenir à tous ses besoins. Cette province ne coûte absolument rien au trésor hanovrien. Le produit des usines métallurgiques sert à payer les fonctionnaires, suffit aux dépenses qu'entraînent la construction et la réparation des routes, l'entretien des usines, l'aménagement des immenses forêts qui fournissent le combustible et le bois de soutènement des mines. Une fois seulement l'on tenta de donner à l'exploitation des mines une impulsion assez vigoureuse pour obtenir des bénéfices considérables : ce fut pendant la période de l'occupation française, tandis que le Harz faisait partie de l'éphémère royaume de Westpha-

lie; mais le Harz trouva un appui et un défenseur très chaleureux dans un éminent ingénieur français, M. Héron de Villefosse. Il éprouva promptement pour les douces et laborieuses populations de ces montagnes une sympathie que ressentent tous ceux qui les habitent ou les ont seulement parcourues; il empêcha qu'on ne ruinât les mines, et avec elles toutes les espérances de ceux qui en vivent. Aussi son nom est-il vénéré dans le Harz, et aujourd'hui encore on ne le prononce qu'avec un sentiment d'affection dont l'expression est bien faite pour toucher le voyageur français.

Le gouvernement du district est confié au conseil des mines, qui jouit d'une autorité souveraine. Ce conseil est présidé par un gouverneur, le seul personnage qui représente directement la couronne. Il se compose de cinq membres, dont l'un représente l'intérêt des mines et usines à plomb, argent et cuivre; le second, l'intérêt des mines et usines à fer; le troisième, celui des forêts; le quatrième s'occupe des questions d'administration proprement dites, et le cinquième de toutes les matières litigieuses. Tous les ans, le conseil élabore un projet de budget, et fait les propositions qui concernent les grands travaux conçus dans des vues d'avenir. Le budget est voté d'ordinaire, sans nulle opposition, par les chambres hanovriennes. Le Harz même envoie deux députés à la chambre basse : ils sont nommés par les magistrats municipaux et par un nombre double d'habitans des communes, choisis eux-mêmes par tous ceux qui possèdent une maison ou paient des impôts directs. Un simple mineur peut ainsi être électeur au premier et même au second degré.

En protégeant les intérêts du Harz, l'état rend un service indirect aux provinces qui entourent cette région, et leur assure un marché permanent. La montagne ne produit en effet presque rien de ce qui est nécessaire à l'alimentation de ses nombreux habitans : les forêts la recouvrent presque entièrement (1). L'état, qui en est propriétaire, ne les défriche pas, et songe au contraire à en étendre la surface, tant sont grands les besoins des mines sous ce rapport. On entend souvent dire dans le Harz qu'il y a au fond des mines des forêts plus considérables que celles de la superficie : cet adage ne paraît plus exagéré quand on voit l'immense quantité de bois employée pour soutenir les galeries où se fait le travail souterrain, et qu'on calcule la longueur totale de toutes ces galeries.

(1) A côté de 200,000 *morgen* de bois (52,420 hectares), il y a seulement 20,000 *morgen* (5,242 hectares) environ de terrains réservés pour les cultures, les villes et les villages; encore les conditions de la propriété y sont-elles des plus singulières : l'état ne fait en quelque sorte que concéder ces terrains, et il peut les racheter à très bas prix pour faire des fouilles, élever des bâtimens, et en général toutes les fois qu'il en a besoin dans l'intérêt de l'industrie métallurgique.

L'aspect du pays montre assez combien sont faibles ses ressources d'alimentation. Autour des villages, on n'aperçoit le plus souvent que quelques pâturages. Les maisons sont entourées de petits jardins où l'on cultive quelques légumes. Le terrain schisteux est pauvre, et, à mesure qu'on s'élève, l'altitude du sol restreint de plus en plus les cultures. Aux environs de Clausthal, situé à 560 mètres au-dessus du niveau de la mer, la pomme de terre est encore cultivée de loin en loin; mais dans les régions plus hautes on ne trouve plus ni les sapins de la forêt ni les graminées des prairies : des herbes raides et des bruyères y couvrent le sol d'un sombre manteau; çà et là d'énormes tas de tourbe noire, découpée en briquettes qu'on fait sécher à l'air, interrompent seuls la monotonie de ces landes élevées. Je traversai une de ces tourbières en franchissant le Bruchberg, montagne qui sépare Clausthal d'Andreasberg; le plateau qui la couronne n'est qu'à 300 mètres environ au-dessous de la cime du Brocken. A cette hauteur, le vent soufflait avec violence; le ciel, de tous côtés découvert, était sombre et traversé de nuées menaçantes et capricieusement éclairées. La vue s'étendait au loin dans les plis d'un grand nombre de vallées, et pouvait suivre les croupes sombres et arrondies des montagnes. Je me rappelle encore l'impression d'isolement et de tristesse que j'éprouvai en ce lieu : rien n'y rappelait plus l'homme, sauf la fumée lointaine de quelques usines cachées dans un recoin de la montagne.

Maintenant qu'on connaît les rapports généraux de l'état avec les corporations du Harz, je voudrais montrer quels sont pour les individus eux-mêmes les résultats de cette organisation sociale, fondée sur le patronage et le droit au travail. Pour cela, il faut indiquer les conditions particulières que subissent tant d'existences vouées aux travaux les plus durs et les plus périlleux.

Les enfans des mineurs reçoivent dans les écoles les élémens de l'instruction primaire; leur éducation religieuse se fait dans le temple luthérien. On les voit partir le matin pour aller souvent à une grande distance, un livre et une ardoise sous le bras, avec cette gravité précoce particulière aux enfans qui sont habitués de très bonne heure à se passer de guides et à se suffire à eux-mêmes. L'enfance se partage ainsi entre l'école et le foyer domestique. La mère vaque seule à tous les soins du ménage, et le père, revenu de la mine, reste au logis dans un complet repos, qui lui est bien nécessaire après son pénible travail. Cette vie intérieure et paisible a sa poésie et ses touchans épisodes, souvent reproduits dans des gravures qu'on voit presque partout dans le Harz. L'une de ces compositions naïves m'a toujours frappé : on y voit le mineur en costume de travail, ses outils au côté, quittant la chambre où s'écoulent toutes les heures

fortunées de sa vie. Une petite horloge en bois, quelques gravures enluminées, ornent seules les murs; mais sur le sol des enfans se roulent parmi des jouets, et la jeune mère présente au mineur son dernier né, dont les petits bras semblent chercher le baiser d'adieu. Ce dessin me rappelait les célèbres adieux d'Andromaque et d'Hector; j'y retrouvais les mêmes sentimens, la sombre inquiétude qui naît de l'idée d'une mort peut-être prochaine, l'enfance mêlant ses grâces ignorantes aux troubles de l'âge mûr. Ce qui donne au poème homérique une jeunesse éternelle, n'est-ce pas la peinture de passions que l'homme éprouvera toujours, dans tous les pays, tant qu'il saura aimer et souffrir?

A quatorze ans, les petits garçons commencent leur apprentissage dans les *haldes*, à l'orifice des puits. Dans le filon, les matières métalliques et les matières stériles sont mélangées et juxtaposées; en outre l'on ne peut abattre le filon sans arracher une partie de la roche où il se ramifie. Les enfans examinent donc un à un tous les morceaux qui sortent du puits; ils apprennent à y distinguer tous les minéraux, et séparent en tas différens ceux où domine une substance particulière : le plomb argentifère, le minerai de cuivre ou le minerai de zinc. Ce n'est pas encore assez : parmi les minerais de plomb et d'argent, il faut classer ensemble les morceaux de richesse à peu près pareille. Ce premier travail, si rebutant, si ennuyeux, est la base même des opérations si complexes auxquelles sont soumis les minerais; mais l'enfant qui s'y livre a du moins le bénéfice du grand air. Les haldes où se fait cette opération de triage sont établis sur le flanc de pittoresques vallées, au milieu des sapins, sur des hauteurs d'où l'œil peut plonger dans les horizons sinueux des montagnes. Commencée dans les haldes des mines, l'éducation pratique du jeune mineur se continue dans les ateliers où le minerai est préparé pour la fusion. Ces ateliers sont situés au fond des vallées, échelonnés les uns au-dessous des autres, et reçoivent successivement l'eau dont ils empruntent la force mécanique. On a écrit bien des volumes, et l'on en écrira sans doute encore beaucoup, sur ces curieux établissemens : le problème qu'on cherche à y résoudre aussi complétement que possible consiste à séparer les matières stériles et la matière féconde ou métallique qui se trouvent mélangées dans les fragmens apportés des haldes. Ces procédés de séparation doivent être assez économiques pour qu'on puisse encore exploiter avec avantage des minerais d'une extrême pauvreté, où l'argent n'entre plus que dans une proportion tout à fait insignifiante. Ils sont tous fondés sur un principe très simple, sur la résistance inégale qu'opposent à un courant d'eau une substance lourde et une substance légère, plus facile par conséquent à soulever ou à emporter. Le mi-

nerai est écrasé sous l'eau, dans une rigole où tombent et retombent sans cesse des espèces de massues. Vous fuyez rapidement le vacarme étourdissant de ces *bocards*, et l'on vous montre le minerai agité dans des cribles de toute sorte, où les morceaux se séparent par ordre de richesse et de grosseur. Il ne reste bientôt que des fragmens bons à porter au four, et des parties si fines qu'elles deviennent boueuses, mais auxquelles il faut encore ravir le minerai qu'elles renferment. Vous voyez cette boue descendre en couche légère, lavée par une nappe d'eau qui coule sans cesse, sur une sorte de plan incliné nommé *table à secousses*, auquel un mécanisme très simple imprime un constant mouvement d'agitation. Des enfans, le balai à la main, vont sans cesse d'un bout à l'autre de ces tables pour rejeter la boue terreuse, et de temps en temps recueillent la boue métallique, qui, plus lourde et moins facile à entraîner, s'amasse à part. Déjà pourtant ces simples appareils disparaissent, et il n'y aura bientôt plus besoin de bras dans ces ateliers. Là comme partout ailleurs, la machine remplace l'homme. On a déjà établi au Harz des mécanismes qui se renvoient le minerai les uns aux autres dans un état de pureté de plus en plus avancé. Le morceau de filon entre d'un côté dans le bocard; de l'autre, après une longue suite d'épurations, sort une boue presque impalpable, qui ne contient plus de substance riche : tout ce qui est métallique est retenu en chemin à l'état de fragmens plus ou moins ténus. L'eau fait marcher tous les intelligens mécanismes de ces ateliers étagés, et on n'y emploie plus que des surveillans pour en régler le jeu et les réparer au besoin (1). Chaque progrès de ce genre est un bienfait pour toute la population ouvrière, car, en diminuant les frais généraux de l'exploitation des mines, on arrive à pouvoir utiliser des minerais de plus en plus pauvres, et par conséquent on rejette vers un avenir plus lointain le moment où les mines seront épuisées. C'est pour ainsi dire un nouveau bail séculaire avec les filons de la montagne.

Le jeune mineur, après avoir terminé son apprentissage dans les ateliers extérieurs des mines, commence enfin son existence souterraine : chaque semaine, il doit descendre six fois dans les mines et y demeurer pendant huit heures; il arrive à l'entrée du puits en costume de travail, avec un bonnet de feutre épais pour garantir la tête contre les coups, et autour des reins un morceau de cuir pour travailler assis dans des terres mouillées par des eaux vitrioli-

(1) L'administration, très préoccupée des perfectionnemens qu'il convient d'apporter dans la préparation mécanique des minerais, venait, au moment où je passai dans le Harz, de faire construire, pour les soumettre à l'essai, les machines les plus perfectionnées qu'on emploie dans divers pays; quelques-unes fonctionnaient déjà.

ques. Un habit de toile grise, une petite lampe qu'on suspend par un crochet, des outils de forage complètent son équipement. Quand les mines n'ont pas une profondeur excessive, on y descend simplement par des échelles. Tout le long du puits creusé dans le rocher sont de petits planchers reliés par des échelles droites; on descend sur l'une d'elles et l'on arrive sur le plancher inférieur, percé d'un trou assez large pour laisser passer un homme; on descend par ce trou sur l'échelle suivante, et ainsi de suite. Qu'on se figure un tel exercice prolongé pendant une ou deux heures; les barreaux des échelles sont sales et fangeux, l'eau suinte de toutes parts, la lampe fumeuse ne jette qu'une lueur rouge et vacillante. L'on descend, l'on descend toujours, et le mineur est déjà épuisé avant de commencer son véritable travail. La montée et la descente ne sont pas la partie la moins pénible de son existence; ce n'est pas une distance de quelques mètres qui le sépare de son chantier, ce sont des distances effrayantes de plusieurs centaines de mètres. A Andreasberg, localité depuis longtemps célèbre pour ses minerais d'argent, le puits Samson, le plus profond qui existe au monde, descend à 230 mètres au-dessous du niveau de la Mer du Nord et à 791 mètres au-dessous du sol. Le puits du comte George-Guillaume, à Clausthal, a 604 mètres de profondeur.

Une invention extrêmement ingénieuse qui remonte à l'année 1833 a diminué en grande partie la fatigue des descentes et des ascensions perpétuelles : c'est celle des machines nommées *fahrkunst*. On la doit à un simple *bergmeister* (maître mineur) du Harz nommé Dörell. Qu'on imagine deux tiges en bois descendant dans toute la profondeur d'un puits de mine; de distance en distance sont fixés à ces tiges de petits planchers où un homme peut se tenir debout en gardant sa main accrochée à un crampon de fer. Pendant que l'une de ces tiges monte, l'autre descend, et ce mouvement alternatif est entretenu par une machine hydraulique installée à l'orifice du puits. Qu'on se représente un mineur juché le long d'une de ces tiges : il descend d'abord sur cette tige; puis, au moment où elle va remonter, il la quitte subitement, et, faisant un simple pas de côté, met le pied sur un des planchers de la tige voisine qui vient à l'instant opportun se présenter à lui. Pour exécuter ce mouvement avec sécurité, il saisit d'abord le crampon en fer qui doit lui servir de nouveau support, puis pose immédiatement le pied sur le plancher correspondant. Qu'arrive-t-il au moment où il a changé de position? C'est que la tige à laquelle il est suspendu commence à descendre : il descend avec elle et exécute la même manœuvre quand elle a atteint le bout de sa course. Il profite ainsi du mouvement alternatif des deux tiges, et, passant sans cesse de l'une à l'autre, descend

par des pas successifs jusqu'au fond de la mine. On remonte absolument de la même manière. Cet exercice est très simple, et avec un peu d'habitude on finit par se promener sur le *fahrkunst* sans beaucoup de fatigue; seulement il faut une attention très soutenue pour porter régulièrement le corps de côté et ne pas se laisser prendre en quelque sorte entre les deux mouvemens; il faut aussi se tenir bien droit afin de ne point se heurter contre les parois du puits. Aujourd'hui les *fahrkunst* sont établis au Harz dans toutes les mines dont la profondeur est très considérable.

Arrivé dans les galeries souterraines, le mineur se dirige souvent par un véritable dédale vers le point où il attaque le filon, et pendant huit heures il est occupé à forer des trous dans la roche pour la faire sauter à la poudre. Quand toutes les précautions ont été prises et qu'il vient d'allumer la mèche, il s'éloigne rapidement et attend l'explosion en avertissant tous ceux qu'il rencontre. On entend bientôt un bruit sourd : dès que le nuage de vapeurs s'est un peu dissipé, le mineur va détacher de la roche à grands coups de maillet tous les débris qui y adhèrent encore; il sépare les morceaux qui contiennent une portion de filon de ceux qui sont tout à fait stériles et qui servent à combler les anciennes galeries épuisées. Le minerai, placé dans de petits chars qu'on nomme *chiens de mine*, est porté, par des chemins de fer, à l'orifice des puits, d'où on l'extrait.

Il arrive quelquefois que la charge de poudre fait explosion pendant que le mineur est encore au milieu de ses préparatifs, surtout au moment où il retire du trou de forage déjà rempli de poudre la tige en fer qui doit donner place à la mèche, et qui peut faire jaillir une étincelle au frottement de la pierre. Le malheureux ouvrier est alors brûlé, mutilé et souvent tué sous les débris qui l'écrasent. Je rencontrai un jour au milieu d'un vallon solitaire, sur la route de Lautenthal à Grund, un pauvre homme horriblement défiguré : il me raconta qu'il avait été brûlé par une semblable explosion et n'avait échappé que par miracle. Il était infirme et incapable de travail, passait sa vie à garder des vaches dans la forêt, et offrait des bouquets de fraises aux rares voyageurs qui traversent cette partie de la montagne.

Faut-il s'étonner de la joie que le mineur ressent à quitter les sombres abîmes où son labeur l'appelle? Un dessin bien connu dans le Harz représente le mineur à ce moment souhaité : il vient de sortir du puits, il se tient debout, ôte son bonnet comme pour prier et regarde le ciel : *Glück auf!* Rentré pour seize heures dans sa famille, il n'éprouve qu'un besoin, celui du repos. On a souvent essayé d'introduire parmi la population ouvrière des industries de montagne qui pourraient, en donnant une occupation aux mineurs

durant leurs momens perdus, leur permettre de gagner davantage et d'introduire un peu de bien-être dans leur vie domestique. Ces essais n'ont jamais réussi. Tous les soins de la maison sont abandonnés à la femme : c'est elle qui va chercher les provisions, souvent à de très longues distances; elle s'occupe seule de tous les détails du ménage. Le mineur passe le temps devant sa fenêtre, presque toujours ornée de quelques fleurs; quelquefois il s'amuse à élever des oiseaux. Les occupations qui permettent la rêverie sont les seules qui lui conviennent. Il fume pendant de longues heures sans parler, et sa taciturnité croît à mesure qu'il a travaillé plus longtemps dans les mines. Jeune, on le voit encore gai, alerte, remuant; peu à peu il tombe dans une mélancolie qui n'a rien de sombre, mais qui s'étend autour de lui comme un voile et se trahit par le sérieux du visage et la gravité de ses rares propos.

Le mineur du Harz est pourtant délivré du souci le plus cruel qui tourmente presque partout l'ouvrier : il n'a jamais à craindre que le travail lui manque; il sait que l'abatage est préparé dans les mines pour une période plus longue que sa propre existence, et que l'administration s'impose comme loi de ne jamais interrompre le travail. Il jouit donc d'une sécurité complète et peut attendre l'avenir avec tranquillité. La sollicitude de l'état a multiplié, pour augmenter encore cette confiance, les institutions de prévoyance : il existe trois caisses de secours et de retraite : l'une (*Knapschafts kasse*) pour les ouvriers mineurs proprement dits; l'autre (*Hüttenbüchsen kasse*) pour les ouvriers des fonderies; la troisième (*Invaliden kasse*) pour les forestiers, charbonniers et ouvriers secondaires, tels que charretiers, maçons, serruriers, etc. Les mineurs reçoivent en moyenne 12 ou 13 francs par semaine (ce salaire peut s'élever jusqu'à 20 francs); sur cette somme, on leur retient 3 ou 4 centimes (*büchsengeld*) pour la caisse des mines, qui s'alimente d'ailleurs à d'autres sources. L'administration y verse annuellement pour chaque mine une somme proportionnelle au nombre des bras qu'elle emploie; cette somme (*supplementsgeld*) est de 1 à 3 fr. par trimestre et par ouvrier. Enfin on affecte à la caisse le produit des matières très pauvres qui ne sont lavées que lorsqu'il y a surabondance d'eau, et les recettes extraordinaires provenant des amendes, des remises de l'état, des dons des visiteurs, etc. Grâce à l'établissement de ces caisses, l'ouvrier malade ou blessé reçoit gratuitement les soins d'un médecin et les remèdes : pendant quinze jours, on lui donne son salaire habituel; après ce terme, on lui remet indéfiniment 3 fr. 71 cent. par semaine, jusqu'à ce qu'il meure ou se rétablisse. La même somme est allouée à l'ouvrier devenu incapable de travailler; toutes les fois même qu'un mineur, pour cause de maladie ou par

incapacité de travail, ne reçoit plus un salaire, mais un secours, on y ajoute 46 centimes par semaine pour chaque enfant au-dessous de quatorze ans; sa pension, en cas de mort, est reversible par moitié sur sa femme : on compte au Harz un nombre considérable de ces veuves. Assurées d'une retraite, elles atteignent d'ordinaire, comme le directeur des mines me le faisait observer avec un peu de malice, un âge très avancé. Qui sait si la vue de quelques-unes d'entre elles n'a pas inspiré à Goethe l'idée de sa danse des sorcières au sommet du Brocken, dans la fameuse nuit de Walpurgis?

Dans les familles du Harz, le nombre des enfans ne dépasse jamais deux ou trois. La perspective d'un travail assuré devrait pourtant agir comme un stimulant sur le mouvement de la population; mais d'autres causes plus puissantes opèrent en sens inverse. En premier lieu, les mariages, à cause de la conscription militaire (1), ne sont permis qu'à l'âge de vingt-sept ans. Cette restriction, qui paraît aussi avoir pour but d'empêcher l'accroissement trop rapide de la population, a une certaine efficacité dans ces montagnes, où la vie est simple et sévère, où les habitations sont éloignées les unes des autres, où la religion luthérienne a conservé beaucoup d'empire sur les âmes; l'on sait garder dans le Harz une promesse pendant de longues années, et l'espérance y est moins impatiente qu'en d'autres pays. On y constate pourtant un assez grand nombre de naissances illégitimes; mais les fautes ne dégénèrent pas en désordre, et le mariage couvre toujours les erreurs du passé d'un pardon religieux.

On s'explique sans peine ce faible développement de la population rien qu'à voir la constitution physique des montagnards du Harz : ils sont peu robustes, faute d'une nourriture assez substantielle, et en raison de la nature particulière des travaux auxquels ils se livrent. Le séjour prolongé à de très grandes profondeurs souterraines développe, malgré tous les soins pris pour ventiler les mines, une maladie particulière des bronches; l'air impur ne produit dans le poumon qu'une combustion incomplète, et les autopsies montrent d'ordinaire cet organe charbonné. Les usiniers, qui travaillent dans les ateliers métallurgiques, sont sujets à des maladies particulières. Le contraste des températures les soumet à de rudes épreuves. L'hiver, après avoir travaillé, souvent à moitié nus, devant les fourneaux d'où sort la lave ardente des métaux, ils retournent dans leurs chaumières sous des bises glaciales et au milieu des neiges. Dans les usines, ils respirent d'ailleurs les vapeurs du

(1) Les habitans du Harz, longtemps exempts du service militaire, ont depuis quelques années perdu ce privilége. Ce sont d'excellens soldats, agiles et intelligens.

plomb, qui engendrent de douloureuses et horribles maladies. Faut-il s'étonner que, dans de telles circonstances, la vie moyenne des mineurs n'atteigne que quarante-cinq ans, celle des usiniers quarante-deux? Il est tout simple que l'on s'applique à soulager le sort de populations dont la destinée est si rude. Tandis que les institutions de prévoyance débarrassent l'esprit des ouvriers du souci rongeur de l'avenir, l'administration prend toutes les mesures propres à augmenter leur bien-être. Le blé leur est vendu à un cours constamment inférieur au cours même des années d'abondance : en moyenne, on peut estimer que la population ne le paie que moitié prix. Tandis que sur les marchés d'Osterode et de Wolfenbüttel le prix du blé varie entre 15 et 35 fr., l'administration le livre toujours à 13 francs 22 cent. l'hectolitre. Chaque célibataire en reçoit 36 kilogrammes par mois, chaque ménage le double. Le sacrifice fait par l'administration pour couvrir la différence entre le prix d'achat et le prix de vente s'est élevé à 1,177,162 fr. du 1er janvier 1834 au 1er janvier 1850, en moyenne par conséquent à 73,572 fr. par an. Cette dépense est supportée en partie par les actionnaires des mines, en partie par la caisse des mines, alimentée comme on l'a vu plus haut. Le blé est moulu et conservé dans des dépôts pour les ouvriers employés dans les mines et usines d'argent; on a établi des dépôts de grains pour les ouvriers des mines et usines à fer et pour les forestiers, enfin des dépôts d'avoine pour les conducteurs de voitures, qui se trouvent ainsi protégés contre une élévation excessive des prix.

L'ouvrier mineur jouit d'un autre privilége en ce qui touche la propriété des terrains et des maisons. Quand un ouvrier meurt, le mineur qui désire acheter sa maison a la préférence sur toute autre personne, et n'a même pas besoin de posséder le capital d'achat. L'administration le lui prête à 4 pour 100 d'intérêt, et il se libère peu à peu par annuités. L'état, il est vrai, conserve son droit absolu d'expropriation dans l'intérêt des mines, et le mineur doit plutôt être considéré comme un locataire que comme un propriétaire véritable.

Adopté dès sa naissance par l'état, élevé dans ses écoles, plus tard aidé et soutenu par lui pendant l'âge mûr et la vieillesse, si la vieillesse arrive, le mineur du Harz est, on peut le dire, dans une permanente tutelle. Il est délivré des préoccupations les plus amères du prolétariat, passe sa vie paisible et régulière dans une pauvreté décente et sans angoisses, et, s'il n'a que peu de jouissances, il sait du moins qu'elles lui sont assurées et garanties. Il y a des personnes dont j'honore beaucoup les convictions, parce que je les crois sincères, qui envisagent un semblable état de choses comme l'idéal du

bien-être, et voient dans le patronage et dans une hiérarchie inflexible les formes sociales les plus parfaites et les plus propres à assurer de grands résultats. J'avoue, pour ma part, que dans les choses humaines c'est moins l'œuvre accomplie qui me préoccupe que l'agent de cette œuvre. Il est possible que sans la forte organisation du Harz, sans ces hautes vues d'ensemble qui se révèlent dans l'exploitation des forêts comme des mines, et qui font concourir chaque membre à un but général et commun, toute société humaine fût impossible dans ces solitudes; mais il sera toujours permis de soupçonner que la tristesse et la langueur qui règnent sur la population du pays ne s'expliquent pas seulement par un travail dur et fatigant, par la vie souterraine, par les maladies qu'elle engendre. Le mal dont, sans le savoir, tant d'hommes souffrent dans ces montagnes, tient peut-être, en partie du moins, à la savante organisation du travail qu'on y a mise en pratique. La source féconde de l'espérance est tarie. Il n'y a rien d'obscur, rien d'inconnu dans l'avenir d'un mineur du Harz. Client de l'administration, il lui doit ses forces et son labeur, il passera toute sa vie à d'énormes profondeurs. Le monde souterrain, avec ses dédales, ses noires galeries, deviendra le sien; il n'en sortira que pour respirer quelques heures seulement l'air et les parfums de la montagne. Il ne connaît pas non plus ces chances redoutables qui mettent un homme aux prises avec la misère, mais peuvent aussi le conduire à la richesse. L'épargne ne peut même pas lui apporter une véritable aisance. Son salaire reçu, il en dépense en un ou deux jours la meilleure part; le reste du temps, il vit mal. L'assistance de l'état, dont il est sûr en cas d'accident et de maladie, l'empêche de se préoccuper de l'avenir et de chercher une condition meilleure. Il ne connaît pas non plus les désordres qui règnent dans un si grand nombre de districts industriels, il ne s'enivre jamais, se fait une loi de ne point boire d'eau-de-vie dans les mines. Ses plaisirs mêmes ont quelque chose de retenu et de décent. Entre un passé et un avenir tout semblables, également tristes et pénibles, il se réfugie dans la contemplation : il aime les fumées énervantes du tabac, les émotions vagues que procure la musique. Les sociétés chorales sont en honneur dans le Harz comme dans tout le reste de l'Allemagne, et pendant la belle saison des musiciens viennent donner des concerts devant les portes de Clausthal et de Zellerfeld. Je fus un matin réveillé par une de ces petites troupes ambulantes. J'ignore quels étaient les airs qui parvenaient à mon oreille à travers le voile d'un demi-sommeil, mais je sais qu'ils avaient une douceur, une simplicité, une étrangeté particulières. Ces artistes forains gardaient sans doute pour les joyeux villages de la plaine les valses au rhythme entraînant; leur musique aux formes vieillies

était empreinte d'une mélancolie pénétrante, qui semblait s'inspirer de ce ciel froid, encore à demi assombri par les brumes matinales.

Ce tableau de la vie du Harz ne serait pas complet, si l'on ne faisait connaître les objections les plus importantes que soulève l'organisation du travail dans ces montagnes. Il y a longtemps qu'on l'a dit, les usines de ce district métallurgique donneraient à l'industrie privée des bénéfices bien supérieurs à ceux que l'état en retire. Les partisans de l'administration répondent, il est vrai, que, sous le régime de compagnies particulières avides de profits, une courte période de prospérité attirerait au Harz une population très nombreuse, mais serait bientôt suivie d'une période de décadence, de ruine et de misère. Leur remarque est fondée; toutefois maintenir le système actuel, c'est reculer la difficulté sans la vaincre. Le temps viendra forcément où l'épuisement des mines du Harz obligera les habitans à s'expatrier et à chercher dans d'autres pays le travail que l'état ne pourra plus leur garantir. Qu'arrivera-t-il alors? C'est que l'état ne se trouvera pas en mesure de subvenir à leurs besoins et de leur donner une aide efficace, parce que la richesse extraite graduellement et méthodiquement des mines ne sera plus dans ses mains.

Supposons au contraire, en forçant les idées pour mieux les faire comprendre, que du jour au lendemain l'on puisse extraire toute la richesse disséminée dans le réseau des veines métalliques du Harz; cette masse de métaux s'ajouterait immédiatement à la richesse sociale, et puisque la vie du Harz est une sorte d'utopie réalisée, qui empêcherait l'état, distributeur de cette richesse, de la répartir parmi les habitans de la montagne, et de leur fournir les moyens de fonder des établissemens nouveaux, désormais soustraits à son patronage? Une partie des habitans, sans quitter le pays où se sont écoulées leurs premières années, s'adonneraient à la silviculture, dont les produits, n'étant plus nécessaires aux mines, seraient vendus avec profit hors du district. Quelques-uns pourraient utiliser leur capital en fondant des industries de montagne et en tirant parti des chutes d'eau, dont toute la force est aujourd'hui réservée aux mines et aux ateliers métallurgiques; d'autres, je veux bien l'admettre, seraient peut-être réduits à émigrer, mais ils s'expatrieraient dans les conditions les plus favorables, avec un capital d'établissement tout prêt. Dira-t-on qu'un état ne peut adopter des mesures dont le dernier effet serait de le priver d'un certain nombre d'habitans? Mais il est certain qu'une population peu nombreuse et riche est préférable à une population pullulante et misérable, et que le gouvernement d'une société ne doit avoir d'autre objet que le bien-être de ceux qui la composent. Le Harz d'ailleurs n'est pas

toute l'Allemagne, et quel Allemand croit émigrer tant qu'il reste dans les limites de la confédération germanique?

Quel peut être l'avenir d'un district voué à une industrie dont le terme est fatalement fixé par la nature elle-même? En un tel problème, un grand principe domine toutes les considérations de détail. Partout où se trouve une source de richesse, il faut se hâter d'en faire jouir la société, parce que la richesse est féconde, et plus tôt elle entre en circulation, plus rapidement elle se multiplie. Quand un capital se reproduit lui-même en vertu de certaines lois naturelles, on comprend aisément qu'on ne le dépense qu'en tenant compte de ces lois ; c'est ainsi qu'on n'abat pas une forêt entière d'un seul coup, qu'on observe, pour en tirer le meilleur parti possible, les règles posées par la science et par une longue observation; mais le capital enfoui dans des mines d'argent et de plomb n'est pas de ceux qui se reproduisent, et la nature ne remplit plus les filons que l'homme a vidés. En pareil cas, un système d'exploitation restreinte est un contre-sens économique, et dans le Harz en particulier il aboutit à ce singulier résultat, qu'établi pour satisfaire tous les intérêts, il n'en satisfait en définitive aucun, puisqu'il ne donne la richesse ni aux individus, ni à l'état.

Y a-t-il quelque grand intérêt social, relatif à la production des métaux précieux, qu'on puisse invoquer dans cette affaire? Aucun assurément, car la production du Harz est tout à fait insignifiante, comparée à celle des autres pays qui possèdent des mines d'argent. C'est une goutte d'eau dans la mer. Lors même qu'il n'en serait point ainsi, la valeur des argumens que l'on peut invoquer contre le système d'exploitation restreinte du Harz ne serait nullement infirmée. Quel que soit le degré de richesse des filons du Harz, ce qui importe, c'est que cette richesse soit promptement rendue disponible. Si quelqu'un doutait de cette vérité, qu'il réfléchisse à l'heureuse révolution produite par la découverte des mines d'or de l'Australie et de la Californie. On vient, assure-t-on, de trouver dans ce dernier pays des filons d'argent d'une immense étendue et d'une fabuleuse richesse : ne devons-nous pas désirer de les voir exploités aussitôt que possible? N'importe-t-il pas qu'au déluge d'or des dernières années succède un déluge d'argent?

Si au point de vue de l'économie politique on peut adresser des critiques à l'administration du Harz, elle ne mérite, au point de vue technique, que des éloges. Elle ne s'endort pas dans la routine, comme des écrivains injustes et superficiels l'ont quelquefois prétendu. Elle a introduit depuis quelques années des innovations remarquables dans les opérations métallurgiques, dans celle notamment qui a pour but de séparer l'argent du plomb, avec lequel il est

mélangé. Si elle n'a pas modifié ses fours et sa méthode principale, c'est que tous les essais ont démontré qu'il n'y avait rien de plus convenable pour les minerais du Harz. Aujourd'hui le dédale souterrain des mines de Clausthal et de Zellerfeld est épuisé à l'aide d'une grande galerie d'écoulement (*Georg stollen*) (1) qui a près de trois lieues de longueur et va aboutir à Grund, sur les confins occidentaux du Harz. Cela n'empêche pas que, pour ouvrir aux mines un nouvel avenir et obtenir l'écoulement des eaux à un niveau encore plus profond, et par conséquent en utilisant moins de force mécanique, on ne construise aujourd'hui une nouvelle galerie, nommée Ernest-Auguste, à 100 mètres au-dessous de l'ancienne. Ce tunnel aura 20 kilomètres de longueur, et on espère l'achever en 1875, après vingt-cinq ans de travaux. L'école des mines de Clausthal est depuis longtemps un centre scientifique important. Des élèves y viennent de toutes les parties de l'Allemagne et même de l'étranger. Pendant l'hiver, enfermés dans les neiges sur le plateau solitaire de Clausthal, rien ne les distrait de leurs études. En été, la monotonie de leur existence n'est interrompue que par de rapides excursions dans les pittoresques vallées du Harz et par des visites aux petites villes placées sur la lisière de la montagne et de la plaine. A Ocker par exemple, ils vont visiter la plus grande fabrique d'acide sulfurique qui existe dans toute l'Allemagne. Cette petite ville d'Ocker, où l'on traite les minerais sortis du Rammelsberg, se trouve à l'extrémité de l'admirable vallée qui porte le même nom.

C'est dans ces curieuses villes du pourtour de la chaîne que la vie du Harz se montre sous un nouveau caractère. Servant de trait d'union entre la plaine et la montagne, elles vivent principalement du commerce de détail, et profitent aussi du passage des nombreux voyageurs qui vont visiter le Harz. La plupart sont en même temps des villes de bains et des lieux de plaisance très fréquentés par les habitans du nord de l'Allemagne, qui ne sont pas assez riches pour aller jusqu'aux Alpes ou pour voyager sur les bords du Rhin. Elles ont un air de bien-être et de prospérité tranquille qui contraste avec la sévérité des montagnes. Non loin d'Ocker, le seul de ces villages qui diffère d'aspect, à cause de ses établissemens insalubres, enveloppés d'âcres vapeurs vitrioliques, est la petite ville de Harzburg, ancienne résidence impériale. Là s'ouvre la belle vallée de la Radau. Je me souviens encore d'une promenade faite au sommet d'une colline qui domine cette petite ville. Devant moi s'étendait la plaine allemande

(1) Le niveau d'écoulement est à 248 mètres de profondeur dans les mines Dorothée et Caroline. La galerie George est navigable et a coûté 1,545,532 francs; elle a été construite de 1777 à 1799.

dorée par un soleil ardent. Une musique qui jouait dans la vallée, sur la promenade des baigneurs, m'envoyait ses accens affaiblis. Du côté de la montagne, la verdure sombre des pins se mêlait aux tons adoucis des ormes et des hêtres. Tout ce paysage avait une harmonie incomparable et des lignes d'une surprenante beauté. C'est à Harzburg que le chemin de fer qui court parallèlement au Harz amène la plupart des voyageurs qui veulent entreprendre la facile ascension du Brocken. Parmi les autres villes du pourtour du Harz, j'ai déjà nommé Grund, située au pied de l'Iberg, à l'extrémité occidentale de la chaîne. Sur le bord méridional, j'aperçus seulement de loin Osterode, au milieu de ses blanches collines de gypse, et je ne m'arrêtai qu'à Illfeld, bâti au milieu des porphyres et encadré dans un paysage plein de grâce.

Je quittai cette petite ville pour traverser encore une fois tout le Harz, du sud au nord, dans la région moins pittoresque et beaucoup plus triste qui s'étend à l'est du Brocken. D'immenses plateaux ondulés, à demi défrichés, au sol pauvre et misérable, entourent la région d'Elbingerode. Je sortis du Harz par Blankenburg, petite ville bâtie dans une situation pittoresque au pied de la montagne. De la rampe inclinée qui y conduit, on jouit d'une vue admirable. Dans la plaine s'élèvent des lignes de monticules pareils à de grands murs cyclopéens : ce sont les *murailles du diable*, masses de grès régulières qui prennent de loin l'aspect fantastique de fortifications démantelées et de vieilles tours en ruines. Le vieux château de Blankenburg a pendant deux ans servi d'asile à Louis XVIII. Appuyé contre la haute muraille du Harz, il domine cette grande plaine de l'Allemagne du nord où dans mainte bataille sanglante se décidèrent les destinées de l'Europe. Au moment où je quittai Halberstadt, un furieux orage avait éclaté : la pluie tombait par torrens, et je n'entrevis qu'à travers un voile les pittoresques murailles du diable. En me retournant, je n'apercevais déjà plus la montagne, et le Harz, qui m'était apparu dans un jour plein de calme et de douceur, disparut rapidement derrière les nuées sombres qui avaient envahi tout le ciel, sans que je pusse lui adresser un dernier adieu.

AUGUSTE LAUGEL.

DE

LA STATISTIQUE EN FRANCE

Statistique de la France comparée avec les autres états de l'Europe, par M. Maurice Block.

La statistique est une étude aride, ennuyeuse et peu sûre. Malheureusement il est impossible de s'en passer; il faut donc savoir gré aux esprits patiens qui s'y livrent et encourager leurs travaux. La statistique ne saurait pourtant, malgré ses récentes prétentions, prendre rang parmi les sciences. Elle vient en aide à toutes les sciences, elle leur apporte des faits et des chiffres qui servent en quelque sorte d'exposés des motifs aux lois que celles-ci découvrent et proclament; elle place souvent la preuve à côté de l'hypothèse, la solution en regard du problème. Voilà quelle est son utilité, bien précieuse certainement. Cette ambition doit lui suffire. Ainsi pratiquée, avec la conscience de ses erreurs possibles et de ses nombreuses illusions, la statistique mérite nos égards et notre gratitude. Il importe à la science qu'elle se perfectionne, absolument de la même façon qu'il importe à l'industrie de voir s'améliorer son outillage.

Ces réflexions me sont inspirées par l'aspect, je n'ose dire par la lecture complète de deux gros volumes qui viennent d'être publiés sur la *statistique de la France*. L'auteur, M. Maurice Block, que de nombreux travaux économiques recommandent à l'estime des savans, a le bon esprit de ne pas se méprendre sur la destinée qui est réservée aux ouvrages de statistique. Ces ouvrages sont faits plutôt pour être consultés que pour être lus; l'attrait leur manque, et même parmi les statisticiens doués d'imagination, comme il s'en rencontre, aucun n'a trouvé le secret de rendre la statistique amusante. M. Block a recueilli aux sources les plus sûres, qui s'alimentent parfois ailleurs que dans les régions officielles, les chiffres qui expriment la situation matérielle et morale de notre pays; il a

groupé méthodiquement toutes les informations qui se rapportent aux finances, à l'agriculture, au commerce, à l'industrie, aux institutions charitables; il a comparé, quand il l'a pu, les chiffres français avec les chiffres fournis par les documens étrangers. C'est un immense travail de recherches, qui a sans doute coûté bien des veilles. Il y a là de quoi désarmer les esprits les plus prévenus à l'endroit de la statistique, et quand on a pu surmonter le premier sentiment d'effroi qu'inspire la vue de tant de chiffres entassés, on arrive à trouver quelque intérêt dans cette étude aride et à discerner la lumière, qui, voilée le plus souvent par les moyennes, apparaît quelquefois resplendissante dans les totaux. Un tel livre ne s'analyse pas, mais il fournit l'occasion de considérer de plus près les principaux faits qui s'accomplissent dans notre organisation sociale et économique, de relever les progrès ou le ralentissement de la prospérité générale, en un mot de rechercher, à travers les chiffres, l'influence heureuse ou funeste de la politique ou de la législation.
doit se défier de la statistique quand elle est faite en vue d'appuyer une thèse ou un système, car chacun sait, par expérience, combien, avec ses apparences rigoureuses, elle se montre docile, flexible et accommodante pour l'esprit de parti; mais elle mérite plus de confiance quand elle se présente seule, dégagée de commentaires, à peu près nue, comme il convient à la vérité. C'est ainsi qu'elle se produit dans l'ouvrage qui est sous nos yeux; elle ne porte point de voiles que nous soyons obligés de déchirer.

Il est assez difficile de s'orienter dans cette forêt de chiffres! Écrire la statistique générale de la France, c'est recueillir dans l'amas poudreux de nos annales administratives tous les chiffres qui se rapportent à d'innombrables séries de faits, c'est extraire la quintessence de ces milliers d'in-quarto de toutes couleurs qui sont sortis depuis plusieurs années des presses officielles. On ne prodiguait pas ainsi les documens sous le premier empire. L'empereur Napoléon, qui cependant a fait à la statistique l'honneur d'une bonne et juste définition en l'appelant le *budget des choses*, n'en usait qu'avec une grande sobriété. Après lui, sous le gouvernement constitutionnel, lorsque les assemblées législatives voulurent qu'on leur rendît compte des affaires du pays, la mode anglaise des *blue-books* périodiques pénétra peu à peu dans chaque ministère. Les députés demandaient la lumière, on les éblouit par des chiffres au point de les aveugler. La statistique coula à pleins bords, et la France ne tarda pas à égaler l'Angleterre pour ce genre de littérature parlementaire, qui fournissait aux mécontens comme aux satisfaits d'inépuisables sujets d'argumentation. Quoi qu'il en soit, grâce à ce flot toujours grossi et plus ou moins limpide des publications officielles, grâce au zèle compilateur de quelques spécialistes qui s'adonnèrent à la statis-

tique de même que certains médecins se livrent plus particulièrement à l'étude d'une maladie, on est arrivé à composer un vaste ensemble de documens, qui après tout peuvent être fort utiles. Il n'est pas donné à tout le monde d'accomplir une pareille tâche. Félicitons-nous encore une fois de trouver dans M. Block un observateur consciencieux et sagace, que l'habitude de manier les in-quarto administratifs a familiarisé avec les difficultés de la statistique, qui connaît l'art de vérifier les chiffres, et qui, en les divisant ou en les rapprochant avec méthode, nous épargne autant d'ennuis que de recherches. Grâce à lui, nous pouvons en quelques pages condenser le résumé des informations que la statistique a publiées sur différens points qui ont appelé particulièrement, dans ces dernières années, l'attention des économistes.

En première ligne se présentent les chiffres qui concernent le mouvement de la population. Les dénombremens réguliers sont de date assez récente. On signale bien, à la fin du XVIIe siècle, une enquête effectuée par les intendans de province d'après les instructions de Vauban, qui a publié dans la *Dixme royale* les résultats de ce travail; mais l'administration ne possédait pas alors les ressources nécessaires pour obtenir des calculs exacts. Il en fut de même pendant le cours du XVIIIe siècle; on ne produisit, à des intervalles inégaux, que des évaluations très hypothétiques. En 1791, l'assemblée nationale prescrivit un recensement général qui devait être opéré par les soins des municipalités : l'exécution de cette mesure fut entravée par les désordres révolutionnaires, et ce fut seulement en 1801 qu'eut lieu, sous la direction des préfets, le premier recensement officiel, qui constata pour la France une population de 27 millions d'habitans. A partir de 1821, le recensement a été fait régulièrement tous les cinq ans; basé d'abord sur le domicile, ce qui laissait en dehors la population flottante, il est, depuis 1841, basé sur la résidence, et par un nouveau perfectionnement, appliqué en 1846, il s'exécute le même jour dans toutes les communes. On est ainsi arrivé à des résultats presque certains, et l'on peut avoir confiance dans les chiffres que l'administration publie. Cependant, dès que l'on veut établir des comparaisons, il faut tenir compte de la différence des procédés successivement employés sous peine de s'exposer à de graves erreurs. Par exemple, de 1801 à 1806, la population, d'après les chiffres officiels, se serait accrue de 1,758,000 habitans, soit de 351,000 par année; c'est l'augmentation la plus forte qui ait été constatée. Or, si l'on considère que cette période a été en partie remplie par la guerre, on doit se défier d'un tel résultat. Il est à supposer que le recensement de 1801, le premier qui ait été effectué, laissait de nombreuses lacunes, et que le recensement de 1806, fait avec plus de soin et d'expérience, a été plus complet. Pour être

exacte, la comparaison ne doit porter que sur des périodes auxquelles les mêmes procédés d'enquête ont été appliqués : ce serait à partir de 1841, et mieux de 1846, qu'il conviendrait de relever les chiffres de la population pour en tirer des déductions utiles.

De 1841 à 1846, la population de la France s'est accrue de 236,000 habitans par année; de 1846 à 1851, l'augmentation a été de 76,000, et de 1851 à 1856 de 51,000 seulement. Le chiffre total était en 1856, date du dernier recensement officiel, de 36,039,000. Il y a donc eu, depuis 1846, un ralentissement très marqué dans le mouvement normal de la population. Nous avons eu, durant ces périodes, une révolution, plusieurs mauvaises récoltes, la guerre de Crimée, le choléra. Parmi ces causes de ralentissement, il en est qui paraissent indépendantes de l'action du gouvernement. Néanmoins les révélations statistiques enseignent combien il importe d'organiser les institutions hygiéniques et de veiller à la législation sur les céréales, en même temps qu'elles signalent, au point de vue de la prospérité générale, les tristes résultats des guerres les plus glorieuses. La publication du recensement de 1856 a produit, on s'en souvient, une impression douloureuse. Cette émotion est demeurée à peu près stérile. Nous n'avons pas eu de nouvelles révolutions : si nous avons eu une nouvelle guerre, on peut dire que la politique a recueilli ou recueillera le prix des victoires remportées dans la campagne d'Italie; mais a-t-on organisé la médecine dans les communes rurales, où les épidémies font d'ordinaire tant de ravages? A-t-on révisé la législation sur les grains? Des essais ont été tentés, rien n'a encore abouti. Ce sont là les réformes que l'économie politique, s'appuyant sur les chiffres de la statistique, peut réclamer. Alors que les conséquences des épidémies et des mauvaises récoltes se manifestent si clairement, il n'est plus permis d'ajourner les mesures législatives ou réglementaires qui peuvent les atténuer. De son côté, la politique guerrière doit faire ses réflexions et placer, en regard des avantages qu'elle convoite, les pertes qu'elle risque d'infliger au pays.

Si l'on jette les regards sur les autres pays, on remarque presque partout une augmentation beaucoup plus considérable dans les chiffres de la population. Nous pouvons citer la Belgique, la Prusse, l'Autriche, l'Angleterre, l'Espagne, surtout la Russie et les États-Unis. La population de la Russie a presque doublé depuis le commencement de ce siècle, celle des États-Unis a sextuplé; mais, dans ces rapprochemens, il faut nécessairement se rendre compte de la densité de la population. Ainsi la France possède près de 7,000 habitans par myriamètre carré, la Russie 1,200, les États-Unis 272 seulement. Dans les pays qui sont depuis longtemps habités et civilisés, l'accroissement de la population, considérée soit absolument, soit proportionnellement à l'étendue du territoire, devient de plus en

plus faible; les places sont prises sur le sol, et quelques-uns de ces pays voient même s'échapper un courant d'émigration qui maintient au juste niveau le nombre des habitans. Dans les pays au contraire où les espaces sont vastes et libres, comme aux États-Unis et en Russie, l'augmentation se produit avec une énergie toujours croissante. Si donc l'on s'en tenait uniquement aux chiffres, si l'on raisonnait sur les mouvemens de la population sans prendre en considération l'argument de densité et les conditions géographiques qui varient dans chaque état, on s'exposerait à tirer des faits apparens les conclusions les plus fausses. Il est impossible de ne pas se préoccuper de l'augmentation rapide que présente la population de la Russie : la politique doit avoir l'œil ouvert sur cette immense agglomération d'hommes qui se forme à l'est de l'Europe; mais le fait s'explique par des conditions naturelles, et d'ailleurs le nombre seul ne constitue pas la puissance. L'avantage n'est pas au pays qui est le plus peuplé, mais à celui qui est le mieux peuplé. Sous ce rapport, la Russie demeure encore bien loin en arrière des pays où la population, également répartie et suffisamment condensée, s'accroît dans de moindres proportions. Un autre fait essentiel à signaler résulte des chiffres que produit la statistique, c'est que l'accroissement de la population est complétement indépendant de la constitution politique des états. Sous le régime despotique comme sous le régime le plus libéral, en Russie comme dans la grande république de l'Amérique du Nord, la population s'accroît avec une rapidité également prodigieuse. Dans certains pays de l'Italie, où le gouvernement et le mode d'administration provoquent de si vives critiques et même des révolutions, la population est plus dense et elle augmente plus vite que dans certains pays, par exemple en France, en Prusse, en Suisse, où l'organisation politique et administrative est plus perfectionnée. Là ce n'est point une conséquence de la géographie et de l'étendue du sol disponible; c'est le fait du climat, des mœurs, des conditions de la vie matérielle, des principes qui régissent la famille : problèmes complexes et difficiles, que nous nous bornons à indiquer d'après les données de la statistique, et que celle-ci n'est point appelée à résoudre. On voit combien les comparaisons sont vaines, puisque les mêmes faits se manifestent dans les situations les plus opposées et que les résultats purement numériques se trouvent sans cesse en contradiction avec les spéculations de la science sociale. Un seul point nous semble établi : c'est qu'il ne faut pas, comme on le fait trop souvent, attacher une importance exclusive à la densité et à l'accroissement proportionnel de la population pour apprécier les degrés relatifs de prospérité et de puissance des divers états. Cette comparaison entre des contrées placées dans des conditions différentes

serait entachée de graves erreurs. Il convient d'examiner chaque pays isolément et de comparer les chiffres relevés par période. En conséquence, il n'y a pas à discuter sur le plus ou moins de densité et d'accroissement de la population française comparée avec telle autre population étrangère : le seul fait qui soit de nature à inspirer de sérieuses réflexions, c'est le ralentissement très marqué qui a été signalé, durant la période décennale de 1846-1856, dans l'accroissement de notre population, et, d'après les événemens qui ont marqué les cinq dernières années, il est à craindre que le prochain recensement ne révèle pas une situation meilleure.

Les chiffres statistiques ne sont point nécessaires pour démontrer que depuis vingt ans la population des campagnes diminue et se porte vers les villes. Ce fait est ordinairement la conséquence du développement industriel : ainsi le pays d'Europe où l'on rencontre le plus grand nombre de villes populeuses est sans contredit l'Angleterre avec ses centres manufacturiers, qui se sont multipliés et grossis dans des proportions énormes : tel bourg qui ne possédait au commencement de ce siècle que quelques centaines d'habitans compte aujourd'hui plus de cent mille âmes. Les progrès de l'industrie et l'extension des usines produiront en France des résultats analogues; mais cette cause n'est point la seule. Nos principales villes, à l'exemple de Paris, sont entrées dans la voie des agrandissemens et des embellissemens; elles exécutent de nombreux travaux qui attirent les bras et les retiennent par l'élévation des salaires. N'a-t-on point sous ce rapport dépassé la juste mesure? S'il est nécessaire d'assainir nos grandes villes, faut-il en même temps se lancer dans ces travaux de luxe que l'on entreprend de tous côtés avec tant d'ardeur, et qui affectent non-seulement les conditions de la propriété privée, mais encore les finances municipales, le prix des denrées, le régime des salaires? Cette précipitation vers le bien n'est pas sans péril, et l'on peut dire que, parmi les ouvriers employés au renouvellement de nos villes, il en est un, le plus sûr, le plus patient de tous, qui n'obtient pas les égards qu'il mérite : c'est le temps. Quoi qu'il en soit, cette transformation, peut-être trop rapide, amène un brusque déplacement de la population; celle-ci afflue dans les villes, l'équilibre est rompu au détriment des campagnes. Or ce mouvement artificiel et irrégulier ne saurait être envisagé de la même manière que le mouvement naturel et normal produit par les progrès de l'industrie manufacturière. Il imprime çà et là de vives secousses, qui troublent l'harmonie générale des situations et précipitent les lentes évolutions des faits économiques. On doit donc y prendre garde, car, autour des grands centres, l'agriculture commence à souffrir sérieusement du manque de bras. Dans cet état de choses, il n'existe pas d'autre remède que celui qui

a été appliqué en Angleterre pour compenser, dans l'intérêt des campagnes, la prépondérance du travail industriel : c'est le perfectionnement des procédés agricoles. Les chiffres fournis par les derniers recensemens indiquent qu'il y a là un intérêt de premier ordre, auquel on ne saurait trop tôt pourvoir, et il serait d'ailleurs injuste de méconnaître les efforts tentés par le gouvernement pour encourager la découverte et l'application des machines agricoles. Il faut dorénavant cultiver le sol avec moins de bras et obtenir, avec une main-d'œuvre chaque jour plus coûteuse, des produits qui ne coûtent pas plus cher. Tel est le double problème que le mouvement désormais bien décidé de la population nous oblige à résoudre, sous peine d'une crise plus ou moins prochaine.

Il est superflu d'insister sur les services que rendrait, pour l'étude de ces graves questions, une bonne statistique agricole. Combien il serait utile de suivre, période par période, les progrès généraux de la culture, de connaître l'emploi du sol dans les différentes régions, les frais de production ainsi que le rendement, l'effectif du bétail, le nombre des bras attachés au travail de la terre, l'adoption plus ou moins rapide, plus ou moins intelligente, des machines, des irrigations, du drainage! Le gouvernement a essayé de se procurer tous ces renseignemens, et il a publié ce qu'il a recueilli. Sur beaucoup de points malheureusement, la statistique officielle a été prise en défaut, et elle a provoqué de vives critiques (1). Il semble en effet que le système pratiqué par l'administration pour recueillir les renseignemens ne présente que de médiocres garanties; l'organisation des commissions cantonales est loin d'être parfaite; les déclarations n'étant pas toujours sincères, le contrôle étant le plus souvent impossible, on signale trop justement dans les chiffres des erreurs, des contradictions choquantes qui leur enlèvent tout crédit. Ce travail est, à vrai dire, des plus difficiles, et il faut au moins savoir gré à l'administration d'avoir entrepris une statistique devant laquelle ont reculé d'autres pays. On améliorera le système en le simplifiant, on perfectionnera les procédés, on parviendra peut-être à dissiper les préjugés et les craintes des agriculteurs, de manière à obtenir des déclarations plus exactes. Tout cela sera l'œuvre du temps et de la patience des statisticiens, qu'il vaut mieux ne point décourager par une critique trop acerbe, à la condition pourtant qu'ils demeureront modestes et ne se retrancheront pas derrière le rempart de l'infaillibilité officielle. Au surplus, malgré les erreurs inévitables qui se rencontrent dans les publications les plus récentes, on peut emprunter sans trop de défiance aux documens administratifs, contrôlés par des recherches individuelles, un certain nombre de faits qui

(1) Voyez les *Statistiques agricoles de la France*, par M. L. Villermé, *Revue* du 15 mars 1860.

expriment assez fidèlement la situation de l'agriculture française et permettent de mesurer les progrès qui ont été accomplis.

Tout a été dit sur la constitution de la propriété foncière. Contrairement aux faits observés en Angleterre et dans les pays où subsistent les vestiges de l'organisation féodale, la grande propriété est réduite en France à une faible proportion : elle représente à peine le huitième de l'étendue occupée par la culture. C'est la propriété moyenne et petite qui domine, et le morcellement du sol poursuit son cours. On peut en juger par l'augmentation, très exactement constatée, du nombre des cotes foncières. En 1815, on comptait dix millions de cotes, en 1850 douze millions; le chiffre actuel approche de treize millions. De bons esprits se sont alarmés de cette progression toujours croissante, qui exercerait, suivant eux, la plus fâcheuse influence sur la culture et enlèverait à la production française les avantages attachés au système des grandes exploitations. On en est même venu à hasarder quelques critiques, timides d'abord, puis plus accentuées, contre la loi des successions, dont l'effet certain est de multiplier les morcellemens. Amenée sur ce terrain, la discussion risque d'être éternelle. Le régime des successions, tel qu'il a été établi par le code civil, repose sur des principes qui ne se laisseraient pas facilement ébranler, et qui seraient défendus au besoin par les forces les plus vives de la démocratie, de la société française. Toutes les objections, si savamment opposées, dans l'intérêt spécial de l'agriculture, à l'égal partage des biens, se briseront contre l'invincible résistance de nos sentimens et de nos mœurs. Si le morcellement excessif est un mal, ce n'est pas dans une réforme de législation équivalente à une révolution sociale qu'il faut chercher l'unique remède. Du reste, la petite propriété ne manquerait pas d'argumens pour répondre aux reproches d'impuissance qui lui sont adressés. Elle pourrait alléguer que, sous l'empire de la loi qui nous régit, la valeur vénale du sol s'est accrue de plus du double de 1821 à 1851, comme cela résulte des recensemens effectués par l'administration à ces deux époques, et que le revenu net cadastral a présenté, entre les mêmes périodes, une augmentation des deux tiers. Après avoir cité ces chiffres, le rapport sur le projet de code rural récemment élaboré par le sénat ajoute : « Il a été reconnu que la valeur de la grande propriété s'est à peine accrue d'un tiers ou d'un quart dans cet intervalle de trente ans, tandis que les terrains d'une qualité inférieure, morcelés et acquis presque exclusivement par les cultivateurs, ont quadruplé et même quintuplé de prix. » La question, même au point de vue particulier de l'agriculture, n'est donc point décidée contre la petite propriété, comme l'affirment les partisans de l'opinion contraire en invoquant l'exemple du système anglais. M. Block, après avoir recueilli avec soin tous les documens

qui peuvent éclairer ce difficile problème, s'est sagement abstenu de prendre parti pour l'une ou l'autre thèse. En présence des faits qu'il a constatés, non-seulement en France, mais encore dans les principaux pays d'Europe, il s'est cru autorisé à conclure contre toute opinion absolue en pareille matière. La moyenne et la petite propriété ont, comme la grande propriété, leur raison d'être et leurs avantages. Ce qui importe, c'est de trouver et de maintenir le juste équilibre entre ces trois sortes de biens ruraux; c'est de propager les bons procédés de culture, d'améliorer les instrumens de travail et de faciliter la circulation des capitaux dans les couches démocratiques de la petite propriété. Les discussions de doctrines ne seraient ici d'aucun secours, et le temps que l'on emploierait encore à faire le procès au code civil ne serait que du temps perdu. Ne sait-on pas que le progrès agricole d'un pays ne doit pas se mesurer au nombre d'hectares mis en culture, ni à la dimension des propriétés? Tout dépend du parti que l'on tire de la même étendue de sol, du rendement de l'hectare en récoltes et en bétail. A cet égard, les chiffres que nous avons sous les yeux renferment de précieux élémens d'appréciation. Arrêtons-nous seulement aux statistiques qui concernent la production du froment et les bestiaux : ces deux exemples suffiront pour attester qu'après tout le présent et l'avenir de l'agriculture française sont moins sombres que ne le prétendent les adversaires systématiques de la loi sur les successions.

En 1815, on comptait 4 millions 1/2 d'hectares ensemencés en froment, et la production était de 39 millions d'hectolitres. Par une progression très régulière, le nombre des hectares avait atteint en 1858 plus de 6 millions 1/2; la production était de 110 millions d'hectolitres. Deux conséquences très-essentielles ressortent de ces chiffres : en premier lieu, le rendement moyen par hectare a presque doublé de 1815 à 1858; il n'était que de 8 hectolitres 1/2 en 1815, il s'est élevé pour 1858 à 16 hectolitres 1/2. Certes nous sommes encore loin d'atteindre, quant à la moyenne, le rendement anglais; mais le progrès n'en est pas moins certain, considérable, surtout si l'on tient compte des crises politiques que le pays a traversées et de l'influence d'une législation économique dont les bonnes intentions n'ont pas été moins préjudiciables pour l'agriculture que pour l'industrie. En second lieu, le chiffre total de la production en froment s'est accru dans une proportion plus forte que le chiffre de la population; la consommation individuelle a donc augmenté, c'est-à-dire que la nourriture saine et substantielle que procure le pain de froment remplace de plus en plus l'alimentation grossière à laquelle était condamné le peuple des campagnes. Les résultats de la statistique se trouvent ici d'accord avec les observations générales que chacun peut faire dans les différentes régions du territoire. Lors

même que l'on éprouverait quelque défiance à l'endroit de ces chiffres, qui évidemment ne sauraient prétendre à une exactitude absolue, on serait forcé de reconnaître que la physionomie agricole de la France est bien différente de celle qu'a décrite Arthur Young à la fin du dernier siècle, et il n'est pas besoin de remonter au-delà d'une vingtaine d'années pour remarquer le contraste favorable que présente, sous le rapport du bien-être, la population de nos campagnes, si on la compare avec la génération qui l'a précédée.

Quant au prix de revient de l'hectolitre de froment, c'est la pierre philosophale de la statistique agricole. En analysant les témoignages qui ont été entendus lors de l'enquête ouverte en 1859 sur la législation des céréales, M. Block arrive à déterminer un prix moyen de 17 fr. 50 cent.; mais, il se hâte de le déclarer lui-même, cette évaluation ne repose point sur des calculs suffisamment rigoureux, et ce n'est point ici le cas d'employer le procédé des moyennes, si cher aux statisticiens. L'agriculteur qui ne peut abaisser au-dessous de 20 fr. son prix de revient sera médiocrement consolé d'apprendre que dans une région plus favorisée ses confrères sont en mesure de produire le blé à des conditions moins coûteuses, et il ne concevrait pas que l'on adoptât comme base de discussion dans l'étude d'un impôt le prix moyen qui pour lui serait tout à fait ruineux. La statistique est moins trompeuse lorsqu'elle relève les prix de vente qui sont officiellement constatés en vue de l'application des droits de douane. Si l'on retranche des calculs la période décennale 1810-19, qui a été presque entièrement remplie par de mauvaises récoltes et pendant laquelle le prix de vente a atteint en moyenne près de 25 fr. par hectolitre, on observe que depuis le commencement de ce siècle la valeur vénale du froment s'est accrue peu à peu par une progression constante, de telle sorte que, de 20 fr. 34 cent. pour la période 1800-1809, le prix s'est élevé à 22 fr. 27 cent. pour la période 1850-1858. La hausse incontestable du prix de vente n'est que l'expression d'une hausse à peu près égale du prix de revient. Le même fait s'est révélé pour les différentes branches de la production; le renchérissement a été général. Le prix de la terre s'est élevé ainsi que le taux de la main-d'œuvre, et c'est ici que l'étude de la statistique agricole se rattache par un lien étroit à la statistique de la population. Le développement de l'industrie manufacturière, la hausse du salaire dans les villes, l'émigration des habitans des campagnes, tous ces faits ont réagi sur la main-d'œuvre agricole en rendant celle-ci plus rare et plus coûteuse. Nous avons dit comment on peut essayer de combattre ou plutôt d'enrayer ce mouvement de hausse en améliorant les procédés de production; quoi que l'on fasse, on se retrouvera toujours en présence d'un

prix de revient et par conséquent d'un prix de vente de plus en plus élevés, ainsi que le démontrent pour le passé et l'annoncent pour l'avenir les enseignemens de la statistique. Tant que cette hausse demeurera en rapport avec la dépréciation que subit d'autre part la valeur monétaire, elle sera naturelle, légitime, et on n'aura point à s'en préoccuper.

Ce qui est fatal pour l'agriculture de même que pour le consommateur, c'est l'extrême mobilité des prix de vente. Si ces variations ne devaient être attribuées qu'à l'inconstance des récoltes, il n'y aurait rien à dire, et nous en serions réduits à nous courber avec résignation sous les décrets de la Providence; mais indépendamment de cette cause supérieure, contre laquelle se débattrait en vain le travail de l'homme, n'y a-t-il point des causes secondaires qui dépendent de nous-mêmes, qui sont du domaine de la législation et des règlemens, et dont il nous serait dès lors possible de conjurer les fâcheux effets? Est-il bien sûr par exemple que le régime de l'échelle mobile, qui a été précisément institué pour combattre alternativement la baisse et la hausse du prix des grains, c'est-à-dire pour régulariser autant que possible le taux des subsistances, est-il bien sûr que ce régime ait atténué au moindre degré les crises d'avilissement et de cherté contre lesquelles il a été établi? Les statistiques de l'importation et de l'exportation des grains sont là pour attester l'inanité de ce prétendu remède. Dans les années de récolte surabondante et avec les prix les plus bas, l'exportation s'est souvent réduite aux chiffres les plus modestes : dans les périodes de disette, l'importation des céréales de l'étranger s'est rarement élevée aux chiffres qui représentent aujourd'hui, en temps normal, l'introduction des blés en Angleterre, où l'échelle mobile a été remplacée par un régime de liberté presque complète. Il est même permis de dire que notre loi de douane en matière de céréales a pour effet de précipiter, suivant les cas, la hausse ou la baisse des prix, soit parce qu'elle saisit le marché à l'improviste, soit parce qu'elle crée la panique et tire en quelque sorte le canon d'alarme. Que l'on décrète la suspension de l'échelle mobile : le décret équivaut à une proclamation de disette, et les prix que l'on veut contenir s'élèvent immédiatement et bien au-delà des limites naturelles; si au contraire on lève à la sortie toutes les barrières, aussitôt l'agriculteur s'imagine que la mesure de l'approvisionnement est dépassée dans d'énormes proportions, et les prix que l'on veut soutenir tombent au plus bas. Du reste, le procès de l'échelle mobile a été récemment et solennellement instruit au conseil d'état; tout porte à croire que cette institution aurait été déjà condamnée, si les habiles défenseurs de l'échelle mobile n'avaient, en désespoir de cause, plaidé les circonstances politiques et sollicité l'ajournement de l'arrêt, en s'at-

tendrissant sur l'ignorance des campagnes, où l'on vote si bien, et sur les préjugés des agriculteurs, qui ne pourraient, dit-on, s'habituer à un autre régime. Le gouvernement, qui, par le traité conclu avec l'Angleterre, vient de procéder avec tant de hardiesse à la réforme des tarifs applicables à l'industrie, ne tardera sans doute pas à reprendre la question du tarif des céréales; il aura plus de confiance dans le bon sens des agriculteurs, et ceux-ci comprendront que, s'il est impossible de leur garantir de bonnes récoltes et des prix réguliers, l'expédient le plus simple et le plus efficace pour prévenir ou atténuer les crises consiste précisément dans la liberté du commerce, qui agrandit le marché, diminue, en les partageant, les périls de la hausse et de la baisse, et amortit les secousses par la solidarité qu'elle crée entre les approvisionnemens de tous les pays. L'expérience aura bientôt confirmé les indications que contiennent sur ce point les relevés statistiques.

Nous arrivons à la question du bétail, et pour ne pas compliquer outre mesure ce rapide examen, je ne m'occuperai que de la race bovine. On conviendra qu'il est assez difficile de savoir combien il existe en France de têtes de bétail. De quelle manière s'effectue le recensement, et quelle confiance peut-il inspirer? Le paysan se livrera, lui, sa femme et ses enfans, au carnet du recenseur; mais bien souvent il s'abstiendra d'associer son étable à cette formalité administrative. On a rencontré cet instinct de répugnance partout où l'on a voulu se rendre compte de l'existence du bétail. Le gouvernement anglais, qui depuis quelques années essaie d'organiser une statistique agricole et qui a déjà expérimenté divers systèmes, s'est convaincu de la dissimulation profonde qui règne dans les campagnes, lorsqu'il s'agit de dénombrer le bétail. Le cultivateur ne voit dans cette enquête qu'une arrière-pensée d'impôt. L'administration française a-t-elle été plus heureuse? Il faudrait le croire, puisqu'elle donne des chiffres, reproduits dans l'ouvrage de M. Block, pour les années 1812, 1829, 1839 et 1852. Lors du recensement opéré en 1852, elle a trouvé 12,159,807 animaux de race bovine, nombre presque double de celui qui avait été constaté par le recensement de 1812. Ce total est merveilleux de précision; les statisticiens exacts ne se contentent pas des sommes rondes et ne nous font point grâce des unités. L'avouerai-je cependant? une telle précision m'effraie, sans qu'il me prenne envie de contester formellement les chiffres, car il me faudrait administrer la preuve qu'ils sont ou trop faibles ou exagérés, et mon embarras serait grand. Heureusement il n'est pas nécessaire de consulter les chiffres du dénombrement officiel pour établir les progrès réalisés dans la production du gros bétail. Il existe d'autres moyens d'appréciation. Ainsi, comme le fait remarquer M. Block, il est notoire que depuis vingt ans

les prairies naturelles et artificielles ont pris un grand développement. En outre le poids moyen des bestiaux présentés sur les marchés a évidemment augmenté, grâce au perfectionnement des méthodes d'élevage. Enfin la consommation de la viande de boucherie, dans les campagnes comme dans les villes, s'est sensiblement accrue. La consommation des campagnes ne peut être évaluée d'une manière rigoureuse, mais il suffit de jeter les regards autour de soi pour observer le fait, que constatent d'ailleurs toutes les statistiques locales. Quant à la consommation dans les villes, elle peut être indiquée assez exactement, car ici les chiffres de la statistique reposent sur la perception des droits d'octroi. Or, dans les villes de 10,000 âmes et au-dessus, la quantité de viande consommée s'est accrue, depuis vingt ans, de 5 kilogrammes environ par individu. A Paris, l'augmentation a été beaucoup plus forte; elle représente, pour la viande de boucherie, 14 kilogrammes, tandis qu'elle a été peu importante pour la viande de porc. En résumé, de 61 kilogrammes et demi par tête pour la période 1831 à 1840, la consommation dans la capitale s'est élevée à 76 kilogrammes en 1858. Il est donc incontestable que la production du bétail s'est développée, qu'elle s'est améliorée, que sous le double rapport de la quantité et de la qualité l'agriculture française a réalisé des progrès sérieux, provoqués par les demandes toujours croissantes de la consommation.

Cette production n'est pas au niveau des besoins; depuis le commencement du siècle, le prix de la viande a éprouvé une hausse considérable, qui excède la proportion du renchérissement général résultant de l'élévation du prix de revient et de la dépréciation monétaire. On peut en juger par la statistique du prix moyen annuel de la viande sur pied aux marchés de Sceaux et de Poissy : en 1810, le kilogramme de bœuf valait 97 centimes; en 1855, il a valu 1 fr. 31 cent. Cependant il y a eu, d'une période à l'autre, une véritable révolution dans les moyens de transport, et l'approvisionnement de la capitale par les routes, puis par les chemins de fer, est devenu de plus en plus facile. Certes ce mouvement continu de hausse, qui s'est manifesté à peu près également sur tous les points du territoire, est préjudiciable pour le consommateur; mais si l'on ne considère que l'intérêt du producteur, il promet à l'agriculture une source abondante de bénéfices, puisque la demande est et sera longtemps encore supérieure à l'offre, et que par conséquent le prix de vente du bétail sera largement rémunérateur. Combien donc étaient puériles les craintes exprimées en 1853, lorsque, par un décret provisoire rendu en pleine disette, le gouvernement eut l'idée de porter la main sur le tarif des bestiaux étrangers et de substituer le droit de 3 francs par tête à la taxe de 50 francs, qui datait de 1822! Ne disait-on pas que l'agriculture allait périr sous

le coup de cette innocente réforme! Le bétail étranger devait envahir le sol national, nos prairies et nos étables deviendraient désertes; c'en était fait de cette grande et belle industrie de l'agriculture, à laquelle une fatale application du libre-échange préparait une concurrence mortelle! Qu'y avait-il de vrai dans toutes ces déclamations des Cassandres agricoles? La statistique nous l'apprend. Pendant la période 1827-1836, l'importation annuelle des bêtes à cornes avait été en moyenne de 43,000 têtes, et l'exportation de 10,000 : en 1858, l'importation a atteint 100,000 têtes, et l'exportation 35,000. Si l'importation a plus que doublé, l'exportation a plus que triplé au profit de l'agriculture, qui a trouvé sur les marchés voisins le placement plus facile de ses produits. L'invasion si redoutée des bœufs de l'Allemagne n'a point modéré la hausse des prix, tant les besoins de la consommation étaient impérieux, et la conséquence la plus certaine du décret de 1853, décret qui bientôt sans doute sera remplacé par une loi consacrant la franchise complète, a été de déterminer dans les contrées limitrophes le renchérissement du bétail. Il en sera toujours ainsi pour tous les produits, lorsque l'on ouvrira à l'étranger le vaste marché de la France. L'accroissement du nombre des consommateurs, c'est-à-dire l'augmentation de la demande, provoquera la hausse : c'est un fait que l'économie politique enseigne, que la statistique démontre de la façon la plus évidente, et qui doit calmer les appréhensions que provoquent encore les réformes de douane. La baisse des prix ne suit pas immédiatement une réduction de tarif; l'industrie nationale a devant elle le temps nécessaire pour s'organiser, pour s'armer contre la concurrence étrangère, et les réformes douanières ne produisent leur plein effet à l'avantage du consommateur qu'au moment où la baisse est sans péril pour l'agriculteur et pour le fabricant.

Tout se tient et s'enchaîne dans l'examen des problèmes économiques. On voit la population s'agglomérer de plus en plus et se presser dans les villes, les produits augmenter de prix malgré leur plus grande abondance, parce que la consommation urbaine, favorisée par le taux élevé des salaires, est plus exigeante que ne l'est la consommation rurale, enfin la valeur des choses et des services atteindre des cours qui semblent en contradiction avec le perfectionnement des moyens et instrumens de travail. Si nous portons nos regards au-delà de nos frontières, nous observons les mêmes faits se reproduisant avec plus ou moins d'intensité, de telle sorte qu'il doit exister une cause générale pour ces résultats, dont le caractère universel a éveillé l'attention des gouvernemens et de la science. Cette cause, nous croyons qu'on la trouverait surtout dans le développement extraordinaire de la grande industrie. C'est l'industrie qui peuple les villes, c'est elle qui règle le taux des salaires, et qui, tout en multi-

pliant les machines, donne tant de prix au travail de l'homme. Nous assistons à une véritable révolution économique, qui marque d'un signe particulier l'histoire du XIXe siècle, et dont notre génération a pu observer les phases, déjà si rapides et si merveilleuses, aux expositions de 1851 et 1855. Comment dénombrer, compter, classer ces quantités infinies de produits de toute nature que l'industrie fabrique aujourd'hui avec une incroyable activité? Comment leur appliquer les procédés de la statistique et les soumettre à la rigoureuse loi des chiffres? La tâche est plus que difficile, et cependant on l'a bravement tentée : la statistique industrielle n'a rien à envier à la statistique agricole; elle a été l'objet de nombreuses études dont il serait injuste de ne pas reconnaître le mérite. Nous citerons en première ligne la statistique des mines et celle des chemins de fer, qui contiennent des informations très détaillées et généralement exactes sur la situation de deux industries dont les destinées intéressent par tant de points la prospérité publique. On trouve encore de précieux renseignemens dans les enquêtes qui, à diverses époques, ont été ouvertes par le gouvernement sur plusieurs branches d'industrie, ainsi que dans les rapports publiés à la suite des expositions. Il faut également tenir grand compte des statistiques entreprises sous la direction des municipalités et des chambres de commerce, et ne pas oublier les travaux consciencieux, mais trop ignorés, auxquels se livrent quelques bénédictins de province en l'honneur de leur ville natale. Toutefois ces recherches, s'appliquant à une branche particulière d'industrie ou ne comprenant que d'étroits espaces, sont tout à fait insuffisantes pour donner une idée, même approximative, du chiffre qui représente sur toute la surface du territoire l'ensemble du mouvement industriel. L'administration, avec les ressources dont elle dispose, réussira un jour à compléter, en l'améliorant, ce grand travail qu'elle a essayé à plusieurs reprises, sans trop de succès jusqu'ici. Les chiffres de la statistique officielle de l'industrie, publiée en 1852 par le ministère du commerce, ont été souvent, et avec raison, contestés, sans que ces critiques, parfois trop vives, doivent décourager de nouveaux efforts. La tâche est si malaisée que les statisticiens officiels doivent prévoir bien des contradictions lorsqu'ils endossent la responsabilité des renseignemens qui leur arrivent, imparfaitement contrôlés, de tous les points de la France.

Dans le chapitre qu'il a consacré à la statistique de l'industrie, M. Block cite un grand nombre de chiffres extraits des documens administratifs ou empruntés aux écrits individuels qui méritent quelque confiance; mais il ne se pas fait illusion sur l'exactitude des évaluations qu'il place sous nos yeux, et il exprime plus d'une fois des doutes et des critiques qui nous tiennent utilement en garde contre les erreurs. Après beaucoup de recherches, il est arrivé à

nous donner un chiffre, celui de onze milliards, comme représentant la valeur des produits industriels, et d'après lui ces onze milliards se partageraient à peu près par moitié entre la grande et la petite industrie. Le chiffre fourni par Chaptal en 1812 n'atteignait pas deux milliards; mais il est évident que ce calcul était incomplet, et on y a relevé de nombreuses omissions. La plus récente statistique officielle, rédigée d'après des renseignemens qui furent recueillis en 1847, indique cinq milliards et demi. Depuis 1847, l'industrie a marché à pas de géant, et l'on peut affirmer hardiment que l'importance de ses produits a presque doublé. Quoi qu'il en soit, pour cette portion de la statistique, nous sommes encore dans les brouillards; l'esprit se trouble devant ces milliards que les statisticiens savent si habilement grouper et faire manœuvrer en colonnes, et il vaut mieux, en vérité, ne point nous attaquer à ces totaux formidables qui nous écraseraient de leur poids. Essayons seulement, comme pour l'agriculture, de dégager et de mettre en relief quelques faits simples, faciles à constater, qui peuvent nous servir d'indices et de points de repère pour apprécier le progrès de l'industrie. Par exemple, le nombre des patentes a augmenté de plus de 25 pour 100 depuis 1847, ce qui atteste l'accroissement très notable de la population industrielle. Depuis la même époque, le nombre des brevets d'invention sollicités annuellement a plus que doublé. Le nombre et la force des machines à vapeur ont triplé; la consommation de la houille, qui n'était que de 11 millions d'hectolitres en 1815, de 76 millions en 1847, a atteint 120 millions d'hectolitres en 1858. En un mot, tous les faits qui peuvent être établis strictement par des chiffres que garantit l'action vigilante et impitoyable du fisc démontrent qu'il y a eu, depuis quinze ans, dans les mille branches du travail national, un accroissement dont les proportions varient généralement du double au triple. Il est également indubitable que la plus forte part de cet accroissement est due au développement de la grande industrie, qui tend de plus en plus à se substituer aux petits ateliers. Enfin l'on observe dans les produits manufacturés le phénomène que nous avons signalé pour les produits agricoles relativement aux prix de revient et aux prix de vente. Ces prix n'ont pas baissé autant qu'il aurait été permis de le supposer d'après les perfectionnemens de la fabrication, secondée par l'emploi des machines; il y a même eu hausse sur certains produits, car ici encore les besoins de la consommation sont en avant des ressources de la production.

Ainsi le bon marché nous échappe, sourd à nos vœux et à nos hommages! Vainement l'économiste lui adresse-t-il, au nom de la science, les plus ardentes invocations; en vain les gouvernemens essaient-ils de sacrifier successivement sur ses autels les taxes fis-

cales, les tarifs de douane, les prohibitions, les restrictions, tout ce qui peut l'effrayer et lui faire obstacle. Il est toujours bien loin devant nous, ne s'arrêtant parfois que pour reprendre haleine, et se remettant en course à mesure que nous nous précipitons pour le saisir. Le libre-échange lui-même ne l'atteindra pas. Qu'ils se rassurent donc, ces industriels si prompts à s'effrayer des réformes douanières, des traités de commerce, de toutes les mesures qui sembleraient devoir, par la concurrence, amener l'avilissement des prix! La statistique leur démontre que la réduction d'un tarif n'est point nécessairement accompagnée d'une baisse dans la valeur des produits qui s'échangent sur un marché agrandi. Elle leur prouve en même temps que dans tous les pays, et en France peut-être plus qu'ailleurs, les mesures libérales qui ont accueilli la concurrence étrangère ont le plus souvent été suivies d'une recrudescence de travail, qui a trouvé dans l'accroissement de la consommation générale une rémunération lucrative et facile. La science elle-même peut s'éclairer aux lumières que prodigue la statistique sur ces capricieuses évolutions des prix; elle y apprendra surtout à définir mieux qu'elle ne l'a fait jusqu'ici ce que, dans le langage vulgaire trop aisément adopté par elle, on désigne par le nom de bon marché. Le bon marché n'est pas ce qu'un vain peuple pense, une simple diminution du prix de vente évalué en monnaie : ainsi entendu, il ne procure à une société ni l'aisance ni la richesse; il n'est point démocratique, bien qu'il soit si populaire. Non, le bon marché réside surtout dans l'abondance du travail, qui amène naturellement l'abondance et l'élévation du salaire. Qu'importe que le prix d'une denrée augmente, si le prix du salaire avec lequel cette denrée se paie augmente dans une égale proportion? Et si la valeur des services, si le salaire s'élève dans une proportion plus forte, alors se manifeste effectivement le phénomène du bon marché, car la même somme de travail correspond à une plus grande faculté de consommation. Il ne faut donc pas que les gouvernemens s'obstinent à promettre le bon marché tel que le comprennent les préjugés populaires : ils ne tarderaient pas à perdre tout crédit. Qu'ils s'en tiennent à développer le travail intérieur, à faciliter les échanges internationaux, à ouvrir largement les sources de la production et les portes par où les produits s'écoulent. La baisse des prix ne viendra pas; mais la prospérité générale sera plus grande, et les peuples se consoleront aisément de la payer plus cher.

La statistique du commerce de la France n'est pas moins incertaine que la statistique industrielle, si l'on s'attache à rechercher des chiffres exacts. M. Block attribue au commerce intérieur une valeur de 30 à 40 milliards. Il calcule que les marchandises passent en moyenne par trois intermédiaires, c'est-à-dire donnent lieu à

trois opérations de commerce avant d'arriver au consommateur; la production industrielle étant, suivant lui, de 11 milliards, le chiffre de 30 à 40 milliards pour le commerce serait assez plausible. Ce n'est là qu'une appréciation générale; mais les recherches de M. Block ont obtenu sur différens points des résultats plus précis. Les publications administratives rendent compte des quantités de marchandises qui circulent par les voies fluviales ou qui sont transportées par cabotage entre les ports français; on possède également des informations approximatives sur le commerce des villes au moyen des registres de l'octroi. Quant à la statistique des chemins de fer, qui jouent aujourd'hui un si grand rôle dans les opérations du commerce, elle fournit le chiffre des marchandises transportées à grande et à petite vitesse; mais les compagnies n'ont pas adopté les mêmes classifications : elles ne donnent pas toutes le détail des marchandises, et il serait très désirable qu'elles fussent amenées à organiser sous ce rapport un système uniforme de comptabilité. Sans nous engager dans la sombre région des chiffres, nous nous bornerons à mentionner deux grands totaux qui expriment l'activité respective des transports effectués par les voies fluviales et par les voies ferrées. Les premières ont transporté en 1857 52 millions de tonnes, et les secondes 12 millions. On voit que les canaux conservent encore une grande supériorité sur les chemins de fer quant au chiffre des transports. Le cabotage est plus sérieusement menacé : depuis vingt ans, il demeure à peu près stationnaire; le chiffre annuel de ses transports se balance entre 3 et 4 millions de tonnes. Le grand cabotage, qui s'effectue d'une mer à l'autre, résiste difficilement à la concurrence des voies ferrées, et il ne pourra se maintenir que s'il appelle la vapeur à son aide en transformant ses navires.

Grâce aux renseignemens très complets que publie l'administration des douanes, on peut suivre chaque année le mouvement du commerce extérieur de la France, et cette étude, que n'a point négligée M. Block, offre en ce moment même un intérêt particulier. Le traité conclu avec l'Angleterre a récemment appelé l'attention sur l'état de notre commerce extérieur, sur la concurrence que l'industrie nationale est appelée à soutenir, sur les avantages ou les périls qui doivent résulter d'une large réforme de nos tarifs. La statistique cette fois répond de la manière la plus précise à toutes les questions qu'on lui adresse, et elle répond de manière à dissiper bien des alarmes. Si on ne lui demande que des chiffres d'ensemble, elle montre le commerce de la France s'élevant progressivement de moins de 2 milliards en 1850 à plus de 3 milliards en 1858, et l'exportation des produits fabriqués figurant pour une forte part dans cet accroissement. Si on l'interroge sur les détails, elle prouve que les modérations de tarif essayées depuis vingt ans ont été tout à fait

inoffensives pour les branches d'industrie qui se croyaient frappées, le travail national ayant au contraire doublé ses forces et augmenté sa production. Enfin, si on la consulte sur les relations de la France avec l'Angleterre, elle révèle un développement vraiment extraordinaire de nos envois d'articles manufacturés à destination de ce pays même, qui, au dire des alarmistes, doit nous battre infailliblement sur notre propre marché. Certes, s'il y a ici quelque coupable, c'est la statistique, très claire et très concluante, qu'a publiée la douane, et dans laquelle les négociateurs du traité, comme les rédacteurs du nouveau tarif, n'ont pas manqué de puiser leurs meilleurs argumens. Il était notoire pour tout le monde que l'industrie française, si brillante et si fière d'elle-même aux expositions de Londres et de Paris, avait fait de grands progrès : on était las et humilié de cette législation douanière, bardée de prohibitions et de taxes excessives, empreinte encore d'idées de guerre ou de préjugés de caste : par instinct, par conviction, par respect pour de grands principes trop longtemps sacrifiés à de vaines frayeurs, par respect pour le principe même de la protection commerciale, qui veut être appliqué avec discernement et mesure, on désirait modifier enfin ce vieux régime, apporter quelques tempéramens à l'inutile rigueur du tarif et introduire en quelque sorte dans l'atmosphère alourdie quelques courans d'air libre. Pourtant la réforme eût sans doute été moins profonde et l'on eût marché d'un pas moins rapide vers la liberté des échanges, qui est le but même et la récompense de la protection, si la statistique douanière n'avait pas été là, avec ses chiffres impartiaux et impassibles, avec ses irréfutables démonstrations : c'est elle qui a dénoncé l'abus et fait la lumière, c'est elle encore qui, traduisant dans son bref langage les destinées de notre commerce, justifiera bientôt le nouveau tarif.

Tels sont les services que peut et doit rendre la statistique quand elle est bien faite : elle éclaire les questions, elle prépare et motive les plus graves mesures, elle vient en aide aux principes faussés ou méconnus, et, sous la forme de chiffres, elle fournit aux hommes d'état de vigoureuses armes. Il ne faut donc point la traiter avec dédain, et si trop souvent elle est le point de mire de la critique, c'est qu'elle ne nous sert qu'à la condition d'être toujours exacte, consciencieuse, méthodique, car ses erreurs seraient aussi fatales que ses vérités sont salutaires. La statistique se mêle à tout, elle touche à tout; il n'est point, dans la vie sociale ou individuelle, un seul fait, un seul incident qu'elle ne prétende enregistrer dans ses archives. Nous sommes donc très intéressés à ce qu'elle corrige ses défauts et comble ses lacunes. Il importe que ce budget des choses soit avant tout une vérité.

C. Lavollée.

CONQUÊTE

DE LA MER[1]

I. — LE HARPON.

« Le marin qui arrive en vue du Groënland n'a, dit naïvement John Ross, aucun plaisir à voir cette terre. » Je le crois bien. C'est d'abord une côte de fer, d'aspect impitoyable, où le noir granit escarpé ne garde pas même la neige; partout ailleurs des glaces, point de végétation. Cette terre désolée, qui nous cache le pôle, semble un pays de mort et de famine.

Pendant le temps très court où l'eau n'est pas gelée, on pourrait vivre encore; mais elle l'est neuf mois sur douze. Tout ce temps-là, que faire? et que manger? On ne peut guère chercher. La nuit dure plusieurs mois, et parfois si profonde, que Kane, entouré de ses chiens, ne les retrouvait qu'à leur souffle, à leur haleine humide. Dans cette longue obscurité, sur cette terre désespérée, stérile, vêtue d'impénétrables glaces, errent cependant deux solitaires qui s'obstinent à vivre là, dans l'horreur d'un monde impossible. L'un d'eux est l'ours pêcheur, âpre rôdeur sous sa riche fourrure et dans sa graisse épaisse, qui lui permet des intervalles de jeûne. L'autre, figure bizarre, fait à distance l'effet d'un poisson dressé sur la queue, poisson mal conformé et gauche, à longues nageoires pendantes : ce

1) Ce brillant tableau des premiers progrès de la grande navigation fait partie d'un nouvel ouvrage que M. Michelet doit publier sous ce titre : *la Mer*, et qui continuera dignement ses belles études d'histoire naturelle.

faux poisson, c'est l'homme. Ils se flairent et se cherchent, ils ont faim l'un de l'autre. L'ours fuit parfois pourtant, décline le combat, croyant l'autre encore plus féroce et plus cruellement affamé.

L'homme qui a faim est terrible. Armé d'une simple arête de poisson, il poursuit cette bête énorme; mais il aurait péri cent fois, s'il n'avait eu à manger que ce redoutable compagnon. Il ne vécut que par un crime. La terre ne donnant rien, il chercha vers la mer, et comme elle était close, il ne trouva à tuer que son ami le phoque. En lui, il trouvait concentrée la graisse de la mer, l'huile, sans laquelle il serait mort de froid encore plus que de faim.

Le rêve du Groënlandais, c'est, à sa mort, de passer dans la lune, où il y aura du bois de chauffage, le feu, la lumière du foyer. L'huile ici-bas tient lieu de tout cela. Bue à flots, elle le réchauffe : grand contraste entre l'homme et les amphibies somnolens, qui, même en ce climat, savent vivre sans grandes souffrances. L'œil doux du phoque l'indique assez. Nourrisson de la mer, il est toujours en rapport avec elle. Il y reste des interstices où l'excellent nageur sait se pourvoir. Tout lourd qu'on le croirait, il monte adroitement sur un glaçon et se fait voiturer. Épaisse de mollusques, grasse d'atomes animés, l'eau nourrit richement le poisson pour l'usage du phoque, qui, bien repu, s'endort sur son rocher d'un lourd sommeil que rien ne rompt.

La vie de l'homme est toute contraire. Il semble être là malgré Dieu, maudit, et tout lui fait la guerre. Sur les photographies que nous avons de l'Esquimau, on lit sa destinée terrible dans la fixité du regard, dans son œil dur et noir, sombre comme la nuit. Il semble pétrifié d'une vision, du spectacle habituel d'un infini lugubre. Cette nature de terreur éternelle a couvert d'un masque d'airain sa forte intelligence, rapide cependant et pleine d'expédiens dans une vie de dangers imprévus.

Qu'aurait-il fait? Sa famille avait faim et ses enfans criaient; sa femme, enceinte, grelottait sur la neige. Le vent du pôle leur jetait infatigablement ce déluge de givre, ce tourbillon de fines flèches qui piquent et entrent, hébètent, font perdre la voix et le sens. La mer fermée, plus de poisson. Mais le phoque était là. Et que de poissons dans un phoque, quelle richesse d'huile accumulée! Il était là endormi, sans défense. Même éveillé, il ne fuit guère. Il se laisse approcher, toucher. Il faut le battre, si on veut l'éloigner. Ceux qu'on prend jeunes, on a beau les rejeter à la mer, ils vous suivent obstinément. Une telle facilité dut troubler l'homme et le faire hésiter, combattre la tentation. Enfin le froid vainquit, et il fit cet assassinat. Dès lors il fut riche et vécut.

La chair nourrit ces affamés. L'huile, absorbée à flots, les ré-

chauffa. Les os servirent à mille usages domestiques. Des fibres on fit des cordes et des filets. La peau du phoque, coupée à la taille de la femme, la couvrit frissonnante. Même habit pour les deux, sauf la pointe un peu basse qu'elle allonge, plus un petit ruban de cuir rouge qu'elle met galamment en bordure pour plaire et pour être aimée. Mais ce qui fut bien plus utile, c'est qu'industrieusement, de peaux cousues, ils firent la machine légère, forte pourtant, où cet homme intrépide ose monter, et qu'il nomme une barque : misérable petit véhicule long, mince, et qui ne pèse rien. Il est très strictement fermé, sauf un trou où le rameur se met, serrant la peau à sa ceinture. On gagerait toujours que cela va chavirer... Mais point. Il file comme une flèche sur le dos de la vague, disparaît, reparaît, dans les remous durs, saccadés, que font les glaces autour, entre les montagnes flottantes.

Homme et canot, c'est un. Le tout est un poisson artificiel; mais qu'il est inférieur au vrai! Il n'a pas l'appareil, la vessie natatoire qui soutient l'autre, le fait à volonté lourd ou léger. Il n'a pas l'huile qui, plus légère que l'eau, veut toujours surnager et remonter à la surface. Il n'a pas surtout ce qui fait, chez le vrai poisson, la vigueur du mouvement, sa vive contraction de l'épine dorsale pour frapper de forts coups de queue. Ce qu'il imite seulement, faiblement, ce sont les nageoires. Ses rames, qui ne sont pas serrées au corps, mais mues au loin par un long bras, sont bien molles en comparaison, et bien promptes à se fatiguer. Qui répare tout cela? La terrible énergie de l'homme, et sous ce masque fixe, sa vive raison, qui par éclairs décide, invente et trouve de minute en minute, remédie sans cesse aux périls de cette peau flottante qui seule le défend de la mort.

Très souvent on ne peut passer; on trouve une barre de glace. Alors les rôles changent : la barque portait l'homme, et maintenant il porte la barque, la prend sur son épaule, traverse la glace craquante et se remet à flot plus loin. Parfois des monts flottans, venant à sa rencontre, n'offrent entre eux que d'étroits corridors qui s'ouvrent, se ferment tout à coup. Il peut y disparaître, s'ensevelir vivant. Il peut, de moment en moment, voir les deux murs bleuâtres s'approchant peser sur sa barque, sur lui, d'une si épouvantable pression qu'il en soit aminci jusqu'à l'épaisseur d'un cheveu. Un grand navire eut cette destinée. Il fut coupé en deux, les deux moitiés écrasées, aplaties.

Ils assurent que leurs pères ont pêché la baleine. Moins misérables alors, leur terre étant moins froide, ils s'ingéniaient mieux, avaient du fer sans doute; peut-être il leur venait de Norvége ou d'Islande. Les baleines ont toujours surabondé aux mers du Groën-

land : grand objet de concupiscence pour ceux dont l'huile est le premier besoin! Le poisson la donne par gouttes, le phoque par flots, la baleine en montagne.

Ce fut un homme, celui qui le premier tenta un pareil coup, qui, mal monté, mal armé, et la mer grondant sous ses pieds, dans les ténèbres, dans les glaces, seul à seul, joignit le colosse; — celui qui se fia tellement à sa force et à son courage, à la vigueur du bras, à la raideur du coup, à la pesanteur du harpon; — celui qui crut qu'il percerait et la peau et le mur de lard, la chair épaisse; — celui qui crut qu'à son réveil terrible, dans la tempête que le blessé fait de ses sauts et de ses coups de queue, il n'allait pas l'engouffrer avec lui. Comble d'audace! il ajoutait un câble à son harpon pour poursuivre sa proie, bravait l'effroyable secousse, sans songer que la bête pouvait descendre brusquement, s'enfuir en profondeur, plonger la tête en bas.

Il y a un bien autre danger : c'est qu'au lieu de la baleine, on ne trouve à sa place l'ennemi de la baleine, la terreur de la mer, le cachalot. Il n'est pas grand, n'a guère que soixante ou quatre-vingts pieds. Sa tête, à elle seule, fait le tiers, vingt ou vingt-cinq. Dans ce cas, malheur au pêcheur! c'est lui qui devient le poisson, il est la proie du monstre. Celui-ci a quarante-huit dents énormes et d'horribles mâchoires, à tout dévorer, homme et barque. Il semble ivre de sang; sa rage aveugle épouvante tous les cétacés, qui fuient en mugissant, s'échouent même au rivage, se cachent dans le sable ou la boue. Mort même, ils le redoutent, n'osent approcher de son cadavre. La plus sauvage espèce de cachalot est l'ourque ou le physeter des anciens, tellement craint des Islandais qu'ils n'osaient le nommer en mer de peur qu'il n'entendît et n'arrivât. Ils croyaient au contraire qu'une espèce de baleine, la jubarte, les aimait, les protégeait, et provoquait le monstre afin de les sauver.

Plusieurs disent que les premiers qui affrontèrent une si effrayante aventure devaient être exaltés, *excentriques* et *cerveaux brûlés*. La chose, selon eux, n'aurait pas commencé par les sages hommes du Nord, mais par nos Basques, les héros du vertige. Marcheurs terribles, chasseurs du Mont-Perdu et pêcheurs effrénés, ils couraient en batelet leur mer capricieuse, le golfe ou gouffre de Gascogne. Ils y pêchaient le thon; ils y virent jouer des baleines et se mirent à courir après, comme ils s'acharnent après l'izard dans les fondrières, les abîmes, les plus affreux casse-cous. Cet énorme gibier, énormément tentant pour sa grosseur, pour la chance et pour le péril, ils le chassèrent à mort et n'importe où, quelque part qu'il les conduisît. Sans s'en apercevoir, ils poussaient jusqu'au pôle. Là, le pauvre colosse croyait en être quitte, et, ne supposant pas sans

doute qu'on pût être si fou, il dormait tranquillement, quand nos étourdis héroïques approchaient sans souffler. Serrant sa ceinture rouge, le plus fort, le plus leste s'élançait de la barque, et sur ce dos immense, sans souci de sa vie d'un *han!* enfonçait le harpon.

II. — DÉCOUVERTE DES TROIS OCÉANS.

Qui a ouvert aux hommes la grande navigation? qui révéla la mer, en marqua les zones et les voies? enfin qui découvrit le globe? La baleine et le baleinier : tout cela bien avant Colomb et les fameux chercheurs d'or qui eurent toute la gloire, retrouvant à grand bruit ce qu'avaient trouvé les pêcheurs.

La traversée de l'Océan, que l'on célébra tant au xve siècle, s'était faite souvent par le passage étroit d'Islande en Groënland, et même par le large, car les Basques allaient à Terre-Neuve. Le moindre danger était la traversée pour des gens qui cherchaient au bout du monde ce suprême danger, le duel avec la baleine. S'en aller dans les mers du Nord, se prendre corps à corps avec la montagne vivante, en pleine nuit, et on peut dire en plein naufrage, le pied sur elle et le gouffre dessous, ceux qui faisaient cela étaient assez trempés de cœur pour prendre en grande insouciance les événemens ordinaires de la mer. Noble guerre, grande école de courage, cette pêche n'était pas comme aujourd'hui un carnage facile qui se fait prudemment de loin avec une machine : on frappait de sa main, on risquait vie pour vie. On tuait peu de baleines, mais on gagnait infiniment en habileté maritime, en patience, en sagacité, en intrépidité. On rapportait moins d'huile et plus de gloire.

Chaque nation se montrait là dans son génie particulier. On la reconnaissait à ses allures. Il y a cent formes de courage, et leurs variétés graduées étaient comme une gamme héroïque : — au nord, les Scandinaves, les races rousses (de Norvége en Flandre), leur sanguine fureur; — au midi, l'élan basque et la folie lucide qui les guida si bien autour du monde; — au centre, la fermeté bretonne, muette et patiente, mais à l'heure du danger d'une excentricité sublime; — enfin la sagesse normande, armée de l'association et de toute prévoyance, courage calculé, bravant tout, mais pour le succès. Telle était la beauté de l'homme dans cette manifestation souveraine du courage humain.

On doit beaucoup à la baleine : sans elle, les pêcheurs se seraient tenus à la côte, car presque tout poisson est riverain; c'est elle qui les émancipa, et les mena partout. Ils allèrent, entraînés, au large, et, de proche en proche, si loin, qu'en la suivant toujours ils se

trouvèrent avoir passé, à leur insu, d'un monde à l'autre. Il y avait moins de glace alors, et ils assurent avoir touché le pôle (à sept lieues seulement de distance). Le Groënland ne les séduisit pas : ce n'est pas la terre qu'ils cherchaient, mais la mer seulement et les routes de la baleine. L'Océan est son gîte, et elle s'y promène, en large surtout. Chaque espèce habite de préférence une certaine latitude, une zone d'eau plus ou moins froide. Voilà ce qui traça les grandes divisions de l'Atlantique.

La populace des baleines inférieures, qui ont une nageoire sur le dos (baléinoptères), se trouve au plus chaud et au plus froid, sous la ligne et aux mers polaires. Dans la grande région intermédiaire, le cachalot féroce incline au sud, dévaste les eaux tièdes. Au contraire, la baleine franche les craint, ou les craignait plutôt, car elle est si rare aujourd'hui ! Nourrie spécialement de mollusques et autres vies élémentaires, elle les cherchait dans les eaux tempérées, un peu au nord. Jamais on ne la trouvait dans le chaud courant du midi; c'est ce qui fit remarquer le courant, et amena cette découverte essentielle de la *vraie voie d'Amérique en Europe*. D'Europe en Amérique, on est poussé par les vents alizés.

Si la baleine franche a horreur des eaux chaudes et ne peut passer l'équateur, elle ne peut tourner l'Amérique. Comment donc se fait-il qu'une baleine blessée de notre côté dans l'Atlantique se retrouve parfois de l'autre, entre l'Amérique et l'Asie? *C'est qu'un passage existe au nord :* seconde découverte, vive lueur jetée sur la forme du globe et la géographie des mers.

De proche en proche, la baleine nous a menés partout. Rare aujourd'hui, elle nous fait fouiller les deux pôles, du dernier coin du Pacifique au détroit de Behring, et l'infini des eaux antarctiques. Il est même une région énorme qu'aucun vaisseau d'état ni de commerce ne traverse jamais, à quelques degrés au-delà des pointes d'Amérique et d'Afrique. Nul n'y va que les baleiniers.

Si l'on avait voulu, on eût fait bien plus tôt les grandes découvertes du xve siècle. Il fallait s'adresser aux rôdeurs de la mer, aux Basques, aux Islandais ou Norvégiens, à nos Normands. Pour des raisons diverses, on s'en défiait. Les Portugais ne voulaient employer que des hommes à eux, et de l'école qu'ils avaient formée. Ils craignaient nos Normands, qu'ils chassaient et dépossédaient de la côte d'Afrique. D'autre part, les rois de Castille tinrent toujours pour suspects leurs sujets les Basques, qui, par leurs priviléges, étaient comme une république, et de plus passaient pour des têtes dangereuses, indomptables. C'est ce qui fit manquer à ces princes plus d'une entreprise. Ne parlons que d'une seule, l'invincible *Armada*. Philippe II, qui avait deux vieux amiraux basques, la fit com-

mander par un Castillan. On agit contre leur avis : de là le grand désastre.

Une maladie terrible avait éclaté au xve siècle, la faim, la soif de l'or, le besoin absolu de l'or. Peuples et rois, tous pleuraient pour l'or. Il n'y avait plus aucun moyen d'équilibrer les dépenses et les recettes. Fausse monnaie, cruels procès et guerres atroces, on employait tout; mais point d'or. Les alchimistes en promettaient, et on allait en faire dans peu; mais il fallait attendre. Le fisc, comme un lion furieux de faim, mangeait des Juifs, mangeait des Maures, et de cette riche nourriture il ne lui restait rien aux dents. Les peuples étaient de même. Maigres et sucés jusqu'à l'os, ils demandaient, imploraient un miracle qui ferait venir l'or du ciel.

On connaît le très beau conte de Sindbad dans les *Mille et Une Nuits*, son début, d'histoire éternelle, qui se renouvelle toujours. Le pauvre travailleur Hindbad, le dos chargé de bois, entend de la rue les concerts, les galas qui se font au palais de Sindbad, le grand voyageur enrichi. Il se compare, envie; l'autre lui raconte tout ce qu'il a souffert pour conquérir de l'or. Hindbad est effrayé du récit. L'effet total du conte est d'exagérer les périls, mais aussi les profits de cette grande loterie des voyages, et de décourager le travail sédentaire.

La légende qui, au xve siècle, brouillait toutes les cervelles, c'était un réchauffé de la fable des Hespérides, un Eldorado, terre de l'or, qu'on plaçait dans les Indes, et qu'on soupçonnait être le paradis terrestre, subsistant toujours ici-bas. Il ne s'agissait que de le trouver. On n'avait garde de le chercher au nord; voilà pourquoi on fit si peu d'usage de la découverte de Terre-Neuve et du Groënland. Au midi, au contraire, on avait déjà trouvé en Afrique de la poudre d'or; cela encourageait. Les rêveurs et les érudits d'un siècle pédantesque entassaient, commentaient les textes, et la découverte, peu difficile d'elle-même, le devenait à force de lectures, de réflexions, d'utopies chimériques. Cette terre de l'or était-elle, n'était-elle pas le paradis? Était-elle à nos antipodes, et avions-nous des antipodes?... A ce mot, les docteurs, les robes noires, arrêtaient les savans, leur rappelaient que là-dessus la doctrine de l'église était formelle, l'hérésie des antipodes ayant été expressément condamnée. Voilà une grave difficulté! On était arrêté court.

Pourquoi l'Amérique, déjà découverte, se trouva-t-elle encore si difficile à découvrir? C'est qu'on désirait à la fois et qu'on craignait de la trouver.

Le savant libraire italien Colomb était bien sûr de son affaire. Il avait été en Islande recueillir les traditions, et d'autre part les Basques lui disaient tout ce qu'ils savaient de Terre-Neuve. Un Gali-

cien y avait été jeté et y avait habité. Colomb prit pour associés des pilotes établis en Andalousie, les Pinzone, qu'on croit être identiques aux Pinçon de Dieppe.

Ce dernier point est vraisemblable. Nos Normands et les Basques, sujets de la Castille, étaient en intime rapport. Ce sont ceux-ci, nommés Castillans, qui, sous le Normand Béthencourt, firent la célèbre expédition des Canaries. Nos rois donnèrent des priviléges aux Castillans établis à Honfleur et à Dieppe; les Dieppois avaient, de leur côté, des comptoirs à Séville. Il n'est pas sûr qu'un Dieppois ait trouvé l'Amérique quatre ans avant Colomb, mais il est presque sûr que ces Pinzone d'Andalousie étaient des armateurs normands.

Ni Basques, ni Normands, n'auraient pu, en leur propre nom, se faire autoriser par la Castille. Il fallut un Italien habile et éloquent, un Génois obstiné, qui poursuivît quinze ans la chose, qui trouvât le moment unique, saisît l'occasion, sût lever le scrupule. Le moment fut celui où la ruine des Maures coûta si cher à la Castille, où l'on criait de plus en plus : « De l'or! » Le moment fut celui où l'Espagne victorieuse frémissait de sa guerre de croisade et d'inquisition. L'Italien saisit ce levier, fut plus dévot que les dévots; il agit par l'église même : on fit scrupule à Isabelle de laisser tant de nations païennes dans les ombres de la mort. On lui démontra clairement que découvrir la terre de l'or, c'était se mettre à même d'exterminer le Turc et reprendre Jérusalem.

On sait que, sur trois vaisseaux, les Pinçon en fournirent deux et les menèrent eux-mêmes. Ils allèrent en avant. L'un d'eux, il est vrai, se trompa; mais les autres, François Pinçon et son jeune frère Vincent, pilote du vaisseau la *Nina*, firent signe à Colomb qu'ils devaient le suivre au sud-ouest (12 octobre 1492). Colomb, qui allait droit à l'ouest, eût rencontré dans sa plus grande force le courant chaud qui va des Antilles à l'Europe. Il n'aurait traversé ce mur liquide qu'avec grande difficulté. Il eût péri ou navigué si lentement que son équipage se fût révolté. Au contraire, les Pinçon, qui peut-être avaient là-dessus des traditions, naviguèrent comme s'ils avaient connaissance de ce courant; ils ne l'affrontèrent pas à sa sortie, mais, déclinant au sud, ils passèrent sans peine, et abordèrent au lieu même où les vents alizés poussent les eaux d'Afrique en Amérique, aux parages d'Haïti. Ceci est constaté par le journal même de Colomb, qui franchement avoue que les Pinçon le dirigèrent.

Qui vit le premier l'Amérique? Un matelot des Pinçon, si l'on en croit l'enquête royale de 1513.

Il semblait d'après tout cela qu'une forte part du gain et de la gloire eût dû leur revenir. Ils plaidèrent; mais le roi jugea en faveur

de Colomb. Pourquoi? Parce que vraisemblablement les Pinçon étaient des Normands, et que l'Espagne aima mieux reconnaître le droit d'un Génois sans consistance et sans patrie que celui des Français, de la grande nation rivale, des sujets de Louis XII et de François Ier, qui un jour auraient pu transférer ce droit à leurs maîtres. Un des Pinçon mourut de désespoir.

Au fait, qui avait levé le grand obstacle des répugnances religieuses, fait décider l'expédition avec tant d'éloquence, d'adresse et de persévérance? Colomb, le seul Colomb. Il était le vrai créateur de l'entreprise, et il en fut aussi l'exécuteur très héroïque. Il mérite la gloire qu'il garde dans la postérité.

Je crois pourtant, comme M. Jules de Blosseville (un noble cœur, bon juge des grandes choses), je crois qu'il n'y eut réellement de difficile en ces découvertes que le tour du monde, l'entreprise de Magellan et de son pilote, le Basque Sébastien del Cano. Le plus brillant, le plus facile, avait été la traversée de l'Atlantique sous le souffle des vents alizés, la rencontre de l'Amérique, dès longtemps découverte au nord. Les Portugais firent une chose bien moins extraordinaire encore en mettant tout un siècle à découvrir la côte occidentale de l'Afrique. Nos Normands, en peu de temps, en avaient trouvé la moitié. Malgré ce qu'on a dit de l'école de Lisbonne et de la louable persévérance du prince Henri, qui la créa, le Vénitien Cadamosto témoigne dans sa relation du peu d'habileté des pilotes portugais. Dès qu'ils en eurent un vraiment hardi et de génie, Barthélemy Diaz, qui doubla le Cap, ils le remplacèrent par Gama, un grand seigneur de la maison du roi, homme de guerre surtout. Ils étaient plus préoccupés de conquêtes à faire et de trésors à prendre que de découvertes proprement dites. Gama fut admirable de courage, mais il ne fut que trop fidèle aux ordres qu'il avait de ne souffrir personne dans les mêmes mers. Un vaisseau de pèlerins de La Mecque, tout chargé de familles, qu'il égorgea sans pitié, exaspéra les haines, augmenta dans tout l'Orient l'horreur du nom chrétien, ferma de plus en plus l'Asie.

Est-il vrai que Magellan ait vu le Pacifique marqué d'avance sur un globe par l'Allemand Behaim? Non; ce globe qu'on a ne le montre pas. Aurait-il vu chez son maître, le roi de Portugal, une carte qui l'indiquait? On l'a dit, non prouvé. Il est bien plus probable que les aventuriers qui déjà, depuis une vingtaine d'années, couraient le continent américain avaient vu, de leurs yeux vu le Pacifique. Ce bruit qui circulait s'accordait à merveille avec l'idée (que donnait le calcul) d'un tel contre-poids, nécessaire à l'hémisphère que nous habitons et à l'équilibre du globe.

Il n'y a pas de vie plus terrible que celle de Magellan : com-

bats, navigations lointaines, fuites et procès, naufrages, assassinat manqué, enfin la mort chez les barbares. Il se bat en Afrique, il se bat dans les Indes; il se marie chez les Malais, si braves et si féroces. Lui-même semble avoir été tel. Dans son long séjour en Asie, il recueille toutes les lumières, prépare sa grande expédition, sa tentative d'aller par l'Amérique aux îles mêmes des épices, aux Moluques. Les prenant à la source, on était sûr de les avoir à meilleur prix qu'en les tirant de l'occident de l'Inde. L'entreprise, dans son idée originaire, fut ainsi toute commerciale. Un rabais sur le poivre fut l'inspiration primitive du voyage le plus héroïque qu'on ait fait sur cette planète.

L'esprit de cour, l'intrigue, dominaient tout alors en Portugal. Magellan, maltraité, passa en Espagne, et magnifiquement Charles-Quint lui donna cinq vaisseaux; mais il n'osa se fier tout à fait au transfuge portugais, il lui imposa un associé castillan. Magellan partit entre deux dangers, la malveillance castillane et la vengeance portugaise, qui le cherchait pour l'assassiner. Il eut bientôt une révolte sur sa flotte, et déploya un terrible héroïsme, indomptable et barbare. Il mit aux fers l'associé, se fit seul chef. Il fit poignarder, égorger, écorcher les récalcitrans. A travers tout cela, naufrage, et des vaisseaux perdus! Personne ne voulait plus le suivre, quand on vit l'effrayant aspect de la pointe de l'Amérique, la désolée Terre de Feu et le funèbre cap Forward. Cette contrée arrachée du continent par de violentes convulsions, par la furieuse ébullition de mille volcans, semble une tourmente de granit. Boursouflée, crevassée par un refroidissement subit, elle fait horreur. Ce sont des pics aigus, des clochers excentriques, d'affreuses et noires mamelles, des dents atroces à trois pointes, et toute cette masse de lave, de basalte, de fontes de feu, est coiffée de neige lugubre.

Tous en avaient assez. Il dit : « Plus loin! » Il chercha, il tourna, il se démêla de cent îles, entra dans une mer sans bornes, ce jour-là *pacifique*, et qui en a gardé le nom. Il périt dans les Philippines, quatre vaisseaux périrent: le seul qui resta, la *Victoire*, à la fin n'eut plus que treize hommes; mais il avait son grand pilote, l'intrépide et l'indestructible, le Basque Sébastien, qui revint seul ainsi (1521), ayant le premier des mortels fait le tour du monde.

Rien de plus grand. Le globe était sûr désormais de sa sphéricité. Cette merveille physique de l'eau uniformément étendue sur une boule où elle adhère sans s'écarter, ce miracle était démontré; le Pacifique enfin était connu, le grand et mystérieux laboratoire où, loin de nos yeux, la nature travaille profondément la vie, nous élabore des mondes, des continens nouveaux!... Révélation d'immense portée, non matérielle seulement, mais morale, qui centu-

plait l'audace de l'homme et le lançait dans un autre voyage, sur le libre océan des sciences, dans l'effort (téméraire, fécond) de faire le tour de l'infini!

III. — DÉCOUVERTE DES MERS POLAIRES.

Le plus tentant pour l'homme, c'est l'inutile et l'impossible. De toutes les entreprises maritimes, celle où il a mis le plus de persévérance, c'est la découverte d'un passage au nord de l'Amérique pour aller tout droit d'Europe en Asie. Le plus simple bon sens eût fait juger d'avance que, si ce passage existait, dans une latitude si froide, dans la zone hérissée des glaces, il ne servirait point, que personne n'y voudrait passer.

Notez que cette région n'a point la platitude des côtes sibériques, où l'on glisse en traîneau; c'est une montagne de mille lieues, horriblement accidentée, avec de profondes coupures, des mers qui dégèlent un moment pour regeler, des corridors de glaces qui changent tous les ans, s'ouvrent et se referment sur vous. Il a été trouvé, ce passage, par un homme qui, engagé très loin et ne pouvant plus reculer, s'est jeté en avant et a passé (1). On sait maintenant ce que c'est. Voilà les imaginations calmées, et personne n'en a plus envie.

Quand j'ai dit l'*inutile*, je l'ai dit pour le but qu'on s'était proposé d'atteindre, une voie commerciale; mais, en suivant cette folie, on a trouvé maintes choses nullement folles, très-utiles pour la science, pour la géographie, la météorologie, l'étude du magnétisme de la terre.

Que voulait-on dès l'origine? S'ouvrir un court chemin au pays de l'or, aux Indes orientales. L'Angleterre et d'autres états, jaloux de l'Espagne et du Portugal, comptaient les surprendre par là au cœur de leur lointain empire, au sanctuaire de la richesse. Au temps d'Élisabeth, des chercheurs, ayant trouvé ou cru trouver quelques parcelles d'or au Groënland, exploitèrent la vieille légende du nord, le *trésor caché sous le pôle*, les masses d'or gardées par les gnomes, et les têtes se prirent. Sur un espoir si raisonnable, une grande flotte de seize vaisseaux fut envoyée, emmenant comme volontaires les fils des plus nobles familles. On se disputa à qui partirait pour cet Eldorado polaire. Ce qu'on trouva, ce fut la mort, la faim, des murs de glaces. Cet échec n'y fit rien. Pendant plus de trois siècles, avec une persévérance étonnante, les exploiteurs s'y

(1) En 1853. Voyez la *Revue* du 15 novembre de la même année.

acharnent. C'est une succession de martyrs. Cabot, le premier, n'est sauvé que par la révolte de son équipage, qui l'empêche d'aller plus loin. Brenz meurt de froid, et Willoughby de faim. Cortereal périt corps et biens. Hudson est jeté par les siens, sans vivres, sans voiles, dans une chaloupe, et l'on ne sait ce qu'il devient. Behring, en trouvant le détroit qui sépare l'Amérique de l'Asie, périt de fatigue, de froid, de misère, dans une île déserte. De nos jours, Franklin est perdu dans les glaces; on ne le retrouve que mort, ayant, lui et les siens, subi la nécessité terrible d'en venir *à la dernière ressource* (de se manger les uns les autres)!

Tout ce qui peut décourager les hommes se trouve réuni dès l'entrée de ces navigations du nord. Bien avant le cercle polaire, un froid brouillard pèse sur la mer, vous morfond, vous couvre de givre. Les cordages se raidissent, les voiles s'immobilisent; le pont est glissant de verglas, la manœuvre difficile. Les écueils mouvans qu'il faut craindre se distinguent à peine. Au haut du mât, dans sa logette chargée de frimas, le veilleur (vraie stalactite vivante) signale de moment en moment l'approche d'un nouvel ennemi, d'un blanc fantôme gigantesque, qui souvent a deux cents, trois cents pieds au-dessus de l'eau. Mais cette procession lugubre qui annonce le monde des glaces, ce combat pour les éviter, donnent plutôt envie d'aller plus loin. Il y a dans l'inconnu du pôle je ne sais quel attrait d'horreur sublime, de souffrance héroïque. Ceux qui, sans tenter le passage, ont seulement été au nord et contemplé le Spitzberg en gardent l'esprit frappé. Cette masse de pics, de chaînes, de précipices, qui porte à quatre mille cinq cents pieds son front de cristaux, est comme une apparition dans la sombre mer. Ses glaciers, sur les neiges mates, se détachent en vives lueurs, vertes, bleues, pourpres, en étincelles, en pierreries, qui lui font un éblouissant diadème.

Pendant la nuit de plusieurs mois, l'aurore boréale éclate à chaque instant dans les splendeurs bizarres d'une illumination sinistre: vastes et effrayans incendies qui remplissent tout l'horizon, éruption de jets magnifiques; un fantastique Etna, inondant de lave illusoire la scène de l'éternel hiver!

Tout est prisme dans une atmosphère de particules glacées, où l'air n'est que miroirs et petits cristaux : de là de surprenans mirages. Nombre d'objets, vus à l'envers pour un moment, apparaissent la tête en bas. Les couches d'air qui produisent ces effets sont en révolution constante : ce qui devient plus léger monte à son tour et change tout. La moindre variation de température abaisse, élève, incline le miroir; l'image se confond avec l'objet, puis s'en sépare, se disperse; une autre image redressée monte au-dessus, une troi-

sième apparaît, pâle, affaiblie, de nouveau renversée (1). C'est le monde de l'illusion. Si vous aimez les songes, si, rêvant éveillé, vous vous plaisez à suivre la mobile improvisation et le jeu des nuages, allez au nord : tout cela se retrouve réel, et non moins fugitif, dans la flotte des glaces mouvantes. Sur le chemin, elles donnent ce spectacle. Elles singent toutes les architectures. Voici du grec classique, des portiques et des colonnades. Des obélisques égyptiens apparaissent, des aiguilles qui pointent au ciel, appuyées d'aiguilles tombées. Puis voici des montagnes, Ossa sur Pélion, la cité des géans, qui, régularisée, vous donne des murs cyclopéens, des tables et dolmens druidiques. Dessous s'enfoncent des grottes sombres. Tout cela caduc; tout, aux frissons du vent, ondule et croule. On n'y prend pas plaisir, parce que rien ne s'assoit. A chaque instant, dans ce monde à l'envers, la loi de pesanteur n'est rien : le faible, le léger portent le fort; c'est, ce semble, un art insensé, un gigantesque jeu d'enfant qui menace et peut écraser.

Il arrive parfois un incident terrible. A travers la grande flotte qui lentement descend du nord, vient brusquement du sud un géant à base profonde, qui, enfonçant de six, de sept cents pieds sous la mer, est violemment poussé par les courans d'en bas. Il écarte ou renverse tout; il aborde, il arrive à la plaine de glaces, mais il n'est pas embarrassé. « La banquise, disait, en 1826, le navigateur Duncan, fut brisée en une minute sur un espace de plusieurs milles. Elle craqua, tonna, comme cent pièces de canon ; ce fut comme un tremblement de terre. La montagne courut près de nous; tout fut comblé, entre elle et nous, de blocs brisés. Nous périssions; mais elle passa, rapidement emportée au nord-est. »

C'est en 1818, après la guerre européenne, qu'on reprit cette guerre contre la nature, la recherche du grand passage. Elle s'ouvrit par un grave et singulier événement. Le brave capitaine John Ross, envoyé avec deux vaisseaux dans la baie de Baffin, fut dupe des fantasmagories de ce monde des songes. Il vit distinctement une terre qui n'existait pas, soutint qu'on ne pouvait passer. Au retour, on l'accable, on lui dit qu'il n'a pas osé; on lui refuse même de prendre sa revanche et de rétablir son honneur. Un marchand de liqueurs de Londres se piqua de faire plus que l'empire britannique; il lui donna cinq cent mille francs, et Ross retourna, déterminé à passer ou à mourir : ni l'un ni l'autre ne lui fut accordé; mais il resta, je ne sais combien d'hivers, ignoré, oublié, dans les solitudes. Il ne fut ramené que par des baleiniers, qui, trouvant ce sauvage,

(1) Voyez d'excellens travaux de M. Laugel dans la *Revue*, 15 septembre 1855 et 15 février 1856.

lui demandèrent si jadis il n'avait pas rencontré par hasard *feu le capitaine John Ross*. Son lieutenant Parry, qui s'était cru sûr de passer, fit quatre fois quatre efforts obstinés, tantôt par la baie de Baffin et l'ouest, tantôt par le Spitzberg et le nord. Il fit des découvertes, s'avança hardiment avec un traîneau-barque, qui tour à tour flottait ou passait les glaçons ; mais ceux-ci, invariables dans leur route du sud, l'emportaient toujours en arrière. Il ne passa pas plus que Ross.

En 1832, un courageux jeune homme, un Français, Jules de Blosseville, voulut que cette gloire appartînt à la France. Il y mit sa vie, son argent; il paya pour périr. Il ne put même avoir un vaisseau de son choix : on lui donna la *Lilloise*, qui fit eau le jour même du départ (1). Il la raccommoda à ses frais, pour quarante mille francs. Dans ce hasardeux véhicule, il voulait attaquer le Groënland oriental. Selon toute apparence, il n'y arriva même pas.

Les expéditions des Anglais étaient tout autrement préparées, — avec grande prudence, grande dépense, — mais ne réussissaient guère mieux. En 1845, l'infortuné Franklin se perdit dans les glaces. Douze années durant, on le chercha. L'Angleterre y montra une honorable obstination. Tous y aidèrent. Des Américains, des Français y ont péri. Les pics, les caps de la région désolée, à côté du nom de Franklin, gardent celui de notre Bellot et des autres, qui se dévouèrent à sauver un Anglais. De son côté, John Ross avait offert de diriger les nôtres dans la recherche de Blosseville, d'organiser l'expédition. Le sombre Groënland est paré de tels souvenirs, et le désert n'est plus désert, lorsque l'on y retrouve ces noms qui y témoignent de la fraternité humaine.

Lady Franklin fut admirable de foi. Jamais elle ne voulut se croire veuve. Elle sollicita incessamment de nouvelles expéditions. Elle jura qu'il vivait encore, et elle le persuada si bien que, sept années après qu'il fut perdu, on le nomma contre-amiral. Elle avait raison, il vivait. En 1850, les Esquimaux le virent, disent-ils, avec une soixantaine d'hommes. Bientôt ils ne furent plus que trente, ne purent plus marcher ni chasser. Il leur fallut manger ceux qui mouraient. Si l'on eût écouté lady Franklin, on l'aurait retrouvé, car elle disait (et le bon sens disait) qu'il fallait le chercher au sud, qu'un homme, dans cette situation désespérée, n'irait pas l'aggraver en marchant vers le nord. L'amirauté, qui probablement s'inquiétait bien moins de Franklin que du fameux passage, poussait toujours ses envoyés au nord. La pauvre femme désolée finit par

(1) On trouvera dans la *Revue* de 1831, volume I, II, et de 1832, livraison du 15 janvier, quelques travaux de M. J. de Blosseville.

faire elle-même ce qu'on ne voulait pas faire. Elle arma à grands frais un vaisseau pour le sud ; mais il était trop tard. On trouva les os de Franklin.

Pendant ce temps, des voyages plus longs et néanmoins plus heureux furent faits vers le pôle antarctique. Là, ce n'est pas ce mélange de terre, de mer, de glaces et de dégels tempétueux qui font l'horreur du Groënland. C'est une grande mer sans bornes, de lame forte et violente : une immense glacière, bien plus étendue que la nôtre ; peu de terre ; la plupart de celles qu'on a vues ou cru voir laissent toujours ce doute, si leurs changeans rivages ne seraient pas une simple ligne de glaces continues et accumulées. Tout varie selon les hivers. Morel en 1820, Weddell en 1824, Balleny en 1839, trouvèrent une échancrure et pénétrèrent dans une mer libre que plusieurs n'ont pu retrouver.

Le Français Kerguelen et l'Anglais James Ross ont eu des résultats certains, trouvé des terres incontestables. Le premier, en 1771, découvrit la grande île de Kerguelen, que les Anglais appellent la *Désolation*. Longue de deux cents lieues, elle a d'excellens ports, et malgré le climat une assez riche vie animale de phoques, d'oiseaux, qui peuvent approvisionner un vaisseau. Cette glorieuse découverte, que Louis XVI à son avénement récompensa d'un grade, fut la perte de Kerguelen. On lui forgea des crimes. La furieuse rivalité des nobles officiers d'alors l'accabla. Ses jaloux servirent de témoins contre lui. C'est d'un cachot de six pieds carrés qu'il data le récit de sa découverte (1782). En 1838, la France, l'Angleterre et l'Amérique firent toutes trois une expédition dans l'intérêt des sciences. L'illustre Duperrey avait ouvert la voie des observations magnétiques. On eût voulu les continuer sous le pôle même. Les Anglais chargèrent de cette étude une expédition confiée à James Ross, neveu, élève et lieutenant de John Ross. Ce fut un armement modèle, où tout fut calculé, choisi, prévu. James revint *sans avoir* perdu un seul homme ni *eu même un malade*.

L'Américain Wilkes et le Français Dumont d'Urville n'étaient nullement armés ainsi. Les dangers et les maladies furent terribles pour eux. Plus heureux, James Ross, tournant le cercle arctique, entra dans les glaces et trouva une terre réelle. Il avoue avec une remarquable modestie qu'il dut ce succès uniquement au soin admirable avec lequel on avait préparé ses vaisseaux. L'*Érèbe* et la *Terreur*, de leurs fortes machines, de leur scie, de leur proue, de leur poitrail de fer, ouvrirent la ceinture de glaces, naviguèrent à travers la croûte grinçante, et au-delà trouvèrent une mer libre, avec des phoques, des oiseaux, des baleines. Un volcan de douze mille pieds, aussi haut que l'Etna, jetait des flammes. — Nulle végétation, nul

abord; un granit escarpé où la neige ne tient même pas. C'est la terre, point de doute; l'Etna du pôle qu'on a nommé *Érèbe*, avec sa colonne de feu, reste là pour le témoigner. — Donc un noyau terrestre centralise la glace antarctique (1841).

Pour revenir à notre pôle arctique, les mois d'avril et mai 1853 sont pour lui une grande date. En avril, on trouva le passage cherché pendant trois cents ans. On dut la chose à un heureux coup de désespoir. Le capitaine Maclure, entré par le détroit de Behring, enfermé dans les glaces, affamé, au bout de deux ans ne pouvant retourner, se hasarda à marcher en avant. Il ne fit que quarante milles, et trouva dans la mer de l'est des vaisseaux anglais. Sa hardiesse le sauva, et la grande découverte fut enfin consommée.

Au même moment, mai 1853, partit une expédition de New-York pour l'extrême nord. Un jeune marin, Elischa Kent Kane, qui n'avait pas trente ans, et qui avait déjà couru toute la terre, venait de lancer une idée, hasardée, mais très-belle, qui piquait vivement l'ambition américaine. De même que Wilkes avait promis de découvrir un monde, Kane s'engageait à trouver une mer, une mer libre sous le pôle. Tandis que les Anglais, dans leur routine, cherchaient d'est en ouest, Kane allait monter droit au nord et prendre possession de ce bassin inexploré. Les imaginations furent saisies. Un armateur de New-York, M. Grinnell, donna généreusement deux vaisseaux. Les sociétés savantes aidèrent, ainsi que tout le public. Les dames, de leurs mains, travaillaient aux préparatifs avec un zèle religieux. Les équipages choisis, formés de volontaires, jurèrent trois choses : obéissance, abstinence de liqueurs et de tout langage profane. Une première expédition, qui manqua, ne découragea pas M. Grinnell ni le public américain. Une seconde fut organisée avec le secours de certaines sociétés de Londres qui avaient en vue ou la propagation biblique ou une dernière recherche de Franklin.

Peu de voyages sont plus intéressans. On s'explique à merveille l'ascendant que le jeune Kane avait exercé. Chaque ligne est marquée de sa force, de sa vivacité brillante, et d'un merveilleux *en avant!* Il sait tout, il est sûr de tout. Ardent, mais d'esprit positif, il ne mollira pas, on le sent, devant les obstacles. Il ira loin, aussi loin qu'on peut aller. Le combat est curieux entre un tel caractère et l'impitoyable lenteur de la nature du nord, remparée d'obstacles invincibles. A peine est-il parti qu'il est déjà pris par l'hiver, forcé d'hiverner six mois sous les glaces; au printemps même, un froid de 70 degrés! A l'approche du second hiver, au 28 août, il est abandonné; il ne lui reste que huit hommes sur dix-sept. Moins il a d'hommes et de ressources, plus il est âpre et dur, voulant, dit-il, se faire mieux respecter. Ses bons amis les Esquimaux, qui aident à

le nourrir, et dont il est même forcé de prendre quelques petits objets, se sont accommodés chez lui de trois vases de cuivre. En retour, il leur prend deux femmes : châtiment excessif, sauvage ! Entre huit matelots qui lui sont restés à grand'peine, et dans un relâchement forcé de la discipline, il n'était guère prudent d'amener là ces pauvres créatures. Elles étaient mariées, « Sivu, femme de Metek, et Aningna, femme de Marsinga. » Elles restent cinq jours à pleurer. Kane s'efforce d'en rire et de nous en faire rire. « Elles pleuraient, dit-il, et chantaient des lamentations, mais ne perdaient pas l'appétit. » Les maris, les parens, arrivent avec les objets réclamés et prennent tout en douceur, comme des hommes intelligens, qui n'ont d'armes que des arêtes de poissons contre des revolvers. Ils souscrivent à tout, promettent amitié, alliance ; mais quelques jours après ils ont fui, disparu, dans quels sentimens d'amitié..., on le devine. Ils diront sur leur route aux peuplades errantes combien il faut fuir l'homme blanc. Voilà comme on se ferme un monde !

La suite est bien lugubre. Si cruelles sont les misères, que les uns meurent, les autres veulent retourner. Kane ne lâche pas prise : il a promis une mer, il faut qu'il en trouve une. Complots, désertions, trahisons, tout ajoute à l'horreur de la situation. Au troisième hivernage, sans vivres, sans chauffage, il serait mort si d'autres Esquimaux ne l'eussent nourri de leur pêche : lui, il chassait pour eux. Pendant ce temps, quelques-uns de ses hommes, envoyés en expédition, ont la bonne fortune de voir la mer dont il a tant besoin. Ils rapportent du moins qu'ils ont aperçu une grande étendue d'eau libre et non gelée, et autour des oiseaux, qui semblaient s'abriter dans ce climat moins rude. C'est tout ce qu'il fallait pour revenir. Kane, sauvé par les Esquimaux, qui n'abusèrent pas de leur nombre, ni de son extrême misère, leur laisse son vaisseau dans les glaces. Faible, épuisé, il réussit encore, par un voyage de quatre-vingt-deux jours, à revenir au sud ; mais c'est pour y mourir. Ce jeune homme intrépide, qui approcha du pôle plus près qu'aucun mortel, emporta la couronne que les sociétés savantes de la France ont mise à son tombeau, le grand prix de géographie.

Dans ce récit, où il y a tant de choses terribles, il y en a une touchante ; elle donne la mesure des souffrances excessives d'un tel voyage : c'est la mort de ses chiens. Il en avait de Terre-Neuve, admirables ; il avait des chiens esquimaux : c'étaient ses compagnons plus qu'aucun homme. Dans ses longs hivernages, des nuits de tant de mois, ils veillaient autour du vaisseau. Sortant dans les ténèbres épaisses, il rencontrait le souffle tiède de ces bonnes bêtes, qui venaient réchauffer ses mains. Les terre-neuve d'abord furent malades : il l'attribuait à la privation de lumière ; quand on leur

montrait des lanternes, ils allaient mieux. Peu à peu, une mélancolie étrange les gagna, ils devinrent fous. Les chiens esquimaux les suivirent : il n'y eut pas jusqu'à sa chienne Flora, *la plus sage*, la plus réfléchie, qui ne délirât comme les autres et qui ne succombât. C'est le seul point, je crois, dans son âpre récit, où ce ferme cœur semble ému.

IV. — LA GUERRE AUX RACES DE LA MER.

En revenant sur tout ce qui précède et sur toute l'histoire des voyages, on a deux sentimens contraires : — l'admiration de l'audace, du génie, avec lesquels l'homme a conquis les mers, maîtrisé sa planète ; — l'étonnement de le voir si inhabile en ce qui touche l'homme, de voir que, pour la conquête des choses, il n'a su faire nul emploi des personnes, que partout le navigateur est venu en ennemi, a brisé les jeunes peuples, qui, ménagés, eussent été, chacun dans son petit monde, l'instrument spécial pour le mettre en valeur.

Voilà l'homme en présence du globe qu'il vient de découvrir : il est là comme un musicien novice devant un orgue immense, dont à peine il tire quelques notes. Sortant du moyen âge, après tant de théologie et de philosophie, il s'est trouvé barbare. De l'instrument sacré, il n'a su que casser les touches.

Les chercheurs d'or ont commencé, comme on a vu, ne voulant qu'or, rien de plus, brisant l'homme. Colomb, le meilleur de tous, dans son propre journal, montre cela avec une naïveté terrible, qui d'avance fait frémir de ce que feront ses successeurs. Dès qu'il touche Haïti : « Où est l'or? et qui a de l'or? » ce sont ses premiers mots. Les naturels en souriaient, étaient étonnés de cette faim d'or; ils lui promettaient d'en chercher, ils s'ôtaient leurs propres anneaux pour satisfaire plus tôt ce pressant appétit.

Il nous fait un touchant portrait de cette race infortunée, de sa beauté, de sa bonté, de son attendrissante confiance. Avec tout cela, le Génois a sa mission de féroce avarice, ses dures habitudes d'esprit. Les guerres turques, les galères atroces et leurs forçats, les ventes d'hommes, c'était la vie commune. La vue de ce jeune monde désarmé, ces pauvres corps tout nus d'enfans, de femmes innocentes et charmantes, tout cela ne lui inspire qu'une pensée tristement mercantile : c'est qu'on pourrait les faire esclaves. Il ne veut pourtant pas qu'on les enlève, « car ils appartiennent au roi et à la reine; » mais il dit ces sombres paroles, bien significatives : « Ils sont craintifs et faits pour obéir. Ils feront tous les

travaux qu'on leur commandera. Mille d'entre eux fuient devant trois des nôtres. Si vos altesses m'ordonnaient de les emmener ou de les asservir ici, rien ne s'y opposerait; il suffirait de cinquante hommes (14 octobre et 16 décembre 1492). »

Tout à l'heure reviendra d'Europe l'arrêt général de ce peuple. Ils sont les serfs de l'or, tous employés à le chercher, tous soumis aux travaux forcés. Lui-même nous apprend que, douze ans après, les six septièmes de la population ont disparu, et Herrera ajoute qu'en vingt-cinq ans elle tomba d'un million d'âmes à quatorze mille.

Ce qui suit, on le sait. Le mineur, le planteur, exterminèrent un monde, le repeuplant sans cesse aux dépens du sang noir. Et qu'est-il arrivé? Le noir seul a vécu et vit dans les terres basses et chaudes, immensément fécondes. L'Amérique lui restera. L'Europe a fait précisément l'envers de ce qu'elle a voulu. Son impuissance coloniale a éclaté partout. L'aventurier français n'a pas vécu; il venait sans famille, et apportait ses vices, fondait dans la masse barbare, au lieu de la civiliser. L'Anglais, sauf deux pays tempérés où il a passé en masse, ne vit pas davantage au-delà des mers; l'Inde ne saura pas dans un siècle qu'il y vécut. Le missionnaire protestant, catholique, a-t-il eu quelque influence? a-t-il fait *un* chrétien? « *Pas un*, » me disait Burnouf, si bien informé. Il y a entre eux et nous trente siècles, trente religions. Si l'on veut forcer leur cerveau, il advient ce que M. de Humboldt observa dans les villages américains qu'on appelle encore les *missions :* ayant perdu la séve indigène sans rien prendre de nous, vivans de corps et morts d'esprit, stériles, inutiles à jamais, ils restent de grands enfans, hébétés, idiots.

Nos voyages de savans, qui font tant d'honneur aux modernes, le contact de l'Europe civilisée qui va partout, ont-ils profité aux sauvages? Je ne le vois pas. Pendant que les races héroïques de l'Amérique du Nord périssent de faim et de misère, les races molles et douces de l'Océanie fondent, à la honte de nos navigateurs, qui là, au bout du monde, jettent le masque de décence, ne se contraignent plus : populations aimables et faibles, où Bougainville trouva l'excès de l'abandon, où les marchands apôtres de l'Angleterre gagnent de l'argent et peu d'âmes; elles s'écoulent, misérablement dévorées de nos vices, de nos maladies.

La longue côte de Sibérie avait naguère des habitans. Sous ce climat si dur, des nomades vivaient, chassant les animaux à fourrures précieuses qui les nourrissaient et les couvraient. La police russe les a forcés de se fixer et de se faire agriculteurs là où la culture est impossible. Donc ils meurent, et plus d'hommes! D'autre

part, le commerce, insatiable et imprévoyant, n'épargnant pas la bête à ses saisons d'amour, l'a également exterminée. Solitude aujourd'hui, parfaite solitude, sur une côte de mille lieues de long! Que le vent siffle, que la mer gèle, que l'aurore boréale transfigure la longue nuit : la nature aujourd'hui n'a plus de témoin qu'elle-même.

Le premier soin dans les voyages arctiques du Groënland aurait dû être de former à tout prix une bonne amitié avec les Esquimaux, d'adoucir leurs misères, d'adopter leurs enfans, d'en élever en Europe, de faire au milieu d'eux des colonies, des écoles de découvreurs. On voit dans John Ross et partout qu'ils sont intelligens, et très vite acceptent les arts de l'Europe. Des mariages se seraient faits entre leurs filles et nos marins; une population mixte serait née, à laquelle ce continent du nord aurait appartenu. C'était le vrai moyen de trouver aisément, de régulariser le passage qu'on désirait tant. Il y fallait trente ans; on en a mis trois cents, et il se trouve qu'on n'a rien fait, parce qu'en effrayant ces pauvres sauvages qui vont au nord et meurent, on a brisé définitivement l'*homme du lieu* et le génie du lieu! Qu'importe d'avoir vu ce désert, s'il devient à jamais inhabitable et impossible?

On peut juger que si l'homme a ainsi traité l'homme, il n'a pas été plus clément ni meilleur pour les animaux. Des espèces les plus douces, il a fait d'horribles carnages, les a ensauvagées et *barbarisées* pour toujours. Les anciennes relations s'accordent à dire qu'à nos premières approches ils ne montraient que confiance et curiosité sympathique. On passait à travers les familles paisibles des lamantins et des phoques, qui laissaient approcher. Les pingouins, les manchots suivaient le voyageur, profitaient du foyer, et la nuit venaient se glisser sous l'habit des matelots.

Nos pères supposaient volontiers, et non sans vraisemblance, que les animaux sentent comme nous. Les Flamands attiraient l'alose par un bruit de clochettes. Quand on faisait de la musique sur les barques, on ne manquait pas de voir venir la baleine; la jubarte spécialement se plaisait avec les hommes, venait tout autour jouer et folâtrer.

Ce que les animaux avaient de meilleur, et ce qu'on a presque détruit à force de persécutions, c'était le *mariage*. Isolés, fugitifs, ils n'ont que l'amour passager, sont tombés à l'état d'un misérable célibat, qui de plus en plus est stérile... Ne riez pas! Le *mariage* fixe, réel, c'est la vie de nature qui se trouvait presque chez tous. Le mariage monogamique fidèle et jusqu'à la mort existe chez le chevreuil, chez la pie, le pigeon, l'*inséparable* (espèce de joli perroquet), chez le courageux kamichi, etc. Pour les autres oiseaux, il

dure au moins jusqu'à ce que les petits soient élevés; la famille est alors forcée de se séparer par le besoin qu'elle a d'étendre le rayon où elle cherche sa nourriture. Le lièvre dans sa vie agitée, la chauve-souris dans ses ténèbres, sont très tendres pour la famille. Il n'est pas jusqu'aux crustacés, aux poulpes, qui ne s'aiment et ne se défendent; la femelle prise, le mâle se précipite et se fait prendre.

Combien plus l'amour, la famille, le mariage au sens propre, existent-ils chez les doux amphibies! Leur lenteur, leur vie sédentaire, favorisent l'union fixe. Chez le morse (éléphant marin), cet animal énorme et de figure bizarre, l'amour est intrépide; le mari se fait tuer pour la femme, elle pour l'enfant. Mais ce qui est unique, ce qu'on ne retrouve nulle part, même chez les plus hauts animaux, c'est que le petit, déjà sauvé et caché par la mère, la voyant combattre pour lui, accourt pour la défendre, et d'un cœur admirable vient combattre et mourir pour elle. Chez l'otarie, autre amphibie, Steller vit une scène étrange, une scène de ménage absolument humaine. Une femelle s'était laissé voler son petit. Le mari, furieux, la battait. Elle rampait devant lui, le baisait, pleurait à chaudes larmes. « Sa poitrine était inondée. »

Les baleines, qui n'ont pas la vie fixe de ces amphibies, dans leurs courses errantes à travers l'Océan, vont cependant volontiers deux à deux. Duhamel et Lacépède disent qu'en 1723 deux baleines qu'on rencontra ainsi ayant été blessées, aucune ne voulut quitter l'autre. Quand l'une fut tuée, l'autre se jeta sur son corps avec d'épouvantables mugissemens.

S'il était dans le monde un être qu'on dût ménager, c'était la baleine franche, admirable trésor, où la nature a entassé tant de richesses : être de plus inoffensif, qui ne fait la guerre à personne, et ne se nourrit point des espèces qui nous alimentent. Sauf sa queue redoutable, elle n'a nulle arme, nulle défense, et elle a tant d'ennemis! Tout le monde est hardi contre elle. Nombre d'espèces s'établissent sur elle et vivent d'elle, jusqu'à ronger sa langue. Le narval, armé de perçantes défenses, les lui enfonce dans la chair. Des dauphins sautent et la mordent, et le requin, au vol, d'un coup de scie, lui arrache un lambeau sanglant.

Deux êtres aveugles et féroces s'attaquent à l'avenir, font lâchement la guerre aux femelles pleines : c'est le cachalot, et c'est l'homme. L'horrible cachalot, où la tête est le tiers du corps, où tout est dents, mâchoires, de ses quarante-huit dents la mord au ventre, lui mange son petit dans le corps. Hurlante de douleur, il la mange elle-même. L'homme la fait souffrir plus longtemps : il la saigne, lui fait, coup sur coup, de cruelles blessures. Lente à mou-

rir, dans sa longue agonie elle tressaille, elle a des retours terribles de force et de douleur. Elle est morte, et sa queue, comme galvanisée, frémit d'un mouvement redoutable. Ils vibrent, ces pauvres bras, naguère chauds d'amour maternel; ils semblent vivre encore et chercher encore le petit.

On ne peut se représenter ce que fut cette guerre il y a cent ans ou deux cents ans, lorsque les baleines abondaient, naviguaient par familles, lorsque des peuples d'amphibies couvraient tous les rivages. On faisait des massacres immenses, des effusions de sang telles qu'on n'en vit jamais dans les plus grandes batailles. On tuait en un jour quinze ou vingt baleines et quinze cents éléphans marins, — c'est-à-dire qu'on tuait pour tuer, car comment profiter de cet abatis de colosses dont un seul a tant d'huile et tant de sang? Que voulait-on dans ce sanglant déluge? Rougir la terre? souiller la mer?

On voulait le plaisir des tyrans, des bourreaux, frapper, sévir, jouir de sa force et de sa fureur, savourer la douleur, la mort. Souvent on s'amusait à martyriser, désespérer, faire mourir lentement des animaux trop lourds ou trop doux pour se revenger. Péron vit un matelot qui s'acharnait ainsi sur la femelle d'un phoque; elle pleurait comme une femme, gémissait, et chaque fois qu'elle ouvrait sa bouche sanglante, le matelot la frappait d'un gros aviron et lui cassait les dents. — Aux nouvelles Shetlands du sud, dit Dumont d'Urville, les Anglais et les Américains ont exterminé les phoques en quatre ans. Par une fureur aveugle, ils égorgeaient les nouveau-nés, tuaient les femelles pleines. Souvent ils tuent pour la peau seule, et perdent des quantités énormes d'huile dont on eût profité.

Ces carnages sont une école détestable de férocité qui déprave horriblement l'homme. Les plus hideux instincts éclatent dans cette ivresse de bouchers. Honte de la nature! on voit alors en tous (même à l'occasion dans les plus délicates personnes), on voit quelque chose surgir d'inattendu, d'horrible. Chez un aimable peuple, au plus charmant rivage, il se fait une étrange fête. On réunit jusqu'à cinq ou six cents thons pour les égorger en un jour! Dans une enceinte de barques, le vaste filet, la madrague divisée en plusieurs chambres, soulevée par des cabestans, les fait peu à peu arriver en haut, dans *la chambre de mort*. Autour, deux cents hommes cuivrés, avec des harpons, des crochets, attendent. De vingt lieues à la ronde arrivent le beau monde, les jolies femmes et leurs amans. Elles se mettent au bord et au plus près pour bien voir la tuerie, parent l'enceinte d'un cercle charmant. Le signal est donné, on frappe. Ces poissons, qu'on dirait des hommes, bondissent, piqués, percés,

tranchés, rougissant l'eau de plus en plus. Leur agitation douloureuse et la furie de leurs bourreaux, la mer qui n'est plus mer, mais je ne sais quoi d'écumant qui vit et fume, tout cela porte à la tête, et tous délirent. Ceux qui venaient pour regarder agissent, ils trépignent, ils crient, ils trouvent qu'on tue lentement. Enfin on circonscrit l'espace; la masse fourmillante des blessés, des morts, des mourans, se concentre dans un seul point : sauts convulsifs, coups furieux! L'eau jaillit, et la rosée rouge!... Et cela comble l'ivresse : on s'oublie. La plus douce est éblouie, emportée du vertige. Tout fini, elle soupire épuisée, et dit : « Quoi! c'est tout!... »

V. — LE DROIT DE LA MER.

Un écrivain populaire qui donne à tout ce qu'il touche un caractère de simplicité lumineuse et saisissante, M. Eugène Noël, a dit : « On peut faire de l'Océan une fabrique immense de vivres, un laboratoire de subsistances plus productif que la terre même, fertiliser tout, mers, fleuves, rivières, étangs. On ne cultivait que la terre; voici venir l'art de cultiver les eaux... Entendez-vous, nations? »

Plus productif que la terre? Comment cela? M. Baude l'explique très bien dans un important travail sur la pêche que la *Revue* publiera : c'est que le poisson est, entre tous les êtres, susceptible de prendre, avec une nourriture minime, le plus énorme accroissement. Pour l'entretenir seulement, il ne faut rien ou presque rien. Rondelet raconte qu'une carpe qu'il garda trois ans dans une bouteille d'eau, sans lui donner à manger, grossit cependant de telle sorte qu'elle n'aurait pu être tirée de la bouteille. Le saumon, pendant le séjour de deux mois qu'il fait dans l'eau douce, s'abstient presque de nourriture, et pourtant ne dépérit pas. Son séjour dans les eaux salées lui donne en moyenne (accroissement prodigieux!) six livres de chair. Cela ne ressemble guère au lent et coûteux progrès de nos animaux terrestres. Si l'on mettait en un tas ce que mange pour s'engraisser un bœuf ou seulement un porc, on serait effrayé de voir la montagne de nourriture qu'ils consomment pour en venir là.

Aussi celui de tous les peuples où la question de subsistance a été la plus menaçante, le peuple chinois, si prolifique, si nombreux, avec ses trois cent millions d'hommes, s'est adressé directement à cette grande puissance de génération, la plus riche manufacture de vie nourrissante. Sur tout le cours de ses grands fleuves, de prodigieuses multitudes ont cherché dans l'eau une alimentation plus ré-

gulière que celle de la culture des plantes. L'agriculteur tremble toujours; un coup de vent, une gelée, le moindre accident lui enlève tout et le frappe de famine. Au contraire, la moisson vivante qui pousse invariablement nourrit au fond de ces fleuves les innombrables familles qui les couvrent de leurs barques, et qui, sûres de leurs poissons, fourmillent et multiplient de même.

En mai, sur le fleuve central de l'empire, se fait un commerce immense de frai de poisson, que des marchands viennent acheter pour le revendre partout à ceux qui veulent déposer dans leurs viviers domestiques l'élément de fécondation. Chacun a ainsi sa réserve, qu'il nourrit tout bonnement avec les débris du ménage. Les Romains agissaient de même, ils poussaient l'art de l'acclimatation jusqu'à faire éclore dans l'eau douce les œufs des poissons de mer. La fécondation artificielle, trouvée au dernier siècle par Jacobi en Allemagne, pratiquée au nôtre en Angleterre avec le plus fructueux succès, a été réinventée chez nous vers 1840 par un pêcheur de la Bresse, Remy, et c'est depuis ce temps que la pisciculture est devenue populaire et en France et en Europe. Entre les mains de nos savans, cette pratique est devenue une science. On a connu, entre autres choses, les relations régulières de la mer et de l'eau douce, je veux dire les habitudes de certains poissons de mer qui viennent dans nos rivières à certaines saisons. L'anguille, quel qu'en soit le berceau, dès qu'elle a seulement acquis la grosseur d'une épingle, s'empresse de remonter la Seine en tel nombre et d'un tel torrent que le fleuve s'en trouve blanchi. Ce trésor, qui, ménagé, donnerait des milliards de poissons pesant chacun plusieurs livres, est indignement dévasté. On vend par baquets, à vil prix, ces germes si précieux. — Le saumon n'est pas moins fidèle; il revient invariablement de la mer à la rivière où il a pris naissance. Ceux qu'on a marqués d'un signe se représentent sans qu'aucun presque manque à l'appel. Leur amour du fleuve natal est tel que, s'il est coupé par des barrages, des cascades même, ils s'élancent et font de mortels efforts pour y remonter.

La mer, qui commença la vie sur ce globe, en serait encore la bienfaisante nourrice, si l'homme savait seulement respecter l'ordre qui y règne, et s'abstenait de le troubler. Il ne doit pas oublier qu'elle a sa vie propre et sacrée, ses fonctions tout indépendantes pour le salut de la planète. Elle contribue puissamment à en créer l'harmonie, à en assurer la conservation, la salubrité. Tout cela se faisait, pendant des millions de siècles peut-être, avant la naissance de l'homme. On se passait à merveille de lui et de sa sagesse. Ses aînés, enfans de la mer, accomplissaient entre eux parfaitement la

circulation de substance, les échanges, les successions de vie, qui sont le mouvement rapide de purification constante. Que peut-il à ce mouvement, continué si loin de lui, dans ce monde obscur et profond? Peu en bien, davantage en mal. La destruction de telle espèce peut être une atteinte fâcheuse à l'ordre, à l'harmonie du tout. Qu'il prélève une moisson raisonnable sur celles qui pullulent surabondamment, à la bonne heure; qu'il vive sur des individus, mais qu'il conserve les espèces : dans chacune, il doit respecter le rôle que toutes elles jouent, de fonctionnaires de la nature.

Nous avons déjà traversé deux âges de barbarie. Au premier, on dit, comme Homère : « La mer stérile. » On ne la traverse que pour chercher au-delà des trésors fabuleux ou follement exagérés. — Au second, on aperçut que la richesse de la mer est surtout en elle-même, et l'on mit la main dessus, mais de manière aveugle, brutale, violente. — A la haine de la nature, qu'eut le moyen âge, s'est ajoutée l'âpreté mercantile, industrielle, armée de machines terribles, qui tuent de loin, tuent sans péril, tuent en masse. A chaque progrès dans l'art, progrès de barbarie féroce, progrès dans l'extermination. Exemple : le harpon lancé par une machine foudroyante. Exemple : la drague, le filet destructeur employé dès 1700, filet qui traîne immense et lourd, et moissonne jusqu'à l'espérance, a balayé le fond de l'Océan. On nous le défendait; mais l'étranger venait et *draguait* sous nos yeux. Des espèces s'enfuirent de la Manche, passèrent vers la Gironde; d'autres ont défailli pour toujours. Il en sera de même d'un poisson excellent, magnifique, le maquereau, qu'on poursuit en toute saison. La prodigieuse génération de la morue ne la garantit pas : elle diminue même à Terre-Neuve, peut-être s'exile-t-elle vers des solitudes inconnues.

Il faut que les grandes nations s'entendent pour substituer à cet état sauvage un état de civilisation où l'homme plus réfléchi ne gaspille plus ses biens, ne se nuise plus à lui-même. Il faut que la France, l'Angleterre, les États-Unis, proposent aux autres nations et les décident à promulguer toutes ensemble un *droit de la mer*. Les vieux règlemens spéciaux des pêches riveraines ne peuvent plus servir à rien dans la navigation moderne. Il faut un code commun des nations applicable à toutes les mers, un code qui régularise non-seulement les rapports de l'homme à l'homme, mais ceux de l'homme aux animaux.

Ce qu'il se doit, ce qu'il leur doit, c'est de ne plus faire de la pêche une chasse aveugle, barbare, où l'on tue plus qu'on ne peut prendre, où le pêcheur immole sans profit le petit être qui, dans un an, l'aurait richement nourri, et qui, par la mort d'un seul, l'eût dispensé de donner la mort à une foule d'autres. — Ce que l'homme

se doit et leur doit, c'est de ne pas prodiguer sans cause la mort et la douleur. Les Hollandais et les Anglais ont l'attention de tuer immédiatement le hareng. Les Français, plus négligens, le jettent dans la barque et l'entassent, le laissent mourir d'asphyxie. Cette longue agonie l'altère, lui ôte de son goût, de sa fermeté. Il est macéré de douleur, il lui advient ce qu'on observe dans les bestiaux qui meurent de maladie. Pour la morue, nos pêcheurs la découpent au moment où elle est prise : celle qui tombe la nuit aux filets, et qui a de longues heures d'efforts, d'agonie désespérée, ne vaut rien en comparaison de celle qu'on tue du premier coup (1).

Sur terre, les temps de la chasse sont réglés; ceux de la pêche doivent l'être également, en ayant égard aux saisons où se reproduit chaque espèce. On doit aménager la pêche, comme la coupe des bois, en laissant à la production le temps de se réparer. — Les petits, les femelles pleines, doivent être respectés, spécialement dans les espèces qui ne sont pas surabondantes, spécialement chez les êtres supérieurs et moins prolifiques, les cétacés, les amphibies.

Nous sommes forcés de tuer : nos dents, notre estomac, démontrent que c'est notre fatalité d'avoir besoin de la mort. Nous devons compenser cela en multipliant la vie. Sur terre, nous faisons multiplier nombre d'êtres qui ne naîtraient pas, seraient moins féconds, périraient jeunes, dévorés des bêtes féroces. C'est un quasi-droit que nous avons sur eux. Dans les eaux, il y a encore plus de jeunes vies annulées : en les défendant, en les propageant et les rendant très nombreuses, nous nous créons un droit de vivre du trop-plein. La génération est là susceptible d'être dirigée comme un élément, indéfiniment augmentée. L'homme en ce monde-là surtout apparaît comme le grand magicien, le puissant promoteur de l'amour et de la fécondité. Il est l'adversaire de la mort, car, s'il en profite lui-même, la part qu'il s'adjuge n'est rien en comparaison des torrens de vie qu'il peut créer à volonté.

Pour les espèces précieuses qui sont près de disparaître, surtout pour la baleine, l'animal le plus grand, la vie la plus riche de toute la création, il faut la paix absolue pour un demi-siècle. Elle réparera ses désastres; n'étant plus poursuivie, elle reviendra dans son climat naturel, la zone tempérée; elle y retrouvera son innocente vie de paître la prairie vivante, les petits êtres élémentaires. Replacée dans ses habitudes et dans son alimentation, elle refleurira, reprendra ses proportions gigantesques; nous reverrons des baleines de deux cents, trois cents pieds de long. Que ses anciens rendez-vous d'amour soient sacrés! Cela aidera beaucoup à la ren-

(1) Excellentes observations de M. Baude.

dre de nouveau féconde. Jadis elle préférait une baie de la Californie; pourquoi ne pas la lui laisser? Elle n'irait plus chercher les glaces atroces du pôle, les misérables retraites où l'on va follement la troubler encore, de manière à rendre impossible l'amour dont on eût profité.

La paix pour la baleine franche, la paix pour les amphibies, les belles et précieuses espèces qui bientôt auraient disparu! Il leur faut une longue paix, comme celle qui très sagement a été ordonnée en Suisse pour le bouquetin, bel animal qu'on avait traqué, et presque détruit; on le croyait perdu même, et bientôt il a reparu.

Pour tous, amphibies et poissons, il faut une saison de repos, il faut une *trêve de Dieu*. La meilleure manière de les multiplier, c'est de les épargner au moment où ils se reproduisent, à l'heure où la nature accomplit en eux son œuvre de maternité. Il semble qu'eux-mêmes ils sachent qu'à ce moment ils sont sacrés : ils perdent leur timidité, ils montent à la lumière, ils approchent des rivages; ils ont l'air de se croire sûrs de quelque protection. C'est l'apogée de leur beauté, de leur force. Leurs livrées brillantes, leur phosphorescence, indiquent le suprême rayonnement de la vie. En toute espèce qui n'est point menaçante par l'excès de la fécondité, il faut religieusement respecter ce moment. Qu'ils meurent après, à la bonne heure! s'il faut les tuer, tuez-les! mais que d'abord ils aient vécu. Toute vie innocente a droit au moment du bonheur, au moment où l'individu, quelque bas qu'il semble placé, dépasse son moi individuel, veut au-delà de lui-même, et de son désir obscur pénètre dans l'infini où il doit se perpétuer.

Que l'homme y coopère! qu'il aide à la nature! Il en sera béni de l'abîme aux étoiles. Il aura un regard de Dieu, s'il se fait avec lui promoteur de la vie, de la félicité, s'il distribue à tous la part que les plus petits même ont droit d'en avoir ici-bas.

J. Michelet.

DE L'ESCLAVAGE

AUX ÉTATS-UNIS

II.

LES PLANTEURS ET LES ABOLITIONISTES.

I. *The Barbarism of Slavery*, by Charles Sumner, Boston 1860. — II. *Maryland Slavery and Maryland Chivalry*, by R. G. S. Lame, Philadelphia 1860. — III. *Slavery doomed*, by Frederick Milner Edge, London 1860. — IV. *The Impending Crisis*, by Hinton Rowan Helper, New-York 1858. — V. *Sociology for the South*, by George Fitzhugh, Richmond 1854. — VI. *The Negro-law of South-Carolina*, collected and digested by John Belton O'Neall, Columbia 1848. — VII. *Code Noir de la Louisiane*, etc.

Nous avons essayé de faire connaître la situation des nègres esclaves d'Amérique (1); c'est au milieu des planteurs qu'il faut maintenant nous placer. Quelle est leur attitude vis-à-vis du parti abolitioniste de la grande république? Il faut le dire, les propriétaires d'esclaves semblent renoncer à la pensée de convaincre leurs adversaires du nord autrement que par le droit de la force; cependant, afin de se prouver à eux-mêmes la justice de leur cause et d'effacer dans leurs âmes jusqu'à l'ombre du remords, ils cherchent à étayer l'*institution domestique* de nombreux argumens tirés de l'histoire, de la morale, de la religion, et surtout du fait accompli. S'ils étaient complétement sincères, ils devraient se borner à prétendre que l'injustice est permise à tous ceux qui savent en profiter. Telle est la raison cachée qui inspire leur beau langage de vertu et de désintéressement. Il nous sera facile de résumer ici les argumens qu'ils emploient, car tous ces argumens se reproduisent avec une déses-

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1860.

pérante uniformité dans les discours qui se prononcent et les livres qui se publient au sud de la Chesapeake et de l'Ohio.

I.

Jadis les hommes du sud admettaient que l'esclavage est un mal; ils déploraient l'origine de leurs richesses, et formulaient le désir que cette funeste institution léguée par leurs ancêtres fût enfin abolie. Pendant les débats engagés au sujet de la constitution fédérale après l'heureuse issue de la guerre de l'indépendance, Mason, lui-même propriétaire de nègres, tonnait contre l'esclavage, aux applaudissemens des planteurs ses collègues. « Chaque maître d'esclaves est né tyran! » s'écriait-il. Plus tard, Jefferson, autre planteur de la Virginie, ajoutait : « L'esclavage ne peut exister qu'à la condition d'un despotisme incessant de la part du maître, d'une soumission dégradante de la part de l'opprimé. L'homme qui ne se déprave pas sous l'influence funeste de l'esclavage est vraiment un prodige! » En 1831 et 1832, la législature de la Virginie, qui depuis a montré, dans l'affaire de John Brown, à quelles violences les intérêts menacés peuvent recourir, proposa l'abolition graduelle de l'esclavage et discuta longuement les moyens d'obtenir ce résultat si désirable. A cette époque, sur trente-six sociétés abolitionistes qui existaient dans les États-Unis, vingt-huit étaient composées de propriétaires d'esclaves.

De nos jours, les planteurs, éclairés par la haine et par la peur, retirent leurs aveux d'autrefois. L'esclavage ne leur semble plus un mal nécessaire; c'est un bien, un avantage inappréciable, un vrai bonheur pour l'esclave lui-même, pour toute la race nègre, pour la religion, la morale et la propriété, pour l'ensemble des sociétés humaines. « Nous n'avons plus aucun doute sur nos droits, aucun scrupule à les affirmer, s'écrie le sénateur Hammond. Il fut un temps où nous avions encore des doutes et des scrupules. Nos ancêtres s'opposèrent à l'introduction de l'esclavage dans ce pays et léguèrent leur répugnance à leurs enfans. L'enthousiasme de la liberté, excité par nos glorieuses guerres d'indépendance, accrut encore cette aversion, et tous s'accordèrent à désirer l'abolition de l'esclavage; mais, lorsque l'agitation abolitioniste commença dans le nord, nous avons été obligés d'examiner la question sous toutes ses faces, et le résultat de notre étude a été pour nous la conviction unanime que nous ne violons aucune loi divine en possédant des esclaves. Grâce aux abolitionistes, notre conscience est parfaitement tranquille sur ce grave sujet, notre résolution est calme et ferme. Oui, l'esclavage n'est pas seulement un fait nécessaire et inexorable, mais aussi une

institution morale et humaine, produisant les plus grands avantages politiques et sociaux ! » Calhoun, le célèbre chef de file de tous les hommes d'état esclavagistes, est le premier qui ait osé se débarrasser de ce vain bagage des remords et affirmer la pureté de sa conscience au sujet de la possession de l'homme par l'homme. « L'esclavage, dit-il, est la base la plus sûre et la plus stable des institutions libres dans le monde. » Un de ses élèves, M. Brown, prétend que « l'esclavage est une grande bénédiction morale, sociale et politique, une bénédiction à la fois pour le maître et pour l'esclave. » D'autres sénateurs, encore plus lyriques, nous apprennent que « l'institution de l'esclavage ennoblit le maître et le serviteur ! »

Ces affirmations si tranchantes ne suffisent pas pour démontrer la légitimité de l'esclavage, il faut aussi donner des preuves à l'appui. Les planteurs se hâtent de les fournir. Sentant tout d'abord le besoin d'établir sur une base solide l'origine de leur domination, ils invoquent les théories inventées pour justifier la propriété en général. En effet, de même que le sol appartient au premier occupant et à sa descendance, de même l'homme appartient avec toute sa race à son premier vainqueur. Quand même la victoire serait le résultat d'un crime, la prescription ne tarde pas à transformer le mal en bien, et, par le cours des années, l'homme volé à lui-même devient graduellement propriété légitime. Une longue suite d'héritages, d'achats et de ventes a constaté la validité des titres possédés par le planteur, et maintenant des hommes déloyaux pourraient seuls lui contester son droit. « Le propriétaire d'esclaves, dit un arrêt de la cour suprême de la Georgie, possède son nègre comme un immeuble ; il le tient directement de ses ancêtres ou du négrier, de même que celui-ci le tenait du chasseur de nègres. »

Après avoir établi que la possession des nègres est suffisamment justifiée par l'hérédité, les défenseurs de l'esclavage cherchent à prouver que les noirs ont été créés pour la servitude. D'après ces théoriciens, les faits implacables de l'histoire prononcent sans appel. Partout où les Africains se sont trouvés en contact avec d'autres races, ils ont été asservis ; leur histoire se confond avec celle de l'esclavage, auquel ils sont évidemment prédestinés. Ils ne se révoltent pas sous la tyrannie comme l'Indien, ils rampent devant le maître qui les frappe, ils se font petits pour éviter l'insulte, ils flattent celui dont ils ont peur. Toutes les lâchetés que la position d'esclaves impose aux nègres leur sont reprochées comme si elles étaient spontanées. L'avilissement des serviteurs semble établir le droit des maîtres, et le crime même des oppresseurs est mis sur le compte des opprimés. Et puis l'Africain n'est-il pas incapable de se gouverner

lui-même, insouciant, superficiel? C'est un enfant sans volonté, n'ayant que des caprices et des appétits; il doit être nécessairement mis en tutelle. Il a besoin d'un père, ou bien, à défaut de père, d'un commandeur armé du fouet. Pour le civiliser, il faut le rendre esclave.

Aux yeux des hommes vulgaires et ignorans qui se contentent de l'apparence, la couleur de la peau suffit à elle seule pour établir la condamnation de la race nègre à une éternelle servitude. D'après les esclavagistes, les grosses lèvres, les cheveux crépus, l'angle facial déprimé du noir, sont autant de signes d'une infériorité physique relativement au blanc, et suffisent pour constituer une différence spécifique. Pour eux, les blancs et les nègres sont des espèces complétement distinctes, et ne peuvent se mélanger d'une manière permanente. Rejetant les faits innombrables offerts par l'Amérique espagnole, où quinze millions d'hommes appartiennent plus ou moins à la race mêlée, les défenseurs de l'esclavage préfèrent s'appuyer sur quelques statistiques produites par des médecins *yankees*, grands détracteurs de l'espèce africaine. Si le résultat de ces recherches était conforme à la vérité, le mulâtre vivrait en moyenne beaucoup moins longtemps que le noir ou le blanc, il serait miné par des maladies chroniques, les femmes de sang mêlé allaiteraient mal leurs enfans, et la plupart des nourrissons périraient quelque temps après leur naissance. Les mariages conclus entre mulâtres seraient rarement prolifiques, en sorte que fatalement la race hybride serait condamnée à périr, absorbée par les types primitifs. A ces résultats statistiques, obtenus dans un pays où l'aversion générale crée aux hommes de couleur une position tout exceptionnelle, on peut opposer les résultats contraires qui se produisent dans les contrées où règne la liberté. Et quand même une race hybride ne pourrait se former, quand même les blancs et les noirs seraient des espèces complétement irréductibles, la différence de couleur et d'origine doit-elle nécessairement produire la haine et l'injustice? La distinction des races change-t-elle le mal en bien et le bien en mal, ainsi que le prétendent les propriétaires d'esclaves?

Ceux-ci ne peuvent avoir qu'une seule raison de haïr leurs nègres : le mal qu'ils leur font en leur ravissant la liberté. Autrefois, lorsque les esclaves blancs étaient un article de pacotille, lorsqu'on les achetait en Angleterre et en Allemagne pour les revendre en Amérique aux enchères, lorsque de vraies foires d'hommes se tenaient sur les vaisseaux arrivés d'Europe, lorsque les Écossais faits prisonniers à la bataille de Dumbar, les royalistes vaincus à Worcester, les chefs de l'insurrection de Penraddoc, les catholiques d'Irlande et les monmouthistes d'Angleterre étaient vendus au plus

offrant (1), les planteurs éprouvaient pour ces malheureux blancs le même dégoût qu'ils montrent aujourd'hui à leurs nègres. De même, lorsque les Indiens capturés à la guerre faisaient partie du butin, que tous les peaux-rouges ennemis étaient d'avance condamnés à l'esclavage ou à la mort, lorsque le gouverneur de la Caroline du sud offrait 50 dollars par tête d'indigène assassiné, les Indiens étaient, comme les nègres, des objets d'horreur pour les envahisseurs blancs. Ce qui toutefois a relevé les petits-fils des esclaves blancs aux yeux de leurs compatriotes les planteurs, c'est le titre d'hommes libres qu'ils ont acquis. Maintenant ils sont en tout point les égaux de leurs anciens maîtres, et plusieurs d'entre eux occupent les fonctions les plus élevées de la république. Les Indiens aussi, en combattant pour leur liberté et en refusant obstinément le travail qu'on voulait leur imposer, ont su conquérir une certaine égalité; ils sont tenus en estime malgré la couleur de leur peau, et d'après le code noir « le sang qui coule dans leurs veines est, comme celui du blanc, le sang de la liberté (2). » Une preuve que la vraie cause de l'opprobre qui pèse sur les nègres n'est point la couleur, mais bien l'esclavage, c'est que les blancs qui comptent parmi leurs ancêtres un seul Africain sont tenus comme noirs eux-mêmes malgré le témoignage de leur peau. Un seul globule impur suffit pour souiller tout le sang du cœur. Il y a quelques années, le bruit se répandit qu'un des personnages les plus éminens de la Louisiane n'était pas de race pure, que l'une de ses trisaïeules avait vu le jour en Afrique. Le scandale fut immense, un procès émouvant se déroula devant la haute cour, et bien que le défenseur ait réussi, par ses larmes et ses argumens, à laver le prévenu de cette énorme accusation, bien qu'il ait pu faire prononcer que la trisaïeule était née de parens indiens, et que les seize seizièmes du sang de son client ne roulaient pas une goutte impure, cependant le soupçon et le mépris n'ont cessé, malgré l'acquittement, de planer sur le personnage accusé.

Quand même les principes sacrés de l'hérédité, le fait accompli, la différence de couleur, l'antagonisme historique des blancs et des noirs, seraient insuffisans pour justifier la prise de possession des esclaves, les défenseurs de l'*institution domestique* ne s'en croiraient pas moins en droit d'agir comme ils l'ont fait jusqu'à nos jours. L'esclavage fût-il en désaccord avec les lois de la morale vulgaire, les Américains devraient le maintenir par bonté d'âme, car le bien des

(1) Voyez Bancroft, *History of the United States*, vol. II, pages 99-106.

(2) Il est vrai que, pour mieux conquérir le respect des Américains, les Indiens se sont faits, eux aussi, propriétaires d'esclaves. Les Cherokees, établis à l'ouest de l'Arkansas, possèdent plus de deux mille nègres.

nègres eux-mêmes l'exige! — Quel bonheur, disent les propriétaires d'esclaves, quel bonheur pour les pauvres noirs d'avoir échangé leur servitude sur les bords du Niger contre une servitude sur les rivages du Mississipi! Ils vivaient comme des animaux à l'ombre de leurs baobabs, ils étaient vendus pour une bouteille d'eau-de-vie ou faits captifs dans quelque guerre sanglante, ils avaient sans cesse à craindre d'être sacrifiés vivans sur la tombe d'un chef. Pour eux, aucun progrès; grossiers et nus comme leurs pères, ils n'avaient d'autre joie que la satisfaction de leurs appétits matériels. Aujourd'hui les nègres d'Amérique sont encore esclaves, il est vrai; mais ils ont quitté les ténèbres pour la lumière, la barbarie pour la civilisation, l'idolâtrie pour le christianisme, en un mot la mort pour la vie!

C'est donc par humanité que les négriers ont volé des millions de noirs sur la côte d'Afrique, ont fomenté les guerres civiles dans tous les petits royaumes de ce continent, ont entassé à fond de cale les corps de tant de malheureux! Ils étaient les hérauts de la civilisation, et la postérité ne saura trop les bénir d'avoir accompli au péril de leur vie ce grand œuvre du rapprochement des races. Ils prétendent avoir fait, au nom de Mammon, par la ruse, le vol, l'assassinat et la guerre civile, plus que ne peuvent faire les envahissemens graduels et pacifiques du commerce, de l'émigration libre, de l'éducation! Ils ont rendu plus de services à l'humanité que les missionnaires du sud de l'Afrique! Pour tout dire, l'esclavage est, d'après les logiciens du sud, la base même des sociétés, et sans l'asservissement d'une moitié de l'humanité, le progrès serait impossible pour l'autre moitié. Les propriétaires d'esclaves vont jusqu'à revendiquer une solidarité glorieuse avec ceux qui ont élevé le Parthénon et gagné la bataille de Salamine. A les en croire, si la république athénienne doit être à jamais l'éblouissement des âges, c'est que ses libres citoyens pouvaient s'occuper de grandes choses en laissant les travaux serviles à des êtres dégradés. « Il est des hommes, dit George Fitzhugh, un des plus éloquens défenseurs de l'esclavage, il est des hommes qui naissent tout bâtés, et il en est d'autres qui naissent armés du fouet et de l'éperon... Toute société qui veut changer cet ordre de choses institué par Dieu même est condamnée d'avance à la destruction! » Dût le monde entier les abandonner, les planteurs se resteront fidèles à eux-mêmes; ils maintiendront sans hésitation la légitimité de l'esclavage, car c'est là une question de vie et de mort pour leurs institutions ainsi que pour leurs personnes. Dans un élan d'éloquence, le gouverneur d'un état du sud, M. Mac Duffie, s'écriait: « L'esclavage est la pierre angulaire de notre édifice républicain! » Quel effrayant aveu! Ainsi Washington en fon-

dant la patrie américaine, Jefferson en inscrivant en tête de la constitution nationale la déclaration que tous les hommes sont nés égaux, auraient fait reposer la liberté des blancs sur l'esclavage de leurs frères noirs! Ainsi cette terre de liberté, celle vers laquelle se sont pendant un demi-siècle tournés les yeux de tous les opprimés d'Europe, vers laquelle coule incessamment un fleuve d'hommes cherchant à la fois le bien-être et l'indépendance, cette terre doit être éternellement le cachot de plusieurs millions de noirs, afin d'assurer aux blancs le bonheur qu'ils viennent chercher! Pour expliquer son assertion, le gouverneur Mac Duffie affirme que, dans toute république viable, le pouvoir doit nécessairement appartenir à une minorité intelligente et riche; or le meilleur moyen de lui assurer ce pouvoir n'est-il pas d'asservir une moitié de la population en intéressant l'autre moitié à l'état de choses existant par la certitude de tout perdre, si une insurrection vient à triompher? D'un côté, la conservation de la république repose donc sur la terreur des esclaves; de l'autre, la paix n'est garantie par les appréhensions des maîtres qu'à la seule condition d'un effroi général. Que tous tremblent, les blancs en présence des noirs, les noirs en présence des blancs : le salut de la patrie est assuré! Telle est pour les esclavagistes américains la garantie suprême du maintien de leurs institutions prétendues libres.

L'exclamation de M. Mac Duffie ne se rapporte pas seulement aux états à esclaves, elle se rapporte aussi d'une manière générale à la république américaine tout entière. Elle n'est heureusement point encore vraie, mais elle tend à le devenir, et si les états du nord ne rejettent pas définitivement toute complicité avec ceux du sud, ils seront malgré eux entraînés dans la même voie. Plus puissans, plus riches, plus nombreux que leurs voisins, les hommes du nord ont néanmoins jusqu'à présent cédé sur toutes les questions importantes. Par le compromis de 1820, ils ont permis l'annexion du Missouri aux terres de l'esclavage; ils ont laissé arracher au Mexique l'état du Texas, aujourd'hui transformé en pépinière d'esclaves; ils ont abandonné la cause des colons du Kansas et pour ainsi dire autorisé la guerre sauvage qui ensanglanta ce territoire; ils ont voté la loi des esclaves fugitifs et décrété que le nègre, en s'échappant, volait son propre corps; ils ont, par la voix du congrès, permis aux planteurs d'introduire leur propriété *vivante* dans les territoires malgré la volonté des habitans; par la voix du tribunal suprême, qui est la conscience nationale elle-même, ils ont refusé tous les droits de l'homme au nègre libre. Encore aujourd'hui ils prêtent leurs agens et leurs soldats pour maintenir l'esclavage, empêcher l'insurrection servile, ramener les nègres fugitifs; ils célèbrent avec les planteurs

les mêmes fêtes en l'honneur d'une liberté qui n'existe que pour les blancs. La constitution elle-même s'en va à la dérive, emportée, comme une barque rompue, par un flot de lois et de décrets rendus en l'honneur de l'esclavage. Puisque les hommes du nord n'ont cessé d'imaginer des compromis avec les oppresseurs de la race noire, ils sont devenus complices et solidaires de leurs actes; ils n'ont pas même, comme Pilate, le droit de se laver les mains et de se proclamer innocens du sang injustement répandu. Le mal est très envahissant de sa nature : si les états du nord ne séparent pas nettement leur cause de celle des esclavagistes, leur liberté sera attaquée de la gangrène, et la parole de M. Mac Duffie deviendra complétement vraie : « L'esclavage est la pierre angulaire de notre édifice républicain! » Ces institutions du sud, où les habitudes de la liberté se mélangent d'une manière intime avec les horreurs de l'esclavage, exercent une influence tellement délétère que, même à Liberia, cette république de nègres modelée sur le type de la république américaine, la servitude a été rétablie avec tout son cortége de crimes. L'esclavage domestique y existe ainsi qu'aux États-Unis, les indigènes y sont achetés, vendus, battus et méprisés par leurs nouveaux maîtres, comme le sont les nègres d'Amérique par leurs maîtres blancs (1). « Les nouveau-venus sont étonnés, dit un missionnaire noir de Liberia, en voyant les riches et les pauvres de la république fouetter impunément leurs serviteurs; mais on s'y habitue facilement, et l'on voit dans cet usage du fouet non plus une injustice, mais un mal nécessaire. »

On voit que les esclavagistes occupent une position très forte, puisqu'ils s'appuient sur la propriété et sur la société elle-même; mais leur plus solide alliée est la religion. Affirmant, avec la plupart des sectes chrétiennes, que le texte de la Bible est littéralement inspiré par Dieu même, ils disent accepter les paroles de ce livre comme la règle de leur conduite. En effet, les textes bibliques ne leur manquent point pour justifier l'esclavage. Ils racontent avec onction l'histoire de la malédiction de Cham; ils prouvent que, dans le Décalogue même, la possession d'un homme par un autre homme est formellement reconnue; ils établissent sans peine que maintes et maintes fois les législateurs et les prophètes, se disant inspirés de Dieu, ont voué à l'esclavage ou à la mort les Jébusiens, les Édomites, les Philistins et autres peuplades qui guerroyaient contre les Hébreux. Ils affirment aussi, en s'appuyant sur les textes, que l'Évangile sanctionne implicitement la servitude, et ils citent l'exemple de saint Paul renvoyant à son maître un esclave fugitif. Forts

(1) Voyez *Dahomey and the Dahomans*, by Frederick E. Forbes, London 1851.

de cet appui, ils en appellent solennellement au *grand juge* dont ils se disent les apôtres : ils maudissent les abolitionistes comme des blasphémateurs, des contempteurs de la parole divine; ils condamnent au feu à venir, comme du haut d'un tribunal céleste, tous ceux qui voient un crime dans l'achat de l'homme par l'homme. Ayant ainsi mis de leur côté le Dieu des armées, ils peuvent tout se permettre; ils peuvent décréter le rétablissement de la traite, la mise en esclavage de tous les nègres libres, au besoin la mort pour l'abolitioniste blanc : n'ont-ils pas pour eux l'exemple des prophètes, des juges et des rois inspirés de la Judée? Le premier acte de la législature de la Caroline du sud, en proclamant son indépendance, a été de décréter un jour de jeûne solennel et d'invoquer le Tout-Puissant « comme il convient à un peuple moral et religieux. »

II.

Le problème de l'esclavage, un des plus terribles sans aucun doute qui aient jamais été posés devant le genre humain, serait-il donc insoluble par des moyens pacifiques?

Le moyen qui se présente au premier abord à l'esprit, — le rachat intégral des esclaves américains, — ne serait praticable que s'il y avait accord entre tous les peuples civilisés en vue de ce résultat, car les finances d'aucun gouvernement isolé ne pourraient subvenir à une semblable dépense. En 1848, la France a payé 126 millions le rachat de ses esclaves, l'Angleterre avait voté dès 1837 la somme bien plus considérable de 500 millions pour le même objet; mais si le gouvernement des États-Unis voulait faire de tous les esclaves américains autant d'hommes libres en les achetant à leurs propriétaires, il faudrait, en adoptant l'évaluation minime de 1,000 dollars par tête, grever le budget national d'une somme de 4 milliards 200 millions de dollars, soit plus de 20 milliards de francs. Quand même les planteurs, avec une générosité dont ils n'ont guère donné de preuves, se contenteraient de l'ancienne évaluation fictive de 600 dollars par esclave, évaluation adoptée jadis pour fixer la quote-part des impôts, l'indemnité serait encore de 12 milliards. En outre les propriétaires d'esclaves réclameraient sans aucun doute 12 milliards de plus pour les dédommager de la baisse subite et inévitable du prix des terres. Quoi qu'il en soit, il est manifestement impossible de trouver pour le rachat des esclaves cette immense rançon à laquelle chaque année qui s'écoule ajoute quelques centaines de millions de plus. Admettons cependant que cette effroyable somme puisse être payée, et que les nègres, esclaves aujourd'hui, redressent enfin leurs têtes : la question terrible n'est pas

encore résolue, les blancs et les noirs ne cessent point d'être ennemis irréconciliables, l'abîme de haine les sépare toujours, et le souvenir du passé condamne la race nègre à la misère ou à la mort. « Si on libère nos esclaves, me disait un planteur, excellent homme qui se calomniait certainement lui-même, mais ne calomniait point sa caste, qu'on nous en paie d'abord la valeur intégrale, puis qu'on se hâte de les éloigner du pays, car, je vous l'affirme, dix ans après le jour de l'émancipation, il ne resterait plus un seul nègre dans le pays; nous les aurions tous exterminés à coups de carabine. » Le sénateur Hammond prétend que les nègres donneraient le signal de l'attaque, mais la conclusion à laquelle il arrive est la même que celle du planteur : « Avant que plusieurs lunes ne fussent révolues, s'écrie-t-il, la race africaine serait massacrée ou de nouveau réduite en esclavage! » Ainsi l'émancipation pacifique semble impossible, et la lutte menace de se terminer comme à Saint-Domingue par l'expulsion ou l'extermination de l'une des deux races ennemies.

Épouvantés de la perspective de guerre et de désordre offerte par l'émancipation, la plupart des abolitionistes, et Mme Beecher Stowe entre autres, proposent de renvoyer tous les nègres libres en Afrique, et de leur donner à coloniser et à civiliser ces côtes de Guinée où leurs ancêtres ont été jadis volés par les négriers. Cette solution du problème est tout simplement impossible. Pour exiler ainsi les esclaves libérés du sol de l'Amérique, il faudrait d'abord obtenir le consentement des nègres, dont les conditions d'hygiène ont été changées par le climat du Nouveau-Monde, et qui redoutent à juste raison le climat à la fois humide et torride de l'Afrique tropicale. Si on les transportait malgré eux, on se rendrait coupable d'un forfait semblable à celui qu'on a commis envers leurs ancêtres; on organiserait sur une échelle gigantesque la proscription en masse de plusieurs milliers d'hommes. Non, puisqu'on a arraché les nègres à leur première patrie, qu'on les laisse maintenant dans celle qu'on leur a donnée! Ils sont nés en Amérique, ils y ont passé leur enfance, ils y ont souffert : qu'ils puissent enfin y être heureux! Ils y ont été torturés par des maîtres : qu'ils deviennent citoyens et jouissent de la liberté! Le même sol qui a vu leur avilissement doit être le théâtre de leur réhabilitation. Si plusieurs d'entre eux veulent contribuer par leur travail à la prospérité de Liberia, les rapports entre les deux continens et les progrès de la civilisation ne peuvent qu'y gagner; mais n'est-il pas probable et même certain que presque tous les nègres de l'Amérique du Nord se grouperont peu à peu dans les îles merveilleuses de la mer azurée des Caraïbes, sur les plages du golfe du Mexique, dans l'Amérique tropicale, où leurs frères ont déjà fondé diverses républiques douées de tous les germes d'une grande

prospérité future? Qui sait même si les magnifiques pays que l'ambition du flibustier Walker avait baptisés du nom d'*empire indien* ne formeront pas quelque jour une vaste république de nègres?

Si les gouvernemens des états du sud étaient sages, ils tâcheraient de conjurer les dangers de l'avenir par une émancipation graduelle des esclaves. Ils devraient d'abord proclamer la liberté de tous les négrillons nés ou à naître sur leurs plantations, puis les faire soigneusement instruire dans les écoles publiques professionnelles, et les rendre maîtres absolus de leurs actions à l'âge de vingt ans. Tel est, moins l'instruction gratuite et obligatoire, le moyen qu'ont adopté la plupart des états du nord et diverses républiques de l'Amérique espagnole, afin d'obtenir l'extinction graduelle de l'esclavage; telle était aussi la loi que la législature de la Virginie fut sur le point de voter dans les sessions de 1831 et de 1832, et qu'elle rejeta par haine des partis abolitionistes qui commençaient à agiter l'empire. On devrait aussi permettre aux esclaves de se louer eux-mêmes et de se racheter graduellement en accumulant leurs petites épargnes, accorder au fils libre, ainsi que le stipulait dans les colonies françaises la loi connue sous le nom de loi Mackau, le privilége de libérer par son travail son père, sa mère, ou les autres membres de sa famille. Surtout il faudrait relever les nègres à leurs propres yeux en offrant la liberté en prime à tous les esclaves qui se distingueraient par leur amour du travail, leur intelligence, leurs nobles actions : en prévision de la liberté, on formerait ainsi une génération qui en serait digne. Ces mêmes planteurs qui ont pu décider le gouvernement fédéral à faire offrir plusieurs fois la somme de 200 millions de dollars, plus d'un milliard de francs, pour l'achat de l'île de Cuba, c'est-à-dire pour l'annexion d'un million d'esclaves et l'aggravation des dangers qui les menacent, pourraient bien consacrer cette même somme à la transformation d'un peuple d'esclaves en un peuple d'hommes libres. En ayant recours à l'expédient de l'émancipation graduelle, les planteurs éviteraient une effroyable guerre de races, sans avoir à craindre de se réduire eux-mêmes à la mendicité. Pendant toute la durée d'une génération, ils auraient le temps de se préparer à l'avénement de la liberté, ils s'accoutumeraient à voir à côté d'eux une foule toujours grossissante de nègres libres; ils se débarrasseraient peu à peu de leurs préjugés et de leurs haines, et devant le monde se libéreraient du crime qui pèse maintenant sur eux et les signale à la répulsion de tous.

Certains abolitionistes espèrent que les évasions de nègres finiront par diminuer sensiblement le nombre des esclaves, et forceront peu à peu les maîtres à abandonner par lassitude leurs titres

de propriété. Malheureusement ces âmes naïves ne se font aucune idée des obstacles presque insurmontables que rencontrent les nègres ou les hommes de couleur fugitifs. Il est nuit : au clair de la lune, l'esclave évadé voit disparaître derrière les champs de cannes les lourdes cheminées de l'usine et les pacaniers de la cour seigneuriale. Il s'échappe par les fossés d'écoulement, afin qu'on ne puisse suivre ses traces, puis il s'enfonce dans la forêt sous les sombres cyprès aux racines noyées. Malgré les serpens enroulés autour des troncs, malgré les chats-tigres qui rôdent au milieu des touffes de lataniers, malgré les hurlemens lointains, toutes ces voix stridentes ou sifflantes qui sortent des fourrés, malgré les frôlemens des pas à demi étouffés, il court, redoutant moins les terreurs de la forêt mystérieuse que la case où il vient de laisser femme, enfans, amis, sous la menace du fouet de l'économe. Arrivé au bord d'un marécage, il s'y jette, son couteau entre les dents, et nage dans la vase liquide, effarouchant les crocodiles qui plongent à ses côtés et vont chercher une retraite au plus épais des roseaux. Il atteint l'autre bord tout couvert de limon et continue sa route, guidé seulement par les étoiles qu'il entrevoit à travers le branchage. Il faut qu'au lever du jour il ait mis entre son maître et lui une large zone de forêts et de *bayous*, il faut que les chiens cubanais, dogues au poil roux, agiles comme des lévriers et dressés à la chasse de l'homme, perdent sa piste et ne puissent le traquer dans sa retraite. Il n'a pour nourriture que des reptiles, les jeunes pousses des lataniers, ou les fruits du nénuphar à grand'peine recueillis sur la surface des eaux : peu lui importerait s'il avait du moins la conscience de sa liberté et s'il osait regarder de l'œil d'un homme libre cette nature inhospitalière dont il tente les solitudes inviolées; mais ses membres tremblent comme la feuille, à chaque instant il croit entendre les courts aboiemens du terrible chien de chasse, il s'attend à voir à travers le feuillage reluire le canon de la carabine du maître. Malgré sa fuite, il ne s'appartient pas : il est toujours esclave; il ne peut jouir un seul moment de sa liberté si chèrement achetée. Le jour, il se blottit dans les broussailles à côté des serpens et des lézards; la nuit, il marche vers le nord ou vers l'ouest, se hasardant parfois sur la lisière de quelque plantation pour cueillir des épis de maïs ou déterrer des pommes de terre.

Pendant ce voyage de mille lieues entrepris dans l'espoir presque insensé d'atteindre la terre de liberté dont il a vaguement ouï parler, qu'il se garde surtout de se laisser entrevoir par un homme à peau blanche ou même par un noir, frère corrompu qui pourrait le trahir! Qu'il soit plus solitaire et plus farouche que le loup, car on le considère aussi comme une bête fauve, et si le bruit de son pas-

sage se répand, on organise aussitôt une battue pour sa capture. Chaque homme est son ennemi, le blanc parce qu'il est libre, le nègre parce qu'il est encore esclave; il ne peut compter que sur lui-même dans cet immense territoire, qu'il mettra des mois ou des années à franchir! Le plus souvent, il n'arrive pas au terme de son voyage; il se noie dans quelque marécage, il meurt de faim dans la forêt, ou bien il est suivi à la piste par des chasseurs d'hommes, saisi à la gorge par le dogue d'un planteur et mené à coups de fouet dans la geôle la plus voisine. Là on commence par le flageller jusqu'au sang, on lui met au cou un collier de fer armé de deux longues pointes qui se recourbent en cornes de chaque côté de la tête; puis on le condamne aux travaux forcés jusqu'à l'arrivée du maître.

La perspective de tant de dangers à braver et d'un si terrible insuccès effraie la plupart des esclaves qui désireraient recouvrer leur liberté; le nombre de ceux qui tentent ainsi l'impossible n'atteint probablement pas deux mille par an, et la population totale des nègres réfugiés dans les provinces anglaises du Canada s'élève au plus à quarante ou quarante-cinq mille. Même parmi les esclaves fugitifs, on aurait tort de voir toujours des amans de la liberté capables de braver famine et dangers pour redresser la tête en levant vers le ciel leurs mains libres d'entraves. La plupart des nègres *marrons*, abrutis par la servitude, ne cherchent à s'assurer que le loisir. D'ordinaire ils s'enfuient avant le commencement des grands travaux de l'année, et pendant que leurs compagnons d'esclavage abreuvent les sillons de leurs sueurs, ils sont nichés dans un gerbier d'où ils surveillent d'un œil superbe tous les travaux de la plantation, ou bien ils parcourent les cyprières à la poursuite des sarigues et des écureuils. La nuit, ils s'introduisent dans les cours, comme des renards, pour voler des poules et des épis de maïs. Les planteurs connaissent la mollesse et la lâcheté de ces nègres et s'abstiennent de les poursuivre, sachant bien qu'ils viendront se livrer tôt ou tard. En effet, quand ces fugitifs commencent à maigrir, quand ils sont las de leurs courses aventureuses dans la forêt, et que la saison des grands travaux est passée, ils se présentent de nouveau devant leurs maîtres, et ils en sont quittes pour une cinquantaine de coups de fouet et un carcan de fer autour du cou. Que leur importe? L'année suivante, à pareille époque, ils recommenceront leurs douces flâneries à travers les bois et les champs. Il n'est peut-être pas dans les États-Unis une seule grande plantation qui ne compte un ou plusieurs de ces nègres coutumiers de *marronnage*. En revanche, on cite à peine un ou deux exemples d'esclaves qui aient refusé tout travail par sentiment de leur dignité et préféré se suicider sous les yeux de

leurs maîtres ou se casser le bras dans les engrenages de l'usine. Ce refus héroïque du travail, si général chez les Indiens réduits en esclavage, est extrêmement rare chez le nègre; pour s'affranchir, il court rarement au-devant de la mort.

Dans les conditions actuelles, une sérieuse insurrection des esclaves américains semble assez improbable, et ceux qui font de la liberté des noirs l'espérance de leur vie ne doivent guère compter sur une émancipation violente pour un avenir prochain. Livrés à eux-mêmes, les nègres d'Amérique ne se révolteront certainement pas, car ils n'ont jamais connu la liberté. Au moins les esclaves de Saint-Domingue se rappelaient en grand nombre les plages et les marais de l'Afrique, les fleuves, les lacs immenses et les forêts de baobabs; ils avaient des traditions de liberté. L'esclave américain est né dans l'esclavage, son père avant lui et son grand-père étaient esclaves; toutes ses traditions sont des traditions de servitude; il voit tous ses ancêtres une bêche à la main, son maître est devenu pour lui une institution, le destin lui-même; rêver la liberté, c'est rêver l'impossible. Aussi dur que soit son labeur, il y est habitué autant qu'on peut l'être; les coups de fouet sont pour lui un des nombreux, mais nécessaires désagrémens de la vie. Il les subit avec une résignation de fataliste, car il a perdu ce désir de vengeance brutale du barbare qui frappe quand il est frappé, et il n'a pas encore la dignité de l'homme libre qui brise en même temps les entraves morales et les chaînes de fer. Aussi les propriétaires d'esclaves redoutent fort peu une insurrection spontanée, ils feignent même de ne craindre aucun mouvement sérieux dans le cas d'une guerre avec l'étranger ou avec les états du nord; d'après eux, le nègre asservi n'est jamais un homme et ne peut comprendre le langage de la liberté. Il est possible en effet qu'à l'origine même d'une guerre la population esclave restât soumise : lors de la courageuse tentative de John Brown, on a vu les nègres libérés refuser eux-mêmes de prendre les armes; habitués à l'obéissance, ils demandaient à continuer leurs travaux serviles, comme si l'heure de la liberté n'eût pas déjà sonné. Les dangers ne pouvaient devenir imminens pour les maîtres que si cette lutte, commencée par des blancs, se fût prolongée pendant quelques semaines.

A tort ou à raison, les planteurs du sud voient plus de sécurité que de sujets de crainte dans la possession d'un grand nombre d'esclaves, car plus ils auront de nègres à leur service, et plus ils décourageront le travail libre, forçant à l'émigration tous les blancs non propriétaires d'esclaves. Leur idéal serait de rester seuls dans le pays avec leurs chiourmes de noirs, sans que personne vînt jamais s'ingérer dans leurs affaires. Aussi demandent-ils impérieu-

sement le rappel des lois qui abolissent la traite, ils réclament le droit inaliénable des citoyens libres de pouvoir voler des noirs par milliers sur les côtes d'Afrique, pour les faire travailler dans les marais fiévreux des Carolines et de la Floride. Plusieurs fois les législateurs de la Caroline du sud et des états limitrophes ont demandé que les nègres capturés sur les navires négriers par les croiseurs américains fussent vendus comme esclaves, et déjà en 1858 les officiers fédéraux ont été obligés de faire pointer les canons d'un fort sur la populace de Charleston pour sauver une cargaison de noirs délivrés.

En fait, la traite des nègres, officiellement abolie en 1808 malgré l'opposition du Massachusetts et de quelques autres états, est rétablie, et s'exerce avec le même accompagnement d'horreurs qu'autrefois. Des armateurs de Boston, de New-York, de Charleston, de la Nouvelle-Orléans, fondent des sociétés par actions de 1,000 dollars chacune, et font appel aux capitaux, comme ils le feraient pour une entreprise commerciale ordinaire. La perspective d'un bénéfice considérable attire un grand nombre de bailleurs de fonds, et bientôt de magnifiques navires, dont la destination n'est un mystère pour personne, mais qui sont munis de papiers parfaitement en règle, quittent le port et cinglent vers La Havane, où ils prennent leur provision d'eau, — du rhum et des fusils pour commercer avec les marchands de nègres, — des ceps et des menottes pour amarrer leur cargaison future. D'avance la compagnie expédie sur les côtes de Guinée ou de Mozambique des agens chargés d'acheter des esclaves et de signaler aux négriers la présence des croiseurs par de grands feux allumés sur la plage; quelquefois aussi elle envoie à la côte d'Afrique de petits navires pourvus des provisions nécessaires. Les bâtimens de la compagnie, souples et légers *clippers* qui volent comme des oiseaux devant la brise, mouillent à l'endroit convenu, embarquent les hommes troqués contre quelques barriques d'eau-de-vie, et remettent aussitôt le cap sur l'île de Cuba, où des autorités complices vérifient les marchandises et visent les papiers du capitaine. Si les navires, malgré leur agilité, ne peuvent échapper à la poursuite des frégates anglaises, il leur reste toujours la suprême ressource de hisser l'inviolable drapeau américain. Se mettant ainsi sous la protection de la glorieuse république, ils peuvent être sûrs d'être épargnés, et quand même ils seraient menés dans un port des États-Unis, à Norfolk ou à New-York, ils n'ignorent point que la complicité morale et les temporisations de leurs juges les rendront bientôt à la liberté.

Les profits d'un pareil commerce sont énormes. Autrefois, lorsqu'un seul navire sur trois échappait aux croiseurs, le négrier réa-

lisait un bénéfice considérable, et depuis que de grandes compagnies d'actionnaires ont remplacé l'industrie privée, les profits ont singulièrement augmenté, car les risques diminuent progressivement à mesure qu'on emploie un plus grand nombre de bâtimens. On a calculé qu'en sauvant un seul navire sur six, on pourrait, par la vente de la cargaison humaine, réaliser encore un très joli bénéfice, défalcation faite de toutes les dépenses. Or les croiseurs anglais et américains ne capturent guère qu'un négrier sur trois, et l'esclave acheté de 20 à 100 francs sur la côte de Guinée est revendu en moyenne plus de 1,000 fr. aux planteurs de Cuba. Les capitaines de navires négriers, après avoir débarqué leur cargaison, abandonnent parfois leurs bâtimens au milieu des écueils; la perte d'un navire ébréche à peine leur énorme bénéfice. Un négrier, don Eugenio Vinas, a réalisé en 1859, à son quatre-vingt-cinquième voyage, sur une cargaison de douze cents nègres, dont quatre cent cinquante sont morts en route, un bénéfice net de 900,000 fr., sans compter 500,000 fr. distribués généreusement aux autorités cubanaises. En 1857, on estimait les profits des sociétés de traite à 1,400 pour 100 dans la seule année. Ce sont là des chiffres de nature à faire impression sur les spéculateurs *yankees*; aussi les actions des compagnies de négriers sont-elles en grande faveur sur les marchés de New-York et de Boston, et les navires qui vont acheter du *bois d'ébène* sur la côte de Guinée sont accompagnés dans leur traversée par les vœux de bien des négocians, d'ailleurs très pieux et très honorables. Dans les deux seuls mois de mars et d'avril 1858, cinquante navires, presque tous américains et pouvant contenir environ six cent cinquante esclaves chacun, sont partis de La Havane. On peut évaluer à quatre-vingt-dix environ le nombre des bâtimens employés au service de la traite entre l'île de Cuba et l'Afrique. Quarante mille esclaves sont débarqués chaque année dans les ports de l'île : c'est donc bien inutilement que les vaisseaux anglais croisent depuis quarante ans dans l'Atlantique à la recherche des négriers; le milliard dépensé par le gouvernement anglais pour les croisières n'a servi qu'à rendre la traite plus horrible.

Ces quarante mille noirs ne restent pas tous dans l'île de Cuba; un grand nombre d'entre eux sont importés aux États-Unis sur des bateaux pêcheurs. En outre, des cargaisons d'esclaves sont directement expédiées de Guinée aux états du sud, ainsi que l'a prouvé l'affaire du négrier *Wanderer*. Cependant, en Amérique comme en tant d'autres colonies, on cherche à recruter de nouveaux esclaves sous le nom moins odieux d'engagés ou d'immigrans libres. Ainsi la législature de la Louisiane a récemment chargé la maison de commerce Brigham d'introduire dans l'état deux mille cinq cents Afri-

cains libres, à la condition d'obtenir de ces Africains un engagement pour une période d'au moins *quinze* années. Les raisons invoquées par le rapporteur sont d'une étrange hypocrisie. A l'en croire, il s'agit surtout d'assurer le bonheur de ces noirs, de les faire passer de la servitude la plus abjecte, des ténèbres de l'intelligence, de la dégradation morale, à une liberté relative, à une vie de travail adoucie par l'influence heureuse du christianisme; il s'agit de procurer à ces infortunés Africains toutes les douceurs de la vie des esclaves d'Amérique, « les gens les plus heureux qui vivent sous le soleil... D'ailleurs l'introduction de nègres *libres* dans l'état et leur vie en commun avec les esclaves ne peuvent créer aucun danger, car la couleur de leur peau, leur ignorance, leurs habitudes, le genre de travail qu'on exigera d'eux, les mettront exactement sur le même niveau que les esclaves déjà établis dans le pays. Et quand le terme de leur engagement sera expiré, il nous suffit de dire (*we need say no more*) qu'ils pourront s'engager de nouveau, ne fût-ce que pour une période qui leur permette d'acquérir les moyens de retourner dans leur patrie ou dans la république de Liberia, dont ils apprécieront les institutions libérales et chrétiennes, grâce à l'apprentissage qu'ils en auront fait sur le sol américain. » Enfin le rapporteur termine par un argument devant lequel toute opposition doit céder. « Ceux, dit-il, qui, sous prétexte d'humanité ou de philanthropie chrétienne, repoussent l'introduction sur le sol louisianais de ces Africains sauvages, ignorans, dégradés, non-seulement s'appuient sur de faux raisonnemens, mais encore, sans le savoir, se rangent du côté de nos adversaires, les abolitionistes du nord! » Qui peut douter, après cette harangue, que la prétendue immigration libre ne soit en réalité l'esclavage lui-même sous une forme non moins odieuse?

Quel sera le résultat inévitable du rétablissement de la traite, si les états du sud, libres enfin d'agir à leur guise, en arrivent à violer ouvertement les lois fédérales? Ce sera l'aggravation de la mortalité parmi les nègres d'Amérique, et par conséquent le manque de bras. Il deviendra plus coûteux d'élever un enfant noir pendant de longues années que d'acheter un robuste travailleur. Sans que pour cela les maîtres aient conscience de leur barbarie, ils s'occuperont moins de la santé des négrillons, et ils les laisseront mourir, ou bien, comme les planteurs de Cuba, ils n'achèteront plus de femmes et n'importeront que des hommes dans la force de l'âge. Le marché étant constamment fourni de travailleurs à bas prix, les planteurs craindront aussi beaucoup moins de surmener leurs nègres. Ce qui s'est vu à la Jamaïque, dans les petites Antilles, au Brésil, où, malgré l'introduction constante de nouveaux esclaves, le

nombre total de la population de couleur diminuait constamment, se renouvellera peut-être aux États-Unis. En même temps les besoins des planteurs développeront la traite sur une échelle toujours plus étendue, et l'Afrique ne sera plus considérée par eux que comme un immense dépôt où il suffira de puiser pour combler les vides faits dans les rangs des esclaves américains. Ne voyons-nous pas les habitans de Maurice et de la Réunion s'occuper bien plus de faire venir de nouveaux travailleurs que d'utiliser ceux qu'ils ont déjà sous la main? Et cependant ces créoles n'ont pas, comme les planteurs de l'Amérique, le malheur d'être les maîtres absolus des hommes qu'on leur amène de par-delà les mers.

Les faits que nous avons cités prouvent combien sont difficiles à surmonter les obstacles qui s'opposent à la libération des esclaves d'Amérique; mais, il faut l'avouer avec tristesse, ce qui fait la plus grande force des esclavagistes, ce n'est pas leur terrible solidarité, ni l'audace effrayante avec laquelle ils se jettent dans les hasards de la traite; ce n'est pas la lâcheté ni l'ignorance de leurs nègres : c'est l'inconséquence de leurs ennemis du nord. On sait combien il est facile de se laisser abuser par les mots et d'accepter paresseusement des opinions toutes faites, même à l'endroit des choses les plus graves. C'est ainsi que dans le monde entier la plupart de ceux qui s'occupent plus ou moins vaguement de politique sont d'accord pour admettre que les abolitionistes n'ont d'autre vœu que l'émancipation des noirs, leur admission comme citoyens dans la grande communauté républicaine, la fraternité des races, la réconciliation universelle. Hélas! il en est tout autrement, et la plupart des abolitionistes ne réclament l'extinction de l'esclavage que pour éviter aux blancs la concurrence du travail servile : c'est par haine, non par amour des noirs, qu'ils demandent l'affranchissement des déshérités. Certainement il est dans les rangs du parti républicain bien des hommes de dévouement et d'héroïsme qui voient des frères dans ces esclaves à peau noire, et ne craindraient pas de donner leur vie pour la cause de la liberté. Garrison, l'imprimeur indomptable, Dana, Gerritt Smith, bien d'autres encore se laissent abreuver d'outrages, et rien n'a pu dompter leur énergique amour de la race vaincue; le publiciste Bayley, sachant qu'un mot de liberté prononcé devant les opprimés vaut mieux que de grands discours tenus à des hommes libres, installe ses presses dans le Kentucky en plein territoire ennemi, et pendant plusieurs années, aidé de ses nobles fils et de ses ouvriers, repousse les attaques des incendiaires et des assassins; Sumner, indignement insulté et battu comme un esclave en plein sénat, devant les représentans de la république, retourne courageusement à son poste combattre

ces ennemis qui, ne pouvant lui répondre, ont voulu le déshonorer; Thomas Garrett, le quaker héroïque, procure pendant sa vie une retraite, des secours et la liberté à plus de deux mille esclaves fugitifs; John Brown et ses compagnons luttent noblement et meurent plus noblement encore. Une femme aussi, Mme Beecher Stowe, a pu intéresser le monde entier à la cause du nègre opprimé; elle a fait pleurer d'innombrables lecteurs, elle a du coup rangé parmi les abolitionistes toutes les femmes, tous les enfans, tous les cœurs accessibles à la pitié. Et que dire de tant d'autres héros aux noms inconnus, qui, au mépris des lois iniques de leur patrie, ont délivré des esclaves, les ont aidés dans leur fuite vers le Canada, les ont défendus au péril de leur vie, et, saisis par les planteurs, ont été pendus à une branche sans autre forme de procès? Le nombre de ces hommes de cœur a, nous le croyons, beaucoup augmenté dans ces dernières années; malheureusement il n'est pas encore assez considérable pour constituer un parti, et ceux qui entreprennent la croisade électorale contre l'esclavage, ceux qui nomment la majorité des représentans dans le congrès de Washington et tiennent aujourd'hui le sort de la république entre leurs mains, sont animés en général par des mobiles tout autres que le dévouement et la justice : ils ont en vue leurs intérêts matériels, et non le bonheur des nègres. Dans leurs philippiques contre les habitans du sud, les hommes du nord ne sont pas avares des mots de justice et de liberté; mais on ne s'aperçoit point que, dans leurs propres états, ils s'efforcent d'élever les nègres à leur niveau. Des prédicateurs de la Nouvelle-Angleterre tonnent du haut de leurs chaires contre le péché de l'esclavage, des poètes marquent dans leurs vers brûlans les ignobles marchands d'esclaves, des comités de dames se réunissent pour lire des brochures abolitionistes, des ouvriers s'assemblent en tumulte pour arracher un esclave fugitif des mains de ses persécuteurs; mais ces défenseurs si zélés pour la cause de leurs frères asservis dans les plantations lointaines ne se souviennent pas qu'ils ont près d'eux des frères noirs qu'ils pourraient aider et aimer : ils ne peuvent chérir les nègres s'ils n'habitent au sud du 36e degré de latitude.

On l'a vu récemment, lors de la guerre du Kansas entre les planteurs du Missouri et les colons venus de New-York et du Massachusetts. Dans ce nouveau territoire, les hommes de liberté et les hommes d'autorité s'étaient donné rendez-vous en champ clos : l'avenir était aux prises avec le passé, la république démocratique avec la féodalité esclavagiste. Que n'espérait-on pas de cette lutte suprême entre les deux principes, de ce choc entre le bien et le mal! Enfin les abolitionistes triomphans allaient travailler au bonheur de la race nègre si longtemps sacrifiée, ils allaient fonder un

état où la liberté ne serait pas un vain mot, où la justice serait la même pour les hommes de toutes les races, où le soleil luirait également pour tous! La fusion allait s'opérer entre les noirs et les blancs; un refuge s'ouvrait à tous les fugitifs, la liberté conviait tous les esclaves à un banquet fraternel d'amour et de paix. C'était l'attente universelle, et les hommes de progrès tressaillaient d'aise en pensant à la victoire prochaine des abolitionistes de Lawrence et de Topeka. Qu'ont-ils fait cependant? Au lieu de donner des armes aux nègres fugitifs et de leur dire : « Défendez-vous! » ils ont commencé par expulser tous les hommes de couleur qui habitaient le territoire; puis ils ont inscrit en tête de la constitution qu'ils votaient une défense formelle à tout nègre, qu'il fût esclave ou libre, de jamais mettre le pied sur leur territoire. Le blanc seul peut avoir une patrie : peu importe que le noir vive ou meure sur la terre d'esclavage; mais que jamais il ne vienne souiller de sa présence une terre de liberté! Il est vrai que cette décision des *free-soilers* du Kansas n'a pas été acceptée par John Brown, Montgomery et d'autres abolitionistes militans qui ont libéré un grand nombre de nègres missouriens et les ont expédiés vers le Canada; mais elle n'en a pas moins été rendue. Telle a été aussi la décision du nouvel état de l'Orégon, celle de l'Illinois et de plusieurs autres états qui ne manquent jamais d'envoyer au congrès de chauds défenseurs de la liberté. L'Ohio, qui s'était toujours vanté de sa généreuse hospitalité envers les nègres libres, vient de décider, par l'organe de sa cour suprême, que les enfans de couleur ne pourront désormais être admis dans les écoles primaires fréquentées par les blancs. A peine l'état de New-York avait-il donné la grande majorité de ses voix à M. Lincoln dans l'élection présidentielle de 1860, qu'il votait en masse contre la concession du droit de suffrage aux nègres qui ne possédaient pas 150 dollars. Après avoir vu les injustices commises par les esclavagistes contre les nègres, il nous est sans doute réservé de voir celles que commettront les abolitionistes triomphans.

La raison avouée de cette exclusion des noirs est une prétendue incompatibilité entre les hommes des deux races; mais la raison véritable est que les nègres, en offrant leurs bras dans le grand marché du travail, font une concurrence sérieuse aux blancs et déterminent une dépréciation dans le taux des salaires. Quatre millions d'esclaves, mal logés, mal vêtus, mal nourris, produisent le tabac et d'autres denrées à meilleur marché que les agriculteurs du nord ne peuvent les fournir; de même, si des millions de nègres libres étaient admis dans les états du nord, tous les ouvriers blancs devraient immédiatement se contenter pour leur travail d'une rémunération comparativement bien plus faible qu'aujourd'hui : c'en

est assez pour que les nègres soient mis au ban de la république. Une seule et même raison, la haine de toute concurrence, rend ainsi les habitans du nord à la fois abolitionistes et *négrophobes*. Que de fois à Cincinnati et dans d'autres grandes villes des états libres les ouvriers blancs se sont mis en grève pour obliger les propriétaires des fabriques ou les entrepreneurs de constructions à renvoyer les nègres qu'ils faisaient travailler! Il en est de même à Saint-Louis, la métropole des états mississipiens et peut-être la future capitale des États-Unis. Dans cette ville, le parti négrophobe ou soi-disant républicain l'emporte d'ordinaire dans les élections municipales; mais, sous prétexte de donner la liberté aux noirs, la plupart des votans n'ont en vue que de les affamer et de les exterminer par la misère. Les planteurs du Missouri, qui, lors de la guerre du Kansas, se sont hâtés de vendre leurs nègres sur les marchés du sud, afin de se prémunir contre l'insurrection de ces esclaves ou l'invasion des bandes de John Brown, sont aussi devenus abolitionistes à leur manière depuis que leur fortune ne repose plus sur le travail servile. N'ayant plus d'esclaves, rien n'est plus naturel pour eux que de se faire les ennemis acharnés de ceux qui en possèdent. Il ne faut donc point s'étonner si beaucoup de nègres intelligens redoutent leurs prétendus libérateurs bien plus encore que leurs maîtres : pour ceux-ci, ils ne sont que hors la loi; pour les hommes du nord, ils sont souvent hors l'humanité.

Aussi la vie du nègre libre dans les états du nord, toujours plus que difficile, est-elle souvent même intolérable. Tandis que la population de couleur augmente dans les états à esclaves avec une rapidité sans égale, elle reste stationnaire ou ne s'accroît qu'avec une extrême lenteur dans la prétendue terre de liberté. Le recensement de l'état de New-York prouve que le nombre des hommes de couleur a diminué de 3,000 en cinq années, de 1850 à 1855, tandis que la population blanche s'élevait de 3 millions à 3,500,000. En même temps la population de couleur se dégradait et s'avilissait par les débauches, s'atrophiait par des maladies de toute espèce. Dans la ville de New-York, qui compte environ 10,000 personnes de couleur, la plupart des hommes de sang mêlé tiennent des cabarets de bas étage, ou bien se promènent sur les quais du port à la recherche de travaux serviles; les femmes, nées et élevées dans les taudis les plus affreux, se livrent à une abjecte prostitution; les enfans, rongés de scrofules et de vermine, sont dès leur naissance de vils parias condamnés à l'infamie. Les noirs et les mulâtres qui exercent une profession régulière dans la grande cité forment au plus la sixième partie de la population de couleur; ils sont presque tous hommes de peine. Les six médecins, les sept instituteurs et les treize pasteurs

comptés parmi eux en 1850 exerçaient leur profession uniquement au service de leurs frères de couleur. Dans les autres grandes villes du nord, les Africains, sans être aussi malheureux qu'à New-York, sont en général très misérables. Et pourquoi les noirs des états libres sont-ils ainsi en proie au vice, à la misère et à la maladie, si ce n'est parce que toutes les carrières honorables leur sont fermées et les ateliers interdits? Ils ne peuvent travailler à côté du blanc, monter dans la même voiture, manger à la même table (1), s'asseoir dans la même église pour adorer le même Dieu. Les ministres, qui, du haut de leurs chaires, invoquent le Seigneur en faveur des opprimés de toutes les nations, s'abstiennent, par délicatesse envers les blancs, de dire un seul mot des nègres. Ceux-ci ont des voitures, des églises et des écoles à part. A Boston, capitale de l'abolitionisme, il n'existe qu'une seule école noire, et les enfans de couleur doivent s'y rendre d'une distance de plusieurs kilomètres. Et cependant les gens de sang mêlé ont une telle ambition de se rapprocher des blancs qu'ils fréquentent assidûment les rares écoles ouvertes pour eux, et sont en moyenne plus instruits que les blancs des états du sud (2); mais, en dépit de leurs efforts, ils sont rejetés dans le déshonneur.

Si les états du nord étaient une terre de liberté, comme on se plaît à l'affirmer, on pourrait compter par centaines de mille les esclaves fugitifs. En été, lorsque l'Ohio n'est plus qu'un mince filet d'eau serpentant à travers les galets, tous les esclaves des propriétés de la Virginie et du Kentucky situées sur ses bords pourraient s'enfuir sans difficulté et gagner la terre promise. Ainsi, de proche en proche, le vide se ferait dans les plantations des frontières, et bientôt les planteurs ne pourraient empêcher la désertion qu'en maintenant des armées permanentes; mais les bords de l'Ohio sont gardés par l'égoïsme et l'avidité des riverains bien mieux qu'ils ne le seraient par une armée ou par une muraille de fer. Les nègres n'osent franchir le fleuve, parce qu'au-delà ils s'attendent à ne voir que des ennemis. Quand même les autorités fédérales n'oseraient les poursuivre dans la crainte de se heurter contre le patriotisme chatouil-

(1) On attribue en général au souvenir d'affronts de cette espèce le refus opposé par Kamehameha IV à la ratification du traité de cession des îles Sandwich qu'avait conclu son père. Voyageant dans la république américaine en sa qualité de prince royal, on lui défendit en plusieurs villes de s'asseoir à la même table que les citoyens de l'Union.

(2) D'après le recensement de 1850, sur une population de 196,016 personnes de couleur habitant le nord, 22,043, plus d'un neuvième, fréquentaient les écoles. Pour les blancs du sud, la proportion est de moins d'un dixième. Dans le Massachusetts, la population de couleur envoie aux écoles un sixième de son effectif : c'est dire que les nègres libres de cet état n'ont rien à envier à la Prusse sous le rapport de l'instruction élémentaire.

leux des habitans de l'Ohio, les fugitifs ne sauraient éviter la misère et la faim. Ainsi le point d'appui le plus solide de l'esclavage est le mépris que la grande majorité des soi-disant abolitionistes du nord affichent eux-mêmes pour les nègres. Les planteurs peuvent justement affirmer que leurs esclaves sont mieux soignés, mieux nourris, moins soupçonnés, moins méprisés et matériellement plus heureux que ne le sont les pauvres nègres libres du nord; ils peuvent déclarer, sans crainte d'être contredits, que les propriétaires les plus cruels envers les esclaves, ceux qui exercent leurs prétendus droits de maîtres avec la plus grande rigueur, sont des spéculateurs venus des états *yankees;* ils prouvent aussi que presque tous les négriers sont armés et équipés dans les ports de New-York et de la Nouvelle-Angleterre au vu et au su de tout le monde. Entre les planteurs et la majorité des membres du parti républicain, il n'existe donc pas de lutte de principes, mais seulement une lutte d'intérêts. C'est là ce qui fait la force des esclavagistes : comme le satyre de la fable, ils ne soufflent pas tour à tour le froid et le chaud de leurs lèvres perfides.

Un signe infaillible du mépris dans lequel les gens du nord tiennent la race nègre, c'est qu'on n'entend jamais parler de mariages entre jeunes gens de race différente; l'avilissement dans lequel le mépris public a fait tomber les nègres libres est tel que l'amour lui-même ne peut jamais les relever jusqu'à la dignité d'hommes. Sous ce rapport, la littérature américaine, reflet de la nation qui l'a produite, exprime bien par son silence l'antipathie universelle pour la race déchue. Le roman abolitioniste n'a point encore eu la hardiesse d'unir par les liens de l'amour et du mariage un nègre intelligent, généreux, tendre, éloquent, avec la blanche fille d'un patricien de la république : c'est qu'en effet un semblable mariage serait considéré comme abominable par la morale américaine. Toute femme qui contracterait une semblable union perdrait sa caste comme la fille du brahmine épousant un paria, et bien des années s'écouleront peut-être avant qu'on puisse en citer un seul exemple.

III.

Après avoir indiqué les obstacles qui s'opposent dans l'Amérique du Nord à la réconciliation de la race noire et de la race blanche, il est nécessaire de signaler les faits qui prouvent combien est instable l'équilibre d'une pareille situation et combien l'affranchissement des esclaves devient indispensable sous peine de déchéance et de ruine absolue pour les états du sud. Rien n'atteste mieux les funestes effets de l'esclavage que le contraste offert par les deux moitiés de la répu-

blique américaine. Les états du sud semblent avoir tout ce qu'il faut pour distancer les états du nord dans la concurrence vers le progrès : terres d'une exubérante fertilité, ports excellens, baies intérieures, fleuves sans pareils, climat agréable, population intelligente. Les créoles sont en général grands, forts, adroits : l'instruction sérieuse et profonde est beaucoup plus rare chez eux que chez leurs compatriotes des états libres; mais ils y suppléent par une grande présence d'esprit, un instinct divinatoire, une remarquable abondance de paroles, de la clarté dans les discussions. La fréquentation des sociétés élégantes développe chez eux l'esprit, l'urbanité et d'autres qualités aimables; l'habitude du commandement leur donne une démarche fière, un port de tête hautain, une manière de s'exprimer mâle et résolue. Comme les Spartiates qui montraient à leurs enfans les esclaves plongés dans l'ivresse, ils s'enorgueillissent en proportion du mépris qu'ils éprouvent pour leurs nègres avilis; ils sont plus grands à leurs propres yeux de toute la distance qui les sépare des êtres qu'ils ont abrutis. Impatiens de contradiction et pointilleux sur les questions d'amour-propre, ils se laissent souvent emporter par la colère, et quand ils croient leur honneur en jeu, ils ne craignent pas d'en appeler au jugement de la carabine ou de l'épée; de là ces scènes de duels, de violence et de meurtres, si fréquentes dans les états du sud. Moins intéressés que les *Yankees*, ils ont pour passion dominante, non l'amour du gain, mais l'ambition du pouvoir, des honneurs, ou bien de ces succès divers qui donnent une réputation dans les salons élégans. Ils se disent et peut-être sont-ils en réalité mieux doués que leurs voisins du nord pour les carrières de la diplomatie et de l'administration. Les présidens de la république ont été pour la plupart choisis parmi eux, et les hauts fonctionnaires nés dans le midi sont beaucoup plus nombreux que le rapport des populations ne pourrait le faire supposer; grâce surtout à la solidarité de leurs intérêts et à leurs immenses richesses, ils se sont graduellement emparés de presque toutes les hautes positions de la république. Si les titres nobiliaires étaient rétablis aux États-Unis, nul doute que les hommes du sud n'en obtinssent la plus grande part. Eux-mêmes, les fils des misérables et des persécutés d'Europe, se disent patriciens et prétendent que leur caste remplace avec avantage l'aristocratie héréditaire de l'ancien continent. Leur richesse, leur influence, le degré de respect qu'on leur accorde n'augmentent-ils pas avec le nombre de leurs esclaves, des boucauts de sucre ou des balles de coton qu'ils expédient? Ne doivent-ils pas en même temps à l'esclavage une grande prépondérance politique, puisque pour chaque nègre ils ont droit à trois cinquièmes de voix en sus de leur propre vote de citoyens?

Avec toutes leurs excellentes qualités, leur intelligence, leur ambition, leurs priviléges politiques, leur esprit de corps, on pourrait croire que les créoles dépassent les *Yankees* en civilisation et réussissent mieux dans les carrières de l'industrie, des lettres ou des arts. Il n'en est rien cependant, et l'on peut s'étonner à bon droit du néant de cette société qui possède de si magnifiques élémens de progrès. C'est l'arbre immense, à la puissante écorce, mais intérieurement tout rongé par les vers. Malgré leur vaste territoire (1), malgré le grand nombre d'hommes intelligens qui les représentent, les états du sud reçoivent en toutes choses l'impulsion; ils obéissent au contre-coup des mouvemens politiques, religieux et industriels du nord. Presque tous les écrivains, tous les artistes des États-Unis sont nés dans les provinces septentrionales ou du moins y viennent résider; sur sept inventions ou perfectionnemens soumis au bureau des brevets, six sont dus à des industriels *yankees*.

Afin de prouver l'incontestable supériorité des états libres sur les états à esclaves, il ne sera pas inutile de donner ici quelques résultats statistiques, malheureusement déjà anciens, puisque le dernier recensement publié date de l'année 1850. En 1790, le nord avait une population de 1,968,455 habitans, et la population du sud était de 1,961,372 âmes; l'égalité était donc presque complète entre les deux sections de la république. En 1850, les états à esclaves, auxquels s'étaient ajoutés dans l'intervalle la Louisiane, la Floride et le Texas, avaient une population de 9,612,769 habitans, dont 6,184,477 libres, tandis que les états du nord, sans aucun accroissement de territoire, offraient déjà une population de 13,434,922 hommes libres. La moyenne des habitans était, au nord, de 9 par kilomètre carré; au sud, elle était deux fois moindre. Les statistiques prouvent aussi que le travail soi-disant gratuit des esclaves est au contraire plus cher que celui des hommes libres, puisqu'à égalité de dépenses il produit beaucoup moins. Ainsi l'hectare de terre cultivée (*improved*) vaut dans le nord de trois à quatre fois plus que dans le sud; bien que les états à esclaves possèdent un territoire essentiellement agricole, les terrains cultivés y représentent une valeur de 5 milliards 1/2 seulement, tandis que les cultures des états libres sont évaluées à 10 milliards 700 millions. Pour les manufactures, l'écart est encore bien plus considérable : le capital industriel du sud s'élève à 500 millions à peine, tandis que celui du nord atteint environ 2 milliards 1/2; les manufactures du seul état de Massachusetts dépassent en importance celles de

(1) La superficie des états à esclaves est de 2,184,399 kilomètres carrés, tandis que les états libres, y compris la Californie, ont une surface de 1,586,602 kilomètres carrés, les trois quarts seulement de celle des états du sud.

tous les états à esclaves réunis. De même aussi le tonnage des navires appartenant aux armateurs du Massachusetts est plus considérable que le tonnage de toute la flotte commerciale du sud; l'état du Maine construit quatre fois plus de navires que tous les habitans riverains des côtes méridionales, et New-York à lui seul fait un commerce extérieur deux fois plus important que celui de tous les états à esclaves réunis; quant au trafic intérieur, il est favorisé dans le nord par quatre fois plus de lignes ferrées que dans le sud. Supérieurs par le travail et tous les produits du travail, les Américains des pays libres sont également supérieurs par l'instruction : ainsi, en l'année 1850, les écoles du nord étaient fréquentées par 2,769,901 enfans, celles du sud par 581,861 élèves, cinq fois moins environ; le nombre de ceux qui ne savaient pas lire était, au sud, d'un habitant sur 12; en-deçà de l'Ohio, elle était d'un sur 53. Le seul état de Massachusetts publiait presque autant de journaux et de livres que tous les états méridionaux réunis. D'ailleurs la supériorité du territoire de la liberté sur celui de l'esclavage est bien indiquée par la direction du courant d'émigration qui se porte d'Europe aux États-Unis. A peine quelques milliers d'hommes débarquent-ils chaque année à la Nouvelle-Orléans, et le plus souvent ils ne font que traverser cette ville pour remonter au nord vers Saint-Louis, Saint-Paul ou Chicago.

Quelle ne serait point encore cette infériorité des états à esclaves, si les planteurs n'avaient pas le monopole de la fibre végétale si essentielle à la prospérité industrielle et commerciale de l'Angleterre! Mais ils n'ont pas fait un pacte avec la fortune, et tôt ou tard leur pays peut cesser d'être le seul grand marché producteur du coton. *Cotton is king!* disent orgueilleusement les propriétaires d'esclaves, et tant que le coton nous appartiendra, nous dicterons nos conditions à nos acheteurs, nous serons les souverains commerciaux de l'Angleterre. Le coton, il est vrai, n'est pas le produit agricole le plus important du territoire si fertile de la république : il vient après le maïs, le foin et le blé, que l'on cultive surtout dans les états du nord, il n'occupe environ que le dix-huitième des campagnes mises en culture; mais les planteurs américains n'en ont pas moins le monopole de ce produit, et ils gouvernent le marché du monde; les quatre cinquièmes de leur récolte s'exportent en Europe, et les cinq septièmes environ en Angleterre (1). Tous les autres pays producteurs de coton, les Indes orientales et occidentales, le

(1) L'Amérique expédie en moyenne chaque année au royaume-uni deux millions de balles de coton pesant 500 millions de kilogrammes et représentant une valeur de 750 millions de francs. Ces deux millions de balles de coton sont transformés par quinze cent mille ouvriers en marchandises d'une valeur de 4 milliards de francs.

Brésil, l'Égypte, les côtes de Guinée, fournissent aux industriels anglais à peine un cinquième de ce que leur expédient les seuls planteurs des États-Unis; un douzième seulement provient des colonies anglaises. Qui ne voit pourtant sur quelles bases fragiles repose cette supériorité des producteurs américains? Qu'une insurrection servile redoutée à bon droit vienne à éclater, et les champs restent incultes, la graine de coton laisse envoler son duvet à tous les vents, les mille grands navires qui transportaient la précieuse fibre restent inactifs dans les ports; les fabriques anglaises, ruches immenses où bourdonnaient des cent mille ouvriers, sont en un instant désertes; cinq millions d'êtres humains qui vivent directement ou indirectement de la fabrication du coton sont jetés en proie à la famine; les banques se ferment comme les usines, les fortunes les mieux établies s'écroulent, le pain du pauvre et les millions du riche s'engouffrent en une même banqueroute. Dans le monde entier, le commerce et l'industrie s'arrêtent, et des années s'écoulent peut-être avant que les peuples n'aient repris leur équilibre.

Heureusement les Anglais connaissent le danger et mettent tout en œuvre pour le conjurer. C'est pour assurer à leur patrie de nouveaux marchés producteurs qu'ils travaillent avec une activité fébrile à la construction des chemins de fer de l'Hindoustan, que la *Pleiad* a remonté le Niger et la Tchadda, que Livingstone pénètre dans l'intérieur de l'Afrique. Il faut qu'une moitié de l'univers, les rayas de l'Inde, les colons de Queensland, les nègres encore barbares du Zambèze et du Shirwa, les sujets du roi de Dahomey, les fellahs d'Égypte, les Siciliens et les Napolitains, qui viennent à peine de secouer le joug, il faut que tous cultivent le précieux cotonnier; sinon l'Angleterre est à la merci d'une insurrection d'esclaves, elle est chaque jour à la veille de sa ruine. Si les Anglais, avec leur indomptable énergie et leur merveilleux esprit de suite, atteignent le but qu'ils se proposent, s'ils réussissent à créer aux quatre coins du monde des marchés producteurs de coton, s'ils parviennent surtout à remplacer avantageusement le coton par quelques-unes de ces fibres textiles que produisent les Indes, alors ils suspendront à leur tour sur la tête des planteurs une menace de ruine et de désolation. Or, si les propriétaires d'esclaves en arrivent à ne plus vendre leurs produits, « si la valeur du travail servile se réduit à néant, l'émancipation devient inévitable. » C'est un gouverneur de la Caroline du sud, M. Adams, qui s'exprime ainsi.

On a vu que toute insurrection spontanée de la part des esclaves est très improbable; mais si quelque étincelle partie du Kansas devait allumer une guerre de frontières, les dangers des planteurs augmenteraient journellement. Les esclaves fugitifs, aujourd'hui

traqués dans les forêts, les milliers de nègres libres exilés dans les états du nord pourraient se réunir, s'organiser en corps francs, et, suivant le plan de John Brown, se jeter dans les défilés des Alleghanys, ces chaînes parallèles qui traversent les états à esclaves du nord au sud sur une longueur de 3,000 kilomètres et par leur sextuple muraille partagent l'empire des planteurs en deux régions distinctes. Fortifiés dans ces citadelles de rochers, les nègres donneraient asile à tous les mécontens, recruteraient leur armée parmi ces deux cent mille affranchis que l'inflexible cruauté des législateurs du sud a condamnés à un nouvel esclavage, organiseraient leurs bandes d'invasion, et bientôt, grâce à la contagion de l'exemple, si facile à déterminer chez la race nègre, soulèveraient la plus grande partie de la population esclave. Quelques mois suffiraient pour changer les serviteurs doux et tranquilles en ennemis implacables; les maîtres, confians la veille, se réveilleraient au milieu des flammes de l'incendie, ils ne se trouveraient plus en présence d'esclaves, mais en face d'hommes libres, et des deux côtés la guerre deviendrait une guerre d'extermination. Et quand même l'insurrection ne se propagerait pas et se bornerait à des incursions sur les frontières, l'institution de l'esclavage n'en serait pas moins gravement compromise. Lorsque les campagnes sont ravagées par l'ennemi, lorsque les travaux paisibles des champs sont forcément interrompus, lorsque les fortunes périclitent ou changent de mains, les nègres, qui font eux-mêmes partie de la fortune immobilière et sont une simple dépendance du sol, perdent leur valeur, et le maître obéit à son intérêt, qui lui commande impérieusement de s'en débarrasser, afin de ne pas augmenter ses charges tout en augmentant les dangers de sa position. C'est pour cette raison que, pendant les guerres civiles de l'Amérique espagnole, presque tous les noirs ont été libérés. Quand la terre est en friche, l'esclave est libre. Les planteurs le savent; ils savent que le moindre soulèvement les menace de ruine, ils n'oublient point que la tentative de John Brown, tentative qui n'a pas même réussi à provoquer une insurrection, a coûté près de 5 millions à l'état de la Virginie. Pour conjurer le danger, ils redoublent de sévérité, et par cela même s'exposent encore davantage; leurs terreurs ne peuvent servir qu'à augmenter l'audace des esclaves. Ils tournent dans un cercle vicieux. La paix est absolument nécessaire à leur salut, et afin de conserver cette paix, ils sont obligés de prendre des mesures tellement violentes, que l'insurrection devient de jour en jour plus inévitable. Avec quel effroi ne doivent-ils pas envisager ce peuple d'esclaves qui multiplie si rapidement, qu'avant la fin du siècle il comptera peut-être vingt millions d'hommes!

Désormais tous les progrès que les états du sud pourront réaliser tourneront fatalement contre les esclavagistes. Ainsi le lancement des bateaux à vapeur sur tous les cours d'eau, la construction des chemins de fer et la suppression des distances, qui en est la conséquence inévitable, rendent les voyages toujours plus nécessaires au planteur ; malgré lui, il se voit souvent obligé d'emmener quelques esclaves et de mobiliser ainsi ces *immeubles*, qui devraient rester attachés au sol. En suivant son maître, le pauvre Africain voit de nouveaux pays ; son intelligence et sa curiosité s'éveillent, il peut rencontrer des esclaves mécontens, des nègres qui ont autrefois connu la liberté ; il entend, sans en avoir l'air, les discussions orageuses qui roulent sur la terrible question de l'esclavage, il recueille comme une perle précieuse un regard de commisération jeté sur lui par un voyageur européen. Aussi bien que la facilité sans cesse croissante des déplacemens, l'industrie commence à détacher çà et là les esclaves de la glèbe. On construit des fabriques dans les états du sud, le Kentucky, la Georgie, le Tennessee. En outre, l'agriculture se rapproche de plus en plus de l'industrie, l'emploi des grandes machines agricoles se généralise, des usines considérables s'élèvent au milieu de toutes les principales plantations du sud. Dans le sillon, l'esclave n'est qu'une partie de la glèbe qu'il cultive ; en devenant ouvrier, mécanicien, il monte en grade, il se mobilise un peu. Fréquemment loué par son maître à un autre planteur ou à quelque industriel, il essaie de se retrouver lui-même dans ce changement de servitude, il élargit un peu le cercle de ses idées, et l'horizon s'étend devant ses yeux. Au champ, il ne voyait travailler autour de lui que ses compagnons d'esclavage, tandis que dans l'usine il se trouve forcément en contact avec des blancs qui travaillent comme lui, il établit plus facilement la comparaison entre ces hommes superbes et sa propre personne ; les vues ambitieuses, le désir de la liberté germent plus aisément dans son esprit. Quand il conduit la locomotive fumante et lui fait dévorer l'espace, il est impossible qu'il ne se sente pas fier de pouvoir dompter ce coursier farouche ; il n'est plus un bras, — une main (*hand*), comme disent les planteurs, — il est aussi une intelligence et peut se dire l'égal de tous ces blancs qu'emporte le convoi roulant derrière lui. Ainsi les propriétaires d'esclaves font preuve d'inintelligence politique quand ils s'applaudissent de voir des chemins de fer se tracer, des fabriques s'élever dans leurs états : ils ne comprennent pas que l'industrie, en mobilisant et en massant les travailleurs, les rend beaucoup plus dangereux qu'ils ne l'étaient épars dans les campagnes. Les progrès envahissans du commerce menacent également les planteurs en arrachant à la glèbe un grand nombre d'esclaves. Afin de prévenir ce

danger, il est interdit à tout blanc d'employer en qualité de commis un nègre ou une personne de couleur esclave ou libre; mais cette défense est sans cesse violée par les intéressés : le commerce et l'industrie ne peuvent être arrêtés par les lois, ils marchent sans cesse, irrésistibles, inexorables, apportant avec eux l'émancipation des hommes.

Les nègres aussi apprennent chaque jour davantage : c'est là le fait le plus fécond en résultats importans. Par leur cohabitation forcée avec des hommes plus intelligens qu'eux, ils apprennent, ils étudient, ils se préparent à une forme de civilisation supérieure; il se peut même qu'au point de vue moral le spectacle d'un peuple libre contre-balance chez eux les effets délétères de la servitude. Malgré les lois sévères qui défendent d'enseigner la lecture à un esclave, le nombre de ceux qui savent lire augmente incessamment. Ici c'est un nègre intelligent qui, ayant trouvé le moyen d'apprendre à lire dans une ville du nord, enseigne ce qu'il sait à tous ses compagnons de travail. Ailleurs c'est une jeune créole qui, dans ses momens d'ennui, se donne innocemment le plaisir de montrer l'alphabet à sa domestique favorite, de même qu'elle fait répéter de jolies petites phrases à son perroquet. Ailleurs encore c'est un maître, imbu de principes d'humanité supérieurs à ceux de ses voisins, qui veut s'attacher fortement ses esclaves en les élevant à la dignité d'hommes, et viole ouvertement la loi en leur donnant une véritable instruction. Ainsi l'évêque Polk, propriétaire de plusieurs centaines d'esclaves groupés sur une des plus magnifiques plantations de la Louisiane, a fait enseigner la lecture à tous ses nègres, au grand scandale de tous ses confrères, planteurs expérimentés.

J'ai vu dans une des plantations du sud un type remarquable de ces nègres qui ont su acquérir une grande influence sur leurs compagnons, et, le jour d'une révolte, seraient certainement proclamés rois par la foule des esclaves. Pompée avait des formes athlétiques, et sans peine il soulevait l'enclume de sa forge; mais il était d'une douceur à toute épreuve, et, comme un lion conduit en laisse, obéissait sans hésitation à tous les ordres de sa femme. Il avait pourtant conscience de sa force physique et de sa valeur morale, mais il n'en abusait jamais, et, se contentant de donner des conseils à ses camarades, il ne les dirigeait que par la persuasion. La nécessité de ruser avec ses maîtres pour se garantir des coups de fouet lui avait donné une figure pateline et des paroles mielleuses lorsqu'il se trouvait en présence d'un blanc; mais avec les siens il devenait lui-même et reprenait sa physionomie franche et ouverte. Homme d'une grande intelligence et d'une merveilleuse force de volonté, il avait appris à lire tout seul en étudiant la forme des lettres gravées par

l'économe sur les boucauts de sucre et en épelant les noms peints sur les tambours des bateaux à vapeur qui descendent et remontent le Mississipi. Devenu assez habile pour lire couramment, il avait pu se procurer une bible par l'intermédiaire d'un colporteur, et il passait une partie de ses nuits à donner des leçons de lecture aux autres nègres et à leur tenir des discours révolutionnaires appuyés sur l'autorité du texte redoutable. Surpris deux fois et deux fois fustigé, il avait vu sa bible disparaître dans les flammes, brûlée par la main du maître; mais il avait su s'en procurer une autre, et son œuvre de propagande n'avait rien perdu de son activité. Pompée étant un de ces nègres rares qui savent un grand nombre de métiers et travaillent également bien dans les champs, dans un atelier ou dans une usine, le maître n'avait pas eu le courage de s'en défaire, mais il ne perdait jamais une occasion de l'humilier aux yeux des autres nègres. L'esclave recevait tous les châtimens avec un visage impassible, et si quelque pensée de vengeance s'agitait dans son cœur, il savait bien la cacher à tous les yeux. Ce sont des nègres comme Pompée qui disent à leurs compagnons d'esclavage de se tourner vers le nord, d'où viendra la liberté. Malgré la bonne garde qu'on fait autour d'eux, ils apprennent, on ne sait comment, tous les détails de la lutte qui existe entre le nord et le sud; ils connaissent le nom de John Ossawatomie Brown, et répètent à leurs enfans qu'avant de monter à l'échafaud, le héros se pencha sur le nourrisson d'une esclave pour lui donner son dernier baiser.

Parmi les dangers qui menacent l'institution de l'esclavage, il en est qui viennent des planteurs eux-mêmes, et ce ne sont pas les moins redoutables. Le rétablissement de la traite crée des intérêts tout à fait différens aux propriétaires de la Virginie, du Maryland, du Kentucky, et à ceux des états méridionaux. De là une cause grave de dissentimens et la principale raison de la scission opérée entre les deux grands partis esclavagistes : les démocrates modérés et les mangeurs de feu (*fire-eaters*). Les planteurs de la Louisiane, de la Georgie, de la Floride, exigent le rétablissement officiel de la traite, qui leur donnera des nègres à 200 ou même à 150 dollars par tête. Les Virginiens au contraire voudraient continuer à vendre leur marchandise humaine à un prix dix fois plus élevé. Si la traite recommence sur une grande échelle, ils sont obligés de vendre leurs nègres à perte; ils ne peuvent plus soutenir la concurrence commerciale ni avec les états libres ni avec les états à esclaves, et l'aristocratie virginienne est forcée de laisser le champ libre aux abolitionistes. En prévision de la baisse inévitable du prix des nègres, l'exportation humaine du Missouri, du Kentucky, de la Virginie et des autres états éleveurs fait diminuer sans cesse la population

noire au profit de la population blanche, et tend de plus en plus à transformer ces pays en états libres. Déjà plusieurs cantons virginiens, limitrophes de la Pensylvanie et de l'Ohio, tels que l'important district de Wheeling, ne possèdent plus un seul nègre. Lors des récentes élections, le parti républicain fut sur le point de l'emporter dans l'état à esclaves du Delaware.

S'ils perdent ainsi un terrain considérable du côté du nord, les planteurs peuvent-ils du moins espérer l'extension de leur domaine vers l'ouest et vers le sud? Une des nécessités vitales de l'esclavage est d'accroître son empire; les propriétaires de nègres ne peuvent jouir en paix de leur autorité qu'à la condition de faire participer à leurs vues un nombre d'hommes toujours plus considérable. Pendant plusieurs années, tout leur a souri : ils ont annexé le Texas, le Nouveau-Mexique; ils ont fait voter la loi sur l'extradition des nègres fugitifs; ils ont, en violation du compromis, engagé la lutte du Kansas. Là s'est arrêté leur triomphe. Par trois fois ils ont fait attaquer l'île de Cuba, qui leur semble devoir être plus sûre dans leurs mains que dans celles de l'Espagne; mais leurs attaques ont misérablement échoué, et les maîtres espagnols, menacés dans leur indépendance nationale et dans leurs propriétés, seront peut-être obligés de se faire abolitionistes à leur tour. Les esclavagistes font aussi menacer les Antilles libres par leurs journaux, et déclarent qu'à la première guerre ils donneront aux noirs de ces îles à choisir entre l'esclavage et la mort (1); mais la république d'Haïti, qui depuis plus d'un demi-siècle préparait le pénible enfantement de sa liberté, entre maintenant dans une ère de progrès, et forme avec les autres Antilles libres un double rempart d'îles et d'îlots opposant une barrière infranchissable à la propagation de l'esclavage américain. Bien souvent aussi les propriétaires d'esclaves ont réclamé l'annexion du Mexique et de l'Amérique centrale, où trente millions de nègres au moins pourraient travailler au profit de maîtres blancs. En annexant ces contrées, les esclavagistes y ramèneraient à la fois la paix et la servitude, comme ils l'ont fait dans le Texas; ils formeraient un vaste empire qui leur donnerait la clé de deux continens et la suprématie sur deux mers; du haut de leur citadelle de l'Anahuac, ils pourraient longtemps braver toutes les attaques de la liberté. Malheureusement pour eux, le flibustier Walker n'a point réussi dans son entreprise de conquête, souvent réitérée, et, malgré leurs dissensions intestines, les huit millions de Mexicains se refusent unanimement à l'introduction des esclaves. En outre les puissans états libres de la Californie et de l'Orégon, fondés sur les rivages

(1) *New-Orleans Daily Delta.*

du Pacifique, rétrécissent encore le cercle de feu autour du territoire de l'esclavage.

Ce serait une erreur de croire que les adversaires des planteurs habitent seulement les états du nord, les Antilles et l'Amérique espagnole; les ennemis les plus redoutables de l'*institution domestique* résident dans les états à esclaves, à côté même des plantations, et leur silence contenu les rend d'autant plus dangereux. Les quatre millions d'esclaves de la république appartiennent à trois cent cinquante mille propriétaires environ (1), c'est-à-dire à une infime minorité des habitans du sud, et ce nombre reste stationnaire ou même tend à diminuer, tandis que la population noire et celle des *petits habitans* augmentent chaque année dans une très forte proportion. La valeur des esclaves de prix s'élève tellement que les riches seuls peuvent en faire l'acquisition; les propriétaires moins favorisés achètent quelques travailleurs de rebut, et les produits qu'ils obtiennent se ressentent nécessairement de leur pauvreté, car les cultures industrielles de l'Amérique demandent, comme nos fabriques d'Europe, un nombre considérable de bras. Après une lutte ruineuse, les petits cultivateurs sont donc obligés de vendre esclaves et champs et de se ranger parmi les prolétaires. Tandis que dans le nord les propriétés se multiplient à l'infini comme en France, les vastes domaines du sud tendent à s'agrandir de plus en plus, et les petits habitans sont obligés les uns après les autres de reculer devant les riches planteurs, suivis de leurs troupeaux de noirs. L'institution de l'esclavage produit aux États-Unis les mêmes résultats sociaux que le majorat en Angleterre. A peine la culture a-t-elle eu le temps de conquérir le sol des terres vierges que déjà les petites fermes sont absorbées par les grandes propriétés féodales. Dans la plupart des comtés agricoles, la population blanche diminue constamment pendant que la population noire augmente, et l'on cite un propriétaire possédant à lui seul un peuple de huit mille esclaves. La remarque si vraie de Pline, *latifundia perdidere Italiam*, menace de s'appliquer un jour parfaitement aux états du sud.

Dépouillés de la terre, les petits habitans tombent dans une situation déplorable. Ils sont libres, ils sont citoyens, ils peuvent être nommés à toutes les fonctions publiques, ils ont le droit inaliénable de molester les nègres libres, mais ils sont pauvres et comme tels méprisés. Aucune expression ne saurait rendre le superbe dédain

(1) En 1850, le nombre des propriétaires d'esclaves s'élevait à 347,000; mais la plupart ne possédaient que deux ou trois nègres. Les grands planteurs, ceux qui ont un *camp* ou hameau peuplé d'esclaves, à côté de leurs demeures, étaient au nombre de 91,000 seulement.

avec lequel les créoles louisianais parlent des *Cadiens*, pauvres blancs ainsi nommés parce qu'ils descendent des Acadiens exilés dont Longfellow a conté la touchante histoire dans son poème d'*Evangeline*. D'autres, auxquels on donne à tort le même nom, sont les petits-fils des esclaves blancs, pour la plupart d'origine allemande, qu'on vendait autrefois sur les marchés du sud. Les Cadiens habitent des cabanes assez misérables; ils n'osent pas travailler la terre, de peur de se ravaler au niveau des nègres, et par un amour-propre mal placé, mais bien naturel dans un pays d'esclavage, ils cherchent à prouver la pureté de leur origine par la paresse la plus sordide. Cependant ils n'échappent pas au mépris des nègres eux-mêmes, qui voient la pauvreté de ces blancs avec une satisfaction contenue. Ainsi condamnés à l'oisiveté par leur dignité de race, placés entre le mépris des grands propriétaires et celui des esclaves, ces petits habitans ont l'âme rongée par l'envie et nourrissent contre les planteurs une haine implacable, à demi cachée sous les formes d'une obséquieuse politesse. Plusieurs même ne craignent pas d'exprimer hautement leurs vœux en faveur d'une insurrection d'esclaves, et ceux d'entre eux qui émigrent dans les états du nord deviennent les ennemis les plus acharnés de l'esclavage, non par amour des noirs, mais par haine des maîtres; c'est même en partie à l'opposition de ces plébéiens que l'état du Missouri doit le fort parti abolitioniste qui balance dans la législature le pouvoir des planteurs patriciens. Les riches propriétaires du sud n'ignorent point qu'ils ont tout à craindre de cette plèbe envieuse qui voit passer avec dépit leurs fastueux équipages; mais les institutions républicaines des états et la crainte d'une insurrection immédiate les empêchent de prendre des mesures pour éviter le danger. Quoi qu'ils fassent, ils ne sauraient trop redouter l'avenir, car, dans les états du sud, six millions de blancs, loin d'avoir aucun intérêt à maintenir l'esclavage, ont leur politique toute tracée dans le sens contraire : sous peine de devenir esclaves eux-mêmes, il faut qu'ils résistent aux empiétemens des trois cent cinquante mille propriétaires féodaux, ou bien qu'ils abandonnent leur patrie. N'osant résister, nombre d'entre eux préfèrent s'exiler. Le recensement de 1850 a montré que 609,371 hommes du sud étaient venus s'établir dans le nord, tandis que seulement 206,638 personnes nées dans les états libres avaient émigré vers le sud; eu égard à la différence des populations respectives, c'est dire que la terre d'esclavage repousse hors de son sein six fois plus de blancs qu'elle n'en attire. Les planteurs font le vide autour d'eux, tandis que la liberté entraîne dans son tourbillon tous les hommes de travail et d'intelligence.

On se demande avec anxiété si la scission depuis si longtemps an-

noncée par les états à esclaves et faite en partie par la Caroline du sud deviendra définitive, ou bien si tout se bornera de la part des esclavagistes à de vaines rodomontades. Nous doutons fort qu'une scission politique sérieuse puisse avoir lieu, car les états du sud, auxquels ne s'allieraient en aucun cas les républiques du centre, le Kentucky, le Maryland, la Virginie, sont trop faibles et trop pauvres pour se passer de leurs voisins du nord. Quand même ils sauraient improviser un budget, une armée disciplinée, une flotte commerciale, une marine de guerre, sauraient-ils se donner l'industrie qui leur manque? sauraient-ils se créer les innombrables ressources qu'ils doivent aujourd'hui à l'esprit ingénieux des *Yankees?* sauraient-ils même se nourrir sans les farines, le maïs, la viande que leur expédient les villes du nord? Une scission politique et commerciale absolue, celle que les Caroliniens du sud font semblant de proclamer, serait immédiatement suivie d'une effroyable famine.

Mais que la séparation entre les deux groupes d'états soit ou ne soit pas officiellement proclamée dans un avenir plus ou moins rapproché, on peut dire que la scission existe déjà. Les deux fractions ennemies n'ont plus rien de commun, si ce n'est le souvenir des guerres glorieuses de l'indépendance, les noms immortels de Washington et de Jefferson, les grandes fêtes nationales et l'orgueilleuse satisfaction de porter le nom d'Américains. L'opposition des intérêts les sépare, les défis se croisent sans cesse au-dessus des eaux de l'Ohio et du Missouri; des bandes, armées par chaque parti, ont fait du Kansas un champ de bataille; le sang coule dans les plantations du Texas; cent mille hommes de couleur, chassés de leur patrie, prennent le chemin de l'exil; des boucaniers organisent la chasse au nègre ou même au blanc, et plus d'une fois des enfans de race anglo-saxonne ont été vendus sur les marchés du sud; les faits de meurtre, de vol, de rapine, se succèdent sans interruption, et l'esprit public est toujours tenu en haleine par quelque horrible aventure. Telle est la paix qui règne entre les habitans du nord et ceux du sud. Les législatures elles-memes, peu soucieuses de leur dignité, s'envoient défis sur défis. Le gouverneur de la Georgie propose de considérer comme nulles les dettes que des Georgiens pourraient contracter envers des citoyens d'un état libre où des abolitionistes se seraient rendus coupables d'une abduction d'esclave. La législature de la Louisiane vote ironiquement la déportation, dans l'état abolitioniste du Massachusetts, de tous les nègres convaincus de meurtre. Pendant le procès de John Brown, de nombreux esclavagistes, — parmi lesquels une femme, — réclament la faveur de servir de bourreau, et divers états du sud se disputent à l'envi le privilége de fournir le chanvre qui pendra-

l'abolitioniste vaincu; la Caroline du sud remporte le prix et s'en fait gloire. En Virginie, une convention s'assemble pour délibérer sur le genre de vengeance qu'il s'agit d'exercer contre les états républicains. Les gouverneurs de l'Ohio et de la Virginie, MM. Chase et Wise, menacent de se déclarer la guerre pour leur propre compte. Dans le sud, les employés de la poste, obéissant à la circulaire du directeur-général Holt, refusent d'expédier et brûlent même les exemplaires des ouvrages abolitionistes qu'ils reçoivent. Des assemblées de planteurs réclament tumultueusement l'expulsion de tous les étrangers, quelles que soient leur origine et leurs occupations, la cessation totale du commerce avec les états du nord, la rupture sociale absolue avec ces compatriotes ennemis. Un des principaux journaux de la Virginie offre 25 dollars par tête de membre abolitioniste du congrès et 50,000 dollars pour celle du sénateur Seward; des assemblées publiques, des comités de vigilance des Carolines, de la Louisiane, du Mississipi, mettent également à prix les têtes de leurs ennemis les plus redoutés; un gouverneur même, M. Lumpkin, de la Georgie, offre 5,000 dollars pour *un certain* Garrison, éditeur du journal *the Liberator*. Dernièrement à Richmond, la foule essaie de saisir le correspondant du journal la *Tribune* jusque dans le cortége du prince de Galles. Bien plus, le principal organe de la Virginie, le *Richmond Enquirer*, au risque d'être signalé comme ouvertement coupable de haute trahison envers la patrie, propose une alliance offensive et défensive avec la France contre les états du nord; il ne doute pas qu'en échange de la liberté absolue du commerce, la France ne consente à prêter sa flotte et ses armées pour le maintien de l'esclavage! De leur côté, le Massachusetts et neuf autres états libres votent solennellement des lois qui abrogent celle du congrès sur l'extradition des esclaves fugitifs, et punissent de deux à quinze ans de prison et de 1,000 à 5,000 dollars d'amende tout officier fédéral coupable d'avoir fait exécuter la loi de la république. Le congrès lui-même est un champ clos où les partis ne s'occupent que de la question qui les divise, écartent toute discussion qui n'a pas rapport à ce redoutable fait de l'esclavage, laissent en souffrance les services publics, et parfois même n'ont pas le temps de voter le budget fédéral. Dans le sénat, un membre de ce corps auguste frappe un abolitioniste à coups de bâton et le renverse aux applaudissemens sauvages de ses amis, puis il donne fièrement sa démission et revient siéger triomphalement, réélu par acclamation. La scission, même avouée, pourrait-elle être plus complète, et la Caroline du sud avait-elle besoin de déchirer le drapeau fédéral?

Tout semble donc annoncer que la crise dont nous venons de montrer la gravité approche de son dénoûment. Espérons que la ré-

conciliation s'opérera par des moyens pacifiques. Déjà dans les républiques hispano-américaines l'union s'est accomplie entre les trois races; le blanc, le rouge, le noir, et les innombrables métis issus de leurs croisemens sont frères et concitoyens; les indigènes jadis maudits et les conquérans qui s'étaient arrogé la spéciale bénédiction du ciel se sont réconciliés, et ne forment plus qu'un peuple turbulent, comme le sont tous les peuples jeunes, mais plein d'avenir et d'espérances. Et cependant ces sociétés latines ont, comme la société anglo-américaine, inauguré leur vie politique par l'extermination des peaux-rouges et la mise en servitude des noirs d'Afrique. N'est-il pas légitime d'espérer que les états du sud finiront par suivre ce noble exemple?

Une fois vaincu, l'esclavage laissera le champ libre à l'esprit intrépide et victorieux qui a rendu les républiques de la Nouvelle-Angleterre si justement chères aux amis de la civilisation. Alors l'arbre de liberté portera ses fruits, et le monde verra ce que peut réaliser dans les sciences, les arts et l'économie sociale une république vraiment démocratique lancée dans la voie des améliorations de toute espèce avec cette fougue qui distingue le génie américain. Il serait difficile déjà de trouver dans aucune autre partie de la terre des sociétés moralement supérieures à celles du Vermont, du Massachusetts, du Rhode-Island, du New-Hampshire. La majorité des hommes qui les composent ont la conscience de leur liberté et de leur dignité; l'instruction est générale, l'esprit d'invention est surexcité au plus haut degré, l'amour des arts se développe, toute œuvre recommandable est soutenue avec une générosité sans exemple; le progrès en toutes choses est devenu le but général. Et ce que la liberté a produit dans ce coin de la terre, elle le produira, nous n'en doutons pas, dans la vaste république anglo-saxonne, lorsque le crime de l'esclavage sera expié, et que le noir, enfin délivré de ses chaînes, pourra presser dans sa main la main de son ancien maître.

ÉLISÉE RECLUS.

HISTOIRE NATURELLE

DE L'HOMME

UNITÉ DE L'ESPÈCE HUMAINE.

II.

L'ESPÈCE. — LA VARIÉTÉ. — LA RACE.

L'application que nous avons faite à l'homme des procédés de la méthode naturelle et des règles adoptées pour la répartition des corps tant organiques qu'inorganiques (1) nous a conduit à le séparer du reste de la création, à le regarder comme constituant à lui seul un groupe primordial, un *règne*. Or tous les autres groupes de même ordre se montrent à nous comme composés d'espèces extrêmement nombreuses, et présentant entre elles des différences très profondes. Ces deux circonstances ont déterminé les classifications qui, systématiques ou méthodiques, ont toujours pris l'espèce pour point de départ, pour unité. Parmi ces unités, il en est qui, rapprochées par l'ensemble de leurs caractères, forment le *genre*, c'est-à-dire le groupe élémentaire de toutes les nomenclatures en botanique et en zoologie. La réunion des genres les plus voisins constitue la *tribu*, et en procédant toujours de la même manière on obtient les groupes supérieurs, désignés par les noms de *famille*, d'*ordre*, de *classe*, d'*embranchement* (2), groupes qui sont de plus en plus élevés et séparés les uns des autres par des caractères de plus en plus tranchés.

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1860.

(2) Je ne compte ici ni la sous-famille ni le sous-genre, divisions entièrement arbitraires et employées à peu près exclusivement pour venir en aide à la mémoire.

Les populations humaines se prêtent-elles à une semblable répartition? Ici du moins nous constatons un remarquable accord parmi les anthropologistes. Quelle que soit leur doctrine fondamentale, qu'ils fassent de l'homme un ordre de la classe des mammifères ou un règne de la nature, tous reconnaissent qu'on ne saurait partager les populations humaines même en familles ou en tribus distinctes. Mais pour les polygénistes les différences qui les séparent constituent autant de *caractères spécifiques*, et ils les réunissent dans un seul *genre*, composé d'un nombre d'espèces qui varie singulièrement au gré des savans. Les monogénistes de leur côté ne voient dans ces différences que des *caractères de race*, et rattachent ainsi tous les groupes humains à une seule espèce. Il est donc évident qu'on ne peut aborder le problème tant débattu entre les deux écoles qu'après avoir résolu celui-ci : qu'entend-on en histoire naturelle par les mots *espèce* et *race?* C'est bien certainement faute de s'être sérieusement posé cette question que tant de naturalistes d'un incontestable mérite, de l'un et l'autre camp, ont embarrassé la science de notions confuses ou de graves erreurs.

Voyons d'abord ce qu'il faut entendre par l'expression d'*espèce*. Ce mot est un de ceux que l'on retrouve dans toutes les langues qui possèdent des termes abstraits. Il traduit par conséquent une idée générale, vulgaire, et cette idée est avant tout celle d'une très grande ressemblance extérieure; mais, dans le langage ordinaire même, cette idée n'est pas simple. Il est facile de s'en convaincre en s'adressant par exemple à un éducateur de bestiaux choisi parmi les plus illettrés. Présentez à ce juge deux mérinos; il n'hésitera pas à les déclarer de même espèce. Placez sous ses yeux un mérinos ordinaire et un de ces moutons à laine brillante et soyeuse que nous devons à M. Graux de Mauchamp, et il répondra avec non moins d'assurance que ces animaux sont de deux espèces différentes. Apprenez-lui alors que tous deux ont eu le même père et la même mère; l'homme pratique hésitera, son langage traduira la confusion de son esprit, et pour peu qu'il soit au courant du vocabulaire généralement employé en zootechnie, il vous dira : « Le mauchamp est une variété du mérinos. » Cette expérience, facile à faire, nous apprend que, même pour le vulgaire, quand il s'agit de l'espèce, l'idée de *filiation* vient se placer à côté de l'idée de *ressemblance*.

En réalité, la science ne fait ici que préciser ce qu'avait pressenti l'instinct populaire. Elle aussi, pour déterminer les espèces, s'appuie sur la ressemblance, et il est inutile d'insister sur ce point; mais elle aussi, dès ses débuts, et sans même s'en rendre bien compte, a pris en considération les phénomènes de la reproduction. Sur ce dernier point, elle est de nos jours plus affirmative que jamais. Elle a démontré définitivement que la génération est un fait

supérieur aux forces physico-chimiques; elle a prouvé en outre que ce fait est déterminé exclusivement par l'influence de la vie et par l'intermédiaire d'un organisme préexistant (1). Toujours un être vivant quelconque provient d'un autre être vivant. L'ensemble des êtres organisés, considéré dans le temps, se compose donc de séries ininterrompues, et il est impossible de ne pas voir dans ces séries ce que le vulgaire comme les savans ont appelé les espèces.

Théoriquement parlant, un parent, ou *être engendrant*, et un fils, ou *être engendré*, qui deviendrait parent à son tour, peuvent suffire à l'établissement indéfini d'une de ces séries. En fait, nous savons que les choses se passent autrement, et que toujours les deux termes précédens sont au moins doubles, et comprennent un père et une mère, un fils et une fille. C'est encore là un des beaux

(1) On voit que nous regardons comme définitivement condamnée la doctrine des générations spontanées. Il devient en effet bien difficile de s'expliquer comment cette doctrine peut compter encore quelques partisans parmi des hommes dont le mérite est d'ailleurs très réel. Au reste, leur nombre diminue rapidement, et la plupart d'entre eux répètent sans doute l'exclamation que nous avons entendue sortir de la bouche d'un chimiste très habile qui avait eu longtemps une foi entière aux générations spontanées. « Encore une illusion qui s'en va! » s'écriait-il après une assez longue causerie sur les expériences si concluantes de M. Pasteur. Ces expériences répondent en effet aux dernières chicanes qu'on pouvait adresser encore à plusieurs autres savans, à MM. Schwann et Henle entre autres. Ceux-ci avaient déjà opéré d'une manière comparative sur des infusions ou des mélanges dont les uns étaient exposés à l'air libre, tandis que les autres ne recevaient que de l'air tamisé à travers des acides énergiques ou des tubes rougis au feu. Toujours ils avaient vu les premiers donner promptement naissance à des moisissures, à des infusoires, tandis que les seconds ne présentaient aucune trace de production organique. Schwann, Henle et presque tous les naturalistes avaient conclu de ces faits que les végétaux et les animaux inférieurs qui apparaissent dans les infusions proviennent des germes que l'air y dépose sous forme de poussière, et nullement de la réaction des élémens morts qui entrent dans la composition de l'infusion ou du mélange. Ils avaient admis également que, pour empêcher l'apparition des moisissures, des infusoires, etc., il suffisait de désorganiser ces germes soit par la chaleur, soit par un tout autre moyen. Les partisans de la génération spontanée répondaient qu'en passant soit dans un tube fortement chauffé, soit sur des acides, l'air, bien que ne changeant pas de composition, devenait impropre à donner naissance à un être organisé; ils disaient que cet air était devenu *inactif*. En outre ils niaient l'existence des germes, bien que ceux-ci eussent été vus et décrits, notamment par Ehrenberg. Or M. Pasteur, grâce aux dispositions ingénieuses qu'il a imaginées, a recueilli ces germes et les a *semés* dans des infusions plongées dans une atmosphère de cet air prétendu inactif; ils s'y sont parfaitement développés. D'autre part, le même expérimentateur a montré qu'il suffisait de donner au ballon qui renferme une infusion quelconque une forme telle que les germes ne pussent pas arriver jusqu'au liquide pour que celui-ci ne présentât aucune trace de moisissure, alors même qu'il était en communication directe avec l'air ordinaire. L'existence des germes, le rôle qu'ils jouent dans les prétendus phénomènes de génération spontanée, ont été mis ainsi hors de toute discussion pour quiconque ne cherche ses convictions que dans l'observation et l'expérience. Ajoutons que les belles recherches de M. Balbiani sur la reproduction sexuelle des infusoires ont fait rentrer ce groupe dans la loi commune et enlevé aux partisans de la génération spontanée jusqu'aux argumens qu'ils auraient pu tirer de l'ignorance où l'on était naguère encore sur ce sujet.

résultats que la science moderne a su dégager du chaos apparent des observations précédemment accumulées (1). L'idée de filiation se précise ainsi en se complétant. Les séries spécifiques ne nous apparaissent plus comme composées seulement d'individus, mais bien comme formées de familles qui se succèdent, et dont chacune provient d'une ou de deux familles précédentes. La *famille physiologique* est donc le point de départ, l'unité fondamentale de l'espèce, comme celle-ci l'est du règne tout entier (2). Ces idées générales seront facilement comprises en tant qu'elles intéressent les animaux, ceux surtout qui vivent le plus communément sous les yeux de l'homme. Peut-être paraîtra-t-il étrange à quelque lecteur d'en faire l'application aux végétaux; mais qu'on ne l'oublie pas, dès qu'il s'agit des fonctions de la reproduction, des rapports qui relient les unes aux autres les générations successives, il se manifeste entre les deux règnes des ressemblances qui vont jusqu'à l'identité. A diverses reprises, et surtout dans mes études sur les métamorphoses, j'ai insisté ici même sur une multitude de faits qui mettent hors de doute ce résultat fondamental. Chez la plante comme chez l'animal, il y a des époux et des épouses, des pères et des mères, des fils et des filles. Seulement ces liens de parenté sont souvent voilés par les dispositions, la structure, surtout l'état d'agrégation des organismes végétaux. Ici l'individualité elle-même se dissimule parfois et devient indécise pour l'homme étranger à la science; mais celle-ci, nous l'avons vu, a su aller au-delà des apparences, déterminer l'individu et reconnaître son sexe. Il lui est donc facile de remonter à la famille physiologique et de constater qu'elle se retrouve dans le règne végetal tout comme dans le règne animal.

Qu'il me soit permis d'insister sur quelques exemples propres à faire mieux comprendre combien il est difficile de séparer l'idée de filiation de l'idée d'espèce. La famille physiologique peut n'être composée que des quatre élémens que nous avons nommés plus haut : deux parens et deux enfans de différens sexes. Quelques espèces animales, le chevreuil par exemple, réalisent ce groupe typique; mais elle peut aussi s'étendre prodigieusement, et les enfans peuvent, soit pendant toute leur vie, soit à certaines phases de leur existence, ressembler fort peu à leurs parens directs. Chez les espèces animales dont la reproduction présente des phénomènes de généa-

(1) Voyez sur cette question la série sur *les Métamorphoses et la Généagenèse* dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er et 15 avril 1855, du 1er et 15 juin, et du 1er juillet 1856.

(2) M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, guidé par des considérations différentes de celles que nous venons d'exposer, est arrivé le premier à cette conclusion, dont le lecteur comprendra aisément l'importance capitale. M. Geoffroy désigne la *famille physiologique* dont il s'agit ici par le nom de *compagnie*, pour la distinguer de la *famille naturelle*, simple groupe de classifications et par cela même toujours plus ou moins arbitraire.

genèse, chez les méduses entre autres, la famille comprend l'ensemble des générations et des individus qui se succèdent jusqu'au moment où reparaissent, avec les formes du père et de la mère, les attributs sexuels. Or les individus intermédiaires n'ont, soit entre eux, soit avec leurs parens immédiats, que des analogies de forme et d'organisation extrêmement éloignées. Pour celui qui jugerait seulement d'après les ressemblances, ces individus appartiendraient non-seulement à des espèces, mais même à des classes très distinctes. Ainsi en ont jugé pendant des siècles les savans les plus spéciaux eux-mêmes, avant que les observations de Saars, de Siebold, et la synthèse de Steenstrup les eussent ramenés à des idées plus justes. Aujourd'hui, pour tous les naturalistes, la larve ciliée, qui se meut à la manière d'un infusoire, les animaux hydriformes qui couvrent la tige et les rameaux du polypier fixé à demeure sur quelque rocher, la méduse isolée et libre, qui mène en plein océan une vie vagabonde, sont autant d'individus d'une même espèce. Ce qui est vrai des médusaires l'est à plus forte raison des insectes en général. Quoi de plus éloigné en apparence qu'un papillon, une chrysalide, une chenille? Et pourtant ces êtres sont sortis d'autant d'œufs pondus peut-être par une même mère, et peuvent appartenir non pas seulement à la même espèce, mais encore à la même famille.

Ainsi l'idée d'espèce est essentiellement complexe et repose sur deux considérations d'ordres très distincts. Ce n'est pas d'emblée que la science est arrivée à ce résultat. Pas plus au moyen âge et aux premiers temps de la renaissance que dans l'antiquité, les hommes qui jetèrent les premiers fondemens de la zoologie ou de la botanique ne se rendirent compte de ce qu'ils appelaient des espèces. M. I. Geoffroy a parfaitement démontré qu'on avait exagéré sous ce rapport les mérites d'Aristote et d'Albert le Grand. Ni l'un ni l'autre ne purent même soupçonner qu'il y eût là un problème à résoudre. Il faut arriver jusqu'à la fin du XVIIe siècle pour voir des naturalistes se préoccuper de cette question. Elle avait été évidemment comprise par Jean Ray, qui, en 1686, dans son *Historia plantarum*, regarda comme étant de même espèce les végétaux qui ont une origine commune et se reproduisent par semis, quelles que soient leurs différences apparentes; mais elle ne fut réellement posée qu'en 1700 par notre illustre Tournefort. Dans ses *Institutiones rei herbariæ*, il se demande : « Que faut-il entendre par le mot d'espèce?» Il avait défini le genre « l'ensemble des plantes qui se ressemblent par leur structure; » il appelle espèce « la collection de celles qui se distinguent par quelque caractère particulier. » Malgré le vague des idées et des expressions, on voit que ces deux illustres précurseurs de la science moderne s'étaient placés chacun à l'un des deux

points de vue sur lesquels nous venons d'insister. Ray avait compris l'importance de la filiation; Tournefort ne tenait compte que de la ressemblance dans son essai de définition.

A en juger par les termes qu'ils ont employés pour définir l'espèce, on pourrait rattacher à Tournefort un assez grand nombre de naturalistes dont les préoccupations habituelles sont rarement dirigées vers l'étude des fonctions organiques, tels que des entomologistes, des ornithologistes, des paléontologistes. La plupart des physiologistes au contraire ont adopté les idées de Ray et les ont parfois exagérées en ce qu'ils ont supprimé de leurs définitions toute allusion à l'importance des caractères communs (1). Dans les deux cas, il y avait une véritable *erreur par omission*. Pour avoir une notion complète de l'espèce, il faut, on le sait, tenir compte des deux élémens. C'est ce que comprirent fort bien Linné et Buffon. Le premier, il est vrai, n'a donné nulle part une définition proprement dite; mais A. Laurent de Jussieu n'a guère fait que formuler ses idées à cet égard quand il a dit : « L'espèce est une succession d'individus entièrement semblables perpétués au moyen de la génération. » Quant à Buffon, il est on ne peut plus explicite; pour lui, « l'espèce n'est autre chose qu'une succession constante d'individus semblables et qui se reproduisent. »

La plupart des définitions données par les naturalistes modernes se rattachent de près ou de loin aux précédentes. Je me bornerai à citer les principales (2). — Cuvier définit l'espèce « la collection de tous les corps organisés nés les uns des autres ou de parens communs, et de ceux qui leur ressemblent autant qu'ils se ressemblent entre eux. » — Pour de Candolle, « l'espèce est la collection de tous les individus qui se ressemblent entre eux plus qu'ils ne ressemblent à d'autres, qui peuvent, par une fécondation réciproque, produire des individus fertiles, et qui se reproduisent par la génération, de telle sorte qu'on peut par analogie les supposer tous sortis originairement d'un seul individu. » — Pour Blainville, « l'espèce est l'individu répété dans le temps et dans l'espace. » — Vogt regarde l'espèce comme résultant « de la réunion de tous les individus qui tirent leur origine des mêmes parens et qui redeviennent, par eux-mêmes ou par leurs descendans, semblables à leurs premiers ancêtres (3). »

(1) J'ai moi-même donné dans cette exagération sous la première influence des découvertes relatives aux phénomènes généagénétiques; mais je n'ai pas tardé à revenir à des idées plus justes, et en 1856 j'ai donné dans mon cours au Muséum la définition que cette étude fera connaître.

(2) M. Geoffroy a réuni dans son livre un grand nombre d'autres définitions de l'espèce, et je ne puis mieux faire que de renvoyer le lecteur à cet ouvrage.

(3) On voit que ce naturaliste fait ici allusion aux phénomènes de généagenèse.

Ces définitions et un grand nombre d'autres que nous pourrions rappeler ont cela de commun qu'elles affirment la ressemblance des individus de même espèce sans aucune restriction. D'autres font sur ce point des réserves plus ou moins explicites. Ainsi, pour Lamarck, « l'espèce est une collection d'individus semblables que la génération perpétue dans le même état tant que les circonstances de leur situation ne changent pas assez pour faire varier leurs habitudes, leur caractère et leur forme. » — M. Isidore Geoffroy définit l'espèce « une collection ou une suite d'individus caractérisés par un ensemble de traits distinctifs dont la transmission est naturelle, régulière et indéfinie dans l'ordre actuel des choses. » — Enfin, pour M. Chevreul, « l'espèce comprend tous les individus issus d'un même père et d'une même mère : ces individus leur ressemblent autant qu'il est possible relativement aux individus des autres espèces; ils sont donc caractérisés par la similitude d'un certain ensemble de rapports mutuels existant entre des organes de même nom, et les différences qui sont hors de ces rapports constituent des *variétés* en général. »

Les naturalistes que nous venons de citer sont incontestablement ceux qui, à divers titres, jouissent dans la science de l'autorité la plus grande et la plus méritée. Ils appartiennent à des branches diverses de l'histoire naturelle et à des écoles qui ont parfois lutté avec plus que de l'énergie l'une contre l'autre. Et cependant on voit qu'au fond les idées qu'ils se sont faites de l'*espèce* se ressemblent beaucoup. Les légères différences que présentent ces définitions ne portent guère que sur un point, très important il est vrai, et qu'il nous faut indiquer ici. Remontons à Linné et à Buffon. Tous deux, abordant sérieusement l'étude de l'espèce et y rattachant l'idée de filiation, furent conduits à poser ces questions si graves : les individus dont l'ensemble constitue une espèce demeurent-ils indéfiniment semblables entre eux et avec leurs premiers parens? ou bien peuvent-ils revêtir des caractères qui les éloignent les uns des autres au point que le naturaliste ne puisse plus reconnaître la parenté? Le nombre des séries spécifiques a-t-il été fixé dès l'origine, et s'il peut diminuer par l'extinction de quelques-unes d'entre elles, peut-il s'accroître en revanche grâce à certaines modifications éprouvées par des individus servant de point de départ à de nouvelles séries? En d'autres termes, l'espèce est-elle fixe, ou est-elle variable?

M. Isidore Geoffroy a fort bien démontré, par des citations empruntées aux écrits de Linné et de Buffon, que ces grands législateurs des sciences naturelles ont eu les mêmes hésitations quand ils ont cherché à résoudre ce difficile problème, et que tous deux avaient professé tour à tour des doctrines opposées. Au début et

pendant presque toute sa vie, Linné affirme la fixité, l'invariabilité de l'espèce. Appuyé sur la Bible, il déclare que toujours le semblable engendre son semblable, et qu'il n'y a point d'espèce nouvelle. Plus tard, entraîné par un mélange de choses vraies et d'idées inexactes, il fait à la variabilité une part des plus larges. Il admet que toutes les espèces d'un même genre de plantes proviennent d'une espèce unique à l'origine, et pour lui le croisement, l'*hybridation*, est le procédé à peu près exclusivement mis en œuvre par la nature pour atteindre ce résultat. L'immense majorité des végétaux n'aurait, dans cette hypothèse, qu'une origine de seconde main pour ainsi dire, et des espèces nouvelles pourraient chaque jour prendre naissance sous nos yeux.

Comme Linné, Buffon crut d'abord à la fixité absolue, et représenta la nature comme *imprimant sur chaque espèce ses caractères inaltérables*. Plus tard, il embrassa la croyance contraire, et admit *dans chaque famille*, à côté des altérations particulières qui produisent de simples variétés, *une dégénération plus ancienne et de tout temps immémoriale*, transformant les espèces elles-mêmes. Ici encore il se rencontra avec son illustre rival, du moins quant au fait général; mais Buffon regarda comme les causes du *changement, de l'altération et de la dégénération, la température du climat, la qualité de la nourriture, et pour les animaux domestiques les maux de l'esclavage*. C'était substituer la doctrine des *actions de milieu*, de l'influence des conditions d'existence, à la théorie linnéenne de l'hybridation. Au reste, après avoir exploré pour ainsi dire les deux hypothèses extrêmes de la fixité absolue et d'une variabilité presque indéfinie, Buffon se trouva ramené par ses propres travaux à une doctrine moyenne nettement exprimée dans ses derniers écrits. « L'empreinte de chaque espèce, écrivit-il alors, est un type dont les principaux traits sont gravés en caractères ineffaçables et permanens à jamais; mais toutes les touches accessoires varient. » Le milieu resta d'ailleurs pour lui la cause de ces variations. Là est la doctrine définitive de Buffon, qu'on peut appeler celle de la *variabilité limitée*; là est aussi la vérité.

Les opinions tour à tour professées par Linné et par Buffon ont servi de point de départ à autant de doctrines qui se sont propagées jusqu'à nos jours. Cuvier et toute l'*école positive*, qui le reconnaît pour chef, se sont déclarés pour la stabilité de l'espèce. Blainville, qui d'ordinaire semble se préoccuper avant tout de ne pas être de l'avis de Cuvier, se rencontre ici avec lui, et va plus loin encore. Pour lui, « la stabilité des espèces est une condition nécessaire à l'existence de la science. » En revanche, l'*école philosophique* adopta généralement la croyance d'une variabilité indéfinie. Pour Lamarck,

« la nature n'offre que des individus qui se succèdent les uns aux autres par voie de génération, et qui proviennent les uns des autres. Les espèces parmi eux ne sont que relatives, et ne le sont que temporairement. » Il admettait, et la plupart de ses disciples ont admis après lui, la transformation des espèces, la formation d'espèces nouvelles. En outre il reconnaissait pour causes de ces phénomènes la tendance à satisfaire certains besoins, les actions, les habitudes, c'est-à-dire des actes pour ainsi dire spontanés. La variation avait donc ici sa cause dans l'individu lui-même, au moins lorsqu'il s'agissait des animaux.

On a souvent cherché à rattacher aux doctrines de Lamarck celles de Geoffroy Saint-Hilaire. A nos yeux, ce rapprochement est complétement erroné. Malgré toute l'impétueuse ardeur de son génie, Geoffroy, on l'oublie trop souvent, en appelle toujours à l'expérience et à l'observation. Lamarck avait voulu remonter jusqu'à l'origine des choses : Geoffroy a évidemment senti que le problème de l'espèce, ainsi posé, échappe à ces deux instrumens de toute recherche scientifique sérieuse. Aussi ne l'a-t-il même pas abordé. Sans doute il s'est déclaré partisan de la variabilité, mais c'est à la manière de Buffon, soit qu'il s'agisse du phénomène lui-même, soit que l'on remonte aux causes qui le déterminent. A diverses reprises, il repousse l'idée de variations incessantes et indéfinies. Pour lui, l'espèce est fixe tant que le milieu ambiant reste le même; elle change seulement quand ce milieu se modifie et dans la mesure de ces modifications. L'action modificatrice vient donc du dehors et s'exerce sur l'être vivant, qui ne fait que réagir. Telle est aussi la croyance de Buffon. On voit que M. Isidore Geoffroy a dit avec raison : « Si Geoffroy Saint-Hilaire est, dans l'ordre chronologique, le successeur de Lamarck, on doit voir bien plutôt en lui, dans l'ordre philosophique, le successeur de Buffon, dont le rapproche en effet tout ce qui l'éloigne de Lamarck. »

Si Geoffroy Saint-Hilaire s'était borné à juger les doctrines de ses prédécesseurs et à développer les meilleures, l'Académie des Sciences n'eût point assisté à ces discussions à la fois solennelles et ardentes dont le souvenir est encore vivant chez tous les naturalites; mais il avait en outre abordé, avec sa hardiesse habituelle, un problème tout nouveau, que commençaient à poser sérieusement, que posent chaque jour plus impérieusement les découvertes paléontologiques. A la suite d'études approfondies sur les crocodiliens, il avait été vivement frappé des ressemblances existant entre certaines espèces fossiles et d'autres espèces actuellement vivantes. Il s'était demandé si celles-ci ne pourraient pas descendre des premières par une filiation interrompue et si les différences constatées entre ces représen-

tans de deux faunes appartenant à des époques géologiques distinctes ne devaient pas être attribuées aux changemens survenus dans les conditions d'existence, dans le *milieu ambiant*. Plus tard il généralisa cette question, et, sans prétendre la résoudre, il fit valoir chaudement les raisons qui militent en faveur d'une réponse affirmative. Cuvier s'était formellement prononcé pour la négative. L'auteur des *Mémoires sur les Ossemens fossiles* se voyait attaqué sur un terrain où il avait jusque-là régné en maître; il dut se défendre, et ainsi surgirent les grands débats qui se sont prolongés, on peut le dire, jusqu'à nos jours. D'une part, dans un livre tout récent et remarquable à bien des titres, un naturaliste anglais, M. Darwin, a cherché à expliquer l'origine de la multiplicité des espèces animales et végétales. Il les fait toutes descendre d'un archétype primitif, modifié, transformé successivement de mille manières par des actions extérieures et les conditions d'existence; il paraît rattacher ces changemens surtout aux phénomènes géologiques. M. Darwin a ainsi fondu ensemble, dans sa théorie, les idées de Lamarck sur la variabilité des espèces et celles de Buffon sur les causes de leurs variations, tout en faisant de sa théorie des applications qui rappellent les doctrines de Geoffroy. Le naturaliste anglais a d'ailleurs poussé les unes et les autres bien au-delà de tout ce qu'avaient admis ses devanciers français. D'autre part, M. Godron a publié un excellent ouvrage, exclusivement consacré à la question de l'espèce : le professeur de Nancy se prononce de la manière la plus tranchée dans le sens de l'invariabilité. En ce qui concerne les espèces vivantes, il va aussi loin que Blainville, sans pourtant se placer complétement sur le même terrain, et résout dans les termes suivans la question paléontologique : « Les révolutions du globe n'ont pu altérer les types originairement créés; les espèces ont conservé leur stabilité jusqu'à ce que des conditions nouvelles aient rendu leur existence impossible : alors elles ont péri, mais elles ne se sont pas modifiées. »

Ces conclusions absolues dans un sens ou dans l'autre sont certainement prématurées. Nous ne possédons pas encore les données nécessaires pour résoudre le problème posé par Geoffroy. L'expérience et l'observation nous fournissent des faits suffisans pour aborder la question de l'espèce, considérée dans la période géologique actuelle; l'une et l'autre nous font à peu près complétement défaut quand nous voulons remonter aux âges antérieurs. Ici il faut presque toujours renoncer à la certitude et même à la probabilité scientifiques pour se contenter de *possibilités*. Or on sait combien est grande la distance qui sépare le possible du réel : nul n'a le droit de conclure de l'un à l'autre. C'est là ce qu'a très nettement ex-

primé M. Chevreul dans son beau rapport sur l'*Ampélographie* du comte Odart. Après s'être formellement prononcé pour la permanence des types qui constituent les espèces sous l'empire des conditions actuelles, ce savant ajoute : « Si l'opinion de la mutabilité des espèces, dans les circonstances différentes de celles où nous vivons, n'est point absurde à nos yeux, l'admettre en fait pour en tirer des conséquences, c'est s'éloigner de la méthode expérimentale, qui ne permettra jamais d'ériger en principe la simple conjecture. » Dans l'état actuel de nos connaissances, telles sont aussi, sur la question dont il s'agit, nos convictions bien arrêtées. En conséquence, nos études porteront exclusivement sur les temps géologiques les plus rapprochés de nous. Là seulement nous rencontrerons les faits qui se passent sous nos yeux, les résultats vraiment comparables d'expériences séculaires, et nous pourrons conclure en connaissance de cause. Toutefois, en restant ainsi sur le terrain de la science positive, nous n'entendons nullement blâmer outre mesure ceux qui sont allés, ceux qui vont encore au-delà. Ces spéculations hardies ont aussi leur valeur : elles ouvrent parfois des voies nouvelles et préparent ainsi l'avenir; mais pour qu'elles aient une utilité réelle, pour qu'elles ne nous égarent pas, il faut les prendre pour ce qu'elles sont et ne pas les accepter avant le temps comme des vérités démontrées.

Telles sont les idées générales professées jusqu'à ce jour par les maîtres de la science relativement à l'espèce; mais ce n'est point assez de les avoir exposées rapidement : il faut signaler dès à présent un fait bien digne d'attention. On a pu remarquer que les diverses écoles de naturalistes diffèrent parfois considérablement en théorie; il n'en est que plus remarquable de les voir dans la pratique agir comme si leurs principes étaient identiques. Aussitôt qu'ils abandonnent le champ des généralités pour en arriver aux applications, les disciples de Lamarck ne se distinguent guère de ceux de Cuvier, et la réciproque est tout aussi vraie. En agissant ainsi, ils ne font du reste qu'imiter leurs chefs eux-mêmes. Lamarck, partisan de la variabilité indéfinie, n'en a pas moins consacré la majeure partie de sa vie à des travaux de détermination d'espèces, qui lui valurent le surnom, — exagéré, il est vrai, — de *Linné français*. Cuvier, qui proclamait si haut l'invariabilité, n'en reconnut pas moins des races très différentes dans plusieurs espèces animales, et alla bien plus loin encore quand il admit que des espèces distinctes peuvent concourir à la formation d'une race mixte. Blainville aussi n'a jamais hésité à rapporter à un type spécifique unique des animaux d'apparence fort peu semblable. Pressées par l'évidence, les deux écoles extrêmes sont donc ramenées en fait à une sorte de juste-milieu toutes les fois qu'elles soumettent leurs doctrines absolues à l'é-

preuve de la réalité. A lui seul, ce résultat ne proclame-t-il pas hautement que la vérité ne se trouve ni dans l'une ni dans l'autre, qu'on la rencontrera seulement chez les hommes qui ont admis avec Buffon la variabilité limitée?

Je me range sans hésiter sous la bannière de ce grand maître. Pour moi, l'*espèce* est quelque chose de primitif, de fondamental. Nés et développés dans des conditions identiques, tous les représentans d'une espèce animale ou végétale seraient rigoureusement semblables entre eux; mais dans l'un et l'autre règne cette condition est à peu près impossible à remplir. Des *actions de milieu* très diverses ont modifié et modifient sans cesse les types premiers; l'*hérédité* intervient tantôt pour maintenir, tantôt pour multiplier ou accroître ces modifications. Ainsi prennent naissance les variétés et les races. Les limites des variations résultant de ces actions diverses sont encore indéterminées; mais, en y regardant avec soin, il est facile de constater qu'elles sont parfois remarquablement étendues. Toutefois il ne se forme pas pour cela des espèces nouvelles, et la parenté des dérivés d'un même type spécifique peut toujours être reconnue par voie d'expérience, quelles que soient les différences très réelles qui les séparent. En conséquence je crois pouvoir donner de l'espèce la définition suivante : « l'espèce est l'ensemble des individus, plus ou moins semblables entre eux, qui sont descendus ou qui peuvent être regardés comme descendus d'une paire primitive unique par une succession ininterrompue de familles (1). » Cette définition repose et sur les données que j'ai exposées plus haut et sur les propositions générales qui la précèdent. Ces propositions seront développées, l'exactitude en sera démontrée dans la suite de ce travail. Commençons par examiner avec quelques détails la question de la *fixité* et de la *variabilité* de l'espèce. Cette étude même nous conduira à des notions nouvelles.

Quand des hommes de génie contemporains, et disposant par conséquent des mêmes élémens de conviction, hésitent entre deux doctrines, quand des esprits éminens se laissent aller chacun dans son sens à des exagérations évidentes, on peut être certain d'avance que le problème agité présente des difficultés sérieuses. Tel est le cas pour la question de la fixité et de la variabilité de l'espèce. L'affirmative et la négative peuvent également s'appuyer sur des observations et des expériences précises empruntées à l'histoire des végétaux aussi bien qu'à celle des animaux, et dans la recherche des

(1) A part le dernier membre de phrase qui précise plus que je ne l'avais fait auparavant l'idée de *famille*, cette définition est celle que j'ai donnée au Muséum en 1856, et reproduite plus tard dans la *Revue* (*Histoire naturelle de l'Homme. — Du Croisement des Races humaines*, livraison du 1er mars 1857).

causes nous en trouverons qui agissent alternativement dans les deux sens. Voyons d'abord les raisons principales qui militent en faveur de la fixité.

Laissons de côté les faits cités par une foule de botanistes, et qui démontrent l'invariabilité des espèces végétales pendant des périodes de deux ou trois siècles; remontons tout de suite jusqu'aux premiers temps historiques. Les hypogées égyptiens nous fournissent sur la végétation de ces époques reculées des données parfaitement précises. On y a retrouvé une foule de végétaux qui croissent encore dans le voisinage, et la comparaison entre les échantillons recueillis dans ces antiques tombes et les plantes vivantes a prouvé que non-seulement les espèces proprement dites, mais encore certaines races, n'avaient pas varié depuis l'époque des premiers Pharaons. Cette identité de caractères a été même constatée d'une façon assez piquante dans le cas suivant. Le voyageur Heninken avait rapporté de la Haute-Égypte des pains trouvés dans les tombeaux remontant à l'époque la plus reculée. Ces pains furent remis au célèbre botaniste Robert Brown, qui retira de leur pâte des glumes d'orge parfaitement intactes (1). En les étudiant avec soin, il reconnut à la base de ces glumes un rudiment d'organe qu'on n'avait pas indiqué dans les orges de nos campagnes, et peut-être crut-il un moment avoir sous les yeux une preuve de variation dans ces enveloppes florales; mais un nouvel examen lui fit retrouver dans nos orges ce même organe rudimentaire. L'étude attentive de ce débris d'une plante broyée depuis cinq ou six mille ans a donc révélé l'existence d'un caractère assez peu saillant pour avoir échappé à la loupe d'une foule de botanistes, et qui n'en a pas moins traversé sans altération cette longue suite de siècles.

Parmi les espèces végétales actuellement vivantes, il en est qui fournissent à ce résultat une contre-épreuve curieuse. On sait que l'âge des arbres dicotylédonés se reconnaît au nombre des couches concentriques dont se compose leur tronc. Même parmi nos arbres européens, il en est qui à ce compte dateraient d'une époque bien reculée. On a compté 280 de ces couches sur un if dont la circonférence était seulement de 1 mètre 50 centimètres environ. Or l'if de Foullebec, dans le département de l'Eure, avait en 1822 6 mètres 80 centimètres de pourtour. Celui de Fortingall, en Écosse, atteint, dit-on, près de 16 mètres de circonférence. Deslongchamps en tire la conséquence que si les conditions du développement ont été les mêmes pour ces différens arbres, l'if de Foullebec est âgé de onze à douze cents ans, et celui de Fortingall de plus de trois mille. Le chêne de nos forêts prête à de semblables calculs : il croît très

(1) On appelle *glume* ou *bale* l'enveloppe extérieure de la fleur des graminées.

lentement, et après un siècle il n'a parfois pas plus de 35 centimètres de diamètre. A partir de cette époque, son accroissement se ralentit encore, et cependant on cite des chênes d'environ 4 mètres de diamètre. A juger de leur âge par leur grosseur, le même Deslongchamps déclare qu'on pourrait les croire âgés de plus de douze siècles.

Quant aux arbres exotiques, ils permettent de remonter bien plus haut. Adanson a mesuré au Cap-Vert un baobab dont le tronc avait 22 mètres de circonférence; en le comparant à des individus plus jeunes, et dont il avait pu reconnaître l'âge, il estima que ce géant devait avoir vécu plus de cinq mille ans. Golbery a observé un autre représentant de la même espèce plus monstrueux encore: celui-ci atteignait 34 mètres de pourtour; il devait par conséquent être, selon toute apparence, plus âgé que le précédent. Enfin l'espèce de pin colossal récemment découverte en Californie, le gigantesque *sequoia*, s'élève parfois à une hauteur de 100 mètres et présente, dit-on, une épaisseur de 10 mètres. On a compté les couches concentriques d'un de ces immenses troncs; on en a trouvé plus de six mille. Cet arbre était donc contemporain des premières dynasties égyptiennes. Eh bien! tous ces vétérans de la flore contemporaine ressemblent entièrement, aux dimensions près, aux plus jeunes arbres de même espèce qui les entourent et qui sont séparés d'eux par des milliers de générations.

Tous les exemples précédens sont pris dans la période géologique actuelle. Toutefois nous pouvons ici dépasser la limite qui nous arrêtera d'ordinaire et demander des enseignemens à l'époque reculée où se passa le dernier phénomène général qui ait laissé des traces sur notre globe. En remuant les sables du *diluvium*, on a ramené au jour des graines enfouies et qui avaient conservé leurs propriétés germinatives pendant un nombre de siècles indéfini, mais à coup sûr bien supérieur à celui qui nous sépare de la civilisation égyptienne même à son aurore. Les graines ont germé, et les individus qui en sont sortis se sont montrés entièrement semblables à ceux qui ont poussé dans les conditions ordinaires (1).

L'étude des animaux nous présente des faits entièrement pareils à ceux qui résultent de l'examen des espèces végétales. Ici encore nous nous adresserons sur-le-champ à l'Égypte. Les peintures des hypogées abondent en élémens propres à éclairer la question. Les premières nous montrent une foule d'espèces et de races animales représentées avec une fidélité dont nous pouvons encore juger par

(1) Ce fait remarquable a été observé par M. Michalet aux environs de Dôle. La plante qui a ainsi reparu est le *galium anglicum*, qui, à peine connu dans la localité, a couvert les sables du *diluvium* à mesure que les ouvriers en pelleversaient les bancs, demeurés jusqu'à cette époque entièrement intacts.

nous-mêmes. Les seconds sont pour ainsi dire des cabinets d'histoire naturelle où sont admirablement conservés les représentans de la faune des Pharaons. Sur ce point, les recherches les plus modernes n'ont fait que confirmer les conclusions tirées par Geoffroy Saint-Hilaire de ses longues études dans les nécropoles de Thèbes, et que Lacépède résumait ainsi dans un rapport demeuré célèbre : « Il résulte de cette partie de la collection du citoyen Geoffroy que ces animaux sont parfaitement semblables à ceux d'aujourd'hui. »

Grâce à la résistance que présentent le squelette et les coquilles, les animaux ont laissé dans les terrains quaternaires des restes faciles à étudier et à reconnaître en plus grande quantité que les végétaux. Les brèches osseuses, les cavernes à ossemens, aussi bien que les sables et les alluvions, ont conservé un grand nombre d'espèces que la paléontologie a su distinguer et comparer aux espèces existantes. Or les résultats de ce rapprochement sont très importans. Dans un remarquable travail sur les cavernes, M. Desnoyers a résumé tous les faits principaux recueillis touchant les mammifères contemporains de l'époque dont nous parlons. Les espèces en sont fort nombreuses et se partagent naturellement en trois groupes. Dans le premier se placent celles que leurs caractères séparent nettement des espèces actuelles, qui par conséquent ont disparu ou bien se sont modifiées de manière à devenir méconnaissables par suite des révolutions géologiques. Au second appartiennent les espèces qui se retrouvent dans la faune actuelle, mais qui ne vivent aujourd'hui que dans des contrées plus ou moins éloignées de celles où l'on a découvert leurs restes fossiles, qui par conséquent semblent avoir émigré à la suite des mêmes révolutions. Le troisième groupe se compose d'espèces identiques à celles qui vivent aujourd'hui encore dans les mêmes lieux et qui par conséquent ont résisté sans modification aux mêmes cataclysmes. Dans les trois groupes, on rencontre parfois le même genre représenté par des espèces distinctes. Ces espèces ont donc été contemporaines, et quelle que soit l'opinion que l'on adopte, il faut reconnaître que l'action exercée sur elles par la modification du milieu a été bien différente.

L'histoire des animaux inférieurs, celle des mollusques et des zoophytes, présente des faits tout pareils. A vouloir citer de nombreux exemples, nous n'aurions que l'embarras du choix. Bornons-nous à indiquer les résultats recueillis par M. Agassiz lors de son exploration des côtes de la Floride. On sait que certains zoophytes des mers tropicales vivent en familles innombrables sur certains points circonscrits, et que leurs générations successives, superposant sans cesse les polypiers calcaires habités par ces petits êtres, finissent par élever d'abord au niveau des vagues, puis jusqu'au-dessus des

flots, des écueils, des îles, des archipels entiers. Ce curieux phénomène, constaté d'abord dans l'Océan-Pacifique, où il se développe sur une échelle immense, se retrouve dans le golfe du Mexique, et a été pour M. Agassiz le sujet d'études approfondies. Ce naturaliste croit pouvoir préciser le temps qu'ont mis à se former quatre récifs de corail remarquables par leur disposition concentrique, et qu'il a trouvés à l'extrême pointe méridionale de la Floride. D'après ses calculs, il aurait fallu environ huit mille années pour les amener à leur état actuel. Bien plus, la Floride elle-même, dans une étendue de 2 degrés en latitude, lui paraît n'être composée que de récifs de corail élevés de même par les polypes, et soudés les uns aux autres par l'action des siècles. Il estime à deux cent mille années environ le temps nécessaire à la formation de cette presqu'île. Or les roches de cette terre, les masses de ces récifs, d'origine essentiellement animale, nous montrent des polypiers, des coquilles identiques à ceux qu'on pêche encore aujourd'hui, pleins de vie, dans toutes les mers voisines. Ainsi, d'après M. Agassiz, les mollusques, les zoophytes du golfe du Mexique, auraient conservé tous leurs caractères pendant deux mille siècles.

On le voit, les partisans de l'invariabilité s'appuient sur des faits importans bien observés et sur des argumens sérieux. Ils peuvent dire à leurs adversaires : Nous poursuivons un certain nombre d'espèces végétales ou animales jusqu'aux premiers temps de l'histoire, jusqu'à six ou huit mille ans en arrière, et nous les voyons semblables à ce qu'elles sont aujourd'hui. Nous dépassons les limites de l'époque géologique actuelle, et nous retrouvons encore certaines espèces identiques à ce qu'elles sont de nos jours. En outre, parmi ces espèces qui ont assisté à la dernière révolution de notre globe, toutes n'ont pu supporter les nouvelles conditions d'existence qui leur étaient faites. De celles-ci, les unes ont émigré, sans pour cela se modifier; d'autres ont disparu. Pourquoi admettre que ces dernières sont les ancêtres immédiats de nos espèces actuelles? Nous ne connaissons ces animaux éteints que par leurs restes fossiles; mais ces restes suffisent pour faire reconnaître entre eux et ceux qu'on veut regarder comme leurs petits-fils des différences parfois très grandes. Où sont les traces des modifications progressives qui auraient inévitablement relié entre elles ces formes diverses, si elles dérivaient en effet les unes des autres? Nulle part. A en juger par tous les faits connus, par toutes les expériences possibles, la transformation, la variation de l'espèce est donc une pure hypothèse, et la vérité ne peut être que dans la doctrine de la fixité.

Telle est en résumé l'argumentation de Cuvier, de Blainville et de leurs disciples plus ou moins avoués; mais, nous l'avons vu, sous

ces expressions absolues, il y a des sous-entendus et des réserves. L'invariabilité, que cette école proclame si haut, ne s'entend que des caractères essentiels, fondamentaux. Jamais elle n'a pu parler d'une *identité* qui n'existe nulle part. En fait, Lamarck lui-même admettait une *certaine constance*; de même l'école qui le combat admet une *certaine variabilité*. Nous allons maintenant aborder l'étude des phénomènes de cet ordre, et rappeler d'abord ceux qu'on observe chez l'individu isolé lui-même, lorsqu'on l'observe à diverses époques de son existence.

Sans parler des animaux à métamorphoses, où les différences d'un âge à l'autre sont si énormes; sans parler des changemens si considérables qui s'accomplissent chez le fœtus encore enfermé dans l'œuf ou dans le sein de sa mère, qui ne sait que dans tous les groupes du règne animal il est des espèces dont les jeunes ressemblent si peu aux adultes, que des observations suivies permettent seules de les identifier? Qui ne sait que chez l'homme lui-même, l'enfant, l'homme fait, le vieillard, sont au premier coup d'œil trois individus distincts? Ces changemens, dira-t-on, tiennent à l'essence même des êtres; ils sont la conséquence de leur évolution normale. Cela est vrai, mais le fait n'en est que plus important à rappeler ici. A lui seul, il suffit pour prouver que l'individu vivant n'est pas quelque chose d'absolument fixe, d'immuable. C'est seulement un champ limité, défini, où la vie apporte et d'où elle emporte des matériaux, tantôt d'une manière continue, tantôt à des momens donnés, maintenant, mais modifiant aussi dans certaines limites, et par une épigenèse incessante, les formes qui sont pour nous des caractères spécifiques. Quiconque tiendra suffisamment compte de ces phénomènes sera préparé à comprendre et à accepter des faits d'un autre ordre, et bien plus importans au point de vue qui nous occupe.

En effet, à côté des modifications en quelque sorte nécessaires dont nous venons de parler, on en constate d'autres qui n'ont aucun rapport avec le développement normal, et ne peuvent être regardées que comme accidentelles. Pour s'en tenir à l'homme seul, on voit chez lui des individus revêtir alternativement quelques-uns des caractères propres à des groupes humains justement distingués les uns des autres. S'il existe des races blondes et des races brunes, on voit tous les jours des enfans blonds et roses se changer en adultes à la chevelure noire, au teint pâle et foncé. Quoique plus rare, la réciproque se présente quelquefois, et j'en connais un exemple. Dans les races blanches, le *mélanisme*, c'est-à-dire la coloration noire de la peau, se montre assez souvent d'une manière partielle et temporaire, chez les femmes enceintes par exemple. Camper cite à ce sujet l'observation recueillie chez une jeune femme dont le corps tout entier, à l'exception de la face et du cou, avait pris

à sa première grossesse la couleur d'une véritable négresse. Un de mes auditeurs, ancien médecin, m'a dit avoir rencontré un fait à peu près semblable dans sa pratique. D'autre part, le docteur Hammer et Buffon rapportent des exemples bien authentiques de nègres qui sont devenus blancs. Il s'agit d'un jeune homme et d'une jeune fille. Tous deux, vers l'âge de quinze ou seize ans, commencèrent à blanchir, le premier à la suite d'un léger accident, la seconde sans cause connue. Les phénomènes furent d'ailleurs à peu près identiques dans les deux cas. Le changement de coloration eut lieu d'une manière progressive. La teinte générale s'affaiblit d'abord, puis des taches blanches apparurent, grandirent peu à peu, et envahirent le corps tout entier. Chez les deux individus, la teinte primitive persista sur quelques points peu étendus, et les parties transformées conservèrent des marques semblables à des *grains de beauté* ou à des taches de *rousseur*. En général, les villosités, les cheveux, participèrent à ce changement, et devinrent ou blancs ou *blonds* là où la peau avait blanchi. Les deux individus conservèrent une santé parfaite. Toutes leurs fonctions continuèrent à s'exercer très régulièrement. La peau surtout ne présenta jamais de traces de maladies; elle était rosée et semblable en tout à celle d'un individu de race blanche. Hammer et Buffon ont insisté avec raison sur ces derniers détails, qui prouvent qu'il s'agit ici d'une véritable transformation, et que le changement de couleur ne saurait être attribué à quelqu'une de ces affections cutanées observées par plusieurs voyageurs, et surtout par M. d'Abadie, affections qui ont pour résultat de donner à la peau noire de certaines races une couleur blanche mate et blafarde.

Ainsi l'individu n'est jamais identique à lui-même dans tout le cours de sa vie, et de plus il peut subir des changemens très considérables sans que son existence soit mise en péril. De ces faits généraux, on peut déjà conclure qu'en acceptant dans toute sa rigueur la définition de Blainville lui-même, on doit s'attendre à rencontrer entre les représentans de chaque espèce des différences plus ou moins tranchées. L'expérience de tous les instans s'accorde avec cette conclusion. Chez les végétaux aussi bien que chez les animaux et chez l'homme, l'identité n'apparaît qu'à titre de fait entièrement exceptionnel. On sait ce qui arriva aux courtisans d'Alphonse le Sage à la recherche de deux feuilles exactement semblables; tout bon berger reconnaît et distingue fort bien chaque brebis de son troupeau, et la fable des ménechmes, sauf entre jumeaux, ne s'est peut-être réalisée qu'une seule fois dans la personne de Martin Guerre et d'Arnaud du Tilh.

Les différences très légères, servant seulement à distinguer les uns des autres les représentans d'une même espèce, ne sont autre

chose que les *traits individuels*, les *nuances*, comme les appelle M. Isidore Geoffroy. Dès que ces différences dépassent une certaine limite, elles donnent naissance à la *variété*. Celle-ci, presque toujours individuelle chez l'homme et chez les animaux ou les plantes, qui se reproduisent seulement par voie de générations successives, peut comprendre au contraire un nombre indéterminé d'individus quand il s'agit d'une espèce pouvant se multiplier par un procédé généagénétique quelconque; mais, même dans ce dernier cas, les caractères différentiels de la variété ne passent jamais d'une génération à l'autre. J'emprunte ici à M. Chevreul un exemple bien remarquable propre à faire comprendre cette distinction. En 1803 ou 1805, M. Descemet découvrit dans sa pépinière de Saint-Denis, au milieu d'un semis d'acacias (*robinia pseudo-acacia*), un individu sans épines qu'il désigna par l'épithète de *spectabilis*. C'est de cet individu, multiplié par marcottes, boutures ou greffes, que proviennent tous les acacias sans épines qu'on rencontre aujourd'hui dans le monde entier. Or ces individus produisent des graines, mais ces graines, mises en terre, n'engendrent que des acacias épineux. L'acacia *spectabilis* est resté à l'état de variété.

La variété peut être définie *un individu ou un ensemble d'individus appartenant à la même génération sexuelle, qui se distingue des autres représentans de la même espèce par un ou plusieurs caractères exceptionnels*. Ces caractères eux-mêmes peuvent être plus ou moins accusés, et il en résulte que la variété passe insensiblement d'un côté aux simples traits individuels dont nous parlions tout à l'heure, et de l'autre côté aux monstruosités les plus légères, appelées *hémitéries* par M. Geoffroy (1). On comprend dès lors combien peuvent être nombreuses et diverses les variétés d'une seule espèce. Il n'est aucune partie de l'être qui ne puisse s'exagérer, s'amoindrir, se modifier de mille manières, et toutes les fois que l'accroissement, la diminution, la modification, dépasseront la limite, indécise il est vrai, mais pratiquement appréciable, des traits individuels, on aura à constater une variété de plus.

Lorsque les caractères qui distinguent une variété passent aux descendans du végétal ou de l'animal qui les avait présentés le premier, lorsqu'ils deviennent héréditaires, il se forme une *race*. Par exemple, si un des acacias dont nous venons de parler portait des graines d'où sortiraient des arbres également sans épines, si ceux-ci à leur tour jouissaient de la même propriété, si l'acacia spectabilis en arrivait ainsi à se reproduire naturellement, il cesserait d'être une simple variété; il constituerait une race. La race sera

(1) *Histoire générale et particulière des anomalies de l'organisation.*

donc *l'ensemble des individus semblables appartenant à une même espèce, ayant reçu et transmettant par voie de génération les caractères d'une variété primitive.* — Au fond, cette définition, tout en précisant davantage l'idée d'origine, revient à celle de Buffon, qui disait : « La race est une variété constante et qui se conserve par génération, » ou à celle du botaniste Richard, qui s'exprime ainsi : « Il y a certaines variétés constantes et qui se reproduisent toujours avec les mêmes caractères par le moyen de la génération; c'est à ces variétés constantes qu'on a donné le nom de races. » Si je multipliais ces citations, on verrait que sur ce point de la science il existe entre les naturalistes de toutes les écoles un accord vraiment remarquable, et que les disciples de Lamarck eux-mêmes se rencontrent ici avec ceux de Cuvier (1).

Le nombre des races pouvant provenir d'une même espèce est tout aussi indéfini, il peut être tout aussi considérable que celui des variétés elles-mêmes, car il n'est aucune de celles-ci dont les caractères ne puissent devenir héréditaires dans des conditions données. En outre, ces races primaires, sorties immédiatement de l'espèce commune, sont à leur tour susceptibles d'éprouver des modifications qui peuvent rester individuelles ou devenir transmissibles par générations. Chacune d'elles donne ainsi naissance à des variétés, à des races secondaires. Le même phénomène peut se répéter indéfiniment. Nos végétaux, nos animaux domestiques fournissent une foule d'exemples de ces faits. On voit combien se trouvent multipliées par là les modifications du type spécifique primitif. Considérée à ce point de vue, chaque espèce nous apparaît comme un arbre dont la tige élevée fournit en tous sens et à diverses hauteurs des branches maîtresses plus ou moins nombreuses, sous-divisées elles-mêmes en branches secondaires, en rameaux, en ramuscules, tous distincts et cependant tous issus médiatement ou immédiatement du tronc primitif. Pour pousser la comparaison jusqu'au bout, on peut dire que, dans cet arbre hypothétique, les variétés sont représentées par les bourgeons avortés.

Cette image a cela d'utile qu'elle fait sentir plus aisément les relations existantes entre ces trois catégories d'êtres trop souvent confondues dans le langage, — l'espèce, la race, la variété. On voit que toute race, toute variété se rattache à une espèce, comme toute branche, tout bourgeon tient à une tige quelconque; on voit que chaque espèce comprend, avec les individus qui ont conservé le

(1) Il ne s'agit que des races proprement dites. Quant aux races hybrides, c'est-à-dire aux séries zoologiques ou botaniques résultant du croisement de deux espèces distinctes, nous les examinerons plus tard avec le soin qu'elles méritent, en réduisant à sa juste valeur ce qui a été dit à ce sujet.

type primitif, tous les individus plus ou moins éloignés de ce type, mais qui s'y relient par une filiation ininterrompue, de même que l'arbre est composé de ses branches, de ses rameaux, tous rattachés au tronc qui les porte et dont ils sont autant de divisions. Enfin on ne peut toucher au moindre ramuscule sans agir sur l'arbre dont il fait partie, et cette simple considération justifie une autre conséquence fort importante pour la question qui nous occupe : à savoir que toute modification imprimée à une race quelconque porte en réalité sur l'espèce d'où cette race est issue immédiatement ou médiatement.

Et maintenant qu'on suppose le tronc de notre arbre réduit à une courte souche que des alluvions auraient profondément enfouie et cachée sous terre : comment reconnaître si les maîtresses branches, qui sortent isolément du sol, sont les produits communs de cette souche, ou bien les tiges d'autant d'arbres distincts? Les naturalistes se trouvent trop souvent dans un embarras pareil à celui qu'éprouverait le forestier sommé de décider à première vue. Considérées à part et abstraction faite de l'origine, la race et l'espèce se ressemblent beaucoup. Dans les races bien établies, les caractères sont aussi semblables d'individu à individu, de père à fils, que dans les espèces les plus pures et les moins modifiées; la transmission en est tout aussi régulière. Par suite, les naturalistes se trouvent chaque jour en présence de groupes animaux ou végétaux semblables à certains égards, dissemblables sous certains autres, et dont ils ignorent les relations; ils ont donc à se demander bien souvent si ces groupes doivent être isolés les uns des autres et former autant d'espèces distinctes, ou bien s'ils doivent être réunis à titre de races en une seule et unique espèce. C'est précisément en ces termes que se pose la question lorsqu'il s'agit de l'homme. Pour lever ces difficultés, une étude comparative sérieuse était nécessaire, et nous ne craignons pas de le dire, cette étude ne pouvait guère être entreprise que de nos jours. Il a fallu les efforts réunis de la science et de l'industrie modernes pour résoudre une foule de ces questions de détail qui, en histoire naturelle, conduisent seules aux doctrines générales. S'il est permis de conclure aujourd'hui, c'est que, grâce à ce concours, on peut grouper une somme suffisante de résultats et montrer qu'ils nous conduisent tous au même but en s'appuyant sur une double série de faits qui eux-mêmes répondent aux deux idées dominantes dans la définition de l'espèce, — l'idée de ressemblance et celle de filiation. Ce sont ces résultats qu'il faudra maintenant exposer, en faisant d'abord l'*histoire des races*.

A. DE QUATREFAGES.

DEUX JOURS

DE SPORT A JAVA

ROGER BELPAIRE A CLAUDE DE MARNE.
(39, rue d'Amsterdam, à Paris.)

Calcutta, Spence's Hotel, 13 juin 1854.

Sic facta voluerunt ou *voluêre*, comme dit Lhomond : demain, mon vieil ami, sauf obstacle imprévu, je mets le cap sur Java, *via* Penang et Singapour. Comme je ne doute pas que tu ne salues cette nouvelle en me prodiguant les noms de Juif errant, de Robinson, Gulliver, et autres touristes distingués, je dois à ma dignité peu offensée de te donner très en détail les motifs graves qui m'ont engagé à pousser cette reconnaissance vers les îles du détroit de la Sonde. Prêtez à ce récit, seigneur, une oreille attentive. Une de mes anciennes connaissances de Simlah m'avait invité avant-hier à venir dîner à la *mess* du fort William. A sept heures, j'étais installé à la table du 18e régiment de l'armée royale, où se trouvait réuni en ce moment un effectif fort respectable de vestes rouges et d'uniformes bleus. Les officiers de la reine traitaient ce jour-là l'état-major de la corvette hollandaise le *Ruyter*, arrivée récemment dans les eaux de l'Hoogly, et dont, à plusieurs reprises déjà pendant la promenade du soir, j'avais admiré les formes élégantes et la bonne tenue. Le hasard de l'étiquette me fit placer à table entre mon hôte et le capitaine de la corvette hollandaise, un homme de trente-cinq ans environ, à la voix harmonieuse, au regard bienveillant, aux manières exquises, pour lequel je me sentis pris à première vue d'un de ces entraînemens sympathiques qui, comme l'amour, naissent

souvent d'un coup d'œil. Au punch glacé qui, conformément aux prescriptions des maîtres de la science, suivit le *turtle-soup*, nous nous étions dit nos noms, prénoms et qualités. Le jambon et le dindon, qui figurent invariablement à tout grand dîner de l'Inde, n'avaient pas encore disparu de la table, que j'avais déjà communiqué à mon voisin un bon demi-tome de mes impressions de voyage, et celui-ci, en retour de cette confidence, m'avait initié à ses démêlés récens avec un vieil amiral bourru et entêté, en route à ce moment, Dieu merci, pour les plages de la Hollande. Quand le fromage, les petits oignons et le *Bass's pale ale* parurent sur la table, mon digne Hollandais me parlait avec effusion d'une jeune dame française, institutrice dans la famille de son frère, riche planteur du district des Préhangers, Madeleine, si je me souviens bien de ce nom, prononcé à plus de vingt reprises, et notre intimité ne s'arrêta pas là.

Une heure et demie, après minuit bien entendu, venait de sonner à l'horloge du fort William, et un groupe de jeunes enseignes saluait l'arrivée des *devilled bones* (grillades de poulet) en entonnant à gorge déployée la chanson populaire *The Pope must live an happy life* (où, soit dit en passant, le poète bachique a singulièrement exagéré les joies de cette couronne d'épines qu'on appelle la tiare), quand mon nouvel ami et moi quittâmes la table pour continuer loin des chants d'une jeunesse trop émue, dans le long corridor qui précède le *mess-room*, une discussion approfondie sur les mérites comparatifs des vins du Rhin et des vins de Bordeaux. Mon interlocuteur défendait le drapeau de l'Allemagne avec une opiniâtreté que je ne lui avais pas encore vu déployer dans la discussion, et tous mes argumens ne pouvaient parvenir à le convaincre de la supériorité du Lafitte 34 même sur un certain *Marcobrunner*, *Liebfrauenmilch* (lait de vierge) dans toute l'acception du mot, qu'il tenait sous clé dans sa cave et désirait soumettre sans délai à ma savante dégustation...

De tout le reste, si je me souviens, je ne me souviens guère : je sais seulement qu'au matin je me réveillai avec un mal de tête carabiné, une soif à dessécher un étang, dans une cabine de navire, et fort étonné de me trouver en pareil logis, sinon à pareille fête. Je cherchais en vain à ressaisir dans mon cerveau troublé les fils de cette énigme, lorsque je répondis machinalement par un « entrez » à trois coups frappés discrètement à la porte, et vis paraître sur le seuil de la cabine le visage bienveillant du commandant Hendrik van Vliet.

— Eh bien! mon cher hôte, comment avez-vous passé la nuit? me dit le marin en me tendant la main d'un geste amical.

— Mais à merveille, repris-je intrépidement, et sans me douter

un seul instant que j'avais échangé ma chambre de *Spence's Hotel* pour une cabine du *Ruyter*.

— Vous me pardonnez donc ma folle insistance de cette nuit, je pourrais dire de ce matin? interrompit l'officier. Entre nous, je vous ai presque amené ici de force, et ne vous fussiez-vous pas rendu en homme sage à mon caprice, je crois bien que nous aurions dû ce matin nous couper la gorge, poursuivit le marin avec un rire plein de bonhomie... Mais les vins capiteux de la *mess* m'avaient porté au cerveau, et au risque de vous donner une fort mauvaise opinion de la manière dont nous autres marins hollandais pouvons porter la toile, je dois vous avouer, pour être franc, que j'étais complétement gris hier soir.

— Et sous ce rapport je n'avais certes rien à vous envier, repris-je vivement : assurance dont les titillations qui vibraient incessamment à mes oreilles attestaient la poignante véracité.

— Ce qui ne vous empêchera pas, j'espère, de déjeuner ce matin avec moi et de bon appétit, dit le commandant. J'ai à cœur de vous montrer que si mon faible est grand pour les vins de l'Allemagne, je rends à ceux de la belle France toute la justice qui leur est due. J'ai encore quelques bouteilles de Larose 48 sur lesquelles je désirerais vivement avoir votre opinion. Si vous le permettez, on servira le déjeuner à l'heure ordinaire, dix heures et demie, plus tard si cela vous convient.

Je ne pouvais décliner une invitation faite en termes si courtois; aussi répondis-je au commandant que je serais prêt à l'heure indiquée, et il se retira en s'inclinant.

Mon *madrassee*, prévenu à l'hôtel, m'avait apporté mes effets de toilette, et en moins d'une heure, sous l'influence bienfaisante de véritables douches, mon cerveau avait été ramené à une température équitable. A l'heure dite, rasé de frais, vêtu de blanc, j'étais prêt à m'asseoir à la table de mon nouvel ami. Je m'étais bien promis de garder pendant tout le repas une abstinence digne de Sparte,... serment d'ivrogne, comme tu t'en doutes! Le chef du commandant Hendrik était très décidément un grand chef, et son Larose 48 d'une supériorité si incontestable, qu'à midi nous étions encore à table, en train de discuter une troisième bouteille, digne à tous égards de ses deux aînées.

— Je ne vous ai pas encore rappelé, me dit le commandant, une promesse, peut-être imprudente, que vous m'avez faite hier soir.

— Et qui sera tenue, quelque imprudente qu'elle puisse être, repris-je avec cette sotte assurance que donne à l'homme le jus de la treille.

— Ne vous engagez pas trop vite... Sans doute mon plaisir serait

grand de vous avoir pour compagnon de voyage; mais pour rien au monde je ne voudrais abuser d'une parole que vous ne m'avez d'ailleurs donnée que très à la légère. Voyons, ajouta mon hôte, ne vous rappelez-vous pas qu'hier, dans les épanchemens qui ont suivi nos nombreuses libations, vous m'avez promis de venir avec moi à Java?

— Pas le moins du monde, repris-je avec un étonnement aussi sincère que si l'on m'eût annoncé que je m'étais engagé la veille à faire une visite à la lune.

— Eh bien! qu'il n'en soit plus question! interrompit le commandant; mais cette résignation n'était qu'apparente, et quelques instans après il revenait à la charge et tentait d'émouvoir ma fibre voyageuse en me dépeignant en termes éloquens les beaux paysages du *paradis* de Java, les troupeaux de cerfs et de sangliers dont les plaines abondent. Présenté par lui au gouverneur-général, dont il avait été l'aide-de-camp, j'aurais reçu de ce potentat l'accueil le plus empressé : son frère, l'un des plus riches planteurs du district des Préhangers, aurait été trop heureux de me faire les honneurs de ses vastes propriétés. Le commandant ne prononça pas, il est vrai, une seule fois le nom de Madeleine; mais si de cette réticence je pus conclure que les vins de France ne déliaient pas la langue de mon nouvel ami au même degré que les vins du Rhin, je ne m'en sentis pas moins disposé à succomber à la tentation et à profiter de cette excellente opportunité pour visiter la perle des mers de l'Inde. Après une faible résistance, je m'engageai à accompagner le commandant du *Ruyter* dans son prochain voyage. — Sauf obstacle imprévu, le pilote et moi serons à bord demain, à la marée du matin.

Après tout ce verbiage, c'est sans doute abuser de ta patience que de reprendre incontinent la litanie de mes impressions de voyage; mais je te sais toujours disposé à prendre part à une bonne action, à me rendre service: aussi j'aborde sans crainte d'être indiscret, sans autre précaution oratoire, le récit d'un épisode à la fois triste et singulier de mon voyage de retour à Calcutta.

Le 19 mai, il se faisait dix heures du matin; parti la veille au coucher du soleil de Rumbolliah, il me restait encore à parcourir une dizaine de milles avant d'arriver au *dawk bungalow* de la station de Futtehgur, où je devais trouver un abri contre les ardeurs de la journée. Les fatigues d'une nuit sans sommeil commençaient à dominer mes sens, et le galop convulsif de l'attelage, les cris du cocher, l'infernal grincement des roues et des essieux parvenaient à peine à me tirer d'un engourdissement léthargique. Soudain la voiture s'arrêta, et un monsieur, chapeau à la main, apparut à mes yeux étonnés à l'ouverture de la portière de droite. La surprise du premier moment fit place à une surprise plus grande encore lorsque

j'entendis l'inconnu m'interpeller en fort bon français, puis, en s'excusant de son indiscrétion, me prier de lui donner une place à côté de moi jusqu'à la prochaine station, où il trouverait sans doute les moyens de remplacer sa chaise de poste, culbutée à quelque distance dans les ornières d'un chemin de traverse. Le pur accent gaulois avec lequel ce discours m'était adressé m'indiquait assez que j'avais devant moi un compatriote; aussi n'eut-il pas besoin de réitérer sa demande. Au bout de quelques secondes, le voyageur était installé dans la voiture, et le cheval reprenait sa course interrompue par cette rencontre singulière. Je pus alors examiner avec plus de loisir mon nouveau compagnon, et reconnus un homme d'une trentaine d'années, de taille élancée, aux cheveux blonds et rares, dont les traits réguliers n'eussent point manqué de charme sans l'expression étrange de deux grands yeux bleus qui tantôt roulaient dans leurs orbites d'un mouvement convulsif, tantôt s'arrêtaient sur moi avec une fixité singulière. J'eus bientôt l'explication de ces regards de maniaque. L'inconnu, dont les formes courtoises ne se démentaient d'ailleurs pas en me remerciant avec effusion de mon obligeance, ajouta d'un air fort préoccupé qu'il devait être à Paris le surlendemain pour débuter à l'Opéra dans *Robert le Diable*, rôle de Robert, sous peine d'avoir à payer une amende de cent mille francs au célèbre directeur, M. V... Puis, pour joindre sans doute une preuve à l'appui de cette assertion, mon voisin entonna d'une assez jolie voix de ténor l'air populaire : *Oui, l'or est une chimère...* Il n'y avait pas à en douter, j'avais donné asile à un lunatique de la plus grosse espèce, car l'inconnu n'interrompit ses chants que pour m'entretenir de ses succès récemment obtenus sur le théâtre de Covent-Garden malgré les intrigues de Rubini, de Mario et de Mme Pasta! Je te fais grâce de toutes les absurdités qui pendant la dernière heure de la route sortirent de ce pauvre cerveau fêlé. A peine arrivé au *dawk bungalow* de la station de Futtehgur, je n'avais rien de mieux à faire, je le compris, que de confier mon compagnon improvisé à la garde des serviteurs de l'établissement, et d'aller moi-même, malgré l'accablante chaleur du soleil de midi, réclamer en sa faveur les soins du médecin de la station. Heureusement je rencontrai dans le docteur James un de ces praticiens dont la science s'honore, et qui mettent au service de l'humanité, avec des talens éprouvés, un cœur plein de dévouement. Sans plus tarder, nous prîmes de compagnie le chemin du *bungalow*. Lorsque nous entrâmes dans la chambre du malade, quoique son état se fût singulièrement modifié, le docteur n'eut pas de peine à reconnaître les symptômes d'une attaque de *delirium tremens* qu'il attribua immédiatement à l'absorption d'une forte dose de laudanum. L'excitation nerveuse à laquelle le malade était en proie pendant la route avait

été suivie d'une prostration singulière. Assis au pied du lit, dans une pose pleine d'abattement, mon pauvre compatriote semblait dominé par une idée fixe que ni le docteur ni moi ne pûmes nous expliquer. A toutes nos questions sur son âge, sa position sociale, ses projets, comme interpellant un interlocuteur imaginaire, il répondait d'une voix dont je n'oublierai jamais la morne tristesse : « J'ai fait trop de mal à cette noble femme... Désormais elle est sacrée pour moi... Pour tous les trésors de la terre, je n'ajouterais pas une goutte à la coupe d'amertume dont j'ai abreuvé ses lèvres ! »

Le prochain départ du bateau à vapeur d'Allahabad pour Calcutta, bateau sur lequel j'avais à l'avance retenu mon passage, me forçait à continuer ma route en toute hâte. Ma présence ne pouvait être d'aucun secours au malade ; je résolus donc de le confier aux soins du docteur James, en me portant garant de tous les frais que son traitement pourrait occasionner. Je priai de plus le docteur de ne rien négliger pour obtenir des renseignemens sur le nom et les relations du malheureux abandonné. Les soins et les investigations de l'excellent homme n'ont pas été couronnés de succès : une lettre récente m'apprend que l'état de mon compatriote ne s'est point amélioré. Quant à sa position sociale et son nom, tout ce que le docteur James a pu découvrir n'a servi qu'à confirmer les renseignemens incomplets obtenus par moi pendant mon court séjour à Futtehgur. Mon compatriote avait récemment parcouru les provinces nord-ouest en donnant des concerts, en compagnie d'un certain *signor* Carabosso, Italien, moitié guitariste, moitié faiseur de tours. Ces concerts avaient eu une grande vogue à Agra, Dehli, Meerut, surtout à Simlah. Le 17 mai, à la nuit tombante, le patient du docteur James était arrivé au *dawk bungalow* de Fyzabad, distant d'environ vingt-cinq milles de la station de Futtehgur. Il était alors accompagné d'un autre Européen. Ce dernier pouvait avoir de trente-six à quarante ans, était petit, assez obèse, et remarquable surtout par un *broken nose*, comme l'affirma le chef de l'établissement dans son *broken english*. A son arrivée, le voyageur français ne trahissait aucun symptôme de maladie, et dîna même de bon appétit ; mais le *konsommah* du *bungalow* eut occasion de remarquer qu'il passa la plus grande partie de la nuit à écrire. Au matin, lorsqu'un domestique entra dans sa chambre pour le réveiller, l'étranger était étendu sur son lit tout habillé et en proie au plus horrible délire. Prévenu immédiatement de l'état alarmant où se trouvait son compagnon, l'étranger au *broken nose*, après lui avoir fait donner les premiers soins, partit en toute hâte, sous prétexte d'aller quérir un médecin à Futtehgur ; mais depuis lors il n'avait pas reparu au *bungalow*. L'état du malade ne tarda pas à s'améliorer, il passa la journée dans un calme apparent, et prit même quelque nourriture. A la nuit, un

nouvel accès de transport au cerveau le saisit sans doute, car il profita de l'obscurité pour s'habiller et quitter le *bungalow*. Quelques heures après, l'inconnu m'accostait sur la grande route. Le juge de Futtehgur, qui avait assisté aux représentations données à Meerut par les artistes voyageurs, a reconnu le patient du docteur James pour celui des deux que le programme désignait sous les noms et qualités de M. Vinet, ex-premier ténor de l'Académie impériale de musique. Le juge prétend de plus que le signalement donné par le *konsommah* du *bungalow* s'applique parfaitement au *signor* Carabosso, dont les tours de main ne formaient pas, à son avis, la moindre *attraction* des soirées données par les deux artistes. Ces renseignemens sont confirmés par un papier trouvé sur mon compatriote : les fragmens incomplets d'une lettre adressée à M. Vinet par la maison Hémond de Batavia, lettre qui devait, suivant toute apparence, accompagner une traite sur la banque du Bengale. Outre ces fragmens de lettre, la poche de l'habit du malade renfermait un paquet cacheté, avec cette suscription : *Papiers à ouvrir après ma mort. Fyzabad*, 17 *mai* 1854.

Tu comprends facilement que, quelle que fût notre curiosité, le docteur James et moi avons dû respecter le cachet qui scelle encore à l'heure qu'il est le mot de cette douloureuse énigme. Comme tout est mystère autour du pauvre diable, je te serais bien reconnaissant si, par l'entremise de notre ami A..., qui cultive depuis plus de vingt ans le personnel chantant et dansant de l'Opéra, tu peux faire signaler aux parens ou aux amis du pauvre Vinet l'état lamentable où il se trouve en ce moment. Inutile d'ajouter qu'en arrivant à Calcutta, mon premier soin a été de m'informer des faits et gestes de ce *signor* Carabosso, qui a si lâchement abandonné son camarade à l'agonie! Sans avoir relevé d'une manière certaine le pied de cet individu, je suis porté à croire qu'il n'a fait qu'un très court séjour dans la cité des palais, et s'est embarqué sur un vapeur à destination de l'Australie, *via* Singapour.

Il est temps de terminer cette longue lettre, ce que je ne peux faire cependant sans t'envoyer, comme toujours, l'expression de ma tendre et sincère amitié.

MADELEINE DEMÈZE A CLAUDE DE MARNE.

Tjikayong, 2 août 1854.

Cher et excellent ami, les dernières malles d'Europe ne m'ont point apporté de vos nouvelles, et je me plaindrais de ce silence inaccoutumé, si je ne connaissais les agitations de la vie parisienne, si je n'étais surtout bien convaincue que ni le temps ni l'absence ne peuvent porter atteinte à la tendresse dont vous m'avez donné tant de preuves.

Je continue à trouver dans la famille van Vliet des procédés affectueux et délicats qui m'inspirent la plus sincère reconnaissance. Depuis bientôt deux ans que, pour ne plus vous être à charge, pour rompre avec des souvenirs abhorrés, je me suis décidée à quitter l'Europe, je n'ai eu qu'à m'applaudir de ma résolution. M. van Vliet homme aux instincts élevés sous des dehors un peu brusques, s'est appliqué du premier jour, avec une constance qui ne s'est pas démentie, à me faire oublier ce qu'il y a d'inférieur et de précaire dans la position d'une gouvernante. Ma pupille Anadji, hier une enfant, aujourd'hui une charmante jeune fille, est devenue pour moi une amie dont la naïve tendresse paie, et au-delà, les soins que j'ai donnés à son éducation. Partout ici je rencontre une cordiale sympathie que j'apprécie à sa juste valeur, et qui m'attache plus que je ne saurais dire à ce lointain pays. Il n'est pas jusqu'au frère de M. van Vliet, brave et digne marin, qui ne saisisse avec empressement toutes les occasions de me témoigner sa sincère amitié. Dans le courant de la dernière semaine, ma pupille et moi avons reçu une boîte pleine de charmantes choses de l'Inde, que l'excellent Hendrik nous a adressée de Calcutta, où il a été envoyé, il y a plus de trois mois, avec la corvette qu'il commande. Charmans et de grand prix, comme le sont ces objets, ai-je besoin de vous dire que le fidèle souvenir dont j'ai trouvé la preuve dans cet envoi m'a fait mille fois plus de plaisir que les objets mêmes? Nous nous faisons une fête de revoir bientôt parmi nous le commodore (c'est le petit nom que nous donnons dans la famille au brave Hendrik). Des lettres toutes récentes de Singapour, où la corvette a été obligée de s'arrêter par suite d'un accident de machine, nous annoncent pour la fin du mois l'arrivée du cher marin, en compagnie d'un voyageur français avec lequel il s'est lié d'amitié au Bengale, et dont sa correspondance nous trace le plus aimable portrait. A la première nouvelle de cette visite inattendue, M. van Vliet s'était bien promis de ne pas déroger à ses habitudes de cordiale et splendide hospitalité. Vingt projets de promenades, de chasses aux daims et aux sangliers avaient été proposés pour célébrer dignement la présence du voyageur français dans les plantations de Tjikayong. Malheureusement une affaire importante obligera peut-être M. van Vliet à partir sous peu de jours pour Sumatra, et à faire dans cette île voisine un séjour assez prolongé. Ce départ ne changera rien cependant au programme des réjouissances, et, en l'absence du maître du logis, le commodore et moi serons spécialement chargés de donner à l'étranger une juste idée de ce beau pays et des mœurs hospitalières de ses habitans. Vous pouvez être sûr que je ferai de mon mieux pour que les intentions du maître soient scrupuleusement remplies. Un compatriote a bien des droits à mon bon ac-

cueil... Qui sait si un hasard propice n'aura pas conduit près de moi non pas un de vos amis, cela serait trop beau, mais du moins quelqu'un qui vous connaît, et avec qui je pourrai parler de vous? Je ne saurais vous dire avec quelle obstination je caresse ce rêve favori, et combien je serais heureuse qu'il pût se réaliser.

La visite d'Hendrik et de son compagnon de voyage n'est pas le seul plaisir que nous réserve un avenir prochain. Nous avons reçu dernièrement une invitation pour un bal qui doit avoir lieu à Buitenzorg, dans les premiers jours de septembre, à l'occasion de la fête de la femme du gouverneur-général. La perspective de ces distractions, qui doivent donner une animation inaccoutumée à la vie de la famille, ne m'empêche pas de faire souvent un triste retour sur le passé, surtout en ce moment, où une circonstance, insignifiante peut-être, me préoccupe plus que je ne saurais dire... Hélas! si de nouveaux malheurs me menaçaient, si le secret de ma retraite avait été divulgué, je ne devrais m'en prendre qu'à mon indiscrétion... Sans autre préambule, je vous avoue très franchement le manque de parole dont je me suis rendue coupable envers vous, envers moi-même. Vous vous souvenez peut-être que votre lettre du mois de janvier me donnait les détails les plus précis sur la position précaire de l'homme dont le nom flétri ne doit plus sortir ni de ma bouche ni de ma plume. Par une faiblesse que je me reproche bien vivement, mais que vous me pardonnerez sans doute, je ne pus résister au désir de venir à son aide. Je connais cette nature faible jusqu'à l'infamie devant les nécessités d'argent, et pour épargner au malheureux de nouvelles infortunes, je pourrais dire de nouveaux crimes, je résolus de venir à son secours et de disposer en sa faveur de mes économies. Le banquier qui s'était chargé de faire passer la somme m'avait bien promis le plus profond secret; mais, soit qu'il ne m'ait pas tenu parole, soit par tout autre motif, j'ai reçu vers le milieu de juillet, de Singapour, une lettre qui m'annonce en quelques lignes l'arrivée prochaine d'un vieil ami. Cette lettre, conçue en des termes assez mystérieux et signée Trufiano, m'a très vivement préoccupée aux premiers jours. Depuis lors, je me suis rappelé qu'à bord du *steamer* qui m'a conduite de la Pointe-de-Galles à Singapour se trouvait un gentilhomme italien en route pour la Chine, et des attentions duquel j'avais eu fort à me louer, mais dont il m'est impossible de retrouver le nom exact. C'est bien probablement là le signataire de la lettre, qui, à son retour de la Chine, tient à remplir une promesse de visite très sincèrement faite par lui il y a deux ans et très joyeusement acceptée par moi. S'il en était autrement,... si mes plus mauvais pressentimens devaient se réaliser!... A cette seule pensée, mon sang se fige dans mes veines... Un nouvel exil..., la mort me sembleraient préférables au supplice de voir révéler les malheurs et

la honte de ma destinée à la vertueuse famille qui m'a accueillie dans son sein. N'ai-je pas assez souffert déjà, et de nouvelles épreuves me sont-elles réservées? Je me reproche presque cette exaltation et veux croire qu'il n'y a dans tout ceci qu'un incident fort naturel que mon imagination s'est plu à entourer de circonstances romanesques. Si vous étiez là, près de moi, votre voix amie ne manquerait pas sans doute de m'encourager à la confiance; aussi je ne veux pas vous entretenir plus longtemps de mes chimériques inquiétudes et vous quitte en me recommandant à votre tendre souvenir. Adieu, je vous aime et vous embrasse.

ROGER BELPAIRE A CLAUDE DE MARNE.

Buitenzorg, 9 septembre 1854.

Par où commencer cette longue lettre, mon cher Claude? J'ai tant de choses à te dire, que je ne sais comment m'y prendre, et qu'en définitive ce qu'il y a de mieux, je crois, à faire, c'est de commencer tout bêtement par le commencement, en suivant l'ordre chronologique des faits, à partir du premier jour où j'ai foulé le sol de l'eldorado de Java.

Après une navigation contrariée par un accident de machine qui nous a retenus un long mois à Singapour, le 21 août au lever du soleil, le commandant Hendrik entrait dans ma chambre pour m'annoncer que nous allions jeter l'ancre sur la rade de Batavia, et le même jour, vers midi, après m'être comfortablement installé dans un des pavillons de l'excellent *Hôtel d'Amsterdam*, je m'apprêtais à remplir en conscience les devoirs ardus imposés à tout voyageur qui ne veut pas courir le monde comme une malle. Les monumens et les curiosités sont rares, Dieu merci, à Batavia, et en quelques heures vous avez bientôt visité ce qu'il convient de voir en fait de choses publiques. Je donne toutefois une mention spéciale à une galerie de tableaux composée des portraits de tous les gouverneurs-généraux de l'île depuis la première prise de possession par les Hollandais, collection qui orne la salle des séances du conseil dans le palais du gouvernement. Tu ne saurais imaginer une série de figures plus rébarbatives que celles de tous ces dignes personnages, les uns bardés de fer, les autres en costumes de bourgmestres de Rubens, au milieu desquels j'ai reconnu, mouton égaré dans cette *louverie*, le visage bienveillant et les nobles traits du baron de R..., un des derniers gouverneurs-généraux de l'île, que tu te rappelles sans doute avoir vu à Paris il y a quelque dix ans. Quant à la ville elle-même, la nouvelle ville s'entend, rien de plus frais, rien de plus charmant! Enfouies dans la verdure, peintes deux fois l'an avec une coquetterie hollandaise, les maisons de Batavia sont de délicieuses petites

bonbonnières, dont le passant peut le soir, de la rue, admirer tous les détails : salons illuminés *al giorno*, les dames au piano ou à la table à ouvrage, les hommes au whist; le tout net, coquet, pimpant, de véritables intérieurs de Gérard Dow.

Le jour même de mon arrivée, il s'agissait de remplir ma bourse en m'assurant un renfort de l'assez désagréable monnaie de papier qui seule a cours légal dans l'île, et je me rendis dans la vieille ville, au bureau de M. Hémond, banquier, dont le nom figure sur ma lettre circulaire de crédit. Par un hasard assez singulier, M. Hémond est précisément le signataire du fragment de lettre trouvé dans la poche de l'habit de ce malheureux Français que j'ai rencontré en mai dernier sur le *Great-Trunk-Road*, et en faveur duquel j'ai fait appel à tes bienveillantes recherches. Je m'étais bien promis d'obtenir de M. Hémond quelques éclaircissemens sur le sort de ce pauvre diable; mais à peine eus-je prononcé le nom de Vinet que le banquier a pris un air mystérieux, et tout ce que j'ai pu tirer de lui, c'est qu'il croyait se rappeler qu'il avait été chargé par un Français venu d'Australie, et reparti depuis pour l'Europe, de faire passer dans l'Inde une somme d'argent à un sieur Vinet. Mon interlocuteur n'a pas manqué d'ajouter que, si la chose m'intéressait, il aurait soin de prendre des renseignemens plus précis aussitôt que le commis qui avait traité cette affaire serait de retour de Nangasaki (Japon), où il se trouvait pour le moment. Ces offres faites du bout des lèvres, du ton d'un homme qui veut écarter poliment un questionneur indiscret, m'ont confirmé plus que jamais dans l'opinion que la destinée de l'artiste voyageur cache quelque profond mystère. Au reste, suivant toute apparence, ce mystère ne sera que trop promptement éclairci. Une lettre du docteur James, vieille déjà de plus de deux mois, et qui m'attendait poste restante à Batavia, m'annonce que son malade va de mal en pis, et qu'avant peu mon correspondant aura la triste mission d'ouvrir les dernières volontés dont le cachet a été scrupuleusement respecté jusqu'ici. Je n'ai bas besoin d'ajouter que je n'ai pas négligé sur ma route de prendre des renseignemens sur ce prestidigitateur italien qui a si cruellement délaissé son camarade sur son lit de mort; mais les informations qui m'avaient fait croire au départ du *signor* Carabosso pour l'Australie *via* Singapour étaient sans doute erronées, car ni à Penang ni à Singapour je n'ai pu découvrir la trace du passage de ce drôle.

Après cette digression, je retourne à Batavia et à la ville chinoise, où j'ai passé de longues heures d'intéressantes flâneries. Batavia renferme dans son sein une population chinoise active et considérable qui a conservé fidèlement les mœurs et les costumes de la mère-patrie. Sur la grande place, sans grands efforts d'imagination, vous pouvez facilement vous croire au plus profond du Céleste-Em-

pire : hommes à longues nattes, palanquins, tavernes d'opium, restaurans ambulans qui offrent sur des tréteaux aux regards et à l'appétit des passans les plats de la cuisine chinoise la plus avancée, — ailerons de requins, rats en papillote, gelées de toute sorte, sans parler de perfides fricassées dont la dépouille mortelle du plus fidèle ami de l'homme a probablement fait tous les frais. Au milieu de la place, un théâtre où des acteurs, au son d'une musique plus que chinoise, célèbrent une pantomime fort intéressante, à en juger par l'air attentif et les cous tendus des spectateurs! Enfin sous des hangars de paille s'abritent de véritables maisons de jeu, car, avec la profonde habileté qu'il apporte dans le maniement des affaires coloniales, le gouvernement hollandais a compris qu'il serait impuissant à mettre un frein à la passion du jeu, si énergique chez les Chinois; il s'est donc résigné à tolérer des maisons de jeu en plein air, sur lesquelles il peut du moins exercer une active surveillance. Sans être au niveau des splendeurs de Hombourg et de Bade, l'aspect de ces antres ne manque pas d'originalité. Accroupi sur une large table, le banquier a devant lui un effectif respectable de ducats et de billets de banque. Près de lui, le croupier surveille d'un œil alerte les mises des joueurs. Assis sur des bancs de bois autour de la table, une vingtaine de Chinois à longues nattes, uniformément vêtus de chemises blanches et de pantalons de drap bleu, suivent avec anxiété les combinaisons de dés et de cartes qui prononcent sans appel sur le sort de leurs enjeux. Quoique ces hommes appartiennent pour la plupart aux plus basses classes de la population chinoise, et que les mises soient en général assez élevées, le plus strict décorum règne dans l'assemblée, et les arrêts du sort sont accueillis par les joueurs avec un sang-froid qui dénote des pontes émérites.

Très intéressé par ce spectacle, je ne m'étais pas aperçu qu'un homme en costume européen était venu prendre place à mes côtés, lorsque je fus salué de cette apostrophe : Monsieur est Français? Et sur un signe de tête affirmatif, l'étranger continua : Grande nation que j'ai appris à estimer sur les champs de bataille!... Ettore Trufiano, dit-il en s'inclinant, général au service de son altesse le maharajah Nana-Sahib. Ces derniers mots furent prononcés du ton pompeux dont ce pauvre Odry, dans la glorieuse bouffonnerie des *Saltimbanques*, parlait de M. le maire de Meaux et de la gendarmerie royale! Mon interlocuteur était de taille moyenne et pouvait avoir quarante ans; il était remarquable surtout par une triste cicatrice qui avait détruit l'harmonie des lignes d'un nez jadis aquilin. Les énormes moustaches du personnage, un ruban panaché de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel qui s'épanouissait sur sa poitrine,

son costume semi-militaire, ne laissaient pas de donner une idée très satisfaisante de l'état-major du maharajah.

Un sort contraire m'avait livré en proie à l'un de ces féroces bavards qui vouent tous ceux qui les approchent au rôle de confident de tragédie. Après une généalogie détaillée de sa race, digne de l'*Almanach de Gotha*, il me fallut subir un récit du siége de Rome, où mon interlocuteur, à la tête d'une compagnie de chemises rouges, s'était conduit en héros; il l'affirmait du moins! Pour corriger ce qu'un tel récit pouvait avoir de désagréable à des oreilles françaises, le champion du feu triumvirat passa immédiatement aux services rendus par lui à la sainte cause des nationalités opprimées, et, dans une tirade fulgurante d'anglophobie, me déclara qu'avant peu son maître aurait mis fin à l'exécrable domination de la compagnie des Indes! *Il signor* Trufiano termina son monologue en m'annonçant qu'il devait quitter le lendemain de très grand matin l'*Hôtel d'Amsterdam* pour aller visiter à Tjikayong un planteur de ses amis; mais il ne manqua pas d'ajouter, avec une bienveillance qui ne me trouva pas insensible, qu'il était charmé d'avoir fait ma connaissance, et espérait bien la cultiver à son retour à Batavia. *Amen!*

Il est temps de suivre l'exemple de ce mangeur d'Anglais, et de quitter la capitale de Java pour aller passer quelques jours à Buitenzorg, dans la famille du gouverneur-général, invitation que m'a value l'aimable intervention d'Hendrick. Je pars donc, non sans éprouver un vif regret d'être obligé de laisser derrière moi à l'hôpital mon fidèle *madrassee* David; mais, bon gré, mal gré, il a fallu me résigner à cette séparation. Le lendemain de mon arrivée à Java, en sortant de ma chambre au matin, je trouvai David étendu sans connaissance au travers de ma porte, où, suivant son habitude, il avait élu domicile pour la nuit. Je crus d'abord que mon noir serviteur avait fêté trop joyeusement son retour sur le plancher des vaches, et je lui fis administrer une forte douche; mais si le froid de l'eau rendit la connaissance à David, il ne ramena pas la lucidité dans son cerveau troublé : tout ce que je pus en tirer sur les causes de son accident se réduisit à une incohérente histoire d'œufs cassés, de *goldmohurs* où le diable même devait jouer son rôle, car le nom du malin sortait à chaque instant de la bouche de mon domestique. Un médecin appelé incontinent, malgré mes insinuations sur la sobriété très sujette à caution de David, ne voulut voir dans cette violente crise que les suites d'un accès de terreur, d'autant plus inexplicable que le général Trufiano et moi avions seuls passé la nuit dans le pavillon de droite de l'*Hôtel d'Amsterdam*. Tout en m'assurant que l'état du malade ne présentait aucun danger, le praticien ne me dissimula point qu'il avait besoin de calme et de repos,

qu'il était hors d'état d'entreprendre un voyage. Peu de jours après cette catastrophe, je reçus l'invitation du gouverneur-général, et n'eus d'autre parti à prendre que de chercher un substitut à David, et, ce substitut trouvé, de me mettre en route pour Buitenzorg. Le 4, au lever du soleil, je quittais en poste l'*Hôtel d'Amsterdam* en compagnie d'un Malais d'une telle laideur que je compte bien l'offrir à la société d'acclimatation comme un magnifique spécimen de l'espèce, si je le ramène avec moi à Paris.

La poste! un plaisir perdu dans la vieille Europe par ces jours de locomotion à la vapeur, et qui cependant avait bien ses charmes! Te souvient-il des bonnes heures que nous avons passées ensemble sur les grandes routes dans le vieux briska vert, alors que, jeunes et heureux, la vie ne nous offrait que des roses sans épines? Depuis lors, hélas! les choses ont bien changé, et je ne peux m'empêcher de regretter, avec les belles humeurs de nos vingt ans, les cris des postillons, le clic-clac de leurs fouets, les grelots des bons percherons, tout le joyeux appareil de voyage qu'il faut aller chercher aujourd'hui dans l'autre hémisphère, à Java, où tous les détails de service des chevaux de poste sont réglés avec la plus haute perfection. Sur le siége, un cocher en chapeau pointu, le kris au ventre, placé là en manière d'ornement, car deux gaillards aux jarrets d'acier voltigent incessamment aux flancs de l'attelage qu'ils allument par des cris inhumains et le sifflement des redoutables lanières dont ils sont armés en guise de fouet. C'est au triple galop de six poneys de Macassar que je parcours l'excellente route de Buitenzorg, au plus grand ébahissement des naturels, qui s'arrêtent respectueusement, et, chapeau bas, genou en terre, rendent à la peau blanche les honneurs qui lui sont dus. A chaque montée, un renfort de bœufs prend la tête de l'attelage et prête secours aux forces insuffisantes des poneys. Enfin les relais sont pourvus de hangars dont le toit protége le voyageur contre les ardeurs du soleil, pendant que les *syces* attellent des chevaux frais et inondent d'eau les roues de la voiture. Et ce n'est pas là une précaution inutile, si rapide est l'allure de la poste sur les routes de Java! Sans quitter le galop un instant, au train de cent sous de guides, comme l'on disait à nos beaux jours, j'avais parcouru les cinquante milles qui séparent Batavia de Buitenzorg, et franchissais l'enceinte de la belle résidence du gouverneur-général.

L'on m'avait beaucoup vanté Buitenzorg, les admirables jardins de ce palais d'été du vice-roi néerlandais, l'affable dignité du couple distingué qui fait aujourd'hui les honneurs de ces beaux lieux : je dois avouer, pour être vrai, qu'hospitalité et paysages dépassèrent de beaucoup mon attente. Le palais se compose d'un corps principal de bâtiment habité par le gouverneur-général et sa famille, et de

deux pavillons réservés à l'état-major et aux étrangers que la bonne fortune d'une lettre d'introduction conduit sous ce toit hospitalier. La façade extérieure du palais ouvre sur une vaste pelouse où paissent en liberté d'innombrables daims, sans s'inquiéter des marches et contre-marches de deux sentinelles européennes apostées aux abords de l'édifice. Sur la gauche, des cages et des palis renferment une ménagerie composée de singes, de bisons, d'une admirable panthère noire et d'un jeune rhinocéros du plus aimable naturel, avec lequel, grâce à un faible et quotidien tribut de bananes, j'eus bientôt établi les relations les plus cordiales. Quant aux jardins, il faudrait la science d'un Linné pour donner une idée exacte de cet Éden où la nature tropicale s'épanouit dans sa plus luxuriante beauté. Le pinceau d'un maître habile pourrait seul rendre justice à ce torrent pittoresque qui borde l'un des côtés du parc, et à ce charmant bain où Hendrik voulut me conduire à mon débotté. Imagine une vaste cuve de marbre blanc remplie d'eau limpide et entourée d'une ceinture de géans verts et chevelus, dont l'épais feuillage eût bien assurément dérobé les charmes de la chaste Suzanne aux regards impudiques des deux vieillards. Il est vrai que des serpens suspendus aux arbres s'élancent quelquefois, dit-on, sur les épaules des baigneurs; mais je ne me crois point destiné au trépas de Cléopâtre, et, après avoir savouré sans arrière-pensée les jouissances du bain, étendu sur une natte, un fort bon *cheeroot* à la bouche, l'esprit libre et dispos comme à vingt ans, je me sentais tout porté à cultiver les rêves les plus couleur de rose. Il n'en était pas de même d'Hendrik, dont la figure trahissait les plus sombres préoccupations. — Vous savez que vous tombez ici en pleines réjouissances, et qu'il y a bal au palais ce soir? me dit le marin.

— Ce dont je suis loin de me plaindre, repris-je en toute sincérité, car, comme tu le sais, malgré ma trentaine plus que sonnée, la perspective d'un bal ne m'effraie encore que médiocrement.

Le marin répliqua d'un ton bref qui trahissait les agitations de son esprit : — Je ne saurais en dire autant, et je me sens tout aussi disposé à aller danser ce soir qu'à aller me faire pendre. Depuis mon retour, un sort malin s'est acharné à contrarier tous les projets de passe-temps que j'avais formés pour vous distraire. Mon frère a été obligé, vous le savez, de partir pour Sumatra en toute hâte il y a près d'un mois, et une lettre reçue hier soir m'annonce qu'il ne peut encore fixer l'époque de son retour. Cela ne m'empêchera pas sans doute de vous faire les honneurs de Tjikayong et de vous offrir quelques belles chasses; mais j'aurais été si heureux de vous présenter mon excellent frère, un cœur d'or, dont je suis fier! Vous verrez au reste ce soir tout le personnel de la plantation : ma belle et bonne petite nièce, sa charmante institutrice, avec et y compris

un certain Trufiano, sorte d'original qui se dit général au service du maharajah Nanah-Sahib, et s'est imposé depuis plus de quinze jours, avec le plus grand sans-gêne, à notre hospitalité. Avez-vous entendu parler, dans le cours de vos pérégrinations indiennes, de ce personnage, dont les manières ne nous plaisent que médiocrement?

— En aucune façon, répliquai-je, et si je connais *il signor* Trufiano, c'est pour l'avoir rencontré à ma visite aux maisons de jeu chinoises, où il s'est présenté à moi avec un incroyable aplomb. A première vue, je dois avouer que je partage entièrement les sentimens de défiance que vous inspire ce farouche guerrier.

— Quelques jours après le départ de mon frère pour Sumatra, interrompit Hendrik, cet étranger est tombé on ne sait d'où à Tjikayong, où il a été accueilli cordialement, comme nous accueillons tous les visiteurs. Depuis lors, soit que la cuisine lui ait paru agréable, la cave bien choisie, soit qu'il ait trouvé l'air salutaire, il nous a été impossible de nous débarrasser de cet hôte importun. La chose tirerait peu à conséquence, si cet Italien, peut-être un *jettatore*, n'avait mis en déroute la maison où il commande en maître. De plus, ce malotru affecte envers Madeleine des airs de familiarité protectrice qui lui font incessamment monter le rouge au visage. Jamais je n'ai vu cette pauvre exilée aussi triste et préoccupée que ces derniers temps, et avant-hier, en me disant adieu, sa main tremblait dans la mienne, de grosses larmes roulaient dans ses yeux, si bien que je me suis moi-même senti tout ému, ajouta candidement le loup de mer.

Le sourire involontaire avec lequel j'accueillis ce naïf aveu n'échappa point à mon interlocuteur, et il poursuivit vivement après une pause :

— Je viens de vous livrer le secret de mon cœur; mais vous êtes Français, homme du monde : il y a déjà longtemps que vous l'aviez deviné. Eh bien! oui, mon cher Roger, je suis amoureux... Nous avons navigué ensemble; trois mois de mer valent presque une intimité de vingt ans, et je n'abuse pas du privilége des vieux amis en vous prenant pour confident de mes dernières amours. Autrefois, aux beaux jours de la jeunesse, ce rôle, cette corvée, devrais-je dire, était réservé au digne Fritz. Fidèle et patient camarade, combien de fois n'a-t-il pas dû prêter l'oreille à mes confidences amoureuses, alors que mon cœur de vingt ans nourrissait une folle passion pour la pauvre Katharina, une modiste d'Amsterdam, qui avait des yeux semblables à ceux des poissons et des cheveux couleur de toile à voile!

Mon visage disait sans doute au digne marin combien je me sentais fier d'être le dépositaire des secrets de son cœur, et il poursuivit d'une voix profondément émue :

— Depuis deux ans que je connais Madeleine, lui donner mon nom, l'associer à mon sort, a été le rêve et le but de ma vie. Célibataire obstiné jusque-là, je me suis immédiatement senti au cœur de profondes aspirations de félicité intime, de bonheur domestique. Dans nos longues soirées du tillac, si vous m'avez souvent vu pensif et distrait, c'est que j'étais livré tout entier à des rêves de bonheur, au doux souvenir de cette femme qui tient entre ses mains ma destinée. Depuis longtemps déjà, j'aurais adressé mes vœux à Madeleine, si je n'avais pas craint qu'un refus vînt détruire l'édifice de bonheur que j'ai si soigneusement élevé... Et puis m'appartient-il à moi, galant homme comme je me pique de l'être, de porter le trouble dans le cœur de cette femme, qui a trouvé auprès des miens, après de terribles orages, le repos, sinon le bonheur? Si je n'ai pas sondé tout le mystère qui entoure la destinée de Madeleine, je sais cependant, à n'en pas douter, que des malheurs immenses et immérités ont déjà courbé cette jeune et innocente tête.

Cette tirade passionnée et romanesque commençait à me donner à craindre que mon candide Hollandais ne se fût enamouré de quelque adroite aventurière, comme de raison incomprise, innocente, malheureuse et persécutée, lorsqu'un aide-de-camp vint me prévenir que le gouverneur-général était prêt à me recevoir, et, m'habillant sans plus tarder, je me rendis à l'audience qui m'était accordée.

L'étiquette de Buitenzorg laisse toute indépendance aux visiteurs, et je ne revis mes aimables hôtes qu'à l'heure du dîner. Mon temps au reste avait été on ne peut mieux employé. En compagnie d'Hendrik et d'un aide-de-camp dont je ne saurais sans ingratitude oublier les prévenances, j'avais fait sur un des poneys du gouverneur-général la plus ravissante promenade dans les environs de Buitenzorg. Vers sept heures, autour d'une table magnifiquement servie, se trouvait réunie, dans la belle salle à manger du palais, une nombreuse compagnie d'Européens, émaillée çà et là de Chinois et de Malais, car les Malais, moins rétifs que les naturels de l'Inde aux influences de la civilisation, n'hésitent pas à partager avec leurs maîtres le pain et le sel. Il y avait là le régent de Buitenzorg, homme d'une cinquantaine d'années, au visage olivâtre, aux traits déprimés, veste de velours brodée d'or au collet, madras sur la tête, kris richement monté à la ceinture, pagne de soie multicolore capricieusement enroulé autour d'un pantalon blanc, bottes vernies. J'étais placé à table à la droite de madame la régente; quoiqu'elle eût à peine vingt-cinq ans, ses traits flétris frisaient de bien près la décrépitude, et deux grands yeux noirs pleins de feu attestaient seuls les charmes de sa jeunesse évanouie. La dame malaise était vêtue d'une robe de soie ponceau; ses oreilles, ses cheveux, ses bras, resplendissaient de pierreries. La pauvre femme semblait fort

mal à l'aise au milieu de ces splendeurs, et l'inhabileté qu'elle déployait dans le maniement de son couvert donnait tout lieu de croire que dans l'intimité elle se servait exclusivement de la fourchette de la nature. De plus, quoiqu'il y eût chère-lie, ma voisine, sans doute peu habituée aux mets de la cuisine européenne, ne mangeait que du bout des lèvres; lorsqu'à la fin du dîner, sans manquer aux lois de la civilité, elle put emplir sa bouche de bétel, sa figure rayonnait de satisfaction. Il n'en était pas de même de son mari, plus rompu aux habitudes de l'Europe. Les préceptes du Coran n'empêchaient pas ce digne musulman de faire honneur aux vins de choix qui circulaient autour de la table avec une profusion royale. A ma gauche était assis le capitaine des Chinois de Buitenzorg, vieillard à la figure martiale, au nez recourbé en bec d'aigle, aux longues moustaches blanches. Son costume, de la plus élégante simplicité, se composait d'un pantalon du drap bleu le plus fin et d'une sorte de paletot de même étoffe agrafé sur la poitrine par quatre magnifiques perles, de bas de soie et souliers vernis. Homme très comme il faut d'ailleurs, et dont je pus apprécier le jeu sage et savant au whist qui précéda le bal, où le hasard me le donna pour partner. Une impasse profondément combinée par le fils du Céleste-Empire venait d'enlever un *rubber* triple, lorsque Hendrick m'annonça que sa famille était arrivée, et je quittai la table de jeu pour accomplir les devoirs de la présentation. Une foule brillante remplissait déjà les salons, et ce ne fut pas sans peine que je parvins à rejoindre mon ami, qui causait en douce intimité avec deux jeunes femmes assises sur une banquette.

Pour te faire comprendre la vertigineuse émotion dont je fus saisi en ce moment, il me faut remonter à bien des années en arrière, et te parler pour la première fois d'un secret de ta vie dont le hasard m'a fait le dépositaire, et sur lequel je n'ai jamais osé t'interroger. Il y a de cela environ six ans, je venais de suivre à sa dernière demeure l'excellente comtesse R... Les premières pelletées de terre venaient de tomber sur la bière qui renfermait la dépouille mortelle de la fidèle amie de ma jeunesse. Le cœur saignant, en proie à un chagrin que je ne pouvais maîtriser, je pensais à tous les amis que j'avais déjà conduits au sombre asile du Père-Lachaise, et parmi les plus chers, à ton bon oncle Anatole, le facile mentor de nos jeunes années. Par un mouvement machinal, lorsque le cortége commença à se disperser, je me dirigeai vers le lieu où repose l'homme le plus bienveillant, le cœur le plus loyal, le plus parfait gentilhomme qu'il m'ait encore été donné de rencontrer. Je venais d'arriver en vue du monument, quand un spectacle inattendu s'offrit à mes yeux, et sans bruit, en toute hâte, je me dérobai

derrière une tombe voisine. Tu étais là debout, chapeau bas, la main droite appuyée sur la grille qui entoure la tombe... Près de toi une jeune fille, agenouillée sur l'entablement de pierre, la tête dans ses deux mains, dans l'attitude de la plus navrante douleur... Saisi d'étonnement, je contemplais dans un religieux silence cette scène de deuil, lorsque ta compagne, relevant la tête, attacha sur toi un regard dont je n'oublierai jamais l'expression si pleine de pieuse tendresse et de naïve reconnaissance!... C'était une belle et noble jeune fille de dix-huit ans, au visage pur et candide, aux grâces pudiques, et je ne pus retenir mes larmes en la voyant saisir ta main, la porter à ses lèvres, puis la presser sur son cœur avec autant de foi naïve que si elle eût payé ce religieux tribut d'hommages à un ange gardien descendu du ciel pour protéger sa destinée. Vous aviez déjà tous deux quitté la tombe depuis quelques instans, que je demeurais immobile à la même place, abîmé dans les souvenirs du passé. Des paroles imprudentes prononcées à portée des oreilles subtiles d'un enfant me revenaient à la mémoire; les traits de la jeune fille portaient l'irrécusable empreinte de traits amis : je ne pouvais méconnaître un seul instant le sens du témoignage de respect et de tendresse dont tu venais d'être l'objet. Tout me disait que tu avais accepté noblement un héritage que tu aurais pu récuser, que les lois du sang parlaient à ton cœur d'une voix plus puissante que les lois du monde, qu'en un mot l'orpheline du bon Anatole avait trouvé en toi le plus tendre des protecteurs. A six mois de là, lorsque tu eus besoin d'une assez forte somme d'argent, quelques mots de notre vieil ami Guérard, qui nous connaît mieux que nous ne nous connaissons nous-mêmes, me donnèrent lieu de croire que cet argent était destiné à former la dot de ta cousine; mais je ne voulus pas me faire payer par une confidence le service que j'étais assez heureux pour te rendre, et m'abstins de questions indiscrètes auxquelles notre ami commun eût peut-être répondu. Depuis lors, mes longues et lointaines pérégrinations m'ont empêché de t'interroger sur le secret que tu avais dérobé à mon amitié. J'ose cependant le faire aujourd'hui; la présence de Madeleine dans ce lointain pays, la position inférieure qu'elle occupe dans la famille van Vliet, tout me porte à croire que des revers de fortune t'ont plus sévèrement atteint que je ne l'avais soupçonné jusqu'ici, et que c'est plus par nécessité que par goût que tu t'es lancé, comme tu l'as fait, dans le tourbillon des affaires industrielles. Ne me dissimule rien, je t'en supplie, des difficultés de ta position dans ta réponse à cette lettre, réponse que je veux claire, détaillée et prompte, si tu tiens à conserver à nos relations le caractère d'intime fraternité qu'elles ont eu jusqu'à ce jour.

Madeleine était évidemment préoccupée : quelques phrases banales et la promesse d'une contredanse, c'est tout ce qu'elle daigna accorder à une série de complimens fort bien tournés, comme je me pique encore de les savoir faire; mais pouvais-je attacher grande importance à cette apparente indifférence? Il est fort à présumer que mon nom n'a jamais été prononcé devant ta jeune parente, et l'eût-il même été, comment exiger qu'à première vue, au milieu du tumulte d'un bal, par un effort surhumain de mémoire, elle pût comprendre qu'un hasard bienveillant avait amené près d'elle ton fidèle Pylade, mon cher Oreste? Il n'y avait pas d'ailleurs à se méprendre sur les causes de sa mauvaise humeur, et les attentions marquées que lui rendait *il signor* Trufiano, protecteur et loquace comme à son ordinaire, les petits soins, dis-je, que l'illustre épée prodiguait à Madeleine avec une galanterie surannée, expliquaient assez les sombres nuages dont était chargé son noble front. Le bon Hendrik ne voyait pas la chose d'un meilleur œil, et lorsque le général, tous ses ordres à la boutonnière, fit les honneurs du souper à la reine du bal, j'aperçus mon ami qui, retiré sournoisement dans l'encoignure d'une fenêtre, lançait au couple mal assorti des regards dignes d'Othello.

Le bal ne se termina que fort avant dans la nuit, et je ne revis plus les deux jeunes femmes, qui partirent le lendemain pour regagner la plantation. Comme il ne faut abuser de rien en ce bas monde, même de la plus cordiale hospitalité, Hendrik et moi comptons partir après-demain pour aller faire un séjour de plusieurs semaines à Tjikayong. Je ne saurais toutefois me mettre en route sans te recommander, si jamais un Hollandais te tombe sous la main, de déployer à son intention toutes les voiles de ton amabilité. Songe bien que, quelque aimable pour lui que tu puisses être, tu n'acquitteras jamais la dette d'hospitalité contractée à Buitenzorg par ton vieil et fidèle ami.

MADELEINE DEMÈZE A CLAUDE DE MARNE.

Tjikayong, 22 septembre 1854.

Mes plus tristes pressentimens sont réalisés: mon lointain exil n'a pu me protéger contre la fatalité de ma destinée! Il y a environ trois semaines, vers le soir, un domestique vint m'annoncer qu'un voyageur européen demandait l'hospitalité : Anadji et moi, nous nous trouvions à ce moment seules dans la plantation, que M. van Vliet avait quittée quelques jours auparavant pour se rendre à Sumatra, où l'appelaient des affaires importantes. Ce voyage si plein de contrariétés pour mon patron, qui se faisait une fête de recevoir

dignement son frère et son compagnon de voyage, attendus tous deux à chaque instant, avait jeté sur Anadji et sur moi une sorte de tristesse. Ce fut avec un sentiment de mauvaise humeur bien contraire aux habitudes hospitalières de ce pays que je quittai le salon pour aller recevoir l'hôte importun dont la visite venait troubler notre solitude. J'étais à peine sous la verandah que mon cœur battit à rompre ma poitrine..... J'avais reconnu le perfide ami dont les conseils et les exemples ont précipité au plus profond de l'abîme de la honte mon faible et malheureux époux!... J'eus un instant l'idée que le hasard seul avait amené près de moi l'homme qui a fait couler de mes yeux tant de larmes de sang... Hélas! ce n'était là que le fétu de paille auquel s'attache le noyé au milieu des flots... La joie qui brillait sur le visage de mon pervers ennemi m'annonçait assez les nouvelles douleurs qui m'étaient réservées. Sous prétexte de fatigue, Ragozzi s'abstint de paraître au salon pendant la soirée, et je pus méditer à loisir sur les périls dont me menaçait cette visite inattendue.

Quelle rançon allait exiger de moi cet impitoyable bourreau? Pourrais-je obtenir à prix d'argent que cet homme, qui n'a rien respecté de tout ce qui est sacré en ce monde, respectât le secret de ma destinée?... Chère Anadji, honnête Hendrik, je compris en cet instant que votre estime, votre affection me sont plus chères que la vie, et volontiers j'aurais donné le plus pur sang de mes veines pour vous cacher à tout jamais l'infamie qui pèse sur moi... et dont je suis innocente. Dieu puissant!... toutes les heures de la nuit furent pleines pour moi d'incessantes tortures; involontairement ma mémoire implacable me rappelait tous les détails de cette soirée funèbre du 21 octobre 1850, où dans l'agonie du désespoir nous attendîmes ensemble que la justice humaine eût prononcé sur le sort du malheureux dont je porte le nom.

Le lendemain au matin, Ragozzi m'attendait dans le salon, et avec sa verbosité méridionale m'eut bientôt mis au courant de ses affaires. La fortune (je résume son interminable discours) avait réalisé le rêve de toute sa vie en lui offrant l'occasion de servir de son épée la sainte cause des nationalités opprimées. Entré depuis deux ans bientôt au service de son altesse le maharajah Nana-Sahib, ses capacités militaires avaient été appréciées à leur juste valeur par cet habile souverain, et déjà les plus hautes dignités lui étaient échues en partage. Bientôt, il l'espérait du moins, allait sonner la dernière heure de la domination de l'infâme compagnie des Indes, et son maître, rentré en possession du légitime héritage de ses pères, pourrait récompenser généreusement ses services; mais pour le moment, sur cette terre étrangère où l'avait conduit le soin

de sa santé, il se trouvait dans une position d'argent si difficile qu'il devait faire appel à l'obligeance de ses amis, — ses amis, osa-t-il dire ! — appel qui serait sans doute entendu ! Ces derniers mots furent prononcés lentement, comme pour bien me faire comprendre qu'un sacrifice d'argent considérable pouvait seul m'assurer le bénéfice de son silence. Ai-je besoin de vous dire avec quelle joie j'accueillis ces ouvertures et offris à mon interlocuteur les quelques milliers de francs que j'avais tout dernièrement placés chez M. Hémond? Bien convaincu comme il l'est du fatal pouvoir qu'il exerce sur moi, Ragozzi ne parut pas surpris de mes offres généreuses. Ma position dans la famille van Vliet, me répondit-il avec un grand sang froid, lui faisait comprendre que mes finances ne pouvaient être dans un état bien florissant; il n'acceptait, je devais en être bien convaincue, ce denier de l'exilée que parce qu'il était certain de me rembourser avant peu mes avances. Il termina en m'annonçant qu'il était heureux de pouvoir me donner des nouvelles satisfaisantes de son ami. Ce dernier, après sa fuite, avait trouvé dans l'Inde anglaise une position modeste, mais honorable, et acceptait avec une résignation digne d'éloges les épreuves de sa destinée.

Ma joie fut grande après cette entrevue; une faveur insigne de la Providence me permettait de conjurer par un léger sacrifice d'argent les nouveaux orages qui avaient menacé ma tête. Pour me délivrer au plus vite de l'odieuse présence de Ragozzi, j'écrivis immédiate- à M. Hémond, et le priai de m'envoyer sans retard les fonds que je lui avais confiés; mais cet envoi demanda quelques jours. Sur ces entrefaites, j'eus le bonheur de revoir Hendrik, qui, à peine débarqué, avait pris le chemin de Tjikayong. Ses instances, le désir de ne pas priver ma pupille d'un plaisir cher à son âge, triomphèrent de mes sombres humeurs, et j'assistai au bal donné à Buitenzorg pour la fête de la gouvernante. Le bon commodore nous avait précédées dans cette belle résidence et était parti l'avant-veille du bal pour aller rejoindre à Buitenzorg son compagnon du *Ruyter*, M. Belpaire. M. Belpaire!... Ce nom bien certainement ne frappe pas mon oreille pour la première fois!... Mais au milieu du tumulte du bal où notre compatriote me fut présenté, je cherchai vainement, comme je cherche encore aujourd'hui, à rassembler mes souvenirs à son endroit. Hendrik et son ami vinrent nous rejoindre ici dans le commencement de la dernière semaine. Les environs de Tjikayong sont si riches en belles promenades que, depuis l'arrivée de M. Belpaire, tout notre temps pour ainsi dire a été consacré à des excursions pittoresques; hier c'était le tour du lac Tjelagabodas. Ragozzi n'avait pas manqué de se joindre à la partie, quoique les manières hautaines d'Hendrik eussent dû lui faire comprendre dès le premier

jour que le présent maître du logis appréciait peu sa compagnie et trouvait son séjour à Tjikayong infiniment trop prolongé.

Hendrik et M. Belpaire, montés sur une barque, s'amusaient à poursuivre des bandes de canards sauvages sur l'eau sulfureuse et blanchâtre qui remplit le cratère éteint du volcan. Anadji était allée cueillir des fleurs dans la forêt dont la verte ceinture garnit les flancs de la montagne. Assise dans un pavillon au bord du lac, je contemplais d'un œil distrait les éclatans reflets d'opale dont les rayons du soleil diapraient la surface de l'eau, quand Anadji, très émue, revint près de moi et m'annonça qu'elle croyait que notre hôte italien était devenu complétement fou. Après lui avoir adressé le discours le plus incohérent, il s'était précipité à ses genoux, position où elle l'avait laissé pour venir me raconter les détails de cet incident odieux et ridicule. Depuis plusieurs jours déjà, j'avais cru remarquer que Ragozzi s'attachait avec obstination aux pas de ma pupille; mais, quelque grande que fût l'impudence du misérable, je n'avais pu croire un seul instant qu'il osât tenter la puissance de ses séductions sur la fille de M. van Vliet. Les paroles d'Anadji, en m'éclairant sur ses insolentes prétentions, me dictèrent mon devoir. Je ne me dissimulai certes pas que la vengeance de ce méchant homme ne reculerait devant aucune perfidie; mais protéger de mon silence d'aussi coupables projets était une action honteuse dont je ne pouvais un seul instant nourrir l'abominable pensée.

Hasard ou préméditation, pendant tout le reste de la journée je ne pus me trouver seule avec Ragozzi. Ce matin, avant le départ des chasseurs pour une battue de sangliers, je rencontrai mon perfide ennemi dans le salon. Depuis quelques jours déjà, M. Hémond m'avait fait passer la somme destinée à payer la rançon de mon secret, et sans autre préambule que quelques paroles banales je tendis trois rouleaux d'or à Ragozzi. Ce dernier mit froidement les rouleaux dans sa poche, puis, sans le moindre embarras, me dit qu'il m'était infiniment reconnaissant du service que je lui rendais, quoique ses projets fussent complétement modifiés. Cette nouvelle preuve de ma bienveillance l'engageait à me dévoiler des plans d'avenir qui ne pouvaient manquer de recevoir mon approbation et mon concours. A son âge, à quarante ans, il s'était cru cuirassé contre ces passions soudaines qui sont l'heureux apanage de la jeunesse; mais qui est maître de son cœur et de son destin? Depuis qu'il avait vu Anadji, ses rêves de gloire s'étaient évanouis, la sainte cause des nationalités opprimées avait cessé de faire battre son cœur... Nouveau Renaud, il avait trouvé à Tjikayong une Armide et ses jardins. Son parti était pris, il allait briser son épée! Comment songer un seul instant à faire partager ses dangers au tendre objet de ses feux?

Déjà vingt attentats, aussi criminels qu'inutiles, soudoyés par l'or anglais, n'avaient-ils pas été dirigés contre ses jours? Il disait un éternel adieu à la vie active, à la gloire, et voulait se consacrer exclusivement au bonheur domestique.

— Et vous comptez sur mon concours dans cette œuvre abominable? repris-je avec une véhémence que je ne pus maîtriser. Vous me méprisez assez pour croire que je prêterais les mains à cet infâme projet!

— Vous réfléchirez à deux fois avant de me déclarer la guerre; elle serait plus dangereuse pour vous que pour moi, ajouta Ragozzi avec une froide impertinence qui fit tressaillir toutes les fibres de mon cœur.

L'entrée d'Hendrik termina cette conversation. Après un court repas, les chasseurs prirent le chemin du rendez-vous de chasse, où nous devions aller les rejoindre vers le milieu de la journée, pour assister à un combat de bélier et de sanglier, cruel, mais curieux spectacle dont les Javanais se montrent très avides.

Comme il avait été convenu, Anadji et moi, nous arrivâmes au rendez-vous à une heure, un peu avant le commencement de ce sanglant intermède. La traque qui venait de finir avait été dirigée vers une palissade au pied de laquelle s'ouvrait une sorte de chemin creux, dont l'extrémité aboutissait à une manière de tour construite en bambous. Pour échapper aux balles, une demi-douzaine de sangliers avaient mis à profit cette voie de salut, et se trouvaient en ce moment prisonniers dans la tour. Cette tour communiquait par une trappe à une vaste cage qui devait servir d'arène aux combattans. Quelques dames des environs, les chasseurs, Anadji et moi prîmes place sur une estrade élevée devant la cage; derrière nous, une assemblée nombreuse de natifs suivait avec anxiété les préliminaires du tournoi. Des écuyers et varlets improvisés s'occupaient à revêtir le bélier de son armure, un fer de lance fortement fixé au milieu du front de l'animal par des lanières. Ces préparatifs terminés, les spectateurs natifs vinrent s'assurer à l'envi que le fer était solidement attaché, car la foule protége de ses sympathies le bélier contre l'animal immonde. Le bélier fut ensuite amené devant la loge, mais ses allures n'étaient pas celles d'un galant paladin, et il fallut presque la violence pour l'introduire dans l'arène. Pendant ce temps, les sangliers inquiets tournaient en rugissant dans la tour, ou se précipitaient avec fureur contre les bambous, comme s'ils avaient le pressentiment des jeux sanglans dont ils devaient être victimes. Le bélier une fois introduit dans la cage, on leva la trappe de la tour, et un gros sanglier, détourné à coups de lance, fut amené en présence du bélier. Ce dernier, l'œil clair, le front haut, semblait par-

faitement indifférent à tout ce qui se passait autour de lui. Il n'en était pas de même de son adversaire, qui, inquiet, trépignant sur ses jambes, jetait de droite et de gauche des regards étincelans. Ce manége dura quelque temps au milieu du silence solennel de la foule. Enfin le sanglier, prenant son grand parti, s'élança sur son adversaire. Celui-ci, baissant instinctivement la tête, reçut le choc de l'ennemi sur le fer de sa lance. Le sanglier, blessé au poitrail, recula vivement, aux plus grands applaudissemens des spectateurs natifs; mais le bélier dédaigna de poursuivre sa victoire, et les deux combattans demeurèrent en présence. Rendu plus prudent par son premier échec, le sanglier, après avoir rassemblé ses forces, fit mine de se précipiter une seconde fois sur son adversaire. Au moment où ce dernier baissait la tête, l'assaillant, par une feinte habile, saisit le fer aigu entre ses dents, et les deux ennemis demeurèrent pour ainsi dire collés l'un contre l'autre, — le bélier calme, impassible comme une statue de pierre, le sanglier, l'œil en feu, se raidissant de tous ses membres pour arracher du front de son ennemi, par un effort suprême, l'instrument de mort; mais les forces de la pauvre bête s'épuisaient dans la lutte, le sang sortait à gros bouillons de sa poitrine, et son adversaire, remarquant sans doute cette défaillance, sortit pour la première fois de son impassibilité. Arracher d'un mouvement de tête énergique le fer de lance des dents du sanglier, le plonger à plusieurs reprises dans ses flancs et retourner prendre place près de la porte extérieure de la cage, ce fut pour le bélier l'affaire de quelques secondes. Le sanglier vaincu essaya en vain de se relever et de renouveler l'attaque : ses forces trompèrent son courage; ses entrailles pendaient à terre, et après une cruelle agonie il expira, sans que son vainqueur eût daigné abréger ses souffrances en lui donnant le coup mortel.

Fort émue par ce spectacle, je ne m'étais pas aperçue que Ragozzi avait pris place sur l'estrade à côté de ma pupille. Le combat terminé, les chasseurs nous reconduisirent aux voitures avant de reprendre le cours de leurs exploits. Jugez de mon étonnement lorsque, me trouvant seule avec ma pupille, la chère enfant me remit en rougissant un billet que Ragozzi avait eu l'impudence de lui glisser dans la main pendant le combat. Niais et banal comme l'est ce billet, il m'impose cependant des devoirs que j'ai trop tardé à remplir. Hésiter plus longtemps serait indigne de mon cœur. Ce soir, au retour de la chasse, Hendrik, en ce moment le chef de la famille, connaîtra les manœuvres de l'hôte infâme qui déshonore le toit hospitalier de son frère. Je ne me fais pas illusion un seul instant sur la vengeance que le misérable Ragozzi tient en réserve, mais je ne lui donnerai pas la joie de révéler le premier le secret de mon

déshonneur. Moi-même je livrerai à Hendrik le douloureux mystère qui pèse sur ma destinée. Je ne doute pas de votre noble cœur, Hendrik... Votre belle âme, cet amour discret que tous vos efforts n'ont pu me dissimuler, ne reculeront pas devant la triste mission d'abriter sous l'égide de l'honneur sans tache de votre famille la femme d'un...; mais mon parti est pris, et je ne vous exposerai pas plus longtemps, vous et les vôtres, à la contagion de mon infamie... Dans ma désolation, mes regards se tournent encore vers vous, ô mon cher Claude!... C'est de vos bontés seules que je veux tenir le pain que j'ai vainement demandé à mon travail... Et cependant ni le courage ni la persévérance ne m'ont fait défaut dans mon entreprise...

Je voulais vous donner en détail ma conversation avec Hendrik, mais l'on me prévient à l'instant que le courrier de Batavia, qui n'était attendu que demain, vient d'arriver et doit repartir dans une demi-heure. Je termine donc en me recommandant à votre tendresse... A bientôt, mon cher et unique ami!

ROGER BELPAIRE A CLAUDE DE MARNE.

Tjikayong, 22 septembre 1854.

Cher Claude, il est dix heures du soir; je dois partir demain d'assez bon matin pour aller faire une battue de daims dans la plaine de Bandong. Éreinté comme je suis par une journée fort active, c'est cependant un devoir pour moi de te sacrifier quelques heures de sommeil, et de t'envoyer sans délai, par le courrier qui doit partir demain matin, le récit des événemens très extraordinaires dans lesquels le hasard m'a réservé un rôle actif : événemens si extraordinaires, en vérité, que, tout en ayant sous les yeux les pièces les plus irrécusables, j'ai peine à me persuader que je ne suis pas le jouet d'un songe. Sans autre exorde, j'arrive au fait.

En rentrant de la chasse ce soir, j'ai trouvé à la plantation mon fidèle *madrassee*, sorti après guérison complète, depuis quelques jours déjà, de l'hôpital de Batavia, et mon agent en cette ville a profité de l'opportunité de ce retour pour m'expédier un paquet à mon adresse arrivé par le dernier vapeur de Singapour. En reconnaissant sur l'enveloppe l'écriture du docteur James, je ne pus me défendre d'une émotion secrète, et prévis instinctivement que l'aventure étrange à laquelle j'avais été mêlé sur le *Great-Trunk-Road* avait trouvé un funèbre dénoûment. Mes pressentimens n'étaient que trop fondés. L'excellent docteur m'annonçait en effet que Vinet avait cessé de vivre le 10 août, et qu'après sa mort il s'était cru autorisé à prendre connaissance de ses dernières volontés, dont il avait

scrupuleusement jusque-là respecté le secret. « Ces dernières volontés, je copie la lettre de mon digne correspondant, contiennent des révélations qui peuvent raviver si cruellement les blessures à peine cicatrisées d'une honorable famille, qu'avant de prendre un parti je n'ai pas hésité à tout révéler au compatriote de mon malheureux client, au seul homme qui lui ait, à ma connaissance, porté quelque intérêt. En cet état de choses, pour que vous puissiez m'envoyer des instructions plus complètes, j'ai pris la liberté de vous adresser un *fac-simile*, tracé de ma main, des divers papiers qui composent le testament de Vinet. Le trouble évident avec lequel ces papiers ont été rédigés, l'insuffisance des suscriptions dont ils sont revêtus, ne laissent pas que d'ajouter grandement à mon embarras, et sont un motif de plus pour m'engager à recourir à votre intervention. » Le docteur James terminait en m'annonçant qu'un officier de la station, revenu ces derniers temps d'un voyage en Chine, avait reconnu à Singapour le prestidigitateur italien dont les soins avaient fait défaut à l'agonie du pauvre Vinet. Dans ses nouvelles pérégrinations, *il signor* Carabosso, ce qui m'expliqua l'inutilité des recherches faites par moi à Penang et à Singapour, *il signor* Carabosso, dis-je, avait pris, avec un nom d'emprunt, les plus grands airs, et se faisait passer pour un général au service d'un des rajahs de l'Inde.

Mystérieuse comme l'était cette introduction, elle ne me préparait point cependant à la stupéfaction dont je fus saisi en parcourant les divers papiers qui composaient la communication du docteur James : deux lettres portant pour seule et unique suscription, l'une « Monsieur Hémond, » l'autre « Madame Madeleine Demèze.... » Madeleine Demèze!... A ces deux lettres se trouvait jointe une troisième pièce que j'eus besoin de lire à vingt reprises, si profonde fut l'émotion qui faisait battre mon cœur en cet instant : c'était la copie légalisée d'un arrêt de la cour d'assises de la Gironde du 21 octobre 1850 qui frappait d'une peine infamante Émile-Fortuné de Lanosse, convaincu de faux en écritures privées. Au bas de ce document, on lisait, en manière de note explicative, la phrase suivante : « Mort à *Fyzabad* (Indes anglaises) le dix-huit mai mil huit cent cinquante-quatre. Lanosse. » Mystérieuse volonté de la Providence qui, au bout du monde, a remis entre mes mains le dénoûment de ce funeste drame ! Dans sa lettre à M. Hémond, l'infortuné Lanosse accuse réception de la somme de 50 livres sterling que Mme Madeleine Demèze lui a fait passer par son entremise, et le prie de remettre en mains propres une lettre à cette dame, dont il ignore l'adresse. La lettre destinée à Madeleine ne se compose que de quelques lignes où éclate un mortel repentir. Après l'avoir

remerciée de l'intérêt que malgré ses crimes elle n'a pas cessé de lui témoigner, le malheureux déclare que la nouvelle preuve qu'il vient de recevoir de son inépuisable bonté le décide à mettre à exécution un projet, médité d'ailleurs depuis longtemps. « Quand vous aurez reçu cette lettre, ajoute la lugubre épître, j'aurai cessé d'exister. Puisse la clémence du ciel récompenser vos vertus et vos malheurs! Donnez à l'infortuné dont l'infamie a rejailli sur vous vos prières, sinon vos larmes! »

Tu comprends facilement que, sous le coup de ces étranges révélations, je demeurai comme anéanti. Pouvais-je imaginer il y a trois ans, lorsqu'au cercle de Rio-Janeiro je lisais le récit des débats judiciaires de ce grand procès qui a passionné la France, le magnifique plaidoyer de l'illustre Berryer, pouvais-je imaginer que l'une des victimes de ce triste drame était l'orpheline de notre vieil ami, cette belle jeune fille dont quelques années auparavant j'avais, par le plus singulier hasard, admiré à tes côtés les grâces pudiques? Je n'avais certes pas besoin d'autres détails pour m'expliquer le lointain exil de Madeleine, les apparences de mystère qui entourent sa destinée. L'accident qui m'a livré le dernier mot de cette douloureuse histoire ne m'en a pas moins placé dans une position pleine de difficultés. Comment moi, étranger que Madeleine connaît à peine, irais-je lui annoncer que je suis maître de son secret?... Le rôle si délicat qui m'est destiné demande à être médité sérieusement, et comme la nuit, dit-on, porte conseil, avant de partir pour la chasse j'ajouterai quelques mots à cette lettre pour te donner le plan de campagne auquel je me serai définitivement arrêté. Je laisse donc mon protocole ouvert, suivant la formule de la diplomatie, et vais suivre l'exemple de David, qui, couché dans le corridor en travers de ma porte, ronfle déjà depuis deux heures. Bonsoir.

30 septembre 1854.

De nouvelles dispositions dans le service de la poste m'ont empêché de faire partir ma lettre par la dernière malle. Je ne regrette au reste que médiocrement un retard qui me permet de te donner sous une même enveloppe le très heureux dénoûment du véritable roman dont je t'ai déjà servi le prologue.

Il y a huit jours, au moment où je sortais du lit pour terminer ma lettre, Hendrik est entré dans ma chambre. Le marin était prodigieusement pâle, ses yeux lançaient des éclairs. — J'ai un service à vous demander, me dit Hendrik d'une voix brève; mais avant de le faire, j'exige votre parole d'honneur que, si ma demande vous semble par trop compromettante, vous me le disiez très franchement.

— Vous avez ma parole... Que puis-je faire pour vous être utile ou agréable? repris-je, assez ému de la solennité de ce début.

— Je compte, en sortant d'ici, aller souffleter le général Trufiano. Nous nous battrons sans doute avant une heure; voulez-vous me servir de témoin?

— Doutez-vous de ma réponse? repris-je en lui tendant une main qu'il serra cordialement. Vous ne me trouverez pas sans doute indiscret, poursuivis-je après une pause, de vous demander les causes de ce duel imminent?

Pour toute réponse, Hendrik me tendit d'un geste dramatique une petite feuille de vélin, parfumée d'une forte odeur de verveine, sur laquelle je pus lire une de ces banales déclarations d'amour, telle qu'il s'en trouve par centaines dans tous les manuels épistolaires, et signée avec une candeur baptismale : « ton Ettore! » Je crus d'abord que la malencontreuse épître avait été destinée à Madeleine, mais Hendrik prit soin de m'éclairer à cet endroit en ajoutant que l'impudent étranger avait osé remettre la veille ce scandaleux billet doux à sa nièce.

— Et si Mlle Anadji n'a pas ri au nez fantastique de son Ettore, repris-je avec un accent de bonne humeur que je fus incapable de maîtriser, sa prose n'a pas été récompensée suivant ses mérites.

— Vous autres Français, vous riez de tout, me dit mon ami d'un ton de reproche; mais ma résolution est invincible, et cet homme, je le tuerai! poursuivit le marin avec une énergie farouche digne du descendant des opiniâtres ennemis de Louis XIV.

— Permettez-moi, mon cher Hendrik, de vous contredire, et de persister à croire que ce n'est pas à coups de pistolet, mais bien à coups de trique, que l'on punit de pareilles impertinences. Si vous n'avez pas d'autres motifs pour provoquer en duel le galant Italien...

— Et si j'avais d'autres motifs, interrompit mon ami d'une voix frémissante... Puis il s'arrêta soudain, comme s'il eût craint, sous le coup de l'émotion profonde qui dominait son esprit, de ne pouvoir maîtriser ses paroles... Il ajouta après un court silence : Ne m'interrogez pas, je vous en prie, sur un secret qui n'est pas le mien... Il faut que cet homme meure ou qu'il me tue... Vous m'entendez?

— Parfaitement... Et si je suis disposé de tout cœur à vous rendre le triste service que vous me demandez, vous n'hésiterez pas sans doute à m'accorder une légère faveur. La colère est mauvaise conseillère, et demain peut-être regretteriez-vous le scandale de ce duel à mort que vous appelez de tous vos vœux en cet instant. En tout état de cause, vingt-quatre heures de réflexion sont toujours bonnes à prendre. Je n'ajoute pas qu'un duel à mort gâterait infini-

ment la fête cynégétique à laquelle nous sommes conviés aujourd'hui. Demain, si vous y tenez toujours, vous soufflettez mons Trufiano, et lui planterez ensuite une balle dans la tête, j'en fais d'avance mon sacrifice! Est-ce dit et entendu?

— Dit et entendu, répéta le marin; je n'attendais pas moins de votre amitié... Et il me prit affectueusement la main, puis sortit de ma chambre. Tout bouleversé par cette confidence, je demeurai je ne sais combien de temps assis dans mon fauteuil, la tête dans mes mains, à réfléchir sur les événemens mystérieux dont la Providence prenait à tâche d'animer mon séjour dans la belle île de Java. La pendule, qui sonna sept heures, vint m'avertir que le moment du départ pour la chasse approchait, et j'appelai David à trois reprises sans qu'il répondît à ma voix. J'eus beau réitérer mes ordres dans les idiomes les plus variés, anglais, français, hindostani : personne ne se rendit à mon appel, et en désespoir de cause je me décidai à aller moi-même chercher mon serviteur.

J'avais à peine franchi le seuil de ma porte, qu'un spectacle des plus lamentables s'offrit à ma vue. Adossé contre un poteau de la verandah, les yeux écarquillés à sortir de la tête, passé du noir au vert, le *madrassee*, les lèvres écumantes, tremblait de tous ses membres comme s'il eût été sous le coup de décharges électriques puissantes et réitérées. Je crus immédiatement à un nouvel accès du mal dont David avait été frappé à l'*Hôtel d'Amsterdam*, et ne tardai pas à être confirmé dans cette pensée par les mots : *the devil*,... *sahib*,... *the devil*,... qui à ma vue sortirent instinctivement de la bouche de mon possédé.

— Le diable a décidément mis sa griffe dans mes affaires, me dis-je en manière de réflexion intime, en pensant à tous les incidens bizarres auxquels j'avais été mêlé en moins de douze heures.

— *The devil*,... *sahib*,... *the devil*, répéta David avec un redoublement de terreur en étendant une main tremblante dans la direction du jardin. Assez curieux de faire connaissance avec la satanique majesté, je portai les regards vers le lieu indiqué, et aperçus au milieu du parterre de roses de Mlle Anadji un personnage court et replet, en pantalon de molleton et en jaquette de flanelle, pantoufles de tapisserie, calotte grecque sur la tête, *cheeroot* à la bouche,... un type complet de félicité bourgeoise! J'eus bientôt reconnu le trop galant Ettore, qui, sans se douter des orages amoncelés sur sa tête, savourait à pleins poumons la brise du matin.

De plus en plus intrigué par cette aventure, moitié de gré, moitié de force, j'amenai David dans ma chambre, où, après mille et un efforts, ma sagacité parvint à réunir les fils du récit suivant. — Il y a environ dix-huit mois, David, en sortant au matin du grand

bazar de Calcutta, suivit machinalement un Européen qui, un gros panier d'œufs sous le bras, se dirigeait vers la colonne dédiée au général Ochterlony. Arrivé au pied du monument, cet étranger s'installa comfortablement sur le gazon, déposa le panier entre ses jambes, puis, prenant un œuf, il le cassa. Au milieu du jaune, les yeux éblouis de David virent luire un magnifique *goldmohur* que l'Européen empocha gravement après avoir rejeté loin de lui les coquilles. Un second, puis un troisième œuf cassés successivement apportèrent même tribut à l'heureux possesseur du panier. Ce spectacle enflamma la cupidité de mon serviteur, qui crut avoir découvert le nid authentique de la poule de la fable, et offrit à l'Européen tout ce qu'il possédait en échange de son trésor, en se réservant toutefois prudemment le droit de tenter lui-même la fortune d'un œuf avant de donner parole. Un quatrième œuf cassé par David n'ayant pas été moins bien fourni de métal précieux que ses prédécesseurs, le marché fut conclu au prix de deux cents roupies et une montre d'or, tout ce que mon serviteur possédait en ce monde!... Inutile d'ajouter que l'idiot avait été victime d'un adroit mystificateur, et qu'au bout d'une heure tous les œufs du panier, cassés les uns après les autres, n'avaient fourni au nouveau propriétaire rien autre chose que les élémens d'une homérique omelette. Depuis lors David, dont le catholicisme ne laisse pas que d'être fortement panaché de superstitions hindoues, est resté poursuivi de l'idée qu'il avait eu affaire au démon en personne, et sa terreur approcha du délire lorsqu'il crut à deux reprises retrouver son ennemi intime sous les espèces du général Trufiano.

Comment admettre qu'une illustre épée eût pu jamais jouer à son bénéfice cette scène de trop haute comédie? Il n'y avait pas à s'arrêter un seul instant à une pareille supposition!... Aussi, après avoir fait vertement justice de l'erreur de cette ressemblance, je m'habillai en toute hâte, car l'heure du départ pour la chasse allait sonner. Ma toilette achevée, nous montâmes immédiatement en voiture, et courûmes au galop vers le théâtre du *sport*.

Le rendez-vous avait été donné au pied d'un monticule situé au milieu de la belle plaine de Bandong. Au sommet de cette éminence, sous une baraque de bois, une collation composée de fruits et de pâtisseries attendait l'arrivée des chasseurs; mais quelques estomacs énergiques firent seuls honneur au festin matinal préparé par les soins du régent de Bandong, qui avait assumé la direction de tous les détails de la journée. Les traqueurs commençaient à se réunir en bandes nombreuses, car pour cette chasse vraiment royale l'on avait mis en réquisition une véritable population, et sept ou huit cents natifs montés sur des bœufs devaient battre la jungle et

pousser le gibier devant eux. Le personnel des chasseurs se composait de cent cinquante cavaliers environ, montés à poils sur de petits chevaux pleins de feu. Les vêtemens aux couleurs tranchantes de ces Nemrods armés uniformément de redoutables kris donnaient au rendez-vous de chasse un aspect plein de gaieté et de fantaisie. Parmi les chasseurs se distinguaient le régent de Bandong et son père. Ce dernier, vieillard de soixante-dix ans, fort vert pour son âge, montait avec une remarquable aisance un cheval arabe d'un gris bleu, magnifique animal qui lui avait été récemment envoyé par Hunter de Calcutta, et dont il se montrait très vain. Le vaillant patriarche portait une veste de drap vert brodée d'or au collet, un pantalon blanc et des bottes effilées par le bout en manière de poulaine. Un magnifique kris pendait à son côté, et une cravache richement montée, plantée dans sa ceinture, s'élevait entre ses deux épaules. — Visage fin, froid, énergique, manières parfaites, véritable type de *sportsman* dans toute la portée de l'expression anglaise! Peu habitué à monter à cheval sans selle et sans étriers, comme il faut bien s'y résoudre si l'on veut traverser au galop les grandes herbes de la plaine, qui à chaque instant vous lient les jambes et menacent de vous désarçonner, inhabile de plus à manier le kris javanais, je préférai le plaisir de la chasse à tir à celui de la chasse à courre, opinion à laquelle se rallièrent le général Trufiano et plusieurs planteurs de la bande.

Les tireurs avaient été placés aux limites des hautes herbes dans d'élégans pavillons de bambous. J'avais pour voisin de gauche mon Ettore, et un planteur des environs pour voisin de droite. David, mon second fusil en main, avait pris place derrière moi dans le pavillon; mais je ne tardai pas à me repentir de lui avoir octroyé cette marque de confiance. En proie à une agitation nerveuse extraordinaire, le *madrassee* agitait, dans la direction du pavillon où le général avait pris place, mon fusil chargé et armé comme il aurait pu le faire d'un bâton inoffensif. Mes réprimandes parvinrent, il est vrai, à imposer une immobilité relative à mon serviteur; mais toute mon éloquence ne put obtenir qu'il détournât les regards effarés qu'il attachait sur le pavillon de gauche, comme s'il se fût attendu chaque instant à en voir sortir, au milieu de l'appareil sacramentel de flammes de Bengale et de vapeurs sulfurées, l'intime ami du docteur Faust.

La battue s'avançait dans le lointain, et bientôt tout entier au plaisir de la chasse, je n'attachai plus qu'une importance secondaire aux faits et gestes de David. La plaine était sillonnée à perte de vue par des nuées de cavaliers; devant eux, des légions de cerfs fuyaient au grand galop une mort certaine. L'on entendait au loin les cris féroces des assaillans, les hennissemens des chevaux, les brame-

mens des cerfs à l'agonie. Les chapeaux pointus des cavaliers, les kris étincelant au soleil, le frémissement des hautes herbes, qui, agitées en tout sens, moutonnaient comme une mer houleuse, à l'horizon la longue ligne de buffles aux poils fauves, composaient un spectacle plein d'originalité et de poésie dont je pouvais à peine détourner mes regards. Soudain un magnifique cerf dont le bois dépassait les hautes herbes s'avança au galop dans ma direction. L'œil aux aguets, le cœur haletant, le fusil bien équilibré dans les deux mains, je guettais l'instant où la pauvre bête me passerait à belle portée, lorsqu'un coup de feu partit à mes côtés, et en me retournant je m'aperçus qu'un nuage de fumée enveloppait la figure de David. Je crus d'abord que cet animal venait d'attenter à ses jours pour échapper aux maléfices du malin esprit; mais une interpellation qui partit au même instant à ma gauche m'apprit dans quelle direction le coup avait porté. — *Corpo di Bacco!* l'on veut donc me massacrer ici? criait le général d'une voix rutilante. Tu comprends ma joie en découvrant que la maladresse de mon serviteur n'avait eu d'autre résultat que d'enlever quelques éclats de bois à la cabane voisine, et de me prouver jusqu'à l'évidence que le Trufiano avait le plomb rageur. Inutile d'ajouter que le coup de feu échappé à David avait mis le beau cerf en piste. Par un caprice inexplicable du sort, tout le reste de la journée il ne me passa pas un seul animal à belle portée, tandis que mes voisins plus heureux voyaient le gibier défiler devant eux en abondance. A bout de patience, je commençais à maugréer contre ma deveine... *The devil... sahib... the devil!* répéta soudain d'une voix sentencieuse, en manière de consolation, mon domestique, en élevant sa main droite dans la direction du pavillon où le général se livrait à un incessant feu de file. Si je n'attachai pas grand prix à ces paroles bien intentionnées, elles me prouvèrent du moins que toute ma faconde n'avait pas réussi, comme je m'en étais flatté, à exorciser le possédé.

Vers deux heures, la chaleur était devenue accablante, le besoin de quelques rafraîchissemens se faisait vivement sentir, et les chasseurs, d'un commun accord, quittèrent leurs postes d'observation pour se diriger vers le pavillon du monticule. Les produits de la chasse avaient déjà été réunis, et je pus compter de mes yeux quarante-cinq beaux animaux qui portaient pour la plupart sur l'épine dorsale d'affreuses balafres, car les tireurs, le général Trufiano compris, avaient eu fort peu de succès. Un déjeuner fort appétissant, où la cuisine européenne avait fait d'heureux emprunts à la cuisine native, nous attendait sous le pavillon. Un pâté, une galantine, les *curries* les plus variés étaient flanqués de bananes, d'ananas, de pamplemousses, de pâtisseries de toute sorte. En manière de surtout, au milieu de la table, s'élevait une pyramide de mangoustans,

ces délicieux fruits des tropiques, qui arrivent à Java à leur plus haute perfection. Un nouveau méfait de David vint exciter ma confusion et l'hilarité de l'assemblée. En proie à de secrètes terreurs, le malheureux n'approchait du général qu'avec des sautillemens, des gambades grotesques, et finit par déverser sur le chef d'Ettore un magnifique fromage bavarois sur lequel j'avais jeté mon dévolu depuis le commencement du repas. Cet accident ne devait pas clore la série des maladresses de David, et au moment du départ je le vis déposer un de mes fusils dans un étui dont je n'avais jamais été propriétaire. Je venais de retirer l'arme de ce fourreau d'emprunt, lorsque sous la poche mes yeux rencontrèrent involontairement deux mots tracés à l'encre noire, d'une belle écriture ronde, qui ne produisirent pas moins d'effet sur mon esprit troublé que les trois mots fatidiques sur l'esprit de Balthazar et de ses convives. Ces deux mots étaient : *Signor Carabosso!...* Je n'étais pas encore remis de la stupeur dont j'avais été saisi à cette révélation inattendue, que le général m'avait assez brusquement pris l'étui des mains en me rendant le mien en échange.

Nous eûmes à opérer une retraite de plus de deux heures, et cependant je ne me rendis aucun compte de la longueur du voyage, tant j'étais absorbé par les événemens énigmatiques dont le hasard venait de me donner le dernier mot. Les renseignemens de la lettre du docteur James sur la nouvelle incarnation du compagnon de l'infortuné Vinet, le témoignage si affirmatif de David, le nom écrit sur la gaîne du fusil, contribuaient également à établir à mes yeux un caractère irrécusable d'identité entre le trop galant Ettore et *il signor* Carabosso. Ce fait acquis, je m'expliquais très facilement les projets meurtriers d'Hendrik et les terreurs de Madeleine. Maître des secrets de la jeune femme, le drôle avait sans doute tenté quelque ignoble spéculation que mon honnête ami voulait punir par le fer ou par le plomb. Une série d'heureuses découvertes avait mis entre mes mains toutes les courroies nécessaires pour museler cet intrigant de bas étage; aussi, franchement ravi de pouvoir servir la cause du bon droit et de l'amitié, je terminais ma toilette dans les plus heureuses dispositions d'esprit lorsqu'un coup discret retentit à la porte de ma chambre, et David, ayant sur mon ordre tourné le bouton de la serrure, se trouva face à face avec le général Trufiano. Éperdu de terreur à cette vue et croyant sa dernière heure bien définitivement arrivée, l'imbécile sonda d'un regard désespéré les profondeurs du dessous de mon lit, puis, sans doute peu satisfait de la sécurité de cet asile, d'un bond prodigieux s'élança hors de la chambre.

Le personnage qui me faisait l'honneur inespéré d'une visite

avait la mine sévère, la moustache retroussée, la main droite passée dans l'ouverture de son habit, boutonné militairement sur la poitrine.

— Monsieur, me dit-il d'une voix rogue, j'espérais que vous m'apporteriez vos excuses pour les insignes maladresses dont votre domestique s'est rendu coupable envers moi. Je suis vraiment peiné d'être obligé de venir les chercher moi-même, et de vous avertir que, si je peux fermer les yeux sur les deux accidens de cette journée, un troisième m'obligerait à vous demander une éclatante réparation.

La solennité de ce début, l'air provocateur de ce général de comédie, m'agacèrent prodigieusement le système nerveux, et il me passa par la tête une idée bouffonne que je résolus instantanément de mettre en action. Je repris de ma voix la plus humble : — Général, je suis d'autant plus heureux des ouvertures que vous voulez bien me faire, que si elles me donnent l'occasion de vous présenter l'expression de mes regrets, elles me permettent aussi de vous éclairer sur les graves dangers qui vous menacent.

— Les graves dangers qui me menacent! répéta Ettore d'un ton de méprisante surprise digne du héros troyen, son homonyme.

— Permettez-moi de vous donner la clé de ces paroles ambiguës.

Et sans m'arrêter, tout d'une haleine, j'achevai le récit du vol à l'œuf, de l'escroquerie, pour rendre à la chose son véritable nom, dont David avait été victime au pied de la colonne Ochterlony.

— Et en quoi peut me concerner cette mystification? interrompit mon visiteur avec un imperturbable aplomb.

— Les yeux égarés de mon serviteur ont retrouvé je ne sais quelle absurde ressemblance entre vous-même et le héros de cette aventure, un certain *signor* Carabosso.

— *Signor* Carabosso!.... répéta Ettore avec l'hésitation d'un homme qui cherche à rassembler ses souvenirs confus. Un prestidigitateur, je crois, qui a fait, non sans succès, le tour de l'Inde il y a deux...

— Et qui avait pour compagnon de voyage, interrompis-je, un de mes compatriotes, le malheureux Vinet, dont l'*Englishman* arrivé par le dernier vapeur annonce la mort.

Et, pour joindre une preuve à l'appui de mon assertion, je désignai du doigt la feuille étendue sur ma table où se trouvait l'article nécrologique.

Quelle que fût l'impudence du personnage, la nouvelle de cette mort, qui bouleversait l'échafaudage de ses perfidies, rabattit sensiblement son audace.

— Je ne me savais pas une ressemblance si flatteuse, reprit-il avec une affectation de bonne humeur. Je ne crois pas toutefois

abuser de votre obligeance en vous priant de bien faire comprendre à votre domestique qu'il n'y a rien absolument de commun entre M. Carabosso et moi.

— Vous connaissez comme moi les natifs de l'Inde ; mieux que moi, vous savez sans doute combien il est difficile de les faire renoncer à une idée qui s'est une fois nichée dans leur cervelle. Le pire de la situation, c'est que mon serviteur croit avoir eu affaire, au pied de la colonne Ochterlony, non pas au *signor* Carabosso, mais au diable en personne ! — Je poursuivis à demi-voix en accentuant mes paroles de la façon la plus dramatique : J'avais pu croire qu'un fatal hasard avait fait partir ce matin le coup de feu dans votre direction; hélas! le doute même ne m'est plus permis. Ce soir, en rentrant de la chasse,... j'ai surpris David qui, dans le plus profond mystère, façonnait avec des roupies, à cette même place où vous êtes, un lingot d'argent!... Puis-je douter un seul instant que ce lingot ne vous soit destiné?

— Ah çà! mais c'est un affreux guet-apens, un sanguinaire complot!... Je vais de ce pas dénoncer cet enragé à la police et me mettre sous la protection des lois, poursuivit Ettore, qui à cette révélation inattendue perdit bien décidément la tête.

Je ne me fis aucun scrupule de profiter de mes avantages, et continuai : — Votre perplexité n'est pas plus grande que la mienne, et depuis que j'ai découvert les projets sanguinaires de mon serviteur, je cherche en vain à protéger vos jours.

— Vous êtes bien bon ! reprit le soi-disant homme de guerre avec attendrissement.

— Renvoyer David de mon service, c'est mettre à vos trousses un loup enragé, un tigre dévorant! Le dénoncer à l'autorité? Où sont les preuves de l'attentat dirigé contre vos jours? Si j'avais un avis à donner dans cette grave affaire, je vous conseillerais de quitter le pays sans délai pour retourner auprès de votre auguste maître. Je n'ai pas besoin d'ajouter que je prends d'honneur l'engagement de tenter tous mes efforts pour emmener David avec moi en Europe, où des affaires importantes m'appelleront avant peu.

— Excellente idée, que je mettrais immédiatement à exécution si la chose était possible!... Le flibustier, dont les instincts de fourberie ne se démentirent pas, ajouta après une pause : — J'attends à chaque instant une lettre de change de l'Inde, et dois vous avouer en toute humilité que mes finances sont en ce moment au plus bas.

A ces paroles, une inspiration soudaine traversa mon cerveau; je compris d'instinct toute l'importance qu'il y avait pour mes amis à tenir pieds et poings liés entre mes mains un pareil adversaire, et pour arriver à ce résultat je n'hésitai pas à sacrifier quelque argent.

— Que ne le disiez-vous plus tôt, mon cher général! repris-je d'une voix pleine de bonhomie... Ne suis-je pas trop heureux de pouvoir mettre ma bourse à votre service?... Que vous faut-il?

— Cinq cents florins assureront mes frais de passage jusqu'à Calcutta, où je trouverai d'amples ressources, répondit Ettore avec plus de discrétion que je n'en attendais de sa part.

Je tirai immédiatement une liasse de billets de mon tiroir, et pendant que d'une main je comptais la somme demandée, de l'autre j'indiquai à mon visiteur une table où se trouvaient tous les objets nécessaires pour écrire. Le flibustier saisit le geste au vol, et eut bientôt rédigé et signé un reçu des plus en règle.

Ce document une fois entre mes mains, la victoire était assurée, et je repris d'un ton qui ne souffrait pas de réplique : — Mon cher monsieur, vous étiez connu dans l'Inde anglaise sous le nom de Carabosso, et en Europe sous un autre nom qu'il est inutile de rechercher. La pièce que vous venez de me remettre est un faux dans toute l'acception du mot, dont cependant vous n'entendrez jamais parler tant que ni mes amis ni moi n'aurons à nous plaindre de vous. Tenez pour certain toutefois que du jour où vous voudriez abuser des secrets d'une malheureuse femme, cet écrit serait immédiatement remis à la justice, et que je n'épargnerais ni soins ni dépenses pour vous faire récompenser suivant vos mérites... A bon entendeur salut... Dans une heure soyez parti.

Ce brusque dénoûment tomba comme une pluie glacée sur la tête du drôle, qui, stupéfait et confus, quitta la chambre d'un pas chancelant... Une heure après, au moment où l'on allait se mettre à table, le roulement d'une voiture m'apprit que Carabosso-Trufiano, docile à mes avis, prenait la route de Batavia.

Je viens de t'entretenir si longuement du passé et du présent que je dois laisser à une autre plume le soin de te parler de l'avenir. Je ne crois pas toutefois être indiscret en te disant que depuis le jour où j'ai communiqué à Madeleine la correspondance du docteur James, sa figure rayonne de bonheur. De plus, puis-je omettre qu'hier, dans notre promenade du soir, Hendrik, faisant allusion aux projets homicides qu'il a nourris contre *il signor* Carabosso, ajoutait qu'avant peu il ferait de nouveau appel à mon amitié et me demanderait encore de lui servir de témoin, sinon de second?

A toi. ROGER.

M^or^ FRIDOLIN.

DE

NOS DERNIERS BUDGETS

ET

DE L'AUGMENTATION DES DÉPENSES

I. — Rapport au nom de la commission du corps législatif sur le budget de 1860. — II. Rapport au nom de la commission du corps législatif sur le budget de 1861.

Il y a déjà plus de trente ans, lorsque le budget de la France atteignit pour la première fois le chiffre d'un milliard, on raconte qu'un jeune député, devenu depuis ministre, et ministre célèbre, répondit aux membres de l'opposition, qui trouvaient ce chiffre exorbitant : « Vous vous étonnez que nous soyons arrivés à un budget d'un milliard; eh bien! saluez-le, ce milliard! Vous ne le reverrez plus! » Depuis ce jour en effet, notre budget ne fit que s'accroître d'année en année; il atteignit bientôt 1 milliard 200 millions, puis 1 milliard 500 millions, et le voilà aujourd'hui à 2 milliards (1). Faudra-t-il encore saluer ce deuxième milliard, comme on a salué le premier, pour ne plus le revoir? On serait tenté de le croire; chaque année, les dépenses augmentent. On répond, il est vrai, à

(1) Le budget de 1857, évalué en dépenses à 1 milliard 699 millions, chiffres ronds, ayant été réglé à 1 milliard 872 millions, et celui de 1858, évalué à 1 milliard 716 millions, paraissant devoir l'être à 1 milliard 858 millions (nous ne parlons pas de celui de 1859, qui a été un budget de guerre), il est probable que celui de 1860, évalué, comme budget de paix, en dépenses à 1 milliard 825 millions, ne se soldera guère au-dessous de 2 milliards. Le budget de 1861 dépasse encore de 19 millions celui de 1860.

ceux qui se récrient contre l'énormité de nos budgets que cette augmentation incessante est une conséquence forcée du progrès de la richesse publique. Qu'importe, dit-on, que le budget soit aujourd'hui de 2 milliards, si le fonds de la richesse sociale s'est accru en proportion, si la France paie aujourd'hui ce budget de 2 milliards plus facilement qu'elle ne payait 1 milliard il y a trente ans et 1 milliard 500 millions il y a dix ans? Rien n'est absolu dans le chiffre d'un budget, tout y est relatif aux facultés des contribuables. L'Autriche est plus gênée avec un budget de 315 millions de florins (budget de 1858) que la France, que l'Angleterre surtout, avec un budget de 2 milliards. — C'est ainsi qu'on prétend justifier les augmentations incessantes du budget et prouver que nous ne payons pas plus que nous ne devons payer. A cela nous avons deux réponses à faire : la première, c'est qu'en bonne justice il n'est pas vrai qu'un pays doive payer plus d'impôts à mesure qu'il est plus riche; la seconde, qu'on peut se faire illusion sur le caractère de cette richesse et sur les ressources qui en dérivent.

Montesquieu a dit : « Il n'y a rien que la sagesse et la prudence doivent plus régler que cette partie (en parlant de la richesse) qu'on ôte aux sujets. Ce n'est pas à ce que le peuple peut donner qu'il faut mesurer les impôts, mais à ce qu'il doit donner. Il ne faut point prendre au peuple sur ses besoins réels pour des besoins de l'état imaginaires. » Cette pensée est une de celles qu'on devrait mettre le plus souvent sous les yeux de l'administration, toujours disposée à considérer la richesse publique comme la sienne. « L'état, c'est moi, » disait Louis XIV; cette maxime règne toujours. On voit plus d'un gouvernement qui, sans se croire propriétaire absolu, dans le sens que l'entendait Louis XIV, des biens de ses sujets, croit au moins avoir sur ces biens un droit assez étendu pour justifier toutes les augmentations d'impôts qu'il lui plaît d'établir. S'il ne se considère pas comme propriétaire, il se considère au moins comme associé : à ce titre, non-seulement il prend sans le moindre scrupule le surplus des revenus produits par l'augmentation naturelle de la richesse, mais il établit encore de nouveaux impôts, et il se croit suffisamment justifié, s'il prouve que les nouveaux impôts ne dépassent pas la mesure de cette augmentation, comme si la richesse publique lui devait une prime en raison de son développement. On semble trouver tout simple que la France paie davantage lorsqu'elle est plus riche, et personne ne réfléchit à ce qu'est l'impôt pour celui qui le reçoit comme pour celui qui le paie.

Pour celui qui le reçoit, c'est-à-dire pour l'état, l'impôt est uniquement le prix des services qu'il rend à la société. L'état n'est point un être abstrait qui ait des droits en dehors de ceux qu'il

tient de la société. Autrefois, sous une monarchie légitime, où la souveraineté était en dehors de la nation une espèce de droit prééminent et supérieur, on pouvait soutenir que la nation était tenue envers cette souveraineté à certains hommages, qu'elle lui devait notamment une partie de sa fortune, comme elle devait la dîme au clergé. Il n'en est plus ainsi aujourd'hui, il n'y a plus de souveraineté en dehors de la nation; il n'y a plus qu'un gouvernement qui est son mandataire pour l'administrer le plus économiquement possible, et auquel on ne doit d'impôts que dans la mesure exacte des services qu'il rend. Par conséquent, pour apprécier la légitimité des sommes qu'on paie à l'état, ce n'est point à la richesse des contribuables qu'il faut les mesurer, mais au droit qu'a l'état de les demander. Autrement ce serait prétendre que celui qui achète un objet doit le payer en raison de sa fortune, non en raison de la valeur de l'objet lui-même. Toute la question est donc de savoir si les services à rendre par l'état augmentent en raison des progrès de la richesse publique.

Il ne faut pas ranger assurément parmi les causes d'augmentation de dépenses l'intervention financière de l'état dans les grands travaux d'utilité publique. Dans une société qui n'est pas riche, toute entreprise d'intérêt général s'exécute aux frais de l'état. C'est lui qui fait les routes, creuse les canaux, ouvre les ports, embellit les villes. Nul ne peut le suppléer dans cette action, parce que nul n'en a les moyens; mais à mesure que la richesse publique se développe, l'intervention de l'état devient moins nécessaire : il trouve des compagnies qui, moyennant une certaine redevance, se chargent de la plupart de ces travaux. En Angleterre et aux États-Unis, les deux pays où la richesse se développe le plus vite, il n'y a point de budget des travaux publics.

Nous sommes loin en France de cet idéal de l'abstention gouvernementale; mais on peut constater que l'intervention de l'état dans les grands travaux d'utilité publique y devient de jour en jour moins importante. L'état par exemple a contribué pour des sommes considérables à l'établissement de nos chemins de fer; c'est lui qui, en vertu de ce qu'on a nommé le système de la loi de 1842, a fait les terrassemens, les travaux d'art de la plus grande partie des chemins qui constituent aujourd'hui le réseau principal. Neuf cents millions ont été dépensés par lui, tant sous cette forme que sous celle de subvention. A mesure que la richesse publique s'est accrue, l'état n'a plus eu besoin de faire les mêmes sacrifices; de puissantes associations financières se sont chargées, à peu près à leurs risques et périls, de continuer le réseau, et aujourd'hui on n'accorde pas pour les embranchemens les moins fructueux qui traversent les contrées

les plus stériles, pour ce qui constitue ce qu'on appelle le troisième réseau, ce qu'on accordait autrefois pour le réseau principal, pour la ligne de Paris à Strasbourg, pour celle de Paris à Bordeaux (1). Il a été dépensé, en travaux de ce genre, de 1855 à la fin de 1858, la somme de 1 milliard 898 millions, dont 130 par l'état, et le reste, soit 1 milliard 768 millions, par des compagnies particulières, sauf quelques millions de subvention accordés par les communes. — Pourquoi l'état intervient-il moins aujourd'hui? Précisément parce que la richesse publique s'est développée.

Il n'est qu'une dépense qui soit réellement susceptible d'augmenter en raison même du progrès de la richesse publique : c'est le traitement des employés; mais on peut tout au plus évaluer à 12 ou 15 millions le supplément de dépense affecté à cet emploi. Encore est-il permis de dire qu'on pourrait peut-être regagner par la diminution du nombre des employés ce que l'on perd par l'élévation des traitemens. Il est certain que nous avons en France une administration très coûteuse, plus coûteuse que partout ailleurs. Serait-il donc impossible de réduire le nombre des employés en obéissant à la loi du progrès, qui cherche à simplifier le travail et arrive au même résultat avec moins de frais? Cependant, si le travail se simplifie, dira-t-on, la besogne augmente; par conséquent le résultat est le même. Ceci peut être vrai pour une administration particulière, dont les profits s'élèvent en raison du développement des affaires, et où les employés sont les instrumens de ce développement. Il n'en est pas de même de l'état. L'état n'a aucun intérêt à donner de l'extension à ses affaires, puisqu'il n'en tire aucun profit. D'ailleurs pourquoi s'étendraient-elles? Serait-ce que l'état aurait besoin d'intervenir davantage? Il nous semble que c'est plutôt le contraire qui doit avoir lieu, car, nous le répétons, plus la société est riche, plus elle est en mesure de faire ses propres affaires et de se passer de l'intervention de l'état. Et puis serait-il donc impossible que l'état fît comme tout le monde, qu'il eût moins d'employés pour faire plus de besogne? Supposons pour un moment que l'administration publique de la France ait été donnée à ferme à une compagnie particulière : croit-on que cette compagnie aurait augmenté le nombre de ses employés en raison de l'accroissement des affaires? Ce qui est certain au contraire, c'est que le nombre des employés de cette compagnie serait bien inférieur à celui des employés de l'état. On ne peut exiger que l'état administre aussi éco-

(1) On peut se rendre compte par un chiffre de cette différence de l'intervention de l'état dans les grands travaux d'utilité publique. En 1846, les travaux extraordinaires figuraient au budget pour 169 millions, en 1847 pour 177 millions 1/2; ils ne figurent plus que pour 31,600,000 fr. au budget de 1860 et pour 31,900,000 fr. à celui de 1861.

nomiquement que le ferait une compagnie, mais on peut demander qu'il n'augmente pas ses frais d'administration dans une proportion aussi considérable qu'il l'a fait depuis plusieurs années. Si l'on compare, à onze ans d'intervalle, de 1847 à 1858, les dépenses ordinaires exigées par le service général des ministères, on trouve que sur ce simple service il y a une augmentation de 152 millions (1).

De 1854 à 1859, tant pour la guerre de Crimée que pour celle d'Italie, l'état a emprunté 2 milliards, imposant au pays, avec l'amortissement, une charge annuelle de plus de 100 millions. La dette publique a encore augmenté parce qu'on a voulu combler les déficits ordinaires du budget, et si l'on n'a point fait en ce sens d'emprunt direct, on a du moins profité des emprunts faits en vue de la guerre pour en appliquer une partie à mettre nos budgets en équilibre. C'est ainsi notamment qu'ont été équilibrés les budgets de 1857 et de 1858, avec les excédans des emprunts contractés pour la guerre de Crimée, et si le budget actuel se solde en équilibre, il le devra certainement à une partie des ressources disponibles de l'emprunt pour la guerre d'Italie. Certes on nous accordera que ces deux causes d'augmentation de la dette publique, — la guerre et les déficits du budget, — sont des causes exceptionnelles, et qui ne sont pas liées fatalement au progrès de la richesse. Et si le pays doit payer plus d'impôts à raison de ces charges, il les paie à titre onéreux, et nullement comme le prix d'un service.

Maintenant qu'est-ce donc que l'impôt pour celui qui le paie? Ce n'est pas seulement un prélèvement sur la richesse du contri-

(1) En voici le tableau emprunté pour le budget de 1847 à la loi du 8 mars 1850, et pour le budget de 1858 au projet de règlement qui est en ce moment soumis au corps législatif :

	1847.	1858.
Ministère de la justice	27,393,000 fr.	26,450,000 fr.
— des cultes	38,813,000	46,852,000
— des affaires étrangères	10,120,000	10,953,000
— de l'instruction publique	18,275,000	20,523,000
— de l'intérieur	133,330,000	186,595,000
— de l'agriculture et du commerce	14,015,000	82,576,000
— des travaux publics	69,474,000	
— des finances	20,449,000	21,828,000
— de la guerre	349,316,000	365,748,000
— de la marine	109,356,000	133,426,000
— d'état	»	9,863,000
— de l'Algérie et des colonies	»	38,067,000
Totaux	790,541,000 fr.	942,881,000 fr.

Et l'année 1847, que nous prenons pour point de comparaison, a été une année exceptionnelle, traversée par la disette, et où par conséquent les dépenses ont été plus fortes qu'à l'ordinaire.

buable, une diminution de jouissance : c'est le plus souvent un prélèvement opéré sur le strict nécessaire. Cette considération n'est pas la seule d'ailleurs qui ait son importance. « Il est certain, dit Vauban, que plus on tire des peuples, plus on ôte de l'argent au commerce, et celui du royaume le mieux employé est celui qui demeure entre ses mains, où il n'est jamais ni inutile, ni oisif. » A l'époque où parlait ce grand homme, l'on ne connaissait pas bien encore l'utilité de l'argent et sa puissance productive. Aujourd'hui il n'y a plus guère de capitaux oisifs; tout ce qu'on paie au fisc sous forme d'impôts est enlevé au commerce et à l'industrie, et diminue non-seulement la richesse présente, mais la richesse future. Prenons un exemple, supposons que l'état, à force d'économie et sans porter atteinte à aucun service essentiel, opère une réduction de 200 millions sur un budget de 2 milliards : voilà 200 millions de plus ajoutés à l'épargne annuelle du pays; par conséquent, si elle est aujourd'hui de 6 à 700 millions, comme on l'admet, elle arrive immédiatement à 8 ou 900 millions. Supposons maintenant que ces 200 millions, appliqués à des travaux utiles, n'augmentent le revenu annuel que de 10 pour 100 : au bout de sept ou huit ans, avec les intérêts composés, la somme est doublée, et l'épargne du pays atteint près de 1 milliard 100 millions au lieu de 6 ou 700 millions qu'elle comprend aujourd'hui. Appliquez ce calcul à un laps de temps plus considérable et faites la réduction plus forte; supposons par exemple qu'on ait pu s'en tenir à ce milliard qui, il y a trente ans, scandalisait si fort l'opposition, et l'on pourra calculer quel eût été le développement de la richesse publique sans cette augmentation progressive des dépenses du budget. Il est bien entendu qu'en parlant des dépenses improductives de l'état, nous ne faisons allusion qu'à celles qu'on pourrait épargner sans porter atteinte aux services essentiels; il y a dans les dépenses de l'état des dépenses qui sont productives au plus haut degré, celles par exemple qui ont rapport au maintien de l'ordre, à l'administration de la justice et à la sécurité du territoire.

Non-seulement un pays ne doit pas payer plus d'impôts par cela seul qu'il est plus riche, mais on peut encore se faire illusion sur la nature de sa richesse et sur les ressources qu'elle peut fournir en tout temps. Pour que la France paie aujourd'hui un budget de 2 milliards aussi facilement qu'elle payait il y a trente ans un budget d'un milliard, il faut que la fortune publique ait doublé depuis cette époque. Est-il bien sûr qu'il en soit ainsi? S'il est vrai que la fortune mobilière ait considérablement augmenté, qu'il y ait aujourd'hui une masse de valeurs industrielles et autres dont la moitié n'existait point autrefois, s'il est vrai encore que notre commerce

extérieur ait triplé depuis trente ans, il n'est pas moins vrai que la fortune immobilière n'a pas suivi le même progrès, et que les propriétaires d'immeubles sont loin d'avoir doublé leurs revenus; on pourrait même dire que depuis quelques années, et par suite des efforts portés presque exclusivement vers l'industrie et le commerce, les revenus du sol demeurent à peu près stationnaires. Admettons cependant que le progrès de la fortune mobilière forme une compensation suffisante, et qu'on soit en effet assez riche pour payer aujourd'hui un budget de 2 milliards aussi facilement qu'on payait un milliard il y a plus de trente ans : faut-il en conclure qu'il en sera toujours ainsi? La fortune mobilière est celle qui jette le plus d'éclat sur un pays et qui répand le plus de bien-être, mais c'est aussi celle qui est le plus facilement atteinte. Qu'une crise un peu sérieuse se déclare, et immédiatement la situation de cette fortune est complétement changée : elle n'est pas détruite assurément, les usines continuent à exister, les marchandises sont en magasin, et les chemins de fer restent debout avec tout leur matériel; mais comme les usines ne fonctionnent plus qu'à grand'peine, que les marchandises ne se vendent pas, et que les chemins de fer ont beaucoup moins de trafic, les revenus qu'on en tire sont considérablement diminués; cependant c'est sur la continuité, sur l'augmentation même de ces revenus, qu'est établi le budget de 2 milliards. Un budget qui a besoin pour se tenir en équilibre de tous les revenus que donne l'extrême développement de la fortune mobilière est-il établi sur des bases bien solides? Les revenus qui augmentent surtout avec le progrès de la fortune mobilière, avec la consommation, sont les revenus indirects : eh bien! sait-on ce que deviennent ces revenus en temps de crise? M. le rapporteur du budget de 1861 au corps législatif nous dit que de 1847 à 1848 ces revenus ont baissé de 824 millions à 683 millions, c'est-à-dire diminué de 141 millions. Aujourd'hui ces revenus atteignent 1,100 millions; ils ont été de 1,094 millions en 1859. Sait-on ce qu'ils deviendraient au lendemain d'une crise un peu sérieuse? Le moindre ralentissement dans les affaires suffit pour en arrêter le progrès; ainsi l'augmentation, qui avait encore été de 36 millions en 1858 sur 1857, n'a plus été que de 3 millions en 1859 sur 1858, et cela tout simplement parce que la guerre d'Italie avait jeté quelques inquiétudes dans les esprits.

On voit combien cette partie de la fortune publique est précaire et combien les calculs qui en dérivent peuvent être facilement dérangés. Supposons qu'au moment d'une guerre générale ou d'une révolution le chiffre des revenus indirects diminue de 200 millions : cette supposition n'a rien d'exagéré, comparée au chiffre auquel ces

revenus sont aujourd'hui arrivés; évaluons au même chiffre la dépense supplémentaire qui naîtrait d'une telle crise, car si les revenus diminuent, il n'en est pas de même des dépenses (1). Alors en effet surgissent des besoins extraordinaires auxquels il faut pourvoir à tout prix : ce sont les grands travaux d'utilité publique que les compagnies abandonnent et que l'état est obligé d'exécuter, sous peine de voir les ateliers déserts et les ouvriers sur le pavé; ce sont des aides de toute nature qu'il est obligé de prêter au commerce et à l'industrie, alors que le plus souvent ses soins sont réclamés par des complications extérieures. Par conséquent, avec 200 millions de moins dans les revenus ordinaires et 200 millions de plus dans les dépenses, on est immédiatement en présence d'un déficit de 400 millions. En 1848, la différence entre les ressources et les dépenses a été de 560 millions, qu'il fallut se procurer par des moyens extraordinaires, notamment l'impôt des 45 centimes sur la propriété foncière, la consolidation en rentes des fonds de caisses d'épargne et des bons du trésor, l'emprunt à la Banque de France, etc. Si nous avions de nouveau les mêmes difficultés à traverser, il est douteux que notre situation fût meilleure. La dette flottante, liquidée en 1848, se trouve revenue à 759 millions (2) contre 630, qu'elle atteignait en 1848 (3); la dette publique est augmentée de 3 milliards 275 millions (de 5 milliards 838 millions à 9 milliards 113 millions), et le budget en prévision est de 1 milliard 844 millions pour 1861 contre 1 milliard 446 millions pour 1848. Le trésor avait alors quelques ressources extraordinaires; il se trouvait notamment créancier de sommes assez considérables qu'il avait avancées aux compagnies de chemins de fer. Aujourd'hui les ressources extraordinaires du trésor sont à peu près nulles; on n'aurait, tant pour liquider la dette flottante que pour faire face aux besoins extraordinaires qui naîtraient de la crise, que le recours à l'emprunt ou à des impôts nouveaux. On a beaucoup blâmé la république de son impôt extraordinaire des 45 centimes. Certes rien ne contribua davantage à la discréditer; il lui fallait cependant recourir à l'impôt direct ou à l'emprunt. Elle ne pouvait pas s'adresser aux impôts indirects : les impôts indirects, avec leur augmentation progressive, sont une ressource excellente en temps ordinaire; mais en temps de crise, loin d'augmenter, ils diminuent, sans que cette diminution puisse être compensée par

(1) En 1848, le budget, évalué d'abord à 1 milliard 446 millions, a été réglé définitivement à 1 milliard 746 millions, dépassant ainsi de 300 millions les charges prévues.

(2) Rapport de la commission du budget pour 1861, page 8.

(3) Voyez, dans la *Revue* du 15 septembre 1849, l'étude qui a pour titre : *de l'Équilibre des budgets sous la monarchie de 1830*, par M. S. Dumon, ancien ministre des finances.

aucune surtaxe. Comme le paiement de cette surtaxe est en général subordonné à la consommation, le contribuable a toujours le moyen d'y échapper. Restait l'emprunt. Il est vrai que la république aurait pu en user plus largement qu'elle ne l'a fait et trouver là tous les millions dont elle avait besoin. Au lieu de chercher à faire des emprunts patriotiques au pair lorsque la rente était à 75 francs, il suffisait peut-être d'attendre et de réduire le taux d'émission au-dessous du cours de la Bourse, en donnant un bénéfice à réaliser aux prêteurs, et la république aurait réussi comme on a réussi depuis. Elle a préféré braver l'impopularité d'une surtaxe extraordinaire sur la seule matière imposable qui existât alors afin de ne pas emprunter à des conditions onéreuses et léguer au pays une charge perpétuelle. L'histoire, plus impartiale que les contemporains, lui saura gré de cette conduite, et dira que, s'il y a eu un acte honnête dans l'administration de la république de 1848, ce fut cet impôt des 45 centimes, si sévèrement jugé. Les emprunts sont légitimes lorsqu'on les contracte pour des entreprises d'un effet durable, comme les grands travaux d'utilité publique : il est naturel que les générations à venir, qui profiteront de ces travaux, en supportent les charges; mais de quel droit faire peser sur elles des charges créées pour des dépenses qui ne leur profitent pas, qui sont le résultat d'un trouble momentané, d'un intérêt transitoire? On peut faire le même raisonnement sur ce qui concerne les dépenses de la guerre. En 1855 et 1856, les Anglais n'ont pas craint de défrayer en grande partie leur expédition de Crimée avec des taxes extraordinaires, de doubler pour ainsi dire à cet effet l'*income-tax*, et d'emprunter le surplus sous forme d'annuités remboursables en trente ans, de façon à ce que l'avenir ne fût pas grevé indéfiniment des charges provenant de cette guerre. Nous avons agi autrement : nous avons cru devoir demander à l'emprunt, et à l'emprunt seul, toutes les ressources extraordinaires dont nous avions besoin. Qu'en est-il résulté? Nous avons augmenté le chiffre de notre dette publique de l'intérêt de 1 milliard 500 millions empruntés, soit de 75 millions, et légué à nos descendans, et à perpétuité, une charge considérable pour un résultat qu'ils n'apprécieront peut-être pas bien. En Angleterre, au bout de trente ans, il n'y aura plus trace des charges de la guerre de Crimée.

Une autre considération rend les impositions extraordinaires préférables aux emprunts, lorsqu'il ne s'agit pas de dépenses productives : c'est l'impression différente qu'elles éveillent dans les populations. Lorsqu'il s'agit d'un emprunt, tout est facile, on n'a qu'à baisser le taux de l'émission au-dessous du cours de la Bourse, et aussitôt les souscriptions abondent; la charge indéfinie que l'on crée disparaît devant le bénéfice immédiat que l'on réalise. Aussi ce

ne sera jamais la perspective d'un emprunt qui empêchera une mauvaise entreprise ou une guerre injuste de s'engager; exalté par cette perspective, le public pousserait plutôt à une tentative dont il cesse de voir les périls, préoccupé de l'avantage prochain qui lui semble assuré. Avec les impositions extraordinaires, la situation change d'aspect. Lorsqu'on demande à un pays de s'imposer extraordinairement, et en une seule année, pour 300 millions, comme l'ont fait les Anglais pendant la guerre de Crimée, il y regarde à deux fois; il examine avec soin la nécessité pour laquelle on lui demande ce sacrifice, et il ne s'y résigne que si la cause lui en paraît parfaitement justifiée. Avec les impôts extraordinaires, il y a peu de guerres injustes à redouter. Si en 1859 on avait eu à demander à ces impositions extraordinaires la moitié seulement de la somme qu'on a empruntée de nouveau pour la guerre d'Italie, soit 250 millions, croit-on que le pays les eût donnés aussi facilement qu'il a souscrit à l'emprunt, et que par suite il eût acclamé cette guerre avec le même enthousiasme? En ceci, la pratique anglaise est plus morale, plus conforme aux véritables intérêts de la civilisation, car tout ce qui peut rendre la guerre difficile doit être considéré comme un progrès et accueilli comme un bienfait. Néanmoins l'effet produit par l'impôt des 45 centimes en 1848 a été tel que, si nous avions à traverser une crise semblable à celle de cette époque, on préférerait recourir à l'emprunt plutôt qu'à une taxe extraordinaire. Or l'emprunt, pour le trouver à des conditions convenables en temps de crise, il faut l'avoir ménagé en temps ordinaire, et l'on peut douter qu'avec une dette inscrite de plus de 9 milliards, une dette flottante de 759 millions, un budget de 2 milliards, la France pût emprunter en 1861 aux mêmes conditions qu'elle eût trouvées en 1848, avec une dette inscrite de moins de 6 milliards, une dette flottante de 630 millions, et un budget de 1 milliard 500 millions. Les prêteurs de l'état sont comme les prêteurs ordinaires : leurs conditions deviennent plus dures à mesure que la situation de l'emprunteur se montre plus mauvaise.

L'Autriche en fait depuis dix ans la douloureuse expérience, et c'est une leçon qui peut profiter même à ceux qui ont en apparence les finances les plus prospères, car lorsqu'on fait reposer cette prospérité sur le crédit, c'est-à-dire sur la facilité qu'on possède à certains momens de combler par l'emprunt les excédans de dépenses ordinaires, on s'appuie sur la plus fragile de toutes les ressources. On prétend que si depuis quatre années la rente française n'a pas dépassé en moyenne 70 francs, alors qu'en 1845 et 1846 elle atteignait 84 francs, cette situation tient au grand nombre de valeurs mobilières qui couvrent le marché. On compte aujourd'hui en effet

pour plus de 9 milliards de rentes, lorsqu'il y en avait moins de 6 en 1846, sans parler de 7 ou 8 milliards de valeurs de chemins de fer qui n'existaient pas à cette époque. Les obligations surtout, qui présentent quelque analogie avec la rente, lui font une concurrence d'autant plus sérieuse que l'émission s'en renouvelle chaque année jusqu'à concurrence de 250 à 300 millions. Tout cela est vrai; mais s'il y a plus de valeurs, il y a aussi plus de capitaux disponibles. La France est beaucoup plus riche qu'en 1846, elle fait plus d'épargnes, par conséquent elle a plus de moyens d'absorber toutes ces valeurs. Pour avoir une idée de l'augmentation des ressources disponibles, on n'a qu'à considérer le nombre d'établissemens financiers qui se sont formés depuis cette époque et la masse de capitaux dont ils disposent. En 1846, la moyenne des comptes courans à la Banque de France n'était que de 76 millions, et on aurait pu évaluer à peu près à la même somme ce qui était, en dehors d'elle, dans les mains de quelques maisons de banque. Aujourd'hui la Banque de France a en comptes courans 210 millions (1), et les autres établissemens, tels que le Crédit foncier, le Comptoir d'escompte et le Crédit mobilier, ont au moins une somme égale, sinon supérieure, ce qui fait à Paris seulement, et dans les grands réservoirs financiers, 420 millions disponibles en 1860 contre 152 au plus en 1846.

On peut donc s'étonner qu'avec des capitaux aussi nombreux et des bases aussi larges, la rente ne puisse pas franchir le taux de 70 et qu'elle soit à 23 et 24 francs d'écart avec les consolidés anglais, lorsque cet écart ne dépassait pas 14 francs en 1846. Serait-ce que la richesse publique a fait plus de progrès en Angleterre qu'en France, que la dette de ce pays est moins élevée, qu'on y trouve moins d'occasions de placement pour les capitaux disponibles? C'est tout simplement parce qu'en Angleterre on est persuadé qu'à moins des circonstances les plus graves le chiffre de la dette publique a atteint son maximum, et qu'au lieu de l'augmenter, il faut s'appliquer à le réduire; ce qui a été fait déjà jusqu'à concurrence de 2 milliards, car la dette publique anglaise, qui était de 20 milliards (chiffres ronds) après les guerres de l'empire, n'est plus que de 18 milliards aujourd'hui. En France prévaut le sentiment contraire : le livre de la dette publique s'est ouvert quatre fois depuis 1854 pour des emprunts s'élevant ensemble à plus de 2 milliards, sans compter les 100 millions empruntés à la Banque de France. On craint qu'à chaque incident grave de notre politique ce livre ne s'ouvre encore, même pour couvrir les besoins ordinaires de notre budget, puisque les ressources ordinaires n'ont pas suffi jusqu'à présent pour le sol-

(1) Bilan du 8 novembre 1860.

der. C'est ce sentiment qui pèse sur le cours de la rente et qui, malgré la richesse du pays, malgré les facilités avec lesquelles on paie l'impôt, malgré les augmentations des revenus indirects, l'empêche de s'élever au-dessus de 70 fr. M. le rapporteur du dernier budget se félicitait que, depuis 1852, l'accroissement naturel des revenus indirects, en dehors des impôts nouveaux, eût été de 263 millions. Il y aurait lieu de se féliciter bien davantage de cette augmentation, si elle suffisait pour défrayer les supplémens de dépenses et mettre le budget en équilibre.

Que dirait-on d'une administration qui augmenterait ses frais dans une proportion plus forte que l'accroissement de ses revenus? C'est ce que fait l'état; non-seulement il ne se contente pas de l'augmentation des revenus indirects, mais il y ajoute de nouveaux impôts, supprime l'amortissement, et pourtant il n'obtient pas encore l'équilibre, car, nous le répétons, ce n'est point équilibrer les budgets que de ne les solder qu'avec les excédans des derniers emprunts. Tant que la richesse publique ne subit pas d'entraves et se maintient en voie de progrès, nous payons tout ce qu'on nous demande, et si le produit des impôts ne suffit pas, reste encore le crédit pour subvenir aux différences; mais à l'approche de la moindre crise, les ressources diminuant et les besoins augmentant, on se trouve en présence d'un déficit plus ou moins considérable, qu'on ne peut plus combler que par des taxes extraordinaires, comme l'impôt des 45 centimes, ou par des emprunts contractés à des conditions plus ou moins onéreuses, en faisant supporter aux générations futures tout le poids de notre imprévoyance. C'est là une situation des plus fâcheuses, et le public prouve bien qu'il en a la conscience quand il laisse la rente à 70.

Veut-on que la rente prenne toute l'élasticité qu'elle devrait avoir en présence du progrès de la richesse publique, veut-on qu'elle atteigne les cours qu'elle a connus autrefois, ceux même qu'elle a eus encore en 1853 : il faut absolument que les budgets cessent de grossir, comme ils le font d'année en année. Nous avons aujourd'hui d'autant plus besoin de ménager nos ressources que nous sommes en face d'une réforme importante, qui ne peut s'accomplir que dans de bonnes conditions financières, c'est-à-dire la réforme douanière et les dégrèvemens qu'on se propose d'apporter successivement aux matières premières et à certains objets de grande consommation. Déjà en 1860, pour opérer quelques-uns de ces dégrèvemens, on a dû supprimer l'amortissement, maintenir les taxes de guerre, établir même des impôts nouveaux. Si l'on doit continuer ainsi, si l'on ne peut retrancher d'un côté qu'à la condition d'ajouter de l'autre, on compromettra beaucoup le mérite d'une telle réforme, sans

être certain d'ailleurs que les taxes nouvelles vaudront les taxes supprimées. Le mérite des dégrèvemens de cette nature, c'est de s'opérer gratuitement sans donner au trésor d'autres compensations que la plus-value qui résulte du développement de la consommation. C'est ainsi que la réforme s'est opérée en grande partie en Angleterre, et c'est ce qui l'a rendue si féconde. Cette réforme ne peut donc être menée à bonne fin que si notre budget rentre dans des conditions plus normales, que si nous avons des excédans de recette pour parer aux déficits provenant des dégrèvemens; mais il faudrait pour cela ne pas escompter d'avance au profit des dépenses ordinaires tout ce que peut donner le développement de la richesse publique et éviter que chaque progrès fût marqué par un impôt nouveau.

Jusqu'à présent, il faut en convenir, le corps législatif s'est montré assez accommodant pour voter tous les crédits qui lui ont été demandés, non pas qu'il n'ait eu le désir sincère de les contrôler et qu'il n'ait cherché à le faire autant que cela lui était possible; mais sa situation était plus forte que sa volonté. C'est toujours pour une assemblée législative une tâche difficile que de résister aux demandes d'un gouvernement et de l'obliger à modérer ses dépenses; il faut y être poussé par l'aiguillon incessant de la publicité, par le sentiment qu'on est placé sous le contrôle immédiat de l'opinion publique, et que, si on se laisse aller à voter des dépenses qui ne sont point parfaitement justifiées, on sera obligé d'en rendre compte. Si cette publicité fait défaut, si on peut croire qu'on échappera à une responsabilité immédiate vis-à-vis de l'opinion, alors le zèle pour l'intérêt des contribuables se refroidit, et les budgets grossissent avec une rapidité effrayante, comme nous l'avons vu depuis quelques années. En sept ans, du commencement de 1852 à la fin de 1858, l'augmentation des dépenses a été de près de 400 millions (de 1 milliard 461 millions à 1 milliard 858 millions); c'est une augmentation supérieure à celle qui avait eu lieu dans les vingt et une années qui avaient précédé, car le budget, de 1 milliard 95 millions en 1830, n'était que de 1 milliard 461 millions en 1851.

Nous ne connaissons pas encore le projet du budget pour 1862 et nous ne savons pas si, comme les précédens, il accusera une nouvelle augmentation de dépenses; mais nous aimons à croire que le corps législatif profitera de la liberté plus grande qui lui est accordée par le décret du 24 novembre pour exercer un contrôle plus sévère, et que s'il ne peut réduire les dépenses, il les empêchera au moins de s'élever au-dessus du chiffre déjà fort respectable auquel elles sont arrivées. Ce sera d'ailleurs pour lui le moyen le plus efficace d'agir sur la politique. On disait autrefois qu'il fallait faire de

la bonne politique pour faire de bonnes finances : on pourrait peut-être aujourd'hui renverser la proposition et dire au corps législatif qu'en cherchant à faire de bonnes finances, il obligera le gouvernement à faire de la bonne politique. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il est temps d'aviser et de s'arrêter dans une voie où l'on se berce des illusions les plus dangereuses. On a beau déclarer que la prospérité publique est grande et qu'elle peut satisfaire à tous les besoins; cela est possible aujourd'hui, mais ce ne sera peut-être plus possible demain. D'ailleurs il n'y a pas de prospérité publique qui puisse tenir à une augmentation incessante de dépenses dont le résultat est toujours une augmentation d'impôts. En 1852, lorsqu'on établit le vote du budget par ministère au lieu du vote par chapitre, qui existait précédemment, on prétendit que cette mesure devait faciliter les viremens de compte, et qu'on mettrait ainsi fin aux crédits supplémentaires, en les compensant avec les crédits annulés. Il existe notamment une note officielle, du 11 mars 1853, où l'on déclarait que, grâce à cette division par ministère, l'*équilibre du budget serait enfin une réalité*. Qu'est-il advenu de ces promesses? A-t-on profité en effet de cette faculté de viremens pour éteindre les crédits supplémentaires? Loin de là: jamais ils n'ont été plus considérables. Si nous prenons, depuis 1852, les années qui n'ont pas été traversées par la guerre, nous voyons qu'en 1853 les excédans de crédits supplémentaires sur les crédits annulés ont été de 59 millions, de 140 millions en 1857, d'une somme à peu près égale en 1858, et si nous avons évalué à 2 milliards la dépense probable du budget de 1860, c'est que nous avons pensé qu'il en serait encore de même cette année. Rien n'est venu en effet nous donner à croire qu'il en serait autrement.

Cet abus des crédits supplémentaires, qu'on a vu persister et grandir malgré l'innovation du vote par ministère, a été tellement senti, qu'il a donné lieu de la part de la commission du budget pour l'année 1859 à des observations qu'il est bon de rappeler : « Sous l'ancienne législation, disait le rapporteur de cette commission (1), l'usage des crédits supplémentaires était limité à un certain nombre de chapitres, qui tous appartenaient à des services votés, et qui étaient désignés dans une nomenclature anexée à la loi annuelle des finances. En dehors de ces chapitres, il était formellement interdit d'ouvrir un crédit supplémentaire par ordonnance ou par décret. Dès lors l'usage de ces crédits ne pouvait donner lieu à aucun abus, car un chapitre n'était admis dans la nomenclature que s'il se rapportait à une nature de dépenses dont l'augmentation dépendait, non de la volonté du

(1) M. Devinck.

ministère ordonnateur, mais de circonstances purement fortuites. Tels étaient les chapitres des primes à l'exportation ou de la pêche, des vivres, des fourrages, des frais de justice, des frais de trésorerie, etc., qui constituent des services fixes dans leur nature, et variables seulement dans leur quotité, en raison des circonstances qui se produisent. Les crédits supplémentaires ne sont plus maintenant soumis à aucune restriction, ils sont complétement indéfinis; ils peuvent être indifféremment ouverts pour tous les chapitres du budget, quelle que soit la nature de la dépense, aussi bien pour le personnel que pour le matériel, sans aucune distinction du caractère des dépenses; il suffit que le crédit inscrit dans l'un des chapitres du budget d'un ministère soit épuisé pour qu'un crédit supplémentaire puisse être ouvert, et suivant les termes et la loi de finance de 1855, la ratification du crédit, par conséquent l'appréciation de la dépense, n'est soumise au corps législatif que durant la session qui suit la clôture de l'exercice, c'est-à-dire lorsque le fait est consommé depuis deux années. »

Nous ne savons pas si le remède est dans le retour à l'ancien ordre de choses, c'est-à-dire au système du vote par chapitre, comme le demandait la commission du corps législatif de 1859; mais ce que nous savons parfaitement, c'est qu'il est nécessaire de limiter les crédits supplémentaires au moins à l'augmentation des revenus que donne chaque année la plus-value de la richesse publique. Autrement il n'est point d'équilibre du budget possible, et quand chaque année, après avoir épuisé toutes les ressources ordinaires et extraordinaires, telles que celles qui proviennent des réserves de l'amortissement, etc., on vient présenter au corps législatif un budget en équilibre, on est la dupe d'une illusion qui ne tarde point à disparaître devant les faits.

Nous avons d'autant plus de raison d'attendre aujourd'hui un budget en équilibre réel, que le budget pour 1861 atteint en prévision un chiffre fort élevé : il dépasse de plus de 400 millions celui de 1851, bien que l'état soit dégrevé en partie de la principale de ses charges, qui est celle des travaux extraordinaires, charge fort lourde pour les budgets du passé, et qui est très faible aujourd'hui. Si au contraire nous persistons dans la voie où nous sommes, si chaque année nous courons après un budget en équilibre qui ne se réalise jamais, parce que la porte reste trop largement ouverte aux crédits supplémentaires, nous sommes lancés plus que de raison dans la voie des expédiens, obligés chaque année de mettre un découvert plus ou moins considérable à la charge de la dette flottante, ou de le consolider par une émission de rentes. Ces deux cas sont également fâcheux. Il ne faut pas oublier, en ce qui touche la dette

flottante, que le chiffre de 759 millions, qui était celui du mois d'avril de l'année 1860 (d'après le rapport de la commission du budget), est un chiffre fort élevé, qu'il serait imprudent de dépasser, sous peine de s'exposer à tous les dangers qui résultent d'une liquidation forcée en temps de crise. Au lieu d'augmenter cette dette, les efforts doivent tendre à la diminuer. Maintenant, si on consolide le découvert par une émission de rentes, c'est une charge nouvelle qu'on crée à perpétuité pour des besoins ordinaires, et l'équilibre du budget dans l'avenir n'en est que plus compromis; on ne peut plus l'établir qu'à force d'impôts. Or sait-on ce qui arrive lorsqu'on abuse des impôts? Il arrive ce qui est arrivé à la Hollande. Cette puissance a perdu à une certaine époque sa grande position industrielle et commerciale, précisément parce qu'elle avait eu le tort d'exagérer les impôts : le capital s'en est éloigné. C'est ce que nous avons déjà éprouvé nous-mêmes dans une certaine mesure depuis que nous avons cru devoir frapper d'un impôt les valeurs mobilières: une grande partie des capitaux étrangers qui venaient sur notre marché n'y arrivent plus. Cette leçon doit nous suffire; elle nous montre qu'en fait de charges nouvelles il faut être très circonspect, et ne pas compter sur des augmentations d'impôts pour équilibrer les budgets, car les impôts coûtent quelquefois plus qu'ils ne rapportent. Qui oserait soutenir par exemple que depuis l'année 1857, où on a établi l'impôt sur les valeurs mobilières, impôt qui rapporte, dit-on, environ 6 millions par an, on n'a pas fait tort chaque année à la richesse publique d'une somme beaucoup plus forte en éloignant les capitaux étrangers? — Il pourrait en être de même de tout autre impôt qu'on chercherait à établir. Le meilleur moyen pour équilibrer le budget, c'est de ne rien faire qui puisse entraver le développement de la richesse publique. Avec un budget probable de 2 milliards, lorsque les voies et moyens ne sont établis que pour 1 milliard 845 millions, nous sommes aujourd'hui dans une situation très tendue. Veut-on la détendre, on n'a, si on ne peut mieux faire, qu'à s'arrêter à ce chiffre, déjà fort élevé, et bientôt, si la prospérité continue, grâce au développement normal des revenus indirects, nous pourrons aisément supporter ce budget de 2 milliards, qui en ce moment dépasse nos forces.

VICTOR BONNET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 décembre 1860.

L'ombre que les questions extérieures projettent sur la politique intérieure de la France est trop épaisse pour qu'il nous soit encore facile de rendre aux questions intérieures proprement dites le rang qui leur appartient, c'est-à-dire le premier. A cette fin d'année (la fatalité veut depuis quelque temps que les années s'éteignent dans une brume morose), la vive attente de chacun se porte bien plus sur le dehors que sur le dedans. C'est en vain qu'une apparence de retour vers une politique libérale s'est naguère montrée, et que le droit nous est acquis de compter sur une prochaine renaissance de vie parlementaire. On est curieux sans doute de voir ce que deviendra à l'exécution le programme du 24 novembre; mais l'on s'inquiète bien davantage des incidens européens que nous promettent les premiers mois de 1861. C'est la question de paix ou de guerre qui reprend la première place dans les esprits. C'est surtout de l'influence que les commotions extérieures peuvent exercer sur la France que l'on se préoccupe. L'Italie, l'Autriche, la Turquie peut-être, sont dans un état violent, qui peut à tout moment entraîner des perturbations profondes. Ces perturbations éclateront-elles à l'époque depuis si longtemps prédite, c'est-à-dire au printemps prochain? Quelles en seront les conséquences pour le reste de l'Europe? Telles sont les interrogations que l'opinion s'adresse avec une anxiété qui va croissant à mesure que l'on avance vers l'échéance commune qu'ont fixée les espérances des uns et les craintes des autres.

A notre avis, la grande importance des événemens européens auxquels nous touchons, au lieu de détourner l'opinion des discussions intérieures dont le mécanisme de notre gouvernement peut être l'objet, devrait au contraire l'y ramener avec plus de force. Nous sommes à la veille d'une grave crise européenne, soit; mais alors de quoi s'agit-il pour la France? Évidemment de deux choses : d'abord de bien connaître la nature des pro-

blèmes européens qui vont s'agiter, la portée des engagemens de notre politique extérieure, et ensuite de prendre en connaissance de cause des résolutions décisives. N'est-il pas vrai que l'opinion chez nous est insuffisamment éclairée sur les engagemens de notre politique extérieure, que, sur des indices probablement incomplets, elle s'en donne à elle-même des interprétations contradictoires, que son ignorance même est la principale cause des inquiétudes qui l'assiégent? N'est-il pas vrai (et la leçon de la guerre d'Italie n'est-elle pas là pour nous en avertir?) qu'il y aurait non-seulement une violente injustice, mais une témérité cruelle, à ne pas laisser au pays la participation la plus large dans le choix du système auquel la France devra lier son action future? Que l'on peigne donc sous les couleurs les plus sombres la situation de certains pays de l'Europe, que l'on étende le cercle des responsabilités de la France dans les événemens prévus : — l'on n'aura démontré qu'avec plus de force qu'il ne fut jamais plus nécessaire que le pays prît une entière connaissance de ses affaires, et influât par tous ses organes naturels sur la conduite du pouvoir. Nous sommes bien dans un de ces momens où il faut que le gouvernement du pays par le pays soit une vérité, où le *self-government* est l'intérêt vital autant que le droit imprescriptible d'un peuple. Nous pouvons être mis en demeure de faire de grands actes de volonté; il faut que nous sachions les motifs de ces actes et les conséquences auxquelles ils nous enchaîneront. Savoir et vouloir! un peuple ne peut résoudre ce problème que par l'ordonnance et la mise en œuvre de ses institutions.

Nous ne sommes donc point de ceux qui croiraient faire injure au gouvernement en supposant que, dans sa pensée, le programme du 24 novembre, malgré ses lacunes, répondait au moins en partie à cette nécessité de situation que l'état de l'Europe suscite à la France. Ce programme est à nos yeux un signal : il est d'une extrême importance que ce signal soit compris. Le programme ne s'occupe guère que du parlement; nous ne méconnaissons point ce qu'il fait pour les chambres en leur donnant la publicité des débats, le droit d'adresse et la participation de quelques ministres aux délibérations du corps législatif. A ne parler que de la question extérieure, de là nous viendront infailliblement de précieuses lumières. Il est impossible que, dans la discussion de l'adresse au corps législatif et au sénat, le gouvernement ne soit pas sérieusement et profondément interrogé sur la question extérieure. Nous ne serions même pas surpris si, pour donner aux débats une base substantielle et solide, le gouvernement, par une sage imitation du gouvernement anglais, communiquait aux chambres les principaux documens de ses négociations diplomatiques. Trois ministres pourront porter la parole au corps législatif; mais, douze membres du cabinet sur treize étant sénateurs, à peu près tous les ministres pourront donner des explications au sénat. Il dépendra donc des membres du sénat ou du corps législatif d'obtenir non-seulement des éclaircissemens partiels sur quelques détails de la

politique extérieure du gouvernement, mais l'exposé des grandes lignes, des tendances générales, du système de cette politique. Le grand jour, se faisant ainsi sur la politique étrangère, apportera au public quelque chose de plus que des informations utiles et sûres : les confidences du gouvernement sur le passé prendront aussitôt le caractère d'engagemens pour l'avenir, car des principes posés, des antécédens révélés, il sera facile à l'opinion de déduire les conséquences logiques. La nécessité que le gouvernement a volontairement acceptée d'exprimer et d'expliquer publiquement, à un moment donné, la pensée et les actes de sa politique étrangère lui sera utile à lui-même dans la conduite de cette politique, car elle l'obligera à porter avec une attention plus vigilante dans la conception et l'exécution de ses actes ce souci, ce scrupule, ce point d'honneur de la consistance dont sont possédés ceux qui savent qu'ils auront à rendre un compte public de ce qu'ils font. Voilà, notamment pour ce qui concerne la politique étrangère, le bien qui peut sortir, les sénateurs et les députés remplissant leur devoir, du programme du 24 novembre; mais la publicité des débats des chambres, si elle fournit les informations les plus élevées à l'opinion, ne suffit point à satisfaire le besoin constant et universel d'informations que ressentent de nos jours les sociétés civilisées. La constance et l'universalité des informations, ces sociétés ne peuvent les trouver que dans une presse stimulée par la concurrence, vivifiée par la liberté. Chez un peuple où tous les citoyens sont appelés par l'universalité du suffrage à participer au gouvernement, les devoirs politiques ne sont point circonscrits dans l'exercice des fonctions législatives et ne sont point exclusivement imposés aux membres des assemblées. Les électeurs ont à remplir vis-à-vis du parlement, dans l'élection des députés et dans leurs rapports avec eux, des devoirs analogues à ceux que les députés eux-mêmes ont à remplir vis-à-vis du gouvernement. Or, après et avec le programme du 24 novembre, la presse a encore à reconquérir la liberté, et il reste aux citoyens à trouver dans la pratique la conciliation du suffrage universel avec la liberté. Le peuple et la presse, dans nos vastes sociétés, où les individus sont séparés par l'immensité du territoire, mais providentiellement rapprochés par ces conquêtes du génie humain, l'imprimerie, la vapeur, l'électricité, — le peuple et la presse, pour se mettre au niveau de la nouvelle vie parlementaire, ont donc de nouveaux droits à faire reconnaître et à exercer. Comment le citoyen aux élections, comment le journal dans les controverses politiques ne verraient-ils pas s'agrandir le cercle de leur activité dans la même proportion où s'étendent les prérogatives de la discussion parlementaire, et par suite la responsabilité des représentans du peuple vis-à-vis de celui de qui ils tiennent leur mandat? Pousser l'enquête et la discussion qui doivent émanciper la presse du régime administratif et la ramener au régime légal, élucider la théorie de la constitution de 1852, se préparer par une étude attentive et, toutes les fois que l'occasion s'en offrira, par des essais sérieux à la pratique libérale

du suffrage universel, c'est donc travailler à mettre le pays en état de se prononcer avec discernement, avec sûreté, sur les graves problèmes que les événemens européens peuvent lui proposer, et c'est en même temps répondre sérieusement au signal donné par le programme du 24 novembre.

Pour qui, sans être ni ministre, ni sénateur, ni député, ne veut pas cependant demeurer étranger aux affaires de son pays, voilà la tâche plus nettement tracée aujourd'hui que jamais. Ce n'est point ici le lieu d'essayer de la remplir; depuis longtemps, et lorsque l'espoir du succès était moins permis que maintenant, nous y avons consacré plus d'un effort. La considération des affaires extérieures nous attire en ce moment comme tout le monde. Pourtant nous ne pouvons nous empêcher de signaler à cette heure des efforts distingués ou utiles qui ont été tentés naguère dans la voie que nous indiquons. Une récente et piquante brochure de M. d'Haussonville vient, suivant nous, de faire faire un pas important à la question de la presse; un très spirituel volontaire, qui a eu aux dernières élections générales le mérite d'essayer la lutte avec ses seules ressources, et de réunir autour de sa candidature indépendante une très respectable minorité, M. Bosselet, vient de publier sous le titre de *Lettres de M. Journal*, une critique très fine et très juste du système d'où, nous l'espérons, nous sommes en train de sortir, et une protestation saine et sensée en faveur des principes libéraux. Un homme dont nos lecteurs connaissent et goûtent l'esprit net et juste et le rare talent d'exposition, M. Léonce de Lavergne, vient d'analyser le mécanisme de notre constitution et de montrer le parti qu'on en peut tirer dans l'intérêt de la liberté. Enfin le parti libéral vient de faire, dans les élections municipales de Marseille, une honnête et instructive expérience du suffrage universel. Dans ces publications et ces faits d'un intérêt tout actuel, deux points nous paraissent mériter d'être notés : c'est d'une part le curieux document que la polémique excitée par la *Lettre au sénat* de M. d'Haussonville a mis au jour, document qui occupera désormais une bonne place au dossier de la question de la presse; c'est d'un autre côté le caractère significatif des élections municipales de Marseille.

Que ceux qui ont à souffrir des vives épigrammes de M. d'Haussonville fassent entendre des plaintes, c'est leur droit. Les rieurs ne sont point pour eux, et il faut convenir qu'à ce métier de tirailleur qu'il a galamment entrepris, M. d'Haussonville fait souvent chasse heureuse. Le noble écrivain est de ceux qui pensent qu'il n'est point mauvais, pour s'assurer de la sensibilité du malade, de s'exposer à le faire crier. Il faut citer aujourd'hui un bon trait à l'appui de sa méthode : un homme de talent qui a eu la rare bonne fortune, sous le régime de la loi de 1852, d'obtenir l'autorisation de créer un journal a cru voir un doute élevé sur son indépendance dans un passage de la *Lettre au sénat*. Le doute n'était point justifié assurément, et d'ailleurs la susceptibilité de l'écrivain s'était irritée à tort; mais personne, si ce n'est les partisans de la loi de 1852 et ceux qui en ont le difficile manie-

ment, n'est fondé à regretter le résultat de cette double méprise. Nous ne connaissons point de témoignage plus concluant contre le système des autorisations en matière de journaux que le récit des péripéties qu'a dû traverser M. Guéroult pour obtenir l'autorisation de créer *l'Opinion nationale*. La sincérité de M. Guéroult ne ménage personne. Oubliant sans doute que *le Moniteur* en décembre 1858 avait frappé de blâme la polémique soutenue alors dans un autre journal par M. Guéroult à propos de la question italienne, le rédacteur de *l'Opinion nationale* attribue au contraire sans hésitation la faveur dont il a été l'objet à l'approbation que l'empereur aurait donnée à cette polémique. L'intervention réitérée du prince Jérôme fut nécessaire pour pousser l'affaire dans les bureaux du ministère de l'intérieur. L'indépendance de l'écrivain fut exposée à une rude épreuve dans le cabinet même du ministre. Celui-ci mit une condition à l'autorisation : c'est que M. Guéroult lui remettrait sa démission en blanc. Cette condition fut refusée, et il ne fallut rien moins que le retour de l'empereur, après la campagne d'Italie, pour rendre efficaces les hautes et exceptionnelles protections qui ont présidé à la naissance de *l'Opinion nationale*. Aucune des assertions de M. Guéroult n'a été démentie ; nous le répétons, l'indépendance de cet écrivain est incontestable et ne pouvait être mieux démontrée que par la franchise de son récit ; mais l'on voudra bien reconnaître que cette révélation est la critique la plus forte qu'ait encore soulevée le régime auquel la presse est soumise depuis 1852. Tous les écrivains indépendans ne peuvent certes avoir la présomption d'espérer qu'ils mériteront la haute et particulière approbation de l'empereur ; tous les écrivains indépendans ne peuvent compter parmi leurs titres l'amicale faveur d'un prince de la famille impériale. Enfin quels inconvéniens n'a pas pour le pouvoir lui-même un système qui a pu inspirer à un ministre aussi honnête homme que M. le duc de Padoue la pensée de l'expédient d'une contre-lettre ! Le libéralisme de M. de Persigny nous autorise sans doute à espérer la prompte réforme d'une telle législation ; mais, si les argumens pratiques eussent encore été insuffisans à démontrer les fâcheux effets de l'exception au principe d'égalité consacrée par le décret de 1852, l'argument le plus décisif aurait été fourni par cette révélation qu'une inoffensive raillerie de M. d'Haussonville a obtenue de l'un des favorisés de ce régime exceptionnel.

Les élections municipales de Marseille sont d'un bon exemple et d'un heureux augure pour le réveil de la vie politique. Il est des esprits froids qui, à force de se mettre en garde contre les illusions, s'exposent à penser trop défavorablement de l'efficacité de leurs efforts au moment même où ils les tentent. Peut-être notre ami M. Léonce de Lavergne, tout en nous donnant son excellent catéchisme de la constitution, ne s'est-il point assez défendu contre cette inclination pessimiste. Des faits comme les élections marseillaises prouvent que lorsque ceux qui ont des devoirs politiques n'hésitent point à les remplir, le corps électoral montre plus d'intelligence et

d'élan que quelques-uns ne le supposent. Les élections marseillaises sont intéressantes à plusieurs points de vue : elles font voir le parti que l'on peut tirer de l'action légale dans l'intérêt d'élections libérales; elles donnent une idée des obstacles que les candidatures indépendantes doivent s'attendre à rencontrer dans l'influence considérable que le suffrage universel assure à l'administration; elles fournissent un curieux échantillon des combinaisons que comporte dans le camp de l'opposition et dans le camp de l'administration l'état présent des opinions politiques dans notre pays.

Les élections municipales du mois d'août à Marseille avaient été annulées par un arrêt du conseil de préfecture. Ces élections avaient été entachées en effet de nombreuses irrégularités, de fraudes, de violations des lois. Quoique les élections du mois d'août n'eussent point donné lieu à une lutte très animée, les manœuvres répréhensibles qui y avaient été commises avaient appelé l'attention de quelques citoyens intelligens. Ceux-ci avaient fait acte d'initiative; ils avaient dénoncé les vices flagrans de l'élection, et avaient mis, par l'action légale, le conseil de préfecture en demeure d'invalider le résultat faussé du vote. C'était une première victoire pour le libéralisme légal. Elle obligeait et encourageait ceux qui l'avaient obtenue à entrer plus résolûment dans la lutte. Ils s'y sont présentés au nom de l'indépendance du suffrage universel. « La condition vitale du suffrage universel, disaient-ils dans leur adresse, c'est l'indépendance des électeurs... En nous présentant sans désignation administrative, nous avons voulu que le choix des mandataires de la cité ne dépendît d'aucune autre initiative que celle du corps électeral. » Le nom d'un des membres les plus distingués du barreau marseillais, celui de M. Clapier, était en tête de la liste indépendante. M. Clapier, qui a été député dans la dernière chambre du règne de Louis-Philippe et président du conseil-général des Bouches-du-Rhône sous la république, a conduit cette campagne avec un grand zèle et une sagacité vraiment politique. Il s'agissait bien plus pour le parti libéral de faire une expérience vigoureuse du suffrage universel que de remporter la victoire du scrutin. L'arrêté du sénateur-administrateur des Bouches-du-Rhône, qui convoquait les électeurs pour le 15 et le 16 décembre, n'a été publié que le soir du 9, en sorte qu'il ne restait que cinq jours pour se préparer à l'élection, et il fallait composer une liste de trente-six candidats. A la difficulté du temps, le maire en avait gratuitement ajouté une autre. Par un arrêté du 10 décembre, il avait établi une division électorale de la commune toute nouvelle, sans faire connaître le principe de ce remaniement. La conséquence était que, pour savoir où ils devraient voter, les électeurs étaient forcés d'attendre qu'on leur envoyât leurs cartes. C'était aider singulièrement cette disposition indifférente dont le suffrage universel est depuis neuf ans accusé parmi nous. Toutes les cartes étaient loin d'arriver aux destinataires; un grand nombre d'électeurs furent forcés de les réclamer par

exploits d'huissiers. L'affichage et la distribution de la profession de foi et de la liste des candidats indépendans étaient interdits par les commissaires de police, mais l'interdiction ne frappait en réalité que les affiches de l'opposition; celles de la mairie, malgré un arrêté préfectoral qui prohibait toute manifestation de ce genre, furent au contraire partout placardées. A cet arrêté du sénateur-administrateur, les électeurs indépendans opposèrent un acte extra-judiciaire, et obtinrent, mais seulement à la fin de la journée, la levée de la prohibition relativement à la distribution de la profession de foi des candidats. Disposant d'un temps si court, entravés par des obstacles arbitraires que l'on ne renversait tardivement qu'à coups de papier timbré, les partisans de la liste libérale de Marseille ont pu pourtant réunir 9,000 voix; la liste de la mairie n'a eu que 4,000 suffrages de plus; une portion même de cette liste n'a pas obtenu le nombre de voix nécessaire à la validité de l'élection. L'opposition reproche d'ailleurs à l'élection des vices semblables à ceux qui ont motivé l'annulation des scrutins du mois d'août; elle ne se décourage ni ne se lasse : elle a dénoncé les fraudes commises dans une protestation adressée au sénateur-administrateur et au conseil de préfecture et dans une plainte déposée au parquet du procureur impérial. C'est ainsi que les causes politiques doivent agir : il faut chercher infatigablement dans la loi la défense de ses droits. Cette persévérance dans l'action légale est un salutaire exemple donné au pays par une des plus grandes et des plus importantes villes de l'empire.

Un autre fait instructif qui ressort des élections marseillaises, c'est la combinaison d'élémens divers qu'a présentée la liste de l'administration. Nous ne parlons point ici des recrues, pour ainsi dire obligées, que le suffrage universel fournit à l'influence administrative. On trouve jusqu'à présent naturel que ceux qui vivent du patronage de l'administration, ou qui ont eu à redouter le contrôle, se croient tenus d'obéir à ses mots d'ordre, que les douaniers, les employés de l'octroi, les cabaretiers, votent comme veut M. le maire. Il y a là pourtant un fort appoint du suffrage universel, et lorsqu'on sera entré plus avant dans la sérieuse concurrence des opinions, il y aura lieu de surveiller de près ce contrôle à rebours que l'administration, qui est mandataire du suffrage universel, est portée à s'arroger sur l'initiative de l'électeur, de qui elle tient son mandat et à qui appartient véritablement au contraire le droit de la contrôler. Cette question est encore trop en avant. L'influence administrative a procuré sans doute plusieurs milliers de voix à la liste du maire de Marseille; mais d'autres influences, dont la réunion paraît singulière, ont contribué à la grossir. L'administration a eu le talent de grouper autour d'elle les voix de l'extrême démocratie et les voix cléricales, exhortées, dit-on, par les jésuites et publiquement par l'évêque. Un comité démocratique invoquant les services rendus pendant de longues années à la démocratie, les traditions de la démocratie, etc., a prêté ses acclamations à la liste administrative. Ce comité a organisé dans une

brasserie de la ville des réunions où un ancien membre de la montagne de notre dernière assemblée républicaine, M. Thourel, aujourd'hui avocat du barreau d'Aix, est venu plaider la cause de l'autorité municipale. Mais l'intervention la plus surprenante dans cette lutte électorale est celle de l'évêque de Marseille. Le 10 décembre, le vénérable prélat envoyait à ses curés une circulaire où il est dit : « M. le maire de Marseille croit avec moi que ses bonnes dispositions toujours persévérantes en faveur de nos églises sont assez comprises pour qu'il puisse avoir toute confiance dans votre concours. Vous lui prouverez que cette confiance est bien fondée. » Certes nous ne prétendons point contester au clergé et à l'épiscopat l'usage de leur influence politique dans les situations et à propos des questions où sont en jeu les grands intérêts du pays et les grands principes de la société et de la religion; mais nous ne saurions nous expliquer ni approuver que dans les controverses auxquelles l'église n'est mêlée ni par ses intérêts, ni par ses doctrines, l'autorité épiscopale renonce à l'impartialité qu'elle doit à tous ceux qu'elle est chargée de conduire. Nous ne craindrons pas de dire que la neutralité en matière politique est prescrite au clergé dès qu'elle est permise à sa conscience. Nous avons donc peine à comprendre que l'évêque de Marseille se soit laissé distraire des prières que lui demande le pape en détresse, pour écrire des circulaires en faveur d'une administration municipale.

Nous ne nous dissimulons pas que l'exposé et l'appréciation d'un fait secondaire en soi, comme l'est l'élection d'une municipalité départementale, sortent un peu de notre compétence et appartiendraient plutôt à la presse quotidienne : ce sont les journaux qui devraient porter la lumière sur la pratique du suffrage universel, recueillir tous les élémens d'information qui sont de nature à perfectionner l'éducation du public en matière électorale; mais nos journaux n'ont pas l'air de vouloir secouer encore l'indolence où les entretient depuis si longtemps le monopole. Si l'on trouve que nous avons prêté trop d'attention aux élections marseillaises, nous avons une autre excuse, et nous l'avons présentée d'avance. De si grandes décisions peuvent être avant peu demandées à la France, et par conséquent au suffrage universel, que rien ne nous paraît trop petit et indigne d'étude dans ce qui peut nous apprendre quelque chose sur les mœurs du suffrage universel et sur la conduite d'un instrument à la fois si puissant et si difficile à manier.

Ce qui nous donne à réfléchir dans la situation extérieure, ce n'est point le détail des questions, les faits qui se déroulent au jour le jour; c'est un ensemble de circonstances dont nous allons essayer d'exprimer le caractère général.

La crise qui travaille quelques-unes des grandes contrées de l'Europe est une crise d'instabilité et d'affaiblissement. Il y a dans certaines parties du continent ou une débilitation ou une incertitude extrême. En vérité, quand

on détourne son regard de l'Angleterre ou lorsqu'on sort de France, on ne voit plus partout qu'une désolante faiblesse : faiblesse en Italie, car si les populations de la péninsule ont éprouvé des transformations qui peuvent leur promettre dans l'avenir une nouvelle et forte vie, dans le présent rien n'est encore assuré; les tronçons réunis de l'Italie ne se sont point encore assimilés dans une véritable unité : ceux qui augurent le mieux de la révolution sentent que, pour triompher, elle a encore bien des obstacles à vaincre, bien des hasards à traverser, et qu'un seul échec remettrait en question tout ce qui a été merveilleusement conquis jusqu'à ce jour. Faiblesse en Autriche, dont la misère financière éclate plus tristement à chaque instant, où la lutte des nationalités prend un caractère de plus en plus révolutionnaire, où le pouvoir dirigeant affiche de bonnes intentions frappées d'impuissance, cède et perd le bénéfice de ses concessions en les faisant trop tard, où le ministère a l'air de briguer par ses promesses libérales le suffrage des opinions généreuses de l'Europe et blesse ces opinions par des maladresses aussi impardonnables que l'extradition du comte Téléki. Faiblesse, quoique à un moindre degré, dans l'Allemagne, tiraillée par des tendances contraires, dont les gouvernemens ont tant de peine et sont si lents à s'entendre. Faiblesse en Russie, où l'incertitude de la solution de la question du servage paralyse tout, où l'armée n'est plus recrutée depuis plusieurs années, où l'incapacité du gouvernement laisse durer et s'aggraver une situation financière déplorable. Faiblesse en Turquie, la partie la plus malade du continent, et qu'il suffit de nommer pour exprimer l'excès du délabrement et de la décomposition.

Devant cet ensemble, le détail des événemens et des questions perd presque tout intérêt. La plus grande partie du continent est visiblement en proie à un vaste travail de dissolution, à quelque chose qui est au moins le symptôme d'une révolution générale, s'il n'est déjà cette révolution même. Pour se convaincre combien le détail des faits quotidiens a peu de valeur sur ce fond de tableau, il n'y a qu'à les passer rapidement en revue.

En Italie, l'annexion des dernières conquêtes du Piémont est officiellement promulguée à Turin, tandis que le roi de Naples poursuit à Gaëte son honorable, quoique tardive résistance, et qu'une dernière lamentation irritée du pontife s'échappe du Vatican. Est-il besoin d'attacher un grand poids à la question de savoir si l'escadre française sera retirée huit jours plus tôt ou plus tard de la rade de Gaëte? Y a-t-il un intérêt bien sérieux à savoir jusqu'où vont les instances de l'Angleterre revendiquant pour l'Italie le principe de non-intervention, les sollicitations émues des puissances du Nord recommandant à notre protection un souverain malheureux traqué dans sa dernière forteresse? Et n'est-ce point une curiosité frivole que de vouloir connaître exactement la cote mal taillée par laquelle le gouvernement français s'efforce de concilier ces deux exigences? Cette conspiration savante et admirablement disciplinée des manifestations par lesquelles les Italiens ont

partout préludé aux actes de révolution ou d'annexion opère maintenant à Rome sous le regard de nos soldats, et va même prendre pour théâtre la basilique de Saint-Pierre. Irons-nous là-dessus adresser aux Italiens des leçons de prudence? Leur conseillerons-nous la réserve? Leur prêcherons-nous le ménagement de la position de la France, le respect des intérêts généraux de l'Europe, et autres formules bonnes en saison de congrès et de protocoles? Nous prendrions bien notre temps! Le dernier parlement piémontais est dissous; le premier parlement uni va être convoqué, et se réunira en février pour représenter 22 millions d'Italiens. Irons-nous, nous autres étrangers, pronostiquer à l'infini sur la composition, les difficultés, les tendances de ce parlement? Irons-nous supputer les querelles que les députés napolitains pourront chercher aux députés du nord, les luttes possibles du piémontisme, du mazzinisme, du garibaldisme? Féconde préoccupation! comme si le parlement, quel qu'il soit, n'était point destiné à subir fatalement les nécessités de la situation de l'Italie. Or cette situation n'a que deux issues, la guerre ou la paix, la guerre avec ses hasards funestes, la paix avec ces émotions inquiètes, impatientes, dissolvantes, qui rendent non moins funeste que la guerre toute paix qui n'est qu'une trève. Puis les choses ont pris un tel tour en Europe, que les Italiens n'ont peut-être plus leur libre arbitre dans l'option entre la paix et la guerre, et que c'est la force des choses qui fera le choix.

Entrons dans le fouillis autrichien. Nous sommes de ceux qui plaignent les gouvernemens et les peuples qui perdent ces occasions uniques où par des concessions mutuelles ils pourraient encore s'entendre et s'accorder. Le diplôme promulgué le 20 octobre par l'empereur d'Autriche nous paraissait être une de ces occasions de réconciliation, et l'avenir dira s'il n'est pas à regretter que la Hongrie, dans son irritation, l'ait repoussée. Ici encore les événemens partiels ne présentent d'intérêt que comme traits de la situation générale. Un nouveau ministre libéral, M. de Schmerling, prend la direction de la politique intérieure de l'empire. Ses promesses sont irréprochables : il veut constituer les diverses nationalités qui composent l'Autriche sur les bases de l'autonomie la plus large; il se propose de fonder l'unité de l'Autriche sur le principe moral d'une fédération libre qui associera les intérêts de tous, et transigera sur les intérêts particuliers de chacun dans le conseil de l'empire, devenu une sorte de congrès général.

Des concessions importantes ont accompagné ou suivi le programme de M. de Schmerling. La loi électorale de 1848 réclamée dès les premiers jours par les comitats hongrois pour l'élection de la diète est accordée, la réunion de la Voïvodie à la Hongrie est décidée; mais il semble que les Hongrois irréconciliablement ulcérés aient pris dès le premier jour le parti de répondre à tout : C'est trop tard. 1848 paraît être la date irrévocable de leurs aspirations et de leurs colères. Les comitats redemandent les lois de 1848. Le préfet de Pesth, le comte Karolyi, se présente avec ce mot d'ordre

au comitat, et termine un discours applaudi avec enthousiasme en disant qu'il vient renouveler le serment prêté par lui à la même place il y a douze ans. On est obligé de rendre aux villes les maires de 1848. Comme candidats aux comités départementaux, on propose aux acclamations de tous les noms de ministres ou de personnages qui ont joué les rôles les plus prononcés en 1848. Si par contre l'on vient proposer le nom d'un homme qui depuis douze ans ait occupé une place dans l'administration, un cri unanime part de l'assemblée : « il est mort! » Les Hongrois raient ainsi du livre des vivans ceux qui ont pactisé avec l'Autriche. Si l'on détourne son attention de la Hongrie pour la porter sur les autres parties de l'empire, on ne peut se dissimuler les profonds ravages que la désaffection a produits partout. A la désaffection se mêle un sentiment non moins fatal au pouvoir, le découragement de populations qui ne croient point à la capacité des hommes placés à leur tête, et qui ne veulent plus voir autour du trône la main qui pourra les sauver. Certes, en prenant en main le gouvernement à une pareille heure, M. de Schmerling fait un acte remarquable de courage et d'abnégation, et mérite d'être soutenu par les encouragemens du libéralisme européen. On lui prête ce mot patriotique : « Je défendrai l'empire à l'intérieur comme le général Benedek saura le défendre au dehors! » Hélas! dans de telles circonstances, les bonnes volontés ne sont que trop souvent impuissantes. L'Autriche est engagée dans un dilemme semblable à celui qui est posé en Italie : la révolution sera-t-elle contenue ou fera-t-elle explosion en Hongrie? L'alternative est plus douloureuse encore pour l'Autriche, car dans l'un de ces cas ce n'est plus seulement du sort de la Vénétie qu'il s'agit pour elle, mais de l'existence même. On attribue au général Benedek ce mot fier et résigné, qui peint bien cette situation menaçante : « L'enjeu de la partie qui va se jouer est la question de savoir s'il y aura encore une grande Autriche, ou si l'Autriche deviendra un état du rang de la Bavière. » Ici encore la partie sera engagée par la force des choses bien plus que par les volontés humaines. L'Italie et la Hongrie, représentées par leurs assemblées, exerceront l'une sur l'autre une attraction inévitable. Qui peut dire qu'un tel état de choses ne prépare pas un nouveau théâtre aux glorieuses folies du solitaire de Caprera?

Il y a dans les faits qui s'agitent en Italie et en Autriche une puissance d'excitation pour les populations voisines que personne ne saurait méconnaître. Nous ne voulons point en calculer ici les effets sur l'Allemagne et sur la Turquie. Nous dirons seulement que l'on se tromperait, si l'on attribuait à la majorité du peuple allemand une indifférence réelle sur les périls que courrait l'Autriche, ne fût-ce que du côté de l'Italie. On peut juger au contraire de la sympathie sérieuse que la cause de l'Autriche inspire même en Prusse par un amer et véhément article publié récemment dans la *Feuille hebdomadaire prussienne* à propos de la brochure française sur le rachat de la Vénétie dont nous parlions il y a quelques jours. Nous avons eu plu-

sieurs fois à faire allusion à ce journal important, fondé et rédigé par les hommes qui sont aujourd'hui au pouvoir à Berlin. Son opinion sur la question de la Vénétie mérite donc d'être sérieusement pesée. L'article dont nous parlons porte un titre méprisant, qui annonce dès l'abord la pensée de l'auteur sur le projet du rachat de la Vénétie : « la spéculation sur les fonds et sur la politique. » Le patronage donné par un de nos journaux officieux à la brochure sur la Vénétie a d'ailleurs en Allemagne produit la plus mauvaise impression, même parmi les adversaires habituels de l'Autriche. Le comité militaire de la diète de Francfort s'occupe, aussi activement que les mœurs fédérales le permettent, de pourvoir l'armée de la confédération de canons rayés du système prussien. On dit aussi que l'interminable question du commandement de l'armée fédérale avance dans les négociations directes entamées à ce sujet à Berlin entre la Prusse et l'Autriche, et recevra une solution prochaine.

Revenons à ce caractère général de la situation extérieure qui donne lieu de craindre toute sorte de complications prochaines. Dans les idées de l'ancienne politique, qui ne comprenait point la grandeur des intérêts économiques, la France, satisfaite de sa force matérielle qui présente en effet un aspect plus rassurant que son état moral, la France eût pu assister avec un secret plaisir à l'affaiblissement de ses voisins et à la décomposition des puissances sous la coalition desquelles elle succombait il y a cinquante ans. Dans cet ordre de considérations où l'on tient surtout compte de la force des états, il y aurait même lieu de dresser aujourd'hui un bilan instructif des résultats qu'ont eus les arrangemens de Vienne pour la France et pour les puissances qui ont vaincu Napoléon en 1814 et 1815. A la lumière de cette grandiose expérience, que l'on peut regarder comme terminée aujourd'hui après les ébranlemens qu'a reçus le système créé par le congrès de Vienne, il est permis de réviser bien des jugemens passionnés et rétrogrades portés par l'ancienne école politique. Cette école prétendait que la France avait été outrageusement affaiblie par l'arrangement du congrès de Vienne, et il se trouve qu'au bout d'environ un demi-siècle, c'est la force du vaincu seul qui s'est relevée et prodigieusement accrue, tandis que les vainqueurs, malgré les frontières qu'ils nous ont enlevées, sont allés en s'affaiblissant et en déclinant. C'est qu'entre les vainqueurs et les glorieux vaincus il y a eu depuis ce temps une différence profonde. Le vaincu a mené pendant trente-sept ans la vie orageuse, mais saine et virile de la liberté, tandis que les vainqueurs se sont étiolés dans les routines débilitantes du despotisme. Certes la leçon est grande, et l'enseignement opportun. S'il y a encore en France une école de politiques qui mettent en balance la vertu de l'agrandissement des frontières et la vertu du principe vital des institutions libres, conçoit-on une condamnation plus écrasante de ce matérialisme que celle que les faits prononcent sous nos yeux ?

Mais une solidarité morale et économique unit les peuples, et les sociétés

contemporaines la ressentent trop pour tirer joie et vanité des perturbations qu'éprouvent des nations voisines. Le mal de celles qui souffrent rejaillit promptement sur les autres; les plus saines n'échappent point à cette loi. L'Europe ne pourrait pas supporter longtemps, sans être atteinte tout entière d'une douloureuse langueur, la prolongation du désordre auquel l'Italie, l'Autriche et la Turquie sont en proie, lors même que ce désordre n'enfanterait point la guerre. Les intérêts sont trop mêlés dans notre civilisation moderne pour ne point être atteints partout, lorsqu'ils sont blessés quelque part. Ne voit-on pas en ce moment même les besoins financiers de la Turquie et un emprunt mal conçu compromettre des places françaises et soulever chez nous de difficiles questions morales et politiques? L'attitude passive, l'inertie, ne mettent point les peuples et les gouvernemens à l'abri de cette contagion, et si l'on prend le parti de l'action, si l'on veut intervenir dans les luttes engagées, à quelles fausses mesures ne risque-t-on point de recourir! à quels périls ne s'expose-t-on pas! Le moment présent est donc grave, et c'est sur l'extrême gravité de la situation, considérée dans l'ensemble, que nous avons voulu appeler aujourd'hui l'attention. A cet ensemble de nécessités politiques, il faut faire face, non par de petits expédiens qui suivent maladroitement les faits et ne les gouvernent point, mais par une forte compréhension des choses et un large système.

Le romanesque succès de notre expédition de Chine fait une diversion heureuse aux préoccupations inquiètes qu'inspire l'état de l'Europe. Un épisode des découvertes et des conquêtes fabuleuses accomplies au-delà des mers par les héroïques aventuriers du XVIe siècle se trouve ainsi transplanté dans le XIXe, dans le siècle des guerres savantes et correctes. Cette entreprise si hardiment conduite met enfin la civilisation en contact avec le dernier et le plus vaste boulevard de la barbarie, s'il est permis de ranger en effet parmi les barbares un peuple qui n'avait de barbare que son entêtement à demeurer fermé aux autres nations. Grâce aux habiles négociateurs de France et d'Angleterre, grâce à nos infatigables soldats, on peut croire qu'enfin la Chine est ouverte. La Chine ouverte, autant dire qu'il n'y a plus de Chine. Plût à Dieu que nous eussions le droit de pousser la même exclamation triomphante à propos de toutes les Chines intellectuelles, morales et politiques que l'ignorance, l'égoïsme et la mauvaise foi conservent parmi nous! C'est notre souhait de bonne année.

E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

LE COMTE LADISLAS TÉLÉKI.

Au mois d'octobre 1854, une diète extraordinaire était convoquée dans la capitale de la Saxe pour discuter, entre autres projets de lois, la réforme du

code pénal et du code de procédure criminelle. A la suite de ces débats et comme appendice aux mesures qui venaient d'être votées, le gouvernement saxon conclut avec plusieurs cabinets de l'Allemagne des conventions relatives à l'extradition des accusés. Par une de ces conventions, en date du 28 novembre, la Saxe et l'Autriche s'engageaient réciproquement à se livrer les criminels réfugiés sur leur territoire. Il s'agissait de criminels, il s'agissait de crimes tels que les définissent les lois chez tous les peuples chrétiens; dans l'esprit des chambres et, nous en sommes convaincus, dans l'esprit du ministère saxon, ce n'étaient pas des opinions politiques, ce n'étaient pas des regrets et des espérances que l'on voulait frapper. Non, sous le règne du prince qui a commenté *la Divine Comédie* et consacré de si nobles pages à l'exilé de Florence, ce n'était pas contre les exilés qu'on inscrivait sur les frontières de la Saxe les sinistres paroles : *voi ch'entrate*... Vous qui entrez dans ce pays, si vous êtes Italien et que vous ayez fait des vœux pour l'indépendance de l'Italie, si vous êtes de race slave et que vous ayez réclamé des institutions nationales pour la Galicie et la Bohême, si vous êtes Hongrois et que vous ayez défendu votre patrie aux heures décisives où il est impossible de rester neutre, sachez-le bien, nous vous livrerons à l'Autriche.

Le ministère saxon vient d'agir comme si cet écriteau honteux était planté en effet aux portes de Dresde et de Leipzig. M. le comte Ladislas Téléki, réfugié hongrois voyageant avec un faux passe-port, où il était désigné comme sujet de l'Angleterre, a été arrêté par la police de Dresde. Dans tout autre pays, il eût été simplement reconduit à la frontière; le gouvernement saxon l'a livré au gouvernement autrichien, et le noble patriote hongrois est aujourd'hui dans ces prisons qui rappellent tant de tristes souvenirs.

Qu'est-ce donc que le comte Ladislas Téléki? Un des plus dignes représentans de la noblesse magyare. Héritier d'un grand nom, disciple et successeur des hommes qui, vers 1820, ont commencé la régénération du pays par la régénération des hautes classes, M. le comte Téléki a consacré sa vie à l'étude des lois de son pays et des besoins nouveaux qui s'y produisent. Un célèbre écrivain hongrois, M. Moritz Jokay, dans un dramatique tableau de mœurs, a vivement peint, et l'une en face de l'autre, deux familles ou plutôt deux périodes de la noblesse de son pays : d'un côté l'ancienne aristocratie, façonnée aux usages de la cour de Vienne, n'ayant d'autre ambition que de montrer ses uniformes dans les salons, pleine de mépris pour la langue et les mœurs nationales, incapable d'une pensée sérieuse, d'un travail utile, dégradée enfin par l'inaction autant que par la bassesse des sentimens, et quand elle revenait séjourner quelque temps dans ses domaines, se livrant pour se désennuyer aux plus puériles extravagances; de l'autre au contraire, la jeune noblesse, active, laborieuse, passionnée pour le pays natal, étudiant les ressources du sol et le travail des esprits, étudiant aussi l'Europe, s'initiant aux lumières nouvelles, s'efforçant de les répandre parmi le peuple, en un mot préparant par tous les moyens la renaissance intellectuelle et morale de la patrie, condition première et gage assuré de sa rénovation politique. Le comte Ladislas Téléki tenait dignement sa place dans cette jeune phalange quand les événemens de 1848 vinrent le mettre plus particulièrement en évidence; c'est lui qui fut chargé de représenter le

nouveau gouvernement de la Hongrie auprès de la république française. Sous la présidence du général Cavaignac, dans les premiers mois de la présidence du prince Louis-Napoléon, M. le comte Téléki, envoyé du gouvernement national de son pays, eut maintes fois l'occasion de défendre sa cause auprès de nos hommes d'état, et s'il ne réussit pas à leur faire partager ses vues, il leur inspira du respect par l'élévation de son caractère et la modération de son esprit. C'est le témoignage que lui a rendu ici même un fonctionnaire distingué du ministère des affaires étrangères, M. Hippolyte Desprez, dans une étude où il combat certaines idées politiques du parti auquel se rattachait le généreux Magyar. Depuis la défaite de la Hongrie en 1849, M. le comte Téléki vivait soit à Paris, soit à Genève, toujours occupé d'études sérieuses, les yeux tournés vers sa chère patrie, et ceux qui ont eu l'honneur de le connaître se demandent par quel enchaînement de sophismes, par quelle étrange interprétation des lois saxonnes, une âme si pure, si noble, un cœur si loyal et si désintéressé, a pu être assimilé aux criminels.

Ce n'est pas pour le comte Ladislas qu'une pareille assimilation est infamante. Certes nous avons le droit d'élever la voix dans cette affaire, et il y a même là un devoir sacré pour nous, car il est bien évident qu'un des principaux mobiles du ministère saxon a été l'espèce de haine qu'il porte à la France et qu'il affiche en toute rencontre. M. le baron de Beust, qui sans présider au ministère, en est l'âme depuis bien des années, ne dissimule guère ses sentimens à notre égard; on l'a vu en deux occasions solennelles, pendant l'expédition de Crimée comme pendant la guerre d'Italie, nous chercher des ennemis par toute l'Allemagne. En 1854, il a été sur le point de brouiller la Saxe avec l'Autriche parce que l'Autriche refusait de faire cause commune avec la Russie; en 1859, il a fait acte de vassalité envers la monarchie des Habsbourg dès le moment où les Habsbourg se sont trouvés en face de nous sur les champs de bataille d'Italie. L'extradition du comte Ladislas Téléki est un pas de plus dans cette voie, c'est un hommage obséquieux du vassal au suzerain; et comment ne pas y reconnaître l'intention de jeter un défi, défi indirect il est vrai, et médiocrement courageux, aux principes de notre politique internationale? Encore une fois, à part même toute question générale d'humanité, d'honneur, de civilisation, nous avons le droit de protester contre la conduite du cabinet de Dresde, et la presse française n'a pas manqué à sa tâche; mais il y a un peuple, j'en suis sûr, qui ressentira plus vivement encore cette violation de tous les principes, car son honneur y est expressément et directement engagé : c'est le généreux peuple du royaume de Saxe. Et non-seulement la Saxe, mais la Bavière, le Wurtemberg, le grand-duché de Bade, le grand-duché de Saxe-Weimar-Gotha, la Hesse-Électorale, toute cette Allemagne, divisée sur la carte, mais unie de cœur et de pensée, tous ces états secondaires qui gardent leur originalité germanique en face des prétentions prussiennes et autrichiennes ont dû éprouver au même titre cette commune impression de honte et de douleur. Il y a en effet une solidarité particulière qui les relie au sein de la confédération générale, et puisque M. de Beust a eu plus d'une fois l'honneur de porter la parole au nom de ce groupe d'états, il est bien naturel

que sur tous les points de cette Allemagne vraiment allemande tous les honnêtes gens, tous les cœurs libéraux se sentent également engagés, c'est-à-dire humiliés, par la décision du cabinet de Dresde.

Nous la connaissons, cette Allemagne loyale et généreuse; nous savons ce qu'elle a souffert en maintes circonstances, sous des gouvernemens presque tous dévoués à l'Autriche; nous savons qu'au moment où elle se vante de représenter dans le monde le principe de la liberté morale, le respect de l'individu, si indifférent, disent-ils, aux races romanes, ils reçoivent sans cesse de leur police les plus douloureux démentis; nous savons quelle scission profonde s'établit de plus en plus entre les cabinets et l'opinion publique; nous n'ignorons pas non plus la tendre et reconnaissante affection de ces peuples pour leurs princes, lorsque le prince porte un cœur allemand, et qu'il tient à honneur, comme le duc de Saxe-Weimar par exemple, d'être le premier défenseur de l'esprit germanique. A coup sûr, un acte comme celui qui nous arrache ces paroles est une humiliation, et la plus cruelle de toutes, pour ces âmes éprises du juste et de l'honnête. Nous espérons que les publicistes saxons n'auront pas attendu notre appel pour protester avec nous au nom de la justice, et avec leurs frères d'Allemagne au nom de l'honneur national.

Quant à l'Autriche, voilà une belle occasion pour le ministère Schmerling de confirmer immédiatement les espérances que son avénement a fait concevoir à l'Europe libérale. En renonçant à cet ôtage que lui a livré d'une façon inique l'obséquiosité du cabinet saxon, elle rejettera la responsabilité d'une mesure qui a soulevé la conscience publique, et qui peut lui faire de nouveaux ennemis en Allemagne et en Europe. Est-ce au moment où la Hongrie s'agite, où tous les cœurs frémissent, où chacun se demande si l'on peut se fier aux concessions et aux promesses de Vienne, qu'on aurait la folie de réveiller les souvenirs irritans? Que le ministère nouveau, respectant un loyal adversaire, s'empresse de rendre au comte Ladislas Téléki la liberté de l'exil : un tel acte, dans les conjonctures présentes, sera le plus éloquent des programmes.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

REVUE DRAMATIQUE.

L'Oncle Million, comédie en cinq actes et en vers, par M. Louis Bouilhet.

La destinée de la nouvelle pièce que M. Louis Bouilhet vient de donner à l'Odéon contient toute une leçon de haute philosophie pratique très propre à faire réfléchir, et qui, je l'espère, profitera aux poètes en général et à M. Bouilhet en particulier. La pièce a été froidement accueillie. Est-elle donc inférieure aux productions précédentes de l'auteur? Non, elle est leur égale, et à plusieurs égards, autant que mes faibles lumières me permettent d'en juger, elle est leur supérieure; mais elle paie le prix des applaudisse-

mens exagérés et des complaisances trop empressées qui avaient salué l'entrée du poète dans la carrière dramatique. Quand je vois les poètes et les écrivains trop ardens à forcer la renommée, je m'étonne toujours qu'ils ne réfléchissent pas davantage à la profondeur de cet axiome qui est aussi vrai en morale qu'en physique : la réaction est toujours égale à l'action. Plus le mouvement agressif sera violent et exagéré, plus, à un jour voulu, la réaction sera douloureuse et imméritée. Il y a une souveraine imprudence à vouloir recueillir dès le début le plus gros prix possible de ses efforts, c'est le moyen le plus infaillible de se ruiner dans l'avenir. Si vous demandez beaucoup au public, et qu'il vous accorde, pour votre malheur, tout ce que vous lui demandez, il exigera beaucoup en revanche, il exigera trop peut-être; ainsi le veut l'impitoyable loi des compensations. Et que pourrez-vous dire pour votre défense, lorsqu'il répondra à vos réclamations : « Je ne vous dois plus rien, je vous ai payé dès le premier jour, alors que je ne vous devais rien encore? Vous m'avez demandé dès votre début le prix de toute une vie de travail, je vous l'ai donné sans autre garantie qu'une hypothèque très incertaine sur votre avenir et sur les chances de votre inspiration. C'est à vous de me rendre en efforts mes encouragemens et en enthousiasme poétique ma sympathie. Applaudissemens, couronnes, ovations, je vous ai tout donné et je ne m'en repens pas, mais je regrette que vous ayez mal interprété mes intentions et que vous ayez vu dans ma prodigalité le salaire légitime du travail que vous aviez accompli plutôt que le salaire anticipé du travail futur. » Sans doute le poète ne pourrait rien répondre, et cependant ce discours bien souvent n'est pas irréfutable et soulève plus d'une objection. Si le poète ne peut pas s'adresser au public, la critique alors doit parler à sa place. « Qui donc vous forçait, peut-elle répondre, d'être si docile aux vœux du poète, et pourquoi le prendre au mot avec tant d'empressement? Est-ce par malice? est-ce par caprice? Si c'est par malice, le jeu est cruel; si c'est par caprice, il est presque immoral. Le poète vous demandait votre enthousiasme, vous étiez libre de ne pas l'accorder : il ne fallait lui donner que votre attention; il vous demandait vos applaudissemens, il fallait vous borner à l'encourager. Vous avez cru devoir faire plus : est-il juste qu'il en porte la peine? Parce que vous lui avez trop donné autrefois, est-il juste que, pour rétablir l'équilibre, vous ne lui donniez pas assez aujourd'hui? Ses productions précédentes ne valaient pas tout le bruit que vous avez fait autour d'elles, et vous l'en punissez sur son œuvre nouvelle, qui mérite mieux que la froideur avec laquelle vous l'avez accueillie. Pourquoi avez-vous fait des promesses que vous n'étiez pas sûr de pouvoir tenir? pourquoi avez-vous fait contracter au poète une dette trop forte, si c'était pour la réclamer à une échéance trop courte et refuser l'à-compte très raisonnable qu'il vous offre aujourd'hui? Il y a quelque chose de cruel et presque d'inique dans cette générosité capricieuse doublée d'une exigence tyrannique. Puisque vous avez cru devoir lui donner ce qu'il vous demandait, il faut maintenant attendre avec une patience sympathique qu'il ait eu le temps de s'acquitter envers vous. »

La conclusion de cet exorde, c'est que nous devons nous défier de cet axiome, très controversable, qui prétend qu'il faut obtenir *trop* pour avoir

assez, et que nous devons moins désirer le succès que la justice. Ne demandons jamais que ce qui nous est strictement, étroitement dû, en sorte que notre récompense puisse toujours se confondre avec notre salaire, et nous n'aurons jamais à payer trop cher le prix de la renommée. La plupart des poètes et des écrivains sont heureux des louanges, même lorsqu'elles sont exagérées; s'ils étaient plus sages, ces louanges les feraient trembler. Tenons-nous-en donc à la justice : rien n'est vrai, bon et durable que ce qu'elle donne.

La nouvelle pièce de M. Bouilhet a causé un désappointement général, qu'il nous est impossible de partager. Nous avons éprouvé une certaine surprise, mais nul désappointement. Nous nous attendions à un drame bourgeois, écrit en vers romantiques, avec l'exubérance de métaphores et d'images à laquelle le poète semblait vouloir nous faire prendre goût, et nous avions fait notre siége en conséquence. *L'Oncle Million* nous force à son honneur non d'abandonner le plan de ce siége, mais de le modifier légèrement. Nous nous proposions, les œuvres de M. Bouilhet en main, de lui démontrer qu'il se trompait de route, et que la nature de son talent le portait peut-être vers de tout autres genres que le drame et la comédie. Notre opinion, même aujourd'hui, après *l'Oncle Million*, est encore que M. Bouilhet ne connaît pas sa véritable originalité, ou que, par suite d'une fausse honte de poète romantique, il n'ose pas avouer le genre poétique dans lequel il pourrait exceller s'il le voulait. J'ose à peine nommer moi-même ce genre, un peu discrédité aujourd'hui, quoiqu'il ait produit plusieurs impérissables chefs-d'œuvre, par crainte que M. Bouilhet ne voie dans mes paroles une plaisanterie perfide qui est bien loin de ma pensée, et n'aille s'imaginer que je veux l'assimiler à des poètes qui paraissent surannés à notre génération, quoiqu'elle ne les ait jamais lus. Armons-nous de courage cependant, et prononçons le terrible nom : le genre pour lequel M. Bouilhet semble né, c'est le poème descriptif; j'en atteste la remarquable pièce *les Fossiles* et quelques beaux passages de *Melœnis*.

Je sais que le poème descriptif est tombé en désuétude par suite de l'abus qui en a été fait, et que le nom de Delille se présente immédiatement à la mémoire; mais c'est un genre qui en vaut un autre, et les plus grands poètes n'ont pas dédaigné de l'employer. Écartez, s'il vous déplaît, le nom beaucoup trop ridiculisé de Delille, et songez que le grand poète Lucrèce a écrit le *De Naturâ rerum*, et que les *Géorgiques* sont l'œuvre de Virgile. C'est un genre injustement discrédité, et regardé à tort comme artificiel; il n'est pas artificiel, car il a sa raison d'être dans la nature du génie humain : il répond à une des catégories de l'imagination, et peut seul servir d'expression à certaines conceptions de l'esprit poétique. Il serait donc digne d'être ressuscité et renouvelé, et le beau poème des *Fossiles* montre que M. Louis Bouilhet pourrait tenter l'entreprise à son honneur. Partout ailleurs, dans la poésie lyrique pure, dans la fantaisie, dans le drame, M. Bouilhet imite volontairement ou involontairement; mais dans la partie descriptive de ses œuvres, il retrouve son originalité, qu'il ignore ou qu'il méconnaît. J'entends beaucoup parler du lyrisme de M. Bouilhet; il faut s'entendre sur ce mot. Son lyrisme est essentiellement descriptif : il a de

l'ampleur, de la majesté et une certaine lenteur aisée; il n'a pas d'élan ni d'essor. Le poète ne se mêle pas avec passion au tourbillon vivant des choses, mais les choses passent devant lui dans une succession lente et prévue; elles semblent modérer et ralentir leur mouvement, de manière à lui permettre de les saisir et de les peindre. Comme il n'est pas mêlé à leur vie, elles ne lui livrent pas les secrets qu'il ne leur demande pas, elles lui livrent leurs surfaces, sur lesquelles il promène avec complaisance son œil de poète, et qu'il décrit avec une admiration émue et heureuse. Il jouit du mouvement de la nature et de la vie, non comme d'une passion et d'un tourment, mais comme d'un spectacle, et de la volupté la plus choisie qui se puisse rencontrer ici-bas. C'est là le lyrisme qui convient par excellence au poète descriptif. Ajoutons qu'il possède au plus haut degré une faculté qui est nécessaire pour réussir dans ce genre poétique : je veux dire la faculté d'assimilation, laquelle n'est autre que le don de s'oublier assez complétement pour décrire et imiter les choses qui nous sont étrangères et qui passent sous nos yeux. Toutes les imitations que l'on surprend dans ses poèmes lyriques ne sont que des égaremens, et je dirais volontiers des entraînemens instinctifs de cette faculté d'assimilation que le poète ne connaît pas; il décrit dans ces imitations les poésies d'autrui qui l'ont frappé par leur beauté et leur harmonie, absolument comme il décrit ailleurs un horizon ou un paysage. L'objet de la description est changé, mais la faculté reste la même.

Le drame, l'action, la nature en mouvement, lui échappent malgré tous ses efforts ; il retombe involontairement dans la description, qui est naturelle aux inclinations de son esprit. Ouvrez le plus long de ses poèmes, *Melœnis*. C'est un roman en vers dont la scène se passe sous le règne de Commode. La fable choisie par le poète est pleine de germes dramatiques qui ne demandaient qu'à s'épanouir. Il contient une assez grande abondance de situations violentes, de passions échevelées, de caractères en contraste, pour fournir la matière de trois ou quatre poèmes à la manière de lord Byron et d'Alfred de Musset. Un caprice criminel de grande dame romaine, un inceste, une scène d'incantation, une vengeance de courtisane, un combat de gladiateurs, voilà bien des élémens de drame et d'action; il serait difficile de trouver mieux dans le mélodrame le plus compliqué. Si le poète possède à un degré quelconque le génie dramatique, ce génie n'aura pu manquer de tirer bon parti d'une si riche matière. Eh bien! non. Le poète se contente d'indiquer les diverses scènes du drame; à chaque instant, on croit saisir l'action, mais elle s'échappe plus légère que l'héroïne du poème, lorsqu'elle danse dans les carrefours du quartier de Suburre ou devant ce légionnaire qu'elle veut enchaîner à sa vengeance. Lorsqu'il rencontre une situation émouvante, le poète l'esquive et se dérobe furtivement, un peu comme son héros Paulus s'esquive la nuit où il est surpris dans les jardins de l'édile Marcius. M. Bouilhet a lu Apulée, qu'il goûte en connaisseur et dont il parle fort bien, et cependant il ne lui a pas dérobé son art de magicien : la scène de l'incantation est manquée et n'agit pas sur l'imagination du spectateur. En revanche, s'il faut décrire un cirque, une fête publique, un dîner d'édile, un antre du quartier de Suburre, énumérer les

plats exquis dus à l'invention d'un cuisinier romain, le poète reprend aussitôt tout son avantage. Autant il tournait court devant l'action, autant il devient abondant dans les parties descriptives de son œuvre. Il insiste avec complaisance sur la beauté ou l'étrangeté des objets qu'il veut montrer, il en énumère avec amour toutes les particularités, il se sent dans son élément naturel, et son imagination y nage avec joie, poussant devant elle, d'un mouvement plein d'aisance, les alexandrins, qui chez lui sont pareils à de molles vagues toujours renaissantes.

Poète descriptif : je ne suis pas bien sûr que M. Bouilhet accepte comme un compliment cette qualification, et cependant n'a-t-il pas dit à son insu le secret de son talent dans cette petite pièce de *Festons et Astragales,* où il avoue que la nature lui semble belle par elle-même, qu'elle ne doit rien de sa beauté aux illusions admiratives, aux souvenirs charmans ou amers du poète qui promène au milieu de ses paysages ses rêveries et ses passions? Cet aveu naïf et très résolûment exprimé dans la petite pièce en question est la confirmation par le poète lui-même de l'opinion que nous avons exprimée sur son compte : jamais poète lyrique pur et poète dramatique de naissance ne voudraient consentir à voir dans la nature autre chose que les emblèmes des sentimens qui les agitent, que les décors admirables des drames qu'ils veulent développer, ou le théâtre au milieu duquel se sont déroulés les amours, les haines et les souffrances d'acteurs humains mémorables ou inconnus. M. Bouilhet a donc pour la nature une admiration désintéressée de toute préoccupation personnelle, qui lui permet de la contempler sans diviser son attention. Qu'il applique cette faculté très particulière à la reproduction de quelques-uns des grands aspects de la nature ou à l'expression poétique de quelqu'une de ses grandes lois. Le remarquable poème des *Fossiles* est un gage certain du succès qui l'attend, s'il tente cette entreprise sérieusement, avec intrépidité et confiance.

Lorsque le poète s'est dirigé vers le théâtre, ce lyrisme descriptif l'a suivi avec fidélité et a refusé de le quitter. Il est vrai de dire que le poète n'a pas fait de bien vifs efforts pour s'en débarrasser, et que très probablement il a compté au contraire sur son appui pour conquérir le succès qu'il cherchait. Dans un temps où le réalisme et la prose ont envahi la scène et ont lassé même les imaginations les moins rebelles à la vulgarité, la poésie, sous quelque forme qu'elle se présente, à quelque heure qu'elle arrive, sera certainement la bien-venue. Sa visite ne pourra manquer de faire plaisir, puisqu'elle jettera une diversion dans l'entretien monotone que nous poursuivons avec le prosaïque théâtre contemporain, et nous fera oublier pendant quelques heures l'assiduité importune de cet hôte sans façons qui s'est installé si familièrement dans la littérature moderne, et qui refuse de quitter la place. L'entreprise de M. Bouilhet a été récompensée. Ceux même qui blâment l'emploi intempestif et intempérant de la poésie au théâtre n'ont pas songé à lui reprocher trop durement ses écarts, ses fantaisies et ses infractions aux règles nécessaires de l'art dramatique. Ses drames ont plu comme plaisent les nobles étourderies d'un esprit élevé, comme plaisent les courageux efforts d'une imagination dévouée à la cause de l'art, et qui relève une glorieuse bannière poétique qu'on croyait désormais abandon-

née. Lorsque toutes les voix se taisaient, et que le système nouveau qui recommandait la reproduction exclusive de la réalité semblait avoir cause gagnée par la désertion des uns, par la complaisance des autres, par le mutisme de tous, quelqu'un se levait pour protester au nom de la poésie, et pour réclamer ses droits envers et contre tous, même aux dépens de l'art dramatique. Heureux le poète, s'il eût combattu pour cette cause avec des armes forgées par lui plutôt qu'avec les armes prises dans l'arsenal de ses prédécesseurs, si son ardeur s'était appuyée sur une pensée qui lui fût tout à fait personnelle, au lieu de s'appuyer sur un système déjà connu, propriété exclusive d'un grand poète! Quoi qu'il en soit, cette résurrection du système romantique avait un certain imprévu qui n'était pas sans éclat et sans à-propos, et le poète réussit dans une assez large mesure; mais il y avait dans les applaudissemens qui lui furent prodigués une réserve cachée qui lui indiquait l'écueil contre lequel il viendrait se briser, s'il s'obstinait à laisser flotter sa barque paresseusement au gré des alexandrins comme un poète nonchalant, enivré de la musique de ses vers, au lieu de la diriger vigoureusement comme un bon pilote dramatique. La meilleure critique que nous puissions faire de ses précédentes productions dramatiques est de répéter un mot qui nous fut dit par un jeune spectateur très bienveillant le soir de la première représentation de *Madame de Montarcy:* « Quels que soient les défauts de la pièce, cela fait grand plaisir d'entendre pendant quelques heures ce ramage mélodieux. » Le mot est juste : les premières pièces de M. Bouilhet sont un ramage mélodieux. Ce ne sont que murmures et chansons, festons et astragales. On dirait vraiment des drames joués dans une grande volière par des oiseaux de plumage et de ramage divers. Les personnages peuvent être assimilés à des oiseaux chanteurs qui gazouillent chacun dans le dialecte propre à son espèce; la jeune fille gazouille et roucoule comme la timide colombe, le bourgeois croasse, la femme éprouvée par la vie gémit, le sceptique siffle, l'amoureux s'abandonne à toutes les roulades de sa fantaisie. Si cette comparaison vous paraît trop forte, changez-la, et dites que tous les personnages parlent comme des poètes, même ceux que l'auteur a voulu représenter comme rebelles à toute poésie. Ce n'est pas que l'action manque dans les pièces de M. Bouilhet; mais les personnages ne demandent pas mieux que de l'oublier. Tout leur est prétexte à descriptions et à métaphores : un mot lâché dans le dialogue, la vue d'un objet, la mention d'un incident. Ils expriment moins leurs sentimens qu'ils ne les racontent, et sont plus préoccupés de parler en beaux vers du but qu'ils poursuivent que de poursuivre ce but lui-même. Ce défaut, assez heureusement dissimulé dans la première pièce de M. Bouilhet et pardonnable d'ailleurs, vu la nature du drame, a éclaté avec tout ce qu'il a de choquant et de contraire aux lois dramatiques dans *Hélène Peyron,* dont le sujet, pris dans la réalité contemporaine, ne supportait pas plus que ne les supporte notre vie moderne les longues tirades et le langage métaphorique. Il est à la rigueur permis à l'imagination de supposer que les personnages de la cour de Louis XIV pouvaient se passer dans la conversation toute sorte de fantaisies poétiques; mais il en est tout autrement de nos bourgeois en habit noir et de nos bourgeoises en crinoline. Ici les ressources de la perspective

font défaut à l'imagination; il n'y a pas de lointains dans un sujet moderne, et nous savons que nos bourgeois parlent un langage fort différent de celui que leur prête M. Bouilhet.

M. Bouilhet a entendu le reproche qui lui était adressé, et il en a tenu compte. Sa nouvelle pièce est une tentative, sinon tout à fait heureuse, au moins très méritoire et très courageuse, pour concilier deux langages fort différens : le langage imagé et poétique de l'école romantique et le langage naturel et familier de l'ancienne école dramatique française. Sans renoncer aux habitudes de son esprit, il a fait effort pour les brider et les contraindre, et de ce travail est sorti le style de sa nouvelle pièce, métal mélangé qui n'est pas comparable peut-être au fameux métal de Corinthe, mais qui ne nous a paru dépourvu ni de force ni de sonorité. Ces deux élémens contraires, qui semblaient n'avoir aucune affinité, ont cependant adhéré assez heureusement l'un à l'autre : le vers imagé de Victor Hugo s'est fondu dans le vers sentencieux et robuste de Molière; le mélange a *pris* beaucoup mieux qu'on ne l'a dit. Il était à craindre qu'il n'y eût trop de poésie dans une pièce destinée à la glorification des poètes; il n'en a rien été. M. Bouilhet a soutenu son plaidoyer sans employer trop souvent le secours de la métaphore et de l'antithèse. Ses personnages parlent un langage sobrement imagé, et on leur sait gré d'avoir gardé pour un autre usage toutes les fleurs dont ils auraient pu si facilement émailler leurs discours. Il y avait une scène scabreuse, les habitudes d'esprit de M. Bouilhet étant données, une scène où nous avons craint un instant de voir le poète retomber dans le péché de l'exagération poétique, tant la pente était glissante. Nous voulons parler de la scène du troisième acte, où la jeune fille refuse la main du poète, qui veut renoncer pour elle au démon des vers, et l'engage à persévérer en dépit des obstacles. Nous avions tremblé d'entendre sortir de la bouche de cette jeune bourgeoise, haranguant un poète provincial, des accens qui auraient pu convenir à Laure haranguant Pétrarque; mais un bon génie a préservé M. Bouilhet de cet écueil, contre lequel il lui était si facile de donner. En vérité, il n'y a, quoi qu'on en ait dit, rien de trop exagéré dans cette scène; la situation des deux personnages, dans cet instant où ils luttent de délicatesse dévouée et d'affection, autorise parfaitement les effusions lyriques de la jeune fille et les conseils de fermeté qu'elle donne à celui qu'elle aime. Il nous importe peu de savoir si le poète qu'elle aime a ou non du génie; il suffit qu'elle croie à ce génie pour être autorisée à parler comme elle parle. Et puis elle se sacrifie, et un peu d'exagération lyrique est bien naturel à quiconque se sacrifie, aussi obscur qu'il soit. Cette scène est le seul danger sérieux qu'eût à redouter M. Bouilhet, et à notre avis il l'a évité. Félicitons-le donc des progrès qu'il a accomplis dans la voie de la simplicité, du naturel et de la sobriété.

Cette pièce a un autre mérite auquel on n'a pas rendu assez de justice, et révèle chez M. Bouilhet une faculté que nous ne lui connaissions pas : c'est une certaine force comique, franche, naïve, qui arrache le rire sans efforts, ce rire innocent et facile dont nous ont déshabitués les pièces modernes. Le rire que fait naître le théâtre moderne est en effet un rire dépravé et nerveux assez semblable à celui qu'arrache à certaines personnes le chatouillement;

nos modernes auteurs l'excitent en nous par des procédés et des artifices, par des alliances de mots disparates, par des réticences; il ne naît pas spontanément des paroles qui sont prononcées et du spectacle réel qu'on a sous les yeux. Le comique de la pièce de M. Bouilhet est plus sain et moins tortueux; on rit parce que les personnages disent naïvement des choses plaisantes, ce que ne font jamais les personnages du théâtre moderne, qui ont d'avance l'intention de faire rire et qui sont plaisans avec préméditation. J'indiquerai comme exemples de cette force comique les deux scènes qui me paraissent les meilleures de l'ouvrage, la scène qui termine le premier acte et la grande scène du cinquième acte entre le bourgeois Rousset et l'oncle millionnaire. L'incrédulité de M. Rousset à l'endroit du génie de son fils rencontre pour se justifier des traits tout à fait désopilans et qui n'ont rien d'exagéré; plus d'un jeune contemporain aura sans aucun doute reconnu à la représentation de la comédie de M. Bouilhet quelques-uns des argumens par lesquels une sollicitude confuse et sans lumière, mais trop souvent justifiée, essayait de détourner de la carrière littéraire quelque jeune ambitieux de sa connaissance. Il n'est pas un des singuliers argumens qu'emploie M. Rousset qui n'appartienne strictement à la logique bourgeoise. Nous avons tous entendu cent fois quelque Rousset de notre voisinage exprimer les mêmes doutes sur l'avenir poétique ou littéraire des hommes qu'il a vus enfans, et employer, pour abattre leur ambition, les mêmes argumens saugrenus : « Voyons, parle, toi qui te permets d'écrire, pourrais-tu *seulement* faire une tragédie? » ou bien encore : « Lui, du génie! allons donc! moi qui l'ai vu pas plus haut que cela! » M. Bouilhet a fort bien exprimé sans le vouloir dans le bonhomme Rousset un certain sentiment qui est très particulier aux bourgeois français, et qui, selon moi, les honore infiniment. Leur amour paternel peut être étroit, exclusif, il n'est jamais présomptueux. Un bourgeois n'a pour son fils d'autres ambitions que les siennes propres, et n'aspire pas plus haut qu'à l'échelon immédiatement supérieur à celui qu'il occupe. Il applique fort singulièrement cette ambition graduée et divisée comme un mètre non-seulement aux choses pratiques telles que la fortune, le rang, les fonctions sociales, mais encore aux choses intellectuelles et morales. Il est très difficile de maintenir ce sentiment dans de justes bornes et d'exprimer ce qu'il a de plaisant sans l'exagérer; M. Rousset pouvait devenir facilement une caricature. Tel qu'il est, il est très supportable et nous a rappelé, par son dédain amusant pour le génie de son fils, une certaine lettre paternelle que reçut un jour de sa province un garçon d'esprit qui venait de débuter dans la littérature : « Mon cher fils, disait cette lettre, pour que vous vous soyez décidé à écrire de telles sottises, il faut, en bonne logique, qu'elles vous rapportent bien de l'argent. Vous ne serez donc pas étonné d'apprendre qu'à l'avenir je ne vous enverrai plus un sou. »

La donnée de *l'Oncle Million* n'est pas précisément neuve; c'est la vieille et quelque peu puérile antithèse du poète et du bourgeois qui a fourni tant de plaisanteries aux ateliers de peinture et aux petits journaux depuis la date mémorable du 29 juillet 1830. Quand nous disons que le sujet n'est pas nouveau, cela ne veut pas dire qu'il ait été porté au théâtre plus souvent qu'un autre; peut-être même a-t-il été exploité assez rarement, et pour ma

part je ne me rappelle d'autre précédent dramatique qu'une comédie de deux jeunes auteurs, *le Marchand malgré lui*, jouée il y a deux ans sur cette même scène de l'Odéon où M. Bouilhet vient de plaider la cause du poète; mais il en est de certains sujets comme du songe d'Athalie, du monologue d'Hamlet, de tous ces fameux morceaux de littérature dont sont excédés ceux même qui ne les ont jamais lus, et que l'on croit savoir par cœur à force d'en avoir entendu parler. Nous avouerons que le sujet, outre qu'il est rebattu, nous semble d'un goût douteux, car nous sommes de ceux qui ne comprennent pas très bien les épigrammes et les récriminations dont certains artistes poursuivent les bourgeois. J'ai toujours vu que les artistes qui pouvaient légitimement se permettre ces épigrammes s'en abstenaient soigneusement, et j'ai grand'peur que ceux qui se les permettent légèrement ne soient un peu trop fils de leurs pères, c'est-à-dire trop bourgeois eux-mêmes. Les poètes et les artistes contemporains sont généralement des fils de bourgeois, et qui oserait fixer chez certains d'entre eux le point où finit le bourgeois et où commence le poète? Qui sait si, chez plusieurs des plus acharnés et des plus méprisans, le bourgeois n'entre point pour les trois quarts et le poète pour un quart seulement dans l'unité humaine qu'ils représentent? Dans cette éternelle antithèse, le bourgeois est chargé de représenter toutes les petitesses et toutes les vulgarités, et le poète toutes les nobles aspirations. Je crains qu'il n'y ait dans ce contraste quelque chose de calomnieux, que les rôles ne soient pas aussi nettement tranchés dans la réalité. Je ne sais pas si les poètes et les artistes gardent toutes les bonnes qualités de leur nature pour leurs rapports avec les bourgeois, si dans leur conduite envers eux ils sont animés d'une générosité exempte de petitesses; mais en vérité ils devraient bien conserver quelque peu de cette générosité dans les rapports qu'ils ont entre eux, car ces rapports ne sont pas plus exempts d'envie, de méchanceté, de rancune sourde et vulgaire que les rapports des bourgeois entre eux. Et puis est-ce une bonne manière d'exalter l'artiste que de le montrer perpétuellement en rivalité avec un mercier ou un bonnetier? Mais, me dit-on, les bourgeois méprisent les artistes. Si cela est vrai, il faut avouer que les artistes le leur rendent bien : jamais il n'y eut plus complète réciprocité d'injures et plus exacte application de cet axiome de morale pratique : *donnant, donnant.*

Le mauvais goût et la puérilité étaient à craindre dans un pareil sujet, et nous rendons cette justice à M. Bouilhet qu'il a évité ce double danger. Ses bourgeois ne sont pas odieux, ils ne sont même pas trop ridicules; ce sont d'honnêtes gens, têtus, bornés, très positifs, un peu secs et parfaitement dépourvus de toute espèce de vie morale, grave défaut assurément, mais qu'on ne peut leur reprocher avec justice, la vie morale leur étant parfaitement inutile pour diriger leurs affaires et gouverner leurs intérêts. Leur tyrannie sur leurs enfans ne dépasse pas les limites du pouvoir qui leur est accordé par la nature et par le code civil; ils n'ont d'hypocrisie que ce qu'il en faut pour défendre leurs intérêts et éviter d'être les dupes les uns des autres; ils ne sont jamais dans le vrai, mais ils ne sont jamais tout à fait dans le faux, et s'ils mentent, ce n'est que par *à peu près*, car ils sont gens prudens et savent que parole donnée est parole engagée.

Un rôle seulement tourne à l'odieux, celui du notaire Gaudrier, qui engage et retire sa parole au gré de ses intérêts, et qui feint une maladie pour se dégager de ses promesses. Je crains que M. Bouilhet n'ait un peu calomnié ce pauvre notaire; la tactique qu'il lui prête est tout à fait inexplicable. Lorsqu'il apprend que sa fiancée est déshéritée par suite du mariage de l'oncle millionnaire, qu'a-t-il besoin de tant s'ingénier pour rompre une union devenue impossible, et dont la fortune s'est chargée de le délivrer? Les ruses qu'il emploie sont aussi inutiles qu'odieuses. Que ne va-t-il trouver tout simplement Mme Dufernay, la mère de sa fiancée, et ne lui explique-t-il que son mariage est rompu naturellement, puisque les conditions sur lesquelles reposaient ce mariage n'existent plus? Je regrette que M. Bouilhet l'ait malmené si sévèrement et lui ait reproché comme un manque de générosité ce qui n'est, à tout prendre, qu'une nécessité de sa situation. Ce notaire Gaudrier, qui est le personnage sacrifié, le bouc émissaire de la pièce, est-il donc si odieux d'ailleurs qu'il ne puisse rencontrer, selon l'expression de messieurs les poètes, une âme qui réponde à son âme? M. Bouilhet lui-même ne le pense pas. Odieux à Mlle Alice Dufernay, le notaire paraît séduisant aux yeux de Mlle Clara Rousset, la propre sœur du poète, petite péronnelle pétulante et positive, qui déteste autant la poésie que son frère en raffole. Ce notaire est donc aimé, absolument comme le poète lui-même; le cœur de Mlle Clara bat lorsqu'on l'annonce, comme le cœur de Mlle Alice bat lorsque son poète s'approche d'elle. Il y a au quatrième acte une assez jolie scène, où Mlle Clara vient réclamer à son amie cet amoureux si méprisé. « Rends-le-moi! s'écrie-t-elle, qu'en ferais-tu? Il n'est pas assez poétique pour toi, mon frère est bien mieux ton affaire. Moi, je l'aime tel qu'il est, et précisément pour les raisons qui font qu'il ne peut te convenir. » La scène est vraie, ingénieuse, et d'une nouveauté assez piquante. Eh! mon Dieu, oui, diverses sont les âmes, et divers les attraits qu'elles inspirent. Cet amour sauve ce que le rôle aurait eu de trop odieux, et empêche que la balance du poète ne pèse trop fortement d'un seul côté. Il rétablit jusqu'à un certain point l'équilibre de la justice et prouve l'équité du proverbe vulgaire qui prétend « qu'il n'est pas de marmite qui ne trouve ici-bas son couvercle. » Je regrette que M. Bouilhet n'ait pas poussé la justice jusqu'au bout, et qu'il ait cru devoir terminer sa pièce par l'humiliation définitive du notaire. Pourquoi donc ne le donne-t-on pas pour mari à Mlle Clara, puisqu'il lui agrée si fort, et puisque lui-même, bien conseillé par son instinct, avait pour elle une inclination qu'il n'avait jamais ressentie pour Mlle Alice? La dureté du bonhomme Rousset est injustifiable, car elle fera de la peine à sa fille, et elle ne fait aucun plaisir au spectateur.

Toute l'action de la pièce est dans cette rivalité entre le poète et le notaire. Il s'agit de savoir lequel des deux épousera Mlle Alice Dufernay. Les deux partis restent en présence sans aboutir à une conclusion jusqu'au moment où l'oncle millionnaire, de qui dépend la fortune d'Alice, rompt cette action mal engagée, et décide l'issue de la lutte en feignant de se marier. Alors le notaire se retire et va soigner aux eaux sa santé subitement compromise; Mme Dufernay revient de ses préventions contre la poésie, et le triomphe reste au poète. L'action est un peu vide comme on voit: toutefois

nous ne songerions pas à nous plaindre, si ce vide était rempli par un nombre suffisant de caractères; malheureusement il n'en est que trois qu'on puisse signaler. L'oncle Million, qui est le personnage central de la pièce, celui autour duquel tourne l'action tout entière, n'a qu'une physionomie banale. Il représente dans cette pièce le *Deus ex machinâ* chargé de dénouer les difficultés et de permettre au drame de finir heureusement. Le notaire et le poète sont deux personnages de convention; ils ne représentent pas deux individus, mais les deux termes d'une même antithèse. M. Bouilhet a introduit dans sa pièce un certain personnage épisodique, un petit vieillard intrigant et affairé, espèce de courtier officieux comme la province en produit souvent, mais dont on ne comprend pas l'utilité. Les caractères bien étudiés et dans lesquels M. Bouilhet a concentré tout ce qu'il a observé de la nature bourgeoise sont ceux de M. Rousset et de Mme Dufernay. L'étude n'est pas très profonde, mais elle est vraie, et elle est prise dans une bonne moyenne de cette nature humaine intermédiaire qui s'appelle la nature bourgeoise.

Somme toute, cette pièce est un progrès sur les précédentes productions dramatiques de l'auteur, car il y a montré des qualités que nous ne lui connaissions pas. Il a gagné en force, en sobriété, et prouvé que son talent était capable de souplesse. Plusieurs fois il a rencontré quelques traits de bonne comédie. Qu'il tienne ferme ce pan de la robe de la muse comique qu'il est parvenu à saisir, et s'il se peut, qu'il ne la laisse plus échapper. De toutes les muses, c'est la plus familière en apparence, c'est la moins facile en réalité : elle n'accorde ses faveurs qu'à ceux qui les méritent par une grande imagination unie à un solide bon sens, les deux qualités qu'il faut à tout poète dramatique, et que je souhaite à M. Bouilhet.

ÉMILE MONTÉGUT.

Avant que nous puissions nous occuper très prochainement des nouvelles merveilles que les théâtres lyriques ont déjà présentées au public de Paris, nous voulons recommander encore aux lecteurs de la *Revue* quelques publications musicales qui ne sont pas dépourvues de mérite. Un éditeur intelligent et fort zélé pour les intérêts des artistes, qu'il aime volontiers à grouper autour de lui, M. Heugel, a publié avec beaucoup de soin la partition réduite pour piano et chant de la *Sémiramis* de Rossini, telle qu'on l'exécute à l'Opéra. Cette partition de l'un des plus beaux chefs-d'œuvre de musique dramatique qu'ait produits l'école italienne, où la traduction de M. Méry est contrôlée par le texte italien qui l'accompagne, contient deux beaux portraits lithographiés du divin *maestro,* l'un qui le représente à l'âge heureux de vingt-huit ans, le sourire sur les lèvres et les yeux remplis des étincelles du génie, l'autre qui le reproduit tel que nous pouvons le voir chaque jour, jouissant en paix d'une gloire incontestée et impérissable. La *Semiramide* a été donnée tout récemment au Théâtre-Italien avec un bonheur d'exécution qui a vivement ému les auditeurs. Si Mme Penco n'a pas toute la puissance de voix et la splendeur de vocalisation qui seraient nécessaires pour interpréter ce grand rôle de la reine de Babylone, elle se fait par-

donner ses défaillances par beaucoup de sentiment. Elle a été intéressante dans la première partie du grand finale du premier acte, si plein de terreur dramatique et pourtant si musical, ô M. Richard Wagner, qui nous en contez de belles dans l'incroyable préface du livre que vous venez de publier! Mme Alboni, qui est un Arsace un peu trop élégiaque, a chanté le fameux duo du second acte avec une rare perfection. Et l'air d'Assur, le trio et la scène finale, quelle profondeur d'accent, quels détails dans l'instrumentation, quelle musique adorable, suivant les péripéties de la passion sans jamais oublier que la poésie est l'essence de son langage! Disons-le sans hésiter, la *Sémiramis* qu'on exécute à l'Opéra, malgré la pompe du spectacle, malgré les deux sœurs Marchisio, malgré la puissance des chœurs et de l'orchestre, est à la vraie *Semiramide*, qu'on chante au Théâtre-Italien, ce que peut être la meilleure traduction au texte original d'un beau poème.

Un amateur, un homme de goût, un quasi-artiste qui a longtemps hésité entre un certain monde littéraire où son esprit s'est développé et le monde purement musical, où il n'est entré que timidement, M. de Vaucorbeil, a publié un recueil de mélodies qui se font plus remarquer par la distinction de l'idée poétique qui a préoccupé l'auteur que par la franchise et la nouveauté de la phrase musicale. La première fois que j'ai eu l'occasion d'entendre dans un salon quelques compositions légères de M. de Vaucorbeil chantées par M. Roger, je fus frappé de cette disparate entre la conception, qui est parfois élevée, comme *les Chèvres d'Argos* par exemple, et la réalisation, qui est maigre et frappée d'un caractère de préciosité qui accuse plus le littérateur que le musicien. M. de Vaucorbeil sait pourtant la musique, il aime et sait apprécier les vrais chefs-d'œuvre, et son goût épuré ne se laisse pas facilement surprendre par les théories fallacieuses. Cependant ses compositions manquent de vie et n'ont pas cet air de santé qui plaît à tous: elles ne peuvent être chantées avec succès que devant un public restreint et composite, devant des femmes, des lettrés, des peintres et des artistes en général, qui se complaisent dans les ingéniosités de l'esprit et dans la casuistique des cœurs incompris. M. de Vaucorbeil sera peut-être étonné que je lui dise que, toute proportion gardée, il est sujet au même genre d'illusion que M. Berlioz. Il croit avoir mis dans son œuvre une pensée qui hante son imagination délicate, mais qui ne se révèle que d'une manière incomplète et sous une forme qui trahit moins le musicien que le poète. M. de Vaucorbeil est trop jeune et trop éclairé pour ne pas répondre un jour victorieusement à nos scrupules.

La musique religieuse, l'expression de ce sentiment profond, mais indéfini, qu'éprouve l'âme en se recueillant, en s'inclinant devant la grande idée de Dieu, qui renferme tant de mystères, préoccupe et a toujours préoccupé un grand nombre d'esprits distingués. De tous les genres de musique, la musique religieuse est celui qui, en France, est dans l'état le plus déplorable. Un congrès s'est formé à Paris pour aviser aux moyens de relever l'art religieux, et pour s'entendre sur ce qu'il y aurait à faire pour restaurer cette chimère qu'on appelle le chant grégorien et pour donner au culte catholique la forme musicale qui convient à son esprit. Nous suivrons les

travaux du congrès pour la restauration du chant religieux, sans nous faire cependant beaucoup d'illusion sur les résultats qui sortiront de ses débats. La cause du mal qu'on déplore n'est pas une cause simple. L'altération du plain-chant, la décadence évidente de la musique religieuse, proviennent d'un ordre d'idées qui a changé toute l'économie de la société moderne. Le clergé français fût-il plus éclairé, plus désireux qu'il ne l'est d'attirer à lui la vie, qui lui échappe, il serait encore douteux qu'il pût réussir dans sa louable entreprise de se faire le centre d'un mouvement de l'art religieux. Quoi qu'il en soit de ces idées, que nous nous proposons toujours de développer dans un moment de loisir, nous voulons dire aujourd'hui quelques mots d'un recueil de chants sacrés, à une et plusieurs voix, qui, sous le titre *Alleluia*, a été publié à Genève chez M. Joël Cherbuliez. C'est le travail pieux et soigné d'un ministre protestant, M. Théodore Paul, qui habite les environs de Genève. Composé des plus beaux morceaux de Haendel, de Mozart, surtout du grand Sébastien Bach, le recueil qui nous occupe est divisé en deux séries, formant deux volumes fort bien gravés, avec des paroles françaises et allemandes au-dessous. La seconde série, qui est d'un choix plus remarquable que la première, contient quarante-deux morceaux empruntés à Bach, Haendel, Haydn, Mozart, Mendelssohn, Weber, Leo, Marcello, Lotti, Vittoria, etc. Nous aurions bien quelques observations à faire sur le mérite et sur la prosodie souvent étrange des paroles françaises que l'auteur a mises au-dessous du texte original. Pourquoi aussi M. Théodore Paul n'indique-t-il pas l'œuvre particulière du maître d'où il a tiré le morceau qu'il a choisi? Il ne faut pas craindre d'être trop explicite dans ce genre de publications, qui s'adressent à des esprits humbles.

M. George Mathias, dont nous avons quelquefois cité le nom dans la *Revue*, est l'un des meilleurs pianistes qu'il y ait à Paris. Élève de Chopin et de M. Barbereau pour l'harmonie et la composition, M. Mathias est un artiste fin, instruit, sérieux, dont le jeu rapide et délicat possède toutes les qualités qui distinguent l'école française sans en avoir les défauts. Il vient d'arranger et de transcrire pour le piano six grandes symphonies de Mozart, que publie l'éditeur Ahrand avec un soin digne de l'œuvre. Ces six grandes symphonies sont celle en *si bémol*, la symphonie qui porte le nom de *Jupiter*, celles en *sol mineur*, en *ré majeur*, en *ut majeur* et la dernière, qui est aussi dans le ton de *ré majeur*. J'ai parcouru avec attention le travail de M. Mathias, et il m'a semblé retrouver dans sa *traduction* toutes les nuances et tous les effets de l'original. Il faut être à la fois bon harmoniste, connaître à fond le mécanisme de l'instrument pour lequel on écrit, et posséder l'intelligence des effets multiples de l'orchestration, pour réussir à donner au pianiste une idée suffisamment exacte du poème symphonique qu'on se propose de transcrire. Il est grandement à désirer que des travaux honorables comme celui de M. Mathias obtiennent le succès qu'ils méritent, et aillent dans les mains de cette simple jeunesse qu'on empoisonne d'abominables productions. On ne se fait pas une idée de la musique de piano qui se fabrique à Paris et que vendent impunément des éditeurs patentés!

P. SCUDO.

V. DE MARS.

LA

COMTESSE D'ALBANY

I.

LOUISE DE STOLBERG ET CHARLES-ÉDOUARD.

Die Gräfin von Albany, von Alfred von Reumont, 2 vol. Berlin 1860.

Le dernier héritier d'une race royale tragiquement tombée du trône d'Angleterre, une jeune princesse allemande sortie d'un couvent de Belgique pour être la compagne de ce roi sans royaume, un illustre poète italien qui devient amoureux de cette reine et qui l'enlève à son mari, un peintre du midi de la France qui finit par hériter du prince et du poète et entre les mains duquel se réunissent tous les souvenirs de cette histoire, tels sont les personnages du drame que j'ai à raconter. Le prince est ce hardi prétendant, Charles-Édouard, dont la jeunesse fut si héroïquement aventureuse; la jeune femme est la princesse Louise de Stolberg, reine d'Angleterre, comme elle s'appelait d'abord, comtesse d'Albany, comme l'appelle l'histoire; le poète est Victor Alfieri; le peintre se nomme François-Xavier Fabre.

Par quel concours de circonstances des personnes de conditions si diverses se sont-elles trouvées réunies dans ce romanesque imbroglio? Quel a été le rôle de chacune d'elles? Comment cet épisode se rattache-t-il à l'histoire générale? Quel jour nouveau peut-il répandre sur la société européenne à la fin du dernier siècle et au commencement du nôtre? Ces questions et bien d'autres encore s'offrent d'elles-mêmes à la pensée quand on prononce le nom de la comtesse d'Albany. On connaissait déjà les principaux détails de

ces aventures, Alfieri en parle dans ses mémoires, la bibliothèque et le musée de Montpellier en conservent de curieux témoignages; plusieurs écrivains anglais ou français, italiens ou allemands, ont esquissé le portrait de la comtesse et raconté quelques pages de sa vie : personne encore n'en avait tracé un tableau complet comme vient de le faire un éminent historien diplomate, le dernier représentant de la cour de Berlin auprès de l'ancien grand-duc de Toscane, M. le baron Alfred de Reumont.

M. de Reumont est un des hommes qui connaissent le mieux l'histoire de l'Italie moderne. Attaché pendant bien des années à la cour de Florence par ses fonctions diplomatiques, il était presque devenu Toscan et Italien. On comprend qu'un ministre, un chargé d'affaires de Prusse ne dût pas avoir des occupations très urgentes à la cour d'un grand-duc de Toscane; la principale mission de M. de Reumont, à ce qu'il semble, était de représenter auprès de la société italienne la studieuse curiosité de l'esprit allemand. Nul ne pouvait mieux remplir cette tâche: disciple de M. Léopold Ranke, il avait, comme lui, le goût des recherches patientes et des découvertes historiques. On sait avec quel bonheur M. Ranke a fouillé les archives vénitiennes, avec quel art il a renouvelé maintes parties de l'histoire moderne, grâce aux *relations* des envoyés du conseil des dix; c'est surtout la connaissance approfondie des documens diplomatiques qui a fait à M. Léopold Ranke une place originale parmi les historiens de nos jours. Les leçons et l'exemple d'un tel maître avaient très bien préparé le savant diplomate berlinois aux études que lui indiquait si naturellement son poste en Italie. Interroger les bibliothèques, compulser les archives, pénétrer dans les dépôts les plus secrets, ce fut la grande affaire et la joie de M. de Reumont. L'Italie entière a été l'objet de ses recherches: on a de lui des pages fort intéressantes sur plusieurs épisodes de l'histoire du saint-siége au XVIe et au XIXe siècle, il a consacré deux volumes à la peinture de Naples sous la domination espagnole; mais c'est surtout Florence qui était le théâtre et l'objet de ses investigations. Au moment où de jeunes érudits florentins, les fondateurs de l'*Archivio storico italiano*, travaillaient avec tant de zèle à la renaissance de la critique historique dans leur pays, M. de Reumont était heureux de s'associer à leur œuvre et d'en propager le succès. On a remarqué souvent dans la *Gazette d'Augsbourg* des analyses très bien faites des publications de l'*Archivio*; c'était le ministre de Prusse à Florence qui signalait à l'Allemagne ce noble foyer d'études trop peu connu de la France et du reste de l'Europe (1).

(1) Les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié cependant les excellentes pages de M. Am-

Lui-même il contribuait pour une part importante à cette vaste enquête historique; la Toscane du passé et la Toscane contemporaine, la Florence des trois derniers siècles et la Florence de nos jours lui avaient livré tous leurs secrets. Il aimait à étudier les détails inconnus, les épisodes laissés dans l'ombre; il prenait plaisir à mettre en scène les personnages dont la biographie se rattache à l'histoire générale; les diplomates, les artistes, les savans, les théologiens, les membres étrangers ou nationaux de l'*Academia della Crusca*, fournissaient des occasions heureuses à sa fine et précise érudition; souvent il s'amusait à recomposer les annales d'une famille, à suivre la généalogie d'une race illustre, et après avoir raconté les aventures des Colonna, des Borghèse, des Strozzi, des Trivulce, des Barberini, il allait chercher jusque dans le XIIIe siècle les ancêtres des Bonaparte de Toscane. Je le répète, c'était Florence qui l'intéressait entre toutes les cités italiennes; si les événemens politiques l'obligeaient à quitter la ville de Dante et de Galilée, si par exemple en 1849 il suivait le pape à Gaëte avec le corps diplomatique, il s'empressait de revenir à Florence dès que son devoir le permettait, et après avoir raconté ses souvenirs, après avoir peint l'exil de Pie IX ou l'occupation de la république de Saint-Marin par les corps francs de Garibaldi, il reprenait bien vite ses chères études d'érudition et d'art sur la société florentine depuis la renaissance jusqu'à nos jours. Tous ces tableaux si curieux ne remplissent pas moins de six volumes; l'auteur les a intitulés *Études pour servir à l'histoire d'Italie*, et il en fait hommage à M. Léopold Ranke. « Mon ami, dit-il à l'illustre historien, dans vos études sur l'Italie vous avez tracé les grandes routes; moi, je n'ai fait que suivre les sentiers. J'espère pourtant que ces investigations de détails ne seront pas inutiles à l'histoire des idées et des mœurs. » La critique a confirmé ces paroles. Si les sentiers de M. de Reumont ne nous conduisent pas vers les lieux où s'accomplissent les événemens décisifs de l'histoire, les personnages qu'il y rencontre nous expliquent bien des secrets de la société italienne. Désormais, pour connaître exactement les traditions de la péninsule, il faudra quitter plus d'une fois les routes royales et s'engager avec le diplomate allemand dans les chemins oubliés.

Parmi les épisodes qui attiraient M. de Reumont, il en est un qui semble lui avoir inspiré une prédilection particulière. L'histoire de la comtesse d'Albany, on le devine, a été pendant bien des années l'objet de ses recherches et de ses méditations. Ce ne sont plus des fragmens qu'il rassemble, c'est tout un livre, un livre en deux volumes, consacré à la veuve du dernier des Stuarts. Documens mis

père sur l'*Archivio storico italiano*. Voyez, dans la livraison du 1er septembre 1856, l'étude intitulée *l'Histoire et les Historiens de l'Italie*.

au jour ou restés inédits, traditions publiques, traditions privées, jugemens des écrivains de l'époque et souvenirs des témoins survivans, l'auteur a tout réuni avec un soin religieux. Il a la prétention d'être complet. A mon avis, il l'est beaucoup trop; un peu plus d'art en telle matière aurait mieux convenu que cette accumulation de détails souvent inutiles et de textes quelquefois sans valeur. Ce n'est pas ainsi que procède M. Léopold Ranke, et M. de Reumont lui-même dans ses précédentes études savait se montrer plus sobre. Le diplomate en maints endroits a fait grand tort à l'historien. M. de Reumont connaît si bien les lois de l'étiquette, il a un respect si profond de l'aristocratie européenne, qu'il lui en coûte de rencontrer sur son chemin un personnage considérable sans lui faire aussitôt mille cérémonies. Il le salue, il énumère ses titres, il expose sa généalogie. On pourrait citer tel chapitre de ce livre qui ressemble à un article de l'*Almanach de Gotha*. Malgré ces défauts, l'ouvrage de M. de Reumont mérite une attention sérieuse, et l'on doit des remercîmens à l'auteur pour le soin qu'il a pris de recueillir ainsi toutes les informations, de confronter tous les témoins. Si nous pouvons dessiner d'un trait sûr la physionomie de la royale comtesse, si nous parvenons à entrevoir toute la vérité derrière les voiles mystérieux qui la couvraient plus qu'à demi, n'oublions pas que ce guide savant et scrupuleux a bien simplifié notre tâche.

I.

Au mois d'août de l'année 1771, le prince Charles-Édouard, qui se trouvait alors à Sienne, fut mandé subitement à Paris par M. le duc d'Aiguillon, ministre des affaires étrangères. On sait que Charles-Édouard, fils du prétendant, petit-fils de Jacques II, arrière-petit-fils de Charles Ier, était alors le dernier des Stuarts, ou du moins le dernier représentant de leur cause, son frère cadet, le duc d'York, ayant quitté le monde pour l'église et reçu à l'âge de vingt-deux ans le chapeau de cardinal. Charles-Édouard, accompagné d'un seul serviteur, part de Sienne le 17 août; il traverse Florence, Bologne, Modène, et, dépistant les espions que l'Angleterre entretenait autour de lui, il fait répandre le bruit qu'il se dirige vers la Pologne, où l'appelaient des parens de sa mère, Marie-Clémentine Sobieska. Quelques jours après, il arrive à Paris. Un de ses cousins du côté gauche, le duc de Fitz-James, est chargé de le voir secrètement et de lui transmettre les propositions du cabinet de Versailles. L'héritier des Stuarts recevra du gouvernement français une rente annuelle de deux cent quarante mille livres à la condition de se choisir une compagne et de l'épouser au plus tôt.

Pour lui épargner les embarras du choix, on a bien voulu se charger de ce soin; l'épouse qu'on lui propose est la princesse de Stolberg, dont la sœur vient de se marier précisément avec le fils aîné du duc de Fitz-James. Ces Fitz-James, il est vrai, étaient des bâtards de Jacques II; mais le chef de cette branche quasi-royale était ce fameux Berwick, un émule de Vendôme et de Villars, un vaillant défenseur de la France contre l'Europe coalisée, et qui, nommé maréchal par Louis XIV, mourut en soldat sous Louis XV au siége de Philipsbourg. A coup sûr, il était bien autrement légitimé par ses victoires que ces enfans naturels du grand roi dont les princes du sang n'avaient pas dédaigné l'alliance. Il n'y avait donc rien dans cette combinaison qui pût empêcher Charles-Édouard d'accepter cette rente de deux cent quarante mille livres et de se prêter aux plans de la politique française.

Quels étaient ces plans? Quel genre de services pouvait rendre Charles-Édouard? Il est indispensable pour le savoir de rappeler sa vie en peu de mots. On était déjà bien loin du temps où le jeune prince avait pu soulever une guerre civile en Angleterre, et, par cette diversion inattendue, servir si énergiquement le succès de nos armes. En 1745, ayant vingt-cinq ans à peine, il aborde en Écosse et paraît au milieu des clans. Sept officiers seulement l'accompagnent, et il n'a pour toute ressource qu'une cinquantaine de mille francs, dix-huit cents sabres, douze cents fusils; quelques semaines après, il commande une armée de montagnards qui va grossissant d'heure en heure. Le voilà bientôt maître d'Édimbourg, et il écrase dans les plaines de Preston-Pans les troupes du général Cope (2 octobre). « Un enfant, dit le grand Frédéric, un enfant débarqué en Écosse sans troupes et sans secours force le roi George à rappeler ses Anglais, qui défendaient la Flandre, pour soutenir son trône ébranlé. » On connaît les tristes suites de cette expédition commencée d'une manière si héroïque et si brillante, on sait l'impuissance des efforts de Charles-Édouard, sa défaite à Culloden (27 avril 1746), sa fuite, ses aventures, les dangers continuels auxquels il dispute sa vie. Voltaire, ému de tant de courage et de malheurs, nous l'a montré errant à travers les Orcades, passant d'une île à l'autre pour échapper à la poursuite acharnée du duc de Cumberland, tantôt gagnant une île déserte et obligé de cacher sa barque derrière les rochers du rivage, tantôt enfermé de longs jours au fond d'une caverne, souffrant de la faim, exténué de fatigue, abattu par la maladie, attendant en vain des secours de France, ne recevant d'Angleterre que des nouvelles désastreuses, et le cœur déchiré par les cris de ses partisans, sur lesquels l'odieux Cumberland, le vaincu de Fontenoy, exerce d'épouvantables vengeances. Ce que l'on connaît beaucoup moins, c'est la seconde partie de sa vie dans la retraite que les

événemens lui imposèrent. Le 10 octobre 1746, il avait débarqué sur nos côtes de Bretagne, à Roscoff, près de Morlaix, avec un petit nombre de ses compagnons; arrivé bientôt à Paris, accueilli comme un héros par la cour et la ville, il n'avait pu obtenir toutefois que le gouvernement de Louis XV lui vînt ouvertement et efficacement en aide pour une seconde expédition en Angleterre. Ses tentatives auprès de la cour d'Espagne ne furent pas plus heureuses. Frédéric le Grand, qui admirait son courage, ne pouvait accorder une complète sympathie à sa cause, et c'est vainement aussi qu'il tourna les yeux de ce côté. Il restait donc à Paris, sombre et morne, sinon découragé, lorsqu'un coup inattendu vint anéantir ses dernières espérances. Louis XV, par le traité d'Aix-la-Chapelle, consentait à interdire le séjour de la France au vaincu de Culloden. Le petit-fils de ce Jacques II à qui Louis XIV avait accordé une si magnifique hospitalité dans le château de Saint-Germain était expulsé de nos frontières sur l'ordre de la dynastie de Hanovre. Le roi, pour atténuer l'odieux d'une telle mesure, lui offrait en Suisse, à Fribourg, un établissement digne de sa naissance. « Je ne veux point partir, répondait Charles-Édouard; je ne céderai qu'à la force, et ce ne sera pas sans avoir résisté. » Il se sentait soutenu par l'opinion. Le dauphin, père de Louis XVI, les plus nobles seigneurs de la cour, tous les esprits généreux se révoltaient contre cette clause si peu française. Le jeune prince avait barricadé son hôtel, et jurait d'y soutenir un siége, s'il le fallait, comme Charles XII à Bender. En attendant, il bravait l'ennemi; on le voyait souvent à l'Opéra, et chacun admirait sa bonne mine et sa fierté. C'est là qu'il fut arrêté le 11 décembre 1748 par le duc de Biron, commandant des gardes françaises, au milieu des murmures de la foule. Saisi et garrotté comme un malfaiteur, le héros de Preston-Pans fut livré à M. le comte de Vaudreuil, commandant supérieur de la gendarmerie, qui le fit incarcérer au château de Vincennes. Quelques jours après, on le conduisait à la frontière.

« Depuis ce temps, dit Voltaire, Charles-Édouard se cacha au reste du monde. » Cette vie cachée eut encore ses angoisses et ses épreuves. Pendant bien des années, il chercha en vain une demeure hospitalière. Chassé d'Avignon, on le croit du moins, par le gouvernement pontifical, qui redoutait les menaces de l'Angleterre, il disparut subitement. S'était-il réfugié en Espagne, en Allemagne, en Pologne? Quelque seigneur de France, en dépit des ordres de Louis XV, lui avait-il donné un asile? On se perdait en conjectures, et toutes les recherches étaient inutiles. Une chose certaine, c'est que, changeant sans cesse de séjour comme de nom et de costume, il voulait surtout échapper à la surveillance de la maison de Hanovre. On a su plus tard qu'en 1750 il était allé secrètement en Angle-

terre, qu'il avait passé plusieurs jours à Londres, qu'il avait eu une conférence dans une maison de Pall-Mall avec une cinquantaine de jacobites, au nombre desquels se trouvaient le duc de Beaufort, le lord Somerset et le comte de Westmoreland; on croit même qu'il renouvela cette visite deux ou trois ans après. Cette vague tradition a été consacrée par Walter Scott; le grand romancier, dans son *Redgauntlet*, a raconté ces dernières et mystérieuses tentatives du prétendant, comme il avait peint dans *Waverley* l'éclatante levée d'armes de 1745. Au milieu de cette vie errante, Charles-Édouard avait auprès de lui une compagne dont ses amis avaient essayé vainement de le séparer. Miss Clémentine Walkinshaw était fille d'un serviteur dévoué de Jacques III et filleule de Marie-Clémentine Sobieska; le jeune prince la trouva en Écosse au milieu de ses aventures guerrières. Jeune, belle, ardemment aimée, elle ne résista pas à un amour qu'environnaient tant de prestiges. Lorsque Charles-Édouard, après tous ses malheurs, fut revenu sur le continent, miss Walkinshaw s'empressa de le rejoindre et s'attacha fidèlement à ses pas. On la prenait pour sa femme légitime; elle portait son nom, faisait chez lui les honneurs, et pendant son séjour à Liége, en 1753, elle lui donna une fille qui fut appelée Charlotte Stuart. Les partisans du prince déploraient cette situation; comment pouvait-il oublier ainsi ses devoirs, au lieu de préparer le succès de sa cause par un mariage digne de lui? Ajoutez que miss Clémentine était suspecte aux principaux chefs jacobites. Sa sœur était attachée à la maison de la princesse de Galles, et l'on affirmait que bien des plans, bien des secrets de Charles-Édouard et de ses amis avaient été livrés par elle au gouvernement anglais. Trahison ou légèreté, peu importe, la compagne de Charles-Édouard était devenue odieuse à son parti. La chose alla si loin, qu'un des agens les plus dévoués des Stuarts, l'Irlandais Macnamara, fut expressément chargé par ses compagnons d'aller faire des représentations au prince et d'exiger de lui, au nom de tout un parti, l'éloignement de sa maîtresse. Charles-Édouard était fier; cette injonction, si respectueuse pourtant, et dont la liberté même attestait un tendre dévouement à sa personne, l'irrita profondément. « Je ne reconnais à personne, dit-il, le droit de se mêler de mes affaires personnelles. On ne profitera pas de mes infortunes pour me faire la loi. C'est pour moi une question d'honneur. J'aimerais mieux voir ma cause à jamais perdue que de faire le moindre sacrifice à ma dignité. » Macnamara, en se retirant, ne put contenir l'expression de sa douleur et de son blâme. « Quel crime, lui dit-il amèrement, quel crime a donc commis votre famille pour avoir ainsi de siècle en siècle attiré la colère du ciel sur tous ses membres? »

Quelques années plus tard, cette rupture, qu'il avait si obstinément refusée à ses amis, s'accomplissait d'une autre façon, et au grand détriment de sa dignité. Il n'avait pas voulu quitter miss Walkinshaw, miss Walkinshaw le quitta. Le 22 juillet 1760, — ils habitaient alors une maison de campagne dans le pays de Liége, non loin du château de Bouillon, — la compagne de Charles-Édouard partit secrètement avec sa fille et se rendit à Paris. La cause de ce départ est demeurée assez obscure : les uns prétendent que le prince, naturellement violent et de plus en plus aigri par le malheur, se livrait souvent à des brutalités indignes; selon d'autres, le père et la mère n'avaient pu se mettre d'accord sur l'éducation de leur fille, miss Clémentine voulant la placer dans un couvent, et Charles-Édouard exigeant qu'elle restât auprès de lui. Il est permis de croire que ces deux motifs étaient également vrais lorsqu'on voit miss Walkinshaw s'établir à Paris, confier son enfant à une communauté de religieuses, et invoquer pour elle-même la protection de l'autorité française. Ce fut un coup terrible pour Charles-Édouard. Blâmé par ses amis, abandonné de la femme qui était depuis quinze ans associée à sa fortune, privé si cruellement des caresses de sa fille, la solitude lui devint odieuse. Son père même, celui qu'on appelait le prétendant ou le chevalier de Saint-George, celui qui prenait encore le nom de Jacques III et qui avait à Rome une espèce de cour, son père, le roi de la Grande-Bretagne, s'était déclaré contre lui, car il avait encouragé la résolution de miss Clémentine Walkinshaw, et il lui fournissait les secours dont elle avait besoin. Ainsi ce téméraire jeune homme qui avait commencé si brillamment la conquête d'un royaume et dont le nom était encore associé à tant de poétiques légendes dans les montagnes d'Écosse, se voyait par sa faute abandonné de tous les siens. Furieux et impuissant, sa raison se voila, son courage s'éteignit; pour s'étourdir, il chercha de lâches consolations dans l'ivresse. Qui aurait pu reconnaître chez ce malheureux abruti par le vin le vaillant capitaine de Preston-Pans, l'héroïque fugitif des Orcades?

Il est malheureusement impossible de révoquer en doute cet avilissement de Charles-Édouard. Au printemps de l'année 1761, l'ambassadeur d'Angleterre auprès de la cour de France, lord Stanley, écrivait ces mots : « J'apprends que le fils du prétendant se met à boire dès qu'il se lève, et que chaque soir ses valets sont obligés de le porter ivre-mort dans son lit. Les émigrés eux-mêmes commencent à faire peu de cas de sa personne... » Ces grossières habitudes, qui ne le quittèrent plus, éloignèrent en effet un grand nombre de ses anciens partisans. Son père, son frère le cardinal eussent essayé en vain de le rappeler au sentiment de lui-même; il passait

des années entières sans leur donner signe de vie. A la mort de son père, en 1766, il quitta sa résidence du pays de Liége; il vint présider à Rome cette petite cour organisée un peu puérilement par Jacques III, et qui ne rappelait guère, faute d'argent, celle de Jacques II à Saint-Germain. La responsabilité nouvelle qui pesait sur lui, ce titre de roi qu'il portait, les marques de dévouement que lui prodiguait encore son entourage, la présence et les conseils de son frère, rien ne put l'arracher à l'ivrognerie. *Il signor principe*, ainsi l'appelaient les Romains, continuait à chercher dans le vin l'oubli de ses infortunes, et une fois ivre il battait ses gens, ses amis, les lords et les barons de sa cour, comme il battait à Preston-Pans les soldats du général Cope. Un jour, en 1770, le duc de Choiseul, qui avait songé un instant à la restauration des Stuarts, fait exprimer au prétendant le désir de lui parler très confidentiellement à Paris. Charles-Édouard arrive, et rendez-vous est pris pour le soir même, à minuit, dans l'hôtel du duc de Choiseul. La conférence doit avoir lieu en présence du maréchal de Broglie, chargé de soumettre au prince le plan d'une descente en Angleterre. A l'heure convenue, le duc et le maréchal sont là, munis d'instructions et de notes; Charles-Édouard ne paraît pas. Ils attendent, ils attendent encore, espérant qu'il va venir d'un instant à l'autre. Une demi-heure se passe, l'heure s'écoule. Enfin le maréchal s'apprête à prendre congé de son hôte quand un roulement de voiture se fait entendre dans la cour. Quelques instans après, Charles-Édouard entrait dans le salon, mais si complétement ivre, qu'il eût été incapable de soutenir la moindre conversation. Le duc de Choiseul vit bien qu'il n'y avait rien à faire avec un prétendant comme celui-là, et dès le lendemain il lui donna l'ordre de quitter la France au plus tôt.

Tel était l'homme que le duc d'Aiguillon faisait venir à Paris l'année suivante, en 1771, et à qui il offrait, au nom de la France, une pension de 240,000 livres, s'il consentait à épouser sans délai la jeune princesse de Stolberg. Puisqu'on ne pouvait faire de Charles-Édouard un chef d'expédition capable de tenir l'Angleterre en échec, on voulait du moins qu'il laissât des héritiers, que la famille des Stuarts ne s'éteignît pas, que le parti jacobite fût toujours soutenu par l'espérance, et que ces divisions de la Grande-Bretagne pussent servir à point nommé les intérêts de la France. Le duc d'Aiguillon ne s'adressait plus, comme le duc de Choiseul, au héros d'Édimbourg et de Preston-Pans; il lui disait simplement : « Soyez époux et père... » Égoïstes calculs de la politique! Le ministre de Louis XV s'était-il demandé si Charles-Édouard, avec ses habitudes invétérées d'ivrognerie, n'était pas, à cinquante et un ans, le plus misérable des vieillards, et si une âme pouvant encore aimer habitait les ruines de son corps?

II.

La jeune femme que le duc d'Aiguillon destinait à ce vieillard n'avait pas accompli sa dix-neuvième année. Louise-Maximiliane-Caroline-Emmanuel, princesse de Stolberg, était née à Mons, en Belgique, le 20 septembre 1752. Elle appartenait par son père à l'une des plus nobles familles de la Thuringe, et se rattachait par sa mère, fille du prince de Hornes, à l'antique lignée de Robert Bruce, qui donna des rois à l'Écosse du moyen âge. Son père, le prince Gustave-Adolphe de Stolberg-Gedern, étant mort dans cette bataille de Leuthen où le grand Frédéric défit si complétement le prince de Lorraine et le maréchal Daun malgré la supériorité de leurs forces, la princesse se trouva veuve bien jeune encore avec quatre filles, dont la dernière n'avait que trois ans. L'impératrice Marie-Thérèse n'oublia pas la famille du général qui était mort sous ses drapeaux; elle accorda une pension à sa veuve et assura le sort de ses filles. Il y avait alors dans les possessions flamandes de la maison d'Autriche des abbayes pourvues de dotations considérables, et dont les dignités, c'est-à-dire les revenus, appartenaient de droit à la plus haute aristocratie de l'empire. On choisissait les abbesses, les supérieures, parmi les princesses des maisons souveraines, et pour mériter le titre de chanoinesse il fallait montrer dans sa famille, tant en ligne maternelle que paternelle, au moins huit générations de nobles. Les filles de la princesse de Stolberg obtinrent tour à tour cette distinction, qui leur procura de riches mariages, car les chanoinesses de ces abbayes ne faisaient pas vœu de renoncer au monde; elles trouvaient au contraire dans cette singulière alliance avec l'église une occasion de briller plus sûrement parmi les privilégiés de la fortune. Élevée d'abord dans un couvent, Louise de Stolberg fut bientôt chanoinesse comme ses sœurs, et chanoinesse de l'abbaye de Sainte-Vandru, dont la supérieure était la princesse de Lorraine Anne-Charlotte, sœur de l'empereur d'Allemagne François Ier, belle-sœur de l'impératrice Marie-Thérèse. Dès l'âge de dix-sept ans, la jeune chanoinesse attirait tous les regards dans cette société d'élite. Si elle était Allemande par la naissance et par le nom, elle était surtout Française par le tour de ses idées, et tous les prestiges de la grâce étaient encore embellis chez elle par une merveilleuse vivacité d'esprit. Instruite sans pédantisme, passionnée pour les arts sans nulle affectation, Louise de Stolberg semblait faite pour régner avec grâce sur l'aristocratie intellectuelle de son époque, dans les plus pures régions de la société polie.

Sans doute elle ne connaissait de la vie de Charles-Édouard que sa période héroïque, la période de 1745 à 1748, lorsque le duc de

Fitz-James vint lui offrir la main de l'héritier des Stuarts. Comment une telle offre ne l'eût-elle point séduite? « C'était une couronne qu'on lui présentait, dit M. de Reumont, une couronne tombée assurément, mais si brillante encore de l'éclat que lui avaient donné plusieurs siècles sur un des premiers trônes de l'univers, une couronne illustre autrefois et consacrée de nouveau par la majesté de l'infortune, par le dévouement de ses serviteurs, par le hardi courage de l'homme qui avait essayé de la ressaisir tout entière. »

L'affaire fut menée secrètement. La mère de la princesse ne demanda pas l'autorisation de l'impératrice Marie-Thérèse, craignant que la politique autrichienne ne s'opposât à un mariage qui devait nécessairement irriter l'Angleterre; elle se rendit à Paris avec sa fille, et c'est là que le mariage fut contracté par procuration le 28 mars 1772. Le duc de Fitz-James avait reçu tous les pouvoirs de Charles-Édouard pour signer l'acte en son nom. La jeune femme, accompagnée de sa mère, se rendit ensuite à Venise et s'y embarqua pour Ancône. C'était dans la Marche d'Ancône, à Lorette, que le mariage devait être célébré; mais, des difficultés étant survenues, une grande famille italienne établie non loin d'Ancône, à Macerata, la famille Compagnoni Marefochi, offrit au prince son château pour la cérémonie. Charles-Édouard s'y était rendu en toute hâte dès qu'il avait appris le départ de sa fiancée, chargeant un de ses amis, lord Carlyll, d'aller recevoir la princesse à Lorette et de la conduire à Macerata. La célébration du mariage eut lieu le 17 avril 1772. C'était, chose singulière, un vendredi saint. Monseigneur Peruzzini, évêque de Macerata et de Tolentino, bénit l'union des fiancés dans la chapelle du château en présence d'un petit nombre de témoins. Charles-Édouard n'avait oublié aucun de ses titres; ce vieillard, usé par l'intempérance, qui s'agenouille péniblement sur ces coussins de velours auprès de cette jeune femme aux yeux bleus, aux cheveux blonds, éblouissante de grâce et de beauté, c'est Charles III, roi d'Angleterre, de France et d'Irlande, défenseur de la foi. Les témoins étaient sir Edmond Ryan, major au régiment de Berwick, Mgr Ranieri Finochetti, gouverneur-général des Marches, Camille Compagnoni Marefochi et Antoine-François Palmucci de Pellicani, patriciens de Macerata. Une médaille fut frappée pour perpétuer le souvenir de cet événement; sur l'une des faces, on voyait le portrait de Charles-Édouard, sur l'autre celui de la jeune femme, et la légende, inscrite aussi sur la muraille de la chapelle, portait ces mots en latin : *Charles III, né en* 1720, *roi d'Angleterre, de France et d'Irlande.* 1766. *Louise, reine d'Angleterre, de France et d'Irlande.* 1772.

Deux jours après le mariage, le soir de Pâques, les nouveaux époux quittèrent le château de Macerata et se dirigèrent à petites

journées vers Rome, où ils firent leur entrée le 22 avril. Ce fut presque une entrée royale. Charles-Édouard, depuis six ans, était en instance auprès de la cour de Rome pour obtenir la reconnaissance de son titre de roi, comme son père l'avait obtenue naguère du pape Clément XI. Espérant toujours que le souverain pontife finirait par lui accorder cette faveur, dont Jacques III avait joui pendant quarante-huit ans, il n'avait rien négligé pour maintenir son rang dans une occasion aussi solennelle. Quatre courriers galopaient devant les équipages; puis venaient cinq voitures attelées de six chevaux, la première, où se trouvaient le prince et la princesse, les deux suivantes, réservées à la maison de Charles III, les deux dernières au cardinal d'York et à ses gens. Une foule immense se pressait sur leur passage; les étrangers, les Anglais surtout, si nombreux à Rome, se mêlaient avidement à une population toujours curieuse de ces spectacles, et l'on peut dire que l'entrée de Charles III avec sa jeune femme dans la capitale du monde catholique fut un des événemens de l'année 1772, événement d'un jour, et bien vite oublié. Ce bruit, cet éclat, ce concours du peuple, tout cela ne valait point pour Charles-Édouard un simple mot tombé de la bouche du pape. Vainement fit-il notifier au cardinal secrétaire d'état l'arrivée du *roi et de la reine d'Angleterre;* on n'était plus au temps de Clément XI, et le sage Clément XIV, assis alors sur le siége de saint Pierre, ne voulait pas exposer le gouvernement romain à des difficultés graves pour l'inutile et dangereux plaisir de protester contre les arrêts de l'histoire.

Lorsque le président de Brosses, en 1739, visitait la ville de Rome, il pouvait dire à propos du fils de Jacques II, père de Charles-Édouard : « On le traite ici avec toute la considération due à une majesté reconnue pour telle. Il habite place des Saints-Apôtres, dans un vaste logement.. Les troupes du pape y montent la garde comme à Monte-Cavallo, et l'accompagnent lorsqu'il sort... Il ne manque pas de dignité dans ses manières. Je n'ai vu aucun prince tenir un grand cercle avec autant de grâce et de noblesse (1). » En 1772, il n'y avait plus à Rome de roi d'Angleterre reconnu par le saint-siége, il n'y avait plus de garde papale à la porte de son hôtel, plus de cortége militaire pour l'escorter par la ville; le prétendu Charles III était simplement Charles Stuart, ou bien encore le comte d'Albany, comme il se nommait lui-même dans ses voyages. Quant à la *reine* Louise, le peuple romain, pour ne pas lui enlever tout à fait sa royauté, l'appelait la « reine des apôtres, » du nom de la place où était situé le palais Muti, occupé depuis un demi-siècle par les descendans de Charles Ier. Elle aurait pu être la reine des salons de Rome,

(1) *Lettres familières écrites d'Italie en 1739 et 1740*, t. II, p. 94, édit. Didier, Paris 1860.

s'il y avait eu à Rome des salons où le roi et la reine d'Angleterre eussent pu maintenir leur rang. Plus tard, auprès d'un des rois de la poésie, la princesse Louise retrouvera sa royauté perdue; elle aura une cour d'écrivains et d'artistes, elle distribuera des grâces, et le chantre des *Méditations*, jeune, inconnu, d'une voix timide, ira lire et faire consacrer ses premiers vers dans le royal salon de la comtesse d'Albany. En attendant ces jours de fête, les prétentions de Charles-Édouard la condamnaient à l'isolement.

Est-il vrai, comme le dit M. de Bonstetten, qui la vit en 1774 dans le palais de la place des Apôtres, est-il vrai qu'elle trouvât les Romains bien ennuyeux? Ce qui causait surtout son ennui, c'était la vie de Rome telle que la lui imposait sa situation de reine non reconnue. De 1772 à 1774, ce fut une pauvre cour que la cour du *palazzo Muti*. « On y voit, dit M. de Bonstetten, trois ou quatre gentilshommes avec leurs femmes, amis fidèles à qui le prétendant raconte pour la centième fois ses aventures de la campagne d'Écosse. La reine, de moyenne taille, est blonde, avec des yeux d'un bleu foncé; elle a le nez légèrement retroussé et un teint d'une blancheur éclatante, comme celui d'une Anglaise. Sa physionomie, aimable et vive, a quelque chose d'espiègle et de provoquant. » Se figure-t-on bien cette jeune femme espiègle dans cette cour de vieux jacobites? Elle riait de son rire le plus franc, dit encore M. de Bonstetten, lorsque Charles-Édouard racontait qu'il avait été obligé de se déguiser en femme pour échapper aux espions du duc de Cumberland. Je veux bien que l'histoire fût plaisante; à la longue cependant, l'intérêt devait s'affaiblir. Tandis que ces éternelles narrations occupaient la cour solitaire du palais Muti, la société romaine offrait un spectacle plein de vie et de mouvement. C'était l'époque où se préparait la suppression des jésuites. Jamais la diplomatie n'avait été plus active, plus brillante, jamais elle n'avait joué à Rome un rôle si curieux et si considérable. A sa tête marchaient les deux ambassadeurs d'Espagne et de France, don Joseph Moñino, le futur comte de Florida-Blanca, et ce sémillant cardinal de Bernis, qui, dans ses fêtes magnifiques, enseignait si spirituellement à l'aristocratie romaine les élégances de Paris et de Versailles. L'enthousiasme des arts, le culte des grands monumens du passé, étaient toujours la passion d'une société d'élite. Le pape Clément XIV, malgré la simplicité de ses goûts, avait servi efficacement cette passion tout italienne : c'est à lui qu'appartient l'honneur d'avoir commencé l'établissement de ce musée incomparable, la gloire du Vatican. Des fouilles importantes accomplies sous son règne avaient arraché à la poussière des siècles les plus précieux trésors. Jean-Baptiste Visconti, inspecteur des antiquités et directeur des fouilles depuis la mort de Winckelmann, était le conseiller de Clément XIV, on pour-

rait dire son secrétaire d'état au département des beaux-arts. Il avait pour auxiliaire son propre fils, Ennio Quirino Visconti, qui, à peine âgé de vingt ans, étonnait les maîtres de l'érudition italienne par l'étendue de son savoir, la sagacité de sa critique et la justesse de son goût. Auprès d'eux brillaient Stefano Borgia, érudit et antiquaire du premier ordre, Jean Bottari, si curieusement initié à l'histoire des peintres italiens, le premier qui ait entrepris de rectifier, de compléter les *biographies* de Vasari, et à qui l'on doit en outre une collection si intéressante des lettres des artistes; Benoît Stai, qui avait poétiquement traduit dans la langue de Virgile les systèmes de Descartes et de Newton; les doctes et spirituels jésuites Raymond Cunich et Jules-César Cordara, le premier tout occupé d'Homère, le second qui venait de raconter avec enthousiasme l'expédition de Charles-Édouard en Écosse. D'habiles artistes tenaient dignement leur place à côté de ces savans hommes : il suffit de citer Raphaël Mengs, Pompeo Batoni, Paolo Pannini, Angelica Kaufmann, talens ingénieux et brillans qui représentaient en ses directions variées la peinture du XVIIIe siècle, tandis que l'architecture était honorée encore par des maîtres tels que Simonetti et Antonio Selva. Seule, la littérature d'imagination est insignifiante dans cette période. N'oublions pas toutefois que c'est précisément l'heure où la plus illustre des improvisatrices modernes, Corilla Olympica, est couronnée au Capitole. Non, la société romaine ne manquait point de mouvement ni d'éclat. Si la reine Louise avait pu se nommer dès lors la comtesse d'Albany, si elle avait pu se mêler sans prétentions royales à la vie des salons, nul doute qu'elle eût porté un jugement plus favorable sur les Romains, et qu'elle eût commencé plus tôt le règne si poétiquement gracieux que lui réservait l'avenir. Malheureusement elle ne voyait tout cela qu'à distance. Comment ne pas soupçonner son impatience et son dépit? Enfin, Dieu merci, cette Rome ennuyeuse où il lui est impossible de jouer un rôle, elle va la quitter à la fin de l'année 1774. Un grand jubilé devait être célébré l'année suivante; Charles-Édouard ne pouvait se résigner à la pensée que, dans une telle occasion, au milieu de ces cérémonies solennelles, il lui faudrait renoncer pour lui et pour sa femme aux honneurs de la souveraineté. Assister au jubilé sous le nom de comte d'Albany, c'eût été constater sa déchéance dans la capitale du catholicisme. Il dit adieu à Rome et alla s'établir à Florence.

III.

Florence ou Rome, c'était même chose pour ce singulier prétendant, qui ne savait plus ni vouloir un trône ni se résigner à l'avoir

perdu. Ce qu'il cherchait, en Toscane comme dans les états du saint-siége, c'était un souverain disposé à reconnaître son titre de roi d'Angleterre. Or le grand-duc de Toscane en 1774 était le second fils de Marie-Thérèse, le frère de l'empereur d'Allemagne Joseph II, celui qui devait lui-même, sous le nom de Léopold II, porter, seize ans plus tard, la couronne impériale. C'était un prince philosophe, nourri des idées du XVIIIe siècle, les acceptant toutes, bonnes ou mauvaises, à la fois libéral et despote, avide d'illustrer son nom par des réformes et nivelant des institutions qu'il fallait seulement rectifier, esprit imprudent, impatient, mais généreux, et sous qui la Toscane, éclairée par les disciples de Montesquieu, de Voltaire, de Rousseau, a devancé plusieurs conquêtes de la révolution française. Un adversaire aussi résolu de la société du moyen âge ne pouvait pas éprouver de sympathies pour la cause du petit-fils de Jacques II; toutes les tentatives du prétendant sur ce point furent absolument vaines : Pierre-Léopold n'eut pas même de rapports personnels avec Charles-Édouard.

Faut-il attribuer à cette humiliation les rechutes vulgaires du prétendant? Pendant les premières années de son mariage, il semblait avoir adopté un genre de vie plus digne de sa naissance; peu de temps après son établissement en Toscane, on voit sa santé s'altérer de nouveau et ses goûts d'autrefois s'afficher sans vergogne. C'était décidément à l'ivresse qu'il demandait l'oubli de ses espérances trompées. Il n'allait plus au théâtre sans emporter une bouteille de vin de Chypre; étendu ensuite dans un fauteuil, il s'endormait si profondément que ses domestiques avaient grand'peine à le porter jusqu'à sa voiture. Sa santé, on le pense bien, était singulièrement compromise par de tels désordres. Atteint d'hydropisie, ses forces diminuaient sans cesse, et déjà le mal avait envahi la poitrine. On voudrait savoir quel a été le rôle de la princesse auprès d'un tel mari, on voudrait savoir si elle a exercé quelque influence sur sa conduite, si elle a tenté de relever son cœur, de le rappeler au sentiment de lui-même, si elle a essayé enfin de guérir le malade avant de s'en détourner avec dégoût. Par malheur, ces renseignemens nous manquent. La seule chose certaine, c'est que le comte d'Albany (tel était désormais le titre qu'il était réduit à porter) devint odieux à sa compagne. Ses chagrins, ses humiliations, les désordres de sa vie, l'horreur qu'il s'inspirait à lui-même, les remords qui l'obsédaient au réveil, tout irritait cette âme inquiète et la poussait à des violences qui aggravaient encore ses fautes. « Il maltraite sa femme de toutes les manières, » écrivait un diplomate anglais, sir Horace Mann, à la fin du mois de novembre 1779.

Deux années avant cette date, un jeune gentilhomme piémontais, ardent, enthousiaste, fou de poésie et *ignorant comme un Vandale*,

venait d'arriver à Florence pour y apprendre cette belle langue toscane à peu près inconnue dans son pays. Après une jeunesse errante et toute remplie d'aventures, après maints voyages d'un bout de l'Europe à l'autre, cet écolier échappé de l'académie de Turin, ce fougueux adolescent qui avait parcouru la France, l'Angleterre, le Danemark, la Suède, l'Allemagne, la Russie, l'Espagne, le Portugal, toujours occupé d'intrigues et de chevaux, était revenu dans sa patrie ennuyé, ennuyeux, à charge à lui-même et aux autres, condamné enfin, personne n'en doutait, à finir bientôt par le suicide ou la folie, lorsque tout à coup, du sein de ses dissipations, un immense désir de gloire s'empara de son âme et l'affranchit de la servitude. Tel était le comte Victor Alfieri, purifié enfin de ses souillures, racheté d'un long esclavage tour à tour ténébreux ou burlesque, amoureux de la poésie dramatique, enivré des premiers sourires de la Muse, impatient d'inscrire son nom à côté des noms immortels de l'Italie, lorsqu'il vint à Florence en 1777, âgé de vingt-huit ans à peine, et y rencontra, ce sont ses paroles, un amour digne de lui, qui l'enchaîna pour toujours.

« A peine, dit-il en ses *Mémoires*, m'étais-je établi tant bien que mal à Florence, pour essayer d'y séjourner un mois, qu'une circonstance nouvelle m'y fixa et pour ainsi dire m'y enferma bien des années. Cette circonstance me détermina pour mon bonheur à m'expatrier à jamais, et je trouvai enfin dans des chaînes d'or, dont je me liai moi-même volontairement, cette liberté littéraire sans laquelle jamais je n'eusse rien fait de bon... Pendant l'été précédent, que j'avais tout entier passé à Florence, j'y avais souvent rencontré, sans la chercher, une belle et très gracieuse dame. Étrangère de haute distinction, il n'était guère possible de ne la point voir et de ne pas la remarquer, plus impossible encore, une fois vue et remarquée, de ne pas lui trouver un charme infini. La plupart des seigneurs du pays et tous les étrangers qui avaient quelque naissance étaient reçus chez elle; mais, plongé dans mes études et ma mélancolie, sauvage et fantasque de ma nature, et d'autant plus attentif à éviter toujours entre les femmes celles qui me paraissaient les plus aimables et les plus belles, je ne voulus point, cet été-là, me laisser présenter dans sa maison. Néanmoins il m'était arrivé très souvent de la rencontrer dans les théâtres et à la promenade. Il m'en était resté dans les yeux et en même temps dans le cœur une première impression très agréable; des yeux très noirs et pleins d'une douce flamme, joints (chose rare) à une peau très blanche et à des cheveux blonds, donnaient à sa beauté un tel éclat qu'il était difficile, à sa vue, de ne pas se sentir tout à coup saisi et subjugué. Elle avait vingt-cinq ans, un goût très vif pour les lettres et les beaux-arts, un caractère d'ange, et, malgré toute sa fortune, des circonstances domestiques pénibles et désagréables qui ne lui permettaient d'être ni aussi heureuse ni aussi contente qu'elle l'eût mérité. Il y avait là trop de prestiges pour que j'osasse les affronter.

« Mais dans le cours de cet automne, pressé à plusieurs reprises par un de mes amis de me laisser présenter à elle, et me croyant désormais assez

fort, je me risquai à en courir le danger, et je ne fus pas longtemps à me sentir pris, presque sans m'en apercevoir... Toutefois, encore chancelant entre le oui et le non de cette flamme nouvelle, au mois de décembre je pris la poste, et je m'en allai à franc étrier jusqu'à Rome, voyage insensé et fatigant, dont je ne rapportai pour tout fruit que mon sonnet sur Rome, que je fis, une nuit, dans une pitoyable auberge de Baccano, où il me fut impossible de fermer l'œil. Aller, rester, revenir, ce fut l'affaire de douze jours. Je passai et repassai par Sienne, où je revis mon ami Gori, qui ne me détourna pas de ces nouvelles chaînes dont j'étais déjà enlacé plus qu'à demi; aussi mon retour à Florence acheva bientôt de les river pour toujours. L'approche de cette quatrième et dernière fièvre de mon cœur s'annonçait heureusement pour moi par des symptômes bien différens de ceux qui avaient marqué l'accès des trois premières. Dans celles-ci, je n'étais pas ému, comme dans la dernière, par une passion de l'intelligence, qui, se mêlant à celle du cœur et lui faisant contre-poids, formait, pour parler comme le poète, un mélange mystérieux et confus qui, avec moins d'ardeur et d'impétuosité, avait cependant quelque chose de plus profond, de mieux senti, de plus durable. Telle fut la flamme qui, à dater de cette époque, vint insensiblement se déployer à la cime de toutes mes affections, de toutes mes pensées, et qui désormais ne s'éteindra en moi qu'avec la vie. Ayant fini par m'apercevoir au bout de deux mois que c'était là la femme que je cherchais, puisque, loin de trouver chez elle, comme dans le vulgaire des femmes, un obstacle à la gloire littéraire, et de voir l'amour qu'elle m'inspirait me dégoûter des occupations utiles et rapetisser pour ainsi dire mes pensées, j'y trouvai au contraire un aiguillon, un encouragement et un exemple pour tout ce qui était bien, j'appris à connaître, à apprécier un trésor si rare, et dès lors je me livrai éperdument à elle. Et certes je ne me trompai pas, puisque, après dix années entières, à l'heure où j'écris ces enfantillages, désormais, hélas! entré dans la triste saison des désenchantemens, de plus en plus je m'enflamme pour elle, à mesure que le temps va détruisant en elle ce qui n'est pas elle, ces frêles avantages d'une beauté qui devait mourir. Chaque jour mon cœur s'élève, s'adoucit, s'améliore en elle, et j'oserai dire, j'oserai croire qu'il en est d'elle comme de moi, et que son cœur, en s'appuyant sur le mien, y puise une force nouvelle. »

Avant de jouir si complétement de ce bonheur, avant de soutenir ce cœur d'élite et d'y trouver lui-même un appui, Alfieri eut de cruelles épreuves à traverser. On devine bien qu'une âme aussi fougueuse, chez qui une passion éperdue se trouvait si intimement associée à un ardent amour de la gloire, devait marcher droit à son but, décidée à briser tous les obstacles. D'abord, pour vivre auprès de cette poétique créature, devenue si vite la confidente de son cœur et l'inspiratrice de son génie, il fallait qu'il renonçât pour toujours à son pays natal. Personne n'ignore ce qu'était le Piémont il y a quatre-vingts ans, une monarchie militaire, un gouvernement despotique, hostile ou indifférent aux lettres, occupé seulement de pour-

suivre ses desseins avec une ténacité inflexible, on pourrait dire un pays *barbare* au sens italien du mot, ou bien encore une Macédoine forte et âpre située au nord de cette Grèce latine amollie par une civilisation si brillante. Parmi les lois tyranniques qui composaient le code du Piémont, il y en avait une qui défendait aux sujets du roi de s'absenter de ses états sans une autorisation écrite. Un autre règlement portait ces mots : « Il sera également interdit à qui que ce soit de faire imprimer des livres et d'autres écrits hors de nos états, sans la permission des censeurs, sous peine d'une amende de soixante écus ou autre châtiment plus grave et même corporel, si les circonstances le rendent nécessaire pour l'exemple de tous. » Il fallait donc qu'Alfieri cessât d'être Piémontais, s'il voulait suivre sa vocation d'écrivain, ou que, demeurant attaché à son pays, il renonçât à la libre expression de ses pensées. Certes, il l'a dit assez haut, il se serait *dépiémontisé* avec joie. Que de difficultés cependant! Que de sacrifices à faire! Il hésitait encore, combinant les moyens les plus sûrs ou attendant l'occasion la plus propice. Dès que son âme appartint à la comtesse d'Albany, plus d'hésitation, il brisa immédiatement tous ses liens. « A quelque prix que ce fût, s'écrie-t-il, je jurai d'abandonner pour toujours le nid malencontreux où j'étais né. » Il lui en coûta les deux tiers de sa fortune; qu'était-ce que cela pour cette âme impétueusement amoureuse? L'officier piémontais allait devenir un poète toscan auprès de la belle et royale comtesse.

Ce n'était point assez cependant de s'affranchir de la tyrannie du Piémont, il y avait d'autres obstacles au bonheur que rêvait l'ardent poète. Impatient de s'établir à Florence, Alfieri semble oublier que la comtesse d'Albany appartient à un autre; qu'importe? il aime, il est aimé. Les habitudes de la vie italienne lui permettront d'être le cavalier servant de *l'adorata donna* dont il parle avec une tendresse si chaste et une si respectueuse ardeur. Ne lui dites pas qu'il est imprudent d'affronter de pareilles tentations, que sa poésie, messagère d'amour et de douleur, rendra le tourment plus cruel, que Paul et Françoise de Rimini furent moins exposés qu'il ne va l'être: vains conseils! l'obstacle même irrite le fier jeune homme, et comment reculerait-il devant son amour en voyant tout ce que souffre la comtesse? L'adoration de ce poète enivré, ce culte d'une âme d'élite pour la Béatrice qui l'inspire, l'épanouissement de ce génie encore si inculte la veille et qui prend tout à coup un grand vol, ce sont là des consolations si douces pour cette jeune femme, hélas! enchaînée à un époux infirme et ivrogne. A ses yeux, à sa physionomie, aux paroles joyeusement émues qui tombent de ses lèvres, Alfieri voit bien qu'elle est heureuse et qu'une vie nouvelle a com-

mencé pour ce cœur si cruellement sacrifié jusque-là; aura-t-il la force de s'éloigner? osera-t-il lui refuser un bonheur qui est déjà confondu avec le sien? Non, dût-il, pour savourer ce bonheur, subir en même temps mille tortures, dût-il éprouver auprès d'elle *toutes les agonies de la mort*, il ne la quittera point. Le voilà donc en visite réglée auprès de la royale comtesse, le voilà installé, pour ainsi dire, à titre de *sigisbeo*, de *cavaliere servente*, mais toutefois surveillé de fort près et obligé d'assister, le désespoir dans l'âme, aux brutalités du descendant des Stuarts. « Charles-Édouard, écrit à cette date le diplomate anglais, sir William Wraxall, est devenu bourru, violent, d'un commerce insupportable, surtout dans son intérieur; son ivrognerie en fait un objet de pitié, et trop souvent de mépris, pour ceux qui le connaissent. » Alfieri écrivait de son côté, en parlant de cette malheureuse période : « Mon amie était condamnée à une captivité où elle se mourait d'heure en heure. » Au milieu de ces angoisses, l'*immense amour* du poète se traduisait dans ses œuvres : tantôt c'étaient des poésies où s'épanchaient en liberté les secrètes émotions de son cœur, tantôt c'étaient des drames qu'il composait d'après les plans de son amie. Vingt-deux ans avant que Schiller écrivît sa *Marie Stuart* au nom d'une sympathie générale pour les victimes humaines, Alfieri concevait la sienne dans un sentiment tout semblable, et il devait ses plus nobles inspirations à l'héritière infortunée de cette race tragique.

C'est aussi à cette période qu'appartiennent plusieurs de ses meilleures créations, *la Conjuration des Pazzi*, *Don Garcia*, *Oreste*, *Rosemonde*, *Octavie*, *Timoléon*, et ce poème, malheureusement trop peu historique, où il raconte, sous le titre d'*Etruria vendicata*, l'assassinat du duc Alexandre par Lorenzino de Médicis. L'amitié, ainsi que l'amour, secondait ce brillant essor du poète. L'abbé Caluso, qu'Alfieri avait connu à Lisbonne et pour lequel il s'était pris d'une affection si vive et si profonde, ce Montaigne vivant, comme il l'appelle, le plus fin des critiques, le plus aimable des penseurs, un des hommes qui ont le plus contribué, selon le témoignage de Vincent Gioberti, à la culture libérale de l'Italie du nord, l'excellent abbé Caluso venait d'arriver à Florence. Ami de ce brillant gentilhomme qu'il avait vu si inquiet à Lisbonne et si dégoûté de lui-même, il l'encourageait à se retremper dans une généreuse ambition; confident de la comtesse, il l'aidait à créer un poète. Créer un poète! Oui, je crois qu'elle a mérité cet éloge; les meilleures pages d'Alfieri doivent être rapportées à la comtesse d'Albany, comme les œuvres les plus pures de l'ardent et tumultueux Immermann portent manifestement l'idéale empreinte de la comtesse d'Ahlefeldt (1).

(1) Voyez, sur le poète Immermann et la comtesse d'Ahlefeldt, la *Revue* du 15 avril 1858.

Beaux jours, heures lumineuses, si l'ange inspirateur n'eût été enfermé dans un cachot et gardé à vue par le plus intraitable des geôliers! Se figure-t-on Béatrice battue et outragée par l'un de ces personnages violens pour lesquels il y a un cercle particulier de l'enfer? J'imagine que le deuxième cercle, destiné aux gourmands, devait renfermer aussi les ivrognes; peut-on se représenter la messagère du monde idéal soumise à quelqu'un de ces grossiers personnages? Certainement Dante l'aurait délivrée. Alfieri, gentilhomme et poète, crut remplir deux fois son devoir en brisant les chaînes de la jeune femme. Il raconte en ses mémoires qu'il dut s'adresser à l'autorité, c'est-à-dire au grand-duc lui-même, pour assurer l'évasion de la comtesse d'Albany et la soustraire aux violences de Charles-Édouard. La scène est vive, dramatique, mais on comprend que l'auteur de *Marie Stuart*, mêlé si directement à une aventure qui fit scandale en Italie, n'en veuille parler qu'à mots couverts. Le ministre protestant Louis Dutens, celui-là même à qui l'on doit une savante édition de Leibnitz, a complété le récit du poète dans le recueil de ses souvenirs intitulé *Mémoires d'un voyageur qui se repose*. Louis Dutens, qui avait quitté la France pour se soustraire aux persécutions religieuses, avait séjourné longtemps en Italie, d'abord comme attaché à l'ambassade anglaise auprès de la cour de Turin, puis comme chargé d'affaires de l'Angleterre dans la même résidence; sa mission terminée, il parcourut les divers états italiens, et s'arrêta quelque temps à Rome et à Florence. Il habitait précisément cette dernière ville, quand arriva le singulier épisode qui mit en émoi toute la société de la péninsule. Louis Dutens, qui a eu le tort de raconter sa biographie en style un peu romanesque, est pourtant un esprit grave, un observateur attentif, et il n'y a aucune raison de suspecter son témoignage.

Il était convenu, — je résume la narration du ministre anglais, — il était convenu entre la comtesse et Alfieri qu'elle devait prendre enfin un parti décisif et chercher un asile hors de la maison conjugale. Le grand-duc, informé du projet, l'approuvait sans réserve. Une amie de la comtesse, Mme Orlandini, qui descendait de la famille jacobite du marquis d'Ormonde, était dans la confidence, ainsi que son cavalier servant, gentilhomme irlandais, nommé Gehegan. Le difficile était de déjouer la surveillance du comte, qui ne la quittait pas un instant, et la mettait littéralement sous clé chaque fois qu'il était obligé de sortir sans elle. A la promenade, à la messe, partout, on le voyait à ses côtés, comme un gardien hargneux. Enfin on tomba d'accord sur le plan; chacun apprit son rôle, et au jour fixé, à l'heure dite, la petite comédie fut enlevée avec un merveilleux ensemble. Un matin, Mme Orlandini vint déjeuner chez la comtesse et lui proposa, en sortant de table, d'aller faire une visite au cou-

vent des Dames-Blanches (*le Bianchette*), pour y admirer certains travaux d'aiguille, véritables merveilles d'élégance. « Volontiers, dit la comtesse, si mon mari le permet. » Le comte n'y voit nul obstacle; on monte en voiture, on part, on arrive au couvent, non loin duquel on rencontre M. Gehegan, qui se trouvait là comme par hasard. La comtesse et Mme Orlandini descendent les premières, et franchissent les degrés du seuil. Elles sonnent; la porte s'ouvre et se referme immédiatement sur elles. « Parbleu! monsieur le comte, s'écrie M. Gehegan, qui les suivait, ces religieuses sont d'une exquise politesse : elles viennent de me jeter la porte au nez! » Charles-Édouard s'avançait d'un pas traînant. « Attendez, dit-il, je saurai bien me faire ouvrir. » Il monte les marches du perron, et frappe le seuil d'une main impatiente. Personne ne répond à cet appel; il frappe encore, il frappe à coups redoublés : même immobilité dans le vestibule. Il est évident qu'on lui refuse l'entrée du cloître. Alors sa colère éclate, il secoue si violemment et marteaux et sonnettes qu'il faut bien que l'abbesse intervienne. La voilà qui ouvre le guichet. « Monsieur, dit-elle sans s'émouvoir, la comtesse d'Albany a cherché un asile dans ce couvent; elle y est sous la protection de son altesse impériale et royale la grande-duchesse. »

Dire la stupéfaction et la fureur de Charles-Édouard, ce serait chose impossible. Rentré chez lui, il s'adresse au grand-duc; mais toutes ses plaintes, toutes ses prières, toutes ses protestations sont vaines : Pierre-Léopold aimait la justice sommaire et ne rendait pas compte de ses actes. Pendant ce temps, la comtesse d'Albany, qui n'avait pas l'intention de finir ses jours dans le couvent des Dames-Blanches, faisait de son côté des démarches couronnées d'un meilleur succès. La scène que nous venons de raconter se passait dans la première semaine du mois de décembre 1780; le lendemain ou le surlendemain, la comtesse écrivit à son beau-frère, le cardinal d'York, lui demandant sa protection et un asile à Rome. Le plus pressé pour elle était de quitter Florence, où elle pouvait craindre tous les jours quelque tentative désespérée du comte. Voici ce que le cardinal lui répondait le 15 décembre. Il faut citer cette lettre tout entière avec ses incorrections de style et son orthographe; on y verra ce que la société italienne pensait de cette singulière aventure. N'oublions pas que, parmi les défenseurs de la comtesse, celui qui porte ici la parole est certainement le moins suspect; le cardinal Henry d'York est le propre frère de Charles-Édouard, comte d'Albany.

« Frascati, ce 15 décembre 1780.

« Ma très chère sœur, je ne puis vous exprimer l'affliction que j'ai soufferte en lisant votre lettre du 9 de ce mois. Il y a longtemps que j'ai prévu ce qui est arrivé, et votre démarche, faite de concert avec la cour, a ga-

ranti la droiture des motifs que vous avez eus pour la faire. Du reste, ma très chère sœur, vous ne devez pas mettre en doute mes sentimens envers vous, et jusqu'à quel point j'ai plaint votre situation; mais, de l'autre côté, je vous prie de faire réflexion que, dans ce qui regarde votre indissoluble union avec mon frère, je n'ai eu aucune autre part que celle d'y donner mon consentement de formalité après que le tout était conclu, sans que j'en aie eu la moindre information par avance, et pour ce qui regarde le temps après l'effectuation de votre mariage, personne ne peut être témoin plus que vous-même de l'impossibilité dans laquelle j'ai toujours été de vous donner le moindre secours dans vos peines et afflictions. Rien ne peut être plus sage ni plus édifiant que la pétition que vous faites de venir à Rome dans un couvent, avec les circonstances que vous m'indiquez : aussi je n'ai pas perdu un moment de temps pour aller à Rome expressément pour vous servir et régler le tout avec notre très saint-père, les bontés duquel envers vous et envers moi je ne saurais vous exprimer. J'ai pensé à tout ce qui pouvait vous être de plus décent et agréable, et j'ai eu la consolation que le saint-père a eu la bonté d'approuver toutes mes idées. Vous serez dans un couvent où la reine ma mère a été pendant du temps, le roi mon père en avait une prédilection toute particulière. On y sait vivre plus que dans aucun couvent de Rome. On y parle français : il y a quelques religieuses d'un mérite très distingué. Monseigneur Lascaris en est à la tête. Votre nom de comtesse d'Albany vous mettra à l'abri de mille tracasseries, sans déroger en rien au respect qui vous est dû, et sur ma parole, vous en recevrez des marques de tout côté. Pour ce qui regarde votre sortie pour prendre l'air, qui est trop nécessaire à votre santé, le saint-père a eu la bonté de me laisser l'arbitre sur cet arrangement-là, moyennant quoi vous pouvez être tranquille sur ce point comme sur beaucoup d'autres choses qu'il ne me convient pas de traiter en détail avec vous. Il suffit que vous soyez sûre d'être en bonnes mains, et que je ne me retire jamais de confesser au public l'assistance que je vous dois dans votre situation, étant sûr et très sûr que vous ferez honneur aux conseils ou avertissemens que je pourrai prendre la liberté de vous donner dans quelques occasions, et qui sûrement n'auront d'autre objet que votre vrai bien devant Dieu et les hommes. On écrit très fort au nonce par cet ordinaire, pour régler avec la cour où vous êtes les moyens de votre départ sûr et tranquille : il faut vous en rapporter à eux. Je m'imagine que vous viendrez avec Mme de Marzan et au surplus deux filles de chambre. Enfin, ma très chère sœur, tranquillisez votre esprit; laissez-vous régler par ceux qui vous sont attachés, et surtout ne dites jamais à qui que *se* soit que vous ne voulez jamais entendre parler de retour avec votre mari. N'ayez pas peur que, sans un miracle évident, je n'aurais jamais le courage de vous le conseiller; mais comme il est probable que le bon Dieu a permis ce qui vient d'arriver, pour vous émouvoir à la pratique d'une vie édifiante par laquelle la pureté de vos intentions et la justice de votre cause seront justifiées aux yeux de tout le monde, il peut se faire aussi que le Seigneur ait voulu, par le même moyen, opérer la conversion de mon frère. Il est vrai aussi que, si je n'ose me flatter du second, j'ai un vrai pressentiment du premier, qui me console infiniment dans le comble de mon chagrin. Adieu, ma très chère sœur, ne pensez à rien. Monseigneur Lascaris, Cantini

et moi, pensons à tout ce qui est nécessaire. Je suis plein de sentimens pour vous.

« Votre très affectionné frère,

« HENRY, cardinal. »

Le lendemain, 16 décembre, un bref du pape Pie VI, adressé à la comtesse d'Albany, lui annonçait que les dispositions du cardinal étaient complétement approuvées, et qu'un asile sûr attendait la royale fugitive dans le couvent des ursulines. La comtesse quitta aussitôt le cloître des Dames-Blanches et prit la route de Rome. Ce ne fut pas toutefois sans des appréhensions très vives : on savait la fureur du comte, on connaissait la violence de son caractère, et il fallait bien avouer qu'il ne manquait pas de bonnes raisons en ce moment pour se faire justice à lui-même. N'avait-il pas des serviteurs prêts à tout? Ne pouvait-il rattraper sa proie? Dans cette espèce de lutte ouverte entre le grand-duc et lui, son honneur n'était-il pas doublement engagé? On craignait en un mot que le partisan de 1745 ne retrouvât sa vigueur juvénile pour cette expédition d'un nouveau genre; il fallait donc être en mesure d'empêcher un coup de main. Un soir, au tomber de la nuit, une voiture sortit du cloître des Dames-Blanches, emportant la belle réfractaire; une escorte de cavaliers armés galopait à ses côtés; sur le siége étaient Alfieri et M. Gehegan, tous deux déguisés en cochers et le pistolet au poing. Ils occupèrent ce poste pendant plusieurs lieues, et ne revinrent à Florence qu'après avoir laissé la jeune femme à l'abri de tout péril. Le voyage en effet s'accomplit sans accident, et la comtesse, arrivée à Rome, fut reçue avec les plus vives marques d'affection et de respect par son beau-frère le cardinal.

Alfieri, dans ses mémoires, se garde bien de raconter ce singulier épisode; il revendique pourtant avec assurance l'honneur d'avoir fait son devoir. « On a pu, dit-il, me noircir à cette occasion, on a pu forger contre moi des calomnies que je ne m'abaisserai pas à relever; quiconque est dans le secret de l'aventure trouvera qu'il n'était pas si aisé de se bien comporter en une pareille affaire et de la mener à bonne fin, comme je crois l'avoir fait. » La comtesse une fois réfugiée en lieu sûr, Alfieri fut bien obligé, par convenance au moins, de rester quelques mois à Florence. Ce qu'il y souffrit des tourmens de l'absence, il l'a dit lui-même avec sa vivacité habituelle. Florence n'est plus pour lui « qu'un désert. » Il y est seul, sans secours, impuissant à vivre, « comme un aveugle qu'on abandonne. » La gloire même n'a plus d'aiguillons pour exciter sa torpeur : c'était la vue de la comtesse, c'étaient ses paroles, ses encouragemens, qui enflammaient son génie; séparé d'elle, qu'allait-il devenir? « Il est donc bien clair, ajoute-t-il, que si dans cette affaire j'avais travaillé avec zèle pour le plus grand bien de mon amie, je

n'avais rien fait pour le mien, puisqu'il n'y avait pas pour moi de plus grand malheur que celui de ne plus la voir. » Enfin, au mois de janvier 1781, incapable de supporter plus longtemps ce douloureux séjour, il se décide à partir; il voyagera, il ira voir Naples, et pourquoi Naples? Vous le devinez sans peine, c'est que Rome est sur sa route. Les agens secrets de Charles-Édouard en penseront ce qu'ils voudront; est-il possible de traverser Rome sans s'y arrêter au moins quelques jours? Il s'y arrête, et sa première visite est pour le couvent des ursulines; mais c'est lui-même qu'il faut laisser parler : « J'arrivai, je la vis (ô Dieu! mon cœur se brise encore rien que d'y penser!), je la vis captive derrière une grille, moins tourmentée peut-être qu'elle ne l'était à Florence, mais, par d'autres motifs, tout aussi malheureuse! Hélas! n'étions-nous pas séparés? Et qui pouvait savoir quand nous cesserions de l'être? Du moins, à travers mes larmes, c'était pour moi une consolation de songer que sa santé allait se rétablir peu à peu, de penser qu'elle pourrait respirer un air plus libre, dormir d'un sommeil paisible, ne plus avoir sans cesse à trembler devant l'ombre invisible, odieuse, d'un époux ivre, — qu'elle pourrait vivre enfin... Cette idée me rendait moins cruels et moins longs les jours horribles de l'absence, lorsque d'ailleurs il fallait bien m'y résigner. » Il se résigna donc, non pas sans des frémissemens de colère; il se résigna même à solliciter les autorités romaines, à courtiser le cardinal d'York, pour obtenir la permission de voir la comtesse. Le gentilhomme altier, le poète impatient du joug s'imaginait vraiment avoir des droits sur la femme de Charles-Édouard, et il s'indigne des difficultés que rencontre sa pétition, comme s'il était victime de quelque monstrueuse injustice. Il faut voir avec quel dédain il traite *ces frères*, comme il les appelle, l'héritier du trône de Charles Ier et le cardinal d'York, au moment même où il déclare qu'il n'en veut pas dire de mal : « Si j'ai pu, dit-il, abaisser devant eux l'orgueil de mon caractère, que l'on juge par là de mon immense amour pour Mme d'Albany! »

Obligé pourtant de quitter Rome, il continue son voyage et s'établit à Naples, le désespoir dans l'âme. Adieu la poésie, adieu les rêves de l'artiste! Ces figures à peine ébauchées qui déjà lui souriaient de loin, ces créations entrevues à demi dans la première aube de l'imagination qui s'éveille, un voile sombre les recouvre à ses yeux. A Naples comme à Florence, Alfieri sent que sa muse l'abandonne. Une seule pensée, une seule occupation remplit ses longues journées d'exil : écrire à la comtesse et attendre, pour les mouiller de larmes, les pages tracées de sa main. « Chaque jour, dit-il, je m'en allais, solitaire, parcourir à cheval ces belles plages de Pausilippe et de Baïa, ou encore vers Capoue et Caserte, les yeux presque toujours baignés de larmes, et tellement anéanti que mon

âme pleine d'amour et de douleur n'éprouvait pas même le désir de s'épancher en vers. » Pendant ce temps, la comtesse s'arrangeait de manière à ne plus dépendre de son beau-frère le cardinal. Ce n'était pas pour édifier la ville de Rome par un renoncement absolu aux choses du monde qu'elle avait cherché un refuge dans les états du saint-père; si elle voulait reconquérir son indépendance, aliénée un instant par calcul autant que par nécessité, il fallait que sa position de fortune lui permît de ne rien devoir ni au comte, ni au cardinal, ni au pape. Ce fut à la reine de France qu'elle s'adressa. Autrichienne de naissance, elle songea naturellement à la fille de cette Marie-Thérèse qui avait été la bienfaitrice de sa jeunesse; le grand-duc de Toscane, qui l'avait protégée si efficacement contre son mari, n'était-il pas le frère de Marie-Antoinette? Mille raisons la décidaient à invoquer l'assistance de la jeune reine; elle parla du fond du cloître, et sa voix fut entendue. Son existence assurée désormais, la comtesse fut plus libre pour demander et plus forte pour obtenir ce que j'appellerai son émancipation; la tutelle de Pie VI et du cardinal d'York ne pouvait être qu'une ressource de circonstance pour l'amie d'Alfieri. Dès la fin de mars 1781, la comtesse sortait du couvent des ursulines et s'installait provisoirement dans le palais du cardinal, lequel passait presque toute l'année dans son évêché de Frascati. Elle ne devait pas tarder à reprendre sa liberté tout entière. Le 12 mai suivant, Alfieri était auprès d'elle, et à force de sollicitations, de *servilités*, de *petites ruses courtisanesques* (c'est lui-même qui parle ainsi), à force de saluer les éminences jusqu'à terre, *comme un candidat qui veut se pousser dans la prélature*, à force de flatter et de se plier à tout, lui qui jusque-là n'avait jamais su baisser la tête, toléré enfin par les cardinaux, *soutenu même par ces prestolets qui se mêlaient à tort et à travers des affaires de la comtesse*, il finit par obtenir la grâce d'habiter la même ville que la *gentilissima signora*, celle qu'il appelle sans cesse la *donna mia*, l'*amata donna*.

La comtesse demeurait donc chez son beau-frère, dans ce splendide palais de la *Cancellaria*, construit au xve siècle par Bramante pour un des neveux de Sixte IV; Alfieri habitait la villa Strozzi, sur une des sept collines, non loin des thermes de Dioclétien. Le jour, inspiré par le spectacle grandiose qui se déroulait sous ses regards, embrassant dans une immense étendue les ruines de la ville éternelle et les solitudes de la campagne, il se livrait avec enthousiasme à ses travaux poétiques. Le soir, il descendait dans la ville, il allait chercher de nouvelles inspirations auprès de celle qui était pour lui la poésie elle-même, puis il retournait joyeux dans son *désert*. « Vainement, dit-il, eût-on cherché dans l'enceinte d'une grande ville un séjour plus riant, plus libre, plus champêtre, mieux assorti à mon humeur, à mon caractère, à mes occupations. » Il y passa deux

années, deux années de bonheur paisible et de ravissement spirituel. C'est alors qu'il écrivit sa *Mérope*, qu'il fit jouer son *Antigone* dans les salons du duc de Grimaldi, ambassadeur d'Espagne, qu'il dicta, recopia, corrigea ses quatorze premières tragédies, et, prenant le parti d'en livrer quatre à l'impression, aborda enfin, non sans angoisses, les grandes épreuves de la publicité. Quand ce n'étaient pas des ducs et des duchesses qui représentaient ses personnages, il lisait lui-même ses drames en présence de la société la plus sensible aux émotions du beau, et il arrivait parfois que sa parole vibrante, ses vers métalliques, ses pensées républicaines et altières éveillaient au sein de l'auditoire ému un génie qui s'ignorait encore. Un jour, dans ce brillant salon de Mme Maria Pezzelli, où se réunissait tout ce qu'il y avait à Rome d'esprits lettrés, où écrivains et artistes se mêlaient familièrement aux prélats et aux grands seigneurs, le poète, lisant sa *Virginie*, laissait éclater la sombre ardeur de son âme; un jeune homme l'écoutait et sentit naître en lui, au souffle de cette voix, une puissance inconnue. C'était Vincenzo Monti, le même qui devait plus tard faire si bon marché de sa conscience au milieu des vicissitudes de son pays, mais qui, exalté alors et comme grandi par l'enthousiasme d'Alfieri, écrivit, tout jeune encore, non-seulement la plus originale de ses œuvres, mais une des meilleures productions de la scène italienne, le drame d'*Aristodème*. Ainsi se déployait l'activité du poète en ces fécondes années; ainsi la comtesse d'Albany, enfermée hier dans un couvent, condamnée la veille chez son royal époux à la plus odieuse tyrannie domestique, redevenait souveraine par le cœur, et protégeait cette gloire naissante qui déjà remplissait l'Italie.

Prenons garde cependant que les extases du poète ne nous fassent illusion. Ce bonheur dont il parle en un langage presque mystique, c'était un bonheur illicite, et qui ne pouvait durer. Il eût été vraiment trop étrange, même dans l'Italie du XVIIIe siècle, que les amours d'Alfieri trouvassent un Éden si commode dans le palais de ce cardinal, qui, par convenance au moins, était tenu de veiller sur la femme de son frère. Alfieri a beau s'indigner contre les prêtres qui se mêlent de ses affaires dans des vues toutes mondaines, il a beau flétrir les cafards, qui, en blâmant sa conduite, font la satire de la leur : il faut bien reconnaître que les hommes qui le condamnaient, autorisés ou non, ne faisaient que répéter fidèlement les premiers murmures de la conscience publique. « La conduite de cette dame à mon égard, dit-il en termes assez peu délicats, était plutôt en-deçà qu'au-delà de ce qui se pratiquait communément à Rome. » Qu'importe cette singulière excuse? Ce qu'on ne voyait pas à Rome au milieu du relâchement général des mœurs, ce qui donnait aux aventures de la comtesse d'Albany un caractère particulièrement fâcheux,

c'étaient les circonstances qui avaient accompagné sa fuite, cette intervention du grand-duc de Toscane, cette espèce de coup d'état, comme l'appelle si justement M. Villemain, et un coup d'état sollicité par qui? Par le plus ardent ennemi du pouvoir absolu, par un homme que la seule pensée d'un acte arbitraire remplissait de fureur, et qui allait sans le moindre scrupule profiter de celui-là. On n'avait songé d'abord qu'aux malheurs de la comtesse, aux violences de son mari; quand on la vit si heureuse, si sereine, si triomphante, et peut-être un peu altière déjà dans cette félicité qui bravait l'opinion, quand on vit les premiers rayons de la gloire d'Alfieri resplendir sur le front de la jeune femme, on trouva que le roman, si intéressant au début par les infortunes de l'héroïne, finissait trop vite et trop bien. On se demanda si la punition infligée au comte d'Albany n'était pas excessive, et, la sévérité morale des uns venant en aide à la jalousie mondaine des autres, les murmures éclatèrent.

Il ne dissimulait pas ses plaintes en effet, le vieillard abandonné. Dans les intervalles lucides que lui laissait sa misérable passion, aggravée de jour en jour, il tournait ses yeux vers Rome, et, apprenant les longues visites d'Alfieri au palais du cardinal, il sentait sur son visage dégradé la rougeur de la honte. Il suppliait son frère de faire cesser un tel scandale, et bien des voix à Rome se mêlaient à la sienne. Alfieri, au milieu de ces récriminations irritées, est bien obligé de reconnaître que ces plaintes étaient justes. « J'avouerai, dit-il, pour l'amour de la justice, que le mari, le beau-frère et tous les prêtres de leur parti avaient bien les meilleures raisons pour ne pas approuver mes trop fréquentes visites dans cette maison, quoiqu'elles ne sortissent pas des bornes de l'honnêteté. » Le soulèvement de l'opinion devint si vif, les hostilités du cardinal furent si menaçantes, que l'amant de la comtesse d'Albany fut obligé de quitter Rome. A-t-il pris spontanément ce parti, comme il l'affirme, pour prévenir la sentence pontificale? A-t-il été chassé par un ordre exprès de Pie VI, de ce même pape à qui il avait offert (si lâchement, dit-il) le premier recueil de ses tragédies, et qui l'avait accueilli avec tant de bonté? Il y a des doutes sur ce point; ce qui est certain, c'est que le 4 mai 1783 Alfieri fut obligé de dire un long adieu à celle *qui était plus que la moitié de lui-même*. « Des quatre ou cinq séparations qui me furent ainsi imposées, ajoute-t-il, celle-ci fut pour moi la plus terrible, car toute espérance de revoir mon amie était désormais incertaine et éloignée. »

IV.

Alfieri, chassé de Rome, recommence sa vie errante. Il va d'abord à Sienne chez son fidèle ami Francesco Gori Gandinelli. Les grands

souvenirs de la poésie nationale l'attirent ensuite vers les lieux consacrés : il cherche l'âme de Dante à Ravenne, il visite à Arquà le tombeau de Pétrarque et celui d'Arioste à Ferrare. Pendant ces pèlerinages, la poétique fureur qui le possède va s'exaltant de plus en plus; ivre d'admiration pour les quatre grands maîtres italiens et impatient de se placer auprès d'eux, s'il rencontre sur sa route un journal dans lequel ses premières tragédies sont librement appréciées, il traite la presse littéraire avec une violence où l'on sent à la fois l'orgueil du patricien et l'irritabilité d'une âme en peine. Enfin, allant de ville en ville, « toujours pleurant, rimant toujours, » il voit à Masino son cher ami de Lisbonne, l'excellent abbé Caluso; il voit aussi les deux maîtres de ce style facile et souple qu'il s'efforçait d'atteindre, Parini à Milan et Cesarotti à Padoue; il revient ensuite en Toscane, y fait imprimer un nouveau choix de ses tragédies, puis, incapable de supporter sa douleur, il veut se distraire en changeant de place et part soudain pour l'Angleterre. Son amour pour la comtesse d'Albany et sa passion pour les vers s'étaient développés ensemble; séparé de son amie, il sentait sa troisième passion, celle des chevaux, reprendre invinciblement le dessus et triompher de la poésie. « Passion effrontée! dit-il gaiement. Que de fois les beaux coursiers, dans la tristesse et l'abattement de mon cœur, ont osé combattre, ont osé vaincre les livres et les vers! De poète je redevenais palefrenier... » Il était poète encore lorsque, débarqué à Antibes, il allait mêler ses larmes brûlantes aux flots de la Sorgue, en face du sombre rocher de Vaucluse, délicieuse solitude, dit-il, car il n'y a vu que l'ombre du *souverain maître d'amour*, et le souvenir de Laure de Noves lui a rappelé Louise d'Albany. C'est bien le poète aussi, le poète toscan irrité, le petit-fils de Dante et l'héritier de ses colères, qui maudit en passant l'*immense cloaque parisien*, et les écrivains ignorans qui de toute la littérature italienne comprennent tout au plus Métastase, et le *jargon nasal* de ce pays, *ce qu'il y a de moins toscan au monde*. Fou d'enthousiasme ou de fureur, nous reconnaissons l'auteur d'*Antigone* et de *Virginie;* mais bientôt, quand il arrive à Londres, il ne songe plus qu'aux belles têtes de chevaux, aux fières encolures, aux larges croupes, et son grand souci est de faire traverser le détroit à ces quinze nobles bêtes dont il va enrichir ses écuries.

Pendant qu'il court le monde, la comtesse d'Albany passe l'été et l'automne à Genzano, dans une retraite enchantée d'où elle aperçoit devant elle les sommets du mont Albano et à ses pieds le lac de Némi,

Le beau lac de Némi qu'aucun souffle ne ride.

C'est là qu'elle recevait les lettres d'Alfieri, c'est de là qu'elle en-

voyait ses consolations à cette âme impétueuse. Si nous ne possédons pas cette correspondance où tant de choses sans doute nous seraient révélées, on montre du moins à Florence un document assez bizarre qui appartient précisément à cette date, et n'a pas besoin de commentaire. C'est un cahier renfermant une série de sonnets adressés pour la plupart à la comtesse, avec ce titre étrange : *Sonetti di Psipsio copiati da Psipsia in Genzano, il di* 17 ottobre 1783, *anno disgraziato per tutti due.* Psipsio, Psipsia, pourquoi ces noms? Il y a là une énigme que personne encore n'a devinée, mais ce détail offre peu d'intérêt; la seule chose à signaler ici, c'est le témoignage de leurs sentimens mutuels pendant ces années de séparation et d'exil.

Au commencement de l'hiver, la comtesse d'Albany revint à Rome, où de graves événemens l'attendaient. Le roi de Suède, Gustave III, visitait alors l'Italie, et bien qu'il voyageât sous le nom du comte de Haga, c'est-à-dire *incognito*, sans pompe, sans bruit, occupé seulement d'étudier les monumens et les musées, il se mêla cependant, comme tout le monde, des affaires de la comtesse d'Albany. Il avait eu une entrevue le 1er décembre à Pise avec Charles-Édouard; il avait reçu ses confidences, et n'avait pu retenir ses larmes en voyant à quelle misérable situation était réduit l'héritier de tant de rois. Après l'avoir décidé à renoncer pour toujours à son rôle de prétendant, il s'était fait un devoir d'assurer le repos de ses derniers jours, il avait écrit à Louis XVI pour le prier d'améliorer la position pécuniaire du malheureux prince, et cette lettre, remise au roi de France par l'ambassadeur suédois, M. le baron de Staël-Holstein, avait déjà obtenu un résultat favorable. Il lui restait encore à régler les rapports de Charles-Édouard avec sa femme, à mettre fin, d'une manière ou d'une autre, à une situation qui était le scandale de l'Italie et de l'Europe. Gustave III, dès son arrivée à Rome, au commencement de l'année 1784, eut des conférences à ce sujet avec la comtesse d'Albany et le cardinal d'York. Que se passa-t-il dans ces conférences? Quel fut le rôle du cardinal, quelle l'attitude de la comtesse? On ne sait, mais il est clair que ni l'un ni l'autre ne pouvait entretenir le roi de Suède dans les illusions qu'il s'était faites. Gustave apprit là bien des choses dont il ne se doutait point, et, voyant qu'il fallait renoncer à l'espoir de ramener la comtesse, il conçut aussitôt le projet de faire prononcer la séparation légale des deux époux. Le 24 mars 1784, il annonçait à Charles-Édouard le résultat de ses démarches; on devine aisément, d'après la réponse du prince, les révélations et les conseils que renfermait cette lettre. Voici ce que l'héritier des Stuarts s'empressait d'écrire, trois jours après, à son ami le roi de Suède, ou plutôt le comte de Haga. De

tels documens veulent être cités avec une fidélité scrupuleuse; ce ne sont pas des modèles de style ou de correction qu'on y cherche.

« Monsieur le comte, j'ai été on ne peut pas plus sensible à la vôtre obligeante de Rome, du 24 mars. Je me mets entièrement dans les bras d'un si digne ami que vous êtes, monsieur, car je ne connais personne à qui je puisse confier mieux et mon honneur et mes intérêts. Tâchez de terminer cette affaire le plus tôt possible. Je consens pleinement à une séparation totale avec ma femme, et qu'elle ne porte plus mon nom. En vous renouvelant les plus sincères sentimens de reconnaissance et d'amitié, je suis votre bon ami,

« C. D'ALBANIE (1). »

Les conditions de la séparation furent réglées par le roi de Suède et le cardinal d'York. La comtesse abandonna la plus grande partie de son douaire, et la cour de France, pour faciliter cet arrangement, lui assura une rente annuelle de 60,000 livres. Ces conventions une fois arrêtées, et le pape ayant autorisé la séparation *a mensa et thoro*, Charles-Édouard signa la déclaration que voici :

« Nous, Charles, roi légitime de la Grande-Bretagne, sur les représentations qui nous ont été faites par Louise-Caroline-Maximilienne-Emmanuel, princesse de Stolberg, que pour bien des raisons elle souhaitait demeurer dans un éloignement et séparation de notre personne, que les circonstances et nos malheurs communs rendaient nécessaires et utiles pour nous deux, et considérant toutes les raisons qu'elle nous a exposées, nous déclarons par la présente que nous donnons notre consentement libre et volontaire à cette séparation, et que nous lui permettons dores en avant de vivre à Rome, ou en telle autre ville qu'elle jugera le plus convenable, tel étant notre bon plaisir.

« Fait et scellé du sceau de nos armes en notre palais à Florence, le 3 avril 1784.

« Approuvons l'écriture et le contenu ci-dessus.

« CHARLES R. »

La comtesse d'Albany (car elle continua de porter ce nom) profita bientôt de sa liberté pour quitter Rome; mais, n'osant pas encore braver l'opinion publique au point de se retrouver avec Alfieri dans quelque ville d'Italie, elle lui donna rendez-vous en Alsace. Elle était allée passer la chaude saison au pied des Vosges; ce fut là, dans une jolie maison de campagne non loin de Colmar, que les deux amans se retrouvèrent. Le poète y demeure deux mois, et aussitôt voilà les tragédies qui reprennent l'avantage sur les coursiers

(1) Charles-Édouard signait *comte d'Albanie*, et sa femme *comtesse d'Albany*. Cette différence d'orthographe est-elle simplement fortuite? ou bien ne serait-ce pas après la séparation que la comtesse aurait modifié ainsi le nom de pure fantaisie que son mari s'était donné? M. de Reumont ne nous fournit aucun renseignement sur ce point.

aux fières encolures. L'inspiration et même, pour parler plus simplement, le désir de se mettre à l'œuvre, le désir de prendre la plume et de tenter quelque chose, étaient intimement attachés pour Alfieri à la présence de la comtesse. Encore *palefrenier* la veille, il redevient poète tout à coup dans sa villa de Colmar. C'est là qu'il compose *Agis*, *Sophonisbe*, *Myrrha*, c'est là qu'il écrira ses deux *Brutus* et la première de ses *Satires*. L'année suivante en effet, aux premiers beaux jours de l'été, le poète et son amie, volontairement séparés pendant l'hiver, accourront de nouveau l'un vers l'autre au fond de cette complaisante Alsace qui les cache si bien à tous les yeux. On sait avec quelle ivresse Alfieri parle de cette période dans l'histoire de sa vie; on se rappelle sa douleur quand la comtesse, encore soigneuse de sa renommée, revient passer l'hiver dans les états du pape, s'établit à Bologne, et oblige son compagnon à choisir une autre résidence; on se rappelle aussi ses transports au moment où le mois d'août, trois ans de suite, le ramène à Colmar; on se rappelle ces explosions d'enthousiasme, ce réveil d'activité poétique, cette soif de gloire qui le tourmente, sa joie de faire imprimer ses œuvres à Kehl dans « l'admirable imprimerie de Beaumarchais, » puis ses deux voyages à Paris, son installation avec la comtesse dans une maison solitaire, tout près de la campagne, à l'extrémité de la rue du Montparnasse, et tous les soucis que lui donne la publication de ses œuvres complètes chez Didot l'aîné, « artiste passionné pour son art. » Tous ces détails sont racontés dans l'autobiographie du poète, nous n'avons pas à y revenir ici; mais ce qu'Alfieri ne pouvait pas dire, et ce qui est pourtant un épisode essentiel de cette histoire, ce sont les dernières années de Charles-Édouard, ces années d'abandon et de malheur pendant lesquelles le triste vieillard, si longtemps dégradé, se relève enfin, et retrouve à sa dernière heure une certaine dignité vraiment noble et touchante.

V.

Lorsque Charles-Édouard eut signé la déclaration qui le séparait de sa femme, se sentant plus isolé que jamais, il eut la pensée de faire venir auprès de lui sa fille naturelle, l'enfant qu'il avait eue de miss Walkinshaw, et qui, âgée alors de trente et un ans, vivait avec sa mère dans l'abbaye de Notre-Dame de Meaux. Il y avait vingt-quatre ans qu'il était éloigné d'elle. Soit indifférence, soit ressentiment contre miss Walkinshaw, soit peut-être respect des convenances vis-à-vis de sa femme légitime, il ne paraît pas qu'il ait gardé pendant ce long espace de temps des sentimens bien paternels pour l'enfant qu'on lui avait arraché. Enfin, abandonné de

tous, car il s'était brouillé avec le cardinal pour de misérables questions d'argent, livré pendant ses maladies à des soins mercenaires, seul dans le monde et voyant approcher l'heure suprême, il songea tout à coup à cette enfant, devenue sans doute une gracieuse femme, et qui pouvait rendre un peu de joie à son foyer désert. Au mois de juillet 1784, il la reconnut pour sa fille par acte judiciaire, après quoi il la légitima, en vertu de ses droits princiers, sous le nom de duchesse d'Albany; puis, grâce à l'entremise de M. de Vergennes, ministre des relations extérieures, il obtint que ces deux actes fussent enregistrés par le parlement de Paris avec l'approbation de Louis XVI. Le prince, dans cette déclaration, ne pouvait prendre son titre de roi; on sait que, l'année précédente, Louis XVI avait signé ce glorieux traité de Versailles qui réparait, à dix ans de distance, nos humiliations et nos désastres du traité de Paris : il eût été inconvenant et puéril de choisir un tel moment pour jeter cette espèce de défi à l'Angleterre. Le comte d'Albany signa simplement *Charles-Édouard Stuart, petit-fils de Jacques II, roi de la Grande-Bretagne*, et l'acte fut enregistré au parlement le 6 septembre. Toutes ces choses réglées, il s'empressa d'en faire part à *sa chère fille*, et la pria de se rendre le plus tôt possible à Florence.

La duchesse d'Albany arriva chez son père le 5 octobre, accompagnée d'une dame française mariée à un officier irlandais, Mme O'Donnell, et d'un noble écossais, lord Nairn. Charles-Édouard la reçut avec une joie bien sentie. Il avait fait renouveler pour elle l'ameublement de sa maison, et il sembla qu'il voulût changer aussi sa façon de vivre. La fille, par sa seule présence, réformait les habitudes du père. Elle avait une dignité naturelle et discrète dont il était malaisé de ne pas subir le charme. Toute la haute société de Florence s'empressa de lui rendre visite en son palais, et bientôt des fêtes, des bals, que la jeune femme présidait avec grâce, égayèrent la noble résidence, assombrie naguère par tant de douloureux souvenirs. Si toutes relations étaient impossibles entre Charles-Édouard et le grand-duc de Toscane, d'autres personnes souveraines se firent un devoir de témoigner leurs sympathies au pauvre ressuscité et à sa douce directrice. A Pise, où elle passa l'hiver de 1784, la duchesse d'Albany reçut l'accueil le plus cordial de la reine Caroline de Naples et de la grande-duchesse Marie-Louise, fille du roi d'Espagne Charles III. Au mois d'octobre de l'année suivante, elle eut une entrevue à Pérouse avec le cardinal d'York, qui avait refusé jusque-là d'établir aucune correspondance avec elle et laissait obstinément toutes ses lettres sans réponse, tant il était irrité contre son frère pour je ne sais quel règlement d'intérêts. Elle le vit, elle toucha ce cœur intraitable, et finit par réconcilier les deux frères.

À cette grâce bienfaisante du dévouement filial personne ne pouvait résister. Pie VI lui-même, malgré son peu d'estime pour Charles-Édouard, écrivit des lettres tout amicales à celle qui consolait ses vieux jours et qui relevait l'honneur de son nom.

Cependant la santé du prince allait s'affaiblissant toujours. Il était trop tard pour qu'un changement de vie pût guérir un mal invétéré. Il payait cruellement la peine de ses vices au moment où il les effaçait par son repentir. Son intelligence se voilait, il restait souvent des heures entières sans connaissance. On crut que la douce atmosphère de Rome lui vaudrait mieux pendant l'hiver que la froide bise des Apennins. Il quitta Florence le 2 décembre 1785, pour ne plus y revenir. Sa faiblesse était si grande, qu'il lui fut impossible de faire le voyage autrement qu'à petites journées, il faut presque dire pas à pas. Dès son arrivée à Rome, il parut se réveiller de sa torpeur. Réconcilié avec le cardinal, qui était venu le chercher jusqu'à Viterbe, affectueusement accueilli par le pape, il habitait de nouveau le palais où il était né, et maintes impressions de son enfance, maints souvenirs de sa jeunesse, semblaient aiguillonner en lui l'homme d'autrefois. Ce ne fut qu'un éclair; le voile qui flottait sur sa pensée devint bientôt plus épais et plus noir. Un voyageur qui le vit souvent vers cette époque, le Milanais Joseph Gorani, raconte qu'il le trouvait à l'ordinaire étendu de tout son long sur un canapé, tantôt dormant, tantôt les yeux ouverts et fixes, presque toujours étranger à ce qui se passait autour de lui. Les soins dont il était entouré, la décence et le bon ordre de sa maison, attestaient pourtant l'action continue d'une influence sereine et bienfaisante que le malheureux n'avait jamais éprouvée avant ce dernier séjour à Rome.

Au milieu de ses engourdissemens, il avait parfois des accès d'une sensibilité délicate et ardente, surtout quand il était question de l'Écosse et de ses braves *highlanders*. Peu de temps après son installation à Rome, un visiteur anglais, M. Greathed, l'ami de Charles Fox, ayant été introduit auprès de Charles-Édouard, amena la conversation sur les événemens de 1745. « Ils étaient seuls, dit M. de Reumont, dans la chambre du prince... D'abord Charles-Édouard resta sur la réserve, ce souvenir ainsi évoqué lui causait manifestement une impression pénible; mais son interlocuteur continuant toujours, il sembla se débarrasser tout à coup d'un poids qui l'accablait : une flamme s'alluma dans ses yeux, une vie extraordinaire anima sa physionomie; il commença le récit de sa campagne avec une énergie toute juvénile; il parla de ses marches, de ses combats, de ses victoires, de sa fuite à travers mille dangers, du dévouement absolu de ses Écossais, du sort épouvantable réservé à un si grand nombre

d'entre eux... Arrivé à ce point de son récit, l'impression que fit sur lui, après quarante années, le souvenir des souffrances de ses partisans fut si vive, si violente, que ses forces l'abandonnèrent, la parole mourut sur ses lèvres, et il tomba sans connaissance. »

Joseph Gorani, dans ses notes de voyage, raconte un fait de même nature, et qui prouve bien ce redoublement d'exaltation, de sensibilité à la fois généreuse et maladive pour tout ce qui se rattachait à l'héroïque période de sa vie. Nous avons raconté son arrestation à l'Opéra de Paris en 1748; lorsque le comte de Vaudreuil accomplit cette indigne mission qui arrachait des cris de douleur et de honte à Voltaire, il avait auprès de lui son jeune fils; or il y avait entre le père et le fils une ressemblance extraordinaire qui s'accusa plus fortement encore avec les années. En 1787, M. de Vaudreuil le fils visitait Rome avec la duchesse de Polignac, l'amie de la reine Marie-Antoinette, la gouvernante des enfans de France. « Il eut, dit Joseph Gorani, l'indiscrète pensée de se présenter chez Charles-Édouard, et la duchesse d'Albany, ignorant ces détails, l'introduisit elle-même dans le salon de son père. » Dès qu'il entra, le prince, à l'aspect de cet odieux visage dont les traits étaient si cruellement gravés dans sa mémoire, crut voir se dresser en face de lui toutes les apparitions des mauvais jours. L'émotion était trop poignante, le vieillard s'évanouit. Certes ce n'était plus ce personnage vulgaire qui contait ses aventures après boire et chez qui le héros s'était changé en roi de comédie. On sent un cœur ici, on voit un homme qui se relève pour espérer encore et pour souffrir. Il espérait toujours en effet, contre toute espérance. Précisément vers cette époque, au moment où il ne lui restait plus qu'un dernier souffle, il avait placé sous son lit une cassette renfermant 12,000 écus, destinés, disait-il, à son retour en Écosse. Cette folle pensée, si on la juge au point de vue moral, n'est-elle pas un trait qui nous touche? Il comprenait qu'une seule période de sa vie avait été véritablement digne d'un homme; il voulait mourir debout, son drapeau à la main, pour effacer les misères de son passé.

Il était trop tard pourtant, même au point de vue moral. Ces retours d'émotions généreuses et de viriles ardeurs étaient entremêlés d'abattemens qui annonçaient une crise suprême. Le 7 janvier 1788, il fut atteint d'un coup de sang; d'autres attaques survinrent, et après trois semaines de souffrances il expira, le 30 janvier, entre les bras de sa fille. Son corps fut exposé dans la maison mortuaire. On avait placé sur le cercueil un sceptre et une couronne, avec la décoration de l'ordre de la Jarretière. L'inscription funéraire ne contenait que ces mots: *Carolus III Magnæ Britanniæ rex.* La dépouille mortelle fut transportée à Frascati, dans l'évêché du

cardinal d'York, qui fit célébrer solennellement le service funèbre avec tout l'appareil usité pour les rois. L'année suivante, le 14 novembre 1789, la duchesse Charlotte d'Albany, fidèle jusqu'à la mort à sa sainte et douloureuse mission, allait retrouver son père au fond de la tombe.

Si nous avions à poursuivre ici l'histoire du dernier Stuart, il faudrait signaler la proclamation par laquelle le cardinal d'York, revendiquant le trône de ses aïeux, se déclara substitué, malgré son titre de prince de l'église, aux droits de son frère aîné Charles III, et prit le nom de Henri IX, proclamation dont le pape Pie VI loua la forme *judicieuse et sensée* dans une lettre au cardinal Negroni. Il faudrait signaler aussi la médaille frappée à Rome à cette occasion, étrange monument historique où l'on voit d'un côté le portrait du cardinal avec cette inscription en latin : *Henri IX, roi de Grande-Bretagne, de France et d'Irlande, défenseur de la foi, cardinal, évêque de Frascati*, et sur le revers ces mots : *Non desideriis hominum, sed voluntate Dei.* 1788. Un sujet plus sérieux nous attire; laissons-là cet incident qui mérite à peine une mention, et cherchons ce que devient l'épouse infidèle de Charles-Édouard. La comtesse Louise d'Albany était à Paris depuis quelques semaines, en compagnie de l'auteur d'*Antigone* et de *Marie Stuart*, lorsqu'elle apprit la mort du prince dont elle portait le nom. Qu'éprouva-t-elle en recevant ce message? Fut-ce pour la brillante pécheresse l'occasion d'un remords, d'un regret, d'un retour sérieux et attristé sur elle-même? Y a-t-il enfin une conclusion morale à la première partie de cette histoire?

Oui, l'adultère a beau s'entourer de mille excuses et se parer de tous les prestiges de la poésie, l'heure de la punition finit toujours par sonner. Sous une forme ou sous une autre, le juge invisible sait atteindre les coupables. Certes on ne peut blâmer la comtesse d'Albany de s'être soustraite aux mauvais traitemens de Charles-Édouard : dès le jour où il viola tous ses devoirs, Charles-Édouard n'avait plus de droits sur elle. Une fois libre cependant, une fois arrachée à ce joug odieux, comment absoudre la femme qui ne sut pas se respecter? Selon le cours ordinaire des choses, de telles fautes le plus souvent sont punies par la faute même; le désenchantement, le dégoût, l'abandon, voilà presque toujours le réveil qui suit ces illégitimes transports. C'est le châtiment que des romanciers habiles nous ont tant de fois montré dans leurs meilleures peintures; ce n'est pas le seul toutefois, et la Providence, en ses combinaisons infinies, a des ressources d'imprévu que nous ne soupçonnons pas. Le grand poète qui a créé le monde moral et qui y déroule tant de tragédies secrètes est toujours nouveau et toujours

infaillible. Ce châtiment dont je parlais tout à l'heure, la comtesse d'Albany paraît y avoir échappé; tout porte à croire qu'elle a été heureuse selon les hommes, qu'elle n'a pas connu les lendemains cruels de l'ivresse, qu'Alfieri n'a pas ressenti ou bien a su dissimuler avec soin les amertumes du désenchantement; rien ne rappelle ici l'histoire d'Adolphe et d'Ellénore. Est-ce à dire que Mme d'Albany ait pu braver impunément la loi commune? Non, certes. Elle a subi une autre espèce de châtiment, un châtiment non moins grave pour une créature d'élite. C'était un esprit noble, un cœur au-dessus du vulgaire; elle eut la douleur de voir ce prince, si héroïque à vingt-cinq ans et dégradé longtemps par une infortune supportée sans courage, se relever à la fin sous une tendre et généreuse influence; elle eut la douleur de voir la fille naturelle remplir avec un dévouement pieux le devoir qui appartenait à la femme légitime et qu'elle eût été si capable de mener à bien. La duchesse Charlotte, en réveillant l'âme du vainqueur de Preston-Pans, a humilié la comtesse Louise. Voilà quel fut le remords de Mme d'Albany. Alfieri l'indique, mais en termes trop vagues : « Au mois de février 1788, mon amie reçut la nouvelle de la mort de son mari, arrivée à Rome, où il s'était retiré depuis plus de deux ans qu'il avait quitté Florence. Quoique cette mort n'eût rien d'imprévu à cause des accidens qui pendant les derniers mois l'avaient frappé à plusieurs reprises, et bien que la veuve, désormais libre de sa personne, fût très loin d'avoir perdu un ami, je vis, à ma grande surprise, qu'elle n'en fut pas médiocrement touchée, *non poco compunta.* » Ces paroles sont une faible traduction de la vérité, bien qu'elles nous permettent de l'entrevoir; la comtesse d'Albany, en nous ouvrant son cœur, nous y eût montré certainement autre chose. Il y avait dans les destinées si différentes de la duchesse Charlotte et de la comtesse Louise un contraste éloquent, une leçon douloureuse et amère qu'un poète, un moraliste, un peintre des passions humaines aurait dû mieux comprendre, et qu'il eût comprise sans nul doute, s'il n'avait pas été si directement intéressé dans cette aventure. La punition de l'orgueilleux Alfieri, nous le verrons, fut d'avoir un successeur qui ne le valait point; la punition de la comtesse fut de sentir au plus profond de son âme l'humiliante leçon que lui infligeaient les dernières années de Charles-Édouard. Cette pensée la tourmentera, je le sais d'avance, dans ce frivole et voluptueux Paris de 1788, où elle vient peut-être, fille du XVIIIe siècle, pour tâcher d'affermir en son cœur l'indifférence morale et le dédain de l'éternelle loi religieuse. C'est là qu'il faut la suivre.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

L'EMPOISSONNEMENT

DES EAUX DOUCES

LES POISSONS SÉDENTAIRES ET LES POISSONS VOYAGEURS. — PRODUCTION, ÉLÈVE ET ACCLIMATATION DES ESPÈCES. — POLICE DE LA PÊCHE.

« J'ai toujours considéré le progrès des sciences naturelles comme la base la plus solide et la plus féconde qui puisse être donnée à l'amélioration de la condition de l'humanité... » Telles sont les paroles que prononçait Cuvier en commençant le dernier cours qu'il ait fait au Collége de France; elles ne sauraient être déplacées au début d'une étude qui doit en faire ressortir la justesse. L'éloquent interprète des sciences naturelles, les prenant à leur berceau et les conduisant jusqu'à nos jours, semblait faire ainsi l'histoire de la civilisation elle-même, et à la grandeur animée de ses tableaux, à la profondeur de ses aperçus sur le passé, l'imagination exaltée de ses auditeurs croyait souvent entrevoir un avenir de prospérités sans limites. Vingt-neuf ans ne se sont pas écoulés depuis que cette voix puissante s'est éteinte, et, pour ne citer qu'un exemple du progrès qu'a fait dans ce court intervalle l'asservissement des forces de la nature à la volonté de l'homme, nous avons appris d'Ampère à transmettre la pensée de ville à ville, d'état à état, avec la rapidité de la lumière du soleil; mais, tandis que se font d'un côté des pas de géant, d'autres régions de notre domaine, et des plus rapprochées de nous, restent à demi explorées. Telle est l'ichthyologie. L'œuvre la plus considérable de notre temps sur ce vaste sujet est

sans contredit l'*Histoire naturelle des Poissons* de MM. Cuvier et Valenciennes : les espèces y sont décrites avec autant de clarté que de savoir, et ce beau livre ne cessera jamais d'être la première base de toute étude sérieuse; mais, sur les mœurs des poissons, sur la manière dont ils se reproduisent, sur les rapports des espèces entre elles, sur la géologie, la température et la flore des fonds qu'elles affectionnent ou qu'elles fuient, sur les causes déterminantes des goûts sédentaires des unes, des migrations des autres, les illustres auteurs n'ont pu dire que ce qu'on sait, c'est-à-dire assez peu de chose.

La profondeur et l'obscurité des eaux s'interposent entre nos faibles yeux et les secrets qu'il s'agit de pénétrer, et les plus instruits en pareille matière sont peut-être d'humbles pêcheurs qui, forcément aux prises avec les difficultés de leur existence, observent sans cesse les allures de leur proie, afin d'apprendre à la mieux saisir. Je voudrais ici me mettre à leur suite, étudier l'ichthyologie sous ses aspects les plus vulgaires, dans ses destinations les plus prosaïques, conduire, pour ne rien dissimuler, le lecteur qui aura le courage de me suivre de la hutte du pêcheur dans la cuisine du plus humble ménage : l'une est le point de départ, l'autre le but de la course, et si, chemin faisant, nous trouvons quelques points de vue qui nous sourient, nous le devrons uniquement au charme providentiel qui s'attache à la contemplation des moindres œuvres de Dieu.

I. — NAISSANCE ET DÉVELOPPEMENT DU POISSON.

La nature répand les germes en quantités innombrables; mais à peine éclos, des multitudes d'ennemis viennent les assaillir, et c'est par des réactions perpétuelles entre les excès de la production et ceux de la destruction que se maintient l'harmonie entre les êtres capables de se reproduire. Si dans le règne végétal ou le règne animal une seule espèce était soustraite à cette loi, elle envahirait bientôt toute la surface de la terre. Que resterait-il aux autres végétaux, si tous les glands devenaient chênes, aux autres animaux, si tous les œufs devenaient coqs et poules? Ce désordre est prévenu en ce que les germes, graines ou œufs, sont la principale nourriture des animaux : les espèces se limitent ainsi entre elles en se disputant la nourriture disponible. Les carnassiers arrêtent l'excès de multiplication des herbivores, et périssent eux-mêmes lorsque leurs victimes deviennent trop rares.

L'amplitude du balancement entre la force d'expansion et les causes de destruction des espèces est beaucoup plus grande dans le

sein des eaux qu'à la surface des terres; les poissons en effet sont autrement féconds que les mammifères ou les oiseaux. La quantité de leurs œufs a de quoi effrayer l'imagination; mais le milieu dans lequel ils les déposent est le plus actif des dissolvans. Emportés par les courans, ballottés par les vagues, dispersés dans les immensités de l'espace, ces germes ne sont pas, tant s'en faut, tous fécondés. Avant qu'ils soient éclos, la plus grande partie devient l'aliment des poissons, très avides eux-mêmes de leur frai, ou d'animalcules imperceptibles, d'insectes sans nom, qui serviront de proie au petit nombre proportionnel des survivans des pontes. Ainsi la vie monte d'échelons en échelons depuis les infusoires jusqu'à l'homme, ce roi ingrat de la création, et elle en redescend pour animer indéfiniment le cercle où se placent, chacune à son rang, toutes les créatures, tour à tour dévorantes et dévorées, fléau ou pâture de leurs corrélatifs. Les végétaux entrent aussi dans ce cercle mystérieux, et les animaux ne se nourrissent de leur substance que pour leur rendre par la terre ce qu'ils ont reçu d'eux.

Quand on saura quel degré occupe dans l'échelle des êtres chacune des espèces de poissons qui s'approprient aux besoins de l'homme, de quelles plantes ou de quelles chairs elle se nourrit, à quelles autres conditions accessoires est attachée son existence, la pisciculture sera un art complet. Les limites en sont tellement éloignées qu'à peine les entrevoyons-nous, et tellement élastiques qu'elles ne seront probablement jamais définitivement fixées; mais l'étendue de la carrière à parcourir doit d'autant moins être un motif de découragement qu'un résultat immédiat viendra récompenser chaque pas qu'on y pourra faire.

Les poissons adultes passent en général les trois quarts de l'année à se charger d'œufs et de laitance, et le frai s'effectue dans l'autre quart. L'époque n'en est pas la même pour toutes les espèces, et dans des espèces identiques elle varie suivant les différences des lieux et des températures. Les femelles se débarrassent isolément du poids de leurs œufs, et les mâles viennent à la suite les féconder par l'aspersion de leur laitance. Les cyprins, dont le meilleur est la carpe, fraient à la nage, en pleine eau; la chaleur paraît exercer une action prédominante sur leur faculté reproductive, et tenir même lieu quelquefois de l'influence des saisons. Ainsi des carpes entretenues dans les bassins où se déversent les eaux échauffées qui sortent des machines à vapeur cessent d'être affectées par la température extérieure, et leurs pontes se succèdent sans interruption. Les salmonées, dont les œufs sont par rapport à leur taille beaucoup plus rares et plus volumineux, remontent pour frayer jusqu'aux sources des eaux vives qui sont leur séjour de prédilection; elles

disposent avec beaucoup d'art, à de faibles profondeurs, des lits de petit gravier, et y font échapper successivement, en y frottant légèrement leur ventre, les œufs, puis la laitance dont elles sont chargées. Les habitans des montagnes où la truite est commune ont appris d'elle à lui préparer des frayères artificielles, où elle se rend de préférence. La pisciculture doit de plus grands progrès encore à un pauvre pêcheur des Vosges, qui a rendu célèbres depuis dix-huit ans le village de La Bresse et le nom de Rémy. Il remarquait avec chagrin (car c'était le gagne-pain de sa famille qui fuyait) que depuis plusieurs années la truite désertait progressivement divers ruisseaux du bassin de Remiremont. Prenant pour point de départ ses observations personnelles sur les pontes et les éclosions de ce précieux poisson, il entreprit de le ramener dans les eaux de son voisinage. Il imita, dans des récipiens alimentés par des courans d'eau limpide, les frayères de la montagne, y répandit, au moyen d'une légère pression de la main, d'abord des œufs, puis de la laitance de truite, surveilla les œufs fécondés jusqu'à l'éclosion, et, confiant le fretin devenu plus fort aux ruisseaux appauvris, leur rendit leur ancienne richesse. A peine le succès fut-il constaté que l'originalité de l'invention fut déniée. M. Coste a rendu justice à tout le monde sur l'invention des procédés de fécondation artificielle du poisson (1). Il a montré comment elle remontait à l'année 1758 et à Jacobi, le chef d'une famille de Düsseldorf qui a donné plusieurs savans à l'Allemagne (2). Tout le système est exposé en détail dans le *Traité des Pêches* de Duhamel du Monceau, publié en 1773 : il y restait complétement oublié; mais ce n'est point là que le pêcheur Rémy, qui n'a jamais su lire, est allé le chercher, et si on lui demandait comment il l'a trouvé, il pourrait aussi répondre : *A force d'y penser*. Il est tout au moins certain que personne en France ne songeait avant lui à des éclosions artificielles de poisson, que si les procédés avaient été inventés en Allemagne en 1758, ils étaient oubliés en France dès 1773, qu'ils ont été non pas exhumés, mais réinventés à nouveaux frais en 1842, et que cette fois, grâce aux circonstances de l'invention, au lieu de s'ensevelir dans des livres, ils se sont répandus, comme une semence féconde, sur toute la surface du pays. C'est donc à notre compatriote des Vosges que nous sommes redevables d'un bienfait dont chaque progrès de la restauration de la pêche fera ressortir l'étendue, et quant à Jacobi, s'il a des droits à notre admiration, il n'en a point à notre reconnaissance.

(1) *Instructions pratiques sur la Pisciculture.*

(2) Voyez, sur l'histoire et les premiers progrès de la pisciculture, l'étude de M. Jules Haime dans la *Revue* du 1er juin 1854.

On a quelquefois rendu la pisciculture ridicule en lui prêtant des promesses que démentaient les effets, et les espérances imaginaires qu'on fondait sur elle sont bien souvent passées jusque dans le langage officiel. « Pour réaliser, disait-on, le vaste projet du repeuplement de toutes les eaux de la France, une somme relativement peu considérable est demandée. Il est impossible de douter qu'au moyen d'un crédit de 30,000 francs le gouvernement n'obtienne, au point de vue de l'alimentation publique, d'immenses résultats. Le but à atteindre est digne de toute la sollicitude du gouvernement. Le poisson est un aliment sain et substantiel, dont l'accroissement dans une large proportion serait considéré comme un véritable bienfait par nos populations. A ce point de vue, on peut affirmer que le difficile problème des subsistances sera résolu en partie, et que la disette de céréales n'effraiera plus autant les esprits qui se préoccupent de questions économiques (1). » Le crédit de 30,000 fr. a été accordé, et il a été parfaitement employé par MM. Detzem et Berthot, ingénieurs des ponts et chaussées, à la création de l'établissement de fécondation et d'éclosion d'Huningue. Malheureusement les questions de céréales sont restées ce qu'elles étaient, et le poisson n'a point fait invasion sur les marchés. Se mettre en route n'est pas arriver, et faire éclore des œufs de poissons n'est pas approvisionner un pays de poissons. Il faut quelque chose de plus qu'une dépense intelligente de 30,000 fr. pour changer les bases du régime alimentaire d'une nation de trente-six millions d'âmes.

La pisciculture est l'art de multiplier le poisson, comme l'agriculture est l'art de multiplier les fruits de la terre; elle doit donc comprendre de même l'ensemencement, l'éclosion et le développement des germes jusqu'à la maturité : la pêche est sa récolte. Voir toute la pisciculture dans le frai et l'éclosion des œufs du poisson serait tenir l'éducation du cheval pour achevée dans la saillie et le part de la jument. Le pêcheur Rémy n'est point tombé dans cette erreur : il prétendait repeupler des cours d'eau épuisés, rien de plus, et il l'a fait. Son imagination n'a point égaré son bon sens. Imitons-le, et prenons les ateliers d'éclosion pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire pour d'excellens instrumens de translation des espèces en des eaux auxquelles elles sont étrangères. L'atelier d'Huningue suffit jusqu'à présent à cette destination; il distribue avec une générosité intelligente les meilleures espèces pour l'ensemencement, et les procédés de fécondation qu'il emploie ont, entre autres mérites, celui de se prêter à des applications faciles, ce qui assure à l'atelier d'Huningue

(1) Rapport de M. Heurtier, conseiller d'état, directeur général de l'agriculture et du commerce, en date du 5 août 1852.

des succursales dans toutes les localités où elles seront nécessaires. La translation opérée, le succès du premier ensemencement garanti, on cessera de recourir au frai artificiel : le frai naturel devra être préféré; mais le frai est peu de chose, si l'on ne pourvoit à la nourriture du poisson; puis, la nourriture assurée, il reste à créer une police qui protége le poisson contre les nombreuses causes de destruction dont l'environnent la malice et la maladresse des hommes.

Tous les poissons recherchent avec la même avidité les insectes, qu'ils vivent dans les eaux, dans l'air ou dans les couches supérieures du sol, et, ce goût commun satisfait, les uns se nourrissent principalement de végétaux, les autres de la chair de leurs congénères. Il suit de là que les matières végétales impropres à l'alimentation de l'homme qu'ils s'assimilent ont, pour arriver jusqu'à nous, un degré de plus à franchir, quand elles doivent passer par les espèces piscivores. Cette transformation de second ordre est la cause d'une très grande déperdition. On a calculé, d'après l'expérience acquise dans les étangs les mieux aménagés, qu'il faut 12 kilogrammes de poisson pour en faire un de perche, et 30 pour en faire un de brochet. Si la chair ainsi consommée valait celle même des piscivores, ce serait accroître dans un rapport très élevé la matière alimentaire disponible pour l'homme que de faire disparaître les espèces carnassières; mais la plupart des herbivores ne sont en France bons qu'à nourrir des piscivores d'une chair beaucoup plus savoureuse : il faut donc procéder aux éliminations avec une extrême réserve. En second lieu, il existe dans différens bassins de rivières ou de lagunes des espèces de petits poissons qui se nourrissent d'animalcules insaisissables pour d'autres qu'elles; elles en extraient tout le produit utile et le livrent, dans leur propre individualité, à d'autres poissons qui l'approprieront à notre nature. Il est des eaux dont l'exploitation ne saurait être avantageuse qu'avec le secours de semblables combinaisons, et la multiplication des espèces les plus dédaignées est quelquefois la base du développement des meilleures.

Considérée dans ses rapports les plus étendus, la pisciculture a pour but de convertir en substances appropriées aux besoins de l'homme des matières dont les unes seraient complétement perdues pour lui, et dont les autres acquièrent dans cette transformation un sensible accroissement de valeur. On voit quel vaste champ d'études et d'expériences elle ouvre à l'histoire naturelle et à l'économie publique et privée. Nous avons à rechercher quels sont les besoins et les conditions de développement des bonnes espèces de poissons, quels végétaux, quels insectes, quels poissons subalternes, sont les meilleurs à propager pour les alimenter, quelles

sont, après l'accroissement de la pâture disponible, les espèces voraces sans profit à écarter du partage, ou même à condamner. Ce cadre comprend toute la botanique et toute la zoologie des eaux. En prenant pour point de départ les travaux des naturalistes qui ont décrit et classé les espèces, il s'agit aujourd'hui de pénétrer les aptitudes, les besoins, les instincts, les mœurs de chacune d'entre elles, et les recherches qui s'enfermaient jusqu'ici dans le cabinet ou le laboratoire du savant doivent se transporter au grand air, sur les fleuves, les lacs, les étangs. Le livre de la nature est ouvert devant les ignorans comme devant les doctes; tout le monde peut y vérifier les faits anciennement connus, y faire des découvertes. Et quand la masse des observations recueillies sera suffisante, il se trouvera des esprits élevés qui, comprenant ce que les autres n'auront fait qu'entrevoir, dégageront la vérité de l'erreur, mettront au jour les liens inaperçus des phénomènes qui paraissaient isolés, établiront les rapports des effets avec les causes, et feront, en un mot, ressortir de ce qui n'est encore que confusion et obscurité un art sûr de lui-même, atteignant par des procédés infaillibles des résultats déterminés avec intelligence.

II. — POISSONS SÉDENTAIRES. — POISSONS VOYAGEURS.

Les poissons se partagent en espèces sédentaires et en espèces voyageuses. Les premières s'attachent à un quartier d'un cours d'eau et ne s'en éloignent guère. Ainsi fait la truite des montagnes, qui remonte pour frayer aux sources des eaux vives et ne descend point dans les plaines où ces eaux perdent leur fraîcheur et leur limpidité. Le domaine de la carpe commence à peu près où finit celui de la truite. Les préférences du poisson pour tels ou tels lieux ne sont point l'effet du caprice : elles sont déterminées par les caractères physiologiques des espèces et par les réactions favorables ou nuisibles des milieux qui leur sont offerts. Certains poissons ne se plaisent que dans un lit rocailleux; à d'autres il faut un fond de sable ou de vase. Les élémens constitutifs du terrain baigné, les sels dont il est imprégné, les plantes fluviatiles et les insectes qu'il nourrit, la température, exercent une influence encore incomplétement définie, mais considérable. S'il fallait ici des exemples, on pourrait citer la Moselle, qui, prenant naissance dans les granits des Vosges, passe ensuite sur les calcaires de la Lorraine, puis coule jusqu'à son embouchure au travers des terrains de transition. La truite est seule en nombre dans la partie supérieure du cours; elle est remplacée par des espèces moins délicates dans la traversée des calcaires jurassiques, et de Trèves au Rhin se retrouvent l'abondance et la variété admirables

de poissons que célébrait il y a quatorze cents ans le patrice Ausone, poète médiocre, mais dégustateur éminent.

D'habiles pêcheurs divisent, sans autre distinction, les eaux à empoissonner en rapides et dormantes, claires et troubles, froides et tempérées. L'influence de ces divers états physiques des eaux est assurément fort grande; mais s'ils agissaient seuls, ils produiraient partout les mêmes effets : la mer serait, à ce compte, également poissonneuse sous les mêmes latitudes, et personne ne prétend qu'il en soit ainsi. Il est des circonstances chimiques dont l'action sur le poisson peut être encore très imparfaitement connue, et qu'il serait prématuré de nier pour cela. On a fait jusqu'à présent fort peu de recherches sur les attractions et les répulsions qu'exercent sur le poisson, ou, ce qui revient au même, sur les animaux aquatiques dont il fait sa pâture, la composition géologique des terrains et les sels en dissolution dans les eaux qui en découlent. Nous connaissons seulement des rivières placées dans des conditions apparentes semblables, et dont les unes sont naturellement poissonneuses, tandis que les autres ne le sont pas. Un vaste champ d'observations est ouvert à l'étude de causes et d'effets si variés; mais les naturalistes qui sauront les éclaircir ne pourront, au début, rattacher leurs investigations qu'à un petit nombre de points culminans.

Par exemple, la richesse ichthyologique des eaux qui suintent des formations calcaires et des formations abondantes en feldspath et par conséquent en potasse est-elle constante? Les terrains calcaires semblent donner plutôt la quantité, les terrains feldspathiques la qualité. Ainsi le Doubs coule de sa source à son embouchure dans le calcaire jurassique, et le poisson y est si multiplié que pour l'apercevoir il suffit d'un regard jeté sur les eaux. Les terrains tertiaires que traverse la partie inférieure du cours de la Moselle sont très feldspathiques, et une structure fendillée leur donne la faculté d'absorber rapidement les eaux qu'ils reçoivent du ciel : cette absorption se reconnaît à la maigreur et à la rareté des torrens dans cette âpre et montueuse région; les eaux filtrent lentement dans les entrailles des montagnes, au lieu de se précipiter à la surface, et dans ce trajet elles s'imprègnent bien mieux des sels recélés dans le sein de la terre. Ces circonstances ne sauraient être tout à fait étrangères à la qualité du poisson de la Moselle. Une loi générale de la nature attribue à chaque espèce de sol des végétaux qui naissent et s'y développent de préférence; ces végétaux, à leur tour, communiquent au bétail qui s'en nourrit des qualités particulières : il doit en être de même des eaux et des poissons qui les peuplent. C'est donc aux riverains des petits cours d'eau d'étudier les espèces sédentaires qui s'approprient aux circonstances locales, et si elles n'y

sont pas, de les établir par les procédés aujourd'hui bien connus de l'éclosion artificielle; c'est à eux de rechercher et de mettre en pratique les moyens spéciaux de multiplier le poisson. En possession de fait de la pêche, ils sont assurés que leurs soins ne seront pas perdus.

Ces études pourraient être entreprises dans des conditions meilleures sur les cours d'eau navigables et flottables, où la pêche s'exerce exclusivement au profit de l'état. Là le champ d'observations est bien plus vaste, l'intérêt plus élevé, car la richesse ou la stérilité de ces eaux se propage dans d'innombrables ramifications. Les officiers forestiers et les ingénieurs des ponts et chaussées qui se partagent l'administration de cette branche des revenus de l'état donnent tous les jours, dans d'autres parties de leurs services, des preuves d'une aptitude très supérieure à ce qu'exigerait la fécondation de toutes nos eaux intérieures. Malheureusement, à un nombre imperceptible d'exceptions près, les études sur la production du poisson sont délaissées dans les corps savans, et il semble que le spectacle des plus curieuses transformations de la nature perde de son attrait dès qu'il fait partie d'une tâche officielle. De pareils errements accusent-ils un vice d'organisation? En attendant que ce doute soit éclairci, les observations sur l'ichthyologie des grands cours d'eau ne peuvent guère être recommandées qu'au zèle et au travail individuels.

Si les riverains des simples ruisseaux ont un intérêt direct à multiplier le poisson, à plus forte raison en est-il ainsi des propriétaires d'étangs. L'exploitation des étangs a fait naître des volumes d'observations judicieuses sur les rapports numériques de l'empoissonnement avec l'étendue des terrains immergés, sur l'équilibre à maintenir dans le peuplement entre les espèces, carnassières ou autres, sur le développement du poisson, et ce mode de culture a quelquefois atteint, dans le cercle étroit où il s'est enfermé, un degré de perfection difficile à dépasser. On ne saurait tenir trop de compte de ces lumières acquises; mais il est temps d'agrandir l'horizon sur lequel elles se répandent. Nous ne savons pas si des espèces supérieures à celles que nous avons l'habitude d'élever ne se plairaient pas sur le sol, en général argileux, où s'établissent les étangs; nous ignorons de quelles plantes aquatiques ou de quels insectes il faudrait encourager la multiplication pour favoriser le développement du poisson; à peine soupçonne-t-on les effets que produiraient sur les plantes aquatiques des engrais jetés dans les eaux qui les baignent (1). Enfin nous n'avons aucunes notions précises sur les nour-

(1) Des essais de cette manière d'employer le fumier ont été faits il y a une trentaine

ritures végétales qui pourraient être ajoutées avec profit à celle qui naît sur l'aire immergée. Il n'y a aucune raison de penser que le poisson rejetât un fourrage artificiel et n'en profitât point. Ce rapide aperçu permet d'entrevoir combien il reste à faire dans un système d'exploitation exclusivement approprié aux espèces sédentaires.

Si, parmi nos pêches d'eau douce, il en était une qui méritât le nom de grande (1), ce serait assurément celle des poissons qui remontent périodiquement de la mer dans les rivières. Ces espèces voyageuses sont celles dont la valeur propre est la plus considérable, et le contingent qu'elles introduisent dans l'alimentation publique l'emporte de beaucoup sur celui des poissons sédentaires; il suffit, pour justifier cette assertion, de nommer l'anguille, l'alose, le saumon. Il existe en outre, pour la pêche de ces poissons, une étroite solidarité entre toutes les parties des voies souvent fort étendues qu'ils suivent, et il suffit parfois d'un abus toléré sur un seul passage d'une rivière pour qu'ils en désertent entièrement le cours. Ces circonstances appellent une attention particulière sur la protection due à la multiplication des espèces voyageuses; mais pour régler la police des eaux, il faut connaître les mœurs de leurs habitans. La plupart de nos règlemens sur la pêche ne sont inefficaces que parce que les circonstances auxquelles ils s'appliquent sont mal définies. Commençons donc par étudier les migrations de poissons dans leurs représentans les plus nombreux.

L'anguille fraie à la mer, et chaque printemps ses rejetons remontent aux embouchures de nos rivières de l'Océan et de la Méditerranée. Ils se présentent dans la Seine, l'Orne, la Loire, la Charente et la plupart des cours d'eau intermédiaires sous la forme de fils gélatineux, de la dimension d'une épingle noire, armés de deux yeux en saillie; c'est par millions qu'il faudrait les compter, et l'affluence en est souvent telle que les eaux en sont obscurcies. Pour franchir les obstacles qui s'opposent à leur marche, ils s'entassent les uns sur les autres, ou même, sortant de l'eau, s'appliquent aux surfaces mouillées adjacentes, puis se poussent en rampant comme des vermisseaux. Si la quantité de ces animaux embryonnaires qui pénètrent dans un de nos grands fleuves arrivait tout entière à ma-

d'années par M. le marquis de Poncins dans des étangs de la plaine du Forez, et je me souviens de l'avoir entendu lui-même en rendre le compte le plus satisfaisant. Il mourut peu de temps après, et j'ignore si les expériences qu'il avait entreprises ont été continuées après lui.

(1) En Hollande, la grande et la petite pêche se distinguent non par la taille, mais par le produit des espèces sur lesquelles elles s'exercent. Le hareng y est du domaine de la grande pêche et la baleine de celui de la petite.

turité, le lit où elle se meut ne suffirait point à la contenir; mais telles sont les causes destructives multipliées autour de ce fretin, qu'il y a presque à s'étonner de la conservation de l'espèce. A peine condensés dans les courans d'eau douce, nos nuages d'*anguillettes* sont assaillis par des myriades d'ennemis : tous les poissons carnassiers ou non en sont avides, les oiseaux d'eau s'en gorgent, et l'homme se montre plus destructeur qu'eux tous; on voit souvent, au moment de la montée, des chariots se diriger vers les fermes, chargés du fretin qui servira de pâture à la volaille, aux porcs, ou d'engrais aux terres. Pour pêcher des quantités indéfinies de ces embryons, il suffit alors de plonger sur leur passage des filets à la main, et ils s'emplissent comme des écumoires.

L'anguille ne se plaît pas dans les eaux vives : aussi, en remontant dans les fleuves, s'arrête-t-elle presque aussitôt qu'elle sent les courans, ordinairement amortis à l'approche de la mer, couler avec rapidité; elle n'y poursuit du moins sa course que lorsque son instinct lui révèle le voisinage d'eaux tranquilles qu'elle sait promptement atteindre. C'est ainsi que dans le Rhône elle ne dépasse guère Avignon que pour pénétrer dans les canaux d'arrosage qui font du bassin de la Sorgue une petite Lombardie. Très multipliée dans le bas du fleuve, elle est très rare dans le haut; elle trouve sur les côtes de l'Océan des eaux qui lui conviennent davantage. De l'embouchure de la Vilaine à celle de la Gironde, elle s'établit en innombrables essaims dans les eaux saumâtres et marécageuses des vieilles alluvions de la Bretagne, du Poitou et de la Saintonge; elle en ferait autant dans les canaux de desséchement des terres basses qui s'égouttent au nord du cap Grisnez par les chenaux de Calais, de l'Aa et de Dunkerque, si le système de construction des écluses lui en facilitait davantage l'accès; elle entre dans les marais du golfe de Gascogne, mais elle n'y trouve personne pour la pêcher. Des eaux non moins propres à la recevoir sont disséminées sur d'autres points des côtes et dans l'intérieur du territoire; elles formeraient, si elles étaient réunies, d'immenses étendues, mais il n'y a point à regretter un morcellement qui facilite la distribution des produits. Dans le voisinage de la mer, l'empoissonnement se fait tout seul, et les migrations alternatives de l'anguille de l'eau salée dans l'eau douce et de l'eau douce dans l'eau salée se prêtent à l'établissement d'un système d'exploitation dont les lagunes de Comacchio, sur l'Adriatique, offrent le plus parfait modèle (1); il ne faudrait pour l'im-

(1) M. de Sacy, consul de France à Venise, a donné en 1833, dans les *Annales maritimes* une description détaillée des pêcheries de Comacchio, et en 1855 le ministère des travaux publics a fait imprimer à un trop petit nombre d'exemplaires un travail beaucoup plus complet de M. Coste sur la même exploitation.

porter chez nous que des constructions peu dispendieuses sur les émissaires des eaux peuplées d'anguilles, et peut-être la naturalisation de poissons destinés, comme l'aquadelle (1), à en alimenter de plus forts. L'ensemencement des eaux éloignées de la mer exige d'autres soins : les embryons qui s'accumulent au printemps dans les embouchures des rivières sont très vivaces dans leur faiblesse; ils se conservent pendant plusieurs jours dans des mousses ou des herbes humides, sont transportables par les chemins de fer sur les points les plus reculés du territoire, et, remis dans l'eau, acquièrent rapidement la force et l'agilité nécessaires pour échapper à leurs ennemis. Avec un bon système d'expéditions, le millier d'anguillettes rendu à destination ne reviendrait pas en moyenne à plus d'un franc. Aucun des poissons dont la chair vaut celle de l'anguille ne lui dispute le séjour des eaux stagnantes qu'elle recherche, aucun ne sait atteindre dans la vase et dans les fonds herbeux les larves et les insectes aquatiques dont elle se nourrit de préférence; elle occupe par là entre les habitans des eaux une place qui ne serait pas remplie par d'autres, et il résulte de cet ensemble de faits que la production de cet excellent poisson peut être poussée très loin dans notre pays.

L'anguille ne se consomme guère en France que fraîche, mais il est ailleurs des pêcheries qui ne parviennent à placer les produits d'une saison qu'en les répartissant sur toute l'année, et en les exportant au loin. Telles sont sur l'Adriatique les pêcheries des lagunes de Comacchio, en Allemagne celles du Weser, de l'Elbe, de l'Oder. Les pêcheries allemandes alimentent un commerce de poisson fumé qui, après avoir approvisionné leur voisinage, atteint, dans les années d'abondance, jusqu'au bassin de la Méditerranée. Les causes de la richesse de ces fleuves et de la pauvreté des nôtres sont mal connues. Il ne paraît pas que dans l'Elbe ou l'Oder l'affluence du fretin soit plus grande que dans la Seine ou la Loire : pourquoi ces germes se développent-ils si mal chez nous? C'est un secret qu'il faudrait apprendre de nos voisins d'outre-Rhin.

Tandis que l'anguille fraie dans la mer et grossit dans l'eau douce, l'alose fait l'inverse. On la trouve sur toutes nos côtes occidentales et dans tout le bassin de la Méditerranée. Longtemps cachée, comme le hareng, dans des retraites profondes, elle ne se rapproche de la côte que lorsqu'elle atteint une taille de 30 à 40 centimètres; ses essaims se réunissent au printemps dans les anses voi-

(1) L'aquadelle (*atherina*, Linn.) est un très petit poisson qui vit d'animalcules imperceptibles : il est dans les lagunes de Comacchio la principale pâture de l'anguille, et s'y multiplie à tel point qu'on l'emploie par batelées à l'engrais des terres dans le duché de Ferrare.

sines de l'embouchure des rivières. Ils entrent enfin, gonflés d'œufs et de laitances, dans les eaux douces, les remontent, et offrent au pêcheur la plus riche proie jusqu'au moment où, cédant au vœu de la nature, ils fraient, et ne conservent plus qu'une chair flasque et presque maladive. Beaucoup de pêcheurs, voyant les aloses descendre à la dérive comme des corps flottans, s'imaginent qu'elles meurent après avoir frayé : c'est une erreur, mais ils ont raison de retirer alors les filets tendus sur le passage du poisson quand il remontait. Le fretin, les *pucelles*, comme les appellent les pêcheurs, semblables à des paquets d'arêtes recouverts d'écailles, n'excitent non plus, en allant à la mer, aucune convoitise. L'alose fraie à une distance d'environ 300 kilomètres de la mer. Voilà pourquoi sa valeur ne se maintient que dans de certaines limites et se perd tout à fait quand elle les dépasse. Blois sur la Loire, Valence sur le Rhône, sont les termes au-delà desquels elle se déprécie de plus en plus.

En Russie, notamment sur le Volga, l'alose est tellement abondante, qu'on ne peut tirer parti du produit de la pêche si l'on n'en sale la plus grande partie, et cette préparation est une des plus recherchées d'un pays où l'art des salaisons est poussé très loin. Le poisson frais trouve chez nous dans la densité des populations urbaines réparties le long des fleuves un débouché immédiat assez étendu pour nous dispenser d'emprunter à la Russie ses moyens de conservation artificielle; mais il ressort des observations de Pallas que l'alose de la Mer-Caspienne est beaucoup meilleure et beaucoup plus forte que la nôtre. Si la supériorité de cette variété n'est pas inhérente à des causes purement locales, il y aurait un avantage marqué à la transporter aux embouchures de nos fleuves.

Rien n'est plus fait pour exciter notre gratitude envers la Providence que les migrations de poissons qui, comme l'alose, grossissent à la mer et n'entrent dans les rivières que pour se mieux mettre à la portée de l'homme. Tels seraient des troupeaux qui, s'enfonçant chaque année dans des pâturages inconnus, nous livreraient gratuitement au retour la chair dont ils s'y seraient chargés. De toutes les espèces vouées à ces heureuses alternatives de séjour dans les eaux salées et dans les eaux douces, la plus précieuse est sans contredit le saumon. Ce roi des fleuves partage presque également son temps entre les unes et les autres, et, réunissant les dons de l'abondance à ceux de la délicatesse, il rapporte en moyenne de ses campagnes en mer environ 3 kilogrammes de la chair la plus succulente. Non content d'emprunter à la mer tout ce qu'il donne à la terre, il ne dispute guère dans l'eau douce la nourriture aux autres poissons; il y rentre saturé, s'y maintient sans grossir en vertu du privilége qu'ont les poissons de supporter de longues abstinences,

et la saison qu'il y passe est pour lui celle de la sobriété. Une existence si généreuse et si désintéressée, se donnant sans réserve et sans rien recevoir en échange, n'est pas le problème le moins curieux qu'offre l'histoire naturelle des poissons. Il est probablement des retraites où, par compensation, le saumon prend tout et ne donne rien : il ne saurait nous gratifier que de ce qu'il enlève à d'autres; mais de quelle pâture sous-marine forme-t-il ainsi sa propre substance? Trouve-t-il dans les gouffres de l'Océan des végétaux appropriés à sa nature, ou bien leur dérobe-t-il une proie vivante comme lui? A la force de ses mâchoires, au nombre et à la dureté de ses dents, aux exigences d'estomac communs à toutes les salmonées, à sa croissance enfin, il est difficile de voir en lui autre chose qu'un piscivore dont les appétits surexcités dans l'eau salée sommeillent dans l'eau douce. Quels sont alors les troupeaux marins dont il se repaît? Les naturalistes seront longtemps réduits sur ce point à des conjectures plus ou moins plausibles. On dirait que, jaloux de nous dérober le secret de ses richesses sous-marines, le saumon plonge en atteignant les eaux salées dans leurs profondeurs, et ne se remontre à la surface qu'au moment de rentrer dans les eaux douces. Le hareng s'éclipse et reparaît de même; on tient aujourd'hui pour constant qu'après avoir promené l'abondance de la Mer du Nord à la Manche, les bancs de harengs, au lieu de se réfugier sous les glaces du pôle, descendent à des profondeurs impénétrables, et que leurs migrations, s'il est permis de parler ainsi, sont plutôt verticales qu'horizontales. S'il n'est pas prouvé que les saumons les y suivent pour grossir à leurs dépens, il est au moins remarquable que les disparitions et les réapparitions des deux espèces coïncident à peu près, et que l'abondance du saumon croisse à mesure qu'on se rapproche des régions septentrionales dont le hareng fait sa demeure de prédilection. Le fond des rivières de la Norvége et même de quelques-unes de celles de l'Écosse semble parfois à la lettre pavé de saumons; or ces rivières sont voisines des bancs de harengs les plus serrés : les bandes de saumons et celles de harengs s'éclaircissent également à mesure qu'on se rapproche du midi, et le saumon est inconnu dans les affluens de la Méditerranée, où le genre *clupée* est beaucoup moins nombreux que dans l'Océan. Si les efforts ingénieux que l'on fait aujourd'hui pour naturaliser le saumon dans les affluens du Rhône n'étaient point couronnés de succès, ce fait viendrait à l'appui de nos conjectures. La certitude que la pâture offerte par le hareng est l'élément des récoltes que nous rapporte le saumon entraînerait deux conséquences importantes : la multiplication du hareng étant pour ainsi dire indéfinie, des assertions réputées incroyables sur l'ancienne affluence

du saumon dans nombre de rivières de France seraient pleinement justifiées, et la possibilité du retour à cet état de choses ne serait plus l'objet d'un doute : il serait démontré que l'épuisement de nos rivières ne vient pas de la mer, mais de notre incurie, et qu'il n'est par conséquent pas irremédiable.

La pêche du saumon constitue une des principales richesses naturelles du royaume-uni; aussi y a-t-elle été l'objet constant des soins des propriétaires des cours d'eau et de l'attention du gouvernement. Les enquêtes anglaises sont généralement faites avec une intelligence et un à-propos également profitables aux intéressés, qu'elles éclairent sur les dangers ou les avantages de leur position, et à l'autorité, qui doit en tirer les conséquences légales : aussi a-t-on l'habitude d'y vaquer avant les mesures à prendre, et non pas, comme dans d'autres pays, après les mesures prises. En 1824, la chambre des communes a ordonné une enquête sur la pêche du saumon, et il en est ressorti des lumières tout à fait inattendues sur les moyens d'assurer la multiplication de ce poisson. Les détails instructifs passés en revue par les commissaires de l'enquête ont mis en relief trois faits dominans. Il a été constaté que le saumon remonte les rivières pour frayer; c'est près de leurs sources qu'il dépose et féconde ses œufs : chaque femelle porte environ six mille œufs. Les éclosions ont lieu une centaine de jours après la ponte. De là viennent, aux approches du printemps, ces myriades de petits saumoneaux (1) qui, après un séjour de quelques semaines, disparaissent ensemble, sans que les riverains en sachent toujours l'origine et la destination. En second lieu, le saumon est d'une remarquable fidélité aux lieux de sa naissance; on s'en est convaincu en Écosse par des expériences réitérées : on a vu des saumons, marqués à l'emporte-pièce dans les nageoires, revenir avec constance à leur point de départ, et montrer ainsi qu'en ensemençant le haut d'une rivière, on assure le peuplement de tout son cours. Enfin le saumon est doué d'une force musculaire très grande, il remonte les courans les plus rapides, franchit même en s'élançant des obstacles verticaux; mais cette force a des limites, et quand les constructions hydrauliques placées en travers des cours d'eau ne sont pas mises à sa portée, elles en excluent complétement ce poisson.

On a prouvé en Angleterre ce qui n'était qu'entrevu chez nous; mais, pour tirer les conséquences des trois points admis, revenons aux pêcheries de la France, si riches autrefois, aujourd'hui si stériles. Nous avons tous entendu raconter qu'en Écosse les domestiques stipulent dans leurs contrats de louage les jours de la semaine

(1) Dans le bassin de la Loire, les saumoneaux portent le nom de *tacons*.

où ils seront dispensés de manger du saumon. Je n'ai lu aucun de ces contrats; mais à la quantité de saumons dont les tables sont assaillies dans le nord de l'Angleterre, on comprend fort bien que des garanties soient réclamées contre ce genre d'oppression. Le dicton écossais se retrouve sous forme de vieille souvenance dans les bassins de la Vienne et de la Creuse, où un saumon est maintenant une curiosité. Partout où la pêche est encore pratiquée, on se plaint d'un appauvrissement progressif, et, si j'ose me citer moi-même, je n'ai mémoire ni d'avoir côtoyé un cours d'eau à saumons sans en interroger les riverains, ni d'avoir reçu d'eux d'autre réponse que la comparaison de leur pénurie avec l'abondance dont jouissaient leurs pères. Pour n'évoquer qu'un fait officiel, les pêcheries de saumons de la Bretagne étaient affermées avant 1789 par les états de la province sur le pied de 200,000 fr., équivalant à bien près d'une somme double de nos jours, et toute la pêche des rivières navigables et flottables de France était, en 1859, affermée au prix de 594,953 francs!

Comment s'est amoindrie une richesse que tout le monde avait intérêt à développer? Demandez plutôt comment, sans cesse attaquée à sa source et dans son épanouissement, il en reste encore quelque chose.

Plus le saumon se rapproche pour frayer des sources des rivières, plus la rareté croissante des eaux facilite le succès des piéges qu'on lui tend, et comme ces eaux ne sont ni navigables ni flottables, il y est sans aucune protection à la discrétion des riverains. Il fraie cependant, et ces passages périlleux se remplissent de petits saumoneaux. Si ces jeunes poissons regagnaient librement la mer, ils en reviendraient grossis, fortifiés, et l'empoissonnement futur de la rivière maternelle serait assuré; mais le moment où la pépinière devrait être protégée par la plus extrême sollicitude est précisément choisi pour la dévaster sans merci. Le poisson qui vient d'éclore est en butte à une guerre acharnée, impitoyable; tout le monde s'y met; hommes, femmes, enfans, semblent se disputer des prix de destruction : on ne se contente pas de barrer de distance en distance les ruisseaux avec des filets à mailles étroites; on y jette de la coque, de la chaux, qui empoisonnent les eaux; ce n'est plus aux individus, c'est à l'espèce même qu'on en veut. Ce spectacle est celui qu'offrent à chaque printemps le lit de la Loire dans le voisinage du Puy et celui de l'Allier en amont de Brioude. Grâce à l'amélioration des communications, tout le produit de ce gaspillage est aujourd'hui consommé par des hommes; mais le temps n'est pas fort éloigné où, quand les hommes étaient repus, le surplus du poisson revenait aux pourceaux.

La Bretagne est pour la pêche du saumon la province de France la plus favorisée par la nature, et le Trieux, à l'embouchure duquel Vauban voulait faire un des grands établissemens militaires de la Manche, est avec son affluent le Ley le cours d'eau de la Bretagne qui attire le plus ce poisson. Les petits saumoneaux y affluent à l'approche du printemps; mais, arrêtés aux barrages des moulins, ils y sont détruits par myriades. On sale et l'on embarille ce que rejette la capacité de consommation du voisinage. Le commissariat de la marine a fait ouvrir des passages dans les barrages qu'atteint le flot de mars; par malheur, il a été impuissant sur ceux qui sont au-dessus, et les ateliers de destruction n'ont fait que changer de place. Les dévastations qui se commettent sur la Loire et sur le Trieux se reproduisent dans toutes les situations analogues : les lieux diffèrent, mais non les procédés. Les sauvages se contentent de couper l'arbre pour en avoir le fruit; c'est chez nous l'arbre en fleur qu'on arrache.

Le saumon adulte n'est pas beaucoup mieux traité que le fretin. Il est, quand il remonte les rivières, le meilleur poisson qui se pêche en eau douce, et quand il les descend après le frai, l'un des plus mauvais; mais, dans l'un et dans l'autre état, la liberté de circulation est une nécessité de son existence, et cette liberté n'en est pas moins entravée par ceux qui devraient en être les protecteurs. Soit qu'il remonte pour frayer dans les eaux vives des montagnes, soit que, dolent et amaigri, il aille reprendre dans la mer des forces et des chairs nouvelles, il lui faut des passages libres, et il ne trouve que des routes obstruées par des barrages hermétiquement fermés. Tous les cours d'eau se ressemblent sous ce rapport : la même indifférence pour l'aménagement de la pêche règne sur les plus grands comme sur les plus petits; on ignore s'il n'y aurait pas à cet égard quelque intérêt à réserver, et l'administration, qu'elle exerce son droit de règlement sur les constructions hydrauliques privées ou qu'elle en élève elle-même pour des services publics, se montre également oublieuse d'une branche de la richesse sociale, dont les principaux produits appartiennent pourtant à l'état. Des exemples trop significatifs de cette négligence universelle sont ce qu'il y a de moins difficile à trouver.

La Risle était autrefois l'affluent de la Seine où le saumon était le plus abondant; il en est aujourd'hui complétement exclu par le grand barrage éclusé de Pont-Audemer. Des bandes de ces poissons d'assez petite taille viennent tous les quatre ou cinq ans protester tumultueusement aux portes de l'écluse contre cet attentat au droit d'aller et de venir; elles laissent bon nombre des leurs aux mains des pêcheurs qu'attire le bruit de leur émeute, puis elles disparais-

sent pour revenir sans doute quand il s'est formé des générations nouvelles chez qui le souvenir du danger à courir n'existe plus. M. de Lacépède s'est demandé si les saumons qui se présentent à Pont-Audemer ne constitueraient pas une espèce particulière d'une taille d'environ un pied : il est plus probable que ce sont des animaux entraînés par l'inexpérience de la jeunesse, et qui, trompés une fois, ne retombent pas dans le piége. Les traits d'un pareil instinct ne sont point rares chez les poissons, et ce n'est pas sans les avoir étudiés qu'un grand poète a dit :

. . . . . Credo quia sit divinitus illis
Ingenium.

M. Valenciennes, dans son exploration des côtes de Bretagne, a observé sur le Blavet, plus récemment rendu navigable au moyen de barrages, l'effet qu'on avait vu se reproduire sur la Risle; le saumon a aussi déserté la rivière, tant la mémoire et l'instinct l'avertissent avec sûreté des obstacles et des dangers de sa route. Il a été chassé du Gouet par les usines étagées sous les yeux des préfets des Côtes-du-Nord. Il est assurément très louable de fabriquer des sabres et des fusils pour mettre à la raison les ennemis de la France; mais il n'est pas indispensable d'ôter pour cela le morceau de la bouche à des compatriotes. C'est pourtant ce qu'on a fait dans l'établissement sur la Vienne du barrage de la manufacture d'armes de Chatellerault. Le saumon a été ainsi supprimé d'un seul coup dans les départemens de la Vienne, de la Haute-Vienne, et dans celui de la Creuse, dont il était autrefois la fortune.

Le vaste bassin du Rhin n'est guère mieux traité que celui de la Vienne; mais ici le profit n'est pas perdu pour tout le monde, et la pénurie de ce bassin est l'effet du degré de perfection auquel arrivent les pêcheries hollandaises : elles interceptent si bien les passages de la Meuse, du Rhin, du Leck, de l'Yssel, qu'à peine leur échappe-t-il le nombre de saumons strictement nécessaire pour repeupler le fleuve par leur frai. La différence entre le passé et le présent est facile à constater. Ausone trouvait le saumon en abondance dans la Moselle. Fortunat, qui écrivait au VIe siècle, célèbre les moissons de la plaine et les pampres des coteaux d'Andernach; mais il met fort au-dessus les pêcheries adjacentes, et il montre le roi Sigebert dirigeant du haut des tours de son château la manœuvre de filets chargés de saumons. J'ai récemment voulu, sur son témoignage et sur d'autres moins anciens, vérifier à Andernach quelques faits relatifs à la pêche du saumon; elle y est presque aussi oubliée que les rois d'Austrasie. Les pêcheries célèbres de Saint-Goar, séparées par une île et exploitées au profit, l'une du roi de Prusse, l'autre du duc de Nas-

sau, sont en pleine décadence. La partie française du bassin de la Moselle n'est plus visitée par les saumons; mais, par une singularité dont les causes devraient être éclaircies, ils vont frayer dans la Sure, petite rivière du Luxembourg. Les Hollandais gagneraient peut-être beaucoup à tolérer des montées de saumons suffisantes pour peupler et le Rhin et ses affluens. L'exagération de leur système tend à la suppression des frayères, et par conséquent à l'appauvrissement des eaux qu'ils exploitent. La générosité leur serait pourtant plus fructueuse que la jalousie. Si leur esprit de calcul les amenait à cette conclusion, il suffirait d'organiser les éclosions artificielles dans les ruisseaux des Vosges pour rétablir le saumon dans tout le cours de la Moselle; nos soins profiteraient à d'anciens compatriotes : ce ne serait pas un grand mal.

Ce qui serait bon sur des rivières moitié françaises, moitié étrangères, le serait à plus forte raison sur des rivières dont le cours appartient tout entier à notre territoire. La raison d'être des ateliers d'éclosion est leur aptitude à fournir des élémens d'empoissonnement aux eaux mal pourvues, et l'avantage en est complété par la force instinctive qui ramène périodiquement le saumon aux lieux de sa naissance. Il y a toutefois quelque chose de plus urgent que d'importer le saumon dans des eaux auxquelles il est étranger: c'est d'en arrêter la destruction dans celles où il est établi. Le premier pas à faire dans une voie meilleure est l'interdiction absolue de la pêche du saumoneau; il n'en faut pas davantage pour substituer immédiatement l'abondance à la pauvreté. Des interdictions analogues sont prononcées avec beaucoup moins de raison par les règlemens sur la pêche côtière, par la loi sur la chasse; le parlement d'Angleterre, non moins chatouilleux sur les restrictions à la liberté des citoyens que notre corps législatif, a défendu, par un acte de 1825, la pêche du saumon pendant une partie de l'année. Les exemples ne manqueraient donc pas plus que les raisons pour obtenir de la législature les mesures de police que l'administration ne se croirait pas aujourd'hui suffisamment autorisée à prendre.

Parmi les autres poissons de mer qui remontent au loin les eaux douces, citons seulement la sole et la plie à cause des observations utiles dont elles peuvent être l'objet. Larges et plates, elles ne se plaisent que sur des fonds de sable. Leur conformation leur interdit le séjour des rivières dont le lit est fangeux ou rocailleux. Alexandre de Humboldt et M. Valenciennes, voyageant ensemble en 1818, furent surpris de se voir servir à Coblentz des soles fraîches, et leur étonnement s'accrut lorsque allant, à la manière d'Aristote, chercher des sujets d'observation sur la place du marché, ils la virent couverte de soles. Ils apprirent qu'on était au moment d'une grande re-

montée de ces habitantes de la Mer du Nord. La sole ne s'arrête pas à Coblentz : on en pêche, mais non tous les ans, dans la Lahn. — L'autre exemple n'a pas eu d'aussi illustres témoins. La plie remonte la Loire tant que le lit en est sablonneux; elle s'arrête au soulèvement de roches porphyriques qui sépare la plaine de Roanne de celle du Forez. Alléon-Dulac, à qui l'on manque rarement de recourir quand on étudie cette région, remarque, comme une singularité fort digne d'attention, que ce n'est qu'en 1770 que la plie y a fait sa première apparition. Depuis cette époque, elle n'a pas cessé de s'y montrer. — La mer est à 380 kilomètres de Coblentz, à 710 de Roanne. L'intermittence des migrations de la sole et la récente régularité de celles de la plie à de pareilles distances de la mer indiquent qu'il est permis d'espérer quelque chose de l'application des procédés de la pisciculture à l'introduction des poissons de mer dans l'eau douce.

Les recherches sur les migrations des poissons doivent être quelque chose de plus qu'une étude pleine d'attrait pour le naturaliste : elles se recommandent aussi par les résultats économiques qu'elles promettent. Ne fît-on qu'interdire la pêche de certains poissons aux époques de l'année où elle en arrête la reproduction, ou, mieux encore, interdire, s'il le fallait, pour plusieurs années toute espèce de pêche dans des eaux qu'il s'agirait de repeupler, un grand bien se réaliserait.

Le rétablissement de la viabilité des eaux que parcourt le poisson de la mer à leurs sources n'est pas d'une moindre importance; il résulterait d'une règle qui ne serait ni équivoque, ni compliquée : on prescrirait que tout barrage établi sur une eau courante fût pourvu de couloirs ou de degrés par lesquels le poisson pût le franchir. Cette pratique observée dans le royaume-uni a plus d'une fois déterminé l'empoissonnement immédiat de rivières dont l'accès était fermé par des chutes naturelles. Malgré sa préférence pour les eaux connues, l'instinct inquisiteur du saumon lui fait bientôt découvrir les nouvelles extensions de son domaine. M. Coste a recueilli en Irlande un exemple frappant de l'efficacité de ce procédé. « Près de Sligo, dit-il, trois petites rivières, l'Arnou, la Collanes et le Colaney, se réunissent sur un même point et se précipitent à pic dans la mer d'une hauteur de plus de vingt pieds. Toute communication entre la mer et les rivières étant impossible pour le poisson, ces rivières se trouvaient privées de saumons. Un propriétaire, M. Cooper, de Markrec-Castle, eut l'idée d'établir à côté de ce petit Niagara une échelle à saumons, et son essai réussit au-delà de ses espérances. Dès la première année, on vit quelques saumons remonter l'échelle; l'année suivante, on en

compta jusqu'à quatre cents, et la troisième année, en 1857, un fermier demanda à louer la pêche du saumon 500 livres sterling. »

Peut-être existe-t-il d'autres moyens moins directs d'appeler le poisson de mer dans les eaux douces. La nature nous montre quelquefois un coin de ses secrets comme pour nous encourager à découvrir le reste. M. Émile Martin, fort connu par les progrès que lui doivent les arts métallurgiques, est un observateur d'une sagacité peu commune. Se trouvant aux forges de Sireuil-sur-Charente, entre Angoulême et Cognac, il vit ses ouvriers vivre presque exclusivement de poisson, et apprit que chaque printemps en ramenait pour eux l'abondance : ceux qui profitaient le plus de ces migrations chroniques cherchaient, sans y réussir, à en pénétrer les causes. M. Émile Martin, à qui l'on a rarement proposé un problème sans en obtenir la solution, reconnut bien vite que les poissons remontaient la Charente à la suite de myriades de petits crabes dont ils faisaient leur proie; malheureusement il ne poussa pas plus loin son investigation. Les crabes attiraient le poisson; mais par quoi les crabes eux-mêmes étaient-ils attirés? — Il ne fallait pour le savoir qu'un peu de persévérance. Les poissons et les crabes ne procèdent pas comme nous autres hommes : quand ils se mettent en route, ce n'est jamais sans une bonne raison de le faire, et les crabes qui passaient devant Sireuil flairaient infailliblement dans le haut de la rivière quelque pâture cachée. Il est pénible d'avouer que les crabes savent des choses que nous ignorons; mais nous avons de plus qu'eux le don d'apprendre, et il nous conduira, quand nous voudrons, vers les appâts qui déterminent leurs voyages. Cette conquête de leur secret recevrait bientôt sa récompense : en semant aux sources des rivières les substances qui allèchent directement ou indirectement le poisson, nous lui ferions promener l'abondance sur toute l'étendue de leurs rivages.

Les causes et les procédés des migrations des poissons sont une des branches de l'histoire naturelle où il reste le plus de découvertes à faire, et à considérer cette question dans ses rapports avec les besoins de l'homme, il n'en est pas de plus digne d'être étudiée. Si longue que soit pourtant la tâche à remplir, nous en savons dès à présent assez pour reconnaître l'étendue du mal effectif, pour en arrêter le progrès et pour regagner promptement tout le terrain perdu : il ne s'agit que de vouloir.

III. — ACCLIMATATION DU POISSON ET STABULATION.

Un temps viendra sans doute où la pisciculture aura des fantaisies comme en a l'horticulture. Pour le moment, sa mission doit bien moins être de rechercher des curiosités que de multiplier ce

qui est reconnu bon : elle peut, on vient de le voir, en accomplir la meilleure partie sans sortir de nos frontières; mais cela ne veut pas dire qu'elle n'ait rien à tirer des contrées lointaines. Les eaux de l'Europe ont à envier à celles de l'Amérique du Nord et de l'Asie des espèces plus riches en propriétés alimentaires que la plupart des nôtres. La supériorité de ces espèces consiste surtout en ce qu'elles sont herbivores. Nous avons un nombre suffisant de poissons carnassiers, et les loups fussent-ils bons à manger, personne ne voudrait les naturaliser de préférence aux moutons. Ce que gagnerait immédiatement l'alimentation publique à l'acquisition de poissons transformant directement les végétaux en une excellente nourriture animale est facile à calculer, et de plus l'avantage obtenu pourrait s'étendre beaucoup. La matière animale nécessaire aux piscivores est lente et coûteuse à augmenter; la matière végétale au contraire se développe suivant une progression dont les perfectionnemens de la culture et l'élargissement des surfaces cultivées reculent sans cesse le terme. La base la plus féconde à donner dans notre pays à la multiplication du poisson serait donc le remplacement de nos mauvaises espèces herbivores par de bonnes. Ces espèces désirables existent dans le nord de l'Amérique, et elles sont en Chine l'objet d'une culture étendue : ce sont les seules qu'il faille rechercher; les herbivores des autres parties du monde paraissent ne l'emporter en rien sur les nôtres.

On trouve dans les eaux du Canada des poissons aussi nombreux que variés. Parmi ceux qui se nourrissent de végétaux, le meilleur est le corégon blanc : il se rapproche du saumon par les formes extérieures et le volume; il habite les lacs de préférence aux rivières et se plairait infailliblement dans les lacs de Genève, du Bourget et d'Annecy. Il irait bien à la Savoie rentrée dans la famille française d'enrichir de ces nouveaux habitans les eaux fraîches et profondes dans lesquelles se mirent ses montagnes

Abstraction faite des régions polaires, la Chine est le pays du monde où le poisson entre pour la part proportionnelle la plus considérable dans l'alimentation de l'homme. L'immensité des besoins de la population chinoise et l'abondance des eaux qui baignent le Céleste-Empire ont déterminé un mode d'exploitation méthodique qui mérite d'être décrit. Nous n'avons pas à nous égarer en nous confiant à l'expérience des Chinois; d'impérieuses nécessités leur ont appris depuis plusieurs siècles à éliminer le médiocre et à prendre le *maximum* des produits où il se trouve. Un missionnaire qui a fait un long séjour dans le Céleste-Empire, l'abbé Huc, a donné sur l'aménagement des pêcheries chinoises des détails qui, tout en laissant beaucoup à désirer pour les applications à faire en Europe, sont pleins d'un véritable intérêt. « Voici, dit-il, ce qui se pratique dans

la province de Kiang-si (1) : vers le commencement du printemps, un grand nombre de marchands de frai de poisson, venus de la province de Canton, parcourent les campagnes pour vendre la semence aux propriétaires d'étangs. Leur marchandise, renfermée dans des tonneaux qu'ils traînent, est une sorte de liquide gras, jaunâtre, assez semblable à de la vase. Il est impossible d'y distinguer à l'œil le moindre animalcule. Pour quelques sapèques, on achète plein une écuelle de cette eau bourbeuse, qui suffit pour ensemencer un étang assez considérable : on jette cette vase dans l'eau, et en quelques jours les poissons éclosent à foison. Quand ils sont devenus un peu gros, on les nourrit en jetant à la surface de l'eau des herbes tendres et hachées menu ; on augmente la ration à mesure qu'ils grossissent. Le développement de ces poissons s'opère avec une rapidité incroyable. Un mois tout au plus après leur éclosion, ils sont déjà pleins de force, et c'est le moment de leur donner de la pâture en abondance. Matin et soir, les propriétaires de viviers font faucher les champs et apportent à leurs poissons d'énormes charges d'herbes. Les poissons montent à la surface de l'eau, et se précipitent avec avidité sur cette herbe, qu'ils dévorent en folâtrant et en faisant entendre un bruissement perpétuel : on dirait un grand troupeau de lapins aquatiques. La voracité de ces poissons ne peut être comparée qu'à celle des vers à soie, quand ils sont sur le point de filer leur cocon. Après avoir été nourris de cette manière pendant une quinzaine de jours, ils atteignent ordinairement le poids de deux ou trois livres, puis ne grossissent plus. Alors on les pêche, et on va les vendre tout vivans dans les grands centres de population. Les pisciculteurs du Kiang-si élèvent uniquement cette espèce de poissons, qui est d'un goût exquis (2). »

Voilà bien la pisciculture complète depuis l'ensemencement des eaux jusqu'à la récolte, et les procédés d'éclosion artificielle rangés en Chine parmi les pratiques les plus vulgaires. Ce récit ouvre des perspectives séduisantes, mais un peu vagues. L'abbé Huc m'a permis de lui faire beaucoup de questions sur les formes des poissons du Kiang-si, sur les fourrages dont on les nourrit : il a ingénument répondu qu'étranger à l'étude des sciences physiques, il avait vu, sans leur donner l'attention qu'elles méritaient, beaucoup de choses qu'un naturaliste eût éclaircies; mais il est resté très affirmatif sur

(1) La province de Kiang-si est traversée dans sa plus grande longueur par le 113e degré de longitude est de Paris, et elle s'étend du 25e au 30e degré de latitude nord. Bornée au sud par la province de Canton, elle est formée par le vaste bassin de la rivière Kan, qui a la puissance du Rhône et devient par le lac Phon-yang un des affluens du Fleuve-Bleu, Yang-tsé, le plus grand de la Chine.

(2) *L'Empire chinois*, tome II, chap. 10. Voyez sur cet ouvrage la *Revue* du 15 octobre 1854.

la partie économique de ses souvenirs. Ce serait une conquête inestimable que celle d'un poisson dont la rapide croissance permettrait d'en faire plusieurs éducations successives dans l'année, et puisse l'œuvre signalée par nos missionnaires en soutane être accomplie par nos missionnaires en armes! Ne vendant point d'opium en Chine, nous n'y sommes pas en position de négliger les petits profits.

Produire le bon et le mettre à la portée du grand nombre est un double succès peu commun dans le monde, et la vulgarité des poissons observés par l'abbé Huc n'est pas le moindre de leurs mérites; ils ne sont pourtant pas les seuls que nous ayons à demander à l'Asie. Il y a une centaine d'années que Commerson, celui de tous les voyageurs du XVIIIe siècle qui a le plus enrichi les sciences naturelles, le même qui rapporta l'hortensia de Chine en Europe, signala, sous le nom usuel de *gourami* et sous le nom scientifique d'*osphromenus olfax* (1), un poisson de grandes dimensions, large, épais, et d'une chair exceptionnellement savoureuse; il le mettait à cet égard au-dessus de tous les poissons connus : *Nihil inter pisces tum marinos, tum fluviatiles*, dit-il dans ses notes, *unquam exquisitius degustavi*. On a plusieurs fois écrit sur ouï-dire que, dans les grands fleuves de la Chine, le gourami atteint une longueur de 1^m80 : ce ne serait pas un grand avantage, et il suffit de la certitude que, dans les pays où il a été transporté, il paraît communément sur les marchés avec un poids de 6 à 8 kilogrammes.

MM. Cuvier et Valenciennes, dans leurs études anatomiques sur le gourami, ont montré que tout l'appareil alimentaire était celui d'un animal exclusivement nourri de végétaux; les dissections qui ont été faites d'individus vivant en liberté n'ont jamais tiré de l'estomac et des intestins que des herbes. Enfin, comme si ces preuves ne suffisaient pas, Commerson rapporte que, par adoption d'un usage très répandu en Chine, les Hollandais élèvent ces poissons à Java dans de grands baquets en terre cuite, dont l'eau se renouvelle chaque jour, et il nomme les herbes dont on les alimente. Le gourami peut donc être réduit à un véritable état de stabulation, j'ai presque dit de domesticité.

Ce poisson, transporté par les Hollandais de la Chine à Java, y est devenu très commun. Il fut retrouvé par Commerson à l'Ile-de-France, où il était l'objet des soins particuliers de M. de Céré, le créateur du célèbre jardin d'acclimatation de la colonie (2). Reçu

(1) Ὀσφραίνομενος, à cause d'une conformation particulière de l'organe de l'odorat.

(2) Voici l'extrait d'une note de M. de Céré, conservée dans nos archives coloniales : « Le gourami aime les eaux un peu chaudes et un peu vaseuses, les rivières tranquilles, les étangs. Il fait des nids sphériques assez gros et y dépose ses œufs. Les nids ont un pied de diamètre et sont faits avec du goëmon, de l'herbe. Le mâle et la femelle ne se quittent pas pendant cette construction, et y travaillent avec une incroyable activité;

comme une de ces acquisitions précieuses dont la conservation ne saurait se payer trop cher, on lui avait construit des viviers, et l'on prenait pour l'y retenir toute sorte de précautions ingénieuses; mais un jour, on fut étrangement surpris d'en trouver garnis plusieurs des cours d'eau de l'île : quelques gouramis fugitifs avaient opéré ce prodige sur une échelle d'autant plus large que les individus se reproduisent quelques semaines après leur naissance.

Un poisson recommandable à tant de titres ne pouvait pas être négligé par le bailli de Suffren, gourmand, et ce n'est pas peu dire, entre tous les officiers de la flotte. Non moins grand homme de table que grand homme de mer, il estimait la conquête du gourami à l'égal de celle d'une province, et fit faire, vainement, hélas! pendant son commandement dans l'Inde, sept envois de gouramis vivans en France. Lui-même voulut en ramener en 1783, pour les offrir au roi; mais cette précieuse cargaison ne passa pas le cap de Bonne-Espérance, et il ne rapporta qu'un plan d'acclimatation qui consistait à échelonner de petites colonies de gouramis dans les eaux des côtes d'Afrique et d'Amérique, d'un côté jusqu'à la Méditerranée, de l'autre jusqu'aux Antilles. La révolution vint bientôt ruiner ce projet.

En 1819, le capitaine de vaisseau Philibert se chargea d'introduire le gourami dans les Antilles françaises : il en embarqua cent à l'Ile-de-France, en perdit vingt-trois en route, et versa le complément dans les eaux de la Martinique. Les comptes-rendus de l'opération en attestent le succès. Il est pourtant certain que le gourami n'existe plus à la Martinique ni à la Guadeloupe; il en a disparu silencieusement, au bout d'une quinzaine d'années, sans qu'on ait, que je sache, étudié les causes et les circonstances de cette extinction locale de l'espèce.

Les Anglais ont fait tout récemment, en 1860, une tentative pour transporter en Australie le gourami, que nous installions, il y a près d'un siècle, dans notre ancienne Ile-de-France. Médiocres physiciens, les acclimatateurs anglais avaient compté sur l'eau distillée pour le renouvellement de l'eau naturelle où ils avaient placé leur poisson au départ : à peine immergés dans ce liquide, les gouramis sont tombés asphyxiés. Un échec reçu dans de telles conditions n'est assurément fait pour décourager personne, et la persévérance britan-

elle est terminée en cinq ou six jours. Les petits trouvent dans le nid un refuge contre leurs ennemis. Le gourami est avide d'insectes et de vers. — On dit le gourami originaire des Moluques; de là il est venu à Java. Il a été introduit à l'Ile-de-France en 1761 par divers officiers de marine, entre autres MM. de Surville, Joannis et Magny, capitaines de vaisseau. — Il périt instantanément dans tout vase qui a contenu des spiritueux. Il vit de dix à douze heures hors de l'eau. C'est le meilleur poisson connu. Il mange tout ce qu'on lui donne, patates, racines écrasées, manioc, cassave, pain, laitues, graines. Il croît rapidement et dans toute sorte d'eaux. »

nique n'a besoin pour le réparer que de se ressembler à elle-même. La tentative d'acclimatation du bailli de Suffren serait aujourd'hui reprise avec bien plus d'avantage. Depuis Suffren, la navigation s'est affranchie des caprices des vents; les procédés de conservation de l'eau douce ont changé, et l'expérience a enseigné des précautions autrefois négligées (1). Un seul point reste douteux : on se demande dans quelle mesure le gourami s'accommoderait de notre climat. Cuvier avait examiné cette question, et il déclarait au Collége de France que si elle pouvait être résolue par des analogies, elle le serait affirmativement. En effet, dans la plus grande partie de la Chine, la température s'élève l'été fort au-dessus et descend l'hiver fort au-dessous de celle de la France : il n'est pas probable qu'un poisson qui supporte ces extrêmes du chaud et du froid ne s'arrête pas volontiers dans une température moyenne qu'il traverse deux fois l'an aux lieux de son origine, et s'il a si bien réussi dans des colonies des Indes orientales où il ne gèle jamais, c'est un motif d'espérer qu'il en ferait autant dans les eaux de la Provence, du Languedoc, de l'Algérie, et à plus forte raison de la Guyane, dont l'étendue est le quart de celle de la France. Il sera temps de désespérer de l'acclimatation du gourami dans les Antilles quand on saura ce qui l'a empêché d'y réussir.

Des faits physiques considérables et des résultats économiques séculaires sont propres à donner à la métropole et aux colonies confiance dans ces entreprises de naturalisation de poissons exotiques. Les extrêmes de la température sous des ciels différens sont beaucoup moins prononcés dans l'eau que dans l'air, et, par cette raison aussi bien que par sa constitution propre, le poisson est de tous les animaux celui qu'affectent le moins les changemens de climat. La carpe apportée de Perse en Italie par la conquête romaine s'est propagée dans toute l'Europe centrale; elle a paru pour la première fois en 1729 sur les marchés de Saint-Pétersbourg, et elle s'acclimate parfaitement de nos jours en Suède et en Norvége; son établissement dans l'ancien monde embrasse ainsi un arc de 40 degrés de longitude, comprenant les températures les plus diverses. Il ne s'agit pas de faire aujourd'hui des choses plus difficiles, et nos moyens d'action sont bien plus puissans que ceux de nos devanciers. Des conquêtes aussi peu coûteuses, aussi peu bruyantes que des acquisitions de nouvelles espèces de poissons ne sont peut-être

(1) Le moindre choc sur le nez tue le gourami, et quand on en fait venir de l'île Maurice à l'île Bourbon, où il compte parmi les mets les plus recherchés, on prend le soin de revêtir les parois latérales des récipiens dans lesquels on le transporte de toiles inclinées contre lesquelles il peut se heurter impunément. Malgré le voisinage de l'île Maurice, le gourami ne s'est point naturalisé à l'île Bourbon: peut-être est-ce en raison du peu d'étendue des eaux tranquilles dans cette colonie.

pas faites pour tenter des esprits qui recherchent l'éclat; mais elles semblent être le lot de nos sociétés d'acclimatation. Ces sociétés ont le caractère de stabilité qui est la condition de la persévérance; elles étendent au loin leurs ramifications; elles attirent, avec un zèle que ne couronne pas toujours le succès, des plantes, des mammifères, des oiseaux, même des insectes, sur notre territoire; qu'elles veuillent bien regarder aux poissons, et bientôt nos eaux d'Europe, aussi bien que celles de nos colonies, s'enrichiront d'espèces supérieures à celles qu'elles possèdent.

Nous venons de voir le poisson nourri chez les Chinois comme le sont les troupeaux dans nos fermes, et amené dans les colonies hollandaises à la condition de l'oiseau en cage. Ces exemples n'ont rien qui doive nous étonner; qu'est-ce qu'un vivier, si ce n'est une étable à poissons? Nos ateliers d'Huningue n'attendent pour féconder au loin nos eaux intérieures qu'un régime administratif de la pêche un peu moins exclusif des améliorations. Aujourd'hui même le pêcheur breton Guilhou élève, je devrais dire apprivoise, des turbots dans son établissement de Concarneau. Chacun est maître d'en faire autant chez soi, et ces poissons rouges que tant d'honnêtes gens entretiennent pour le seul plaisir des yeux dans des bocaux de cristal ne témoignent-ils pas que des hôtes plus utiles pourraient les remplacer? Nous sommes pressés de tous côtés par les indications de ce que deviendrait facilement en France l'éducation du poisson; mais nous ne passons qu'avec lenteur et timidité de la conception à la pratique : il nous faut l'exemple de l'étranger pour nous donner confiance dans les procédés éclos au milieu de nous, heureux quand un échec causé par l'ignorance ou l'inattention seule ne vient pas nous décourager. Il en sera de la stabulation du poisson comme de tant d'autres choses qui, d'abord dédaignées partout, sont partout devenues familières; on commencera par lui reprocher de ne pas réussir sans art et sans précautions, de ne pas convenir par exemple aux espèces voyageuses aussi bien qu'aux espèces sédentaires; puis les erreurs et les faux jugemens s'élimineront devant l'expérience raisonnée, et le vrai finira par avoir raison.

Un système de culture, si ingénieux et si recommandé qu'il soit, ne se perpétue et ne se propage qu'autant que les résultats économiques en sont avantageux, et la production artificielle du poisson est soumise à la loi commune. Des exemples concluans, des calculs précis tendent à la placer au rang des opérations agricoles les plus profitables. Il ne reste qu'à donner aux recherches destinées à l'agrandir les allures méthodiques qui conduisent avec certitude à la vérité, ou pour mieux dire au succès.

Les étangs sont un moyen de tirer des mauvaises terres un re-

venu équivalent à celui des bonnes, et cet avantage, atténué, il est vrai, par des inconvéniens qu'il serait trop long de discuter ici, est déjà un indice de l'économie avec laquelle se produit la chair du poisson. D'un autre côté, pour peu qu'on se rende compte des quantités de substances alimentaires nécessaires à la formation d'une quantité déterminée de cette chair, on entrevoit qu'aucun animal domestique ne s'assimile mieux que le poisson la nourriture qu'il absorbe. Il ne perd par la respiration, la transpiration et les excrémens que des quantités insaisissables; à cet égard, il est fort en avance sur les animaux terrestres. Il n'a pas été fait, que je sache, beaucoup d'expériences directes sur ce sujet; mais malgré les variations que doit comporter la diversité des espèces, les présomptions dont est accompagné le fait général font pressentir que des preuves définitives ne tarderont pas à les remplacer.

Tout le monde sait que les rations journalières que reçoit le bétail se divisent dans leurs effets sur l'économie animale en deux parts : l'une maintient la vie de l'animal en ce sens qu'elle suffit pour en arrêter le dépérissement; l'autre ajoute à son poids, à ses forces, à ses facultés, ou, en d'autres termes, se convertit en chair, en lait, en laine, en capacité de travail. On estime qu'en général, chez les mammifères, la ration de simple entretien entre pour près de moitié dans la ration totale avec laquelle ils donnent leur *maximum* de produit utile. Il suit de là qu'un animal dont le maintien n'exigerait que le tiers ou le quart de cette quantité l'emporterait de beaucoup sur ceux que nous connaissons : le plus avantageux à élever est évidemment celui qui se contente de la moindre ration d'entretien. — Le poisson serait-il dans ce cas? — On voit souvent dans des viviers ou dans des vases portatifs des poissons passer des semaines et des mois sans recevoir d'alimens et sans paraître en pâtir. Le froid supprime dans le poisson le besoin, pour ne pas dire la faculté de manger. Quand un genre est constitué pour traverser des épreuves auxquelles succomberaient les autres, il est permis de supposer que chez lui l'entretien exige fort peu, et que près de la totalité de la nourriture absorbée tourne en accroissement de la substance de l'animal. La prodigieuse rapidité de la croissance de beaucoup de poissons vient à l'appui de cette conjecture. L'étude attentive d'un pareil fait se recommande d'elle-même à la science et à l'économie domestique, et elle n'est heureusement au-dessous de la portée d'aucun naturaliste, ni au-dessus des facultés d'aucun ménage. L'éducation du ver à soie doit en Europe ses procédés les plus sûrs, ses pratiques les plus fécondes, à la finesse et à la patience d'observation des femmes; un rayon d'instinct maternel semble éclairer les soins dont elles entourent des êtres recommandés à leur sollicitude par leur propre faiblesse. Il en sera de même dans les

entreprises de domestication du poisson, et pour peu que les expériences soient bien conduites, le fruit en sera recueilli jour par jour au sein des plus modestes familles. De quoi s'agit-il en effet? De se procurer pour tout mobilier de laboratoire le récipient le plus commun et de donner un utile emploi aux débris qui, faute d'être en quantités suffisantes pour nourrir des animaux de forte consommation, se perdent chaque jour dans les ménages et les jardins. Il n'est pas nécessaire d'attendre, pour se livrer à ces faciles occupations, des poissons de la valeur du gourami : il convient au contraire de commencer par les plus communs d'entre les nôtres. La carpe par exemple, qui se trouve partout, accepte avec avidité les pommes de terre, les racines écrasées, les feuilles des légumes et les moindres reliefs de la table et de la cuisine. Ne fît-on que la convertir par la stabulation en un agent de conversion de substances rebutées en substances profitables, une économie susceptible d'une extension presque indéfinie serait obtenue. Il n'y a point à douter du succès. En Hollande, on a constaté que les carpes vivaient emmaillottées dans des mousses ou des herbes mouillées presque aussi bien que dans l'eau; on en a nourri dans cette étroite prison, et l'on assure que chez elles, comme chez les oies que l'Alsace immole à la gourmandise des amateurs de foie gras, l'immobilité ajoute au développement de la chair et de la graisse. Proposer l'adoption d'une pratique aussi cruelle, ce serait se brouiller avec la société protectrice des animaux : aussi les résultats de cet extrême degré de la stabulation ne sont-ils invoqués ici que pour rassurer sur l'apparente témérité de procédés plus humains et moins raffinés.

Si l'écrevisse n'est pas la parente des poissons, elle est incontestablement leur voisine, et peut, à ce titre, prendre ici une humble place après eux. Ses habitudes sédentaires signalent en elle un des animaux aquatiques les plus propres à la stabulation, et elle ne peut pas différer sous ce rapport du homard. Celui-ci s'accommode fort bien de ce régime dans l'atelier de pisciculture de M. Guilhou à Concarneau et dans les nouveaux magasins des spéculateurs anglais. Notre compatriote a fait sur les hôtes de ses ateliers les observations les plus précieuses pour l'histoire naturelle; nos voisins se contentent de gagner avec les leurs beaucoup d'argent. On voit dans les anses les plus ignorées de la côte septentrionale de la Bretagne de petits bâtimens anglais, aménagés exprès pour ce commerce, se charger périodiquement de homards recueillis dans les intervalles de leurs voyages par les pêcheurs du canton. Ces cargaisons étaient naguère directement transportées à Londres; elles sont aujourd'hui emmagasinées dans des parcs maçonnés qui s'échelonnent de Torquay à Portsmouth : les homards s'y développent, s'y engraissent et

approvisionnent le marché de Londres avec mesure et sans ces encombremens qui provoquent l'avilissement des prix. L'écrevisse peut alimenter à l'intérieur des terres de semblables réservoirs; elle transforme en un mets recherché les plus infimes débris de la boucherie et des ménages, et ne coûte qu'un peu d'attention. La Meuse et la Mayenne, deux rivières qui coulent dans des terrains de natures différentes, sont renommées pour l'abondance et la beauté de leurs écrevisses, et il n'est presque pas de canton où ces crustacés n'aient leur ruisseau de prédilection; beaucoup de cours d'eau en sont au contraire totalement dépourvus. Ces bigarrures ne sont encore expliquées que par le contact des roches auxquelles les crustacés paraissent emprunter des élémens nécessaires à la formation de leurs cuirasses; mais on apprendra par la stabulation à placer les écrevisses dans les conditions les plus favorables à leur développement, on sera aussi conduit par cette pratique à la propagation des meilleures variétés : celles-ci ne paraissent pas être les nôtres. La Drave, à la hauteur de Klagenfurth, et les eaux qui approvisionnent Berlin en fournissent de fort supérieures, surtout par la taille, et ces différences, qui sont comptées pour rien dans les classifications des naturalistes, comptent pour beaucoup dans celles de l'économie domestique.

Les expériences empiriques qui se feront dans les ménages sur la domesticité du poisson ne seront pas les moins intéressantes. Le peuple se contente dans ses opérations journalières d'une comptabilité instinctive, mais qui le trompe rarement, et c'est lui qui recueillera sur les effets économiques obtenus les données les plus sûres. D'un autre côté, proposé sous une forme accessible aux intelligences les plus vulgaires, le problème de la stabulation du poisson propagera l'esprit d'observation dans des classes de la société où il est jusqu'à présent peu répandu, et les notions les plus instructives viendront peut-être des lieux où on les attend le moins. Les faits pratiques ainsi constatés conduiront, en se combinant avec les expériences raisonnées de l'*aquarium* et les études du naturaliste, à la connaissance des lois de la production du poisson sur une grande échelle. Nos étangs en sont aujourd'hui le champ, et rien de plus; le poisson y est abandonné comme le serait un troupeau sur une terre en friche où la croissance spontanée de l'herbe assurerait seule sa pâture. Ces procédés imparfaits doivent faire place à des systèmes de culture réfléchis, et l'auge, le vivier, l'étang, sont les trois degrés sur lesquels s'élaboreront les méthodes fécondes qu'il est temps de substituer à la stérilité de la routine.

Les anciens Romains ont poussé très loin l'art d'élever le poisson; mais ils n'avaient pas d'autre but que la satisfaction du luxe et de la

sensualité des privilégiés de la fortune : ils cherchaient le rare, l'extraordinaire, et le bon, dès qu'il était à la portée du grand nombre, perdait son mérite à leurs yeux. Nos tendances sont, grâce à Dieu, l'inverse des leurs. Ce que le christianisme demande à l'intelligence et au travail, c'est le renouvellement continuel de la multiplication des pains et des poissons; il s'agit aujourd'hui de faire descendre l'usage d'un aliment choisi dans les classes de la société qui n'y pouvaient pas atteindre. Le phénomène de la transformation de la matière végétale en matière animale vivante capable de sensibilité, de souffrance, d'amour, s'accomplit perpétuellement devant nos yeux et en nous-mêmes sans qu'il nous soit donné d'en pénétrer le mystère intime; mais nous sommes maîtres d'en observer la marche et d'en déduire les lois par la connaissance des effets. Les différences de rendement de la nourriture digérée sont souvent fort grandes entre individus de même race; elles doivent l'être plus encore entre des espèces aussi éloignées les unes des autres que les poissons et les mammifères. Un champ presque indéfini s'ouvre aux expériences qui détermineront les effets des substances impropres à l'alimentation de l'homme sur le développement des animaux aquatiques dont il se nourrit. Il y a donc beaucoup à apprendre et beaucoup à profiter. Les populations ichthyophages sont partout des plus belles et des plus fortes qu'on connaisse (1), et peut-être une large consommation du poisson est-elle un moyen de combattre cet affaiblissement de nombreuses familles de l'espèce humaine que les physiologistes remarquent sans pouvoir lui assigner de causes ni lui trouver de remède.

IV. — MORT DU POISSON.

Le poisson naît, croît et se multiplie pour l'usage de l'homme. Nos droits sur lui sont écrits au chapitre premier de la Genèse; mais le saint livre ne nous a pas autorisés à lui infliger des souffrances aussi gratuites qu'imméritées, et si lui épargner de longues agonies est un moyen d'ajouter à sa valeur alimentaire, la manière dont il meurt n'est pas plus indifférente pour nous que pour lui.

Beaucoup d'honorables Anglais voyagent en France uniquement pour faire bonne chère : ils proclament loyalement la supériorité des bœufs charnus de la Normandie, du Limousin et du Charolais sur les bêtes graisseuses de Durham, du mouton parfumé des Ar-

(1) Les Norvégiens et les Suédois, dignes descendans des Normands, qui faisaient trembler au IXe et au Xe siècle l'Europe civilisée, se nourrissent presque exclusivement de poisson; il en est de même de la population des lagunes de Comacchio, dont M. Coste signale la force et la beauté, et, sans aller chercher au loin, les villages de pêcheurs de nos côtes se distinguent par la vigueur physique et morale de leurs habitans.

dennes sur les races lardacées de Leicester et de South-Down; mais ils rejettent notre poisson avec dédain, et en cela aussi, à leur dire, *Britannia rule over the waves*... Les Hollandais sont moins hautains, mais presque aussi dégoûtés, et dans le fait nul d'entre nous n'a mis le pied sur le sol batave sans être frappé de la saveur et de la fermeté particulières du poisson. — Pourquoi n'a-t-il pas chez nous les mêmes qualités? Les circonstances naturelles de la pêche sont les mêmes pour nos voisins que pour nous; nos eaux sont encore plus vives que celles de la Hollande, et quant à nos cuisiniers, ils valent assurément les siens. — Comment ces différences se manifestent-elles dans un aliment qui, surtout lorsqu'il s'agit d'espèces voyageuses communes à des pays presque voisins, devrait se ressembler partout à lui-même? On les expliquerait dans le poisson conservé par la diversité des préparations qu'il subit; mais ces différences sont tout aussi sensibles dans le poisson frais. On a beau chercher, les procédés qu'emploie la pêche dans les trois pays ne s'éloignent qu'en un seul point essentiel : en Angleterre et en Hollande, on tue le poisson aussitôt qu'il est pris; à de rares exceptions près, en France on le laisse mourir. Voyons si l'expérience et les analogies condamnent ou justifient nos usages.

Tout chef de cuisine a éprouvé que le sanglier, le cerf, le chevreuil, le lièvre, forcés à la course et tombés après les angoisses d'une lutte désespérée, sont un détestable manger, et s'il a le sentiment de sa dignité, il refuse d'apprêter ces viandes dégradées. Le chasseur le plus novice n'a garde de laisser le gibier blessé mourir lentement dans sa carnassière; il le tue dès qu'il le saisit. Une boucherie qui débiterait des animaux morts d'asphyxie, de faim, de fatigue ou d'épuisement, serait fermée par mesure de police, si sa clientèle laissait à l'autorité le temps d'agir. Cette répugnance pour la chair du mammifère ou de l'oiseau dont la vie s'est retirée par impuissance de se maintenir est aussi ancienne que le monde; les animaux de proie l'éprouvent eux-mêmes par instinct : le lion, le tigre, la panthère, l'aigle, ne prisent qu'une chair vivante, et laissent les cadavres à la hyène et au corbeau.

Des répugnances si prononcées ne sont jamais fondées sur de futiles raisons; le défaut de saveur est ici l'avertissement d'un défaut de salubrité. Les conséquences du mode d'extinction de la vie dans les animaux à sang rouge qui vivent dans l'air seraient-elles nulles chez ceux qui vivent dans l'eau? Il ne faut consulter sur une pareille question que les faits les plus vulgaires, les plus généraux et les plus directs. Demandons à la grande pêche elle-même quelques enseignemens.

La morue provenant des pêches anglaises et hollandaises vaut mieux et se vend plus cher que la nôtre; elle est pourtant pêchée

sur les mêmes bancs et salée avec les mêmes sels : toutes les circonstances naturelles sont identiques. Où se trouve donc la différence? Dans les bâtimens anglais et hollandais, les matelots qui jettent les lignes de bord ont derrière eux les trancheurs, qui, dès que le poisson est hors de l'eau, lui coupent la tête, lui fendent le ventre et le déploient. Chez nous, cette opération ne se fait que le soir, sur des morues dont la plupart arrivent mortes au port. Ce n'est malheureusement pas la seule circonstance significative à noter dans notre pratique. Nous pêchons pendant le jour à la ligne volante, pendant la nuit à la ligne de fond, longue traînée sur laquelle s'embranchent des fils armés d'hameçons, et qui n'est retirée qu'après un jour plein. Les morues prises de cette manière meurent souvent dans l'eau après de longues heures passées à se débattre et à tirer sur la ligne : celles qui se trouvent dans ce cas sont fades au goût, rapidement corrompues, se mettent à part et se vendent à bas prix. Les pêcheurs les connaissent trop bien pour en faire leur nourriture. Loin de là, pour faire le soir une soupe recherchée, ils prennent au moment du retour des morues vivantes, leur ouvrent le ventre et en extraient les entrailles, leur arrachent les yeux, leur coupent la queue, puis ils pratiquent une incision annulaire au-dessous des ouïes, et enlèvent la peau du dos et les nageoires supérieures. Cela s'appelle *éberguer* le poisson, locution qu'on dit dérivée du nom de la ville norvégienne de Bergen, où cette préparation paraît invariablement appliquée. Les morues éberguées sont attachées à des lignes et traînées dans l'eau à la remorque du bateau de pêche. De l'aveu de tous, un procédé si simple ajoute singulièrement à la saveur du poisson; mais telle est l'influence des lieux que les mêmes matelots bretons qui vantent les effets qu'ils en obtiennent à Terre-Neuve cessent d'en user dès qu'ils sont dans la baie de Saint-Brieuc.

L'infériorité reprochée aux produits de notre pêche est plus sensible encore dans le hareng. *Hareng de Hollande,* voit-on en étiquette dans les boutiques des épiciers de Paris, et il coûte un sou la pièce de plus que son voisin le hareng de France, auquel on n'accorde pas les honneurs d'une annonce. Toute la différence consiste en ce que le premier a le ventre fendu et les intestins arrachés aussitôt qu'il sort du filet, tandis que le second n'est ouvert qu'à la fin de la journée. On ne peut pas dire ici qu'elle tienne à la lenteur de l'agonie à bord des bateaux de pêche français. Le hareng passe pour être de tous les poissons celui dont la mort hors de l'eau est la plus prompte; il expire à la première impression de l'air : *dead as a herring,* disent les Anglais d'un homme mort subitement. Seulement le procédé hollandais délivre immédiatement le poisson des deux principaux élémens de corruption de la chair musculaire, le sang et les intestins. Cette séparation, qui ne s'accomplit en aucun cas sans

que la mort soit instantanée, est sans doute pour beaucoup dans les effets des procédés de nos voisins; l'importance qui lui est attribuée dans la préparation des bêtes de boucherie indique assez quelle influence le procédé du pêcheur hollandais peut exercer sur la valeur du poisson. Il ne se contente pas de la mort des harengs, il les saigne et les vide immédiatement.

Il serait puéril de remarquer que ce qui est vrai du poisson de mer doit l'être du poisson d'eau douce; mais on peut se passer de raisonner par analogie quand il existe des expériences directes. En Angleterre et en Écosse, où la pêche de la truite a des clubs et des assemblées délibérantes édictant des règlemens toujours religieusement observés, les préparations du poisson ont été l'objet d'études approfondies; les anciens usages ont été recueillis, critiqués, amendés, suivant les leçons du raisonnement et surtout de l'expérience. Tout poisson pris a le ventre immédiatement fendu avec le tranchant de l'acier, reçoit deux incisions longitudinales dans les muscles du dos, et en cet état est plongé dans l'eau fraîche pendant cinq ou dix minutes. Ce procédé a le nom de *crimping*. Le célèbre chimiste sir Humphry Davy avait été dans sa jeunesse un pêcheur à la ligne émérite, et dans ses dernières années il a publié, sous le titre de *Salmonia*, un cours complet de la pêche des diverses familles de salmonées. Il y recommande expressément la pratique du *crimping*. Ainsi dans toutes les sociétés de pêcheurs méthodiques et réfléchis on s'est attaché à tuer le poisson pendant qu'il a encore toute sa vigueur.

Observé de temps immémorial chez les peuples scandinaves, l'usage du *crimping* a probablement été importé par eux dans les îles britanniques lors de leurs premières invasions. Il est peut-être encore plus ancien sur un point fort connu des bords du Rhin. Le saumon des pêcheries de Saint-Goar est réputé fort supérieur en qualité à celui qui se pêche au-dessus et au-dessous. Les pêcheurs en effet non-seulement y tuent le saumon en lui transperçant rapidement le cerveau avec une grosse aiguille d'acier, mais ils ne le tuent qu'après lui avoir donné le temps de se remettre dans des viviers des efforts faits et des angoisses éprouvées dans le filet; ils prétendent reconnaître d'abord à l'aspect de la chair si le poisson est mort rétabli ou non de sa fatigue. Les pêcheries de Saint-Goar ont été jusqu'à la révolution un domaine des petits souverains ecclésiastiques qui s'étaient partagé au moyen âge les bords du Rhin, et il n'est pas étonnant que des hommes d'esprit et de savoir qui n'avaient peut-être en ce bas monde d'autres plaisirs que ceux de la table y aient introduit des raffinemens dont ne se seraient pas doutés de grossiers burgraves.

Les lecteurs pourraient se contenter des autorités populaires qui

viennent d'être invoquées. Un vieux souvenir m'a rendu plus difficile. J'ai eu dans ma jeunesse la bonne fortune d'assister à la discussion rendue célèbre par Brillat-Savarin, où le président Henrion de Pansey fit avouer à M. Laplace que la *Cuisinière bourgeoise* était un livre infiniment plus intéressant que la *Mécanique céleste*, — qu'aucune découverte d'étoiles ne vaudrait jamais pour l'humanité l'invention du fricandeau, — que l'Institut de France serait incomplet tant qu'il n'y siégerait pas une section de cuisiniers pour donner une direction philosophique aux travaux des sections de chimie, de zoologie et de botanique. — Trois révolutions accomplies au nom du progrès n'ayant point exaucé les vœux de l'illustre président, je n'ai pas trouvé dans le sein de l'Institut de solution culinaire de la question posée sur la mort du poisson, et je l'ai déférée à M. Chevet, dont le laboratoire, situé au Palais-Royal, est connu de toute l'Europe. Un demi-savant se serait prononcé d'abord sans aucune hésitation. M. Chevet doute, pèse, examine et relève, chemin faisant, plus d'un fait qui donne à penser. Il remarque que l'agonie de la carpe et celle de l'anguille durent de quarante à soixante heures, et qu'un état de souffrance si prolongé ne peut manquer d'altérer leur constitution; il attribue la supériorité du saumon fumé de Hollande au contact des pêcheries et des ateliers de salaison, contact qui facilite la rapidité des opérations, et dont l'effet est l'expulsion immédiate du sang et des intestins et la conservation dans le tissu de la chair d'une huile essentielle qui s'échappe ou se décompose dans une préparation trop lente. Enfin il termine une lettre pleine d'observations judicieuses par cette proposition à l'adresse de toutes les cuisines de France : *Faire pêcher deux poissons de même sorte, de même grosseur, dans les mêmes eaux; en saigner un, laisser l'autre mourir; faire cuire ces deux poissons en temps convenable, dans deux cuissons séparées, mais parfaitement identiques, et comparer.* — M. Chevet a raison : *experientia rerum magistra*, a dit avant lui Cicéron, dont il entend assez bien la langue; mais, si j'ose l'avouer, j'ai peur, à quelques passages de sa lettre, que les études physiologiques ne soient pas à Sainte-Barbe au niveau des humanités. Or il suffit d'un petit nombre de notions imparfaites, sinon pour jeter la cuisine expérimentale dans d'interminables égaremens, du moins pour allonger beaucoup devant elle le chemin de la vérité. C'est à un savant dont les travaux ont la plus haute autorité en physiologie que j'ai recouru pour rendre ce chemin le plus direct et le plus lumineux possible, et voici la réponse textuelle de M. Claude Bernard à mes questions sur les effets de la lenteur ou de la promptitude de la mort touchant la comestibilité de la chair du poisson.

« Depuis longtemps, dit-il, j'ai constaté que chez tous les animaux

en bonne santé et bien nourris, quelle que soit leur alimentation et quelle que soit la classe à laquelle ils appartiennent, vertébrés ou invertébrés, il existe dans tous les tissus et plus spécialement dans le foie, et ensuite dans la chair musculaire, une substance analogue à l'amidon végétal que j'ai appelée *glycogène*. En effet, cette matière peut être extraite des tissus des animaux et ensuite être transformée en dextrine et en glycose par les procédés qui servent à faire subir les mêmes transformations à l'amidon végétal. Des matières azotées formées dans l'alimentation accompagnent cette matière glycogène; mais je n'ai pu encore trouver des caractères pour les isoler et les définir exactement. Or ce qu'il vous importe de savoir pour vos recherches, c'est que ces matières glycogènes et azotées qui se forment dans les tissus sous l'influence d'une bonne alimentation et d'un état de santé normal, et d'autant plus abondamment que l'individu est plus vigoureux et plus jeune, ces matières, dis-je, peuvent disparaître sous des influences maladives et par l'agonie prolongée. J'ai constaté ce fait un très grand nombre de fois, et je l'ai signalé depuis longtemps pour les animaux à sang chaud. Chez eux, la fièvre détruit rapidement la matière glycogène, et dans tous les cas cette substance disparaît toujours à la suite d'une mort spontanée; mais dans les morts violentes ou accidentelles la matière en question ne disparaît complétement qu'autant qu'il y a eu agonie, et agonie assez longue pour que l'animal ait éprouvé de la souffrance et une perturbation des phénomènes nutritifs. Ainsi, pour un lapin, une agonie de cinq ou six heures suffit en général pour faire qu'on ne trouve plus la matière glycogène dans les tissus, et il peut y avoir chez l'animal ainsi mort une différence de saveur très marquée dans la chair et en particulier dans le foie.

« Le fait constant et bien établi pour moi, c'est qu'il existe dans les animaux bien portans des matières glycogènes et autres qui disparaissent des tissus par la souffrance prolongée et l'agonie, tandis que ces mêmes matières restent dans les chairs et les tissus quand l'animal a été tué subitement, ou qu'il n'a eu qu'une agonie de courte durée. En disant que ces matières disparaissent, je veux seulement faire entendre que les caractères de ces substances n'existent plus : il y a eu transformation de ces substances en d'autres encore peu connues.

« Chez les animaux surmenés, les principes que je viens d'indiquer disparaissent aussi, et l'on a constaté que les muscles fatigués par un exercice exagéré avaient subi dans leurs tissus des modifications profondes, et qu'ils cédaient à l'eau beaucoup plus de principes solubles que les muscles d'animaux à l'état normal.

« Voilà tout ce que la physiologie nous a fait connaître sur la

question qui vous intéresse. Ce sont des notions encore bien vagues, comme vous voyez; cependant je suis convaincu que, si l'on fait des expériences directes, on arrivera à une explication scientifique des phénomènes que la pratique a révélés. Il y a certainement des différences dans la rapidité de la modification des chairs suivant la nature des animaux, leur âge, la saison, et surtout suivant le genre de mort. Pour les mammifères, j'ai constaté que la mort par asphyxie est une des morts qui font disparaître le plus vite les matières glycogènes.

« Dans les derniers faits que vous m'avez communiqués, j'ai vu que les morues qui meurent dans l'eau sont plus mauvaises que celles qui meurent dans l'air. Cela doit tenir à ce que l'asphyxie arrive autrement, ou peut-être aussi à ce qu'il y a imbibition des tissus, ce qui est une cause d'altération très rapide. »

Ce lumineux exposé de la doctrine met quiconque veut faire des expériences en état de se rendre compte des phénomènes qui se dérouleront sous ses yeux. M. Claude Bernard espère que les expérimentateurs seront nombreux, et quand j'ai appelé son attention sur les effets des divers genres de mort du poisson, il a pénétré du premier coup d'œil les conséquences éloignées d'une amélioration qui, si peu qu'elle ajoutât à la valeur de chaque unité, produirait sur l'ensemble une énorme richesse; mais il a attaché bien plus de prix encore aux avantages physiologiques qui résultent pour l'homme lui-même d'une alimentation plus substantielle et plus salubre. Si telles doivent être les conséquences de l'introduction d'un procédé simple et facile dans la pratique de nos pêcheries, jamais amélioration ne survint plus à propos. De toutes les conquêtes que les nouveaux traités de commerce assurent en France à l'Angleterre, celle dont elle s'applaudit le plus est la réduction de 40 à 10 pour 100 des droits sur les poissons frais ou salés de l'étranger. Elle calcule avec joie que cette mesure sera la ruine de nos pêcheurs de l'Océan, et par conséquent un notable affaiblissement de la population maritime des rivages opposés aux siens. Cette joie lui est assurément permise; mais c'est à nous de ne négliger aucun moyen de relever nos braves pêcheurs de la Manche de la rigoureuse condition qui leur est faite à partir de 1861. Un accroissement de la valeur du produit de leur pêche, acquis au prix d'un peu plus de soin dans la préparation du poisson, les aiderait certainement à se défendre de la concurrence anglaise. Cet adoucissement n'est pas le seul qui puisse leur être offert; mais il suffit de leur patience et de leur résignation pour la propagation d'un procédé éprouvé dans leur voisinage, et l'on ne sait nulle part aussi bien que parmi eux que, pour être aidé par le ciel, il faut commencer par s'aider soi-même.

Auprès des souffrances qui attendent nos matelots, faut-il parler de

celles des poissons? Pourquoi pas? Les poissons ne sont-ils pas des créatures douées de sensibilité, et s'ils n'ont pas la parole, n'est-ce pas une raison de plus de la prendre pour eux? Sydney Smith, le grand humoriste anglais, dénonça un jour à son pays une association nombreuse, comptant des affiliés dans les classes les plus respectées de la société, et qui s'était constituée uniquement pour accrocher des animaux vivans à des crampons aigus et se réjouir au hideux aspect des convulsions et des tressaillemens de ses victimes. Aussitôt un cri d'indignation retentit d'un bout à l'autre de l'Angleterre, et on somma le dénonciateur de donner des indications précises sur une bande de cannibales dont la seule présence déshonorait le pays... Il répondit qu'il avait entendu désigner le club des pêcheurs à la ligne, et l'agitation qu'il avait excitée se termina par un long éclat de rire.—Je voudrais avoir le talent et le crédit de Sydney Smith pour plaider la cause de créatures que nous livrons si mal à propos aux souffrances de longues agonies : c'est à nos dépens que nous les faisons ainsi souffrir, et la question posée sur la mort du poisson intéresse notre égoïsme autant qu'elle devrait toucher notre pitié.

V. — PHOSPHATES ÉGARÉS.

« Seigneur, lit-on dans la Bible, vous avez tout disposé dans ce monde par mesure, par nombre et par poids (1). » Cette expression si précise de l'organisation de l'univers est restée pendant trois mille ans sous les yeux des hommes comme un livre fermé. Le premier, Newton ouvrit le livre et marcha, par la généralisation des faits mécaniques les plus vulgaires, à la découverte des lois de la pondération des corps célestes; Laplace, après lui, condensa les conditions de l'équilibre du système planétaire dans des formules d'une si rigoureuse justesse qu'en les appliquant de nos jours à quelques observations éparses, on détermine les orbites des astres inaperçus dont il affirmait l'existence. La lumière qu'a jetée l'astronomie dans les profondeurs du ciel, la chimie la porte aujourd'hui dans les mystère de la composition des corps. C'est aussi par poids et par mesure que se combinent les élémens des corps, et quelques-uns de ces élémens, indispensables aux fonctions de la vie, ne se remplacent ni ne se suppléent dans l'économie animale. Libres, ils sont en suspension dans l'air, dans les eaux, ou latens dans le sein de la terre : les organes des plantes et des animaux ont une merveilleuse aptitude à les saisir dans le courant des molécules assimilables et à s'en approprier ce qui est nécessaire à leur existence; ils les transforment

(1) Omnia in mensura et numero et pondere disposuisti (*Sap.* XI, 21).

en leur propre substance, puis les restituent quand la tâche est remplie soit directement à d'autres êtres, soit au réservoir commun. Ainsi la vie circule dans les deux règnes animés de la nature, attirant dans chaque être les élémens qui sont à sa portée, mais impuissante à les créer, et, suivant le degré auquel sont satisfaites ses exigences d'absorption, l'individu prospère, s'étiole ou meurt. Ce qui est vrai des individus l'est aussi des populations; les alimens de la vitalité se raréfient et disparaissent quelquefois dans de vastes contrées, et quand les faits physiologiques qui se rapportent à ces vicissitudes seront mieux connus, les défaillances et l'extinction de races et d'empires qui n'ont plus de place que dans l'histoire seront probablement expliquées.

Parmi les substances nécessaires au maintien et à la transmission de la vie, une des plus essentielles est le phosphore. C'est aux combinaisons dont il est la base que les ossemens doivent leur solidité, et les races la faculté de se perpétuer. Des animaux exclusivement nourris d'alimens dépourvus de phosphore s'affaissent sur leur trop faible charpente et sont inhabiles à se reproduire. Des terres épuisées de phosphore ne portent que des plantes imparfaitement nutritives, et les plus riches ne conservent leur valeur qu'à la condition de recevoir dans les engrais l'équivalent de ce qui leur en est enlevé dans les récoltes; atteintes sans cela d'un appauvrissement progressif, elles descendent à une impuissance à peu près complète d'alimenter des espèces fortes et nombreuses. Les voyageurs qui parcourent la Sicile sont frappés de l'inertie actuelle du territoire qui fut le grenier de l'antique Rome : c'est que les sels vitaux dont ce territoire était si largement doté ont été emportés dans les blés dont s'est nourrie pendant plusieurs siècles la populace insolente et vénale de Rome. Rome n'est pas la seule capitale où se soit organisée cette déperdition d'un des principes de la vie. En ce moment même, le célèbre chimiste Liebig traite de l'appauvrissement du sol de la Grande-Bretagne et met en relief, par des calculs irréfutables, la rupture de l'équilibre entre ce qu'il perd et ce qu'il reçoit de sels fécondans. C'est en vain que l'Angleterre va chercher du phosphore dans le guano des îles de l'Océan-Pacifique et dans les ossemens humains qu'elle déterre sur les champs de bataille de la vieille Europe : elle ne remplace pas ce que lui ravit la convergence des déjections de la seule ville de Londres vers le lit infect de la Tamise. On pourrait faire des calculs analogues sur les égouts de Paris et dire quelle part de la fertilité de la France s'écoule chaque jour dans la Seine par des conduits qui devraient servir à féconder nos champs. Les villes sont, aux yeux de la chimie, des espèces de suçoirs qui dépouillent, particulièrement dans les grains et les viandes qu'elles consomment, les campagnes des principes de leur fertilité

et ne leur en restituent qu'une faible part. Les bases immédiates de l'alimentation vont ainsi se rétrécissant de plus en plus.

Malgré tout ce que nous ignorons et tout ce qui nous échappe dans les élémens de la vitalité des végétaux et des animaux, des observations précises sont faites sur les absorptions et les déperditions des populations urbaines : elles se résument dans ce fait redoutable, que les eaux courantes, quel qu'en soit le volume, dépouillent perpétuellement la terre ferme des sels solubles dont elle est garnie pour les transporter à l'Océan. Que deviennent ces principes de vie quand ils sont noyés dans la masse des eaux du globe? Il ne nous est pas toujours interdit de l'entrevoir. Souvent, au milieu des nuits les plus sombres, la mer resplendit de lueurs mystérieuses, les lames se panachent au loin de flammes dorées, les avirons font jaillir sous les eaux qu'ils refoulent des faisceaux d'étincelles et s'émergent en ruisselant de perles lumineuses, le sillage du vaisseau tourbillonne à perte de vue en reflets ardens. Cette phosphorescence de la mer provient d'animalcules microscopiques qui s'amoncellent en nuages dans l'Océan comme les vapeurs aqueuses dans l'atmosphère, et dont chaque mètre cube d'eau peut contenir un milliard. Les poissons s'imprègnent des substances vitales dont sont composés ces infusoires : les uns les saisissent au passage dans les eaux douces, les autres vont les chercher dans les profondeurs marines, et c'est ainsi qu'ils sont les plus phosphorés de tous les animaux. La pêche rapporte donc à la terre quelques parcelles des phosphates que soutirent continuellement de sa surface ou de son sein les lois de l'écoulement des eaux, et l'on s'en aperçoit à la vertu prolifique des populations ichthyophages. Cette circonstance place la pisciculture et la pêche sous un jour auquel on n'a peut-être pas accordé jusqu'ici toute l'attention qu'il mérite, et si les considérations qui précèdent sont fondées, le développement de la production du poisson serait pour la nation quelque chose de plus qu'un moyen ordinaire d'alimentation ajouté aux ressources qu'elle possède déjà.

On peut conclure des notions acquises sur l'action du phosphore dans l'économie animale que la multiplication du poisson est au premier rang des entreprises propres à corriger la fatalité de l'affaiblissement des populations, et que peu d'industries rendent à l'agriculture un service plus réel que celle qui, recueillant dans les pêcheries les débris de poisson, les convertit en engrais et reporte dans les champs un principe de vitalité qui s'en était échappé. Pour être moins algébriquement démontrées que les lois auxquelles obéissent les corps célestes, les lois qui limitent les forces des nations suivant les forces productives du sol ne sont ni moins positives ni moins rigoureuses; les équations jouent un grand rôle dans le monde

physique, et quand une partie des termes qui les composent échappe à la faiblesse de notre vue, il ne faut point croire que l'équation n'existe pas. La matière ne se crée point, elle se déplace, elle se transforme, et les élémens de la vie sont en transfusion perpétuelle entre le règne animal et le règne végétal. Dieu accorde quelquefois à l'intelligence humaine la faculté d'en diriger les migrations, et si l'aménagement de la pêche est un moyen d'ajouter si peu que ce soit aux forces de notre pays, sachons compléter l'œuvre de la Providence.

VI. — POLICE DE LA PÊCHE.

L'action de la nature a sans doute une très grande part dans les résultats à espérer ou à craindre des entreprises d'empoissonnement des eaux courantes; mais la législation et l'administration en ont une aussi: elles contrarient ou secondent le développement spontané de la production, et, suivant qu'elles sont éclairées ou aveugles, elles font naître dans des circonstances naturelles identiques l'abondance ou la stérilité. Cette étude ne serait donc pas complète, si les institutions qui régissent parmi nous la pêche y étaient laissées à l'écart.

La pêche en eau douce s'exerce, à l'égard de la propriété, dans trois conditions différentes : — dans les étangs, dans les cours d'eau navigables ou flottables, et dans ceux qui ne le sont pas.

La mieux caractérisée de ces conditions est celle de la pêche des étangs. Ces *garennes d'eau*, comme on les appelait au moyen âge, sont partout une création de l'industrie de l'homme; elles s'emplissent ou se vident à volonté. La production du poisson alterne avec celle des grains ou des fourrages, et l'autorité publique n'a pas plus à s'en mêler que de l'ensemencement des champs. Compris dans le domaine privé, les étangs ne sont pas assujettis à d'autres règles que celles du droit civil, et cela ne les soustrait pas plus que toute autre propriété aux lois sur la salubrité publique.

Dans les eaux courantes, la pêche est subordonnée à d'autres principes. Celles qui ne sont ni flottables ni navigables sont soumises par leur nature et par les lois générales du pays à des servitudes considérables et bien justifiées au profit des riverains; mais elles ne sont pas pour cela leur propriété, et parmi les circonstances qui en témoignent est le classement cadastral du lit de ces eaux parmi les surfaces non imposables. Les eaux courantes, qui dans leur ensemble et leur solidarité abreuvent, rafraîchissent le territoire et alimentent son système de communications le plus naturel, font en principe partie du domaine public, et c'est pour cela qu'il appartient à l'état de régler tous les travaux de dérivation

ou d'emprunts de forces motrices qui peuvent en affecter l'écoulement. Une logique rigoureuse pourrait conclure de ces caractères des cours d'eau que la pêche en appartient à l'état; mais comme dans la distribution de la justice l'exagération du droit tourne à l'injustice, de même dans les affaires économiques le raisonnement abstrait qui ne sait pas s'arrêter devant l'autorité des faits conduit à des résultats absurdes. La pêche dans de simples ruisseaux serait tout à fait impraticable pour l'état, et si elle ne l'était pas, elle lui coûterait infiniment plus qu'elle ne rapporterait. Le droit de l'état sur le poisson qui vit dans ces ruisseaux ne pouvant s'exercer, ce poisson n'appartient à personne : il est un gibier dont la capture vaut titre de propriété; mais, les riverains étant seuls en possession de l'accès des eaux qui coulent au travers de leurs terres, ils y jouissent en fait de la pêche. Le droit de police de la pêche est ici tout ce que peut et doit se réserver l'état; il est une partie intégrante du droit de police des eaux, et il implique le devoir de garantir, dans la mesure prescrite par l'intérêt public, le bon aménagement d'une production qui entre pour beaucoup dans la richesse sociale. Ce devoir est d'autant plus obligatoire que, pour lever les obstacles nombreux mis à l'empoissonnement des eaux courantes, et même pour en assurer la fécondation, l'administration n'a besoin de blesser aucun droit privé.

Les cours d'eau ne sont navigables ou flottables qu'à la condition de réunir un volume liquide suffisant et d'offrir des rives accessibles à tous : *cunctis undamque auramque patentem.* Ces caractères sont ceux du domaine public dans toute son amplitude, et le service auquel sont affectées les eaux comporte alors une surveillance et des soins administratifs continus. Dans ces conditions, le droit de pêche de l'état devient aussi facile à exercer en fait qu'il est incontestable en droit, et aucun des revenus publics n'est assis sur des bases plus légitimes. Le produit financier de cette pêche n'en est pourtant pas le côté le plus important : les ressources qu'elle offre à l'alimentation publique, l'influence qu'elle exerce sur l'empoissonnement des affluens, ne sont pas moins à considérer que le revenu direct, et si l'organisation administrative de la pêche ne répondait pas à ce but élevé, elle serait défectueuse.

Telles sont les bases du droit de l'état à la propriété d'un côté, et de l'autre à la police de la pêche dans les eaux courantes; mais, le droit mis hors de question, l'exercice en est-il fécond ou stérile? Est-il placé dans les mains les plus capables de développer notre richesse ichthyologique? Faut-il rester dans les anciens erremens ou chercher de nouvelles voies? C'est aux faits qu'il appartient de répondre, et de l'exposé de ce qui est ressortira peut-être l'indication de ce qui devrait être.

La célèbre ordonnance de 1669, consacrant des usages dont l'origine se perd dans la nuit des temps, a conféré la police et l'administration de la pêche en eau douce à l'administration des *eaux et forêts*, qui n'est plus de nos jours que l'administration des forêts. En confiant à la même surveillance et aux mêmes soins ces deux branches de la richesse sociale, nos pères ne faisaient que transporter dans la législation la connexion qui existe dans la nature entre la conservation des bois et l'alimentation des sources (1), et par une déduction beaucoup mieux justifiée ils virent dans la police de la pêche une annexe inséparable de celle des eaux. L'administration des eaux et forêts avait alors une prépondérance qui allait jusqu'à lui donner, sous le nom de *tables de marbre*, des conseils et des tribunaux spéciaux; elle seule était armée pour faire respecter certaines parties du domaine public, et d'ailleurs les travaux hydrauliques étaient si peu multipliés qu'ils n'étaient l'objet d'aucune gestion séparée. Les administrations publiques se pourvoyaient d'ingénieurs comme aujourd'hui d'architectes et de médecins. François Ier faisait construire des places fortes par Léonard de Vinci, et Colbert, quand il voulait faire exécuter un travail d'utilité publique, appelait, si ce n'est M. de Vauban lui-même, un de ses secrétaires, ainsi que l'on nommait les ingénieurs placés sous ses ordres. Ce régime d'incertitude se maintint pendant tout le règne de Louis XIV et la première moitié du suivant; mais l'accroissement des travaux réclamant de nouveaux instrumens, l'administration des ponts et chaussées fut constituée en 1740. On lui déféra la police des eaux; seulement, par une singularité dont notre histoire administrative offre peu d'exemples, on perdit de vue, en modifiant une disposition importante de l'ordonnance de 1669, le principe d'unité sur lequel on l'avait fondée. Les eaux passaient sous un régime nouveau, et le poisson qu'elles contenaient resta sous l'ancien. La pêche fut-elle laissée par mégarde dans les attributions des forêts, ou bien craignit-on d'affliger les protectrices en crédit de quelques jeunes offi-

(1) Un sol dépouillé ne conserve pas sa fraîcheur comme celui que protége un manteau de verdure. S'il est en pente, les pluies d'orage le ravinent, l'entraînent, finissent par mettre à nu le roc sur lequel il repose, et les eaux, au lieu d'imbiber les végétaux et de s'infiltrer dans le sein de la terre, se précipitent en torrens à la surface. Il en est autrement dans les pays de forêts. L'action des bois s'exerce au moment et à la suite de la chute des pluies; elle n'est pas moins puissante sur les circonstances météoriques qui en précèdent la formation. L'attraction exercée sur les nuages par les sommets des montagnes et les grandes forêts est partout manifeste, et dans les temps de brouillard, aux heures des rosées, on voit dans les massifs d'arbres chaque feuille distiller la goutte d'eau produite par les vapeurs qui se condensent à sa surface. L'air est ainsi déchargé en détail par les grands végétaux d'une partie des eaux que feraient ruisseler les orages. C'est ainsi que des cours d'eau réguliers vivifient les contrées boisées, et que les montagnes dénudées n'ont que des torrens alternativement débordés ou desséchés. La comparaison entre le bassin de la Garonne et celui de la Durance met en relief cette vérité.

ciers forestiers? Peu importe : c'était souvent par des raisons de cet ordre que se décidaient dans les conseils de Louis XV des affaires beaucoup plus importantes. La puissance des faits accomplis est quelquefois si grande dans notre pays que, lorsque les finances se réorganisaient sous le consulat, le bizarre enchevêtrement d'une police de la pêche séparée de celle des eaux fut maintenu. La loi du 14 floréal an x a laissé à l'administration des forêts l'affermage de la pêche dans les eaux navigables et flottables. Les effets de cette complication ne pouvaient être bons nulle part : ils devaient l'être moins qu'ailleurs sur les eaux artificiellement navigables. L'immixtion d'agens forestiers parmi les agens de la navigation, qui, les yeux toujours ouverts sur l'eau, ne devaient pourtant rien voir de la pêche, était inutile toutes les fois qu'elle n'était point nuisible. Un décret du 23 décembre 1810 fit passer aux ponts et chaussées la régie de la pêche dans les canaux, et une décision ministérielle de 1831 assimila sous ce rapport les tronçons de rivières canalisées aux canaux. Cette fois encore on restait à moitié chemin dans l'application d'un principe indivisible. Quoi qu'il en soit, 4,975 kilomètres de lignes navigables furent de la sorte détachés du domaine ichthyologique de l'administration des forêts, qui conserve encore la police de la pêche sur 6,820 kilomètres d'eaux courantes, dont la police propre appartient d'ailleurs à l'administration des ponts et chaussées.

Une carte de la France que j'ai sous les yeux distingue par des teintes opposées les eaux, soit navigables, soit flottables, où la police de la pêche est confiée ici à l'administration des forêts, là à celle des ponts et chaussées. Rien n'est si propre que la bigarrure officielle de ce document à mettre en relief les anomalies qui naissent de l'absence de tout principe dans un partage d'attributions. Prenons un exemple au hasard. De Digoin à Briare, la Loire est côtoyée par son canal latéral sur une longueur de 191 kilomètres; les deux lignes navigables sont le plus souvent en vue l'une de l'autre. Le personnel chargé de l'entretien du canal y règle les conditions et y surveille la pratique de la pêche. Sur le lit adjacent de la Loire, il y a aussi un personnel chargé des travaux hydrauliques et de la police des eaux; mais il lui est interdit de regarder au poisson, et ce soin appartient à un autre personnel, celui qui régit les forêts étagées à quelques lieues de là, sur les pentes montueuses du Morvan. Dans les rivières canalisées, telles que le Doubs ou la Saône au-dessus de Gray, les tronçons alternatifs du lit naturel et du lit artificiel ressortissent à des fonctionnaires, à des directions générales, à des ministères différens... Fort heureusement les uns ni les autres ne se préoccupent outre mesure de l'aménagement de la pêche, sans quoi l'on n'entendrait parler que de leurs débats.

Une commission composée de personnages éminens dans le conseil d'état, les forêts et les ponts et chaussées, a été chargée d'examiner le projet de transférer au corps des ponts et chaussées seul la police tout entière de la pêche. Elle a fait sur cette question un rapport très développé; mais il paraît que ses instructions lui prescrivaient de s'occuper beaucoup des mérites respectifs des deux corps savans engagés dans le débat, et fort peu du poisson. Elle a conclu, avec des ménagemens qu'on ne saurait trop louer, si l'on fait abstraction des intérêts de la pêche, au maintien de l'organisation actuelle, en y ajoutant « l'établissement d'une commission mixte permanente composée de membres de l'administration des ponts et chaussées, de membres de l'administration des forêts et de membres de l'Institut. » — « Cette commission, dit-elle, délibérerait sur les questions qui diviseraient les deux administrations; elle empêcherait les dissentimens de dégénérer en conflits, et ferait leur part légitime aux intérêts opposés des deux services (1). » Suivant une mode qui tend à dégénérer en usage dans les commissions, cette conclusion a été prise à la majorité d'une seule voix; mais on ne saurait méconnaître combien une réunion dont faisaient partie le directeur-général des forêts et le directeur-général des ponts et chaussées a fait avancer la question d'organisation en déclarant avec cette fermeté de conviction que deux services qui concourent à une œuvre commune ont des intérêts opposés! Mon respect pour les corps savans ne m'eût jamais permis d'être aussi sincère.

J'ai hâte de sortir des questions de personnes dans lesquelles s'est attardée la commission, et, pour en finir sur ce point, je n'ajouterai qu'un mot : « L'administration des forêts, a-t-on dit, ne prétend concourir avec le corps des ponts et chaussées que dans une science modeste et expérimentale qui rentre dans le cercle de ses études et ne requiert pas les hautes applications du calcul différentiel. » Si la direction générale des forêts s'imagine que tous les ingénieurs se souviennent d'avoir appris à l'École polytechnique le calcul différentiel et intégral, elle est dans une grande erreur; mais, pour que l'argument eût une portée, il faudrait qu'il résultât de la connaissance de cette forme de calcul un obstacle à se connaître aux conditions de l'empoissonnement des eaux courantes, et l'obstacle n'existe pas même pour de grandes choses qui rentreraient bien plus directement dans le service forestier. C'est un ingénieur des ponts et chaussées, Brémontier, qui le premier a fixé par le boisement les dunes mouvantes du golfe de Gascogne, et depuis 1789

(1) Rapport du 25 novembre 1859 à M. le ministre des finances et à M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics.

ses successeurs ont caché sous une forêt le quart de la surface de ces sables inertes. Si le corps des forêts veut entrer en partage des attributions des ponts et chaussées, il serait mieux venu à lui disputer le boisement des dunes, en prouvant qu'il le ferait avec plus d'économie et de succès, qu'à s'obstiner à retenir la police de la pêche, où le mérite incontesté de ses membres reste néanmoins impuissant à faire le bien. J'ai tenté, pour rendre cet examen moins incomplet, d'obtenir de l'administration des forêts quelques renseignemens sur les procédés et les résultats effectifs de sa gestion. On m'a répondu avec une parfaite courtoisie que cette communication ne pouvait être faite sans une autorisation de M. le ministre des finances lui-même. Je l'ai demandée le 16 août 1860, et elle ne m'a point été accordée. Voilà comment, sur des faits financiers qui, dans d'autres temps, étaient mis à la portée de quiconque voulait s'instruire, j'en suis réduit à quelques chiffres du budget (1). L'augmentation que ces chiffres proclament (581,023 fr. en 1859 contre 470,658 fr. en 1847) correspond à peu près à la dépréciation de la valeur monétaire, et le revenu peut être considéré comme stationnaire; mais, pour avoir le produit net, il faudrait déduire du produit brut les frais de surveillance et d'administration qui portent exclusivement sur le contingent des forêts, ces frais étant nuls sur les lignes confiées aux ponts et chaussées. De plus favorisés feront peut-être ces calculs.

Quand on voit en Écosse le duc d'Athol sextupler en un petit nombre d'années le produit des pêcheries considérables de ses domaines, on ne peut se défendre d'un peu de défiance sur l'efficacité de notre organisation. Pour juger des procédés employés, regardons au bassin du fleuve que Joseph II appelait la veine cave de la France. La Loire est classée parmi les rivières navigables à partir du confluent de l'Arzon, près Vorey, à quatre lieues au nord du Puy. De ce point à la limite méridionale du département de Saône-et-Loire,

(1) Le produit de la location de la pêche dans les eaux navigables ou flottables a été :

En 1847 de.....	470,658	francs.
En 1848 de.....	469,526	—
En 1849 de.....	471,350	—
En 1850 de.....	508,759	—
En 1851 de.....	526,397	—
En 1852 de.....	525,016	—
En 1853 de.....	518,945	—
En 1854 de.....	514,035	—
En 1855 de.....	510,701	—
En 1856 de.....	501,620	—
En 1857 de.....	493,540	—
En 1858 de.....	515,645	—
En 1859 de.....	581,023	—

Ces treize lignes, extraites des comptes de l'administration des finances, sont tout ce qu'elle a publié en treize ans sur la pêche.

elle a, dans les départemens de la Haute-Loire et de la Loire, 187,700 mètres de développement. Cet espace est divisé en trente-six cantons de pêche; il était affermé en 1857 au prix total de 5,689 francs, d'où il suit que l'étendue moyenne du canton est de 5,214 mètres, et le produit de 158 francs. L'aménagement de la pêche peut, tout le pays le sait, recevoir dans ce bassin des améliorations qui réagiraient sur tout le fleuve. Les riverains les plus âgés n'ont nul souvenir que l'administration des forêts en ait réalisé ou étudié aucune, et les recherches que j'ai pu faire moi-même comme membre d'un conseil-général ne m'ont appris que le vide absolu des archives locales. En fait, l'administration des forêts n'a jusqu'ici manifesté d'autre pensée que celle de diviser à l'excès les cantons de pêche, pour accroître le nombre des concurrens aux adjudications et affermer de petites parcelles *à l'écorchée*, comme on dit, dans les environs de Paris, des locations de terrain à l'enchère. Le régime appliqué à la Loire est celui de toutes les rivières de France. Grâce à l'uniformité prescrite pour le commode exercice de la centralisation, on risque peu de s'égarer en jugeant du tout par la partie, *ex ungue leonem*, et l'on peut parier à coup sûr que l'aménagement administratif de la pêche est dans les watteringues de Dunkerque absolument le même que dans les eaux qui descendent des Alpes. Quoi qu'il en soit, une exagération de fractionnement à peine admissible dans l'exploitation du sol devient condamnable dans l'exploitation des eaux, où une solidarité réelle existe entre des domaines distincts. L'amoindrissement irréfléchi des cantons de pêche arrête chez les fermiers toute pensée d'améliorations. On ne maintient ainsi que l'appauvrissement des eaux, tandis que la brièveté des baux pousse à l'épuisement systématique des ressources de l'avenir (1).

Quand on compare l'état actuel de l'empoissonnement de nos eaux courantes à l'état passé ou à celui de cours d'eau analogues de quelques pays voisins, on se sent pénétré d'une double conviction : si l'appauvrissement contemporain est manifeste, la possibilité de faire renaître, d'accroître même beaucoup l'ancienne richesse, ne l'est pas moins. La décadence dont nous souffrons vient de loin, et il serait injuste de s'en prendre aux hommes vivans ou à l'une des générations qui les ont précédés. L'administration forestière n'a jamais possédé plus d'hommes instruits et zélés qu'aujourd'hui; mais on ne peut pas invoquer son action sur des lieux où elle ne saurait être présente, la revêtir d'une autorité incompatible avec sa destination

(1) Ces vérités paraissent comprises dans le bassin de la Saône, et plusieurs fermiers des cantons voisins de Mâcon essaient en ce moment même de former une association dont l'étendue promettrait des améliorations importantes : si l'on dit vrai, M. Vicaire, aujourd'hui directeur-général des forêts, serait très favorable à ce projet.

et la charger de travaux pour l'exécution desquels il lui faudrait se transformer en corps d'ingénieurs constructeurs, c'est-à-dire cesser d'être administration forestière. Telle est pourtant l'extrémité à laquelle il en faudrait venir pour la mettre en état d'opérer la restauration de la pêche amoindrie.

Dire que le personnel forestier n'a d'organisation forte que dans les régions boisées, que son service le retient ordinairement dans les pays de montagnes, que les eaux vont grossissant à mesure qu'elles descendent de leurs sources et se rapprochent des bords de la mer, où les forêts sont clair-semées, qu'ainsi la puissance de ce personnel est pour le service de la pêche en raison inverse des besoins; ajouter qu'au contraire le personnel des ponts et chaussées est réparti pour le service ordinaire sur toute la surface du territoire, et que sur tous les points où il y a des eaux à contenir, à discipliner, à aménager, il s'accroît de ce qu'on est convenu d'appeler le service extraordinaire, ce serait prouver que la pêche sera infiniment mieux surveillée et à beaucoup moins de frais par les ingénieurs des ponts et chaussées que par les officiers forestiers. Malheureusement, dans nos habitudes administratives, pour conclure à une réforme qui doit blesser des amours-propres, il faut de beaucoup plus fortes raisons.

La pêche en général, et la plus précieuse de toutes, celle des poissons voyageurs en particulier, a été principalement ruinée par les travaux hydrauliques établis en travers des cours d'eau navigables ou non. Les barrages de prise d'eau des moulins, des usines, des canaux de dérivation, sont absolument infranchissables pour beaucoup d'espèces de poissons, et le sont souvent pour la truite et le saumon, malgré les hauteurs auxquelles ils s'élancent. Les eaux s'épuisent alors en amont des obstacles, parce qu'elles ne sont plus ravitaillées, et en aval par suite de l'éloignement instinctif du poisson pour les parages où il est privé de la faculté de circuler, mais surtout par l'extinction progressive du frai. A Dieu ne plaise que, pour assurer l'empoissonnement, les barrages soient abaissés, les forces motrices nécessaires à l'industrie réduites, les surfaces arrosées rétrécies, les canaux de navigation desséchés! Ce serait sacrifier les grandes choses aux petites. Cependant, pour concilier ces intérêts opposés en apparence, il ne s'agit que d'adapter aux barrages, suivant leurs formes et leurs hauteurs, des couloirs ou des bassins gradués qui facilitent au poisson le passage entre deux plans de niveaux différens. Il a suffi d'un procédé si simple et si peu dispendieux pour remettre le saumon en possession des nombreux cours d'eau qu'il abandonnait dans la Grande-Bretagne. Il ne saurait en être de même chez nous, tant que cette disposition ne sera pas obligatoire dans les nouveaux règlemens de prise d'eau dont le conseil

des ponts et chaussées prépare chaque année plusieurs centaines. Elle devra être aussi ajoutée aux règlemens de toutes les prises d'eau existantes : aucune en effet, quelque autorisation qu'elle ait reçue, ne cesse d'être soumise au droit de police de l'état; l'exercice d'un droit est limité par le droit d'autrui, et nulle usine ne peut prétendre abolir la pêche dans les eaux qui l'alimentent. Les premiers barrages à rendre praticables au poisson voyageur sont, il est superflu de le remarquer, ceux que l'état a lui-même fait construire, dans l'intérêt de la navigation, sur les cours d'eau où la pêche est affermée à son profit. De l'exécution de cette opération datera dans chaque bassin le repeuplement des eaux désertées. C'est vainement que l'atelier d'Huningue répandrait des œufs de saumon dans toutes les rivières de France, si les saumons eux-mêmes ne pouvaient pas les remonter et les descendre, s'y établir et s'y succéder. Si de plusieurs obstacles mortels pour l'empoissonnement un seul doit être maintenu, autant vaut laisser subsister tous les autres et renoncer à toute amélioration sérieuse; mais, si l'on veut reconstituer la richesse ichthyologique du pays, il faut aborder avec résolution et poursuivre avec persévérance le rétablissement de la circulation du poisson dans toutes les eaux. Cette entreprise embrasse toute la superficie du territoire et implique les solutions des problèmes les plus variés de l'hydraulique. Par qui ces problèmes seront-ils résolus? Qui présidera aux constructions nouvelles? — Poser ces questions, c'est faire voir que, pour entrer dans les conditions les plus essentielles du repeuplement des cours d'eau, il faut sortir du domaine de l'administration forestière.

Des faits d'un autre ordre, plus simples et non moins dignes d'étude, sont également hors de la portée de l'organisation actuelle. Bien des cours d'eau qui descendent à l'Océan sans être navigables au-dessus de la montée des marées sont ou du moins ont autrefois été fort riches par leurs pêcheries. Telles sont les rivières de la Bretagne et de la Normandie, d'où le saumon se trouve aujourd'hui exclu par des travaux inconsidérés. Faut-il, pour le plaisir de repeupler ces eaux par les mains des officiers forestiers, remanier toutes nos lois sur les attributions administratives, placer sous la juridiction de ces fonctionnaires estimables des provinces où il n'y a point de forêts, et les employer à des études pour lesquelles ils sont essentiellement incompétens? Ou bien, lorsque les bassins seront éloignés de toute résidence forestière, ira-t-on recourir, pour les affaires locales de la pêche, à des agens lointains, quand les ingénieurs des ponts et chaussées, qui les traiteraient beaucoup mieux, sont tout voisins? — Évidemment non. — Il faut changer les attributions, ou persister dans l'état de stérilité actuel.

Sur les rivières partiellement navigables, les questions sont un

peu plus compliquées, et les dommages plus grands. Il y existe pour l'empoissonnement une étroite solidarité entre la partie navigable du cours et la partie supérieure qui ne l'est pas. On ne peut pas conserver la richesse d'un tronçon de rivière quand les eaux qui l'alimentent sont livrées à la dévastation. Les poissons voyageurs qui remontent de la mer aux sources pour y frayer sont, tant qu'ils demeurent dans les cantons affermés, sous la protection des agences forestières; mais cette protection s'arrête à la limite de la navigation, et, dès qu'elle cesse, le premier venu peut interdire le passage aux poissons, ruiner les frayères, et frapper ainsi le bassin tout entier de stérilité. Ceci n'est malheureusement pas une supposition gratuite faite pour éclaircir une proposition; c'est une réalité qui se reproduit en tête de toutes les eaux navigables. Pour rendre la police de la pêche efficace, il faut y transporter la continuité qui existe dans la condition naturelle des eaux : rien n'est plus aisé si l'on y emploie les ingénieurs des ponts et chaussées qui ont la police universelle des eaux, et rien ne l'est moins avec les officiers forestiers, car ce sera principalement en interdisant les travaux nuisibles pour en faire exécuter de favorables qu'on déterminera un bon aménagement de la pêche dans les eaux supérieures. Ce serait une grande erreur que d'imaginer qu'il s'agit ici d'un médiocre intérêt. A ne considérer que le bassin de la Loire, la Mayenne au-dessus de Laval, la Sarthe au-dessus du Mans, le Loir au-dessus de La Chartre, la Vienne au-dessus de Chatellerault, l'Indre et la Creuse dans tout leur cours, le Cher au-dessus de Saint-Amand, l'Allier au-dessus de Brioude, la Loire au-dessus de Vorey, sont, malgré la puissance de leurs eaux, sans aucune police de la pêche, et l'on peut comprendre quelle réaction exercent sur les parties navigables les déprédations commises en amont. Ce qui est vrai du bassin de la Loire l'est également de tous ceux entre lesquels se partage le territoire français. L'administration des forêts est radicalement impuissante à rétablir l'équilibre et à reconstituer la richesse ichthyologique dans ce vaste ensemble; celle des ponts et chaussées, au contraire, réunit tous les moyens d'action désirables.

La rareté progressive du poisson dans nos eaux courantes est le résultat d'un vice d'organisation administrative qui paraît suffisamment ressortir de l'exposé des faits; les besoins croissans de l'alimentation publique prescrivent impérieusement aujourd'hui le repeuplement de ces mêmes eaux. Trois dispositions qui ne peuvent être appliquées sans le concours de la législature sont indispensables pour atteindre le but. La première est la réunion de la police de la pêche à la police des eaux, et sa translation de l'administration des forêts à celle des ponts et chaussées. Un instrument intelligent, énergique, efficace, sera de la sorte créé pour

l'accomplissement des travaux et la poursuite des mesures dont l'expérience fera reconnaître la nécessité. La transmission du service une fois opérée, le rétablissement de la circulation du poisson entre les sources des rivières et la mer deviendra facile et rapide; les barrières qui l'arrêtent s'ouvriront graduellement, il reprendra possession des domaines d'où nous l'avons exclu, et l'abondance s'avancera sur les pas de la liberté. Enfin la nature ne fait rien qu'avec le temps : il en faut surtout aux germes pour se déposer, se développer, se reproduire, et le repeuplement des eaux ne saurait s'effectuer régulièrement, s'il était sans cesse troublé. C'est donc une condition essentielle de succès que la pêche puisse dans l'occurrence être temporairement interdite d'une manière absolue dans des bassins entiers. Il faut une interdiction absolue, non-seulement à cause des rapports qui existent entre des espèces de poissons dont les unes sont nécessaires à l'existence des autres, mais aussi parce que l'abus est trop près de l'usage dans les prohibitions partielles pour que celles-ci soient efficaces. Les eaux courantes ont encore plus besoin de temps de jachère que les terres, ou plutôt leur repos ressemblerait à celui dont jouit la forêt en attendant la maturité des coupes, le sol arable entre la semaille et la récolte, l'étang pendant les deux années ordinairement consacrées à la croissance du poisson.

Le droit d'interdiction absolue implique naturellement le droit de défenses analogues à celles qui, d'après la loi sur la chasse, s'appliquent à la vente et à la circulation du gibier. Il serait prématuré d'entrer dans aucun détail sur les objets des interdictions. Une faute très commune dans l'administration française est de décider sans savoir : il n'y a plus, a-t-on dit, parmi nous d'aristocratie que celle des gens en place, et beaucoup de fonctionnaires croient, avec les marquis de Molière, que les gens de qualité savent tout sans avoir jamais rien appris. Le brevet donnât-il l'aptitude et le savoir, il faudrait, dans les questions de l'ordre de l'empoissonnement, faire des enquêtes approfondies : ces recherches n'ont pas moins d'avantage pour les populations, à qui elles montrent qu'on ne leur demande rien que de profitable pour elles, que pour l'autorité, à qui elles donnent le sentiment de l'utilité de son action. Tous les règlemens à faire doivent d'ailleurs se fonder ici sur la connaissance approfondie des faits naturels, et c'est une science à laquelle personne ne peut prétendre complétement.

Les eaux étant partagées entre le domaine public et le domaine privé, et la propriété du poisson étant un accessoire de celle des eaux, l'autorité publique et l'industrie individuelle interviennent séparément ou simultanément dans toutes les affaires d'empoissonne-

ment et de pêche. Leur action n'est toutefois salutaire qu'autant qu'elle est en harmonie avec des lois encore imparfaitement connues de la nature. La richesse sociale que constitue le poisson d'eau douce a donc besoin, pour se développer, du concours des sciences naturelles, de la législation et des intérêts particuliers. Il n'est pas probable que ces trois bases s'élargissent suivant des rapports toujours réguliers; mais il est certain que toute extension de l'une réagit sur les deux autres, et il n'en faut pas davantage pour qu'avec le temps le succès de l'œuvre commune soit assuré.

L'administration d'un grand état s'expose à d'étranges mécomptes lorsqu'elle méconnaît, dans son organisation, les connexions et les disjonctions qui se fondent sur l'essence même des choses qu'elle doit régir. C'est, à en juger par les résultats, ce qui est arrivé quand on a séparé la police de la pêche de celle des eaux. On a de la sorte compliqué ce qui était simple, rendu difficile ce qui était aisé, stérile ce qui était fécond. Le lien est rompu entre la pensée et l'action : la première nécessité est de le rétablir, et, si l'on aspire à de grandes choses, de saisir un instrument capable de les opérer. Cet instrument existe, c'est le corps des ingénieurs; mais il faut le mettre en état d'agir.

L'industrie privée a fait ses preuves dans l'exploitation des étangs; des voies nouvelles s'ouvrent devant elle aujourd'hui : elle saura les trouver, et n'a besoin que de liberté pour aller au-delà de ce qu'elle peut promettre.

Reste la part de la science : celle-là n'a pas d'autres limites que celles des secrets de la nature. Les voyageurs qui gravissent les montagnes voient, à mesure qu'ils s'élèvent, l'horizon s'étendre autour d'eux : tels seront ceux qui pénétreront les mystères de l'ichthyologie; mais ils ne doivent pas se contenter du bonheur de voir et de sentir : il s'agit ici d'une science pratique à créer, d'erreurs et d'exagérations à condamner, de vérités à mettre en relief. A toute science qui se crée, il faut un foyer vers lequel convergent les observations éparses, où soient contrôlés et expliqués les faits nouveaux, où s'élaborent les méthodes, et qui enfin réfléchisse au loin les lumières acquises. C'est ainsi que s'est formée la chimie moderne. Le Collége de France avec son laboratoire d'éclosion, sa réunion d'hommes supérieurs, le voisinage du Muséum d'histoire naturelle et ses relations étendues, c'est là un foyer tout préparé pour la pisciculture, comprise dans son acception la plus étendue, et il ne manque qu'une organisation pour diriger de ce côté les bras et les intelligences.

J.-J. Baude.

LE GÉNÉRAL

SIR ROBERT WILSON

COMMISSAIRE ANGLAIS AU CAMP RUSSE

PENDANT LA GUERRE DE 1812

Narrative of Events during the Invasion of Russia by Napoleon Bonaparte and the Retreat of the French army, — 1812, — by general sir Robert Wilson. K. M. T. Edited by his nephew and son in law, the Rev. Herbert Randolph. M. A. London, Murray, 1860.

Sur ce radeau du Niémen où Napoléon et Alexandre cherchèrent à cimenter, aux dépens de l'Europe effrayée, une alliance qui eût englouti pour bien longtemps les libertés du monde entier, — à la porte même de l'étroite enceinte où se débattaient de si grands intérêts, — un jeune homme, revêtu de l'uniforme des Cosaques de la garde, et dont l'immobile physionomie semblait attester qu'il ne comprenait pas un mot de cet entretien en langue étrangère, prêtait cependant une oreille attentive et notait précieusement jusqu'à la moindre parole échangée. L'Angleterre écoutait ainsi ce que la France et la Russie avaient à se dire. Ce prétendu Cosaque, cette sentinelle impassible sur laquelle aucun des deux interlocuteurs couronnés ne daignait abaisser un regard, c'était un militaire intelligent et brave, transformé ce jour-là, il faut bien le dire, en espion politique, et qui n'a jamais songé à désavouer ce rôle. C'était sir Robert Wilson.

Entré au service en 1793, à seize ans, sous les auspices personnels de George III, il avait fait ses premières armes l'année suivante

contre la France révolutionnaire. L'empereur d'Autriche François Ier l'avait décoré d'une médaille militaire, de la croix de Marie-Thérèse, et doté d'une baronnie autrichienne. Capitaine en 1796, il n'était rentré en Angleterre que pour s'enquérir du service le plus actif et le plus propre à mettre en relief sa dextérité courageuse, ses talens d'ordre composite. Il n'était pas de l'étoffe solide, unie, un peu grossière, dont se font les « simples soldats » (ceux-là mêmes qui ont dans leur giberne le bâton de maréchal). Plus délié, plus retors, moins scrupuleux sur le chapitre de la loyauté stricte, de l'honneur intraitable, Robert Wilson était un aventurier militaire, propre à servir d'agent politique, et sous l'uniforme duquel on pouvait cacher au besoin un diplomate de hasard. Ces capacités ambiguës, ces rôles mixtes ont quelque chose de déplaisant. On n'aime pas à trouver sous la cuirasse un artisan d'intrigues et un rapport chiffré dans la sabretache d'un hussard. Ceux qui emploient ainsi des hommes « à double tranchant » se refusent à les avouer hautement, hésitent même à leur décerner les récompenses destinées à des services rendus en pleine lumière, sans déguisement et sans masque. Signalé par sa bravoure aventureuse (1), associé à tous les exploits d'un des corps d'élite de l'armée anglaise, major (par achat) dès la première année du siècle, ayant servi déjà en Belgique, en Irlande pendant l'insurrection, dans la Méditerranée, en Égypte, au Brésil, devant le cap de Bonne-Espérance, sir Robert Wilson n'était encore que lieutenant-colonel quand il débuta comme diplomate, sous les ordres de lord Hutchinson, envoyé à Berlin, et avec lequel il faillit, pour la troisième fois de sa vie, périr en mer, dans les eaux du Cattegat. De Memel, où ils débarquèrent ensemble, lord Hutchinson l'envoya en qualité de commissaire anglais au quartier-général de l'armée russe. Tantôt à ce poste, tantôt au milieu des armées autrichiennes, renouant de son mieux les fils à chaque instant brisés des coalitions du Nord, il avait fait toutes les campagnes qui précédèrent la paix de Tilsitt. A Preiss-Eylau, à Heilberg, à Friedland, il assistait, témoin impassible de ces grands massacres; il y représentait l'Angleterre, impérieuse, exigeante, demandant compte de ses subsides, et dans ses balances rigoureusement exactes pesant, comme Shylock, la livre de chair humaine contre l'once d'or.

Nous venons de le voir sur le radeau de Tilsitt écouter aux portes.

(1) Robert Wilson était de ce fameux « peloton » qui tenta, lorsque Pichegru marchait sur Bortel, d'enlever le quartier-général de l'armée française. Quelques aides-de-camp, le secrétaire de Pichegru, plusieurs gendarmes, furent pris, et, nonobstant la poursuite acharnée de plusieurs régimens de cavalerie, emmenés jusqu'aux postes avancés de l'armée anglaise.

De là, il court à Saint-Pétersbourg; de Saint-Pétersbourg, chargé de dépêches, il s'embarque pour Londres. A peine arrivé, Canning le réexpédie à l'empereur Alexandre avec un message confidentiel; puis, quelques jours après son retour en Russie, lord Granville le renvoie en toute hâte à Canning. Alléché par l'espoir d'envahir la Finlande suédoise, Alexandre allait déclarer la guerre aux Anglais, et, avant tout autre, Robert Wilson avait eu vent de cette trahison imminente. En cette occasion, il fit des prodiges. Le gouvernement russe, voulant assurer à ses courriers une priorité fort essentielle, avait tout exprès retardé de trente-six heures l'envoi des passeports réclamés par le diplomate anglais. Celui-ci pourtant, servi par la neige qui tombait en abondance, devança (d'une demi-heure seulement) le courrier russe dépêché à Stockholm. Cette demi-heure lui suffit pour combiner avec un courrier anglais les moyens de retarder encore son antagoniste. Le plan réussit à merveille, et Robert Wilson, après avoir donné l'éveil au gouvernement suédois, courut à Gothenbourg, où il obtint du gouverneur de la ville un embargo de quarante-huit heures sur tous les navires du port. Lui-même, après s'être ainsi ménagé une avance considérable, s'embarquait aussitôt sur un brick de guerre. La tempête le repousse vers la côte suédoise; dès qu'elle lui laisse une issue, il part, il débarque et tombe chez le premier ministre à quatre heures du matin. Avant que personne ait pu le voir ou même soupçonner sa venue, le télégraphe joue vers Portsmouth. Cinq heures plus tard, la réponse arrive, annonçant l'exécution des ordres donnés : on avait saisi la frégate *Sperkinoï*, chargée des sommes destinées à la flotte russe, et un vaisseau venait d'appareiller, portant à sir Sidney Smith l'ordre d'intercepter la flotte russe et de la conduire dans les ports anglais (1).

En 1808, nous retrouvons l'habile et agile diplomate sous le harnais militaire. Il est aux environs de Torres-Vedras, organisant à grand'peine une légion portugaise. Son grade, comme officier étranger, est celui de *brigadier-general* (général de brigade). A tort ou à raison, dans ses états de services, il s'attribue la gloire d'avoir, en manœuvrant sur la Tormes, sauvé l'armée de La Romana, qui venait de la Galice, d'avoir tenu en échec le maréchal Soult à sa sortie d'Oporto, et empêché de la sorte l'évacuation de Lisbonne jusqu'à l'arrivée de sir Arthur Wellesley. Il se distingua de même en 1809, sous les ordres de ce grand capitaine, et s'il faut l'en croire, ce serait une marche de la légion portugaise, menaçante pour Madrid, qui obligea les Français, après Talavera, d'exécuter ce mouvement en arrière qui

(1) Ces ordres arrivèrent deux heures trop tard à l'amiral anglais. La flotte russe qu'il avait en vue venait de pénétrer dans le Tage au moment où il rompit le cachet des dépêches qui en autorisaient la capture.

permit aux troupes anglaises de franchir le Tage. Cependant l'armée portugaise s'organisant, la légion de Wilson s'y trouva incorporée, et sir Robert, qui semble avoir toujours eu pour le service ordinaire, réglé, hiérarchique, une répugnance d'instinct, s'en revint en Angleterre, où son premier protecteur, George III, le comprit au nombre de ses aides-de camp. Et cependant ce militaire éminent, cet agent politique si utile, n'avait pas gagné un grade; il n'était encore (dans l'armée anglaise bien entendu) que lieutenant-colonel. Il n'a obtenu qu'en 1836 le brevet qui lui donnait un régiment à commander (1) : singulière anomalie qui appelle des explications, et ces explications sont en effet promises, mais encore ajournées.

Quoi qu'il en soit, le nouvel aide-de-camp n'était pas homme à s'accommoder d'une charge purement honorifique. Au mois de mai 1810, il offrait ses services à lord Wellesley (le frère de lord Wellington). Au mois d'août, on lui déclarait qu'ils étaient acceptés; mais seulement vers la fin de novembre 1811 il reçut la nouvelle de sa promotion dans ce qu'il appelle lui-même « un service spécial. » De nouveaux délais arrêtèrent encore l'essor de son impétueuse ambition. Il ne reçut une mission précise et définie que le 26 mars 1812. Elle lui était donnée par lord Castlereagh, qui l'envoyait à Constantinople avec le « rang et la paie » de brigadier-général dans l'armée royale, et une attribution extraordinaire de 1,000 livres sterling (25,000 francs) par an pour frais et débours. On lui annonçait qu'il partirait avec M. Liston, nommé ambassadeur de sa majesté britannique auprès de la Sublime-Porte, sous les ordres duquel on le plaçait, et avec lequel il devait correspondre uniquement. « On a pensé, on espère, ajoutait le ministre, que votre expérience militaire, jointe à la connaissance toute particulière que vous avez des armées russes et de beaucoup d'officiers supérieurs dans ces armées, vous rendront utile à M. Liston, que vous aurez à renseigner sur l'état et les dispositions de ces troupes, ainsi que sur la marche des événemens militaires. » Les termes de ce programme, la sécheresse des formules qui l'accompagnent, sont à nos yeux tout à fait caractéristiques, et confirment ce que nous avons déjà dit sur l'estime dans laquelle sont tenus les exécuteurs dociles de certains mandats, fort utiles cependant et fort périlleux, mais dont l'acceptation implique on ne sait quel sacrifice de la dignité personnelle.

Arrivé à Constantinople à la fin de juin 1812, Robert Wilson y fut retenu tout un mois, à sa grande irritation; mais un firman lui était indispensable pour la mission qu'il allait remplir. Enfin le 27 juil-

(1) Voyez la lettre de félicitations du comte Cathcart, citée tout au long dans l'*Appendix* du livre qui nous occupe. — Sir Robert Wilson venait d'être nommé colonel du 2e hussards.

let, la veille même de l'arrivée d'Andréossi, qui venait au nom de Napoléon travailler à faire rompre le traité de Bucharest, il quitta Péra, chargé par l'ambassadeur britannique de voir à Schoumla le grand-vizir, à Bucharest le congrès, et enfin l'amiral Tchichagov, promu après la paix au commandement de l'armée russe dite *de Moldavie*. Depuis l'ouverture des hostilités entre la Russie et l'empire ottoman, aux premiers jours de 1807, c'était le cinquième chef investi de cette importante mission (1). Grâce aux révélations d'un éminent historien, on sait quelles idées nourrissait ce général aventureux et d'un tour d'esprit si particulier. Tchichagov, sans s'inquiéter autrement des dangers que l'invasion française pourrait faire courir à son pays, avait rêvé une alliance offensive avec les Turcs, qu'il voulait conduire, réunis aux troupes russes, contre les provinces illyriennes, peut-être même contre l'Italie. N'ayant pu les engager dans cette étrange alliance, il avait imaginé une pointe sur Constantinople, qui pourrait bien, si on l'occupait provisoirement, être conservée à la Russie dans les arrangemens prévus de la prochaine paix. L'empereur Alexandre s'était ému de cette brillante perspective, et nous avons, grâce à M. Thiers, la lettre curieuse où il ajourne plutôt qu'il ne les décourage les visées chimériques de son audacieux lieutenant (2). Dès lors cependant « un sentiment plus juste de la situation présente lui montrait l'Autriche obligée de marcher avec toutes ses forces contre la Russie, dans le cas où elle verrait celle-ci menacer l'existence même de l'empire turc; dans ce cas, Tchichagov serait appelé au nord, du côté de Dubna, où ses troupes, jointes à celles de Tormazov, pourraient marcher du côté de Varsovie, produisant ainsi une diversion très efficace pour les deux premières armées, qui avaient alors devant elles des forces très supérieures. » Cependant Alexandre restait encore indécis entre deux plans qui se présentaient à lui avec des chances égales. La diversion pouvait se faire ou du côté de la Dalmatie et de l'Adriatique, ou par la Podolie, du côté de Varsovie.

Les vues de l'agent anglais étaient plus nettes. Il trouvait au premier de ces plans, secondé par l'amiral Greig, le grand inconvénient d'offusquer le gouvernement turc, auquel il faudrait demander passage, et qui, au lendemain d'une paix toute nouvelle

(1) Le prince Prosorovski, Bagrathion après la mort de Prosorovski, Kaminski après le rappel de Bagrathion, enfin Kutusov après la mort de Kaminski, avaient précédé Tchichagov. Un de nos compatriotes, Langeron, se distingua particulièrement dans ces campagnes de 1807 à 1811.

(2) Lettre datée de Liakov près Polotsk, le 6 (18) juillet 1812. On peut la lire textuellement dans le quatorzième volume de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, liv. XLV, p. 435.

(la paix de Bucharest, du 28 mai 1812, était à peine ratifiée le 19 juillet, au moment où sir Robert Wilson partait de Constantinople), le refuserait certainement. On pouvait sans doute forcer ce passage; mais le faire sans la connivence secrète du gouvernement turc, ou sans une intelligence, également secrète, avec le gouvernement autrichien, ce serait une « aventure » impolitique et hasardeuse. « Je crois, ajoutait-il, que l'amiral (Tchichagov) en a fait l'objet d'une menace en l'air, mais qu'il n'y a jamais sérieusement songé : » en quoi l'agent anglais se trompait du tout au tout, comme on vient de le voir. Un autre souci le préoccupait, et l'on y retrouve la trace de la jalousie britannique que met toujours en éveil le développement maritime des autres nations. « Je ne suis pas compétent, ajoute-t-il par voie d'insinuation, pour décider jusqu'à quel point il convient de rétablir les Russes sur l'Adriatique; mais c'est avec plaisir que j'exécuterai les instructions de M. Liston consistant à dépopulariser ce projet soit à Bucharest, soit à Wilna, jusqu'à ce que la décision de votre seigneurie (ou de l'officier qui commande en Sicile) me soit définitivement connue (1). »

En soixante et dix heures, presque sans quitter la selle, le hussard-diplomate avait franchi la distance qui sépare Constantinople de Schoumla. Il y trouva le grand-vizir Achmet-Pacha, qui, dans une seule journée, lui accorda deux longues audiences. La question à éclaircir était principalement celle-ci : la paix de Bucharest était-elle sincèrement, solidement conclue? Les Turcs regrettaient-ils, désiraient-ils quelques concessions? L'envoyé de Napoléon, Andréossi, qui allait tout mettre en œuvre pour anéantir cette paix si funeste aux projets du conquérant, trouverait-il la Porte inébranlable dans sa bonne foi? Le grand-vizir protesta que rien désormais ne pouvait porter atteinte à la décision qu'il avait prise. Il s'était assuré pendant la négociation avec Kutusov des sinistres projets de partage auxquels la France avait accédé, auxquels même elle avait convié l'Autriche en lui promettant la Servie. Il ne voulait plus croire à cette amitié perfide, démentie par les clauses secrètes de Tilsitt. D'ailleurs la Turquie avait besoin de repos. Quelques années de neutralité lui étaient indispensables pour travailler à sa réorganisation. Certaine de pouvoir se défendre, satisfaite de se voir restituer la Moldavie et la Valachie, que l'empereur Alexandre avait solennellement annexées à ses états, elle renonçait de bonne foi à la Bessarabie et acceptait le Pruth pour la frontière nouvelle des deux empires. Tout au plus demanderait-elle (et sans insister au-delà d'une certaine mesure) que la Servie, alors également aux mains

(1) *Lettre de sir R. Wilson au marquis de Wellesley.* — Péra, 19 juillet 1812.

des Russes, fût évacuée par eux et rendue à la Porte un peu plus tôt que ne l'avait stipulé le traité de Bucharest. « Au surplus, ajoutait Achmet-Pacha, la Turquie n'entrera dans aucune alliance offensive et défensive avec la Russie. Ce serait, au sortir d'une guerre, en provoquer une autre, et celle-ci serait plus redoutable, parce qu'elle nous mettrait aux prises avec les Français. Par le même motif, il est impossible que nous accordions aux troupes russes le passage vers la Dalmatie. » Il ajoutait enfin que la guerre entre la France et la Russie lui causait de vives anxiétés, les succès de Napoléon devant inévitablement tourner contre la Turquie. « Cette manière de voir, ajoutait l'agent britannique, doit l'amener, dans des circonstances données, et alors que l'alliance de la Turquie pourrait être le plus utile, à une coopération tout à fait franche. »

Après avoir reçu ces précieuses assurances, sir Robert Wilson, toujours à cheval, repartit pour Routschouk, où il traversa le Danube, et pour le quartier-général russe, en ce moment à Bucharest. Il y trouva Tchichagov encore un peu inquiet des conséquences que pouvait avoir le mouvement en arrière déjà prescrit par son gouvernement. Les paroles du grand-vizir rassurèrent l'amiral russe, qui ne contremanda point, comme il l'avait projeté, la marche de ses colonnes dirigées vers le Dniester. Le premier corps devait, à son compte, y arriver le 24 août, et le dernier vers le 20 septembre (1). Quant à l'évacuation de la Servie, premier gage de bonne entente avec les Turcs, elle fut consentie sans hésitation.

Nous avons maintenant une idée de l'intrépide et spirituel aventurier, — à la fois soldat et négociateur, — qui, avoué à moitié, mais sans être positivement accrédité, allait jouer son rôle au quartier-général de l'armée russe. A titre plus ou moins officiel, il y re-

(1) Il traversa effectivement ce fleuve à Choczim le 6 septembre avec vingt-sept mille fantassins et neuf mille cavaliers pourvus d'une belle artillerie. Le 18, il rallia, sur la rive droite du Styr, l'armée de Wolhynie, commandée par Tormazov, qui alla peu après (le 30 septembre) prendre, sous Kutusov, la place laissée vacante par la mort de Bagrathion, tué à Borodino; dès le lendemain de la jonction des deux armées, Tchichagov reçut du généralissime russe l'ordre de marcher sur Moscou avec toutes ses forces, c'est-à-dire avec l'armée dite de Moldavie; mais celle de Wolhynie avait subi trop de pertes pour pouvoir continuer à tenir seule la campagne. Schwarzenberg, qui, avec plus de zèle et d'activité, aurait pu l'écraser avant l'arrivée de Tchichagov, puisqu'il avait encore à cette époque vingt-six mille Autrichiens, douze mille Saxons et six mille Polonais, commença son mouvement de retraite dès que la jonction fut opérée. Vivement poursuivi, il traversa le Bug à Opalin et Vladova, non sans perdre environ quinze cents hommes tués ou blessés. Ce premier mouvement rétrograde fut suivi d'autres retraites successives qui ramenèrent le corps confédéré (Schwarzenberg et Reynier) jusque derrière Briansk. Par là se trouvait découverte, à partir du 12 octobre, l'aile droite de Napoléon. L'amiral, heureusement pour nous, jugea convenable de faire reposer ses troupes, et du 10 au 27 octobre resta dans une inaction à peu près complète autour de Brest-Litovski.

présentait l'enviée, la redoutable alliance anglaise, toute récente encore (18 juillet 1812), et par là même investie de tout son prestige. Il y portait la connaissance parfaite du terrain et des hommes, l'aplomb d'un agent rompu aux missions les plus délicates, le coup d'œil militaire acquis dans mainte campagne. Comment ne pas l'y suivre avec quelque intérêt?

I.

La première dépêche de sir Robert Wilson, écrite sur le théâtre de la guerre, fut datée de Smolensk. Il croyait l'empereur au quartier-général de l'armée russe; mais après l'évacuation du camp retranché de Drissa, las du rôle que lui faisait la prudence de Barclay de Tolly, rebuté par ces manœuvres stratégiques qui consistaient à reculer sans cesse, à se dérober, à quitter des positions choisies d'avance, armées, préparées pour le combat, Alexandre était parti de Polotsk, le 18 juillet, pour courir à Moscou et y réveiller l'enthousiasme national qu'il fallait prémunir contre un découragement bien naturel. Depuis près d'un mois par conséquent, Barclay de Tolly manœuvrait sous sa propre responsabilité, opposant aux imprécations dont il était l'objet, aux âpres censures de Bagrathion, aux invectives de Platov, aux rumeurs hostiles, à l'indiscipline naissante de l'état-major, une fermeté passive, une résignation dédaigneuse. De plan bien arrêté, bien préconçu, il n'en avait peut-être pas; mais les nécessités de chaque jour lui inspiraient cette tactique suivie à laquelle, en définitive, les Russes ont dû le salut de leur armée et la ruine de la nôtre. Livrer bataille, c'était, pour Barclay de Tolly, faire anéantir son corps d'armée. Il eût perdu pour le moins autant d'hommes que Kutusov en laissa tuer autour de Borodino, et sacrifier quarante mille hommes au mois de juillet ou d'août, c'était rendre toute résistance impossible pour le reste de la campagne. La marche des Français s'accélérait immédiatement; les événemens se pressaient : ils ne laissaient plus au gouvernement russe le temps nécessaire pour amener en ligne ces nombreuses recrues qui comblèrent plus tard les vides faits dans les rangs de son armée par des combats meurtriers. Nous arrivions plus tôt à Moscou, si tant est que le but de la campagne fût resté le même, ce dont il y a tout lieu de douter. La jonction des forces destinées à manœuvrer sur la ligne de retraite de l'armée française devenait problématique. Bref, toutes les chances étaient bouleversées, et le hasard, ce dieu des batailles, pouvait, une fois de plus, justifier les témérités de l'homme qui lui avait arraché déjà tant de faveurs inouies.

On sait comment s'engagea l'affaire de Smolensk. Barclay de Tolly,

cédant à son entourage et faisant à l'honneur militaire le sacrifice de ses convictions stratégiques, s'était décidé, le 5 août 1812, à reprendre l'offensive contre les Français établis en avant de Vitepsk, sur une longue ligne de cantonnemens. Le lendemain même, Napoléon consultait Davoust sur une nouvelle marche en avant qui, commençant le 10 et le 11, lançait secrètement sur la gauche de l'ennemi une masse de cent soixante-quinze mille combattans. On passait ainsi des bords de la Dvina sur ceux du Dniéper; on franchissait ce fleuve, on le remontait rapidement jusqu'à Smolensk, qu'on enlevait par surprise et d'où l'on débouchait en masse à l'improviste sur la gauche des Russes, désormais tournés et coupés de leur ligne de retraite. Une bataille devenait inévitable, et Napoléon ne demandait qu'une bataille. Le 7 août cependant, c'est-à-dire avant que l'offensive eût été prise par nous, les Russes s'avancèrent contre nos cantonnemens. Le général Sébastiani, selon sa coutume, se laissa surprendre à Inkovo. Sa bravoure et l'aide de Montbrun lui permirent de ramener ses cavaliers, non sans peine, au milieu des bataillons du maréchal Ney (1). Devant ceux-ci, l'offensive russe s'arrête, et dès le 8, Barclay de Tolly s'effraie lui-même de sa témérité. Il croit, sur quelques indices peu concluans, à un changement de front des Français, à une manœuvre pour le tourner par sa droite (justement le contraire de ce que rêvait Napoléon). Étourdi, ébloui, il suspend, heureusement pour lui, l'attaque qu'il avait commencée à regret. Un contre-ordre général pousse les colonnes russes vers la droite, c'est-à-dire du côté où il se croit menacé. Tandis qu'il tâtonne et cherche son antagoniste à l'inverse de la direction prise par celui-ci, la grande armée, dans les journées des 11, 12, 13 août, longe au contraire les bords sinueux et profonds du Dniéper. En avant de Krasnoë, le 14, l'avant-garde française rencontre et refoule dans la ville une division russe placée en observation. Isolée comme elle l'était sur la rive gauche du fleuve, cette division devait être anéantie. Un ravin, un pont rompu, en s'opposant à la marche de notre artillerie, la préservent d'une destruction complète. Elle bat fièrement en retraite sous les charges répétées des cavaliers de Murat, et, jonchant le sol de ses morts, mais nous rendant blessure pour blessure, elle remonte vers Smolensk. Ralentie par sa masse même, la grande armée, qui perdit toute une journée à fêter le 15 août, n'arrive que le 16 en vue de Smolensk. Là, le premier coup d'œil des généraux d'avant-garde (Grouchy et Ney) leur ap-

(1) Dans le récit de sir Robert Wilson, fondé sur les relations de l'état-major russe, l'attaque des cantonnemens de Sébastiani à Molevo Boletto ne fut qu'une méprise du général-hetman Platov, qui n'avait pas été prévenu à temps du changement subit survenu dans les projets de Barclay de Tolly. Il s'écarte en ce point du récit de M. Thiers.

prend qu'il ne peut plus être question d'enlever la ville sainte des Russes par un simple coup de main. Bagrathion, averti, remonte en toute hâte la rive droite du Dniéper, et tout un corps de son armée se renferme dans Smolensk (1). C'était la division Raefskoï accourue jusqu'à mi-chemin de Smolensk à Krasnoë pour secourir la division compromise, celle de Neverofskoï.

Après avoir failli se faire prendre dans l'après-midi du 16, en essayant d'enlever par un coup de main hardi la forteresse pentagonale en terre qui formait une partie de Smolensk, Ney suspendit cette impétueuse attaque pour attendre les ordres et l'arrivée de Napoléon. Seulement, pendant la nuit, les Français se glissèrent en petit nombre dans les trois faubourgs du midi (Milislaul, Roslaul et Nikolskoï), d'où ils durent être délogés à huit heures du matin par une sortie du général Doctorov. Peu après, c'est-à-dire le 17, vers midi, l'état-major impérial et la grande armée arrivèrent sur le terrain. Napoléon, voyant en face de lui la masse des troupes russes (car dans l'intervalle Barclay de Tolly était accouru, lui aussi, au secours de la ville sainte), crut tenir enfin cette bataille qui lui échappait sans cesse. Il déploya ses divisions, sa nombreuse cavalerie, et attendit l'attaque; mais déjà Barclay de Tolly préparait une nouvelle retraite. Par son ordre, dans la nuit du 16 au 17, Bagrathion, avec la seconde armée, c'est-à-dire quarante mille hommes, était allé prendre position sur la route de Moscou et occuper fortement un des gués du Dniéper, à sept verstes en arrière de Smolensk. Pour faire évacuer à Barclay la ville sainte, il suffisait d'un de ces mouvemens de flanc qui, deux ou trois fois déjà depuis l'ouverture de la campagne, l'avaient forcé de décamper sans coup férir. Le compte-rendu de sir Robert Wilson ne laisse là-dessus aucun doute. Napoléon cependant, irrité de voir l'ennemi rester derrière ses murailles, donna le signal de l'attaque. Cette détermination, justifiée par M. Thiers comme la « seule conforme à sa situation, conforme à son caractère, et capable de lui conserver l'ascendant des armes, » lui coûta douze mille de ses plus braves soldats, sans lui donner aucun résultat équivalent. « Il dut les regretter, » dit sir Robert Wilson. Il dut les regretter surtout à Borodino, vingt jours plus tard, lorsque Ney et Murat, du bord du

(1) Autre variante, fournie par sir Robert Wilson. Bagrathion, replacé à Pryka-Vedra par le généralissime, mais rebuté par l'abandon du plan offensif qu'il avait préconisé plus que personne, se résout de lui-même à descendre vers Smolensk, donnant officiellement pour raison que l'eau est mauvaise à Pryka-Vedra, et que la division restée devant Krasnoë se trouve trop isolée. A peine arrivé à Smolensk, il reçoit l'ordre de se diriger sur Nadva, Barclay de Tolly revenant à l'idée de ce mouvement offensif, convenu dès le 5 août, à Smolensk, entre Bagrathion et lui.

ravin de Semenofkoié, lui envoyèrent demander quelques renforts, en échange desquels ils lui promettaient la totale destruction de l'armée russe, renforts que Napoléon n'osa pas leur accorder (1).

Quant à sir Robert Wilson lui-même, sa physionomie se dessine déjà dans cette terrible attaque de Smolensk. Au moment où Poniatowski s'élance pour enlever le faubourg Raczenka et la partie de la ville située à l'est, après que Murat a dispersé la cavalerie russe qui gênait sur ce point la marche de nos soldats, une batterie de soixante canons vient se placer sur le terrain déblayé par le roi de Naples et prendre en enfilade les ponts jetés par les Russes. A l'instant même, sur la rive opposée du Dniéper, une batterie ennemie s'installe en toute hâte, et, prenant la nôtre en écharpe, la force à changer de place. Les ponts se trouvent ainsi préservés et libres. Cette batterie moscovite, c'est l'agent anglais qui l'a placée. Le soir venu, les Russes sont encore en possession de la ville sainte; mais Barclay de Tolly a résolu de l'évacuer pendant la nuit: il envoie sir Robert Wilson constater l'état des défenses. Au dire des généraux qui les occupent, elles subsistent tout entières. Le prince de Wurtemberg, Doctorov, etc., s'engagent à tenir dix jours encore derrière les murailles démantelées, si l'on veut seulement les pourvoir de munitions. Ils avaient chargé le commissaire anglais de faire valoir aux yeux du général en chef l'état désastreux que produirait sur le pays tout entier l'abandon de la ville sainte. « Bah! répondit ironiquement Barclay, rien à craindre de ce côté. J'y ai amplement pourvu. La *Vierge* est sauve (2). Nous l'avons au camp, et c'est elle qui fait aux yeux du peuple toute l'importance de Smolensk. Nous l'emmènerons dans un char de triomphe à la suite de l'armée, avec un bataillon commandé chaque jour pour lui servir d'escorte (3). » Mais Barclay de Tolly se trompait, et il en eut la preuve dès le lendemain, lorsque, les Français étant entrés dans Smolensk, il voulut faire jeter quelques obus sur la ville, que des prisonniers lui représentaient comme encombrée d'artillerie et de caissons à poudre. Les canonniers se refusèrent nettement à commettre l'espèce de sacrilége qu'il exigeait d'eux.

Après Smolensk, et dans leurs premières marches vers Viazma,

(1) Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, liv. XLIV, *Moscou*, p. 328. — Il était dix heures du matin, et Napoléon trouvait que « c'était faire agir trop tôt ses réserves. » Avec douze mille hommes de plus, eût-il hésité?

(2) On appelait ainsi un tableau représentant la Madone et regardé comme une sorte de palladium par la superstition moscovite. C'est cette image que Kutusov fit promener dans son camp le 6 septembre 1812 (la veille de Borodino), et qu'il suivait, entouré de son état-major, avec les dehors hypocrites d'une piété de commande.

(3) Dépêche de sir Robert Wilson au comte Cathcart, datée d'Andrievka et envoyée de Dorogobouge le 22 août 1812.

les Russes coururent encore un grand péril. Pour gagner la route de Moscou sans rester exposé au feu de l'artillerie française, qui, suivant la rive opposée du Dniéper, commandait la route directe (celle de Dorogobouge), Barclay de Tolly avait pris des chemins de traverse. Encombré sur ces routes étroites par ses bagages et son artillerie, il pouvait se trouver devancé, coupé. Il faillit l'être à Loubino. Il l'eût été infailliblement, si Ney, lancé à sa poursuite, n'était resté indécis toute la matinée du 19 sur la véritable direction de l'armée russe. Dans l'après-midi seulement, Napoléon survint et lui indiqua le point où devaient se porter ses coups. Ney alors se jeta sur les traces de la division qui devait appuyer les quatre régimens de Cosaques chargés d'occuper le pont de Loubino, c'est-à-dire le débouché de la seconde colonne russe. Il l'atteignit devant le château de Valoutina, où s'engagea l'un des plus sanglans combats de cette sanglante époque. Culbutés deux fois et refoulés d'un plateau à l'autre, les Russes, comprenant qu'il s'agissait du salut de l'armée, se reformaient sans cesse et résistaient vaillamment. Ils étaient cependant écrasés, et le défilé de Loubino allait tomber dans nos mains, lorsque Barclay de Tolly lui-même, averti par la canonnade, accourut avec toute l'arrière-garde, et, se jetant l'épée à la main au milieu des fuyards, les ramena bravement sous le feu. *La victoire ou la mort!* criait-il, et certes il n'y avait guère d'autre alternative. Dans le groupe d'officiers-généraux et d'aides-de-camp qui répétaient ce cri et chargeaient avec le chef de l'armée russe, sir Robert Wilson était au premier rang.

Sa mission cependant n'était pas de combattre, et il n'était là qu'en *amateur*. Aussi presqu'immédiatement après la terrible affaire de Valoutina-Gora quitta-t-il, pour se rendre à Saint-Pétersbourg, l'armée russe, qui reculait toujours, cherchant sur la route de Viazma un nouveau terrain à disputer. En chemin, il rencontra le vieux Kutusov, qui allait prendre le commandement à la place de Barclay de Tolly, devenu *impossible*, comme on dit aujourd'hui.

Vainement la tactique suivie par ce général indécis, mais sage, avait-elle, même au sein de l'état-major, l'appui des meilleures têtes. Contre elle se déchaînaient les passions aveugles, l'orgueil national, la jalousie professionnelle, les ambitions en éveil. Une véritable insurrection couvait dans les rangs supérieurs de l'armée. Ceux-ci voulaient Beningsen pour chef, ceux-là Bagrathion. Les choses en étaient au point que Beningsen, craignant d'être mis de force à la place de Barclay de Tolly, se retirait à quelques marches en arrière du camp pour se dérober aux dangers de cette élection militaire. Bref, cherchant d'un commun accord à faire arriver leurs griefs et leurs vœux aux oreilles du tsar, les généraux russes ne

trouvèrent rien de mieux que de choisir pour interprète un homme sur qui la colère impériale ne pouvait tomber, et dont le témoignage d'ailleurs était à l'abri de tout soupçon. Sir Robert Wilson reçut d'eux et crut pouvoir accepter une mission qui consistait à solliciter l'éloignement du comte Romanzov, regardé comme l'avocat de la paix, le partisan de l'alliance française, à demander surtout la désignation d'un nouveau généralissime, plus décidé, plus vigoureux que celui sous les ordres duquel on avait si longtemps battu en retraite.

Ce mandat singulier, nous ne croyons pas que les historiens en aient jamais fait mention. Rempli comme il le fut, il a pourtant sa valeur, et nous nous reprocherions de laisser dans l'ombre un épisode aussi curieux. Nous nous reprocherions même d'altérer, en l'abrégeant trop, le témoignage historique de sir Robert Wilson. Il parlera donc lui-même, et, sauf quelques modifications de pure forme, c'est son récit qu'on aura sous les yeux. Ce récit, dans le texte original, est à la troisième personne.

« Sir Robert Wilson arriva le 24 août à Saint-Pétersbourg. Il n'y trouva point le tsar, parti en compagnie de lord Cathcart, l'ambassadeur d'Angleterre, pour la ville d'Abo, où il devait trouver le roi de Suède (Bernadotte). C'est alors que furent conclues les négociations qui, moyennant la Norvége garantie à la Suède (l'Angleterre était de moitié dans cette garantie) et 25 millions de subsides, rendaient disponible l'armée russe alors en Finlande, et assuraient le concours d'un corps de troupes suédoises. Elles ouvrirent de plus à Bernadotte la perspective de monter un jour sur le trône de France, car Alexandre déclara au roi de Suède qu'il regarderait ce trône comme vacant, si Napoléon était renversé. — Qui l'aura donc alors? demanda Bernadotte. — Le plus digne, répondit le tsar, accompagnant ces mots d'un mouvement de tête significatif.

« L'arrivée de sir Robert Wilson, les bonnes nouvelles qu'il apportait sur l'état moral et matériel de l'armée russe, contribuèrent puissamment à relever dans la capitale les courages abattus. De vives alarmes y régnaient alors. Les archives, le trésor de l'état, le mobilier des palais impériaux, étaient déjà disposés pour un prochain départ. Comme on le pense bien, sir Robert Wilson ne donna connaissance de ses instructions spéciales qu'aux personnes dont la conformité de vues lui promettait une coopération sincère et utile.

« L'empereur rentra le 3 septembre dans sa capitale. Sir Robert, qui avait déjà dîné plusieurs fois avec les deux impératrices, reçut immédiatement une invitation, et l'accueil qu'on lui fit fut assez cordial pour l'engager à ne point reculer devant les difficultés inhérentes à sa mission. Au sortir de table, le tsar l'emmena dans son cabinet, où la conférence s'ouvrit par le récit détaillé de ce que sir Robert Wilson avait recueilli soit à Constantinople, soit à Schoumla, auprès de l'amiral Tchichagov, et enfin sous les murs de Smolensk. L'empereur, après avoir écouté ces renseignemens, mit

aussitôt la conversation sur les dissensions de l'état-major général. -- Est-il vrai, demanda-t-il, que l'hetman Platov, après l'évacuation de Smolensk, ait dit en propres termes au général Barclay : *Vous le voyez, je n'ai plus qu'un manteau; je ne remettrai plus l'uniforme russe, il dégrade ceux qui le portent?* — Sir Robert Wilson, qui avait assisté en effet à cette étrange scène, ne put démentir le propos rapporté à l'empereur. — Pensez-vous au moins, lui demanda sa majesté, que Kutusov parvienne à rétablir la subordination? — J'ai rencontré le maréchal, répondit sir Robert; il n'ignore pas dans quelles dispositions il va trouver l'armée. Je l'ai complétement instruit de tout ce que je savais moi-même à cet égard, et il m'a supplié de ne rien cacher à votre majesté impériale. C'eût été pour moi, dans toutes circonstances, un devoir sacré; je vais le remplir aujourd'hui, au risque de déplaire, encouragé que je suis par l'idée que mon dévouement ne sera pas méconnu. — Alors, évitant avec soin de nommer les personnages qu'on pouvait regarder comme les chefs du mouvement, sir Robert Wilson exposa dans toute sa gravité la situation où il avait laissé les choses. Il insista, en terminant, sur les périls de l'empire, qui justifiaient, même dans leurs excès, de patriotiques alarmes. Ces alarmes, à leur tour, expliquaient certaines déviations de l'obéissance accoutumée et de passagers empiétemens sur une autorité dont le maintien permanent était au fond le vœu de chacun. Il montra les généraux animés de la plus sincère affection pour l'empereur et sa dynastie, ajoutant que, s'il retirait sa confiance à des conseillers dont la politique était suspecte à leurs yeux, ces mêmes généraux lui montreraient par leurs efforts, par leurs sacrifices, qu'aucun malheur ne pouvait le priver de leurs services ou décourager leur dévouement.

« Pendant cette exposition, l'empereur avait alternativement rougi et pâli à plusieurs reprises. Sir Robert Wilson ayant cessé de parler, il se fit un silence de deux ou trois minutes, et sa majesté se retira vers une croisée comme pour se donner le temps de rendre à sa physionomie, avant de répondre, le calme qu'elle avait un instant perdu. Cependant, non sans quelque effort, le tsar revint vers sir Robert, lui prit la main, et, l'embrassant au front et à la joue, selon l'étiquette russe : « Vous êtes, lui dit sa majesté, la seule personne de qui je puisse entendre un pareil message. Dans une autre guerre, vos services m'ont prouvé que vous m'étiez attaché; ils vous ont donné droit à mon entière confiance. Vous comprenez bien cependant que vous venez de me placer dans une situation vraiment pénible... *Moi, souverain de la Russie* (1), entendre de qui que ce soit un pareil langage!... L'armée cependant se trompe sur le compte de Romanzov : jamais il ne m'a conseillé de me soumettre à Napoléon... J'ai un grand respect pour ce fidèle serviteur, car il est le seul qui, de sa vie, ne m'ait jamais demandé une faveur personnelle. Tous les autres au contraire, en me servant, ont eu pour but d'obtenir ou de l'argent, ou des honneurs, ou quelque avantage, soit privé, soit de famille. Je ne saurais sans motifs sacrifier Romanzov. Revenez pourtant demain; je veux me recueillir avant de vous renvoyer là-bas

(1) Les mots soulignés sont en français dans l'original. — La conversation, du reste, dut avoir lieu dans notre langue.

avec une réponse. Je connais mes généraux et leur entourage. Je suis certain qu'ils entendent faire leur devoir, et je ne crains pas qu'ils aient contre mon autorité des projets concertés secrètement. Pourtant je suis véritablement à plaindre. Je n'ai guère auprès de moi que des gens sans éducation saine, sans principes fixes. Les courtisans de ma grand'mère ont tous reçu l'éducation de l'empire, limitée à l'étude du français, des frivolités françaises, des vices français, du jeu surtout. J'ai donc bien peu de gens sur qui je puisse compter fermement. Des instincts, pas de principes. Je ne dois donc pas céder, si la résistance est possible. Je songerai cependant à ce que vous m'avez dit. » Sa majesté, embrassant de nouveau sir Robert Wilson, le congédia en lui donnant rendez-vous pour le lendemain.

« Eh bien! *monsieur l'ambassadeur des rebelles*, lui dit-il en le revoyant, j'ai réfléchi toute la nuit à notre conversation d'hier, et je pense que vous ne serez pas mécontent de moi. Vous garantirez à l'armée que je suis résolu à continuer la guerre contre Napoléon tant qu'il y aura un Français armé en-deçà de nos frontières. Arrive que pourra, je tiendrai ma parole. Les pires extrémités ne me font pas peur. Je suis tout prêt à emmener ma famille au fond de l'empire, et nul sacrifice ne me trouvera hésitant. En revanche, je n'abandonnerai à personne le droit de choisir mes ministres. Une concession comme *celle-là* entraînerait d'autres demandes plus inconvenantes encore et plus dommageables à ma dignité. Le comte Romanzov ne servira point de prétexte à une désunion, à des différends quelconques; vous pouvez là-dessus être parfaitement rassuré. Tout sera réglé en vue d'éviter qu'il en soit ainsi, mais réglé de manière à ce que je n'aie pas l'air de céder aux menaces, de manière à ce que je n'aie à me reprocher aucune injustice. Dans ces sortes d'affaires, la *manière de s'y prendre* compte pour beaucoup. Qu'on me donne du temps, et tout le monde sera satisfait. »

« L'entretien reprit alors sur la satisfaction à donner à la Turquie pour consolider le traité de Bucharest. Il s'agissait de lui rendre les provinces asiatiques dont ce traité la dépouillait. L'opinion des généraux russes était favorable à cette proposition, car ils n'attachaient aucune importance stratégique aux nouvelles délimitations de territoire, soit pour l'attaque, soit pour la défense. En revanche, les Turcs en mettaient beaucoup à recouvrer leur ancienne frontière. Sir Robert Wilson ne le dissimula point à l'empereur, en lui racontant que le grand-vizir lui avait offert des « bourses » jusqu'à concurrence de 50,000 livres sterling (1,250,000 fr.), sans parler d'autres faveurs émanées du sultan, s'il réussissait à obtenir cette dérogation au traité. — Que lui avez-vous répondu? demanda le tsar. — J'ai tourné la chose en plaisanterie, comptant bien, lui disais-je, qu'il ne basait pas sa proposition sur le succès d'offres semblables adressées à des diplomates de mon pays... Sur quoi, continua sir Robert, le grand-vizir, poussant un grand *Allah il Allah!* se mit à rire, lui aussi, et me dit qu'à mon premier sourire il avait vu son beau marché à vau-l'eau... — En effet, ajoutait-il, les négociateurs moins scrupuleux ne manquent jamais, en pareille circonstance, d'entrer dans une grande colère,... qu'on adoucit en doublant la somme offerte. — Le tsar, que cette remarque parut égayer, dit à son tour que « les Turcs s'y connaissaient, et qu'il avait appris, aux dépens de sa bourse, ce qu'il en coûtait de vouloir enchérir sur eux..... Ils gâtent le marché,

ajouta-t-il, par l'extravagance de leurs offres, et nous avons tout lieu d'y trouver à dire, car en général nous employons les mêmes agens et les mêmes intermédiaires. »

« Quand sir Robert Wilson assura le tsar que le sultan Mahmoud accomplirait infailliblement les réformes entreprises par son prédécesseur Sélim, Alexandre parut très frappé de cette prédiction, qui devint, soit alors, soit lorsque l'empereur eut rejoint l'armée, le sujet de fréquentes discussions.

« En congédiant sir Robert Wilson après l'avoir comblé de distinctions honorifiques, sa majesté impériale lui renouvela solennellement les assurances qu'elle lui avait données précédemment. « Plutôt que de mettre bas les armes avant la complète évacuation du territoire, disait l'empereur, je laisserais croître ma barbe jusqu'à ma ceinture, et j'irais vivre de pommes de terre au fond de la Sibérie! » Il autorisait en même temps sir Robert Wilson (chargé de suivre l'armée russe en qualité de commissaire britannique) à s'interposer, à intervenir, avec toute l'autorité, toute l'influence que ce titre lui donnait, pour défendre les intérêts de la couronne impériale, toutes les fois qu'il verrait quelque disposition ou viendrait à découvrir quelque plan de nature à leur porter dommage...

« Les impératrices, qui prenaient à cette époque une part active à toutes les transactions ayant pour objet de maintenir l'empereur dans ses dispositions belliqueuses, exprimèrent, chacune séparément, à sir Robert Wilson l'assurance positive qu'elles mettaient dans la fidélité scrupuleuse avec laquelle le tsar tiendrait sa parole. Elles s'engagèrent à faire en sorte que tous ceux des généraux influens qui étaient honorés de leur confiance personnelle ne pussent douter de leurs sentimens à cet égard.

« Au sujet de la Turquie, l'empereur accédait en principe à la cession demandée, pourvu que la Turquie maintînt vis-à-vis de lui son attitude absolument pacifique; mais il ajouta qu'il achèverait cette négociation avec lord Cathcart. Cette information fut communiquée immédiatement à M. Liston, qui représentait l'Angleterre auprès du sultan. Les pourparlers s'ouvrirent ensuite avec lord Cathcart, qui cependant mettait un certain scrupule à choisir, pour obtenir ces sacrifices de la Russie, un moment où l'on ne semblerait plus abuser des revers qu'elle subissait alors. Cependant, à force d'attendre, par pure déférence, l'occasion la meilleure pour la révision du traité de Bucharest, on manqua tout à fait ce résultat, car, dit en terminant sir Robert Wilson, après la retraite de l'armée française, l'empereur éluda toutes les démarches qui furent faites pour le rappeler à cet engagement... »

Telle était cette « inviolable bonne foi » dont l'agent anglais s'était fait le garant si bénévole, et dont il parle encore dans son livre, écrit en 1825, avec un certain respect (1).

(1) Sir Robert Wilson veut bien cependant reconnaître que la Turquie était « en droit de se plaindre. » En effet, la Russie lui devait beaucoup pour avoir repoussé les propositions qu'Andréossi lui apportait au nom de la France. Si elle y eût prêté l'oreille, l'armée de Moldavie eût dû retourner aux bords du Danube, et ce simple résultat aurait pu exercer l'influence la plus décisive sur le sort de la campagne. S'il faut en croire sir Robert Wilson, la Russie depuis lors « a payé sa dette. » Ce fut lorsqu'elle envoya un corps d'armée à Unkiar-Skelessi pour maintenir le sultan contre les attaques de l'armée

II.

Le portrait que sir Robert Wilson trace de Kutusov est d'une irréprochable fidélité. Noble de naissance, élevé encore par son mariage dans la hiérarchie aristocratique, signalé dès ses débuts par une bravoure brillante, blessé plusieurs fois, privé d'un œil, ce vaincu d'Austerlitz avait su garder son prestige. On se disait, pour l'excuser, qu'il avait désapprouvé la fameuse « marche de flanc » à laquelle l'orgueil national voulait à toute force attribuer cet éclatant revers. Il l'avait racheté d'ailleurs par ses succès en Turquie, tout récens alors, et par cette paix qu'il était parvenu à conclure avec le sultan, grâce à l'intervention de la diplomatie anglaise et suédoise. Il avait habité Paris, il aimait les Français; il avait pour Napoléon lui-même une sorte de goût mêlé de méfiance. C'était un « bon vivant, » plein de courtoisie et de ruse, un Grec du bas-empire, alliant l'instruction européenne à l'intelligence souple des Orientaux, préférant les succès de la diplomatie aux risques du jeu des batailles, dont le détournaient d'ailleurs et son âge et ses infirmités. Il avait en effet soixante-quatorze ans. Il était d'une corpulence énorme, et, même sur le champ de bataille, ne pouvait se mouvoir qu'à l'aide d'un de ces petits chariots russes qu'on appelle *droschka.* Tel était le héros alors populaire, tel était l'homme à qui, pour nous servir des expressions mêmes du tsar, « la noblesse russe avait confié le soin de venger l'honneur national et de défendre les restes de l'empire. »

Lié par ses engagemens, soumis aux exigences de l'opinion, il ne pouvait s'empêcher de livrer la bataille que Barclay lui-même, quand il dut résigner son commandement, regardait comme inévitable. Il la retarda néanmoins autant qu'il put, et de Jackovo, où elle devait être attendue par son prédécesseur, il recula le 30 août jusqu'au couvent de Kolotskoï, où il arriva le 2 septembre, et finalement le 3 jusqu'aux champs fameux de Borodino. Là tombèrent, selon M. Thiers, soixante mille Russes, quarante mille selon sir Robert Wilson, qui suppose, un peu gratuitement, notre perte égale à celle de l'ennemi (1). Nous avions tiré soixante mille coups de ca-

du pacha d'Égypte. — Cette *compensation* ne nous paraît pas sérieuse. Ce n'était pas dans l'intérêt de la Turquie, mais au contraire en vue de sa ruine, prévue et désirée, que la Russie agissait alors. Elle savait, elle sait encore que certaines protections sont mortelles, et que la conquête de Constantinople par le pacha d'Égypte pouvait devenir pour l'empire ottoman le point de départ d'une sorte de régénération.

(1) M. Thiers ne la porte qu'à trente mille hommes, puisque, après avoir évalué celle des Russes à soixante mille, il dit en propres termes : « Quatre-vingt-dix mille hommes étaient étendus, etc. »

non, brûlé quatorze cent mille cartouches, et l'armée russe, forcée de quitter ses positions, les abandonnait après tout en bon ordre, défendant encore le lendemain les marais étendus en avant de Mojaïsk.

Sir Robert Wilson n'assistait point à ces scènes atroces. Le récit qu'il en donne ne vaut donc que comme résumé des renseignemens qu'il put recueillir parmi les officiers supérieurs de l'armée russe. Tout naturellement cette narration est empreinte de quelque partialité; mais on peut la comparer utilement avec le récit de M. Thiers et y constater quelques divergences assez notables. Sans multiplier ici des détails stratégiques à peu près incompréhensibles quand on n'a pas les plans sous les yeux, il nous suffira de faire connaître, tels que sir Robert Wilson les rapporte, les mobiles déterminans de chacune des grandes opérations de l'armée russe. Après Borodino, en se rabattant vers Moscou, Kutusov songeait-il sérieusement à couvrir, à défendre cette capitale? Malgré ses protestations quotidiennes, malgré les lettres qu'il adressait chaque jour à Rostopchin et le serment qu'avait obtenu l'inexorable gouverneur d'être prévenu trois jours à l'avance quand le généralissime renoncerait à l'idée de défendre la vieille capitale de la Russie, les historiens ne le croient plus. Sir Robert Wilson est pour le moins aussi sceptique, mais il entre à cet égard dans de curieux détails.

Dès l'arrivée des Russes à Mojaïsk, après Borodino (le 9 septembre), le général Beningsen avait pressé Kutusov de ne pas continuer sa retraite sur Moscou, mais de se porter au contraire avec la masse de ses forces dans la direction de Kalouga. Par là, disait-il, on arrêtait inévitablement la marche des Français sur la capitale, puisqu'on se portait sur le flanc de leur ligne de communication. N'obtînt-on qu'un délai, on donnait ainsi le temps aux renforts d'arriver, aux gens de Moscou d'élever des ouvrages défensifs, à la milice, à la population, de s'organiser et de s'armer. L'armée russe échappait aussi à toutes mauvaises chances. Elle attendait, dans un pays où l'abondance régnait, les recrues, les munitions dont elle avait besoin; en les attendant, elle couvrait Toula, la plus grande manufacture d'armes que l'empire renfermât alors. Ce plan, auquel Kutusov devait revenir quelques jours plus tard, c'est-à-dire lorsque l'armée russe, après l'évacuation de Moscou, avait déjà fait plusieurs étapes au nord-est sur la route de Vladimir, fut rejeté à ce moment, et cette décision, mal entendue pour les Russes, fut en définitive fatale aux Français. Le 13 septembre (1), sur un rapport de Murat,

(1) Napoléon ne quitta Mojaïsk que le 12, après y être entré le 9. Ses souffrances physiques l'y avaient retenu.

qui, placé à l'avant-garde, ne voyait plus devant lui que de la cavalerie russe, Napoléon crut un moment que l'ennemi, se dérobant derrière ce rideau de cavaliers, avait précisément exécuté le mouvement conseillé par Beningsen. Un ordre émané de lui arrêta toutes les colonnes en marche. Elles ne reprirent leur course vers Moscou qu'après de nouvelles informations, établissant que l'armée de Kutusov était bien tout entière sur la route de cette capitale. Il est donc à peu près certain que, si elle eût marché au midi, Napoléon l'y eût suivie. La campagne changeait de face, et qui sait comment elle se fût terminée?

Quoi qu'il en soit, après une vaine démonstration en avant de l'immense hémicycle formé par la cité moscovite, les bataillons russes, qui étaient venus, disaient-ils, pour la couvrir de leurs corps, la traversèrent indignés et frémissans. Ce fut le résultat d'un grand conseil de guerre tenu le 13 septembre à Fili, et sur lequel M. Thiers donne les détails les plus précis. Sir Robert Wilson n'y assistait pas; mais ce qu'il dit de cette importante délibération ne se rapporte pas absolument avec le récit de notre éminent historien. Il n'y assistait pas, disons-nous, et nous en avons pour preuve certaine un document diplomatique sur les questions soulevées par le traité de Bucharest, document signé de lui et daté de Saint-Pétersbourg le 12 septembre. D'un autre côté, nous le retrouvons, dès la nuit qui précéda l'abandon de Moscou, dans ce beau palais de Voronovo où Rostopchin avait réuni une riche collection d'objets d'art achetés en Italie. Il y était avec Beningsen, Yermolov, etc., et ces notabilités de l'état-major russe y bivouaquèrent ensemble autour d'un feu allumé devant les splendides écuries du château.

« Rostopchin, nous dit le narrateur de cette étrange scène, empêchait tout le monde de dormir par ses plaintes bruyantes contre la mauvaise foi de Kutusov, qui, faute de le prévenir à temps, les avait empêchés, lui et la municipalité moscovite, de donner au monde un grand exemple de *vertu romaine* ou plutôt (se reprenant) de *vertu russe*. « Je ne lui pardonnerai jamais, ajoutait-il (et il a tenu parole); mais ce que je n'ai pu accomplir à Moscou, je prétends le faire ici en incendiant de mes mains cette demeure que je voudrais en ce moment vingt fois plus belle et plus riche. » Prières, instances, raisonnemens, rien ne put arrêter son fanatisme, et le lendemain, quand les escarmouches commencèrent à se rapprocher, Rostopchin entra dans son palais, suivi de ses hôtes, qu'il avait priés de l'accompagner. Sous le vestibule, des torches allumées leur furent mises en main. Au premier étage, en pénétrant dans sa chambre à coucher d'apparat (*his state bedroom*), Rostopchin fit halte un moment et dit au commissaire anglais : « Ceci est mon lit de noces. Je n'ai pas le cœur d'y mettre le feu. Épargnez-moi ce chagrin!... » Nonobstant cette prière, ce fut seulement lorsque Rostopchin eut incendié lui-même tout le reste de l'appartement que le

général anglais crut devoir lui rendre le singulier service dont il l'avait requis. Rostopchin descendit ensuite pour mettre le feu aux écuries, et s'arrêta immobile à contempler ces magnifiques constructions, devenues la proie des flammes. Lorsqu'enfin le beau groupe qui surmontait la principale entrée (modelé d'après celui de Monte-Cavallo) se fut complétement écroulé : *Me voilà content!* s'écria Rostopchin avec un soupir d'amère satisfaction. »

Quelques jours après (le 24), sur la route de Moscou à Vladimir (suivie, non par l'armée russe, mais par un grand convoi dirigé vers Nijni-Novogorod), sir Robert serrait la main de Bagrathion mourant, qui le remerciait de lui avoir apporté, comme suprême consolation, l'assurance que la guerre nationale serait jusqu'au bout soutenue. L'agent anglais était alors revêtu d'un caractère tout à fait officiel. Les croix de Saint-André et de Saint-George, dues à la munificence impériale, brillaient sur sa poitrine. Un jeune lord remplissait auprès de lui les fonctions d'aide-de-camp, et ce jeune homme, le comte de Tyrconnel, était attaché avec le même titre au duc d'York (1).

L'armée russe s'éloignait de Moscou, nous l'avons dit, dans la direction du sud-est; elle était humiliée, découragée. Un seul dédommagement à ses revers, — et quelle âpre consolation! — c'était de voir à l'horizon les fauves reflets de l'incendie qui déjà dévorait la capitale désertée. L'esprit de Rostopchin animait cette foule mêlée de soldats et de citadins fugitifs. Le 14 au soir, elle était à Pauki à quatre ou cinq heures de Moscou. Le quartier-général y passa la journée du 15. Le 16, elle traversa la Moskova, et s'établit sur la rive droite, près de Borovskoï. L'arrière-garde s'était arrêtée à Viesovka. Vintzingerode, avec une petite colonne volante (cavalerie et Cosaques), était en observation sur la route de Saint-Pétersbourg (au nord-ouest de Moscou). Sébastiani, à l'avant-garde de Murat, suivait lentement les Russes, et, se disant chargé d'occuper Viesovka, faisait prier Raëfskoï de lui céder ce poste sans inutiles combats. Chevaux et cavaliers étaient à bout de forces... C'est alors qu'une inspiration subite rappelle à Kutusov le conseil donné par Beningsen. Il voit les inconvéniens et la honte d'une retraite sur Riazan, retraite qui l'éloigne purement et simplement du théâtre de la guerre. Il voit aussi les avantages d'une position où, au lieu de fuir, il a l'air de manœuvrer et de menacer encore. Enfin il est forcé d'écouter les cris de vengeance poussés par les Russes, qui attribuaient encore aux Français l'incendie de Moscou. C'est alors (le 17) qu'il change brusquement la direction de ses colonnes. Elles quittent Borovskoï, et du sud-est marchant au sud-ouest, de la route de Ko-

(1) Le comte de Tyrconnel périt quelques semaines plus tard à Wilna, victime « de son zèle à poursuivre l'ennemi. » *Narrative of Events*, p. 355.

lomna se dirigeant vers celle de Kalouga, elles bivouaquent le soir même à Konstantinovskoï, près de Nekitsh. Deux régimens de Cosaques, laissés tout exprès sur la route de Kolomna, continuent à simuler la retraite, et entraînent derrière eux Sébastiani, qui s'attache à ce fantôme d'armée et le suit jusqu'à Biemel, c'est-à-dire à plus de trente milles (dix lieues environ) (1) au-delà de Moscou. Le 18, le quartier-général russe est à Koutousov, près de Podolsk, et le 19, passant sur la rive gauche de la Pakra, dont ils remontaient jusqu'alors la rive droite, les Russes s'installent à Krasnoï-Pakra, dans le voisinage presque immédiat de notre ligne de communication. L'armée de Kutusov était en effet à vingt-cinq milles anglais (huit ou neuf lieues) de Moscou, et ses avant-postes n'en étaient qu'à cinq lieues. A partir de ce moment, les soldats russes reprennent courage. « Ils comprenaient, dit sir Robert Wilson, la valeur et, pour ainsi parler, la dignité de leur position. » Le sentiment de dégradation qui pesait sur eux s'efface par degrés; la confiance renaît avec l'espoir de combattre encore l'odieux ennemi, le sacrilége incendiaire.

Cependant Murat et Bessières, le premier au sud-est, le second au midi, cherchaient la piste perdue de Kutusov. Le 23, Murat la retrouve. Il remonte la Pakra, qu'il franchit bientôt. Bessières cependant arrivait à Podolsk, puis à Dessna, d'où il repoussait les postes avancés de l'armée russe (2). Napoléon apprend que l'ennemi est dans son voisinage immédiat et que déjà (le 23) les partisans russes de la division Dorokov ont enlevé un convoi de munitions et d'argent sur la route de Podolsk, puis forcé un autre détachement de faire sauter soixante caissons de poudre qu'on amenait à Moscou. Il s'indigne de tant d'audace. Cette espèce d'investissement, cette défensive incommode et provoquante le blesse et l'inquiète. Murat et Poniatowski, par ses ordres, se rapprochent de Krasnoï-Pakra. Beningsen propose de les attaquer. Kutusov, jaloux d'une part et de l'autre fidèle à son système de temporisation, ne s'estime point assez fort pour une telle tentative. Il lève le camp qu'il commençait à retrancher, bat en retraite vers Babenkovo, et, en s'éloignant, ôte à Napoléon la tentation de marcher sur lui, tentation bien naturelle et encore stimulée par les conseils de Davoust. De là, reculant toujours sur Czerikovo, sur Vinkovo, — non sans combattre (3), — Kutusov trouve enfin derrière la Nara une position

(1) « ... Jusqu'à Bromutsy, à vingt lieues au moins, » dit M. Thiers.

(2) « ... Bessières... vint à Podolsk, puis à Dessna, où il rencontra le gros de l'*arrière-garde* russe commandée par Miloradovitch... » (Thiers.)

(3) Une note de sir Robert Wilson (page 177) porte à treize cent quarante et un le nombre des prisonniers ramenés par les Cosaques pendant les quatre premiers jours qui suivirent l'établissement des Russes à Krasnoï-Pakra.

défensive qu'on peut rendre à peu près inexpugnable. C'est ainsi qu'il s'établit à Taroutino le 2 octobre. Là, dans l'abondance, profitant des ressources d'un pays fertile, organisant à loisir les renforts qui lui arrivent de tous côtés, il attendra désormais son heure, l'heure de vaincre, peut-être aussi l'heure de négocier. Un autre traité de Bucharest tentait en effet ce soldat diplomate.

Nous touchons ici à une série de détails que le dernier et le plus complet historien de cette mémorable campagne a imparfaitement éclaircis. Ceux-là seuls ont le droit de nous intéresser. Sur les autres, la lumière est faite, et nous ne pourrions que l'affaiblir en essayant de la refléter. Laissons donc Murat, aux prises avec Miloradovitch, venir s'installer près de Vinkovo, derrière la Czernicznia, et là, en face de l'armée russe, « former ses faisceaux » en attendant la paix dont l'espoir le berce, comme il berce au Kremlin Napoléon lui-même, et Kutusov peut-être sous sa tente de Taroutino.

Ses penchans bien connus, ses habitudes de dissimulation, signalaient le vieux général à la surveillance jalouse de ses collègues et à la défiance toute spéciale de l'agent anglais. Celui-ci, éclairé par sa haine, devinait à peu près la situation de l'armée française, épuisée, menacée de dissolution. Il avait écrit à l'ambassadeur anglais à Constantinople : « L'ennemi serait perdu si le maréchal (Kutusov) le voulait bien. » Et M. Liston lui répondait : « Vos nouvelles ont été les bienvenues. Il ne fallait rien moins pour sauver la Turquie (1). » Ce fut sur ces entrefaites que le 4 octobre un Cosaque arrivant au galop vint remettre à sir Robert Wilson, qui bivouaquait avec Miloradovitch, un billet par lequel Beningsen et d'autres généraux le sollicitaient de revenir immédiatement au quartier-général. « Le maréchal, lui écrivaient-ils, a consenti, et consenti par écrit, à une conférence avec Lauriston. *Elle est convenue pour minuit, au-delà des postes avancés.* »

Se transportant en toute hâte au camp de Taroutino, sir Robert Wilson trouva réunis une douzaine de généraux, Beningsen en tête, et on lui fournit les preuves les plus irréfragables de ce qu'ils appelaient « le complot » de leur commandant en chef. Kutusov devait se rendre sur la route de Moscou, en avant des vedettes russes, et là conférer avec Lauriston sur des propositions apportées au nom de Napoléon. Celui-ci offrait : « la retraite immédiate de toute l'armée d'invasion, qui évacuerait le territoire russe, la convention à cet égard devant aussi servir de base à une paix dont elle ne serait

(1) Allusion à l'influence toujours croissante qu'Andréossi reprenait à Constantinople, aidé par les succès de la grande armée. Il avait obtenu la chute du grand-vizir (Achmet-Pacha), décapité immédiatement selon l'usage, et les deux princes Morusis, aides-négociateurs du traité de Bucharest, avaient eu les mains coupées.

que l'instrument préliminaire. » Les généraux russes ajoutaient que Napoléon lui-même assisterait probablement à l'entrevue, Lauriston ayant prévenu qu'un « ami » l'accompagnerait (1). Le moment était donc venu, selon eux, pour le commissaire anglais d'agir comme mandataire de l'empereur Alexandre, comme délégué par lui et chargé d'intervenir pour protéger les intérêts de la cause nationale. Ils se déclaraient enfin résolus, avec le concours assuré de l'armée, à ne plus permettre le retour de Kutusov, s'il faisait au camp ennemi cette visite mystérieuse. Ils désiraient éviter toutes mesures extrêmes; mais très certainement ils enlèveraient de force l'autorité au vieux maréchal, s'il se montrait irrévocablement décidé à persévérer dans une telle voie. Ne vaut-il pas mieux laisser ici à sir Robert Wilson la responsabilité tout entière de son émouvante narration?

« C'était là une mission difficile, plus difficile peut-être que celle dont le général anglais (2) avait été chargé naguère pour le tsar lui-même; mais il y avait là un de ces devoirs devant lesquels l'honneur ne recule point. — Le maréchal, le voyant entrer, parut déjà ressentir quelque embarras. Il demanda cependant s'il y avait du nouveau à l'avant-garde. Après quelques mots échangés à ce sujet, le général anglais exprima le désir d'une audience tête à tête. Les deux ou trois officiers présens s'étant retirés, le général anglais déclara au maréchal que le motif de son retour au camp était « une rumeur, une vaine rumeur, » qui cependant mettait de tous côtés le trouble et l'inquiétude, et à laquelle il fallait couper court sans retard par une déclaration émanant du maréchal lui-même.

« Dès lors la physionomie du généralissime russe ne laissa aucun doute à son interlocuteur sur la vérité des informations reçues le matin même. Celui-ci continua néanmoins à s'expliquer avec toute la courtoisie possible sur la nature des bruits mis en circulation, et, sans lui demander aucun éclaircissement pénible, s'étudia seulement à lui laisser toute issue ouverte pour le désaveu, le changement de résolution qu'il voulait provoquer. Le maréchal était confus, mais il répliqua d'un ton passablement raide « qu'il commandait en chef l'armée russe et se croyait mieux à même que tout autre de savoir ce que réclamaient les intérêts de cette armée; qu'à la vérité, sur la requête de l'empereur Napoléon, il avait consenti à voir la nuit prochaine le général Lauriston; que cette entrevue devait rester secrète pour éviter toute mauvaise interprétation, toute méprise, tout travestissement des motifs du maréchal; qu'il tiendrait l'engagement pris, écouterait les propositions que le général Lauriston était autorisé à lui soumettre, et conformerait à la nature de ces propositions ses déterminations à venir. » Il alla même

(1) Sir Robert Wilson ajoute en note que « dans le billet adressé par Napoléon à Kutusov pour accréditer Lauriston, il y avait simplement cette phrase : « Ajoutez foi à tout ce qu'il vous dira sur des affaires très importantes. » — *Narrative of Events*, etc., p. 183.

(2) Sir Robert Wilson, parlant à la troisième personne, se désigne presque toujours ainsi.

jusqu'à déclarer qu'il connaissait déjà le caractère pacifique de ces propositions, et qu'elles pouvaient conduire, selon lui, à des arrangemens profitables et honorables pour la Russie.

« Ayant prêté une oreille patiente aux discours du maréchal, le général anglais lui demanda simplement ensuite si c'était bien là sa résolution définitive. — Oui, répondit le maréchal, définitive et irrévocable. Vous-même, en y réfléchissant, conviendrez qu'elle est toute naturelle, si vous prenez en considération l'état de l'Europe, et ce fait important que l'armée russe, bien qu'elle augmente en nombre, n'augmente pas en force, à beaucoup près, dans la même proportion. Souffrez, ajouta-t-il avec une ironie marquée, souffrez que votre affection pour le tsar et pour la Russie l'emporte sur vos sentimens bien connus d'implacable hostilité contre l'empereur des Français. — A ces mots, il parut croire que tout était dit, et désirer que l'entretien n'allât pas plus loin ; mais avec une ténacité tout aussi grande le général anglais persista dans l'exécution de son pénible mandat. Après quelques paroles d'excuses : « Vous voudrez bien vous rappeler, mon prince, lui dit-il, les dernières paroles que votre empereur vous ait adressées au moment où vous quittiez Saint-Pétersbourg : elles vous enjoignaient de repousser toute négociation aussi longtemps qu'il resterait dans le pays un seul Français armé. Vous savez que j'ai reçu la même promesse, vous savez que j'ai mission d'intervenir toutes les fois que cette promesse et les intérêts qu'elle garantit me sembleront être mis en danger par qui que ce soit, *si élevé que puisse être son grade*. Je regrette que mon intervention soit devenue nécessaire; elle l'est cependant, et vous n'en sauriez disconvenir. Il est inoui dans les annales de la guerre qu'un général soit allé trouver à minuit, en dehors de ses avant-postes, un des chefs de l'armée ennemie, à moins qu'il ne s'agît de communications illicites,... tellement illicites qu'un tiers n'y puisse être employé. L'armée, en voyant le maréchal quitter ses lignes pour aller conclure un traité, pourrait certainement et devrait penser qu'il va négocier contrairement au vœu, aux instructions de l'empereur, instructions sans doute conformes aux ordres que sa majesté a donnés, aux promesses qu'elle a faites. Or tout traité, si spécieux qu'il fût dans sa forme, mettrait en péril les intérêts de l'empire, l'honneur de l'armée russe. Votre unique *point de mire*, maréchal, doit être désormais la destruction totale ou la capitulation de l'ennemi. »

« Le général anglais, développant cette pensée, rappela au maréchal qu'il avait déjà sur le flanc des communications de l'ennemi plus de cent mille hommes, dont trente mille cavaliers, et sept cents pièces de canon en parfait état d'équipement. A peine l'armée ennemie atteignait-elle ce nombre; sa cavalerie était presque détruite; son artillerie manquait de chevaux. Faute de fourrages, ces deux armes s'affaiblissaient de jour en jour. La perspective d'une retraite à travers des populations exaspérées et ruinées, jointe aux terreurs d'un hiver menaçant, jetait le trouble dans cette armée démoralisée, etc. En présence de toutes ces considérations, les généraux russes et l'armée qu'ils commandaient se trouveraient infailliblement, — si le maréchal s'obstinait à méconnaître leurs espérances et leurs vœux, — dans la terrible nécessité de se soustraire à son autorité, du moins jusqu'à l'arrivée des ordres du tsar. Quant au général anglais, il serait obligé d'en-

voyer immédiatement à Constantinople, à Vienne, à Londres, à Saint-Pétersbourg, des courriers chargés de tout faire connaître aux agens diplomatiques de la Grande-Bretagne. Aussitôt tout envoi de secours serait suspendu, toute négociation arrêtée. La Russie, au lieu d'acquérir des droits à la reconnaissance de l'Europe entière, si elle manquait cette occasion d'anéantir Napoléon, se remettrait elle-même dans le péril auquel elle allait échapper, et perdrait avec tout son crédit toutes ses alliances.

« Le maréchal ne cédant point à ces remontrances menaçantes, le général anglais le quitta un instant, mais ce fut pour revenir presque aussitôt avec le duc Alexandre de Wurtemberg (oncle de l'empereur), le duc d'Oldenbourg (son beau-frère), le prince Wolkonski (son aide-de-camp-général); celui-ci, arrivé le matin de Saint-Pétersbourg avec des dépêches, devait y retourner le soir même. On avait choisi d'avance ces personnages pour appuyer les remontrances du général anglais, comme offrant moins de prise aux reproches d'insubordination qu'aucun des autres chefs placés sous les ordres du maréchal. Devant eux, le général anglais répéta presque mot pour mot l'entretien qu'il venait d'avoir avec le commandant en chef de l'armée russe, les déclarations de celui-ci, les objections qu'elles soulevaient. Le duc de Wurtemberg, avec son urbanité ordinaire, manifesta une pleine confiance dans la loyauté du maréchal, ajoutant toutefois que, vu l'état moral de l'armée, son agitation, ses soupçons (dont il pourrait au besoin rendre témoignage), le maréchal ferait bien d'annuler le rendez-vous pris hors du camp russe, et d'inviter le général Lauriston à venir le trouver au quartier-général. Le duc d'Oldenbourg opina dans le même sens. Le prince Wolkonski fit valoir spécialement la connaissance parfaite qu'il avait des résolutions du tsar, manifestées d'ailleurs dans la proclamation adressée par sa majesté au peuple russe après l'évacuation de Moscou (1).

« Après une longue controverse dans laquelle, malgré la politesse étudiée de son langage, le maréchal laissait percer une vive désapprobation des obstacles qu'on entendait mettre à la réalisation de ses vues, il commença pourtant à fléchir. Cependant il arguait encore de ce qu'il ne pouvait rompre un engagement garanti par sa signature écrite. « Mieux vaut cent fois manquer à une telle promesse que la tenir! s'écria le général anglais. En y manquant, vous ne faites aucun tort à l'intérêt général; en la tenant, vous rendez inévitables une foule de calamités publiques. »

« Le maréchal finit par se soumettre à la nécessité. Il avisa par un billet le général Lauriston « qu'il était dans l'impossibilité absolue de se trouver au rendez-vous convenu; » il l'invitait en conséquence à venir, la nuit même, conférer avec lui au quartier-général. Lauriston insista, également par écrit, pour que rien ne fût changé aux arrangemens pris; mais, le maréchal renouvelant son refus, il comprit que quelque obstacle insurmontable paralysait le bon vouloir de Kutusov, et à onze heures du soir, les yeux bandés, l'envoyé de Napoléon fit son entrée dans la hutte occupée par le maréchal. Il y trouva tout un cercle de généraux et, dans ce cercle, le général anglais lui-même, qui lui fut nominalement présenté. La présence de sir

(1) Le texte même de cette proclamation est donné dans l'ouvrage que nous analysons. — *Narrative of Events*, p. 191.

Robert Wilson était significative. Lauriston devina d'où partait le coup qui avait tué en germe la négociation commencée sous de si heureux auspices.

« Tous les assistans se retirèrent cependant l'un après l'autre. Lauriston et Kutusov restèrent seuls. Le premier remit au second une lettre de Napoléon pour Alexandre. Le maréchal aurait bien voulu garder ce détail pour lui seul; mais il fut obligé d'en convenir, la remise de ce document n'ayant pas échappé à tous les regards du dehors. Au fond, le but de la conférence était manqué. Le général français se borna donc à se plaindre des atrocités qui se commettaient journellement sur les prisonniers français. Kutusov les rejetait sur les populations ruinées, exaspérées, humiliées. Il ne pouvait répondre que de ses soldats. Lauriston parlait d'un armistice. « Le temps va bientôt l'opérer de lui-même, disait-il par allusion aux approches de l'hiver. — Soit, répondit Kutusov; mais de ce chef je n'ai aucuns pouvoirs. — Vous nous croyez en plus mauvais état que nous ne sommes, reprit le général français. Gageons que vous spéculez sur nos désastres en Espagne. On vous en a parlé, n'est-ce pas? — Oui, j'en sais quelque chose par sir Robert Wilson, répliqua le maréchal. — Il a ses raisons pour exagérer nos revers. Marmont, il est vrai, nous a compromis par une *bêtise*, et Madrid est en ce moment aux mains des Anglais; mais soyez sûr qu'ils n'y resteront pas longtemps. » Lauriston rejeta aussi l'incendie de Moscou sur le gouverneur de la place, ajoutant cette phrase remarquable : « Un acte de sauvagerie pareil est si peu dans le caractère français, que Londres même, si nous le prenions, ne serait pas brûlé par nous (1). »

Alexandre cependant, instruit de tout ce qui s'était passé et déjà fort irrité, — sans le dire, — contre Kutusov, qui, après Borodino, l'avait effrontément abusé sur l'état de l'armée russe, la certitude de couvrir Moscou, etc., voulut lui en exprimer son mécontentement et arrêter dès le début ces tentatives de pacification, désormais inopportunes. Sa lettre *au prince Michel Larionowicz* (nom patronymique de Kutusov), écrite à ce sujet, confirme la narration de sir Robert Wilson, et mérite d'être citée :

(1) Voyez sur la mission de M. de Lauriston les pages 417 et suiv. du tome XIV de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*. Elle y est présentée sous un autre jour et avec beaucoup moins de détails que dans le récit de sir Robert Wilson. Après lui avoir assigné la portée que, dans la pensée de Napoléon, elle *pouvait* avoir, M. Thiers dit simplement : « M. de Lauriston partit, le 4 octobre, après s'être fait précéder d'un billet... Il arriva au camp le jour même. Le prudent Kutusov, entouré par les partisans les plus exaltés de la guerre, et notamment par *les agens anglais accourus pour le surveiller*, hésita d'abord à recevoir personnellement M. de Lauriston, dans la crainte d'être compromis... Il envoya donc le prince Wolkonski, etc... M. de Lauriston, offensé de ce procédé, refusa de s'aboucher avec le prince... On courut après lui pour le ramener... Il fut convenu qu'on recevrait le général Lauriston au quartier-général... M. de Lauriston se rendit donc auprès du prince Kutusov et eut avec lui *plusieurs entretiens*... Pour l'armistice, Kutusov se déclara sans pouvoirs. Il proposa d'envoyer l'aide-de-camp Volkonski à Saint-Pétersbourg... Il fut convenu que, sans armistice, on cesserait de tirailler sur toute la ligne des avant-postes, etc. »

« Le rapport que le prince Wolkonski m'a remis de votre part m'a fait connaître votre entretien avec l'aide-de-camp français général de Lauriston.

« Dans la conférence que j'ai eue avec vous au moment de votre départ, et lorsque je plaçai mes armées sous vos ordres, je vous informai de mon ferme désir d'éviter toute négociation avec l'ennemi et tous rapports avec lui qui puissent avoir la paix pour objet. — Maintenant, après ce qui vient de se passer, je dois vous répéter avec la même résolution que je désire voir adopter par vous, dans toute son étendue et dans sa plus inflexible rigueur, le principe posé par moi.

« J'ai aussi appris avec un extrême déplaisir que le général Beningsen a eu une entrevue avec le roi de Naples, et cela sans le moindre motif qui pût le pousser à une démarche pareille. Après que vous lui aurez fait comprendre l'inconvenance de ce procédé, je vous demande *à vous-même* une surveillance active et sévère qui empêche d'autres généraux d'avoir des entrevues avec l'ennemi et de tenir de pareils colloques (1)... »

A ces entrevues dont se plaignait l'empereur, et qui en effet devenaient de plus en plus fréquentes, sir Robert Wilson ne se mêlait jamais, et Murat, qui plus tard le revit à Naples, lui rappelant l'espèce d'affectation avec laquelle il se tenait à l'écart, se reprochait de n'y avoir pas deviné la prochaine reprise des hostilités; « mais j'étais comme l'empereur, ajoutait-il, le fantôme de la paix m'éblouissait. » Le commissaire anglais cependant n'ignorait guère les propos tenus chaque jour, aux avant-postes de Vinkovo et de Taroutino, entre les officiers supérieurs des deux armées, sur une ligne de terrain tacitement neutralisée. Ainsi Murat disait à Beningsen : « Nous avons besoin de la paix, moi surtout, qui ai mon royaume à gouverner; » à quoi Beningsen répondait : « Plus vous avez envie de la paix, moins nous la désirons. D'ailleurs le tsar s'y résoudrait, que les Russes n'en voudraient pas. Et, pour être franc jusqu'au bout, je suis, moi qui vous parle, tout à fait de leur avis. » Murat répliquait : « On vient à bout des préjugés nationaux. — Pas en Russie, répliquait son interlocuteur. Les Russes sont de terribles gens,... ils tueraient sur place tout homme qui parlerait de négocier. » Ailleurs la conversation s'établissait entre le général Korf et un de nos généraux divisionnaires (2). « Nous sommes véritablement fatigués de cette guerre, disait cet officier; donnez-nous nos passeports, et nous partons. »

(1) Nous remarquons au bas de cette lettre, donnée textuellement, et avec la signature du tsar, une date (4 octobre 1812) qui en infirmerait l'authenticité, n'était qu'il peut y avoir confusion, par suite de la différence des calendriers ou même une simple faute d'impression (le 4 pour le 14, par exemple). — Le 4 octobre en effet est le jour où M. de Lauriston vit, à onze heures du soir, le maréchal Kutusov. Il est clair que le tsar ne pouvait, à cette date, avoir reçu avis de cette entrevue.

(2) Sir Robert Wilson donne à ce général un nom qui nous est absolument inconnu.

Korf répondait : « Écoutez, général, vous êtes venus sans invitation,... il faudra vous en aller sans tambour ni trompette. » L'autre sourit d'abord, mais, reprenant son sérieux : « N'est-ce pas une pitié, reprenait-il, que deux peuples faits pour s'estimer se livrent à une guerre d'extermination? Nous vous ferons nos excuses d'être entrés chez vous, et sur nos frontières respectives nous nous donnerons une bonne poignée de main. — Oui, reprit Korf, je crois en effet que, depuis quelque temps, nous avons acquis quelques droits à votre estime; mais ne les perdrions-nous pas, général, si nous vous laissions vous en aller l'arme au bras? » Dans une autre occasion, c'est Murat qui demande à Miloradovitch, en causant, de laisser fourrager la cavalerie sur la droite et la gauche du camp sans la tracasser sans cesse. « Voudriez-vous donc, répond le hardi partisan, nous ôter le plaisir de prendre vos plus beaux cavaliers *comme des poules?* — Soit donc, on gardera les fourrageurs, reprend Murat. — A merveille; nous ne demandons que des escarmouches, réplique Miloradovitch. » Ils échangeaient ces paroles le 7 septembre; le 8, les Cosaques enlevaient quarante-trois cuirassiers; le lendemain, 9, cinquante et quelques carabiniers, ce dont Miloradovitch se hâtait d'avertir Murat.

Le roi de Naples, au reste, n'allait pas tarder à sortir de son éblouissement. Dans la matinée du 17 octobre, cinq colonnes russes, plus une réserve, — en tout quatre-vingt-dix mille hommes environ avec cent quatre-vingts pièces de canon, — quittant les campemens de Taroutino, passèrent la Nara et allèrent au-delà de cette rivière prendre leurs positions d'attaque. Le 18, elles tombaient à l'improviste sur vingt-cinq ou trente mille Français, éparpillés sur un espace de cinq ou six milles. La gauche de ce corps d'armée était séparée du centre et de l'aile droite par un ravin profond et un cours d'eau tributaire de la Nara. En avant de l'aile droite s'étendaient de grands bois qui traversaient la grande route de Taroutino à Moscou, et que, nonobstant cette circonstance essentielle, les généraux français n'avaient point fait occuper. En arrière d'eux, à Spass-Kouplia, cette route formait un étroit défilé, où, dans le cas d'une défaite, ils pouvaient être devancés, écrasés par un ennemi supérieur en nombre. C'est ce qui faillit arriver. Pendant que Beningsen attaquait soudainement l'aile gauche, aussitôt dispersée, Doctorov et Raefskoï se présentaient devant notre centre et notre droite, désormais hors d'état de porter secours à l'aile compromise, et Orlof Denisof, avec une forte colonne volante, tournant la gauche du camp français, allait se saisir du défilé de Spass-Kouplia. Murat, surpris dans son lit, eut à peine le temps de s'habiller pour se jeter parmi ses soldats, qui se débandaient. Il racheta, comme d'ordi-

naire, son imprévoyance par des miracles de bravoure; mais ils eussent été inutiles au salut de son armée, si les Russes avaient agi avec la vigueur et l'ensemble que comportait une entreprise aussi décisive. Par bonheur pour nous, Orlof Denisof, qui avait occupé avec ses Cosaques l'unique issue du champ de bataille, n'y fut pas suffisamment renforcé pour résister au furieux élan de l'armée en retraite, et après une terrible mêlée de cavalerie, — cuirassiers et Cosaques, — à laquelle assistait sir Robert Wilson, Murat et Poniatowski purent gagner Arrinovo. Ils avaient eu deux mille hommes et deux généraux tués (Dery et Fisher); ils laissaient prisonniers un millier d'hommes et un général, une aigle, trente-huit pièces d'artillerie, quarante caissons, tous leurs bagages, et un grand nombre de chevaux réduits à la plus misérable condition (1).

Tel fut le combat dit de Vinkovo, livré au moment même où Napoléon, mettant fin à ses longues perplexités, venait de se décider à quitter Moscou. Il en sortit le 19 octobre comme à regret. C'était son premier pas décisif dans la voie fatale. On eût dit qu'il le pressentait. Sir Robert Wilson est du reste forcé de rendre justice à l'habileté admirable qu'il déploya pour masquer à l'armée russe ce début de la retraite. Kutusov avait pu, après l'affaire que nous venons de raconter, pousser ses avant-postes jusqu'à Vinkovo. Informé jusque-là des moindres mouvemens de l'armée française, il ignora complétement, du 18 au 22, ce qui se passait devant lui, la marche de l'avant-garde française, commencée dès le 16, la sortie de Moscou, effectuée le 19, la jonction à Troitskoie des troupes de Murat et de Poniatowski avec le gros des colonnes en retraite. Le prince de Neufchâtel l'amusait pendant ce temps-là d'une correspondance rétrospective ayant le même objet apparent que la mission de M. de Lauriston. Le 22 cependant, on apprit au quartier-général de Taroutino qu'un corps ennemi venait de s'établir à Fominskoïe, sur les bords de la Nara, c'est-à-dire à quarante verstes ou kilomètres de Moscou. La première idée des généraux russes fut que c'était là un gros détachement, ainsi hasardé pour étendre le rayon dans lequel l'armée française pouvait s'approvisionner, surtout des fourrages qui lui manquaient. Doctorov fut chargé d'aller, avec douze mille fantassins et trois mille chevaux, essayer une surprise, si elle était praticable, et en tout cas vérifier la situation des choses. Il lui était interdit absolument d'attaquer et de provoquer ainsi une bataille où le gros de l'armée russe pût être forcé à s'en-

(1) « ... Vainqueur autant que vaincu,... Murat avait perdu quinze cents hommes environ et tué deux mille hommes aux Russes » (Thiers, liv. XLV, *la Bérésina*, p. 459). Selon sir Robert Wilson, la perte des Russes n'excéda pas cinq cents hommes. Un de leurs généraux les plus distigués, Bagavouth, fut abattu par un boulet de canon.

gager. Pour mieux assurer l'exécution des ordres que lui suggérait sa prudence, le généralissime russe donna pour compagnon à Doctorov le général Yermolov, le meilleur administrateur de l'armée russe, homme d'esprit d'ailleurs, dont un mot célèbre est resté sur les événemens qui nous occupent (1). Sir Robert Wilson ne pouvait manquer à une telle expédition. La place de cet implacable ennemi de l'empire était toujours là où il y avait quelque fatal conseil à donner, quelque inspiration hardie à faire naître. — *I love a good hater*, disait Johnson, le rude pédant. Il se fût, à ce titre, incliné devant son compatriote.

Doctorov se mit en campagne dès le 23 octobre. Le même jour, Miloradovitch avait ordre de se présenter à Voronovo devant Murat, qu'on supposait encore posté sur la route de Taroutino à Moscou, et dont on voulait ainsi détourner l'attention. A Aristovo, sur la route de Fominskoïe, après avoir franchi à peu près douze milles, Doctorov s'arrêta, et, sur les rapports qui lui arrivaient de toutes parts, convoqua un conseil de guerre, dont sir Robert Wilson faisait naturellement partie. L'ennemi était signalé en force (douze mille hommes au moins) à quatre ou cinq milles de l'endroit couvert où la division russe était encore cachée. Fallait-il l'attaquer sans plus de retard? Le général anglais ne fut pas de cet avis. Les officiers russes l'en remercièrent avec effusion. Laissés à eux-mêmes et en face de leurs soldats, qui demandaient impérieusement le combat, ils eussent voté à l'unanimité : *En avant, coûte que coûte!* Les sentimens bien connus de sir Robert Wilson leur permettaient d'accepter les conseils que sa prudence lui suggérait, et ils eurent à s'applaudir de les avoir suivis, car, une heure après la décision prise, un célèbre partisan russe, le colonel Sislavin, arrivant au galop, leur apprenait « qu'il venait de voir l'armée française tout entière en marche d'Ignatovo sur Fominskoïe. » D'autres Cosaques, survenant presque en même temps, rapportèrent que l'ennemi, en nombre considérable, avait occupé Borovsk. Enfin un officier français, qu'on venait de ramener prisonnier, consentit à reconnaître que Moscou était évacué, l'empereur à Ignatovo; la grande armée, dirigée à l'ouest, allait quitter la Russie.

On ne pouvait se tromper sur le but de ce grand mouvement rétrograde. Il menait les Français vers Malo-Jaroslavets. C'était là, sans nul doute, qu'il fallait se porter immédiatement, et Doctorov pouvait aisément nous y devancer. Si Kutusov, prévenu sans une

(1) Complimenté après la guerre de 1812 sur les grandes choses qu'ils avaient accomplies, le maréchal Kutusov et lui : « Voilà une erreur, répondit-il. C'est Dieu et saint Nicolas qui ont fait la besogne de Kutusov et la mienne, et il faut avouer que nos bévues leur ont donné bien du fil à retordre. » — *Narrative of Events*, p. 219.

minute de retard, lui envoyait à temps des renforts, si à la même heure l'armée russe tout entière se portait rapidement sur les routes de Kalouga et de Medynsk, tous les chemins de retraite se trouvaient fermés. Kutusov reçut tous ces renseignemens dans la soirée du 23, avant neuf heures. Doctorov, partant d'Aristovo à sept heures du soir, avait douze milles à franchir pour se trouver devant Malo-Jaroslavets, et cela non sur des routes tracées, mais à travers des prairies plates, coupées en tous sens de rigoles et de fossés, sans ponts pour son artillerie. Il y réussit, et, traversant avant l'aube la Protva devant Spasskoïe, il était dans la plaine qui s'étend en face de Malo-Jaroslavets. Kutusov, avec deux heures de moins il est vrai, n'avait que dix milles à parcourir pour se trouver au point où son hardi lieutenant lui donnait rendez-vous; mais ce fut en vain que dépêche sur dépêche, officier sur officier, stimulèrent sa lenteur et sa prudence. Doctorov resta pendant sept heures, avec ses troupes fatiguées par une marche de nuit, sous le feu des colonnes françaises, qui voulaient déboucher à tout prix et percer le mur humain qui venait de s'élever devant elles. On trouve partout le récit de cette lutte acharnée, siége et bataille, incendie et massacre tout à la fois, qui coûta près de dix mille hommes à chacune des deux armées, et fut comme la digne préface des horreurs qui allaient suivre (1); on sait aussi quel en fut le résultat. Au lieu de persister à marcher sur Kalouga, ce qui nécessitait une seconde bataille aussi sanglante que la première, Napoléon dut se décider à reprendre, par un mouvement sur sa droite, la grande route de Smolensk, en d'autres termes, d'après M. Thiers, « à faire cent lieues à travers un pays que l'armée russe et l'armée française avaient déjà converti en désert. » Ce fut le parti arrêté en conseil de guerre, et malgré Davoust, qui, sans insister pour une marche directe sur Kalouga, proposait une route intermédiaire (par Médouin, Jouknov, Jelnia) « à travers des pays neufs et abondans en vivres. » Napoléon, lui, était encore pour un coup d'audace, et, autant qu'on peut en juger à distance, l'audace était alors ce qui eût le mieux réussi; mais en face d'un état-major découragé, il ne sut pas faire prévaloir de haute lutte sa volonté, jusque-là si absolue. Le mouvement sur Mojaïsk par la traverse de Vereja, décidé dans la journée du 26, commença dès le lendemain.

(1) Le récit de M. Thiers, d'ailleurs fort remarquable, diffère en quelques points de celui de sir Robert Wilson. Ainsi Doctorov, selon lui, arrive dès le 22 (et non le 23, dans l'après-midi) au campement d'Aristovo; ainsi encore c'est Kutusov, *prévenu dans la matinée du* 23, qui enjoint à Doctorov de se porter sur Malo-Jaroslavets. L'initiative, on l'a vu, vint au contraire de Doctorov, qui prévint son général en chef, *le 23 au soir*, d'avoir à se trouver le 24, d'aussi bon matin que possible, sur le point où l'on pouvait couper le chemin à l'armée française, etc.

Aux yeux de sir Robert Wilson, ce n'était là, pour l'armée russe, qu'un demi-succès, une manœuvre avortée. Il voulait, il espérait l'anéantissement de l'armée française; que dis-je? il le regardait comme infaillible. Le soir de la bataille, à onze heures, Kutusov, réunissant ses généraux au bivouac, leur avait annoncé qu'il entendait résister à la marche de Napoléon et finir la guerre à cet endroit même, « à moins que l'ennemi ne lui passât sur le corps. » En échange de ces belles paroles, il obtint une cordiale poignée de main du « général anglais, » qui lui demanda l'oubli de tous leurs différends antérieurs. Qu'on juge de la surprise où fut jeté sir Robert Wilson, lorsque, trois heures plus tard (à deux heures du matin), les généraux russes, convoqués de nouveau, reçurent de Kutusov, en termes très succincts, la nouvelle que, « sur de nouveaux renseignemens, » il renonçait à défendre le terrain devant Malo-Jaroslavets, et entendait se retirer derrière la Koricza (1) pour assurer la route de Kalouga et les communications avec l'Oka. « Ce fut, dit sir Robert Wilson, comme si la foudre tombait à nos pieds, et nous restâmes un moment dans une stupeur silencieuse. » Cependant on représenta au maréchal qu'un mouvement pareil, dans un pareil moment, alors que l'obscurité ajoutait au danger de s'engager sur l'étroite chaussée qui formait à elle seule la ligne de retraite, ne pourrait s'exécuter qu'au sein d'une confusion très périlleuse; que l'ennemi en profiterait sans doute pour nous attaquer; que l'armée entière allait se trouver en péril et l'arrière-garde inévitablement perdue, si les Français profitaient de leurs avantages. Le « général anglais, » insistant sur ces considérations, reçut cette remarquable réponse du maréchal : « Je n'ai aucun souci de vos objections. J'aime mieux faire, comme vous dites, un *pont d'or* à mon ennemi que de m'exposer à un *coup de boutoir* (2). D'ailleurs je vous répéterai ce que je vous ai déjà dit : il n'est nullement certain, selon moi, que la destruction totale de l'empereur Napoléon et de son armée soit un si grand bienfait pour le monde. Ce n'est pas à la Russie, ce n'est à aucune des puissances continentales qu'arriveraient, en pareil cas, les bénéfices de l'héritage : c'est à cette nation qui a déjà le sceptre des mers, et dont la domination, à partir de ce moment, deviendrait insupportable. » Le général anglais se contenta de répondre qu'en ce moment il s'agissait d'opérations militaires, nullement d'une controverse politique, dans laquelle il éviterait de s'engager, quitte à la reprendre plus tard, et que, dans l'accomplissement de sa haute mission, le maréchal ne devrait jamais perdre de vue la fameuse

(1) Petit cours d'eau, à un mille et demi de Malo-Jaroslavets, sur la route de Kalouga.

(2) *Coup de collier*, dit le texte *français* de sir Robert Wilson; mais l'expression, mal rendue par un étranger, serait ici à contre-sens.

maxime : *Fais ce que dois, advienne que pourra.* » La langue française, comme on peut s'en assurer, jouait un grand rôle dans cette conférence anglo-russe.

Le mouvement en arrière n'en fut pas moins décidé malgré l'opposition de sir Robert Wilson, qui, montrant ici un désintéressement notable, vante la célérité, le bon ordre avec lesquels l'armée russe se replia hors de la portée de nos canons. Permis à nous de regretter que Napoléon et ses lieutenans n'aient pas mieux profité de cette manœuvre de nuit, qui offrait une si belle occasion à leur courage, et pouvait amener, pour l'armée russe, un échec décisif.

III.

Après Malo-Jaroslavets, quelques jours de trève. Rejetée sur la route dévastée de Smolensk, la grande armée s'y traîne péniblement, lentement, encombrée de ses bagages et de ses blessés, mais unie encore et à peine harcelée par les Cosaques, qui s'enhardiront peu à peu. C'est le moment où Kutusov exécute à loisir cette « marche en fer à cheval » qui étonne, qui indigne sir Robert Wilson. Tout en jetant aux passions de son armée ces proclamations, en style oriental, où il parle « d'éteindre l'incendie de Moscou dans le sang des envahisseurs fugitifs, » le vieux généralissime semble, comme de propos délibéré, se laisser devancer. Après cinq longues journées perdues (1), il se ravise, il accourt; mais à l'heure favorable on dirait que le cœur lui manque. De Biskovo, où il est arrivé, il entend, le 4 novembre, gronder la canonnade du côté de Viazma. Elle lui apprend que Miloradovitch et Platov, placés à cheval sur la route de Federoskoie à Viazma, essaient de couper Davoust et l'arrière-garde. Le vice-roi (Eugène) l'entend, lui aussi, cette canonnade. Déjà hors d'atteinte, il revient sur ses pas, ramenant ses Italiens et ses Polonais au secours des Français compromis. Il vient les sauver, il les sauvera, car Kutusov n'a pas bougé. L'attitude de ses troupes indignées, les supplications de Beningsen, les impétueuses remontrances du « général anglais, » rien ne put vaincre sa flegmatique inertie. Désespéré, furieux, sir Robert Wilson se hâta d'ex-

(1) De Malo-Jaroslavets, nous l'avons vu, le 26 octobre, reculer sur Goutzarovo (quinze milles) et découvrir ainsi la route de Medynsk, « un vrai scandale, » au dire de sir Robert Wilson. Le 27, l'armée russe marche sur Polotiangnin-Zavorty, vers les Français qu'on disait à Borovsk, le 29 sur Adamoskoie, quand on sait Borovsk évacué, le 30, en passant par Medynsk, vers Kremenskoïe. Le 31, elle fait un brusque *à gauche,* comme pour gagner Viazma, où le vieux maréchal annonçait qu'il percerait la ligne de retraite; — le 1er novembre, sur Kousovy. Le 2, elle arrive à Souleiko; le 3, à Doubrova; le 4, à Biskovo, à sept ou huit milles de Viazma. Là elle fait halte.

pédier à Saint-Pétersbourg un rapport fidèle sur tout ce qui venait de se passer; puis à toute bride il alla rejoindre Miloradovitch, qu'il trouva bouillant de colère au milieu de ses escadrons décimés. A la tête de cinq cents Cosaques, placés sous ses ordres par ce général d'avant-garde, l'agent anglais poussa du côté de la route de Dorogobouge une reconnaissance hardie, s'assurant ainsi que dans cette direction nul obstacle n'existait qui eût pu arrêter la marche des troupes de Kutusov, si, mieux inspiré, il les eût résolûment conduites de Biskovo en arrière de Viazma.

Dès cette journée du 4 novembre (1), l'hiver, ce terrible allié des Russes, si longtemps rebelle à leur appel, apparut enfin à nos soldats. D'épais brouillards noirs leur voilèrent le ciel. Sur les vastes plaines sans horizon s'étendit ce linceul de neige qui venait recouvrir tant de cadavres, et sous lequel tant d'autres encore allaient s'affaisser. Sur ce sol muet, derrière ces brumes que çà et là perçait un rayon de jour, passaient au galop, penchés sur leurs lances et poussant des cris sauvages, les Cosaques barbus. Leurs petits chevaux aux longs crins incultes répondaient par leurs hennissemens aux rauques *hourrahs*. Dans l'air croassaient les corbeaux sinistres planant au-dessus de quelque hideuse pâture. Les deux armées continuaient cependant leur marche parallèle; mais sur l'une des deux routes, la nôtre, l'incendie devance l'armée, la dévastation même et le pillage ne trouvent plus d'alimens; les ponts manquent sur ces courans glacés où les grenadiers d'Eugène entraient jusqu'à la poitrine. Près de chaque bivouac restent, engourdis par l'apoplexie, mutilés par la gangrène, ces soldats dont les mains, imprudemment exposées à la flamme, se détachaient sous le poids de l'arme autour de laquelle leurs doigts se crispaient encore. Krasnoe, Koritnia, Orscha, mortelles étapes, qui ne vous connaît? Qui n'a suivi du regard avec une angoisse patriotique ces colonnes harassées que moissonnaient à la fois la fatigue, la faim, l'hiver, la misère? Et en avant d'elles, en avant de cette cohue de fuyards tourbillonnant pêle-mêle, qui n'a contemplé avec horreur, avec pitié, avec haine, avec admiration, avec tout sentiment humain, sauf le mépris, cet empereur redevenu général, marchant à pied, sombre, boudeur, injuste, rongeant sa colère et peut-être ses remords, ne regardant

(1) *Narrative of Events*, p. 253. — M. Thiers ne date que du 9 le début des rigueurs de l'hiver (t. XIV, p. 512); mais sir Robert Wilson est très précis : « Dans la matinée du 4, écrit-il, la neige commença de tomber par gros flocons. Le 5, elle augmenta considérablement. Le 6 s'éleva ce vent qui a pour ainsi dire le fil d'un rasoir, durcit la neige et la fait étinceler, tandis qu'elle tombe, comme une poussière de diamant, etc. » Il dit encore plus loin (p. 263) : « Le 9, le froid était devenu excessif. Le thermomètre de Réaumur était tombé à 12 degrés au-dessous de zéro, et le 13 à 17 degrés. »

plus en arrière, n'accordant plus à l'immense ruine qu'il traîne après lui une seule pensée qu'il lui puisse ôter? Sur l'autre route au contraire, nous suivant à loisir, profitant des ressources d'un pays intact, trouvant partout les abris, la nourriture, les renforts qui nous manquent, Kutusov côtoie notre retraite, mais il n'ose encore, il n'osera jamais acculer, par une manœuvre définitive, le lion blessé, l'armée aux abois. Ce qui les défend contre lui, c'est leur prestige. Napoléon, pour la première fois fugitif, marchait escorté de ses victoires passées : Eylau à sa droite, Friedland à sa gauche. Ces hommes en haillons, ce groupe livide et travesti qui le suivait, reconnaissables à peine aux aigles de leurs drapeaux, c'était la garde, la garde invaincue et réputée invincible. Devant elle les masses ennemies s'ouvraient (à Krasnoe par exemple), et volontiers elles lui eussent présenté les armes; mais la garde passée, elles se réunissaient et serraient leurs masses profondes pour entourer, pour accabler, ici le vice-roi, là Davoust, Ney enfin, toujours le dernier. — Sombres, fatales, épouvantables journées, rayonnantes pourtant à cette distance où nous voici d'elles! revers plus éclatans que bien des triomphes! C'est que l'infortune, noblement, héroïquement subie, a ses grandeurs au-dessous desquelles s'étagent tous les degrés de la prospérité humaine. Plus elle est inouie, plus elle les dépasse, et par-delà toutes les fanfares, toutes les acclamations, tout le tumulte éphémère des fêtes qu'obtient la victoire, le tonnerre de tels écroulemens emplira les oreilles de la postérité.

A partir de Viazma, la retraite avait pris un nouveau caractère. Le désordre, la confusion, l'abandon des chariots et des canons, datent de ce moment. De ce moment aussi, la poursuite devient plus vive et plus acharnée. Sir Robert Wilson décrit la joie de ses Cosaques lorsque, le 5, ils aperçurent au fond d'un ravin une pièce d'artillerie avec ses caissons. Les chevaux de l'attelage gisaient à terre. « A cette vue, dit-il, mes hommes descendirent de cheval. Ils prenaient l'un après l'autre les pieds des chevaux morts, poussaient de grands cris, sautaient, dansaient, venaient baiser mes bottes et se livraient aux contorsions les plus fantastiques. Ce premier délire de joie un peu apaisé, ils se disaient les uns aux autres, montrant les fers des chevaux : Dieu a fait oublier à Napoléon que nous avons un hiver, nous autres! Kutusov aura beau faire, les os de l'ennemi resteront en Russie (1). »

Peu à peu, sous l'impulsion des souffrances les plus intolérables, l'égoïsme le plus cruel, la fureur la plus aveugle, envahissent les

(1) Il n'y avait de ferrés à glace, dans toute l'armée, que les chevaux venus de Pologne, ceux de l'empereur et ceux du duc de Vicence, plus prévoyant parce qu'il avait résidé longtemps dans le pays.

âmes. On dépouille les mourans, on refuse aux affamés la bouchée de pain qui d'ailleurs ne les sauverait pas, on découpe sur les chevaux encore vivans le lambeau de chair dont on veut se repaître, on défend à la baïonnette l'approche des feux du bivouac, on se bat, on se tue pour s'arracher quelques alimens ou quelques fourrures. Français et Russes sont atteints de cette espèce de rage, devenue épidémique. Nous tuons nos prisonniers, l'ennemi tue les siens. Les Cosaques chassent devant eux, en les piquant de leurs lances, des malheureux qu'ils ont mis nus comme la main (1). Ils les livrent aux risées cruelles de la populace des campagnes, et quand ces malheureux demandent par signes qu'on abrége leur supplice, quand ils attirent vers leur tête ou vers leur poitrine l'extrémité d'un fusil, on leur refuse l'aumône d'une balle, on leur refuse la mort, « car les paysans pensaient que mitiger la torture, c'était offenser le Dieu de la sainte Russie et se priver désormais de sa protection. »

« Un jour, continue le fidèle narrateur, Miloradovitch, Beningsen, Korf et le général anglais, avec plusieurs autres officiers, sortis ensemble de Viazma, trouvèrent, à un mille environ de cette cité, une foule de paysannes, armées de bâtons, qui sautaient en cadence (*hopping*) autour d'un pin abattu, de chaque côté duquel étaient étendus environ soixante prisonniers dont le corps, entièrement nu, gisait à terre, mais dont la tête posait sur l'arbre; et sur ces têtes les furies frappaient à coups pressés, marquant ainsi la cadence de je ne sais quel hymne ou chant national qu'elles hurlaient à l'envi. Plusieurs centaines de paysans armés assistaient à cette scène étrange, appelés sans doute à protéger l'orgie vengeresse. Au moment où la cavalcade approcha, les victimes se mirent à pousser des cris aigus : *la mort! la mort! la mort!* répétaient continuellement ces malheureux...

« ... Près de Dorogobouge, une Française, jeune et belle femme, absolument nue, se tordait dans la neige, dans la neige qu'elle avait rougie de son sang. Au bruit des voix, elle leva la tête, d'où ses cheveux, très longs et très noirs, ruisselèrent sur tout son corps. Jetant ses bras autour d'elle avec des mouvemens frénétiques : « Mon enfant! criait-elle, rendez-moi mon pauvre petit!... » Quand on l'eut assez apaisée pour qu'elle pût raconter ce qui était arrivé, elle dit que « épuisée par la fatigue et ne pouvant plus avancer, on lui avait arraché son enfant nouveau-né, que ses compagnons lui avaient ensuite enlevé ses vêtemens et l'avaient sabrée en la quittant pour ne pas la laisser vivante à l'ennemi, qui arrivait... »

« ... Le général Beningsen et le général anglais, suivis de leurs états-majors, rencontrèrent, dans l'après-midi, une colonne de sept cents prisonniers (nus comme les autres) et voyageant sous une escorte cosaque. Suivant le certificat remis au chef de ce détachement, les prisonniers placés entre ses mains étaient, au moment du départ, douze cent cinquante. Ce

(1) « *All prisoners...* were immediately and *invariably* stripped *stark naked* and marched in columns in that state, etc. » — *Narrative of Events*, p. 256.

commandant nous raconta qu'il avait recomplété au moins deux fois le chiffre toujours décroissant des malheureux qu'il menait ainsi avec les prisonniers qu'il ramassait sur sa route. Il ne désespérait pas d'arriver *au pair*, nonobstant les déficits. Dans ce triste convoi se trouvait un jeune homme dont la physionomie et le soin qu'il mettait à se tenir à l'écart fixèrent l'attention des officiers russes. Un des plus grands seigneurs attachés à l'état-major de Beningsen, après avoir échangé quelques propos avec lui sur le lieu de sa naissance, son rang, les circonstances de sa capture, en vint à lui demander si, dans de telles circonstances, la mort ne serait pas l'objet de ses vœux. « Oui, répondit le pauvre jeune homme. Si je ne dois pas être secouru, je ne demande qu'à périr immédiatement. Aussi bien, d'ici à quelques heures, je mourrai d'un coup de lance ou même d'inanition, comme j'ai déjà vu mourir des centaines de mes compagnons d'armes... En France, il y a des cœurs qui me regretteront, et pour eux je voudrais revoir mon pays; mais s'il n'en doit pas être ainsi, plus tôt finiront cette ignominie et cette misère, mieux cela vaudra. » L'officier auquel il parlait en ces termes lui répondit aussitôt « que du fond de son cœur il avait pitié d'une si cruelle destinée, mais que malheureusement il n'avait aucun moyen de l'aider à se tirer d'affaire. Donc, si réellement il souhaitait la mort comme l'unique terme de ses souffrances, il n'avait qu'à se coucher sur le dos, et, pour preuve de l'intérêt qu'il inspirait à son interlocuteur, celui-ci se chargerait de l'expédier (1). » Beningsen avait déjà pris quelque avance, mais le général anglais qui s'était arrêté pour entendre la conversation, voyant à quel étrange dénoûment elle tendait, discuta vivement la proposition acceptée, et fit valoir la nécessité de sauver, « coûte que coûte, » le malheureux officier (car c'était un officier), du moment où, en liant conversation avec lui, on avait de toute nécessité fait renaître en lui l'espérance. Toutefois ses argumens semblaient n'avoir aucune prise sur le grand personnage qu'il s'agissait de fléchir. Aussi piqua-t-il des deux pour aller rejoindre et ramener le général Beningsen; avant de l'avoir atteint, venant à regarder derrière lui, il vit l'officier russe, descendu de cheval, asséner au prisonnier le coup mortel qu'il lui avait promis. Le sabre était bon et la main sûre, car la tête faillit être séparée du tronc. Jamais depuis on n'a pu convaincre le personnage dont il est ici question qu'il eût commis un acte répréhensible. »

Une note fort instructive nous apprend que ce « noble officier, » ce « grand personnage, » si sensible aux douleurs d'autrui, si secourable aux malheureux, et doué d'une charité si remarquablement énergique, n'était autre que le grand-duc Constantin. L'altesse impériale traitait nos prisonniers (mais pour de meilleurs motifs, il le faut reconnaître) absolument comme son aïeul Pierre le Grand traitait ses strélitz vaincus. Bon sang ne peut mentir, dit le proverbe.

Ce sont là d'odieux tableaux, n'est-il pas vrai? Ils montrent la

(1) « To give proof of the interest he took in him, he himself would inflict the death-blow on his throat. » — *Narrative of Events*, p. 258.

nature humaine sous son plus dégradant aspect. Là même cependant, au sein de ce désordre abominable, de cet avilissement presque universel, parmi ces hommes hébétés, enragés, stupides, furieux, ravalés à la condition d'animaux féroces, cette même nature se manifeste avec ses plus magnifiques instincts, ses dévouemens les plus admirables. Ney, Éblé, les soldats de l'un, les pontonniers de l'autre, voilà les éclairs qui, dans l'histoire, sillonnent cette profonde nuit; mais si même dans la foule,— dans cette foule qui ne « pose » pas, elle, qui ne rêve ni les statues ni l'immortalité, — si vous retrouvez aussi la fierté, la dignité de l'abnégation, si elle vous montre conservé jusqu'au seuil de la mort le dépôt sacré de l'honneur, et non pas de l'honneur individuel, mais de l'honneur national, que direz-vous? Écoutez donc, et n'oubliez pas de qui émane ce glorieux témoignage :

« ... A partir de ce moment, un sentiment prévalut qui altérait presque dans leur essence toutes les relations humaines... Une insouciance, un abandon absolu s'étendirent à tout... On sembla désormais endurci contre toute autre pensée que celle d'un allégement éphémère aux tortures physiques contre lesquelles on avait à lutter. Cela fut vrai, sauf une honorable exception en faveur des Français qui, tombés aux mains des Russes, jamais ne purent être amenés, par aucunes séductions, par aucunes menaces, par aucunes privations, à jeter un reproche sur leur empereur, comme étant la cause de leurs malheurs et de leurs souffrances. C'était toujours ou « la chance des armes, » ou « des difficultés insurmontables, » ou « la destinée, » mais jamais, non jamais « la faute de Napoléon... » Ceux-là mêmes que la faim allait tuer refusaient la nourriture qu'on leur offrait plutôt que d'articuler un mot injurieux contre leur général, et de donner ce triomphe, cette joie, cette vengeance à ceux qui les pressaient de questions (1). »

Dans cette terrible campagne de 1812, le moment décisif, l'heure suprême et critique, c'est le moment, c'est l'heure où, après une solennelle harangue aux grenadiers de la vieille garde, pour leur remettre en dépôt l'honneur de l'armée, Napoléon, le 20 décembre, se décide à quitter Orscha, et marche au hasard vers cette rivière qu'un dernier prodige, un dernier désastre allaient rendre à jamais fameuse. Là ses ennemis s'étaient donné rendez-vous pour l'écraser. Derrière le pont de Borisov devait se trouver à heure dite, en vertu des instructions données par le tsar (2), une accumulation de

(1) *Narrative of Events*, p. 254.

(2) Elles sont reproduites par extraits dans le *Narrative of Events* (p. 196 et 197). Le mouvement de concentration opéré pour couper la retraite aux Français y est très nettement dessiné. Steingell, que la défection de Bernadotte avait rendu disponible, et qui avait quitté la Finlande et débarqué à Revel le 9 septembre, à la suite du traité d'Abo, devait se trouver le 15 octobre à Sventziany, *après avoir défait Macdonald*. Là il rencontrerait Oudinot, *défait par Wittgenstein*, et le pousserait au-delà de la Vilia, au-delà du

forces montant, suivant les calculs faits d'avance, à quelque chose comme cent vingt mille hommes. Entre ces masses et celles dont Kutusov guide la marche, les débris de la grande armée vont se trouver pris comme dans un étau. La Russie, frappée au cœur, n'est pas morte. L'ours du nord se dresse sous le coup, étend ses pattes énormes, et compte bien nous étouffer en les refermant. Wittgenstein et Steingell descendent du nord; ils poussent devant eux, non sans de rudes chocs, Saint-Cyr et Victor. L'amiral Tchichagov et Sacken accourent du midi. Schwarzenberg et Reynier se laissent tenir en échec par Sacken jusqu'au moment où Maret, les appelant à grands cris, les force à rétrograder pour aller couvrir Varsovie. L'amiral cependant continue à remonter vers Minsk, que lui livrent avec d'immenses approvisionnemens l'impéritie et l'aveuglement de Bronikowski, puis vers Borisov, qu'il enlève à Dombrowski, et que Dombrowski, ramenant les soldats d'Oudinot, lui reprend quelques heures plus tard. Les Russes, en fuyant, ont pu cependant incendier à demi le pont de Borisov, et leur artillerie, placée sur l'autre rive, domine cette périlleuse issue. Par où s'écouleront les quarante mille soldats et les quarante mille fugitifs qui composent maintenant la grande armée?

« Tous devaient périr, dit sir Robert Wilson. Qui les a sauvés? Ce n'est pas le génie de Napoléon, si admirable qu'il se déploie à cette heure décisive; ce n'est pas l'héroïsme d'Éblé s'immolant au salut de ses compagnons d'armes; ce n'est pas la bravoure chevaleresque de Victor: c'est l'ineptie, c'est la lâcheté de Kutusov. A Studzianka, comme à Krasnoe, comme à Viazma, comme à Malo-Jaroslavets, c'est lui, lui seul, qui a paralysé les armées russes, contenu leur élan, rendu leur bravoure inutile, fait couler à flots leur sang perdu. Sans lui, sans son ordre formel, Wittgenstein, qu'il contraignit le 25 de se porter vers Beresino, où, disait le généralissime, Napoléon avait préparé son passage, Wittgenstein, s'il n'était resté devant Borisov, aurait couru devant Studzianka, où l'un de ses généraux (Tchaplitz) lui signalait les travaux commencés pour jeter les ponts. Et d'ailleurs où était Kutusov lui-même? Pourquoi, au lieu de se tenir en vue de l'ennemi qu'il avait à poursuivre, mettait-il toujours quatre marches entre son armée et l'armée fran-

Niémen. Wittgenstein lui-même, parti de Sokolesqui dans les premiers jours d'octobre, devait être rendu, le 27 du même mois, à Dokchitzy, pour nouer de là, par Minsk, ses opérations avec celles de Tchichagov, *passer la Bérésina*, occuper Lepel et tout le parcours de l'Oula jusqu'au point où cette rivière tombe dans la Dvina, fortifier tous les défilés par lesquels l'ennemi pourrait tenter de s'ouvrir passage; Tchichagov, qui, nous l'avons dit, avait traversé le Dniester à la date du 6 septembre, avait ordre de se trouver à Pinsk le 7 octobre; le 15 il devait rallier Tormasov; le 21, Minsk et Borisov seraient occupées par lui, ainsi que *tout le cours de la Bérésina*, etc.

çaise? » Ces reproches amers, qui vont parfois jusqu'à l'invective, cette froide rancune conservée précieusement pendant dix années, et qui éclate après un demi-siècle, donnent toute sa valeur au dénoûment de cette espèce de drame dont les principaux acteurs sont le tsar, le vieux maréchal et l'agent des vengeances britanniques. La scène qui le termine vaut presque celle du début.

On est à Vilna, où les colonnes de Kutusov, épuisées d'hommes et de force, se sont groupées dès le 16 décembre. Le tsar, parti le 18 de Saint-Pétersbourg, arrive le 22 dans cette ville, encombrée de mourans et de morts. D'énormes bûchers, allumés dans les rues, combattent l'infection pestilentielle que répandent les cadavres amoncelés par milliers (1). Le 26, Alexandre fit appeler sir Robert Wilson, et après qu'ils eurent échangé quelques mots relatifs à la solennité du jour (la fête anniversaire de la naissance du tsar), l'empereur lui adressa quelques remercîmens chaleureux sur le rôle qu'il avait joué, l'utilité de ses conseils, l'exactitude de ses renseignemens.

« Maintenant, continua le tsar, vous allez recevoir ma confession tout entière. Je sais que le maréchal n'a rien fait de ce qu'il eût fallu faire, rien entrepris contre l'ennemi à quoi il ne fût littéralement obligé. Il n'a jamais vaincu que *par force;* il nous a joué mille et mille tours *à la turque* (2). Pourtant la noblesse moscovite lui prête appui, et on insiste pour personnifier en lui la gloire nationale de cette campagne... Je vais donc, d'ici à une demi-heure... (ici, pause d'un moment), je vais décorer cet homme du grand ordre de Saint-George, et manquer ainsi, je l'avoue, à toutes les règles de cette glorieuse institution,... car c'est l'honneur le plus grand, c'était jusqu'à présent la distinction la moins prostituée de l'empire. Je ne vous demanderai point d'être présent; je me sentirais humilié si vous étiez là... Pourtant je ne fais que céder à la nécessité la plus impérieuse. Désormais du reste je ne quitterai plus mon armée et ne l'exposerai plus aux dangers d'une direction pareille... Après tout, continua l'empereur, c'est un vieillard. Je vous demanderai de ne point lui refuser les courtoisies que l'usage commande, et de ne pas repousser ouvertement les avances qu'il pourra vous faire. Je désire que dès ce jour toute malveillance rétrospective soit abolie entre vous. Nous commençons une ère nouvelle; il faut l'inaugurer par une vive reconnaissance envers le pouvoir d'en haut, et par des sentimens de généreux pardon à l'égard de tous. »

(1) « Dans l'hôpital Saint-Basile,... *sept mille* cinq cents cadavres étaient empilés l'un sur l'autre comme des *saumons* de plomb... On bouchait les fenêtres brisées et les trous des murs, pour empêcher l'air glacé de pénétrer dans les salles, avec des membres humains, troncs ou têtes, bras ou jambes, selon qu'ils s'adaptaient aux brèches, etc. » — *Narrative of Events,* p. 354.

(2) Pour comprendre ces derniers mots, il faut se rappeler la conversation d'Alexandre et de sir Robert Wilson relative aux honnêtes propositions du grand-vizir.

Ces mensonges aux formes religieuses, cette dissimulation mystique, cet appel de la politique à la charité chrétienne nous semblent caractériser à merveille l'*inspiré* de Mme de Krüdner. Et quand nous nous représentons la cérémonie qui suivit cette conversation intime, le généralissime à cheveux blancs pressé dans les bras du jeune empereur, le respect officiel imposé à certains spectateurs, stupéfaits de cette solennelle comédie, les *vivat* sincères de la foule abusée, l'indignation contenue de l'agent anglais,— à quel rire diabolique ou divin ne nous sentirions-nous pas conviés, si nous ne songions à l'immense hécatombe, aux massacres inouis, au terrible déchaînement de tous les fléaux humains qui avaient précédé cette pompeuse mystification, et dont elle était en quelque sorte le couronnement!

Ainsi finissaient les horreurs de 1812, ainsi étaient inaugurés les désastres de 1813. On était à un mois de la Bérésina, et, l'année révolue, Leipzig devait marquer la seconde phase du naufrage impérial. Sir Robert Wilson se retrouvait encore là sans nul doute; il était du moins à Dresde, puisque le général Moreau, atteint du boulet providentiel qui lui fermait à la fois le chemin de la France et celui de la honte, tomba dans les bras de ce compagnon d'armes, à coup sûr bien imprévu. Le vainqueur de Hohenlinden frappé sous le même drapeau que l'ennemi passionné de la France, l'agent le plus implacable de la rivalité britannique : étrange contraste! contraste moins choquant toutefois si l'on songe que ces deux hommes haïssaient, non la France, mais le maître terrible qu'elle s'était donné! Il était permis en 1813, — il le sera toujours, espérons-le, — de faire cette distinction, parfaitement légitime pour un Anglais, un Russe, un Allemand, et qui, même chez un Français, pouvait alors, peut encore être parfaitement sincère, parfaitement logique, à cette condition cependant qu'elle ne l'entraîne point hors du domaine des conceptions de l'esprit et de l'action purement civile. Traduite en hostilité anti-nationale, et lorsqu'on s'en autorisait pour prendre les armes contre sa patrie, cette pensée, en elle-même parfaitement juste et permise, devenait un véritable crime public. La postérité ne s'est donc pas trompée dans le jugement qu'elle a porté sur les hommes qui, à divers titres et dans une mesure différente, ont, à ces époques difficiles, séparé leur pays du gouvernement de leur pays, et, tout en poussant au renversement de Napoléon, essayé de servir la France. Elle a flétri Moreau du nom de transfuge, elle ne dispute point à Lafayette le respect dû aux grandes vertus civiques et l'auréole que deux révolutions ont placée sur cette tête à jamais vénérable.

E.-D. Forgues.

LEIBNIZ ET BOSSUET

Œuvres de Leibniz, publiées pour la première fois d'après les manuscrits originaux, par M. A. Foucher de Careil.

L'exactitude dans l'histoire littéraire est un des mérites de notre temps. De là ces recherches de manuscrits, ces révisions ou ces restitutions de textes, ces recueils de pièces inédites, de variantes inconnues, ces discussions chronologiques sur la composition et la recomposition des mêmes écrits, enfin ces éditions complètes et raisonnées qui fournissent désormais des matériaux incontestables et des bases solides à la critique des travaux de l'esprit humain. Aucun écrivain ne réclamait peut-être plus que Leibniz (j'écris son nom suivant l'orthographe plus correcte du plus récent éditeur) qu'on entreprît un nouvel inventaire des richesses inépuisables qu'il a laissées après lui. On sait que l'œuvre de Leibniz est presque toute fragmentaire. Dans les sciences où il est inventeur, à peine a-t-il fait deux ouvrages qui soient vraiment des livres; encore l'un d'eux, les *Nouveaux Essais*, a-t-il paru après sa mort. Il a disséminé sa pensée dans une foule de dissertations, de mémoires, de notes, de lettres, enfin d'articles détachés, dont les plus sommaires et les moins travaillés ne sont pas toujours les moins précieux, et quoique son esprit fût en soi éminemment systématique, quoiqu'il s'attachât plus qu'aucun philosophe à unir toutes les parties de la science humaine, et qu'il appliquât à toutes les questions les idées, les méthodes et les hypothèses de sa métaphysique, il a jonché la vaste carrière qu'il a parcourue de pièces et de morceaux qu'il faut ra-

masser soigneusement et rajuster ensemble pour reformer l'édifice, en partie solide, en partie fantastique, mais grandiose et original, de sa philosophie. On sait d'ailleurs qu'une correspondance étendue et une lecture immense fournissaient à cet esprit presque universel des occasions toujours renaissantes de jeter en passant une critique, un amendement ou un développement de la pensée d'autrui qui devenait un nouveau spécimen de la sienne, quelquefois un complément de son système. Plus d'un passage isolé, perdu dans une apostille ou un *post-scriptum*, répand autant de lumière sur le fond de sa doctrine que des pages entières plus savamment étudiées. C'est ce qui le rend assez difficile à bien connaître. Il ne se résume jamais. Il y a, si je l'ose dire, du journaliste en lui. Il se prodigue un peu au hasard; peut-être même sa fécondité propre a-t-elle besoin d'être stimulée par le contact d'un autre esprit que le sien. Chose rare, ce journaliste, à l'occasion d'une critique, se montre un génie créateur. Il ne faut donc rien omettre, rien négliger de Leibniz; il faut tout lire pour être assuré de le connaître tout entier, et l'on pourrait dire de lui qu'il a émietté son système et éparpillé sa grandeur dans les infiniment petits. Comme certaines de ses monades, chaque facette de sa pensée réfléchit l'univers.

Les œuvres de Leibniz, dont l'édition a été donnée par Dutens (1768), sont déjà une collection respectable, et ces six in-quarto demeurent le fondement de toutes les études sur le grand philosophe de l'Allemagne au XVIIe siècle; mais on savait depuis longtemps que la collection n'était pas complète, et M. Erdmann, en publiant à Berlin en 1840 des œuvres philosophiques de Leibniz, avait, par l'impression de plus d'un opuscule ignoré, réuni sous un même volume les élémens essentiels d'une doctrine petit à petit formée par des méditations successives. Cependant cet utile recueil n'épuisait pas encore la mine d'où il avait été extrait. M. Erdmann lui-même, Gurhauer, qui a donné une excellente biographie de Leibniz, et à qui la mort n'a pas permis d'en donner davantage, nous avaient de nouveau confirmé l'existence de manuscrits nombreux, et surtout de cette masse des papiers *leibniziana* qui encombrent les tiroirs de la bibliothèque de Hanovre. Plus d'un écrivain allemand a dans ces dernières années dérivé quelques filets de cette source abondante, et des publications partielles ont, au-delà du Rhin, comblé par des documens nouveaux certaines lacunes de l'œuvre totale. C'est surtout à M. Foucher de Careil que nous devons en France la connaissance des travaux récens dont Leibniz a été l'objet, et des recherches qui restaient à entreprendre dans le trésor confus des manuscrits de Hanovre. En imprimant les *Lettres et Opuscules inédits* de Leibniz, il nous a donné un avant-goût et de précieux échantillons des décou-

vertes qu'il projetait de faire encore, et qui vont enfin passer dans nos mains. C'est donc comme une heureuse nouvelle que les amis de la science ont accueilli l'annonce d'une édition générale des œuvres de Leibniz, qu'il entendait rectifier et compléter à l'aide des originaux. Rien ne paraît manquer à M. Foucher de Careil pour accomplir avec succès cette importante entreprise, ni l'étude, ni le zèle, ni la persévérance, ni cet amour éclairé et désintéressé de la philosophie sans lequel on ne fait rien de difficile et de sérieux pour elle. Quant à l'intelligence de Leibniz, nul n'en a plus fait preuve que l'éditeur et l'annotateur de deux recueils successifs de ses œuvres inédites, que l'auteur couronné par l'Institut d'un mémoire sur la philosophie de Leibniz, rempli de vues ingénieuses et de curieuses informations. Après trois séjours, dont le dernier fut de huit mois, dans la ville où mourut Leibniz, il s'est cru assez familier avec les armoires et les casiers de la salle consacrée aux *reliquiæ* de ce laborieux génie pour s'assurer que rien ne lui échapperait de ce qu'avaient négligé ses prédécesseurs, et, combinant ses collections propres avec les publications des Erdmann, des Gurhauer, des Grotefend, des Römmel, il a préparé, d'après les manuscrits, une édition complète des œuvres de Leibniz.

I.

Le premier volume des *Œuvres de Leibniz* est assurément fort intéressant. La préface nous donne une idée des recherches qu'il a coûtées. Une introduction élégante contient sur les lettres qui la suivent, sur les circonstances qui les ont fait naître, sur les matières qui y sont traitées, d'exacts et nouveaux renseignemens. Ainsi nous apprenons que dans un monceau de papiers ficelés comme des paquets de rebut, avec cette mention peu encourageante : *Nicht würdige* (*bons à rien*), le nouvel éditeur a trouvé mêlées à des œuvres de mathématiques les lettres originales de Bossuet à Leibniz avec les réponses de ce dernier. Une fois sur la piste, il a poursuivi ses investigations dans le même sens, et quatre autres liasses non cataloguées, ainsi que les dix-neuf volumes de manuscrits classés sous le titre de *Theologica* et *Irenica*, l'ont mis en possession de toutes les pièces propres à servir à l'histoire des négociations religieuses entre la cour de Hanovre et les principales cours d'Allemagne, négociations dont la correspondance entre Leibniz et Bossuet fut la suite et pour nous l'épisode le plus intéressant. Et telle est en effet la matière du volume qu'on vient de publier, et de celui qui le continue. Le premier consiste presque tout entier en correspondance,

et contient toute la première partie de celle que Leibniz entretint pour ménager la conciliation des églises catholiques et protestantes : peu de questions offrent assurément plus d'intérêt, et ce point de l'histoire du christianisme nous paraît ici éclairé d'une lumière toute nouvelle; mais avant de suivre M. Foucher de Careil dans l'exposé qu'il en donne, et d'esquisser, grâce à lui, l'idée qui nous reste d'une négociation plus célèbre que connue, qu'il nous permette une observation qui, à notre vif regret, peut ressembler à une critique.

Il s'agit des œuvres de Leibniz. Pourquoi l'habile éditeur a-t-il commencé par ses lettres, et parmi ses lettres, pourquoi par celles qui sont relatives à la paix des religions? Il ne nous l'explique pas. Il nous fait soigneusement connaître les sources où il a dû puiser; il indique ses recherches, ses autorités, ses prédécesseurs. Nous voyons que son travail a été étendu, nous savons qu'il a été consciencieux et intelligent; mais de l'ordre de ce travail, nous n'apprenons rien. Quand on ouvre un premier volume de Leibniz, on ne s'attend pas, ce semble, à trouver tout d'abord sa correspondance et à la commencer par une lettre qu'il a écrite à l'âge de trente-deux ans. On n'est pas prêt davantage à connaître d'abord dans Leibniz le théologien. Il peut y avoir des raisons de procéder ainsi, mais nous voudrions les apprendre. L'éditeur a pu adopter l'idée d'intercaler tous les écrits de Leibniz dans sa correspondance, et de mêler ses lettres et ses ouvrages pour expliquer les unes par les autres. Ce système admis, il aura dû renoncer à l'ordre chronologique, qui cependant est de beaucoup le meilleur à suivre dans une collection épistolaire, et diviser par matières les séries de lettres rangées ensuite par les dates dans chaque compartiment. Ce classement a ses avantages avec d'assez grands inconvéniens; mais on l'approuverait qu'on se demanderait encore pourquoi la correspondance relative à la diplomatie théologique occuperait le premier rang. Ce n'est point par là que Leibniz a débuté. Ce qui même lui a donné le droit et l'occasion d'intervenir dans ces épineuses discussions, c'est l'autorité et l'importance qu'il devait à d'autres travaux, et dans les lettres mêmes où il discute des symboles et des conciles, il revient souvent à ses recherches historiques, à ses opinions et à ses découvertes en métaphysique, en géométrie, en dynamique. Assurément, si l'on faisait connaissance avec Leibniz par ce premier volume, on comprendrait peu à qui l'on aurait affaire, et l'on se demanderait quel est ce personnage qui traite avec Bossuet sur un pied d'égalité. Il nous semble qu'un éditeur aussi compétent nous devait compte de la manière dont il a conçu son travail, et, jusqu'à preuve contraire, nous trouvons un peu trop arbitraire l'ordonnance de sa publication; nous avouons même ne la point concevoir. Cela dit, nous

reconnaissons volontiers qu'il nous a donné un excellent volume, dont la lecture fait vivement désirer la publication des autres, car il semble qu'alors une grande querelle sera bien près d'être vidée.

C'est celle de l'unité religieuse de l'Europe, considérée à l'occasion du rapprochement tenté vers la fin du XVIIe siècle entre les luthériens et les catholiques. On a beaucoup disserté sur cette tentative, et il semblerait à la manière dont on a représenté le rôle de Leibniz dans cette affaire qu'il fût, ou peu s'en faut, catholique. Il est cité par de fidèles défenseurs de l'orthodoxie du concile de Trente presque comme un des leurs, si bien qu'on ne sait plus pourquoi Bossuet et lui n'ont pas fini par s'entendre. Les documens réunis dans la publication de M. Foucher de Careil et la préface judicieuse qu'il a mise en tête prouvent qu'ils ne se sont pas un moment accordés, et que leurs échanges de civilités bienveillantes n'ont jamais ressemblé à une mutuelle intelligence. La foi religieuse du sincère écrivain n'altère en rien l'impartialité pénétrante avec laquelle il a jugé leur paisible débat, et dans quelques pages qui terminent son exposé, il a établi avec une remarquable justesse les droits respectifs de la philosophie et de la théologie. Dans ces pages, le philosophe paraît et reprend son rang. Nous essaierons de caractériser à notre tour ce qui s'est passé, et surtout de déterminer l'esprit dans lequel la question a été abordée de part et d'autre. Peut-être ferons-nous voir ainsi pourquoi la question est insoluble, et comment elle pourrait cesser de l'être.

Il ne faut pas s'imaginer que lorsque, vers 1671, Leibniz commençait à s'occuper des moyens d'apaiser les dissidences religieuses, il cédât à une inspiration toute personnelle qui vînt uniquement de la méditation, de la piété ou de la charité; il ne fit que s'associer à un mouvement d'esprits assez général, et dont l'origine était surtout politique. La paix théologique avait paru une suite assez naturelle de la paix de Munster. La lassitude d'une guerre longue et terrible, les victoires des Suédois, l'intervention habile, puis la médiation de la France, enfin le concours bienveillant et éclairé de la papauté, avaient amené cette grande et belle transaction qui fut le triomphe dans la politique de la liberté de conscience, ce traité de Westphalie, qui, pour avoir mis dans le droit public toutes les religions chrétiennes sur le même pied, est encore l'objet des malédictions des sectateurs opiniâtres d'une oppressive unité. L'esprit qui avait triomphé en 1648 était un esprit de justice et de concorde, et il était simple qu'après avoir fait sortir de la guerre la paix, il tendît à faire naître de la paix l'accord des volontés et des consciences. Les efforts qui se manifestèrent alors sur plusieurs points de l'Allemagne pour ménager un rapprochement des églises et des sectes, et même

une conciliation des confessions de foi, étaient donc pour ainsi dire diplomatiques dans leur principe. Je prends cette qualification dans son meilleur sens : j'entends que ces efforts procédaient beaucoup moins d'un besoin doctrinal de ramener les croyances à l'identité théologique que d'un désir tout moral et tout bienveillant de supprimer des germes de conflits nouveaux, en rapprochant les esprits par la communauté des intentions, des sentimens, et de certains principes ou de certaines expressions dont l'uniformité littérale pût abriter des dissidences intérieures et des variations spéculatives. Ce que l'on aspirait à voir disparaître, c'était plus encore le schisme que l'hérésie, et l'on poursuivait moins l'unité que l'union. « La paix religieuse était dans l'air, » dit très bien M. Foucher. C'est pour la préparer que l'empereur, l'électeur de Brandebourg et même le roi d'Espagne accordèrent leur confiance à un franciscain du nom de Spinola, qui, devenu évêque de Tina, puis de Neustadt, finit par se faire autoriser par le pape et accueillir des princes protestans de Saxe et de Brunswick. C'était un prêtre instruit, plein de bonnes intentions, mais qui ne paraît pas avoir été fort habile. Cependant, muni de pouvoirs assez étendus, il parvint, avec l'agrément du duc Ernest-Auguste, évêque protestant d'Osnabrück, à obtenir l'ouverture de conférences à Hanovre avec des professeurs de théologie, parmi lesquels on distinguait le président du consistoire, Gérard, abbé de Lockum, plus connu sous le nom de Molanus. Leibniz était au service de la maison de Brunswick. Il avait déjà depuis plusieurs années, et sous le règne du dernier duc, protestant converti, travaillé pour son compte à un plan de conciliation chrétienne. Il rêvait, comme beaucoup de grands esprits, l'établissement d'une église universelle qui comprît les sectes sous la loi d'un même évangile. Il était attaché par des liens de confiance mutuelle à l'abbé de Lockum. Celui-ci fut chargé de rédiger les propositions conciliatoires en réponse à celles de l'évêque de Neustadt, qui prenait pour base l'*exposition de la foi catholique* de l'évêque de Meaux. C'est ainsi que le nom de Bossuet entra dans la négociation avant que Bossuet y entrât de sa personne.

Il ne paraît pas s'y être prêté avec un grand empressement, ou du moins, s'il écrivit le premier à Leibniz, ce fut pour l'entretenir d'un autre sujet qui pouvait n'être pas un prétexte. Leibniz ne l'avait pas connu dans ses voyages à Paris, et en lui répondant d'un ton cérémonieux il a soin de lui faire compliment, au nom de l'évêque de Tina, sur son *livre des controverses dont tout le monde fait grandissime état*, et de l'assurer que *son altesse sérénissime monseigneur le duc d'Hanover, qu'il a le bonheur de servir*, veut bien être leur intermédiaire. Bossuet ne tarde pas à faire ses très humbles remercî-

mens, et puisqu'un prince si catholique estime son exposition de la foi, il en envoie trois exemplaires, un pour « monseigneur, » un pour Spinola, un pour Leibniz. Celui-ci réplique qu'il est ravi de cet ouvrage, il est impatient de le voir traduit en allemand; mais il lui recommande de lire les écrits de M. Calixtus, qui est pour la confession d'Augsbourg ce que Daillé est pour le calvinisme. On voit tout de suite qu'il range sur la même ligne les traités théologiques, de quelque côté qu'ils viennent, pourvu qu'ils soient modérés, plausibles et conçus de telle sorte que chacun puisse les accepter et s'accorder dans les termes du symbole, quand même l'interprétation mentale devrait différer. De nouveaux pas furent faits dans le sens d'une réconciliation ainsi comprise, au moins de l'autre côté du Rhin; mais ce n'est, à ce qu'il semble, que quatre ans plus tard que Leibniz en rend compte à Bossuet, qui veut bien s'en réjouir, mais demande de nouveaux détails. Tout indique chez le prélat une certaine défiance. Un accord trop facile lui paraît suspect; seulement il a été chargé de dire que le roi louait *ces pieux desseins* et *les apprécierait selon les moyens dont on lui ferait l'ouverture.* Il paraît que ces moyens ne le contentèrent pas, car huit ans se passent avant qu'il rentre par lettre dans le cours des explications et des démarches qu'on n'avait point d'ailleurs interrompues. Dans l'intervalle, Leibniz avait trouvé un autre correspondant. Une ancienne ursuline, Mme de Brinon, s'était mis dans l'esprit de s'entremettre entre Rome et Luther. Quoiqu'elle ne sût pas un mot d'orthographe, au point d'écrire les *cose segondent* pour les *causes secondes*, elle était bel esprit, lisait les pères, aimait la littérature et la théologie. C'était elle qui, première directrice de la maison de Saint-Cyr, y avait introduit la poésie dramatique et si bien répandu l'esprit de vanité, dont elle donnait l'exemple, qu'une lettre de cachet la renvoya et la déporta dans le couvent de Maubuisson. L'abbesse, petite-fille de Jacques II, était une princesse palatine, belle-sœur de la célèbre Anne de Gonzague, toutes deux converties, l'une du luthéranisme au catholicisme, l'autre de la galanterie à la dévotion. La duchesse de Hanovre était sœur de l'abbesse, et, quoique protestante, elle s'occupait des ouvertures qu'une communion faisait à l'autre, et elle aimait à suivre les controverses en souhaitant de les voir finir. La sœur Marie de Brinon fut trop heureuse de devenir la confidente de ces grandes dames, et, par ses relations avec le monde de l'église et des lettres, elle tint son abbesse au courant de ce qui s'écrivait de part et d'autre, se chargea de transmettre des deux côtés missives, traités, factums, qu'elle accompagna d'épîtres de sa façon, spirituelles dans les deux sens, écrites avec la piété d'une ursuline et la prétention d'une précieuse. En sa double qua-

lité, elle était liée avec Pellisson, qui avait passé par le salon de Mlle de Scudéri pour devenir converti et convertisseur. Apologiste académique, controversiste élégant, consolé par la faveur de Louis XIV de la captivité de Fouquet, il faisait sa cour en poursuivant l'abjuration des hérétiques par tous moyens, hormis la persécution. Habile également dans l'art d'écrire et dans l'art de donner, il administrait la caisse des conversions et rédigeait de bons mémoires de théologie. Ses pages étaient aussi bien tournées que ses gratifications placées à propos. Courtois, bienveillant, insinuant et flexible, c'était le théologien du beau monde et des belles dames, et il venait de publier ses *Réflexions sur les différends de religion* lorsque Mme de Brinon, pour complaire à la palatine et à l'abbesse de Maubuisson, l'employa à la conversion de la duchesse Sophie de Hanovre, qui écoutait les conseils, lisait les lettres, assistait aux conférences et se montrait gracieuse et inébranlable. C'est cette princesse qui communiqua l'ouvrage de Pellisson à Leibniz pour avoir son avis. Le philosophe, suivant son usage, en fit un extrait, puis écrivit ses observations, qui revinrent à Pellisson par Mme de Brinon, très flattée de rester la correspondante commune du philosophe allemand et de l'académicien français, entre lesquels s'établit bientôt un commerce épistolaire direct (1691). Ils s'écrivirent pendant deux ans, jusqu'à la mort de Pellisson; mais dès le début de leurs relations Mme de Brinon communiqua les écrits qu'ils avaient échangés à l'évêque de Meaux, en lui demandant de la part de la duchesse ce qu'il avait fait des propositions envoyées quatorze ans auparavant par l'évêque de Neustadt. Bossuet répondit assez négligemment qu'il les avait perdues et ajouta quelques remarques sur les observations de Leibniz. Celui-ci, qui ne cherchait que les explications, persuadé obstinément qu'il suffisait de s'expliquer pour s'entendre et se réconcilier sans apostasie, se hâta de promettre, à la place du travail de Spinola, un travail analogue et meilleur de l'abbé de Lockum et ne laissa pas sans réplique les remarques de Bossuet; il finit même par lui envoyer directement les éclaircissemens nouveaux de Molanus. Bossuet ne répondit d'abord que par l'entremise de Mme de Brinon; enfin il se décida à écrire directement, et quoique ses lettres soient obligeantes et suffisamment explicites, on y sent toujours le fond de réserve et de froideur d'un homme qui ne veut pas être dupe et compte médiocrement sur le succès. On dirait qu'il n'est jamais bien sûr de savoir à qui il a affaire et de bien saisir ce qu'on lui veut. C'est qu'en effet il ne le savait pas parfaitement ou ne le voulait pas bien entendre.

Il n'est pas besoin d'étudier longtemps les documens authentiques pour apercevoir le dissentiment, la contradiction fondamentale qui

oppose sans retour dans cette affaire les protestans et les catholiques, Leibniz et Bossuet. On voit d'un seul coup d'œil que, pour les premiers, c'est une négociation qui doit mettre d'accord les deux partis sans humilier, sans froisser ni l'un ni l'autre; pour les derniers, c'est une controverse d'où il faut que l'un des deux partis sorte vainqueur. La négociation doit se terminer par une transaction, la controverse par une conversion. Ce que veut Leibniz, c'est la paix; ce que poursuit Bossuet, c'est la victoire.

Ainsi l'esprit diplomatique est aux prises avec l'esprit scolastique. L'un cherche un compromis honorable; l'autre, ne ménageant que les formes, entend bien que l'adversaire cède, en reconnaissant intérieurement qu'il a tort. Le désir de l'union amène ceux-ci, le besoin de la domination conduit ceux-là. Ici l'on combine des termes d'accommodement qui satisfassent des hommes raisonnables, là des conditions de capitulation qui contentent une stricte orthodoxie. L'un veut transporter le traité de Westphalie dans le domaine des consciences, l'autre l'annuler dans ses conséquences morales, et remplacer l'égalité des droits par la soumission à l'autorité. Bossuet raisonne au fond comme il aurait pu faire, si Gustave-Adolphe avait été battu.

Peut-être aggravera-t-on la contradiction pour l'expliquer, et, scrutant le fond des cœurs, verra-t-on dans ce conflit celui de l'indifférence et de la foi. Après avoir fait Leibniz trop catholique, on le fera moins que chrétien. Je sais que, comme dit Fontenelle, « on l'accuse de n'avoir été qu'un grand et rigide observateur de la loi naturelle. » J'ignore ce qui en est, mais il suffit et il est plus juste de le juger sur ses opinions déclarées. Or Leibniz a toujours fait profession de christianisme. Sans doute il était un défenseur zélé de la religion naturelle; il soupçonnait ceux qui la sacrifiaient tout entière à la religion révélée de ne tenir ni à l'une ni à l'autre, ou de vouloir conserver l'édifice sans ses fondemens. Toutefois il ne se montre pas moins persuadé qu'une liberté agressive contre la religion révélée porterait atteinte à la religion naturelle elle-même, et qu'à railler même la superstition, on pourrait semer l'impiété. « Un siècle philosophique va naître, écrit-il au grand Arnauld, où le souci de la vérité, gagnant au dehors des écoles, se répandra même parmi les politiques... Il faut prendre garde que la dernière des hérésies soit, je ne dis pas l'athéisme, mais le naturalisme publiquement professé. » C'est en vue d'un tel danger qu'il souhaite un ralliement de toutes les églises aux principes communs du christianisme. La polémique entre elles l'inquiète; il craint qu'elle n'engendre le doute et l'incrédulité, et les succès mêmes du principe de l'examen, qui est le sien, contre une autorité dogmatique qui défendrait des puérilités

ou des abus avec la même ardeur que des dogmes fondamentaux, ne le laissent pas tranquille, et lui paraissent mettre en péril le fond de la croyance. De là ses vœux sincères pour une pacification religieuse, car c'est une pacification religieuse qu'il rêve. Il désigne lui-même sous le nom d'*iréniques* (pacifiques en grec) et les écrits et les travaux de ce moment de sa vie. Il ne peut s'accommoder d'une controverse illimitée, éternelle, et moins encore d'une prédication impérieuse, exclusive, qui impose silence à la raison et la resserre entre la servitude et l'incrédulité.

II.

Nous venons de toucher en effet l'offensante et vaine prétention qui rendra toujours intolérable pour les esprits équitables et fermes toute discussion et presque toute communication avec les docteurs qui la mettent en avant, et qui veulent toujours traiter de puissance à sujets. L'amnistie moyennant soumission, telle est au fond toute la tolérance du pouvoir absolu; il ne sait pas offrir davantage. Leibniz, lui, ne connaît que la négociation de puissance à puissance et l'éclaircissement d'intelligence à intelligence. A travers ses formes respectueuses, il a un profond sentiment de la dignité de la raison, et il ne sait pas en abandonner les droits devant une autorité qui s'impose et ne se légitime qu'en s'affirmant. Il persiste à croire qu'on doit sentir autant que lui le prix de la paix, l'importance de la concorde chrétienne, et qu'on y saura faire, comme on le doit, quelques sacrifices. Il tend à l'union tempérée, conservatrice, c'est-à-dire qui réserve l'intimité des croyances personnelles et même l'existence distincte des églises; il ne peut imaginer qu'on puisse offrir ni accepter l'union qu'il appelle *absorbante*, et qui annule tout au lieu de tout comprendre. Il pense que l'on peut se coaliser, se concerter, pour pratiquer, pour propager les préceptes de l'Évangile, en sauvant les principes des deux partis, *salvis principiis*, précisément ce que ses adversaires voulaient retrancher. Il imagine les contenter en compassant habilement des rédactions dogmatiques, des *systema theologicum*, qu'il lui semble que tout le monde peut souscrire sans une croyance et une interprétation identiques sur tous les points, comme on prête serment et respect aux mêmes lois sans les entendre de même et sans s'accorder sur la jurisprudence. C'est là proprement l'idée irénique, celle qui l'autorise à dire avec une entière confiance que celui qui a fait tout le possible «pour n'être point dans le schisme est en effet dans l'église, au moins *in foro interno*.» Ceux qui, pour le finir, exigeaient de l'une des par-

ties une renonciation formelle à ses principes voulaient, selon lui, éterniser la séparation.

Cette idée d'une pacification n'est jamais acceptée par Bossuet. Avec les formes les plus nobles, les plus douces, il n'a jamais pu se départir de la pensée d'un débat en règle, dans lequel la seule part de diplomatie devait être de pallier les sacrifices que le plus opiniâtre imposerait au plus docile. Il semble ignorer que la voie de la controverse n'a point de terme, s'il n'y a point d'arbitre qui prononce. A la vérité, il se croit à la fois le plaideur et le juge; mais en dehors de cette prétention insoutenable, la controverse ne peut en aucun cas aboutir à une conclusion qui soit un accommodement. Elle ne le peut logiquement, car il faudrait que l'argumentation d'une des parties convainquît l'autre, ce qui est impossible en des matières qui ne comportent pas la démonstration. Elle ne le peut moralement, puisque tous les ménagemens du monde n'empêcheraient pas que la défaite de l'une des églises fût la glorification de l'autre, et une paix ainsi obtenue, une paix fondée sur l'humiliation du vaincu, est rarement solide. C'est la paix comme l'entendaient Louis XIV et Napoléon, une paix léonine qui ne consacre que le droit du plus fort. Ne cherchez pas là le rapprochement des esprits.

Or il faut bien convenir que Bossuet ne semble jamais avoir compris cela : je dis compris, car on ne saurait supposer qu'il joue un rôle, qu'il s'enveloppe sciemment de la majesté épiscopale, dans une attitude de docteur irréfragable et presque de prophète inspiré. Il parle tout bonnement le langage auquel il s'est accoutumé, qu'il rehausse par le tour et par l'éclat qui lui sont propres, et dont il paraît croire l'effet immanquable. Il donnerait presque un peu raison à l'opinion fort risquée de ces critiques délicats qui trouvent à Bossuet l'imagination d'Homère et point d'esprit.

On peut dire que de son côté Leibniz ne comprend pas beaucoup mieux Bossuet. Sa raison haute, souple et modérée semble ne pas concevoir que l'on réponde si peu à ce qu'elle propose, et que des offres plausibles, pratiques et conciliantes soient repoussées par une argumentation absolue qui veut tout pour elle et exige l'accord sans rien accorder. Il ne peut se figurer que de bonne foi on l'entende si mal, et ce n'est qu'à force d'impartialité complaisante qu'il tolère et ménage jusqu'au bout un négociateur qui se fait controversiste, un controversiste qui ne sait produire que l'argument de l'autorité. Il a affaire à un homme qui met à chaque instant la main sur la garde de son épée, s'il ne la tire pas tout à fait. Leibniz réunit à la patience d'un diplomate, au calme d'un philosophe, le dédain secret de tout ce qui n'est pas la vérité métaphysique ou le sens com-

mun. Il supporte tout pour arriver au but. Habitué même à vivre avec les grands, il a quelque chose de cette obséquiosité allemande qui simule l'humilité et s'incline devant l'appareil ou l'attitude de la puissance. Il ne lui en coûte pas de faire la révérence en cachant un sourire de défiance et de pitié, et il complimente Bossuet, qui scandalise sa raison et lasse sa complaisance; mais au fond on aperçoit qu'il n'admet point qu'on puisse honnêtement et sérieusement traiter avec des hommes qui, pour la science, l'intelligence, le travail et la probité, ne sont les inférieurs de personne, et tenter en même temps de leur persuader qu'ils sont de tout point dans une erreur monstrueuse, et qu'ils n'ont rien de mieux à faire que d'abjurer purement et simplement. Dans ses lettres, il se contient, il se ménage : sa surprise se trahit à peine par une discrète ironie; mais dans les notes qu'il a laissées en marge des lettres ou des écrits qu'il a reçus, il prend sa revanche et montre à quel degré il se sent méconnu. Quand il lit des lignes où le courtois Pellisson lui accorde la grâce qui est *sobre, chaste, juste, affectueuse, fervente*, et puis ajoute : « Pour humble, elle ne le sera jamais, » il ne peut retenir cette annotation : « Je ne sais comment on peut être humble quand on s'érige en juge des âmes jusqu'à les condamner aux flammes éternelles. Il n'y a rien de si présomptueux que cela. »

Cependant Pellisson ne peut s'empêcher d'y revenir, de lui insinuer qu'il aura un grand compte à rendre, de lui témoigner avec effusion la joie qu'il aurait à le voir touché et ramené, cette joie blessante que les dévots prennent pour celle de la charité, et qui signifie au fond : « Vous êtes perdu, si vous ne pensez comme moi. » Il n'est pas jusqu'à la sœur de Brinon qui dit avec un aplomb merveilleux au plus grand esprit qu'il y eût peut-être alors sur la terre qu'elle ne peut concevoir qu'il *puisse être arrêté par des toiles d'araignée*. Vainement on avait, dès le début de la discussion, posé ce point de doctrine, souvent obscurci ou méconnu par le moyen âge, que l'hérésie contraire au salut ne consiste pas dans l'erreur ou l'ignorance toute seule, qu'il y faut encore la perversité de l'orgueil, de la mauvaise foi et de l'opiniâtreté. Leibniz prend cette concession fort au sérieux, et bien assuré de ses intentions, des sentimens honnêtes qui le conduisent, lui, Molanus, et les théologiens sages avec lesquels il se concerte, il compte que cette injure de la damnation pour simple dissentiment ne reparaîtra plus dans la discussion, comme la pensée en a dû disparaître des cœurs. Que devient-il en voyant ses correspondans tendrement inquiets pour son salut, lorsque Pellisson, abordant le sujet de sa conversion, lui insinue que ses lumières *le feront bien plus coupable s'il n'en fait pas l'usage que Dieu peut désirer*, lorsqu'enfin Bossuet, convaincu qu'on

ne peut innocemment différer longtemps de son avis, le déclare convaincu d'opiniâtreté, ce qui est le signe de l'hérésie condamnable! Sa surprise est grande, et elle éclaterait si, se remettant aussitôt : « C'est la destinée des modérés, dit-il;... mais à Dieu ne plaise que je trahisse jamais les sentimens de ma conscience! » Et c'est assurément à Bossuet qu'il pense lorsqu'il écrit : « Ce n'est pas assez qu'on dise que c'est au Saint-Esprit de toucher les cœurs. Il faut que son influence soit attirée par un désir sincère de contribuer à la paix de l'église en tout ce qui est en notre pouvoir. Ceux qui ne le font pas sont véritablement dans l'erreur et seuls coupables du schisme. » Et en vérité je ne sais si au fond il ne se moque pas un peu de Bossuet, lorsqu'il répète en cent endroits que tout s'arrangerait, si Louis XIV le voulait. « Il y a chez vous un roi, dit-il, qui est en possession de faire ce qui était impossible à tout autre. » Et il ne ménage pas à Bossuet un argument qui n'est pas sans force, et qui revient à dire : Vous ne faites pas tant de difficultés, quand il plaît au roi, pour vous brouiller avec le pape que pour vous réconcilier avec nous. Il pense en effet que les points réservés par l'église gallicane sont aussi importans pour le moins que *ceux qui demeurent en dispute entre Rome et Augsbourg*. C'est à ce sujet qu'il prononce ces paroles remarquables trop oubliées aujourd'hui : « La France aurait tort de trahir la vérité pour reconnaître l'infaillibilité de Rome, car elle imposerait à la postérité un joug insupportable. » Sur ce sujet du gallicanisme, Bossuet sent sa faiblesse, il se tait; car on n'est pas à l'aise pour soutenir, la déclaration de 1682 à la main, qu'il faut croire comme l'église romaine, parce qu'elle a toujours cru comme elle croit. Aussi la tentation lui prend-elle de recourir aux grands moyens qui lui coûtent si peu : ses entrailles d'orateur s'émeuvent, et il a peine à se refuser l'éloquence. C'est alors que le flegmatique Leibniz écrit : « Je voudrais un raisonnement tout sec, sans agrément, sans beautés, semblable à celui dont les gens qui tiennent des livres de comptes ou les arpenteurs se servent à l'égard des nombres et des lignes. Tout est admirable dans M. de Meaux et M. Pellisson : la beauté et la force de leurs expressions, aussi bien que leurs pensées, me charment jusqu'à me lier l'entendement; mais quand je me mets à examiner leurs raisons en logicien et en calculateur, elles s'évanouissent de mes mains, et quoiqu'elles paraissent solides, je trouve alors qu'elles ne concluent pas tout à fait tout ce qu'on en veut tirer. Plût à Dieu qu'ils pussent se dispenser d'épouser tous les sentimens de parti! » Et Bossuet, en envoyant à Leibniz une réponse à Molanus, ajoute : « Vous ne direz pas à cette fois que l'éloquence surprenne l'esprit et enveloppe les choses. Le style, comme l'ordre, est tout scolas-

tique. » Interdire à Bossuet l'éloquence, autant vaudrait interdire à un général d'armée de tirer le canon. Il m'échappait de comparer Bossuet à Louis XIV : c'est qu'en vérité il y a du rapport. Il est, comme son maître, sérieux, digne, mesuré, sensé; il a bonne intention, il s'applique à ce qu'il fait. Seulement il abonde dans son propre sens au point de croire que ce n'est pas sincèrement qu'on ne pense pas comme lui, et qu'il faut quelque artifice ou quelque perversité pour ne se pas rendre à ses raisonnemens ou à ses vues. Il se croit la vérité en personne. La vérité, c'est moi. Il ne le dit pas, mais il le pense, ou parle comme s'il le pensait. De toutes les suggestions de l'orgueil humain, la plus détournée, mais non la moins puissante, est celle qui a persuadé à tant d'honnêtes gens qu'il y avait perte d'âme à penser autrement qu'eux. Rien n'est plus commun cependant, et cette illusion chez Bossuet prend les proportions que son imagination donne à tout. Le grand écrivain élève ses moindres pensées de toute la hauteur de sa parole. Il personnifie en lui l'autorité comme la vérité, et ne conçoit plus qu'on lui résiste. C'est l'arrogance naïve de tout absolutisme honnête que de se prendre tôt ou tard pour le droit divin. Ce n'est pas sa faute si Dieu règne par lui ou parle par sa voix. Il se résigne en toute humilité à la toute-puissance qui lui est due. Il se mortifie, mais tout doit être à ses pieds. Comment se peut-il qu'on ose ne pas lui céder? Quelle révolte incompréhensible! quel incroyable orgueil! C'est un égarement prodigieux et qui le confond.

Maintenant mettez en présence de ce docteur magistral, appuyé sur une dogmatique immuable, de ce pontife lié par la conscience de son devoir à l'habitude du commandement, persuadé du pouvoir surnaturel dont il se croit dépositaire, de cet orateur officiel d'une église qui se sait parfaite, impérissable, inspirée, un penseur indépendant, sans mission, mais sans préjugés, dont l'intelligence universelle a tout abordé, tout pénétré, tout approfondi, qui ne dédaigne aucun savoir, aucune découverte, aucun système, aucun raisonnement, esprit fortifié et assoupli par toute sorte d'études et de travaux, rompu à tous les problèmes, accoutumé aux plus mystérieuses questions de la science et de la nature, et qui, en créant le calcul différentiel, s'est comme familiarisé avec l'infini : cet homme qui sait tout, qui comprend tout, qui réforme tout, que doit-il penser de se voir soupçonné de prévention, d'entêtement, de raideur, de puérilité, et comment doit-il prendre un interlocuteur qui affecte les airs d'un juge, signifie ses pensées comme des arrêts et prend sa doctrine pour une magistrature? Certes Leibniz avait le génie le plus éclectique qui fût jamais; il était tenu, par ses maximes mêmes, de tout entendre et de tout tolérer. Son opti-

misme devait se répandre sur toutes choses; mais convenons qu'il avait grand besoin de son optimisme avec Bossuet.

Le malheur, c'est que cette impossibilité de s'entendre ne paraît pas être accidentelle, et qu'on ne saurait l'imputer tout entière aux personnes et aux circonstances. Elle paraîtrait tenir à la nature du catholicisme et du protestantisme, ou du moins à une manière très accréditée et très ordinaire d'interpréter l'un et l'autre. Or cette opposition de principes est loin d'avoir été effacée ou même atténuée dans ces derniers temps. Du côté de notre église en particulier, on est loin de s'être départi de la prétention à une autorité immuable, qui ne peut être acceptée de quiconque l'a un temps méconnue sans une rétractation au moins implicite, sans l'aveu positif que l'église romaine ne s'est jamais trompée, et c'est là une déclaration qui ne saurait être obtenue de la pure raison. Il faut pour y souscrire une foi dans laquelle la raison ne domine pas seule, et à moins que cette foi, produite par des causes qu'on tient volontiers pour surnaturelles, ne se soit emparée de l'âme, il est impossible au simple raisonnement de la susciter dans un esprit qui n'a pas été nourri au sein de l'unité catholique.

Ce principe de l'infaillibilité d'une seule église est ce qu'aucun protestant, s'il n'est touché par d'autres motifs qui ne se discutent pas, ne peut pleinement comprendre. En fût-il mille fois averti, il n'arrive jamais à croire sérieusement, complétement, qu'il subsiste une association d'hommes pourvus des facultés ordinaires, sujets aux communes faiblesses, ne manquant de rien pour être imparfaits, passions, amour-propre, ambition, légèreté, intérêts à défendre, pouvoir à conserver, et qui, représentans d'une institution qui se donne près de dix-neuf cents ans d'histoire, prétendent être restés en possession de la prérogative surhumaine de conserver sans interruption, sans restriction, sans mélange, le dépôt de la vérité parfaite, invariablement maintenue, infailliblement comprise. *A priori*, une telle prétention paraît en effet insoutenable; *à posteriori*, elle n'est pas susceptible d'une autre preuve que celle qui consiste à prouver la question par la question. Il ne faut donc pas s'étonner qu'elle trouve les protestans incrédules, et qu'en général, pour qu'on y croie, la volonté d'y croire soit indispensable.

Les esprits concilians, étrangers à l'église catholique, imaginent que pour y rentrer on peut détourner ses regards de ce côté trop épineux de la question, et que l'aversion des disputes, l'esprit de paix, la bienveillance, la modération, la charité, suffisent pour rapprocher valablement des âmes trop longtemps séparées. Ils supposent volontiers qu'une fois que de part et d'autre on s'est affranchi de toutes ces passions qui engendrent la contention et la lutte, une

fois qu'on est assuré de la sincérité, de la bonne volonté réciproque, il devrait y avoir moyen de se rappeler uniquement qu'on porte des deux côtés le nom de chrétien, que des deux côtés on adore le même Sauveur, on professe le même Évangile, on répète les mêmes expressions consacrées touchant la Trinité, l'incarnation, la cène, le péché, la rédemption, le salut, et que par conséquent il serait possible, tout en continuant d'entendre un peu différemment les termes, en célébrant un peu différemment les souvenirs et les mystères qu'ils désignent, de se regarder comme membres de la même alliance, comme enfans de la même foi, comme frères dans le même père, comme possesseurs du même héritage. Il leur paraît même que l'intérêt de l'union devrait décider à rejeter autant que possible ces dissidences dans l'ombre, à manifester de préférence l'accord sur tant de points importans par la prononciation des mêmes paroles toutes les fois qu'on est réuni, puisqu'après tout dans toutes les associations humaines, dans les plus étroites et les plus fortes, nations, classes, armées, écoles, familles, c'est à ce prix, c'est par ce sage compromis que se manifeste l'ensemble, la concorde, l'unité. Les partis eux-mêmes, dans le sein desquels les passions humaines exercent tant de puissance, font abstraction de tous les dissentimens individuels pour ne mettre en commun que les idées et les affections qui rallient leurs membres. Pour donner à l'honneur d'un drapeau qu'on porte en commun tout, jusqu'à la vie, on n'a pas encore eu besoin jusqu'ici de penser de même sur toutes choses.

On voit donc comment les hommes procèdent entre eux, surtout quand ils veulent bien faire. C'est à l'aide de ces mutuels sacrifices qu'ils servent ensemble toutes les grandes causes, la loi, la vérité, la liberté, la justice, la patrie. Pourquoi la religion seule ne serait-elle pas dans le même cas? Les esprits élevés dans une certaine indépendance ne le comprennent pas. Ils remarquent que l'église, lorsqu'il s'agit d'apaiser certaines controverses dans son propre sein, sait parfaitement ensevelir dans le silence les dissentimens les plus graves. Elle use à l'occasion de cette politique, parfaitement sage, pour engourdir des passions dangereuses et prévenir de regrettables ruptures. La cour de Rome en donne souvent l'exemple, et si, comme elle le dit, elle ne se rétracte jamais, elle sait à merveille se taire, et se taire avec persévérance, sur les points de doctrine qui effaroucheraient les faibles, irriteraient les puissans et lui susciteraient des embarras et des hostilités. Essayez de lui faire reprendre, à l'endroit de l'autorité des rois ou de l'universalité de son pouvoir domanial sur le monde, le langage des bulles qui ont jadis scandalisé l'église de France : vos efforts seront vains, et elle n'aura pas la gaucherie de se faire des affaires pour le frivole plaisir de montrer qu'elle est

conséquente et invariable. Combien de fois Bossuet, dans ses rapports avec le saint-siége, avec Louis XIV, avec les jésuites, a-t-il prudemment mis à l'écart des questions scabreuses, irritantes! Et qui peut songer à lui en faire un crime, si, comme on doit le croire, il n'a jamais pour cela dit le contraire de sa pensée? Mais cette prudence, *regina virtutum*, Bossuet et l'église semblent la déposer, dès qu'il s'agit, sinon de traiter, au moins de conclure avec les dissidens qu'ils ont une fois nommés hérétiques.

Au concile de Trente, il n'y avait pas de question qui fût plus clairement à l'ordre du jour que celle des limites de l'autorité du pape et de l'autorité des conciles. La majorité des prélats était d'avis de décider le différend en faveur du saint-siége, et cette opinion perce dans toute leur conduite. Cependant ils renoncèrent à l'exprimer formellement et passèrent la question sous silence pour divers motifs fort sages, dont le premier était de ne pas déplaire au clergé français. Ainsi rien de net, de précis, sur un point alors capital, devenu de nos jours, pour toute une école peu s'en faut dominante, le premier des articles de foi. Et tandis qu'une ombre de doute est à dessein laissée sur ce qui passe aujourd'hui pour le fondement de l'église, l'anathème a sanctionné de ses menaces des détails de croyance auxquels le meilleur chrétien ne pense pas une fois dans sa vie. Ce sont ces anathèmes qui gardent comme une épée flamboyante l'entrée du sanctuaire en éloignant des chrétiens équitables et modérés, qui ne peuvent tolérer qu'une dissidence sur un fait historique soit digne de malédiction, et voilà comment l'autorité du concile de Trente est restée une pierre d'achoppement entre Bossuet et Leibniz.

Leibniz ne voit pas comment la tolérance dont on use à l'égard des variations et des dissidences intérieures du catholicisme cesse d'être de mise quand elle peut servir à rallier les églises séparées. Ce qui était de bonne conduite et de bonne morale dans un cas ne peut être interdit dans un autre, et la théologie qui divise (la théologie, étant spéculative, est exclusive de droit) ne lui paraît point à sa place dans une négociation sincèrement conciliatoire, car elle ne peut transiger. Commencer par exiger la reconnaissance d'un point sur lequel on peut transiger, c'est rompre la négociation en l'ouvrant, c'est vouloir fondre des élémens réfractaires. Je le dis de la fusion des églises comme de toute autre, la présence d'un principe absolu dans toute œuvre de fusion la rend impossible.

Réservons l'absolu pour la controverse; là en effet tout peut être rigoureux. La controverse ne tolère aucune inconséquence: le besoin d'en finir, l'amour de la paix, l'estime réciproque, la sympathie pour les personnes, les faits accomplis, l'équité, l'égalité, la posses-

sion, l'honneur, tout cela peut être décisif pour finir une guerre, tout cela est sans valeur dans une controverse. Il y faut des thèses inflexibles et des argumens péremptoires; nulle part ne se manifeste plus clairement la différence de la logique au sens commun.

III.

Du moins sur le terrain de cette polémique spéculative, c'est-à-dire du raisonnement rigoureux, la théologie orthodoxe est-elle assurée d'avoir raison de l'hérésie? Il y aurait alors quelque motif pour choisir exclusivement une arme dont on aurait la certitude d'être seul à bien user; mais il n'en est rien, et tout soumettre, en matière de religion, à la dialectique, c'est faire entrer l'ennemi dans la place, et en d'autres occasions on en a souvent fait l'aveu.

Il y a en effet des objections graves, et qui sont presque des fins de non-recevoir, contre la tentative de traiter uniquement par les procédés scientifiques les questions où la religion révélée est intéressée. D'abord toute controverse logique suppose que de part et d'autre de pures intelligences sont en présence, également libres de tout engagement autre que celui de céder à l'évidence du raisonnement. Or cette hypothèse, dans le cas dont il s'agit, n'est jamais réalisée. Jamais il n'y a parité de disposition morale et de liberté intellectuelle entre celui qui argumente pour sa foi et celui qui soutient sa philosophie. Le second doit être tout prêt à se rendre, s'il est convaincu; il fait profession de passer sans hésitation du côté où on lui montre la vérité. Aucun serment, aucun scrupule, aucun sentiment de respect, de conscience ou d'habitude ne lui rend sacrée la thèse qu'il défend. Il est libre; s'il ne l'est pas, il doit l'être, et c'est un tort dont il tient à se préserver, à se justifier. Le premier au contraire ne se défend pas d'être attaché par le devoir le plus impérieux à la foi pour laquelle il combat. Il la regarde comme le plus grand bien de ce monde, comme celui auquel tout doit être sacrifié. Il se dit prêt à donner sa vie pour sa croyance et ne parle pas sans horreur de la possibilité d'y renoncer. C'est du moins sa profession constante, invariable, et en entrant dans la discussion sa raison se déclare enchaînée par sa conscience. Les deux parties contondantes ne sont donc pas sur le même pied: l'une n'a aucune chance de convaincre l'autre, mais en revanche la résistance de celle-ci est de peu de poids, puisqu'elle est obligée et annoncée d'avance. Entre le philosophe qui ne fait point vœu de ne se pas convertir et le fidèle qui a prêté serment de ne point abjurer, la partie n'est nullement égale; mais aussi l'autorité ne l'est pas non

plus, car l'un ne peut prétendre à l'impartialité à laquelle est obligé l'autre, et la raison sans impartialité n'est plus tout à fait la raison. En un mot, il implique de traiter la religion comme matière controversable et de professer en même temps qu'entre elle et l'adversaire il n'y a pas d'arbitre, et que le choix est interdit.

Indépendamment des causes morales qui, plus puissantes que les raisons logiques, cuirassent le théologien contre toutes les atteintes d'une discussion en forme, il faut signaler une autre incompatibilité qui réside au fond même de la discussion. Il n'est pas d'apologiste, je parle des plus éclairés, qui ne distingue la foi de la raison, et qui n'admette que l'une n'est pas pleinement soumise à la juridiction de l'autre. Il est de foi que la foi est un don de la grâce. La volonté et la réflexion, avec lesquelles nous obtenons l'évidence des vérités mathématiques, n'ont jamais passé pour des moyens suffisans d'arriver en religion à croire ce qu'il faut croire, à le croire du moins du genre de foi nécessaire au salut. Ainsi la simple croyance ou l'adhésion au dogme, déterminée par de certaines preuves, n'est pas encore la foi, elle en est même indépendante : elle peut exister sans la foi, comme la foi peut se rencontrer sans elle. La foi, seule nécessaire, n'est donc pas le fruit de la discussion, et le prêtre, qui doit tendre avant tout à obtenir cette foi, doit prendre une autre voie; quand il veut bien ne faire que discuter, il trompe en quelque sorte l'adversaire, s'il ne le prévient que le débat logique est pour lui sans valeur, puisque son esprit seul pourrait en être dérangé dans son acquiescement raisonné à des vérités auxquelles il n'en resterait pas moins attaché par d'autres liens, par des liens que rien ne peut rompre. En effet, la discussion régulière devrait être précédée de cette déclaration : « il s'agit des vérités de la foi; or je vous préviens que la foi est hors de débat, car si je l'emporte dans la dispute, votre adhésion même ne sera pas encore la foi, et si vous avez le dessus, je pourrai céder sur le raisonnement; mais je garderai ma foi, qui n'en dépend point. » Qu'est-ce donc qu'une discussion qui par ses formes semble décisive, et qui, de quelque façon qu'elle tourne, ne décide rien?

Réduite même à sa valeur logique, et en lui donnant pour objet unique une victoire argumentative, la seule qui puisse être remportée, elle promettrait plus qu'elle ne peut tenir. C'est une opinion des meilleurs théologiens que les vérités chrétiennes, quoique susceptibles d'être justifiées de manière à déterminer la persuasion, ne peuvent être établies rigoureusement, et par des raisons démonstratives, mais seulement par des raisons probables (saint Thomas), ou, comme disent de moins hardis, par des motifs de crédibilité (le père Perrone). Or une controverse en règle ne peut se terminer

que par les moyens péremptoires de la démonstration, et comme ici ils ne sont pas applicables, la forme du débat est mal choisie. Il fallait plus de largeur et moins de formalisme; il fallait, comme de son temps l'entendait Leibniz, remplacer les argumens théologiques par des considérations pratiques, politiques, surtout morales, et chercher les moyens non de se vaincre, mais de ne se pas combattre.

Ces réflexions me paraissent établir contre toute controverse formelle et directe une exception d'incompétence, qu'il s'agisse d'un hérétique ou d'un philosophe à convaincre de l'orthodoxie catholique. Non que je confonde l'hérésie et la philosophie : un protestant n'est pas moins croyant, moins chrétien qu'un catholique, et ce n'est qu'en falsifiant les faits qu'on réduirait le protestantisme à un pur rationalisme; mais entre le catholique et le protestant ou le philosophe il y a cette différence fondamentale, que le premier soutient seul la thèse absolue d'une autorité extérieure infaillible. Le catholique ne croit avoir rien fait, surtout aujourd'hui, tant qu'il n'a pas établi actuellement cette autorité, et au contraire, dès lors qu'elle est établie, le reste va de suite; il n'y a plus qu'à savoir ce que dicte cette autorité. Or une infaillibilité constituée est, par la supposition même, au-dessus de la discussion. Elle est de sa nature indémontrable. C'est pour ne l'avoir pas jugée telle que Lamennais s'est égaré, et qu'il a été abandonné par l'église avant de l'abandonner lui-même. En dehors du sophisme palpable qui servait de base à son argumentation, il ne reste que cet argument, qui fait le fond de toute la polémique de Bossuet : c'est qu'étant admis des deux côtés que le Christ est venu révéler la vérité sur la terre, la vérité doit être dans l'église, qui depuis le Christ n'a pas varié. Et c'est ainsi que Bossuet réduit arbitrairement à une question historique tout le débat entre lui et la réformation.

Il a deux maximes qu'il pose avec la même tranquillité que s'il énonçait des axiomes : — « il faut toujours se déterminer, en ce qui concerne la foi, par ce fait certain : hier on croyait ainsi; donc encore aujourd'hui il faut croire de même. — On ne trouvera dans l'église catholique aucun exemple où une décision ait été faite autrement qu'en maintenant le dogme qu'on trouvait déjà établi. »

« Hier on croyait ainsi, s'écrie Leibniz; que dirons-nous s'il se trouve qu'on croyait autrement avant-hier? Faut-il toujours canoniser les opinions qui se trouvent les dernières? » Quant à la seconde maxime, il se borne à dire : « Je ne sais s'il n'y a pas des instances contraires. » Et en effet comment le savoir? comment prouver un fait négatif? Ici tout est historique. Il ne s'agit point d'axiomes ou de deux propositions évidentes par elles-mêmes. Ne

l'étant pas, il faut qu'elles soient prouvées, du moment qu'il s'agit d'une controverse régulière, et telle est la supposition. Or les deux maximes non-seulement ne sont pas prouvées, mais elles ne peuvent l'être, et l'on ne saurait prendre pour fondement d'une doctrine débattue ce qui ne possède pas l'évidence, ce qui ne comporte pas la démonstration. « L'unique règle de la foi, dit Leibniz, est de ne croire que ce qui est prouvé. » Entre cette règle et les deux maximes de Bossuet, l'incompatibilité est manifeste, et il faut en conclure que toutes les fois que la question de la conciliation des communions chrétiennes sera mise en pure controverse, c'est-à-dire ramenée à un débat de pur raisonnement, on échouera, chose assez naturelle, là où Leibniz et Bossuet ont échoué.

IV.

Il resterait une question à examiner. Que faut-il penser du projet de réunion, fût-il exécuté par les procédés que Leibniz aurait préférés? Le succès en eût-il été possible, en eût-il été désirable? Nous sommes assez de l'avis de M. Foucher de Careil, qui ne croit pas que l'intervention de Bossuet dans cette affaire délicate ait été heureuse. On doit même regretter peu qu'il n'ait pas réussi, car des deux plans mis en concurrence pour une même œuvre, le sien n'était pas le meilleur. Quant à celui de Leibniz, rendons-lui d'abord justice. Les raisons morales surtout le font agir; elles prennent la plus grande part à ses vœux et à ses efforts de conciliation. Ce n'est le triomphe ni d'une idée ni d'un pouvoir qui le touche; c'est le bien de l'Europe, la paix entre les nations, l'ordre et l'harmonie dans la société. Il croit la religion et les sentimens qu'elle recommande et qu'elle inspire des choses essentielles à la moralité; il les place au premier rang des devoirs de l'humanité, et les dissensions religieuses lui semblent dangereuses pour toute honnêteté et toute piété. C'est donc au nom de l'honnêteté et de la piété qu'il réclame de tous les concessions nécessaires. Il s'applaudit de voir ses coreligionnaires faire de *très grands pas pour satisfaire à ce qu'on a jugé dû à la charité et à l'amour de la paix.* « Le premier pas, dit-il, est de quitter ces manières qui sentent la dispute, ces airs de supériorité, cette fierté choquante, ces expressions de l'assurance où chacun est en effet, mais dont il est inutile et même déplaisant de faire parade auprès de ceux qui n'en ont pas moins leur part. » Il trouve que les demandes des *religions du septentrion* sont très bien fondées sur plusieurs points, et que celles qui communiquent avec Rome, refusant d'y avoir égard, deviennent coupables

de la continuation du schisme. « Ne vaudrait-il pas mieux pour Rome de regagner la plus grande partie de la langue germanique, quand on devrait demeurer en différend sur quelques opinions durant quelque temps? » Car en général, suivant lui, la difficulté est plus dans les pratiques que dans les doctrines. « De la manière dont nous nous y prenons, ajoute-t-il, il semble que les catholiques deviendraient aussi tous protestans et que les protestans deviendraient catholiques... Il en viendra un mixte, s'il plaît à Dieu, qui aura tout ce que vous reconnaissez de bon en nous et tout ce que nous reconnaissons de bon en vous. » Voilà l'expression sincère de la doctrine *irénique*, telle que Leibniz l'a toujours entendue, et telle qu'elle a constamment scandalisé ceux qu'il s'obstinait à ne pas regarder comme des adversaires.

Il sera toujours louable d'avoir pensé ainsi, et l'on ne peut dire qu'il soit absolument refusé aux hommes d'être assez éclairés et assez libres de passion pour signer sur ces bases la paix religieuse. L'incrédule le plus déterminé n'oserait soutenir que les lois morales données par le christianisme à la conscience ne soient pas bonnes, justes, salutaires. Si les églises pouvaient être assez sages pour les observer et les prescrire d'un commun accord, ce serait assurément un bien et un progrès, et comme ce résultat n'est pas contradictoire en soi, on ne peut le déclarer impossible. L'honneur de Leibniz est d'y avoir aspiré, d'y avoir travaillé, et de s'être fait ainsi l'artisan du vœu des sages. L'erreur de Leibniz pourrait être d'avoir cru la réalisation de ce vœu plus praticable qu'elle n'était en effet, et d'avoir trop jugé des autres d'après lui-même. Peut-être n'a-t-il pas assez vu quelle part prenait dans son plan l'impartialité de son éclectisme et de son optimisme, et qu'on ne pouvait attendre le même détachement, la même équité, de ceux à qui manquaient les principes et les habitudes philosophiques qui dominaient dans son esprit.

La religion est vaste, peut-être la plus vaste chose qu'il y ait sur la terre. Au nombre des divers caractères qu'elle réunit, voici, ce semble, les principaux : elle est dogmatique, elle est morale, elle est politique. C'est de la religion comme chose morale que Leibniz a surtout considéré et souhaité l'unité. Il s'est attaché à l'unité morale plus qu'à l'unité politique, beaucoup plus qu'à l'unité dogmatique. Il réduisait presque celle-ci à une communauté de formules qui laissait libres le for intérieur de la raison et l'examen interprétatif, dont il lui paraissait à juste titre qu'on ne pouvait prétendre ni réussir à effectuer réellement la suppression. Et sans contredit cette unité morale ainsi obtenue, cette union des cœurs et des langues sans l'unanimité doctrinale, pouvait échapper aux dangers

qui suivent le mensonge oppressif de l'unité dogmatique et la niveleuse tyrannie de l'unité politique; mais Leibniz était-il bien sûr de pouvoir jamais obtenir le bien sans le mal, l'usage sans l'abus, la mesure sans l'excès, et se donner tous les avantages d'une règle commune, sans que les apparences de l'autorité une fois reconnue entraînassent la réalité de l'absolutisme? Là nous semble l'illusion. En plaignant la destinée des modérés, il dit tristement : « On prend avantage de leur facilité sans leur en savoir gré, et puis, quand ils ne peuvent aller aussi loin qu'on veut, il semble qu'on fait leur condition pire que celle de ceux qui se tiennent tout à fait éloignés. » En invoquant si complaisamment un Louis XIV et un Bossuet, comment ne voit-il pas qu'il expose et lui-même et les siens à cette *pire condition?*

L'unité morale, c'est-à-dire l'union fondée sur les bons sentimens, demeurerait difficilement assez forte et assez pure pour empêcher l'accord général de certaines croyances dans une rédaction identique de conduire à une plus rigoureuse unité dogmatique sous l'empire d'une autorité qui met là son titre et sa force, et bientôt en naîtrait ce que j'appelle l'unité politique, c'est-à-dire l'empire absolu de la religion considérée comme chose sociale et publique, ou une certaine confusion du temporel et du spirituel. Malgré l'usage et l'éloge que l'on fait de la distinction des deux puissances, cette distinction, depuis qu'elle a été inventée, n'a pu encore être que très rarement ou incomplétement réalisée dans les faits, et ce n'est pourtant qu'à la condition qu'elle le soit pleinement que l'unité dogmatique peut devenir une chose innocente, un frein purement intellectuel, une fixation essayée ou réussie de la vérité immuable dans une raison qui ne l'est pas. Cette tentative est si hasardeuse qu'elle n'a pu se faire, même dans les églises formées par le principe du libre examen, sans les entraîner à des iniquités au moins accidentelles, quelquefois systématiques, et la réformation a eu ses jours de tyrannie. Souvent la liberté des personnes, plus souvent celle des consciences, presque toujours celle de l'esprit humain ont eu à souffrir de l'inflexibilité des confessions de foi et des prétextes qu'elle fournit à l'oppression décorée du nom de la vérité. Si par malheur une église est fondée sur le principe de la perpétuité et de l'infaillibilité d'une autorité visible et par conséquent temporelle, comment ne franchirait-elle pas les limites de l'ordre spirituel? Relisez la célèbre encyclique du 15 août 1832, et voyez si les esprits les plus modérés peuvent, à l'exemple de Leibniz, céder un pied de terrain à une telle doctrine d'unité doublée d'une telle doctrine d'autorité.

Notre unique objet est de prendre des précautions contre la sé-

duction qu'exerce sur l'esprit le mot d'unité. On sait à quels écarts la poursuite de l'unité a entraîné plus d'une philosophie, et même dans la sphère de l'abstraction elle est un mauvais guide. La juste mesure dans laquelle l'unité, qui a bien sa beauté et sa vérité, doit être cherchée en chaque chose est une des questions les plus difficiles pour notre raison. On célèbre avec regret aujourd'hui certaines époques du passé à cause de l'unité qu'on leur attribue. Sans rechercher jusqu'à quel point l'attribution est exacte et l'éloge mérité, remarquons au contraire que la tendance à l'unité ne s'est pas affaiblie, et qu'elle est plutôt un des caractères du temps où nous vivons. La civilisation marche à l'assimilation des sociétés. La facilité, la rapidité des communications secondent le mouvement des mœurs et des idées vers l'uniformité. Certaines formes politiques, jadis particulières à un ou deux peuples, tendent à se généraliser. Par une impulsion commune, les petits états s'agglomèrent pour en constituer de plus grands, et dans chaque état il y a progrès vers la centralisation. Pour revenir au sujet de cette étude, le catholicisme a fait de grands pas, et qui auraient étonné nos pères, vers le *romanisme* absolu, ce qui est la centralisation de cette société-là. Tous ces symptômes ne sont pas sans gravité, et dans ce qu'ils témoignent tout n'est pas un bien sans mélange. Au mal qui s'y mêle, le meilleur remède, le plus sûr tempérament est un principe qui s'est levé sur le monde comme l'astre du jour de la renaissance. C'est le principe de la liberté, qui, par une circonstance honorable pour les peuples modernes, s'est révélé pleinement à eux pour la première fois sous la forme de la liberté de l'esprit. Telle est en effet la première liberté qu'ait réclamée le XVIe siècle, et ce noble besoin de la pensée s'est produit par la voix des génies libérateurs qui ont illustré cette époque avant que l'intelligence ou le vœu des garanties nationales, des franchises politiques ou municipales, des droits civiques en un mot, vînt agiter plus directement la société européenne. De là ce caractère philosophique imprimé à presque toutes les œuvres de la liberté moderne. Jusque dans ses déviations les plus malheureuses, on sent que, par son origine, elle est une chose de l'ordre spirituel; mais surtout elle est, elle doit être la tradition des temps nouveaux, hors de laquelle la civilisation, devenant presque exclusivement économique, industrielle, matérielle, risquerait de n'améliorer que le sort de l'humanité sans la relever ni l'ennoblir, et l'asservirait à son bien-être au lieu de subordonner ses intérêts à ses droits. La liberté, comprise jusque dans son principe, est donc la vraie, la seule unité qui, respectée et consacrée en toutes choses, modérerait cette tendance un peu aveugle vers toute autre unité, toujours près de se changer en oppression. C'est par la liberté de la

pensée dans l'ordre spirituel, de la personne dans l'ordre civil, de la nation dans l'ordre politique, que le danger de toutes les centralisations assimilatrices peut être conjuré. L'empire de la vérité lui-même, s'il est absolu, ne vaut rien pour l'homme, et le dégrade à la longue, l'eût-il matériellement préservé de l'erreur et de la faute. Telle est la raison qui doit nous rendre circonspects dans l'adoption de ces idées mêmes de fusion religieuse qui tentaient le génie conciliateur de Leibniz. L'existence des églises, des congrégations, des sectes, la perpétuité des controverses et l'émulation des doctrines sont favorables et peut-être inhérentes à la liberté de la conscience et de la pensée dans les choses divines, et, quoique l'accord des sentimens et des intentions, ce qu'on peut appeler l'unité morale eût de réels avantages, ils ne vaudraient pas d'être achetés au prix d'une indépendance nécessaire à la dignité humaine. C'est par là que, si elle pouvait être réalisée, l'unité dogmatique, ne pouvant l'être que sous les auspices d'une autorité absorbante, emporterait avec elle une sorte d'unité politique, et le tout ferait de la religion même une pièce essentielle d'un complet système de tyrannie. Il n'est que trop souvent arrivé, non pas seulement à des ambitieux et à des fourbes, mais à d'honnêtes gens d'un esprit faible ou d'une conscience timorée, de compromettre, de dégrader ainsi la chose la plus sainte, et l'histoire de l'église présente rarement des hommes et des époques qui aient su séparer le bon grain de la foi de l'ivraie de l'absolutisme, et faire servir à la liberté de tous *la liberté des enfans de Dieu*. C'est pourquoi le libéralisme né en dehors du christianisme a tant de peine à pénétrer dans son sein autrement qu'en ennemi; c'est pourquoi les puissances religieuses le trouvent agressif ou du moins opposant, pour l'avoir trop longtemps méconnu, proscrit ou du moins réprouvé: c'est pourquoi enfin elles seront encore plus d'une fois exposées à souffrir les disgrâces du siècle, et même ses violences et ses injustices. Elles ne seront ni les premières ni les dernières qui auront dans leur présent porté la peine de leur passé.

Il est donc permis de penser qu'en se laissant gagner à l'idée attrayante d'une réunion sans absorption des églises séparées, Leibniz se proposait un but chimérique, et surtout ne se préoccupait pas assez de ces droits de la pensée et de la science, qui cependant avaient tant de prix à ses yeux. Il comptait trop sur la sagesse des hommes, sur la modération des pouvoirs, sur les progrès de cette philosophie flexible et conciliante qui, parce qu'elle était la sienne, lui semblait destinée à prévaloir contre l'esprit d'intolérance et d'exclusion qu'il avait en juste horreur. Une chose qu'il ne considérait pas, je crois, avec une attention suffisante, et qui ressortait pourtant de sa manière de juger la marche de l'esprit humain et le

cours des opinions et des systèmes, c'est que la progression, ou si l'on veut la transformation, est la loi de la science dans la recherche de la vérité, c'est que si, comme nul ne l'a mieux vu que lui, il y a du bon dans toutes les doctrines et partout quelque chose à apprendre, la division, la dissidence, la variation, la concurrence, par conséquent la liberté, sont absolument nécessaires au développement de la science et de la pensée. Par suite, l'unité n'est la condition désirable ni la règle nécessaire des choses humaines, sectes, églises, écoles, gouvernemens. Où rien n'est combattu, rien n'est contrôlé, et quand une seule parole a droit de se faire entendre, ce qui parle n'est pas contenu, ce qui se tait est opprimé. Tout s'engourdit et se dégrade. Osons prendre dans le sens affirmatif et favorable la parole sacrée : *il faut qu'il y ait des hérésies.* Des hérésies, c'est-à-dire des choix; choix, c'est liberté. Aucun absolutisme n'est bon, et l'unité est le propre de l'absolu. Qu'on n'objecte pas que, l'unité et l'absolu étant des attributs de la vérité, c'est refuser à la vérité l'empire, c'est couronner le scepticisme que réclamer la liberté, ou l'examen, l'opposition, le débat. Oui, la vérité est une, immuable, absolue, perpétuelle, parfaite; mais où cela? Dans le royaume qui n'est pas de ce monde. La vérité n'est pas sur la terre. Ce qui est sur la terre, c'est la connaissance de la vérité. Or la connaissance de la vérité n'est point fixe, invariable, universelle, identique. Elle ne l'est pas dans les individus, ou il faut nier la diversité des dons naturels et les effets de l'éducation, de la tradition, de l'expérience, du travail, de l'étude. Elle ne l'est pas dans la société, puisqu'elle est composée d'individus, et aussi, puisqu'on en parle tant, de civilisations différentes. La diversité des cultes, des gouvernemens, des époques, des nations, prouve assez que l'humanité n'a pas toujours et partout une connaissance égale de la vérité dans la religion, dans la politique, dans la morale, dans la science. Ainsi la diversité, la division, la mobilité, la lutte, sont, au témoignage de l'histoire, au témoignage de nos yeux, les circonstances permanentes de la marche en commun du genre humain vers le but de son existence, et la variation est en un sens la loi de la connaissance, quoique l'immutabilité reste en dernière analyse le caractère de la vérité. Dans le temps, toute unité, toute stabilité est relative, et telle est la raison profonde de la liberté.

CHARLES DE RÉMUSAT.

HISTOIRE NATURELLE

DE L'HOMME

UNITÉ DE L'ESPÈCE HUMAINE.

III.

RACES VÉGÉTALES ET ANIMALES.

On a vu que la *race* dérivait de l'*espèce*, et n'était qu'une simple modification du type primitif. Or personne n'ignore combien l'action de l'homme influe sur ces modifications, qu'il s'agisse des végétaux ou des animaux (1). Nous reviendrons avec détail sur ce fait important; mais il faut dès à présent constater qu'envisagées à ce point de vue, les races se forment sous l'empire de trois sortes de conditions très différentes.

Les plantes peuvent n'avoir jamais été cultivées, les animaux jamais asservis. Les modifications héréditaires qui se produisent dans ces circonstances sont dues uniquement aux agens naturels, et les races qui prennent alors naissance sont pour nous les véritables *races naturelles*, les *races sauvages*. — Au contraire, pendant un nombre plus ou moins considérable de générations, les végétaux peuvent avoir subi l'action de la culture, les animaux celle de la domesticité. Dans ce cas, les races se constituent sous l'influence directe de l'homme; elles sont essentiellement *artificielles* et ont été depuis longtemps désignées sous le nom de *races domestiques*. — Enfin il arrive assez souvent qu'après avoir été soumis à l'empire de l'homme, même pendant des siècles, les animaux ou les plantes retombent dans l'état de nature et subissent des modifications nouvelles, conséquences de cet état. Ces races, qui descendent de plantes cultivées, d'animaux asservis ayant recouvré la liberté pri-

(1) Voyez les livraisons du 15 décembre 1860 et du 1er janvier 1861.

mitive de l'espèce, sont pour nous les *races libres* ou *marronnes* (1). Ces trois sortes de races doivent être examinées séparément; mais d'abord il faut préciser le sens d'un mot que nous avons déjà prononcé, qui reviendra très souvent dans tout ce qu'il nous reste à dire : c'est le mot de *milieu*.

Pour moi, ce mot signifie l'ensemble des conditions ou des influences quelconques, physiques, intellectuelles ou morales, qui peuvent agir sur les êtres organisés. Ce mot a donc ici un sens plus étendu que dans les écrits d'Hippocrate et de Buffon, qui, sur ce point, peut être considéré comme le disciple du père de la médecine. C'est surtout au climat, à la chaleur et au froid, à la sécheresse et à l'humidité, aux qualités et au plus ou moins d'abondance de la nourriture, que ces deux maîtres illustres attribuent le pouvoir de modifier l'homme et les animaux. Je vais bien plus loin, et la doctrine d'un autre esprit éminent, qui lui aussi fut disciple d'Hippocrate, comme l'a fort bien montré M. Michel Lévy (2), va me servir à expliquer ma pensée. Montesquieu veut que l'on accorde les institutions avec ce qu'il appelle le tempérament moral des peuples; mais il ne voit guère que dans les conditions physiques extérieures l'origine première de ce tempérament. Par exemple, avec Hippocrate, il admet que le climat doux et uniforme de l'Asie prédispose les habitans de ces contrées à subir la tyrannie. Cette doctrine est juste dans une certaine mesure, mais elle est incomplète. A côté du climat sont les institutions et les mœurs, la polygamie et les harems. Mieux que jamais, depuis les récits de Mme la princesse de Belgiojoso, nous savons à quoi nous en tenir sur ces intérieurs que la poésie a peints avec des couleurs si fausses; nous savons ce que sont ces femmes qui vivent là comme entassées et livrées à la plus entière oisiveté, à la plus complète ignorance. Elles n'en sont pas moins chargées de la première éducation des enfans. Quelles institutrices primaires! Et comment s'étonner que les jeunes gens, les hommes sortis de semblables écoles soient usés, énervés au physique comme au moral? Ces influences délétères agissant sur une longue suite de générations ont-elles pu ne pas exercer quelque action sur la race entière? Évidemment non, et voilà comment la polygamie, le harem, font partie du milieu. Or l'un et l'autre, impossibles dans un pays chrétien, sont autorisés par l'islamisme. A la religion donc remonte la responsabilité des conséquences fatales indiquées plus haut. La religion fait donc aussi partie du milieu et contribue parfois pour une part considérable à la formation des races humaines.

(1) Ce sont elles que M. Richard (du Cantal) appelle les *races naturelles*.

(2) Pour ces rapprochemens fort justes, voyez l'excellent *Traité d'Hygiène* publié par l'honorable directeur du Val-de-Grâce.

Ainsi compris, le milieu est quelque chose de très complexe sans doute, et il arrive souvent que nous ne pouvons en distinguer tous les élémens. Souvent aussi l'action que ceux-ci exercent est tellement indirecte que, même lorsque nous sommes certains de leur existence, nous méconnaissons leur influence, et que les relations de cause à effet nous échappent. Enfin, tous les élémens du milieu agissant à la fois, leur action se traduit nécessairement par une résultante très composée, et il est presque toujours impossible d'attribuer à chacun la part exacte qui lui revient dans l'effet total. Ce n'est guère que lorsque l'un de ces élémens prédomine d'une manière marquée qu'on peut remonter jusqu'à lui. Il est alors possible parfois d'interpréter les phénomènes en s'appuyant sur les lois de la physiologie et de rattacher les effets aux causes. Ces lois font comprendre, par exemple, pourquoi le pelage des animaux devient plus fourni dans les pays froids, plus rare dans les pays chauds. Néanmoins, à côté de ces faits qu'elle éclaire, la physiologie en rencontre beaucoup d'autres qu'elle ne saurait expliquer. Les nierons-nous pour cela? Ce serait agir d'une manière peu scientifique. Notre devoir est de les recueillir, de les enregistrer, et de compter sur l'avenir pour suppléer à notre ignorance. Contentons-nous pour le moment de reconnaître que l'influence du milieu n'est pas niable, et que, par son mode d'action général, il rentre dans les limites de notre savoir actuel.

En effet, tout individu, pour pouvoir pleinement se développer, doit être en harmonie complète avec les conditions d'existence, avec le milieu où il vit; toute espèce, pour se propager et s'étendre, doit satisfaire à la même exigence. Du moindre désaccord entre ces deux termes résulte la souffrance pour l'individu, l'amoindrissement pour l'espèce. Bien que souffrant dans certaine limite, l'individu peut fournir sa carrière à peu près entière; mais les effets du désaccord s'accumulant à chaque génération et s'aggravant par le fait de l'hérédité, comme on le verra plus tard, l'espèce ne saurait durer indéfiniment dans un milieu qui lui serait même très peu contraire. Il en serait d'elle comme du rocher que finit par user la chute incessante de faibles gouttes d'eau. Si l'espèce était absolument invariable, elle périrait nécessairement dans cette lutte prolongée où la puissance des conditions défavorables grandirait de toutes ses pertes et de sa faiblesse croissante. Lors donc qu'une circonstance quelconque aura produit le désaccord dont il est ici question, il faudra nécessairement, ou que l'espèce disparaisse au bout d'un temps donné, ou que l'harmonie se rétablisse. Les modifications que suppose cette dernière alternative porteront ordinairement sur l'espèce, qui, variable comme on l'a vu, réagira pour s'accommoder à des conditions nouvelles. Et voilà comment dans une multitude de cir-

constances se formeront les races dont nous allons nous occuper.

Races sauvages ou naturelles. — L'existence de races sauvages parmi les végétaux comme parmi les animaux a été niée par quelques partisans exagérés de la fixité de l'espèce. Il est en effet difficile de rester sur le terrain de l'immutabilité absolue, tout en reconnaissant que des conditions, normales d'ailleurs, suffisent pour établir entre les représentans d'un même type spécifique des différences parfois très grandes se transmettant par voie d'hérédité. D'autre part, l'existence de ces races est très importante à constater. A elle seule elle met sur la voie de bien des difficultés, tout en donnant les moyens de les résoudre; elle n'est pas d'ailleurs difficile à démontrer.

Pour se convaincre qu'il existe des races naturelles végétales, il suffit de tenir compte des faits généraux. A chaque instant, les botanistes ont à réviser leurs catalogues d'espèces; à chaque instant, entre deux plantes fort dissemblables d'aspect et regardées jusque-là comme parfaitement séparées, ils en découvrent de nouvelles qui passent de l'une à l'autre par des nuances tellement insensibles qu'il devient impossible de les distinguer, qu'il faut englober sous le même nom spécifique non-seulement les deux extrêmes primitivement reconnus, mais encore tous les intermédiaires venant combler entre eux une lacune qui n'était qu'apparente. Extrêmes et intermédiaires se propagent d'ailleurs également, et transmettent à leurs descendans leurs caractères distinctifs. Considéré isolément, chacun d'eux peut être pris à juste titre pour une espèce; le rapprochement seul montre qu'il n'y a là que des races. Souvent aussi la distinction est difficile, et l'explorateur le plus exercé en est réduit à une incertitude pénible. Ces faits, qui se multiplient chaque jour davantage à mesure que la science se complète et s'éclaire, à mesure que l'on connaît mieux un plus grand nombre de flores, ont fini par jeter les botanistes dans une véritable anxiété, dont M. le comte Jaubert s'est fait l'interprète dans une occasion solennelle (1), et que partagent tous ceux qui ont sérieusement étudié cette question.

Citons ici quelques exemples; je les emprunte à une note qu'a bien voulu me remettre mon confrère à l'Institut, mon collègue au Muséum, M. Decaisne. Depuis longtemps préoccupé de tout ce qui touche à la question de l'espèce, ayant fait lui-même et vu faire sous ses yeux de nombreuses expériences, ce savant a ici une double autorité. — Linné distinguait deux espèces de joubarbe seulement, les botanistes en admettent aujourd'hui une trentaine; mais sont-elles toutes vraiment *bonnes?* Il est bien permis d'en douter. — De Candolle a décrit sept espèces de ronces dans sa *Flore française*,

(1) A une des séances de rentrée de la Société de botanique.

M. Müller en compte deux cent trente-six; mais toutes ces formes cultivées au Muséum par M. Decaisne, soumises ainsi à des conditions d'existence identiques et placées à côté les unes des autres, ont paru tellement se fondre l'une dans l'autre que l'esprit le plus clairvoyant ne saurait se reconnaître au milieu d'elles. En présence de ces faits, comment admettre avec les défenseurs de l'invariabilité que les caractères spécifiques des végétaux sauvages sont restés constans depuis l'origine de l'époque géologique actuelle? Comment surtout admettre une telle doctrine en présence des écrits de ces mêmes botanistes qui constatent l'existence de *variétés constantes* en rapport avec l'habitation des végétaux, et nommées pour cette raison *variétés alpines*, *variétés ombreuses?*

Mais, ajoutent les auteurs que nous combattons ici, les différences qui séparent ces *variétés* (1) sont peu considérables; elles ne portent guère que sur des particularités peu importantes, comme la taille, la couleur, etc. Quand même il en serait ainsi, quand même ces différences seraient aussi insignifiantes qu'on veut bien le dire, qu'importe? Dès l'instant qu'elles sont devenues constantes et qu'elles se transmettent par voie d'hérédité, elles n'en constituent pas moins de véritables races. On en jugerait du moins ainsi dans l'industrie qui a le plus d'intérêt à étudier et à préciser ces questions. Pas un éleveur de bestiaux ne mettra en doute que deux familles de bœufs ou de moutons dont l'une serait constamment blanche ou petite, l'autre constamment noire ou grande, n'appartiennent à des races tranchées, et il est impossible de ne pas appliquer la même règle aux végétaux; mais nous avons vu d'ailleurs que les modifications vont bien plus loin qu'on ne paraît vouloir l'admettre, qu'elles touchent aux caractères regardés comme spécifiques par les botanistes expérimentés. Le fait général, les faits particuliers que nous avons indiqués ne sauraient laisser de doute à cet égard.

Ajoutons toutefois un exemple de plus, toujours en nous appuyant de l'autorité du savant que nous avons cité tout à l'heure. Sans même s'être beaucoup occupés de botanique, la plupart de nos lecteurs connaissent certainement le *plantain*, cette plante si commune qui est devenue le type d'un genre qui porte son nom et d'une famille entière. Le nombre des espèces comprises dans ce genre n'était que de 20 au temps de Linné; il s'est depuis élevé au chiffre de 115 à 130, et une vingtaine de ces espèces sont rattachées par divers auteurs à la flore européenne. Or M. Decaisne, choisissant l'une de ces espèces acceptées comme très *bonnes* par tous les botanistes, a semé et cultivé au Muséum les graines qu'il avait recueillies dans la campagne. Bientôt il a retrouvé dans ses carrés au

(1) Il est presque inutile de faire observer qu'ici le mot *variété* est pris en réalité dans le sens de *race*.

moins sept de ces formes regardées jusqu'à lui comme spécifiques. Et qu'on ne dise pas qu'il s'agit ici de différences insignifiantes : presque toutes les parties de la plante varient au contraire de manière à expliquer, à excuser l'erreur de Linné et de ses successeurs. A ne parler que des feuilles, on les voit tantôt ovales et presque arrondies, tantôt assez longues pour former un fourrage estimé. Ici, elles sont disposées en rosettes de quelques centimètres de diamètre; ailleurs, elles forment une touffe droite et fournie. La plante tout entière est tantôt lisse et sans poils, tantôt tellement velue qu'on a désigné une espèce par le nom bien significatif de *plantain laineux*. Enfin la racine est tantôt annuelle, c'est-à-dire que la plante naît, croît et meurt tout entière en une année, tantôt vivace, c'est-à-dire qu'après avoir passé l'hiver, elle reproduit au printemps des feuilles, des fleurs et des graines. Toutes ces formes transmettent à leurs descendans les caractères qui les distinguent, pourvu qu'elles soient laissées là où elles ont pris naissance ou placées dans les mêmes conditions d'existence. Transplantées ailleurs, placées dans des conditions d'existence nouvelles, elles engendrent des fils qui cessent de leur ressembler et se rapprochent de plus en plus, dévoilant ainsi leur nature et forçant à les reconnaître pour de simples *races* ceux qui jusqu'ici les avaient regardés comme de véritables *espèces*.

Malheureusement le procédé si concluant employé par M. Decaisne pour démontrer l'identité spécifique de ses plantains ne saurait constamment s'appliquer. On ne peut pas toujours se procurer les graines des plantes exotiques, et celles-ci se développeraient mal dans notre climat. Souvent aussi les races solidement fixées par une longue suite de générations conservent à des degrés divers les caractères qui les distinguent en dépit du changement de milieu. Alors, pour distinguer les espèces des races, on compare entre eux des échantillons aussi nombreux que possible. Toutes les fois qu'entre deux formes, même très différentes, on peut établir une série graduée d'individus passant de l'une à l'autre par nuances insensibles, toutes les fois surtout qu'on voit les caractères s'entre-croiser dans les termes de cette série, on peut assurer que les deux formes appartiennent à une même espèce. En effet, entre deux espèces, même extrêmement voisines, il n'y a jamais échange ou mélange des caractères propres à chacune d'elles. Ce fait se constate au contraire tous les jours entre les races d'une même espèce, et le moyen que je viens d'indiquer a souvent permis d'arriver à la vérité. L'existence de ces intermédiaires a été invoquée à l'appui de la doctrine qui nie les races sauvages : il est difficile de comprendre pourquoi. Quelque nombreuse et nuancée que soit la série placée entre les deux extrêmes, elle ne fait pas disparaître les différences

qui distinguent ceux-ci, et ces différences étant héréditaires dans des végétaux que l'homme n'a jamais cultivés, il faut bien reconnaître que, sous l'empire des conditions naturelles, l'espèce peut varier et donner naissance à des races.

L'histoire de la zoologie nous présente des faits entièrement semblables à ceux que nous avons rencontrés en botanique. Là aussi, dans les groupes très nombreux en espèces qui diffèrent peu l'un de l'autre, la distinction est parfois difficile. Là aussi des races, des variétés, ont souvent été prises pour des espèces distinctes; mais là aussi, à mesure que les termes de comparaison se sont multipliés, on a pu établir les séries graduées dont je parlais tout à l'heure et ramener à leur souche commune tous ces représentans plus ou moins déviés du type primitif. Ce qui s'est passé dans l'étude des coquilles nous servira ici d'exemple. Cette branche de la zoologie est une de celles qui comptent les plus nombreux adeptes. Elle se prête à l'établissement des collections particulières, et il est peu d'amateurs qui, manquant de termes suffisans de comparaison, ne croient posséder quelque coquille encore inédite et ne la décrivent comme telle. Le nombre des espèces conchyliologiques s'était ainsi multiplié au-delà de toute raison, lorsque M. Valenciennes commença son grand travail de révision. Mettant à profit les richesses que le Muséum accumulait depuis longtemps avec une persévérance et un zèle auxquels on n'a pas toujours rendu justice, il réunit et groupa à côté les unes des autres toutes les coquilles séparées seulement par des nuances insignifiantes. Il forma ainsi un grand nombre de séries semblables à celles dont nous venons de parler, et vit se fondre dans presque toutes une foule de formes décrites comme autant d'espèces distinctes, parfois comme des genres nouveaux, et qui se trouvèrent ainsi reléguées au rang des races ou des variétés.

Il n'est pas de classe parmi les animaux qui ne présentât des exemples analogues, et les mammifères eux-mêmes, celui de tous les groupes peut-être où les caractères spécifiques sont le plus accusés, n'échappent point à cette loi. Là aussi il existe des races sauvages bien caractérisées. C'est un fait sur lequel M. Isidore Geoffroy a insisté dès 1848. Cuvier lui-même l'avait reconnu pour le renard. Du nord de l'Europe jusqu'en Égypte, il avait trouvé sept ou huit modifications de ce type, se reliant l'une à l'autre de manière à ne pouvoir être séparées, bien que les extrêmes fussent assez différens pour que, considérés isolément, ils laissassent au moins place à de sérieuses incertitudes. Ici la série avait pu être complétement établie. Il n'en était pas encore de même pour le chacal. Entre celui de l'Inde et celui du Sénégal, les différences sont très marquées, et en conséquence Frédéric Cuvier en avait fait deux espèces; mais depuis cette époque des intermédiaires ont été dé-

couverts, et M. Isidore Geoffroy n'a point hésité à les réunir, tout en faisant remarquer combien l'erreur, d'ailleurs excusable, de son habile devancier venait confirmer les autres faits qui mettent hors de doute l'existence des races que nous appelons sauvages ou naturelles.

Il faudra revenir sur l'étendue et la valeur réelle des différences qui séparent certaines races; bornons-nous ici à constater qu'elles sont parfois considérables, et ajoutons une remarque importante. Les patries de deux races sauvages dissemblables au point d'avoir été considérées comme des espèces distinctes sont d'ordinaire très éloignées l'une de l'autre. Dans la même localité, dans des localités voisines, on ne rencontre le plus souvent que des variétés ou des races dont la grande ressemblance avec leur type spécifique ne laisse aucune place au doute. Les modifications sérieuses dans l'espèce se rattachent donc à un éloignement considérable des localités. Or cet éloignement même entraîne des changemens profonds dans le climat, la nature et les productions du sol, ou, en d'autres termes, dans les conditions d'existence, dans le milieu. Il serait difficile de voir une simple coïncidence entre le changement de ces conditions et la formation des races. Dès à présent donc, il serait permis d'affirmer qu'il doit y avoir là des relations de cause à effet; mais ce résultat sera mis hors de doute dans la suite de ce travail.

Races domestiques ou artificielles. — Lorsqu'il s'agit des races domestiques, nous n'avons plus à en démontrer l'existence. Ici tout désaccord cesse entre les naturalistes; tous avouent que, sous l'influence de l'homme, les plantes comme les animaux peuvent subir des *altérations*, des *dégénérescences*, des *modifications* de toute sorte qui déguisent parfois si bien le type primitif, qu'il en devient méconnaissable. Tous reconnaissent que ces modifications se transmettent par voie d'hérédité. Mais comment l'homme parvient-il à acquérir cette influence, à exercer une action sur les animaux qui l'entourent? Sans insister sur cette question, qui mérite d'être traitée avec quelque détail, il suffit de constater en passant que l'homme n'arrive jamais à ce résultat qu'en modifiant les conditions d'existence, et que par conséquent nous retrouvons encore ici les actions de milieu. Seulement, multipliées, variées, rendues plus énergiques par l'intervention de l'homme, elles produisent des effets plus nombreux et plus marqués. Ainsi s'expliquent la multitude de races dérivées parfois d'une seule espèce domestique, et les différences profondes qui séparent les représentans de ces races.

Citons quelques exemples entre mille, en commençant par les végétaux (1). Personne n'ignore combien peu se ressemblent entre

(1) La plupart de ces détails relatifs aux végétaux cultivés sont empruntés à l'ouvrage de M. Godron sur l'*espèce*, ainsi qu'aux articles insérés par M. Duchartre dans le *Dictionnaire universel d'histoire naturelle*.

elles les différentes variétés de nos fruits. On estime à plus de cinquante pour les pêches, à plus de cent pour les prunes, à plusieurs centaines pour les pommes, les formes diverses déjà obtenues, et chaque jour encore il s'en produit quelque nouvelle. Duhamel portait à cent, vers le milieu du dernier siècle, le nombre des poires connues, et un des derniers catalogues de la Société d'agriculture de Londres élève ce chiffre à six cents. Dans son *Ampélographie*, M. le comte Odart admet environ mille sortes de raisins. Il est vrai que toutes ces formes et sortes de fruits ne constituent pas autant de *races;* la plupart ne sont que des *variétés* multipliées par la greffe et les autres procédés généagénétiques en usage chez les cultivateurs. Toutefois, parmi nos arbres fruitiers eux-mêmes, et contrairement à une opinion assez générale, il existe de véritables races. Les passègres des Cévennes, les tullins du Dauphiné, nous fournissent l'exemple de pêches fort bonnes à manger, et qui se reproduisent par semis. M. Sageret a montré qu'il en était de même pour les prunes reine-Claude, perdrigon blanc, Sainte-Catherine, damas rouge, etc. Le même expérimentateur a complétement échoué avec les diverses poires qu'il a essayé de semer; il n'a obtenu que des arbres qui avaient repris les caractères de l'espèce sauvage. En revanche, il a eu par semis de véritables chasselas, et M. Vibert a confirmé ce résultat. Au reste, diverses observations, dues à Roxas Clemente, avaient déjà montré qu'il existe de véritables races de vignes. Ce célèbre ampélographe espagnol a décrit entre autres ce qu'on appelle en Andalousie l'*algaïda* de San-Lucar. C'est un terrain, de deux lieues de long sur une demi-lieue de large, entièrement envahi par des vignes redevenues sauvages. Là, chaque cépage livré à lui-même, et se reproduisant spontanément par graine, n'en a pas moins conservé tous ses caractères. Clemente a conclu de ce fait que nos vignes remontent à plusieurs *espèces* distinctes; mais malgré les doutes qui peuvent encore exister sur ce point, la plupart des botanistes regardent tous nos cépages comme se rattachant à une espèce unique (1).

Si nos arbres fruitiers, nos arbustes d'agrément et les plantes vivaces qui ornent nos parterres ou enrichissent nos potagers se prêtent à l'emploi de la greffe, du marcotage, de la bouture, il n'en est pas de même des plantes annuelles; avec elles, on ne peut plus procéder que par semis. Les *variétés* disparaissent donc chaque année, et cependant nous pouvons constater ici encore qu'entre les mains de l'homme les formes de ces plantes se sont étrangement modifiées. Une même plante, le *cynara cardunculus*, a donné naissance à nos

(1) Dans le rapport que nous avons déjà cité plusieurs fois, M. Chevreul déclare ne pouvoir encore se prononcer sur cette question.

cardons et à nos artichauts; d'une autre, du *raphanus sativus*, sont sorties toutes nos races si diverses de radis, de raves et de raiforts. Du *brassica oleracea*, ou chou sauvage de nos côtes, sont issues cinq grandes familles de choux, les choux cabus ou pommés, dont certaines races doivent à leur couleur le nom de choux rouges; les choux de Milan ou frisés, parmi lesquels se placent les choux de Bruxelles; les choux verts, dont une race, le chou cavalier, remarquable par ses dimensions et baptisé du nom de chou colossal, servit il y a peu d'années à exploiter la crédulité publique; les choux-raves, dont la racine renflée est devenue comestible; les choux-fleurs et les brocolis, dont on recherche au contraire les masses florales. A chacune de ces familles se rattachent un certain nombre de races principales, subdivisées elles-mêmes en races secondaires toutes distinctes les unes des autres par quelque qualité spéciale, et ce n'est pas exagérer que de porter à une centaine le nombre de ces dérivés divers d'une seule espèce de chou. Presque tous les légumes, et on sait combien le chiffre en est grand, nous fourniraient des faits analogues.

Les espèces animales réduites à l'état domestique sont bien moins nombreuses que les espèces végétales soumises à la culture. M. Isidore Geoffroy, résumant dans son dernier ouvrage tous ses travaux antérieurs sur ce sujet, n'en compte que quarante-sept pour le monde entier, savoir : vingt et un mammifères, dix-sept oiseaux, deux poissons et sept insectes (1). En revanche, ces espèces sont pour la question qui fait l'objet de nos études bien autrement intéressantes que les plantes. Ce ne sont plus seulement les lois générales communes à tous les êtres organisés qui nous rattachent aux animaux; ce sont chez tous des fonctions essentiellement de même nature, et chez les plus élevés une communauté d'organes et une similitude d'actes physiologiques allant parfois jusqu'à l'identité. Aussi entrerons-nous dans des détails plus circonstanciés relativement à ces derniers, les seuls que nous puissions examiner ici. En nous appuyant fréquemment sur leur histoire, nous rechercherons surtout jusqu'à quel point l'ensemble des races désignées par un nom spécifique commun remonte bien en réalité à une seule espèce.

Laissant de côté les insectes et les poissons, arrivons tout de suite à la classe des oiseaux. Ici se présente tout d'abord une espèce peu importante par elle-même, mais fort intéressante, en ce que l'époque de sa domestication est très récente, bien connue, et que

(1) J'emprunterai beaucoup à ce travail, auquel le savoir général de l'auteur et les études spéciales faites par lui pendant de longues années donnent une double autorité. Je dois surtout remarquer dès à présent qu'à l'exception d'un renseignement emprunté à M. Darwin, toutes les citations de la Bible, des *Védas*, du *Chou-King* et du *Zend-Avesta* relatives à la domestication des animaux sont dues à M. Geoffroy.

nous pouvons ainsi mesurer l'étendue des variations obtenues dans un espace de temps relativement très court. Il s'agit du serin des Canaries. Ce « petit musicien de la chambre, » comme l'appelle Buffon, a pénétré en Europe vers l'époque de la conquête des îles Fortunées par les Béthencourt, c'est-à-dire vers le milieu du XVe siècle. Au XVIe siècle, le commerce en importa de grandes quantités, comme il le fait aujourd'hui pour d'autres espèces. Bientôt cet oiseau s'acclimata dans l'Europe entière, se reproduisit et devint de plus en plus commun sans cesser d'être recherché. Subissant ainsi l'action de milieux très divers, le serin des Canaries ne tarda pas à varier. Buffon nous a donné une liste de vingt-neuf variétés et de huit races distinctes qui avaient reçu des noms spéciaux dès le commencement du XVIIIe siècle, et il ajoute que depuis il s'est formé plusieurs races nouvelles. Le nombre s'en est certainement accru. Les oiseaux de toutes ces races sont singulièrement différens de leurs frères encore sauvages. Ceux-ci sont d'un gris verdâtre avec des taches brunes. On sait combien peu ces caractères répondent à ceux de la plupart de nos canaris. Rappelons seulement que parmi ces derniers la taille a généralement grossi, que le corps présente tantôt une teinte uniforme qui varie du jaune presque blanc au jonquille et à l'agate, tantôt des panachures plus ou moins foncées et allant parfois jusqu'au noir. Ajoutons qu'on connaît des races huppées, d'autres dont les jambes se sont allongées, et que chacune d'elles, tout en conservant au fond le chant primitif de l'espèce, y a joint des intonations, des reprises, des roulades particulières. — Voilà les transformations que trois siècles de captivité ont suffi pour opérer chez ce petit oiseau, qui, amené chez nous pour satisfaire au caprice des grands, égaie aujourd'hui jusqu'à la plus humble mansarde.

Le dindon introduit en Europe à peu près en même temps que le serin des Canaries, le canard qu'à l'époque de Columelle et de Varron on était encore obligé d'emprisonner avec des filets étendus au-dessus du bassin où on l'élevait, l'oie, qu'elle ait été domestiquée par les Grecs, comme le pense M. Isidore Geoffroy, ou par les Asiatiques, comme le présume M. Pictet, ne peuvent laisser aucun doute sur leur origine. Quelque nombreuses et variées que soient les races qu'on en a déjà obtenues, personne n'a songé à faire intervenir plusieurs espèces dans leur formation. Ces races ne sont pas d'ailleurs aussi nombreuses qu'elles l'eussent été peut-être sans une circonstance dont il me semble qu'on n'a pas toujours tenu compte. Les trois espèces que nous venons de nommer sont essentiellement utiles. Le caprice et la mode les ont généralement négligées. Le dindon lui-même, importé d'abord comme oiseau d'ornement, est devenu très vite un simple oiseau de table, un animal de basse-cour. Dès lors on ne lui a plus demandé que

de fournir de la viande, la plus abondante et la plus savoureuse possible. Nul amateur ne s'est inquiété de conserver la splendeur sévère de son plumage originel ou d'en faire varier les teintes, et cependant quels changemens, quelles variétés de couleur présentent déjà tous ces dindons, qui, dans les trois quarts de nos fermes, se mêlent à nos vieilles poules gauloises! C'est un des exemples qui montrent comment les races naissent à côté de l'homme sans qu'il s'en mêle pour ainsi dire et comme à son insu, par le fait seul des mille conditions diverses qu'il crée autour de lui. Cet exemple suffit à faire comprendre combien ces races devront se multiplier et se caractériser davantage lorsqu'interviendra une volonté qui se donnera pour but de les modifier sans cesse et pour le plaisir de faire du nouveau, combien aussi il deviendra plus difficile de remonter à la source première et de s'assurer de l'unité de l'espèce au milieu de toutes ces formes dérivées, parfois très disparates entre elles. C'est ce qui est arrivé pour les pigeons, et ce qui leur mérite de notre part une mention toute spéciale.

Cette espèce est certainement une des plus anciennement domestiquées. Darwin cite à ce sujet les recherches de MM. Birch et Lepsius, d'où il résulte que les pigeons figuraient dans les repas des Égyptiens dès la cinquième et même la quatrième dynastie. Élevés par les Grecs peut-être dès les temps de la guerre de Troie, ces oiseaux passèrent plus tard à Rome, et furent adoptés par la mode et le luxe. Au temps de Pline, on conservait la généalogie des pigeons de Campanie comme nous le faisons pour nos chevaux pur sang. Au XVIe siècle, les Hollandais imitèrent les Romains, et à la même époque Akbar-Khan se délassait de ses conquêtes en réunissant dans de vastes volières plus de vingt mille pigeons, en recherchant les variétés les plus rares, en s'efforçant de les multiplier par des croisemens répétés. De nos jours enfin, les pigeons sont restés en grande faveur auprès des amateurs. L'Angleterre surtout compte de nombreux *pigeons-clubs*, dont les membres n'épargnent ni soins ni dépenses pour élever leurs oiseaux favoris. Dans des conditions pareilles, on comprend que l'espèce a dû subir des changemens nombreux et profonds. Aussi Buffon comptait-il seulement en Europe onze grands groupes, comprenant chacun un certain nombre de races principales, sans parler des races secondaires et de moindre intérêt. Ces chiffres seraient aujourd'hui bien en arrière de la vérité, et c'est certainement par centaines qu'il faut compter les races de pigeons. Ici donc se présente avec tout son intérêt, avec toutes ses difficultés réelles, la question que nous posions tout à l'heure en termes généraux : — toutes ces races descendent-elles d'une seule et unique espèce?

Buffon répondit d'abord affirmativement, et il regarda le biset

(*columba livia*) comme la souche commune de tous les pigeons domestiques. Plus tard, des considérations de diverse nature l'amenèrent à penser que le ramier (*columba palumbus*) et la tourterelle d'Europe (*columba turtur*) pouvaient bien avoir été pour quelque chose dans la production de nos plus belles races. La plupart des naturalistes se rapprochèrent de ces dernières idées de Buffon, et Cuvier lui-même regarda comme possible que quelques espèces voisines du biset eussent contribué à la création de nos races domestiques. Au reste, ni Cuvier ni Buffon n'invoquent un seul fait à l'appui de leur opinion. En les lisant, on voit qu'en présence de cette variété infinie de formes, ils sont étonnés, et qu'ils hésitent à les rattacher toutes à un type primitif unique : voilà tout; mais M. Isidore Geoffroy a constaté un fait en opposition directe avec la solution proposée par ses deux illustres devanciers. Il a fait observer que les descendans des races les plus modifiées présentent parfois en tout ou en partie, quelquefois d'une manière complète, les caractères du biset, et jamais ceux d'une autre espèce. Il a conclu qu'il y a là une présomption en faveur de la communauté d'origine, tandis que rien ne milite en faveur d'une origine multiple. M. Darwin est allé plus loin. Amené par ses études générales à s'occuper spécialement du problème des pigeons, il a voulu le creuser à fond. Il s'est donc entouré de tous les documens recueillis avant lui; il s'est procuré toutes les races d'Europe et des colonies anglaises; il est entré en relations avec les principaux éleveurs de Londres, s'est affilié à deux clubs spéciaux, et s'est livré à de nombreuses expériences. Ce n'est qu'après avoir ainsi cherché la vérité par tous les moyens possibles qu'il a cru pouvoir conclure, et sa conclusion en faveur de l'unité de l'espèce est des plus affirmatives. Pour lui, le biset est la souche unique de tous les pigeons domestiques.

A l'appui de son opinion, Darwin invoque plusieurs ordres de faits qui tous conduisent au même résultat. — Quelque grandes que soient les différences qui séparent les races extrêmes du biset, on peut toujours établir entre ces deux termes des séries graduées qui les relient intimement. Nulle part on ne rencontre ces caractères précis qui distinguent l'une de l'autre deux espèces, même très voisines. — En croisant ensemble des individus appartenant aux races les plus dissemblables, en détruisant pour ainsi dire les uns par les autres les caractères qui les distinguent, on obtient parfois dès la troisième génération des individus entièrement semblables au biset. Le type primitif se dévoile ainsi en quelque sorte de lui-même. — A vouloir expliquer par la diversité des espèces originaires l'existence de toutes les races de pigeons, il faudrait admettre l'existence d'au moins sept ou huit espèces, unissant à certains caractères propres au biset d'autres caractères entièrement étrangers à tous les

columbides (1) observés jusqu'ici; il faudrait supposer que ces espèces sont toutes ou inconnues, quoique existant encore à l'état sauvage, ou entièrement éteintes, deux hypothèses également inadmissibles; il faudrait supposer encore qu'une fois domestiquées, ces espèces sont incapables de retourner à l'état de liberté. Toutes ces suppositions sont en désaccord flagrant avec les faits connus, qui tous s'opposent à ce qu'on admette l'existence de pareilles espèces. — Enfin l'auteur tire une dernière preuve de l'unité d'origine pour toutes les races de pigeons de ce fait, que les plus éloignées peuvent se croiser entre elles et donner naissance à des métis indéfiniment féconds. Il y a là en effet une confirmation pleine et entière pour la conclusion qui ressort de tout ce qu'on vient de lire.

Sans nous arrêter à quelques autres espèces d'oiseaux dont l'histoire, moins complète que celle des précédentes, ne nous offrirait rien d'important, occupons-nous des mammifères. Plus qu'aucun autre, ce groupe a de quoi nous intéresser. C'est ici surtout que se rencontrent les analogies organiques, les similitudes physiologiques que nous signalions plus haut. En outre, l'intelligence y est naturellement plus élevée. Développée et parfois transformée par l'action de l'homme, elle nous présentera des faits non moins importans que ceux qui résultent d'un examen purement physique, et non moins propres à caractériser des races. C'est aussi chez les mammifères que nous trouverons les expériences les plus anciennes, les plus complètes que l'homme ait faites de son empire sur les animaux. Malheureusement de cette circonstance même résultent des difficultés plus grandes dans la solution du problème qui nous préoccupe par-dessus tous les autres. Plus l'action de l'homme sur une espèce a été directe, générale et continue, plus les altérations ont été nombreuses, profondes, et par suite plus il est difficile de remonter à la source originaire. Parfois même cette souche nous est encore inconnue. Il en est ainsi pour le bœuf par exemple. Aucun animal n'a été plus anciennement l'aide et le compagnon de l'homme : les Aryas l'avaient avec eux au sortir de leur première patrie; en Chine, il apparaît dès les premiers âges comme animal de paix et de guerre; le *Zend-Avesta* en parle comme d'un animal sacré; en Égypte, il figure sur les plus anciens monumens; il a suivi l'homme à peu près partout où le sol a pu fournir à sa nourriture; chemin faisant, il a produit une multitude de races dont un grand nombre ont été minutieusement décrites et figurées, et il nous reste cependant à apprendre ce qu'est le bœuf primitif, et quelle est sa patrie; nous en sommes même à nous demander s'il existe encore, ou s'il a disparu complétement de la surface du globe (2).

(1) Nom commun à tous les oiseaux qui se rapprochent des pigeons.

(2) Buffon, Pallas et quelques autres naturalistes avaient regardé l'aurochs comme

Heureusement nous sommes plus avancés pour d'autres espèces tout aussi importantes pour nous. Il n'existe, par exemple, aucun doute sur l'unité de l'espèce, ni sur l'origine de l'âne. Le type sauvage, l'onagre, se retrouve encore dans tout le sud-ouest de l'Asie et dans le nord-est de l'Afrique. Depuis le temps des premiers patriarches, il est domestique dans ces contrées, d'où il s'est répandu dans le monde entier. Lui aussi a remarquablement changé dans ces migrations; mais ici, comme en tout, le pauvre âne a eu du malheur. Ses races n'ont jamais trouvé d'historien. Çà et là les voyageurs nous disent quelques mots des ânes mahrattes, dont ils comparent la taille à celle d'un chien de Terre-Neuve, des grands ânes qu'on envoie d'Arabie en Perse, où ils sont considérés comme des montures de luxe, et qui trottent à l'amble assez vite pour tenir pied à un cheval au galop; mais ils sont toujours fort sobres de détails. Nos races européennes elles-mêmes sont à peine connues. Enfin Buffon, qui s'est fait à si juste titre le défenseur de nos modestes grisons, ne dit rien de leurs grands frères du Poitou, et il a certainement fallu qu'on les appelât à la dernière exposition pour que la plupart de nos lecteurs se fissent une idée de leur haute taille, de leurs oreilles exagérées, de leur singulière toison. Toutefois il est facile de reconnaître que chez l'âne, comme chez les pigeons, les races passent insensiblement de l'une à l'autre, et que toutes aboutissent, par la dégradation successive des caractères acquis, à la souche première, dont elles conservent d'ailleurs les traits principaux, l'onagre.

Animal à la fois d'utilité et de luxe, le cheval est beaucoup mieux connu. Son histoire primitive n'en a pas moins présenté des difficultés sérieuses. L'existence de chevaux sauvages dans le centre de l'Asie n'a été mise hors de doute que dans ces derniers temps; mais ce fait une fois démontré, presque toutes les difficultés ont disparu. Il explique en effet comment le cheval accompagnait les Aryas à l'époque où se composaient les hymnes du *Rig-Véda*, comment le *Chou-King* parle de lui et fait voir en lui toutefois un animal assez récemment importé, comment il a pu n'être connu en Égypte que bien longtemps après l'âne. D'autre part, la ressemblance des chevaux sauvages avec les *tarpans*, ou chevaux redevenus libres en Asie, démontre l'identité d'origine. A elle seule, cette circonstance répond aux théories émises assez récemment encore et qui feraient remonter à six ou sept espèces primitives toutes nos races chevalines, car celles-ci passent des unes aux autres par séries aussi gra-

pouvant être la souche de nos bœufs domestiques. L'inspection du squelette a dû faire renoncer à cette idée. Cuvier attribua ce rôle au bœuf des tourbières, espèce aujourd'hui éteinte. Ce rapprochement a été abandonné même par Laurillard, l'élève si dévoué de Cuvier; mais nous ne connaissons encore aucune espèce sauvage qui puisse être regardée avec quelque probabilité comme le bœuf domestique primitif.

duées que celles dont il a été question jusqu'ici. On sait d'ailleurs combien ces races sont nombreuses. Il n'est peut-être pas de contrées qui n'en produise plusieurs, et, sans sortir de France, nous en compterions à peu près autant que nous avions autrefois de provinces. Cependant l'homme a demandé partout et toujours à peu près la même chose au cheval; il n'a guère vu en lui qu'un animal porteur ou traîneur. En conséquence, il a cherché à développer la force musculaire, la durée, la légèreté et la sûreté des mouvemens, il s'est aussi attaché à relever et à ennoblir les formes; mais c'est là tout, et si l'espèce a présenté des modifications sans rapports apparens avec le but que se proposait son maître, il faut bien voir dans les changemens de cette nature autant de résultats de cette action involontaire dont nous parlions plus haut, et que l'homme exerce sans le savoir sur les animaux qui l'entourent.

Lorsqu'on veut se faire une idée complète de tout ce que l'homme peut exercer d'empire sur un être vivant, et comprendre jusqu'à quel point il peut transformer, pétrir et repétrir un organisme, c'est le chien qu'il faut étudier. On peut dire de cette espèce que l'homme lui a tout demandé et qu'elle lui a tout donné. Il a fait du chien une bête de somme, une bête de trait, de chasse, de garde, de guerre; il s'est adressé à l'intelligence, à l'instinct, comme au corps; l'être entier s'est plié à toutes les exigences; la mode, le caprice, s'en sont mêlés, et ils ont été satisfaits aussi bien que les besoins réels, et cela de toute antiquité. La Bible et les *Védas*, le *Chou-King* et le *Zend-Avesta* parlent du chien; les plus anciens monumens de l'Égypte nous le montrent ayant déjà donné des races nombreuses, une entre autres à oreilles pendantes, signe indubitable d'une domestication déjà fort ancienne. Mais aussi quelle variété infinie, quels contrastes dans ces races! Placez à côté du grand chien des Philippines, dont la taille dépasse celle de toutes nos races européennes, le bichon que nos grand'mères cachaient dans leur manchon; à côté du lévrier aux jambes si longues, si grêles, qui force le lièvre à la course, le basset à jambes torses, si bien fait pour se glisser dans un terrier; à côté du chien turc, à la peau entièrement nue, le barbet qui semble porter une toison; comparez le chien des Pyrénées au bouledogue, le chien de Poméranie au griffon, le terre-neuve au chien courant, et vous n'aurez encore que des notions imparfaites sur ce monde des chiens qui embrasse les formes les plus différentes, les instincts les plus divers. Et ce que nous en voyons n'est peut-être que la moindre partie de ce qui a existé. Les races animales s'éteignent avec le besoin ou le caprice qui leur a donné naissance, et à ce compte combien de formes de chien ont disparu sans doute depuis l'époque des *Védas!* Pas n'est besoin de sortir de France, ni de remonter bien haut pour en citer

des exemples. On ne trouverait probablement plus en Saintonge un seul de ces grands lévriers si recherchés au moyen âge pour la chasse aux bêtes fauves, et qu'on échangeait contre un cheval de bataille. Et qui pourrait dire ce qu'est devenue la race des carlins, de ces dogues en miniature que dans notre enfance nous avons vus chez tant de vieilles douairières?

Quoique assez nombreuses, les opinions émises pour expliquer la multiplicité des races de chiens peuvent se ramener à deux principales. Pour quelques naturalistes, nos chiens domestiques descendent de plusieurs espèces distinctes; pour la plupart, ils ne sont que des dérivés d'une seule espèce; mais ces deux idées générales sont d'ailleurs traduites de bien des manières. Les partisans de la première veulent tantôt que les souches sauvages de nos chiens aient disparu, tantôt qu'on les retrouve à l'état sauvage. Aux premiers on répond que la paléontologie n'a jamais rencontré aucun fossile venant à l'appui de leur hypothèse; aux seconds, que trois ou quatre souches différentes n'expliqueraient pas mieux la variété extrême des races que ne le fait une souche unique, que toutes celles qu'on a indiquées laisseraient en dehors précisément les races les plus exceptionnelles, les bassets, les bichons, etc., qui n'ont aucun analogue parmi les animaux sauvages. A tous on objecte avec raison que chez les chiens comme chez les pigeons « les modifications les plus tranchées n'arrivent au dernier degré de développement que par des gradations insensibles, qu'on les voit naître véritablement, et que dès lors il est impossible de supposer leur existence dans une espèce qui aurait existé antérieurement (1). » Ce fait n'avait pas échappé à Buffon, et voilà comment il fut conduit à dresser le tableau généalogique des diverses races de chiens en prenant pour point de départ le chien de berger. Frédéric Cuvier, à son tour, l'a mis hors de doute en soumettant à une comparaison détaillée non plus seulement les caractères extérieurs et généraux des races canines, mais encore les appareils sensitifs et reproducteurs, le squelette lui-même, et surtout la tête, les membres et la queue. De cette étude il a conclu que, pour expliquer par la différence des origines l'existence de toutes nos races de chiens, il faudrait supposer au moins cinquante *espèces-souches*. Ajoutons que toutes ces espèces, — dont on ne trouve nulle part la moindre trace, — devraient joindre à des caractères zoologiques à la fois très différens et très semblables des instincts fondamentaux identiques, et nous croirons en avoir assez dit pour que le lecteur soit amené à conclure, avec Buffon, avec Linné, avec les deux Cuvier, avec M. Isidore Geoffroy, etc., que tous les chiens appartiennent à une espèce unique.

(1) Frédéric Cuvier. On sait combien ce naturaliste était partisan de la fixité des espèces. Un témoignage aussi formel de sa part n'en a donc que plus de poids.

Mais où chercher cette espèce? A-t-elle été domestiquée en entier, et ne peut-on nulle part en retrouver le type sauvage, comme le pensaient quelques-uns des naturalistes que je viens de citer, ou bien existe-t-elle encore à l'état de nature, et pouvons-nous la déterminer? De ces deux opinions, la première ne peut guère être soutenue malgré l'autorité des hommes illustres qui l'ont professée. En effet, partout où les conditions générales s'y prêtent, nous voyons des chiens quitter l'homme et reprendre leur liberté; les chiens redevenus sauvages pullulent en Amérique depuis la conquête, et on peut dire qu'ils ont ajouté un animal féroce de plus à ceux que produisait le nouveau continent. Comment croire, en présence de ce fait, que, l'espèce étant tout entière sauvage à un moment donné, l'homme serait parvenu à la confisquer absolument à son profit? Évidemment il faut en venir à admettre que le chien primitif vit encore sous sa forme première. Il ne s'agit que de savoir le reconnaître. Quelques hommes d'un vrai mérite, adoptant une opinion fort ancienne, ont cru le trouver dans le loup; mais cette manière de voir a été abandonnée par suite d'une étude plus sérieuse, et de plus en plus on se rallie à celle qu'a professée le premier Guldenstädt, qui, dès 1776, avait publié un mémoire approfondi sur cette question. Ce naturaliste voyageur avait vu de près en Asie les chiens et les chacals; il avait été frappé de leurs ressemblances nombreuses, et il avait conclu à l'identité de l'espèce. Les observations de Pallas, d'Ehrenberg, d'Emprich, etc., ont toutes corroboré cette conclusion, que nous n'hésitons point à adopter. Pour motiver notre choix, nous ne pouvons mieux faire que de reproduire textuellement le passage où M. Isidore Geoffroy a résumé les raisons qui militent en faveur de cette solution d'un problème qui a occupé presque tous les naturalistes. « Le chien a la même organisation anatomique que le chacal, sans qu'une seule différence constante puisse être aperçue. Il en reproduit parfois exactement les formes extérieures, le système de coloration et jusqu'aux teintes elles-mêmes. Sur plusieurs points de l'Asie, de l'Europe orientale et de l'Afrique, on trouve en même temps à l'état libre des chacals, et à l'état domestique des chiens qui leur sont très semblables, si semblables qu'on ne saurait méconnaître ici, disent les voyageurs, les ascendans et les descendans encore réunis dans les mêmes lieux, et pour ainsi dire les rejetons encore implantés dans la souche commune. »

On a fait à la doctrine de Guldenstädt diverses objections. M. Isidore Geoffroy a successivement réfuté la plupart d'entre elles, non par des raisonnemens, mais par des faits presque tous recueillis à la ménagerie du Muséum. Il a retrouvé chez les chiens nourris de viande l'odeur caractéristique des chacals; il a montré que, contrairement à l'opinion reçue, le temps de la gestation chez le chacal

était exactement le même que chez le chien. Par des croisemens répétés, M. Geoffroy, comme M. Flourens, a montré que l'union du chacal et du chien est parfaitement féconde, et que les métis se propagent pendant un certain nombre de générations; il a entendu et fait entendre à ses auditeurs l'aboiement des chacals de la ménagerie, et constaté qu'il reproduisait exactement celui des chiens placés dans le voisinage, tandis que le loup, malgré des efforts évidens pour en faire autant, ne peut y parvenir. Il a ainsi complété les renseignemens déjà dus à Pallas, et d'où il résulte que le chacal a toutes les autres *voix* du chien. Enfin le même naturaliste a pu constater par lui-même un fait rapporté par plusieurs voyageurs : il a vu à Grenoble *un chien*, comme tout le monde l'appelait, qui n'était qu'un chacal d'Alger. Ce chacal était « doux et affectueux avec son maître, familier avec tous, jouissant de la plus complète liberté, et en usant pour aller jouer avec les *autres chiens* dans les rues et sur les places de la ville. » Cette observation, en répondant à ceux qui veulent voir dans le chacal un animal trop foncièrement sauvage pour être jamais livré à lui-même, bien qu'apprivoisé, complète la démonstration. Elle atteste la ressemblance parfaite de nos chiens avec le chacal, puisque hommes et bêtes s'y laissaient prendre; elle confirme ce que Pallas avait dit de cet animal, qu'il dépeint comme naturellement ami de l'homme; elle nous fait comprendre combien une domestication de quarante ou cinquante siècles a dû avoir de prise sur une espèce qui, du premier coup, est capable de donner de semblables résultats.

Ces quelques exemples suffiront pour montrer que l'étude approfondie de nos races domestiques conduit toujours, et de plus en plus, à rattacher à une même espèce toutes celles qui portent le même nom, quelque différentes qu'elles soient. La théorie de la formation de ces races par le concours de plusieurs espèces devient de moins en moins soutenable, même pour celles dont la souche première nous est encore inconnue. En effet, elle échouera toujours contre cette simple observation que nous avons faite pour un cas particulier, mais qui s'applique d'une manière générale : à savoir que nos races les plus remarquables n'ont de représentans ni dans les espèces vivantes ni dans les espèces fossiles. Nous avons produit des bœufs, des moutons, des chèvres sans cornes. Or toutes les espèces sauvages, non-seulement des genres que je viens de nommer, mais encore de tous les genres voisins, ont eu et ont encore des cornes. Nous avons produit des béliers à trois, quatre et même à cinq cornes. Or tous les moutons sauvages, vivans et fossiles, n'ont que deux cornes. Dans ces deux cas, le concours de toutes les espèces sur lesquelles la science a recueilli des renseignemens quelconques ne saurait expliquer l'apparition de caractères dont il faut

bien dès lors attribuer le développement à l'influence humaine. Or, si cette influence a pu produire le plus, comment lui refuser le pouvoir de faire le moins? Elle explique seule des écarts assez grands pour éloigner certaines races de toutes les espèces connues et en faire des êtres exceptionnels. Comment refuser de voir en elle la cause de modifications bien moindres, et d'où résultent des ressemblances variables avec quelques-unes de ces espèces? On le peut d'autant moins que ce refus ne serait motivé sur aucun fait, sur aucune expérience, et que, pour le maintenir, il faudrait repousser toutes les analogies tirées de l'histoire des races dont la souche première a été découverte, ou n'a jamais été oubliée. On le voit, tout dans l'étude des races domestiques conduit à la doctrine de l'unité d'origine, de l'unité d'espèce. Toutefois nous n'exagérons rien, nous ne prétendons pas que *jamais* il n'y ait eu de croisement d'une espèce à l'autre, que *jamais* par exemple chez nos chiens domestiques le sang primitif du chacal n'ait reçu quelques gouttes d'un sang étranger, soit du loup, soit *peut-être* de quelque autre espèce voisine; mais il y a très loin de ces unions accidentelles et de leurs résultats à un véritable *mélange des espèces*, à la formation de *races hybrides*. Au reste, cette question capitale sera traitée plus tard avec tous les développemens qu'elle mérite. Nos lecteurs verront alors combien on a généralisé à tort quelques faits isolés, combien surtout on en a exagéré les conséquences.

Races libres ou marronnes. — Après avoir parcouru l'histoire des races sauvages et domestiques, il nous reste à dire quelques mots de celles qui se sont formées sous l'empire successif de la servitude d'abord, puis d'une liberté reconquise. Malheureusement ces races ont été fort peu étudiées. On n'a que bien rarement fait des expériences, car l'homme ne se prive pas volontairement des serviteurs qu'il s'est acquis, et lorsque le hasard ou des circonstances particulières ont rendu à l'état de nature ses plantes cultivées, ses animaux domestiqués, il ne s'est guère inquiété de ce qu'ils devenaient; aussi manquons-nous en général de détails précis sur les caractères qui distinguent les races libres de leur souche encore asservie.

Toutefois du peu qui a été recueilli sur ce sujet ressort un fait général important. Toute race végétale ou animale qui échappe à la culture, à la domesticité, perd un certain nombre des caractères qu'elle leur devait et se rapproche du type sauvage. Abandonnée à elle-même dans un terrain inculte, la carotte de nos potagers reprend au bout de quelques générations la racine grêle, sèche et fibreuse des individus sauvages. Placé dans les mêmes conditions, le navet se conduit de même et reproduit la racine de la navette, qui n'est qu'une race différente de la même espèce. Redevenus sau-

vages, nos arbustes, nos plantes à fleurs doubles, ne produisent plus que des fleurs simples, les fruits de nos meilleurs fruitiers perdent leurs qualités, et le pommier, le poirier surtout, reprennent leurs piquans. De même les descendans des pigeons qui ont abandonné nos colombiers pour aller nicher comme leurs ancêtres dans les rochers reprennent bien vite les caractères du biset. Les chevaux libres des pampas d'Amérique comme ceux des steppes de la Sibérie ont perdu en partie les belles formes que l'homme leur avait données. La taille a diminué, les jambes et la tête ont grossi, les oreilles se sont allongées et rejetées en arrière, le poil est devenu grossier, les teintes du pelage se sont en partie *uniformisées*, et les robes les plus tranchées, telles que les noires et les pies, ont entièrement disparu.

Ces faits, mille fois constatés, ont donné lieu à l'opinion assez généralement accréditée que les races libres *reproduisaient* le type sauvage. C'est là une exagération. Dans bien des cas au moins, sinon toujours, elles ne font que s'en rapprocher. Ainsi le fruit du pêcher qui pousse librement au milieu de nos Cévennes a certainement perdu une partie des qualités de nos excellentes pêches de jardin : il a diminué de volume, sa chair s'est modifiée et n'a plus le même parfum; mais il est encore plus gros que le fruit primitif, il est resté juteux, frais, acidulé, au lieu de redevenir sec et acerbe comme celui-ci. Ces pêches libres reproduisent d'ailleurs les caractères de deux des races principales appartenant à nos vergers. Il en est dont la chair se détache du noyau, d'autres dont la chair est au contraire adhérente. En échappant à la culture, en retombant sous l'empire des conditions naturelles, l'une des deux au moins a conservé un des caractères qu'elle avait acquis (1). On constate d'ailleurs des faits analogues chez les animaux. Le chien marron d'Asie est très voisin du chacal; celui de la Nouvelle-Hollande ressemble au dingo. Dans l'Amérique méridionale, on reconnaît encore au milieu des bandes de chiens sauvages, et malgré une certaine communauté de caractères qu'ils doivent à un genre de vie identique, les races qui leur ont donné naissance (2).

Il n'est pas inutile, pour la question qui nous occupe en ce mo-

(1) Ce fait me semble de nature à expliquer celui qu'a signalé Van Mons. Ce célèbre pomologiste assure avoir retrouvé dans les Ardennes, vivant à l'état sauvage et produisant des fruits très dégénérés, les représentans de toutes les variétés principales de poires cultivées en Belgique. Il voit dans ces individus la souche première de nos poires comestibles. Il me paraîtrait plus rationnel de les considérer comme les descendans de celles-ci. En tout cas, si l'on peut conserver des doutes pour un arbre fruitier dont le type sauvage croît dans nos forêts, il ne saurait en être de même pour un arbre acclimaté comme la pêche.

(2) Ce fait important a été communiqué à la société d'anthropologie de Paris dans une de ses dernières séances par M. Martin de Moussy.

ment, d'insister quelque peu sur l'histoire du sanglier, souche commune de tous nos cochons. Le sanglier est commun à l'Europe et à l'Asie. Il présente quelques races naturelles, mais Blainville lui-même n'a pas hésité à les regarder comme ne formant qu'une seule espèce. Domestiqué de temps immémorial, il a donné naissance à une foule de races souvent très différentes les unes des autres. Le pelage entre autres a varié du noir au blanc, et les races entièrement noires sont assez communes, tandis que la couleur primitive est le gris noirâtre. Transporté dans toute l'Amérique, le cochon, comme le chien, a donné naissance à des races marronnes. Ces races ont été observées dans les îles du golfe du Mexique par le père Labat, en Colombie par M. Roulin. Ces deux observateurs s'accordent à dire que dans les deux localités la tête, plus grosse, s'est élargie et relevée par le haut, que les oreilles se sont redressées, les défenses allongées. En même temps la couleur est devenue uniforme. Par tous ces caractères, les cochons marrons se sont rapprochés du sanglier; mais dans les deux contrées dont il s'agit le pelage s'est montré entièrement noir, caractère qu'on ne rencontre nulle part dans l'espèce sauvage. Bien plus, dans les Paramos, à une hauteur de 2,500 mètres, M. Roulin a vu les cochons libres se couvrir d'un poil épais, crépu, et d'une sorte de laine. Redevenus à certains égards semblables aux sangliers de l'ancien continent, ces cochons marrons ont donc conservé certains traits des cochons domestiques ou acquis quelque caractère nouveau imposé par les conditions dans lesquelles ils avaient à vivre.

En réunissant toutes les données acquises sur les races marronnes, nous en arrivons ainsi à les regarder comme le produit de trois facteurs, qui sont : 1° la nature propre du végétal ou de l'animal, d'où résultent les caractères particuliers à l'espèce primitive; 2° l'état où elles ont été amenées par la domestication, c'est-à-dire par l'influence d'un milieu dont l'homme détermine volontairement ou involontairement les conditions; 3° l'influence exercée par le milieu nouveau où les races domestiques se sont placées en échappant à l'empire de l'homme. Au fond, le milieu se montre toujours comme la cause de toutes les modifications. Cette conséquence, qui découle de tout ce que nous avons vu jusqu'ici, ressortira bien davantage encore dans le cours de ces études.

Faisons maintenant à l'histoire de l'homme une première application de ce qui précède. On a vu, chez nos animaux domestiques, les races les plus diverses ramenées à un type spécifique unique, et cela même pour le pigeon et le chien, par des hommes dont les doctrines générales s'accordaient d'ailleurs bien peu. Parmi les rai-

sons qui les déterminent, nous avons constamment trouvé celle-ci : — entre les formes les plus éloignées, il règne des séries graduées ininterrompues qui les relient intimement et s'opposent à ce qu'on les sépare. — Eh bien! quelle espèce animale présente dans ses races ce caractère au même degré que l'homme? Aucune bien certainement. C'est là une vérité qui n'est pas niable, dont sera vite convaincu quiconque entrera quelque peu dans les détails de l'étude des races humaines. Même à ne procéder qu'à grands traits, à ne comparer que les deux extrêmes les plus éloignés, l'homme noir et l'homme blanc, pour ne pas sortir de l'Afrique, le fait est facile à vérifier. Nous savons aujourd'hui, nous apprenons chaque jour davantage que tous les nègres ne ressemblent pas aux populations du golfe de Guinée, si longtemps considérées comme représentant la race entière. A peine a-t-on franchi la zone littorale de la côte des Esclaves qu'on découvre des hommes à cheveux laineux, à peau noire, mais dont le type commence à s'éloigner de celui du Guinéen. Là même les traits deviennent parfois complétement européens. C'est au *type grec* que Bodwich compare ceux des nobles Ashantis. Les jeunes princes dahomans que nous avons vus en Europe avaient encore les lèvres un peu grosses et saillantes, mais par la hauteur et le développement du front, par la forme du nez, ils ne le cédaient à aucun Européen de la plus pure race. Au Congo à l'ouest, sur toute la côte de Mozambique à l'est, nous voyons les populations se rapprocher par les traits de nos populations d'Europe, au point que la nature des cheveux et la couleur du teint peuvent seules empêcher toute méprise. Ce dernier caractère s'affaiblit souvent sur les rives du Zambèze. Au cœur de l'Afrique centrale, Livingstone a trouvé des populations dont le teint varie du brun foncé à l'olivâtre. Le même voyageur ajoute : « Bien que ces hommes aient les lèvres épaisses et le nez épaté, la physionomie nègre ne se rencontre parmi eux que chez les êtres les plus dégradés. » Plus au sud se présentent toutes ces populations mêlées qui conduisent, toujours insensiblement, du nègre soit aux Hottentots vers le Cap, soit aux blancs dans la Cafrerie. Et si nous traversons l'étroit canal de Mozambique, nous verrons ce même type nègre passer au Polynésien et au Malais.

Voilà quelques-uns des faits que présente l'Afrique méridionale, c'est-à-dire la contrée où la race nègre, enserrée entre les deux océans, livrée à elle-même aussi entièrement que possible, soumise à des influences assez constantes, est restée le plus à l'état stationnaire et a dû le moins varier. Si nous remontons au nord d'une ligne sinueuse s'étendant à peu près de l'embouchure du Sénégal au lac Tchad et de celui-ci au point de la côte de Zanguebar coupé par l'équateur, les faits deviennent bien autrement frappans. Les races

soudaniennes nous montrent une variété infinie. Les traits se rapprochent parfois presque complétement des nôtres, et cela dès le Haoussa; la couleur passe du noir au noirâtre, au cuivré, au basané, au café au lait clair; les cheveux de laineux deviennent crépus ou simplement frisés et même plats. Enfin de gradations en gradations, de nuances en nuances, on arrive du nègre à l'Arabe ou au Berbère, sans qu'il soit vraiment possible de préciser où l'un des types finit, où l'autre type commence. En Abyssinie, la confusion des caractères est telle que ce ne sont plus ni les cheveux ni la couleur qui caractérisent le nègre, mais bien la saillie du talon (1). Ce dernier caractère du moins est-il exclusivement propre au nègre? Non; nous le retrouvons dans d'autres races qui, pour être également africaines, n'en sont pas moins au nombre des mieux caractérisées, — dans les races boschismane et hottentote.

Le spectacle que nous présente l'Afrique se reproduit partout. La plus grande difficulté n'est pas en anthropologie de trouver des populations intermédiaires présentant un mélange de caractères, mais bien de déterminer des groupes qui puissent être regardés comme de race pure. Rien de pareil ne se présente à l'homme qui étudie les *espèces*. Celui qui cherche à distinguer les *races d'une même espèce* éprouve au contraire à chaque instant le même embarras. Le zootechniste se trouve à chaque pas en présence de groupes souvent nombreux, et dans lesquels la confusion des caractères est portée au point qu'on ne sait plus à quelle race les rattacher. C'est précisément ce qui arrive à l'anthropologiste dès que, quittant les grandes divisions, il veut descendre au détail des races humaines. A eux seuls, le mélange, l'entre-croisement des caractères qui existent entre les groupes d'hommes nous autoriseraient à regarder ces groupes comme autant de *races* issues d'une seule *espèce*. Toutefois le lecteur ne peut encore comprendre toute la portée de ce grand fait. Pour l'apprécier à sa juste valeur, il faut avoir étudié les lois du croisement et s'être rendu compte des différences qui distinguent l'*hybridité* du *métissage;* on ne le présentera donc ici que comme établissant, en faveur de la doctrine de l'unité, une présomption favorable fondée sur la manière dont procèdent les naturalistes quand il s'agit d'une plante ou d'un animal.

A. DE QUATREFAGES.

(1) Je tiens ce renseignement de notre célèbre voyageur M. Dabbadie. Chez les nègres, le talon est en effet plus saillant qu'il ne l'est d'ordinaire chez le blanc, ce qui tient à la longueur plus grande du calcanéum; mais on peut s'assurer, sur les squelettes que possède le Muséum, que ce caractère leur est commun avec les Houzouanas.

DEUX

ÉPISODES DIPLOMATIQUES

I.

DERNIÈRES NÉGOCIATIONS DE L'EMPIRE. — OUVERTURES DE FRANCFORT ET CONFÉRENCES DE CHATILLON.

Histoire de la Restauration, par M. Louis de Viel-Castel.

L'étude de l'histoire a de nos jours repris faveur : cela est naturel. Le temps n'est plus où les annales de la France s'écrivaient à l'ombre des cloîtres, pour l'édification du petit nombre, par d'obscurs solitaires. Notre passé national a cessé d'être un bien de main-morte exploité par des moines. L'antique champ de l'église est définitivement tombé dans le domaine commun. Aux pieux bénédictins ont succédé d'abord les savans de profession, puis les philosophes, les beaux esprits, les lettrés, et voici encore de nouveaux occupans. Ceux-ci sont avant tout les hommes du siècle : ils ont mis la main aux affaires de ce monde, ils ont dominé par la parole les libres assemblées de leur pays et siégé avec honneur dans ses conseils responsables. Ne leur demandez pas de quel droit ils s'emparent aujourd'hui de l'histoire : les plus considérables vous répondront que l'histoire a été leur première vocation, qu'ils l'avaient aimée avec ardeur avant de songer à la politique, et c'est justice en vérité si, après avoir fait l'éclat de leur jeunesse, elle soutient, distrait, et couronne aujourd'hui si dignement leur âge mûr.

La politique est en effet la meilleure école de l'historien. Elle ne lui sert pas seulement à pénétrer plus avant dans les ressorts cachés

des événemens, elle l'aide aussi à mieux saisir les aspects infinis de la personnalité humaine. Elle lui aiguise l'esprit et ne contribue pas moins à l'élargir; elle le modère surtout et rétablit l'équilibre jusque dans la vivacité de ses meilleurs instincts. Que de tristes découvertes et de pénibles déceptions attendent celui qui traverse, ne fût-ce que rapidement, les régions du pouvoir! Il n'est pas nécessaire d'y séjourner longtemps pour découvrir la folie de nos semblables, leur égoïsme et leurs faiblesses. Le cœur de l'honnête homme en est d'abord soulevé de dégoût; mais s'il a le sens droit autant que la conscience délicate, à se rendre compte de la violence des entraînemens publics, à considérer l'action séductrice des circonstances individuelles, il sera vite saisi de plus de pitié encore que de courroux. Les causes d'excuse lui apparaîtront bientôt plus nombreuses que les motifs d'indignation, et ses jugemens deviendront peu à peu moins sévères. Arrive pour lui l'occasion de parler des temps écoulés, il sera disposé à reconnaître qu'à l'égard des morts aussi bien que des vivans, l'excessive rigueur peut être parfois voisine de l'extrême injustice, et qu'à bien prendre les choses, dans le passé comme dans le présent, il convient surtout d'être facile et tolérant. Après nous avoir jadis fait connaître, dans un récit sobre et nerveux, les troubles du long parlement d'Angleterre, un historien devenu homme d'état se décide, poursuivant son œuvre, à nous peindre la dictature agitée de Cromwell, le règne éphémère de Richard et le rôle singulier de Monk dans la restauration des Stuarts : ne soyez pas surpris de le voir allier, dans ses jugemens, à la plus inexorable perspicacité une calme et volontaire indulgence. Au fond, il n'aura rien ou presque rien changé à sa manière primitive : les traits les plus frappans de ses personnages seront restés les mêmes; les contours en seront seulement plus amples, tracés d'une main plus libre, plus assouplie et plus sûre d'elle-même. Quelques retouches à peine auront suffi, retouches imperceptibles que les grands maîtres seuls savent faire à leurs premiers dessins.

C'est surtout pour écrire l'histoire de son pays qu'il importe d'avoir touché aux affaires publiques. Plus les temps à raconter seront rapprochés, plus un pareil apprentissage deviendra utile, peut-être faudrait-il dire indispensable : non pas qu'il soit impossible (de glorieuses exceptions en font foi) de réunir de premier jet, comme par une sorte de prédestination, les qualités propres aux récits contemporains. Naguère, au plus fort de la lutte engagée contre les tendances rétrogrades de quelques conseillers imprudens de la restauration, alors qu'aux mains d'adversaires également échauffés, livres, pamphlets, discours, tout était instrumens d'attaque et machines de guerre, la France libérale se souvient d'avoir

vu un soldat inconnu se jeter plein d'ardeur au milieu de la mêlée et relever fièrement, sur le champ de bataille de l'histoire, le drapeau des temps modernes. La génération nouvelle s'émut au tableau animé des grandes guerres de la république, son cœur battit d'orgueil au spectacle de la France entière levée comme un seul homme pour défendre ses frontières menacées; mais elle s'éprit surtout de son jeune historien quand elle le vit, sur les pas du général Bonaparte, descendre précipitamment les pentes escarpées des Alpes, et, non moins rapide que son héros, comme lui menant de front la guerre et la diplomatie, l'administration et la politique, entraîner d'une haleine ses lecteurs charmés depuis les défilés sanglans de Montenotte et de Millesimo, à travers les plaines meurtrières d'Arcole et de Lodi, jusqu'aux conférences pacifiques de Léoben et de Campo-Formio. Pour la vivacité des allures, pour la justesse des aperçus et la simplicité du style, il semblait que du premier coup la perfection avait été atteinte. Qui pouvait s'attendre à des progrès nouveaux? Il nous était cependant réservé de constater une fois de plus ce que l'expérience du pouvoir et la pratique du gouvernement peuvent ajouter de réalité saisissante à l'intérêt sérieux de l'histoire. Par ignorance de la vie qui commence, par excès de confiance dans les maximes abstraites, si séduisantes pour la jeunesse, on a vu ceux-là mêmes qui plus tard s'en sont le mieux défendus commencer par céder à l'esprit de système. S'il leur a fallu surtout raconter l'une de ces époques où chez les mêmes personnes le bien et le mal se sont trouvés étrangement confondus, seront-ils beaucoup à blâmer pour avoir trop légèrement adopté la théorie complaisante qui prétend effacer le rôle propre des acteurs humains au profit d'une certaine logique fatale des faits, et de je ne sais quelle force des choses anonyme et irresponsable? En tout cas, cette façon de comprendre l'histoire ne pouvait demeurer celle d'un homme qui a eu l'honneur de mettre sa marque sur les affaires de son temps; elle a complétement disparu de ces pages brillantes où nous sont retracées les grandeurs du consulat et les fortunes diverses de l'empire. La liberté humaine y est au contraire glorieusement rétablie dans la plénitude de ses droits. Les événemens ne disposent plus des hommes, ce sont les hommes qui commandent aux événemens. Du fond même du sujet, une grande figure se détache avec majesté : elle domine le récit, elle remplit le cadre, peut-être jusqu'à le déborder; mais s'il règne en maître dans ce vif récit écrit avec l'entraînement d'une passion qui n'a pas toujours conscience d'elle-même, Napoléon y est aussi parfois jugé avec une sévérité d'autant plus imposante que, commandée par l'évidence, elle a coûté davantage aux prédilections avouées de l'auteur. Quand on a eu le

plaisir d'en manier tous les ressorts, comment ne pas s'éprendre de cette organisation puissante et compliquée dont l'empereur a jeté les bases? Comment ne pas se plaire à les décomposer pour ainsi dire et à les mettre pièce à pièce sous les yeux du public? Mais n'ayez point d'inquiétude; les préoccupations de l'homme d'état n'auront en rien refroidi la verve de l'écrivain. Loin de nuire à l'effet général, l'abondance des détails techniques servira au contraire à provoquer plus fortement l'émotion du lecteur. Après avoir assisté à la création laborieuse de la marine impériale, après avoir curieusement suivi sur nos chantiers le progrès de ces vaisseaux dont on s'est plu à nous décrire les degrés successifs d'avancement, nous les accompagnerons avec d'autant plus d'anxiété dans leurs premières courses et dans leurs premiers combats; notre cœur se serrera en voyant, à la lugubre journée de Trafalgar, leurs intrépides équipages succomber sous les coups furieux d'un ennemi acharné et de la tempête, plus implacable encore. Instruits à fond de la composition des nombreux régimens de la grande armée française, tant de fois passés en revue devant nous, nous arriverons à reconnaître facilement, d'un bout de l'Europe à l'autre, leurs vieux drapeaux mutilés, et lorsqu'on nous les montrera, sous l'œil et sous la main de leur glorieux chef, manœuvrant à Austerlitz et à Wagram d'après les règles compliquées de la tactique moderne, il nous semblera presque relire, comme aux jours de notre jeunesse, les combats antiques des demi-dieux chantés par Homère.

Les exemples abondent et les noms se pressent sur les lèvres quand on songe à cette virile école dont les talens se sont formés, agrandis et vivifiés au contact des affaires publiques. Quels modèles accomplis de science profonde et de narration élégante ont été offerts de nos jours par les hommes considérables qui n'ont pas cessé de partager entre la politique et la littérature les heures studieuses d'une vie noblement occupée! Les uns se sont servis de leur position officielle pour ouvrir au public les trésors de nos archives, mettant eux-mêmes la main à l'œuvre, tantôt pour relier par un récit grave et substantiel les pièces relatives aux plus importantes négociations du règne de Louis XIV, tantôt pour jeter l'intérêt le plus vif dans de simples et piquantes biographies. D'autres se sont créé des droits pareils à notre gratitude lorsqu'au lieu de tant de peintures de complaisance, ils nous ont enfin retracé la véridique et saisissante image de la convention et du directoire. Qui n'a présentes à l'esprit les études contemporaines de l'un des maîtres de l'art moderne, études charmantes, d'une inspiration si généreuse, si riches de faits, si colorées et si vivantes! Mais l'histoire n'a pas eu seulement le bonheur de garder ses anciens adeptes, elle a fait

de nouvelles conquêtes. Mise en regard des sévères attraits de la philosophie, son charme s'est trouvé le plus fort, et ce triomphe nous a valu, sur les ministres, sur les grands hommes de guerre, et de préférence sur les belles dames du XVIIe siècle, des pages animées et brillantes, où règnent je ne sais quelles grâces d'ardeur naissante et de premier éblouissement, mais que relèvent surtout une rare puissance d'investigation et la magie d'un style incomparable. Un si bel exemple ne pouvait manquer d'être contagieux : tant de gens sont aujourd'hui de loisir, que la nature avait doués d'un vif esprit et d'une activité pleine de promesses. Plusieurs sont retournés imperturbables à leurs travaux interrompus, enclins plutôt à modifier légèrement, à doucement élargir leurs doctrines primitives qu'à les abandonner tout à fait, alors qu'à côté d'eux leurs amis plus hardis se faisaient honneur de rompre bruyamment avec les méthodes passées, jetant à pleines mains, jusque dans les profondeurs douteuses de l'histoire, des lueurs tantôt éclatantes, tantôt confuses, mais toujours inattendues, et professant sur toutes les questions controversées des opinions qu'il serait aussi puéril d'accepter de confiance qu'injuste de repousser sans examen. Moins impétueux, aussi indépendans, mais plus sûrs dans leurs jugemens, il en est qui ont tâché d'embrasser dans une vue d'ensemble la direction générale imprimée à la politique de notre pays par les puissans fondateurs de notre unité nationale. Plusieurs, à l'aide d'une pénétration historique qui a surpris les plus érudits, sont allés rechercher au fond du berceau et dans les langes mêmes de la monarchie naissante les lettres de noblesse trop longtemps égarées de la liberté politique, tandis qu'habile à discerner les moindres symptômes de l'opinion publique même endormie, un des vétérans de l'école parlementaire nous révélait, à notre grande surprise, dans un récit instructif et rapide, les velléités de résistance qui, toutes portes closes, avaient, sous le premier empire, pénétré jusque dans la discrète enceinte du sénat conservateur et réveillé à petit bruit les échos si longtemps muets du corps législatif. J'en sais enfin qui, à bon droit plus timides et se méfiant justement d'eux-mêmes, ont tout au plus osé se risquer, faute de mieux, à raconter le plus simplement possible les modestes annales de leur province natale. Artisans de la première ou de la onzième heure, qu'ils se soient levés avant l'aurore du jour nouveau ou qu'ils se soient mis tard à leur tâche, ils auraient aujourd'hui grand tort les uns et les autres de se décourager, car l'œuvre en elle-même est excellente. Il y faut, il est vrai, encore plus d'art que de bonne volonté, et ce sera toujours affaire de vocation que d'écrire bien l'histoire; mais aux époques troublées, quand l'action politique leur devient difficile, cette

vocation naît d'elle-même chez les esprits fiers et délicats. Par ennui du présent, ils se rejettent avec plus d'entrain sur l'étude des anciens jours, ils transportent alors involontairement dans la peinture des temps écoulés cette passion sincère et contenue de qui procède toute vie, et qui est la source même du talent. Observateurs attentifs et témoins émus de ce qui s'agite sous leurs yeux, ils ont plus de chance de deviner avec clairvoyance et de rendre avec vivacité ce qui s'est autrefois passé sur cette vieille terre que nous habitons, où toutes choses se succèdent si vite et par malheur changent si peu. Ainsi, sans trop d'efforts, sans trop long noviciat, se sont aujourd'hui formés tant de narrateurs excellens. C'est au milieu de ce mouvement fécond, qui pousse de préférence vers les études historiques les hommes autrefois mêlés aux affaires de leur pays, qu'est née l'œuvre dont nous voulons entretenir les lecteurs de la *Revue*.

I.

L'*Histoire de la Restauration* de M. Louis de Viel-Castel est un nouveau témoignage de ce que gagne l'histoire, et surtout l'histoire de notre temps, à être racontée par des écrivains qui ont trempé leur esprit au contact vivifiant de la politique, et mûri leur expérience par le maniement instructif des intérêts de notre société moderne. M. de Viel-Castel est du nombre de ces historiens qui ont eu le rare privilége de commencer de bonne heure leur apprentissage politique. Attaché à l'ambassade de Madrid peu de temps après la révolution d'Espagne, il y fut, par la bienveillance de ses chefs, placé tout de suite sur ce pied de confiante intimité qui, dans la carrière diplomatique, permet aux jeunes gens d'être vite initiés au secret des plus importantes négociations. Quelques années plus tard, son mérite le fit appeler dans les bureaux de la division politique des affaires étrangères. Sa place y était si naturellement marquée, il s'y rendit en peu de temps à tel point indispensable, que jamais aucun chef de ce département n'a depuis consenti, de son plein gré, à se priver de son concours. Les affaires étrangères n'occupaient pas alors le splendide palais qui étale maintenant sur le quai d'Orsay sa façade orgueilleuse; elles étaient, tant bien que mal, établies au vieil hôtel de la rue des Capucines. C'est là que, du fond d'un étroit cabinet, placé au plus haut degré d'un escalier fort sombre, précédé de je ne sais combien de mystérieux couloirs et d'un incommode vestibule où je me souviens d'avoir vu tant d'ambassadeurs étrangers attendre leur audience pêle-mêle avec les garçons de bureau, M. de Viel-Castel a, pendant trente années consécutives, sauf un moment

d'abstention volontaire en 1848, suivi, avec une attention scrupuleuse, jusqu'au moment de sa retraite définitive en 1852, tout le détail de nos relations extérieures. Seuls, les ministres qui tour à tour ont profité de ses services et sont demeurés pour lui pleins d'estime et d'amitié peuvent dire aujourd'hui, avec une autorité suffisante, ce qu'ils ont trouvé d'aide dans l'étendue de ses connaissances si variées, de sa mémoire si prodigieuse, dans la calme sérénité de son jugement si droit et de sa modération d'esprit plus infaillible encore.

Les événemens de la politique intérieure n'ont pas été d'ailleurs moins que les circonstances du dehors l'objet constant des préoccupations de M. de Viel-Castel. Comme s'il avait eu le pressentiment de la tâche qu'il devait plus tard entreprendre, avec cette régularité méthodique qui est l'un des traits de son caractère, il n'a jamais cessé de prendre note des faits les plus importans venus à sa connaissance, et de consigner pour lui-même l'impression qu'il en avait ressentie. Les deux volumes qui sont l'objet de notre étude ne contiendraient pas un exposé aussi complet de la politique intérieure de la restauration en 1814, si une foule de pièces inconnues du public n'avaient jadis passé sous les yeux de l'ancien directeur politique du ministère des affaires étrangères; il ne nous raconterait pas aujourd'hui avec tant de détails nouveaux et curieux les négociations suivies à Vienne avant le retour de l'empereur de l'île d'Elbe, si, pour les besoins de son service, il n'avait autrefois feuilleté, à plus d'une reprise, la correspondance particulière du prince de Talleyrand avec le roi Louis XVIII. De même, à le voir instruit si à fond des circonstances les plus secrètes de notre politique extérieure, nous devinons qu'il a dû, pour les obtenir, puiser à des sources également sûres, et nous le soupçonnons, tant ses renseignemens sont exacts, d'avoir eu communication d'autres mémoires aussi curieux et plus circonstanciés que ceux de M. de Talleyrand, fruits d'une vie non moins longue et non moins remplie, mémoires consciencieux et véridiques par excellence, dont le public soupçonne tout au plus par ouï-dire l'imposante autorité, et qui, prêtés par lambeaux d'une main avare, ne sont encore connus que d'un trop petit nombre d'heureux privilégiés.

Néanmoins la supériorité des informations, la connaissance approfondie des rapports qui relient entre elles les affaires du dedans et celles du dehors, ne forment pas à beaucoup près le seul mérite de cette nouvelle *Histoire de la Restauration;* il y faut joindre le don non moins heureux d'une rare et naturelle impartialité. Cette impartialité n'a rien de factice, elle n'est pas un effet de l'art; on n'y sent point l'effort de ces auteurs attentifs à ne se trahir jamais eux-

mêmes, mais qui, sachant mettre à l'occasion telle partie de leur sujet en lumière et telle autre dans l'ombre, arrivent d'autant plus sûrement à suggérer ainsi au lecteur, d'une façon insensible, leurs propres préférences. Nous avons déjà plusieurs histoires de la restauration : aucune n'est absolument mensongère; elles sont toutes volontairement incomplètes, et cela suffit à les rendre fausses. Bien différens sont les procédés de M. de Viel-Castel : il prend grand soin de ne jamais rien omettre d'important; loin de dissimuler les fautes commises par les différens partis, il se fait un devoir de les exposer toutes dans de strictes proportions, et jamais il ne manque de les relever avec la parfaite équité d'un censeur irréprochable. Les vaines théories le laissent assez froid; s'il penche vers les doctrines constitutionnelles, c'est qu'il les juge plus propres à faire prévaloir ce qui lui tient uniquement à cœur, — la raison, la justice et la modération. Sans doute les idées qui lui sont chères lui semblent, à certains momens, s'identifier plus particulièrement avec telle cause ou telles personnes; mais ne craignez rien, ce n'est pas un ami complaisant. Peut-être même faut-il reconnaître qu'il se montre surtout sévère pour les opinions qu'il préfère et pour les gens qu'il aime le mieux. Si nous avions un reproche à lui adresser, ce serait de ne pas toujours prendre en suffisante considération les inextricables embarras de ces terribles situations où les mieux intentionnés et les plus sages n'ont souvent le choix qu'entre les moins fâcheuses résolutions. A vouloir systématiquement absoudre les mauvaises conduites par les motifs tirés de l'entraînement des temps, on risque à coup sûr de sacrifier la morale tout entière... N'est-on pas aussi tout près d'être injuste quand on oublie de tenir compte de l'influence des passions régnantes? Mais quoi d'étonnant si M. de Viel-Castel, qui, pour son compte, ne les a jamais ressenties, répugne à leur faire, chez les autres, la part inévitable? Sa conscience d'historien ne se lasse pas d'entrevoir un certain idéal de rectitude parfaite qu'en toutes choses il est noble de poursuivre, mais qu'en politique il n'est guère donné d'atteindre. De cela même le public lui saura gré, car le public n'admet pas volontiers, en faveur du passé, les circonstances atténuantes, et d'ordinaire il est d'autant plus rigoureux dans ses appréciations rétrospectives qu'il se sent, pour le moment, de composition plus facile et d'humeur plus accommodante.

Le récit de M. de Viel-Castel s'ouvre avec la campagne de France en 1814, et ses deux premiers volumes nous conduisent jusqu'au lendemain du retour de l'île d'Elbe. Dans cette période douloureuse de notre histoire, où se sont accumulés tant d'événemens considérables, l'attention de l'auteur ne s'est pas, tant s'en faut, concentrée

exclusivement sur les champs de bataille. Laissant au grand historien du premier empire l'honneur de raconter de main de maître les sanglans épisodes de la lutte intrépide soutenue par son héros, M. de Viel-Castel s'est de préférence attaché à retracer les incidens de la politique intérieure. Il a surtout pris soin de nous peindre l'agitation sourde des esprits, la naissance, les progrès croissans et l'ascendant définitif de ce mouvement d'opinion qui a précédé, amené et suivi le retour des Bourbons. Plus que les faits de guerre, si prodigieux qu'ils fussent, les efforts tentés pour la paix, si éphémères qu'ils aient été, tiennent une large place dans son récit. Par prédilection de métier, si l'on veut, ou plutôt, selon nous, par un juste sentiment de l'importance des événemens et de leur influence ultérieure sur les destinées de notre pays, l'ancien directeur des affaires étrangères, sans sacrifier tout à fait les généraux aux diplomates, nous entretient plus volontiers de transactions diplomatiques que de manœuvres militaires. Chez le nouvel historien de la restauration, le lecteur trouvera, il faut en convenir, moins de détails sur la journée de Leipzig que sur le congrès de Prague ou sur les propositions de Francfort. Les combats de Brienne, de Montmirail, de Champaubert et de Nangis l'ont, à vrai dire, moins occupé que les conférences de Châtillon ou le traité de Chaumont. Sa tendance est bien marquée, son parti-pris est évident. Serons-nous fort à blâmer si nous suivons nous-même cet exemple? Le public nous en voudra-t-il beaucoup si, tout plein et tout ému de ce dramatique récit de la chute du premier empire, quand les formidables coups de canon tirés pour la défense du sol national, depuis les rives du Rhin jusque sous les murs de Paris, résonnent encore à nos oreilles, nous nous efforçons d'aller, hors du tumulte des camps, chercher d'autres enseignemens que ceux de la force brutale, et méditer, loin de la fumée de la poudre, des leçons auxquelles la fortune des combats ne saurait rien changer? Serait-ce une étude sans intérêt que celle qui, laissant un peu dans l'ombre les faits de guerre, irait chercher, dans l'incohérence et la mauvaise foi qui ont présidé aux dernières négociations de Napoléon, une des causes de la chute du régime impérial? Bien courte est en effet la sagesse de ceux qui s'imaginent voir le sort des empires se décider uniquement sur les champs de bataille. Grâces en soient rendues à l'éternelle justice, les arrêts qu'elle prononce ne dépendent ni des hasards de la stratégie ni de l'habileté des tacticiens : considérez-les de près, et vous y reconnaîtrez le plus souvent le châtiment longtemps différé des fautes autrefois commises. A ce point de vue, les deux volumes de M. de Viel-Castel apprennent beaucoup, mais ils ne disent pas tout : son récit est exact, mais il ne pouvait être complet, car il n'entrait pas dans son

cadre de donner beaucoup de détails sur les derniers événemens des années 1813 et 1814. Aidé de quelques documens nouveaux, nous voudrions essayer de combler cette lacune et de mettre en relief un certain nombre de circonstances inconnues ou mal représentées, d'où nous semblent ressortir, si quelque illusion ne nous abuse, d'utiles leçons et une haute moralité.

Plût au ciel, en effet, que Napoléon n'eût jamais provoqué ni mérité ses revers! Mais, disons-le hautement, c'est lui-même, c'est lui seul qui s'est porté les coups mortels. Aux yeux de l'Europe aussi bien que dans l'opinion de la France, la condamnation du régime impérial était écrite avant qu'un seul soldat étranger eût passé nos frontières. La chute du despotisme qui, depuis quinze années, pesait sur le monde était, en 1814, devenue inévitable. Quelques heureuses rencontres de guerre pouvaient encore la retarder, mais ne pouvaient plus désormais l'empêcher. En vain, après Nangis et Montereau, la victoire aurait, pour quelques jours encore, favorisé nos drapeaux; en vain le chef de l'héroïque armée qui s'épuisait pour couvrir Paris aurait pu disposer d'un équipage de pont; en vain le sort lui eût épargné, soit la reddition imprévue du pont de Soissons, soit la défection coupable d'Essonne : d'autres incidens seraient survenus qui ne pouvaient manquer tôt ou tard d'aboutir à la même catastrophe. Sciemment et de parti-pris, l'empereur avait rendu toutes les transactions impossibles; il avait, de propos délibéré, poussé les choses à cette extrémité où, pour rassurer entièrement l'Europe, il fallait de toute nécessité que la France fût annulée ou l'empereur renversé. Napoléon lui-même en avait conscience. Aussi habile à tout prévoir qu'incapable de se dompter en rien, il avait, depuis ses revers, signalé déjà plus d'une fois à son entourage effrayé les périls de sa situation. A Prague, dans la vivacité de l'un de ces entretiens où, avec un laisser-aller un peu superbe, il se plaisait à parler librement de lui-même et des autres, il n'avait pas craint de livrer son secret, prédisant en de hautaines paroles l'issue fatale de la lutte où il était irrévocablement engagé. « Vos souverains nés sur le trône ne peuvent comprendre les sentimens qui m'animent, avait-il dit à M. de Metternich; ils rentrent battus dans leurs capitales, et pour eux il n'en est ni plus ni moins. Moi, je suis un soldat, j'ai besoin d'honneur et de gloire; je ne puis reparaître amoindri aux yeux de mon peuple. Il faut que je reste grand, glorieux, admiré. — Quand donc finira cet état de choses, avait repris M. de Metternich, si les défaites comme les victoires sont pour vous un égal motif de continuer ces guerres désolantes? Victorieux, vous voulez tirer les conséquences de vos victoires; vaincu, vous voulez vous relever. Sire, nous serons donc toujours

les armes à la main, dépendant éternellement, vous comme nous, du hasard des batailles (1)? » La sanglante perspective qui épouvantait M. de Metternich était sans trouble acceptée par l'empereur; il avait déjà répondu à la pensée du ministre autrichien lorsqu'au début de l'entretien, il s'était écrié avec emportement : « Préparez-vous à lever des millions d'hommes, à verser le sang de plusieurs générations et à venir traiter au pied des hauteurs de Montmartre (2) ! »

Hélas! c'était bien la vérité que de part et d'autre on s'était dite sans réticence dans cette célèbre conversation de Prague. « L'empereur, observe judicieusement M. de Viel-Castel, était en effet dans cette position terrible où, la cause d'un souverain cessant d'être celle de son peuple, les intérêts de l'un exigent ce que l'honneur de l'autre ne comporte pas. Dans une semblable situation, un prince dont la dynastie est affermie sur le trône peut tout concilier en abdiquant. C'est ce que fit Charles-Quint lorsque la fortune contraire eut renversé ses projets de domination universelle, c'est ce qu'a fait dans ces derniers temps, si l'on peut comparer des personnes et des choses si inégales, le téméraire et infortuné Charles-Albert; mais Napoléon, monarque nouveau, n'avait pas cette ressource. Abdiquer en faveur d'un enfant de deux ans, c'était vouer sa dynastie à une ruine certaine. Il était donc en quelque sorte condamné à persister dans une lutte trop inégale pour qu'il pût à la longue espérer la victoire, mais en dehors de laquelle il n'y avait pour lui aucune chance d'honneur ni même de salut (3). »

M. de Viel-Castel a raison. A cette époque, Napoléon sentait si bien à quel point les intérêts du pays étaient peu à peu devenus différens des siens propres qu'au moment même où il exigeait de ses sujets épuisés les plus pénibles sacrifices, il mettait sa principale application à leur dérober les moyens de savoir la vérité sur les négociations entamées avec les grandes puissances de l'Europe. A aucun prix, il ne fallait qu'ils fussent instruits du véritable état des choses. Rien ne lui coûtait, pas même les plus évidentes faussetés, pour donner le change à l'opinion sur les conditions de la paix offerte par l'ennemi. Après Lutzen, après Bautzen, les cabinets étrangers s'étaient montrés disposés à céder à la France (M. Thiers le reconnaît dans son histoire) « *plus qu'elle ne devait désirer, plus même qu'elle ne pouvait posséder* (4). » Ils s'étaient résignés à laisser

(1) *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XVI, p. 68.

(2) « Napoléon, en prononçant ces mots, était pour ainsi dire hors de lui, et on prétend même qu'il se permit envers M. de Metternich des paroles outrageantes, ce que ce dernier a toujours nié. » (M. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XVI, p. 67.)

(3) *Histoire de la Restauration*, t. Ier, p. 51.

(4) *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XVI, p. 158.

à Napoléon *une puissance à la façon de Charlemagne, sans raison d'être au dix-neuvième siècle* (1). Non-seulement Napoléon avait, malgré les patriotiques instances du duc de Vicence, refusé son consentement à ces propositions, mais, sur les causes mêmes de la médiation mise en avant par l'Autriche, il n'avait pas craint d'abuser, avec le public, ses propres négociateurs, ses ministres et jusqu'aux grands dignitaires de son empire (2). Par une progression fatale, plus les revers s'accumulaient, plus les ennemis, retenus encore par la crainte de s'aventurer sur le sol français, mettaient de véritable modération dans leurs ouvertures, plus l'empereur, pour égarer les esprits en France et fomenter le ressentiment national, se croyait obligé d'épaissir le mystère et de multiplier les mensonges. Quand nous lisons dans les récits des contemporains les propositions qu'avant de franchir le Rhin les puissances coalisées firent de Francfort, vers le milieu de novembre 1813, parvenir à l'empereur par le canal de M. de Saint-Aignan, nous avons peine à nous imaginer que la France pût alors être tenue tout entière dans l'ignorance absolue d'une négociation où s'allait jouer son sort. Rien de si vrai cependant. A la veille de quitter les Tuileries pour commencer l'admirable campagne qui devait, quelque temps encore, retenir les ennemis loin de la capitale, peu de jours après le départ du duc de Vicence pour Châtillon, à l'heure même où, par ses proclamations énergiques, par ses adieux solennels à l'impératrice et à son fils, par ses harangues pathétiques à la garde nationale, il cherchait à émouvoir en sa faveur le sentiment des populations, Napoléon songea un instant à porter à la connaissance du public l'arrangement proposé par les cours étrangères. Le jeudi 19 janvier, *le Moniteur* reçut l'ordre d'imprimer le rapport de M. de Saint-Aignan et le texte même des propositions qu'au quartier-général des armées alliées il avait, sous la dictée du prince de Metternich, transmises à l'empereur; mais cet accès de franchise n'avait guère duré. A peine la distribution de la feuille officielle avait-elle commencé à Paris, qu'un contre-ordre était survenu le matin même du 20 janvier, et la police, après avoir déployé une grande activité pour mettre la main sur les premiers numéros déjà distribués, faisait imprimer un second *Moniteur* d'où le rapport de M. de Saint-Aignan avait entièrement disparu. Plusieurs personnes ont gardé et possè-

(1) *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XVI, p. 160-161.

(2) « ... Bien que personne, même dans le gouvernement, ne connût le secret des négociations de Prague, bien que Napoléon eût laissé croire à ses ministres et à l'archi-chancelier Cambacérès lui-même que les puissances avaient cherché à l'humilier jusqu'à vouloir lui oter Venise, ce qui n'était pas vrai, le public était convaincu que si les négociations avaient échoué, c'était sa faute... » M. Thiers, t. XVII, p. 37.

dent encore des exemplaires de ce *Moniteur* supprimé; il a été reproduit dans le *manuscrit de* 1814 de M. Fain. C'est là qu'avec une sécurité bien naturelle la plupart des historiens de nos jours sont allés chercher ce qu'à bon droit ils ont pu regarder comme l'exacte et complète vérité. J'ai regret à le dire, leur confiance les a trompés. Pas plus dans *le Moniteur* supprimé que dans les autres documens publiés à cette époque, Napoléon n'a pu prendre sur lui de présenter à la nation les choses telles qu'elles étaient. En plus d'un passage, le rapport de M. de Saint-Aignan a été, à notre connaissance, tronqué et falsifié. Cependant les ouvertures faites à Francfort le 9 novembre sont par elles-mêmes si importantes, les paroles expresses sorties alors de la bouche du prince de Metternich, de lord Aberdeen et du comte de Nesselrode sont si précieuses à recueillir, et le témoignage du grave et véridique intermédiaire qui les rapporte a tant de poids, qu'on nous saura peut-être gré, en nous aidant des termes mêmes des dépêches de M. de Saint-Aignan, et sans trop nous écarter du livre qui fait le sujet de cette étude, d'entrer pour notre compte et d'après nos propres recherches dans quelques développemens sur cet épisode diplomatique de Francfort, qui a été comme le prologue des conférences de Châtillon, et dont M. de Viel-Castel nous a rendu seulement les traits principaux.

II.

Vers la fin d'octobre 1813, les hasards de la guerre avaient fait tomber aux mains des puissances alliées le ministre plénipotentiaire de France près la cour de Weimar, M. de Saint-Aignan. Particulièrement connu de M. de Metternich, M. de Saint-Aignan était tenu en grande considération parmi les diplomates étrangers, non-seulement à cause de ses qualités personnelles, mais en raison de son étroite alliance avec le duc de Vicence, dont il avait épousé la sœur. A la nouvelle de son arrestation, le ministre autrichien s'était empressé d'intervenir pour faire relâcher M. de Saint-Aignan, traité jusqu'alors en prisonnier par l'état-major du prince Schwarzenberg. Dans une première entrevue, qui eut lieu à Weimar le 26 octobre, la conversation tomba tout d'abord sur les derniers événemens et sur l'état présent des affaires de l'Europe.

« *L'empereur Napoléon*, dit M. de Metternich, *se fait illusion depuis deux ans; il a cru faire la paix à Moscou, ensuite il s'est persuadé qu'il la ferait à Dresde, et que nous ne pouvions lui faire la guerre. Il a pensé pouvoir garder la position de l'Elbe, et n'a pas voulu croire que c'était une chose*

impossible en nous ayant contre lui. Maintenant qui peut calculer les suites de cette campagne (1)? Nous voulions sincèrement la paix, nous la voulons encore, et nous la ferons; il ne s'agit que d'aborder la question franchement et sans détour. Les moyens indirects que l'empereur Napoléon emploierait pour arriver à la paix ne peuvent plus réussir; que l'on s'explique franchement, et elle se fera. *Le duc de Vicence sait qu'il y a entre nous, sous le sceau du secret, un écrit qui pourrait faire conclure la paix en soixante heures. L'empereur Napoléon l'a accepté à deux articles près. La décision relative à la confédération du Rhin était remise à la paix générale; mais l'empereur croyait toujours que l'Autriche ne ferait pas la guerre. Il supposait, sur les dires de Narbonne, que nous n'avions que 150,000 hommes lorsque nous en avions 300,000. Cependant une ligne télégraphique établie sur la frontière annonçait l'instant où les Russes allaient entrer. Il a fallu déclarer la guerre. Comment pouvait-on en douter? Dans une conversation de neuf heures avec l'empereur, je l'avais annoncé cinq fois; mais rien ne pouvait le lui faire croire.* »

Quelques jours après cet entretien, M. de Saint-Aignan, qui avait dû suivre le quartier-général des armées étrangères à Tœplitz, puis à Francfort, était, le 8 novembre, mandé de nouveau chez M. de Metternich. Le ministre autrichien lui parla pour la seconde fois, en termes clairs et précis, de l'envie qu'avaient les alliés de conclure une paix solide.

« ..... Personne n'en voulait à la dynastie de l'empereur Napoléon. On était donc prêt à s'entendre. Les conditions de la paix à établir devaient naturellement donner des limites à la puissance de l'Angleterre et de la France... L'Angleterre avait d'ailleurs des prétentions beaucoup moins élevées qu'on ne prétendait... Elle était prête à rendre à la Hollande indépendante ce qu'elle ne lui rendrait pas comme province française... *Mais*, continuait M. de Metternich,... *il craignait que le caractère de l'empereur Napoléon ne fût un obstacle à la paix, qu'alors ce serait une guerre désastreuse, que l'Allemagne aurait par elle-même et d'un mouvement spontané 300,000 hommes de plus sur nos frontières, qu'il n'y aurait pour cela aucuns mouvemens révolutionnaires autres que ceux que l'Autriche voudrait nourrir et pourrait arrêter quand il lui conviendrait avec d'autant plus de facilité que les Allemands étaient un peuple doux, honnête et éloigné de toute violence, que ce peuple n'était en révolution que contre nous, parce que l'empereur Napoléon l'avait froissé, n'avait rien fait pour lui, et avait exaspéré les souverains* (2). »

Ce second entretien n'était lui-même que le prélude d'une confé-

(1) Rapport de M. de Saint-Aignan du 10 novembre 1813. Les passages en italiques sont ceux que l'empereur a fait retrancher du rapport inséré dans *le Moniteur* supprimé du 20 janvier 1814.

(2) Rapport de M. de Saint-Aignan du 10 novembre 1813; passage retranché dans *le Moniteur* supprimé du 20 janvier.

rence plus importante que M. de Metternich se proposait d'avoir le lendemain avec M. de Saint-Aignan. En ce moment, l'Autriche désirait la paix; elle souhaitait sincèrement quelque arrangement qui, en donnant à l'Europe les garanties dont elle avait besoin, fût en même temps acceptable pour l'empereur Napoléon. Les circonstances étaient favorables. Les puissances coalisées hésitaient à franchir le Rhin, et, pleines des souvenirs du passé, redoutaient de rencontrer sur l'autre bord une résistance acharnée pareille à celle que leur avaient naguère opposée les armées de la république. Ainsi qu'il arrive d'ordinaire aux coalitions, elles n'étaient pas sans méfiance les unes des autres. Au sein des états-majors des différentes armées comme dans les bureaux des diverses chancelleries, on pressentait que plus l'on pousserait en avant, plus les motifs de dissentimens auraient chance de se produire. La crainte de voir rompre un accord qu'il avait tant de peine à maintenir préoccupait surtout M. de Metternich, conseiller principal d'un souverain un peu timide, qui était à la fois le chef ostensible de la coalition et le beau-père de Napoléon. Parmi les ministres étrangers réunis au quartier-général de Francfort, il n'était pas d'ailleurs le seul animé d'intentions pacifiques. Ses vues modérées étaient partagées par le comte de Nesselrode, chargé du portefeuille des affaires extérieures de Russie, esprit élevé et conciliant, le plus sage parmi ceux dont l'empereur Alexandre prenait alors les avis. Il rencontrait le même assentiment, et pour ses tentatives de négociation un très précieux appui, chez lord Aberdeen, ambassadeur d'Angleterre à Vienne. Lord Aberdeen suivait alors, par ordre de sa cour, le quartier-général des armées alliées. Quoique très jeune encore, il avait acquis déjà une précoce influence, et, par sa noble simplicité, son vaste savoir, sa modération plus rare encore, jetait dès lors les premiers fondemens de cette réputation d'homme d'état que le temps a depuis consacrée et grandie (1).

D'accord avec eux, M. de Metternich avait fait prier M. de Saint-Aignan de passer chez lui le 9 novembre, à neuf heures du soir. Quand M. de Saint-Aignan arriva chez le ministre autrichien, celui-ci était seul. Il accueillit M. de Saint-Aignan en le chargeant de beau-

(1) « Lord Aberdeen est de la famille des Gordon. C'est un homme instruit, qui a beaucoup voyagé, particulièrement en Grèce. Son extérieur est simple, son ton extrêmement modéré. Il parle français avec quelque difficulté, mais trouvant bien cependant les expressions justes. On dit qu'il a une grande influence au parlement, et qu'il entrera au ministère en quittant l'ambassade de Vienne, qu'il n'a demandée, m'a dit le comte de Metternich, que dans l'espoir de faire la paix. Il passe pour avoir beaucoup de sagesse et de mesure dans ses opinions. On pense que s'il y a une négociation, ce sera lui qui en sera chargé. » (Rapport de M. de Saint-Aignan, passage retranché dans *le Moniteur* supprimé du 20 janvier 1814.)

coup de complimens pour son beau-frère, le duc de Vicence, ajoutant qu'*on avait une telle idée de sa justice et de sa loyauté qu'on lui remettrait volontiers, si l'on pouvait, les intérêts de l'Autriche et ceux de tout le monde, pour en décider suivant les principes d'équité qu'on lui connaissait* (1). Peu de momens après, le comte de Nesselrode entrait, annonçant que M. de Hardenberg pouvait être regardé comme présent et approuvant ce qui allait être dit. Alors, au nom des cours coalisées, M. de Metternich se mit à développer leurs vues communes et les conditions de la paix qu'on chargeait M. de Saint-Aignan d'offrir à l'empereur. Ces conditions sont aujourd'hui connues : la France reprendrait ses limites naturelles, le Rhin, les Alpes et les Pyrénées; l'Angleterre, maîtresse de toutes nos colonies, était prête à nous en rendre la plus grande partie. Ce qu'on nous offrait ainsi au-delà de nos anciennes frontières, c'était la Belgique, la rive gauche du Rhin et la Savoie, moyennant la cession de quelques-unes de nos possessions tombées au pouvoir des Anglais. Pendant que, retiré un moment dans une pièce voisine de celle où cette conversation avait lieu, M. de Saint-Aignan mettait par écrit, sous forme de note verbale, les communications qu'il venait de recevoir, M. de Metternich vint lui demander « *s'il avait quelque répugnance à voir l'ambassadeur d'Angleterre, qui venait d'arriver chez lui.* » En rentrant dans le salon, où était resté M. de Nesselrode, M. de Saint-Aignan y trouva en effet lord Aberdeen, et, sur l'invitation de M. de Metternich, donna lecture à ces trois messieurs de la note qu'il venait d'écrire. Après l'avoir écouté, lord Aberdeen réitéra l'assurance « que l'Angleterre était prête à faire les plus grands sacrifices. Elle possédait beaucoup, mais elle rendrait à pleines mains. *Toutefois il devait déclarer qu'elle ne consentirait jamais à rien qui porterait atteinte à ses droits maritimes. Il ne concevait pas ce qui avait pu faire croire à l'empereur Napoléon que l'Angleterre ait eu l'intention de limiter à trente vaisseaux de ligne la marine française; jamais cette idée n'était venue à personne en Angleterre. Lord Aberdeen répéta plusieurs fois qu'il désirait beaucoup connaître la France et Paris, et parla de l'estime que la nation anglaise avait pour les Français* (2). » — « Ces offres des cours alliées, dit M. de Viel-Castel, étaient faites avec franchise et bienveillance, avec des ménagemens de langage qui témoignaient d'un sincère désir de conciliation... Les passions vindicatives qui animaient les cabinets comme les peuples semblaient s'être endor-

(1) Rapport de M. de Saint-Aignan, passage retranché dans *le Moniteur* supprimé du 20 janvier.

(2) Rapport de M. de Saint-Aignan, passage retranché dans *le Moniteur* supprimé du 20 janvier.

mies pour un instant. On parlait de la France avec considération, avec respect; on protestait contre la pensée de vouloir l'humilier ou la faire déchoir de sa position élevée. Ce n'était pas ainsi qu'on avait négocié à Prague et que l'on devait plus tard négocier à Châtillon. » — « Ces propositions étaient certes bien belles, bien acceptables encore, » remarque également M. Thiers. « Que pouvions-nous en effet désirer au-delà des Alpes et du Rhin? Qu'avons-nous trouvé en outre-passant ces frontières si puissantes et si clairement tracées? Rien que la haine des peuples et l'effusion constante de leur sang et du nôtre (1). »

A des ouvertures si raisonnables, faites d'un ton si conciliant, que répondit l'empereur? « Si sa réponse fut prompte, elle ne fut pas heureuse, » dit M. Thiers (2). Elle contenait « une phrase amère contre l'Angleterre, et la lettre écrite quelques jours plus tard par M. de Bassano à M. de Metternich était de même à la fois « énigmatique et ironique. » « En évitant de s'expliquer sur les bases de l'arrangement qui lui était proposé, l'empereur ne voulait pas, dit encore le même auteur, laisser paraître, par trop de condescendance, l'impuissance à laquelle on était alors réduit... » Il nourrissait une espérance qui pouvait justifier ces derniers rêves, si elle se réalisait : c'est que la guerre ne recommencerait qu'en avril... Telle était en effet la prévision erronée de l'empereur. Il se souciait aussi peu de souscrire actuellement aux ouvertures de Francfort que naguère il était mal disposé à accepter les conditions de Prague. C'était d'ailleurs le même calcul : le sort lui avait été contraire, mais le sort ne pouvait-il changer? — Comme ces joueurs acharnés qui ont mis leur fortune tout entière sur la carte qui leur reste, Napoléon ne songeait qu'à regagner par les armes ce que par les armes il avait malheureusement perdu. Les documens de cette époque, les mémoires des contemporains, sa propre correspondance, nous le montrent beaucoup plus occupé des moyens de soutenir la lutte rendue imminente qu'attentif à suivre les détails d'une douteuse négociation. Pour lui, si habile à discerner la réalité, à se rendre nettement compte des nécessités de sa situation, il n'y avait plus qu'un but vers lequel étaient uniquement tendus tous les ressorts de sa puissante pensée. Une seule chose lui importait réellement : se trouver encore une fois le plus fort, et rendre ses chances meilleures pour le jour de la dernière et terrible rencontre. Resté en apparence impassible, il n'avait garde d'ailleurs de s'abuser lui-même. Malgré sa contenance hautaine, mieux que personne il sa-

(1) *Histoire du Consulat et de l'Empire,* t. XVII, p. 34-35.
(2) M. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire,* t. XVII, p. 36.

vait à quel point ses récens revers avaient ébranlé la confiance publique, entamé son prestige et affaibli son autorité. Ce n'était pas seulement par la haine de ses ennemis directs et notoires qu'il se sentait menacé. Il remarquait chez ses partisans les plus dévoués des marques évidentes de lassitude, et dans le gros de la nation une impatience toute nouvelle du joug longtemps porté. Au sein même du groupe nombreux et d'ordinaire si docile des fonctionnaires publics, il démêlait une vague préoccupation des chances de l'avenir et la secrète résolution de se mettre à même d'en profiter. De plus nobles mobiles, car ils avaient le salut du pays pour objet, agitaient les députés du corps législatif, qu'il avait récemment convoqué, et dans un moment de brusque colère presque aussitôt ajourné. Tout près de lui, parmi les grands dignitaires de l'empire qui jadis avaient le mieux servi ses desseins et donné le plus de gages à sa personne, deux hommes considérables, depuis longtemps écartés de ses conseils, Fouché, duc d'Otrante, et le prince de Talleyrand, lui étaient à bon droit devenus particulièrement suspects. Il n'avait guère plus à se louer des membres de sa famille. Murat était à l'état de trahison presque ouverte, et c'était la reine de Naples, propre sœur de l'empereur, qui avait noué ses intelligences avec la cour de Vienne (1). Louis, séparé de la reine de Hollande et brouillé avec son frère, s'était retiré de Suisse à Paris, où il vivait obscurément sans mettre les pieds aux Tuileries (2). Joseph, relégué dans une sorte d'exil à Morfontaine, maintenait tant qu'il pouvait ce qu'il appelait ses droits à la couronne d'Espagne; il épiloguait longuement sur les termes de la renonciation qui lui était demandée par l'empereur, laissant voir fort peu d'empressement à venir, en simple prince français, habiter le palais du Luxembourg et présider, comme lieutenant-général pendant l'absence de son frère, les conseils de l'empire (3). Jérôme, mis aux arrêts dans son propre palais de Cassel, en 1810, par suite de querelles domestiques, rentré en faveur pendant la campagne de Russie, où il s'était bravement comporté, avait quitté tout à coup l'armée en mécontent; puis, chassé de son royaume de Westphalie, après avoir erré longtemps sur les bords du Rhin, réfugié maintenant au château de Compiègne, il n'avait pas encore été trouvé digne d'être admis à l'honneur de la présence impériale (4).

Pour raffermir tant de courages vacillans, pour prévenir tant de

(1) M. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire,* t. XVII, p. 97 et suivantes.

(2) *Mémoires* du comte Miot de Mélito, t. III, p. 325-326.

(3) *Mémoires et Correspondance politique du roi Joseph,* t. X, p. 2 et suiv. — *Mémoires* du comte Miot de Mélito, t. III, p. 309 et suivantes.

(4) M. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire,* t. XV, p. 95. — *Mémoires* du comte Miot de Mélito, t. III, p. 308.

défections menaçantes, pour avoir raison de tant de sourdes oppositions, pour garder intacte son autorité tout entière, c'est-à-dire pour rester, comme il entendait toujours l'être, souverain redouté au dehors, maître tout-puissant dans son état et chef absolu parmi les siens, Napoléon avait besoin de frapper quelque coup retentissant. A tout prix, il lui fallait apparaître de nouveau en victorieux sur quelque immense champ de bataille. Comment donc s'étonner si, au moment d'entrer en campagne, tandis qu'avec la netteté du commandement qui lui était habituelle, avec des ressources d'invention nouvelles et prodigieuses, il multipliait les ordres les plus précis et les mieux entendus pour organiser comme par miracle l'armée qui allait combattre sous ses ordres, il laissait son nouveau ministre des affaires étrangères, le duc de Vicence, partir de Paris avec des instructions confuses qui avaient surtout le tort de n'être en aucune façon appropriées au véritable état des choses? Le choix du duc de Vicence était cependant en lui-même une sorte de satisfaction donnée à l'opinion publique. Gentilhomme d'ancienne race, fils du marquis de Caulaincourt, qui avait été lieutenant-général sous le règne de Louis XVI, aide-de-camp de l'empereur et son grand-écuyer, sincèrement attaché au glorieux chef du nouveau régime, le duc de Vicence, par la dignité de ses mœurs, par la modération et la justesse de son esprit, s'était acquis, dans ce temps d'absolue soumission et d'effacement général, une réputation méritée de capacité, de droiture et d'indépendance. Il venait même de donner une preuve toute récente de son honnête sincérité en insistant à plusieurs reprises avec beaucoup de force, mais d'ailleurs sans succès, pour que l'empereur communiquât franchement au corps législatif, au lieu de pièces rares et tronquées, les véritables correspondances échangées avec les cabinets étrangers. Si quelqu'un avait donc chance de réussir en une aussi grave occurrence, c'était à coup sûr le personnage considérable et si justement estimé que l'empereur venait de choisir; mais instruit comme il l'était des véritables desseins de son maître, et pressentant avec sagacité les dispositions des cours alliées à l'égard de la France, le duc de Vicence gardait lui-même fort peu d'espoir. Dans ses sombres prévisions, non-seulement il augurait mal de la négociation dont il avait consenti à se charger, mais il discernait déjà clairement où menait la voie fatale dans laquelle la France était engagée. « Nous allons remplir une tâche bien difficile et surtout fort inutile, disait-il tristement, avant de partir de Paris, à M. de Rayneval, désigné pour l'accompagner dans sa mission, car, croyez-moi, quoi que nous fassions, l'ère des Napoléon touche à sa fin, et celle des Bourbons recommence (1). »

(1) M. de Viel-Castel, *Histoire de la Restauration*, t. Ier, p. 127.

III.

En arrivant le 6 janvier 1814 à Lunéville, et plus tard à Châtillon, où les conférences ne s'ouvrirent définitivement que le 4 février, le plénipotentiaire de l'empereur ne trouvait plus, il s'en fallait de beaucoup, les choses dans l'état où M. de Saint-Aignan les avait laissées en quittant l'Allemagne. Au ton évasif des premières lettres de M. de Metternich, mais surtout aux façons pleines de réserve et d'embarras que gardait obstinément avec lui l'envoyé secret du ministre autrichien, M. de Floret, le duc de Vicence eut bientôt l'occasion de sentir et de déplorer plus amèrement que jamais l'énormité de la faute commise par l'empereur lorsqu'il avait négligé d'accepter au plus vite, pour bases de négociation, les offres faites à Francfort. Depuis deux mois, les événemens avaient rapidement marché; de graves changemens politiques et militaires, tous fâcheux pour la France, avaient singulièrement modifié la situation respective des parties belligérantes. Les alliés avaient franchi le Rhin en violant la neutralité suisse. Entrées en France par le pont de Bâle, leurs armées avaient remonté les Vosges presque sans coup férir, et s'étaient avancées, sans rencontrer grande résistance, jusqu'à Chaumont et à Langres. Cette facilité bien inattendue à pénétrer sur notre territoire, en exaltant outre mesure la confiance des états-majors russe et prussien, avait grandi d'autant l'influence de l'empereur Alexandre sur les conseils de la coalition, tandis que la promptitude avec laquelle les Hollandais, soulevés tout à coup, étaient parvenus à secouer la domination française avait ouvert de nouvelles perspectives aux exigences de l'Angleterre. Maintenant que des faits nouveaux et si considérables avaient malheureument donné raison aux espérances passionnées de nos plus ardens adversaires, il ne fallait plus s'attendre à voir renouveler les propositions de Francfort. Elles avaient été, dans un moment de sage circonspection, mises en avant de bonne foi par les cabinets étrangers, mais elles ne leur semblaient plus en rapport avec les circonstances nouvelles. La France ne les ayant pas acceptées en temps utile, les hommes d'état qui les avaient souscrites soutenaient, en invoquant les usages de la diplomatie, qu'ils étaient en droit de les considérer comme non avenues. Dépassé maintenant par les partisans de la guerre, M. de Metternich n'avait plus assez de crédit, qui sait même? assez de bonne volonté, pour faire maintenir au profit de la France des conditions à grand'-peine arrachées à ses collègues, et qui n'avaient jamais été populaires dans le parlement ni parmi le peuple d'Angleterre.

Par une étrange coïncidence, le ministre des affaires étrangères de sa majesté britannique débarquait en Hollande le jour même où le duc de Vicence quittait Paris. Après avoir rapidement traversé les Pays-Bas et le nord de l'Allemagne, il venait d'arriver à Langres pour conférer avec le bouillant empereur de Russie et son fidèle acolyte le roi de Prusse, avec le sage empereur d'Autriche et son habile conseiller M. de Metternich. Dans cette crise suprême où l'Europe entière se ruait en désespérée contre la France près de succomber, c'était d'un tacite et commun accord au représentant de la puissante nation qui avait toujours marché à la tête de nos ennemis, et qui maintenant les soudoyait tous, qu'allait de plein droit échoir l'action prépondérante jusqu'alors exercée par l'Autriche. Le personnage auquel revenait ce grand rôle n'était pas incapable de le remplir. Irlandais d'origine, entré dans la vie publique avec l'appui du parti libéral, mais bientôt converti au plus ardent torysme, Robert Stewart, vicomte de Castlereagh, était célèbre en Angleterre par l'énergie sauvage avec laquelle il avait réprimé l'insurrection irlandaise de 1798, et fait passer plus tard le bill d'union des deux pays, grâce au plus audacieux mélange d'intimidation et de ruse. Au caractère le plus résolu, lord Castlereagh joignait un esprit très sagace, très avisé et très prudent. Ce qu'on savait de son attitude et de son langage, depuis le jour où il avait pu prendre par lui-même connaissance des affaires du continent, était de nature à le faire considérer comme plus modéré que ses amis du parlement et ses propres collègues du ministère anglais, tous enclins à pousser aux dernières extrémités la lutte contre l'empereur (1). De prime abord, il se montra en effet animé de passions beaucoup moins violentes que la plupart des ministres étrangers réunis à Langres. Le moment où il y arrivait était celui où les têtes étaient le plus montées dans le sens de la guerre à outrance. Peu de jours auparavant, l'empereur François, causant avec lord Aberdeen, n'avait pas hésité à lui déclarer à plusieurs reprises qu'il ne mettait aucune confiance dans toutes les promesses que pourrait faire son gendre, et que « tant qu'il vivrait, il n'y aurait aucune sûreté pour l'Europe (2). » Presque en même temps l'empereur Alexandre venait d'annoncer hautement à sir Charles Stewart, frère de lord Castlereagh, « sa résolution de se porter à tous risques sur Paris... Sans se prononcer quant au successeur de Bonaparte, il ne dissimulait pas que l'objet de sa politique était de se débarrasser de lui et de ne faire avec lui aucun

(1) Voir les correspondances de lord Clancarty et les lettres de MM. Hamilton et Edward Cok, sous-secrétaire des affaires étrangères. (*Letters and despatches of lord Castlereagh*, 3e série.

(2) Dépêche de lord Aberdeen, janvier 1814.

traité (1). » Lord Castlereagh, à peine arrivé, constatait lui-même avec inquiétude cette ardeur belliqueuse du tsar : « Notre plus grand danger, mandait-il à lord Liverpool, provient maintenant de l'impulsion chevaleresque que l'empereur Alexandre est enclin à donner à la guerre. Il est poussé vers Paris par un sentiment personnel distinct de toute considération politique et militaire..... L'idée qu'une négociation rapide pourrait tromper cette espérance le rend encore plus impatient (2). »

Ainsi éclatait de toutes parts l'envie démesurée de ne pas plus tenir compte de la mémorable négociation de Francfort que si elle n'avait jamais eu lieu. Le duc de Vicence attendait cependant depuis plusieurs semaines aux avant-postes, ne recevant aucun message, et les impatiens du parti russe ne cachaient pas leur espérance de le voir congédier sans réponse. Lord Castlereagh s'éleva avec fermeté et bon sens contre un tel procédé. « Après avoir publiquement offert à Napoléon de négocier, refuser maintenant d'envoyer des plénipotentiaires non-seulement à Manheim, mais à Châtillon, lieu indiqué par les alliés, lui semblait placer l'Europe dans un état d'inconséquence vraiment embarrassant... Bien qu'il regardât comme difficile d'avoir avec Napoléon une paix stable, il fallait essayer de traiter avec lui... En fait de dynastie, l'Angleterre n'avait aucun parti pris... Elle s'appliquerait donc de très bonne foi à conclure la paix, mais si Napoléon refusait ce qu'on lui offrait, il faudrait bien en finir avec lui (3). »

Ces considérations qui déplaisaient à l'empereur de Russie, mais qu'il n'osa pas toutefois combattre ouvertement, déterminèrent la conduite des cours alliées : elles convinrent de donner à leurs plénipotentiaires des instructions identiques. Malheureusement le choix même de ces plénipotentiaires donnait à craindre que l'esprit de conciliation ne l'emportât pas dans le prochain congrès. Le duc de Vicence avait espéré traiter avec les chefs des cabinets étrangers; cette satisfaction lui fut refusée. Lord Castlereagh, qui vint passer quelques jours à Châtillon, ne le vit point. Au lieu de M. de Metternich, avec lequel notre ministre n'avait jamais cessé d'entretenir des relations personnelles amicales, c'était le comte de Stadion, l'instigateur de la guerre de 1809, qui représentait l'Autriche. L'ambassadeur de Russie à Vienne, le prince Rasumosky, connu par la haine qu'il affichait contre Napoléon, remplaçait le sage comte de Nesselrode. La Prusse avait chargé de ses intérêts le baron de Humboldt, animé contre la France de tous les ressentimens de sa patrie

(1) Dépêche de sir Charles Stewart du 27 janvier 1814.

(2) Dépêche de lord Castlereagh à lord Liverpool du 30 janvier 1814.

(3) M. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XVII, p. 238-239.

allemande. L'Angleterre avait désigné trois plénipotentiaires, sir Charles Stewart, lord Cathcart et lord Aberdeen; seul parmi eux, lord Aberdeen se recommandait à nous par sa haute raison et son équitable modération.

A la troisième séance du congrès, le 7 février, les plénipotentiaires alliés firent enfin connaître les conditions qu'ils étaient chargés d'offrir: la France devait rentrer sur le continent européen dans les limites qu'elle avait avant la révolution; sur mer, une partie seulement de ses anciennes colonies lui serait rendue, l'Angleterre ayant déclaré, dès la seconde conférence, qu'elle n'entendait pas laisser mettre en discussion ce qu'elle appelait les questions de droit maritime (1).

Ces conditions étaient dures; au point de vue de l'équilibre européen, elles étaient même injustes. Au moment où elles voulaient toutes s'étendre bien au-delà de leurs limites d'avant 1799, il n'était pas permis aux puissances étrangères de prétendre nous renfermer, nous seuls, dans notre ancien état de possession. La France avait le droit de se plaindre d'un pareil procédé; malheureusement le chef par lequel elle était alors représentée n'était pas aussi bien venu à partager son ressentiment, lui qui à Austerlitz, à Iéna, à Friedland, avait dicté aux vieilles monarchies vaincues des conditions bien autrement rigoureuses, levé sur leurs provinces conquises de si lourdes contributions de guerre, et qui, il y avait un an à peine, proposait à l'Autriche de rejeter la Prusse au-delà de l'Oder et de lui ôter jusqu'à Berlin, sa capitale (2). Ces terribles exigences,

(1) *Protocoles des conférences de Châtillon.* — Dans l'énumération générale et sommaire que font la plupart des historiens, et parmi eux MM. Thiers et de Viel-Castel, des propositions faites à Châtillon par les cours alliées, on voit figurer d'autres conditions plus rigoureuses. Entre leur version et la nôtre, il n'y a cependant, comme on s'en apercevra bientôt, aucune contradiction. Ces conditions plus rigoureuses, pour mieux dire ces commentaires plus rigoureux et véritablement excessifs des conditions d'abord établies, furent successivement mis en avant à mesure que se développaient les événemens de la guerre, et que grandissait au sein du congrès l'influence belliqueuse de l'empereur Alexandre. Pour garder aux faits leur véritable physionomie, nous sommes tenu, dans ce récit circonstancié, qui embrasse les différentes phases des conférences de Châtillon, à ne signaler ces exigences nouvelles des alliés qu'au moment même où elles se produisent. Les protocoles des conférences de Châtillon sont très succincts; ils apprennent peu de chose. Sir Charles Stewart, l'un des plénipotentiaires anglais, a rédigé en forme de journal les minutes de chacune des séances. On les trouve imprimées à la suite de la correspondance de lord Castlereagh. Quoique l'auteur puisse à bon droit être tenu pour suspect, ces minutes paraissent fort exactes. Qu'il l'ait voulu ou non, c'est, pour la raison, la droiture et la modération, M. le duc de Vicence qui d'ordinaire a de beaucoup le plus beau rôle.

(2) « On rejetterait la Prusse au-delà de l'Oder; on lui laisserait la vieille Prusse; on y ajouterait la principale partie du duché de Varsovie, et on ferait une espèce de Pologne moitié allemande, moitié polonaise, ayant pour capitales Kœnigsberg et Varsovie. » (Pro-

dont il avait, hélas! donné lui-même le funeste exemple, transportaient Napoléon de colère. Il sentit surtout vivement le tort que l'acceptation de pareilles clauses ne pouvait manquer de lui faire dans l'esprit du peuple. « ... Les Bourbons pouvaient accepter la France de 1790, ils n'en avaient pas connu d'autre; mais lui qui avait reçu de la république la France avec le Rhin et les Alpes, que répondrait-il aux républicains du directoire s'ils lui renvoyaient la foudroyante apostrophe qu'il leur avait adressée au 18 brumaire?... On lui demandait donc l'impossible, car on lui demandait son propre déshonneur (1). »

Dans la bouche du héros d'un drame imaginaire, semblables paroles sont à coup sûr d'un effet noble et touchant; mais, quand un homme a pris à son compte les destinées de tout un peuple, il n'est pas libre de les identifier à ce point avec le culte égoïste de sa propre renommée. Pour grands que l'on veuille faire les droits du génie en ce monde, c'est aller trop loin que de lui permettre de sacrifier par milliers la vie de ses semblables afin de rehausser, en désespoir de cause, la gloire personnelle d'une chute inévitable. Que penser surtout de celui qui, après avoir hautement proclamé ces fières résolutions, ne saurait pas y persister? En traitant à Châtillon, l'empereur n'avait voulu que gagner du temps et se procurer le bénéfice d'un armistice. Les arrangemens qu'il avait chargé le duc de Vicence d'offrir aux puissances étrangères, de l'avis de M. Thiers, n'étaient pas soutenables. Au moyen d'oiseuses négociations, il avait compté surprendre ses ennemis. Dans l'espoir de remporter sur eux quelques signalés avantages qui lui avaient jusqu'alors fait défaut, il n'avait pas encore envoyé à Paris les bulletins de l'armée. Les combats de Brienne et de La Rothière, quoique brillans pour l'honneur de nos troupes, s'étaient terminés par une retraite; il lui était impossible de les donner pour des victoires. La campagne avait mal débuté; le découragement contre lequel luttait son âme énergique avait gagné ses lieutenans; sur leurs instances réitérées, il se décida enfin à envoyer, le 5 février, *carte blanche* au duc de Vicence. Les termes de la lettre dictée au duc de Bassano, comme l'observe fort bien M. Thiers, étaient de la part de l'empereur une ruse singulière envers lui-même, envers M. de Caulaincourt, envers l'honneur tel qu'il le comprenait, car dans l'état des choses il ne concédait rien, ou bien il concédait l'abandon des frontières naturelles (2).

Quoi qu'il en soit, la surprise du duc de Vicence fut extrême en

positions faites par l'empereur Napoléon à l'Autriche, mars 1813. M. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XV, p. 358.)

(1) M. Thiers, t. XVII, p. 269.

(2) M. Thiers, t. XVII. p. 271.

recevant cette autorisation inattendue. « J'étais parti les mains liées, écrit-il à l'empereur, et je reçois des pouvoirs illimités. On me retenait, et l'on m'aiguillonne. Cependant on me laisse ignorer les motifs de ce changement... Ignorant la vraie situation des choses, je ne peux juger ce qu'elle exige et ce qu'elle permet : si elle est telle que je doive consentir à tout aveuglément, sans discussion et sans retard, ou si j'ai pour discuter du moins les points les plus essentiels plusieurs jours devant moi, si je n'en ai qu'un seul, ou si je n'ai pas même un moment (1).... »

Attentif, depuis l'ouverture du congrès, à défendre pied à pied son terrain avec une fermeté digne des plus grands éloges, le duc de Vicence ne voulut pas user tout d'abord des pleins pouvoirs qui lui avaient été si soudainement conférés. Il préféra prudemment s'adresser le 9 février, par lettre particulière, au prince de Metternich, pour s'informer si, au cas où elle consentirait à rentrer dans ses anciennes limites, la France obtiendrait immédiatement un armistice. Les plénipotentiaires étrangers ne se trompèrent pas un instant sur le sens de cette demande. La nouvelle que l'empereur Napoléon, consentant à tout, voulait décidément faire la paix était arrivée au quartier-général des armées alliées. Les funestes espérances des partisans de la guerre à outrance étaient déjouées. Alors se produisit quelque chose de véritablement étrange. Les ministres des cours coalisées signifièrent par écrit au duc de Vicence « que, l'empereur de Russie ayant jugé à propos de se concerter avec ses alliés sur l'objet des conférences de Châtillon, ces conférences allaient en effet être suspendues, et qu'on préviendrait le plénipotentiaire français du moment où elles pourraient être reprises. » Il était difficile de couvrir un procédé plus déloyal d'un prétexte moins sérieux; mais il était sans doute écrit que, pendant la durée de cette courte négociation, chaque parti tour à tour trouverait, comme à plaisir, le moyen de mettre tous les torts de son côté.

A peine l'empereur des Français, ramené un instant par sa mauvaise fortune vers des sentimens plus modérés, laissait-il ainsi voir l'intention de rendre à l'Europe la paix dont elle avait si grand besoin, qu'animé d'une ardeur insensée de vengeance, un autre despote, l'empereur de Russie, s'efforçait de prolonger les horreurs de la guerre. L'issue de ces mêmes combats de La Rothière et de Brienne, qui avait fait la sagesse de Napoléon, causait maintenant la folie d'Alexandre. Il ne pouvait prendre sur lui de renoncer à l'envie immodérée de précipiter lui-même son ennemi du trône, et de le voir, d'un commun accord, rayé de la liste des souverains. Les

(1) Lettre du duc de Vicence à l'empereur Napoléon, 6 février 1814.

négociations entamées pouvaient entraver un si glorieux dénoûment, il avait résolu de les interrompre à tout prix.

A la reprise des conférences, le 17 février, il se trouva cependant que, trop confiant dans son influence, l'empereur Alexandre avait, en définitive, été obligé de céder aux remontrances de ses alliés. Comme il arrive d'ordinaire quand les plus raisonnables refusent de suivre l'avis du plus impétueux, ceux-ci avaient été de leur côté conduits à lui faire eux-mêmes quelques concessions. Dans la déclaration, concertée entre les alliés, dont le plénipotentiaire autrichien donna lecture au duc de Vicence, l'armistice était accordé pour le cas où l'empereur accepterait immédiatement les limites de 1790; mais, dans le projet de traité préliminaire joint à cette déclaration, il était particulièrement stipulé (art. 5) que la France ne pourrait aucunement intervenir, soit dans la distribution entre les alliés des territoires cédés par la France, soit dans les limites et les rapports que ces pays auraient entre eux. Énoncées quelques jours plus tôt, ces propositions auraient peut-être pu conduire à la paix; à l'heure où elles étaient produites, de graves événemens étaient survenus qui changeaient encore une fois, sinon, hélas! le fond même des choses, tout au moins les chances de la guerre, et plus certainement encore les dispositions de Napoléon.

Après ses victoires de Champaubert et de Montmirail, l'empereur s'était empressé de retirer ses pleins pouvoirs au duc de Vicence. Après son retour heureux sur la Seine et la déroute des alliés à Nangis et à Montereau, sa confiance s'étant démesurément accrue, il ne voulait plus entendre parler de négociations de paix, encore moins d'armistice. « Ces misérables, écrivait-il à son frère Joseph en parlant de ses ennemis avec plus de colère que de dignité, tombent à genoux au premier échec (1). » Il était maintenant décidé à ne rien accorder en dehors des bases de Francfort. Il n'aspirait pas seulement à rejeter les étrangers hors de notre territoire, vœu patriotique que formaient tous les bons citoyens : à ce retour inattendu de la fortune, il semblait que le démon de la guerre se fût de nouveau emparé de lui. A peine échappé aux périls imminens d'un affreux désastre, il rêvait des conquêtes. « Croyez-moi, mandait-il à son frère, je suis plus près de Vienne que les Autrichiens ne le sont de Paris (2). »

Il y avait beaucoup d'exagération et peut-être de jactance calculée dans ces propos de l'empereur. Cependant il était vrai qu'une sorte de consternation et de stupeur paralysait en ce moment les

(1) Lettre de Napoléon à Joseph, Nangis, 18 février. — *Mémoires* du roi Joseph, t. X, p. 13.

(2) *Mémoires* du comte Miot de Mélito, t. III, p. 339.

conseils de la coalition. L'arrogante assurance de quelques-uns des généraux alliés s'était soudainement convertie en une panique inconsidérée. « Schwarzenberg voudrait être de retour sur le Rhin, écrivait lord Burghersh à lord Castlereagh... La paix est le cri de tous les officiers de cette armée; elle est dans un grand état de désorganisation; le pillage y est arrivé au plus haut degré (1). » Le découragement n'avait guère été moins grand parmi quelques-uns des ministres étrangers. Les agens anglais, restés plus calmes, sans doute par fermeté d'âme, mais aussi parce que leur pays courait moins de risques dans ces brusques reviremens de fortune, constataient avec dégoût cette disposition à s'abandonner soi-même qui régnait autour d'eux. « La question politique a été misérablement compromise par les excès opposés dans lesquels on est tombé alternativement, » écrivait lord Castlereagh à lord Aberdeen... « L'ennemi est, à mon sens (mandait de son côté lord Aberdeen à lord Castlereagh) une source de dangers moins redoutable que celle que nous avons parmi nous. Je ne puis trop souvent vous mander l'état réel des esprits de ces faibles hommes par qui l'Europe est gouvernée... Si les hommes dont il s'agit doivent être éprouvés par l'adversité, la dissolution est certaine. » Mais cette démoralisation momentanée ne devait pas durer. En quelques jours, par son énergique attitude et par son active habileté, lord Castlereagh avait resserré les liens, un moment relâchés, de la coalition. Le traité de Chaumont, œuvre personnelle du ministre de l'Angleterre, réunissait de nouveau en un seul faisceau toutes les forces de l'Europe dirigées contre la France. Chaque puissance devait tenir constamment en activité cent cinquante mille hommes. L'Angleterre payait un subside de 5 millions sterling à répartir entre ses alliés. On ne devait faire la paix que d'un commun accord. Ce traité, d'un caractère si décidément hostile à Napoléon, était conclu pour vingt ans; les articles n'en étaient pas encore signés, que déjà le langage des plénipotentiaires réunis à Châtillon se ressentait de la confiance que leur inspirait la ferme entente établie entre leurs cours. Le 28 février, ils signifiaient au duc de Vicence qu'on lui accordait un délai de dix jours pour recevoir sa réponse, qu'on était prêt à discuter les modifications que la France pourrait proposer, mais qu'on repousserait d'une manière absolue toutes celles qui s'éloigneraient tant soit peu des bases essentielles du projet.

Que Napoléon était loin de connaître sa véritable situation! ou, s'il la connaissait, qu'il était injuste pour son fidèle ministre des affaires étrangères, lorsque, dans ses lettres de Nangis et de Sur-

(1) Lord Burghersh à lord Castlereagh, février 1814.

ville du 17 et du 19 février, au lieu d'instructions précises que réclamait instamment le duc de Vicence, il ne lui envoyait, selon les justes expressions de M. de Viel-Castel, « que des reproches amers et de vagues récriminations mêlées de subtilités et de chicanes! » « Je suis si ému de l'infâme projet que vous m'envoyez, disait la lettre de Surville, que je me crois déjà déshonoré rien que de m'être mis dans le cas qu'on vous le propose... Je crois que j'aurais mieux aimé perdre Paris que de voir faire de telles propositions au peuple français. Vous parlez toujours des Bourbons... J'aimerais mieux voir les Bourbons en France avec des conditions raisonnables que de subir les infâmes propositions que vous m'envoyez. Je rends grâce au ciel, ajoutait-il dans la même lettre, d'avoir cette note en main, car il n'y aura pas un Français dont elle ne fasse bouillir le sang d'indignation. » Napoléon se trompait étrangement. Ces propositions qu'il avait transmises à Paris, espérant qu'elles y exciteraient une explosion de colère patriotique, furent bien loin de produire cet effet sur le conseil de régence, composé pourtant de ses plus dévoués serviteurs et de ses propres frères. « La paix, la guerre, comme l'empereur voudrait,... tel était leur unique avis! en laissant voir cependant que, si par hasard l'empereur préférait la paix, c'était bien là ce qu'ils préféraient tous (1). » Au lieu d'une manifestation nationale dont il avait si grand besoin, on lui renvoyait une tremblante supplication pour la paix, « écrite en deux peurs : peur de lui, peur de l'ennemi (2). » En supposant aux grands dignitaires de son empire une énergie dont ils étaient loin d'être capables, l'empereur s'était singulièrement mépris; il ne se trompait pas moins, il se trompait d'une façon légère à la fois et cruelle, quand il se plaignait du ministre qui à Châtillon défendait en ce moment avec tant de fermeté la cause de l'empire et surtout celle de la France.

Le duc de Vicence, soldat valeureux et plein de cœur, avait fait ses preuves sur maints champs de bataille; il ne redoutait en aucune façon de recourir aux armes pour soutenir une politique qu'il aurait jugée conforme aux intérêts de son pays. Nul goût du repos, nulle considération de famille, de rang ou de fortune ne paralysait chez lui, comme chez d'autres partisans du régime impérial, l'élan d'un généreux patriotisme. Plus que personne, il souffrait de la dureté des conditions contre lesquelles il n'avait pas un instant cessé de se débattre. Lorsqu'il avait reçu *carte blanche* de l'empereur à une époque où ses plus dévoués serviteurs, le maréchal Berthier, le duc de Rovigo et le duc de Bassano, le pressaient si fort pour qu'il

(1) M. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire,* t. XVII, p. 501-502.
(2) *Ibidem.*

consentît à tout, loin de se hâter d'user de ses pouvoirs illimités, le duc de Vicence avait pris soin de n'en pas laisser soupçonner l'étendue aux plénipotentiaires étrangers. Plus réservé qu'on ne le lui avait prescrit, il avait fait preuve en cette affaire d'une prudence dont maintenant surtout l'empereur était tenu de lui savoir gré, et qui rendait d'autant plus choquans les reproches qui lui étaient adressés. Le duc de Vicence, atteint dans son honneur, en fut vivement blessé, et les repoussa avec une calme et mâle dignité. « J'ai besoin d'exprimer particulièrement à votre majesté, écrivait-il de Châtillon le 5 mars, toute ma peine de voir mon dévouement méconnu. Elle est mécontente de moi, elle le témoigne et charge de me le dire. Ma franchise lui déplaisant, elle la taxe de rudesse et de dureté. Elle me reproche de voir partout les Bourbons, dont, peut-être à tort, je ne parle qu'à peine. Votre majesté oublie que c'est elle qui en a parlé la première dans les lettres qu'elle a écrites ou dictées. Dans la situation où sont les esprits, dans l'état de fièvre où est l'Europe, dans l'anxiété et la lassitude où est la France, la prévoyance doit tout embrasser; elle n'est que de la sagesse... Est-ce ma faute si je suis le seul qui tient ce langage de dévouement à votre majesté, si ceux qui vous entourent et qui pensent comme moi, craignant de lui déplaire et voulant la ménager, n'osent lui répéter ce qu'il est de mon devoir de lui dire? Quelle gloire, quel avantage peut-il y avoir pour moi à prêcher, à signer même cette paix, si toutefois on parvient même à la faire? Cette paix ou plutôt ces sacrifices ne seront-ils pas pour votre majesté un éternel grief contre son plénipotentiaire? La partie est trop bien liée pour la rompre. En acceptant le ministère dans les circonstances où je l'ai pris, en me chargeant ensuite de cette négociation, je me suis dévoué pour vous servir, pour sauver mon pays. Je n'ai point eu d'autre but, et celui-là était assez élevé, assez noble, pour me paraître au-dessus de tous les sacrifices... Votre majesté peut dire de moi tout le mal qu'il lui plaira; au fond de son cœur, elle ne pourra en penser. Elle sera forcée de me rendre toujours la justice de me regarder comme l'un de ses plus fidèles sujets et l'un des meilleurs citoyens de cette France que je ne puis être soupçonné de vouloir avilir, quand je donnerais ma vie pour lui sauver un village (1)... »

Ces paroles émues, pleines d'honneur, de vérité et de bon sens, auraient dû ouvrir les yeux de Napoléon; mais il se croyait encore en état d'imposer la loi à ses ennemis, il ne voulut rien écouter. En réponse à la déclaration des alliés, il expédia au duc de Vicence un contre-projet définitif de traité qu'il avait en partie rédigé lui-même.

(1) Lettre du duc de Vicence, 5 mars 1814.

Ce contre-projet avait le malheur de se trouver sans rapport aucun avec les circonstances du moment. Comme pour blesser à plaisir les cours alliées, l'empereur s'y donnait encore les titres de roi d'Italie et de médiateur de la confédération suisse. Il voulait bien consentir à renoncer à ce qu'il appelait *ses droits* sur les *provinces illyriennes*, il offrait d'abandonner les départemens français d'au-delà des Alpes (l'île d'Elbe exceptée) et ceux de l'autre côté du Rhin : il offrait aussi de passer la couronne d'Italie à son héritier, le prince Eugène; mais il réservait Lucques et Piombino pour la princesse Élisa, la principauté de Neufchâtel et le grand-duché de Berg pour les titulaires actuels, et les Iles-Ioniennes pour le nouveau royaume d'Italie! En face des résolutions connues et déclarées des puissances coalisées, en présence de la véritable situation des choses, un semblable projet était un défi ou une dérision.

M. de Metternich, il faut lui rendre cette justice, n'avait rien épargné pour faire arriver la vérité jusqu'à Napoléon par l'intermédiaire de l'envoyé français à Châtillon; jusqu'au dernier instant, il ne cessa jamais d'adresser lettres sur lettres au duc de Vicence pour le tenir au courant des intentions des cours alliées. « Si la paix ne se fait en ce moment, lui mandait-il avec une parfaite bonne foi, nulle autre occasion ne se présentera plus dans laquelle il pourra être permis à un ministre anglais de proposer même *une négociation*. Le triomphe des partisans de la guerre à extinction contre l'empereur des Français sera assuré. Le monde sera bouleversé, et la France sera la proie des événemens (1). »

Quand il eut connaissance du contre-projet de Napoléon, M. de Metternich en fut comme atterré. Dans une dernière lettre au duc de Vicence, il le supplia pour ainsi dire de se faire l'intermédiaire de propositions plus admissibles. Donnant même à entendre qu'il ne serait pas tout à fait impossible aux puissances étrangères de se relâcher un peu de leurs premières exigences, il laissa échapper quelques mots sur la Savoie, « dont on n'avait pas encore disposé et qui pourrait être concédée à la France; mais, ajoutait-il avec une certaine ironie, les questions sont trop fortement posées pour qu'il soit possible de continuer à écrire des romans (2). »

Le duc de Vicence n'avait pas besoin qu'on lui fît sentir la vanité des combinaisons que ses instructions l'obligeaient de mettre en avant; mais que pouvait-il faire? Il avait les mains liées. En vain il s'était efforcé de faire brèche dans cette coalition formidable de six plénipotentiaires étrangers toujours unis comme un seul homme

(1) Lettre de M. de Metternich au duc de Vicence, Chaumont, 8 mars 1814.

(2) Lettre de M. de Metternich au duc de Vicence du 18 mars.

pour repousser ses ouvertures particulières; en vain il s'était appliqué à relever maintes fois, avec beaucoup d'à-propos, d'habileté et de chaleur, ce qu'avaient d'excessif et de violent les procédés de ses adversaires (1); en vain il essaya, en termes nobles et touchans, de faire un dernier appel à l'esprit de conciliation : tout fut inutile. L'impossibilité de concilier les volontés absolues de Napoléon avec les exigences impérieuses des coalisés était manifeste, et la rupture inévitable. Les délais fixés étant tous expirés, les conférences de Châtillon, à la grande joie des ennemis déclarés de Napoléon, furent rompues définitivement le 19 mars 1814.

A considérer, après tant d'années écoulées, les incidens diplomatiques que nous venons de retracer avec la plus scrupuleuse exactitude, on ne peut se défendre d'un sentiment de tristesse. Certes il serait puéril d'imaginer qu'après avoir, dans toutes ses précédentes négociations, bravé à plaisir et constamment humilié tous les cabinets de l'Europe, il dépendait maintenant de Napoléon de les arrêter au plus fort de leur récent succès, et de faire tout à coup surgir, comme par miracle, des conférences de Châtillon, une ère inattendue de pacification générale et de concorde définitive. Cependant, quoique difficile, si une transaction honorable n'était pas tout à fait impossible, si elle était évidemment conforme aux intérêts des peuples, et surtout de notre pays, si, un instant consentie par désespoir plus que par sagesse, elle a été ensuite repoussée dans un mouvement d'orgueil extravagant, né d'un retour passager de la fortune, c'est le droit de la conscience publique de blâmer sévèrement celui qui n'a pas craint de jouer ainsi, au gré de ses coupables passions, la vie de plusieurs milliers d'hommes, le repos du monde et sa propre destinée. Pour l'honneur d'une aussi grande renommée, on aimerait du moins à penser qu'après avoir hautement proclamé sa fière résolution, Napoléon l'a jusqu'au bout intrépidement soutenue. Peut-être alors la froide raison serait-elle mal venue à protester, et l'imagination serait-elle fortement saisie par la noblesse d'un si beau rôle. Napoléon parut d'abord vouloir s'en emparer : il affecta de recevoir assez mal son ministre des affaires étrangères quand celui-ci vint le rejoindre après la rupture des conférences; il affecta de parler avec dédain de ce qui s'était

(1) Les minutes des séances du congrès, rédigées par sir Charles Stewart, démontrent parfaitement que le rôle du plénipotentiaire français ne s'est pas borné à Châtillon à répondre par oui et par non aux propositions faites par ses collègues. La plupart du temps les discussions furent au contraire très vives au sein de la conférence, et M. de Caulaincourt, respecté de tout le monde, fut toujours admis à défendre ses opinions avec une entière liberté.

passé à Châtillon. « Mieux lui valait périr que de se soumettre, » et de nouveau il répéta « qu'il laisserait aux Bourbons à traiter à de pareilles conditions. » Déjà quelques jours auparavant, refusant d'écouter M. de Saint-Aignan, envoyé de Paris pour le supplier, au nom du conseil de régence et de ses plus dévoués partisans, de vouloir bien conclure la paix la plus prompte, il s'était écrié avec colère : « La paix,... la paix!... elle viendra toujours trop tôt si elle est honteuse. »

C'étaient là de beaux mouvemens et de magnifiques paroles; malheureusement ceux-là se sont abusés qui les ont pris au sérieux, et, pour relever le prestige affaibli du grand vainqueur vaincu à son tour, ont voulu lui faire honneur d'être resté à l'heure des revers constamment inébranlable. Il n'en fut rien. Sur le champ de bataille, jamais l'énergie ne fit, il est vrai, défaut à l'homme de guerre, et si dans le moment même il résistait avec opiniâtreté aux conseils pacifiques de son entourage et de son état-major lassé de le suivre, c'est qu'il voulait en appeler encore à la fortune. Toujours infatigable, toujours confiant dans sa supériorité militaire, il avait mis son espoir dans le succès d'une manœuvre audacieuse sur les derrières mêmes de l'ennemi. Quand la vanité de cette dernière chance de salut lui fut démontrée, quand il s'aperçut que, malgré son essai de diversion, les armées alliées avaient continué de marcher droit sur Paris, quand le péril de sa situation lui apparut enfin manifeste, imminent, inévitable, la force de son âme faillit à l'épreuve. Sans transition comme sans embarras, il résolut aussitôt de tout céder. Deux dépêches datées de Doulevent le 25 mars, et dictées coup sur coup au duc de Vicence, annoncèrent à M. de Metternich que l'empereur acceptait en bloc, purement et simplement, ces mêmes conditions déclarées quarante-huit heures auparavant inadmissibles et honteuses. Arrivées trop tard et comme perdues dans le flot des désastres qui ont précipité la ruine de l'empire, ces lettres n'ont point influé sur le cours des événemens. A peine l'histoire en a-t-elle parlé; l'authenticité en est toutefois incontestable.

S'il convient de ne pas dissimuler les fautes de l'empereur pendant la durée du congrès de Châtillon, il n'importe pas moins de réprouver la conduite des cours alliées, conduite d'autant plus fâcheuse qu'elles avaient pour elles le succès, et qu'elles prétendaient agir au nom de la justice et du droit. Ajourner brusquement les conférences au moment où l'on supposait M. de Caulaincourt autorisé à consentir les propositions faites à son maître, c'était un acte d'insigne mauvaise foi, et l'on ne saurait trop le flétrir. Cependant il ne faudrait pas imputer à tous les cabinets indifféremment une part de responsabilité égale dans cette manœuvre déloyale ni dans les

fâcheuses résolutions qui ont contribué à faire avorter le congrès de Châtillon. Un préjugé assez répandu veut que ce soit l'Angleterre dont nous ayons eu alors le plus à nous plaindre, et qui ait en toute occasion mis en avant les prétentions les plus excessives. C'est le contraire qui est la vérité. Dans les pourparlers qui précédèrent la signature du traité de Chaumont, sans aucun doute le représentant de l'Angleterre joua le rôle principal; mais s'il fut le plus influent, lord Castlereagh fut aussi, avec M. de Metternich, le plus modéré des plénipotentiaires étrangers. L'empereur de Russie au contraire ne craignit pas de se montrer intraitable au-delà de toute mesure. Au fond, Alexandre ne voulait d'aucun arrangement avec son ancien allié de Tilsitt, devenu son ennemi personnel. Il était décidé à élever toujours ses exigences en proportion des sacrifices consentis par Napoléon. Telle n'était pas la disposition de lord Castlereagh. Que les ministres anglais voulussent sérieusement traiter avec Napoléon, cela ressort non-seulement de leurs dépêches confidentielles, où maintes fois ils s'indignent des procédés de leurs collègues, qui tardent tant à s'expliquer avec M. de Caulaincourt (1), mais les instructions adressées de Londres au duc de Wellington en font également foi. C'était pour se conformer aux ordres de sa cour que le chef des forces britanniques, alors parvenu jusqu'auprès de Bordeaux, refusait de recevoir le duc d'Angoulême à son état-major, et déclarait, dans ses proclamations aux municipalités royalistes du midi de la France, « qu'il ne pouvait encourager la révolte contre un pouvoir établi avec lequel son gouvernement était actuellement en négociation (2). »

(1) Voyez la correspondance de lord Castlereagh.

(2) Dépêches du duc de Wellington du 25 février, 3, 4, 7, 10, 11, 14, 16, 18, 29 mars 1814. « ..... Je vous ai déjà dit, monsieur le maire, que les puissances alliées sont en traité pour la paix avec le gouvernement actuel de la France, entre autres les trois puissances dont j'ai l'honneur de commander les armées. Je crois aussi qu'on traite toujours à Châtillon; je ne peux donc commander à des individus, ni aux autorités du pays, qui passent sous mes ordres par suite des opérations de la guerre, de faire un pas qui va les compromettre personnellement, surtout puisque, si la paix se fait, il faut que je cesse de leur donner des ordres que, dans les circonstances actuelles, il m'est permis de leur donner. » (Lettre du duc de Wellington du 18 mars 1814.)

« Il n'est pas vrai, comme le dit la proclamation de M. le maire de Bordeaux, *que les Anglais, les Espagnols et les Portugais se soient réunis dans le midi de la France, comme d'autres peuples au nord, pour remplacer le fléau des nations par un monarque père du peuple.* Il n'est pas vrai *que ce ne soit que par lui que les Français puissent apaiser le ressentiment d'une nation voisine contre laquelle les a lancés le despotisme le plus perfide.* Il n'est pas vrai non plus, dans le sens énoncé dans la proclamation, *que les Bourbons aient été conduits par leurs généreux alliés.* Je suis sûr que votre altesse royale n'a pas donné son consentement à cette proclamation, parce que c'est contraire à tout ce que j'ai eu bien souvent l'honneur de lui annoncer. » (Lettre du duc de Wellington au duc d'Angoulême, Aix, 16 mars 1814.)

Il n'est pas non plus exact de représenter la France comme ayant toujours été, pendant toute la durée des séances du congrès de Châtillon, impérieusement sommée de se renfermer dans les strictes limites de ses anciennes frontières de 1790. C'était le langage tenu en commun par les plénipotentiaires et régulièrement consigné au protocole; mais, en dehors des séances officielles, nous avons déjà montré, par la citation d'une lettre de M. de Metternich, qu'il avait été fait d'autres ouvertures, notamment au sujet de la Savoie. Tout ce qui s'est passé dans les conférences qui ont préparé la signature du traité de Chaumont est encore incomplétement connu du public; mais les personnes bien informées savent qu'il y eut à ce moment entre lord Castlereagh et l'empereur Alexandre des scènes assez vives, où l'empereur de Russie reprocha aigrement au représentant de la Grande-Bretagne de ne vouloir pas faire à la France des conditions assez dures. Sans doute il n'était plus question à Châtillon d'offrir à la France ce qu'on avait appelé à Francfort ses *frontières naturelles;* mais, rassurée sur le sort de la Hollande et décidée à ne jamais nous abandonner Anvers, l'Angleterre avait cessé d'être aussi ombrageuse : elle n'était pas éloignée de nous laisser un peu nous étendre du côté de l'est. Nous ne croyons pas nous aventurer beaucoup en affirmant que, dans l'opinion de quelques-uns des rares survivans qui ont pris part à ces mémorables négociations, Napoléon, s'il eût traité de bonne foi, aurait pu, avec l'assentiment du cabinet anglais, obtenir, outre la Savoie, offerte par le plénipotentiaire autrichien, la plus grande partie des provinces rhénanes (1). Dieu nous garde d'attribuer à la seule sagesse du représentant de l'Angleterre cette modération si mal imitée par le souverain de la Russie! Elle provenait surtout de la différence des situations. Humilier à tout prix celui qu'il osait nommer un rival, opposer à l'incendie de Moscou l'entrée triomphante à Paris, tel était le but unique d'Alexandre. Il n'avait à rendre compte à personne des risques à courir pour satisfaire sa glorieuse fantaisie. La position de lord Castlereagh et des ministres anglais n'était point la même. Aussi animé contre Napoléon, aussi désireux de sa chute, plus porté peut-être

(1) Au moment où ces lignes étaient écrites, lord Aberdeen vivait encore. Ancien ministre plénipotentiaire de la Grande-Bretagne aux conférences de Châtillon, il avait conservé un souvenir très vif de ces mémorables négociations, où de bonne heure il avait donné des preuves si notables de son juste et ferme esprit, ainsi que de son penchant naturel pour l'alliance française, qu'il n'a jamais depuis cessé de préférer et de conseiller à son pays. Les personnes qui ont eu l'avantage de s'entretenir avec lord Aberdeen des circonstances diplomatiques qui ont précédé la chute du premier empire ont pu beaucoup apprendre par sa conversation; pour notre part, nous croyons être assuré que les papiers de cet illustre homme d'état, s'ils sont jamais publiés, ne démentiront pas notre récit.

vers l'ancienne dynastie des Bourbons, le cabinet de Saint-James se savait constitutionnellement responsable des suites, quelles qu'elles fussent, de ses déterminations. La nécessité de faire approuver leur conduite par l'opinion de leurs concitoyens servait de frein à ces hommes d'état expérimentés, qui n'ignoraient pas qu'un peu plus, un peu moins de territoire n'était pas pour augmenter beaucoup l'importance d'un pays comme la France; mais ces provinces, qu'ils auraient vues sans trop grande inquiétude sous le sceptre d'un prince ami de la paix, il leur répugnait de les remettre aux mains d'un conquérant soupçonné de ne les tant souhaiter qu'afin de s'en servir pour se ruer de nouveau sur ses voisins. Une insignifiante question de frontières n'eût pas suffi à sceller l'accord funeste de nos ennemis; la méfiance invétérée contre le chef redouté qui régnait despotiquement sur la France les fit tous se ranger, au dernier moment, du côté de l'empereur de Russie. Comment s'en étonner, et comment nous en plaindre? Ils obéissaient à une loi fatale, ils pratiquaient les constantes maximes de la vieille politique européenne. La nécessité de leur salut les poussait plutôt qu'aucune mesquine jalousie de la France. Semblables inquiétudes ont toujours produit et produiront toujours un même résultat. Elles amènent inévitablement, à un jour donné, l'union forcée de tous les souverains et de tous les peuples contre l'ambitieux qui aspire à une prépotence excessive, que cet ambitieux s'appelle Charles-Quint, Louis XIV ou Napoléon.

Dans la suite de ce travail, nous essaierons en effet de montrer comment, rassurées sur les intentions de notre pays et toujours fidèles à ces mêmes traditions, les cours liguées à Châtillon avec la Russie se liguaient à Vienne avec la France pour résister en commun aux arrogantes prétentions de l'empereur Alexandre.

O. d'Haussonville.

LES

VOYAGEURS EN ORIENT

VI.

DE LA MORALITÉ DES FINANCES TURQUES.

I. *Les Turcs et la Turquie contemporaine,* par M. Nicolaïdy, 1859. — II. *La Turquie contemporaine,* par M. William Senior, 1860. — III. Documens et Correspondance d'Orient.

Je crois devoir prévenir loyalement les lecteurs de la *Revue* que l'étude qu'ils vont lire sur les finances turques n'est pas du tout une étude financière. Je n'ai pas la prétention d'être un financier; mais en lisant quelques documens et quelques lettres d'Orient sur l'état des finances turques, je me suis bien vite aperçu qu'il y avait là une question de moralité plutôt qu'une question de comptabilité. Ce qui fait le mal incurable des finances turques, ce n'est pas le défaut de science administrative, c'est le défaut de bonne foi. Je suis persuadé que nos inspecteurs des finances, avec un peu de patience, finiraient par faire des Turcs des comptables habiles : la difficulté est presque toujours d'en faire d'honnêtes comptables, tant est invétérée et puissante dans ce pays l'habitude de la concussion. Ce n'est pas l'esprit qui résiste chez les Turcs, c'est le caractère, l'habitude, la nature : ils acceptent de grand cœur toutes les innovations que nous leur proposons, de même qu'un malade prend volontiers tous les remèdes qu'on lui offre; mais il est une innovation qu'ils repoussent obstinément : c'est l'intégrité administrative, la fidélité du comptable, l'incorruptibilité du fonctionnaire. De là la désespérante inutilité de tous les efforts que font les ambassadeurs de l'Eu-

rope à Constantinople pour remédier au désordre des finances turques. Le tonneau des Danaïdes était très bien fait et très bien cerclé, j'en suis sûr; malheureusement le fond manquait. On pourra faire aussi de très beaux règlemens pour les finances turques; malheureusement le fond manque, c'est-à-dire l'honnêteté, ce qui empêche la caisse de se vider à mesure qu'elle s'emplit.

Une fois bien convaincu qu'en étudiant l'état des finances turques, je ne faisais que continuer mes recherches sur l'état moral et politique de cet empire, j'ai oublié mon incompétence financière, et je me suis mis à analyser les documens et les correspondances qui m'étaient envoyés d'Orient, en les rapprochant de quelques livres récens, et particulièrement du très curieux ouvrage de M. Senior, un voyageur anglais qui a visité la Turquie en 1857, et qui ne croit pas, comme lord Palmerston, que la Turquie soit l'état qui ait fait depuis quelques années le plus de progrès dans les voies de la civilisation. M. Senior ne craint pas de dire à ses compatriotes la vérité sur la Turquie, et j'ai eu, en le lisant, le grand et très vif plaisir de trouver enfin un Anglais qui ne met pas son patriotisme à être Turc.

Je lisais par exemple dans l'ouvrage de M. Senior ces détailscurieux sur l'état des finances turques : « On suppose que le revenu de l'état est d'à peu près 9 millions de livres sterling (225 millions de francs). De cette somme, le sultan prend ce qui lui plaît, environ 2,500,000 livres sterling (62,500,000 francs), d'après l'hypothèse généralement admise, et cependant il n'a pas de quoi payer là-dessus ses dépenses; il a contracté une dette d'environ 800 millions de piastres, ou 7,200,000 livres sterling (180 millions de francs), pour lesquels il a donné des engagemens écrits, quelques-uns portant intérêt, d'autres sans intérêt, quelques-uns avec un jour fixe de paiement, d'autres sans date. On croit aussi que le trésor peut devoir aux fournisseurs du gouvernement, comme aux autres personnes avec lesquelles il a des marchés, à peu près 3,600,000 liv. sterl. (90 millions). Les dettes flottantes de l'état et celles du sultan, y compris la dépense du rachat et du remboursement du papier-monnaie et des monnaies défectueuses, sont donc de 14,940,000 livres sterling (373,500,000 fr.), ainsi décomposées : papier et monnaies défectueuses, 4,140,000 livres sterling (103,500,000 francs); dettes du sultan, 7,200,000 livres sterling (180 millions de francs); dettes flottantes du gouvernement, 3,600,000 livres sterling (90 millions de francs); mais vu l'état présent, la dépréciation du papier-monnaie et l'incertitude où l'on est de la valeur réelle de la dette flottante, ce total de 14,940,000 livres sterling pourrait bien se racheter avec 10 millions de livres sterling. »

M. Senior ajoute en note : « Le sultan, comme tout débiteur em-

barrassé, accusait un total de créances fort au-dessous de la réalité. Nous trouvons maintenant qu'il doit 10 millions de livres sterling au lieu de 7 millions (250 millions de francs au lieu de 175 millions). De cette somme dépensée ou qu'on croit avoir été dépensée en trois ans, un tiers, selon toute probabilité, représente les valeurs reçues; tout le reste est escroquerie. »

M. Senior explique comment cette dette flottante pourrait être rachetée, puis il continue la conversation commencée avec un banquier de Constantinople. « Comment, dis-je à R... S..., empêcherez-vous le renouvellement de la dette flottante? — En ce qui concerne le trésor, répondit-il, sa dette a pris naissance pendant la guerre, et ne doit pas être renouvelée pendant la paix; quant au sultan, il a consenti par le *hatt-humayoun* à se restreindre à une liste civile et à publier un compte-rendu de ses dépenses. S'il se contente de 1,500,000 livres sterling par an (37,500,000 fr.), chiffre supérieur à la liste civile de Louis-Napoléon, d'Alexandre, de tous les autres souverains européens, et trois fois égal à celle de la reine Victoria, nous les lui accorderons. Il est monstrueux que les finances d'un grand empire soient ruinées par les fantaisies d'un fou qui, ayant déjà cinquante palais, veut en faire construire cinquante autres. Autant je déteste l'intervention étrangère pour les affaires intérieures du pays, autant je pense que c'est là un point dont le corps diplomatique devrait s'occuper. Les ambassadeurs devraient démontrer au sultan la nécessité de remplir ses promesses, de fixer une liste civile et de s'y restreindre; c'est la clause la plus importante du *hatt-humayoun* (1). »

Que c'est bien là parler en banquier! On m'a conté que, dans un des jours d'agitation de la Bourse de Paris, un des habitués du lieu se plaignait que l'empereur, résidant à Compiègne, ne fût pas revenu à Paris un jour de liquidation. Le banquier de Constantinople croit que le *hatt-humayoun* de 1856 n'a pas d'objet plus important que de forcer le sultan à ne pas dépasser sa liste civile. Je dois remarquer aussi combien se répand partout l'idée que la Turquie a besoin d'être mise en tutelle par l'Europe. Voilà l'interlocuteur de M. Senior qui veut qu'il soit donné au sultan un conseil judiciaire, comme à un fils de famille prodigue. Qu'est-ce à dire? Veut-on mettre le sultan à Clichy, et sera-ce là la fin et le dénoûment de la question d'Orient?

Je sais bien que, si M. Senior m'effraie sur la prodigalité désastreuse du sultan, le soumissionnaire de l'emprunt ottoman me rassure complétement en me montrant les immenses ressources de

(1) Pages 108, 109, 110.

l'empire turc et l'état florissant de ses finances aussitôt qu'elles seront assistées par un bon emprunt. Entre ces tableaux fort opposés l'un à l'autre, que croire et que penser? Où trouver la vérité?

Dans le prospectus de l'emprunt turc publié le 8 décembre 1860 par le *Journal des Débats*, nous voyons que « l'administration des finances de l'empire ottoman est confiée à un conseil supérieur présidé par son altesse Méhémet-Ruschdi-Pacha; que le gouvernement impérial, voulant opérer de grandes réformes dans ses finances, a demandé aux puissances européennes le concours de leurs lumières; que, pour satisfaire à ce désir, le gouvernement français et le gouvernement autrichien ont confié la mission d'étudier et d'organiser l'administration de l'empire ottoman à MM. le marquis de Plœuc et Devaux, inspecteurs des finances françaises, et à M. de Lakenbacher, conseiller aulique de l'empire d'Autriche; que ces fonctionnaires distingués ont été adjoints au conseil supérieur des finances, siégeant à Constantinople, que c'est avec leur concours que se préparent les budgets des recettes et des dépenses de l'empire ottoman. » En lisant ce passage du prospectus de l'emprunt ottoman, je me disais que, si l'on pouvait trouver quelque part la vérité sur l'état des finances turques, ce devait être assurément dans les procès-verbaux des délibérations de ce conseil supérieur. Je m'apercevais en même temps que, dans les noms des membres européens adjoints au conseil des finances, le prospectus de l'emprunt ottoman faisait une omission grave, puisque le nom du commissaire chargé par l'Angleterre de prendre part aux travaux du conseil, M. Falconnet, n'était point cité. Je savais par quelques lettres d'Orient que M. Falconnet avait pris une part active aux travaux du conseil des finances et qu'il avait toujours été d'accord avec le représentant français, M. le marquis de Plœuc. Ces lettres nous permettent aussi de juger de l'état moral des finances turques.

La commission financière dont il est question dans le prospectus de l'emprunt ottoman, et qui est devenue le conseil supérieur des finances, a été formée au commencement de 1859; mais ce n'est qu'au mois de novembre de la même année que tous les membres se sont trouvés réunis, et la commission n'a commencé ses travaux d'une manière sérieuse qu'après l'adjonction des membres européens. La part que les membres européens ont prise aux travaux de la commission financière ne fait pas moins d'honneur au caractère des deux rédacteurs qu'à leur esprit et à leur talent; mais en voyant le peu de succès qu'ils ont obtenu et les obstacles perpétuels qu'ils ont rencontrés, on reste convaincu que l'administration turque, ou plutôt l'oligarchie cupide et prodigue qui est autour du sultan, et que M. Senior appelle fort justement « les cinquante banquiers ou

usuriers et les trente ou quarante pachas qui font fortune sur les débris du pays (1), » on reste, dis-je, convaincu que l'administration turque est décidée à méconnaître les conditions du crédit, tout en voulant en user, c'est-à-dire qu'elle ne veut être ni probe ni sincère, mais qu'elle veut emprunter sans avoir ni la volonté ni les moyens de payer.

La commission voulait procéder à la réforme des finances turques en formant des budgets, en réglant l'emploi de ces budgets, en faisant rendre des comptes, en créant un contrôle administratif, en cherchant soit dans un des grands conseils de l'empire, soit dans un nouveau conseil constitué de la manière la plus indépendante possible, un contrôle en quelque sorte législatif, en mettant par la publicité la plus grande un frein aux actes de l'administration ottomane. — Cette réforme était grande, et je ne suis pas étonné qu'elle ait rencontré beaucoup d'obstacles. Expliquons brièvement quels sont ces obstacles. Ceux qui tiennent à l'ignorance et à l'inexpérience en matière de comptabilité, je consens bien volontiers à ne point les mettre à la charge des Turcs; mais ceux qui tiennent à la mauvaise volonté et au parti-pris de perpétuer le désordre, afin de perpétuer les dilapidations, il m'est impossible de ne pas les noter, afin de montrer où est la véritable plaie de l'administration turque.

La commission demandait qu'avant qu'elle procédât à la réforme des finances turques, le ministre des finances, qui était membre de la commission, fît un exposé de la situation actuelle. La commission savait bien que cet exposé serait difficile à faire avec une administration qui connaît ou pratique si peu les règles de la comptabilité. Cependant, si la commission ne pouvait pas espérer d'avoir un exposé qui expliquât le passé, elle pouvait être instruite de l'état présent. — Laissons le passé au désordre, disaient les membres européens de la commission, mais saisissons l'état présent et préparons l'ordre pour l'avenir. — Le ministre des finances n'a jamais fait cet exposé, et cette difficulté de rendre compte de l'état présent des finances ne peut s'expliquer qu'en supposant que ceux qui ont en main le pouvoir, ou n'ont pas d'autorité, ou ne veulent pas s'en servir.

La commission, ne pouvant pas avoir d'exposé général, a demandé à l'administration de détailler et de résumer les ressources de l'état par *eyalet*, *livas* et *cazas*, c'est-à-dire divisions et subdivisions administratives, de résumer et de détailler aussi les charges de l'état par nature de service, pour former les budgets par départemens

(1) *La Turquie contemporaine*, page 80.

ministériels d'abord, et ensuite le budget général de l'état. Sans ces documens, comment organiser régulièrement les finances d'un pays? comment ne pas rester nécessairement dans les ténèbres qui enfantent le désordre et les dilapidations? Peut-être se demandera-t-on aussi comment font les ministres turcs pour régler leurs dépenses : ils ne les règlent pas du tout, ce qui est fort simple et fort commode, tant que cela dure. Les ministres conviennent en conseil de leurs besoins, et tirent ensuite sur la caisse du trésor public à défaut de leurs revenus spéciaux. Quand ces ressources leur manquent, ils émettent sans limitation aucune, sous le nom de *serghis*, des obligations de payer, et ne rendent en définitive aucun compte de l'emploi qu'ils ont fait soit des deniers publics, soit de la faculté d'émettre des *serghis*.

En réclamant la formation de budgets spéciaux pour chaque ministère, la commission s'appuyait sur une des promesses formelles du *hatt-humayoun*. Il fallut près de six mois pour obtenir des ébauches de budgets; encore fallut-il qu'elle envoyât elle-même dans les divers ministères des spécimens de budgets que les administrations turques remplirent tant bien que mal, et à la fin de mai 1860 ces documens furent présentés à la commission. Depuis cette époque, la commission a bien souvent demandé que ces budgets, qui sont plutôt des projets que des états de situation, fussent complétés par des exposés de motifs faits par les différens ministres, et que le ministre des finances présentât un rapport général qui résumât les charges ordinaires et extraordinaires, qui indiquât aussi les moyens de faire face au déficit présumé d'environ 162 millions de francs. Les membres européens tenaient beaucoup à ce qu'un pareil rapport fût fait et même publié. C'était une manière d'introduire la publicité et la lumière dans les finances de la Turquie; c'était un acheminement à l'ordre. Tous leurs efforts sont demeurés stériles.

Ainsi point de budgets, sinon des conjectures faites pour remplir les spécimens tracés par la commission; point d'exposés de motifs pour chaque ministère, point de rapport général par le ministre des finances : voilà la première phase des travaux de la commission. Passons à la seconde.

La commission avait fait un projet de règlement pour déterminer la manière de rendre compte des budgets : ce règlement fut délibéré le 14 mars 1860. Il devait y avoir une seconde délibération; mais après bien des retards cette délibération a encore été ajournée le 8 août 1860, sur la proposition de Kiami-Pacha. Les membres européens ne s'opposèrent pas à cet ajournement, parce qu'ils savaient bien qu'ils n'avaient plus la majorité dans la commission.

D'ailleurs des règlemens faits sans avoir des organes pour les exécuter ne pouvaient plus servir qu'à tromper le public.

Il y a eu aussi un projet de règlement sur la douane. Ce projet a été ajourné comme le règlement sur la comptabilité des budgets.

Le gouvernement turc avait promis de consulter la commission sur toutes les mesures de finances que prendrait l'administration turque. Or la commission n'a été consultée ni sur la suppression des *defterdars* (receveurs-généraux), ni sur les négociations relatives à la banque de Turquie, ni sur la création de l'union financière, ni sur l'assiette et la perception de la contribution imposée à Constantinople, et dont le produit était destiné à achever le retrait du *caïmé* (papier-monnaie), ni sur les emprunts contractés avec des banquiers de Galata, emprunts usuraires hâtant la crise et restés officiellement inconnus. Voilà, selon les renseignemens qui nous arrivent de Constantinople, l'histoire exacte des travaux de la commission de finances; voilà ce qu'elle a obtenu de l'administration turque, et il est curieux de rapprocher cette histoire véridique du passage suivant du prospectus de l'emprunt ottoman : « C'est dans le conseil supérieur des finances, et avec le concours des membres européens que nous avons nommés, que se préparent les budgets des recettes et des dépenses de l'empire ottoman. »

« Prenez garde! me diront les soumissionnaires de l'emprunt ottoman; vous confondez la commission dont vous venez de parler avec le conseil supérieur dont nous parlons. Ce sont deux corps différens. » Cela est vrai. A la fin du mois de juin 1860, la commission financière fut transformée en conseil supérieur des finances; de nouveaux membres furent introduits dans ce conseil, deux chrétiens par exemple : c'est le conseil supérieur dont il est question dans le prospectus de l'emprunt ottoman. Voyons donc l'histoire de ce conseil depuis la fin de juin jusqu'à la fin d'octobre, c'est-à-dire jusqu'à la démission des membres européens. Cette histoire nous expliquera aussi les causes de cette démission.

Substitué à une commission chargée seulement d'étudier l'état des finances de la Turquie et d'en préparer la réforme, le conseil supérieur devait, ce semble, avoir plus d'autorité et plus d'action. Il fut même installé avec une solennité inaccoutumée, en présence de tous les ministres et des principaux fonctionnaires. L'ancien grand-vizir, Méhémet-Ruschdi-Pacha, président de ce conseil, fit un discours plein de la prépondérance que le gouvernement turc voulait accorder au conseil. Ainsi, par exemple, le président recommandait aux ministres de former dans leurs ministères respectifs des commissions chargées de rendre compte au conseil de l'organisation des divers services. Cependant les membres européens du conseil n'ont

pas pu savoir si ces commissions avaient jamais été formées; ce qui est certain, c'est qu'elles n'ont envoyé au conseil ni rapport, ni exposé, ni compte-rendu.

Enfin, pour ajouter encore à l'éclat et à l'apparence de ce conseil, une dépêche fut adressée par la Porte aux cabinets étrangers pour leur faire connaître les pouvoirs étendus qu'elle accordait au conseil qu'elle instituait. L'histoire de cette dépêche adressée aux cabinets étrangers, et qui définissait les pouvoirs du nouveau conseil, est fort curieuse, et rien ne montre mieux l'esprit et le caractère du gouvernement turc. Les membres européens du conseil n'étaient pas dupes de cette transformation de la commission : ils voyaient bien que, sous prétexte de l'agrandir, on avait voulu seulement introduire quatre nouveaux membres, tous sujets de la Porte ottomane, et avoir ainsi une majorité permanente et décisive contre les membres européens. Ils croyaient cependant que, si le conseil avait des pouvoirs plus étendus que la commission, ils pourraient engager ce conseil à se servir de son autorité pour remettre un peu d'ordre dans les finances. En conséquence ils demandaient que les attributions du conseil fussent fixées par une décision. Cette décision ne venait pas. Comme ils connaissaient la dépêche adressée à l'Europe, ils demandaient comment il se faisait que l'Europe fût si soigneusement informée de l'étendue des attributions du conseil, et que le conseil ne le fût pas lui-même. Ils réclamèrent la communication de la dépêche, qui fut recherchée dans les archives de la Porte, et, chose extraordinaire, retrouvée : elle fut lue dans la séance du 28 juillet 1860, et tous les membres européens du conseil demandèrent que les attributions dont cette dépêche prétendait que le conseil était investi lui fussent accordées. Le président déclara qu'il ne connaissait pas cette dépêche; mais il s'engagea à solliciter la Porte, afin qu'elle voulût bien déterminer la part d'autorité attribuée au conseil. Malgré les sollicitations pressantes que fit sans doute le président, la Porte garda le silence, et le conseil continua d'ignorer quels sont ses pouvoirs. Ils sont notifiés à l'Europe, et cachés ou refusés au conseil; en tenant cette conduite, la Porte doit se résigner à se voir prêter la pensée de chercher à inspirer la confiance en Europe, sans rien vouloir changer à ce qui se passe en Turquie.

Nos correspondans de Constantinople mettent ici le doigt sur la plaie avec douceur, mais avec justesse. Il y a un vieux proverbe français qui dit qu'il faut savoir tapisser sur la rue. La Porte-Ottomane pratique ce proverbe; elle tapisse sur l'Europe. Veut-elle faire croire à l'Europe qu'elle va réformer ses finances? Elle institue un grand conseil, elle avertit l'Europe des grandes attributions qu'elle accorde à ce conseil, et pour être bien sûre que l'Europe sera satis-

faite des attributions dont elle l'investit, que fait-elle? Quelque temps avant de le créer, elle avait demandé à un des membres européens de faire un travail sur les attributions dont devrait être investi le conseil chargé de surveiller et de régulariser l'administration des finances ottomanes. Touché de cette marque de déférence, le membre de la commission fait une note et énonce quelles doivent être les attributions de ce conseil. C'est cette note que copie la dépêche ottomane : il semble à la Porte que ce papier d'Europe sera bon pour attraper l'Europe et faire réussir un nouvel emprunt. Quant à rien faire de ce que demande la note, c'est-à-dire quant à créer une vraie autorité qui procède sérieusement et sincèrement à la réforme des finances turques, la Porte n'y pense pas un instant. Elle a vu que l'Europe aimait les constitutions, les décrets, les règlemens, et elle lui en expédie de temps en temps quelques liasses, heureuse si l'Europe veut bien en retour lui expédier un peu d'argent. Les dépêches de la Porte, ses règlemens et ses décrets sont une variété ingénieuse de son papier-monnaie.

Nous sommes, je crois, édifiés sur l'étendue et sur la réalité des pouvoirs du grand conseil des finances, du conseil qui, selon le prospectus de l'emprunt turc, « prépare les budgets des recettes et des dépenses de l'empire ottoman. » Voyons maintenant quelle est l'indépendance, quelle est la liberté de ses délibérations.

Il y a, comme on le sait, dans le grand conseil, des sujets de la Porte ottomane, les uns musulmans, les autres chrétiens. Ces membres ont-ils le droit d'avoir un avis, ou doivent-ils en tout cas penser comme la Porte ottomane? Grave question dans toute assemblée, petite ou grande. — Dans une discussion récente, nous dit-on, Kiami-Pacha, après s'être entendu en turc avec le président du conseil, a ramassé, pour ainsi dire, du geste l'opinion des sujets ottomans, et est ainsi parvenu à assurer la majorité à une résolution qui n'avait même pas encore été discutée par les membres européens. —Voyant qu'on se passait d'eux si cavalièrement, il n'est pas étonnant que les membres européens se soient décidés, après quelques mois d'expérience, à se retirer de ce conseil, qui n'est qu'une comédie jouée par la Porte à son profit devant l'Europe. Ils n'ont pas voulu continuer le rôle que leur faisait le gouvernement turc, non pas seulement celui de dupes, mais celui de dupeurs.

Peu de jours après, dans une question de cadastre, le rapporteur (c'était un membre sujet de la Porte) s'était permis une critique aussi méritée que modérée d'une mesure prise par le gouvernement. Ce même Kiami-Pacha, d'un ton hautain et dur, qui sentait le maître irrité, reprit ce sujet de la Porte, lui demandant comment un fonctionnaire de la Porte osait faire ainsi la critique de son gou-

vernement. Un des membres européens protesta vivement contre cette apostrophe; mais le membre sujet de la Porte, déjà troublé par l'apostrophe de son supérieur, fut encore plus troublé de la protestation qui le défendait et le compromettait. Cette scène a laissé tout le monde convaincu que les membres du conseil sujets de la Porte se trouvent mal à l'aise devant les pachas, et que le conseil par conséquent manque de l'indépendance qui est la première condition pour bien faire... Le gouvernement turc n'entend se servir du conseil qu'à son heure, quand il lui plaît, et pour partager la responsabilité de ses actes, qu'il ne veut pas garder tout entière. Le conseil n'est en un mot que la fiction d'un pouvoir qui ne peut rien faire d'utile par lui-même en vue de la crise qui se prépare, et qui ne sert tout au plus qu'à induire le public en erreur.

Que de remarques j'aurais à faire, si je voulais rapprocher le témoignage des voyageurs modernes du tableau qu'on nous fait de l'infériorité des membres sujets de la Porte, surtout des membres chrétiens, dans le conseil des finances! Cette condition des chrétiens dans les conseils mêmes où ils siégent à côté des Turcs à titre égal selon la loi, à titre inférieur selon les mœurs et l'esprit turcs, est un des traits caractéristiques de l'état actuel de la Turquie. En vain la charte de Gulhané et le *hatt-humayoun* de 1856 ont décrété l'égalité entre les Turcs et les chrétiens; les Turcs et les chrétiens n'y croient point. Le cœur des Turcs s'est endurci et perverti par la longue possession de la tyrannie; les chrétiens se sont flétris et abattus dans l'esclavage. Ils ont beau lire dans les décrets du sultan qu'ils sont, comme les Turcs, les sujets de la Porte-Ottomane, et qu'il n'y a aucune différence entre eux : la vieille peur du glaive ottoman subsiste; les uns sont toujours le peuple qui répandait le sang chrétien comme l'eau; les autres sont toujours le peuple qui était massacré et pillé sans fin et sans merci. Vous avez beau mettre le chrétien et le Turc sur les bancs du même tribunal comme juges : le Turc ne croit pas avoir un collègue dans le chrétien, et le chrétien ne le croit pas davantage. Je lisais dernièrement dans un rapport du consul anglais de Monastir, en Macédoine, à sir Henri Bulwer, en date du 9 juillet 1860, ces paroles curieuses : « Quant aux chrétiens qui siégent dans les *medjless* (espèces de conseils provinciaux) à côté des Turcs, c'est pure affaire de forme, car ils n'osent jamais avoir une autre opinion que les membres musulmans. J'ai entendu dire qu'il y a quelques années le membre chrétien qui siégeait au *medjless* de Monastir périt empoisonné pour s'être opposé à ses collègues musulmans. » Il n'y a rien qui se guérisse plus lentement que le mal de la peur : il ne se guérit même point par la haine. Le chrétien hait le Turc, mais il le craint, comme son ancien bourreau. Je me souviens

qu'on me racontait à Bucharest qu'en 1829, Achmet-Pacha, ambassadeur de la Porte-Ottomane en Russie, traversa ce pays pour se rendre à Saint-Pétersbourg. Il semblait, à la réception empressée qu'on lui faisait, que la mort marchait encore derrière lui. « Il paraît que cette manière de couper les têtes laisse dans les esprits une forte impression, disait à cette époque un général russe. Je fus avec Achmet-Pacha chez l'ex-hospodar Ghika, et quoique, en ma qualité de commandant de la ville, j'eusse quelque importance, même à côté d'Achmet-Pacha, le vieux Ghika oublia de m'inviter à m'asseoir, et il fit donner la pipe non-seulement à Achmet, mais à son secrétaire avant moi. Achmet, en colère, arracha la pipe à son secrétaire et me donna la sienne. « Ce sont de vieilles idées, me disait-il en sortant; cela ne nous convient plus. » — Vieilles, oui, mais profondément gravées par la peur dans l'âme du raya.

A la terreur qu'inspire le Turc par sa seule qualité de Turc, ajoutez, pour expliquer l'attitude abattue des membres chrétiens du conseil des finances, ajoutez la peur que fait un pacha ou un grand-vizir. Qui donc s'aviserait en Orient de résister à un pacha ou à un vizir? Cette timidité qu'inspire le principe d'autorité représenté par un pouvoir illimité ne se voit pas seulement à Constantinople, je le sais; mais je trouve dans le voyage de M. Senior une anecdote qui exprime bien les effets de cette timidité. M. Senior causant avec un Anglais sur les mœurs et les habitudes des fonctionnaires turcs, sur leurs fortunes rapides, « il est presque impossible qu'un pacha reste pauvre, lui dit cet Anglais, à moins d'être absolument indifférent à l'argent. Le palais de Rechid-Pacha et son parc sur le Bosphore valent au moins 200,000 livres sterling (5 millions), les terres valent peut-être 300,000 livres sterling (7,500,000 francs). A la mort du dernier propriétaire, décédé sans héritier mâle, ces biens échurent au sultan et furent vendus à l'enchère. Rechid était grand-vizir, et les acheta pour 25,000 livres sterling (625,000 fr.). Comme de juste, personne ne surenchérit sur le grand-vizir. — Mais, demanda M. Senior, si quelqu'un avait couvert l'enchère de Rechid et était devenu acquéreur, quelles en auraient été les conséquences? — Il est inutile de demander, répond l'interlocuteur, ce qui serait arrivé dans un cas impossible. Une idée aussi étrange que de surenchérir contre un vizir ou même contre un pacha n'est jamais entrée dans la tête de personne. Rechid a été très généreux en estimant ces terres 25,000 livres sterling. Il aurait pu se les faire adjuger pour 1,000 livres (1). »

Malgré la triste expérience que les membres européens acqué-

(1) *La Turquie contemporaine*, page 101.

raient chaque jour de l'impuissance du conseil, ils continuaient cependant à y rester. Il y avait encore une épreuve à faire. Le conseil ou la commission avait, on s'en souvient, obtenu, après beaucoup d'efforts, des ébauches de budgets. Serait-ce le conseil qui examinerait ces budgets, qui les préparerait pour les soumettre à la sanction du sultan? Le prospectus de l'emprunt ottoman croit et dit que c'est le conseil qui prépare les budgets. Nous croyons au contraire que, sur cette question, le gouvernement turc a manifesté la pensée et la volonté qu'il a de rester, malgré le conseil, dans les voies ordinaires, c'est-à-dire de laisser aux ministres le droit d'user sans contrôle des deniers publics.

Nous savons les efforts faits en vain par les membres européens du conseil pour obtenir ce droit d'examen et la résistance de Kiami-Pacha, celui qui ne permet pas aux rayas du conseil d'avoir un autre avis que le sien. Les budgets furent renvoyés aux ministres respectifs sans examen et sans contrôle. Cependant, comme il fallait pouvoir dire quelque chose à l'Europe et jouer devant elle une comédie d'économie, les ministres firent annoncer au conseil qu'ils avaient opéré sur leurs budgets une économie de 31,737,942 fr. Maintenant sur quels chapitres et sur quels articles étaient opérées ces réductions? On n'en dit rien au conseil, et les ministres ne se sont pas donné la peine de s'en rendre compte. Il suffisait pour la mise en scène d'énoncer un chiffre. Cette économie de près de 32 millions sera-t-elle obtenue? N'ira-t-elle pas s'engloutir dans les *serghis* ou crédits supplémentaires que les ministres s'ouvrent à eux-mêmes quand il leur plaît? Autre question, qui n'est pas, bien entendu, de la compétence du conseil.

De quelque côté donc qu'on ait tenté des efforts pour constituer un contrôle supérieur de l'emploi des deniers publics, les membres européens du conseil ont échoué; ce qui veut dire que le gouvernement ottoman, ne ratifiant pas ce qu'il a annoncé aux chancelleries européennes, et laissant même de côté l'*iradé* impérial visé dans le *hatt-humayoun* de 1856, entend que les ministres conservent comme par le passé l'omnipotence en cette matière.

Il est temps d'arriver à notre conclusion sur les renseignemens que nous avons reçus. Cette conclusion est grave et triste. Je la divise en trois parties distinctes : la partie personnelle, la partie morale, la partie financière.

Les membres européens du conseil, M. Falconnet, représentant de l'Angleterre, M. le marquis de Plœuc et M. Devaux, représentans de la France, convaincus, par les diverses épreuves que je viens d'indiquer, que leur présence ne pouvait plus être utile, ont pris le parti de se retirer. Je ne sais pas ce qu'a fait M. Lakenbacher, re-

présentant de l'Autriche : il a probablement pris le même parti. L'opinion publique ne peut qu'approuver hautement cette résolution, soumise du reste par les représentans anglais et français à la décision de leurs gouvernemens respectifs. A quoi bon en effet rester dans un conseil qui ne peut rien, dont la Porte veut l'ombre et le nom, et ne veut pas l'action efficace? A quoi bon prêter l'autorité du nom de la France et de l'Angleterre à une fantasmagorie menteuse d'ordre et de régularité? Assurément les représentans de la France et de l'Angleterre adjoints au conseil des finances n'étaient pas des ennemis de la Turquie : ils croyaient la régénération de la Turquie possible; mais encore faut-il, pour régénérer la Turquie, que la Turquie le veuille, qu'elle en prenne la peine, qu'elle en ait la vertu. Toujours dépenser, toujours emprunter et ne jamais payer, ce n'est point marcher à la régénération, mais à la banqueroute. Les membres européens du conseil avaient commencé par croire que les Turcs ne péchaient que par ignorance, et qu'ils n'avaient besoin que de bons précepteurs. Ils ne veulent pas de précepteurs qui les gênent; ils veulent des complices ou des chaperons. Or les honnêtes gens ne peuvent pas chaperonner la mauvaise foi, dès qu'ils la reconnaissent. De là la retraite des membres européens du conseil des finances.

Voilà ce que j'appelle la partie personnelle de notre conclusion. J'ai à peine besoin d'indiquer la partie morale : elle éclate à chaque page. Je veux cependant en résumer les traits principaux.

Que veut le gouvernement ottoman? Régler ses finances, corriger ses dilapidations, augmenter ses recettes, exploiter habilement et honnêtement les ressources qu'il a? Non! Tout cela demande des vertus que la Turquie n'a pas. Elle veut faire un emprunt; elle veut, comme le joueur, trouver de l'argent de quelque manière que ce soit, dût pour cela le Grand-Turc épouser Mme La Ressource. La Turquie a déjà beaucoup emprunté, et comme elle a peu payé, elle devrait désespérer de trouver encore des prêteurs; mais elle croit qu'on peut toujours trouver de l'argent en Europe, tout dépend du prix, et elle est entretenue dans cette pensée par bien des motifs et par de nombreux chercheurs de solutions financières en dehors des conditions qui seront éternellement celles du crédit public. Un passage du livre de M. Senior traduit d'une manière plus vive ce que je viens de dire : « La Turquie est le vrai pays des affaires. Tous ces palais, tous ces jardins en terrasse sont le fruit de l'agiotage, quand ils ne proviennent pas d'une source pire (1). »

Cependant, nous disent nos correspondans, la crise s'aggrave, les

(1) Page 80.

fonctionnaires ne sont pas payés, l'armée et la marine pas davantage; chaque jour le gouvernement aliène ses revenus à venir, et bien que le conseil des finances n'ait point encore pu obtenir un état tant soit peu certain indiquant jusqu'à quel point les derniers revenus sont engagés, les membres européens croient qu'une grande partie de ceux de l'année prochaine ne sont déjà plus à la disposition du trésor public. Ici nous touchons à la conclusion financière; nous nous contenterons d'extraire de nos lettres quelques chiffres que nous mettrons en regard de ceux qui sont contenus dans le prospectus de l'emprunt ottoman, ne serait-ce que pour montrer combien la différence des renseignemens et des points de vue influe sur les chiffres.

Selon nos correspondans, les recettes du budget ottoman sont de 286,187,007 fr., les dépenses de 293,721,909 fr.; le déficit est de 7,534,902 fr.

Selon le prospectus, le produit de toutes les taxes ou impôts s'élève en francs à une somme d'environ 275 à 300 millions; le budget des dépenses ne s'élève qu'à 258,900,000 francs. Nos lettres montrent un déficit, le prospectus indique un excédant.

La différence d'énonciations entre nos lettres et le prospectus est encore plus grande en ce qui touche la dette consolidée et la dette flottante.

Selon nos correspondans, la dette flottante est à peu près de 462 millions de francs et la dette consolidée de 846 millions; — total : 1 milliard 308 millions.

Selon le prospectus, l'ensemble de toutes les dettes de l'empire ottoman s'élève en capital à 774 millions de francs. — Cette somme, dit le prospectus, représente des titres dont les uns ne portent pas intérêt, et dont les autres produisent des intérêts à divers taux, de sorte qu'en résumé les annuités nécessaires pour le service total de la dette ne s'élèvent qu'à environ 45 millions, non compris l'amortissement, soit environ 16 pour 100 des revenus généraux. Pour apprécier l'exiguïté d'une pareille dette dans un empire comme la Turquie, il suffit de se rappeler que la dette de l'Angleterre dépasse 18 milliards, que celle de l'Autriche est d'environ 5 milliards, etc.

On voit que la différence sur la dette entre notre correspondance et le prospectus est de 534 millions. Ce qui fait surtout cette différence, c'est que le prospectus n'évalue la dette consolidée qu'à 310 millions, tandis que nos lettres l'évaluent à 846 millions.

Est-ce à cause de cette diversité de chiffres que nos lettres et le prospectus arrivent à des résultats si différens, quand il s'agit de trouver quel est le remède applicable aux finances de la Turquie?

Le prospectus croit qu'avec un emprunt, la Turquie s'en tirera; nos correspondans pensent que l'emprunt ne sauvera pas la Turquie, à moins que la Turquie ne se décide à avoir les qualités qui sont nécessaires aux riches comme aux pauvres, aux emprunteurs comme aux prêteurs : la probité, la bonne foi et l'économie.

Je crois avoir fait une analyse exacte des renseignemens qui m'ont été envoyés de Constantinople. Cependant, en me relisant, je m'aperçois qu'il y a un passage que j'ai omis, et dont je veux dire un mot. Il s'agit encore du sultan, de ses dépenses et de ses dettes. M. Senior, dont j'ai cité souvent le curieux ouvrage, est très sévère pour le sultan, et il ne fait au surplus que répéter les conversations de Constantinople sur ce sujet. Il est bon pourtant de comparer les conversations de la capitale avec le jugement impartial de nos correspondans.

Voyons par exemple une des pages les plus médisantes de M. Senior. « Chaque fonctionnaire, dit-il, est assailli par les corrupteurs; il a tous les jours à sa portée les moyens de voler le public directement ou indirectement, et tous ceux qu'il hante ne se gênent pas pour les employer. Dans beaucoup de cas, il est obligé de corrompre pour obtenir sa place, et de corrompre encore pour la garder. Comment aurait-il les mains nettes? Tous ces magnifiques palais, ces kiosques élégans, ces terrasses fleuries, ceinture du Bosphore, couronnement de ses collines, de ses promontoires, ont été bâtis par la corruption, l'extorsion et la fraude. Le capitaine de cette bande de voleurs n'est-il pas le sultan, qui dérobe au trésor plus du tiers du revenu public (1)? » Je sais bien qu'après ces paroles injurieuses l'interlocuteur de M. Senior en ajoute d'autres qui montrent que le sultan fait le mal sans le savoir. Il n'a pas été élevé à comprendre qu'il y ait dans l'état autre chose que lui. Se confondant de bonne foi avec l'état, il ne croit pas dérober au trésor public ce qu'il prend pour lui; il croit au contraire donner par bonté au trésor tout ce qu'il ne prend pas. Voyez la peinture de l'éducation et de la vie d'un sultan! « Après avoir donné à leur sultan une puissance aussi illimitée, après avoir reconnu la nécessité de son approbation et de sa signature pour toutes les mesures, pour tous les papiers d'importance, après l'avoir obligé à choisir ses ministres sans le concours d'un parlement, d'une presse, d'une forme quelconque de l'opinion publique, les Turcs ont pris soin de le rendre incapable de toutes les affaires et de l'empêcher d'acquérir aucune connaissance des hommes et des choses. On le tient renfermé sans amis ou plutôt sans relations; il ne voit que ses femmes et ses esclaves

(1) Page 104.

jusqu'au jour où il monte sur le trône. Alors même sa réclusion ne cesse guère : il ne voit ses ministres que lorsqu'il les envoie chercher pour l'intérêt de l'état; il ne fait pas de visites et n'en reçoit pas; il vit au milieu de ses serviteurs et dans son harem. Son seul amusement intellectuel est de faire bâtir : il est en train d'acheter les terres riveraines des deux côtés du Bosphore et d'y ériger des rangées de palais de carton et de kiosques qui s'étendront à plusieurs milles. Des 8 millions sterling qui constituent le revenu public, on estime qu'il dépense pour lui-même et pour ses palais de 2 à 3 millions, sans compter ses dettes privées, qui se montent à 800 millions de piastres, ou 7 millions sterling (1). »

Pauvre sultan! Je vois que sa capitale (les capitales en général ne sont pas charitables envers leurs souverains) ne se fait pas scrupule de médire de lui et peut-être d'exagérer ses prodigalités. Un voyageur grec, le capitaine Nicolaïdy, va plus loin encore, et il porte à près de 18 millions par mois (c'est-à-dire à 212 millions par an) les dépenses du sultan et de sa maison.

Nos correspondans n'entreprennent pas la défense du sultan : ils font seulement une réflexion fort juste. Les crédits ouverts au sultan sur le trésor sont, disent-ils, une cause de perturbation dans les finances turques, non-seulement parce que ces crédits paraissent être sans limites, mais aussi parce qu'ils permettent à une administration qui gère sans publicité d'attribuer aux désordres du palais ce qui pourrait être en partie son œuvre. Ainsi l'ordre et la régularité serviraient en Turquie à tout le monde, à l'empire et au sultan. Il est si commode en effet pour des administrateurs infidèles de tout rejeter sur les prodigalités du sultan! Il est si facile surtout de faire accueillir par le public ces accusations de folles dépenses! La faute du sultan couvre ainsi je ne sais combien de fautes particulières. Je suis persuadé avec mes correspondans que, si les dilapidations des finances turques pouvaient se réduire aux prodigalités du sultan, ce serait déjà une grande économie pour le trésor. Le sultan y perdrait peu sur ses plaisirs, et il y gagnerait de ne répondre que de ses torts.

SAINT-MARC GIRARDIN.

(1) M. Senior, page 106.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 janvier 1861.

Si le monde n'avait pas perdu son équilibre, si les choses suivaient leur cours régulier, si nous avions le sens commun, la curiosité serait en ce moment vivement éveillée sur nos affaires intérieures. On entendrait déjà les bourdonnemens précurseurs de la session qui va s'ouvrir, on devrait se tâter, s'informer, se préparer; on verrait les interrogations, les pourparlers, les confidences, les desseins concertés, poindre, éclater, se presser, s'entrecroiser dans le monde politique : l'on irait et l'on viendrait, on causerait, on discuterait, on s'agiterait, on vivrait. Ce ne sont certes pas en effet les questions, les affaires, les intérêts, les préoccupations qui manquent, à l'heure présente, à l'alimentation de la vie politique. Dans quelques jours, le sénat va se réunir; dans trois semaines, la session du corps législatif sera ouverte.

Le sénat devra débattre et revêtir de sa sanction les réformes constitutionnelles du programme du 24 novembre. Pour la première fois, nous serons mis au courant des délibérations politiques du sénat. Le sénat va discuter publiquement, comme une sorte d'assemblée constituante, les amendemens apportés à la constitution de 1852. Or les questions soulevées par ces réformes ne sont pas de mince importance : ce sont le droit d'adresse rendu aux chambres, l'entière publicité donnée aux débats parlementaires, le contact direct du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif par la présence d'une portion du cabinet dans la chambre des députés. Ce sont là des modifications considérables de la constitution de 1852 : elles n'ont été qu'indiquées dans le programme du 24 novembre; la discussion dont elles seront l'objet dans le sénat en devra définir le caractère et préciser la portée. Tout le monde l'a senti : il s'agit là d'un partage, tout nouveau dans l'ère qui date de 1852, du pouvoir entre le gouvernement proprement dit et les assemblées représentatives. Entre le pouvoir exécutif et les assemblées, la frontière est déplacée, et elle est déplacée au profit des assemblées. L'importance et la nouveauté de la chose appellent l'attention et la curiosité sur les prochaines délibérations du sénat. Il est permis en effet d'espérer que le sénat appor-

tera un grand soin, une sérieuse application, nous dirions presque une coquetterie légitime dans le début qu'il va faire devant le public. Il est tenu d'aborder franchement ces graves questions, de les approfondir, de les épuiser. Il a le bonheur et l'honneur désormais de parler les fenêtres ouvertes, on lui rend l'air : qu'il nous rende la lumière: il nous la doit à torrens. Ce n'est donc pas avec une oiseuse curiosité, c'est avec une patriotique impatience qu'il faut attendre la prochaine réunion du sénat.

Le corps législatif va, lui aussi, se trouver investi de nouvelles prérogatives. On pourra, en d'autres temps, rechercher quel est le meilleur usage pratique qu'il en devra faire pour établir sa légitime influence sur la direction des affaires publiques. Pour aujourd'hui, nous ne sommes pas si pressés. A lui aussi nous ne demandons que de la lumière. Le droit d'adresse est en ses mains un instrument précieux à cet égard. Le droit d'adresse n'est-il pas en effet, grâce aux thèmes infinis qu'il fournit à la discussion, un véritable droit d'interrogation, d'interpellation, d'inquisition? Nous ne voudrions pas que l'on se servît la première fois de ce droit pour embarrasser, harceler et molester le gouvernement; mais nous espérons fermement que l'on en usera aussi largement que possible pour répondre à ce besoin vital d'informations qui se révèle dans toutes les affaires du pays. Il nous faut des informations sur nos affaires intérieures et sur nos affaires extérieures. Avant tout, à l'intérieur, en supposant que les explications du sénat sur les réformes du 24 novembre ne soient ni nettes, ni complètes, le corps législatif doit obtenir sur la portée de ces réformes les informations les plus vastes et les plus précises. Il s'agit en effet de fixer là le nouveau droit public suivant lequel devra se développer notre vie politique intérieure. L'institution des ministres sans portefeuille aura, en cette conjoncture, à faire ses preuves d'efficacité en même temps qu'elle pourra donner lieu à d'instructifs éclaircissemens sur la nature des relations qui devront exister désormais entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif. Des débats approfondis sur cette question pourront avancer le moment où le cabinet tout entier finira par se présenter devant les chambres. Il est dès à présent visible, et la discussion législative ne manquera pas de l'établir, que l'esprit de la réforme du 24 novembre modifie sérieusement la nature des grands corps de l'état, du conseil d'état notamment et du corps législatif. La présence seule des ministres sans portefeuille au sein du corps législatif change déjà la position du conseil d'état vis-à-vis de cette assemblée, position qui est altérée en outre par l'extension donnée au droit d'amendement. Si l'on réunit les conditions nouvelles qui vont présider à l'existence et aux fonctions du corps législatif, rapports directs du ministère avec ce corps, extension du droit d'amendement et publicité entière des débats, il devient manifeste que le corps législatif éprouve une transformation salutaire, et tend au moins à devenir une véritable chambre des députés. Ses relations avec le pouvoir exécutif et avec le corps électoral sont par cela même sensiblement changées. Une ambiguïté qui résultait de la nature des

choses avait jusqu'à présent enveloppé ces relations. Le pouvoir exécutif dans son expression la plus haute, le pouvoir impérial, est fondé, d'après la constitution de 1852, sur le principe de la délégation. Ce pouvoir a été indéfiniment délégué par le suffrage populaire à la personne et à la dynastie d'un prince. Le principe sur lequel repose l'existence d'une chambre des députés véritable est le principe de la représentation. Le peuple a délégué le pouvoir exécutif, mais il ne conserve et ne maintient sa liberté politique qu'à une condition : c'est qu'il exercera un contrôle permanent sur le pouvoir revêtu de sa délégation, au moyen d'une assemblée où il sera représenté par des députés. Avec l'influence directe que le pouvoir a exercée jusqu'à ces derniers temps sur l'élection des députés, avec la publicité incomplète des discussions législatives, avec les entraves imposées au droit d'amendement, et la liberté de la presse faisant défaut, de bons esprits auraient pu éprouver une perplexité réelle, s'ils eussent été mis en demeure d'expliquer la vraie nature du corps législatif, et de se prononcer sur la question de savoir s'il était ou un appendice du pouvoir délégué, ou une réelle assemblée représentative. En admettant que le doute fût permis avant le 24 novembre, il ne l'est plus depuis.

Le corps législatif prend décidément le caractère d'une assemblée représentative. Cette situation mieux définie se révélera peut-être, par la suite, dans les rapports du corps législatif avec le pouvoir; mais elle doit dès à présent se marquer dans les rapports de la chambre avec le corps électoral. Les questions qui touchent à la liberté des élections acquièrent par là une importance capitale. Il semble que le système des candidatures présentées au nom du chef du pouvoir exécutif devra être peu à peu abandonné. En tout cas, on pourra désormais invoquer avec plus de logique, plus d'autorité, par conséquent plus d'énergie, toutes les franchises qui garantissent le libre jeu des opérations électorales.

Il importe d'autant plus d'établir le vrai principe sur lequel repose incontestablement désormais le corps législatif, il importe d'autant plus d'assurer d'avance les garanties que réclame ce principe dans l'élection des députés que, suivant toutes les vraisemblances, nous allons assister à la dernière session du corps législatif actuel. En dissolvant la chambre, le gouvernement donnera la mesure de l'importance qu'il attache lui-même aux changemens apportés par le décret du 24 novembre dans le caractère et les attributions du corps législatif. Quand aura lieu la dissolution? Laissera-t-on le corps législatif achever régulièrement la session, ou dissoudra-t-on la chambre après la discussion de l'adresse? Nous l'ignorons. Nous devons dire pourtant que les rumeurs les mieux autorisées assignent une date très prochaine à la dissolution. Cette perspective d'élections nouvelles soulève des questions intéressantes, difficiles, délicates. On se demande, dans les divers groupes qui ont pris autrefois une part active à la vie publique de la France, ce qu'il faut faire en présence de l'appel qui va être adressé au pays, comment et dans quelle mesure l'on doit se mêler au mouvement élec-

toral. Faut-il borner son action à la fonction électorale? faut-il poser des candidatures? Nous le répétons, ces questions sont à la fois très intéressantes et très délicates. Nous n'éprouvons pour notre compte aucun embarras à les aborder.

Nous sommes de ceux qui pensent que les convictions sincères et les opinions vivaces ne doivent et ne peuvent, en aucun temps, sous aucun prétexte, se retirer de la vie politique du pays. L'abstention est le suicide des causes politiques. Chacun, dans la mesure de son influence, des opportunités qui lui sont offertes, des moyens d'action qu'il possède, est tenu de s'associer aux destinées de son pays. Ce devoir est plus impérieux encore pour ceux qui se sont liés à la cause de la liberté, et qui, après tous les échecs qu'a éprouvés parmi nous la cause libérale, ne pourraient sans déshonneur se refuser aux occasions qui se présentent à elle et la compromettre par la trahison suprême de leur lassitude et de leur découragement. L'abstention érigée en système serait donc à nos yeux une impardonnable faute. On a pu, dans nos rangs, accueillir avec plus ou moins de confiance et d'élan cette apparence de renaissance libérale qui reluisait dans le programme du 24 novembre; mais s'il devait y avoir là un germe fécond de liberté, il n'est personne parmi nous qui eût voulu encourir la responsabilité de l'étouffer sous son indifférence. Le devoir général est ainsi compris par tous ceux qui s'honorent d'être demeurés fidèles à la cause libérale. En politique toutefois, le devoir de l'action se mesure, pour les hommes et les partis, d'abord à l'intérêt évident de leur cause, ensuite aux moyens d'agir qui existent pour eux. Ces deux considérations peuvent influer diversement sur la conduite des partis et sur celle des personnes. La candidature à la députation n'est point, on en conviendra, un devoir pour tout le monde. Si l'on veut y regarder de près, on se convaincra qu'il existe bien en France une cause libérale, mais qu'il n'y a pas encore de parti libéral organisé, et que, parmi les hommes mêmes que la cause libérale a le droit de revendiquer comme ses représentans les plus autorisés et les plus honorés, tous ne serviraient pas également leur dignité personnelle, leur cause et leur parti, en se jetant dans l'action avec impatience, et en demandant avec un empressement inopportun la députation au pays. Pour constituer une cause, il suffit d'un ensemble de principes, d'intérêts, de nécessités politiques, et à ce titre la cause libérale existe amplement en France : la cause est dans les idées et dans les choses. Pour constituer un parti, il faut réunir les personnes à la poursuite du même but, concilier les opinions et les intérêts de plusieurs, combiner et discipliner dans une conduite générale les efforts individuels : les partis sont des combinaisons d'hommes; à ce point de vue, il n'est pas encore permis de dire que le libéralisme existe parmi nous à l'état de parti politique. Si nous examinons ensuite les situations personnelles, nous ne pouvons oublier l'empreinte que nos révolutions successives ont laissée sur les plus grandes et les plus illustres. L'importance des rôles joués et des engagemens contractés dans le passé a créé à quelques-uns des hommes éminens auxquels

nous faisons allusion des devoirs d'une nature particulière. Ils peuvent avoir le droit de croire que le sentiment de leur propre dignité leur prescrit la réserve, leur commande de ne point aller au-devant des honneurs politiques, ou leur conseille au moins d'attendre que le pays aille les arracher à leur retraite par des manifestations ou des démarches bien claires. Un autre scrupule peut les arrêter : toute la signification de leur nom est dans le passé; ils peuvent craindre que ce passé qu'ils portent en eux ne soit un trop lourd fardeau pour un parti naissant, n'attire des récriminations injustes contre ce parti, et ne lui laisse point la signification nette et neuve qu'il doit prendre et garder dans le présent et pour l'avenir. Enfin leur situation personnelle, grâce à leur talent, à l'éclat de leur nom, aux positions qu'ils ont occupées, aux événemens qu'ils ont traversés, est devenue si considérable, qu'elle se concilierait difficilement avec les concessions que la discipline bien entendue et bien pratiquée des partis impose plus encore peut-être aux chefs qui les conduisent qu'aux membres secondaires ou obscurs qui les forment.

Pénétrés de ces considérations, nous sommes donc disposés à suivre sans doute avec un vif intérêt le mouvement électoral qui se prépare, et à y seconder tout ce qui pourra manifester ou promettre la formation d'un nouveau parti libéral, mais sans ambition pour nos anciennes illustrations politiques, sans impatience et sans empressement dans les questions personnelles. Nous le répétons, la cause libérale existe en France puissante et vivace, malgré les apparences, par la fécondité des idées, la grandeur des intérêts et la force latente des choses; mais notre rêve serait qu'on la laissât pour ainsi dire faire son parti elle-même, spontanément, naturellement, et qu'on ne s'exposât point à compromettre le succès de cette œuvre de rénovation et de rajeunissement par l'immixtion intempestive des élémens du passé. Nous croyons que c'est aujourd'hui la meilleure manière de servir notre cause; nous souhaitons que la formation du parti libéral s'accomplisse par le recrutement d'hommes nouveaux. Nous n'aurons donc pas le cœur de blâmer ceux des honorables vétérans du libéralisme qui comprendront ainsi leur devoir. Il ne sera pas au pouvoir de leurs adversaires de confondre une patience inspirée par l'abnégation avec une abstention injurieuse au pays. Qu'aurait-on à reprocher à des hommes qui veulent travailler au succès de leurs idées sans rechercher les succès personnels, et qui ne se laissent point troubler par la crainte égoïste et enfantine qu'on ne répète un jour à leur adresse le *sic vos non vobis?*

La question électorale n'est pas la seule qui puisse occuper utilement le corps législatif dans la discussion de l'adresse. Un examen sérieux de l'état de nos finances devrait inaugurer l'ère nouvelle qui s'ouvre pour la chambre des députés. La situation financière de l'Europe est au moins aussi mauvaise que sa situation politique. Certes, au milieu de tant d'états dont les ressources sont épuisées, la France, avec l'élasticité de ses revenus et les facilités d'emprunt qu'elle possède, fait une florissante figure; mais, puisque

l'on a admis les vrais principes économiques dans le gouvernement de nos intérêts commerciaux, ne serait-il point temps enfin d'apporter dans le règlement de nos dépenses la réserve conseillée par les principes élémentaires de l'économie politique? Les dépenses d'un état sont en grande partie une destruction pure et simple de capital, l'anéantissement en pure perte d'une portion considérable du capital annuellement créé par le travail du pays. C'est une pensée que le gouvernement et les assemblées devraient avoir toujours présente à l'esprit. Il est d'autres dépenses qui, quoique reproductives, engendrent au moins pendant un certain temps, et quand elles ne sont pas attentivement mesurées, des effets analogues à ceux qui accompagnent les destructions gratuites de capital. Telles sont par exemple celles qui sont prodiguées avec exagération pour les travaux publics. Si l'on rapproche ces dépenses de celles qui sont des destructions de capital, on ne peut s'empêcher de reprocher une grande imprévoyance à l'administration financière de la France depuis quelques années. L'excès des armemens militaires, l'exagération des expéditions lointaines, l'élan trop rapide donné aux travaux publics, sont pour beaucoup dans ces perturbations monétaires qui éclatent, ce semble, aujourd'hui à des intervalles si rapprochés. On assigne pour cause à ces crises l'accident qui semble les déterminer; mais elles ont des causes plus profondes, et parmi celles-ci une des plus évidentes est la prodigalité dans les dépenses publiques. Avant que la composition bizarre de l'encaisse de la Banque de France n'eût suscité, il y a trois mois, un péril monétaire que l'on pouvait croire factice, avant que la crise politique des États-Unis n'eût fait rebrousser le courant de l'or d'Europe en Amérique, les hommes intelligens qui président à la direction de la banque d'Angleterre sentaient déjà la nécessité de défendre par la hausse de l'intérêt le capital commercial contre le gaspillage financier des gouvernemens. L'habitude des grandes dépenses, excitée encore par l'élasticité des revenus et la facilité avec laquelle le public répond aux appels des emprunts, dégénère vite en une dangereuse tendance, contre laquelle il faut enfin que nos assemblées réagissent. Le moment de compter sérieusement est venu : nous sommes avertis par la triste situation financière de plusieurs grands états de l'Europe qui se sont vus obligés de nous suivre dans la voie des armemens immodérés; nous sommes avertis par l'influence indirecte que la ruine de ces états exerce sur nos propres affaires; nous sommes avertis par le renchérissement universel de l'intérêt de l'argent. D'économies importantes, on ne peut en opérer que sur les armemens : s'il était possible d'en obtenir de cette nature, en répondant à l'intérêt financier du moment, on donnerait en même temps une garantie de sécurité à l'opinion. Notre exemple serait suivi par les autres états, et l'on aurait peut-être employé le moyen le plus efficace de pacifier l'Europe. Malheureusement il y a peu d'espoir d'obtenir bientôt un tel résultat. En tout cas, il est certain que les circonstances ne permettent au moins ni création d'impôts aventureux, comme le voulaient de faux bruits, ni des dépenses ridicules comme celles

dont une rumeur non moins fausse, nous l'espérons, gratifie le budget d'un de nos ministères, en attribuant aux chefs de service de ce département une augmentation d'appointemens extravagante.

Une question d'un ordre secondaire, mais d'une haute importance, mériterait peut-être l'examen du corps législatif: c'est la question de l'administration parisienne, qu'un décret publié il y a peu de jours pose, ce nous semble, d'une façon piquante. Ce décret rend applicables à la ville de Paris les dispositions du décret du 25 mars 1852 sur la décentralisation. Tout le monde apprécie la grandeur des intérêts que représente l'administration de Paris. Cette administration est un véritable état. Le budget municipal de Paris était en 1847 de 46 millions; il s'élevait à 103 millions en 1860, et pour 1861 il atteint la somme de 170 millions. Il n'est que juste de reconnaître que la capacité du préfet actuel de la Seine a encore ajouté à l'importance de la position qu'il occupe; l'activité et l'heureuse énergie qu'il a déployées dans son vaste gouvernement lui ont donné une place à part parmi nos administrateurs. Si, dans le décret qui vient d'étendre encore ses attributions, il n'y avait à considérer qu'un hommage personnel rendu aux rares facultés d'initiative, d'application et de travail de M. Haussmann, nous pourrions nous borner à exprimer simplement notre approbation; mais, pour juger le caractère politique de ce décret et pour mesurer la situation particulière qu'il crée, nous devons oublier la personne du préfet. La mesure décentralisatrice de 1852 avait fait une chose utile; elle avait remis aux préfets le contrôle de nombreux actes municipaux qui avaient eu jusque-là besoin de la sanction du ministre. Une exception avait été maintenue à l'égard de Paris, apparemment parce qu'en effet l'administration municipale de Paris est dans une situation exceptionnelle. A Paris, le magistrat municipal et le préfet se confondent dans la même personne. Le préfet de la Seine est le maire central de Paris; il représente, pour les intérêts municipaux, l'ancien prévôt des marchands. Comment le préfet contrôlera-t-il le maire, si le préfet et le maire ne font qu'un? C'est évidemment pour obvier à cette position exceptionnelle que l'on avait, dans le décret de 1852, conservé au ministre de l'intérieur le contrôle des actes de la municipalité parisienne. Si l'on ajoute que la commission municipale de Paris n'émane point de l'élection, on se trouve placé devant une question de droit public très intéressante. Il est de principe en France depuis 89 que qui paie l'impôt le vote et en contrôle la dépense par ses représentans. Les institutions municipales de Paris diffèrent-elles, d'après la loi, de celles des autres communes de France? Si nous consultons les autorités compétentes, M. Jules Le Berquier par exemple dans son excellent traité de l'*Administration de la Commune de Paris,* elles répondent : Non. Pourquoi donc en fait ces différences, auxquelles le nouveau décret est venu ajouter une anomalie? C'est une question que nous posons à nos docteurs en droit administratif et municipal. Si l'on réfléchit que le préfet de la Seine, envisagé dans son caractère de véritable maire de Paris, n'est plus soumis, dans la décision

d'un grand nombre de mesures, à aucun contrôle supérieur, il semblera que Paris est placé sous un régime de décentralisation plus réelle et plus complète qu'aucune autre commune de France; mais, si l'on prend garde que Paris n'élit pas son conseil municipal, on sera moins frappé de ce privilége de décentralisation qui lui est accordé, et alors on sera tenté de considérer le préfet de la Seine non plus comme le maire de la capitale, mais comme un ministre. Cette conclusion a peut-être en sa faveur le mérite spécial du préfet actuel: mais si on l'accepte, pourquoi ne va-t-on pas jusqu'au bout, et pourquoi le préfet de la Seine n'a-t-il pas sa place au conseil des ministres?

Mais c'est surtout pour les questions étrangères que l'on attend des lumières des prochaines discussions du corps législatif. L'intérêt qu'inspirent les questions étrangères est de deux natures. En présence des questions engagées en Europe, la France garde d'un côté, dans une certaine mesure, sa liberté d'action et l'indépendance de son initiative: de l'autre, elle peut être affectée diversement par des accidens extérieurs naissant de la situation des autres états, accidens qui échappent à sa volonté et à son influence. C'est parce que les accidens de cette sorte sont plus à redouter que jamais qu'il importe plus que jamais aussi à la France d'avoir un système net de politique étrangère et de le faire connaître. Ne se sentirait-on pas plus rassuré si l'on savait d'avance, en présence des événemens qui peuvent éclater en Europe, à quels principes, à quels intérêts, à quels engagemens notre politique est liée, — si l'on faisait disparaître enfin ces obscurités qui ont donné des apparences contradictoires aux actes récens de notre politique, et qui l'ont rendue parfois incompréhensible?

Parmi ces actes récens, un de ceux qui étaient restés le plus obscurs était assurément la présence de notre flotte à Gaëte. Protégions-nous, défendions-nous le roi de Naples? Défendre le roi de Naples, c'était sans doute une politique: mais elle était bien tardive et bien inconséquente. Nous encourions le même blâme qu'adressent au roi de Naples ceux qui lui reprochent de n'avoir pas opposé à l'invasion garibaldienne cette résistance qu'il n'a entreprise et soutenue qu'après avoir perdu son royaume. On pouvait nous dire : Si vous vouliez arrêter les Piémontais, c'était avant l'invasion des États-Romains qu'il fallait agir, et non lorsqu'il ne restait plus à François II qu'une seule place forte. Si nous ne défendions pas le roi de Naples, si nous demeurions fidèles au principe de non-intervention, si nous pensions qu'il faut laisser l'Italie aux Italiens, notre conduite était plus inexplicable encore. Notre présence à Gaëte ne prolongeait pas seulement la résistance du roi: elle lui donnait un prestige, elle était un encouragement indirect aux soulèvemens, aux désordres intérieurs qui perpétuent l'anarchie dans les Deux-Siciles, elle augmentait les embarras du Piémont, et affaiblissait, au profit des passions et des partis les plus dangereux, le seul cadre de gouvernement régulier, le seul élément d'ordre quelconque qui survive dans la péninsule. On n'a donné à ces contradictiosn et à ces

vacillations qu'une excuse. On a prétendu que le gouvernement français n'avait été mû que par un sentiment d'humanité envers le roi de Naples, qu'il n'avait cédé qu'à l'attendrissement inspiré par une grande infortune, qu'il n'avait voulu que préserver le roi malheureux de la pire insulte du sort, de celle qui l'aurait fait tomber aux mains de ses ennemis. Cette raison honorable et juste un moment, lorsqu'on ne savait pas encore que les garibaldiens n'étaient point capables de s'emparer de Capoue sans le secours des Piémontais, avait cessé depuis longtemps d'être applicable à la position du roi de Naples; mais enfin l'on a pris un parti décisif : on a subordonné à la logique de la politique de non-intervention la sympathie due à un malheur immérité. On a compris qu'en arrêtant plus longtemps l'attaque piémontaise, on s'exposait à perdre entièrement la cause de l'ordre en Italie. On a senti que le temps pressait, car l'on était à la veille des élections d'où doit sortir le parlement de qui va dépendre le sort de la péninsule, et que l'on compromettait dans ces élections la cause du roi Victor-Emmanuel et de M. de Cavour en s'obstinant à couvrir Gaëte du côté de la mer. Avant le 19, notre escadre se sera retirée, laissant un navire à la disposition du roi. Le départ de notre flotte ne déciderait pourtant pas François II à quitter Gaëte. Il continuera la résistance avec des chances plus inégales encore; mais il aura du moins tout l'honneur de sa résolution, et l'intérêt presque romanesque qu'inspirent sa conduite et celle de la jeune reine ne pourra que s'accroître dans cette crise suprême.

Une phase nouvelle va maintenant s'ouvrir dans la question italienne. Nous l'avons dit à maintes reprises : nous eussions souhaité que le mouvement italien se fût modéré depuis longtemps; mais nous ne pouvons rien contre les faits accomplis, et le bon sens politique est bien obligé d'accepter avec leurs nécessités des situations qu'il eût voulu prévenir. Nous ne chercherons donc point, dans les graves embarras que la politique piémontaise rencontre à Naples, la confirmation des trop stériles reproches que nous avons adressés à l'invasion des états pontificaux et du royaume des Deux-Siciles. Naples et la Sicile ont déjà usé plusieurs des hommes de mérite que le mouvement italien avait mis en évidence. Le prince de Carignan, secondé par M. Nigra, va tenter une nouvelle expérience; nous souhaitons sincèrement qu'elle soit heureuse. La modération et le bon sens du prince de Carignan et le prestige de sa position auront sans doute une bonne influence à Naples. L'esprit net et résolu, mais conciliant, de M. Nigra secondera efficacement la mission du prince. Machiavel disait que la fortune aime les jeunes gens; nous souhaitons à M. Nigra, qui en est digne par son habileté et son courage, les faveurs de cette grande coquette.

Mais la question napolitaine, malgré ses graves difficultés, disparaît en ce moment dans une question plus haute et plus vaste, dans une question qui n'est point seulement italienne, et dont les conséquences touchent l'Europe entière, car l'alternative du maintien de la paix ou de la guerre prochaine y est attachée. Nous voulons parler des élections. Les élections sont

en effet le champ clos où vont se mesurer les partis italiens. Le triomphe de l'un ou de l'autre de ces partis ne saurait être indifférent à l'Europe, et le parti libéral européen ne doit point marchander le concours de ses sympathies et l'autorité de ses encouragemens à celui qui dans cette lutte représente nos principes et nos intérêts. Le combat, dans les élections italiennes, aura lieu entre la politique garibaldienne et la politique de M. de Cavour, c'est-à-dire entre ce que l'on nomme en Italie le parti de l'action et le parti parlementaire, entre ceux qui veulent la levée en masse de la nation sous la dictature du roi et ceux qui ne veulent ni fermer la bouche au parlement ni marcher à l'aventure, sans tenir compte de la situation de l'Europe. Le parti garibaldien n'a pas de programme politique, il n'en veut pas avoir. La constitution, les ministres, la légalité, les chambres sont pour lui des embarras, des obstacles. A l'exemple de Garibaldi, il ne veut rien comprendre à ce mécanisme qu'il regarde comme un piége; comme lui, il voudrait que le roi s'emparât de la dictature, et qu'on soulevât sans retard la nation entière au cri du salut public. Tel est le parti de l'action, qui, en se désignant de la sorte, exprime non une doctrine, un calcul politique, mais la fougue plus ou moins naturelle de son tempérament. Agir, agir, quelles que soient les circonstances et n'importe comment, agir tout de suite et quand même, c'est ainsi, dit-il, que la France s'est sauvée en 92, ou plutôt c'est le système que Garibaldi retrouve dans ses souvenirs lorsqu'il se rappelle les entreprises auxquelles il a pris part dans l'Amérique du Sud.

M. de Cavour et ses amis, quoi qu'on puisse dire des excès de hardiesse qu'ils ont commis, ont donné à l'Europe civilisée une autre idée de la raison et de la force de leurs conceptions politiques. Il n'est pas nécessaire d'insister sur ce qui sépare M. de Cavour du parti de l'action; mais entre ce parti et M. de Cavour on essaie en ce moment de former un parti intermédiaire, dont le succès électoral, s'il pouvait balancer le parti ministériel, aboutirait promptement à la prépondérance de la politique garibaldienne. Ce tiers-parti s'est donné un organe depuis le commencement de cette année dans *la Monarchia nazionale*, et prétend à remplir le rôle de conciliateur entre les constitutionnels et les hommes de l'action. Les chefs de ce parti sont MM. Rattazzi et Pepoli. Il est difficile de marquer exactement la nuance de ses opinions en matière de conduite politique. Il semble que la différence entre M. de Cavour et M. Rattazzi est aujourd'hui encore celle qui distinguait ces deux hommes d'état lorsque l'année dernière M. de Cavour remplaça au pouvoir M. Rattazzi. Sans s'engager dans le projet d'une dictature royale, M. Rattazzi, à la fin de 1859, semblait pourtant y incliner et caressait peut-être ce rêve garibaldien. M. de Cavour et la régularité constitutionnelle l'emportèrent. Aujourd'hui la même tendance est visible chez les chefs du tiers-parti. Ils veulent rapprocher du gouvernement la politique à outrance, la politique garibaldienne, et il semble que la transaction qu'ils cherchent ne soit autre que la dictature confiée au roi et au ministère.

Dans le dernier parlement, M. de Cavour a déjà eu à se défendre contre cette tendance; on lui proposait les pleins pouvoirs, on s'étonnait, on regrettait qu'il les refusât avec une résolution si ferme. M. de Cavour pense au contraire, et avec raison suivant nous, que tant que le canon n'aura pas grondé du côté de la Vénétie, le parlement, le régime régulier, la discussion, sont des moyens puissans de cohésion et de force intérieures. Ainsi, en Italie aussi, le maintien des garanties parlementaires devient une condition de la conservation de la paix. On ne voit donc pas sur quelles bases le tiers-parti italien compte opérer cette œuvre de conciliation qu'il s'est assignée pour tâche. La conciliation portant sur le fond des choses n'étant point possible, la chercherait-on sur les questions de personnes? La politique du tiers-parti ne consisterait-elle qu'à substituer des ministres agréables à Garibaldi à ceux qui lui déplaisent? C'est probable; mais là est le péril. L'expérience vient de le prouver, on ne peut être avec Garibaldi sans le suivre: on ne peut le suivre sans courir les aventures. M. Rattazzi et ses amis feraient bien d'y prendre garde. Les hommes sages de l'Italie, ceux qui comprennent la valeur de ce qu'ils ont acquis et ne voudraient pas perdre la destinée de leur pays, qu'ils ont dans leur main, sur le coup de hasard le plus téméraire, feront bien d'y veiller aux élections. Nous apprenons d'ailleurs avec plaisir que l'un des plus fermes caractères qui se soient révélés dans la révolution italienne, et qu'on voulait ranger dans le tiers-parti, n'est nullement enclin à se prêter à cette dangereuse tactique. Nous croyons que M. Ricasoli a plutôt blâmé en d'autres occasions M. de Cavour de n'avoir pas opposé une plus énergique résistance aux caprices de Garibaldi. M. Ricasoli est si loin de figurer parmi les adversaires ouverts ou cachés de M. de Cavour que l'on vient de lui offrir la présidence du sénat, c'est-à-dire le poste le plus élevé qu'il y ait à Turin en dehors du ministère.

Il serait étrange, au surplus, que les Italiens fussent assez peu éclairés sur leurs intérêts pour ne pas s'apercevoir qu'ils combleraient le plus pressant vœu de l'Autriche, s'ils faisaient en ce moment une tentative au-delà du Mincio. Il est probable que Garibaldi lui-même n'a jamais songé pour le printemps prochain à une entreprise semblable; son plan a dû être de tenter par le Danube un coup d'audace en Hongrie. Ce n'est pas sur sa frontière italienne, c'est au cœur même de son empire qu'il a pensé sans doute à frapper l'Autriche; mais un commencement d'insurrection hongroise serait nécessaire pour que le plan du grand *condottiere* pût devenir praticable. L'agitation hongroise est formidable assurément, elle pourra susciter au cabinet autrichien des difficultés considérables; mais l'Autriche a franchement adopté le système qui est le mieux fait pour tenir tête à ces orages : elle a fait les concessions les plus larges. Devant ces concessions, il n'est pas impossible que la Hongrie demeure sage et préfère à un recours dangereux à la force l'emploi des moyens légaux. S'il en était ainsi, les plans

de Garibaldi seraient déjoués, et sa fougue d'action, au grand profit de l'Italie, serait tempérée par la nécessité.

Ce n'est plus seulement dans la vieille et branlante Europe que se font entendre les craquemens d'états : la jeune et fière Amérique est en train de se dissoudre comme un antique empire. Les *stars* se divisent; les *stripes* se déchirent. Il est impossible à des Européens de comprendre cette exaltation imprévoyante qui pousse les états à esclaves à se séparer des états du nord et à s'affaiblir eux-mêmes contre l'esclavage par la crainte seule de voir leurs confédérés refuser l'extradition des esclaves fugitifs, comme si après la rupture du lien fédéral les esclaves fugitifs ne devaient pas être plus assurés de trouver l'asile qu'on leur dispute. Les lettres politiques des États-Unis sont fort sombres, et ne font point espérer de conciliation; les lettres commerciales sont moins désespérantes : elles disent avec une naïveté brutale que quand planteurs et abolitionistes auront perdu beaucoup d'argent, ils comprendront que leur brouille est une mauvaise affaire, et trouveront vite un arrangement. Les plus avisés, parmi les observateurs de la crise américaine, ne savent que prédire, et nous sommes comme eux.

E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

CORRESPONDANCE DE CHINE.

Nous recevons de Chine quelques notes qu'il nous paraît utile de publier, bien qu'elles contredisent en plus d'un point les données accréditées dans la presse européenne sur les causes et les résultats de la dernière guerre. La personne qui les a recueillies réside en Chine depuis plusieurs années, elle est en rapport avec les représentans les plus considérables du commerce européen de Shang-haï, et, à quelque point de vue qu'on se place, on trouvera ces notes bonnes à consulter.

« Shang-haï, le 20 novembre 1860.

« La campagne militaire est finie, la paix faite, les traités sont signés, et nous pourrons de nouveau expérimenter ce que valent nos relations amicales avec la Chine. C'est le 24 et le 25 octobre que M. le baron Gros et lord Elgin ont échangé à Pékin les traités ratifiés entre la Chine, la France et l'Angleterre. En vertu de ces conventions, le traité de Tien-tsin, tenu en suspens jusqu'à ce jour, entre enfin en vigueur. De plus, la Chine paie 8 millions de *taels* (70 millions de francs), comme indemnité pour frais de guerre, à la France et autant à l'Angleterre; la ville de Tien-tsin, ce port de Pékin, est ouverte au commerce étranger; l'émigration chinoise est autorisée, et le territoire de Coco-loun, qui se trouve sur la terre ferme en face de l'île de Hong-kong, est cédé à l'Angleterre.

« M. le baron Gros et lord Elgin auraient attaché une gloire durable à leur

nom, si les traités qui accordent toutes ces concessions avaient des élémens de stabilité; mais il faudrait être par trop optimiste pour l'admettre. Je pense pouvoir affirmer que personne ici n'y croit sérieusement, et que tout le monde comprend au contraire que MM. les ambassadeurs de France et d'Angleterre, au lieu de résoudre la question chinoise, l'ont seulement fait entrer dans une nouvelle phase. Ils n'ont en effet qu'arraché un « oui » au gouvernement chinois, et ils ont laissé à leurs successeurs, M. Bruce et M. de Bourboulon, la lourde tâche de veiller à ce que ce « oui » soit efficace. La meilleure preuve de leur propre méfiance dans la durée du nouveau traité se trouve dans la mesure qu'ils ont dû adopter de laisser de fortes garnisons sur le théâtre récent de la guerre, à Chi-fou et à Shang-haï. La position de MM. Bruce et de Bourboulon n'est pas à envier; mais M. Bruce est le frère de lord Elgin, et lui et M. de Bourboulon sont la cause immédiate de la dernière guerre. Ils recueillent ce qu'ils ont semé, et doivent accepter sans murmurer la position qu'ils se sont faite eux-mêmes. Pour juger cette position, qui est celle de la France et de l'Angleterre en Chine, il faut jeter un coup d'œil sur ce qui vient de se passer ici depuis un an.

« La France et l'Angleterre venaient de conclure un traité avec la Chine: M. de Bourboulon et M. Bruce devaient se rendre à Pékin pour y procéder à l'échange des ratifications; arrivés à l'embouchure de la rivière qui conduit par Tien-tsin à la capitale, ces ministres y trouvèrent des fortifications qui les empêchaient de poursuivre leur chemin sur la route projetée. En même temps le gouvernement chinois leur fit signifier que ces fortifications avaient été élevées comme défense contre les pirates, mais que le chemin de Pihtang était libre, et que les ministres n'avaient qu'à passer par là. M. de Bourboulon et M. Bruce insistent pour passer par Tien-tsin; les Chinois s'y opposent, un combat s'engage; les Français et les Anglais sont battus et forcés de se retirer après avoir subi des pertes sensibles.

« Voilà l'introduction à la dernière guerre de Chine. Nous avons le beau rôle dans le drame qui va se dérouler. Nous arrivons ici pour venger une insulte sanglante faite aux pavillons de la France et de l'Angleterre. Quelques personnes osent insinuer que MM. Bruce et de Bourboulon n'auraient point été déshonorés, s'ils avaient fait les concessions que M. Ward, le ministre des États-Unis, a trouvées compatibles avec l'honneur de l'Amérique; elles ajoutent que MM. Bruce et de Bourboulon auraient pu, sans le moindre inconvénient, prendre la route de Pihtang, et éviter à la France et à l'Angleterre les innombrables et horribles misères qui accompagnent toute guerre; mais ces personnes parlent si bas, et les défenseurs de la politique agressive du frère de lord Elgin parlent si haut, que l'opinion publique n'entend qu'une cloche, qui lui sonne aux oreilles : « Il faut châtier les Chinois, qui sont d'abominables traîtres! »

« On commence donc en Europe à se préparer à une nouvelle guerre contre la Chine; les chambres votent les millions nécessaires pour subvenir aux frais de la campagne, et vingt mille hommes, tant Français qu'Anglais, partent pour l'extrême Orient, où ils doivent appuyer les demandes que M. le baron Gros et lord Elgin sont chargés de faire à la cour de Pékin.

« Les hostilités furent ouvertes au commencement du mois d'août par la prise de possession des forts de Pihtang, au nord de ceux du Peï-ho, et que

les Chinois abandonnèrent sans faire de résistance. Quelques semaines plus tard, le 21 août, les forts du Peï-ho furent attaqués. Les Tartares s'y défendirent de leur mieux; mais enfin ils durent se rendre à l'*ultima ratio,* aux puissans argumens de nos canons de gros calibre et à longue portée. Hang-fou, le vice-roi de la province de Chi-li, fit hisser le pavillon blanc et adressa aux « honorables commandans en chef des forces françaises et anglaises » une lettre très humble, dans laquelle il se déclara vaincu par l'efficacité supérieure des armes européennes.

« Peu de temps après, un plénipotentiaire chinois, Kwiliang, se présenta et demanda à traiter avec les ambassadeurs de France et d'Angleterre. Des notes diplomatiques furent échangées, et l'affaire semblait marcher vers une solution pacifique, lorsque, au moment de signer le protocole des négociations, Kwiliang déclara ne point avoir le droit de faire les concessions que les ambassadeurs exigeaient de lui. Il se retira, les communications diplomatiques furent suspendues, et les armées des alliés se mirent en marche sur Pékin. De nouveaux négociateurs se présentèrent alors; ils parlèrent au nom du commissaire impérial Tsaï, prince d'Y et de Mouh-Yin, et prièrent les ambassadeurs de ne pas entrer à Pékin avant d'être arrivés à une entente avec le gouvernement chinois. Une seconde fois, on eut alors l'espérance d'amener l'affaire à sa solution sans nouvelle effusion de sang; mais cet espoir fut bientôt déçu.

« Le 18 septembre, les troupes des alliés furent attaquées par le prince Sankolitzin, le héros de la Chine moderne. Ses cavaliers tartares s'avancèrent bravement, mais ne purent résister longtemps au feu de l'artillerie européenne, et furent aisément dispersés. Trois jours après, ils revinrent néanmoins à la charge; mais cette fois encore ils furent repoussés avec de grandes pertes. Le prince Sankolitzin se retira alors définitivement; mais sa haine contre « les *barbares* de l'Occident, auxquels la raison ne semble avoir été donnée que pour inventer des instrumens qui, pour un court espace de temps, peuvent faire triompher l'injustice et la déraison sur la justice et la raison, » sa haine contre les Européens devait être au comble, et se manifesta dans le traitement cruel qu'il fit subir aux malheureux prisonniers tombés entre ses mains.

« Dès lors les armées alliées purent s'approcher de Pékin sans rencontrer de nouvelle résistance; elles arrivèrent le 5 octobre sous les murailles de la capitale, s'emparèrent le jour suivant de la *ville de palais* appelée *Yun-min-yun,* qui fut mise au pillage et détruite, après quoi elles franchirent les portes de la ville sacrée.

« L'empereur s'était enfui; mais heureusement pour lord Elgin et M. le baron Gros, il avait laissé derrière lui un frère, le prince Kong, qui déclara pouvoir agir en plénipotentiaire, et dont les fonctions semblaient se borner à dire « oui » à tout ce que les ambassadeurs de France et d'Angleterre allaient lui demander. — « Nos ministres résideront à Pékin. — Accordé. — Au lieu de 4 millions de taels, vous nous en paierez huit. — Oui. — Tien-tsin sera ouvert à notre commerce. — Comme vous voudrez. — Vous êtes très fâché de ce qui est arrivé l'année passée aux forts de Takou. — Certainement, » etc. On ne tirait pas un « non » de la bouche du prince Kong, quoi qu'on fît. Le malheureux sait que les plus braves armées de son frère,

commandées par le meilleur général de la Chine, ont été chassées devant nos armes comme la poussière est chassée devant la tempête; il voit les ruines fumantes d'Yun-min-yun, l'ancienne merveille de la Chine; il sait que Pékin, renfermant le palais impérial et tout le prestige, toutes les richesses de sa famille, est à la merci des hommes en face desquels il se trouve, et qui lui ont dit et écrit : « Si vous ne dites pas « oui » à tout ce que nous vous demandons, nous pillons tout, nous brûlons tout, nous détruisons tout. » Le prince Kong dira trois fois « oui » au lieu d'une, quitte à se faire désavouer plus tard, comme Kwiliang et le prince d'Y ont été désavoués.

« Il est difficile d'admettre que la Chine considère comme sacrées les promesses que les ambassadeurs de France et d'Angleterre lui ont arrachées le lendemain du jour de sa plus humiliante défaite. Personne ne le croit sérieusement ici, et un avenir prochain probablement prouvera que l'œuvre du baron Gros et de lord Elgin n'a pas les élémens d'une longue existence. Le jour viendra où l'on fera la révision de l'histoire des relations de l'Occident avec l'extrême Orient. Peut-être alors sera-t-il démontré que notre rôle ici devait être celui du civilisateur, non du conquérant. Malheureusement nous avons choisi le dernier, et nous ferons tous nos efforts pour le soutenir jusqu'à la fin. Réussirons-nous? C'est chose douteuse. La Chine, ce n'est pas pas les Indes. La Chine, c'est un immense corps compacte et homogène. Ce pays a sur nous la supériorité insurmontable du *trop* grand nombre, et tôt ou tard il redeviendra maître chez lui.

« La mission de lord Elgin et du baron Gros est accomplie; mais, au lieu de nous rapprocher du gouvernement chinois, elle nous en a peut-être éloignés à tout jamais, et notre seul espoir de voir naître des relations vraiment amicales et fécondes entre l'Occident et la Chine repose sur la probabilité de la chute prochaine de la dynastie actuellement régnante dans le Céleste-Empire. »

Tels sont les renseignemens qui nous arrivent de Chine: nous les publions comme de simples indices d'une situation qui ne tardera pas sans doute à être mieux connue.

V. DE MARS.

DES RÉCENS PROGRÈS DE L'AGRICULTURE ANGLAISE.

Avec un pays aussi laborieux et aussi progressif que l'Angleterre, il est difficile de se tenir au courant d'une branche quelconque de l'activité nationale. J'ai essayé de faire connaître à la France, dans ses caractères les plus généraux, l'économie rurale du royaume-uni; mais mes études remontent à plusieurs années déjà, et dans cet intervalle la production agricole n'a cessé de se développer chez nos voisins. Un Français établi en Angleterre, M. Robiou de La Tréhonnais, a senti qu'il pouvait être d'un grand intérêt pour nous de suivre pas à pas ce magnifique mouvement, et il a créé à cet effet un recueil spécial. Voilà déjà deux ans que cette publication a commencé; elle en est à sa huitième livraison.

Quiconque s'occupe en France d'études agronomiques connaît M. de La Tréhonnais. Avant de fonder le recueil dont nous parlons, il s'était consti-

tué l'intermédiaire entre les éleveurs britanniques et les amateurs français pour les importations des plus belles races d'animaux domestiques. La plupart des taureaux *durham,* des béliers *south-down,* des verrats *d'Essex* et *de Leicester,* que nous possédons aujourd'hui, ont passé par ses mains. En Angleterre, il est membre du *club des fermiers* et de la *société royale d'agriculture;* en France, il assiste à tous les concours et à toutes les réunions agricoles; toujours prêt à parler et à écrire dans les deux langues avec une égale verve, un peu trop enthousiaste d'un côté, un peu trop frondeur de l'autre, apôtre et spéculateur à la fois, mais toujours piquant, animé, original, et qui plus est véritablement utile par son infatigable activité. Rien ne le peint mieux que cette immense entreprise d'écrire à lui seul une livraison tous les trois mois. Il en est venu à bout jusqu'à présent, grâce à la richesse du sujet. Quand il ne ferait que traduire ou résumer les principaux mémoires insérés dans les recueils des deux grandes sociétés agricoles d'Angleterre et d'Écosse, les principaux articles du *Farmer's Magazine* et des autres journaux spéciaux, il rendrait déjà un assez grand service. Tout le monde sait quelle est l'immensité des publications anglaises: tout n'y est pas également neuf, et il faut passer sur d'innombrables redites pour arriver à un fait important; mais quand on prend la peine de suivre avec quelque attention ce perpétuel bouillonnement, on en est bien récompensé par les découvertes qu'on y fait de temps en temps. C'est à cette agitation constante de la publicité que l'Angleterre doit ses progrès dans tous les genres, et il en est de l'agriculture comme des autres grands intérêts, qu'éclaire et stimule sans cesse la multiplicité des informations.

M. de La Tréhonnais a divisé son sujet en plusieurs séries qui se suivent d'une livraison à l'autre. L'une de ces galeries est consacrée aux associations agricoles qu'a fondées l'initiative des particuliers, car on sait qu'il n'existe en Angleterre rien de semblable à une administration de l'agriculture, à des académies agricoles, à des concours nationaux et départementaux institués et rétribués par l'état, etc. Tout s'y fait, à tort ou à raison, par l'impulsion des intérêts privés. Au premier rang de ces associations volontaires figure le fameux club de Smithfield, fondé en 1798. Un grand marché pour les bestiaux se tenait et se tient encore à Londres le jour de Noël: un fermier du Derbyshire eut l'idée de réunir ce jour-là un *meeting* sous la présidence du duc de Bedford; le célèbre Arthur Young y assistait, et accepta le titre de secrétaire. Il fut décidé que des primes seraient accordées, aux frais de la société, aux animaux les mieux engraissés, et depuis 1798 ces concours se sont reproduits sans interruption tous les ans. Quiconque parcourt les journaux anglais dans le cours du mois de décembre peut y voir la place qu'occupe le récit de ces joyeuses solennités. L'histoire des prix distribués par le club n'est rien moins que celle des perfectionnemens apportés depuis le commencement du siècle à la production de la viande. Puis est venue la *société royale d'agriculture d'Angleterre,* qui ne date que de vingt ans, mais dont les concours nomades ont eu en France un grand retentissement, et dont l'admirable organisation nous est maintenant bien connue. M. de La Tréhonnais nous donnera sans doute plus tard l'histoire de la *société d'agriculture d'Écosse,* plus ancienne que celle d'Angleterre, et d'autres associations non moins dignes d'attention. Quand même nos

habitudes nationales ne nous permettraient pas d'imiter complétement ces institutions toutes britanniques, il est toujours bon de les bien connaître pour y puiser au moins des enseignemens de détail.

Une autre galerie comprend des notices biographiques, accompagnées de portraits, sur les principaux agriculteurs vivans de l'Angleterre. Le premier est M. Jonas Webb, le célèbre fermier de Babraham, l'heureux lauréat de tous les concours pour la race des moutons *south-down,* qu'il a poussée à une perfection sans égale. Après lui vient M. Fisher Hobbs, le non moins célèbre cultivateur du comté d'Essex, à qui l'on doit cette petite race noire de porcs, la plus accomplie peut-être qui existe. Le troisième est M. Mechi, le riche coutelier de la Cité, qui a fondé au milieu d'une bruyère déserte la ferme de Triptree-Hall, maintenant connue dans les deux mondes. Le quatrième est M. John Hudson, de Castle-Acre, surnommé le *roi des fermiers,* dont la splendide habitation rivalise presque avec le château de son opulent propriétaire, lord Leicester. Le cinquième enfin n'est rien moins que son altesse royale le prince Albert en personne, et ce n'est point par une vaine flatterie que le mari de la reine d'Angleterre est placé ainsi à côté des premiers cultivateurs praticiens. Le prince Albert est un fermier, un véritable fermier; il a pris à bail 1,500 hectares situés autour du château royal de Windsor, et il paie au domaine de la couronne le prix annuel qu'on exigerait de tout autre exploitant. Son administration se distingue par la sagesse et l'économie; la liste civile, fort modeste en Angleterre, ne permettrait pas d'excentricités dispendieuses, que l'opinion publique verrait d'ailleurs avec sévérité. Les nouveaux bâtimens d'exploitation, exécutés sous les yeux et sur les plans du prince, présentent un véritable modèle de construction rurale. La reine, qui partage les goûts de son mari, visite souvent avec lui les étables, et plus d'une vache, appelée par son nom, est accoutumée à recevoir les caresses de la main royale.

Ces détails personnels jettent un vif intérêt sur la publication de M. de La Tréhonnais, mais ils n'en forment que l'accessoire. Le sujet principal est la description des procédés mis en œuvre par les cultivateurs anglais pour accroître encore la richesse agricole déjà si grande de leur pays. C'est là surtout que nos propriétaires et nos cultivateurs peuvent trouver, sinon des modèles à suivre absolument, au moins des sujets d'étude, de réflexion et de discussion. N'ayant pas fait moi-même, depuis plusieurs années, de nouveau voyage en Angleterre, je ne puis ni garantir ni contester l'exactitude de tous les détails; mais l'effet d'ensemble me paraît vrai. Peut-être M. de La Tréhonnais se laisse-t-il quelquefois entraîner par sa passion pour tout ce qui est nouveau, ingénieux et hardi; il ne faut pas oublier que ce défaut, si c'en est un, est précisément ce qui le soutient dans l'œuvre laborieuse qu'il a entreprise: on ne fait rien sans un peu d'illusion. Je ne voudrais pas répondre, par exemple, que la culture à la vapeur joue tout à fait dès à présent un aussi grand rôle qu'on pourrait le croire d'après la place qu'il lui donne; ce qui est certain, c'est que les appareils agricoles à vapeur se perfectionnent et se multiplient, et que l'indomptable persévérance de la race anglo-saxonne permet d'entrevoir un succès prochain. Dans quelles limites se renfermera ce succès? Il serait imprudent de le dire d'avance. Les inventions les plus étranges, les plus impossibles, y auront

dans tous les cas contribué, et rien n'est plus curieux que de suivre jour par jour, dans des descriptions accompagnées de dessins, les rêves les plus bizarres de cette fièvre qui finira certainement par devenir féconde.

Il paraît certain que le nombre des appareils à vapeur actuellement employés au labourage en Angleterre s'élève à une centaine, dont chacun cultive en moyenne 200 hectares. On paraît également d'accord sur ce point, que l'emploi d'une de ces machines économise le tiers environ des chevaux de trait précédemment employés. La dépense annuelle d'un cheval étant évaluée à 1,000 francs, amortissement compris, l'économie de sept chevaux, sur vingt qu'on emploie ordinairement pour 200 hectares, serait de 7,000 fr. Reste à savoir maintenant combien coûtent l'achat, l'entretien et l'usage de la machine et de ses accessoires; c'est ce que nous ne pouvons manquer d'apprendre bientôt avec certitude. Un grand avantage est dès à présent acquis à la vapeur, c'est la promptitude et la puissance du travail; les labours d'automne, les plus importans de tous, deviennent par ce moyen beaucoup plus faciles. Le plus curieux des systèmes à l'essai est celui de Halkett, qui couvre la surface de l'exploitation de véritables lignes de rails espacées de 20 mètres, ce qui suppose une mise de fonds énorme et rarement possible, même en Angleterre. Le plus usité et le plus généralement considéré comme pratique est celui de Fowler, qui a obtenu en 1858 le grand prix de la *société royale*, et qui a reçu depuis cette époque de notables améliorations; il se compose d'une machine fixe, qui, placée dans un coin du champ, met en mouvement plusieurs lignes de charrues. Je ne puis que renvoyer pour tous les détails aux études de M. de La Tréhonnais; je veux maintenant, pour donner un autre exemple de tout ce qui s'imagine et se tente en Angleterre en fait d'idées originales, lui emprunter quelques renseignemens sur un système de culture qui s'écarte des sentiers battus, et qu'on appelle la culture *sans engrais* de *Lois-Weedon*.

Tout le monde sait que le caractère distinctif de l'agriculture anglaise est le large emploi des engrais de tout genre, minéraux, animaux et végétaux; voici cependant une tentative qui va en sens inverse. Voyons d'abord le lieu de la scène, car M. de La Tréhonnais ne néglige pas l'effet pittoresque, et il sait très bien placer ses personnages dans un cadre qui les fasse ressortir. « Au centre de l'Angleterre, dit-il, dans un des comtés les plus essentiellement agricoles, celui de Northampton, existe une petite paroisse paisible et retirée, mais dont le nom est dernièrement devenu fameux. L'accès en est assez difficile, car aucun chemin de fer ne passe dans le voisinage, et les chemins de traverse qui y conduisent ne sont pas très praticables en hiver. Le ministre de cette petite paroisse l'habite depuis un quart de siècle; c'est un des types les plus heureux des pasteurs ruraux de l'église anglicane. La bienveillance se peint sur sa douce physionomie; sa parole est élégante, son intelligence cultivée par une éducation classique, son maintien noble et distingué. Il est marié, mais il n'a pas d'enfant. Son habitation est attenante au petit cimetière du village, propre et coquet jusque dans sa tristesse, tapissé de belle verdure et tout émaillé de fleurs au printemps. La maison est basse, petite, irrégulière, mais d'une exquise propreté. Une série de trois pièces chaudement tapissées conduit au cabinet d'étude; partout les murs sont couverts de rayons bien garnis de livres. Quelques

tableaux, quelques statuettes de bronze, achèvent de donner à ce paisible logis un cachet d'art, de science et de littérature en parfaite harmonie avec le repos majestueux du paysage qui l'entoure. Sur le seuil, pas de chien qui aboie, mais le *salve* antique, le *welcome* franc et joyeux. Ce lieu, c'est *Lois-Weedon;* ce pasteur, c'est le révérend Samuel Smith. »

Après ce petit tableau de genre, qui rappelle *le Vicaire de Wakefield*, l'habile narrateur frappe le grand coup. « Derrière l'habitation que je viens de décrire, dit-il, se trouve un champ merveilleux, car voilà treize ans que M. Smith y récolte d'abondantes moissons de blé sans y mettre aucun engrais. On peut crier au miracle, mais on ne peut nier les faits. J'ai vu hier, 3 février 1859, la treizième plantation de blé semée sur le même champ, sans que, depuis treize ans, il y soit entré la moindre parcelle d'engrais. Cette treizième récolte a bien certainement la plus belle apparence que j'aie jamais vue à cette époque de l'année. Les touffes épaisses d'un vert bleuâtre s'allongent en lignes d'une rectitude géométrique, sans que la moindre irrégularité de hauteur ou d'épaisseur vienne en briser l'agréable symétrie. »

D'où vient ce prodige? Est-ce de la fertilité exceptionnelle du sol? Le champ dont il s'agit est à base argileuse, mais il n'avait, quand le pasteur de Lois-Weedon a commencé ses expériences, que 12 centimètres de terre végétale. Tout le secret réside dans la manière dont il est cultivé. M. Smith ne sème jamais en blé que la moitié de son champ à la fois : il sème d'abord trois lignes espacées entre elles de 25 centimètres, puis il laisse vide un intervalle d'un mètre, puis trois autres lignes de semence, puis un autre intervalle d'un mètre, et ainsi de suite, de manière à intercaler l'une dans l'autre la moitié en blé et la moitié en jachère. L'année suivante, les rôles sont intervertis, les bandes qui ont porté du blé restent en jachère, et les bandes qui étaient en jachère reçoivent la semence. C'est, comme on voit, une variante de l'assolement biennal, mais avec cette différence que la moitié ensemencée donne autant de récolte qu'en donnerait le tout avec la meilleure culture. La moyenne du produit depuis cinq ans a été de 38 hectolitres 65 litres par hectare de superficie, et, comme M. Smith n'emploie que 45 litres de semence, le produit net dépasse 38 hectolitres obtenus tous les ans sur un seul et même hectare, ou plus de quatre-vingts fois la semence : résultat magnifique, que bien peu de cultivateurs peuvent égaler.

Voici maintenant comment procède M. Smith : après l'emblavure, les bandes de jachère sont défoncées à la fourche de toute la profondeur de l'instrument, de sorte qu'à chaque bêchée quelques centimètres de l'argile du sous-sol sont ramenés à la surface. Cette partie du sol reste exposée tout l'hiver à l'action de l'atmosphère; au printemps, elle est plusieurs fois retournée et fouillée de nouveau, et c'est sur ces bandes ainsi préparées que se font les semailles de l'année suivante. Je passe les détails de l'ensemencement, qui n'ont rien de bien particulier, pour insister sur ce qui fait le caractère distinctif du système, l'ameublissement continuel de la jachère. Non-seulement le blé pousse avec vigueur sur un sol ainsi préparé, mais il profite visiblement de tous les travaux qui se font entre ses lignes : ses racines plongent à des profondeurs inusitées, et ses tiges ne craignent pas la verse. Il y a là sans doute une action physique qui résulte de l'extrême pulvérisation du sol à une grande profondeur, mais il y a aussi une action

chimique par la constante pénétration des influences atmosphériques, et c'est par là surtout que l'expérience mérite de fixer l'attention.

Le révérend Samuel Smith est, à cet égard, le continuateur de Jethro Tull, célèbre agronome anglais qui vivait au commencement du XVIIIe siècle. D'après Jethro Tull, la seule nourriture des plantes leur vient des élémens organiques tirés de l'atmosphère, et comme la source de ces élémens est inépuisable, tout l'art de l'agriculture consiste à tenir le sol libre de mauvaises herbes et complétement pulvérisé. Cette théorie était fausse dans ce qu'elle avait d'absolu, mais elle contenait beaucoup de vérités; c'est à elle que les Anglais doivent les labours répétés, les semis en ligne, le sarclage et le binage des cultures, pratiques qui ne suffisent pas sans doute, mais qui contribuent beaucoup aux grands succès. M. Samuel Smith l'a complétée en y ajoutant l'approfondissement continu de la couche arable, qui permet de chercher de plus en plus dans le sol lui-même les élémens minéraux dont Tull avait méconnu l'importance. A son tour, l'expérience de Lois-Weedon n'est pas complète, en ce sens que, tous les sols ne contenant pas les mêmes élémens en quantités égales, ce qui réussit sur les uns doit échouer sur les autres, ainsi que l'ont prouvé des essais ultérieurs qui n'ont pas réussi; mais bien que ce système de culture ne puisse pas être employé partout, et que, là même où il réussit, il ne puisse probablement pas se continuer toujours, le résultat inattendu obtenu par le pasteur de Lois-Weedon jette un jour nouveau sur les causes mystérieuses qui agissent sur la végétation, et qui ne nous sont encore que très imparfaitement connues.

Comment se fait-il que, par le seul fait du repos, un sol épuisé se remplisse peu à peu d'un nouvel engrais naturel qui permette tôt ou tard une nouvelle culture de céréales? Comment faut-il s'y prendre pour faciliter cette accumulation spontanée d'après les différens sols et les différens climats? En un mot, qu'est-ce que la jachère? quelle est l'action réciproque du sol sur l'air et de l'air sur le sol? Chaque jour apporte sur ce grand problème de nouveaux éclaircissemens. Tantôt ce sont les découvertes de M. Boussingault sur la formation naturelle des nitrates, tantôt les expériences de M. Barral, qui décèlent dans l'eau de pluie des substances ammoniacales et même des phosphates. Le phénomène majestueux et caché de la circulation universelle laisse échapper un à un ses secrets. On savait déjà que certaines plantes avaient la propriété d'attirer et de condenser les gaz fécondans; on sait maintenant que certaines substances minérales, certains états mécaniques du sol, certaines conditions électriques, jouissent du même privilége. Il n'en résulte nullement qu'on doive se passer d'engrais végétaux et animaux, mais une source immense d'engrais se révèle de plus en plus dans l'atmosphère qui nous entoure, et nous commençons à connaître quelques moyens de fixer directement cette fumure aérienne. Les anciens s'en étaient doutés depuis longtemps, car, dans les fables mythologiques, la déesse de la végétation, Cérès, était fille de Saturne et de Cybèle, c'est-à-dire de l'air et de la terre.

Le recueil de M. La Tréhonnais consacre aussi de nombreuses et excellentes pages à la question si controversée des engrais liquides. Un des meilleurs travaux qu'il ait reproduits sur cette question est un mémoire de M. Voelcker, professeur de chimie au collége royal d'agriculture de Ciren-

cester et chimiste consultatif de la *société royale d'agriculture*. On y voit très bien dans quelles conditions et sous quelle forme l'application de l'engrais liquide peut être profitable et dans quels cas au contraire il convient de s'en abstenir. A cette question se rattache celle des égouts des villes; celle-ci s'est réveillée assez vivement à propos d'une lettre du savant Liebig, qui frappait peut-être un peu trop fort pour frapper tout à fait juste, mais qui a eu le mérite d'appeler de nouveau l'attention sur le problème fondamental de l'agriculture. M. Mechi, à qui cette lettre était adressée, est entré lui-même en lice avec son entrain ordinaire, et il demeure bien démontré, ce qui n'a été du reste sérieusement nié par personne, qu'en laissant échapper dans les fleuves les égouts des villes, on perd une immense richesse agricole. La véritable difficulté est dans les moyens de recueillir et de répandre économiquement cet engrais précieux. Quant à sa puissance, dès qu'il est bien employé, il suffit de citer les paroles suivantes de M. Mechi : « L'exemple des prairies d'Édimbourg, qui reçoivent annuellement 15,000 tonnes des égouts de la ville à l'hectare, prouve que le même sol peut recevoir et retenir tous les ans une énorme quantité d'engrais. La location de ces prairies s'est élevée au printemps dernier à 1,687 fr. l'hectare en moyenne; quelques-unes des meilleures se sont louées jusqu'à 2,750 fr. » Nous avons nous-mêmes aux portes de Paris, dans les prairies de la ferme de Vincennes, un exemple moins frappant sans doute, mais tout aussi décisif.

Tout le monde connaît la grande plaine, près de Saint-Maur, qui a servi de camp à l'armée d'Italie à son retour de Solferino. Tout y était nu et aride dans l'été de 1859; tout y était couvert, en 1860, d'une puissante végétation. Quel est l'enchanteur qui a créé en un an 200 hectares de prairies sur un sol si ingrat? L'engrais liquide. Les déjections de la garnison qui habite les forts de Vincennes, employées à des arrosages par les soins d'un ancien élève de l'institut national agronomique, M. Tisserant, aujourd'hui directeur de la ferme impériale, ont fait tout le miracle. Les prairies en ont reçu en une seule année 35 mètres cubes par hectare, et les terres arables environ le double; on a même arrosé une parcelle à raison de 60 mètres cubes par hectare, et la nature sablonneuse du sol a permis l'application de ces fortes doses d'engrais, sans qu'il en soit résulté, jusqu'ici du moins, aucun inconvénient. Il n'en a pas été tout à fait de même dans les terres argileuses de la ferme de Vaujours, où la plupart des récoltes ont versé par l'emploi des mêmes engrais, ce qui confirme les idées émises par M. Voelcker en Angleterre. Ces deux expériences, si intéressantes à tant de titres, vont se continuer sous nos yeux, et nous ne tarderons pas à savoir ce qu'il en faut penser. Ajoutons que le lait des vaches nourries avec ces fourrages ne contracte aucun mauvais goût.

A propos des concours agricoles de 1860, soit en France, soit en Angleterre, M. de La Tréhonnais fait connaître une fâcheuse querelle récemment soulevée entre les fabricans d'instrumens aratoires anglais et la *société royale*. On se plaint que les jurys chargés de distribuer les prix jugent trop vite et se trompent souvent. Cette réclamation doit être fondée, car les meilleurs juges ne sont pas infaillibles; mais comment y répondre? On aura beau changer les personnes, on retombera toujours sur des hommes sujets

à l'erreur et à la passion. Il est difficile d'être à la fois éclairé et impartial, compétent et désintéressé. Si l'on prend pour jurés des praticiens, on s'expose aux rivalités de métier; si l'on s'adresse à des amateurs, on est sûr d'encourir le reproche d'ignorance. De leur côté, les exposans sont loin d'être exempts des faiblesses humaines; les jugés ont de tout temps maudit les juges. Il est désagréable pour un fabricant en possession de la confiance publique d'avoir à concourir tous les ans contre le premier venu, et de s'exposer à succomber dans la lutte. Le plus simple serait, tout en conservant les expositions, de supprimer les concours, les jurés et les prix; mais qui pourrait concevoir, surtout en France, une exposition sans médailles, sans discours et sans croix? Il n'est pas impossible que les Anglais finissent par nous donner ce nouvel exemple de *self-government*. Le public seul juge d'un concours, ce serait bien digne d'un peuple libre, mais en contradiction complète avec nos habitudes.

Les fabricans d'outils aratoires anglais auraient tort de se plaindre des *exhibitions* et même des concours, car c'est bien certainement à ces solennités qu'ils doivent l'énorme débit qu'ils font de leurs produits, non-seulement en Angleterre, mais dans le monde entier. Il part tous les ans des ports anglais pour des millions de francs de machines agricoles, qui vont en Russie, en Autriche, dans le nord de l'Allemagne, et surtout en Australie. Pendant que nous nous agitons ici sans beaucoup avancer, nous ne nous doutons guère de ce qui se passe autour de nous et même à l'autre bout du monde. Partout la puissance mécanique vient en aide à la main de l'homme pour vaincre la nature physique, et c'est des ateliers des Clayton, des Ransome, des Crosskill, des Garrett, etc., que sortent ces instrumens innombrables qui vont ouvrir le sol, moissonner et battre le blé, jusque dans les régions les plus lointaines. Telle de ces fabriques occupe deux mille ouvriers. En considération de pareils débouchés, on peut bien passer sur quelques ennuis et quelques mécomptes. Il est donc permis de croire que tout finira par s'arranger, et que l'institution des expositions agricoles anglaises, au lieu d'en souffrir, y trouvera l'occasion de perfectionnemens nouveaux, dont nous pourrons nous-mêmes profiter.

C'est toujours par les mêmes moyens que s'obtiennent ces nouveaux progrès, à savoir par la libre publicité, la libre discussion et l'association volontaire. Quand on a cru avoir des griefs contre la *société royale,* on s'est réuni en *meeting,* et chacun a dit librement ce qu'il avait sur le cœur; c'est maintenant à la société d'aviser. Presque en même temps un autre *meeting* se réunissait sous la présidence de lord Romney, et nommait une commission pour provoquer une loi nouvelle sur ce qu'on appelle le drainage *artériel,* par allusion au rôle des artères dans le corps humain, car l'année pluvieuse et froide que nous venons de traverser a remis en grande faveur les modes d'assainissement les plus énergiques. Telles sont les mœurs de nos voisins : ils aiment à faire eux-mêmes leurs affaires. Ce qui ajoute à la vie et à l'intérêt des réunions agricoles anglaises, c'est qu'on n'y parle pas seulement d'agriculture. Les hommes politiques les plus en vue choisissent de préférence ce théâtre pour y traiter les questions intérieures et extérieures du moment. Là en effet est la force, la décision, la source principale de l'esprit public et de la volonté nationale. Dans ce pays si puis-

sant par son industrie et son commerce extérieur, l'intérêt agricole est encore le plus grand, le plus influent, le plus écouté. Et qui pourra dire qu'en France, où la population agricole est cependant infiniment plus nombreuse, elle exerce une influence équivalente sur la marche de l'état?

Malgré cet ensemble d'admirables efforts, la récolte de 1860, excellente dans le midi de la France et peu inférieure à la moyenne dans le nord, a été décidément mauvaise en Angleterre, où le froid et l'humidité ont dépassé tout ce qu'on a vu chez nous. On a beau faire, on ne parvient pas complétement à vaincre le climat, et plus la production des céréales est savante et artificielle, plus elle redoute les accidens. Comme en même temps la population anglaise, qui dépassait déjà le double de la nôtre à surface égale, ne cesse de monter avec rapidité, il n'y a qu'un surcroît d'importation qui puisse suffire aux exigences de la consommation. L'exportation de nos grains et farines pour l'Angleterre ne pourrait donc que prendre une extension fructueuse pour nos producteurs, si les combinaisons de l'échelle mobile, qu'on a eu soin de conserver dans ce qu'elle avait de contraire à la sortie des grains français, n'y mettaient obstacle. Si nous étions, nous aussi, dans l'usage de tenir des *meetings* agricoles, nous devrions y réclamer à grands cris contre cette injustice, car notre nouveau système de douane, en accordant une franchise absolue à tous les produits agricoles étrangers, a fait disparaître jusqu'à la dernière ombre de protection pour l'agriculture nationale, et c'est bien le moins qu'on lui accorde en échange la liberté d'exportation pour ses produits.

L. DE LAVERGNE.

M. l'abbé Perraud m'a fait l'honneur de m'écrire pour me demander de justifier ou de rétracter publiquement les expressions dont je m'étais servi dans la *Revue*, en faisant allusion à un article publié par lui. Avant d'avoir pu recevoir ma réponse, M. l'abbé Perraud a fait annoncer par deux journaux qu'on attendait ma rétractation. Aujourd'hui il me somme, par le ministère d'un huissier, de développer les causes de mon opinion. J'ai fait ce que j'ai pu pour éviter ce débat; j'ai essayé de montrer à M. l'abbé Perraud, dans des lettres très claires, qu'il valait mieux pour lui laisser tomber dans l'oubli un article malheureux, échappé à son inexpérience politique. Les amis de M. Perraud ont défendu son article; je n'ai pas répondu aux accusations dirigées contre moi, ne m'inquiétant point de l'interprétation que l'on donnerait à mon silence. Je désirais laisser à M. l'abbé Perraud le dernier mot : cela aurait dû lui suffire; mais il me demande de faire une chose impossible, il me demande de dire le contraire de ce que je pense. J'avais le droit et même le devoir de juger sévèrement son article : c'est à la presse qu'il appartient de faire justice de la presse. M. l'abbé Perraud veut absolument que je publie les causes de mon opinion, et me condamne à parler.

Nous commençons par reproduire la lettre écrite par M. l'abbé Perraud au directeur de la *Revue*. On remarquera que sa défense s'appuie à peu près exclusivement sur des citations tirées de l'ouvrage de M. de Beaumont, et destinées à amoindrir l'effet que pourraient produire certains passages de l'écrit en discussion. L'ouvrage de M. de Beaumont a vingt-cinq ans de date; il y a eu depuis en Irlande la maladie des pommes de terre, la famine

et l'émigration, de grands changemens dans la propriété et dans le fermage, de grands changemens dans la législation; il y a eu, à vrai dire, une révolution économique, sociale et politique. Indépendamment de la différence des temps et des situations, le livre de M. de Beaumont est d'une tout autre nature et d'un tout autre esprit que l'article de M. l'abbé Perraud; il n'est pas *aussi fort,* pour me servir de l'expression bizarre employée dans la lettre qu'on va lire.

A M. LE DIRECTEUR DE LA REVUE DES DEUX MONDES.

« Paris, 8 janvier 1861.

« Monsieur le directeur, je suis l'ecclésiastique français que M. Jules de Lasteyrie, dans votre numéro du 15 décembre dernier (page 790), a désigné comme *s'étant plu, par un grand désordre moral, à faire l'apologie du crime,* et, *dans ses complaisances pour le crime,* à *justifier un assassinat.* — J'ai écrit, et jusqu'à trois fois, à M. de Lasteyrie pour le prier de retrouver ces indignités dans l'article du *Correspondant* qu'il incrimine, tout prêt à les désavouer et à les effacer aussitôt qu'elles m'auraient été indiquées. — M. de Lasteyrie a bien voulu me répondre, mais il n'a pas jugé à propos de faire droit à ma demande.

« En relisant cet article du *Correspondant,* j'ai conscience de n'avoir rien écrit d'aussi fort que ces paroles de M. G. de Beaumont, lorsqu'il traite la question des assassinats agraires, et que, s'adressant aux maîtres de l'Irlande, il leur dit : « Toutes vos rigueurs pour rétablir l'ordre et la paix seront stériles, parce que l'ordre que vous prétendez faire régner est la discorde même, parce que la paix que vous voulez établir est une violence et une oppression. Cette guerre sociale a éclaté parce que l'égoïsme du riche a été poussé à un excès *qui devait révolter le pauvre* (6e édition in-12, p. 249). »

« Je n'ai pas dit non plus, comme le même auteur, que l'aristocratie irlandaise, par ses fautes ou par ses vices, a laissé s'accumuler dans le pays confié à ses soins une masse de maux si énorme, *que les infortunés sur qui le fardeau pèse le secouent, ne pouvant plus le porter* (ibid.). — Je ne sache pas cependant qu'on ait jamais accusé M. de Beaumont d'*avoir fait l'apologie du crime* et *justifié l'assassinat,* et il n'eût pas été moins surpris que je ne l'ai été, si M. de Lasteyrie fût venu publiquement donner à ses paroles une interprétation aussi injuste. C'est ce que M. de Lasteyrie a fait à mon égard, et sans citer aucun texte. Cependant mon devoir plus encore que mon droit est de ne pas laisser croire aux lecteurs de la *Revue des Deux Mondes* qu'un prêtre a pu enseigner la morale que m'impute M. Jules de Lasteyrie, et j'espère ne point aller contre la justice ni contre la modération, si je lui demande une dernière fois et publiquement de vouloir bien citer les paroles directes ou indirectes dont je me suis servi pour *faire l'apologie du crime* et *justifier un assassinat.* J'espère aussi n'être point taxé de présomption si, jusqu'à ce que ces paroles aient été citées, comme j'ai cité celles de M. de Lasteyrie, je tiens pour nulle son accusation et lui en laisse toute la responsabilité.

« Je compte, monsieur le directeur, sur votre bienveillante impartialité pour l'insertion de cette lettre dans votre prochain numéro, et je vous prie

d'agréer les sentimens de haute considération avec lesquels je suis votre très obéissant serviteur,

« ADOLPHE PERRAUD, prêtre de l'Oratoire. »

Voyons maintenant quel est l'article à propos duquel on me demande de rétracter mon blâme. M. l'abbé Perraud semble s'être donné pour mission d'attaquer la classe des propriétaires en Irlande; il se rappelle les confiscations qui ont eu lieu dans ce pays sous Guillaume, Cromwell et Élisabeth, et il voit dans l'exercice actuel du droit de propriété le renouvellement journalier de la confiscation. Un droit semblable est pour lui *le droit légal du vol,* et en présence de la tyrannie de la richesse il s'écrie : « La violence appelle la violence; à la confiscation répond l'incendie. Malheur à ceux qui porteront devant Dieu et devant les hommes la responsabilité de telles représailles et des actes qui les provoquent! » D'ordinaire M. l'abbé Perraud ajoute au mot de propriétaire l'épithète d'*exterminateur;* il appelle les fermiers des *vassaux* et les paysans des *serfs,* bien qu'en Irlande l'égalité civile soit absolue. Il se trompe sur les limites légitimes du droit de propriété quand il veut qu'un propriétaire n'ait pas le droit d'élever des bestiaux. Suivant lui, autant de bestiaux élevés, autant de familles exterminées! C'est par le chiffre croissant de l'exportation du bétail qu'il prouve le développement de la cruauté chez les propriétaires et de la misère parmi le peuple

Un logicien pourrait démontrer à M. l'abbé Perraud que ses idées touchent de bien près aux idées qu'on appelle socialistes, et que sa singulière économie politique aurait pour effet d'accroître en Irlande la misère et les crimes. Il est permis d'être socialiste, moins peut-être en Irlande qu'ailleurs; mais ce qui n'est pas permis, c'est d'attaquer individuellement et nominativement une foule de personnes honorables, des hommes, des femmes, des jeunes filles, c'est de passer légèrement sur les crimes en disant: « J'aurais mieux aimé, » et d'attaquer avec violence ceux qui s'efforcent d'atteindre les criminels.

Il s'agit de l'Irlande, d'un pays où les assassinats sont fréquens. Il est singulièrement imprudent d'y signaler nominativement tel ou tel propriétaire à la haine des populations. Je suis certain que M. l'abbé Perraud ne s'est pas rendu compte des conséquences du système d'anecdotes qu'il adopte. Il ne s'est pas seulement exposé au danger de se tromper dans ses accusations; il s'est exposé à un danger plus cruel, sur lequel je ne veux pas insister.

Un crime horrible a été commis. Le motif de ce crime est la défense faite par un propriétaire à son fermier de sous-louer par parcelles. C'est par conséquent un de ces crimes populaires en Irlande que laissent passer les populations, et pour la répression desquels on ne trouve pas de témoins. Le propriétaire, dont le devoir était de ne pas rester indifférent au meurtre de son fermier, menace d'expulser plusieurs de ses sous-locataires, et cependant n'exécute pas sa menace. M. l'abbé Perraud cite ce fait comme la démonstration la plus éclatante « des abus de pouvoir inspirés par le caprice, par l'arbitraire et par les haines personnelles. » Il dit : « L'ancienne loi juive du talion demandait œil pour œil, dent pour dent; mais ici, comme le fait remarquer une feuille publique, c'est cent yeux pour un œil et cent dents

pour une dent. » Il s'indigne que le propriétaire « ait tenté de faire l'apologie de sa conduite et de prouver qu'il n'était ni un exterminateur, ni un oppresseur du peuple. » Assurément M. l'abbé Perraud ne savait pas, quand il a écrit ces lignes, que la majorité des propriétaires voisins de celui qu'il signale à l'animadversion publique ont eu leurs pères ou leurs frères assassinés.

Le nom des personnes que M. l'abbé Perraud attaque aurait dû le mettre sur ses gardes : c'est le marquis de Lansdowne, dont chacun connaît la bienveillance et la bonté; c'est lord Derby, qui tient à honneur de se montrer bon propriétaire irlandais. Ceux-là ont pour se défendre contre de semblables attaques leur réputation, les autres y sont exposés sans défense. La fureur de nationalité est si forte chez M. l'abbé Perraud, qu'il en veut aux moutons du Donegal d'être de race écossaise. Il paraît que les mêmes sentimens existent dans ce comté. On s'y livre à la destruction des bestiaux. Les autorités ont institué la responsabilité pécuniaire des paroisses, mesure sévère assurément et qui rappelle la loi de vendémiaire en vigueur chez nous. Des bestiaux sont perdus, les habitans d'une paroisse sont requis d'aller à leur recherche; un homme meurt le lendemain peut-être de fatigue. M. l'abbé Perraud s'écrie : « Dans son émotion, et qui ne la partagerait? le narrateur de ce fait déclare devant Dieu que c'est là un assassinat, et que Cornelius Gallagher a péri victime de l'avarice, de l'oppression et de la cruauté. »

On me permettra de ne pas citer davantage. On comprend l'impression que j'ai éprouvée à la lecture de l'article de M. l'abbé Perraud. Comment un écrivain peut-il être dans le vrai quand il s'appuie, pour exposer l'état présent d'un pays, sur des citations et sur des anecdotes prises tout ensemble et sans choix à des auteurs morts depuis deux cents ou depuis cinquante ans, ou à des sources contemporaines suspectes au moins de partialité? Une des phrases les plus remarquables de l'article de M. l'abbé Perraud, celle qui rappelle le fameux paradoxe : « La propriété, c'est le vol! » est, selon lui, un témoignage d'autant plus important qu'il a été arraché par le cri de la conscience à un protestant. Ce protestant est M. Smith O'Brien, condamné par un jury irlandais pour une insurrection à main armée. M. l'abbé Perraud l'ignore sans doute. Il se trompe sur la valeur des faits et sur la valeur des personnes. Le système économique qu'il veut imposer aux propriétaires irlandais est celui qui a produit la famine en Irlande. Ce qui a rendu nécessaire la sévérité de la *Revue*, ce n'est pas seulement l'esprit général et les outrages personnels de l'article : c'est l'acte d'un écrivain français faisant écho aux clameurs qui s'élèvent quelquefois en Irlande contre ceux qui veulent la punition du crime.

J'ai connu des philanthropes qui aimaient les noirs par haine contre les blancs. Je ne dirai pas qu'en Irlande M. l'abbé Perraud aime les *verts* par haine contre les *orangistes*. Il a été trompé par les renseignemens qui lui ont été donnés, il a été égaré par l'ardeur de ses sentimens, il n'a pas mesuré les conséquences de son langage; j'en ai une preuve nouvelle dans l'insistance avec laquelle il m'a pressé de m'expliquer. JULES DE LASTEYRIE.

V. DE MARS.

L'ITALIE

DEPUIS VILLAFRANCA

II.

LE ROI FRANÇOIS II ET LA RÉVOLUTION DE NAPLES.

Un des plus frappans caractères de cette révolution où l'Italie s'est précipitée, c'est que tout se lie invinciblement, tout procède de la même pensée, tout court au même but (1). Une fois déchaîné par la guerre, le mouvement s'accélère par la paix elle-même : maître de la Lombardie par la victoire et avec l'aide de la France, il se détourne et s'étend avec une brusquerie imprévue, s'arrête à peine à Florence et à Bologne comme pour se reconnaître et mesurer ses forces, va tournoyer bientôt autour de Rome enveloppée et isolée, s'élance enfin jusqu'en Sicile et à Naples avant de se replier encore une fois vers le nord, où il se retrouve en face des lignes muettes et sombres de l'Autriche attendant un nouveau choc, l'épée tendue, dans son camp retranché entre le Mincio et l'Adige. Le vieil instinct local, autrefois si vivace et si profond au-delà des Alpes, cet instinct remué et transformé par les événemens, semble se noyer en quelque sorte dans le sentiment plus vaste de la patrie italienne, et ce qu'on fait pour combattre ce mouvement ou pour le déjouer ne réussit qu'à l'enflammer en perdant l'un après l'autre les pouvoirs effarés qui cherchent leur sécurité dans la résistance. Ainsi vont s'effaçant ces autonomies qui ont eu leur raison d'être, qui ont été florissantes,

(1) Voyez la première partie dans la *Revue* du 15 décembre 1860.

dont le dernier souffle peut créer des troubles, des embarras, mais qui, sous leur forme la plus récente du moins, ont cessé d'être une force vivifiante et organique. Nulle part peut-être plus qu'à Naples cette lutte entre les traditions d'indépendance locale et le sentiment nouveau de l'unité n'apparaît dans ce qu'elle a de dramatique et de saisissant.

Quand les duchés du nord abdiquent leur autonomie pour partager la fortune du Piémont et former une puissance italienne, ce ne sont, à tout prendre, que des souverainetés exiguës et précaires qui s'éclipsent à Florence comme à Modène, qui ne font même que se détacher d'un système d'unité par la domination ou l'influence étrangère pour se rattacher à l'unité par le sentiment national. Dans les états de l'église, le problème est surtout d'un ordre religieux. Politiquement, par le caractère des populations, par les mœurs, par les intérêts, par les souvenirs, par la position géographique elle-même, la Romagne se relie au groupe du nord, et elle s'y relie si bien que la présence de l'Autriche dans la Vénétie et sur le Pô, après Villafranca, faisait en quelque sorte une nécessité de l'annexion de Bologne, ne fût-ce que pour fermer aux Autrichiens la route du centre et du midi de l'Italie. Dans les Marches mêmes et dans l'Ombrie, à Ancône et à Pérouse, un intérêt de catholicisme combat pour le pape bien plus qu'un intérêt politique comme difficulté d'assimilation. C'est vraiment à Naples que la question se complique et se noue, et qu'elle rencontre sa souveraine épreuve, car ici l'idée envahissante et victorieuse de l'unité se trouve en face d'une autonomie réelle qui aurait pu vivre, si tout ne se fût acharné à la ruiner.

Ce n'est plus ici un petit duché qui disparaît : c'est un royaume de neuf millions d'hommes attaqué de front par l'idée unitaire, le plus grand royaume italien absorbé comme une province; un état ayant tout pour lui, la grâce merveilleuse du climat, la fertilité naturelle, la force de la position, une armée nombreuse, des côtes assez étendues pour avoir la plus belle marine, une population intelligente et vive, et jusqu'à ce degré de rivalité vis-à-vis du nord qui aurait pu devenir utile à la péninsule en ne se tournant pas contre les aspirations de progrès civil et d'émancipation nationale, désormais irrésistibles au-delà des Alpes. Cette dynastie elle-même, aujourd'hui réduite à une si cruelle extrémité, se confond dans son origine avec ce premier moment de l'histoire moderne où, après les oisives et corruptrices vice-royautés espagnoles, après une éphémère domination autrichienne, le royaume des Deux-Siciles arrive à l'indépendance politique il y a un peu plus d'un siècle. Comment donc toutes ces conditions réunies de force et de durée se trouvent-

elles subitement impuissantes? C'est que si par sa position cette contrée napolitaine est la partie de l'Italie la moins sensible aux blessures de la domination étrangère, aux irritations du sentiment national, et par suite la moins propre à prendre l'initiative du mouvement, elle subit inévitablement le contre-coup des révolutions qui agitent le reste de la péninsule. On ne peut imaginer le midi de l'Italie immobile, inerte ou ennemi, tandis que le nord se lève pour la patrie commune. La divergence seule engendre l'hostilité, l'hostilité appelle le choc, et le nord déborde sur le midi. A Naples comme ailleurs, ce qui se passe aujourd'hui au-delà des Alpes n'est pas le coup de fortune d'une révolution improvisée : c'est la suite d'un ordre de complications par malheur successivement aggravées; c'est le dénoûment d'une situation où la nature avait mis le pouvoir de vivre et de durer, où la politique a mis la fatalité des catastrophes.

Je n'irai pas dire que de cette étreinte soudaine du nord et du midi il ne puisse surgir pour l'Italie de singuliers embarras d'assimilation et d'organisation, et que cette épreuve n'eût pu être évitée ou ajournée. C'est ma pensée au contraire que bien des choses récemment accomplies au-delà des Alpes auraient pu être évitées à la condition qu'on eût voulu la première, l'essentielle, la seule inévitable, l'affranchissement national et l'exclusion de l'étranger. Je voudrais dire seulement comment l'orage s'est amassé à Naples et comment à chaque période de cette crise, à mesure qu'elle a grandi, on a fait tout juste ce qu'il fallait pour l'irriter, en ne faisant jamais ou en faisant toujours tardivement ce qui aurait pu la détourner. Cette révolution, telle qu'on l'a vue se dérouler depuis quelque temps à Naples, cette grande décomposition, pour lui laisser son nom, n'est point en effet l'œuvre d'un jour; c'est le legs fatal d'une politique qui a trouvé surtout sa souveraine expression dans le dernier règne, et qui est venue peser de tout son poids sur un jeune prince dont la seule faute ou le malheur a été peut-être de ne pas puiser dans les événemens le conseil et la hardiesse d'une politique nouvelle.

Qu'on se représente un instant ce qu'était, à la veille encore des plus récentes révolutions, ce beau et grand royaume, qui aurait pu être le premier royaume de la péninsule, et que le système le plus étrange s'obstinait à retrancher non-seulement de la vie italienne, mais même de la vie civilisée de l'Europe de ce siècle. Avec des lois suffisantes et qui pouvaient passer pour les meilleures de l'Italie, avec une population intelligente et qui n'était nullement ennemie à l'origine, les Deux-Siciles étaient un pays uniquement livré à un gouvernement de police qui avait fini par corrompre et ceux qui en étaient les instrumens et ceux qui en étaient les victimes. C'est là

en effet le caractère du dernier régime napolitain : la police était tout. Elle avait pris tellement racine dans le pays, elle enlaçait si bien toutes les institutions, elle pénétrait si profondément dans toutes les habitudes de la vie civile, qu'elle était devenue une puissance égale à l'inquisition d'autrefois, gouvernant et dominant la royauté elle-même. Elle avait mis quarante ans pour arriver à cette omnipotence qui a toujours attiré et dérouté tous les observateurs; elle avait sa charte, — la seule qui ait été vraie à Naples, — dans un règlement du 22 janvier 1817, et en apparence par ce règlement elle n'était que l'auxiliaire de la justice et des lois; en réalité, elle était tout, elle disposait souverainement de la liberté et des intérêts d'un peuple de neuf millions d'hommes. Sans doute la loi voulait que nul prévenu ne pût être gardé plus de vingt-quatre heures sans être remis aux tribunaux; mais, par une exception devenue bientôt une règle, la police était autorisée à retenir toute personne arrêtée jusqu'à ce qu'elle eût procédé à une instruction complète, et dans tous les cas à ne remettre un prévenu aux tribunaux, fût-ce pour une irrégularité de passe-port, que sur un ordre du directeur de la police, qui lui-même ne relevait que du roi. Pour évincer les tribunaux, une décision souveraine pouvait prononcer une libération sans jugement, de telle sorte que, libre dans ses allures, la police pouvait procéder à l'aise contre tout le monde, annulant les juridictions légales, inviolable comme le roi, avec qui elle partageait la souveraineté et de qui elle se couvrait, fort indulgente souvent avec les bandits et les meurtriers ordinaires, mais inflexible et bravant tout dès que la politique était en jeu, et jetant pêle-mêle avec des forçats les hommes les plus honnêtes, qui n'avaient commis d'autre crime que d'être de la *secte*, comme on disait, en d'autres termes d'être libéraux.

Notez bien ceci, qu'au moment de la mort du roi Ferdinand II il y avait dans le royaume, sous le nom d'*attendibili*, cent quatre-vingt mille suspects inscrits sur les registres de la police, exclus de la vie civile et des professions libérales, internés dans leurs provinces, ne pouvant se mouvoir sans une autorisation spéciale et toujours soumis à une rigoureuse surveillance. Il y avait dans les prisons de Naples une multitude de personnes retenues depuis plusieurs années sans jugement, sans apparence d'instruction, quelques-unes sur le simple soupçon d'avoir connu le régicide Agesilas Milano soit dans son village, soit à son régiment. Quarante captifs attendaient depuis trois ans à Santa-Maria-Apparente qu'on voulût bien leur dire de quoi ils étaient accusés. C'est ainsi que s'est formée cette situation indéfinissable où un système outré créait non la sécurité assurément, mais le silence et la crainte, et sous le voile de

ce silence entretenait l'avilissement dans les masses, la désaffection dans les classes intelligentes et actives, l'humeur dégoûtée et frondeuse dans la noblesse déshéritée de toute vie politique, la servilité chez les uns, la haine chez les autres, la confusion et l'anarchie partout, une anarchie latente et passive. Le mot de cet ordre de choses était la défiance, — défiance du pouvoir à l'égard du pays, défiance profonde et invétérée du pays à l'égard du pouvoir, au point qu'on finissait par ne plus croire même aux concessions, et ce mot explique bien des événemens, bien des défections et des abandons. Il explique surtout cet état singulier où, sans être en position de prendre une initiative sous le dur et ombrageux régime qui le contenait, sans avoir peut-être une idée distincte de ce qu'il désirait, le royaume de Naples était cependant inévitablement livré à la contagion des mouvemens italiens par l'accumulation des griefs, par le besoin du changement, par cette défiance qui, à travers la police, avait fini par se concentrer sur la dynastie elle-même.

Cette situation intérieure que le dernier roi de Naples s'était faite se liait sous plus d'un rapport à sa politique extérieure. Ferdinand II ne poursuivait pas seulement le libéralisme, il traitait en ennemi tout élan de patriotisme italien, et il ne se contentait pas de séquestrer Naples de l'Italie, il se mettait en guerre avec l'Europe. Il en était venu à cette extrémité singulière, qu'il était réduit à redoubler de compression intérieure pour faire illusion à l'Europe par une paix factice, et qu'il était obligé de tenir tête à l'Europe pour garder aux yeux de son peuple l'apparence et le prestige d'une position intacte. Ce fut là, plus qu'on ne l'a cru, l'explication de sa résistance à l'Europe et de son attitude en face de la rupture avec la France et l'Angleterre, lorsque les deux puissances essayèrent inutilement de faire sentir à Naples le poids d'une influence modératrice; et une fois engagé dans cette voie, Ferdinand II ne savait plus comment en sortir : de telle façon qu'après trente ans de règne, aux approches de sa mort, ce prince superbe se voyait assailli de tous les périls à la fois, et il ne se détournait des fermentations intérieures de son royaume que pour se retrouver en présence d'une Europe qui se détachait de lui, dont les démonstrations diplomatiques étaient un encouragement pour ses ennemis.

Nul ne sentait mieux que le roi de Naples la gravité de cette situation; il la jugeait avec cette netteté, cette vigueur d'esprit et cette clairvoyance qui se mêlaient parfois chez lui à tous les entraînemens de l'absolutisme. S'il résistait à la France et à l'Angleterre, ce n'était pas seulement par fierté royale, bien qu'il pût y avoir de cette fierté dans son attitude : c'était surtout par calcul, parce qu'il sentait que, s'il cédait au dehors, tout s'effondrait sous lui à l'intérieur, de même

que c'était par calcul qu'il cherchait plus qu'on ne l'a dit tous les moyens de sortir de cet isolement, fût-ce en s'adressant directement à la France. « Je connais ma position, disait-il un jour à un Napolitain dévoué et intelligent qu'il voulait charger d'une mission délicate, elle est très grave; je ne me fais point d'illusion. L'Autriche m'a encouragé à la résistance, puis elle m'a abandonné; la Russie ne peut rien que parler, et elle l'a fait. Rome, qui m'a tant détourné des concessions, me laisserait bientôt dans l'embarras, et d'ailleurs elle a bien assez à faire elle-même. La Prusse voudrait glisser une médiation pour en recueillir l'honneur et s'en faire un titre auprès des puissances. L'Angleterre, qui a provoqué la rupture, la rejette aujourd'hui sur la France, et en attendant l'état actuel est une source constante de dangers, réchauffe tous les fermens de révolution. Les conspirateurs et les traîtres m'entourent, je les connais, je les vois, et je sais que la crainte seule les arrête. Voilà ce qu'on ne sait pas, et voilà ce que je voudrais qu'on sût, sans plus écrire; on a trop écrit sur tout cela, et c'est ce qui a tout gâté. Je voudrais donc qu'on connût bien en France, où l'on ne désire pas ma chute, les deux périls imminens entre lesquels je me débats. D'une part, mon isolement fait tout l'espoir de mes ennemis et multiplie les complots; de l'autre, un seul acte de faiblesse me perd sans retour. Si tous ceux qui conspirent contre moi avaient osé, il y a longtemps qu'ils auraient réussi à me renverser. Ma fermeté seule les contient, et mon isolement entretient leurs intrigues. Ils n'agissent pas parce qu'ils craignent ma répression, ils conspirent parce qu'ils espèrent quelque complication. Le jour où ils verront que j'ai baissé le front, ils lèveront le masque, et tout sera dit. Voilà le motif, le seul motif de ma résistance. Crois-tu donc que ce soit pour ma satisfaction ou par un sentiment de vengeance personnelle que je retiens Poërio et Settembrini? J'ai tout fait pour qu'ils dissent un mot; j'ai gagné de leurs amis pour les décider; ils ne consentiront à rien, soutenus par la France et l'Angleterre... » Ainsi parlait Ferdinand II quelques mois à peine avant sa mort, avouant en secret ses faiblesses avec une familière franchise, et gardant au dehors une contenance presque superbe dont on ne démêlait pas le jeu. Le roi Ferdinand voyait clair assurément dans ses affaires; il ne remarquait pas seulement que ces périls, cet état violent et contraint qu'il dépeignait, cette impossibilité des concessions dont il se faisait un bouclier vis-à-vis de l'Europe et de la France, cette condition d'un royaume où une étincelle pouvait tout enflammer, c'était lui qui les avait créés, et qu'au jour de sa mort, qui était proche, il allait laisser à son successeur l'accablant héritage d'une situation à demi perdue au milieu d'une crise nouvelle de la péninsule, de la poli-

tique européenne tout entière. Et voilà comment le 22 mai 1859 le roi François II montait au trône de Naples au bruit des premiers chocs et des premières commotions qui agitaient déjà le nord de l'Italie.

Un changement de règne, c'était du moins une trève laissée au royaume de Naples et à la dynastie, dont les destinées jusque-là se confondaient malheureusement trop avec un système à outrance. Les difficultés n'étaient pas moins grandes peut-être au fond, mais elles cessaient de se compliquer de ce qu'y ajoutait l'embarrassante personnalité d'un prince accoutumé à tout manier d'une main de despote, trop engagé d'amour-propre et de passion pour reculer, dédaigneux d'ailleurs de toute réforme, — et une politique nouvelle était possible avec un jeune souverain de vingt-trois ans que rien ne liait au passé. Cette mort soudaine de Ferdinand II devenait ainsi, à vrai dire, comme une dernière faveur de la fortune qui permettait tout, sans que les concessions eussent l'air d'une capitulation de la royauté devant les révolutions intérieures, ou d'un acte de subordination à des conseils étrangers, et c'est là en effet ce que vit l'opinion universelle dans l'avénement de François II. Le nouveau roi de Naples avait tout pour lui, la jeunesse, l'absence de toute complicité dans le dur et inflexible régime de son père, le sang qu'il avait reçu de sa mère et qui le rattachait à la populaire maison de Savoie, les circonstances, qui étaient de nature à inspirer la pensée et à favoriser le succès d'une libérale initiative, la possibilité en un mot de rentrer simplement et facilement en paix avec son pays, avec l'Italie, avec l'Europe. En réalité, ce règne s'ouvrait donc dans les conditions les plus favorables, justement parce que le règne précédent lui laissait, en compensation des difficultés inhérentes à une compression prolongée, toutes les facilités et toutes les occasions de popularité. Dès le premier moment en effet, les Napolitains, sans céder absolument peut-être à un sentiment de confiance trop souvent trompé, attendaient du moins du nouveau roi ce qu'ils avaient perdu l'espoir d'obtenir de Ferdinand II. Il y avait dans les opinions une sorte de suspension d'hostilités en présence de l'inconnu. L'idée de l'éviction de la dynastie qui avait fait de redoutables progrès sous le dernier roi s'éclipsait dans la perspective d'un changement favorable, et la pensée d'une fusion de l'autonomie napolitaine dans la grande unité de l'Italie n'était encore assurément que dans quelques têtes exaltées. Il n'eût fallu qu'un mot pour rallier et satisfaire cette population impressionnable et ardente, aussi prompte à se reprendre à l'espoir qu'à se rejeter dans la désaffection et dans l'hostilité. Ce n'est pas tout : une circonstance merveilleuse et imprévue venait se prêter à ce rapprochement de la

royauté et du peuple napolitain. Les soldats suisses n'étaient point aimés; on voyait en eux l'instrument étranger d'une compression impitoyable. Presque au lendemain de l'avénement de François II, une mutinerie dans un des régimens au service de Naples faisait une nécessité d'un licenciement qui, accompli de bonne grâce, spontanément, surtout sans arrière-pensée, pouvait être considéré comme un gage de sincérité libérale par la population, comme un acte de confiance par l'armée nationale.

Au dehors, tout semblait aussi s'aplanir devant la jeune royauté. La rupture diplomatique avec la France et l'Angleterre, qui avait été une des épines de la fin du règne de Ferdinand II, cessait par la mort même du dernier roi. Les représentans des deux puissances revenaient immédiatement à Naples sans conditions, sans réveiller une vieille querelle qui n'avait conduit à rien, qui était devenue peut-être un embarras pour tout le monde. Il y avait sans doute des divergences entre les deux politiques qui allaient faire leur paix avec un nouveau roi, et à cette époque l'Angleterre n'en était pas au point où on l'a vue depuis. Le nouvel ambassadeur britannique, M. Elliot, avait pour instruction de travailler de tout son pouvoir à maintenir Naples dans l'isolement, dans la neutralité et dans une ligne de politique ressemblant à un antagonisme vis-à-vis de la politique de la France et du Piémont en Italie. L'Angleterre songeait à cette époque, au mois de mai 1859, à se créer à Naples un levier contre la France. Cette neutralité, sous laquelle on se réservait de glisser un peu d'hostilité, n'était pas, on le comprend, la pensée de la France, qui, sans attacher moins de prix à l'autonomie napolitaine, était naturellement plus disposée à attirer le nouveau roi dans les affaires d'Italie; mais entre les deux puissances il y avait un accord tacite pour exercer une influence libérale, pour appuyer, pour seconder François II dans l'œuvre réparatrice qui semblait la mission de son règne. Le Piémont lui-même, le Piémont, qui avait aussi sa querelle avec Ferdinand II pour un bâtiment capturé sur les côtes de Naples, ne songeait nullement à cette époque à créer des embarras au jeune roi, et il était sincère, car il était intéressé en ce moment à la bonne amitié avec Naples. Il ne pouvait encore entrevoir cette étrange fortune de l'annexion du midi de l'Italie; il songeait bien plutôt à prévenir par sa politique les événemens qui ont fini par provoquer son intervention.

La politique du Piémont était simple, naturelle et tracée par les circonstances. Dès la mort de Ferdinand II, le cabinet de Turin chargeait le comte de Salmour d'une mission extraordinaire à Naples. C'était un acte de courtoisie qui couvrait un acte politique, une proposition nette et directe d'alliance. Il y avait dans les in-

structions particulières de M. de Cavour une sympathie visible pour le jeune roi, un ménagement extrême et même un soin jaloux de défendre le Piémont de toute pensée ambitieuse, d'aller au-devant des susceptibilités napolitaines. « Parmi les obstacles que vous rencontrerez pour faire prévaloir ce système d'alliance, disait M. de Cavour, il en est un sur lequel je crois devoir appeler particulièrement votre attention : c'est un préjugé mal dissimulé contre la prétendue ambition de la maison de Savoie. C'est une vieille accusation fomentée par l'Autriche dans une pensée facile à comprendre, et qui trouve encore aisément accueil auprès de quelques hommes d'état napolitains. A le bien prendre, ce reproche tourne à la louange de la politique de sa majesté et de ses prédécesseurs. La maison de Savoie a, depuis plusieurs siècles, assumé la noble mission de défendre la liberté de l'Italie contre la prédominance et les usurpations étrangères. Depuis 1814, l'antagonisme entre le Piémont et l'Autriche est devenu plus visible, parce que les traités de Paris et de Vienne troublaient l'équilibre italien en donnant à l'Autriche en Italie une prépondérance inconciliable avec l'indépendance des autres états. Depuis ce jour, la lutte, tantôt secrète, tantôt ostensible, n'a plus été interrompue, et si le dénoûment de cette lutte est un agrandissement des états de sa majesté, cela dérivera de la nécessité des choses, du consentement des peuples, non de desseins préconçus; mais la formation d'un état puissant dans la vallée du Pô ne doit point exciter la jalousie du royaume des Deux-Siciles. Avec celui-ci, nous avons toujours souhaité la concorde et l'union. Ce fut par une juste considération que le cabinet de Turin, dans le congrès de Paris, ne joignit pas sa voix aux voix accusatrices qui s'élevèrent contre le régime de Ferdinand II, et c'est par la même raison que récemment, dans le mémorandum du 1er mars, il s'est tu sur la condition intérieure du royaume, afin d'éviter de nouvelles causes de dissidence et de froissement, afin de ne pas mettre de plus grands empêchemens à une union, peu espérée en ce moment, il est vrai, mais toujours désirée dans l'intérêt commun des deux dynasties. Je ne doute pas que ces réflexions n'aient de l'efficacité sur l'esprit de François II et de ses conseillers... L'intervention de la France dans nos affaires sera peut-être un autre sujet de soupçon. Sur ce point, vous répéterez ce que l'empereur Napoléon III a solennellement déclaré en face de l'Europe, c'est-à-dire qu'aucune vue de conquête ou d'ambition dynastique ne guide ses armes. Vous ajouterez que les conditions de l'Europe d'ailleurs ne permettraient pas une domination française directe en Italie. Vous ferez observer que dans tous les cas le meilleur moyen de prévenir un semblable danger, s'il existait (ce qui n'est pas), serait l'union des conseils et des

armes de toute la nation et l'alliance des deux plus grands royaumes de la péninsule; mais comme ces considérations pourraient n'être pas suffisantes, vous laisserez comprendre que le gouvernement du roi est disposé à donner de son côté toutes les garanties qui peuvent être raisonnablement désirées. Aussi, dans le cas où on proposerait une alliance offensive et défensive avec garantie réciproque de l'intégrité des états des parties contractantes, vous ne vous montrerez pas éloigné d'y consentir, vous réservant seulement d'en référer à votre gouvernement pour les instructions pratiques qui seraient nécessaires (1)... »

Le Piémont, en d'autres termes, offrait au roi de Naples, le 29 mai 1859, jour où le comte de Salmour recevait ces instructions, en ce moment unique où toutes les situations étaient encore intactes, ce que François II lui-même proposait au Piémont un an plus tard, lorsqu'il n'était déjà plus temps. J'ajouterai que, par la modération de ses conseils sur la politique intérieure, le cabinet de Turin traitait Naples comme un royaume qu'il voulait aider sérieusement à vivre, non comme un état dont il voulait précipiter la ruine. Il ne conseillait pas une résurrection hâtive du régime constitutionnel, un appel immédiat à des hommes d'un libéralisme trop vif. « Pour aujourd'hui, disait-il, les conseillers de la couronne pourraient être choisis parmi les hommes dévoués à la monarchie et qui l'ont déjà servie, mais sans être trop compromis dans les excès de la réaction. » Le Piémont disait ce que l'Europe entière pensait, ce que l'Angleterre et la France conseillaient elles-mêmes. S'il y avait donc des difficultés à Naples, il n'y avait rien d'insurmontable avec un point d'appui possible dans l'opinion habilement ralliée, avec tous les moyens de popularité et de raffermissement, le concours de toutes les sympathies extérieures. Seulement, à cette aube d'un règne naissant au milieu des frémissemens de l'Italie enflammée par la guerre, il fallait se hâter, devancer l'imprévu par une résolution prévoyante et hardie.

Ce fut l'irrésolution qui l'emporta, et dès lors la destinée de ce règne de dix-huit mois se nouait dans les secrètes incertitudes d'un prince timide, inexpérimenté, mal conseillé et plus mal servi. Un sentiment semblait dominer Francois II, c'était la réserve, et sous cette réserve il avait une certaine défiance des choses, une crainte presque superstitieuse de toucher à tout ce qu'avait fait son père. Jeté dans des circonstances prodigieusement graves où l'instinct de ses intérêts et la lumière des événemens le pressaient de céder à l'esprit de son temps, il était, d'un autre côté, enlacé et retenu par

(1) Dépêche particulière de M. de Cavour au comte de Salmour en date du 29 mai 1859.

la cour survivante de Ferdinand II, foyer de réaction où dominait absolument l'influence de la reine-mère, princesse autrichienne de cœur et de passion comme de sang, atteinte et aigrie tout à la fois par son malheur de veuve et par la crise qui menaçait l'Autriche en Italie. Tout ce qui était dans l'intimité de la cour servait cette influence, même le confesseur du roi, Mgr Gallo, prêtre plus fanatique que clairvoyant, qui rappelait sans cesse au jeune souverain que c'était pour lui un devoir religieux d'obéir à la reine-veuve, devenue l'unique dépositaire des pensées et des instructions suprêmes de son père. Une princesse dont on ne peut rien dire aujourd'hui, si ce n'est qu'elle a fatalement contribué à la perte de la royauté napolitaine pour des intérêts qui n'avaient rien de national, quelques gentilshommes accoutumés à tout voir dans l'étiquette de cour, quelques secrétaires et quelques prêtres nourris d'absolutisme et de servilité, c'était là le pouvoir réel dominant le roi lui-même, annulant la plus timide velléité d'action, uniquement occupé à maintenir l'autorité des traditions du dernier règne.

Il n'y avait de changé à Naples que le nom du roi. Rien ne le prouvait mieux que les décrets d'amnistie par lesquels François II inaugurait son avénement. C'étaient des actes de clémence plus apparens que sérieux, qui effaçaient de la liste des suspects, des *attendibili*, ceux qui y avaient été inscrits, mais en maintenant la liste elle-même, qui au premier coup d'œil multipliaient les grâces, mais en excluant des catégories nombreuses de condamnés politiques, notamment toute l'émigration napolitaine, même ceux que Ferdinand II avait si étrangement graciés en les déportant en Amérique. Tels qu'ils étaient d'ailleurs, ces décrets n'avaient rien de sincère; des circulaires secrètes en détruisaient tout l'effet, et le lendemain comme la veille les persécutions s'exerçaient contre les suspects. Le gouvernement napolitain le niait, et on lui citait les noms des victimes. A Cosenza, quelques pauvres diables étaient conduits en prison, rasés et exilés pour avoir porté une barbe séditieuse à l'italienne. Bref, c'était une amnistie chimérique tant que la régularité de l'administration et les garanties de justice restaient absentes. Bientôt à Naples même, le 29 septembre, la police s'abattait sur quelques personnages considérables : le marquis Bella, le marquis d'Afflitto, le duc Giordano, M. Ferrigni, M. Vacca, un capitaine de marine, M. Capecelatro, un prêtre, M. Leopoldo Perez, et les jetait en prison pour les déporter sur le rocher de l'Ustica. Les détenus furent relâchés quelques jours plus tard, il est vrai, sur les pressantes remontrances de la diplomatie; un déplorable effet n'était pas moins produit. C'était toujours le même système, que le roi François II ne suivait pas par choix sans doute, mais qu'il subissait,

qu'il se laissait imposer, et qu'il finissait par s'accoutumer à considérer comme une nécessité, si bien que lorsqu'on lui rappelait quarante prisonniers qui attendaient depuis quatre ans un jugement à Santa-Maria-Apparente, il répondait assez naïvement : « Que voulez-vous? ils ne sont privés que de la liberté; si on les met en jugement, ils courent risque de la vie. » C'était une pensée humaine peut-être, mais qui se traduisait par un acte d'administration fort équivoque.

Ce commencement de règne devenait ainsi une déception dans l'ordre intérieur. Les traditions de Ferdinand II étaient plus fortes que tous les conseils, et par sa politique extérieure la nouvelle royauté napolitaine ne se mettait pas moins en contradiction avec une des plus pressantes nécessités du moment, avec un de ses plus évidens intérêts, dirai-je. Par un merveilleux à-propos, François II était assurément le prince le mieux placé pour ouvrir son esprit à quelques-unes des idées qui agitaient l'Italie, pour répondre à l'appel que lui adressait le Piémont, puisqu'il n'avait rien d'autrichien, puisque sa mère avait mis dans ses veines un peu du sang de Savoie. C'était une parenté naturelle qui semblait conduire à un heureux rapprochement politique. Il n'est pas moins vrai que soit sous la pression de la reine-mère et de la cour, soit sous la pression de cette rivalité, de cette jalousie d'importance dont Ferdinand II avait fait une tradition pour la politique napolitaine, soit par un secret effroi de prince absolu en présence de ces mouvemens de nationalité où surgissait le sentiment populaire, François II se montrait peu Italien. Dès son avénement, il se hâtait de signifier à l'Italie une froide neutralité. L'opinion publique à Naples vibrait au bruit des premières victoires des armées alliées en Lombardie, et le jeune roi, sans soupçonner peut-être la gravité de ses paroles, disait à M. de Kisselef, qui venait le complimenter au nom de l'empereur Alexandre de Russie : « Pour moi, je ne sais pas ce que c'est que l'indépendance italienne; en fait d'indépendance, je ne connais que l'indépendance napolitaine. » Le sentiment dominant chez François II était une défiance mêlée d'irritation à l'égard du Piémont, dont il voyait ou croyait voir la main partout, dans les moindres mouvemens de l'opinion. Si un libelle circulait à Naples, c'était le Piémont qui était coupable, et le roi lui-même insistait pour qu'on adressât « une note forte et vive » au chargé d'affaires de Sardaigne. On ne pouvait se dissimuler, dans l'intimité de la cour napolitaine, que la guerre c'était un agrandissement probable du Piémont, et un agrandissement du Piémont, selon la mesure qu'il prendrait, c'était une diminution de Naples, qui pouvait passer au second rang en Italie. De là une inquiétude presque fébrile qui se traduisait quel-

quefois en puérilités, qui ne faisait que s'accroître lorsque survenait la paix de Villafranca, et à sa suite cette politique d'annexion volontaire qui envahissait l'Italie du nord, qui donnait au Piémont plus de provinces que la guerre ne lui en avait donné.

Alors la cour de Naples retombait plus que jamais dans ses incertitudes et ses anxiétés, passant d'une résolution à l'autre, hostile et déroutée, craignant tout, et ne faisant rien pour échapper à la puissance des événemens. Au milieu des transformations qui s'accomplissaient en Italie, elle redoutait bien plus encore qu'elle ne désirait la réunion d'un congrès; elle ne se sentait nullement rassurée par cette perspective d'une délibération de l'Europe, où la politique napolitaine serait nécessairement mise en cause. Aussi accueillait-elle d'abord cette idée avec peu d'empressement, et même en l'acceptant elle subtilisait; elle voulait être appelée comme état européen, non comme état italien, imaginant se mettre ainsi hors du débat et éluder l'inévitable connexion des affaires napolitaines et des affaires du reste de l'Italie. Sa première pensée avait été d'envoyer au congrès deux ministres sans portefeuille, M. Winspeare et M. Carascosa, et on donnait de ce choix une raison singulière : c'est que les deux ministres « avaient déjà l'habitude de ne rien faire et de ne rien dire. » C'était là la vraie pensée : annuler les plénipotentiaires en se réservant une attitude de résistance passive et de protestation. La cour de Naples, et ce fut son malheur, ne croyait point à la durée de ce qui se faisait en Italie, parce qu'elle la redoutait; elle n'avait qu'une médiocre confiance en ce congrès européen où, en présence des dépossessions accomplies déjà dans la péninsule, le principe de non-intervention serait proclamé et maintenu par la France et par l'Angleterre; elle attendait, ne voulant souscrire à rien, et lorsque, du côté de la France, lui venait le conseil sensé, prévoyant et pressant de se rapprocher du Piémont, elle se rejetait dans les subterfuges, se livrant à des représailles amères contre la politique piémontaise et se nourrissant de plus en plus de ses défiances. Au fond, on se débattait dans le vide, ou plutôt, sous ce tumulte de craintes et de velléités contradictoires, une pensée, une passion s'agitait à mesure que les circonstances prenaient plus de gravité. Il y eut un moment, à la fin de 1859 et aux premiers jours de 1860, où Naples était le centre d'une ligue nouée entre Vienne, le cardinal Antonelli, la veuve de Ferdinand II et le roi François. Un échange incessant de correspondances existait entre l'archiduchesse Sophie et la reine-mère de Naples. Le nonce du pape, Mgr Gianelli, était l'un des plus fougueux instigateurs de la résistance. L'ambassadeur d'Espagne, M. Bermudez de Castro, était aussi initié à cette politique, qui consistait à se préparer pour le printemps, à nouer une alliance entre

l'empereur d'Autriche et le roi de Naples, et à pousser à la guerre, jouant le tout pour le tout.

Ce fut la pensée de la première concentration d'un corps d'armée dans les Abruzzes, sous le général Pianelli. C'est aussi sous l'influence de cette préoccupation qu'au lieu d'accepter comme un bienfait le licenciement nécessaire des Suisses, on cherchait à rallier les fidèles, et on allait recruter de nouveaux soldats étrangers en Bavière, en Autriche. Chaque mois, des détachemens étaient expédiés de Trieste à Naples. Je ne veux pas dire que les nouveautés qui surgissaient de toutes parts en Italie ne fussent de nature à remplir d'anxiété un prince jeune, religieux, élevé dans le respect des traditions, que le roi de Naples n'eût quelque raison de se préoccuper de l'avenir, et même qu'il n'eût le droit, comme souverain indépendant, de choisir ses alliés; seulement on aurait pu lui dire, au sujet du rôle qu'il prétendait donner à son royaume en Italie, ce que M. Elliot lui rappelait au sujet de sa politique intérieure : « J'ai représenté au roi, écrivait le ministre anglais à lord John Russell, que des concessions faites aux demandes modérées du pays pourraient lui ramener la tranquillité à l'intérieur et la sympathie de l'étranger, tandis que si sa majesté était résolue à refouler les sentimens dominans par des mesures violentes, elle avait à calculer la force dont elle disposait, à peser mûrement le risque qu'elle courrait avant d'adopter une politique qui, si elle échouait, devait amener des résultats dont il était impossible de prévoir la portée, et pourrait la priver de toute chance de secours ou de sympathie de l'étranger. » Ému quelquefois, mais retombant toujours sous le joug des conseils qui le dominaient, François II ne voyait pas que refuser tout aux plus simples vœux du pays, c'était aggraver d'une déception amère une situation déjà impossible sous Ferdinand II; que prétendre se renfermer dans une politique d'isolement ennemi, c'était provoquer l'esprit italien à se tourner vers Naples; que, n'eût-il pas cru à la sincérité du Piémont, il eût été encore habile de le lier, tandis que décliner ses avances c'était lui laisser la liberté de ses allures; enfin que, perdre du temps lorsque les mois et les jours étaient des années, c'était sans profit et sans gloire dévorer en germe tout un règne.

Il y avait à cette époque à Naples un homme qui aurait pu exercer l'influence la plus favorable, qui fit un instant illusion, et sur lequel on comptait presque pour relever la politique napolitaine à la hauteur d'un rôle nouveau : c'était le général Carlo Filangieri, prince de Satriano, appelé peu après l'avénement de François II au poste de premier ministre. Par l'éclat de son passé militaire, qui datait de l'empire, par la vivacité intelligente de son caractère et de

son esprit, par des traditions qui le rattachaient à la France, le général Filangieri semblait l'homme de la situation : c'était le nom le plus connu en Europe, c'était le personnage qu'on poussait en quelque sorte au pouvoir depuis longtemps, dès qu'on avait à demander un changement de politique à Ferdinand II. Malheureusement le prince de Satriano était vieux, léger, désireux de bien-être et de luxe avant tout; il commençait par se faire payer quatorze mille ducats pour un arriéré de pensions; il était lié d'ailleurs, par plus d'un service d'argent, au dernier roi et à sa famille, et si son esprit sentait la nécessité impérieuse des réformes, s'il avait du goût pour un certain rôle à demi libéral aux yeux de l'Europe, il n'était pas homme à risquer dans des luttes de cour cette position nouvelle qu'il venait de conquérir. La politique du premier ministre napolitain était un jeu singulier d'équilibre : il passait sa vie à rechercher l'appui de la diplomatie, à laquelle il faisait des promesses qu'il ne tenait jamais, et à proposer au roi des plans de gouvernement qui n'étaient pas acceptés; puis, quand il était dans l'embarras, il se retirait à Sorrento ou à Pozzuoli, affectant le découragement, gémissant sur le fatal aveuglement d'une cour réactionnaire et sur sa propre impuissance. « Après tout, disait-il alors, vingt années d'un bon gouvernement ne suffiraient pas pour effacer les dix dernières années d'un règne déplorable, et quand on a soixante-treize ans, il faudrait songer peut-être à autre chose qu'à entreprendre cette tâche. » Ce n'est pas l'intelligence qui manquait au prince de Satriano, c'est le caractère, et ici François II voyait se tourner contre lui un des plus tristes résultats de la politique de son père, la servilité des conseillers. « Il en sera ce qu'il plaira au roi! » c'était là l'opinion habituelle des ministres de Ferdinand II. Filangieri était bien homme à comprendre la nécessité d'un changement de régime, même à paraître donner sa démission; par habitude de dépendance et par désir de pouvoir, il n'était pas homme à pousser son rôle jusqu'au bout.

La première fois que le prince de Satriano joua cette comédie de démission, c'était dès le mois de juillet 1859, à la suite d'une lettre où il proposait au roi un programme de gouvernement, qu'il appelait lui-même un *ballon d'essai*. Ce ballon d'essai, c'était simplement l'exécution des lois, la suppression de l'arbitraire de la police et des scandaleuses exactions administratives, la justice régulière pour tous, une neutralité franche, loyale à l'extérieur, avec l'intention de prendre parti dans le sens des intérêts du pays. Le roi s'émut au premier instant, versa des larmes devant le duc de Taormina, fils du premier ministre, ne fit rien, et le prince de Satriano resta au pouvoir sans son programme, ne pouvant même obtenir le

remplacement d'un fonctionnaire. Bientôt après, le général Filangieri, ayant à entretenir les illusions de la diplomatie, imaginait mieux encore : il préparait un projet de constitution qu'il communiquait au ministre de France. Le projet fut fort encouragé, comme on pense. Malheureusement quelques jours plus tard, lorsqu'on demandait au premier ministre napolitain des nouvelles de son œuvre, tout était changé, le général Filangieri avait réfléchi, il ne voulait pas aller au-devant d'une disgrâce. Quel était donc le secret de ces tergiversations et de ces mobilités? Pendant ce temps, un aide de camp de l'empereur des Français, le général Roguet, était arrivé à Naples, et, saisissant cette occasion, Filangieri eût voulu que le projet de constitution lui fût remis par le ministre de France et par le général Roguet comme venant de l'empereur, de telle sorte qu'il pût se couvrir de cette autorité devant le roi. On ne tomba pas dans le piége, et la constitution alla rejoindre le programme de gouvernement du mois de juillet.

Au fond, cette politique était une ruse perpétuelle. Le prince de Satriano jouait un double jeu aussi périlleux pour lui-même que pour son pays et pour son souverain, cherchant à se soutenir à la cour par l'influence de la diplomatie européenne et opposant à la diplomatie les résistances du roi. Il amusait tout le monde, et il finissait par ne plus tromper personne, arrivant au bout de cette comédie avec une ambition déjouée et un crédit perdu. Il avait éclairé la diplomatie sur sa valeur réelle, sur sa consistance politique, et la cour, de son côté, ne lui pardonnait pas les plus timides velléités libérales, les plus insignifiantes tentatives de réforme, même accompagnées de la plus souple obéissance. La reine-mère surtout n'avait que de l'antipathie pour lui. Le général Filangieri, avec plus d'autorité morale et plus de vigueur de conseil, aurait pu, sans nul doute, conduire victorieusement son pays dans cette crise redoutable, et peut-être sauver la couronne de François II : il n'avait été qu'une décoration dont on couvrait le commencement du règne, et lorsqu'il n'avait plus qu'à tomber du pouvoir, où il était remplacé par le prince Cassaro, la situation du royaume de Naples était la même.

Cette situation, c'était en réalité ce qui existait sous Ferdinand II avec la tenace énergie et l'expérience du dernier roi de moins, avec les excitations causées par les mouvemens de l'Italie de plus, avec ce trouble profond né d'une déception croissante de l'opinion. Quelques mois à peine s'étaient écoulés en effet : où en était le gouvernement napolitain? Il se trouvait réduit plus que jamais à multiplier les mesures les plus rigoureuses, à épuiser tous les moyens d'une répression arbitraire. Un simple soupçon suffisait pour atti-

rer la main de la police, et c'est ainsi que dans les premiers jours de mars 1860 le prince Torella, le marquis Bella, le prince Camporeale, le duc Proto, le marquis Vulcano et bien d'autres encore étaient subitement arrêtés, ou n'échappaient à la police que par la fuite. Le ministre des affaires étrangères du roi François II, M. Carafa, ne faisait au reste nulle difficulté d'avouer à M. Elliot qu'on n'avait point de preuves contre les coupables, qu'on ne les mettrait point en jugement, mais qu'on sévirait contre eux sans recourir à la justice, parce que le gouvernement avait la conviction de leur culpabilité. Ce n'était pas, il est vrai, sans de vives anxiétés intérieures que François II se laissait entraîner dans cette voie. « Croyez-le bien, disait-il, le roi de Naples n'est pas l'homme le plus heureux du monde; il faut le plaindre, sa situation est bien difficile. Le roi de Naples a dû se décider à comprimer; il faut faire son devoir conformément aux lois. » Et si l'on objectait que c'était là justement la question, se conformer aux lois, violées tous les jours par la police; si l'on ajoutait qu'un système plus doux, plus équitable, serait sans doute plus efficace, le roi répondait qu'il fallait « commencer par comprimer, par faire respecter l'autorité. » Quant aux réformes, on verrait après ce qu'il y aurait à faire : François II restait dans le vague; on entrevoyait seulement que, s'il avait à choisir entre des systèmes d'élections, il préférerait le suffrage universel au suffrage restreint, qu'il considérait comme trop favorable à la *secte*, c'est-à-dire aux libéraux.

Au point de vue extérieur et italien, à ce moment où toutes les perspectives de congrès s'étaient évanouies et où les annexions de la Romagne, de la Toscane, étaient définitivement accomplies, le souverain napolitain en était venu à des idées singulières, et qui ne laissaient pas d'être chimériques. « Je ne puis être indifférent à ce qui agrandit le Piémont révolutionnaire, disait-il, et en ce qui me concerne je ne me prêterai en rien à une autonomie toscane avec un prince de Savoie; ce serait la même chose. » Quant à la Romagne, le roi ne conseillerait jamais au pape d'accepter le Piémont comme vicaire. Il eût préféré un vicariat délégué au grand-duc de Toscane, ce qui impliquait, à vrai dire, la restauration du grand-duc, et à défaut du vicariat toscan il mettait en avant l'idée d'un vicariat napolitain. — Mais comment combiner les réformes nécessaires dans la Romagne avec le système politique suivi dans le royaume? Ces réformes coïncideraient avec celles qui seraient réalisées à Naples même. — Et quelles seraient ces réformes? quand s'accompliraient-elles? Ici on retombait dans le vague et dans le cercle vicieux où tournait la politique napolitaine, ballottée entre le danger d'une inaction mortelle et l'évidente répugnance à entrer dans la seule voie

qui lui fût ouverte. J'ajouterai qu'à ce moment même le Piémont faisait au gouvernement napolitain une proposition nouvelle d'accord et d'action commune.

Dès le mois de janvier 1860, le marquis de Villamarina était arrivé à Naples comme ministre du roi Victor-Emmanuel, et il était chargé de donner les assurances les plus complètes d'amitié, de travailler de tout son pouvoir à dissiper les défiances et à rapprocher les deux pays. Trois mois après, avant que les événemens, un instant suspendus, eussent repris une allure plus grave et plus décisive, le cabinet de Turin faisait offrir aux Napolitains d'aller eux-mêmes en avant et d'entrer dans les Marches, à la condition que l'annexion de la Romagne serait reconnue, ou qu'on obtiendrait l'accession du saint-siége à l'occupation d'Ancône par les Sardes. En un mot, le Piémont offrait de marcher avec Naples et de nouer une sérieuse intelligence, pourvu qu'on voulût s'y prêter. Le roi François était trop engagé dans une politique absolument contraire pour accéder à des combinaisons qui eussent peut-être tout changé en Italie, et qui, dans tous les cas, eussent arrêté sans doute le débordement du nord vers le midi. La cour de Naples était tout entière à ses défiances, à l'amertume de ses irritations, et se retranchait de plus en plus dans une immobilité hostile à mesure que l'esprit italien s'enflammait par le succès même de ses premières entreprises.

Que résultait-il de ce système suivi par la cour napolitaine dans sa politique intérieure et dans ses relations avec l'Italie, avec le Piémont? C'est que tout empirait rapidement. Le trouble et la peur poussaient aux vexations, qui multipliaient à leur tour le mécontentement et les irritations. Tout ce qu'on faisait pour arrêter la contagion des idées qui envahissaient l'Italie n'avait d'autre résultat que de la rendre plus active et plus efficace. L'aristocratie napolitaine, poursuivie et traquée par la police, se laissait aller à une mauvaise humeur qu'elle ne cachait plus; la bourgeoisie de Naples était profondément irritée, et chose plus grave, chose nouvelle à Naples, le peuple lui-même commençait à s'ébranler, à demi gagné par ce mouvement de désaffection. L'armée se sentait humiliée de voir des Bavarois et des Autrichiens succéder aux Suisses dans les préférences de la cour. La marine était bien plus atteinte encore dans son esprit de fidélité. « Mon malheureux pays, disait un capitaine de vaisseau, n'a plus de moyen de sortir de l'affreux régime qui l'opprime que par une révolution. » L'idée de la perte inévitable de la dynastie faisait de rapides et redoutables progrès, au point que deux des oncles du roi, le comte d'Aquila et le comte de Syracuse, étaient eux-mêmes dans cette conspiration de l'impatience et du mécontentement. Vainement la France et l'Angleterre, par les con-

seils incessans de leurs représentans, avaient essayé de raviver le sentiment du péril dans cette cour indécise et obstinée; elles se trouvaient en face d'un pouvoir insaisissable qui éludait les conseils, sauf à demander plus tard des garanties impossibles contre l'orage qu'il amassait lui-même. Cette situation éclatait partout à Naples; elle se révélait dans les excitations de l'opinion, dans l'insurrection, qui, une fois de plus, se réveillait en ce moment en Sicile, et jusque dans des incidens que l'imagination publique saisissait avec malignité : témoin une scène curieuse qui se passait un jour au palais, et que l'un des témoins, le prince Ischitella, allait raconter immédiatement au cercle de la noblesse.

C'était au lendemain des arrestations du mois de mars 1860. Le ministre de France, M. Brenier, autorisé par le roi à se présenter toutes les fois qu'il le jugerait convenable, se rendait au palais pour demander l'élargissement d'un homme estimé et assurément peu dangereux, qui était l'avocat de la légation. Sa présence ne parut pas faire une agréable impression. L'un des gentilshommes, le marquis Imperiali, lui dit avec embarras que sa majesté n'était point là. On cherchait François II de tous les côtés dans le palais; le roi était tantôt chez la reine-mère, tantôt chez le comte de Trapani, tantôt enfin aux écuries. Chaque fois que le marquis Imperiali reparaissait après ses infructueuses recherches, M. Brenier, qui n'avait pas tardé à démêler le jeu, avait le soin de demander : « Faut-il attendre? » Il attendit plus d'une heure, voulant aller jusqu'au bout, causant librement et tranquillement de guerre avec le prince Ischitella, de marine avec le général Sabatelli, lorsque le marquis Imperiali revenait définitivement, assez consterné, en disant qu'on ne retrouvait pas le roi. Le ministre de France regarda fixement le gentilhomme de cour et lui dit en souriant : « Alors c'est que le roi est perdu. — Il n'est qu'égaré dans le palais, répondit-on. — Prenez garde, reprit M. Brenier, il y a des mots dangereux qui conduisent en prison; on y met pour moins que cela. » Et il se retira. — Ainsi trouble ou violences du pouvoir, irritations et incohérence des opinions, malaise universel mêlé d'aspirations indéfinies, incertitudes d'une armée défiante d'elle-même et de la cause qu'elle servait, antipathie irréconciliable des Siciliens, déjà en insurrection, c'est là qu'on en était à Naples au mois d'avril 1860; il y avait tous les élémens réunis d'une révolution, moins la hardiesse ou peut-être la possibilité d'une initiative émanant de la nation elle-même.

C'est alors que sur ce foyer d'élémens incandescens l'étincelle vient tomber. C'est alors, quand les annexions du nord sont définitivement accomplies, quand entre le Piémont et Naples il n'y a plus

que les Marches, quand tout ce que l'Europe a prodigué de conseils est épuisé, quand l'insurrection sicilienne semble un signe d'intelligence allant tenter l'esprit d'unité, qu'un homme se lève du sein d'une petite île de la Méditerranée : Garibaldi apparaît comme le messager des colères italiennes contre le régime dominant dans les Deux-Siciles. Chef étrange par l'indépendance de sa vie et de son caractère, façonné à toutes les formes de l'action sur terre et sur mer, patriote de cœur fougueux, de tête faible et de mœurs simples, très brouillé avec la diplomatie et popularisé par un dévouement passionné à la cause italienne, couvert d'ailleurs du lustre récent de sa campagne d'audacieux partisan en Lombardie, Garibaldi était l'homme le mieux placé pour se jeter en avant, ou, pour mieux dire, seul il pouvait entreprendre cette expédition dans le midi de l'Italie, parce que seul il pouvait entraîner à sa suite un nombre suffisant de volontaires enflammés de son feu, animés de son esprit. Et, le dirai-je? seul il pouvait jeter ce défi à la diplomatie embarrassée de l'Europe, tenter cette diversion, sans attirer sur lui un orage de répression instantanée, parce que dans l'extrémité même de son audace et de son indépendance, par son attachement aussi singulier que sincère au roi Victor-Emmanuel, il représente l'unité italienne dans ce qu'elle a de moins incompatible avec l'ordre général, avec la monarchie. Dans la nuit du 5 mai 1860, Garibaldi, sorti depuis peu de son île de Caprera, s'embarquait à Quarto, près de Gênes, avec quelques-uns de ses compagnons de guerre, Bixio, un Génois fougueux et prêt à toutes les entreprises; Sirtori, un Lombard du siége de Venise en 1848; un Sicilien, La Masa; Turr, un Hongrois brillant, et enfin un millier d'hommes rassemblés à la hâte. On avait mis la main par surprise sur deux bateaux à vapeur d'une compagnie particulière. Il y avait parmi ces hommes des Brescians, des Bergamasques, des Milanais, cent soixante-dix-neuf étudians de l'université de Pavie, des Toscans, des émigrés napolitains et siciliens, beaucoup d'aventuriers sans doute, mais aussi des jeunes hommes des plus hautes familles de l'Italie, tous formant une armée bariolée, aux types divers, à l'uniforme populaire et bizarre, aux allures pittoresquement martiales, n'ayant d'autre lien de discipline que le fanatisme pour son chef, et portant sur son drapeau ces simples mots : « Italie et Victor-Emmanuel! » Où allaient-ils ainsi? On ne le savait encore. L'Europe avait les yeux fixés sur la Méditerranée, lorsque peu après, le 11 mai, la petite expédition partie de Quarto, se frayant un passage à travers les croisières napolitaines, allait débarquer dans un petit port de la côte de Sicile, à Marsala. Les forces navales du roi de Naples arrivèrent tout juste à temps pour assister au débarquement et pour capturer un des bâtimens de

l'insurrection voyageuse, lorsque déjà Garibaldi était à terre avec les siens.

Ce fut un coup de foudre à Naples, quoiqu'on s'y attendît un peu, et pour se consoler on commença par accuser un vaisseau anglais d'avoir favorisé ou protégé le débarquement en gênant le tir d'une frégate du roi, puis on finit par tout rejeter sur le Piémont, qui avait laissé s'organiser et partir l'expédition. Il est certain que le Piémont n'avait pas employé la force pour retenir les volontaires au port et pour les disperser. Ostensiblement du moins, en se servant des lois dont il disposait, heureux peut-être de n'en pas avoir de plus sévères en présence de l'opinion, qui s'enflammait pour cette hardie tentative, il avait fait ce qu'il avait pu, et ce qu'il avait fait même n'avait servi qu'à irriter Garibaldi sans le retenir. Pour les esprits politiques du nouveau royaume du nord, se jeter dans cette aventure du midi c'était tout précipiter, dénaturer ou compromettre la libération de l'Italie, qui pouvait s'accomplir plus lentement, par la force des choses. Bien d'autres, qui ne pouvaient s'empêcher d'être émus de la hardiesse de Garibaldi, considéraient son entreprise comme prodigieusement chimérique, et croyaient impossible que l'expédition n'allât pas se heurter contre quelque vaisseau napolitain qui coulerait à fond les frêles bâtimens des volontaires. Ayant à sauver sa position en Europe sans trop braver les ardentes excitations d'une opinion qui était sa force en même temps que son danger, le gouvernement piémontais n'avait pu rien faire, mais il sauvait sa responsabilité en désavouant diplomatiquement Garibaldi.

Un fait était publiquement constaté, c'est que l'audacieux chef de volontaires avait gardé son dessein secret, qu'il n'avait voulu en rien dire au roi, de peur d'être retenu comme il l'avait été déjà, à la fin de 1859, lorsqu'il voulait se précipiter sur les Marches. Il le disait lui-même dans une lettre particulière : « Je fus sur le point de m'en ouvrir au roi... J'ai cru prudent de n'en rien faire. Il m'aurait détourné, et je n'aurais pu résister à un ordre de ce roi unique et parfait... » Ainsi Garibaldi acceptait seul la responsabilité de son entreprise, il la revendiquait même dans la pensée secrète d'y puiser une liberté plus entière de mouvemens pour l'avenir. Il partait sans autre mandat que celui qu'il croyait trouver dans une impulsion de patriotisme et dans l'appel de l'insurrection sicilienne, et au moment de s'embarquer il écrivait au roi une lettre qui n'était point sans noblesse : « Je sais que je m'embarque dans une entreprise dangereuse; mais je mets ma confiance en Dieu ainsi que dans le courage et le dévouement de mes compagnons. Notre cri de guerre sera toujours : *Vive l'unité de l'Italie! vive Victor-Emmanuel!...* Si nous échouons, j'espère que l'Italie et l'Europe libérale n'oublie-

ront pas que cette entreprise a été décidée par des motifs purs de tout égoïsme et entièrement patriotiques. Si nous réussissons, je serai fier d'orner la couronne de votre majesté de ce nouveau joyau, à la condition toutefois que votre majesté s'opposera à ce que ses conseillers cèdent cette province à l'étranger, ainsi qu'on a fait pour ma ville natale. » Ainsi s'éloignait cet homme lançant au départ un trait à M. de Cavour et laissant à quelques complices entreprenans et passionnés comme lui, tels que le docteur Bertani, le soin de lui envoyer de nouveaux volontaires et des secours, s'il ne disparaissait pas dans la Méditerranée.

Une fois à Marsala, Garibaldi trouvait un sol merveilleusement préparé pour une révolution. En quelques jours, il s'étendait dans l'île, ralliant à lui les bandes de paysans insurgés, déconcertant les mouvemens des chefs de l'armée royale, battant le 15 mai les forces napolitaines à Calatafimi, poussant jusqu'à Palerme, où il entrait le 27, là soutenant un combat de trois jours à l'aide des Palermitains soulevés pour lui, bravant un bombardement aussi meurtrier qu'inutile, qui accablait la population sans la soumettre, et finissant par réduire les généraux du roi à une demande d'armistice bientôt suivie d'une capitulation, si bien que dans ce court espace de temps Garibaldi était maître d'une des villes principales, et l'armée royale, désorganisée, humiliée, mécontente de ses chefs, qu'elle accusait de trahison, n'occupait plus que quelques points défensifs dans l'île. Que se passait-il cependant à Naples? Le débarquement de Garibaldi suscitait d'abord une singulière émotion dans le gouvernement, car la présence des volontaires portant en Sicile le drapeau de l'unité de l'Italie introduisait dans les affaires napolitaines un élément redoutable, bien plus redoutable par son caractère moral que par la force numérique de cette poignée d'hommes conduits par un chef aventureux. On essayait au premier moment d'envoyer en Sicile, avec des promesses tardives, un nouveau lieutenant du roi, le général Lanza, qui arrivait bien à propos pour être battu comme tous les autres officiers royaux. Le gouvernement napolitain d'ailleurs usait d'un stratagème dont il fit plus d'une fois sa ressource. Il dissimulait les progrès de l'insurrection, ne parlait que des avantages des généraux napolitains, et, il faut le dire, le roi était de bonne foi, car il ne pouvait croire encore à la réalité d'un danger mortel, sachant qu'il avait en Sicile une armée de plus de trente mille hommes.

A mesure que la marche de Garibaldi se dessinait cependant et que les volontaires, grossis des bandes de paysans siciliens, s'approchaient de Palerme, l'anxiété et le trouble redoublaient à Naples, et alors, le 30 mai, au moment même où s'ouvraient en

Sicile les premières négociations d'armistice, le ministre des affaires étrangères de François II, M. Carafa, convoquait le corps diplomatique. M. Carafa offrait des concessions de la part du roi, si l'Europe voulait donner des garanties. Une délibération engagée dans ces termes ne pouvait aller bien loin, car aucun des diplomates présens n'avait les pouvoirs nécessaires pour entrer dans une négociation de cette nature. On demandait tout au moins que les consuls étrangers à Palerme fussent autorisés à intervenir comme médiateurs entre les combattans, et cette proposition n'eut pas une plus heureuse fortune. M. Carafa ne se découragea pas néanmoins, et sans paraître se souvenir de ce qui s'était passé quelques heures auparavant, il communiquait le soir un projet de note aux divers gouvernemens de l'Europe, pour leur demander d'autoriser leurs représentans « à déclarer solennellement et officiellement, *comme l'avaient fait le matin les ministres de France et d'Angleterre*, ne vouloir admettre aucun changement dynastique ni aucune atteinte à l'intégrité du royaume, » assertion qui fut immédiatement rectifiée par les ministres de France et d'Angleterre. M. Elliot dit notamment qu'il avait des vœux à offrir au roi de Naples et pas de garanties. C'est ce qu'on pourrait appeler le premier acte de la révolution des Deux-Siciles.

Tout avait changé rapidement. En ce moment, Garibaldi n'était plus déjà un flibustier; il était entré à Palerme, il avait un gouvernement, il recevait chaque jour de nouveaux soldats du nord de l'Italie : c'était un pouvoir avec lequel on se trouvait réduit à traiter, et sous sa dictature la Sicile était à demi indépendante. Le bruit de ces événemens retentissait sur la terre ferme, et le frémissement qu'il excitait était comme un avant-coureur de commotions nouvelles; il préparait déjà les esprits à une révolution plus étendue. L'inutilité de la tentative qu'on venait de faire auprès du corps diplomatique laissait le gouvernement napolitain dans un dangereux isolement. Recommencer dans ces circonstances le bombardement de Palerme pour reconquérir une ville en ruines ou pour attester encore son impuissance n'était guère possible. C'est ce qui arrachait au roi François II un consentement pénible, d'abord à l'armistice négocié entre ses généraux et Garibaldi, et quelques jours plus tard à une retraite complète de son armée, qui défendait inutilement la ville. C'est aussi sous la pression de cet ensemble de choses que le roi avait l'idée d'une démarche qui n'était par malheur que l'acte d'un prince toujours flottant entre les répressions impuissantes et les concessions tardives. Dès les premiers jours de juin 1860, François II se décidait à s'adresser directement à l'empereur des Français et à lui demander sa médiation. Ce fut un diplomate intelligent

et actif, M. de Martino, qui fut chargé de se rendre à Paris pour remplir cette mission délicate.

Mais quels seraient les sacrifices jugés nécessaires? quelles seraient les conditions essentielles de cette médiation pacificatrice? — Il n'était pas difficile d'en prévoir quelques-unes : des concessions de liberté intérieure, une alliance italienne avec le Piémont, une organisation nouvelle de la Sicile, qui consacrerait dans une certaine mesure la semi-indépendance de fait qui existait. Le roi ne s'y méprenait pas et se débattait encore. Il ne cachait pas la répugnance que lui inspirait une alliance avec le Piémont. « Pourquoi, disait-il, m'imposer ce pacte? Je n'ai pas refusé d'entrer dans une confédération, bien entendu sans qu'il soit question de Venise, qui ne me regarde pas, et c'est là toujours la difficulté. Je ne veux pas faire la guerre pour la Vénétie; le Piémont voudrait m'y entraîner, et je ne me compromettrai pas pour favoriser son ambition. Je suis et veux rester en paix avec l'Autriche. » Quand on parlait de la Sicile, le roi répondait : « La Sicile n'est pas perdue; nous avons encore Messine, Augusta, Syracuse. Messine peut servir à tout reprendre... Si on donne une organisation distincte à la Sicile, avec une constitution à part, c'est dans peu de temps la séparation complète; c'est l'annexion au Piémont ou l'indépendance favorisée par l'Angleterre, et je ne pense pas que ce soit l'avis de la France... » François II ne disait pas le vrai de la difficulté au sujet de l'institution d'une vice-royauté en Sicile : c'est qu'on ne savait quel prince choisir... Les oncles du roi, le comte d'Aquila et le comte de Syracuse, étaient écartés, et on ne se souciait pas de nommer le frère même de François II, le comte de Trani. Si enfin l'on cherchait à savoir ce que ferait le gouvernement napolitain dans le cas d'hostilités nouvelles, si Messine serait bombardée comme Palerme, le roi répondait non sans anxiété : « Sans aucun doute, on bombardera, c'est le sort des villes qui se révoltent. Je sais ce qu'il y a d'affreux. Plutôt que de recommencer à Palerme, j'ai subi l'humiliation de traiter avec Garibaldi : cela est affreux; mais je me suis résigné à faire le sacrifice de ma dignité. Mes troupes se retirent de Palerme. Quant à Messine, je n'ordonne rien, je laisse les généraux libres. Personnellement, je sais ce qu'il y a de douloureux; comme roi cependant, j'ai des devoirs à remplir... » Ainsi le jeune roi abordait les questions, sentait le péril, et reculait en paraissant faire un pas.

Au fond, François II était vivement impressionné par tout ce qui l'entourait. Il semblait dès ce moment ne plus tenir à un pouvoir qui cesserait de reposer sur la tradition, et ne remplir son devoir de souverain que par une sorte de cas de conscience; il était préparé aux catastrophes, et il disait un jour à M. Carafa : « Il y a tant

de souverains qui se promènent aujourd'hui en Europe, j'irai leur tenir compagnie. » Une scène singulière révélait vers ce moment d'une façon plus vive les agitations intérieures de ce jeune souverain. Le prince Wolkonski, ministre de Russie, venait d'arriver à Naples; il fut reçu en audience royale, et François II, allant vers lui, dit brusquement : « Eh bien! prince, vous venez ici pour assister à nos funérailles. Du reste, si cela continue ainsi, nous aurons bientôt à rendre le dernier devoir à la Russie. » Le prince Wolkonski, un peu surpris, répondit qu'il ne savait s'il y aurait des catastrophes à Naples, mais que la Russie, quant à elle, était fort bien portante. Le roi François vivait dans ces alternatives, tantôt parlant de sa chute avec une sorte de dégagement ou avec amertume, tantôt se reprenant à l'espoir, et alors paraissant disposé à tenter un effort suprême de défense par une concentration de ses forces à Messine en Sicile, à Gaëte sur le continent, attendant toujours de la tentative de médiation qu'il venait de faire un résultat qui, bien que prévu par lui, le troublait singulièrement.

Cette médiation, au surplus, offrait des difficultés ou des inconvéniens de plus d'une sorte : elle venait tardivement d'abord; elle introduisait dans les rapports entre le souverain des Deux-Siciles et son peuple ou l'Italie la puissance d'une volonté étrangère, dont l'intervention serait nécessairement dépourvue de toute sanction matérielle, et risquait fort d'être illusoire, si elle n'était qu'un conseil, un acte de bon office; elle laissait trop voir la pensée d'attirer la France dans une action isolée, distincte de celle de l'Angleterre, dont elle ne voulait pas se séparer en ce moment, et enfin elle faisait perdre un temps précieux, pendant lequel tout s'aggravait en Sicile, où Garibaldi se préparait à pousser plus loin sa conquête, à Naples, où l'idée d'une révolution prochaine faisait chaque jour des progrès. Telle qu'elle était pourtant, cette médiation devenait un signe de la puissance des choses; elle indiquait la seule voie où la royauté napolitaine pût désormais trouver quelque chance, puisqu'elle sentait éclater dans ses mains tous les moyens de résistance intérieure, puisqu'elle ne pouvait compter sur un appui décisif des puissances européennes, pas même sur l'appui de la Russie, qui faisait savoir au roi qu'elle le soutiendrait moralement, mais sans nulle coopération matérielle. Dès lors, en présence du flot montant, avec la seule spontanéité que lui laissassent les événemens, celle de la résignation, François II se décidait à faire de lui-même un pas de plus sans avoir à subir une médiation. Le 25 juin 1860, Naples se réveillait en apprenant tout à coup qu'une constitution était accordée, qu'un accord serait négocié avec le roi de Sardaigne, que les couleurs italiennes devenaient les couleurs du drapeau napoli-

tain, que la Sicile aurait des institutions représentatives, avec un prince pour vice-roi, et que la direction des affaires était confiée à M. Antonio Spinelli, homme d'un libéralisme modéré, mais sincère, qui avait été en 1848 l'un des premiers ministres constitutionnels de Ferdinand II. C'était toute une révolution accomplie sous l'influence du retour de M. de Martino, qui revenait de Paris, sinon avec la médiation qu'il était allé chercher, du moins avec la vive impression de la gravité des conjonctures.

Seulement cette révolution était-elle désormais de nature à ramener l'opinion, à redresser une situation égarée dans toutes les impossibilités? Chose curieuse, l'acte souverain du 25 juin fut d'abord reçu avec froideur à Naples, et ce qui donne une idée des habitudes formées par un long despotisme, on y voyait un leurre, presque une provocation ou un piége. On n'y croyait pas, non-seulement dans la population tourbillonnante de la ville, mais même parmi les hommes éclairés, si bien que M. Spinelli avait quelque peine à former un ministère où entraient le prince Torella, le marquis de La Greca, M. de Martino, un des hommes les plus actifs du moment, M. Giovanni Manna, un économiste intelligent et habile, qui acceptaient le pouvoir avec plus de zèle et de dévouement que de foi au succès. Un avocat de Naples, qui allait être le tribun du nouveau régime, M. Liborio Romano, fut préfet de police avant de devenir le ministre de l'intérieur chargé des funérailles de la dynastie. François II subissait, avec toutes les fatalités que lui avait laissées son père, cette fatalité de défiance qui depuis tant d'années faisait peu à peu de tous les esprits libéraux des ennemis de la maison royale, et qu'il n'avait pas essayé de vaincre à son avénement. Si la constitution de 1848, à laquelle on revenait de si loin, et l'alliance avec le Piémont eussent inauguré le règne, cette politique, personnifiée en un jeune prince, eût changé sans doute la destinée du midi de l'Italie; en ce moment, le régime constitutionnel, né dans les transes d'une crise redoutable, apparaissait comme une œuvre de nécessité que François II subissait en roi qui est le jouet des événemens, qui, reprenant un jour ou l'autre sa liberté, reprendrait aussi ses promesses. Une presse naissante n'usait de sa liberté nouvelle que pour mieux dévoiler l'immense incohérence laissée par trente ans de compression ruineuse, pour mettre à nu tout à coup une situation où il n'y avait que des absolutistes irrités, déçus, toujours prêts à tenter quelque réaction, et des libéraux qui désormais tournaient leurs regards d'un autre côté, vers Victor-Emmanuel ou Garibaldi, qui étaient presque ouvertement annexionistes.

Ce qu'il y avait de possible encore d'ailleurs dans un raffermissement de la dynastie par le régime constitutionnel tenait visible-

ment et uniquement à une circonstance, à cette alliance avec le Piémont qui était une des promesses de l'acte du 25 juin. Un des membres du nouveau cabinet, M. Manna, et un diplomate napolitain fils d'un ancien ministre, M. Winspeare, eurent la mission de se rendre aussitôt à Turin pour négocier l'alliance. C'était une tentative extrême dans laquelle le gouvernement napolitain était appuyé non-seulement par les cours de l'Europe du nord, telles que la Russie et la Prusse, mais encore et surtout par la France et l'Angleterre elles-mêmes. Qu'avaient à proposer les plénipotentiaires du roi de Naples? A ne consulter que ce qui était ostensible, M. Manna et M. Winspeare recevaient des instructions qui les autorisaient à former une ligue entre les deux couronnes pour garantir la péninsule contre toute attaque ou influence étrangère, et à négocier des conventions qui établiraient une union commerciale, l'uniformité des monnaies, qui relieraient les systèmes de postes et de chemins de fer, et s'étendraient en un mot à tout ce qui pourrait resserrer les liens des deux royaumes. Pour la Sicile, un parlement serait élu d'après la vieille constitution de 1812, *en dehors de toute pression armée*, afin que le pays pût décider de son organisation, qui garantirait à l'île une existence politique séparée de Naples, sous la même couronne, avec la vice-royauté d'un prince. En présence de la situation de l'Italie et de tous les problèmes qu'elle soulevait, si les instructions des plénipotentiaires napolitains se fussent arrêtées là, ce n'était pas même la peine d'aller à Turin; mais M. Manna et M. Winspeare avaient des instructions secrètes qui touchaient au vif des choses et dont ils étaient autorisés à se servir à mesure que les circonstances l'exigeraient. Ils pouvaient admettre le principe de la transformation de la ligue en alliance offensive, ce qui impliquait la guerre pour Venise. Le roi François II avait fini par accéder à cette condition, irrité et offensé qu'il était de la conduite de l'Autriche et de l'abandon où elle le laissait après l'avoir tant poussé à résister; il ne reculait plus devant cette perspective d'une guerre où il retrouverait l'honneur des armes qu'il croyait perdu à Palerme. L'annexion de la Toscane et des duchés pouvait être aussi reconnue par les plénipotentiaires. Quant aux états de l'église, une combinaison pourrait être proposée : le Piémont garderait les Légations comme vicaire du saint-siége, le roi de Naples prendrait le vicariat des Marches et de l'Ombrie. Malheureusement multiplier les discussions à l'heure où le péril pressait, se réfugier dans les distinctions entre ce qu'on offrait publiquement et les propositions secrètes qu'on se proposait de dérouler peu à peu, au lieu d'aller simplement et directement au but, c'était encore perdre du temps, et dans l'intervalle Garibaldi, après avoir un moment suspendu sa marche, repre-

nait son élan, battait à Milazzo un des plus vaillans et des plus fidèles serviteurs de François II, le colonel Bosco, arrivait à Messine, s'emparant de la ville et ne laissant que la citadelle au pouvoir des troupes royales, si bien que, maître de la Sicile, il se trouvait dès lors face à face avec le continent napolitain.

Je ne dis pas qu'on ne fût sincère à Naples dans cette politique d'alliance italienne dont M. Manna et M. Winspeare portaient la pensée à Turin; on l'était certainement, puisqu'on n'avait pas d'autre moyen de se sauver, et c'est d'un autre côté un amer reproche qu'on a fait au Piémont de n'avoir pas aidé le régime constitutionnel napolitain à vivre, de ne s'être pas prêté avec plus de zèle à une combinaison qui était une victoire pour sa politique, qui faisait entrer les affaires de l'Italie dans une voie où l'Europe alarmée et la péninsule elle-même, entraînée dans les aventures, pouvaient trouver le gage d'un avenir moins incertain. Le Piémont aurait pu dire cependant que cette alliance, à laquelle on se rattachait tardivement, comme à un expédient suprême dans une effroyable crise, il l'avait offerte en principe un an auparavant, lorsqu'elle pouvait raffermir à jamais la royauté napolitaine; qu'il l'avait offerte encore au mois d'avril, presque dans les mêmes termes, avec les mêmes combinaisons; qu'en la repoussant alors, on n'avait fait que susciter les dangers dont on avait à se défendre, et que ce qu'on lui offrait en ce moment, c'était de s'affaiblir lui-même sans fortifier peut-être le nouveau régime napolitain, de faire violence à l'opinion, qui suivait avec une émotion visible et ardente l'entreprise de Garibaldi, de s'engager sans sécurité avec une politique dont il avait éprouvé les tergiversations et les doutes, et qui pouvait n'être encore qu'une politique de circonstance tant qu'elle ne s'appuyait pas sur un parlement national. Le Piémont ne repoussait pas les propositions napolitaines : il avait trop à compter avec les conseils de l'Europe, de la Russie, de l'Angleterre, de la France surtout, qui tenait à sauver Naples de cette crise; mais il attendait et il faisait attendre à son tour, prenant le facile prétexte de ne rien précipiter avant la réunion du parlement napolitain, qui ferait connaître l'opinion du pays.

Le mot du problème, à vrai dire, n'était en ce moment ni à Naples ni à Turin; il était en Sicile avec Garibaldi, l'indomptable chef du mouvement, une tête qui n'était pas facile à conduire. Là en effet, au sein même de cette victoire merveilleuse, s'agitait une lutte singulière, ardente, qui naissait de la profondeur du mouvement italien, qui s'était fait jour au départ de l'expédition de Sicile, et qui prenait une intensité nouvelle en partageant et en passionnant tous les esprits en Italie : c'était la lutte entre ce qu'on pourrait appeler l'idée politique, l'idée modératrice, et le parti exalté de l'ac-

tion, toujours prêt à se jeter en avant. Aux yeux des politiques qui puisaient leurs inspirations à Turin, et dont M. de Cavour est depuis longtemps le guide heureux et habile, la première nécessité était d'assurer les victoires italiennes à mesure qu'elles se succédaient. Puisque la Sicile était conquise, il fallait se hâter de prononcer l'annexion, de la régulariser, puis ne rien précipiter, suivre les circonstances, ménager les susceptibilités européennes, et se garder d'aller au-devant de quelque gros orage diplomatique. Un des plus actifs émigrés siciliens de 1848, rallié à la politique de M. de Cavour, mêlé, comme l'un des chefs de la *Société nationale*, à tous les mouvemens récens de l'Italie, M. La Farina, se chargea ou fut chargé d'aller à Palerme essayer de faire prévaloir l'idée de l'annexion immédiate, et il ne laissait pas de trouver de l'écho dans la population. Aux yeux du parti de l'action au contraire, annexer immédiatement la Sicile, c'était abdiquer, se subordonner à Turin, et, après ce premier pas décisif qu'on venait de faire, rester les mains liées en face de Naples et des autres états de l'Italie où il y avait encore à porter l'idée de l'unité nationale. De là des conflits de vues et d'influences au sein desquels Garibaldi s'agitait singulièrement, tantôt ramené par la raison, par un sentiment supérieur de patriotisme, à la nécessité de combiner sa marche avec Turin, tantôt entraîné par son tempérament vers tous les auxiliaires exaltés qui l'entouraient, qui se servaient de lui encore plus qu'ils ne le servaient, et qui ne cessaient d'exciter ses ressentimens contre M. de Cavour. Héros par le cœur et enfant terrible par l'esprit politique, Garibaldi vivait dans des tiraillemens perpétuels, multipliant les pro-dictateurs, changeant ses ministres, proclamant le statut sarde et faisant embarquer violemment M. La Farina, qui était trop prompt pour l'annexion, — adressant des appels enthousiastes à ses soldats et aux dames palermitaines, gouvernant à la diable et se relevant par la fascination d'une nature ardente et sincère, échappant tour à tour par sa droiture à ceux qui cherchaient à surprendre ses instincts, par une saillie impétueuse à ceux qui auraient voulu le retenir, — fort ballotté comme on voit, mais invariable dans la pensée d'aller en avant sans se laisser lier par aucune considération de politique régulière et de diplomatie. Le dictateur le disait lui-même au corps municipal de Palerme, qui allait lui demander l'annexion immédiate. « Je pourrais, appuyé sur la manifestation des communes, par un acte dictatorial, proclamer l'union, répondait-il; mais entendons-nous bien : je suis venu combattre pour l'Italie, et non pour la Sicile seule, et si l'Italie n'est pas tout entière réunie et libre, jamais la cause d'aucune de ses parties ne sera assurée. Relier toutes ces parties séparées, les mettre en état de composer

l'Italie une et libre, est l'objet de mon entreprise... Si nous accomplissons aujourd'hui l'annexion de la Sicile seule, les ordres devraient venir d'ailleurs; alors il faudrait que j'abandonnasse mon œuvre et que je me retirasse... » Et Garibaldi ne voulait pas se retirer encore; il dévoilait au contraire son but fixe et prochain en concentrant successivement ses forces autour de Messine, à la pointe du Phare, à quelques milles du continent de Naples.

Placé entre les nécessités diplomatiques de sa position en Europe et les entraînemens de Garibaldi, qui portait dans son camp la fortune de la cause italienne, le Piémont ne pouvait que garder pour le moment une expectative qui devenait délicate. — Le devoir du Piémont était simple, dira-t-on; il n'avait qu'à livrer Garibaldi à lui-même, à signer le pacte avec Naples et à aider le roi François II, transformé en souverain constitutionnel, à sortir victorieux de la crise où il était plongé. Régulièrement, diplomatiquement, il se peut qu'il en fût ainsi; moralement, c'était abdiquer toute une politique et tenter de faire rétrograder le courant d'une révolution qu'un sentiment exalté de nationalité rendait irrésistible; c'était infirmer virtuellement le droit qui avait fait l'annexion de la Toscane, de la Romagne et des duchés, et le Piémont n'eût prêté une force factice et sans doute peu durable au roi de Naples qu'en affaiblissant sa propre position. Le cabinet de Turin fit ce qu'il put en essayant au moins de retenir Garibaldi en Sicile; il chercha à empêcher l'enrôlement de nouveaux volontaires, à suspendre leur départ, et le roi Victor-Emmanuel lui-même écrivit à l'audacieux partisan pour le détourner de pousser plus loin son expédition. « Vous savez, général, lui disait-il, que lorsque vous êtes parti pour l'expédition de Sicile, vous n'avez pas eu mon approbation; maintenant je me décide à vous donner un avis dans les graves conjonctures actuelles, connaissant la sincérité de vos sentimens envers moi. Pour faire cesser la guerre entre Italiens et Italiens, je vous conseille de renoncer à l'idée de passer avec vos valeureuses troupes sur le continent napolitain, pourvu que le roi de Naples s'engage à évacuer toute l'île et à laisser les Siciliens libres de délibérer et de disposer de leurs destinées. Pesez mon conseil, général, et vous verrez qu'il est utile à la patrie. » Cette évacuation complète de la Sicile n'avait rien d'incompatible avec les dispositions du gouvernement napolitain lui-même, qui la proposait par une note de M. de Martino, pour obtenir une trève et en réservant la question.

Ce n'était nullement l'affaire de Garibaldi, qui répondit au roi Victor-Emmanuel, le 27 juillet, de Milazzo : « Sire, votre majesté sait de quel respect et de quel attachement je suis pénétré pour sa personne et combien je désire lui obéir; mais votre majesté doit bien

comprendre dans quel embarras me placerait aujourd'hui une attitude passive en face de la population du continent napolitain que je suis obligé de contenir depuis si longtemps, et à qui j'ai promis un appui immédiat. L'Italie me demanderait compte de mon inaction, et il en résulterait un mal immense. Au terme de ma mission, je déposerai aux pieds de votre majesté l'autorité que les circonstances m'ont conférée, et je serai bien heureux de lui obéir. » Ce fut la réponse exacte.

Au fond Garibaldi était entraîné par son instinct, et il était poussé par d'autres motifs, dont l'un était l'état de son armée, campée près du Phare et retenue dans l'inaction depuis son entrée à Messine : armée étrange vraiment, qui s'était élevée en moins de trois mois à près de vingt-cinq mille hommes et où tous les élémens se trouvaient réunis. Il y avait près de quinze mille Italiens du nord, Piémontais, Romagnols, Florentins, accourus successivement à l'appel du chef des chasseurs des Alpes de la guerre de la Lombardie. Les Siciliens, recrutés non sans peine, étaient au nombre de six ou sept mille. On comptait aussi des Français, des Anglais, des Hongrois, des Polonais. Je n'ajouterai pas qu'il y avait même des forçats à qui on offrait l'occasion de se régénérer en servant l'indépendance, disait-on, et qui formaient une légion conduite avec une implacable sévérité par le colonel anglais Dunne. L'organisation militaire était très irrégulière, la discipline fort relâchée, la liberté universelle, l'uniforme très varié. Le type dominant était la chemise rouge, et les plus élégans y joignaient un foulard de soie aux couleurs éclatantes retombant sur le dos comme une sorte de dolman. C'était une imitation du chef, qui portait ce costume. Tenir cette armée, capable d'élan un jour d'action, mais incohérente et aux allures hasardeuses, la tenir au repos, livrée à elle-même, c'était éteindre l'ardeur qui était son ressort et préparer une dissolution prochaine. De plus il fallait faire vivre cette armée, la payer, et Garibaldi était à bout de ressources. Il y eut des jours où il n'avait plus que quelques milliers de francs à sa disposition. Tout le poussait donc en avant, et l'esprit de son armée, excitée aux aventures, et les nécessités matérielles de sa position, et surtout ce feu inextinguible de passion italienne qui faisait de lui le héros bizarre, violent, mais sincère de cette étrange odyssée. Il le disait ni plus ni moins vers ce moment dans une conversation avec un officier napolitain, le général Clary, qui était à Messine : « Voici mon programme irrévocable : point de trève, aller à Naples, puis à Rome, puis à Venise, » et il ajoutait avec la naïve jactance d'un homme qui ne doute de rien : « Puis enfin reprendre Nice à la France ! » Effectivement le programme était complet. Quelle était la force de Garibaldi, je ne

dis pas pour aller jusqu'au bout de son programme, mais du moins pour faire du chemin encore? Il avait la force d'une résolution nette en face de l'incertitude universelle, il avait la foudroyante intensité d'un boulet de canon qui n'a pas atteint son but et qu'un obstacle n'a pas amorti ou détourné sur sa route.

Lorsque le plénipotentiaire du roi François II à Turin, M. Manna, connut la lettre écrite par Garibaldi à Victor-Emmanuel, il se hâta de demander à Naples qu'on opposât des manifestations publiques, des adresses des municipalités, la réunion prompte du parlement, à ce que disait le chef des volontaires de l'appel qui lui serait adressé par le royaume. On était occupé de bien autre chose à Naples : on désespérait en voyant le péril grandir, les chances d'un accord avec le Piémont s'évanouir, les impossibilités s'accumuler, et depuis un mois le ministère vivait dans la plus étrange incohérence entre les mouvemens désordonnés d'un premier instant de liberté et les tentatives réactionnaires. Le 15 juillet, des soldats de la garde royale et de l'infanterie de marine se réunissaient à la place du *Carmine*, et de là, le sabre au poing, se répandaient dans la ville, sur les quais, dans la rue de Tolède, se livrant à toute sorte d'excès soldatesques, forçant tout le monde à crier : « Vive le roi! à bas la constitution! » Des officiers de la flotte française qui étaient à terre furent eux-mêmes assaillis, sommés de se joindre à cette étrange manifestation, et je n'ai pas besoin de dire quelle fut leur réponse. D'un autre côté, les annexionistes, et ils étaient nombreux, ne se dissimulaient plus; on appelait publiquement Garibaldi et Victor-Emmanuel. Les émigrés, qui commençaient à rentrer, ne faisaient que précipiter ce mouvement d'opinion. La difficulté pour le ministère était de vivre, de gouverner, de donner une apparence sérieuse à ce régime constitutionnel naissant; il ne vécut pas, il ne gouverna pas : il passa à travers des crises, il se renouvela un instant par le passage d'un des hommes populaires de la situation, de M. Liborio Romano, au ministère de l'intérieur, du général Pianelli au ministère de la guerre, et il agit dans le vide, avec des vues divergentes, un zèle mal employé, un dévouement qui était tiède chez les uns, impuissant chez les autres. Et lorsque les crises ministérielles se succédaient, on en venait à dire dans un journal nouveau, avec une hardiesse qui allait au fond des choses : « Pourquoi des crises de cabinet? pourquoi des ministres nouveaux plutôt que ceux d'hier? Des directeurs suffisent pour maintenir provisoirement le peu d'ordre qui existe et attendre le dénoûment du drame qui se joue. »

Le roi François II était singulièrement agité; il voyait tout tourner contre lui, ses résistances et ses concessions. A demi dépouillé du pouvoir, il défendait pourtant encore à demi le peu qui lui en

restait, pensant avoir gagné beaucoup quand il n'accordait à quelques-uns de ses ministres par lesquels il se croyait trahi que la moitié de ce qu'ils demandaient. Il se défiait du mouvement dont il avait sous les yeux le spectacle redoutable; il avait certes raison, et cette défiance trop visible donnait des armes nouvelles contre une sincérité qui n'avait qu'un malheur, celui d'être tardive. Le jeune roi n'était relevé que par un sentiment de devoir assez fier et attristé qui l'animait sans lui inspirer des résolutions bien précises. « Si je n'étais pas roi, disait-il, si je n'étais pas responsable de ma couronne vis-à-vis de mon peuple, vis-à-vis de ma famille, il y a longtemps que François aurait déposé le triste fardeau qui pèse sur lui. » C'était le moment où l'un des oncles du roi, le comte de Syracuse, ne trouvait rien de mieux à proposer à François II que d'abdiquer en faveur de Victor-Emmanuel, et un signe plus caractéristique encore, plus triste du temps, c'est que tous ceux qui avaient vécu de la royauté, qui l'avaient servie, trompée et perdue, s'en allaient fuyant ce pouvoir en détresse. Incohérence et entraînemens hostiles de l'opinion, abandon croissant autour du roi, sentiment universel d'une ruine imminente, attitude menaçante de Garibaldi, impossibilité de l'alliance avec le Piémont, c'était là ce qui annonçait une phase nouvelle dans le mouvement imprimé au midi de l'Italie, et ce qu'il y a de plus curieux, c'est que depuis un mois Garibaldi se préparait à envahir le royaume, depuis un mois il amassait ses forces au Phare, rassemblait des barques de transport, — et il put franchir le détroit sans être inquiété par la marine napolitaine!

Ce fut le 8 août 1860 que commença le passage et que les bandes campées en Sicile abordèrent les côtes de la Calabre, le major Missori en tête. En quelques jours, vingt-cinq mille hommes purent passer, retrouvant leur ardeur en reprenant leur élan. Un vaisseau de la flotte royale arrivait à temps dans le détroit pour lancer quelques boulets contre le dernier navire de l'expédition, qui venait de jeter ses hommes à terre, comme à Marsala. La lutte était désormais engagée sur le continent. Si l'égarement n'avait pas été dans les conseils napolitains, assurément une défense n'était pas impossible encore avec une armée nombreuse, raffermie par la présence du roi et conduite à la rencontre de cette étrange invasion; mais il eût fallu une décision prompte et hardie, qui eût tout à la fois contraint le chef des volontaires à mesurer sa marche, intimidé les hostilités intérieures et rassuré à demi tous ceux qui auraient voulu s'attacher à ce dernier essai de régime constitutionnel avec la dynastie régnante. Rien de semblable n'existait à Naples, où la présence de Garibaldi sur le sol du royaume ne faisait qu'enflammer les passions et plonger le gouvernement dans toutes les incertitudes. On s'épui-

sait en délibérations sans rien faire, changeant chaque jour de plan de défense, jetant sur toutes les routes des troupes harassées par des marches confuses, découragées par la défiance. Le ministère proposait un instant de prendre résolûment la dictature pendant la crise. Le roi hésita, il était agité de singuliers scrupules : il craignait, disait-il, de paraître supprimer indirectement la constitution. Au fond, il craignait, s'il allait se mettre à la tête de l'armée dans de telles conditions, de laisser trop de pouvoir à des ministres qu'il soupçonnait de trahison, et pendant ce temps Garibaldi s'avançait à grands pas. Huit jours après son débarquement, il était maître de Reggio, après avoir livré bataille et avoir forcé la garnison à se rendre; il mettait successivement la main sur toutes les places fortes de la côte, et l'armée royale disséminée semblait faire le vide devant lui, ou fondait par les capitulations et les défections, tandis que les insurrections, éclatant sur ses pas, s'organisaient partout, proclamaient Victor-Emmanuel et le statut sarde. Le télégraphe lui-même, ce messager ailé et fiévreux de toutes les catastrophes, fut suborné et gagné à la cause de l'invasion par un Anglais ingénieux; il trompa le gouvernement, et fit la révolution en disant qu'elle était faite. Ce n'était plus une campagne, c'était une marche fantastique, un mouvement désordonné qui ne trouvait sa force que dans le mystère, dans une sorte de merveilleux, dans l'ineptie de la résistance et dans la complicité universelle d'un peuple résigné à se laisser conquérir.

Vingt jours après qu'il avait mis le pied sur le continent, Garibaldi était à Salerne seul, précédant son armée, plus roi déjà que le roi lui-même, et chose étrange, à l'approche de l'insaisissable et puissant ennemi, ce dont on se préoccupait à Naples, ce n'était pas de combattre, c'était d'épargner à la bonne et riante ville les ennuis et les sombres perspectives d'une lutte sanglante dont elle serait le prix. Une dernière fois M. de Martino convoquait le corps diplomatique pour lui proposer la neutralisation de Naples sous la protection des escadres étrangères; on était au 27 août. Le ministre de Sardaigne, M. de Villamarina, devait mettre toute son influence à obtenir l'assentiment de Garibaldi lui-même. Les ministres de Prusse et d'Autriche, après avoir un moment accepté, retirèrent leur adhésion. C'était la dernière tentative pour engager la responsabilité de l'Europe dans la défense du royaume; elle ne réussit pas, et dès ce moment, seul, abandonné par tous ceux qui l'avaient servi, voyant les défections se multiplier autour de lui, se trouvant en face d'une population qui ne lui demandait que de se retirer, soit par entraînement d'imagination vers Garibaldi, soit pour échapper aux anxiétés d'un combat sanglant, le roi ne songea plus qu'à quitter Naples,

avec la pensée de rassembler les troupes fidèles, surtout les régimens étrangers, de transporter sa défense entre le Volturne et le Garigliano, et de se réfugier à Gaëte. François II n'abdiquait pas en faveur de Victor-Emmanuel, comme le lui proposait singulièrement son oncle, le comte de Syracuse; mais il s'en allait, et il ne voyait pas que la retraite en ce moment était un autre genre d'abdication, que quitter Naples, c'était en réalité livrer la couronne et le royaume, laisser les opinions, les intérêts et les passions s'engager contre lui, la révolution s'organiser, l'unité italienne enlacer le pays, et que même réussît-il à prolonger sa défense à Gaëte, à illustrer d'un dernier reflet de virilité mélancolique un règne expirant, il ne changerait pas une destinée à demi accomplie. Le départ du 6 septembre avait bien au reste tous les caractères amers et tristes d'une décomposition de pouvoir. Le jeune roi était assailli de démissions et d'abandons. Le bruit s'était répandu qu'il avait voulu envoyer la flotte à Trieste, c'est-à-dire la remettre entre les mains de l'Autriche, et parmi les officiers de sa marine il n'en trouvait aucun qui voulût le transporter à Gaëte; il fut réduit à se servir du plus petit bâtiment de l'escadre, en s'engageant encore à ne point retenir le navire. François II ne se vit entouré à Naples, dans ce dernier moment, que de quelques militaires fidèles et de quelques-uns de ses ministres, tels que le président du conseil, M. Spinelli, et M. de Martino: « Quelle leçon pour les rois! disait le jeune prince avec un accent de généreuse tristesse en montrant M. Spinelli; mon père l'a tenu en prison pendant deux années, et durant douze ans l'a soumis à une étroite surveillance, et cependant c'est lui qui a été mon plus honnête conseiller; c'est lui, quand je n'ai plus auprès de moi aucun de nos anciens amis, qui apporte les dernières consolations à mon malheur! » Et c'est ainsi que la royauté napolitaine, relevée à la dernière heure par une simple et émouvante noblesse, s'éclipsait devant un homme dont la présence seule précipitait le dénoûment d'une révolution.

On a besoin de se dire quelquefois que c'est hier, en plein monde contemporain, que ces événemens se passaient, qu'un homme s'échappait d'une île de la Méditerranée, seul, mettant contre lui toutes les puissances régulières, les lois, le droit public, les traditions européennes, n'ayant d'autre mobile et d'autre force qu'une idée patriotique exaltée servie par une confiante audace, courant à coup sûr plus de risque d'être coulé à fond que de réussir, abordant néanmoins en Sicile, et en trois mois faisant passer sous nos yeux tous ces étranges spectacles, — des armées désorganisées par des bandes d'aventure, un peuple soulevé, une royauté séculaire en fuite, le drapeau de l'unité de l'Italie planté sur un royaume de neuf millions d'hommes, un prodigieux attentat enfin qui devient l'avénement

d'une nation. — C'étaient là les choses qui se trouvaient accomplies et qui apparaissaient le 7 septembre, le jour où Garibaldi entrait à Naples au milieu des drapeaux à la croix de Savoie, des écharpes tricolores, des cris, des chants et de toutes les exubérances d'une multitude méridionale. Ce n'était pas tout cependant d'avoir fait une si rapide conquête et de traîner à sa suite cette armée bizarre où Siciliens, Calabrais, Toscans, Romagnols, se mêlaient aux Hongrois, aux Polonais, aux Anglais, où l'on parlait toutes les langues, et qui allait un moment remplir Naples de ses costumes aux mille couleurs ou de ses haillons pittoresques. Là au contraire commençait la difficulté, non-seulement parce qu'avec cette armée d'aventure il y avait à marcher de nouveau contre une armée réduite à ses élémens les plus sérieux, enfermée dans les lignes stratégiques du Volturne et du Garigliano et appuyée sur la forteresse de Gaëte, mais encore parce que cette conquête, il y avait à l'organiser; il y avait à mettre un peu d'ordre dans une situation qui était l'anarchie même, où tous les partis s'agitaient à la fois, les annexionistes, les demi-annexionistes, les partisans attristés d'une autonomie napolitaine sous le régime constitutionnel, les absolutistes qui attendaient l'heure de la confusion pour en profiter, Mazzini et tous ses sectaires accourus à la suite de la révolution. Les annexionistes purs demandaient l'union immédiate au Piémont, parce qu'ils y voyaient un élément d'ordre, la garantie la plus prompte et la plus efficace contre le retour de la dynastie fugitive. Ceux qui connaissaient le faible de Garibaldi l'entretenaient dans l'idée de ne prononcer l'annexion, pour Naples comme pour la Sicile, que quand on serait allé à Rome et à Venise. Mazzini soufflait partout son implacable passion, cachant sa pensée sous le voile d'un ajournement indéfini de l'union au royaume du nord. La masse ne savait pas trop peut-être ce dont il s'agissait; elle avait trouvé son héros, qui l'avait subjuguée par son énergique et débonnaire nature, et elle se passionnait pour Garibaldi, dont elle faisait son dieu après saint Janvier.

Malheureusement, si Garibaldi était l'homme de la marche aventureuse et de l'audace imperturbable, il était aussi l'homme le moins propre à se reconnaître et à trouver une direction politique dans ce moment décisif où il disposait de presque tout un royaume en décomposition. Le dictateur des Deux-Siciles, puisque c'était désormais son titre, passait sa vie à concilier ses instincts divers, modéré avec les modérés, révolutionnaire avec les révolutionnaires, nommant un ministère où entraient des hommes qui offraient de sérieuses garanties d'intelligence : M. Conforti, un des plus éloquens avocats de Naples; M. Scialoia, un économiste qui s'était distingué à Turin; appelant du nord de l'Italie, pour lui confier la pro-dicta-

ture, un de ses amis, un homme d'un patriotisme éprouvé dans les persécutions, le marquis George Pallavicino; puis, d'un autre côté, se livrant entièrement à M. Bertani, qui était accouru de Gênes, et qui était à Naples pour Garibaldi ce que M. Crispi avait été en Sicile, un lien avec Mazzini; signant d'ailleurs des deux mains des décrets sans s'inquiéter des résultats, donnant raison à tout le monde, travaillant enfin, avec l'esprit le plus ingénument impropre aux affaires, à la confusion universelle. Aussi en peu de jours, l'anarchie avait-envahi toutes les régions du pouvoir et de l'administration. Dans les provinces surtout, le désordre était immense. Il y avait des gouverneurs aux pouvoirs illimités, des pro-dictateurs qui s'élisaient eux-mêmes et qui bouleversaient tout, abolissant les impôts, changeant les lois, proclamant, l'un le statut sarde, l'autre le statut napolitain, un dernier la république ou quelque chose de semblable. Les actes et les décrets se contredisaient, et des fonctionnaires envoyés par le gouvernement étaient mis en prison dans les provinces. C'était une anarchie gigantesque, fantasque et quelquefois burlesque, dont les bourgeois de Naples commençaient à murmurer, redemandant l'ordre, la tranquillité, l'industrie, le commerce. Garibaldi s'y perdait, et quand il était à bout, il partait pour Caserte, où il avait placé ses bandes en face des troupes royales défendant encore le Volturne. Pour lui, tout était là; le reste, la désorganisation d'un royaume, n'était rien, et s'il redevenait naturellement l'homme de la guerre, ce n'était pas seulement pour jeter le roi François II hors du sol napolitain, c'était pour aller plus loin, pour voler où l'emportait sa passion, vers Rome et vers Venise.

Or, à mesure que la question grandissait par l'extension du mouvement et par cette suite incroyable d'événemens qui pouvaient amener Garibaldi vers l'Italie centrale à la tête de ses volontaires, le Piémont se trouvait nécessairement conduit à prendre un parti. Cette nécessité naissait de la situation même du midi de l'Italie, de l'anarchie entretenue par l'incertitude dans les états napolitains, de l'attitude du dictateur, du travail des partis, et ici, on peut le voir, ce qui s'était passé en Sicile se reproduisait dans des proportions plus larges, dans des conditions de péril plus imminent. La révolution italienne apparaissait dans sa double tendance, dans ses deux politiques personnifiées en deux hommes : — l'un, nature spontanée et généreuse, mais emportée, inculte et violente, allant droit à son but avec la fixité d'une passion irréfléchie, méprisant toutes les formes de la politique, bravant la diplomatie, puissant d'impulsion et risquant souvent de tout compromettre par ses faiblesses, par ses intempérances irritées; — l'autre, hardi dans sa modération, maniant depuis longtemps d'une main souple et ferme tous les intérêts de son pays, mettant toutes les ressources d'un esprit habile à faire

reconnaître graduellement par l'Europe la révolution italienne dans toutes ses conséquences, ne craignant pas d'agir ni même d'accepter toutes les chances et tous les moyens, mais choisissant son heure, représentant merveilleusement en un mot le plus diplomate des révolutionnaires et le plus révolutionnaire des diplomates. Entre Garibaldi et M. de Cavour, le débat était engagé. Ce n'était plus une question locale qui s'agitait à Naples entre ceux qui demandaient l'annexion immédiate et ceux qui voulaient attendre que l'unité de l'Italie pût être proclamée au Quirinal : c'était une lutte entre Naples et Turin. Garibaldi était intraitable; il s'emportait en violentes sorties contre M. de Cavour. Plus d'une fois on crut le tenir par ce ressentiment contre le chef du cabinet piémontais, et on essaya de l'attirer dans quelque piége tendu par les sectes; mais c'est là encore un des caractères de cet homme singulier : il a une sorte de loyauté naturelle qui le garde contre toutes les faiblesses de l'esprit. Le premier mot qu'il dit à Mazzini à Naples, ce fut pour le féliciter de s'être rallié au roi Victor-Emmanuel. Un jour une députation qui s'intitulait *le pays* vint le haranguer pour lui demander un changement de ministres, et, allant plus loin, elle ajouta : « Puisque le Piémont ne veut pas faire de l'Italie entière un seul pays, nous vous nommerons dictateur à vie... » Garibaldi, avec la bonhomie d'un homme qui croit tout, livra les ministres, mais sur le reste il arrêta les harangueurs par son mot d'ordre : « Italie et Victor-Emmanuel. » C'était donc l'antipathie de deux politiques dans le développement de l'idée nationale, ce n'était pas une connivence révolutionnaire. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que dans ces deux politiques il n'y a rien d'inconciliable : elles se complètent au contraire sous le sceau de cette finesse italienne qui a conduit tant d'événemens récens. C'est ainsi que les deux politiques, en paraissant toujours en guerre, marchent au même but et se rejoignent sans cesse.

Au moment où Garibaldi entrait à Naples, le Piémont, dis-je, était dans une de ces situations décisives où une politique est sommée en quelque sorte de se dévoiler et de se dessiner : ce n'est pas seulement parce que le nom de Victor-Emmanuel et la croix de Savoie flottaient sur le drapeau des volontaires du midi; c'était une condition du rôle même du Piémont dans les transformations contemporaines de l'Italie. Abdiquer ce rôle de guide et de modérateur des mouvemens italiens en abandonnant la révolution de Naples à elle-même, c'était livrer cette contrée à une immense anarchie, qui pouvait se propager dans toute la péninsule et préparer peut-être aux idées monarchiques une défaite qui serait devenue contagieuse, qui aurait pu n'être pas sans influence sur l'ordre européen lui-même. Laisser le dictateur des Deux-Siciles seul à Naples maître d'un mou-

vement qu'il avait commencé et qu'il était impuissant à diriger, c'était donner une importance nouvelle à Mazzini et à tous les sectaires accourus avec lui pour faire du royaume napolitain le centre et le foyer d'une action perturbatrice. Le dictateur eût été sauvé encore sans doute, comme il l'était au premier moment, par la fidélité de son attachement au roi Victor-Emmanuel : l'eût-il été longtemps, et sa popularité ne serait-elle pas devenue le drapeau de tous les factieux de la péninsule? Laisser Garibaldi, dans son imprévoyante témérité, aller se heurter avec ses bandes contre notre armée qui est à Rome, ce n'était pas bien grave pour nous certainement, et nos soldats, je pense, n'en ont pas frémi; mais c'était exposer la cause italienne au désastre d'un choc avec l'allié qui a le plus contribué à son triomphe. Pour le Piémont, il s'agissait bien moins d'épargner à nos soldats le désagrément d'une rencontre avec les volontaires, de les couvrir, que de se couvrir lui-même et de couvrir l'Italie. En un mot, dans cette révolution qui s'agitait à Naples, il y avait à dégager l'idée nationale italienne de tous les élémens de sédition et de perturbation qui pouvaient la compromettre ou la conduire à de ruineuses entreprises. Et voilà comment le Piémont se trouvait entraîné à une de ces audacieuses violations de droit public que l'Europe ne pouvait sanctionner assurément, que toutes les puissances régulières désavouaient hormis l'Angleterre, et qui ne s'expliquent, ne se justifient que par les conditions exceptionnelles d'un pays qui aspire de toute la force d'un sentiment national à une vie nouvelle. Voilà comment, dans la pensée de sauver Naples de l'anarchie, Rome d'une attaque folle, l'Italie d'une précipitation de patriotisme vers Venise, le Piémont entrait au mois de septembre dans les Marches et dans l'Ombrie pour entrer bientôt dans le royaume de Naples. Le conflit des deux politiques italiennes se dénouait en réalité par un vote du parlement de Turin qui rendait à M. de Cavour la direction du mouvement national, par une marche en avant de l'armée piémontaise et par l'annexion immédiate des Deux-Siciles; c'était la fin de la campagne des volontaires et de la dictature de Garibaldi, qui rentrait dans son île de Caprera morose et triste, tandis que le roi Victor-Emmanuel arrivait à Naples et nommait un lieutenant chargé de gouverner les nouvelles provinces. Dès lors la révolution de Naples, sans être finie, prenait un caractère nouveau, et l'unité de l'Italie était à moitié accomplie.

Ainsi se déroule et grandit, à travers une multitude de prodigieuses péripéties, cette situation qui commence par une décomposition de pouvoir pour arriver à ce double fait : la crise de l'assimilation laborieuse du midi de l'Italie sous les auspices du Piémont, et la défense suprême d'un roi qui d'etape en étape, de Naples à Capoue, de Capoue à Gaëte, est allé s'enfermer dans le dernier coin

de terre de son royaume, dans une forteresse de la Méditerranée assiégée par les Piémontais, à demi protégée par les vaisseaux de la France : campagne inutile si l'on veut, feu perdu pour une cause compromise par la politique avant d'être trahie par les armes, et qui n'est pas moins un des plus singuliers, un des plus dramatiques épisodes dans cette succession d'événemens! Je ne veux rien dire pour diminuer ce qu'il y a d'émouvant dans ce spectacle d'un prince qui croit devoir à son honneur et à l'honneur de son armée de soutenir le choc jusqu'au bout, qu'une jeune et courageuse reine anime dans ses résolutions en s'associant à ses dangers. Tout ce qu'on peut dire, c'est que si François II eût porté dans la politique, s'il eût trouvé à l'heure opportune cette simple et virile netteté d'action qui est aujourd'hui tardive, comme toutes les résolutions de ce prince, il eût tout changé sans doute. Résister après avoir quitté Naples sans combat, en présence d'une population compromise dans une autre cause, d'un pays détaché, d'une révolution adoptée par l'Italie et servie par le Piémont, en présence du principe de non-intervention maintenu et d'un abandon de l'Europe que ce gouvernement fugitif a constaté lui-même avec amertume, ce n'était plus que l'acte d'un pouvoir se raidissant contre la fortune, sans espoir de conjurer ses rigueurs, et ne pouvant arriver qu'à se relever dans l'esprit des hommes par la dignité de la chute. Chose étrange, le seul appui qu'ait trouvé François II dans l'extrémité où il s'est vu réduit est venu de la France, qui a plus fait que tous les autres gouvernemens.

L'erreur a été de croire que cet appui, acte tout d'humanité, marque de sympathie, témoignage d'égards pour une infortune royale, pouvait à un moment donné se transformer en une intervention décidée pour faire revivre une royauté qu'on avait laissé périr; mieux eût valu en ce cas la soutenir quand elle était debout. Non-seulement il était trop tard, mais de plus, dans l'état de l'Europe, la défense prolongée de Gaëte ne pouvait avoir qu'un sens, celui de gagner du temps, de ménager à l'extrémité de la péninsule un centre d'action, un allié à l'Autriche, un embarras à l'Italie dans une guerre nouvelle, si elle éclatait. Ce ne pouvait être la politique de la France. La France avait prodigué les conseils au roi de Naples pendant son règne d'un an; elle le soutenait moralement pendant trois mois, et le préservait par la présence de ses vaisseaux. Aller au-delà, c'était abriter ce travail de guerre civile qui se faisait par les états pontificaux et débordait dans les Abruzzes. Si François II ne voulait que sauver son honneur, c'était assez; si sa défense avait un sens politique, c'était trop. De là la récente retraite de notre escadre partant de Gaëte après avoir ménagé entre les deux camps un armistice resté sans résultat, et laissant le dernier asile de la royauté napolitaine cerné tout à la fois par l'armée piémontaise et

par l'escadre italienne, qui se montrait à l'horizon au moment même où nos vaisseaux quittaient leur mouillage.

C'était le 19 janvier, après quelques jours passés en négociations inutiles. Nul d'ailleurs ne se faisait moins d'illusion que François II sur la valeur des moyens de résistance dont il disposait; il ne se méprenait nullement sur l'incapacité militaire de bien des hommes qu'il avait autour de lui, sur la faiblesse de quelques-uns, sur l'état de ses troupes, affaiblies par la misère, les maladies et une nourriture insuffisante ou mauvaise. Il n'ignorait pas que toute sa force était dans un petit nombre d'hommes décidés, Napolitains ou étrangers, animés à ce seul cri : « l'Europe nous regarde! » il savait enfin quels moyens de destruction les Piémontais amassaient contre cette malheureuse ville vouée à la destruction et désertée par ses habitans. Lui-même, dans ces derniers instans, il était souffrant et fatigué. Il ne persistait pas moins, après quelque hésitation, à repousser les propositions que le général Menabrea, chef du génie piémontais devant Gaëte, était chargé de lui porter. François II cédait peut-être à son propre mouvement intérieur; mais par une circonstance imprévue il recevait aussi en ce moment suprême des conseils de résistance du corps diplomatique qui s'était retiré à Rome depuis quelque temps, et qui revenait à Gaëte le 16 janvier pour complimenter le roi le jour anniversaire de sa naissance. Le corps diplomatique lui laissait entendre qu'il ne ferait pas tout son devoir s'il ne résistait pas jusqu'à la dernière extrémité, que son honneur pourrait être entaché, aux yeux de l'Europe, d'un acte de faiblesse, et il est certain qu'une telle pensée devait émouvoir un cœur simple et religieux. Malheureusement le corps diplomatique, prodigue de conseils, était moins disposé à appuyer ses paroles de l'autorité de ses actions, et alors une scène curieuse se passa. Le roi écouta ce qu'on lui disait, exposa à son tour les raisons qui rendaient la résistance désormais impossible, et il finit par dire aux ministres étrangers qui persistaient à lui conseiller de rester à Gaëte que, puisqu'il cédait, lui le roi, à leur avis, ils lui devaient, de leur côté, de le soutenir de leur présence, de partager les dangers que, pour répondre à l'opinion de leurs gouvernemens, il allait braver avec sa jeune femme et ses frères. Ce fut, qu'on me passe le terme, une vraie débandade dans le corps diplomatique : l'un partait pour revenir bientôt avec une flotte, un autre était accrédité à Rome et devait y revenir au plus tôt, celui-ci était trop atteint dans sa santé. Il ne restait, dit-on, à Gaëte le 19 janvier, au moment du départ de la flotte française, que le nonce du pape, les ministres d'Autriche, de Saxe, et l'ambassadeur d'Espagne, M. Bermudez de Castro, aujourd'hui marquis de Lema, qui a joué un rôle actif dans toutes les crises de la royauté napolitaine depuis un an,

et qui a même été le rédacteur du manifeste adressé, il y a quelque temps, à l'Europe par François II. La dernière illusion du roi tombait; il restait seul ou à peu près en face des Piémontais, dans une ville dont les tristes murailles n'ont pas même reçu, du côté de la mer, les réparations nécessaires pour soutenir le feu.

Cette résistance du roi François II à Gaëte, épilogue d'un règne que la politique a perdu, n'est pas au surplus la difficulté la plus sérieuse dans cette œuvre de transformation du midi de l'Italie qui se poursuit depuis trois mois. L'unité a pu devenir promptement et facilement une réalité dans le reste de la péninsule. On peut dire que sous la pression d'un sentiment national tenu en éveil par le péril, par la nécessité, tout est accompli de Suze à Spolète, quelles que soient les nuances d'esprit local qui peuvent et qui doivent survivre. La difficulté réelle commence aux frontières de Naples, car ici il y a une situation que le vote d'annexion du 21 octobre a pu voiler un instant par une apparente unanimité, mais qu'il n'a pas supprimée, — une situation qui ne se complique pas seulement de différences plus vives d'esprit, d'antagonismes entre Napolitains et Piémontais, de vagues regrets d'une autonomie disparue, qui tire surtout sa gravité d'un fonds rebelle et anarchique, d'habitudes invétérées de désordre, d'une incohérence, en un mot, qui n'est après tout que l'héritage d'une longue compression, et qu'une révolution a fait éclater au grand jour. C'est ce qui rend plus difficile cette œuvre d'assimilation qui est venue s'imposer en quelque sorte au Piémont. Au fond cependant, ces difficultés étaient faciles à prévoir; elles résultent de la nature des choses, et elles ont même cela d'utile, de salutaire pour les Italiens, qu'en rendant l'unification plus lente et plus laborieuse, elles la rendent aussi plus forte: elles lui donnent ce caractère de réalité sans lequel les idées politiques ne sont souvent que des abstractions et des chimères. L'unité italienne a la fortune pour elle aujourd'hui; mais ne se mettrait-elle pas elle-même en question, si, avant d'être complétement et vigoureusement organisée, elle allait se heurter contre une guerre qui appellerait peut-être l'Europe tout entière sous les armes? Et c'est ainsi que les Italiens sont ramenés à une certaine circonspection par la nécessité même de consolider leur œuvre. Lorsque, jetant un regard vers le passé, ils se souviennent, — car ce n'est plus qu'un souvenir, — de ce qui existait il y a deux ans, de ce qui existait encore au lendemain de Villafranca, ils ont quelque droit à ne point perdre confiance, et de leur part ne rien précipiter est un patriotisme facile dans une situation où désormais l'avenir est à eux, s'ils savent s'y préparer, où le sentiment d'une nationalité obstinée à renaître a vaincu déjà tant d'obstacles qu'on croyait invincibles.

CHARLES DE MAZADE.

JOSEPH DE MAISTRE

ET LAMENNAIS

LES TENDANCES COMMUNES
ET LES RÉSULTATS DÉFINITIFS DE LEUR PHILOSOPHIE.

Dans deux précédentes études, l'une sur Joseph de Maistre, l'autre sur Lamennais (1), nous avons essayé d'éclaircir l'origine et le sens d'un principe d'évolution introduit par eux dans la controverse catholique de ce siècle. Le premier essaya de rendre raison des dogmes chrétiens en les présentant comme « l'expression divinisée des lois générales du monde, » et, fort de cette pensée, il entra hardiment dans les recoins les plus obscurs du sanctuaire. De son côté, Lamennais, reprenant d'autres considérations ébauchées par son hardi prédécesseur, chercha dans les traditions des peuples la raison générale de l'humanité, dont il fit la religion vraie, et réduisit le christianisme à une simple épuration des croyances universelles. Nous avons remarqué que cette tentative leur fut suggérée par l'urgente nécessité d'armes neuves pour la guerre philosophique. La révolution, ce sphinx du bien et du mal dont ils ne comprenaient pas l'énigme, les avait étreints, et ils s'étaient raidis contre elle; mais en même temps ils avaient pressenti, quoique d'un pressentiment vague et à travers leurs anciennes pensées, que la commotion qu'ils en avaient reçue n'était que le prélude d'une rénovation religieuse. Problème redoutable! mais ils l'abordèrent d'un cœur prophétique, et ils cherchèrent à lui arracher la nouvelle manifestation de Dieu. Ainsi Jacob,

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1858 et du 15 août 1860.

lorsqu'il marchait vers le pays de son avenir, rencontrait un soir, au bord du torrent de Jaboc, un être mystérieux qui lui ferma le passage; jusqu'au matin, il lutta contre ce génie nocturne, et c'est parce qu'alors il avait été « fort contre Dieu » qu'il fut nommé « Israël, » et le lieu du combat fut nommé « Phanuel, vision de Dieu. » Ainsi toujours l'homme, à ces époques où l'on marche forcément vers l'inconnu, se voit en présence d'un mystère plein de lumières cachées, et si, malgré l'obscurité divine, il ose le combattre avec un courageux respect, il obtient un rayon nouveau de la vision éternelle. Regardant en face cette rénovation qu'ils croyaient prochaine et brusque, Joseph de Maistre et Lamennais voulurent donc que l'église resserrât ses rangs sous une autorité plus forte, afin que la révolution interne s'accomplît sous la direction du pouvoir et sans ébranler l'organisation antique : voilà pourquoi leurs doctrines se firent jour sous les auspices de ce qu'on appelle l'ultramontanisme; voilà pourquoi ils attaquèrent les libertés gallicanes, conservées sans péril dans les siècles de foi, mais dangereuses comme causes de division à l'approche des secousses; voilà pourquoi Joseph de Maistre criait aux évêques de France : « On a besoin de vous pour ce qui se prépare (1). » Sans doute ils ne croyaient rien changer au fond; mais de combien ils dépassèrent la limite, c'est précisément ce qu'il nous reste à voir. En ne voulant rien changer, ils furent poussés, sur le terrain où ils s'aventuraient, à des propositions qui virtuellement changeaient tout. C'est donc la dernière expression de leurs tendances, c'est la partie la plus positive de leur pensée souvent fuyante, que nous nous proposons ici de saisir; nous aurons ainsi complété ce que nous avions à dire de l'un et de l'autre. C'est, pour Joseph de Maistre, dans les *Soirées de Saint-Pétersbourg*, et pour Lamennais, dans le troisième volume de l'*Essai sur l'indifférence*, que nous surprendrons cette pensée dans sa plus grande plénitude, et, sans la presser avec excès, nous aurons droit d'en faire sortir des conséquences que ni l'un ni l'autre n'avait voulues ni prévues.

I.

Les *Soirées de Saint-Pétersbourg* ne sont, nous l'avons indiqué ailleurs, que l'épanouissement d'une idée jetée dans le premier feu de la polémique, en 1796. La révolution, au sortir de la terreur, avait apparu à Joseph de Maistre comme une œuvre satanique, comme l'incarnation du mal. Ensuite, éclairant le fait politique à la lumière religieuse, il y avait découvert une grande expiation qui

(1) *De l'Église gallicane*, préface.

promettait une rédemption : de là ses prophéties sur une restauration monarchique et sur une rénovation de l'église. Puis enfin, étendant au loin son regard sur l'histoire générale, il y avait aperçu partout le même drame, la guerre, les supplices, tous les fléaux qui punissent et qui purifient : en sorte que l'histoire se présentait à lui comme une vaste pratique et une espèce de manifestation extérieure du dogme de l'expiation. L'histoire et les lois de l'humanité qu'elle révèle aboutissaient ainsi à la théodicée, dont la question du mal est le problème intime. Voilà ce que Joseph de Maistre, dès son début, avait semé dans les *Considérations sur la France*, et c'est ce qu'il développait encore à la fin de sa carrière dans les *Soirées de Saint-Pétersbourg*.

Le problème du mal a été jusqu'ici l'écueil de toutes les philosophies. Les unes l'évitent, les autres s'y heurtent; aucune n'en trouve le fond. Kant déclare inexplicable l'origine rationnelle du mal. Schelling, après bien des circuits, finit par en noyer l'idée dans le fluide de ses abstractions panthéistiques : pour lui, « dialectiquement parlant, le bien et le mal sont deux identiques; le mal, dans la racine de son identité, est le bien; le bien, dans sa non-identité, est le mal, » etc. Pour Hegel, la différence du bien et du mal n'a rien d'absolu : « il n'y a vice que lorsque le vice nous est devenu essentiel, et il y a perte et ruine à le prendre pour quelque chose d'essentiel, » etc. Le matérialisme n'y voit qu'un résultat et une condition nécessaire de la nature des choses, des destructions et des réorganisations successives des êtres. Pour d'autres enfin, le mal n'est que l'imperfection. Tout cela ne fait que découvrir l'insuffisance de ces grandes constructions philosophiques. Le langage spontané des hommes se refuse à ces définitions atténuantes; jamais les hommes n'agiront et ne parleront comme si le mal n'était pas, car ils le voient, ou comme s'il était nécessaire, car ils le combattent, ou comme si la méchanceté, l'envie, le parricide, n'étaient que des imperfections.

Le christianisme, qui était une reconstruction morale, et qui, à son origine, raccordait à ce but général les questions particulières sans trop plonger dans la métaphysique, a résolu la question dans le sens de la moralité en faisant du mal l'œuvre exclusive de l'homme. Il dégageait ainsi la Divinité en laissant à l'homme sa responsabilité entière et la plénitude du devoir, qui, dans toute autre hypothèse conséquente, s'évanouissaient l'une et l'autre. Dans cette doctrine, l'homme fut, comme tout le reste, créé parfait selon sa destination, qui est de réfléchir l'univers dans son intelligence, et d'en renvoyer tout le rayonnement vers son auteur par l'amour idéal. La condition de cet amour était la liberté, sans laquelle l'homme passif n'est

pas même soi et ne saurait aimer; mais cette belle prérogative était aussi son immense péril : capable de choix, il choisit mal, oublia son but, quitta sa place et tomba. Dans sa chute, il lui resta le souvenir de sa perfection perdue et l'effort pour y remonter, qui est l'expiation. C'est cette doctrine que Joseph de Maistre veut éclairer en dehors de la théologie, en lui trouvant dans les faits et dans les lois de l'histoire des rapports qui, la justifiant aux yeux de la raison, lui ôtent de mystère autant qu'il est possible de lui en ôter.

Et d'abord l'homme est-il tombé? c'est-à-dire a-t-il commencé par un état de perfection? De Maistre en cherche la trace dans les monumens de la plus antique sagesse, et surtout dans la supériorité des langues primitives.

Le premier moment de l'esprit humain a été, dit-il, une « ère d'intuition. » L'état de civilisation et de science, « dans un certain sens, » est l'état naturel et primitif de l'homme. Il n'y a point de place dans l'histoire pour un état sauvage universel; les races sauvages ne sont que des branches détachées du tronc de l'humanité par quelque grande erreur ou par quelque grand crime, par quelque péché originel de second ordre transmis à certaines générations. Toutes les traditions attestent une science primitive; les monumens révèlent en Égypte et en Asie une industrie, des institutions, des arts, des connaissances étonnantes pour des temps qui auraient dû être barbares. « Non-seulement donc les hommes ont commencé par la science, mais par une science différente de la nôtre et supérieure à la nôtre, parce qu'elle commençait plus haut. » De là vient que l'Asie, berceau des peuples, a conservé un penchant invincible pour le merveilleux : c'est qu'elle se rappelle « l'ère de l'intuition. » Tandis que la science moderne en est réduite à « s'environner constamment de toutes les machines de l'esprit et de toutes les méthodes de l'art, » tandis que « sous l'habit étriqué du nord, la tête perdue dans les volutes d'une chevelure menteuse, les bras chargés de livres et d'instrumens de toute espèce, pâle de veilles et de travaux, elle se traîne, souillée d'encre et toute pantelante, sur la route de la vérité, baissant toujours sur la terre son front sillonné d'algèbre, » on voit la science de la haute antiquité, toujours libre et isolée, voler plus qu'elle ne marche. « Elle livre aux vents ses cheveux qui s'échappent d'une mitre orientale; l'*éphod* couvre son sein soulevé par l'inspiration; elle ne regarde que le ciel, et son pied dédaigneux semble ne toucher la terre que pour la quitter. »

Mais ce qui, mieux encore que les traditions et les monumens, caractérise, selon Joseph de Maistre, l'état primitif de l'humanité, c'est le phénomène du langage. On s'est moqué avec raison de quelques ridicules étymologies qu'il donne; il faut se rappeler pourtant

que la linguistique est une science toute nouvelle, et qui a commencé, comme les autres sciences, par des chimères. Il n'en est pas moins vrai que sur l'origine, la nature et la végétation du langage, il a jeté, avant Guillaume de Humboldt, des idées profondes, lumineuses, en partie adoptées par ceux qui ont porté le plus loin et le plus haut cette branche de la philosophie. Qu'on en juge par ce curieux parallèle entre ce qui s'écrit aujourd'hui et ce qu'il écrivait en 1809. « L'homme, dit M. Renan, ne complète pas plus le langage qu'il ne l'invente de propos délibéré. La raison réfléchie a bien peu de part dans la création et dans le développement des langues. Il n'y a pour elles ni conciles ni assemblées délibérantes; on ne les réforme pas comme une constitution vicieuse. Les idiomes les plus beaux, les plus riches, les plus profonds, sont sortis avec toutes leurs proportions d'une élaboration silencieuse et qui s'ignorait elle-même. Le génie suffit à peine aujourd'hui pour analyser ce que l'esprit de l'enfant créa de toutes pièces et sans y songer. » — « Toute appellation a eu sa cause, soit dans l'objet appelé, soit dans la disposition du sujet appelant, et le hasard n'eut aucune part dans l'œuvre constitutive des langues. Jamais, pour désigner une chose nouvelle, on ne prend le premier nom venu; si l'on s'est décidé dans l'origine pour telle ou telle articulation, ce choix a eu sa raison d'être. » Supposer une création graduée des langues à partir du monosyllabe, c'est, « par une hypothèse artificielle, satisfaire à ce besoin de l'esprit qui nous porte à expliquer la complexité actuelle par la simplicité primitive. Loin de débuter par le simple, l'esprit humain débute en réalité par le complexe et l'obscur; son premier acte renferme en germe les élémens de la conscience la plus développée (1). » Tels sont aujourd'hui les principes les plus élevés de la philosophie du langage; voici maintenant ce qu'avait déjà trouvé Joseph de Maistre : « Nulle langue n'a été inventée, ni par un homme qui n'aurait pu se faire obéir, ni par plusieurs qui n'auraient pu s'entendre... Ce que je puis vous assurer, car rien n'est plus clair, c'est le prodigieux talent des peuples enfans pour former des mots, et l'incapacité absolue des philosophes pour le même objet dans les siècles les plus raffinés. Je me rappelle que Platon a fait observer ce talent des peuples dans leur enfance. On dirait qu'ils ont procédé par voie de délibération en vertu d'un système arrêté de concert, quoique la chose soit rigoureusement impossible sous tous les rapports. Chaque langue a son génie, et ce génie est un, de manière qu'il exclut toute idée de composition, de formation arbitraire et de convention antérieure. » A mesure qu'on remonte les

(1) *Histoire générale des langues sémitiques,* pages 96, 98, 456.

temps, on trouve toujours plus de logique et de profondeur dans la formation des mots, et ce talent disparaît dans les pays civilisés et savans. « Les *langues* ont commencé, mais la *parole* jamais... Toute langue particulière naît comme l'animal, par voie d'explosion et de développement, sans que l'homme ait jamais passé de l'état d'*aphonie* à l'usage de la parole. Une nouvelle langue naît au milieu d'une société qui est en pleine possession du langage, et l'action ou le principe qui préside à cette formation ne peut inventer arbitrairement aucun mot; il emploie ceux qu'il trouve autour de lui ou qu'il appelle de plus loin; il s'en nourrit, il les triture, il les digère: il ne les adopte jamais sans les modifier plus ou moins. Il n'y a point de signes arbitraires; tout mot a sa raison... Jamais un son arbitraire n'a exprimé ni pu exprimer une idée. Comme la pensée préexiste nécessairement aux mots, qui ne sont que les signes physiques de la pensée, les mots à leur tour préexistent à l'explosion de toute langue nouvelle, qui les reçoit tout faits et les modifie ensuite à son gré. » Toute langue est aussi ancienne que le peuple qui la parle; elle est la même tant que le peuple est le même : le changement n'empêche pas l'identité. Il n'est point vrai que les langues soient pauvres dans leurs commencemens; elles sont ce qu'elles doivent être. Tout peuple « a parlé précisément autant qu'il pensait et aussi bien qu'il pensait, car c'est une folie égale de croire qu'il y ait un signe pour une pensée qui n'existe pas, ou qu'une pensée manque d'un signe pour se manifester. »

Certes voilà un flot d'idées dont la nouveauté doit étonner, si l'on s'en rappelle la date; nous y découvrons tout d'abord l'étrange nature de cet esprit, qui analyse peu, ne déduit point, s'appuie d'une érudition plus apparente que réelle, mais en revanche s'illumine par momens d'éclairs, et alors voit très loin. La révélation du langage ne lui apparaît point dans le sens étroit et tout extérieur de Bonald. Le langage pour lui est une force primitive de l'intelligence humaine; il éclôt avec ses élémens essentiels et sa vitalité propre. Nous n'avons pas d'ailleurs à examiner si, par ces considérations diverses, il atteint son but, qui est d'établir à l'origine des choses un âge d'or où l'homme jouissait de la vision de Dieu et plongeait librement son regard dans les rayons de l'intelligence suprême; nous voulons seulement constater que, selon sa pensée constante, reprenant pour ainsi dire le dogme en sous-œuvre, il le cherche, ici comme ailleurs et à sa manière, dans l'histoire générale et dans l'observation des lois de la nature humaine.

Ce procédé, il l'applique plus hardiment encore dans son explication du péché originel, qu'il appelle souvent aussi, d'après les théosophes, le crime primitif. Plus tard il nous dira combien il lui

répugne d'accepter à la lettre le récit mythique de la Genèse. En attendant, il y cherche autre chose, quelque « loi du monde, » un « côté plausible » enfin. L'homme déchu a transmis son crime à toute sa race : voilà le dogme. Comment cela est-il possible? Comment imputer le crime du premier couple aux innombrables générations qui n'existaient pas encore? Là gît le mystère inconcevable. Eh bien! Joseph de Maistre l'abordera avec son assurance accoutumée, et d'abord il écarte la question théologique de l'imputation; « elle reste, dit-il, intacte, » et il n'en parle plus. Que met-il donc à la place? Une loi naturelle : l'hérédité. « Tenons-nous-en, dit-il, à cette observation vulgaire, qui s'accorde si bien avec nos idées les plus naturelles : que tout être qui a la faculté de se propager ne saurait produire qu'un être semblable à lui. La règle ne souffre pas d'exceptions; elle est écrite sur toutes les parties de l'univers. Si donc un être est dégradé, sa postérité ne sera plus semblable à l'état primitif de cet être, mais bien à l'état où il a été ravalé par une cause quelconque. Cela se conçoit très clairement, et la règle a lieu dans l'ordre physique comme dans l'ordre moral. » Suivent des analogies tirées des lois actuelles de la nature. Il y a des maladies héréditaires, des vices et des qualités héréditaires. Les maladies aiguës ne se transmettent pas, mais bien celles qui ont altéré le tempérament : de même les fautes actuelles sont personnelles; mais « si un homme s'est livré à de tels crimes ou à de telles suites de crimes qu'il ait altéré en lui le principe moral, vous comprenez que cette dégradation est transmissible, comme le vice scrofuleux ou syphilitique. » Ici encore, peu nous importe que le raisonnement de notre ingénieux interprète soit exact ou non. Il est clair qu'en écartant l'imputation, il est sorti de la question qu'il s'était posée. Le mystère n'était pas dans l'hérédité des imperfections, des maladies, des tendances morales, choses assez connues; il était et il reste dans l'hérédité de la *coulpe*, de la culpabilité, du péché en un mot, hérédité que rien dans nos sentimens moraux ni dans nos notions métaphysiques ne peut nous expliquer. Mais enfin il lui fallait quelque chose de « plausible, » de rationnel, et il nous montre ici, par son exemple même, où conduit l'exégèse, et comment, en cherchant l'esprit, elle efface insensiblement la lettre, comment cette séve de raison, pourtant nécessaire, en s'introduisant sous l'écorce du symbole, la fait tomber, comment enfin dans le mouvement religieux l'interprétation, quoi que l'on fasse, est une transition. Celui qui, étranger, comme l'est la foule des croyans, à la théologie dogmatique, s'en rapporterait aux idées « plausibles » de Joseph de Maistre, pourrait bien se persuader encore qu'il croit à la transmission du péché originel, mais en réalité il n'y croirait plus; il

aurait dérivé dans d'autres eaux. Expliquer le surnaturel par la nature, c'est le détruire. Le surnaturel ne se soutient que par des raisons à lui.

Passons maintenant au dogme de l'expiation. Ce mot, jusqu'à nos jours, semble n'avoir appartenu dans son sens rigoureux qu'à la langue des religions positives. Joseph de Maistre est le premier, je crois, qui l'ait fait descendre dans le domaine de la philosophie en lui trouvant une application dans les grands drames de l'histoire. Il y a en effet dans l'humanité un élément tragique, il y a dans l'histoire un phénomène universel, immense, continu, qui s'appelle la souffrance, et il valait la peine que la philosophie l'envisageât de près, puisqu'il nous enveloppe de toutes parts. Il assiége nos portes, pullule dans les ateliers du travail, dans les forteresses du châtiment, sévit dans les discordes civiles, sur les champs de bataille; des races entières lui sont livrées comme une proie. Sous sa forme la plus extrême et la plus solennelle, il se manifeste par l'effusion volontaire du sang humain. Deux actes surtout, considérés comme nécessaires, le résument, le consacrent, l'élèvent comme une affreuse idole sur la base même des lois : la peine de mort et la guerre.

Ceux-là ont bien mal compris la théorie de Joseph de Maistre, qui lui reprochent, dans un sentiment hostile, d'avoir écrit le panégyrique de ces deux sanglantes opérations, incessamment accomplies dans les sociétés les plus civilisées aussi bien que dans les plus barbares, le supplice et la guerre. Il les constate, voilà tout, et s'il les juge nécessaires, n'est-il pas d'accord en cela avec toutes les nations qui les pratiquent? Bien loin d'en faire le panégyrique, toute sa pensée repose sur ceci, qu'elles sont contre nature et « absolument inexplicables par les sentimens innés à l'homme. » C'est sur cela même qu'il s'appuie pour prouver qu'elles ne peuvent être qu'un châtiment, et puis de ce châtiment, qui pèse et a toujours pesé sur l'humanité entière, il conclut de nouveau au crime primitif. C'est donc encore ici dans l'histoire qu'il va lire le dogme; ces larges effusions de sang, la guerre et le supplice, c'est l'expiation réalisée par les peuples sur eux-mêmes. C'est dans cette vue qu'à propos de la guerre surtout, il amasse tant de considérations frappantes, originales, et assez embarrassantes en effet pour la froide raison, quand elle rase la terre et ne cherche qu'ici-bas la loi des choses. Il pose d'abord ce principe, que, « l'homme étant donné, avec sa raison, ses sentimens et ses affections, il n'y a pas moyen d'expliquer comment la guerre est possible humainement. » Et pourtant avec quelle incroyable facilité les peuples s'y laissent entraîner, lors même qu'ils n'y voient pour eux aucun intérêt! Pour couper les barbes des Russes, Pierre le Grand eut besoin de toute la force

de son caractère; pour les amener sur le champ de bataille, même à l'époque où il était « battu pour apprendre à battre, » il n'eut besoin que de parler. La gloire, dit-on, explique tout; mais d'où vient cette gloire extraordinaire attachée à la guerre? Le bourreau tue des coupables convaincus et condamnés, et cela rarement : le monde le repousse comme exerçant un métier infâme; le soldat, lui, tue sans mesure, et toujours d'honnêtes gens : il est honoré partout et par-dessus tout. « Expliquez-moi donc pourquoi ce qu'il y a de plus honorable dans le monde est de verser innocemment le sang innocent! » Les nations, dit-on encore, étant entre elles dans l'état de nature, ne peuvent vider leurs différends que par la guerre; mais pourquoi sont-elles restées dans l'état de nature? pourquoi n'ont-elles jamais su, pourquoi n'y a-t-il encore aucune apparence qu'elles sachent s'élever à l'état social comme les particuliers? Comment l'homme, « qui a le caractère divin de la perfectibilité, » n'a-t-il pas même atteint un commencement de ce progrès qui épargnerait tant d'effroyables destructions? Il y a plus : ce terrible métier de la guerre, qui semblerait devoir tremper des cœurs féroces, produit l'effet contraire. « L'homme le plus honnête est ordinairement le militaire honnête. Dans le commerce ordinaire de la vie, les militaires sont plus aimables, plus faciles, et souvent même, à ce qu'il m'a paru, plus obligeans que les autres hommes. La vertu, la piété même s'allient très bien avec le courage militaire. Les caractères les plus doux aiment la guerre, la désirent et la font avec passion. Hier, ce jeune homme aimable se serait trouvé mal, s'il avait par hasard écrasé le canari de sa sœur; demain vous le verrez monter sur un monceau de cadavres, *pour voir de plus loin*, comme disait Charron. Le sang qui ruisselle de toutes parts ne fait que l'animer davantage à répandre le sien et celui des autres, et il en viendra jusqu'à l'enthousiasme du carnage. » Il faut donc que les fonctions du soldat « tiennent à une grande loi du monde spirituel, et cette loi n'est qu'un chapitre de la loi générale qui pèse sur l'univers. » Il règne dans la nature vivante une violence manifeste; les plantes meurent, les animaux se dévorent : l'homme seul y échappera-t-il? Non. Qui donc l'exterminera? Lui. Mais comment pourra-t-il accomplir la loi, lui qui est un être moral et miséricordieux, lui qui est né pour aimer, lui qui pleure sur les autres comme sur lui-même, qui trouve du plaisir à pleurer, et qui finit par inventer des fictions pour se faire pleurer? « Il l'accomplira par la guerre. Saisi tout à coup par une fureur divine étrangère à la haine et à la colère, il s'avance sur le champ de bataille sans savoir ce qu'il veut ni même ce qu'il fait. Qu'est-ce donc que cette horrible énigme? L'ange exterminateur tourne comme le soleil autour de ce malheu-

reux globe, et ne laisse respirer une nation que pour en frapper d'autres. Pareil à la torche ardente tournée rapidement, l'immense vitesse de son mouvement le rend présent à la fois sur tous les points de sa redoutable orbite. N'attendez pas que les nations fassent aucun effort pour y échapper; on croit voir ces grands coupables, éclairés par leur conscience, qui demandent le supplice et l'acceptent pour y trouver l'expiation. » — « La guerre est donc divine, » c'est-à-dire qu'elle est un acte divin plutôt qu'humain, divine par ses conséquences, par sa gloire, par les circonstances étranges qui l'accompagnent, la dirigent, la terminent, par les contradictions et les impossibilités dont elle est pleine aux yeux des hommes, par les causes invisibles qui font perdre ou gagner les batailles. Tel est le fond de ce magnifique morceau, si souvent mal compris. C'est l'hymne de la guerre, si l'on veut; mais c'est en même temps la philosophie tragique de notre destinée, et en cela surtout la pensée en est originale et puissante. La poésie, plus proche du cœur humain et plus vraie souvent que la philosophie, connaît cette source et y puise ses plus énergiques émotions. La haute poésie, c'est-à-dire l'épopée et le drame austère, ne roule que sur la guerre et sur la mort. Tout cela peut se résumer en quelques vers d'Eschyle qui, de leur temps, remplirent d'effroi le théâtre d'Athènes. N'est-il pas l'image de cette humanité si étrangement poursuivie, cet Oreste courant le monde sous le fardeau de son crime et talonné par le châtiment? Qu'est-ce que cet ange exterminateur, toujours veillant et présent partout, sinon les divines Euménides que le petit-fils d'Atrée retrouve partout où il se réfugie, et qui rugissent la vengeance jusque dans leur sommeil? Béant de stupeur et d'épouvante, il les voit s'éveiller en tumulte dès qu'elles ont senti qu'il est là, et il ne leur échappe qu'en se jetant dans les bras d'une divinité qui veut bien plaider pour lui.

Ceci nous conduit au troisième terme de la théodicée, c'est-à-dire à la rédemption. L'humanité est solidaire. La dette, étant commune, doit être payée en commun; le juste paie donc pour le coupable, le plus riche en souffrances et en mérites reverse de son excédant sur le moins riche : voilà le dogme fondamental du christianisme et la signification du sacrifice du Christ. Pour en donner la formule rationnelle, notre philosophe l'exprime par le mot de réversibilité. La dette étant solidaire, les mérites qui dépassent pour chacun ce qui lui est demandé sont réversibles sur tous les autres : loi de fait, dit-il, admise dans toutes les traditions des peuples et tous les jours réalisée. Louis XVI, Mme Élisabeth, tant d'autres victimes ne périssaient-ils pas évidemment pour des fautes dont ils n'étaient point coupables, et qui remontaient bien haut dans

la monarchie? A première vue, c'était une injustice, et pourtant, en regardant au loin de tous côtés dans l'histoire, ne voit-on pas ce fait partout accepté comme légitime par la conscience humaine, au point que l'innocent s'offre quelquefois de lui-même à périr pour les autres? Les *dévouemens* si fameux dans l'antiquité en sont un exemple : Décius avait foi que le sacrifice de sa vie ferait équilibre à tous les maux qui menaçaient sa patrie. Partout aussi ce fait est symbolisé dans un usage singulier, incompréhensible, et néanmoins le plus universel, le plus respecté de tous parmi les hommes, dans l'usage des sacrifices. Tous les peuples ont cru que la vie même d'un animal pouvait payer pour d'autres vies, et dans des circonstances extrêmes, comme pour offrir une plus haute rançon, les hommes eurent l'affreuse hallucination de croire qu'il était bon d'immoler leurs semblables sur des autels sanguinaires, et quels hommes? non point seulement des barbares, des sauvages, mais les hommes les plus civilisés, les Grecs, les Romains, qui avaient des institutions, des arts, des poètes et des philosophes. Tout cela au fond n'est-ce point la même pensée sous des pratiques diversement perverties? Mais comment une pensée commune à tout le genre humain ne renfermerait-elle pas un principe vrai? La théorie de la réversibilité, cachée ainsi dans toutes les croyances humaines, ne peut donc être « qu'une vérité innée dans toute la force du terme, » puisqu'il est impossible de comprendre comment elle aurait commencé.

Qu'on la considère en action dans les institutions humaines. Ne sommes-nous pas très disposés, par exemple, à regarder un peuple, une ville, une corporation, mais surtout une famille, comme un être moral et unique, ayant ses bonnes et mauvaises qualités, capable de mériter et de démériter, et susceptible par conséquent de peines et de récompenses? Ainsi la noblesse, ainsi la royauté. Y a-t-il rien qui nous soit plus étranger que la distinction que nous tenons de nos aïeux? Cependant il n'est personne qui ne se glorifie des mérites de ses ancêtres s'il en a d'illustres. Si la gloire est commune aux générations d'une famille, pourquoi la honte ne le serait-elle pas? On a beau parler du hasard et du préjugé de la naissance : personne pourtant ne s'associera volontiers par mariage à une famille anciennement flétrie. — « On demande quelquefois pourquoi la honte d'un crime retombe sur les enfans, et celui qui fait cette question se vante ensuite du mérite de ses aïeux : c'est une contradiction manifeste. » Les objections sont faciles : Zénon niait bien la possibilité du mouvement. On ne sait que répondre, mais on marche. La famille est composée d'individus distincts assurément, et pourtant l'instinct et la persuasion universelle disent que toute famille est une. De même pour la royauté. On s'étonne qu'un monarque innocent ait péri dans

une catastrophe politique; mais la royauté est une : c'est elle qui est frappée. En montant sur le trône, le monarque entre dans la solidarité de la monarchie; il porte les dettes de sa fonction. Le souverain change de nom et de visage, mais il est toujours, comme dit l'Espagne, *moi le roi*. Les Français ont deux maximes plus vraies peut-être qu'ils ne pensent : le mort saisit le vif; le roi ne meurt pas. Ce n'est donc pas « ce roi » qui est innocent ou coupable, c'est « le roi. » Il y a des séries de fautes que le temps accumule; si dans l'intervalle la souveraineté change de nom, qu'importe à la justice? La souveraineté répond de tous les actes de la souveraineté. « Si elle organise aujourd'hui un germe mauvais dont le développement doit opérer une catastrophe dans cent ans, ce coup frappera justement la couronne dans cent ans. » Platon, dans le *Gorgias*, a dit ce mot régicide : « Le chef d'un état n'est jamais immolé injustement lorsqu'il l'est par ceux dont il est le chef. » Joseph de Maistre, on le pense bien, cite ce mot avec quelque effroi, il n'ose pas même le traduire, et il en jette le texte dans une note; « mais, ajoute-t-il, si on entend sa proposition dans le sens que je vous présente maintenant, il pourrait bien avoir raison. »

C'est incontestablement un fait des plus frappans et des plus inexplicables que cette réversibilité, cette responsabilité en commun de tous les individus de la race humaine. Joseph de Maistre aurait pu étendre encore cette idée et y comprendre non-seulement les agrégations instituées, la royauté, la noblesse, mais toute la société dans son ensemble. Quelle génération n'a souffert par la faute des générations précédentes et travaillé pour les générations futures? Le moyen âge n'a été qu'une expiation dix fois séculaire de la corruption de l'empire romain, qui appela l'irruption de la barbarie, et nous jouissons du fruit de ses douleurs et de ses longs efforts pour en sortir. Cette réversibilité temporelle est comme un flux et un reflux de souffrances, de travaux et de services qui roulent d'un siècle à l'autre, et impose à tous, à travers les âges, une dette et une reconnaissance réciproques. Tous, par un instinct invincible, nous travaillons pour ceux qui ne sont pas encore, nous profitons des sueurs de ceux qui ne sont plus. Les grands inventeurs sont morts à la peine sous le souffle de leur génie, sans jouir de leur œuvre. Qui n'honore les martyrs soit de la religion, soit de la liberté, soit de la science, ou même de l'industrie? C'est donc un fait visible et palpable que celui de la communauté des mérites : peut-il être autre chose que le reflet dans cette vie d'une loi de la vie supérieure, autre chose qu'une image sensible de ce monde intelligible et lumineux que, selon Platon, nous ne connaissons que par les ombres qu'il projette sur le nôtre?

Qu'est-ce donc que cette unité qui semble identifier les hommes? Ici notre philosophe catholique, par la bouche de son sénateur russe, personnage toujours chargé des pensées un peu téméraires, hasarde une explication qui, s'il ne se hâtait de la limiter, le conduirait en plein panthéisme. La solidarité, la communauté des mérites, la réversibilité qui les distribue, ne peuvent venir, dit-il, que d'une certaine unité originelle qu'on découvre dans l'univers. Il s'est fait une certaine division, qui est le mal; il y a une force contraire qui ramène à l'unité, et qui est le retour au bien. « Lorsque la double loi de l'homme sera effacée, et que ses deux centres seront confondus, il sera un; car, n'y ayant plus de combat dans lui, où prendrait-il l'idée de duité? Que deviendra le *moi* lorsque toutes les pensées seront communes comme les désirs, et que tous les esprits se verront comme ils sont vus, se pénétreront mutuellement et se réfléchiront le bonheur? Une infinité de spectres lumineux de même dimension, s'ils viennent à coïncider exactement dans le même lieu, ne sont plus une infinité de spectres lumineux; c'est un seul spectre infiniment lumineux. » Le voilà bien près du panthéisme, et déjà courbé sur l'abîme; mais il s'en aperçoit et recule aussitôt. Il répudie Spinoza, il en appelle à Malebranche. « Je me garde bien, dit-il, de vouloir toucher à la *personnalité*, sans laquelle l'immortalité n'est rien; mais je ne puis m'empêcher d'être frappé en voyant comment tout l'univers nous ramène à cette mystérieuse unité. » Enfin, comme pris de vertige, il se réfugie dans sa foi. Seulement il oublie que si cette ancre mord assez pour lui, elle pourrait bien ne pas retenir les autres. Au reste, il lui arrive ici ce qui lui est arrivé dans l'explication de la transmission du péché originel. Le mystère est mis de côté. Il nous montre toujours une rédemption réciproque entre les hommes; mais la rédemption par le Christ, qui seule, dans le christianisme, communique sa vertu à toutes les rédemptions secondaires des saints, est laissée dans l'ombre, ou à peine indiquée dans le lointain. Croyant donc avoir éclairci la théorie chrétienne, il en a réellement suggéré une autre. On pourrait très bien, d'après lui, se représenter tous les souffrans et méritans comme rachetant l'humanité, en vertu de l'unité d'où elle sort et vers laquelle elle tend; tous les saints seraient des Christs, et le Christ Jésus n'en serait que la figure première, éminente, idéalisée pour le culte public.

Tel est cet essai de théodicée, mystère du ciel que Joseph de Maistre s'efforce de déchiffrer sur la terre, et qu'il ramène des hauteurs de la métaphysique sur le terrain de la vie humaine et de l'histoire. Est-ce tout cependant? Avons-nous le dernier mot de l'énigme qu'il roule dans son puissant esprit? Non; mais ce dernier mot, cette explication définitive de sa pensée, nous allons le lire

dans le *onzième entretien*, qui est assurément ce qu'une plume croyante a pu écrire de plus extraordinaire. Ici encore, il est vrai, il aura soin de laisser la parole au sénateur, c'est-à-dire à un Russe, à un schismatique, un peu atteint même d'illuminisme (1), et de cette précaution transparente on a voulu conclure, pour atténuer tant d'audace, que Joseph de Maistre n'avait point exprimé dans ces étonnantes pages sa pensée propre, mais bien celle de quelque illuminé. C'eût été une singulière façon de finir son livre. Sans nous arrêter à cette objection, qui tombe d'elle-même, tâchons d'analyser rapidement ce morceau décisif, qui nous donne la clé de tout l'ouvrage et nous expliquera tout l'homme.

« L'homme, dit-il, semble de nos jours ne pouvoir plus respirer dans le cercle antique des facultés humaines. Il veut le franchir ; il s'agite comme un aigle indigné contre les barreaux de sa cage. » Il renouvelle les sciences, il enfante des prodiges. Pourquoi cet esprit ne s'exercerait-il pas aussi sur les questions de l'ordre spirituel? Nous-mêmes, croyans si fidèles et si attachés à la tradition, ne sommes-nous pas agités de cette même impatience qui secoue le mystère et veut donner plus de place à la pensée captive? Parlez franchement : pouvez-vous lire l'Écriture sainte sans sentir souvent votre intelligence opprimée, sans éprouver le besoin de « tenter une sage *exégèse?* » N'a-t-il pas été dit : Scrutez les Écritures? Comprenez-vous le premier chapitre de la Genèse, où Dieu fit à nos premiers parens des habits de peaux? Vous figurez-vous Dieu tuant des bêtes, les écorchant, et créant du fil et des aiguilles pour coudre leur dépouille et en faire des tuniques? Croyez-vous à la tour de Babel, et qu'elle atteignît seulement la lune? Est-ce que rien ne vous gêne dans l'Apocalypse, dans le Cantique des Cantiques, dans l'Ecclésiaste? Quand « les étoiles tomberont sur la terre, » où les mettrez-vous? Le Sauveur est-il réellement « monté au ciel et descendu aux enfers? » Est-il réellement « assis à la droite du Père, » ainsi que l'a vu saint Étienne? N'est-il pas clair que dans les livres saints, l'homme a parlé tantôt selon les idées de son temps, tantôt sous des figures mystérieuses? Pourquoi donc ne pas « creuser ces abîmes de la grâce et de la bonté divine, comme on creuse la terre pour en tirer de l'or et des diamans ? »

Après avoir signalé ainsi, dans l'inquiétude de sa conscience chrétienne trop à l'étroit, une sorte de soulèvement involontaire, il re-

(1) Nous n'avons point, dans notre premier travail (1er décembre 1858), assez insisté sur l'influence des théosophes, et en particulier de Saint-Martin, sur Joseph de Maistre. Le premier qui ait signalé cette influence est M. L. Moreau dans un ouvrage très intéressant, couronné par l'Institut et intitulé *le Philosophe inconnu, Réflexions sur les idées de Saint-Martin le théosophe.*

garde au dehors, et découvre dans la société d'autres signes du temps. Nous marchons rapidement, dit-il, vers un événement immense dans l'ordre divin. Des théologiens catholiques, des théologiens protestans ont pressenti que les temps sont arrivés, et même, selon l'un d'eux, l'événement a commencé, et la nation française est choisie « pour être l'instrument de la plus grande des révolutions. » Dans la classe instruite, par toute l'Europe, « il n'y a peut-être pas un homme véritablement religieux qui n'attende en ce moment quelque chose d'extraordinaire. » N'est-ce rien que ce cri général qui annonce les grandes choses? N'y a-t-il point dans l'humanité un esprit prophétique? Machiavel, un génie profond et peu dévot, a remarqué le premier que toutes les grandes révolutions ont été annoncées d'avance. Il est dans la nature de l'homme de chercher sans cesse à pénétrer l'avenir; il a donc des droits sur cet avenir, et, dans certaines circonstances, des moyens de l'atteindre. Étranger au temps, il veut en sortir. De là les oracles, les divinations, l'astrologie judiciaire, erreurs générales qui ont une racine vraie comme toutes les croyances générales. La révolution française a été prédite de tous côtés et d'une manière incontestable, comme le christianisme avait été prédit. Tout l'Orient annonçait un vainqueur qui devait sortir de la Judée. Virgile se fit, dans son *Pollion*, l'écho de cette voix de l'ancien monde, et ses vers, traduits en grec, furent lus au concile de Nicée. On a beau prouver doctement que Virgile n'était pas prophète, « c'est-à-dire qu'une flûte ne sait pas la musique; » qu'importent ces vaines chicanes contre le sentiment universel? La prophétie emprunte une voix, mais elle est partout. Pourquoi n'en serait-il pas de même aujourd'hui? L'univers est dans l'attente; « pourquoi condamner les hommes qui, avertis par ces signes divins, se livrent à de saintes recherches? » Comme les poètes devinent les langues et les parlent purement avant qu'elles soient formées, ainsi les hommes spirituels, parfois transportés dans l'avenir, pressentent les événemens que le temps mûrit dans le lointain.

Déjà même la marche des sciences les conduit visiblement à un plus haut et plus vaste spiritualisme. « Attendez que l'affinité naturelle de la religion et de la science les réunisse dans la tête d'un seul homme de génie; l'apparition de cet homme ne saurait être éloignée, et peut-être même existe-t-il déjà. Celui-là sera fameux, et mettra fin au XVIIIe siècle... Alors toute la science changera de face. Il sera démontré que les traditions antiques sont toutes vraies, que le paganisme entier n'est qu'un système de vérités corrompues et déplacées, qu'il suffit de les nettoyer pour ainsi dire et de les remettre à leur place pour les voir briller de tous leurs rayons... »

La première révélation, donnée sur le Sinaï, fut resserrée dans

les limites étroites d'un petit peuple. La seconde, celle du Christ, fut pour tous, mais n'a pu atteindre l'universalité de son principe. Quinze siècles devaient encore s'écouler avant qu'elle rayonnât sur l'Amérique; le grand Lama a plus de fidèles que le pape; le Bengale, la Chine et le Japon comptent ensemble plus de trois cent millions d'habitans. Qu'ont obtenu vos missionnaires chez les sauvages et dans les archipels immenses? « Combien de myriades d'hommes que la bonne nouvelle n'atteindra jamais! » En Europe, le christianisme n'existe plus que de nom. Les gouvernemens catholiques se sont déchaînés contre leur pontife, et ont réduit à l'extrémité l'ordre sacerdotal. Les croyans eux-mêmes n'ont plus la « conscience de la force » dont parle Homère quand il veut exprimer le courage. Ils n'osent plus rien, on ose tout contre eux : les hommes choisis seuls attendent encore. Ont-ils donc tort d'envisager comme prochaine une troisième explosion de la bonté divine? Ne blâmez pas « les gens qui voient dans la révélation même des raisons de prévoir une révélation de la révélation. » Mais, dira-t-on, rien ne manque, tout est révélé; il n'est pas permis d'attendre autre chose. Sans doute rien ne manque pour le salut; mais n'en était-il pas de même pour l'Hébreu fidèle à sa loi? Il croyait au sacrifice judaïque, à la durée éternelle du trône de David, au règne temporel du Messie; « il s'en tenait à l'écorce, et il avait raison *jusqu'à l'événement.* » L'événement lui apprit qu'il se trompait, et nous, savons-nous ce qui nous attend? Sans doute Dieu est avec nous, les portes de l'enfer ne prévaudront pas, etc.; mais s'ensuit-il que Dieu se soit interdit toute manifestation nouvelle, et qu'il n'ait plus rien à nous apprendre? Remarquez d'ailleurs cette autre analogie, qui est encore un avertissement. Longtemps avant le christianisme, la version des Septante avait répandu la Bible dans le monde grec. Cette divulgation pouvait déplaire aux Juifs pieux, étroitement attachés à leur foi nationale. Pourtant c'était une préparation : quand le christianisme parut, la tradition dont il devait directement sortir était connue d'avance, elle lui ouvrait les voies; ni les Juifs, ni les Grecs ne s'en étaient doutés. Aujourd'hui n'y a-t-il rien de semblable? Les sociétés bibliques, si odieuses aux catholiques, n'auraient-elles pas la même destination? En distribuant dans le monde entier, en traduisant dans toutes les langues nos saints livres, ne sèmeraient-elles pas, à leur insu et au nôtre, les germes d'une vie nouvelle qui doit mûrir sur toute la surface de la terre? N'est-ce pas aussi enfin, comme la propagation des Septante, une vaste préparation, par l'Évangile, à quelque chose qui ne sera plus lui, mais qui sortira de lui?

On vient de lire le testament de Joseph de Maistre. C'est l'abrégé fidèle des dernières pages qu'il ait écrites, et qu'il n'a pas même

achevées. Il a suffi d'en resserrer la trame et d'en ramasser l'ensemble pour en déterminer nettement la pensée, un peu délayée (à dessein peut-être) dans une conversation supposée. A ces aventureuses prévisions du sénateur, le comte, pour rester aussi dans son rôle, oppose quelques vagues conseils de prudence; mais après tout, pourvu que l'autorité soit sauve et que rien ne se fasse par voie d'hérésie, il salue, lui aussi, ces espérances de rénovation catholique. Qu'après avoir bien médité ces *novissima verba* de Joseph de Maistre, on relise donc ses principaux ouvrages, mais à la condition, sur laquelle nous avons si souvent insisté, de faire abstraction de tout ce qui est en lui préjugé d'éducation, ressentiment politique, passion, saillie, hésitation même bien facile à concevoir en si grave matière, et l'on y entreverra partout, dès qu'il se livre à son inspiration propre, ce pressentiment, plus ou moins explicite, plus ou moins enveloppé, d'une évolution extraordinaire dans le catholicisme. Ici, au moment de conclure et presque en présence de la mort, il ose davantage, il ouvre pour ainsi dire toutes les écluses à sa pensée qui veut s'épandre. Mais qu'est-ce donc enfin, pourra-t-on se demander, que cette « révélation de la révélation » qu'il croit nécessaire, imminente, qu'il appelle, qu'il montre aux horizons prochains? Sera-ce une nouvelle apparition visible de la Divinité? Sera-ce plutôt un élargissement doctrinal qui, préparé par les travaux du génie et autorisé par ce « sens chrétien progressif » dont parle Mœhler, « unira par leurs affinités naturelles la science et la religion, » et mettra plus à l'aise l'esprit moderne, qui « s'agite contre les barreaux de sa cage? » Peu nous importent les conjectures qu'il a pu faire à ce sujet. Toujours est-il qu'il s'agit, on l'a vu, de ce qu'il appelle une « sage exégèse » des Ecritures, et ce qu'il entend par là, à en juger par le reste, n'est pas peu de chose. Sous le récit littéral, expression « des idées régnantes à telle ou telle époque, » forme « souvent grossière » des mystères divins, il est temps, selon lui, de chercher une vérité plus pure et un sens plus spirituel. Le paradis terrestre, Babel, la descente aux enfers, tout l'anthropomorphisme physique, tout le mythisme de l'Ancien et du Nouveau-Testament sont à détruire par une plus libre interprétation, de la même manière que saint Paul a détruit le mosaïsme, de la même manière qu'Origène, avec sa méthode allégorique, était en train déjà au IIIe siècle de transformer prématurément le christianisme. Il faut en même temps « nettoyer » le polythéisme. montrer que « les traditions antiques sont toutes vraies, » établir la concordance de toutes les religions, et trouver ainsi la religion universelle, le vrai catholicisme. Ce sera la troisième manifestation de l'ordre divin, la seule qui puisse fonder « la grande unité, » car le christianisme n'avance

plus. L'Hébreu prenait la figure pour la réalité; il en avait le droit : chaque forme de la vérité est légitime en son temps; de même que le voile s'est déchiré pour lui, il se déchirera pour nous. La loi ne sera pas abolie, mais accomplie, et le pas franchi du juif au chrétien n'aura pas été plus grand que ne sera celui du vieux chrétien au nouveau catholique. Voilà l'unique sens du onzième entretien; le principe de l'exégèse la plus complète et la plus hardie y est posé. Et si maintenant il faut résumer toute la signification des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, nous pouvons bien dire que les théories « plausibles » et les explications « rationnelles » essayées dans ce livre ne sont autre chose qu'une ingénieuse et quelquefois puissante tentative de Joseph de Maistre pour préparer cette « sage exégèse. »

II.

Si Lamennais n'est pas, à proprement parler, un disciple de Joseph de Maistre, si surtout on ne trouve point chez lui ce mysticisme théosophique et cette curiosité si ardente à scruter les mystères, il est vrai cependant qu'à part sa polémique sophistique contre la raison individuelle, sa doctrine est au fond la même, et aboutit en définitive au même résultat, qui est d'extraire, du sein des formes religieuses diversement écloses chez tous les peuples, un catholicisme renouvelé. L'auteur des *Soirées* avait dit le premier que « les traditions antiques sont toutes vraies, que le paganisme entier n'est qu'un système de vérités qu'il suffit de remettre à leur place. » Il s'était le premier, après avoir exposé l'usage universel et le sens des sacrifices, écrié avec une sorte d'enthousiasme : « Quelle vérité ne se trouve pas dans le paganisme? Il est bien vrai qu'il y a plusieurs dieux et plusieurs seigneurs, tant dans le ciel que sur la terre, et que nous devons aspirer à l'amitié et à la faveur de ces dieux. Il est vrai qu'il n'y a qu'un seul Jupiter, qui est le dieu suprême, le dieu qui est le premier, qui est le très grand, la nature meilleure qui surpasse toutes les autres natures, même divines. Il est vrai encore que Jupiter ne saurait être adoré convenablement qu'avec Pallas et Junon, le culte de ces trois puissances étant de sa nature indivisible. Il est vrai que Platon ne saurait être corrigé qu'avec respect, quand il a dit que *le grand roi étant au milieu des choses*, et toutes choses ayant été faites par lui, etc. Il est vrai que Minerve est sortie du cerveau de Jupiter, que chaque homme a son génie conducteur et initiateur qui le guide à travers tous les mystères de la vie; qu'Hercule ne peut monter sur l'Olympe et y épouser Hébé qu'après avoir consumé par le feu sur le mont Œta tout ce qu'il avait d'humain; que les héros qui ont bien mérité de l'humanité, les fondateurs surtout et les législateurs,

ont droit d'être déclarés dieux par la puissance légitime; que les dieux sont venus quelquefois s'asseoir à la table des hommes justes, et que d'autres fois ils sont venus sur la terre pour explorer les crimes de ces mêmes hommes; que les nations et les villes ont des patrons, et qu'en général Jupiter exécute une infinité de choses dans ce monde par le ministère des génies... »

Ces idées, alors nouvelles, au moins dans l'extension qu'on leur donnait et dans l'application qu'on en voulait faire, et inouies dans la science orthodoxe, s'offrant à Lamennais au moment où, mécontent et rassasié de scolastique, il cherchait un chemin plus large vers la foi, lui apparurent comme une région vaste, féconde, renfermant toute l'histoire, et où il pourrait d'une voix puissante évoquer contre la raison individuelle le témoignage de l'humanité entière. Nous avons vu que, pour en finir par un moyen radical avec cette raison individuelle, sa mortelle ennemie, pour couper d'un seul coup l'inextricable réseau de ses objections, il avait résolu de la terrasser aux pieds d'une autorité qu'il appellerait la raison générale. Pour cela, il s'évertua d'abord à la pousser au pyrrhonisme absolu. « Aucune raison, disait-il, n'étant obligée d'obéir à une raison égale, chacun demeure autorisé à ne croire que ce qui paraît vrai à son propre esprit. On est libre de tout nier et de tout affirmer. Plus de vérités, plus d'erreurs; nulle société, nul ordre entre les intelligences, mais une effroyable confusion de pensées contraires d'où sortira bientôt, avec l'indifférence absolue, un doute universel et irrémédiable. » Il faut donc laisser là cette raison individuelle, flottante et prostituée, et recourir à l'autorité de la raison générale. Mais celle-ci, où la mettre? Dans l'église sans doute, mais par un détour. Trouvons d'abord une autorité évidente par elle-même, et aussitôt qu'elle sera reconnue, forçons-la d'abdiquer entre les mains de l'église. Et quelle plus grande autorité que celle du genre humain? Si, en étudiant l'histoire religieuse de toutes les nations, on découvre qu'elles ont, dès l'origine, porté dans leur mémoire et dans leur conscience tout l'ensemble des dogmes qui constituent le christianisme, si, en dégageant de la forme le fond, en éliminant les diversités mythologiques, on arrive à un symbole fondamental déposé dans toutes les traditions, et remontant par conséquent à une révélation primitive, si ce symbole n'est autre, dans sa signification intime, que celui de l'église, de sorte que l'église n'ait fait que recueillir, personnifier et organiser l'autorité du genre humain, alors, sans contredit, la raison individuelle n'aura plus rien à prétendre contre cette raison générale dans laquelle elle est elle-même comprise, et qui se manifeste dans « ce qui a été cru toujours, partout et par tous; » en un mot, et pour en finir à jamais, l'autorité de

l'église sera un fait en même temps qu'un droit, au-delà duquel il n'y aura plus rien à chercher.

Le voilà donc trouvé, ce « principe » qui jusqu'alors avait manqué aux apologistes, et sur lequel tout reposera désormais. Et fort de cette découverte, voici Lamennais qui s'écrie à son tour avec le même enthousiasme que Joseph de Maistre : « Tout ce qu'il y a d'universel dans l'idolâtrie est vrai; il n'y a de faux que ce qui est divers; le symbole de l'humanité, aussi vieux qu'elle, ne diffère pas du symbole chrétien; celui-ci n'en est que le développement. » Restait donc à dépouiller les traditions, à confronter les mythologies. Déjà, il est vrai, l'identité de certaines croyances contenues dans les cultes divers, la ressemblance de leur expression et de leur forme mythique, parfois même leur analogie avec le judaïsme, avaient été aperçues par des Juifs, tels que Josèphe et Philon; plusieurs des anciens pères de l'église en avaient aussi tiré parti dans leurs premières controverses contre l'hellénisme; ensuite, au XVIIe siècle, des érudits de premier ordre, Huet surtout, en avaient fait l'assemblage; au XVIIIe encore, ces documens avaient servi à échafauder quelques travaux historiques médiocres; mais la pensée de ces savantes recherches n'avait rien de commun avec celle de Joseph de Maistre et de Lamennais. Les premiers en effet, bien loin d'enlever au judaïsme et au christianisme leur privilége exclusif sur la vérité religieuse, s'efforçaient au contraire d'y rapporter comme à sa source tout ce que les païens avaient conçu de beau et de vrai en matière de religion. Dans ce système d'origine juive, Pythagore, Platon, Aristote, les poètes, avaient lu les livres de Moïse, ou du moins avaient entendu quelques échos lointains de la loi révélée aux seuls enfans d'Abraham. Pour Joseph de Maistre et Lamennais, il n'en est plus ainsi. Tout ne vient plus des Hébreux, qui n'ont joui que de l'héritage commun de l'humanité. « Quand Dieu se choisit un peuple, dit Lamennais, il ne fonda point une religion nouvelle, car la religion est une; elle se développe, mais elle ne change point. On ne dit point la *religion juive*, mais la *loi de Moïse*. Les Hébreux n'ont jamais eu de symbole particulier, ou plus étendu que celui des autres nations. Leur seul privilége était de mieux connaître le Messie futur et d'avoir une loi rituelle préservatrice de l'idolâtrie. » Selon cette vue nouvelle, la vérité n'a plus été transmise par un seul peuple choisi, comme on l'avait cru jusqu'alors : elle a circulé pour ainsi dire également dans toutes les veines de la race humaine; c'est ce sang, quoique plus ou moins corrompu, qui la faisait vivre; il n'y avait plus, pour obtenir une vie plus parfaite, qu'à l'épurer; cette épuration fut le christianisme. Tout part d'une révélation primitive, qui coule et descend à travers les âges par les canaux parallèles de toutes les

civilisations, et lorsqu'on rapproche les souvenirs épars, lorsqu'on redresse les uns par les autres les dogmes diversement altérés, on retrouve, on peut restituer dans son intégrité cette révélation primitive, qui n'est autre chose que le symbole chrétien prophétiquement anticipé. Lamennais consacre donc le troisième volume de l'*Essai* à l'exposition de cette thèse, exposition prolixe, confuse, superficielle, sans critique, que nous prendrons néanmoins telle quelle, que nous supposerons même aussi bien développée qu'elle aurait pu l'être, pour voir si jamais elle aurait pu réussir, selon les vues de l'auteur, à poser la foi sans l'examen, et à décliner la juridiction de la raison et de la critique.

Que l'on ait trouvé, dans toutes les agrégations humaines suffisamment connues, un certain nombre de croyances religieuses identiques et considérées par elles comme formant la loi fondamentale de leur existence en état de société, c'est ce qui ne souffre aucun doute sérieux. Que plusieurs de ces croyances, celles du moins qui sont nécessaires à l'état social, soient primitives, c'est-à-dire remontent à l'origine de l'homme, c'est ce qui résulte de leur nécessité même, car l'homme n'a pas pu subsister un instant en dehors de l'état de société qui les suppose. De quelque manière qu'on l'entende, l'homme est apparu soudainement, sans transition; il y eut un jour où il n'était pas, et le lendemain il fut. Mais, tombé sur une terre sauvage, que la géologie nous montre déjà peuplée d'innombrables animaux féroces, comment l'homme y aurait-il traîné une longue et débile enfance, lui qui la traverse si difficilement à l'abri même de la famille, lui qui, à la différence des animaux d'espèce inférieure qui ont mille moyens physiques et instinctifs pour échapper aux chances de destruction, n'en a aucun, lui qui, muni de tous les engins de la civilisation, paie encore aujourd'hui de tant de désastres les colonisations savantes qu'il essaie dans les forêts désertes? Il faut donc qu'il soit né d'autant mieux armé par l'intelligence qu'il était plus désarmé quant au corps; il faut, comme le pensait Kant, qu'il soit né adulte, parlant et associé. Il a donc dû recevoir du même coup la société, avec la loi qui la fonde et la parole qui l'éclaire. Le langage et la pensée, ainsi que nous l'avons vu plus haut, sont contemporains; les langues sont venues « par explosion, » comme dit Joseph de Maistre; elles sont sorties « complètes et tout d'une pièce de l'esprit humain, » comme dit M. Renan; elles possèdent dès le premier jour tous leurs élémens dans une confusion féconde, fermentant avec l'esprit. Mais s'il n'y a point d'idées sans mots, il n'y a point de mots sans idées, et le système de la parole supposait un système de pensées comprenant dans son état rudimentaire les principes et en quelque sorte l'embryon intellectuel de

la science future. Il y a donc une révélation primitive et divine, qu'il n'est nullement nécessaire de concevoir comme extérieure et communiquée par une parole grossièrement matérielle du Créateur: l'être pensant fut créé plein de pensées; la révélation religieuse est contenue dans la création de l'être religieux.

Mais quelle est la substance de cette religion primitive, quelle est la teneur implicite de ce symbole embryonnaire où s'ébauche la vie morale, et à quoi pourra-t-on la reconnaître? Nous l'avons dit: à ces deux signes conjoints, l'universalité et la nécessité. Ce qui est nécessaire à l'agrégation des hommes, ce qu'on ne trouve absent d'aucune société, manquât-elle de tout le reste, ce sont les notions d'une cause souveraine, d'une Providence présente, d'un devoir réciproque, d'une destinée solidaire, et enfin d'une rémunération définitive par la persistance immortelle de la personne humaine. En vain s'efforce-t-on, sous prétexte que la formule, que le nom abstrait de tel ou tel de ces dogmes ne se rencontre qu'à telle ou telle époque, dans les monumens de tel ou tel peuple, d'en narrer la génération historique. Les formules abstraites n'appartiennent point au langage inspiré des premiers âges, qui est concret et métaphorique, mais au travail réfléchi qui se fait plus tard sur les données primordiales. Les peuples, dans leur bégaiement d'enfance, avant de mettre leurs idées sous des formules ou même sous des mots, les mettent sous des rites et sous des actes. Quand l'homme conçut l'idée de la cause qui venait de le créer, il l'exprima par le cri ou l'attitude de l'adoration; en priant, il confessa la Providence avant de la nommer; par le châtiment soudain infligé au mal, il décréta la responsabilité; la solidarité sociale eut pour figure le sacrifice, et l'immortalité des âmes s'affirma par la consécration des sépultures. Il n'est aucune tribu, il n'est surtout aucune cité, qui n'ait par ces rites et par ces actes fait son alliance avec Dieu; on les grava sur les murs des temples, et ce fut l'origine de l'art d'abord, puis de l'écriture; plus tard on les exprima par des formules, et ce fut l'origine de toutes les théologies d'abord, puis de toutes les philosophies.

Si Lamennais avait conçu dans ce sens et dans ces limites la révélation primitive, il aurait pu certainement la présenter comme un apport de la raison générale et comme l'invariable témoignage de l'autorité du genre humain; mais pour son système polémique ce n'était point ce qu'il fallait. La révélation en effet ainsi comprise, quoique primitive assurément, n'est pourtant constatée pour nous que par l'étude de l'homme considéré en lui-même et dans l'histoire. C'est toujours un produit de cet examen qu'il condamnait, et de cette raison philosophique qu'il voulait réduire au silence sur ces matières. Elle ne contient pas d'ailleurs tous les élémens du christia-

nisme; or la prétention fondamentale de Lamennais était de trouver tout le christianisme, même la trinité, l'incarnation et tous les dogmes qui lui appartiennent le plus particulièrement, dans un témoignage exprès et positif du genre humain. Sa révélation primitive est extérieure, attestée par des témoignages extérieurs, qu'il doit suffire d'énoncer sans démonstration, sans discussion. Ainsi le veut son projet chimérique d'imposer le christianisme comme un fait se soutenant par soi-même, et auquel la philosophie ni la critique n'aient rien à voir; mais c'est précisément l'étroitesse et le raide absolutisme d'un tel système qui en feront crouler tout l'échafaudage, et pour avoir trop exigé il n'obtiendra rien.

Comment en effet remonter, par les seules traditions positives, jusqu'à l'illumination des premiers jours? L'histoire est bien jeune, et entre ses plus vieux monumens et l'origine des choses il y a un vide immense et une nuit profonde. Dans cet intervalle, certaines croyances n'ont-elles pas pu se produire en divers lieux, semblables entre elles par l'influence de circonstances semblables, sans qu'il en résulte pour cela infailliblement qu'elles aient leur source dans la révélation primitive? La nature humaine étant la même partout, son génie n'a-t-il pas dû partout se développer, dans l'erreur comme dans la vérité, en vertu des mêmes lois et sous des formes analogues? Par exemple, tous les peuples ont cru aux théophanies et aux apparitions, sous figure humaine, d'êtres intermédiaires entre l'homme et la Divinité; de là ce grand nombre de dieux inférieurs et tout le polythéisme. Selon Lamennais, c'est la doctrine des anges qui est là-dessous; le polythéisme n'est que la corruption de la croyance aux esprits bons et mauvais, aux anges et aux démons. Qu'en sait-il? Hypothèse pour hypothèse, ne pourrait-on pas répondre que les anges ne sont eux-mêmes qu'un équivalent épuré du polythéisme, conçu chez les peuples les moins atteints de cette erreur, tels par exemple que les Perses, qui avaient dans le dogme mazdéen une hiérarchie angélique plus complète même que celle des Juifs? Combien de causes ont pu donner naissance à ces apparitions et à ces représentations de génies et de messagers célestes : l'illusion des sens, la prédominance de l'imagination chez les premiers hommes, l'usage des monumens figurés, et surtout le caractère concret et figuratif des langues naissantes qui menait naturellement aux fictions de ce genre, et les rendait même inévitables et presque nécessaires! La philosophie elle-même n'a-telle pas subi une influence analogue? Quand les langues eurent acquis l'abstraction, quand l'idée de Dieu, quittant ses formes sensibles et humaines, fut conçue sous les notions du spirituel et de l'infini, la philosophie antique, ne comprenant pas la possibilité de communications directes entre la substance infiniment parfaite et la faible

humanité, éprouva le besoin de placer des médiateurs entre Dieu et l'homme; de là vinrent et le *démiurge* de Platon, et les *séphiroth* des kabbalistes, et les *æons* des gnostiques, et cette doctrine du Verbe surtout, lentement élaborée par les docteurs juifs depuis le retour de la captivité jusqu'à Philon, qui la platonisa. Autre exemple : chez plus d'un peuple, il y a eu des prophéties messianiques, des rédempteurs promis; Prométhée, enchaîné sur le Caucase, annonce le sien à l'avenir; en Grèce, à Rome, dans la vieille Étrurie, de semblables espérances ont eu leur expression; Humboldt les a trouvées dans les traditions mexicaines; le moyen âge en a eu de plus d'une sorte; le roi Arthur devait revenir pour sauver ses Bretons, et l'empereur Frédéric a longtemps dormi dans sa caverne aux bords du Rhin, toujours attendu par le bon peuple allemand pour achever la destruction des burgraves. Rien de plus facile à expliquer que ce phénomène historique. Il n'est point de peuple opprimé, subjugué, mécontent, qui n'attende un libérateur. Pour l'imagination populaire, toujours portée aux personnifications, tout grand événement politique se résume en un homme. De là ce thème prophétique, que la poésie échauffe et dont la religion même s'empare, qui exalte le sentiment patriotique, resserre l'union des cœurs, encourage l'indomptable persévérance des persécutés, et provoque souvent en effet l'apparition de quelque grand personnage. C'est en ce sens qu'on peut parler d'un messianisme universel, et les Juifs eux-mêmes ne l'ont pas entendu chez eux, jusqu'à la dernière destruction de Jérusalem, autrement que comme une espérance nationale. Quoi de moins merveilleux? C'est donc bien gratuitement que Lamennais veut le faire remonter comme dogme jusqu'à la révélation adamique. Qu'on établisse, selon la vieille méthode, la doctrine des anges et du Messie sur l'Écriture sainte, établie elle-même d'avance comme infaillible, à la bonne heure; mais par son procédé, qu'il croit plus expéditif et plus tranchant, Lamennais ne réussit qu'à susciter des objections de plus en plus redoutables; son système craque à chaque pas qu'il veut faire en s'y appuyant, et toujours, quoi qu'il fasse, il est forcé de redescendre des hauteurs de l'autorité aux ennuis de l'examen, aux épreuves de la contestation, au labeur en un mot plus sérieux et plus modeste de la philosophie et de la critique.

Ce système donc était, dans sa constitution générale, peu de chose; plein de lacunes et d'hypothèses gratuites, il se liait mal, voulait trop et prouvait trop peu. Mais les systèmes, même les meilleurs, ne sont que des échafaudages; c'est beaucoup si, avant de s'écrouler, ils ont servi à élever quelque pierre sur l'édifice de l'esprit humain. Qu'est-il resté de celui-ci? Puisqu'il a fait tant de bruit, il faut bien qu'il ait répondu à quelque question, comblé quelque vide,

frappé sur l'intelligence religieuse à l'endroit sonore, qu'il ait enfin éveillé quelque idée déjà peut-être vivante, quoique endormie. Quelle était cette idée? que devait-il en sortir? qu'en est-il sorti? C'est ce qu'il nous reste à examiner; mais ici nous nous arrêterons un moment. Nous savons qu'il y a, dans ces sortes d'examens, danger d'erreur à trop pousser les conséquences, et il est vrai que souvent à force de logique on violente la vérité des choses. Défions-nous-en tout le premier, cherchons un guide et un appui. Il y a dans l'histoire une discussion toute semblable, portant sur la même question, et jugée de la même manière par une grande autorité, par Bossuet. Qu'on nous permette donc d'apporter d'abord cet exemple, et de nous mettre un moment, pour commencer, à l'abri de ce grand nom; le reste en paraîtra plus clair.

Nous avons déjà remarqué qu'au XVIIe siècle les érudits, soit catholiques, soit protestans, expliquaient l'analogie ou l'identité des dogmes chez les divers peuples de l'antiquité, non par une origine commune et une transmission directe et universelle, mais par quelques communications accidentelles avec les Juifs, possesseurs uniques et privilégiés de la religion véritable. Cependant, vers la fin de ce même siècle, l'opinion contraire, celle-là même qu'ont reprise de nos jours Joseph de Maistre et Lamennais, fit son apparition, et, quoique bien timide encore et fort restreinte, souleva une grande rumeur. Ce furent les jésuites, missionnaires en Chine, qui, mus par des nécessités pratiques, l'inventèrent et la soutinrent avec ardeur. Ces hommes remarquables, courageux pionniers de la foi, qui travaillaient si vaillamment à préparer le sol du Céleste-Empire pour une riche moisson de chrétiens, avaient bien, comme mathématiciens, astronomes, philosophes, érudits, conquis une grande considération parmi les classes supérieures; mais, comme missionnaires, ils rencontraient des obstacles insurmontables, surtout de la part des lettrés, qui opposaient à la doctrine étrangère leurs propres traditions, leurs dogmes, leur morale, la sainteté de leurs ancêtres. Les jésuites comprirent qu'il fallait transiger, essayer un contact, et prendre un point de départ dans le peuple même qu'ils se proposaient de convertir. Ils projetèrent donc une sorte de fusion religieuse; ils montrèrent aux lettrés que les choses essentielles étaient après tout les mêmes de part et d'autre, et que le christianisme ne serait qu'une fécondation nouvelle de leur religion, un couronnement de l'édifice élevé par leurs pères, dont ils autorisèrent le culte. De là une méthode nouvelle, qui enfantait un système nouveau; l'exclusivisme juif était répudié, le christianisme allait se greffer directement sur l'antiquité chinoise. Cependant d'autres missionnaires, animés d'un zèle plus rigide, et sans doute aussi d'une rivalité de corps, jetèrent les hauts cris; de là, en Europe, des

livres et des controverses, des procédures en Sorbonne et des arrêts de Rome. Les jésuites se défendirent avec habileté, hardiesse et persévérance; quelques-uns d'entre eux, particulièrement le père Lecomte et le père Le Gobien, soutinrent leur opinion avec une largeur de vues et une intrépidité de doctrine qui laissèrent bientôt entrevoir dans cette simple affaire des cérémonies chinoises une importante nouveauté théorique. « La Chine, disaient-ils, avait conservé pendant près de deux mille ans la connaissance du vrai Dieu, et l'avait honoré d'une manière qui pouvait servir d'exemple et d'instruction même aux chrétiens. Aussi aucune nation de la terre n'avait été plus constamment favorisée de la Providence. Une morale pure, la foi, le culte intérieur et extérieur du vrai Dieu, des prêtres, des sacrifices, des prophètes, des saints, des miracles, la charité, l'esprit de Dieu, avaient subsisté chez eux pendant ces deux mille ans. » Ainsi disaient-ils, et ils demandaient que l'autorité catholique légitimât, en le purifiant des superstitions bouddhiques, ce qui s'était conservé de cette antique religion, et en particulier le culte des ancêtres. Une forte minorité de Sorbonne se prononça en ce sens. Bientôt même ce qui n'avait paru qu'un expédient prit les dimensions d'un système, et un docteur étendit à la religion des Perses la ratification sollicitée pour les Chinois; ils avaient aussi, selon lui, connu le vrai Dieu; leur croyance ne s'était corrompue qu'après la conquête des Grecs : leur culte du soleil n'était point une idolâtrie, mais une forme de l'adoration découvrant Dieu dans son plus bel ouvrage.

Pratiquement, les jésuites avaient raison. Jamais la catholicité, c'est-à-dire l'universalité, ne sera qu'un mot inexact, si on n'élargit à la mesure du monde l'étroite enceinte construite en Europe, et c'est, on s'en souvient, sous cette préoccupation que Joseph de Maistre, dans le onzième entretien, signale l'impuissance des missions dans ces vastes et populeuses contrées de l'Asie. Mais où conduisait cette marche? Les jésuites ne le voyaient pas sans doute; Bossuet le leur apprit. Gardien vigilant de l'immutabilité, à laquelle il avait jusqu'alors consacré sa puissante éloquence, attentif aux bruits les plus lointains de l'incrédulité qu'il entendait venir avec le nouveau siècle, l'évêque de Meaux ne tarda pas à comprendre ce que signifiaient ces autres bruits qui lui venaient du fond de la Chine. Sa prédestination intellectuelle (tout grand homme a la sienne) avait été de lutter toute sa vie contre l'anarchie religieuse, comme celle de Louis XIV avait été d'étouffer les frondes mutines et stériles; mais quand leur œuvre à tous deux fut accomplie, leur pensée survécut inutile, et tous deux ils consumèrent la vieillesse de leur génie dans le triste emploi de réprimer et de supprimer. Bossuet donc, tantôt réprimant le mysticisme de son confrère de Cambrai, tantôt sup-

primant la critique naissante dans Richard Simon, dut aussi condamner les concessions si nécessaires des jésuites. Dans sa doctrine de fixité, lui aussi avait raison. Que pouvaient être pour l'auteur de l'*Histoire des Variations* cette association inouie des cultes païen et chrétien, et cette identification de leurs dogmes, sinon une monstrueuse nouveauté, où la foi strictement chrétienne se trouverait subordonnée à quelque chose de plus universel, où la lumière ne viendrait plus d'un même foyer, où Confucius devenait un précurseur du Christ au même titre que Moïse? Aussi vit-il, dès qu'il eut le loisir de s'occuper de cette affaire, ce qu'il y avait au bout de tout cela: une religion toute rationnelle, qui pouvait bien admettre comme une de ses formes le christianisme, mais qui n'était pas lui. « C'est cet esprit, écrivait-il à M. Brisacier, supérieur des missions étrangères, qui règne en Angleterre et en Hollande très visiblement, et qui, par malheur pour les âmes, ne s'introduit que trop parmi les catholiques. » Qu'en résulterait-il, si ce n'est l'indifférence pour les religions particulières, et la possibilité du salut dans toutes? « La volonté générale de Dieu étant de sauver tous les hommes, la religion véritable aura donc pu être dans tous les peuples, et comme cette volonté subsiste toujours, il en sera du temps présent comme de celui qui a précédé l'Évangile?... C'est une fausse miséricorde et une fausse sagesse, s'écrie-t-il, qui inspirent à certains savans l'inclination d'étendre la vraie religion sur plusieurs peuples autres que celui que Dieu même a choisi, et d'obscurcir la sainte rigueur qui peut convaincre l'homme par sa propre expérience de son aveuglement, afin qu'il soit plus capable de comprendre d'où lui venait la lumière. »

On le voit : cette controverse de la fin du XVIIe siècle n'est autre que celle qui s'est réveillée de nos jours. Aux deux époques, à Pékin et à Paris, une même cause la suscite, la nécessité de se faire écouter d'un auditoire réfractaire aux méthodes usitées; une même conception en sort, celle de prendre pour base la tradition universelle et de rendre la religion plus compréhensive; et quant aux conséquences, Bossuet vient de les indiquer d'avance pour notre temps comme pour le sien. Mais de nos jours combien elles vont plus loin! combien elles sont plus vastes! Que le croyant de l'immobilité s'en épouvante, c'est tout simple; elles ne sauraient effrayer au même point celui qui croit au progrès religieux et à l'appropriation, variable selon les temps, des vérités divines aux aptitudes humaines. Quelles sont-elles donc aujourd'hui? Nous allons les résumer en une seule qui comprend tout. Le christianisme est relié à l'antiquité. Il était en elle, et elle s'est fécondée en lui. Dès lors le point de vue historique est changé, et le dogme transporté sur une autre base. « Il est donc bien vrai qu'il n'y a qu'un seul Jupiter, qui est le dieu su-

prême... » Il est bien vrai que le christianisme, lorsqu'il apparut, n'était point nouveau, si ce n'est par le personnage divin en qui il se réalisait, c'est-à-dire par sa forme historique; il est bien vrai que tous ses dogmes reposaient déjà dans les croyances, les cultes et les mystères de l'antiquité. L'antiquité était dogmatiquement chrétienne, quoique sous des personnifications diverses; elle était donc déjà fort préparée, par ses propres pensées et indépendamment de toute influence juive, à recevoir le christianisme. C'est là une véritable révolution dans la manière de s'expliquer l'établissement de la religion de Jésus-Christ. Bossuet, dans l'*Histoire universelle*, n'avait aperçu qu'une préparation extérieure, matérielle, politique de l'Évangile, par l'unification providentielle de l'empire romain. Ici c'est une préparation interne d'une tout autre nature. Non-seulement la place lui était ouverte, mais l'essence de sa doctrine était d'avance partout. Il y a, de l'antiquité païenne au christianisme, développement, épuration, mais aussi continuité. Je le répète, ceci change tout le caractère des origines chrétiennes. Jusqu'alors, en effet, comment les historiens de l'église en avaient-ils exposé la naissance et la propagation? Comme un miracle, le plus grand, le plus évident de tous, pouvant seul tenir lieu de tous les autres pour forcer la conviction. Ils creusaient entre l'antiquité païenne et l'église, surtout entre les dogmes de l'une et de l'autre, un abîme, afin qu'il parût miraculeux de l'avoir franchi. Au contraire, dans la nouvelle perspective, ce miracle s'évanouit tout à fait. L'identité du dogme une fois admise, l'obstacle le plus sérieux est détruit : il n'y a plus incompatibilité, mais bien « développement, épuration; » tout est dans ces deux mots. Ce n'est pas tout. Le système n'a encore donné qu'une secousse en passant; mais l'ébranlement se propage, et tout le détail s'en ressentira. Ce grand miracle détruit, et la continuité reconnue dans l'élément essentiel, c'est-à-dire dans le fond même des croyances, on voit bien mieux les autres causes accessoires qui ont favorisé l'établissement de la nouvelle religion; les antécédens se multiplient; dans la décrépitude même de l'ancien monde se révèlent des causes de renouvellement presque infaillibles; les anneaux de la chaîne des temps, brisés par les coups d'éloquence de l'apologie, reparaissent et se renouent; il s'introduit enfin, même dans la littérature catholique, un examen plus libre de l'histoire, qui emprunte au rationalisme tout ce qui est conciliable avec les réserves de la foi.

Ceci n'est plus une simple conséquence logique; c'est un fait. Un livre a paru de nos jours, qui réalise, avec bien des restrictions sans doute, mais avec un succès d'autant plus certain et une influence d'autant plus durable, ce que nous venons de dire. C'est l'*Histoire de l'église et de l'empire romain au* IVe *siècle*, de M. Al-

bert de Broglie. Ce ne sera point faire une digression que de nous y arrêter; nous resterons au contraire dans le cœur de notre sujet, car le caractère particulier de cet ouvrage, par son chapitre d'introduction surtout, est de continuer dans l'histoire ce que Joseph de Maistre et Lamennais ont commencé dans la philosophie; il marque donc un moment considérable dans l'évolution que nous essayons de décrire. D'ailleurs le sentiment élevé qui y respire, et cette impartialité sereine qui étend le regard et honore la foi en la séparant du parti-pris, sont d'un trop rare exemple, et montrent trop bien le besoin qu'éprouve l'esprit religieux le plus pur de se dilater, pour que nous ne saisissions pas l'occasion d'en fortifier notre thèse (1).

Quel est le but de M. Albert de Broglie dans ce remarquable chapitre? C'est d'anéantir le faux miracle dont nous parlions tout à l'heure, obstacle à toute étude sérieuse, préjugé opaque, interposé entre la vérité et le regard qui la cherche par des écrivains plutôt orateurs qu'historiens. « Moins ils comprennent, dit-il, plus ils admirent; moins ils peuvent attribuer à l'homme, plus ils rapportent à Dieu; ils se plaisent dans leur surprise, et leur respect serait altéré si leur intelligence n'était confondue. » Ce qui les trompe, c'est une trop étroite conception du divin, qu'ils semblent ne reconnaître que là où ils croient voir une dérogation à l'ordre constant des choses. C'est trop restreindre l'action divine. « L'un des caractères principaux, dit-il encore, de la religion chrétienne, et qui n'est pas le moins divin, c'est son accord avec les lois de l'histoire et les conditions de la nature humaine... Ce n'est point offenser le christianisme, ni diminuer son autorité divine, que de rechercher et de mettre en lumière toutes les causes qui ont préparé et servi sa marche. Si la vérité qu'il a révélée est un rayon de cette vérité universelle qui repose dans le sein de Dieu, elle a dû reconnaître comme son bien et absorber en elle-même toutes les vérités imparfaites dont les systèmes philosophiques se disputaient les lambeaux souillés. Si le christianisme est venu pour apaiser la soif des âmes, les peuples, ces troupeaux d'âmes altérées, ont dû tressaillir et se précipiter à son approche. Ainsi mœurs, philosophie, état politique des sociétés antiques, tout a dû servir à seconder ses progrès, et tout peut servir à les comprendre. » C'est donc le principe de continuité que nous allons voir rétablir dans les origines du christianisme. Autour de la cause supérieure qui a dirigé cet événement comme elle les dirige tous, on verra les causes humaines agir dans leur sphère, et lier comme partout l'avenir au passé.

Il y a, dans l'histoire de cette époque, trois faits principaux que

(1) Nous nous servons de la première édition, quelques scrupules ayant fait introduire dans les autres des changemens que nous n'avons pas eu le temps de comparer.

l'on avait coutume de présenter comme miraculeux : l'acceptation dans le monde romain d'un mystère aussi incroyable que l'incarnation, la résistance de la doctrine naissante aux nombreuses hérésies qui ne cessèrent de la déchirer, et la victoire des martyrs sur les persécutions. Devant l'examen de M. de Broglie, ce triple miracle perd beaucoup de sa valeur.

Et d'abord il n'est pas vrai que le dogme de l'incarnation choquât la pensée antique; il satisfaisait au contraire un de ses besoins les plus enracinés. De tout temps, l'humanité avait cherché un intermédiaire entre Dieu et l'homme; le Christ, Verbe fait chair, le lui offrait. Le polythéisme n'avait été que l'aberration de ce désir. Ceci est un point capital et « comme le centre et le résumé du dogme chrétien, hors duquel l'on ne saurait comprendre ni l'état d'esprit du monde antique, ni la rapide propagation de l'Évangile, ni l'importance des grands débats qui devaient déchirer l'église après son triomphe. » L'esprit humain ne pouvait concevoir sans éblouissement l'idée d'un Dieu unique, spirituel, infini. Même pour nous l'idée de Dieu, donnée par la raison pure, suscite des problèmes : le Dieu de la raison est trop immobile, trop inabordable, presque abstrait; nous avons besoin, pour nous mettre en rapport avec lui, d'un Dieu qui se mette à notre portée, compatisse, soutienne, réponde, pardonne. « Toutes les formes diverses de l'idolâtrie partaient de ce fonds commun, l'impossibilité de se contenter de l'idée rationnelle de Dieu. » Les Juifs subissaient ce besoin comme les autres : « dès que Moïse perdait son peuple du regard, Israël demandait un Dieu qui marchât devant lui, » et il pencha de ce côté jusqu'à la veille du christianisme. Le monde antique était donc disposé à recevoir le dogme de l'incarnation; l'ouverture était faite dans les esprits. Jésus montrait à douze Israélites, hommes simples, pieux, croyans et ne raisonnant pas, cette lacune remplie. Il se disait tantôt fils de Dieu, tantôt fils de l'homme. Ils le virent aimer, compatir, prêcher, mourir, ressusciter, homme par les sens, par les larmes, par la mort, dieu par la sagesse, la pureté, l'amour immense. Ils n'ont plus besoin de s'abîmer dans des spéculations : ils ont vu et entendu. Ce qui leur arrive arrivera bientôt au monde entier. Par la double nature du Christ, le polythéisme a perdu sa raison d'être : comment dès lors ne succomberait-il pas? comment le monde romain, qui ne supportait plus ce culte dégénéré qu'à défaut d'autre, aurait-il répugné si étrangement à un dogme qui en conservait le principal avantage, et qui en rejetait les souillures?

Sera-t-il plus difficile d'expliquer par des causes humaines comment le dogme a pu se maintenir au milieu des interprétations, des systèmes et des hérésies de ces premiers temps? Nullement, et la

raison en est dans l'institution de l'église, c'est-à-dire dans l'organisation, principe d'unité, de stabilité et de mouvement, combinaison profonde, « qui dépasse, dit M. de Broglie, le type des plus savantes constitutions politiques; Dieu en a fait la plus solide, la mieux pondérée des sociétés de ce monde, » et c'est ici encore « par la perfection de l'œuvre humaine qu'éclate l'intervention divine. » Le danger aurait été grand sans doute sans cette prompte organisation; on le voit dès l'origine par les apôtres mêmes, dont les tendances et les aptitudes étaient fort diverses. Pierre a l'esprit jaloux du Juif; il ne veut pas que les gentils soient reçus dans l'église, il veut garder les pratiques de l'ancienne loi. Paul au contraire met constamment en opposition la loi et la foi, loi des esclaves, foi des fils, la circoncision du cœur et celle de la chair. Il fait tomber la barrière mosaïque, il fonde l'universalité, la catholicité : plus de Juifs, plus de gentils, plus d'esclaves, tous un en Jésus-Christ. Jean est le métaphysicien : il expose la nature intime de Dieu, le verbe, la génération divine, toute une genèse nouvelle. Pierre est un Juif à l'esprit sacerdotal, Paul un citoyen romain, « moins curieux de métaphysique que de morale et de mystères que de devoirs; » Jean est un Oriental qui a vécu parmi les symboles, les systèmes théogoniques, les magiciens, les prêtres de Cybèle et d'Astarté; pour ces esprits amoureux d'allégories, d'initiations, de mysticisme, il développera une métaphysique chrétienne. Ces trois hommes auraient suivi trois voies différentes et probablement fondé trois sectes; mais la présence de l'église les ramène dans le cercle, car Jésus, en même temps que, par le fait seul de sa vie, il posait le dogme, constituait l'organisation. Dès les premiers temps, on trouve les douze, puis la distinction des évêques, des prêtres, des diacres, des laïques. L'Ancien-Testament était peu lu, les Évangiles n'étaient pas encore écrits : les premiers convertis étaient plutôt des cœurs chauds que des intelligences subtiles; mais le sacerdoce était là, parole vivante, autorité, unité. A mesure que la société s'étendait, chacun, selon son esprit, son caractère, sa nation, la secte d'où il sortait, cherchait à la pousser dans son sens : les gnostiques y introduisent leurs *æons*, les alexandrins leur métaphysique; Origène va trop loin en allégories, Tertullien en morale; mais il s'élève dans l'église de puissans organes, tels qu'Irénée, qui en appellent toujours à l'organisation, à l'autorité, à la fixité. Les forces individuelles se disciplinent, et malgré les tendances non contraires, mais diverses de l'église grecque et de l'église latine, qui devaient se prolonger longtemps encore et malheureusement s'aggraver, le concile de Nicée parvient enfin à décréter le symbole en même temps qu'il constate par ce grand acte l'institution du pouvoir.

Restent les persécutions. Comment, disait-on jadis, le culte nou-

veau aurait-il pu, sans une assistance véritablement miraculeuse, résister à trois siècles de supplices? Gibbon, dans un esprit hostile, avait trop amoindri les persécutions; M. de Broglie, dans une intention toute contraire, mais avec une bonne foi sévère et ferme, cherche l'exacte mesure de la vérité, et il en résulte que, sans miracle aucun, l'église a pu résister à la persécution aussi bien qu'à l'hérésie. Selon lui, pendant tout le Ier siècle, les pouvoirs politiques semblent avoir eu à l'égard du nouveau culte les mêmes dispositions que Pilate envers Jésus : indifférence, curiosité, dédain. Ils condamnent, mais c'est par concession à la paix publique plutôt que par haine contre la doctrine nouvelle, qu'ils ne connaissaient guère. Au IIe siècle, les empereurs n'ont pas encore résolu de détruire le christianisme. Ils cèdent souvent aux dénonciations, mais n'ordonnent pas les poursuites. Les chrétiens, formant une société dont le réseau s'étendait déjà sur le monde, se réunissant la nuit, dans les souterrains, dans les déserts, excitaient la défiance même des plus sages, et la conformité supposée de leurs mystères avec les mystères sanglans d'Atys, de Cybèle et autres analogues, les calomniait parmi le peuple. Malgré ces griefs, les empereurs de ce temps éludent ou adoucissent les lois qu'on invoque contre eux; ils louvoient entre la tolérance et les obsessions des persécuteurs. Ce n'est qu'au IIIe siècle que commencent les poursuites systématiques; mais la cause en est politique, non religieuse. C'était une opinion alors généralement répandue, que l'empire, ébranlé par les Barbares et disloqué par l'anarchie, ne s'était corrompu que par l'invasion des mœurs étrangères. On aurait voulu réveiller l'antique patriotisme et la vertu civique des vieux âges; mais l'influence du christianisme contrariait cet esprit exclusif de race et de cité; les chrétiens professaient la fraternité universelle, ils s'agrégeaient des prosélytes chez les Barbares mêmes. L'évêque, magistrat nouveau dans les villes, ne connaissait ni races ni nations. C'est alors que les empereurs d'origine romaine, voulant extirper l'esprit exotique, deviennent impitoyables envers les chrétiens; tel fut Décius, patricien, noble caractère, rigoureux persécuteur. Les autres, originaires des provinces et surtout de l'Asie, à qui la vieille patrie romaine est inconnue, tels qu'Alexandre Sévère, un Asiatique, et Philippe, un Arabe, étrangers eux-mêmes, favorisent les doctrines étrangères et le culte nouveau. Enfin Dioclétien vient changer sans retour l'esprit de l'empire : plus de vieilles traditions, plus de sentimens romains; il quitte Rome, et y laisse le pontife chrétien sans rival. Dans sa maison même, nombre d'officiers sont chrétiens. Ce furent ces deux soldats brutaux, Maximilien-Hercule et Galère, qui le forcèrent à une dernière persécution; mais déjà l'opinion, fatiguée de ces inutiles horreurs, protestait sourdement et passait du côté des opprimés. On avait vu,

disait-on à Rome, pendant que les martyrs souffraient, des larmes couler le long des portiques, on avait entendu des gémissemens sortir du sein de la terre. Les bourreaux refusaient leur office; un juge se convertissait sur son siége. Galère lui-même, las de ses propres fureurs et frappé d'une maladie hideuse, publia le dernier édit de tolérance. Ainsi tout s'éclaire, tout devient net par ces considérations, et l'on reconnaît le cours naturel des choses humaines; quelque atroces que fussent parfois les persécutions, elles n'offrirent pourtant point, vu la violence habituelle de ces temps, un caractère extraordinaire; elles ne constituèrent point une guerre déclarée contre l'église naissante; moins continues qu'on se l'imagine, elles furent plutôt l'émeute intermittente de la multitude inquiète et fanatisée que l'action préméditée des pouvoirs publics, et peut-être pourrait-on dire que, si elles firent passer les chrétiens par de douloureuses épreuves, elles furent aussi pour eux, en stimulant l'énergie, l'esprit d'union, la vigilance fervente, plutôt des forces de propagande que de véritables obstacles au progrès de la doctrine.

Nous pouvons maintenant montrer du doigt le point le plus avancé qu'ait atteint, sur les sommets de la littérature catholique, la marche commencée chez nous par Joseph de Maistre et Lamennais : ce point, c'est l'inauguration du principe de continuité dans l'histoire de l'église. Au rebours des nombreux travaux, très estimables d'ailleurs, de la science protestante, celui-ci s'accomplit, non point pour la démolition de la grande institution sacerdotale, ni pour substituer la froide nudité de l'unitarisme aux riches symboles qui sont l'expression idéale de la religion et la source profonde des beaux arts, mais au contraire pour conserver et pour accroître la vie dans cette organisation toujours si forte, quoique momentanément malade et en état de crise, du catholicisme. Sans doute M. Albert de Broglie, pas plus que ses illustres prédécesseurs, ne va jusqu'au bout de la carrière qu'il a ouverte; mais les choses enracinées dans la conscience religieuse des hommes ne se remuent pas si vite. Les destructions sont brusques, le développement vital s'opère par degrés insensibles. D'ailleurs ce pas n'est point aussi court que le pourraient croire des esprits plus hasardeux. On pourrait le mesurer par les attaques dont M. de Broglie a été l'objet de la part de la vieille école catholique, qui voudrait des miracles partout, qui croit permis à l'histoire de négliger la vérité sous prétexte d'édification, et qui dès lors, sans action sur l'esprit moderne, cherche dans la protection des princes et dans la compression des libertés publiques ses moyens de persuasion; ce qui lui a bien réussi, comme on sait!

Il n'est point vrai que la nouvelle tendance aille à un fatal et

grossier naturalisme. Elle corrige, il est vrai, l'ancienne forme sous laquelle les peuples reconnaissaient l'action divine, alors que, trop ignorans encore des lois ordinaires et des harmonies de la nature et de l'homme, ils plaçaient le miracle dans la rupture de ces lois et dans les lacunes de la science. Elle transporte le miracle dans la science même; elle le contemple dans les merveilles de la vie physique, intellectuelle et sociale. Mais là éclate d'autant mieux la Providence divine dans ses intarissables manifestations. Là, elle habite en quelque sorte et se multiplie sans interruption sous nos yeux. Là, en sa présence, la piété n'a plus rien à redouter de la critique, plus d'objection sérieuse à essuyer de la part de l'examen désintéressé. Les lois physiques, actes permanens de Dieu, pour être constantes, n'en sont pas moins siennes. Les lois de l'histoire, pour être réalisées par l'homme, n'en sont pas moins « le gouvernement temporel de la Providence. » Les rapports établis entre elle et nous, individus, restent toujours des rapports de grâce et de justice. Et toutes ces lois, pour être des lois, n'en sont pas moins l'acte ineffable de l'éternelle et divine Liberté. L'esprit, en renouant selon son pouvoir les fils les plus délicats de la continuité des choses et en comblant les vides de la science et de l'histoire, n'en admire que mieux dans la société comme dans la nature le riche et fort tissu des choses vivantes, sur lequel sont si clairement écrites l'intelligence et la bonté suprêmes. Enfin, quand nous suivons dans les transformations religieuses ce travail insensible qui, comme dans la vie corporelle, renouvelle peu à peu le dehors sans détruire l'identité du fond spirituel, nous nous soulevons d'espérance en voyant poindre le jour de la nouvelle et puissante unité à laquelle tout se prépare. Que surtout on ne précipite point cette marche! Qu'on ne secoue point la conscience religieuse des hommes! L'idée est venue en son temps, la méthode est tracée; lorsqu'elles sont dans le vrai, on n'arrête ni une idée, ni une méthode. Pour coopérer à ces grandes œuvres de Dieu, la première condition est d'apporter son grain de sable et de ne point savoir ce qu'on bâtit. Qui l'eût dit à Platon, qu'un jour ses idées prendraient une si grande place dans la construction du christianisme futur? C'est seulement quand la parole jetée commence à germer dans les âmes que l'on peut, regardant en arrière, reconnaître et montrer dans les écrits des principaux coopérateurs, comme nous l'avons essayé ici, des pensées qu'eux-mêmes ne s'étaient point connues. Admirable ordonnance des choses, qui, en laissant à chacun sa sphère restreinte et son œuvre obscure, ne livre le plan de l'ensemble à personne, afin que la seule volonté de l'ordonnateur suprême y resplendisse!

LOUIS BINAUT.

LA

COMTESSE D'ALBANY

II.

LA REINE D'ANGLETERRE ET VICTOR ALFIERI.

Die Gräfin von Albany, von Alfred von Reumont, 2 vol. Berlin 1860.

VI.

La comtesse d'Albany s'était installée à Paris avec Victor Alfieri à la fin de l'année 1787. On a vu l'espèce d'humiliation morale que lui infligea la Providence (1). La duchesse Charlotte entrant dans la maison de Charles-Édouard, l'enfant abandonnée venant au secours de l'époux abandonné, la fille naturelle remplaçant la femme légitime et exerçant auprès du vieillard sa pieuse et salutaire influence, c'étaient là des contrastes qui devaient péniblement frapper la fière comtesse. Nous ne faisons pas ici de vaines conjectures; Mme d'Albany avait l'âme trop haute pour ne pas sentir tout ce que cette situation offrait de poignant. Ce fut bien autre chose encore lorsque la duchesse Charlotte, après avoir rallumé une étincelle dans le cœur éteint du héros, lui ferma si doucement les yeux et le suivit au fond de la tombe. Ce suprême épisode avait dès lors sa signification tout entière, et les termes dont se sert Alfieri, si incomplets qu'ils soient, prouvent assez que rien n'avait échappé à la conscience coupable : « elle ne fut pas, dit-il, médiocrement atteinte. »

1, Livraison du 15 janvier dernier.

Et moi, continuant l'image employée par le poète, je dis que la comtesse d'Albany sentit ce jour-là sur son cœur la pointe de ce glaive invisible dont parle l'Évangile; mais elle était fille de son siècle, et on la vit se révolter à sa manière. Elle adopte désormais un nouveau genre de vie : soit qu'elle veuille s'étourdir elle-même, soit qu'elle essaie de se réhabiliter à ses propres yeux, ou plutôt excitée à la fois par ces deux sentimens si contraires, elle se décide à ne plus cacher son amour, elle le proclame, elle en triomphe et prétend le faire respecter de tous en devenant l'inspiratrice d'un génie qui sans elle n'existerait pas. « Toi seule es la source de ma poésie et de mon inspiration; ma vie ne date que du jour où elle s'est confondue avec ta vie. » Ces mots que lui adressait Alfieri dans sa dédicace de *Myrrha* vont devenir la règle, non-seulement de son cœur, mais de son existence publique. Jusque-là, elle s'enfermait dans la retraite, et cette pudeur de l'amante s'accordait parfaitement avec la sauvagerie du poète. Maintenant plus de réserve, elle a pris son parti. Si la duchesse Charlotte a réhabilité dans Charles-Édouard le héros d'autrefois, la comtesse Louise fera mieux encore : elle va susciter un grand poète. Et ce n'est point assez de l'inspirer, elle vaincra sa misanthropie, elle le fera sortir de sa retraite, elle le prendra par la main, et en le présentant au monde entier, il semblera qu'elle dise, comme une fille de Jean-Jacques : « Voilà mon œuvre, condamnez-moi si vous l'osez! »

Pourquoi donc ne l'épouse-t-elle pas? M. de Reumont, occupé seulement des faits matériels de son histoire, et qui en laisse de côté toute la partie psychologique et morale, ne s'inquiète pas de répondre à cette question; je trouve pourtant dans les documens qu'il nous fournit des indications dont le sens est assez clair. La comtesse, avec toute sa grâce, avait une singulière hauteur. Infidèle à Charles Stuart, elle était fidèle à son titre de reine. Malgré sa fuite de Florence en 1780, malgré le refus qu'elle avait opposé en 1784 aux offres de réconciliation transmises par le roi de Suède, elle se disait toujours reine d'Angleterre, et tous les gens attachés à son service, tous ceux à qui elle pouvait donner des ordres, étaient tenus de la traiter comme telle. Un diplomate anglais que nous avons déjà cité, sir William Wraxall, la visita en 1788 dans son hôtel de la rue de Bourgogne (elle venait de s'y établir après avoir quitté sa première résidence de la rue du Montparnasse), et voici le tableau qu'il trace de son intérieur : « Il y a dans une des salles un trône magnifique revêtu d'un dais et couronné des armes de la Grande-Bretagne. Toute l'argenterie, jusqu'aux cuillers, est ornée des mêmes armes... Une nombreuse compagnie d'hommes et de femmes, composée surtout de Français et d'Anglais, était rassemblée dans ses salons.

Toutes ces personnes lui donnaient simplement le titre de comtesse d'Albany, mais les gens de service l'appelaient toujours majesté. Il existe dans le voisinage un couvent où la comtesse a l'habitude de se rendre les dimanches et à certains jours de fête; les religieuses de ce couvent ne manquent jamais de la recevoir avec les honneurs dus aux souverains. » La reine légitime de la Grande-Bretagne ne voulait pas déroger en épousant, même de la main gauche, un simple gentilhomme piémontais, si grand poète qu'il pût être, et toutefois, fière de ce poète qu'elle avait inspiré, elle unissait son existence à la sienne, s'inquiétant peu de jeter un défi aux lois morales, et croyant réparer tout par l'enthousiasme de l'art. N'oubliez pas ces contradictions, ce mélange de passion et d'orgueil, ces troubles du cœur combinés avec les vanités de l'esprit, n'oubliez pas surtout le douloureux aiguillon que lui laissa au fond de l'âme la mort de Charles-Édouard et de sa fille, si vous voulez deviner, sous la sérénité apparente de la comtesse, les inquiétudes de sa conscience et les égaremens de sa vie.

La comtesse d'Albany, reine d'Angleterre, demeure donc à Paris avec Alfieri son amant. Des affaires de famille, des intérêts d'argent à régler l'ont obligée à faire ce voyage; Alfieri en profite pour faire imprimer ses œuvres chez Didot, et la comtesse, commençant à réaliser ses projets, ouvre ses brillans salons, où elle va présenter son poète à l'Europe. La veuve de Charles-Édouard en effet ne tarda pas à être en relation avec toute l'aristocratie de son temps. A côté des grands seigneurs de la cour, à côté des hauts dignitaires de l'état, tels que les Necker, les Montmorin, les Malesherbes, on voyait chez la comtesse d'Albany les représentans des puissances étrangères : c'était le nonce du pape, Mgr Dugnani, c'était le comte Mercy d'Argenteau, ambassadeur de l'empire d'Allemagne, le marquis de Cordoa, ambassadeur de Sardaigne, le comte de Salmour, chargé d'affaires de Saxe, le baron de Staël-Holstein, ministre de Suède, avec sa jeune femme, qui était déjà l'honneur des salons de Paris, et qui venait d'inaugurer sa gloire littéraire par ses *Lettres sur Jean-Jacques*.

Mme de Staël, dès les premiers jours, se lia d'amitié avec la comtesse, et lui resta fidèle jusqu'à la fin. La bibliothèque de Montpellier possède plusieurs lettres adressées par l'auteur de *Corinne* à *sa chère souveraine*, comme elle l'appelle, et qui sont datées presque toutes des dernières années de sa vie. Il y en a une surtout, relative au retour de l'île d'Elbe, qui mérite d'être citée. Ici, à la date où nous sommes, c'est dans les œuvres mêmes de Mme de Staël qu'il faut chercher la trace de ses rapports avec Mme d'Albany. Ne pensait-elle pas à Alfieri, ou plutôt ne surprend-on pas un écho de

ses conversations avec le poète impatient du joug, lorsqu'elle écrit ces mots dans son livre *de la Littérature :* « Si la liberté s'établissait en Italie, il est hors de doute que tous les hommes qui indiquent actuellement des talens distingués les porteraient beaucoup plus loin encore? Mais une nation chez laquelle la pensée a si peu d'indépendance et l'émulation si peu d'objet peut-elle avoir toute sa valeur? » Elle exprime la même pensée plus loin et l'applique expressément à Victor Alfieri au sujet de l'art dramatique. Comment M. de Reumont, si empressé à recueillir tout ce qui concerne ses héros, à rassembler sur eux jusqu'aux plus insignifians témoignages, a-t-il pu oublier cet épisode? J'aperçois ici une des preuves les plus curieuses du rôle que jouait la comtesse auprès du poète, de la protection dont elle le couvrait, du soin avec lequel elle éveillait pour lui les sympathies et préparait sa gloire. Mme de Staël aime la comtesse d'Albany et voudrait bien placer le nom de son protégé dans les tableaux qu'elle trace à grands traits de la littérature universelle; Alfieri toutefois, on le sent bien, lui plaît médiocrement : cette inspiration heurtée, saccadée, cette langue haletante, ces traces partout visibles d'un laborieux et douloureux effort, cette espèce de fureur mêlée à ce qu'il y a de factice, et, il faut bien le dire, de superficiel dans maintes créations du poète, tout cela ne devait guère séduire l'improvisatrice éloquente qui allait bientôt admirer à cœur ouvert la puissance de Goethe et l'enthousiasme de Schilller. Que fera-t-elle? Il faut qu'elle nomme Alfieri, la justice le veut, et Mme d'Albany en sera heureuse; elle le nomme donc, mais non pas auprès des quatre souverains de l'art auxquels Alfieri pense sans cesse, elle le nomme auprès de Métastase, et elle rejette, comme tout à l'heure, sur les mauvaises influences de l'époque, les fautes qu'elle est obligée de lui reprocher. « Une question, dit-elle, me reste à examiner. Les Italiens ont-ils poussé très loin l'art dramatique dans leurs tragédies? Malgré le charme de Métastase et l'énergie d'Alfieri, je ne le pense pas. Les Italiens ont de l'invention dans les sujets et de l'éclat dans les expressions; mais les personnages qu'ils peignent ne sont point caractérisés de manière à laisser de profondes traces, et les douleurs qu'ils représentent arrachent peu de larmes. C'est que, dans leur situation politique et morale, l'âme ne peut avoir son entier développement; leur sensibilité n'est pas sérieuse, leur grandeur n'est pas imposante, leur tristesse n'est pas sombre. Il faut que l'auteur italien prenne tout en lui-même pour faire une tragédie, qu'il s'éloigne entièrement de ce qu'il voit, de ses idées et de ses impressions habituelles, et il est bien difficile de trouver le vrai de ce monde tragique alors qu'il est si distant des mœurs générales. » Mme de Staël craint d'avoir été trop sévère,

et aussitôt, pour atténuer ses paroles, elle signale au moins une passion, la vengeance, que les Italiens savent exprimer avec force, et celui de tous, ajoute-t-elle, qui l'a le mieux représentée sur la scène, c'est Alfieri dans sa *Rosemonde*.

Plus tard, après la mort d'Alfieri, Mme de Staël l'appréciera d'une façon plus précise et plus juste. Mieux initiée au développement de ses œuvres, balançant les mérites et les défauts du poète, elle prononcera, par la bouche de Corinne, ce jugement si vrai, si parfaitement équitable, que M. Villemain développera un jour avec tant de richesse et d'art en ses éloquentes leçons sur le XVIIIe siècle :

« Alfieri, par un hasard singulier, était pour ainsi dire transplanté de l'antiquité dans les temps modernes; il était né pour agir, et il n'a pu qu'écrire : son style et ses tragédies se ressentent de cette contrainte. Il a voulu marcher par la littérature à un but politique : ce but était le plus noble de tous sans doute; mais n'importe, rien ne dénature les ouvrages d'imagination comme d'en avoir un. Alfieri, impatienté de vivre au milieu d'une nation où l'on rencontrait des savans très érudits et quelques hommes très éclairés, mais dont les littérateurs et les lecteurs ne s'intéressaient pour la plupart à rien de sérieux, et se plaisaient uniquement dans les contes, dans les nouvelles, dans les madrigaux, Alfieri, dis-je, a voulu donner à ses tragédies le caractère le plus austère. Il en a retranché les confidens, les coups de théâtre, tout, hors l'intérêt du dialogue. Il semblait qu'il voulait ainsi faire faire pénitence aux Italiens de leur vivacité et de leur imagination naturelle. Il a pourtant été fort admiré, parce qu'il est vraiment grand par son caractère et par son âme, et parce que les habitans de Rome surtout applaudissent aux louanges données aux actions et aux sentimens des anciens Romains, comme si cela les regardait encore. Ils sont amateurs de l'énergie et de l'indépendance, comme des beaux tableaux qu'ils possèdent dans leurs galeries. Mais il n'en est pas moins vrai qu'Alfieri n'a pas créé ce qu'on pourrait appeler un théâtre italien, c'est-à-dire des tragédies dans lesquelles on trouvât un mérite particulier à l'Italie, et même il n'a pas caractérisé les mœurs des pays et des siècles qu'il a peints. Sa *Conjuration des Pazzi, Virginie, Philippe II,* sont admirables par l'élévation et la force des idées; mais on y voit toujours l'empreinte d'Alfieri, et non celle des nations et des temps qu'il met en scène. Bien que l'esprit français et celui d'Alfieri n'aient pas la moindre analogie, ils se ressemblent en ceci que tous les deux font porter leurs propres couleurs à tous les sujets qu'ils traitent... Les Italiens aiment passionnément les beaux-arts, la musique, la peinture et même la pantomime, enfin tout ce qui frappe les sens. Comment se pourrait-il donc que l'austérité d'un dialogue éloquent fût le seul plaisir théâtral dont ils se contentassent? C'est en vain qu'Alfieri, avec tout son génie, a voulu les y réduire... Loin de diminuer sur le théâtre italien les plaisirs de l'imagination, il me semble qu'il faudrait au contraire les augmenter et les multiplier de toutes les manières. Le goût vif des Italiens pour la musique et pour les ballets à grand spectacle est un indice de la puissance de

leur imagination et de la nécessité de l'intéresser toujours, même en traitant les objets sérieux, au lieu de les rendre encore plus sévères qu'ils ne le sont, comme l'a fait Alfieri. »

Voilà le langage de la critique, ainsi parle un écrivain maître de sa pensée et des ressources de son art. Lorsque Mme de Staël publiait en 1801 son livre *de la Littérature*, Alfieri vivait encore, et elle se souvenait des conversations qu'elle avait eues avec la comtesse d'Albany, en 1788, dans son hôtel de la rue de Bourgogne. A la bienveillance de l'intention, à un certain embarras du style, on devine aisément que, sans sacrifier ses sentimens littéraires, elle est heureuse de lui apporter un suffrage qui réjouira son cœur.

Mme de Staël n'est pas le seul écrivain de ce temps-là que la comtesse d'Albany ait intéressé à la gloire de son amant. Un grand nombre des hommes de lettres de l'époque fréquentait ses salons. Une lettre de Beaumarchais, publiée ici même pour la première fois (1), nous apprend qu'au mois de février 1791 l'auteur de *Figaro* lut son drame de *la Mère coupable* devant les hôtes de la comtesse. Qu'on nous permette de reproduire ce curieux billet, il appartient aussi à notre histoire. Le biographe de Beaumarchais l'a cité parce qu'il y trouve avec raison un résumé assez vif des qualités et des défauts de son style; nous y découvrons aujourd'hui un intérêt d'un autre genre, et ce témoignage des relations de la comtesse d'Albany avec les principaux représentans des lettres françaises au moment de la révolution doit être mis particulièrement en lumière. Voici donc ce que Beaumarchais écrivait à la veuve de Charles-Édouard le 5 février 1791 :

« Paris, ce 5 février 1791.

« Madame la comtesse,

« Puisque vous voulez entendre absolument mon très sévère ouvrage, je ne puis pas m'y opposer; mais faites une observation avec moi : quand je veux rire, c'est aux éclats; s'il faut pleurer, c'est aux sanglots. Je n'y connais de milieu que l'ennui.

« Admettez donc qui vous voudrez à la lecture de mardi, mais écartez les cœurs usés, les âmes desséchées, qui prennent en pitié ces douleurs que nous trouvons si délicieuses. Ces gens-là ne sont bons qu'à parler révolution. Ayez quelques femmes sensibles, des hommes pour qui le cœur n'est pas une chimère, et puis pleurons à plein canal. Je vous promets ce douloureux plaisir, et suis avec respect, madame la comtesse, etc.,

« BEAUMARCHAIS. »

Beaumarchais, Mme de Staël, voilà des noms assez brillans parmi ces lettrés de la France à qui Mme d'Albany s'efforçait de rendre

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 novembre 1853, *Beaumarchais pendant la révolution*, par M. Louis de Loménie.

chères la personne et les œuvres d'Alfieri. Ne serait-ce pas le même motif qui lui fait entreprendre le voyage de Londres en 1791? « Je voulais voir, dit Alfieri, si je ne trouverais pas ailleurs un asile plus paisible et plus sûr. De son côté, mon amie désirait visiter l'Angleterre, le seul pays un peu libre qu'il y ait au monde. » Si tel est l'unique désir de la comtesse, on ne comprend pas qu'après six mois de séjour dans ce pays privilégié, les deux voyageurs s'empressent de revenir à Paris au moment même où la révolution devient de plus en plus menaçante, au moment où l'assemblée législative est à son poste et commence l'assaut de la vieille monarchie. Des intérêts pécuniaires à surveiller en France ne sont pas une suffisante explication. La comtesse d'Albany va visiter l'Angleterre par curiosité, par désir de s'instruire, et aussi, je n'en saurais douter, parce qu'elle cherche à étendre la célébrité de son poète, parce qu'elle veut continuer à Londres ce qu'elle a commencé à Paris. La tentative réussit peu, la société anglaise lui déplaît; son voyage dès lors n'a plus de but, et sans tarder elle revient en France. Soyez sûr que si elle n'eût demandé à l'Angleterre qu'un refuge au sein de la liberté, elle y fût demeurée plus longtemps, car cette liberté est précisément la seule chose qui lui ait paru digne d'éloge sur le sol de la Grande-Bretagne; mais non, le goût des libres institutions anglaises n'occupait qu'une place très secondaire dans sa pensée : elle était tout entière à son amour pour Alfieri, elle s'efforçait d'idéaliser l'équivoque situation qu'elle avait prise, elle se préparait une royauté dans les domaines de la poésie, et, assurée par son rang des relations les plus brillantes, elle voulait en faire profiter la gloire de l'homme sur qui reposait l'immortalité de son nom. N'oubliez pas qu'à cette époque même l'auteur de *Marie Stuart* compose cette autobiographie intitulée simplement *Vie d'Alfieri*, et dans laquelle *la donna gentilissima*, *l'amata*, *l'adorata donna*, est glorifiée avec une ardeur si chaste, et presque dans le langage des mystiques. La comtesse d'Albany eût voulu que l'auteur de ces pages réparatrices fût admiré de l'Europe entière.

Sans cette préoccupation, honorable et touchante à mon avis, puisqu'elle atteste une sorte d'inquiétude intérieure et un effort pour se relever, on ne s'expliquerait point certain épisode de son voyage en Angleterre, épisode très singulier, très inattendu, et dont Alfieri ne parle pas dans ses mémoires. Le 19 mai 1791, la comtesse d'Albany fut présentée au roi George III et à la reine Caroline. La veuve de Charles-Édouard offrant ses hommages au successeur de Guillaume d'Orange, au représentant de cette maison de Hanovre qui avait été si impitoyable en 1748 pour les amis du prétendant, c'était là un contraste qui devait causer une étrange surprise. « La

comtesse d'Albany, écrit Horace Walpole à miss Berry, n'est pas seulement à Londres, il est probable qu'en ce moment même elle est au palais de Saint-James. Ce n'est pas une révolution à la manière française qui l'a « restaurée, » c'est le sens-dessus-dessous si caractéristique de notre époque. On a vu dans ces deux derniers mois le pape brûlé en effigie à Paris, Mme Du Barry invitée à dîner chez le lord-maire de Londres, et la veuve du prétendant présentée à la reine de la Grande-Bretagne. » Il ajoute quelques jours après : « J'ai eu par un témoin oculaire des détails très précis sur l'entrevue des deux reines. La reine-veuve a été annoncée sous le titre de princesse de Stolberg. Elle était vêtue fort élégamment, et ne parut pas embarrassée le moins du monde. Le roi parla beaucoup avec elle, mais seulement de son voyage, de la traversée, et d'autres choses générales. La reine lui parla aussi, mais moins longtemps. Elle se trouva placée ensuite entre deux des frères du roi, le duc de Glocester et le duc de Clarence, et eut avec eux une longue conversation. Il paraît qu'elle avait connu le premier en Italie. Elle n'a point parlé avec les princesses. Je n'ai rien su du prince de Galles, mais il était présent, et probablement il ne s'est pas entretenu avec elle. La reine la regardait avec la plus sérieuse attention. Ce qui rend l'événement plus étrange, c'est qu'il y a fête aujourd'hui pour l'anniversaire de la naissance de la reine. Mme d'Albany a été conduite à l'Opéra dans la loge royale... » Trois semaines après cette présentation, le 10 juin, la comtesse assista à la séance de clôture du parlement. « Elle était, dit M. de Reumont, assise avec d'autres dames au pied de ce trône qui aurait dû appartenir à son époux par droit de naissance, et sur lequel George III portait la couronne des Stuarts. »

L'historien de Mme d'Albany ne sait comment expliquer cette incroyable fantaisie de son héroïne. « C'est malgré soi, dit-il, qu'on est obligé de signaler un tel épisode dans la vie d'une femme d'ailleurs si judicieuse et si pleine de tact. » Gardons ces scrupules pour d'autres occasions; il y a certainement des épisodes plus fâcheux, des fantaisies plus regrettables dans l'existence de la comtesse d'Albany. Encore une fois, tout porte à croire que, pendant ce voyage d'Angleterre comme pendant son séjour en France, elle songea surtout à n'être reine que par droit de poésie, c'est-à-dire à étendre au loin ses relations et à répandre ainsi le nom, les œuvres, la gloire naissante du poète au moment même où ce poète, élevant un monument à son amour, s'efforçait de le purifier devant l'avenir.

Il est vrai qu'elle ne rencontra point ce qu'elle cherchait. La bibliothèque du musée Fabre à Montpellier possède sur ce point de précieux renseignemens. Au milieu de tant de souvenirs de la com-

tesse et d'Alfieri rassemblés là par le dernier personnage de cette histoire, au milieu de ces papiers, de ces lettres, de ces documens de toute sorte, où bien des biographes ont puisé et qui conservent encore maintes curiosités inédites (1), se trouve un manuscrit d'une vingtaine de pages contenant le journal de ce voyage en Angleterre écrit de la main même de Mme d'Albany. Ce sont de simples notes, sans nulle prétention littéraire, rédigées par une femme qui connaissait assez bien notre langue, mais qui ne la maniait pas sans gaucherie. Or ce qu'il y a de plus vif et de plus original dans ces notes, imprimées aujourd'hui pour la première fois, c'est le tableau qu'elle trace de Londres et de la société britannique. Si l'on y trouve des observations qui n'ont qu'une médiocre portée, les unes parce qu'elles sont devenues banales, les autres au contraire parce qu'elles ne répondent plus à l'état présent des choses, il n'est pourtant pas sans intérêt de savoir comment cette *reine d'Angleterre* jugeait les Anglais de 1791.

« J'ai passé environ quatre mois en Angleterre et trois à Londres. Je m'étais fait une tout autre idée de cette ville. Quoique je susse que les Anglais étaient tristes, je ne pouvais m'imaginer que le séjour de leur capitale le fût au point où je l'ai trouvé. Aucune espèce de société, beaucoup de cohues... Comme ils passent neuf mois de l'année en famille ou avec très peu de personnes, ils veulent, lorsqu'ils sont dans la capitale, se livrer au tourbillon. Aussi les femmes ne restent-elles jamais à la maison. Toute la matinée, qui commence à deux heures (car elles ne se lèvent qu'à midi, se couchant à quatre heures du matin), se passe en visites et promenades, car les Anglais ont besoin, et le climat l'exige, de faire un grand mouvement. La vapeur du charbon, l'absence continuelle du soleil, la nourriture pesante et la boisson exigent qu'on se secoue beaucoup; encore tout cet exercice ne les préserve-t-il pas des accès de goutte qui les clouent au lit pour des mois et quelquefois pour des années, car quantité de gens sont estropiés de cette maladie, que j'attribue beaucoup à leur intempérance.

« Toutes les villes de province valent mieux que Londres : elles sont moins tristes, moins enfumées; les maisons en sont meilleures. Comme tout paie, les fenêtres sont taxées aussi; par conséquent, on n'a que deux ou trois fenêtres sur la rue, ce qui rend la maison étroite et incommode, et comme le terrain est extrêmement cher, on bâtit sa maison tout en hauteur. Le seul bien dont jouit l'Angleterre, et qui est inappréciable, c'est la liberté

(1) Parmi les documens relatifs à la comtesse d'Albany, les lettres les plus curieuses, publiées soit par M. de Reumont, soit par M. Félice Le Monnier dans sa nouvelle édition de la *Vita di Vittorio Alfieri scritta da esso* (Florence 1853), ont été communiquées aux éditeurs par M. Paulin Blanc, bibliothécaire du musée Fabre à Montpellier. Gardien de ce précieux dépôt, M. P. Blanc connaît mieux que personne toutes les circonstances qui s'y rattachent. Si nous venons à notre tour mettre de nouveaux renseignemens en lumière et compléter l'œuvre de nos devanciers, c'est à son obligeance, à son savoir, à ses utiles indications que nous en sommes redevable.

politique... Son gouvernement étant un mélange d'aristocratie, de démocratie et de monarchie, ce dernier élément, quoique très limité, est assez puissant pour faire aller la machine sans le secours des deux autres, et pas assez pour nuire au pays, car, quoique le ministre ait la majorité dans la chambre, s'il veut faire quelque entreprise nuisible à la nation, ses amis l'abandonnent, comme il arriva dans la guerre de Russie. Le peuple n'a au gouvernement que la part qu'il doit avoir, c'est-à-dire dont il est susceptible, et quoiqu'on prétende qu'il est acheté aux élections, son choix tombe sur des personnes qui ne voudraient pas se déshonorer en soutenant une mauvaise cause, nuisible à la nation et contraire à leurs propres intérêts. L'aristocratie est aussi une partie de ce gouvernement, car c'est un certain nombre de familles qui composent la chambre haute; mais elle ne blesse pas, parce que la chambre des communes est remplie des frères de ces lords, et qu'il n'y a pas un des membres de la chambre basse qui ne puisse aspirer à devenir lord, si les services qu'il a rendus à l'état le méritent. Mais il n'y a pas de pays où chaque ordre soit plus classé qu'en Angleterre. Le peuple sent sa liberté, mais rend ce qui est dû à chacun. Ce peuple est né pour la liberté; il y est habitué, et en respectant son supérieur il sait qu'il est son égal devant la loi. Si l'Angleterre avait eu un gouvernement oppressif, ce pays, ainsi que son peuple, serait le dernier de l'univers: mauvais climat, mauvaise terre, productions par conséquent qui n'ont aucun goût; il n'y a que la bonté de son gouvernement qui en a fait un pays habitable. Le peuple est triste, sans aucune imagination, sans esprit même, avide d'argent, ce qui est le caractère dominant des Anglais; il n'y en a pas qu'on ne puisse acheter avec plus ou moins de ce métal. J'attribue ce vice au besoin extrême qu'on en a dans ce pays, où, avec une fortune considérable, on est pauvre, vu les taxes énormes qu'on paie et la cherté affreuse dont sont les choses de première nécessité.

« Il me paraît que les bonnes lois de ce pays ont habitué le peuple à la justice, il m'a paru aussi qu'il défendait volontiers le faible : les enfans qui courent dans les rues n'ont jamais rien à craindre. Les Anglais aiment les femmes pour le besoin physique, mais ne connaissent pas la nécessité de vivre en société avec elles. Ils sont maris exigeans et sévères, et les femmes sont en général plus sages que dans les autres pays, parce qu'elles ont plus à risquer; la distribution des maisons les empêche de recevoir chez elles sans que les domestiques et le mari en soient instruits. Elles sont en général bonnes mères et bonnes femmes; mais elles aiment le jeu, et les grandes dames aiment beaucoup la dissipation. On ne connaît pas à Londres la société particulière, ni le charme de cette société; on vit dans sa famille, c'est-à-dire avec son mari et ses enfans, car on ne rend rien à son père ni à sa mère, au moins parmi la classe que j'ai fréquentée.

« Les Anglais ne sont capables de sentir aucun des beaux-arts, et encore moins de les exécuter; ils achètent beaucoup de tableaux et n'y entendent rien... »

Il y a sans doute des accusations injustes dans ces notes écrites au courant de la plume; elles contiennent aussi des détails qui ont

cessé d'être exacts; on ne saurait pourtant y méconnaître çà et là un coup d'œil sûr, un jugement net, avec une certaine ingénuité hardie qui a bien son prix et son charme. N'est-ce pas une chose piquante de voir la veuve de Charles-Édouard apprécier aussi vivement, aussi sincèrement, cette liberté politique conquise par l'Angleterre sur les ancêtres de son mari? Montesquieu, soixante ans auparavant, avait prononcé des paroles plus cruelles à la suite de son voyage à Londres; si Mme d'Albany signale l'avidité, l'âpreté mercantile comme le caractère dominant des Anglais, elle ne répète pas avec Montesquieu qu'ils vendraient volontiers leurs droits, elle dit qu'ils aiment à se sentir libres et qu'ils sont dignes de l'être. N'importe : cette liberté, bienfait inappréciable, cette liberté sans laquelle *l'Angleterre serait le dernier pays, et le peuple anglais le dernier peuple de l'Europe*, ne peut lui faire oublier ce qui manquait alors à la société britannique, la politesse des salons, la douceur d'une société d'élite, le charme des conversations gracieusement familières, tout ce qu'elle avait trouvé à Paris à la veille même de la révolution, tout ce qui la rappela bientôt en France malgré les menaces de la grande tempête.

Au mois d'octobre 1791, Alfieri et la comtesse étaient de retour à Paris. On sait qu'au milieu des luttes formidables qui tenaient le monde en suspens, la société du XVIIIe siècle avait conservé sa physionomie ardente et légère, qu'il y avait toujours autant d'esprit dans les salons, autant d'activité dans les théâtres. La comtesse d'Albany vit ces derniers beaux jours, qui lui parurent sans doute plus brillans encore après son voyage de Londres. Beaumarchais, Mme de Staël, le peintre David, les deux Chénier, le célèbre helléniste d'Ansse de Villoison, qui revenait de son pèlerinage scientifique dans l'Archipel et au mont Athos, Joséphine de Beauharnais, la future impératrice, bien d'autres personnes qui tenaient un rang illustre dans le monde ou dans les lettres fréquentaient le salon de la comtesse d'Albany. Elle ne négligeait pas ces occasions de combattre la sauvagerie d'Alfieri, de le produire auprès des écrivains en vogue, de lui recruter, pour ainsi dire, un public d'élite, d'accréditer enfin son nom et ses ouvrages chez les dispensateurs de la gloire littéraire. On ne voit pas cependant que l'orgueilleux poète se soit prêté au succès de cette diplomatie féminine; on ne voit pas que Mme de Staël, ou Beaumarchais, ou quelque autre coryphée de la littérature parisienne lui ait inspiré des sympathies très vives. Paris est toujours à ses yeux ce *cloaque* dont il ne parlait qu'avec dégoût dès 1788, et toutes les fureurs nouvelles que vont exciter chez lui les violences de la révolution, toutes les colères qui éclateront bientôt dans le *Misogallo* semblent déjà gronder au fond de son cœur.

Un seul homme, un des plus dignes enfans de la France de 89, paraît avoir trouvé grâce devant cette âme altière et dédaigneuse : c'est ce noble André Chénier, dont quelques amis seulement appréciaient alors le merveilleux génie, mais dont la France entière allait bientôt connaître le courage aux plus mauvais jours de la révolution. Alfieri avait-il deviné toute la valeur d'André Chénier chez la comtesse d'Albany? Avait-il lu ses vers, ses poèmes, *le Serment du Jeu de Paume*, le beau et profond dialogue intitulé *la Liberté?* L'avait-il donc entendu par hasard dans les cafés, dans les clubs, ou bien est-ce dans un article du *Journal de Paris*, du *Journal de la Société de* 1789, qu'il avait admiré la hardiesse de son âme et la fermeté de sa plume? On ne sait; ce qui est certain, c'est qu'Alfieri, déjà en rapports avec André Chénier au commencement de l'année 1789, finit par avoir avec lui des relations plus fréquentes, qu'il lui confia plus d'une fois ses craintes et ses espérances politiques, et que dans toutes les circonstances décisives il agit et parla comme ce vaillant frère d'armes. Lui aussi, avec André Chénier, il chanta dans sa langue *la belle Liberté*, au moment où elle sort, *altière, étinceclante, armée*, des *grands tombeaux* de la Bastille; lui aussi, après avoir accueilli avec enthousiasme les principes de 1789, il vit avec désespoir la sainte et sublime cause de la liberté continuellement trahie, défigurée, discréditée par ces demi-philosophes, *vedo continuamente la sacra e sublime causa della liberta in tal modo tradita, scambiata, e posta in discredito da questi semifilosofi*. Enfin, quand Louis XVI fut mis en jugement devant la convention, Alfieri, comme André Chénier, voulut se porter son défenseur.

Chose singulière et bien digne d'être remarquée à l'honneur de la poésie, les trois premiers poètes de l'Europe en 1792 (il faut mettre à part le grand Goethe, qui avait terminé à cette date la première période de sa carrière poétique et n'avait pas encore inauguré la seconde), les trois poètes le plus noblement inspirés qu'il y eût alors d'un bout de l'Europe à l'autre, André Chénier, Victor Alfieri, Frédéric Schiller, tous les trois également opposés à l'arbitraire de l'ancien régime, dévoués tous les trois aux principes qui triomphèrent en 1789, conçurent en même temps le projet de défendre Louis XVI et d'épargner un crime à la révolution. Le 21 décembre 1792, voici ce qu'écrivait Schiller à son ami Koerner :

« Ne pourrais-tu me trouver un traducteur français? Je ne puis résister au désir de composer un mémoire pour le roi. Cette entreprise me paraît assez importante pour occuper la plume d'un homme raisonnable, et un écrivain allemand qui élèverait dans cette affaire une voix éloquente et libre produirait sans doute quelque impression sur ces têtes battues en

tous sens par l'orage. Quand un homme se lève, du sein d'une grande nation, et prononce un jugement sur les affaires publiques, on est disposé, au moins sur le premier moment, à voir en lui l'organe de la classe à laquelle il appartient, souvent même l'interprète de la nation entière, et je crois que les Français, dans une pareille affaire, ne sauraient être tout à fait indifférens à l'opinion des peuples étrangers. En outre, la matière se prête admirablement à une défense de la bonne cause conçue et exécutée de telle façon que personne n'en puisse abuser. L'écrivain qui se fait publiquement le défenseur du roi est mieux en mesure que tout autre de proclamer à cette occasion certaines vérités essentielles; son rôle même lui donne plus de crédit. Peut-être me conseilleras-tu de me taire; mais il est impossible, dans les circonstances où nous sommes, de rester indolent et inactif : si les libres esprits avaient toujours gardé le silence, où en serait la civilisation? »

Au moment où Schiller écrivait ces paroles, en ce même mois de décembre 1792, Alfieri composait l'*Apologie de Louis XVI*, et André Chénier, quelques jours plus tard, modifiant sa conduite selon les péripéties de la lutte, écrivait après le 15 janvier 93 la *Lettre de Louis XVI aux députés de la convention*, suivie bientôt du manifeste *A tous les citoyens français*, l'une où, parlant au nom du roi, il réclamait l'appel au peuple, l'autre où il s'adressait directement à la conscience nationale. Inspiré par son cœur, Schiller s'était rencontré sans le savoir avec ce noble André, qu'il ne connaissait pas; pour Alfieri au contraire, quand on le voit dès les premiers mois de 1789, à la veille de l'ouverture des états-généraux, correspondre avec André Chénier, attaché alors à l'ambassade de Londres, et l'entretenir des événemens qui se préparent, il est difficile de croire que l'auteur de *Virginie* ne se soit pas concerté plus d'une fois avec le généreux auteur des *Iambes*.

Pourquoi faut-il que le poète italien n'ait pas conservé dans ces horribles crises la courageuse sérénité du poète français? On sait comment la comtesse et son chevalier quittèrent le théâtre de la révolution. Exaspéré déjà par les spectacles qu'il avait sous les yeux, fort mécontent des ouvriers de Didot, qui se transformaient en législateurs au lieu d'imprimer ses tragédies, mêlant ainsi à tout propos les ressentimens les plus mesquins aux pensées les plus hautes, Alfieri s'enfonçait de plus en plus dans ses méditations solitaires. Il était décidé à ne connaître, même de loin, aucun des acteurs de cette farce tragique, *questa tragica farsa*. C'est pour cela qu'il traduit Térence au bruit de la chute d'un monde, ou qu'entre deux émeutes il rédige un peu orgueilleusement les confessions de sa jeunesse. Un jour vint cependant où ce dédain altier n'était plus de mise : après la révolution du 10 août, la retraite qu'il s'était si bien arrangée pour l'amour et l'étude devenait décidément trop pé-

rilleuse, il fallut songer à fuir. Il obtient, non sans peine, des commissaires de sa section les passe-ports dont il a besoin pour la comtesse, pour lui-même, pour les valets et les femmes de chambre. Muni de ces *patentes d'esclave*, il part le samedi 18 août. Deux voitures chargées de malles emportaient la petite colonie italienne. Dans la première étaient la comtesse et le poète, dans la seconde les gens de service. Arrivés à la barrière Blanche, ils la trouvent occupée par quatre ou cinq gardes nationaux qui, examinant les passe-ports et les voyant en règle, s'apprêtent à laisser passer les voyageurs. Déjà les grilles de l'*immensa prigione* vont s'ouvrir, quand tout à coup d'un cabaret voisin s'élance une bande de sans-culottes. « A mort les aristocrates! à l'Hôtel de Ville les aristocrates! Ce sont des riches qui s'en vont de Paris avec leur argent pour affamer le pauvre peuple! » Ces cris, poussés par une trentaine de coquins ivres, attirent bientôt un rassemblement formidable. Les gardes nationaux ne sont pas en nombre pour écarter cette canaille; si Alfieri ne paie de sa personne, tout est perdu. Il tombe au milieu du tumulte, les sept passe-ports à la main; il dispute, il crie, il tempête, et bientôt son intrépidité émeut les assaillans. Pendant que les plus forcenés jettent un signal de mort, pendant que l'on crie : « A l'Hôtel de Ville! à l'Hôtel de Ville! » ou qu'on s'apprête à brûler les voitures, la voix irritée du poète finit par dominer les clameurs féroces : « Écoutez, écoutez ce qui est écrit là et regardez-moi; mon nom est Alfieri; je suis Italien et non Français; grand, maigre, pâle, les cheveux roux. C'est bien moi, regardez. Voilà mon passe-port, il est en règle. Je veux passer, et je jure Dieu que je passerai. » Il passa en effet; après une demi-heure de lutte, profitant à point nommé de la fatigue de la foule et secondé par les gardes nationaux, il remonta dans sa voiture, fit remettre les postillons en selle, donna l'ordre de partir au galop, emmenant avec lui la royale comtesse plus morte que vive au milieu des huées, qui recommençaient de plus belle. Il passa, mais il emportait au fond de son cœur un sentiment de haine toute personnelle qui, ajoutée à ses dégoûts aristocratiques, devait l'aveugler à jamais sur le compte de la France et lui dicter contre nous des blasphèmes tour à tour éloquens ou grotesques. André Chénier, d'une âme plus virile et plus pure, tout en flétrissant les *bourreaux barbouilleurs de lois*, en peignant les *charniers populaires*, les *cavernes de mort* où il devait payer de sa vie un courage qui avait duré plus d'une demi-heure, sut rester fidèle jusqu'au bout aux principes de 89 et de l'éternelle justice.

VII.

Échappés de Paris, Alfieri et la comtesse se dirigèrent vers la frontière du nord. La sœur de Mme d'Albany, établie en Belgique, y habitait un château dans le voisinage de la petite ville d'Ath, entre Mons et Tournay, non loin du lieu où Louise de Stolberg avait vu le jour; ils y passèrent tout un mois, et l'effroi qu'ils avaient ressenti, la haine qu'ils avaient conçue pour la France dut s'aggraver encore, on le pense bien, lorsqu'ils apprirent que, deux jours après leur fuite précipitée, le lundi 20 août, cette même section qui leur avait donné leurs passe-ports s'était présentée en armes à l'hôtel de la rue de Bourgogne pour arrêter la comtesse d'Albany, *reine d'Angleterre*. La comtesse n'étant plus là, on mit le séquestre sur ses revenus; ces nobles chevaux anglais qu'Alfieri aimait tant, ces beaux livres grecs, latins, italiens, qu'il aimait plus ardemment encore et qu'il avait fait venir de Rome et de Florence à Paris, furent confisqués au nom du droit révolutionnaire : les deux fugitifs en effet venaient d'être inscrits sur la liste des émigrés. S'ils étaient restés à Paris deux jours de plus, enfermés sans jugement dans ces prisons où les innocens et les coupables étaient entassés pêle-mêle, eussent-ils pu échapper aux massacreurs de septembre?

Certes, quand on se rappelle les incidens de cette histoire, on n'a pas le courage de condamner toutes les invectives du *Misogallo*. Que de choses vraies dans ces pages terribles, si l'auteur les eût appliquées seulement à une période hideuse et à une armée de scélérats! Les plus violens sonnets, les plus injurieuses épigrammes du *Misogallo* furent écrits en Belgique, sous le coup des violences qu'il venait de subir, et pour ainsi dire au seuil de ces prisons où la comtesse d'Albany aurait pu rencontrer la princesse de Lamballe.

Après un mois de repos en Belgique, les deux amans reprennent la route d'Italie par les bords du Rhin, la Bavière et le Tyrol. Avec quelle joie ils franchissent les Alpes! comme ils sont heureux de revoir le beau pays *dove il si suona!* Il semble qu'une vie nouvelle va commencer pour Alfieri, et cependant, à maintes paroles amères, à certains cris désespérés qui s'échappent de ses lèvres, on voit qu'il traîne avec lui en tous lieux une blessure inguérissable. La première page qu'il écrit dès son retour à Florence au mois de novembre 1792, c'est une lettre *au président de la populace française* (*al presidente della plebe francese*), pour lui redemander ses livres, ses papiers, tout ce que lui a confisqué la révolution, et il débute par ces mots qui peignent bien le fond de son âme : « Mon nom est Victor Alfieri; le lieu où je suis né, l'Italie; ma patrie, nulle part. »

Voilà son secret : le grand malheur du poète exaspéré, c'est qu'il n'a pas de patrie. Il a renié le Piémont; est-il devenu Toscan ou Romain? Non certes, il est Toscan, il veut l'être au moins par ce mélodieux idiome dont il est idolâtre, mais il n'a rien de plus à réclamer de Florence. « Ma passion dominante, ajoute-t-il, c'est la haine de la tyrannie; l'unique but de toutes mes pensées, de toutes mes paroles, de tous mes écrits, c'est de la combattre toujours, sous quelque forme qu'elle se manifeste ou qu'elle se cache, tranquille, frénétique ou stupide. » Bien qu'il soit venu chercher un asile en Italie, la tranquille tyrannie de l'ancien régime ne lui inspire pas plus de sympathie que la frénétique tyrannie des démagogues. C'en est fait, il le sait maintenant, il voit clair au fond de son esprit; il n'est plus de patrie possible pour cette âme impatiente du présent et qui désespère de l'avenir. M. Edgar Quinet, dans ses *Révolutions d'Italie*, a peint vivement cette situation tragique. « Alfieri, dit-il, ennemi du catholicisme, ennemi de la raison, ennemi de l'aristocratie, ennemi des peuples, exilé tout ensemble de l'Italie et de l'Europe, précipité d'abîme en abîme dans les cercles vides de l'enfer de Dante, ne peut s'arrêter que là où retentit l'éternelle imprécation. » Il faut ajouter que, pour combler ce vide immense, Alfieri a recours à deux choses embrassées l'une et l'autre avec une sorte de rage intérieure, l'étude et l'amour, l'étude acharnée de l'antiquité homérique, et son amour de plus en plus impérieux pour cette reine d'Angleterre qui est devenue sa maîtresse.

Qui ne connaît sa passion pour l'étude? Il composait avec fureur, a dit M. Villemain. On ne sait pas aussi bien tout ce qu'il entrait d'orgueil et de violence dans son attachement pour la comtesse d'Albany. Il a beau employer les expressions les plus tendres en parlant de l'*amata donna*, on n'a qu'à rapprocher de ses *Mémoires* certaines circonstances de sa vie, et l'on s'aperçoit bien vite qu'il y avait là quelque chose de voulu, de factice, non pas un rôle hypocritement arrangé, mais certainement un continuel effort pour se tromper soi-même. L'effort, sincère et passionné sans doute, mais l'effort cependant et non l'inspiration naturelle, l'effort dans l'amour comme dans l'étude, voilà le caractère d'Alfieri. Il y a de la déclamation dans les mouvemens de son cœur. De même qu'il instituait emphatiquement une chevalerie homérique, le caractère un peu théâtral de ses amours ne lui déplaisait pas. De là cette exagération de paroles, ce culte voilé en apparence et si complaisamment affiché, ce soin affecté de ne pas prononcer un nom qui était dans toutes les bouches, ce titre de compagnie sainte, *santa compagnia*, donné à une femme qui bravait pour lui toutes les lois de la morale et toutes les bienséances du monde. Je découvre ici le patricien al-

tier de l'ancien régime et le vaniteux artiste des sociétés nouvelles. Il est trop certain qu'Alfieri aimait mieux être l'amant de la reine d'Angleterre que de lui faire porter son nom. La comtesse d'Albany, en effet, s'obstinait à garder ce titre de reine; elle ne manquait aucune occasion de le revendiquer, et les grandes dames françaises, anglaises, italiennes, qui la visiteront à Florence, l'appelleront toujours *ma chère souveraine*, *my dear queen*, ou *cara sovrana*. L'amant de cette *cara sovrana* était trop fier d'une telle conquête pour lui faire substituer à ce titre celui de comtesse Alfieri. S'il l'eût voulu, elle n'eût pas résisté sans doute, car il la tenait sous sa domination. Mme d'Albany, qui avait mis de son côté une sorte d'orgueil à inspirer un poète, était désormais enchaînée à son œuvre. Célébrée dans les vers de l'ardent écrivain, présentée à la postérité dans la dédicace de *Myrrha*, mise en scène à chaque page des *Mémoires*, elle ne s'appartenait plus. C'était bien assez d'avoir repoussé jusqu'au bout les prières de Charles-Édouard malheureux, repentant, et de s'être exposée à une humiliante comparaison avec la duchesse Charlotte; quelle que pût être la conduite d'Alfieri, quelles que fussent ses impatiences, ses hauteurs fantasques, ou même ses infidélités, l'*adorata donna* devait se soumettre jusqu'à la fin à cette impérieuse adoration.

Est-ce à dire que de secrets orages aient troublé la longue union de la comtesse et du poète? Croirons-nous que ces hommages, ces tendresses, ces effusions enthousiastes, toute cette idolâtrie enfin fût devenue un mensonge dans la bouche d'Alfieri, ou du moins une habitude de son esprit plutôt qu'un besoin de son cœur? N'exagérons rien. Je confirme ici ce que j'ai déjà exprimé plus haut : à ne voir les choses qu'à fleur d'âme, Mme d'Albany fut heureuse selon le monde, puisque, placée dans des conditions où le désenchantement est inévitable, exposée à ses propres amertumes et au dédain de son amant, elle sut pourtant s'assurer (sauf les incidens mystérieux et les douleurs secrètes), elle sut, dis-je, s'assurer jusqu'au dernier jour le culte public du poète illustre, ce culte devenu pour elle une compensation de la destinée et l'une des exigences de sa vie. Elle fut donc heureuse, elle réussit, succès laborieux toutefois et douloureusement acheté! Ne vous représentez pas son existence comme un paradis sans nuage. Si l'on ne s'en rapportait qu'aux mémoires d'Alfieri, aux lettres de la comtesse, à l'espèce de tradition qui naquit de ces témoignages, aux banales paroles répétées par les générations, cette amoureuse aventure serait véritablement un miracle. Où trouverait-on ailleurs un second exemple d'une félicité si pure au milieu du désordre, d'une si parfaite sécurité de bonheur au sein de la région des tempêtes? L'histoire réelle est assez diffé-

rente de cet arrangement idéal, et M. de Reumont (qu'il me permette de le lui dire), M. de Reumont lui-même, biographe trop complaisant de Mme d'Albany, n'a pas dissimulé tout à fait les fâcheux épisodes de son récit. La royale comtesse, il est obligé d'en convenir, ne parvint pas toujours à retenir cet impétueux adorateur dans le sanctuaire plein d'harmonie et d'encens où elle trônait comme une idole. A Pise, à Sienne, à Florence même, elle eut plus d'une rivale indigne. Certes, pas plus que M. de Reumont, nous ne voulons soulever ici le voile qui couvre ces misères; il fallait bien pourtant signaler ces épisodes pour indiquer le ton véritable des effusions d'Alfieri, pour en marquer le caractère complexe, l'inspiration ardente et déclamatoire, sincère et artificielle tout ensemble. Sa passion pour la comtesse d'Albany ressemblait à son enthousiasme pour Homère. Il voulait être et se montrer amoureux, comme il voulait être et se montrer le disciple de la primitive poésie. Tout ici révèle l'effort de la volonté, c'est-à-dire l'ardeur commandée du cœur et l'élan réfléchi de l'intelligence. Il ne faut donc pas dire, avec M. de Lamartine, que Mme d'Albany fut « l'autre Laure de cet autre Pétrarque, l'autre Béatrice de cet autre Dante, l'autre Vittoria Colonna de cet autre Michel-Ange. » La tendresse si vraie, si vivante, si naïvement éplorée, si sincèrement inconsolable de l'auteur du *Canzoniere*, les extases mystiques du poète de *la Divine Comédie*, la puissante sérénité du peintre de la chapelle Sixtine, ce sont là des choses qu'Alfieri n'a jamais connues.

Qu'on ne rappelle point ici les infidélités de Pétrarque à Laure de Noves et celles de Dante lui-même à Béatrice Portinari. Dante et Pétrarque, après ces vulgaires revanches de la nature, revenaient à l'objet de leur culte avec plus d'ardeur que jamais, et, la rougeur sur le front, s'accusaient de leurs faiblesses. Aucun de ces mouvemens naïfs chez Alfieri, aucune de ces péripéties qui révèlent le drame vivant de la passion. Une seule fois, dans un sonnet, à propos de ses relations avec je ne sais quelle compagnie de viveurs et de *viveuses*, de chansonniers et de *chansonnières*, espèce de demi-monde florentin, dirait-on aujourd'hui, ou plutôt, comme il disait lui-même avec plus de pudeur, académie sans nom et qu'il ne faut point essayer de nommer, — une seule fois, dis-je, parlant de cette académie dont il avait consenti à être le secrétaire, il s'excuse en donnant à entendre que l'amour l'a entraîné dans ces lieux si peu dignes de lui, et il se compare à Hercule aux pieds d'Omphale. On le voit, c'est le poète, et non l'amant, qui cherche à se justifier. L'orgueil poétique l'emporte sur l'orgueil amoureux. L'écrivain répond aux censeurs qui pourraient s'étonner de voir le créateur de la tragédie italienne confondu avec des bateleurs littéraires, et il

ne songe qu'à désarmer la critique par un sonnet bouffon; l'amant oublie... dirai-je qu'il oublie son rôle? Non, ce n'est pas le mot juste, bien qu'il me vienne sans cesse à la pensée : l'amant oublie ses prétentions, et les promesses qu'il s'est faites à lui-même; il oublie que dans sa *Vita di Vittorio Alfieri*, dans ses sonnets, dans ses dédicaces, dans toutes les poésies où il est question de la comtesse, son amour est pur, serein, irréprochable, inaltérable, pareil enfin à ces jours privilégiés où la douceur du soir diffère si peu de l'éclat des heures brillantes et de la fraîcheur du matin.

Comment la comtesse d'Albany s'arrangeait-elle de ces oublis du poète? les a-t-elle ignorés? Peut-on croire qu'elle se fit illusion à elle-même? Était-elle jalouse, irritable? Essaya-t-elle de vaincre le caractère altier de son amant? ou bien, avertie par la fuite des années, par le déclin d'une beauté qui tenait surtout à la jeunesse, n'eut-elle pas recours à une indulgence habile pour arrêter les entraînemens d'Alfieri et en effacer jusqu'aux traces? Nous n'avons pas là-dessus de renseignemens précis : tout nous montre cependant que la comtesse d'Albany, pleine de hauteur en maintes occasions dans ses rapports avec le monde, oubliait volontiers comme femme l'orgueil de sa race et de son titre; tout porte à croire qu'elle était débonnaire, accommodante, libérale aux autres, afin de s'accorder aussi maintes franchises, et enfin, on le verra par la suite, beaucoup plus Flamande qu'Italienne. Ajoutons qu'elle avait de l'esprit, qu'elle sentait vivement les arts, et que son enthousiasme pour le génie poétique d'Alfieri était profondément sincère. Il n'en fallait pas tant, avec une âme généreuse d'ailleurs et loyale comme celle de l'auteur de *Marie Stuart*, pour écarter ou apaiser les orages.

Sans ces explications psychologiques et morales, sans l'examen de conscience que nous avons osé demander aux deux amans, on n'aurait pas une juste idée de cet épisode. L'existence de la comtesse d'Albany a été tellement idéalisée par Alfieri d'abord, puis, sous l'influence de ses écrits, par l'emphase italienne et la crédulité des voyageurs, que M. Alfred de Reumont, diplomate, homme de cour, esprit discret et bienveillant s'il en fut, ne se hasarde que bien timidement à signaler la vérité, qu'il entrevoit. Une fois nos réserves faites et la situation de nos personnages établie avec précision, nous pouvons profiter des renseignemens recueillis par le diplomate prussien sur leur dernier séjour à Florence. Les voilà établis sur les bords de l'Arno, dans un hôtel élégant et commode, non loin du pont de la Trinité, entre le palais qu'on appelle aujourd'hui le *casino des nobles* et celui que Louis Bonaparte devait habiter si longtemps sous le titre de comte de Saint-Leu. Cet hôtel, qui a subi bien des changemens depuis un demi-siècle, a conservé le nom

de *casa d'Alfieri*, et l'on y a placé récemment cette inscription : *Vittorio Alfieri principe della tragedia qui con magnanimi sensi molti anni dettò e qui morì;* « c'est ici que Victor Alfieri, prince de la tragédie, animé de sentimens sublimes, a composé ses œuvres pendant bien des années; c'est ici qu'il est mort. » Pendant les dix années qu'il y vécut avec Mme d'Albany (1793-1803), le salon de la comtesse, s'il eût voulu s'y prêter davantage, serait devenu le centre de la société d'élite et le sanctuaire de la littérature italienne. La comtesse, on le devine, aurait voulu y attirer les grands seigneurs en même temps que les écrivains et les artistes; le poète aimait surtout à y voir les hommes dans la compagnie desquels son ambitieux génie pouvait se déployer encore et grandir. A peine installé dans son hôtel, il y fit organiser un théâtre. Au printemps de 94, il y joua ses deux tragédies de *Saül* et de *Brutus*, et l'année suivante son *Philippe II*. Quelques jeunes gens, ses admirateurs passionnés, entre autres M. Giovanni Carmignani, qui plus tard enseigna le droit avec beaucoup d'éclat à l'université de Pise, et un gentilhomme français, M. le baron de Baillou, étaient avec lui les principaux acteurs de la troupe. Il était si heureux de représenter ses œuvres en personne qu'il parut même sur un autre théâtre que le sien et dans une ville qui n'était pas Florence. En 1795, à l'occasion de la fête de *la Luminara*, il avait promis de jouer *Saül* à Pise, dans l'hôtel de la famille Rancioni. Le rôle de Saül était celui qu'il préférait à tous les autres. Cette œuvre qui, au jugement de Corinne, compose avec la *Mérope* de Maffei, l'*Aristodème* de Monti et surtout maints épisodes de Dante, l'idéal de la vraie tragédie italienne, c'est-à-dire l'indication de ce qu'aurait pu devenir le théâtre national de la péninsule, cette œuvre est une des dernières productions d'Alfieri, et celle dont il se montrait le plus fier. Il jouait donc ce rôle de Saül avec amour et s'y préparait en conscience (1). « Je suis fâché, écrivait-il au mois d'avril 1795 à Angelo Fabroni, recteur et historien de l'université de Pise, — je suis fâché d'apprendre que la pensée de me voir bientôt sur la scène excite une émotion si grande. Il n'est rien de plus défavorable à un talent médiocre que d'être annoncé comme une merveille. Je vous prie donc, ainsi que Pignotti et tous ceux qui m'ont vu jouer à Florence, de ne pas me faire le tort irréparable de me louer outre mesure avant mon arrivée; bornez-vous à dire que je sais mon rôle et que je le joue avec intelligence, rien de plus. » Modestie intéressée, habile moyen de préparer un succès! Il est certain pourtant qu'il se croyait un grand artiste,

(1) La bibliothèque de Montpellier possède un certain nombre de billets de spectacle écrits tout entiers de la main du poète; on y voit la date de la représentation, le titre de la pièce, le nom des invités, et au bas la signature : *Vittorio Alfieri.*

un tragédien consommé; il est certain aussi qu'il était guindé, emphatique, déclamatoire, qu'il rendait visibles et exagérait encore par sa raideur tous les défauts de ses drames; on peut s'en fier là-dessus au biographe de Mme d'Albany, qui a recueilli tous les suffrages et dont la bienveillance n'est pas suspecte.

Alfieri était tout occupé de ses représentations théâtrales et de ses études sur Homère; la comtesse d'Albany, étendant ses relations, gagnant des admirateurs à son ami, préparait sans bruit cette royauté littéraire et mondaine qu'elle comptait bien exercer un jour, lorsque de graves événemens vinrent troubler ces studieux loisirs. On sait les résultats obtenus par la prodigieuse campagne du général Bonaparte. Le traité de Tolentino d'abord et bientôt après la paix de Campo-Formio avaient commencé le remaniement de l'Italie. Le 15 février 1798, la république était proclamée à Rome par le parti démocratique avec l'appui de l'armée française, et le pape Pie VI, après treize ans de pontificat, partait pour un exil d'où il ne devait pas revenir. Le 9 décembre, le roi de Sardaigne, Charles-Emmanuel IV, était détrôné à son tour par le directoire et venait chercher un asile à Florence. « Il était mon souverain, il était malheureux, dit noblement le poète *dépiémontisé*, j'avais deux motifs pour lui rendre mes devoirs. » Alfieri obtint une audience, et le pauvre roi, en lui ouvrant les bras, l'accueillit par ces paroles : *Ecco il tiranno!* On comprend que dans la disposition d'esprit où se trouvait l'irritable gentilhomme, de tels incidens devaient redoubler encore la haine qu'il portait à la France. Ce fut bien pis l'année d'après, lorsque, dans la journée du 25 mars, eut lieu l'invasion française, si prévue et si abhorrée (*questa tanto aspettata ed abhorrita invasione dai Francesi*). La fureur d'Alfieri ne connaît plus de bornes, l'effroi de la comtesse est au comble.

Ah! sans doute, s'il n'y avait là que la colère d'un cœur italien qui pleure de honte, comme Filicaia, en voyant la faiblesse de sa patrie, s'il n'y avait que la douleur de devoir son indépendance à l'étranger, qui donc ne sympathiserait avec le poète? Malheureusement la haine personnelle qui l'anime, la rage mesquine qui le transporte, dominent tous ses sentimens et confondent toutes ses pensées. Qu'il dise, en parlant de nous et des Italiens qui adoptaient le régime nouveau : *La mia repubblica non è la loro*, il a raison assurément. Non, la république du gentilhomme, du poète, du philosophe, à la fois aristocratique et libéral, n'est pas la république de cette France de 89 qui place justement le droit de l'homme, le droit commun, au-dessus des libertés particulières. Qu'on s'en irrite ou non, peu importe, la France est ainsi faite, et quand un peuple initiateur comme le nôtre est si bien pénétré d'un principe, que ce

principe semble devenu sa nature même, il y a quelque chose de puéril à lui dire que son génie a tort. Quoi! parce que nous sommes aux prises avec le plus difficile et le plus périlleux des problèmes, parce que nous avons mission de mettre la liberté d'accord avec l'égalité, de concilier une démocratie inévitable avec l'imprescriptible droit de la dignité humaine; parce que nous poursuivons ce but au prix de mille sacrifices, parce que les meilleurs d'entre nous y succombent, parce qu'un Tocqueville meurt saintement à la peine, parce que tant d'autres s'y consument en silence, parce que toute une nation, chargée de cette tâche, traverse maintes vicissitudes, subit maintes révolutions, est obligée de revenir sans cesse sur ses pas, de recommencer sans cesse son œuvre de la veille; parce que nous souffrons enfin pour une cause qui intéresse l'humanité tout entière, il sera permis à un poète gentilhomme, s'appelât-il Alfieri, de ne voir chez nous qu'un troupeau d'esclaves! Il sera permis au biographe de ce gentilhomme de répéter ses invectives sans les combattre, de les excuser même, j'allais dire de les aggraver par son assentiment! Ce n'est pas Alfieri que je veux réfuter ici, c'est M. Alfred de Reumont, et la protestation que m'arrache toute cette partie de son livre est aussi une réclamation littéraire. Pourquoi ces souvenirs amers de l'histoire d'hier et d'aujourd'hui au milieu des peintures d'un autre âge? pourquoi ces passions politiques dans une étude littéraire et morale? Les rapports de l'Italie et de la France ont bien changé depuis un demi-siècle; est-on sûr qu'Alfieri jugerait la situation nouvelle et les nouveaux devoirs de son pays comme il jugeait les événemens de 1798? Prenez donc garde de le mettre en cause mal à propos et de lui attribuer des sentimens qui ne seraient pas les siens. J'honore la fidélité de M. de Reumont à un régime qu'il a servi, qu'il a aimé, et que les événemens ont emporté à jamais; je m'associe à sa tristesse quand il regrette l'autonomie de cette brillante Toscane, lui qui était presque devenu Toscan, et qui n'appartenait pas seulement à la société, mais à la littérature de Florence. Je voudrais pourtant que ces regrets fussent exprimés ailleurs, et que cette ombre n'offusquât point la lumière de la vérité historique. Nous ne sommes pas ici au lendemain de Solferino, nous sommes sous le directoire. Retournons auprès du poète et de la comtesse d'Albany.

Quelques heures avant l'arrivée des Français, le 25 mars 1799, Alfieri et la comtesse, quittant leur hôtel des bords de l'Arno, se réfugièrent dans une agréable villa sur ces hauteurs de Montughi qui dominent Florence au nord-ouest. Ils y passèrent trois mois dans une solitude presque complète, voyant à peine et rarement un petit nombre d'amis, évitant toute espèce de contact avec « la tyrannie

militaire et *avocatesque* (*la militare e avvocatesca tirannide*), la plus monstrueuse, la plus ridicule, la plus intolérable des mixtures politiques, » ajoute-t-il, horrible et grotesque alliage qui se présente à son imagination irritée sous la forme « d'un tigre que guiderait un lapin (*un tigre guidato da un coniglio*). » Est-ce parmi les tigres qu'il faut placer l'excellent Ginguené, ambassadeur de la république française à Turin, qui lui offre, en termes si respectueux et si flatteurs, la restitution de ses livres injustement confisqués, ou le général Miollis, qui s'empresse d'honorer en sa personne le plus illustre représentant de la poésie italienne, ou les partisans de la révolution française en Sardaigne, qui veulent lui donner une place dans l'institut national de sa patrie? Il répond à Ginguené comme il le doit, en homme reconnaissant, puis il l'insulte dans ses mémoires; il repousse avec dureté les hommages du général Miollis; il refuse enfin, et il refuse injurieusement, toute espèce d'association avec les membres de l'institut piémontais. Ces trois incidens, qui se sont produits à si peu d'intervalle l'un de l'autre, disent assez quelle était alors l'irritation d'Alfieri, et l'on devine aisément combien cette irritation devait s'envenimer de jour en jour pendant cette retraite forcée dans la solitaire *villa* de Montughi.

La comtesse d'Albany aura fort à faire pour calmer cette âme exaspérée. Le meilleur moyen sans doute sera de partager ses colères, de souscrire à tous ses jugemens, et la comtesse n'y manquera pas. Volontiers sympathique à la France avant 1789, disposée même à la défendre contre les attaques d'Alfieri, dont la haine datait de plus loin, elle va s'associer désormais à sa fureur anti-française. Elle ira jusqu'à confondre amis et ennemis dans un même sentiment d'aversion. Elle a connu Mme de Staël à Paris de 1787 à 1792, elle la reverra plus tard, et l'auteur de *Corinne* n'aura que des paroles d'affection et de respect pour sa *chère souveraine;* voyez quelle est aujourd'hui la malveillance de cette chère souveraine pour l'éloquent écrivain. Dans les papiers de la comtesse d'Albany que possède la bibliothèque du musée Fabre à Montpellier, je trouve un recueil de notes sur ses lectures. Or voici ce que la comtesse écrivait en 1797 après avoir lu le livre *de l'Influence des Passions sur le bonheur des individus et des nations :* « Ce livre est un ramassis d'idées prises un peu partout, assaisonnées d'un style très négligé et très obscur qui tient du mauvais goût du temps. On voit que la dame est pénétrée de la révolution, qu'elle y rapporte toutes ses pensées, qu'elle flatte le pouvoir du moment pour retourner à Paris, que c'est l'éloignement de cette capitale qui est la passion qui la dévore. Dans le chapitre *de l'Amour de la Gloire,* elle peint son père, parce qu'elle le croit le plus grand homme du siècle... Elle croit connaître l'amour,

et ne connaît que les égaremens de l'imagination... Le seul chapitre *de l'Esprit de Parti* est intéressant, parce qu'ayant vécu au milieu des intrigues de la révolution, elle en connaît tous les dédales. Ce livre est un de ceux qui tomberont comme tant d'autres qui sont nés pendant les troubles du moment et finissent avec eux. » Il est difficile assurément d'exprimer un jugement plus inique. Que d'erreurs! que d'injustices! Se peut-il que l'introduction surtout n'ait pas éclairé la comtesse et son ami sur le vrai caractère de ce livre et sur la mission de la France? Mme de Staël, on peut le dire, était un représentant fidèle de notre génie, lorsqu'elle s'écriait éloquemment en 1796 : « Honte à moi, si durant le cours de deux épouvantables années, si pendant le règne de la terreur en France j'avais été capable d'un tel travail, si j'avais pu concevoir un plan, préparer un résultat à l'effroyable mélange de toutes les atrocités humaines! La génération qui nous suivra examinera peut-être la cause et l'influence de ces deux années; mais nous, les contemporains, les compatriotes des victimes immolées dans ces jours de sang, avons-nous pu conserver alors le don de généraliser les idées, de méditer des abstractions, de nous séparer un moment de nos impressions pour les analyser? Non, aujourd'hui même encore, le raisonnement ne saurait approcher de ce temps incommensurable. Juger ces événemens, de quelques noms qu'on les désigne, c'est les faire rentrer dans l'ordre des idées existantes, des idées pour lesquelles il y avait déjà des expressions. A cette affreuse image, tous les mouvemens de l'âme se renouvellent, on frissonne, on s'enflamme, on veut combattre, on souhaite de mourir; mais la pensée ne peut se saisir encore d'aucun de ces souvenirs, les sensations qu'ils font naître absorbent toute autre faculté. C'est donc en écartant cette époque monstrueuse, c'est à l'aide des autres événemens principaux de la révolution de France et de l'histoire de tous les peuples que j'essaierai de réunir des observations impartiales sur les gouvernemens, et si ces réflexions me conduisent à l'admission des premiers principes sur lesquels se fonde la constitution républicaine de la France, je demande que, même au milieu des fureurs de l'esprit de parti qui déchirent la France, et par elle le reste du monde, il soit possible de concevoir que l'enthousiasme de quelques idées n'exclut pas le mépris profond pour certains hommes, et que l'espoir de l'avenir se concilie avec l'exécration du passé. » Voilà le vrai point de vue, celui où devaient se placer les esprits élevés et les cœurs généreux au lendemain de la convention; ce sont là certes d'autres paroles que les invectives du *Misogallo* et de la *Vita d'Alfieri*. Que la comtesse d'Albany, avec ses sentimens aristocratiques, n'admette pas ces idées, rien de plus naturel; qu'elle n'en sente

pas la noblesse et n'y voie qu'une flatterie adressée au directoire, j'avoue que j'ai peine à le comprendre, ou plutôt je comprends trop que c'est elle qui flatte Alfieri; je vois trop bien que, pour s'associer aux passions irritées de son amant, elle lui sacrifie la justice et l'amitié.

La comtesse d'Albany est plus intéressante quand elle essaie de guérir son malade en rassemblant autour de lui tout un cercle d'admirateurs et d'amis. Si elle n'avait pas encore ce qu'elle souhaitait depuis si longtemps et ce qu'elle possédera seulement dans la dernière période de sa vie, je veux dire une cour littéraire et mondaine, si d'un côté les graves préoccupations publiques et de l'autre la sauvagerie d'Alfieri ne lui permettaient pas de réaliser un de ses vœux les plus chers, elle avait su pourtant grouper autour du poète un certain nombre d'hommes d'élite, amis dévoués des lettres et des arts : c'était Lorenzo Pignotti, médecin, poète, historien, professeur à l'université de Pise, mais qui, passant la moitié de l'année à Florence, doit être cité au premier rang parmi les hôtes les plus assidus de la comtesse; c'était le vieil Angelo-Maria Bandini, le docte conservateur de la bibliothèque Laurentienne, l'historien si érudit, si consciencieux, de la renaissance florentine au XVe siècle; c'était Jean d'Alessandri, président de l'Académie des Arts; Thomas Puccini, directeur des musées; c'était Jean-Baptiste Baldelli, philologue et historien littéraire, tout jeune encore à cette date, mais annonçant déjà les rares qualités qu'il devait déployer plus tard dans sa *Biographie de Boccace* et dans son commentaire historique sur les voyages de Marco-Polo. Il faut signaler encore Onofrio Boni, architecte et antiquaire, auteur d'intéressantes études sur quelques artistes du XVIIIe siècle dont il avait été le disciple et l'ami. N'oublions pas enfin ce Jean Fantoni qu'on appelait l'Horace toscan, celui à qui Alfieri écrivait un jour : « Tous les amis de la vraie poésie voudraient voir vos odes gravées sur des tablettes d'or, » bien qu'il fût l'ami des Français et qu'il eût joué un rôle, non-seulement comme poète républicain, mais comme chef populaire, dans les troubles de l'Italie du nord. Quand Alfieri et la comtesse d'Albany, après le premier départ des Français (5 juillet 1799), eurent quitté leur villa solitaire et repris leurs habitudes à Florence, les hommes que je viens de nommer furent tous, à des degrés divers, les amis, les consolateurs du poète, quelques-uns même les confidens de sa pensée et parfois ses compagnons d'études. Parmi ceux qui ne demeuraient pas à Florence, mais dont la sympathie active, entretenue avec soin par les lettres de la comtesse, ne manqua jamais à l'auteur de *Saül* et de *Marie Stuart*, deux graves personnages occupent la première place : Mgr Angelo Fabroni, recteur de

l'université de Pise, et Ansano Luti, qui remplissait les mêmes fonctions à Sienne. Quelquefois des visiteurs célèbres venaient enrichir d'élémens nouveaux la petite société poétique. Un jour ce fut la belle et enthousiaste Isabelle Teotochi Albrizzi, jeune Grecque des Iles-Ioniennes, mais fille adoptive de Venise, qui sentait si vivement les arts, qui comprit avant la foule le génie de Canova, et dont le nom a sa place marquée dans l'histoire de l'art italien au commencement de notre siècle. Un autre jour, heureux jour aussi et qu'Alfieri n'oubliera pas, ce fut la brillante improvisatrice de Lucques, Teresa Bandettini, ou, si l'on veut, *Amarillis Etrusca*, d'après son nom académique. Improvisateurs et improvisatrices jouaient alors un rôle assez brillant dans la littérature italienne; Mme de Staël n'avait pas imaginé ce type quand elle composa son livre. Un certain François Gianni, sous l'empire, obtint le titre d'*improvisateur impérial*. Or, bien que d'excellens juges, Monti par exemple et Giordani, aient flétri cette profession et le funeste engouement qu'elle excitait, bien qu'ils aient protesté contre ce *ludus impudentiæ*, contre ces vulgaires tours de force qui ne peuvent que dégrader la pensée et corrompre la langue, ces mêmes juges pourtant furent séduits par l'inspiration sincère de Teresa Bandettini. Monti n'en parlait qu'avec enthousiasme, et Alfieri s'écriait en son admiration jalouse : « Mes vers si longuement médités, si soigneusement travaillés, réussiront moins que ces chants sortis tout à coup des profondeurs de l'âme comme le flot jaillit de la source. » Telles étaient les distractions d'Alfieri pendant que son humeur inquiète et sa dévorante ardeur le poussaient de plus en plus dans l'étude avec une sorte d'exaltation fiévreuse; tels étaient les amis que la comtesse d'Albany rassemblait gracieusement autour de lui, occupée qu'elle était sans cesse à lui inspirer le goût des élégans loisirs, à lui suggérer l'ambition d'une espèce de royauté littéraire.

Alfieri n'était pas né pour ce rôle. Son caractère hautain n'eût jamais su se plier à la diplomatie de salon, aux complaisances, aux flatteries, aux ingénieux mensonges, sans lesquels ces petits gouvernemens sont impossibles. Le dévouement que lui montrait la comtesse d'Albany suffisait à la satisfaction de sa vanité; n'ayant plus rien à désirer sur ce point, il préférait une amitié cordiale et simple à toutes les cajoleries mondaines. Les hommes que la comtesse cherchait à grouper autour d'Alfieri, ces hommes qu'il a aimés en effet, qu'il a pratiqués en maintes occasions, dont le talent et la conversation ont pu lui plaire, n'ont jamais composé d'une manière suivie cette cour, cette royale académie que la veuve de Charles-Édouard avait ambitionnée pour son poète. C'étaient seulement des relations intellectuelles, tour à tour abandonnées et re-

prises, et auxquelles il ne demandait que ce qui était conciliable avec son volontaire isolement. Ses vrais amis, sa seule cour, c'étaient toujours ceux qui avaient été les confidens de sa jeunesse : c'était l'excellent abbé de Caluso, si sincère dans son affection, si sage et si dévoué dans ses conseils; c'était aussi ce gracieux poète de Vérone, Hippolyte Pindemonte, qui avait traversé avec lui la période révolutionnaire à Paris, esprit libéral qui ne désespéra jamais de la liberté, harmonieux écrivain qui corrigea tant de formes rudes et barbares dans la langue trop peu florentine de son impétueux ami. Ceux-là, présens ou absens, il les aima toujours. Quant aux admirateurs que lui attirait la comtesse, plus d'une fois sans doute, mécontent de ses arrière-pensées mondaines, il dut leur faire sentir, en les recevant, cette capricieuse sauvagerie qu'il ne dissimulait avec personne.

Parmi les visiteurs étrangers qui venaient payer leur tribut d'hommages à la comtesse d'Albany et d'admiration à l'auteur de *Marie Stuart*, Alfieri vit arriver un jour un jeune artiste du midi de la France. François-Xavier Fabre était né à Montpellier le 1er avril 1766. Fils d'un peintre estimable, il avait suivi la carrière de son père, et après ses premières études dans sa ville natale, il était allé chercher des maîtres à Paris. D'une modeste école, il était entré dans un atelier célèbre, celui de David. Il avait un goût sévère, une application soutenue, un amour sérieux de son art; dès l'âge de vingt et un ans, Fabre obtenait le prix de Rome et partait pour l'Italie. Ses études à l'école française étaient à peine terminées, qu'il assista aux plus mauvais jours de la révolution italienne; il vit l'occupation de Rome par les troupes du directoire, il vit le pape Pie VI brutalement expulsé de ses états à quatre-vingts ans, et ayant refusé de prêter serment entre les mains de l'autorité qui venait de commettre ces violences, il fut traité comme un émigré. C'était là une recommandation excellente auprès d'Alfieri et de la comtesse. Il en avait d'autres encore, à ce qu'il paraît. La comtesse d'Albany aimait passionnément le dessin; quand elle vit arriver à Florence ce grave élève de David, déjà célèbre à ses débuts, elle lui demanda des leçons de peinture, et il est trop certain que le jeune maître, du vivant même d'Alfieri, fit une profonde impression sur le cœur de son élève. Étrange ironie de la fortune! ces punitions secrètes dont nous avons parlé se reproduisent pour la seconde fois dans cette histoire, et sous quelles formes singulières! au milieu de quelles circonstances imprévues! Alfieri a pris les Français en haine; un seul, à cause de ses opinions politiques, a trouvé grâce auprès de lui, il l'accueille, il lui ouvre sa maison, et c'est son propre châtiment qu'il introduit lui-même dans son sanctuaire. Non pas, certes,

que Fabre ait trahi l'amitié d'Alfieri, qu'il lui ait dérobé l'amour de la comtesse, qu'il ait porté le trouble dans le ménage irrégulier du poète; non, mais quand Alfieri mourra, Alfieri aura un héritier, celui-là même auquel il vient de tendre la main. Que deviendra dès lors la consécration de cet amour, cette consécration toute poétique, tout idéale, qui devait être l'œuvre suprême de sa vie? Que deviendra le souvenir de cette idolâtrie si intime, si profonde, si merveilleusement sereine, à laquelle on promettait l'immortalité des beaux vers? Le jour où la vérité sera connue, le jour où éclatera la punition secrète, tout ce fastueux édifice s'écroulera par la base.

VIII.

La punition toutefois resta longtemps cachée. Ce n'est pas ici un roman vulgaire ni un drame à fracas; la scène se passe dans le domaine invisible de la conscience, et aussi sur ce mobile théâtre de l'opinion où se font et se défont les gloires de la terre. Tout se passa d'abord décemment. Les convenances furent si bien gardées, que la mort d'Alfieri et les circonstances qui suivirent furent absolument conformes à l'idéal rêvé par le poète. Rien ne troubla sur ce point ses dernières années. Il était l'ami de Fabre, il s'intéressait à ses travaux, et les louait en ses vers avec une sympathie affectueuse. Lorsque le jeune peintre de Montpellier faisait le portrait de la comtesse d'Albany, celui d'Alfieri, celui de l'abbé de Caluso, lorsqu'il transportait sur la toile la scène la plus dramatique de la tragédie de *Saül*, Alfieri était bien loin de se douter que cet ami, cet hôte, ce disciple respectueux pût être appelé un jour à lui succéder auprès de celle qu'il nomme jusqu'à sa dernière heure l'*incomparable amie*. Il pouvait écrire avec sécurité ces mots : « J'oserai dire, j'oserai croire que son cœur, en s'appuyant sur le mien, y puise une force nouvelle. » Il pouvait achever d'une main sûre le récit de sa vie, et se dire tout bas avec orgueil : « J'ai élevé un monument à l'amour, j'ai donné à une souveraine déchue une royauté plus haute, et mon nom restera éternellement attaché au nom de la reine d'Angleterre. Parmi les chantres immortels de l'amour, en est-il à qui soit échue pareille destinée? Ce qui a causé la folie du Tasse est devenu mon triomphe et ma gloire. » Ne serait-ce pas dans ces heures d'exaltation, dans ce délire de fatuité amoureuse et poétique, qu'il fit encadrer quatre miniatures représentant les quatre grands poètes italiens, entre lesquels une place vide, entourée d'une couronne de lauriers, portait ce seul mot : *Digniori?*

Les dernières années d'Alfieri offrent peu d'incidens remarqua-

bles, ou du moins pour nous, qui savons ce qui va suivre, tout l'intérêt se concentre sur cette étrange et mystérieuse punition infligée à l'orgueil du poète par le juge infaillible. Un an après l'évacuation de Florence par les troupes du directoire, la journée de Marengo rétablissait notre suprématie dans les affaires de la péninsule. Le 15 octobre 1800, quatre mois après la bataille, le général Dupont prit possession de Florence. Ce triomphe des armes et des idées françaises avait beau exaspérer Alfieri, le rétablissement de l'ordre par la puissante main du premier consul venait terminer fort à propos les crises domestiques de Mme d'Albany. Privée déjà par la révolution française de la rente annuelle que lui avait accordée le gouvernement de Louis XVI, la comtesse avait souffert gravement aussi des conséquences de la révolution romaine; son beau-frère le cardinal, qui, par suite d'arrangemens antérieurs, lui devait encore une certaine somme sur la succession de Charles-Édouard, avait été presque entièrement ruiné par les événemens de 1798, et l'on avait vu le dernier des Stuarts, celui qui s'était donné le nom d'Henri IX, mendier misérablement un secours à William Pitt. Pensionné par l'Angleterre et remis en possession de ses dignités après l'élection du pape Pie VII, le cardinal avait pu payer sa dette à sa belle-sœur, au moment même où la réorganisation de l'Italie par Bonaparte permettait à la comtesse et à son ami de toucher plus régulièrement leurs revenus italiens. La comtesse d'Albany paraît avoir salué d'un cri de joie les premières années du consulat. A la fin de l'année 1800, après l'attentat de la rue Saint-Nicaise, elle écrivit une lettre toute sympathique à Joséphine, qu'elle avait connue naguère à Paris. Voici les remercîmens que lui adresse la compagne du maître de la France.

« Paris, 1801.

« Combien je vous remercie, ma chère amie, de l'intérêt touchant que vous nous accordez, à Bonaparte et à moi! Une amitié distinguée comme la vôtre offre des consolations au milieu des idées affligeantes qui naissent des dangers continuels auxquels on est exposé, et l'on regrette moins de les avoir courus quand ils excitent les témoignages d'une estime aussi pure que celle que vous nous laissez voir.

JOSÉPHINE BONAPARTE, née La Pagerie.

P.-S. Je vois souvent ici M. de Lucchesini, dont j'estime beaucoup l'esprit et le caractère. Nous parlons de vous fréquemment, et je l'aime à cause de l'attachement qu'il vous porte. — Dites, je vous prie, de ma part, à Mme de Bernardini tout ce que vous pouvez imaginer d'aimable. Adieu, chère princesse. »

En général, dans ces commencemens du consulat, Mme d'Albany semble s'occuper de la France avec la même sympathie qu'autre-

fois, sympathie qui avait fait place, on l'a vu, à des sentimens presque haineux. Elle s'intéresse aux ouvrages nouveaux, au mouvement des esprits, aux vicissitudes du goût public; elle lit le *Génie du Christianisme* et demande des renseignemens sur les nouveaux systèmes scientifiques. Un de ses amis de Florence, le chevalier Baldelli, se trouvant en France en 1802, voici ce qu'elle lui écrit : « Je vous remercie des nouvelles littéraires que vous m'avez données. J'ai déjà lu l'ouvrage de M. de Chateaubriand, qui m'a fait grand plaisir; il satisfait l'âme, et excepté le premier volume, qui parle des mystères, j'ai été très contente du reste. L'auteur est grand ami de M. d'Arbaud, qui a du mérite aussi comme poète et que j'ai beaucoup connu à Florence. Je vois par les journaux qu'on traduit tout ce qui s'écrit dans toutes les langues... Il me paraît que la nation s'est adonnée aux sciences exactes. Il y a à présent un nouveau système de minéralogie qui fait grand bruit, ainsi que les découvertes en chimie qui sont très profitables à qui les découvre. Le galvanisme tourne toutes les têtes, quoique l'inventeur soit Italien; les 60,000 francs sont un appât considérable pour ceux qui font quelque découverte. J'en avais déjà entendu parler, il y a dix ans, pendant mon séjour à Paris. Vicq-d'Azyr s'en occupait et voulait même nous faire quelques expériences sur une grenouille; mais les événemens nous séparèrent tous, et il mourut de chagrin de tout ce qu'il avait vu. Dans ce pays, on ne s'occupe ni de science ni de littérature... » Elle dit encore avec la même amertume, en pensant à la vie de Florence : « Si je n'avais pas une passion décidée pour m'occuper et lire, et que je ne fusse pas dégoûtée de la société depuis tous les événemens dont j'ai été témoin, je ne pourrais pas me résoudre à vivre dans ce pays; mais je passe mon temps avec les livres, et les heures s'envolent comme des minutes. »

Ces plaintes, j'en suis sûr, ne s'adressaient pas à la société de Florence, mais à la sauvage et misanthropique humeur de son amant. Alfieri fuyait le monde avec un redoublement de sauvagerie, au moment où la comtesse était plus impatiente que jamais d'y jouer un rôle. Depuis qu'il était redevenu riche, il avait recommencé à acheter des chevaux, et il ne se plaisait qu'au milieu d'eux. On le voyait souvent, enveloppé d'un grand manteau rouge, ses cheveux roux rejetés en arrière et tombant jusque sur ses épaules, conduire lui-même une espèce de tilbury qu'il lançait bride abattue par les chemins solitaires. Rentré chez lui, il passait de son écurie dans son cabinet d'étude et s'y enfermait toute une partie du jour. Les visiteurs qui allaient frapper à sa porte trouvaient infailliblement sur le seuil une tablette avec cette inscription : *le comte Alfieri n'est pas chez lui*. On prétendait à Florence que c'était une inscription à demeure

fixe. Avec sa haine du monde, sa furie de travail allait toujours croissant. Il s'était mis en tête de peindre la société de son temps. c'est-à-dire l'influence de la révolution française sur l'Europe, dans une série de comédies aristophanesques, et l'inspiration n'obéissant point aux ordres de la volonté, il se consumait dans cet effort. Sa santé en reçut bientôt de sérieuses atteintes. Bizarre dans son régime comme il l'était en toutes choses, extrême et opiniâtre dans ses résolutions, il ne se nourrissait plus : c'est à peine si, pour tromper la faim, il prenait quelques alimens très simples, très légers, toujours avec une sorte de crainte et de répugnance. Il redoutait ces heures où la tyrannie du corps interdit le travail à la pensée. Il voulait se sentir constamment aussi dispos, aussi alerte, et il ne s'apercevait pas que dans ce défi contre la nature il épuisait rapidement toutes ses forces. Une maladie grave faillit l'emporter pendant l'automne de 1802; il s'en releva, mais ce fut pour retomber plus bas l'automne suivant. Une attaque de goutte se jeta sur la poitrine; il ne parut pas cependant souffrir beaucoup, et quoique son mal exigeât les soins les plus attentifs, on n'avait pas de crainte pour sa vie. Dans la soirée du 7 octobre 1803, la comtesse avait longtemps veillé auprès de son lit; le lendemain, aux premiers rayons du soleil, il se sentit mieux, se leva quelques instans, puis retomba doucement sur son chevet : il était mort.

La douleur de la comtesse d'Albany fut très vive. Si impérieuse que fût la personnalité d'Alfieri, si incommode et intraitable que fût son égoïsme de poète, la reine d'Angleterre perdait en lui le vrai compagnon de son existence, un ami qui ne l'avait pas quittée depuis vingt-six ans, un artiste qu'elle avait inspiré, un génie qu'elle pouvait considérer comme son œuvre. Tous les griefs furent oubliés; elle était sincère assurément lorsqu'elle pleurait l'homme dont elle pouvait opposer le nom au nom de Charles-Édouard. Le soin de sa dignité se trouvait ici d'accord avec le souvenir de son amour. Si quelque chose pouvait la relever à ses propres yeux et la justifier devant le monde, c'était cette fidélité mutuelle pendant un quart de siècle, c'était la soumission respectueuse et presque craintive qu'elle avait eue si longtemps pour cette âme ulcérée, c'étaient en un mot ces fonctions de sœur de charité remplies avec un dévouement si tendre et quelquefois si humble auprès du noble et orgueilleux malade. Cette affliction sincère et tous les sentimens particuliers qui s'y mêlent, tous ces retours de vanité naïve sur la consécration poétique de sa passion, cette affliction, dis-je, sincère et complexe à la fois, me semble ingénument exprimée dans les lettres qu'on va lire. Elle écrivait le 24 novembre au chevalier Baldelli :

« Florence, 24 novembre 1803.

« Vous pouvez juger, mon cher Baldelli, de ma douleur par la manière dont je vivais avec l'incomparable ami que j'ai perdu. Il y aura samedi sept semaines, et c'est comme si ce malheur m'était arrivé hier. Vous qui avez perdu une femme adorée, vous pouvez concevoir ce que je sens. J'ai tout perdu, consolation, soutien, société, tout, tout. Je suis seule dans ce monde, qui est devenu un désert pour moi. Je déteste la vie, qui m'est odieuse, et je serais trop heureuse de finir une carrière dont je suis déjà fatiguée depuis dix ans par les circonstances terribles dont nous avons été témoins; mais je la supportais, ayant avec moi un être sublime qui me donnait du courage. Je ne sais que devenir, toutes les occupations me sont odieuses. J'aimais tant la lecture! Il ne m'est plus possible que de lire les ouvrages de notre ami, qui a laissé beaucoup de manuscrits pour l'impression. Il s'est tué à force de travailler, et sa dernière entreprise de six comédies était au-dessus de ses forces... Il a succombé en six jours sans savoir qu'il finissait, et a expiré sans agonie, comme un oiseau, ou comme une lampe à qui l'huile manque. Je suis restée avec lui jusqu'au dernier moment. Vous jugerez comme cette cruelle vue me persécute; je suis malheureuse à l'excès. Il n'y a plus de bonheur pour moi dans ce monde, après avoir perdu à mon âge un ami comme lui, qui, pendant vingt-six ans, ne m'a pas donné un moment de chagrin que celui que les circonstances nous ont procuré à l'un et à l'autre. Il est certain qu'il y a peu de femmes qui puissent se vanter d'avoir eu un ami tel que lui; mais aussi je le paie bien cher dans ce moment, car je sens cruellement sa perte. Je regrette bien votre absence; votre âme sensible et en même temps forte aurait relevé la mienne, qui est anéantie. J'ai trouvé du courage dans toutes les circonstances de ma vie : pour celle-ci, je n'en trouve pas du tout; je suis tous les jours plus accablée, et je ne sais pas comment je ferai pour continuer à vivre aussi malheureuse. »

Pour que rien ne manque à l'exactitude et aussi à la moralité de cette histoire, il faut entendre les cris de douleur que pousse la comtesse d'Albany. Écoutez encore ses gémissemens et ses sanglots dans cette lettre à M. d'Ansse de Villoison. Je le répète, au moment où elle trace cette page, elle est sincère. On ne joue pas de cette façon avec la douleur et les larmes; on n'imite pas ainsi le désespoir. Oui, elle est sincère encore, à cette date, quand elle se voit seule dans un désert, quand elle parle de son impuissance de vivre. Le grand helléniste, qui savait apprécier Alfieri, a écrit à la comtesse ses complimens de condoléance. Voici ce qu'elle lui répond :

« Florence, le 9 novembre 1803.

« J'étais bien sûre, mon cher monsieur, que vous prendriez un grand intérêt à la perte horrible que j'ai faite. Vous savez par expérience quel malheur affreux c'est de perdre une personne avec qui on a vécu pendant vingt-six ans, et qui ne m'a jamais donné un moment de déplaisir, que j'ai

toujours adorée, respectée et vénérée. Je suis la plus malheureuse créature qui existe... Le plus grand bonheur, et le seul qui puisse m'arriver, ce serait d'aller rejoindre cet ami incomparable. Il s'est tué à force d'étudier et de travailler. Depuis dix ans qu'il était à Florence, il avait appris le grec tout seul. Il a traduit en vers une tragédie de chaque auteur grec, *les Perses* d'Eschyle, *Philoctète* de Sophocle, *Alceste* d'Euripide, et il a fait une *Alceste* à son imitation, ainsi qu'une tragi-mélodie d'*Abel*, qui est moitié tragédie et moitié pour chanter, afin de donner aux Italiens le goût de la tragédie : ce seront les premières choses que je ferai imprimer pour finir son théâtre. Il a traduit *les Grenouilles* d'Aristophane, tout Térence, tout Virgile en vers, c'est-à-dire *l'Énéide*, — *la Conjuration de Catilina*. Il a fait dix-sept satires, un tome de poésies lyriques. Il a écrit toute sa vie jusqu'au 14 mars de cette année, et puis il a fait depuis deux ans six comédies, qui ont été la cause de sa mort, y travaillant trop pour les finir plus vite, et malgré cela il n'a pu en corriger que quatre et demie; il est tombé malade à la moitié du troisième acte de la cinquième. Il se portait très bien le 3 octobre au matin, et il travailla à son ordinaire; je rentrai à quatre heures pour dîner, et je le trouvai avec la fièvre : la goutte s'était fourrée dans les entrailles, qu'il avait très affaiblies depuis quelque temps, ne pouvant quasi plus manger... Enfin le samedi 8, après avoir passé une nuit moins mauvaise que les précédentes, il s'affaiblit, il perdit la vue, et mourut sans fièvre, comme un oiseau, sans agonie, sans le savoir. Ah! monsieur, quelle douleur! J'ai tout perdu : c'est comme si on m'avait arraché le cœur! Je ne puis pas encore me persuader que je ne le reverrai plus. Imaginez-vous que depuis dix ans je ne l'avais plus quitté, que nous passions nos journées ensemble; j'étais à côté de lui quand il travaillait, je l'exhortais à ne pas tant se fatiguer, mais c'était en vain : son ardeur pour l'étude et le travail augmentait tous les jours, et il cherchait à oublier les circonstances des temps en s'occupant continuellement. Sa tête était toujours tendue à des objets sérieux, et ce pays ne fournit aucune distraction. Je me reproche toujours de ne l'avoir pas forcé à faire un voyage : il se serait distrait par force. Son âme ardente ne pouvait pas exister davantage dans un corps qu'elle minait continuellement. Il est heureux, il a fini de voir tant de malheurs; sa gloire va augmenter : moi seule, je l'ai perdu, il faisait le bonheur de ma vie. Je ne puis plus m'occuper de rien. Mes journées étaient toujours trop courtes, je lisais au moins sept ou huit heures; à présent je ne puis plus ouvrir un livre. Pardonnez-moi de vous entretenir de mon chagrin. Je sais que vous avez de l'amitié pour moi et que vous aimiez cet ami incomparable : c'est ce qui fait que je me livre avec vous à ma douleur.

« ... Vous me feriez grand plaisir de me donner de vos nouvelles, de vous et de vos occupations littéraires. Je sais que vous enseignez le grec moderne à l'Institut. On me dit qu'on imprime *l'Énéide* de M. Delille; je serai charmée de la lire, si ma tête peut un jour se calmer. Je n'ai aucun projet de déplacement; je vis au jour la journée, heureuse quand j'en ai fini une, et au désespoir d'en recommencer une autre. La mort serait pour moi un véritable bonheur; je déteste la vie, le monde, et tout ce qui s'y fait et s'y voit. Je ne vivais que pour un seul objet, et je l'ai perdu. Adieu, mon cher

monsieur; plaignez-moi, car je suis bien malheureuse. Je ne puis m'arracher de ces lieux où j'ai vécu avec lui, et où il reste encore. »

Ces paroles sont touchantes; quoi de plus touchant aussi que les deux épitaphes composées par Alfieri pour son tombeau et celui de la comtesse (1)? Chateaubriand, attaché alors à l'ambassade de Rome, venait d'arriver à Florence au moment où Alfieri rendait le dernier soupir; il le vit coucher au cercueil, il lut les deux inscriptions funéraires, il fut touché de cet immense amour, de ce dernier rendez-vous donné au sein de la mort; ces images devaient frapper l'auteur du *Génie du Christianisme*, et ce qu'elles avaient d'un peu

(1) Alfieri les a fait graver sur un diptyque de marbre blanc qui appartient aujourd'hui à la bibliothèque du musée Fabre à Montpellier. Comme ces deux épitaphes ont été souvent reproduites d'une façon incomplète ou inexacte, on en donne le texte ici :

Quiescit hic tandem
Victorius Alferius Astensis
Musarum ardentissimus cultor
Veritati tantummodo obnoxius
Dominantibus idcirco viris
Peraeque ac inservientibus omnibus
Invisus merito
Multitudini
Eo quod nulla unquam gesserit
Publica negotia
Ignotus
Optimis perpaucis acceptus
Nemini
Nisi fortasse sibimet ipsi
Despectus
Vixit annos.... menses.... dies....
Obiit.... die.... mensis....
Anno domini MDCCC....

—

Hic sita est
Aloysia e Stolbergis
Albaniæ comitissa
Genere forma moribus
Incomparabili animi candore
Præclarissima
A Victorio Alferio
Juxta quem sarcophago uno
Tumulata est
Annorum..... spatio
Ultra res omnes dilecta
Et quasi mortale numen
Ab ipso constanter habita
Et observata
Vixit annos.... menses.... dies....
In Hannonia Montibus nata
Obiit.... die.... mensis....
Anno domini MDCCC....

Au dessous, on lit ces mots : *Florentiæ, Gallorum compedibus obstrictæ*, 1800.

théâtral n'était pas pour lui déplaire. Il s'apprêtait donc à en parler en poète, comme il l'a fait effectivement, trois mois après, sous l'impression toute récente de ce douloureux épisode, quand se produisit un incident assez singulier, un incident qui aurait pu le mettre en défiance, s'il y eût arrêté sa pensée. François-Xavier Fabre, le jeune peintre de Montpellier, qui était déjà pour Mme d'Albany un confident intime, écrivit de la part de la comtesse à M. de Chateaubriand pour le prier de ne rien publier qui pût être défavorable à la mémoire d'Alfieri. Qu'est-ce à dire? D'où viennent ces alarmes? Pourquoi ces précautions? Le sens de cette démarche, qui dut paraître si extraordinaire alors, n'est plus un secret pour nous aujourd'hui; on craignait que Chateaubriand, ayant visité Florence, n'eût appris bien des choses qui pouvaient nuire un peu à l'idéale peinture des amours d'Alfieri et de la comtesse. On craignait que cette consécration poétique, cette transfiguration merveilleuse de la réalité ne souffrît quelque atteinte dans l'esprit du brillant écrivain, s'il prêtait l'oreille à des confidences indiscrètes. On le suppliait enfin, avec la diplomatie du cœur, de ne pas altérer la légende; on lui fournissait même des notes pour entretenir son enthousiasme. La *Vita di Vittorio Alfieri, scritta da esso*, n'avait pas encore été publiée; il importait que Chateaubriand connût au moins les pages enflammées où le Dante piémontais glorifie sa royale Béatrice. C'est à cette demande, à ces préoccupations, à ces inquiétudes inattendues que répondait Chateaubriand, quand il adressait à Fabre la lettre que voici :

« Monsieur,

« J'ai reçu votre obligeante lettre ainsi que le paquet que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer par son éminence Mgr le cardinal de Consalvi. Je vous prie seulement de m'adresser directement à l'avenir ce que vous pourriez avoir à me faire passer. Les moyens les plus simples sont toujours les plus prompts et les plus sûrs.

« J'ignore encore le moment, monsieur, où je pourrai faire usage de votre excellente notice. Ma tête est tellement bouleversée par des chagrins de toute espèce, que je ne puis rassembler deux idées. J'espère que mon ami sera arrivé sans accident à Venise. L'air de Florence et surtout celui de Rome lui étaient tout à fait contraires. Les marais de Venise ne sont pas sans inconvéniens, mais il faut bien prendre son parti. En général toutes les personnes qui ont la poitrine délicate se plaignent beaucoup de ce pays, et c'est ce qui me forcera moi-même à l'abandonner.

« Au reste, monsieur, soyez sûr que je ne publierai rien sur le comte Alfieri qui puisse vous être désagréable, et surtout à son admirable amie, aux pieds de laquelle je vous prie de mettre mes respects. Si les circonstances me le permettent, je vous soumettrai mon travail avant de l'envoyer à l'imprimerie.

« J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, CHATEAUBRIAND.

« *P. S.* Je reçois l'arrêté de ma promotion à une autre légation. Je pars pour Naples, et j'espère être à Florence du 15 au 20 janvier. J'aurai sûrement l'honneur de vous y saluer.

« Je prends la liberté de vous adresser cette lettre chez Mme la comtesse d'Albany, faute d'avoir votre adresse directe : j'espère qu'elle voudra bien me le pardonner.

« Rome, mercredi 28 décembre 1803. »

On avait tort assurément d'éprouver de telles alarmes; c'était le moment où l'élite de la société européenne se prêtait sans difficultés à consacrer ce que j'ai appelé la légende d'Alfieri et de la comtesse d'Albany. Les uns croyaient que la reine d'Angleterre avait épousé secrètement le poète italien; les autres, fort indifférens aux lois morales, n'avaient pas besoin d'être édifiés sur ce point délicat pour admirer, au milieu du relâchement général des mœurs, la longue, la fidèle union de la comtesse et du poète. Mme de Staël, dans une note de *Corinne*, appellera la comtesse d'Albany la *respectable amie d'Alfieri*. Ces mots *admirable amie*, *respectable amie*, que l'on crût ou non au mariage des deux amans, étaient la formule adoptée au commencement du siècle par tous ceux qui avaient à parler de cette mystérieuse aventure. On a lu la lettre de Chateaubriand; en voici une plus expressive encore de l'auteur de *Delphine :*

« Bologne, 22 mars 1805.

« Je ne sais, madame, si j'ai su vous exprimer comme je le sentais mon respect pour vous et pour votre malheur. Je ne suis jamais entrée sans émotion dans votre maison; je ne vous ai jamais vue sans l'intérêt le plus tendre; je me persuade que nos amis sont réunis, et je vous demande de penser quelquefois au mien, qui a partagé un grand nombre des opinions de celui qui vous fut si cher. Oh! je ne puis croire qu'un jour nous ne nous retrouverons pas tous. L'affection serait sans cela le plus trompeur des sentimens naturels... Mes complimens à vos dames, et pour vous, madame, le plus tendre et le plus respectueux attachement.

« NECKER DE STAEL-HOLSTEIN. »

Pourquoi donc Chateaubriand, jeune, exalté, amoureux, aurait-il protesté en 1803 contre l'opinion générale, comme il a pu le faire plus tard, après que tous les voiles furent déchirés? Il ne demandait pas mieux alors que de croire à cet amour qui rappelait Dante ou Pétrarque, et adressant, en janvier 1804, sa célèbre lettre à M. de Fontanes, il la terminait par ces mots : « Que de choses me resteraient à vous dire sur la littérature italienne! Savez-vous que

je n'ai vu qu'une seule fois le comte Alfieri dans ma vie, et devinez-vous dans quelle circonstance? Je l'ai vu mettre dans le cercueil! On me dit qu'il n'était presque pas changé; sa physionomie me parut noble et grave; la mort y ajoutait sans doute une nouvelle sévérité. Je tiens de la bonté d'une personne qui lui fut bien chère, et de la politesse d'un ami du comte Alfieri à Florence, des notes curieuses sur les ouvrages posthumes et les opinions de cet homme célèbre. La plupart des papiers publics en France ne vous ont donné sur cela que des renseignemens tronqués et incertains. En attendant que je puisse vous communiquer mes notes, je vous envoie l'épitaphe que le comte Alfieri avait faite, en même temps que la sienne, pour sa noble amie. »

Tout semble donc réussir au-delà même des espérances d'Alfieri: le monument qu'il a élevé à son orgueilleuse passion est inauguré, pour ainsi dire, au milieu des respects de l'Europe; la légende s'accrédite, confirmée par des témoignages illustres; la présence de Chateaubriand auprès du cercueil du poète est elle-même un poétique épisode ajouté à tant d'autres, une consécration nouvelle de ce merveilleux roman. Qui donc rétablira la vérité? Qui donnera une conclusion morale à cette histoire? Qui montrera enfin que la justice a eu son heure, et que les lois de la conscience ne sauraient avoir tort? Ce sera, ô néant de l'orgueil! ce sera celle-là même qui disait: « Je ne peux plus vivre, je voudrais mourir, le monde est devenu pour moi un horrible désert. » Si Mme d'Albany était morte la même année que son amant, le monde eût été dupe des ambitieuses paroles du poète, et il manquerait à notre histoire cette dernière partie qui en fait un tout si complet, un ensemble si régulier et si dramatiquement instructif. La punition d'Alfieri, je l'ai annoncé déjà, et l'instant est venu de le montrer, c'est le démenti infligé à ses prétentions orgueilleuses par la personne qu'il avait, malgré ses fautes, placée sur un autel et encensée comme un être divin. Il a bravé les lois de la destinée humaine en s'attribuant avec emphase une félicité impossible. Que va devenir maintenant cette glorification? que va devenir ce monument de l'amour coupable, élevé avec une complaisance si présomptueuse, salué par des acclamations si enthousiastes? Comment croire, en un mot, à cette sérénité parfaite, à cette sécurité miraculeuse de sa béatitude, quand on voit la comtesse d'Albany, presque au lendemain de sa mort, lui donner si vite un successeur?

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

HISTOIRE NATURELLE

DE L'HOMME

UNITÉ DE L'ESPÈCE HUMAINE.

IV.

DES VARIATIONS DANS LES ÊTRES ORGANISÉS.

I. — NATURE DES VARIATIONS DANS LES RACES ANIMALES ET VÉGÉTALES.

On a vu que l'espèce, telle qu'elle est comprise par les naturalistes, repose sur deux ordres de faits et répond à deux idées très distinctes, — *ressemblance* et *filiation*. De ces deux idées, la première est celle qui nécessairement exerce le plus d'influence sur les jugemens que nous pouvons tous être appelés à porter à l'improviste. Cette considération bien simple explique pourquoi l'on a généralement une certaine tendance à admettre la pluralité des espèces humaines de préférence à l'unité. Il est en effet impossible de ne pas être frappé des différences de toute sorte qui existent d'un groupe humain à l'autre. Celui qui n'a pas sérieusement étudié la question est presque inévitablement entraîné à voir dans le nègre et le blanc les représentans de deux types originairement distincts; bientôt il s'ingénie à trouver les moyens de confirmer un jugement porté pour ainsi dire à première vue, et il arrive de la meilleure foi du monde à s'exagérer la valeur de modifications que rien ne l'a préparé à apprécier avec justesse.

Mais, quelque importance qu'on attribue aux caractères différentiels dont il s'agit, peut-on y trouver un argument en faveur des

doctrines polygénistes? Pour avoir le droit d'en tirer cette conséquence, il faudrait d'abord prouver que les variations indiquées par ces caractères sont en dehors de celles dont l'espèce est susceptible, et qu'il est dès lors nécessaire, pour les expliquer, de recourir à l'existence de plusieurs types spécifiques. Si au contraire il est démontré qu'on observe entre races de même espèce des variations aussi grandes, plus grandes même, n'est-il pas évident que l'argumentation des polygénistes fondée sur des considérations de cet ordre n'a plus de base? Or quiconque jugera d'après ce qui se voit chez les animaux et les végétaux reconnaîtra sans peine qu'il en est bien ainsi. On se rend très aisément compte de la distance qui sépare les groupes humains les plus éloignés, en admettant qu'ils soient séparés seulement par des *caractères de race*. Déjà les faits cités dans nos précédentes études (1) ont dû faire comprendre que les modifications sont souvent très diverses et très considérables dans les représentans d'une même espèce; mais cette idée a besoin d'être précisée. Pour cela, nous allons tâcher d'apprécier rigoureusement ce que sont ces modifications au point de vue de la *nature* et de l'*étendue*. En appliquant ensuite à l'homme les résultats de cet examen, le lecteur verra que nous n'avons rien exagéré (2).

Occupons-nous d'abord des végétaux. — Chez eux comme chez les animaux, on ne conçoit pas qu'un organe puisse changer de forme, qu'une fonction puisse se modifier, sans que le jeu primitif des forces créatrices ait été préalablement altéré d'une manière ou d'une autre; mais cette altération intime peut néanmoins se traduire par des phénomènes d'une physionomie assez variée, et qui se rattachent plus particulièrement tantôt à l'anatomie, tantôt à la physiologie. Les variations qui rentrent dans la première de ces deux catégories peuvent atteindre les formes extérieures, les organes les plus superficiels; elles sont alors aisées à constater. Un

(1) Voyez les livraisons du 15 décembre 1860, des 1er et 15 janvier 1861.

(2) En 1856, M. Isidore Geoffroy ouvrit son cours à la Sorbonne par un certain nombre de leçons sur l'homme et les races humaines, en même temps que je traitais le même sujet au Muséum. Sans nous être donné le mot, nous nous sommes rencontrés sur l'appréciation générale des différences que présente l'étendue des limites de variation dans l'homme et les animaux. Je suis heureux de constater une fois de plus cet accord obtenu à la suite d'études qui, ayant porté sur des parties très différentes du règne animal, n'en préparaient pas moins des conclusions semblables dans un grand nombre des questions qui intéressent l'histoire de l'homme. Je saisirai cette occasion pour rappeler que M. Geoffroy avait traité le même sujet dès 1854, et certainement dans le même esprit. Les leçons de 1856 ont seules été imprimées en extrait (*Leçons faites à la Faculté des sciences* par M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, recueillies et rédigées par M. Camille Delvaille); mais je n'en dois pas moins déclarer que, sur les points où nous pouvons nous rencontrer, la priorité est incontestablement acquise à mon savant confrère et collègue, car un cours est aussi une publication.

arbre nain, un ajonc qui perd ses piquans, un rosier sans épines ou dont les rameaux se couvrent de poils simulant une espèce de mousse, une fleur simple d'ordinaire et que l'art a su rendre double, attirent vite l'attention; mais parfois il faut aller au-delà de l'écorce et pénétrer à l'intérieur pour reconnaître certains changemens anatomiques. La poire de nos vergers, la carotte de nos plates-bandes, n'ont pas seulement atteint une énorme grosseur : la chair de ce fruit, de cette racine, s'est en outre modifiée; elle a acquis des qualités nouvelles par la multiplication de certains tissus élémentaires, la réduction de certains autres, la modification de presque tous. Les changemens anatomiques peuvent donc atteindre les organes, les tissus les plus profonds, aussi bien que les plus superficiels.

Les variations essentiellement physiologiques des espèces végétales sont peut-être plus importantes encore que les précédentes, parce qu'on en constate de toutes semblables chez les animaux. Bornons-nous cependant à citer quelques faits relatifs à la rapidité du développement et au plus ou moins d'activité des fonctions de reproduction. Parmi nos végétaux cultivés, l'activité vitale présente parfois, d'une race à l'autre, de très grandes différences. Nos céréales fournissent ici un exemple frappant. En moyenne, le développement complet des blés d'automne, des semailles à la moisson, demande trois cents jours, celui des blés de printemps cent cinquante jours, celui des blés de mai cent jours seulement, et ces derniers, en Égypte, au Bengale, donnent deux récoltes par année sur le même champ. Cette aptitude à un développement rapide chez certaines races est parfois la condition indispensable de l'existence d'une espèce dans un lieu déterminé. L'orge pamelle de nos zones tempérées se sème en mars et se récolte en août; elle met ainsi cinq mois à germer, à croître, à mûrir. En Finlande et en Laponie, les dernières et les premières gelées ne laissent à la même plante que deux mois pour parcourir toutes les phases de son existence. Aussi sème-t-on à la fin de mai pour moissonner à la fin de juillet. Notre orge de France, employée comme semence dans les régions boréales, n'arriverait certainement pas à maturité. Quelques années au moins seraient nécessaires pour l'acclimater de manière à ce qu'elle pût se reproduire, et sans doute elle passerait par des phases analogues à celles qu'a présentées la race du froment d'automne, quand on a essayé de la semer au printemps. La première année, sur cent tiges sorties d'autant de grains de blé, dix environ sont parvenues à former leur épi, et quatre seulement ont donné des graines mûres. Ces graines mûres ont été de nouveau semées au printemps, et dans cette seconde expérience le nombre des tiges dont l'épi a mûri s'est élevé à cinquante. Ce n'est que pendant la troisième année que les

cent tiges ont pu parcourir toutes les phases de la végétation, et que le blé d'automne s'est trouvé changé en blé de printemps (1).

Du plus ou moins de rapidité dans le développement général dépend, chez les végétaux, l'époque de la floraison et de la fructification, c'est-à-dire l'époque de la reproduction. On sait combien nos races cultivées diffèrent sous ce rapport. Nos légumes, nos arbres fruitiers, nos plantes et nos arbustes d'ornement comptent aujourd'hui une foule de variétés et de races, les unes précoces, les autres tardives, que l'art de nos jardiniers multiplie et règle presque à volonté au gré de nos besoins. L'énergie des fonctions de la reproduction peut encore varier à d'autres égards selon les races. La fertilité par exemple peut être remarquablement exagérée ou affaiblie. Parmi nos rosiers, il en est plusieurs qui fleurissent deux et trois fois pendant la belle saison; le fraisier des Alpes donne des fruits presque toute l'année. En revanche, nous voyons les graines diminuer d'une manière remarquable dans quelques-unes de nos races de fruits les plus estimées. Le groseillier blanc, qui se reproduit par semis, a bien moins de pepins que le groseillier rouge. En persévérant dans cette voie et poussant les choses à l'extrême, l'homme a même fini par obtenir des fruits complétement dépourvus de graines. C'est ainsi qu'à force de reproduire le bananier par bouture, on a obtenu des bananes entièrement composées de la chair que l'homme recherche dans ce fruit. Des procédés analogues nous ont donné encore le raisin de Corinthe ou passoline, qui présente la même particularité. On comprend toutefois qu'il ne peut plus être ici question d'une race, puisque ces végétaux ont perdu précisément les moyens de se propager par génération. Arrivée à ce terme, la modification physiologique dont nous parlons n'enfante nécessairement plus que des *variétés*, que la greffe, la bouture, le marcottage, multiplient sans en changer la nature.

Il suffit de ces quelques exemples pour montrer que l'espèce végétale est variable dans ses propriétés physiologiques aussi bien que dans ses traits anatomiques, et pour rappeler que ces variations, devenues héréditaires, caractérisent autant de races. On va voir maintenant que l'espèce animale se modifie également sous ces deux rapports; bien plus, on retrouvera dans l'animal chacun des faits spéciaux qu'on vient d'indiquer chez les plantes, tant il est vrai que d'un être organisé à l'autre, quelque grande que soit la distance, il existe toujours de profondes ressemblances. En outre

(1) Cette expérience et l'expérience réciproque, qui consiste à semer en automne des blés de printemps, ont été faites d'abord par le célèbre Tessier, et répétées avec plus de précision par M. Monnier (voyez l'ouvrage de M. Godron sur l'*espèce*). Elles prouvent clairement que les blés d'automne et de printemps sont des races et non des espèces.

il nous faudra signaler chez les animaux des modifications qui se traduisent seulement par des phénomènes relevant de ce principe indéterminé qu'on a appelé *âme animale*, et qui préside chez eux aux actions instinctives ou raisonnées. Nous aurons à montrer que ces *modifications psychologiques* deviennent héréditaires tout aussi bien que les modifications organiques et physiologiques, que par conséquent elles aussi constituent de véritables caractères de race.

Et d'abord rappelons que sous le rapport des formes générales il y a parfois entre les races d'une même espèce des différences telles qu'à première vue, et même après un examen sérieux, tout naturaliste ignorant leur origine commune n'hésiterait point à les séparer. Du lévrier au barbet, du bouledogue au chien courant et au bichon, la distance est telle qu'il est inutile d'insister sur ce point; mais qu'on ne l'oublie pas, ces variations dans la taille et la proportion ne font que traduire au dehors des modifications bien plus profondes. Dans le premier cas, tous les organes internes, les viscères comme le squelette sont en réalité atteints; dans le second, les altérations peuvent n'intéresser que certaines parties, sans être pour cela moins réelles. Les modifications dont nous parlons ici se rattachent donc à des changemens anatomiques. Il en est de même de la multiplication, de la réduction, de la disparition des plumes, des poils, des cornes, etc., productions qu'on regarde généralement comme appartenant à la peau, et qui n'en sont pas moins en relation directe avec les systèmes les plus importans de l'organisme. Toutes sont le produit d'organes parfaitement distincts et toujours plus ou moins compliqués. Chaque poil par exemple sort d'une poche profonde, assez semblable à un flacon à goulot étroit et très long dont les parois présentent une structure particulière. Au fond de cette poche fait saillie le *bulbe* proprement dit, l'organe essentiel qui produit le poil. Sur les côtés du goulot sont placées des glandes spéciales chargées de sécréter une matière grasse qui enduit le poil au passage, comme une pommade naturelle, et l'empêche d'être trop fragile. Des artères, des veines, des nerfs spéciaux se distribuent à cet ensemble de parties, les nourrissent et les animent.

Pour qu'un animal acquière un poil de plus, il faut qu'un appareil semblable à celui que nous venons de décrire sommairement s'organise et se complète; pour que ce même animal perde un seul de ses poils, il faut que l'appareil entier disparaisse avec tout ce qui le constitue; pour que les poils deviennent plus longs ou plus courts, plus grossiers ou plus fins, il faut que le mode de vitalité de tous les appareils piligènes soit modifié. S'il s'agit des cornes, les changemens seront à peu près de même nature, mais plus graves et plus profonds. Dans toutes les espèces à cornes persistantes, la couche

extérieure repose sur un prolongement osseux faisant partie du squelette et toujours largement abreuvé de sang. Si les cornes se multiplient comme dans le bélier d'Islande, si elles disparaissent comme dans les moutons Costwood et Dishley, les chèvres d'Abyssinie, etc., il faut que des changemens analogues aient lieu dans le système sanguin et jusque dans la charpente osseuse. On voit combien sont considérables ces changemens, si faibles en apparence. En réalité, il n'en est aucun qui ne nécessite la multiplication, la diminution, la modification ou l'annihilation d'organes complexes dans la composition desquels interviennent les appareils organiques les plus centraux.

Les organes internes, bien moins variables que ceux dont nous venons de parler, parce qu'à des degrés divers ils sont nécessaires à l'entretien de la vie, n'en présentent pas moins, dans certaines races, des modifications considérables. M. de Filippi nous apprend qu'il existe dans le Piacentino une race de bœufs qui possède quatorze paires de côtes au lieu de treize; les crânes du sanglier et du porc domestique se distinguent au premier coup d'œil; le cerveau du barbet est proportionnellement double au moins de celui du dogue. Dans nos races coureuses, la charpente osseuse s'est allongée; l'appareil tendineux, très développé, la relie à des muscles forts, mais secs et maigres. Au contraire, dans nos animaux de boucherie les plus estimés, les os et les tendons ont été réduits au moindre développement possible, et les muscles sont très volumineux, mais abreuvés de sucs et entrelardés de graisse. Ici, comme dans nos fruits cultivés, comme dans nos racines potagères, les élémens organiques eux-mêmes ont été atteints. Ceux que l'homme recherche pour sa nourriture se sont multipliés, les autres se sont réduits, presque tous ont été modifiés à des degrés divers, et dans les deux cas l'aliment qu'ils concourent à former est devenu plus abondant, plus délicat.

Les races de bœufs, de moutons, etc., formées par l'industrie humaine en vue de l'alimentation, ont encore une qualité qui rappelle ce que nous avons vu chez les végétaux; elles grandissent et s'engraissent beaucoup plus vite que les autres. En d'autres termes, la rapidité du développement s'est accrue chez elles comme dans les races végétales précoces; mais cette supériorité spéciale ne s'obtient qu'en perdant d'un côté ce que l'on gagne de l'autre. La plupart de ces animaux, transformés en machines à produire au plus bas prix possible de la chair et de la graisse, sont bien moins rustiques, bien moins robustes que les souches premières d'où ils sont sortis. A force d'exalter chez eux certaines fonctions, on en affaiblit d'autres; la fécondité par exemple décroît rapidement, ou cesse même tout à

fait chez les individus *par trop perfectionnés*. Ici encore, comme chez les végétaux, on dirait que la nature, tout en faisant bon marché de certaines formes, de certains caractères externes et internes, pose cependant des limites à ces modifications, et se refuse à propager les monstres que l'art humain l'a forcée de produire.

Si la fécondité peut s'annihiler dans quelques races animales par suite d'un excès de domestication, elle s'accroît au contraire chez d'autres d'une manière remarquable, tout comme dans quelques races végétales. La laie sauvage n'a qu'une seule portée annuelle, et ne donne le jour qu'à six ou huit marcassins; devenue domestique, elle met bas deux fois par an de dix à quinze petits porcs, et même davantage : la fécondité a donc au moins triplé chez la truie. Le cochon d'Inde présente un exemple bien plus frappant encore. Ce petit animal domestique appartient au genre *cobaye*, dont toutes les espèces sauvages, extrêmement voisines les unes des autres, possèdent le même nombre de mamelles, ce qui indique qu'elles mettent bas le même nombre de jeunes. Or le cobaye le mieux connu, l'*aperea* (1), ne porte qu'une seule fois par année, à une époque déterminée, et un ou deux petits seulement, tandis que le cochon d'Inde produit en toute saison et cinq ou six fois par année des nichées de six, huit ou même dix petits. Ici donc la fécondité s'est accrue au moins dans le rapport de 1 à 15.

Enfin l'époque de la reproduction peut changer chez les animaux sous l'influence de circonstances au nombre desquelles l'action d'un climat nouveau occupe certainement le premier rang. L'oie d'Égypte, introduite en France par Geoffroy Saint-Hilaire et depuis cette époque élevée au Muséum, a gagné en taille et en force en même temps que son plumage s'est légèrement éclairci. Ces modifications auraient suffi pour caractériser la race française; mais en outre le moment de la ponte a été retardé d'une manière remarquable. Jusqu'en 1843, elle avait eu lieu, comme en Égypte, vers la fin de décembre ou le commencement de janvier. Par suite, les jeunes s'élevaient dans la saison la plus rigoureuse. En 1844, la ponte a été reportée au mois de février, en 1846 au mois de mars, et l'année suivante au mois d'avril, c'est-à-dire précisément à l'époque où pondent naturellement les oies originaires de nos régions tempérées. « Ainsi, dit M. Isidore Geoffroy, à qui j'emprunte ces détails, a été levée la plus

(1) Ce cobaye a été longtemps regardé comme la souche de nos cochons d'Inde; mais ceux-ci étaient domestiqués au Pérou à l'époque de la découverte, tandis que l'aperea est originaire du Brésil Cette circonstance a fait mettre en doute l'identité des deux espèces. M. Isidore Geoffroy, prenant en considération la ressemblance très grande de tous les cobayes connus, n'en regarde pas moins comme certaine l'opinion que j'ai exprimée dans le texte d'après son autorité.

grande des difficultés qui semblaient devoir s'opposer à la propagation de cette belle espèce (1). »

Dans les deux règnes, on le voit, les fonctions comme les organes peuvent être atteints par les agens modificateurs, et dans tous les deux la génération peut transmettre les résultats de cette action. Il en est de même, avons-nous dit, de ce *je ne sais quoi* en vertu duquel l'animal veut, sent et agit. Ici nous pourrions presque nous en tenir aux généralités, et en appeler seulement à l'expérience journalière. Parmi nos animaux domestiques, les races sont souvent caractérisées tout autant par les aptitudes et les instincts que par la conformation physique. Ces aptitudes, ces instincts sont-ils inhérens à la nature primitive de l'animal? Cela est vrai d'un certain nombre, mais non de tous. La multiplicité, la variété qu'ils présentent suffisent pour le démontrer. Il est évident par exemple que la même espèce n'a pu posséder originairement à la fois les instincts du chien courant et ceux du chien d'arrêt, instincts qui s'excluent réciproquement. De ce fait et de cent autres que nous pourrions citer, il résulte que, dans une foule de cas, ces prétendus instincts ne sont que des habitudes acquises, d'abord tout individuelles, puis transmises par voie de génération, et devenues ainsi de véritables *caractères*. Le proverbe « bon chien chasse de race » n'est pas seulement un dicton populaire, il est scientifiquement vrai. Au besoin, les détails si précis donnés par M. Knigth, ses observations poursuivies pendant trente ans, en démontreraient l'exactitude. Cet expérimentateur prenait des précautions pour que les jeunes chiens menés pour la première fois à la chasse ne pussent être en rien dirigés par leurs aînés; et cependant, dès le premier jour, de ces débutans que nul n'avait pu instruire, l'un demeurait tremblant d'anxiété, les yeux fixes, les muscles tendus, devant les perdrix que ses pères avaient été élevés à arrêter; un autre, conduit à la recherche des bécasses, ne se mettait en quête que sur les terrains non gelés, comme eût pu le faire le vieux chien le plus habitué à cette chasse spéciale; un troisième, dont les ancêtres avaient été dressés à faire la guerre aux putois, donnait tous les signes d'une vive colère à la seule odeur de cet animal, qu'on n'avait même pas exposé à sa vue, tandis que ses compagnons de *race différente* ne manifestaient aucune émotion, etc. (2).

(1) *Domestication et Naturalisation des animaux utiles.*

(2) Je regrette de ne pouvoir donner ici des détails plus circonstanciés sur les résultats que renferment les deux mémoires de M. Knigth. Je me bornerai à dire que les recherches de cet observateur ne se sont pas arrêtées à nos grands animaux domestiques, qu'il les a étendues entre autres aux abeilles, et qu'il a constaté également chez ces insectes des modifications de l'instinct qui suffiraient à distinguer les races domestiques de celles qui ont constamment vécu en liberté.

Les observations de plusieurs voyageurs sur les chiens américains d'origine européenne confirment pleinement tout ce qui précède. Les faits recueillis par M. Roulin montrent que sous l'empire de conditions nouvelles, en présence d'ennemis spéciaux à combattre, ces animaux ont acquis des instincts tout nouveaux, passés aujourd'hui dans le sang, et qui les distinguent nettement de leurs pères d'Europe, de leurs frères restés sur l'ancien continent. Bornons-nous à résumer les remarques de ce savant voyageur sur la faculté qu'ont les chiens de perdre et de recouvrer l'aboiement, c'est-à-dire la voix particulière qu'on pourrait si bien croire leur être naturelle. Ce fait ne s'observe guère dans les régions plus ou moins peuplées de la terre ferme où les chiens marrons se recrutent souvent de chiens domestiques et entendent la voix de l'homme; mais dans les îles où la race libre s'est multipliée en dehors de ces deux influences conservatrices, l'aboiement disparaît en fort peu de temps. Vers l'année 1810, les Espagnols lâchèrent un certain nombre de chiens dans l'île de Juan-Fernandez (1), ils espéraient détruire les chèvres sauvages servant au ravitaillement des corsaires qui venaient dans le Pacifique guetter les galions et ravager leurs colonies. Leur but fut parfaitement atteint: ces chiens eurent bientôt dévoré à peu près toutes les chèvres et se rabattirent sur les phoques. Ils se multiplièrent énormément. Or dès 1743 Ulloa (2) constata qu'ils avaient entièrement perdu l'aboiement. Quelques-uns d'entre eux pris à bord du navire restèrent également muets, jusqu'au moment où, réunis à des chiens domestiques, ils cherchèrent à les imiter; « mais ils s'y prenaient maladroitement, ajoute l'auteur, et comme si, pour se conformer à l'usage, ils apprenaient une chose à laquelle ils étaient restés jusque-là étrangers. » Petits-fils d'animaux qui avaient su aboyer, ces chiens de Juan-Fernandez retrouvèrent donc assez promptement la voix de leurs ancêtres; les représentans d'une race habituellement muette sont loin de faire d'aussi rapides progrès. Un couple de chiens de la rivière Mackensie amenés en Angleterre n'eurent jamais que le hurlement de leurs compatriotes; mais la femelle ayant mis bas en Europe, son petit,

(1) On sait que ce fut dans cette île que le capitaine Stradling abandonna en 1704 un matelot nommé Alexandre Selkirk, qui fut recueilli en 1709 par Wood-Rogers, et dont les aventures donnèrent à Daniel de Foë l'idée de son *Robinson Crusoé*. Bien avant cette époque, l'île de Juan-Fernandez avait reçu quelques autres solitaires de même nature. Vers 1670, un matelot échappé seul au naufrage de son navire y vécut cinq ans. En 1681, un Indien mosquito fut encore laissé dans la même île par Sharp et repris par Dampier en 1684... De Foë a évidemment fondu toutes ces données réelles dans son immortel roman.

(2) Don Antonio Ulloa, officier de la marine espagnole, avait été envoyé au Pérou pour concourir à la mesure d'un degré du méridien avec des académiciens français.

entouré de chiens qui aboyaient, apprit fort bien à faire comme eux.

En résumé, des faits que nous venons d'indiquer et d'une foule d'autres de même nature, il résulte que dans les animaux et les végétaux l'espèce peut présenter des variations anatomiques et physiologiques, que chez les animaux il existe en outre des variations psychologiques, que toutes ces variations peuvent devenir héréditaires, qu'alors elles caractérisent autant de *races*. Chez l'homme aussi, on constate d'un groupe à l'autre des différences anatomiques, physiologiques, psychologiques. Sur quoi pourrait-on s'appuyer pour admettre que chez lui ces différences ont une valeur plus grande que dans tous les autres êtres organisés, qu'elles caractérisent ici non plus des *races*, mais des *espèces?* Évidemment ce serait aller contre toutes les règles de l'analogie. Nous sommes donc autorisé à conclure que par leur *nature* les différences signalées entre les groupes humains ne viennent en aucune façon à l'appui des doctrines polygénistes. Ces doctrines peuvent-elles du moins invoquer en leur faveur l'étendue des variations indiquées par ces différences? C'est là ce que nous allons examiner.

II. — ÉTENDUE DES VARIATIONS DANS LES RACES ANIMALES ET DANS LES GROUPES HUMAINS.

En comparant ce qu'ont écrit sur la question que nous allons traiter les botanistes et les zoologistes, on voit que les premiers estiment en général moins que les seconds la valeur de variations en réalité équivalentes. De leur part, il n'y a rien de surprenant dans cette façon d'agir. Plus les études d'anatomie et de morphologie végétales ont fait de progrès, plus elles ont tendu à restreindre le nombre des tissus et des organes élémentaires. Un certain nombre de botanistes s'accordent à ne voir dans une plante, dans un arbre quelconque, qu'un élément primitif unique, la cellule, qu'un organe fondamental également unique, la feuille. La cellule, par ses modifications multipliées, engendrerait tous les tissus, depuis la trachée la plus délicate jusqu'au ligneux le plus dur. De la feuille transformée de cent manières résulteraient tous les organes végétaux et en particulier toutes les parties de la fleur, sépales du calice, pétales de la corolle, étamines et pistil. L'esprit du botaniste est donc familiarisé d'avance avec l'idée de changement, de métamorphose, et il transporte dans ses recherches sur l'espèce les habitudes qu'il a prises dans l'étude de l'individu. Il n'en est pas de même du zoologiste. Quoi qu'aient avancé sur ce point Schwann et les anatomistes qui ont adopté sa théorie cellulaire, il y a dans le règne animal, à l'origine des divers tissus, autre chose que des cellules (1).

(1) J'ai donné des détails sur la théorie de Schwann, et indiqué les raisons qui s'op-

Les élémens organiques sont ici plus multipliés. Les organes bien distincts ne se laissent nullement ramener les uns aux autres. L'esprit du zoologiste, habitué à plus de fixité, sera donc porté à attribuer plus d'importance aux modifications extérieures ou intérieures, surtout à celles qui touchent à la question de la fixité des espèces; mais qu'on y regarde de près, et l'on se convaincra aisément que dans les deux règnes l'espèce peut présenter des modifications héréditaires relativement tout aussi considérables. Toutefois, comme il s'agit ici d'une comparaison rigoureuse et suivie terme à terme, à laquelle les formes et les fonctions végétales ne se prêteraient pas ou se prêteraient mal, nous laisserons les plantes de côté pour ne tenir compte que des animaux et surtout des mammifères.

De tous les caractères présentés par les groupes humains, ceux qui varient le plus et dans les limites les plus étendues sont sans contredit les caractères qui tiennent à la coloration. Par exemple, la peau change du blanc rosé au noir, et certes, pour qui ne s'est pas rendu compte de la nature de pareilles différences, il y a là de quoi frapper l'esprit. Il est difficile de ne pas croire au premier abord que la peau présente chez le nègre et le blanc des différences radicales, et cette croyance, qu'on se formule plus ou moins nettement à soi-même, est certainement pour beaucoup dans la tendance générale à admettre la multiplicité des espèces. Eh bien! rien n'est moins fondé que cette conclusion tirée des apparences extérieures. Des recherches déjà anciennes auraient permis de présumer ce fait, qu'ont mis complétement hors de doute les études modernes aidées de procédés de plus en plus délicats et rigoureux. Que l'on emploie une macération méthodique, comme l'a si heureusement fait M. Flourens, ou qu'avec MM. Krause, Simon, Kœlliker, on appelle à son secours le microscope et les agens chimiques, toujours on arrive aux mêmes conclusions, et ces conclusions peuvent se formuler ainsi : — La peau du blanc et celle du nègre sont composées des mêmes parties, des mêmes couches disposées dans le même ordre; — chez l'un et chez l'autre, ces couches présentent les mêmes élémens, associés ou groupés d'une manière identique; — sur un seul individu appartenant à la race blanche, on peut trouver à diverses régions du corps la peau de l'homme noir et la peau de l'homme jaune

posent à ce qu'on l'admette, dans la première de mes études sur *les Métamorphoses* (livraison du 1er avril 1855). Tous les travaux faits depuis cette époque ont confirmé les résultats généraux que j'exposais alors. Aujourd'hui la théorie cellulaire commence à être abandonnée en Allemagne même, où elle a régné pendant quelque temps sans partage. Au reste, un mouvement analogue s'est accompli dans les idées des botanistes, et les théories exclusivement *cellulaires* sont sérieusement ébranlées dans le règne même auquel elles paraissaient si bien s'appliquer.

(c'est-à-dire la peau des trois extrêmes que présentent les groupes humains), avec tous leurs caractères les plus intimes, les plus profonds. — Essayons de donner une idée des faits d'où ressortent ces conséquences à la fois si importantes et si peu d'accord en apparence avec le témoignage de nos sens.

Pour mieux nous faire comprendre, nous regarderons la peau, considérée dans son ensemble, comme composée essentiellement de trois couches : le *derme*, l'*épiderme* et le *corps muqueux de Malpighi* (1). Le premier forme le cuir ou la peau proprement dite; il est situé plus profondément et largement abreuvé de sang par une foule de vaisseaux ramifiés à l'infini. C'est à eux qu'il doit la teinte rouge qu'il présente à l'œil nu lorsqu'on le met à découvert; mais si on l'examine à un grossissement suffisant, on aperçoit entre les mailles des réseaux vasculaires les tissus propres qui le composent, et ces tissus sont aussi blancs chez le nègre de Guinée que chez l'Européen. — Tout à fait à l'extérieur se trouve l'épiderme, couche d'apparence cornée, composée de lamelles translucides plus ou moins intimement adhérentes entre elles, et dont la demi-transparence permet d'apercevoir la teinte générale des tissus placés au-dessous. Cette couche est encore entièrement semblable dans toutes les races.

C'est entre le derme et l'épiderme que se trouve placé le corps muqueux, siége de la coloration. Celui-ci se compose de cellules pressées les unes contre les autres, et superposées de manière à former un certain nombre de stratifications. Jusqu'ici encore tout est pareil chez le nègre et chez le blanc; mais dans ce dernier le contenu des cellules même le plus profondément situées est, dans la plupart des régions du corps, presque incolore, et ne présente qu'une légère teinte jaunâtre : cette couleur se fonce chez les races jaunes et chez les blancs eux-mêmes, quand ils ont le teint brun; chez le nègre enfin, elle devient d'un noir plus ou moins brunâtre. — On voit à quoi se réduit ce phénomène de la coloration diverse des races humaines. De l'une à l'autre, il n'y a pas apparition d'organes ou d'élémens organiques nouveaux; il n'y a qu'une couleur qui, à partir d'un terme moyen, se fonce ou s'affaiblit, et passe d'une nuance à l'autre, de manière à devenir plus ou moins prononcée dans chacun de ces élémens.

Tel qu'il est néanmoins, ce fait pourrait être considéré comme ayant une valeur réelle dans la question qui nous occupe, s'il était

(1) Tous les anatomistes admettent l'existence de ces trois couches; mais ils varient dans l'appréciation des rapports qui les unissent, et chacun d'eux les subdivise ensuite en un certain nombre d'autres couches secondaires. Il est inutile d'entrer dans ces détails.

constant, c'est-à-dire si chaque teinte spéciale concordait toujours avec d'autres caractères plus importans propres à certains groupes humains; mais il n'en est pas ainsi, et c'est surtout à propos de l'homme qu'on peut répéter ce que Linné disait à propos des fleurs : *nimium ne crede colori* (1). Tous les hommes noirs ne sont pas des nègres : il en est parmi eux qui se rattachent, par une parenté incontestable et très proche, aux populations les plus blanches. Enfin, comme nous l'avons dit plus haut, l'Européen, l'Européenne, portent sur eux, sur diverses régions du corps, des *échantillons*, pourrait-on dire, de la peau caractéristique des principaux groupes humains. M. Flourens a parfaitement démontré que l'aréole mammaire ne doit sa couleur spéciale qu'à la présence d'une peau identique de tout point avec celle du nègre; M. Kœlliker a retrouvé chez un Européen, et dans une région du corps difficile à nommer, une coloration des couches cutanées entièrement semblable à celle que lui avait montrée la tête d'un Malais; M. Simon de Berlin a prouvé que les taches de rousseur et les *grains de beauté* ne sont autre chose que des points où, sans altération aucune, les cellules du corps muqueux sont colorées comme chez le nègre, etc. Que l'on ajoute à ce que nous venons d'indiquer certains autres faits bien connus, tels que la multiplication des taches de rousseur sous l'influence de la chaleur et du soleil, le développement du *masque* chez les femmes enceintes, etc.; que de cet ensemble de données on rapproche certaines observations relatives aux changemens de coloration cités dans notre étude précédente, et certainement on devra conclure avec nous que les teintes diverses qu'offrent les groupes humains sont bien loin d'avoir en anthropologie la valeur qu'on leur a longtemps accordée et qu'on leur refuse généralement aujourd'hui.

Si nous examinions en détail les phénomènes de coloration que présentent les yeux, les cheveux ou même les parties plus profondes, nous arriverions aux mêmes conséquences. Les yeux bleuâtres, gris, châtains, sont loin d'être rares chez les nègres les mieux caractérisés; des populations à peau parfaitement blanche ont très souvent les cheveux noirs; quant à la couleur foncée du cerveau et de certaines membranes, dont on a voulu faire pour le nègre un signe distinctif, elle a été fort exagérée, et si elle existe dans certains cas, il n'y a là rien de constant. C'est ce que permettent d'affirmer les dissections, aujourd'hui assez fréquentes, qui se font dans nos amphithéâtres sur des individus appartenant à cette race. D'ailleurs cette coloration interne ne se rencontre pas seulement chez les nègres. Dans un travail récent, M. Gubler, résumant ses

(1) « Ne croyez pas trop à la couleur. »

nombreuses observations à ce sujet, a fort bien montré qu'elle se retrouvait, à des degrés divers, chez les Européens à teint plus ou moins foncé, qu'elle présentait parfois et par places une intensité aussi grande que chez les nègres, et qu'elle était tantôt héréditaire et tantôt individuelle (1).

Cette instabilité des phénomènes de coloration, cette facilité avec laquelle ils se produisent identiquement les mêmes dans des populations humaines d'ailleurs très différentes et se manifestent parfois d'une manière tout à fait isolée chez des individus, s'accordent aussi peu que possible avec la nature des caractères propres à distinguer une *espèce*, et rappellent au contraire à tous égards les faits que présentent les *caractères de race*. Aussi les retrouvons-nous, et à un degré plus prononcé encore, dans nos animaux domestiques. Chez eux, *quand elle est nue*, la peau présente des variations de teinte non moins durables (2). Les pattes de nos poules ordinaires sont parfois blanchâtres, plus habituellement ardoisées; elles sont devenues noires, olivâtres, jaunes, etc., dans d'autres races, dont quelques-unes sont d'origine assez récente. La peau même du corps est jaunâtre dans la poule de Cochinchine, blanche dans la poule gauloise, noire dans ces races nègres qui se sont formées en Amérique, sur le plateau de Bogota, — en Asie, dans les Philippines, à Java, — en Afrique, aux îles du Cap-Vert, et qui se développeraient bien vite dans certains pays de l'Europe, si l'on ne cherchait à les arrêter à cause des apparences peu agréables qu'elles offrent aux consommateurs. Chez elles en effet, la couleur noire ne s'arrête point à la surface du corps; elle pénètre à l'intérieur comme chez les nègres et les Européens dont nous parlions tout à l'heure. Seulement elle est ici beaucoup plus foncée, et elle envahit toutes les membranes muqueuses, le périoste (3) et les gaînes cellulaires qui entourent les muscles, si bien que la chair entière semble en être imprégnée.

Les plumes chez les oiseaux, les poils chez les mammifères, représentent les cheveux et les villosités qui couvrent chez nous diverses parties du corps. Il serait bien inutile d'entrer dans des détails pour démontrer au lecteur que ce plumage, ce pelage, varient pour la même espèce domestique, sous le rapport de la couleur, dans

(1) *Sur la Coloration des centres nerveux chez les individus de race blanche* (*Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, t. Ier).

(2) On sait que d'une manière générale, chez les végétaux comme chez les animaux, les parties soustraites à l'action directe de la lumière présentent un développement moins marqué des principes colorans. Ce fait se retrouve dans l'espèce humaine, et nous y reviendrons plus tard.

(3) Membrane fibreuse qui tapisse tous les os chez l'homme et les animaux vertébrés.

des limites bien autrement étendues que ne le font leurs analogues chez l'homme. Chacun sait que les teintes y sont beaucoup plus multipliées, et que de plus elles se mêlent ou se juxtaposent par plaques, par taches, par bandes, de cent manières qu'on n'observe jamais sur le corps humain. Ces différences ne sont pas les seules que les tégumens présentent d'une race à l'autre; ils varient aussi en quantité. Nous avons des chiens à fourrure épaisse, tels que le chien d'Islande et le chien mouton, d'autres dont la peau est entièrement nue, comme la race improprement appelée race turque. Les bœufs présentent des faits tout semblables, et M. Roulin nous a appris qu'en descendant des Cordillères, on pouvait observer sur ces animaux tous les degrés de pelage, depuis le plus épais jusqu'à la nudité complète de la peau. Dans la région des graminées, les bœufs ont le poil remarquablement long et fourni; dans les plaines de Neiba et de Mariquita, il s'est formé une race qui n'a plus que des poils fins et très rares. Ces bœufs, désignés sous le nom de *pelones*, ne sont pas recherchés, mais on les laisse vivre. Il n'en est pas de même des *calongos*, qui sont entièrement dépourvus de poils. Ceux-ci sont impitoyablement tués pour éviter qu'ils ne se reproduisent, et s'ils sont jusqu'ici restés à l'état de *variété*, s'ils n'ont pas formé une *race*, il est clair que c'est à cette précaution radicale qu'on le doit. Enfin chez les oiseaux, chez les mammifères, le plumage et le pelage changent de qualité selon la race. On sait que les derniers ont deux sortes de poils, la laine et le jar, auxquels répondent chez les premiers le duvet et les plumes. Dans nos moutons à laine fine d'Europe, le jar a complétement disparu, excepté sur le museau, les oreilles, les pattes; il existe seul au contraire sur les moutons du Sénégal, de Guinée, et peut encore être long ou court selon la race. Des faits pareils ont été observés chez les oiseaux. Dans l'Amérique méridionale, les poulets n'ont pas de duvet. En revanche, la *poule de soie* du Japon, retrouvée peut-être un moment par Mme Passy (1), est couverte seulement d'un duvet fin, soyeux, et manque entièrement de plumes. Ainsi, dans les deux classes d'animaux qui fournissent presque toutes nos espèces domestiques, les élémens du plumage ou du pelage peuvent se substituer à peu près complétement l'un à l'autre;

(1) En 1852, Mme Passy, qui élève en grande quantité des poules cochinchinoises, vit apparaître au milieu de ses couvées d'arrière-saison une vingtaine d'individus semblables aux autres en tout point, « si ce n'est qu'il ne leur poussa jamais de plumes, et que le duvet qui les couvrait était si épais et si doux qu'il ressemblait au poil d'un chat, poil dans lequel ces poules paraissaient très satisfaites de laisser passer un peigne fin. » Un pareil fait paraît s'être produit à la même époque chez M. Johnson. Il est bien vivement à regretter qu'on n'ait pas cherché à conserver cette race d'*oiseaux couverts de poil*. Nous aurions eu là l'exemple d'une race très curieuse dont la date de naissance eût été parfaitement connue, ce qui est rare.

tous deux peuvent être remarquablement modifiés, tous deux peuvent être exagérés d'une manière évidente, tous deux peuvent disparaître complétement, et tous ces faits caractérisent non pas des espèces, mais bien de simples races.

On n'observe pas chez l'homme de semblables extrêmes. A quelque groupe qu'il appartienne, toujours sa tête reste couverte de cheveux, et toujours aussi, à quelques exceptions près, qui se produisent dans tous les groupes, on retrouve plus ou moins de villosités là où nous en possédons nous-mêmes d'une manière constante. Des populations entières ont la barbe moins fournie que les Européens; il n'en existe pas qui soient complétement privées de cet attribut. L'assertion contraire, répétée à diverses reprises par un certain nombre d'auteurs, tant anciens que modernes, a toujours été réfutée par des observations plus exactes. Hérodote, Ammien-Marcellin, avaient dit que certains peuples asiatiques sont complétement imberbes; mais Pallas nous a appris que l'épilation, pratiquée avec un grand soin dès l'enfance, leur donne seule cette apparence. Humboldt a montré que la même explication s'appliquait au prétendu manque de barbe des Américains, et d'Orbigny a pleinement confirmé ce qu'avait avancé sur ce point son illustre prédécesseur. Quant aux cheveux d'un aspect si remarquable qui caractérisent les divers groupes nègres, c'est bien à tort qu'on les distingue par une épithète qui les assimile à la laine de nos troupeaux. Ils ressemblent bien plutôt à du crin crispé, mais ne sont en réalité que des cheveux ordinaires, plus gros seulement et plus rudes que les nôtres, et comme eux répondant au jar des mammifères (1). Ainsi, à quelque point de vue que l'on compare les plumes ou les poils de nos races domestiques avec les cheveux et les villosités de l'homme, on rencontre toujours chez les premières des exemples de variations bien plus grandes que dans les groupes humains les plus éloignés. On va voir le même fait se reproduire d'une manière constante dans l'étude comparative d'autres caractères plus importans que ceux qui nous ont occupé jusqu'ici.

Parlons d'abord de la taille. Ici nous trouverons des chiffres précis et bien significatifs. Daubenton et M. Isidore Geoffroy ont donné des tableaux indiquant la longueur et la hauteur des principales races de chien, mesurées l'une du bout du museau à l'origine de la queue, l'autre au train de devant. En comparant le chien de montagne et le petit épagneul, on trouve que la longueur varie de

(1) Une coupe transversale des cheveux appartenant aux races nègre, mongolique et blanche, montre aussi entre elles des différences marquées. Cette coupe est ovale allongée chez le nègre, ovale chez le blanc, circulaire chez le Mongol, l'Américain, etc. On constate d'ailleurs tous les intermédiaires possibles entre ces trois formes.

1m 328 millimètres à 305 millimètres, la hauteur de 770 millimètres à 162. Ainsi, dans la première des races dont il s'agit, le corps est plus de quatre fois plus long que dans la seconde, et la taille est presque quintuple. Par suite de raisons que nous avons déjà indiquées, la plupart des espèces domestiques ont moins varié que le chien; elles n'en offrent pas moins, quant à la taille, des différences presque aussi remarquables. — Le lapin niçard n'a guère que 20 centimètres de long; le lapin bélier atteint jusqu'à 60 centimètres, c'est-à-dire une longueur triple. — D'après Daubenton, la hauteur des moutons s'élève, selon les races, jusqu'à 1m 19 centimètres ou descend jusqu'à 325 millimètres. Ici encore le rapport est à peu près de 1 à 3. — Nos anciens chevaux de halage des bords du Rhône, le cheval de brasseur anglais, une race de chevaux de la Frise ont souvent 1m 80 au garot; le cheval sheltie, d'après David Low, n'a parfois que 76 centimètres de hauteur au même endroit (1). Il est alors moins grand que quelques-uns des chiens mesurés par M. Isidore Geoffroy, et le rapport de la plus grande à la plus petite race est encore de plus du double. Ce chiffre est d'autant plus remarquable qu'en général les soins donnés par l'homme à cette espèce ont toujours eu pour but d'en élever la taille, d'en accroître les proportions, afin de la rendre plus apte à remplir la plupart des services qu'on lui demande. L'examen des chèvres, des bœufs, des cochons, nous fournirait des faits analogues.

Voyons maintenant dans quelles limites varie la stature des groupes humains, et, négligeant les intermédiaires, comparons tout de suite les deux races extrêmes, les Patagons et les Boschismen. On sait que la taille des premiers avait été singulièrement exagérée. Pigafetta, l'historien du voyage de Magellan, Oviedo, qui a raconté celui de Loaysa, ne leur accordent pas moins de treize pieds (4m 20) de haut; mais cette taille s'est singulièrement réduite à mesure que les observations ont été plus nombreuses et plus précises. Déjà Drake avait remarqué que, parmi ses compatriotes, il se trouvait des individus d'une taille plus élevée que le plus grand des Patagons. Cette appréciation du célèbre amiral anglais, après avoir été trop oubliée, a reçu une éclatante confirmation. Commerson et Bougainville, après avoir passé plusieurs heures au milieu d'une peuplade patagonne, estiment la taille de ces sauvages à cinq pieds huit pouces ou six pieds; mais aucun voyageur n'a étudié cette question avec autant de soin qu'Alcide d'Orbigny. Celui-ci a séjourné dans le pays, observé

(1) Cette race est doublement remarquable en ce que, d'après David Low, elle reproduit dans sa petite taille les caractères de la belle race andalouse et descend probablement de chevaux espagnols échappés au désastre de la fameuse *armada* de Philippe II (1588).

des individus venus de plusieurs localités, usé de toutes les précautions nécessaires pour s'assurer de l'identité des populations qu'il examinait avec celles dont avaient parlé ses prédécesseurs, et surtout pris des mesures précises. Or la taille du plus grand Patagon qu'il ait mesuré était de cinq pieds onze pouces (1^m 915), et la moyenne obtenue par lui est de cinq pieds quatre pouces (1^m 73). D'Orbigny indique d'ailleurs les circonstances qui ont pu tromper quiconque n'a vu que de loin ou en passant les hommes dont il s'agit. A leur stature élevée ils joignent des formes athlétiques, des épaules remarquablement larges, et ils se drapent dans leur manteau de peau de manière à produire une illusion que l'habile voyageur déclare avoir souvent partagée, tout prévenu qu'il était. Voilà donc ce qu'est en réalité la taille de la plus grande des races humaines. Voyons quelle est celle de la plus petite.

Les Lapons ont longtemps passé pour être les plus petits hommes; mais Capell Brooke, qui a vécu un hiver parmi eux et a pu en mesurer un grand nombre, a reconnu que leur taille moyenne était de cinq à cinq pieds deux pouces anglais (de 1^m 52 à 1^m 67). Ils sont donc plus grands que les Boschismen. En effet Barrow, qui a pris des mesures dans un *kraal* de cent cinquante habitans, a trouvé que l'homme le plus grand n'avait que quatre pieds neuf pouces anglais (1^m 44), et la moyenne qu'il donne est de quatre pieds six pouces (1^m 31) (1). En comparant ce chiffre à celui que nous citions tout à l'heure pour les Patagons, on trouve que le rapport de la plus grande taille moyenne à la plus petite est représenté par *un et trois dixièmes*, c'est-à-dire que la première est bien loin d'être double de la seconde. On voit que la limite des variations de taille est de trois ou quatre fois moins étendue chez l'homme que chez les animaux.

L'étude des proportions générales du corps conduit à une conclusion toute semblable. Comparons, par exemple, la longueur du tronc à celle des membres. Ici encore les recherches de Daubenton et de M. Isidore Geoffroy sur les chiens fournissent des chiffres précis. Dans les tableaux qu'ils ont dressés, on voit que le petit lévrier présente 36 centimètres de hauteur au train de devant, et 53 centimètres de longueur pour le corps. Chez le basset, la hauteur est de 30 centimètres, la longueur de 81 centimètres. Dans le premier cas, le rapport de la hauteur à la longueur du corps est exprimé par 0,68, dans le second cas par 0,37. Ces deux rapports varient

(1) Nous ne donnons ici que les chiffres relatifs aux hommes. En général la femme est sensiblement plus petite. Toutefois, chez les Patagons et quelques autres races, cette différence est moins sensible que dans d'autres. Chez les Boschismen, la taille moyenne des femmes est, selon Barrow, de quatre pieds anglais seulement (1^m 21).

donc presque du simple au double, et la différence tient surtout, on le sait, à la longueur proportionnelle des membres. D'autres espèces domestiques présenteraient des chiffres non moins significatifs, si nous possédions les mesures correspondantes. Tels sont surtout les moutons. Là aussi on trouve des races à longues jambes, par exemple les races kirghises; mais là aussi existe une race de formation toute récente, et sur laquelle nous reviendrons plus tard avec détail, la *race loutre* ou *race ancon*, qui s'est développée dans l'Amérique du Nord. Cette race est parmi les moutons ce que le basset est parmi les chiens, et, à en juger par les dessins que nous avons eus sous les yeux, le rapport de la hauteur à la longueur doit être à peu de chose près le même.

Dans les groupes humains, les dimensions relatives du tronc et des membres ne varient jamais dans des proportions comparables, même de très loin, à ce que viennent de nous montrer les races animales. Les polygénistes ont insisté à diverses reprises sur la longueur du membre supérieur, et surtout de l'avant-bras, chez le nègre. En général, cette longueur est un peu plus considérable que chez le blanc; mais faut-il voir là une différence comparable à celle que présentent le chien lévrier et le basset, nos moutons et le mouton loutre? Nos lecteurs peuvent en juger. Nous en dirons tout autant de la longueur des jambes de l'Hindou comparées à celles de l'Européen. La différence fût-elle aussi grande que l'affirment quelques voyageurs, il n'y aurait encore là rien qui approchât de ce que nous venons de rappeler, de ce que tout le monde sait exister chez les animaux.

Au reste, les exagérations relatives aux variations de la taille et des proportions dans les groupes humains s'expliquent aisément par un fait trop souvent oublié. Lorsqu'il s'agit de notre espèce et de certains détails de l'organisation extérieure, notre œil, par suite de l'éducation qu'il s'est faite à lui-même, possède une rigueur d'appréciation qui rend extrêmement sensibles les moindres modifications. Chacun sait avec quelle promptitude il saisit des différences de taille de quelques millimètres, et combien même il se les exagère. Il en est presque de même quand il s'agit du rapport des diverses parties du corps entre elles. Rien de plus facile que de s'en convaincre dans quelqu'un de ces bains publics où la population de nos grandes villes étale tant de tristes exemples de presque toutes les déformations possibles. A la vue de quelques-uns de ces spécimens mal bâtis de la forme humaine, on se dira d'abord, en employant une locution vulgaire : « Ils sont tout jambes. » Qu'on y regarde de plus près, qu'on les compare avec d'autres individus d'une même hauteur totale, et l'on verra qu'entre la longueur des jambes

se trouvent à peine quelques centimètres en plus ou en moins. Chez un homme ordinaire, comptant 1m 75 de haut, la longueur des bras, de l'articulation de l'épaule au bout des doigts, est d'environ 75 centimètres; celle des jambes, de la saillie placée au-dessous des hanches jusqu'au talon, est d'environ 86 centimètres. Que l'on retranche ou qu'on ajoute par la pensée 10 ou 12 centimètres seulement, soit au membre supérieur, soit au membre inférieur, qui ne voit qu'il en résulterait une difformité réelle faite pour frapper au premier coup d'œil? Et pourtant on n'aurait diminué ou augmenté ces membres, le premier que d'un septième, le second que d'un huitième environ. Du nègre au blanc, de l'Hindou à l'Européen, la différence est bien loin d'être aussi considérable, tandis que nous avons vu ces mêmes parties varier, toutes proportions gardées, du simple au double d'une race animale à l'autre. Ici encore les limites de variation se montrent donc bien plus étendues chez les animaux que chez l'homme.

Toute variation dans la taille et les proportions porte nécessairement sur le système osseux qui forme la charpente du corps; mais le squelette peut encore être atteint, et jusque dans ses parties les plus centrales, de diverses autres manières. Toutes choses égales d'ailleurs, le tronc par exemple peut être, dans les mêmes espèces, ou plus long ou plus court, selon les races. D'ordinaire ces différences tiennent à l'allongement ou au raccourcissement des vertèbres, dont le nombre d'ailleurs reste fixe. Parfois aussi c'est ce nombre lui-même qui varie. Les cochons sont remarquables sous ce rapport. D'après Eyton, que cite M. Godron, il peut exister de treize à quinze vertèbres dorsales, de quatre à six vertèbres lombaires et sacrées. Ces variations sont bien plus étendues encore dans la queue, dont le squelette n'est autre chose qu'un prolongement de la colonne vertébrale; on y compte, dit encore Eyton, de treize à vingt-trois osselets, et toutes ces différences sont héréditaires dans certaines races porcines de l'Angleterre. Déjà Frédéric Cuvier avait remarqué que la queue des chiens renferme de seize à vingt et une vertèbres. Au reste, cet appendice est un de ceux qui présentent dans plusieurs espèces domestiques les modifications les plus considérables. Chez les moutons en particulier, comme nous l'apprennent Pallas et D. Low, tantôt la queue disparaît presque complétement dans certaines races persanes, abyssiniennes, tartares; tantôt au contraire elle s'allonge de manière à traîner jusqu'à terre, comme dans certains moutons de l'Ukraine, de la Podolie, du pays de Galles, etc. Habituellement elle est assez maigre; mais on sait aussi qu'elle se charge parfois de loupes graisseuses énormes pesant, d'après Chardin, plus de trente livres, et nécessitant l'emploi d'un petit cha-

riot qui supporte ce poids incommode et facilite les mouvemens de l'animal.

L'homme présente-t-il le moindre fait qu'on puisse comparer aux précédens? Évidemment non. Dans les groupes humains, le nombre des pièces qui entrent dans la composition de la colonne vertébrale proprement dite est resté toujours et partout le même. Si parfois on a rencontré des individus présentant une vertèbre en plus ou en moins, ces faits ont été recueillis et signalés à raison même de leur rareté, et, loin de former le caractère d'une race, ils sont restés entièrement isolés. Quant au prolongement de la colonne vertébrale, qui représente chez nous la queue des animaux, et qu'on appelle le coccyx, il a donné lieu, dans ces dernières années, à quelques discussions. La question des *hommes à queue*, que l'on pouvait croire résolue depuis longtemps, a été remise sur le tapis, et il est difficile de la passer entièrement sous silence. Qu'y a-t-il donc de vrai dans ce que disent à ce sujet les témoignages anciens et modernes, témoignages venant en certaines occasions de personnes évidemment dignes de foi? Rien que de très simple. L'homme à l'état d'embryon a une queue proportionnellement aussi longue que le chien. Par les progrès mêmes du développement et de la *métamorphose*, cette queue se trouve changée en coccyx (1). Un arrêt dans la métamorphose de cette partie suffirait donc pour que l'homme présentât un prolongement caudal sensiblement plus long que celui qu'il possède à l'état normal. Or nous savons que de semblables arrêts ont été fréquemment observés dans presque tous les organes. Il n'y aurait donc rien d'étrange à ce que le fait tant controversé se fût réalisé sur quelques individus. Toutefois, en admettant qu'il en soit ainsi, — ce qui n'est pas prouvé, — en admettant en outre que cette singulière conformation fût devenue héréditaire, et que l'histoire des fameux Niam-Niams (2) ne fût pas une fable, cette modification serait encore bien peu de chose, comparée à celles que nous montre chaque jour la queue des diverses races de moutons. — Ainsi, ni dans sa partie essentielle, ni dans son prolongement extérieur, la colonne vertébrale de l'homme ne présente des variations comparables en quoi que ce soit à celles que nous rencontrons chez nos races domestiques, et qui les caractérisent.

Nous avons insisté avec quelque détail sur les caractères précédens, parce que les résultats de la comparaison que nous cherchons à établir entre les races animales et les groupes humains pouvaient

(1) Voyez, sur ces transformations, la série intitulée *les Métamorphoses et la Généagenèse*, 1er juin 1856.

(2) On a donné ce nom à une prétendue peuplade de nègres anthropophages qui serait caractérisée par le prolongement caudal dont nous parlons.

ici se traduire en chiffres ou s'exprimer assez facilement par des paroles. Nous passerons plus légèrement sur les faits qui, pour être bien appréciés, exigeraient au moins des figures exactes et multipliées. Tels sont ceux qui ressortent de l'étude des têtes osseuses. Déjà Daubenton, Blumenbach, avaient fait remarquer que, de la tête du sanglier à celle du cochon domestique, les caractères variaient bien plus que de la tête du blanc à celle du nègre. Prichard, en reproduisant cette opinion, dont il est si aisé de constater la justesse, l'a étendue avec raison aux têtes de diverses races de chiens. Si l'on place d'un côté les têtes de blanc et de nègre les mieux caractérisées, de l'autre les premières têtes venues de dogue, de barbet, de lévrier, etc., il est impossible de ne pas voir, au premier coup d'œil, que les différences sont de beaucoup plus prononcées dans le second groupe que dans le premier. Chez l'homme, rien ne frappera un œil inexpérimenté, à l'exception peut-être du *prognathisme*, c'est-à-dire d'une légère projection en avant des mâchoires et des dents. Chez les chiens au contraire, on verra tout de suite que la forme et les proportions de presque toutes les parties varient de la manière la plus marquée. Malheureusement, sans tomber dans des détails tout à fait techniques, difficiles à suivre même pour les hommes spéciaux, nous ne saurions donner ici une idée de ces modifications, et nous renverrons le lecteur jaloux de vérifier l'exactitude de nos assertions aux détails donnés par Frédéric Cuvier dans un travail spécial (1), aux planches que Prichard a jointes à l'abrégé de son *Histoire naturelle de l'homme* (2), et surtout aux squelettes qui font partie des collections du Muséum. Quelque prévenu qu'on puisse être, on sera certainement forcé de reconnaître que le squelette de la tête varie, d'une race d'animaux domestiques à l'autre, bien plus qu'entre groupes humains.

L'étude des fonctions donnerait des résultats tout à fait semblables à ceux qu'on obtient par l'examen des organes, et pour n'en citer qu'un exemple, nous rappellerons que partout la femme est féconde en toute saison, et que les limites extrêmes de sa fécondité ne sont jamais aussi distantes qu'elles le sont de race à race chez les espèces que nous avons citées. Il en est encore de même pour les facultés instinctives et psychologiques. Chez les animaux, ces facultés aussi varient sous l'influence de l'homme ou de conditions d'existence nouvelles. Le sanglier, on le sait, se retire le jour dans sa bauge et n'en sort guère que la nuit. Le porc au contraire dort la

(1) Article *Chien* dans le *Dictionnaire des Sciences naturelles*.

(2) Cet abrégé a été traduit en français par M. Roulin.

nuit et veille pendant le jour. Sous l'empire de la domesticité, le sanglier est devenu un animal diurne, de nocturne qu'il était naturellement. Le castor, en Amérique comme en Europe, troublé dans son repos, traqué par le chasseur, a complétement modifié le genre de vie qui en fait un des exemples les plus curieux à étudier quand on veut se rendre compte de ce que sont, chez les animaux, l'intelligence et l'instinct. Au lieu de se réunir en familles nombreuses, de construire des digues et de bâtir des cabanes, il s'est mis à vivre seul et à se creuser un terrier. De social et de bâtisseur qu'il était, il est devenu solitaire et fouisseur. Dans les deux cas que je viens de citer, il y a eu pour ainsi dire renversement de facultés natives, et je ne crois pas qu'on puisse citer rien de semblable chez l'homme.

A l'appui de cette conclusion, à l'appui de tout ce qui précède, j'aimerais à examiner ici avec détail quelques-uns des groupes les moins favorisés parmi les populations humaines. Il en est surtout trois dont l'histoire serait singulièrement instructive. De tout temps les polygénistes ont tendu à exagérer outre mesure la distance qui existe entre ces groupes. Ne pouvant surélever les blancs au-dessus d'un niveau que nous connaissons tous, ils ont été forcés de dépasser de beaucoup la limite inférieure réelle, de placer de plus en plus bas les populations le plus mal partagées sous le rapport de la beauté physique ou des aptitudes intellectuelles. Ils ont été ainsi entraînés à les rattacher d'aussi près que possible aux animaux eux-mêmes. De là tous les efforts tentés pour trouver des ressemblances, des identités entre certains singes anthropomorphes (1) et les nègres d'abord. Les hommes noirs furent déclarés incivilisables; on parla de leur *museau*, et malgré tout ce qu'avait pu dire un naturaliste bien peu suspect en pareille matière, Desmoulins (2), on soutint que le cerveau du nègre et celui de l'orang-outang présentent des rapports frappans. Toutefois, quand l'Afrique se fut ouverte devant nos intrépides voyageurs, quand on connut les Dahomans, les Fantis, les Aschantis, quand on eut appris d'une manière sûre qu'il existait des villes, des arts, une civilisation nègres, il fallut bien chercher ailleurs cette espèce d'homme qui devait, d'après certaines théories, servir d'intermédiaire entre le blanc et la bête. On se rejeta alors sur les Hottentots. On répéta à leur sujet, en l'ag-

(1) On a désigné sous ce nom le groupe de singes dont les formes rappellent le plus celles de l'homme.

(2) Desmoulins était polygéniste : il admettait seize espèces d'hommes distinctes; mais il était en outre anatomiste sérieux et ne pouvait par conséquent se laisser prendre à certaines assertions que l'école américaine surtout parait chercher à remettre en faveur. Voici l'un des jugemens qu'il porte sur ces rapprochemens entre l'homme et les singes : « La limite d'organisation qui sépare le plus parfait des singes des plus imparfaits des hommes est l'infini, anatomiquement parlant. »

gravant d'une manière assez notable, tout ce qu'on avait dit des nègres; mais on se trouvait en présence des renseignemens fournis par Levaillant et confirmés d'année en année par d'autres voyageurs, par les missionnaires. Pour être pasteur et nomade, pour se frotter le corps de graisse ou de beurre rance, un peuple ne pouvait pas être longtemps comparé à un singe quelconque. Enfin on s'adressa aux Australiens, et cette fois on traça le tableau de la dégradation la plus complète. Être déclarée absolument dépourvue de religion, de lois, d'arts, d'industries, être proclamée totalement incapable de s'élever d'une façon quelconque dans la civilisation, ce sont à coup sûr les plus doux reproches adressés à cette malheureuse population. Pour le physique, ce n'est plus à l'orang qu'on compare l'Australien, c'est au mandril (1). Quant au moral, voici comment un auteur anglais résume tout ce qu'il en a dit : « En un mot, ils ont toutes les choses mauvaises que ne devrait jamais présenter l'humanité, et plusieurs dont rougiraient les singes, leurs congénères (2). » On voit que la progression a été rapide. Lorsqu'on comparait le nègre d'Afrique à un singe, c'était du moins à un singe supérieur : on fait de l'Australien un singe inférieur et vicié (3). Qu'y a-t-il de vrai dans ces sombres peintures? Rien, si ce n'est que l'Australien est un des représentans les plus abaissés de l'humanité. A-t-il pour cela perdu l'empreinte du type humain ? Les caractères du règne, de l'espèce, ont-ils disparu? Non. Pour lui comme pour le nègre et le Hottentot, des informations plus vraies ont fait justice d'assertions inexactes, basées tout au plus sur des observations incomplètes, sur des généralisations hasardées, parfois aussi sur de bien plus tristes motifs. Pour justifier nos dires, indiquons quelques traits de l'histoire de ce groupe d'après les renseignemens fournis par des hommes éminens qui ont séjourné en Australie, sondé les mystères de ce sol à peine connu, étudié réellement et comparé entre elles les diverses populations qui l'habitent.

Et d'abord l'Australien est-il aussi disgracié au physique que l'ont affirmé non pas seulement Bory Saint-Vincent et ceux qui l'ont répété, mais encore quelques voyageurs qui n'ont fait que toucher terre et ont jugé d'un continent entier par quelques points de relâche? Mitchell et Pickering répondront pour nous. Le premier

(1) Bory Saint-Vincent (*l'Homme*).

(2) Butler Earp (*The gold colonies, or Australia*). Ce livre est une sorte de manuel des émigrans. On comprend sans peine les terribles conséquences que doivent avoir pour les indigènes de pareilles idées inculquées aux hommes qui vont chercher fortune en Australie.

(3) Le mandril appartient au genre des *cynocéphales* (*tête de chien*), qui sont comptés parmi les représentans les plus inférieurs du groupe des singes.

décrit son guide Yulliyalli comme *un spécimen parfait de l'humanité* et tel qu'il serait impossible d'en rencontrer un semblable dans les sociétés qui s'habillent et se chaussent. Et ce n'est pas là une exception. Le voyageur anglais revient à diverses reprises sur la *perfection physique de ces machines humaines* développées en toute liberté. Pickering, le compagnon du capitaine Wilkes dans la grande expédition scientifique des États-Unis, confirme en tout ce jugement; il déclare n'avoir rencontré nulle part cette maigreur excessive des extrémités, donnée si souvent comme un des *caractères* des Australiens, et traite de simples caricatures la plupart des dessins qui ont été publiés sur cette race. Sur une trentaine d'individus de l'intérieur, il déclare en avoir vu quelques-uns qui étaient d'une laideur remarquable, tandis que d'autres, — contrairement à toutes ses idées antérieures, — présentaient une figure décidément belle (*had the face decidedly fine*). Il termine ses observations en disant : « Chose étrange, je regarderais l'Australien comme le plus beau modèle des proportions humaines sous le rapport du développement musculaire. Il combine la plus parfaite symétrie avec la force et l'activité, tandis que sa tête pourrait être comparée au masque antique de quelque philosophe. » Il y a loin, on le voit, de ces appréciations à celles qui se lisent dans quelques-uns des ouvrages les plus récens, et il est clair qu'il faut renoncer à trouver dans la forme générale du corps, dans les caractères extérieurs, des différences assez grandes pour séparer l'Australien de l'espèce humaine représentée par le blanc.

Les polygénistes sont-ils mieux fondés en appuyant leurs opinions sur les différences de l'ordre intellectuel et sur les manifestations qui en résultent? L'industrie par exemple est-elle nulle chez les Australiens? Bory l'a affirmé. Il a prétendu que ces peuples ne savaient ni se construire une cabane même temporaire, ni s'armer d'autre chose que de perches à peine dressées et amincies aux deux bouts..... Toutes ces assertions ont été répétées. Eh bien! Bory oubliait les faits observés déjà par Perron pendant une relâche à la terre d'Entracht, et d'où il résulte que les indigènes savaient se creuser dans une roche friable des logemens dont les parois présentaient des cavités destinées à placer leurs *ustensiles*. Il oubliait que le même Perron avait rapporté d'Australie une hache de pierre fixée à son manche par un mastic d'une dureté telle qu'il excita l'étonnement de tous nos chimistes, et que l'un d'eux, Laugier, voulut en faire l'analyse. Il oubliait qu'on avait trouvé dans les mêmes contrées des armes de chasse et de guerre très diverses. Depuis cette époque, nos renseignemens se sont encore complétés; mais sans parler des plus récens, comment se fait-

il qu'on passe journellement sous silence ceux qu'a recueillis le capitaine Sturt dans le voyage qui le conduisit sur les bords de la Murray, et qui remonte à 1831? Est-ce un peuple comme celui qu'ont peint Bory et ses continuateurs qui aurait construit des huttes permanentes pouvant loger de douze à quinze personnes, qui aurait inventé les canots d'écorce, qui aurait tissé des filets fort bien faits, les uns à mailles larges pour la chasse aux kanguroos, les autres à mailles étroites pour la pêche du poisson et ayant jusqu'à quatre-vingts pieds de long? De ces faits on peut déjà conclure que les Australiens ont en réalité la plupart au moins des industries élémentaires qui se retrouvent chez toutes les autres tribus sauvages; mais voici qui est plus significatif. Le docteur Cuningham, qui a fait à la Nouvelle-Galles du sud quatre voyages en qualité de chirurgien-surintendant des bâtimens destinés au transport des *convicts* et séjourné deux ans dans cette colonie, a étudié avec soin la population indigène. Il n'est rien moins qu'un de ses admirateurs; cependant, selon lui, les Australiens sont vifs, enjoués, curieux et intelligens. On a constaté qu'ils apprennent à lire, à écrire presque aussi vite que les Européens, et tous parlent et comprennent très bien l'anglais. Ils saisissent très aisément les ridicules et apprécient au premier coup d'œil les différences sociales. Les Néo-Hollandais dont parle ici Cuningham sont ceux de Sidney et des environs; mais il déclare à diverses reprises qu'il existe des populations *très* supérieures à celles qui entourent cette colonie. Prenons toutefois celles-ci pour terme de comparaison. Y a-t-il dans le portrait intellectuel que nous venons d'esquisser un seul trait qui autorise à en faire une espèce à part?

On avait dit, on a répété que les Australiens sont incapables de s'élever au-dessus du niveau où les ont trouvés les premiers navigateurs. C'est encore là une assertion qui se trouve démentie par les faits. Quand on s'est occupé sérieusement de l'éducation des habitans de la Nouvelle-Hollande, ils ont promptement répondu à ces soins. C'est ce qui résulte des renseignemens fournis par Dawson, Cuningham, etc. Les individus qui, comme Daniel et Benilong, ont été conduits en Angleterre et introduits dans la société élégante sont devenus de vrais *gentlemen*, de l'aveu même des écrivains que nous combattons. Si, revenus en Australie, ils ont fini par retourner à la vie sauvage, qui donc pourrait s'en étonner en songeant à la position que le préjugé de la couleur fait à un nègre quelconque dans les colonies, surtout dans les colonies anglaises, à l'attraction irrésistible que le désert et son indépendance exercent sur les blancs mêmes qui en ont une fois goûté, et aussi à ces *instincts héréditaires* qui caractérisent si nettement certaines races?

Peut-être dira-t-on qu'il s'agit ici de quelques cas individuels, qui ne prouvent rien pour la masse; mais voici un fait tout différent, emprunté à un recueil qu'on pourrait appeler local, et qui atteste que des populations en masse peuvent être régénérées bien aisément (1). M. Bateman et quelques Anglais s'étaient rendus au port Philips, sur la côte méridionale de l'Australie, dans le dessein d'y former un établissement agricole. Ils furent bientôt frappés de la civilisation des habitans de cette côte, qu'ils trouvaient beaucoup mieux vêtus, logés, meublés et pourvus de tous les objets nécessaires qu'aucun de leurs compatriotes. Peu de jours après, ce phénomène de perfectionnement relatif fut expliqué par l'apparition d'un homme blanc vêtu d'une redingote en peau de kanguroo. C'était un ancien grenadier des armées anglaises, nommé William Buckley, qui, envoyé sur les lieux lors d'une première tentative de colonisation faite en 1803, s'était échappé et avait vécu trente-trois ans avec les indigènes. Il n'avait pas tardé à devenir leur chef, et, sous sa direction, ils en étaient arrivés au point qui étonnait si fort les nouveaux colons. C'est là ce qu'avait produit chez ces sauvages, déclarés incapables de tout progrès, l'influence isolée d'un simple soldat.

Voici du reste en quels termes M. de Blosseville résume, dans son remarquable ouvrage sur l'Australie (2), les derniers renseignemens, recueillis surtout dans le sud « La cherté de la main-d'œuvre a donné une valeur au travail, peu essayé jusqu'alors, de ces malheureuses peuplades. On s'est aperçu, quand l'intérêt l'a demandé, qu'elles n'étaient pas demeurées témoins inintelligens des arts utiles, que leurs huttes et leurs ménages étaient convenablement tenus. Dès 1853, deux cent mille moutons avaient pour bergers des aborigènes. Un des principaux concessionnaires n'employait pas d'autres ouvriers. On faisait d'eux avec avantage des briquetiers, des défricheurs, des conducteurs de bœufs et jusqu'à des constables pour leur propre race. » A côté de ces populations australiennes, évidemment entrées dans la voie de la civilisation, le même auteur montre la postérité des *convicts* échappés aux colonies pénales « éparse d'îlots en îlots, et bien plus près de l'état sauvage que de la civilisation dégradée. » Ainsi en Australie l'*homme blanc* s'abaisse en même temps que l'*homme noir* s'élève. Ces témoignages sont certainement la réfutation complète de toutes les assertions polygénistes, et ils sont d'autant plus décisifs que celui qui les apporte ne

(1) *Van Diemen's land Magazine.* Le voyage de M. Bateman a dû avoir lieu en 1836.

(2) *Histoire de la Colonisation pénale et des Établissemens de l'Angleterre en Australie.*

songeait même pas, en traçant les lignes qu'on vient de lire, à la question que nous traitons ici.

Même livrés à leur seule nature, les Australiens sont fort loin d'être descendus aussi bas qu'on l'a prétendu. — On avait dit que chez eux la famille n'existait pour ainsi dire plus : on avait insisté, on insiste journellement encore sur la facilité honteuse des femmes et l'indifférence des maris; mais ces exemples ne sont pris que dans les tribus voisines de Sidney, tribus que la civilisation a corrompues, comme elle l'a fait trop souvent ailleurs qu'en Australie. Dans d'autres régions, il n'en est pas de même, et Dawson trace au contraire de la famille australienne un tableau tout patriarcal (1). — On avait dit, on répète encore qu'ils ne possèdent aucun vestige d'état social, qu'ils sont toujours errans par groupes composés au plus d'une ou deux familles. Depuis longtemps cependant, Gray et le docteur Long ont montré qu'il existe chez eux une répartition en clans sous-divisés eux-mêmes en tribus et en familles, dont le nom se retrouve dans celui des individus; ils ont donné la liste de ces clans, et fait connaître des usages qui rappellent à la fois l'institution du *tabou* des Polynésiens et le *totem* des Américains. De son côté, Sturt a reconnu l'existence de villages fort nombreux, composés parfois de soixante ou soixante-dix cabanes et renfermant jusqu'à huit cents ou mille habitans. — On avait dit, et on dit encore, que les Australiens n'ont aucune idée de la propriété. Cependant les auteurs que nous venons de citer avaient reconnu que chaque tribu possède ses terrains propres, dont les limites, habituellement respectées, ne sont franchies qu'en cas de guerre ou sur une invitation formelle, et que ce droit de propriété s'étend aussi à la famille. — Nous pourrions multiplier beaucoup ces oppositions entre les assertions des polygénistes et les témoignages d'hommes qui, en séjournant sur les lieux, ont pris la peine d'étudier sérieusement ces populations tant calomniées; mais nous croyons en avoir assez dit pour démontrer qu'à quelque point de vue qu'on les envisage, les facultés intellectuelles des Néo-Hollandais ne diffèrent de celles des hommes blancs que par un moindre degré de développement, et que la *variation* demeure ici de beaucoup en-deçà des limites que nous avons constatées d'une race à l'autre chez des animaux d'une même espèce.

On n'a pas défiguré d'une manière moins étrange le tableau des qualités morales bonnes ou mauvaises de l'Australien. On lui a reproché comme autant de traits qui lui appartiendraient en propre

(1) Il est bien digne de remarque que, d'après Dawson, la femme, dont la condition est ici d'ailleurs vis-à-vis de l'homme ce qu'elle est chez presque tous les sauvages, c'est-à-dire très inférieure, joue dans la famille et même dans la tribu un rôle considérable.

les passions les plus communes non-seulement chez les peuples sauvages, mais encore chez les nations les plus civilisées, telles que le désir de la vengeance, l'ivrognerie et le relâchement de mœurs qu'on observe autour des grandes villes. En même temps, on oubliait tous ces faits rapportés parfois par les mêmes auteurs, et qui prouvent combien son cœur est accessible aux plus doux, aux plus nobles sentimens, aux affections de famille, à l'amour conjugal, à la reconnaissance la plus vive pour de légers services, etc. Trompé une seule fois par un blanc, l'Australien ne se fie plus à lui, il use de représailles; mais Dawson remarque qu'il agit avec une entière bonne foi envers celui qui a su mériter sa confiance. Cuningham a retrouvé chez ces peuples le *point d'honneur* sanctionné par de véritables duels, où tout se passe d'après des règles auxquelles on ne saurait se soustraire sans être déshonoré. Enfin voici un fait que nous empruntons au capitaine Sturt, et qui prouve que l'esprit chevaleresque, tel que l'entendaient les plus nobles paladins, n'est pas étranger à ces prétendues demi-brutes. Deux évadés irlandais se prirent de querelle avec les indigènes au milieu desquels ils s'étaient réfugiés. Il fallut en venir aux mains, mais les Européens étaient sans armes : avant de les attaquer, les Australiens leur en fournirent pour qu'ils pussent se défendre, les combattirent ensuite et les tuèrent (1).

Il va sans dire qu'on a refusé aux Australiens toute trace de religiosité. Ici comme toujours, ce sont les faits qui répondent. On a constaté chez toutes les tribus la croyance aux esprits et la crainte des revenans. Chez toutes aussi, les morts sont enterrés avec des cérémonies particulières. Le lieutenant Britton a eu occasion de voir ces rites funèbres chez une des peuplades des bords du Wallomby. Sans les décrire en détail, faisons remarquer que les tombes, très régulières, sont entourées de cercles d'écorce destinés à les protéger contre l'attaque des mauvais génies, et que des armes y sont déposées pour que le défunt, quand il en sortira, les trouve à sa portée et puisse en user contre ses ennemis. Certes en voilà assez pour montrer que la notion d'une autre vie existe chez les Australiens. Quant à celle d'êtres supérieurs à l'homme et pouvant agir sur lui en bien ou en mal, on l'a également trouvée partout où on l'a cherchée. Dans toutes les tribus, on a reconnu la croyance, commune

(1) Sturt ajoute que les Irlandais furent mangés. Le cannibalisme existe en effet sur quelques points de l'Australie, et en particulier chez les populations voisines de Sidney, au moins comme fait accidentel; mais il résulte des recherches de Dawson qu'on n'en trouve aucune trace sur une étendue considérable et parmi de nombreuses tribus. Le fait a été juridiquement établi à la suite d'une enquête. Au reste le cannibalisme est malheureusement trop commun dans des populations fort différentes de celle qui nous occupe en ce moment pour qu'on puisse en faire un caractère essentiel.

à tant de peuples, d'un esprit du bien et d'un esprit du mal. Aux environs de Sidney, l'esprit du bien se nomme Coyan. C'est lui qu'on invoque lorsqu'il s'agit de retrouver les enfans égarés. Pour se le rendre favorable en pareil cas, on lui fait une offrande de dards : si les recherches sont vaines, on en conclut que Coyan a été irrité d'une manière quelconque. Le mauvais génie s'appelle Potoyan ; il rôde pendant la nuit autour des cabanes, cherchant à dévorer leurs habitans. A côté de ces divinités supérieures, l'Australien place des génies secondaires, entre autres les *wanguls*, monstres aquatiques qui rappellent les *kelpies* d'Écosse, et les *balumbals*, espèce d'anges ou mieux fées des bois qui vivent de miel. Tout ce que Cuningham nous a appris sur ces croyances est pleinement confirmé par les informations recueillies par Wilkes auprès des missionnaires de Wellington. Seulement les noms sont autres, à raison de la différence des dialectes parlés dans l'Australie, et ce fait nous inspire une dernière remarque dont l'importance sera aisément comprise.

Les polygénistes, voyant dans les groupes humains des *espèces* différentes, sont inévitablement entraînés à les circonscrire d'une manière tranchée, à rapporter à chacun d'eux, comme lui étant exclusivement propres, quelques traits physiques intellectuels ou moraux dont ils puissent faire autant de *caractères spéciaux*. Ils ne pouvaient manquer d'en agir ainsi avec les Australiens, et c'est à cette tendance qu'il faut surtout attribuer ce qui a été dit des traits de leur visage, des proportions de leurs membres, représentés comme entièrement exceptionnels. Les mêmes assertions se sont produites au sujet de leur langage. On a presque nié qu'ils eussent une langue proprement dite et pussent émettre des sons vraiment articulés. Au point de vue linguistique comme sous le rapport physique, on a voulu voir en eux des êtres entièrement à part. Or ces deux faits ne sont pas plus vrais l'un que l'autre. On a vu plus haut ce qu'il fallait penser de la forme. Ajoutons que la population australienne n'est nullement homogène, et que d'une tribu à l'autre on constate des différences physiques marquées, à ce point que Cuningham parle de peuplades à teint cuivré. Enfin citons un fait bien remarquable : Pickering a retrouvé parmi les peuplades drawidiennes de l'Inde des individus qui reproduisaient tous les traits caractéristiques des Australiens, si bien qu'à en juger seulement par la ressemblance physique, ces populations séparées par de si grands espaces n'en seraient pas moins extrêmement proches parentes.

Eh bien ! c'est précisément au même résultat qu'a conduit la comparaison des langues. Dans son excellent livre intitulé *la Terre et l'Homme*, M. Alfred Maury a reproduit et sanctionné de son autorité les conclusions auxquelles était arrivé M. Logan. Un autre lin-

guiste, que la pratique des langues orientales rendait d'autant plus propre à aborder cette question, et qui en a fait une étude toute spéciale, M. Pruner-Bey, a bien voulu résumer pour nous le fruit de ses recherches sur le même sujet. Tous ces travaux s'accordent entièrement et aboutissent à des conclusions identiques. Les idiomes australiens, quoique nombreux et très variés, se rattachent tous à une langue fondamentale : celle-ci présente avec les langues drawidiennes de l'Inde des ressemblances telles qu'on ne saurait les séparer, et qu'on est conduit à les réunir dans une même famille. Ainsi la linguistique, aussi bien que les caractères physiques, loin d'isoler les Australiens, les rattachent à des populations continentales. Enfin ces deux ordres d'idées et de faits, d'accord en ceci comme en tout le reste, accusent un mélange de sang et de langues, si bien que, loin d'être une *espèce à part*, les Australiens ne forment même pas une *race pure*, et sont manifestement le produit du croisement des véritables nègres orientaux avec un élément jaune ou malayou (1).

Et maintenant tirons de tous les faits particuliers que nous venons d'exposer la conséquence générale qui en ressort naturellement. Frappés des différences qui existent entre les groupes humains, les polygénistes ont cru ne pouvoir en rendre compte qu'en admettant l'existence de plusieurs *espèces* d'hommes. Or une étude attentive démontre que, sous le rapport de la *nature*, ces différences rentrent complétement dans l'ordre de celles que présentent les *races* végétales et animales. En outre, il résulte d'une comparaison rigoureuse que, sous le rapport de *l'étendue*, les races animales offrent de l'une à l'autre des variations plus considérables à tous égards que les populations humaines les plus éloignées. A vouloir tirer de ces faits toutes leurs conséquences légitimes, nous serions en droit de conclure qu'à eux seuls ils rendent la doctrine de l'unité plus probable que la doctrine contraire. Nous ne voulons pourtant pas aller encore jusque-là, et nous nous bornerons à dire : Pour expliquer la diversité des groupes humains, il est inutile de recourir à l'hypothèse de la *multiplicité des espèces*; la *multiplicité des races* et *l'unité de l'espèce* suffisent. Les argumens tirés par les polygénistes des différences existant entre ces groupes n'ont donc aucune valeur.

A. DE QUATREFAGES.

(1) J'ai exposé avec détail tous ces faits et les conclusions qui en ressortent dans mon cours au Muséum en 1857.

LES

FINANCES DE L'EMPIRE

S'il est des intérêts dont la protection efficace ne puisse être assurée sans le libre contrôle et sans le libre vote des représentans de la nation, seule garantie certaine de ce contrôle, à coup sûr ces intérêts sont ceux de la fortune publique. Les pays longtemps soumis au despotisme ont tous de mauvaises finances; les pays libres sont les seuls où le crédit reste fermement assis, où les impôts soient facilement perçus, où la richesse publique soit prudemment ménagée. Que l'on compare, pour s'en convaincre, l'Autriche, l'Espagne, la Turquie, à l'Angleterre, à la France constitutionnelle, à la Belgique.

Quelle que soit en effet la forme du gouvernement, tous ceux à qui appartient le pouvoir ou qui en exercent la délégation, souverains ou ministres, sont entraînés vers la dépense. Il ne faut faire à personne un crime de cette tendance : elle est naturelle, et quand elle ne conduit pas trop loin, elle est légitime. On ne fait de grandes choses qu'avec de l'argent. M. le baron Louis avait coutume de dire à ses collègues : « Faites-moi de la bonne politique, et je vous ferai de bonnes finances. » La réciproque est d'une vérité non moins rigoureuse: de bonnes finances sont le puissant auxiliaire d'une bonne politique.

Dans un gouvernement bien pondéré, une lutte constante et salutaire s'établit donc entre ceux qui sont chargés de la dépense et ceux dont le rôle est de la modérer; le ministre des finances doit être un intermédiaire entre eux, conseillant aux uns de ne demander que ce qui est indispensable, s'efforçant de convaincre les autres de la nécessité de l'accorder. Lorsque ces tempéramens n'existent

pas, lorsque les ministres n'ont à rendre compte de leur administration qu'à celui dont ils reçoivent des ordres, lorsque la même main qui dépense peut puiser à volonté dans le trésor, il est d'un pouvoir éclairé d'appeler, au lieu de les repousser, toutes les formes de contrôle, tous les moyens de garantie, faute de quoi les entraînemens de ceux qui l'entourent et les siens propres créent de nombreux dangers et amènent des conséquences presque toujours funestes.

Le décret du 24 novembre 1860, qu'un commentaire officiel invite à considérer comme *la préparation au développement de libertés plus étendues*, a peu fait pour accroître les attributions du corps législatif dans le vote des lois, attributions si resserrées par l'intervention constante et prépondérante du conseil d'état. Le retour aux dispositions de l'article 54 du décret du 22 mars 1852, combiné avec la modification qu'apporte au règlement l'article 3 du décret du 24 novembre, ne facilite que dans une faible mesure l'exercice du droit d'amendement. L'innovation est de peu d'importance pour le vote des lois; elle est nulle pour le vote des budgets. « Ce sera encore, pour emprunter la juste expression d'un membre du corps législatif, ce sera encore *le conseil d'état qui fera les budgets de la France* (1). »

Chaque jour plus convaincu des heureux résultats qu'assure l'intervention directe et libre des représentans de la nation dans le règlement de ses intérêts, je me suis proposé de prouver la nécessité de cette intervention par la comparaison des dépenses et des charges publiques sous les divers gouvernemens que la France a vus se succéder depuis le commencement du siècle. Après avoir montré où en sont nos finances et quels périls les menacent, j'examinerai quelle influence ont exercée sur elles les restrictions apportées par la constitution de 1852 au vote des lois de finances. Tel est le but de cet écrit.

I. — LA DETTE PUBLIQUE ET LES BUDGETS.

Le véritable état de nos finances est généralement mal connu. Il faut en chercher les détails dans de volumineux recueils où tout le monde n'a pas l'habitude de lire. Les budgets sont un dédale dans lequel nul n'est certain de ne pas s'égarer. Jamais, même dans les assemblées législatives, la distinction entre les recettes et les dépenses *ordinaires* et *extraordinaires* n'a réussi à s'établir complétement au gré de tous; les dissentimens à cet égard ont de tout temps survécu à la discussion et au vote des budgets; d'ailleurs de tout

(1) Discours de M. Larrabure dans la séance du 11 juillet 1860.

temps aussi l'art de grouper et de présenter les chiffres est venu au secours des rédacteurs de lois de finances et d'*exposés de motifs*.

Certainement la comptabilité des deniers publics est excellente en France; mais l'organisation et le mécanisme en sont compliqués et ne laissent pas toujours apercevoir les résultats aux yeux non exercés. D'ailleurs la comptabilité, il ne faut pas l'oublier, n'est qu'un contrôle matériel; elle n'exerce pas d'influence sur la direction, dont elle reste l'instrument docile, semblable à ces machines puissantes qui, obéissant à une impulsion donnée, peuvent employer leurs forces à détruire aussi bien qu'à créer. Une comptabilité parfaite empêche les malversations et les détournemens; elle ne peut rien ou presque rien pour la bonne administration des finances. C'est aux représentans seuls de la nation qu'il appartient d'exercer sur la fortune publique l'influence prépondérante dont toutes les constitutions et toutes les chartes depuis 1789 leur ont reconnu le droit, mais dont en fait la constitution de 1852 a singulièrement entravé l'exercice. Le vote de l'impôt, sans la faculté de réduire les dépenses, n'est qu'une garantie illusoire. Les conditions fâcheuses dans lesquelles se trouve placée la presse périodique, le défaut de publicité des débats législatifs ont contribué jusqu'à ce jour à maintenir dans l'ombre une situation financière sur laquelle il est à souhaiter que se porte enfin l'attention du pays. Cette situation me paraît de nature à motiver des craintes assez sérieuses, il ne sera que trop facile de le prouver; mais avant tout, et pour établir le point de départ des comparaisons que le sujet exige, il faut jeter un rapide coup d'œil sur le passé.

Rien n'est plus intéressant que de suivre la marche de la dette publique, de voir comment cette dette, qui n'atteignait que 63 millions de rentes actives (1) en 1814, 164 millions en 1830, 176 millions au commencement de 1848, s'élève aujourd'hui à 315 millions, de telle sorte qu'il s'en faut de peu qu'elle n'ait doublé depuis la chute du régime parlementaire. Les trente-trois années de la monarchie constitutionnelle n'ont laissé inscrits au grand-livre que 113 millions de rentes nouvelles, tandis que les quatres années de la république et les huit années de l'empire ont augmenté la dette perpétuelle de 139 millions de rentes.

63,307,637 fr. de rentes figuraient sur le grand-livre au 1er avril 1814. C'étaient, pour 40 millions environ, les débris des 174 millions

(1) Les rentes actives, c'est-à-dire celles que l'état doit à des tiers, simples rentiers ou établissemens publics, représentent la véritable dette. Quant à ce que l'état se doit à lui-même, c'est-à-dire les rentes rachetées et appartenant à la caisse d'amortissement, que l'état peut annuler, ou dont il peut, ainsi qu'il le fait en ce moment, suspendre le service, si c'est là plus qu'une fiction, si c'est un puissant et indispensable instrument de libération, en réalité cependant cette partie de la dette n'existe plus *comme dette*.

de la dette publique en 1793, réduite de plus des trois quarts par la consolidation au tiers (9 vendémiaire an VI) et par les annulations opérées à la suite du paiement en rentes des domaines nationaux et des biens confisqués; pour 6 millions, la dette des pays réunis à la France; pour le surplus, c'étaient les rentes créées en vue de la liquidation de l'arriéré, ou à d'autres titres, avant et pendant l'empire.

Dans un écrit qui fit une légitime sensation en 1849, M. Dumon s'exprimait ainsi : « La plus forte partie de la dette a été créée sous la restauration. L'empire s'est peu servi du crédit : il n'en aimait pas l'usage; il n'en pratiquait pas les deux conditions essentielles, l'exactitude et la bonne foi. La dette perpétuelle de 63 millions qu'il a laissée à sa chute est presque en totalité antérieure à son avénement; mais il transmit à la restauration la liquidation des dettes qui remontaient à ses victoires et qu'il fallut acquitter après ses revers. La France paya tour à tour l'invasion et l'affranchissement de son territoire. Cette liquidation de nos désastres pèse encore sur nos finances; plus de 100 millions de notre dette perpétuelle n'ont pas d'autre origine (1). »

Quelques chiffres montreront quelle était, au 31 juillet 1830, la situation de la dette fondée :

Total des rentes inscrites	202,381,180 fr.
Rentes appartenant à la caisse d'amortissement	37,813,080
Rentes actives	164,568,100 fr.
En déduisant les rentes actives au 1er avril 1814	63,307,637
Il reste	101,260,463 fr.

Ces 101 millions représentent l'excédant des rentes créées sur les rentes rachetées par le gouvernement de la restauration, y compris toute cette large part des charges publiques dont, comme on vient de le voir, la restauration n'est pas responsable, y compris également le milliard de l'indemnité, etc.

Au 1er mars 1848, la situation du grand-livre était celle-ci :

Total des rentes inscrites	244,287,206 fr.
Rentes appartenant à la caisse d'amortissement	67,441,899
Rentes actives	176,845,307 fr.
Les rentes actives s'élevaient au 31 juillet 1830 à	164,568,100
Différence en plus	12,277,207 fr.

Les dix-huit années de la monarchie de juillet n'avaient donc

(1) *De l'Équilibre des Budgets sous la monarchie de 1830, — Revue des Deux Mondes* du 15 septembre 1849.

ajouté que 12 millions de rentes à la dette consolidée, moins de 700,000 francs par an, tandis que les douze années qui nous séparent de 1848 ont vu cette dette s'accroître de 139 millions, plus de 11 millions 1/2 par an.

Si, pour comparer plus exactement 1830 à 1848, on tient compte des autres élémens de la dette publique et de l'actif du trésor, on reconnaît que l'ensemble des charges de l'état ne s'était en définitive accru que de 100 millions environ, *en capital*, sous ce gouvernement qui a consacré plus d'un milliard à l'Algérie et plus d'un milliard et demi aux travaux publics extraordinaires. M. Vitet a publié sur cette question, dans la *Revue* (1), une étude faite avec la conscience et le talent qu'il apporte à toutes choses. On y trouvera les détails, qui ne sont ici que résumés.

Avant d'examiner ce qu'est devenue en 1860 la dette de 1847, il faut faire la part de la révolution de 1848, car l'empire, tout en lui devant l'existence, est en droit de décliner sa solidarité financière. Jamais si courte période ne vit se multiplier tant de désastres : emprunts onéreux, consolidation de 246 millions de bons du trésor en rentes 3 pour 100 à 55 francs; consolidation, plus désastreuse encore, des livrets de la caisse d'épargne, par laquelle, pour libérer le trésor d'un compte courant de 65 millions, on mit à sa charge 10 millions de rentes, ce qui équivalait à un emprunt à 15 pour 100; suspension de l'amortissement, impôt des 45 centimes, etc. J'abrége cette énumération, dans laquelle je ne fais que rappeler les principales charges qui accablèrent le présent ou grevèrent l'avenir. Je ne dis rien des pertes incalculables du commerce, de l'industrie, de la propriété mobilière et immobilière, et j'arrive au résultat définitif pour la dette publique. Ce résultat fut l'inscription de 53,923,496 fr. de rentes nouvelles sur le grand-livre.

		TOTAL des rentes inscrites.	RENTES appartenant à la caisse d'amortissement.	RENTES actives.
1er mars 1848.....		244,287,266 fr.	67,441,899 fr.	176,845,367 fr.
1er janvier 1852.....		242,774,478	12,005,615	230,768,863
Différence	en moins..	1,512,788 fr.	55,436,284 fr.	»
	en plus...	»	»	52,923,496 fr.

Le total des rentes inscrites était diminué de 1,512,788 francs; mais ce n'était là qu'une apparence, car cette réduction n'était obtenue que par l'annulation de rentes appartenant à la caisse d'amortissement, pendant que les rentes *créées* ajoutaient une charge annuelle de 53,923,496 francs à la dette *active*.

(1) Livraison du 15 septembre 1848.

Quant à la dette flottante, malgré tant de remboursemens onéreux, elle était au 1er janvier 1852 de 575 millions, et avait atteint, à peu de chose près, les mêmes proportions qu'à la fin de 1847.

Les crédits demandés pour le service des intérêts de la dette consolidée (1) et pour l'amortissement sont inscrits au budget de 1861 pour.....	452,814,195 fr.
En retranchant la dotation de l'amortissement	98,903,413
Il reste pour le total de la dette inscrite.....	353,910,782 fr.
Le total des rentes inscrites s'élevait le 1er janvier 1852 à.....	242,774,478
Différence en plus représentant l'accroissement des rentes de la dette consolidée, de 1852 à 1860.....	111,136,304 fr.

Si du total des rentes inscrites on déduit les rentes appartenant à l'amortissement (38,608,602 francs), il reste pour les rentes actives 315,302,180 francs; elles s'élevaient en 1852 à 230,768,371 francs: la différence en plus est de 84,533,863 francs.

Il convient de faire remarquer que la conversion, opérée en 1852, de 175,664,010 francs de rentes 5 pour 100 en 158,097,609 francs de rentes 4 1/2 pour 100 a diminué les rentes actives, et par conséquent les charges annuelles du trésor, de 17,566,401 francs, sans changer le capital nominal de la dette, car une conversion n'est qu'une réduction du taux de l'intérêt sur une partie de la dette. Si la conversion n'avait pas fait disparaître 17,566,401 francs de rentes, le total des rentes créées depuis 1852 s'élèverait à 128,702,705 fr. au lieu de 111,136,304 francs.

A cette dette il faut ajouter, pour se faire une idée complète des charges de l'état :

1° La dette viagère.....	71,684,790 fr.
2° Les dettes diverses, telles qu'intérêts de la dette flottante, intérêts des emprunts spéciaux pour canaux, etc.....	46,451,459
3° La liste civile et les dotations.....	42,969,154
Ensemble.....	161,305,403 fr.
Les intérêts de la dette consolidée, les réserves et la dotation de l'amortissement s'élevant à.....	452,814,195
Total général.....	613,919,598 fr.

Ainsi se trouvent portées à 613,919,598 francs les sommes à payer

(1) J'ai pris les chiffres du budget de 1861, comme les plus récens et les seuls officiels jusqu'à ce jour. — La dette consolidée se compose aujourd'hui des élémens suivans :

	RENTES.	CAPITAL NOMINAL en millions.
4 1/2 pour 100 nouveau.....	172,521,974 fr.	3,833,000,000 fr.
4 1/2 pour 100 ancien.....	884,560	19,000,000
4 pour 100	2,335,652	58,000,000
3 pour 100.....	178,168,586	5,939,000,000
Totaux.....	353,910,782 fr.	9,849,000,000 fr.

obligatoirement en dehors de tous les services des départemens ministériels de la guerre, de la marine, des travaux publics, etc.

En ce qui concerne la dette flottante, acceptant sans les discuter les chiffres du budget de 1861, sur lesquels il y aurait beaucoup à dire, je ne puis mieux faire que de laisser parler M. le ministre des finances. « La dette flottante, qui menaçait de dépasser 1 milliard, déjà réduite à 750 millions, est placée en présence de ressources qui, dans un très court délai, la feront descendre au-dessous de 700 millions (1). » La dette flottante avait dépassé 965 millions lorsque les consolidations opérées en 1857 la ramenèrent à des proportions dans lesquelles, si considérables qu'elles soient, il est à craindre qu'elle ne se renferme pas longtemps. L'imprévu joue un plus grand rôle que jamais dans nos affaires, et, laissant même de côté l'imprévu, il est trop évident que le déficit, dès à présent inévitable comme conséquence de la modification des tarifs de douane, de la guerre de Chine et de l'expédition de Syrie, ne pourra être comblé momentanément que par l'augmentation de la dette flottante, puis par des emprunts ou de nouveaux impôts. On a fait valoir que les émissions de bons du trésor avaient été notablement réduites; mais ne serait-ce pas que l'on aurait demandé ailleurs, par exemple aux versemens faits par le crédit foncier, les ressources obtenues d'ordinaire au moyen de bons du trésor, de telle sorte que le seul résultat aurait été de remplacer une dette à terme par une dette en compte courant, c'est-à-dire exigible à courte échéance?

De 1852 à 1855, les budgets se sont soldés avec des découverts considérables. L'équilibre des budgets suivans et les excédans qu'on a fait ressortir sont plus apparens que réels; cet équilibre et ces excédans n'ont été obtenus qu'au moyen de ressources essentiellement extraordinaires. Il devient chaque jour plus difficile par exemple de comprendre comment on a pu songer à voir dans le budget de 1861 un budget en équilibre. Ce budget emprunte à l'amortissement 137 millions, demande 25 millions à l'impôt nouveau sur l'alcool, conserve 40 millions du double décime, etc., et sans les diverses ressources extraordinaires, qui permettent d'aligner, au moins momentanément, les recettes et les dépenses, le déficit serait de plus de 200 millions. L'honorable rapporteur de la commission, dont les excellentes intentions ont sans doute contribué à exagérer la confiance, peut reconnaître aujourd'hui combien étaient fondées les critiques de ceux de ses collègues qui opposaient à son optimisme le souvenir du rapport de M. Devinck sur le budget de 1860.

Depuis la présentation du budget de 1861, l'évidence des mé-

(1) Rapport sur le budget de 1861, page XXXVIII.

comptes (1) dans l'appréciation des effets du remaniement des tarifs a fait ajouter aux impôts une augmentation de près de 30 millions sur les tabacs. La guerre de Chine, dont il est peu probable que les frais soient intégralement payés par les Chinois, l'expédition de Syrie, l'augmentation d'effectif du corps d'occupation en Italie, l'extension croissante donnée aux armemens, les charges diverses qui résultent de l'annexion de Nice et de la Savoie venant augmenter le déficit, il sera impossible de ne pas recourir prochainement à de nouveaux impôts ou à un nouvel emprunt, peut-être aux emprunts et aux impôts simultanément. Si un emprunt a lieu, il devra coïncider avec l'émission des obligations pour les travaux des chemins de fer ou la faire ajourner.

Les budgets, comme la dette, ont suivi une rapide progression. Le règlement définitif des dépenses ordinaires a été de 1 milliard 452 millions pour 1847, — de 1 milliard 456 millions pour 1852. Les prévisions du budget de 1861 portent les dépenses ordinaires à 1 milliard 808 millions, chiffre qui sera certainement fort au-dessous de celui du règlement définitif. C'est beaucoup que de passer en huit ans de 1 milliard 456 millions à 1 milliard 808 millions, ce qui constitue une augmentation de 352 millions. Dans les dix-sept années écoulées de 1831 à 1847, le budget s'était élevé de 1 milliard 219 millions à 1 milliard 452 millions, soit de 233 millions seulement (2). J'ajoute que, dans les sept exercices de 1852 à 1859, il n'a été dépensé en travaux publics extraordinaires que 508 millions, tandis que les sept derniers budgets de la monarchie y ont consacré 958 millions, soit, en moyenne annuelle, 65 millions de plus.

Un budget qui dépasse le budget de 1852 de 352 millions, — plus de 84 millions de rentes perpétuelles ajoutées à la dette publique,

(1) Les douanes seules (comme le prouve le tableau inséré au *Moniteur* du 19 décembre 1860) accusent une diminution de 51 millions pour les onze premiers mois de 1860, diminution qui ne porte que sur six mois et demi, le nouveau tarif sur les sucres, les cafés, le coton, la laine, etc., n'étant appliqué que depuis le milieu de mai. Calculée pour un exercice entier, la diminution serait, y compris la perte sur le sucre indigène, de plus de 130 millions. L'exposé des motifs du budget de 1861 estimait l'effet total de la réduction des taxes à 88 millions, et ramenait la perte pour le trésor à 40 millions, par suite des plus-values ordinaires et normales, des droits de douane résultant du traité de commerce et de l'impôt sur les alcools : le tout évalué à 48 millions. Le mécompte serait donc d'environ 80 millions, ou de 50 millions seulement, grâce aux 30 millions à obtenir de l'augmentation, postérieure au budget, sur le prix de vente des tabacs. C'est par conséquent être bien près de la vérité que d'estimer à 50 millions le déficit qui doit affecter, pour les douanes et le sucre indigène seuls (et malgré la plus-value sur les tabacs), les prévisions du budget de 1861.

(2) Les chiffres des budgets antérieurs sont pris dans le compte général de l'administration des finances pour 1859, et celui du budget de 1861 dans la loi votée par le corps législatif.

portant son capital nominal au-delà de 9 milliards, — tel est le résumé de l'augmentation des charges de l'état depuis huit ans. Il est donc impossible de songer sans regret au degré de prospérité que la France aurait pu atteindre sous une administration plus économe et plus contenue.

Dans une sorte de manifeste inséré en gros texte au *Moniteur* du 11 mars 1853, et destiné à expliquer et à justifier le système adopté pour le vote des budgets, le rédacteur officiel, après avoir constaté l'élévation successive des chiffres du budget de 1830 à 1847, ajoutait : « Il est assurément loin de la pensée du gouvernement actuel de blâmer d'une manière absolue cet accroissement successif des dépenses publiques ; il n'ignore pas que la plupart ont eu pour cause des travaux importans, des institutions utiles, des entreprises fécondes dont la France recueille aujourd'hui les fruits et qui ont accru considérablement les recettes du trésor. Ce qu'il importe seulement de constater, c'est que ces fameuses luttes oratoires à propos du budget, au lieu des économies que s'en promettaient les contribuables, n'aboutissaient presque jamais qu'à l'augmentation des dépenses publiques (1).

Si les *luttes oratoires* n'ont pas empêché les budgets de s'accroître de 1830 à 1848, il n'est pas moins certain que les précautions très efficaces prises contre l'abus de ces luttes n'ont pas empêché les budgets de s'accroître, dans une proportion bien plus considérable, de 1852 à 1861. Voici en effet ce que, les chiffres officiels à la main, on pourrait répondre aujourd'hui au *Moniteur :* — Si l'augmentation est, suivant vous, de 481 millions, de l'exercice 1830 à l'exercice 1847, c'est-à-dire en *dix-sept années*, celle qui ressort de la comparaison des recettes ordinaires pour les exercices 1852 et 1861 est de 503 millions en *neuf ans :* 1 milliard 336 millions en 1852, 1 milliard 839 millions en 1861 (2). — Le raisonnement du *Moniteur* de 1853 deviendrait donc fort embarrassant pour *le Moniteur* de 1861, s'il jugeait à propos (ce qui semble peu probable) de faire un nouveau cours de philosophie des budgets.

J'irai au-devant d'une objection. — Les recettes, dira-t-on, se sont considérablement accrues; la prospérité commerciale et industrielle qui a succédé, après 1852, à quatre années de troubles et d'alarmes a développé la fortune publique dans des proportions sans précédens, avec une rapidité sans exemple; la marche seule du temps, les progrès du revenu, l'augmentation corrélative des frais de perception, l'inscription au budget de quelques nouveaux comptes

(1) *Moniteur* du 11 mars 1853.

(2) Je prends le chiffre de 1852 dans le compte général de 1859, et celui de 1861 dans le budget.

d'ordre, etc., toutes ces causes réunies justifient une augmentation des dépenses de l'état. — Cela est vrai; aussi n'y aurait-il pas à tirer, de l'élévation seule des budgets, des conséquences trop alarmantes, si les recettes régulières avaient suffi, même absorbées en totalité par des dépenses dont la nécessité pourrait être souvent contestée. Ce qui doit inspirer de justes inquiétudes, c'est précisément l'insuffisance de ces ressources immenses créées par un mouvement d'affaires exceptionnel, par une surexcitation anormale. Des ressources extraordinaires de toute nature sont venues s'ajouter à l'accroissement du revenu public. Laissons de côté les emprunts de 1854, 1855 et 1859 : c'est la guerre, nous dit-on, et par conséquent la nécessité et l'imprévu..... Mais en outre 100 millions ont été empruntés à la Banque, 135 millions appartenant à la caisse de la dotation de l'armée ont été consolidés en rentes en 1857, et depuis lors 80 millions environ ont été reçus pour compte de cette caisse; plus de 200 millions ont été versés par des compagnies de chemins de fer de 1852 à 1858 (1). Sont-ce là des moyens auxquels on puisse avoir indéfiniment recours pour aligner des budgets? Du 1er janvier 1852 au 1er janvier 1861, une somme totale de 893,430,581 francs a été enlevée à l'amortissement et portée en recette..... En résumé, c'est rester au-dessous de la vérité que d'estimer, depuis 1852, à 1 milliard 200 millions de francs le budget extraordinaire de la paix, et à 2 milliards celui de la guerre.

Enfin les engagemens de toute nature contractés par l'état, et réalisables dans un avenir prochain, ne peuvent être oubliés. Pour ne citer ici que les plus importans, ce sont 250 millions de subvention aux chemins de fer en vertu de la loi du 11 juin 1859, 50 millions à la ville de Paris pour ses travaux, 35 millions restant dus à la Banque de France sur son prêt de 1848, 40 millions consacrés, sous la forme de prêts, à venir au secours des industries les plus compromises par le traité de commerce, le rachat des canaux, etc., enfin tout ce que doit absorber la réalisation, même fort incomplète, du programme du 5 janvier 1860. Je ne parle que pour mémoire des garanties d'intérêt accordées aux chemins de fer pour les lignes nouvelles qui leur ont été imposées, voulant partager la confiance qui a fait concéder ces garanties et croire qu'elles ne constitueront jamais qu'une charge nominale pour l'état (2).

(1) Compte de 1859, p. 384.

(2) Indépendamment des ressources extraordinaires que l'état devra se procurer pour ses besoins imprévus et ses travaux, la loi de juin 1859 oblige les compagnies de chemin de fer à demander au crédit, dans l'espace de quelques années, 2 milliards 500 millions pour l'achèvement des 8,578 kilomètres du nouveau réseau. L'ancien réseau ne comprend que 7,774 kilomètres.

Ce *programme de la paix*, comme on l'a nommé, rappelle, par cette expression même, d'autres promesses célèbres. Il faut espérer qu'il ne recevra pas des événemens un aussi cruel démenti. Ce *programme de la paix* peut devenir bien redoutable pour nos finances, si la plus sévère économie ne ménage pas les ressources nécessaires à tout ce que l'état se charge d'entreprendre, de payer ou de subventionner, si la paix n'est pas assurée, si des complications extérieures ou intérieures viennent nous surprendre dans l'accomplissement d'une transformation qui exige l'emploi de tous nos moyens et de toutes nos forces.

Il n'a été jusqu'ici question que de l'état. Qu'on pénètre dans nos provinces, qu'on soulève le voile qui recouvre les misères trop souvent cachées sous de brillantes apparences : que trouvera-t-on? Un mal qui n'est pas nouveau sans doute, mais qui s'est accru : la propriété foncière, accablée par les charges publiques, hypothéquée par les dettes privées pour plus de 12 milliards (1); les départemens, les villes, les communes rurales même, ardemment poussées dans la voie des dépenses improductives et des emprunts, et recevant, au lieu de conseils de prudence, des facilités plus grandes à s'endetter (2). Les facilités de crédit, mises à la portée de tous, ont de grands avantages dans les temps prospères; elles peuvent créer de grands périls dans les jours de crise. De nombreuses sociétés se sont fondées, et ont ajouté leurs puissans secours à l'abondance de numéraire produite par les découvertes de métaux précieux en Californie et en Australie. Tous ces établissemens ont-ils observé les lois de la prudence et sont-ils restés fidèles à la pensée première qui les fit instituer? Les fluctuations étranges de quelques-unes de leurs actions ont plus d'une fois excité des alarmes et donné aux esprits prévoyans la mesure des catastrophes qui pourraient résulter de complications graves dans les affaires ou dans la politique. Parmi ces établissemens, les uns n'ont pour gage que la solvabilité de leurs débiteurs et la prospérité des entreprises auxquelles ils ont lié leurs destinées; les autres se sont trouvés insensiblement conduits à changer l'assiette de leurs hypothèques en même temps que la nature des services qu'on attendait d'eux. Le Crédit foncier par exemple

(1) Ce chiffre est très certainement au-dessous de la vérité. Dans son ouvrage sur le système financier de la France, M. le marquis d'Audiffret estime, d'après un relevé fait en 1840, que la dette hypothécaire dépassait alors 11 milliards 500 millions, dont l'intérêt à 5 pour 100 s'élevait à 575 millions.

(2) Je trouve dans un ouvrage nouveau (*Statistique de la France*, par M. Maurice Block) des détails fort complets et fort intéressans sur ce sujet. L'augmentation annuelle des dépenses départementales y est estimée à 30 millions (de l'exercice 1845 à l'exercice 1856); sur ces 30 millions, 13 millions s'appliqueraient aux dépenses extraordinaires. Pour l'année 1859, les impositions extraordinaires atteindraient 25 millions, c'est-à-dire le quart des recettes totales des départemens.

(et je choisis à dessein la société le plus digne d'intérêt, et dont les bases doivent paraître le plus solides) s'est engagé dans une voie fort différente de celle qui lui fut d'abord tracée. Sur 180 millions de prêts, 50 ou 60 millions seulement reposent sur la propriété rurale; 120 millions au moins ont été avancés sur propriétés bâties ou sur terrains propres à bâtir dans la ville de Paris et sa banlieue. Une décision récente autorise les prêts aux communes et aux départemens. Je ne blâme rien d'une manière absolue, mais il y a là incontestablement une mesure à observer. Ce serait tout autre chose en effet, dans des temps difficiles, que de recevoir l'intérêt de prêts faits à l'agriculture, dont les revenus varient peu, ou d'avoir à exercer un recours sur des terrains devenus momentanément sans valeur, ou sur des maisons sans locataires, et partant sans produit. Il y a donc dans l'avenir, pour toutes ces sociétés de crédit, des questions inconnues qui n'ont pas encore été éclairées par l'expérience. La sagesse exige que cet avenir ne soit compromis ni par une méfiance trop inquiète ni par une trop aveugle confiance.

Je m'abstiens de parler de la ville de Paris. Je n'aurais pas les élémens nécessaires pour le faire avec pleine connaissance de cause, et je doute que personne les possède. La multiplicité, la complication et l'élasticité des moyens de crédit mis à la disposition de la préfecture de la Seine pour son budget extraordinaire s'opposent à ce qu'en l'absence d'une suffisante publicité, il soit facile d'apprécier la véritable situation des finances de la ville. Je crois que cette situation est de nature à justifier de sérieuses appréhensions, mais je resterai fidèle à ma résolution de ne rien affirmer dont je ne fournisse la preuve.

Le gouvernement représentatif avait certainement ses inconvéniens. Y a-t-il jamais eu, y aura-t-il jamais un gouvernement parfait? Il apportait quelque gêne à la libre initiative du pouvoir, et il empêchait parfois quelque bien. Ne prévenait-il pas beaucoup de mal? Pour ne parler que des finances, les plus ardens détracteurs de ce système de gouvernement soutiendraient-ils que la France ne pourrait pas être un peu moins endettée, un peu moins exposée à des changemens et à des expériences, un peu moins chèrement gouvernée, si la constitution, sans être la charte de 1830, ni même celle de 1814, accordait à ses représentans un peu plus d'influence sur ses affaires, et en particulier sur les budgets?

II. — DE QUELQUES IMPÔTS.

Il est un écueil, un bien dangereux écueil, contre lequel la libre discussion a toujours été la plus sûre sauve-garde. Cet écueil, c'est l'amour du changement et l'ardeur des innovations. Nulle part cette

disposition n'est plus périlleuse que lorsqu'elle s'attaque à la fortune publique. Toute atteinte grave aux sources du revenu est infiniment plus funeste pour les finances d'un pays que l'exagération de la dépense. A ce dernier mal on peut toujours remédier par l'économie; le premier laisse des traces durables et parfois ineffaçables.

La perfection n'existe nulle part : cela est vrai surtout pour les impôts; il n'en est guère contre lesquels on ne puisse élever des objections. Plusieurs en France ne sont certainement pas à l'abri de la critique. L'impôt foncier entre autres, fort élevé partout, est, dans certaines régions, véritablement excessif. Cependant nos impôts, tels qu'ils sont, ont toujours fait l'admiration et l'envie de l'Europe par l'égalité relative de la répartition et par la merveilleuse facilité de la perception. D'où vient qu'une sorte d'agitation fiévreuse les met tous en question? Il y a là un vrai péril, et le gouvernement aurait intérêt à se défendre de projets que lui prête la malveillance de certains ennemis ou la maladresse de certains amis. Des novateurs aventureux, chimériques ou coupables, vont jusqu'à réveiller le souvenir des mauvais jours de 1848. Plus ou moins dissimulés ou atténués, l'impôt progressif et l'impôt sur le revenu, ces rêveries socialistes, anéantis par la libre discussion dans l'assemblée constituante, retrouvent des prôneurs. Ce n'est pas ici le lieu de combattre ni l'impôt progressif, cette audacieuse négation d'un des plus salutaires principes de 1789, le principe de l'égalité des charges par la proportionnalité, ni l'impôt sur le revenu, impôt arbitraire, inquisitorial, insupportable. Ceux qui, pour défendre ce dernier impôt, s'appuient sur l'exemple de l'Angleterre oublient à quel point l'*income-tax* y est détesté et ignorent quelles profondes différences entre les deux pays le rendraient chez nous impossible. Sur quoi voudrait-on l'asseoir en France? Ce n'est probablement pas sur la propriété immobilière, déjà écrasée par le poids qui l'accable (1). En Angleterre, le sol est peu divisé et l'impôt foncier est à peu près nul; l'impôt sur le revenu, à 10 pence par livre sterling, représente un peu plus de 4 pour 100 : or c'est estimer bien bas l'ensemble des charges qui en France pèsent sur la propriété foncière que de les porter à 10 ou 12 pour 100 du revenu en moyenne. Il est des départemens où ces charges montent beaucoup plus haut, et je ne parle que des taxes directes, en principal et en centimes

(1) L'extrême division du sol serait également un obstacle insurmontable. Sur 11 millions de cotes, on n'en compte que 16,000 au-dessus de 1,000 francs, 36,000 de 500 à 1,000 francs, 64,000 de 500 à 300 francs, etc.; 5,400,000 cotes sont au-dessous de 5 fr., 3,000,000 sont de 5 à 20 francs. Il faudrait donc que l'impôt, pour être productif, frappât sur les plus modiques revenus.

additionnels. En tenant compte des charges indirectes telles que les droits de mutation et de succession, les droits d'enregistrement, de timbre, etc., on est effrayé de la réduction que subit un revenu qui n'est pas en moyenne de 3 pour 100 du capital engagé. C'est donc uniquement sur la fortune mobilière qu'il faudrait faire porter le nouvel impôt. Ici commence l'inquisition la plus antipathique à nos mœurs. Et puis quelles valeurs prétendrait-on frapper? Les valeurs industrielles? Mais les unes, sous la forme d'actions, sont déjà soumises à une taxe, d'autres supportent des taxes directes; toutes prennent une large part aux impôts indirects dans la personne de ceux qu'emploie l'industrie; les mines acquittent la redevance proportionnelle de 5 pour 100 sur le produit net. Il reste donc à imposer la rente, c'est-à-dire le crédit de l'état, et le fruit du travail professionnel, le gain de l'avocat, du médecin, du littérateur, de l'artiste, du négociant...

Enfin l'audace de certains esprits n'a pas reculé devant la spoliation la moins dissimulée, en imaginant soit de faire cesser l'habilité à succéder au sixième degré (c'est-à-dire aux enfans des enfans du frère ou de la sœur), soit de frapper les successions collatérales de droits exorbitans. Cela participe du saint-simonisme, du communisme et du fouriérisme; c'est la confiscation érigée en principe et la destruction de la famille. Je m'arrête, car c'est avec tristesse que j'ai senti le besoin de ne pas me taire absolument sur ces aberrations funestes. Espérons que nous n'aurons pas de nouveau à les combattre, ou, pour mieux dire, espérons que, si un gouvernement quelconque s'y laissait jamais entraîner, il nous serait, comme par le passé, permis de les combattre.

La suppression des octrois est, dit-on, une des principales visées de ces hommes à projets qui voient un progrès dans tout changement. Ils cherchent aussi à s'appuyer de l'exemple d'un pays voisin, sans tenir compte des différences, ce qui sera toujours l'éternel écueil des imitateurs inintelligens. Ne savent-ils donc pas que, même en Belgique, le mérite de l'innovation est dès aujourd'hui fort contesté, et que l'expérience ne paraît pas devoir répondre aux espérances de ceux qui l'ont tentée? Il faudrait plus d'espace qu'il n'est possible d'en consacrer ici à une question incidente pour traiter un pareil sujet : je me contenterai de recommander à ceux de mes lecteurs qui ne connaîtraient pas le mémoire sur le budget de 1861 de la ville de Paris, présenté par M. le préfet de la Seine au conseil municipal, le passage relatif aux octrois. Il serait difficile de trouver une condamnation plus formelle prononcée par une autorité plus compétente.

Assez de fautes ont été commises en matière d'impôts par les di-

vers gouvernemens qui se sont succédé en France. Ces fautes ont presque toutes eu pour mobile un désir de popularité, et presque toujours l'événement a trompé l'attente de ceux qui ont cédé à ce désir. Les populations savent en général peu de gré à leur gouvernement des taxes qu'il abolit, et murmurent contre les taxes nouvelles qu'il impose. Cela est vrai surtout pour les taxes de consommation, dont la perception se fait peu sentir, divisée comme elle l'est à l'infini et confondue avec le prix de la denrée. C'est un vieil adage qu'un impôt est bon par cela seul qu'il existe, et qu'un impôt, contestable, mais établi, est souvent préférable à un impôt meilleur à établir. Sans adopter complétement cette maxime comme règle absolue, il faut reconnaître qu'elle a un caractère certain de vérité pratique. Combien n'avons-nous pas vu depuis trente ans d'impôts utiles, acceptés, aisément perçus, disparaître, au grand détriment du trésor! En 1830, la réduction à 10 pour 100 du droit de détail sur les boissons coûta au trésor 40 millions, sans que les producteurs vendissent le vin un centime de plus, sans que les consommateurs le payassent un centime de moins. La loi sur les sels diminua les recettes de *trente millions;* elles tombèrent de 63 millions à 33 millions, et sont, après douze ans, restées au même point (33 millions en 1849, 34 millions en 1858, 37 millions en 1859). Y a-t-il beaucoup d'hommes d'état et de législateurs qui ne regrettent pas cet impôt? La réduction a bien peu profité aux consommateurs; mais un impôt, une fois aboli, ne se rétablit pas aisément. Il en sera de même, je le crains, pour le sucre et le café.

L'exemple de la réforme postale, qu'on a invoqué dans la discussion de la loi sur les sucres, était bien mal choisi, et la moindre réflexion aurait dû faire sentir que cet exemple était sans application. L'ancienne taxe des lettres variait de 10 c. à 1 fr. 20 c. L'établissement d'un régime nouveau qui, frappant les lettres pour toute l'étendue du territoire d'une taxe uniforme de 20 c., conservait cependant celle de 10 c. pour les lettres circulant dans la circonscription du même bureau ou dans les limites d'une ville, constituait donc une diminution énorme dans la moyenne du prix payé par les particuliers pour le transport de leurs correspondances. Il était légitime de s'attendre à une augmentation notable dans le nombre des lettres, et cependant il a fallu six années pour que la perception remontât au même taux qu'auparavant. Devait-on songer à comparer à la réforme postale une réduction sur le tarif des sucres, qui ne pouvait produire, en supposant qu'elle profitât tout entière au consommateur, qu'une différence de 25 cent. par kilogramme sur une denrée valant 1 fr. 50 c., réduction de moins de 17 pour 100? Était-on raisonnablement fondé à croire qu'il se con-

sommerait beaucoup plus de sucre lorsqu'il coûterait de 60 à 65 c. la livre au lieu de 70 à 75 centimes?

Afin d'atténuer les craintes qu'inspirent l'avortement probable des espérances fondées sur la réduction du tarif des sucres et des cafés et le trouble jeté dans nos finances par cette mesure et par d'autres expériences malheureuses, on a présenté comme une perspective rassurante la perception future des droits de douane sur l'importation des produits fabriqués d'origine anglaise, produits exclus pour la plupart de notre marché, avant le traité de commerce, par la prohibition ou par des droits prohibitifs. On oublie trop que la perception de ces droits ne peut se concilier qu'avec une diminution considérable dans la production nationale, car ce serait trop d'optimisme que de compter sur un accroissement de consommation suffisant pour rétablir l'équilibre. Une perception de quelque valeur sur les marchandises d'origine britannique suppose une importation considérable et un ralentissement corrélatif dans la production nationale. Croit-on que la richesse publique et le trésor ne perdraient pas plus à ce ralentissement qu'ils ne gagneraient à la perception des droits? Le ralentissement du travail, c'est la réduction des salaires, et, par une conséquence infaillible, la diminution du produit des taxes de consommation. Quant au bon marché tant promis, il a fait défaut partout, et cela était facile à prévoir. C'est presque toujours les intermédiaires qui profitent de la diminution des droits sur les objets de consommation dont la principale vente se fait au détail, et il est trop probable que la suppression des octrois, si jamais un gouvernement se laissait entraîner à une pareille folie, n'aurait pas d'autre résultat pour ceux mêmes qu'on aurait eu principalement l'intention de soulager, c'est-à-dire pour les petits consommateurs.

Instruits par l'expérience, devenons donc plus sages. Ne nous figurons pas que le progrès consiste dans l'instabilité, qu'on améliore tout en touchant à tout. On peut s'agiter beaucoup pour s'apercevoir un jour qu'on a reculé, au lieu d'avancer. Ceux qui, dans l'ordre moral et politique, mettent la sécurité au-dessus de tous les biens et croient qu'on ne peut faire, pour l'obtenir, trop de sacrifices devraient se souvenir que les intérêts positifs ont au moins un égal besoin de sécurité, que la fortune privée ne peut, sans que la fortune publique en souffre, être incessamment soumise à des inquiétudes, à des expériences et à des fluctuations, que rien ne se fonde et ne prospère quand il n'y a pour rien de lendemain assuré.

III. — L'AMORTISSEMENT.

De tous les expédiens auxquels puisse faire recourir le désir de présenter un budget en apparent équilibre, un des plus fâcheux est certainement la suspension nouvelle de l'amortissement, qui, supprimé de fait depuis 1848, avait été si heureusement remis en vigueur en 1859.

Les 137 millions qui forment la totalité des ressources de l'amortissement, dotation et rentes (1), sont détournés de leur destination et figurent en recette au budget de 1861. Il y a deux ans, en présentant le budget de 1859, le gouvernement demandait que 40 millions fussent consacrés à faire revivre l'amortissement, suspendu depuis 1848, et le demandait en ces termes : « Cette situation favorable du budget devait naturellement faire penser au gouvernement que le moment était venu, sans témérité, sans s'exposer à des mécomptes, de rétablir l'amortissement... Nous nous féliciterons avec vous qu'il soit possible de faire disparaître de notre système financier cette *dernière trace* de la crise financière de 1848. Les ressources de la caisse d'amortissement devant s'élever en 1859 à 123,686,262 francs, nous nous proposons de ne porter en recette, comme produit de la réserve de l'amortissement, que 83,686,262 fr., et de laisser ainsi 40 millions affectés au service de la dette consolidée (2). »

Dans son rapport à l'empereur sur le budget de 1860, M. le ministre des finances renouvelait ces engagemens avec plus de force encore, s'il est possible : « On sait que le budget de 1859 a restitué à l'amortissement 40 millions; le projet de budget de 1860 propose d'y ajouter encore 20 millions. Si donc les revenus de l'état continuent à progresser, il ne sera pas impossible, dans le budget suivant, d'allouer les 29 millions nécessaires pour compléter sa dotation normale, qui est de 89 millions. *Ainsi dans un temps prochain une des conséquences les plus regrettables des embarras financiers d'une autre époque aura complétement disparu* (3). » — « La commission du budget et le corps législatif tout entier, disait l'honorable M. Gouin dans la séance du 17 mai 1860, applaudirent à cette résolution en félicitant le gouvernement de rentrer dans un grand principe d'ordre financier; mais en présence d'une guerre immi-

(1)

Dotation	98,903,413 fr.
Rentes	38,512,015
Total	137,415,428 fr.

(2) Exposé des motifs du budget de 1859.

(3) *Moniteur* du 12 décembre 1858.

nente la commission du budget jugea prudent de se renfermer dans le chiffre de 40 millions. Comment se fait-il donc qu'aujourd'hui, au milieu de la paix, le gouvernement ait été amené à abandonner ce principe? »

La réponse à cette question est dans le chiffre des découverts, dans l'élévation de la dette flottante, dans le déficit dont les nouvelles mesures économiques affectent le budget des recettes, dans la progression toujours croissante des dépenses et des crédits supplémentaires.

Le procédé si commode de la suppression de l'amortissement s'offrait le premier, et on y a recouru. La ressource est d'un effet immédiat et infaillible; les périls, quelque grands qu'ils soient, ne menacent guère que l'avenir. La tentation était donc grande; il aurait fallu, pour n'y pas succomber, une prévoyance qu'on traite volontiers de pusillanimité, ou la crainte de résistances auxquelles on n'est plus habitué.

L'amortissement a été créé et doté par la loi de finances du 4 mai 1816. L'article 115 lui donnait un caractère d'inviolabilité et le plaçait sous la sauvegarde des chambres : « Il ne pourra, *dans aucun cas ni sous aucun prétexte*, être porté atteinte à la dotation de la caisse d'amortissement. Elle est placée de la manière la plus spéciale sous la surveillance et la garantie de l'autorité législative. » Jusqu'à la chute de la monarchie constitutionnelle, ces dispositions, modifiées dans l'application par les lois de 1825 et de 1833, furent respectées dans leur principe; de 1816 au 24 février 1848, l'amortissement ne cessa pas un moment de fonctionner.

Membre de la chambre des députés en 1847, M. Achille Fould, tout en ne voulant pas qu'on exagérât la puissance de l'amortissement, en proclamait ainsi la nécessité : « Un état qui ne profiterait pas des périodes de paix et de prospérité pour réduire les dettes qu'il aurait contractées dans des temps de crise et de guerre manquerait de prévoyance et grèverait ses finances d'un fardeau qu'elles ne pourraient supporter sans un surcroît intolérable d'impôts (1). »

Il ne sera pas inutile de dire quelques mots de l'organisation et de l'action de l'amortissement avant de montrer quels services il a rendus. La loi de 1816, en instituant une caisse spéciale pour l'amortissement de la dette publique, lui avait attribué une dotation annuelle de 20 millions, que la loi du 25 mars 1817 porta à 40 millions, en y ajoutant 83 millions, produit net de la vente de 150,000 hectares de bois. Lors de la conversion des rentes 5 pour 100 en 3 et 4 1/2 pour 100 en 1825, il fut décidé que désormais les rachats de rentes

(1) Séance du 6 mai 1847.

n'auraient lieu qu'au-dessous du pair, et, par une disposition vivement critiquée, la même loi statua que les rentes à racheter, du 22 juin 1825 au 22 juin 1830, seraient annulées. La loi du 16 juin 1833 ordonna que toutes les ressources que l'amortissement tenait des lois antérieures fussent réparties, au marc le franc et proportionnellement au capital nominal de chaque espèce de dette, entre les rentes 5, 4, 4 et 1/2 et 3 pour 100. La même loi voulut qu'à l'avenir tout emprunt aussitôt créé fût doté d'un fonds d'amortissement réglé par la loi autorisant l'emprunt, fonds qui ne pouvait être au-dessous d'*un pour cent* du capital nominal des rentes créées.

L'amortissement fonctionna régulièrement sur ces bases pour tous les fonds dont le cours ne dépassait pas le pair, et les arrérages des rentes rachetées, au lieu d'être annulés, durent s'ajouter, pour chaque fonds, au capital de sa dotation. La foi, si cruellement trompée depuis, que la France avait dans des institutions auxquelles elle a dû trente-trois années de prospérité, de paix et de liberté, le crédit toujours croissant de l'état affermi par la garantie d'un contrôle sérieux de l'administration de la fortune publique, élevèrent bientôt le cours des fonds publics. Sauf de rares intermittences, tous les fonds, excepté le 3 pour 100, restèrent au-dessus du pair après l'avoir atteint (1). Le 5 pour 100, après 1834, ne descendit plus au-dessous jusqu'en 1848. De là l'origine des *réserves* de l'amortissement formées de la portion de la dotation qui ne pouvait trouver son emploi.

Que ferait-on de l'accumulation de ces réserves? Le premier système auquel on s'arrêta fut de les conserver intactes, afin de redoubler la puissance de l'amortissement lorsque les rentes descendraient au-dessous du pair. — C'était appliquer dans toute sa rigueur le principe de l'intérêt composé, inscrit dans la loi de 1833. Bientôt

(1) La *Revue des Deux Mondes* du 1er janvier a publié une excellente étude de M. Victor Bonnet sur *les Derniers Budgets*. *Le Constitutionnel* du 4 janvier, essayant d'en atténuer l'effet, s'est avancé jusqu'à dire : « Le régime impérial est parvenu à faire fonctionner en partie l'amortissement, que le gouvernement de juillet avait *totalement suspendu*. » Voici la réponse à cette assertion : sauf en 1859 et en 1860, et pour 40 millions dans chaque exercice, *le régime impérial a complétement suspendu l'amortissement*, quoique le cours très bas des fonds publics en eût rendu l'action éminemment profitable. De 1830 à 1848, l'amortissement *n'a jamais cessé d'opérer* sur les fonds au-dessous du pair. Dans ces dix-huit années, il a été racheté 19,013,602 fr. de rentes 3 pour 100 au capital de 643,985,002 fr. Jusqu'en 1834, époque à laquelle le 5 pour 100 dépassa le pair, il fut racheté 7,470,871 francs de rentes 5 pour 100 au capital de 149,417,380 fr. L'amortissement fonctionna également pour le 4 1/2 et pour le 4 pour 100 toutes les fois que les cours le permirent; mais ces deux fonds ayant alors peu d'importance, les rachats restèrent au-dessous de 1 million en intérêts et de 25 millions en capital. — Voyez le compte général de l'administration des finances pour 1859, p. 520 et suivantes.

cependant les réserves dépassèrent 200 millions; on jugea excessif le résultat de ce respect absolu de la règle, et une transaction intervint, qui, tout en assurant l'extinction successive de la dette, permit de soulager les contribuables. Une partie des réserves fut appliquée aux travaux publics, dont elle forma le fonds extraordinaire, et la caisse d'amortissement reçut des inscriptions de rentes en échange du capital ainsi employé; des lois spéciales prononcèrent successivement l'annulation de rentes provenant de la consolidation des réserves. Ainsi fut longtemps maintenue une balance équitable entre les droits et les intérêts du présent, les droits et les intérêts de l'avenir.

C'est dans cette voie que le gouvernement impérial avait paru vouloir rentrer en 1859, après dix années d'interruption; il ne devait guère y persister. Deux ans ne s'étaient pas écoulés que la totalité des ressources de l'amortissement était de nouveau appliquée à faire face à l'insuffisance des ressources du trésor. En présence d'un déficit de plus en plus certain, en présence des conséquences inévitables de la réforme économique sur les recettes et de la progression constante des dépenses, dans l'état troublé de l'Europe, et même en espérant qu'une troisième guerre nous soit épargnée, il est difficile de prévoir l'époque où l'amortissement exercera de nouveau une action salutaire, rendue plus nécessaire que jamais par la progression si rapide qu'a suivie la dette publique.

Lorsqu'on arrête un moment son attention sur les résultats merveilleux dus au respect de la monarchie constitutionnelle pour l'amortissement, on ne peut, après avoir admiré les bienfaits de ce puissant moyen de libération, s'empêcher de regretter profondément que le gouvernement actuel de la France ne considère pas, à l'exemple de ses prédécesseurs, cette institution comme un dépôt sacré. A la rigueur, on comprendrait que les nécessités d'un temps de crise et de guerre eussent fait accepter momentanément un tel sacrifice; mais, en pensant où en serait aujourd'hui la dette publique sans la sagesse de nos devanciers, tout ami du pays formera des vœux ardens pour que la raison reprenne ses droits et que l'exception ne se substitue pas définitivement à la règle.

Au 1er avril 1814, le montant des rentes inscrites pour la liquidation des anciennes dettes de l'état et des pays réunis s'élevait à.....	63,307,637 fr.
Depuis cette époque, les rentes créées pour les besoins du service représentent.....	487,691,090
Ce qui porte le total des rentes créées jusqu'au 1er janvier 1860 à (Compte de 1859, p. 41.)	550,998,727 fr.
A reporter....	550,998,727 fr.

Report.....	550,998,727 fr.
Les rentes annulées comme ayant fait retour à l'état, par suite d'échanges, de remboursemens et de réduction à divers titres, montent à.....	71,172,708
Ce qui réduit les rentes créées à.....	479,826,019 fr.
Les rentes rachetées par la caisse d'amortissement ou provenant de la consolidation des réserves et successivement annulées s'élevaient, le 1er janvier 1860, à.....	133,657,374 (1)
La somme totale des rentes inscrites ou à inscrire se trouvait ainsi réduite, le 1er janvier 1860, à.....	346,168,645 fr.

Si l'amortissement, sous l'égide tutélaire des chambres, n'avait pas fonctionné pendant trente ans consécutifs, le total des rentes inscrites dépasserait 479 millions, et le budget de l'état se trouverait grevé annuellement d'une charge additionnelle de 133 millions.

Enfin il ne sera pas inutile de rappeler que, de 1833 à 1848, les réserves de l'amortissement, formées des fonds de la dotation que le cours élevé des rentes ne permettait pas d'employer en rachats, ont procuré au trésor une ressource totale de 910 millions, dont 286 seulement ont été affectés aux dépenses générales des budgets. 182 millions ont été consacrés aux travaux extraordinaires, et 442 millions à l'extinction des découverts du trésor de 1840 à 1847. De 1848 à 1859, une somme totale de 1 milliard 152 millions, appartenant à l'amortissement, et dont, il faut bien le reconnaître, le cours des rentes n'aurait jamais empêché, comme par le passé, de respecter la destination, a été portée en recette aux budgets (2).

Dans son rapport sur le budget de 1861, M. le ministre des finances rappelle qu'il disait en 1857 : « Pour avoir tout son effet, l'amortissement doit résulter d'un excédant de recette positif. S'il en est autrement, les fonds qu'il absorbe produisent un déficit dans le budget; ce déficit augmente la dette flottante, et celle-ci aboutit tôt ou tard à une consolidation en rentes, c'est-à-dire que dans ce cas, au lieu d'éteindre la dette publique, l'amortissement tend à l'accroître, avec perte pour le trésor. » C'est là une argumentation spécieuse et

(1) Rentes rachetées directement par la caisse d'amortissement..	80,950,700 fr.
Rentes rachetées par la caisse des retraites pour la vieillesse..	1,243,887
Rentes provenant de la consolidation des réserves de l'amortissement.....	51,462,787
Total des rentes annulées.....	133,657,374 fr.
Les 80 millions de rentes rachetées directement par la caisse d'amortissement représentaient un capital nominal de.....	2,096,143,116 fr.
Et n'ont coûté que.....	1,633,474,090
D'où ressort, entre le capital nominal de la dette et le prix de la libération, une différence de.....	462,669,026 fr.

(2) Compte général de l'administration des finances pour 1859, p. 517.

sans solidité. Ce qui est vrai, c'est que l'habitude prise de porter en recette la dotation et la réserve de l'amortissement donne une facilité funeste pour l'exagération des dépenses. La bonne administration consiste non pas à élever, par toute sorte de moyens et d'expédiens, les recettes, ou l'apparence des recettes, au niveau des dépenses, mais à restreindre les dépenses dans les limites des recettes réelles. Recourir à des emprunts réitérés, contractés parfois à des taux onéreux, et disposer en même temps, pour faire face aux dépenses ordinaires, des ressources destinées par la prévoyance de ses prédécesseurs à l'extinction de la dette de l'état, ce serait escompter doublement l'avenir. Ni la justice ni la raison n'exigent sans doute que la génération actuelle supporte seule tout le fardeau de dépenses dont profiteront les générations futures. Les grands travaux d'utilité publique survivent au présent, les guerres même peuvent être fécondes, lorsque, justement entreprises, elles ont pour résultat un accroissement durable d'influence ou d'utiles conquêtes; cependant aucun gouvernement sage n'a rejeté sur l'avenir la totalité des charges provenant de ces deux causes (1).

L'exemple de l'Angleterre, où l'on va souvent chercher de moins profitables enseignemens, aurait dû nous mieux servir. Sa dette, après une guerre européenne de vingt-cinq ans, aux frais de laquelle elle prit une si large part, était d'environ 20 milliards (800 millions sterling). Cette dette est aujourd'hui de 18 milliards (740 millions sterling) en capital, et de 550 millions (22 millions sterling) en intérêts annuels. C'est en capital un peu plus du double de la dette française, en intérêts environ 60 pour 100 de plus. Mais voici la différence essentielle : il y a trente ans (2), la dette active

(1) On a soutenu, non sans raison, que la suspension prolongée de l'amortissement constitue une violation des droits des créanciers de l'état, qui ont dû compter sur les garanties que les lois leur assurent. En droit, cela est incontestable; en fait, je crois qu'il ne faut pas exagérer la valeur d'un moyen de défense dont la cause de l'amortissement peut se passer. Grâce à Dieu, la France n'est pas à la veille de déposer son bilan, et elle offre à ses prêteurs une suffisante hypothèque. Le danger est pour l'avenir de la fortune publique, pour les contribuables, et ne menacera pas de longtemps, il faut l'espérer, les créanciers de l'état.

(2) Le tableau suivant présente, en chiffres ronds, le résumé de la marche ascensionnelle de la dette fondée en France depuis 1814. (Les résultats pour 1860 ne sont qu'approximatifs.)

ÉPOQUES.	RENTES ACTIVES appartenant à des tiers, déduction faite de celles appartenant à l'amortissement.	CAPITAL NOMINAL.
1814	63,000,000 fr.	1,300,000,000 fr.
31 juillet 1830	165,000,000	3,786,000,000
1er mars 1843	175,000,000	3,954,000,000
1er janvier 1851	230,000,000	5,500,000,000
1860	315,000,000	9,000,000,000 ?

Je ne sais s'il est nécessaire de faire remarquer que la disproportion entre l'augmen-

française n'atteignait pas 165 millions de rentes, et la dette anglaise dépassait 600 millions de rentes; aujourd'hui la dette française s'est accrue de plus de moitié et dépasse 315 millions de rentes actives, tandis que la dette anglaise s'est arrêtée au-dessous de son ancien chiffre. Et si l'amortissement n'avait pas fonctionné en France avec énergie, les deux dettes se rapprocheraient bien davantage.

L'Angleterre, au moment même où la France empruntait 2 milliards, n'a pas hésité à demander aux impôts les ressources extraordinaires des guerres de l'Inde et de la Chine et de la guerre de Crimée. Après avoir porté jusqu'à leur extrême limite les taxes de consommation (1), elle n'a pas reculé devant les impôts les plus impopulaires plutôt que de rejeter sur l'avenir les charges nécessitées par des événemens imprévus ou par les entreprises qui servaient les desseins de sa politique. Les gouvernemens libres puisent dans le concours de la nation la force nécessaire pour faire accepter de tels sacrifices. Lorsque les représentans du pays exercent la principale influence sur ses destinées, l'intérêt public reste le mobile des grandes entreprises, et cette certitude donne à tous le courage

tation des rentes créées et l'augmentation du capital nominal a pour causes principales la conversion du 5 pour 100 et l'accroissement des rentes 3 pour 100.

(1) Sur un budget des recettes de 1 milliard 700 millions, plus de 1 milliard 100 millions sont, en Angleterre, le produit des douanes et de l'accise. Le timbre, les postes, etc., portent le total des taxes indirectes à plus de 1 milliard 400 millions, comme le montre ce tableau des *prévisions pour 1860-61 :*

Douanes	580,000,000 fr.
Accise	525,000,000
Timbre	200,000,000
Postes	85,000,000
Impôt direct	80,000,000
Impôt sur le revenu	280,000,000
Recettes diverses	42,000,000
Total	1,792,000,000 fr.

Si l'on compare ce budget avec le budget français, on voit que ceux de nos impôts indirects qui correspondent aux douanes et à l'accise de l'Angleterre, c'est-à-dire qui portent principalement sur les objets de consommation, ne s'élèvent pas à 700 millions, au lieu de 1 milliard 100 millions, sur un total à peu près égal de 1 milliard 800 millions :

Douanes	143,000,000 fr.
Sels	37,000,000
Boissons	199,000,000
Sucre indigène	48,000,000
Tabacs	183,000,000
Produits divers	50,000,000
Total	660,000,000 fr.
En ajoutant la dernière augmentation sur les tabacs, soit	30,000,000
on arrive à	690,000,000 fr.

La plupart de nos autres taxes indirectes n'ont aucun rapport avec les taxes indirectes anglaises, car le plus lourd fardeau des 340 millions de l'enregistrement et du timbre porte, chez nous, sur la propriété foncière.

d'en supporter le fardeau. Les gouvernemens dans lesquels la responsabilité n'est pas partagée sont trop souvent guidés par d'autres motifs et subissent d'autres nécessités. Un pouvoir unique, ayant à répondre seul de ses résolutions et de ses desseins, cherche parfois à les faire mieux accepter en dissimulant et en ajournant leurs conséquences onéreuses. Pour être vraiment digne de gouverner, il faut savoir dédaigner cette funeste recherche de la popularité, ne reculer devant aucune des rudes conditions du pouvoir, ne sacrifier aux exigences du jour aucun des intérêts durables de son pays; il faut avoir l'ambition assez haute pour penser sans cesse à la postérité et pour maintenir une juste balance entre ce qu'il est permis d'accorder au présent et ce qu'il n'est pas permis d'enlever à l'avenir.

IV. — LE VOTE DU BUDGET ET LES CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES SOUS LE RÉGIME DE LA CONSTITUTION DE 1852.

On nous répète sans cesse, nous lisons chaque jour que, si la France a perdu la plupart de ses libertés, elle a gardé une des plus précieuses prérogatives des peuples libres, le vote de l'impôt et des lois par les représentans de la nation. Ce principe est en effet inscrit dans la constitution de 1852, à l'article 39. Qu'est-il devenu de par l'article 40? qu'est-il devenu de par les actes qui ont interprété ou modifié la constitution? qu'est-il devenu surtout dans l'application?

L'article 40 de la constitution porte : « Tout amendement adopté par la commission chargée d'examiner un projet de loi sera renvoyé sans discussion au conseil d'état par le président du corps législatif. Si l'amendement n'est pas adopté par le conseil d'état, il ne pourra être soumis à la délibération du corps législatif. » Les articles 52, 53, 54 et 55 du décret du 31 décembre 1852, confirmant les dispositions ci-dessus, en ont ajouté une fort importante : « Aucun amendement n'est reçu après le dépôt du rapport fait en séance publique. » Ainsi obligation absolue du consentement du conseil d'état pour qu'un amendement puisse être mis en délibération, impossibilité de présenter un amendement après le dépôt du rapport de la commission. Or la pensée d'un amendement ne peut naître, ou du moins la nécessité de le présenter ne peut se faire sentir qu'après le dépôt du rapport. C'est alors seulement qu'un membre de la chambre qui ne fait pas partie de la commission connaît la rédaction définitive du projet de loi. De plus, c'est ordinairement la discussion publique, par les lumières souvent imprévues qu'elle jette sur le sujet, qui inspire les plus utiles amendemens. Le règlement les interdisant absolument, qu'arrivait-il? Un article était rejeté, le mal était sans remède; l'article ne pouvait être ni amendé ni rem-

placé par un autre. La loi était condamnée à rester mutilée; il fallait ou la rejeter ou la voter incomplète. C'est à ce grave inconvénient que le décret du 24 novembre a probablement l'intention de parer en remettant en vigueur l'article 54 du décret du 22 mars 1852, décret rapporté par celui du 31 décembre de la même année. L'article rétabli est ainsi conçu : « S'il intervient sur un article un vote de rejet, l'article est renvoyé à l'examen de la commission. Chaque député peut alors, dans la forme prévue par les articles 48 et 49 du présent décret, présenter tel amendement qu'il juge convenable. — Si la commission est d'avis qu'il y a lieu de faire une proposition nouvelle, elle en transmet la teneur au président du corps législatif, qui la renvoie au conseil d'état. — Il est alors procédé conformément aux articles 51, 52 et 55 du présent décret, et le vote qui intervient est définitif (1). » Le décret du 24 novembre 1860 ajoute : « Le règlement du corps législatif est modifié de la manière suivante : — Immédiatement après la distribution des projets de loi et au jour fixé par le président, le corps législatif, avant de nommer sa commission, se réunit en comité secret; une discussion sommaire est ouverte sur le projet de loi, et les commissaires du gouvernement y prennent part. »

L'ensemble de ces dispositions doit être examiné avec attention; elles ont donné lieu aux plus singulières erreurs. Les uns ont cru que le droit d'amendement était rendu au corps législatif, d'autres ont cru que ces dispositions étaient applicables au vote du budget; rien de tout cela n'est exact. Les seules modifications sont celles-ci :

Une discussion sommaire précède la nomination de la commis-

(1) Voici le texte des articles auxquels renvoie l'article 54 :

« Article 48. Tout amendement provenant de l'initiative d'un ou plusieurs membres est remis au président et transmis par lui à la commission. Toutefois aucun amendement n'est reçu après le dépôt du rapport fait en séance publique.

« Article 49. Les auteurs d'un amendement ont le droit d'être entendus dans la commission.

« Articte 51. Si l'avis du conseil d'état, transmis à la commission par l'intermédiaire du président du corps législatif, est favorable, ou qu'une nouvelle rédaction adressée au conseil d'état soit adoptée par la commission, le texte du projet de loi à discuter en séance publique sera modifié conformément à la nouvelle rédaction adoptée. Si cet avis est défavorable, ou que la nouvelle rédaction admise au conseil d'état ne soit pas acceptée par la commission, l'amendement sera considéré comme non avenu.

« Article 52. Le rapport de la commission sur le projet de loi par elle examiné est lu en séance publique, imprimé et distribué vingt-quatre heures au moins avant la discussion.

« Article 53. A la séance fixée par l'ordre du jour, la discussion s'ouvre et porte d'abord sur l'ensemble de la loi, puis sur les divers articles ou chapitres, s'il s'agit de lois de finances. Il n'y a jamais lieu de délibérer sur la question de savoir si l'on passera à la discussion des articles; mais les articles sont nécessairement mis aux voix par le président. Le vote a lieu par assis et levé; si le bureau déclare l'épreuve douteuse, il est procédé au scrutin. »

sion. C'est un palliatif insuffisant aux graves inconvéniens qu'offre l'interdiction de présenter des amendemens après le dépôt du rapport. On a probablement pensé que la discussion sommaire fournirait des indications de nature à motiver la proposition de changemens au projet primitif, par voie d'amendement.—*Lorsqu'un article a été rejeté, mais seulement alors, la commission peut être saisie d'un amendement qui suit le cours des formalités habituelles.* De cette façon, on n'est plus exposé à laisser une lacune dans une loi. — C'est quelque chose que tout cela, dira-t-on. Soit; mais c'est bien peu de chose. Le corps législatif n'est nullement affranchi de la tutelle du conseil d'état; en outre, rien de ce qui précède n'est applicable au budget, puisque le budget ne se vote ni *par article*, ni même *par chapitre*, mais seulement *par ministère*.

Ce qui frappe le plus dans les rapports du corps législatif avec le conseil d'état, ce qui a dominé dans la pensée du législateur de 1852, ce qui subordonne complétement les représentans de la nation aux délégués du pouvoir exécutif, c'est la nécessité du consentement du conseil d'état à l'introduction d'une modification quelconque dans le texte des lois et en particulier dans les chiffres du budget.

Qu'est-ce que le conseil d'état? Une émanation directe du pouvoir dont il dépend, du pouvoir qui nomme et révoque ses membres. Lorsqu'un conseiller d'état juge au contentieux, devenu magistrat, il ne relève que de sa conscience et doit voter avec complète liberté; consulté administrativement, il manquerait à ses devoirs en ne donnant pas au pouvoir exécutif avec entière sincérité l'avis qui lui est demandé; mais, dans la préparation et la discussion des lois, est-il possible qu'il s'affranchisse de l'influence gouvernementale? Lorsqu'un dissentiment grave s'élève entre le corps législatif et le gouvernement, le conseil d'état, après avoir joué le rôle utile de conciliateur, peut-il s'ériger en arbitre souverain et résoudre une question controversée contre le vœu positif et formel du pouvoir? En vérité, je n'ai pas la moindre hésitation à me prononcer pour la négative et à soutenir que la constitution ne le veut point ainsi. Si je ne suis pas dans l'erreur, et je ne crois pas y être, il résulte clairement de ce qui précède que le conseil d'état n'est pas seulement, comme on a voulu le représenter, un intermédiaire et un conciliateur, mais qu'il est, d'après la constitution de l'empire et sa propre organisation (1), l'auxiliaire naturel et légitime du pouvoir, et que

(1) « Article 50. Le conseil d'état est chargé, *sous la direction du président de la république,* de rédiger les projets de loi...

« Article 51. Il soutient au nom du gouvernement la discussion des projets de loi... onstitution du 14 janvier 1852.)

« 1° Le conseil d'état, *sous la direction du président de la république,* rédige les pro-

rien dans les lois et dans les budgets ne pouvant être changé sans sa permission, il exerce de fait la puissance législative à un degré plus élevé que le corps législatif.

Dès 1852, l'ensemble de ces combinaisons compliquées paraissait assez défectueux pour que M. le comte de Chasseloup-Laubat, rapporteur du budget de 1853 et aujourd'hui ministre de la marine, s'exprimât en ces termes : « Notre tâche, qu'on nous permette de le dire, n'était pas sans difficulté, et par le peu de temps qui nous était donné, et par la complication des rapports entre le gouvernement et la commission. Autrefois, vous le savez, les communications nécessaires en pareil cas existaient directement entre les commissaires et les ministres. C'est à ceux-là qu'on s'adressait pour obtenir les documens indispensables à l'examen des affaires; ils venaient eux-mêmes, avec les chefs de leurs différens services, donner des explications suffisantes souvent pour prévenir toute discussion ultérieure, et les résolutions que la commission du budget arrêtait après les avoir entendus étaient directement soumises à la chambre. Aujourd'hui nous ne pouvons avoir de rapports avec le gouvernement que par l'intermédiaire du conseil d'état, qui, confident et organe de sa pensée, a seul le droit de transmettre au corps législatif les documens qu'à son tour il se fait remettre par les ministres. En un mot, pour les rapports écrits comme pour les communications verbales, les commissaires du gouvernement remplacent les ministres, avec lesquels ils ont dû préalablement s'entendre. Quant aux modifications que la commission peut vouloir proposer, soit par suite de l'adoption d'amendemens présentés par des députés, soit d'après son propre examen, elles doivent, avant que vous ne soyez appelés à en délibérer, être renvoyées au conseil d'état et y être discutées. Là (il est impossible de ne pas le faire remarquer) *elles n'ont pas d'interprètes, pas de défenseurs officiels.* Ce mode de procéder *paraît* résulter de la constitution elle-même, et si nous vous en parlons, c'est uniquement pour vous montrer qu'il a dû entraîner des lenteurs dans l'accomplissement de la tâche de la commission du budget. »

Non-seulement, comme le disait M. le comte de Chasseloup, *le corps législatif n'a pas d'interprètes et de défenseurs officiels devant le conseil d'état,* mais il est impossible qu'il n'y rencontre pas des adversaires un peu partiaux. Ce serait trop compter sur la perfection humaine que de croire qu'un corps qui a préparé une loi et l'a rédigée n'ait pas quelquefois pour son œuvre une prédilection qui lui fasse accueillir avec peu de faveur des critiques et des modifications émanées d'un autre corps. Les commissaires du gouvernement oc-

jets de loi et en soutient la discussion devant le corps législatif. » (Décret organique du 25 janvier 1852.)

cupent une position élevée dans le conseil d'état; le plus employé de tous est le président de ce corps; souvent ces commissaires ont combattu dans les commissions du corps législatif les changemens proposés, et ils viennent les combattre devant le conseil d'état, où ils exercent une grande influence, sans autres contradicteurs que ceux que le conseil d'état peut voir naître spontanément dans son sein. Bien faible est donc la part réelle d'action du corps législatif. Il peut faire des discours, mais il ne peut voter que sur les questions qu'un autre pouvoir consent à lui poser, et dans la forme où ce pouvoir consent à les poser.

M. Thiers a dit, en parlant des restrictions au droit d'amendement, dans les dernières pages sorties de sa plume féconde et puissante : « La discussion des lois sans la faculté de les modifier n'est qu'une agitation stérile. Placer les chambres entre le rejet et l'adoption pure et simple, c'est les réduire aux résolutions extrêmes et détruire l'esprit de transaction qui doit être le véritable esprit des pays libres (1). »

En droit, le corps législatif est investi de la prérogative du rejet absolu : il peut repousser une loi, il peut refuser le budget d'un ministère; mais il n'est pas nécessaire de beaucoup insister pour montrer que cette prérogative suprême doit rester habituellement une lettre morte. Une loi, même incomplète et défectueuse, est rarement assez mauvaise aux yeux de ceux qui en approuvent la pensée et le but, pour qu'ils la repoussent tout entière, surtout si c'est une loi qu'un gouvernement, s'appuyant sur une majorité fidèle, présente comme indispensable à sa politique. Cette loi, dans son ensemble, peut répondre à des besoins pressans, et quelque fondées que soient les objections qui s'élèvent contre une partie de ses dispositions, il arrive d'ordinaire que la majorité aime mieux subir une pression morale, en laissant passer ce qu'elle ne peut éliminer ou changer, que repousser le tout. Le refus d'un budget surtout est une résolution extrême devant laquelle ont reculé plus d'une fois, en des temps bien différens de ceux où nous vivons, des oppositions voisines de l'hostilité. Dans de rares occasions, il est juste de le reconnaître, le gouvernement, en présence de la répugnance peu dissimulée du corps législatif à voter certaines mesures, s'est décidé à ne pas les soumettre à l'épreuve définitive du scrutin; mais des marques de condescendance et d'égards, quelque louables qu'elles soient en elles-mêmes, quelque fréquentes que la pratique ait pu ou doive les rendre, ne sauraient remplacer des garanties plus efficaces.

Ce serait se tromper étrangement sur la pensée qui a inspiré ces réflexions que d'y voir la défense du droit d'amendement tel qu'il a

(1) *Histoire du Consulat et de l'Empire,* tome XVIII, page 177.

été trop souvent exercé en d'autres temps, au grand détriment de tous. Le droit d'amendement, livré sans limites au gré des volontés individuelles, a de graves inconvéniens auxquels à diverses époques on a essayé de parer avec plus ou moins de succès. L'article 46 de la charte de 1814 était ainsi conçu : « Aucun amendement ne peut être fait à une loi, s'il n'a été proposé ou consenti par le roi et s'il n'a été renvoyé ou discuté dans les bureaux. » On recula dès l'origine devant l'application des règles posées dans cet article, destiné, d'après l'ordonnance du 13 juillet 1815, à être révisé par le pouvoir législatif. L'ordonnance du 5 septembre 1816 maintint entière la charte de 1814; quoi qu'il en soit, l'article 46 tomba en complète désuétude et ne fut jamais appliqué.

Après 1830 et jusqu'en 1848, aucune entrave ne fut apportée au droit d'amendement; mais il suffit de rappeler les dispositions du règlement de l'assemblée législative de 1849 pour montrer que les moyens ne manqueraient pas contre l'abus des amendemens. Ce qui est nécessaire, c'est que ces moyens, tels que le renvoi obligatoire aux bureaux ou aux commissions, et, si l'on veut, leur adhésion avant la mise en délibération, ne soient pas cherchés hors du corps chargé de les appliquer, et ne le soumettent pas à une police qui lui soit étrangère. Le but est en effet, non de restreindre les prérogatives de l'assemblée, mais de la protéger contre le mauvais emploi qui peut être fait de son temps lorsqu'on la force pour ainsi dire à discuter des amendemens oiseux; il faut éviter aussi que, par suite d'une confusion, d'une erreur, d'une surprise, un amendement ne réussisse à passer pour être bientôt regretté. Ces inconvéniens toutefois, très graves s'il s'agit d'assemblées qui exercent le pouvoir législatif d'une manière souveraine, comme dans la constitution de l'an III ou dans celle de 1848, ces inconvéniens, dis-je, ne sont plus les mêmes en présence de la nécessité de la sanction du chef de l'état, toujours maître de donner ou de refuser cette sanction.

Il ne faut pas confondre, malgré certains rapports, le droit d'amendement avec le droit d'initiative et diriger contre le premier des objections qui ne s'adressent en réalité qu'à ce dernier. Le droit d'amendement, contre-balancé par la réserve, entre les mains du chef de l'état, du droit d'initiative et de sanction des lois, ne peut être refusé aux représentans du pays sans que leur rôle devienne, par cela seul, bien différent de celui que leur assurent les principes de 1789, si souvent invoqués, si rarement compris ou appliqués. Une assemblée privée du droit d'amendement en est réduite ou à entraver la marche du gouvernement par sa résistance, ou à le suivre dans une complète docilité; c'est moins, à proprement parler, un corps délibérant qu'une commission consultative.

J'ai jugé indispensable de donner quelque étendue à ces explica-

tions, afin de rectifier des impressions fort erronées sur certaines dispositions du décret du 24 novembre 1860; je me hâte de rentrer dans ce qui est relatif aux finances seules.

Le vote du budget, non *par article* ou *par chapitre*, mais par *ministère*, ainsi que l'exige l'article 12 du sénatus-consulte organique du 30 décembre 1852 (1), fait disparaître la véritable garantie d'une bonne administration financière, la *spécialité des dépenses*.

Le 8 février 1853, M. Bineau, ministre des finances, dans un rapport à l'empereur sur la situation des finances, exposait ainsi le nouveau mode de voter les budgets : « Désormais le budget sera voté par ministère; la répartition par chapitres se fera par décrets impériaux. — En adoptant ce système, les auteurs de la constitution se sont inspirés de cette pensée, qu'au pays, par ses députés, il appartient de fixer annuellement *la somme qu'il veut mettre à la disposition du chef de l'état pour le gouverner, l'administrer et le défendre*, que, cette somme une fois déterminée, c'est au chef de l'état à en régler l'emploi suivant les besoins et les intérêts du pays. » — D'après M. Bineau, les dépenses de l'état devenaient ainsi une sorte d'*entreprise à forfait*. Il ne se chargeait pas d'expliquer comment le contrôle s'exercerait; mais il garantissait les meilleurs résultats. « Ce système, tout en donnant au gouvernement la liberté et l'indépendance dont il a besoin, assurera au pays autant *au moins* de garanties d'économie qu'il en avait lorsque ses représentans étaient appelés à régler les moindres détails des services administratifs. » Toutefois, par une conséquence logique dont il était impossible de s'affranchir, le ministre ajoutait : « Le but sera atteint, sire, mais à condition *que, sauf les cas tout à fait extraordinaires et exceptionnels, les crédits supplémentaires disparaîtront*. La faculté de virement d'un chapitre à l'autre supprimera la presque totalité des annulations de crédit; il faut que par contre elle supprime de même la presque totalité des crédits supplémentaires (2). »

Sous le régime de la charte de 1830, le budget était voté par chapitres distincts; aucune somme ne pouvait être reportée d'un chapitre à un autre. Lorsque les fonds votés ne suffisaient pas pour assurer les besoins du service, on avait recours aux *crédits supplémentaires*. Ces crédits supplémentaires devaient être l'objet d'or-

(1) « Le budget des dépenses est présenté au corps législatif, avec des subdivisions administratives, par chapitres et par articles.

« Il est voté par ministère.

« La répartition par chapitres du crédit accordé pour chaque ministère est réglée par décret de l'empereur, rendu en conseil d'état.

« Des décrets spéciaux, rendus dans la même forme, peuvent autoriser des viremens d'un chapitre à un autre. Cette disposition est applicable au budget de l'année 1853. » (Article 12 du sénatus-consulte du 25 décembre 1852.)

(2) *Moniteur* de 1853, page 158.

donnances royales et être soumis à la sanction des chambres dans leur plus prochaine session, avant la présentation du budget; ils étaient strictement restreints à une nomenclature spéciale de *services votés*. Si la nécessité d'une dépense non prévue au budget venait à se faire sentir, on y pourvoyait au moyen des *crédits extraordinaires*. Il fallait, pour motiver l'ouverture d'un crédit extraordinaire, des cas tout à fait imprévus et exceptionnels. Il est inutile d'insister sur les garanties que ces règles salutaires offraient pour la stricte observation de la spécialité.

La constitution de 1852 autorisant les *virements de crédits* d'un chapitre à l'autre et l'affectation des fonds rendus libres à tout autre service du même ministère, il est aisé de comprendre que la nécessité des *crédits supplémentaires* devait être fort rare, et que les crédits extraordinaires devaient sembler à peu près seuls destinés à faire face aux besoins nouveaux résultant de circonstances imprévues. M. Schneider fut un des premiers à montrer quelles seraient pour le gouvernement les conséquences obligatoires du nouveau système substitué aux règles qui présidaient naguère au vote des budgets, et la commission dont il était l'organe n'hésitait pas à laisser voir, sous des formes respectueuses, ses regrets de l'abolition de ces règles : « Il ne nous appartient pas de juger un acte constitutionnel; nous lui devons notre respect, et nous entendons donner au gouvernement, pour l'application de cet acte, notre concours le plus complet. — Il suffit de rappeler le texte du sénatus-consulte pour faire connaître dans son ensemble le régime nouveau que nous allons inaugurer; nous n'avons pas à l'exposer dans ses détails d'application, dont le temps et l'expérience sont d'ailleurs les meilleurs juges. — Il nous a paru que le droit de virement devait donner à l'avenir aux prévisions du budget, prises dans leur ensemble, un caractère de vérité et d'exactitude dont elles manquaient précédemment. On doit attendre de ce système un double avantage : d'une part, le ministre, *obligé de se renfermer en définitive dans les limites de son budget*, sera naturellement appelé à réaliser toutes les économies compatibles avec les besoins du service, et d'autre part *on pourra voir disparaître ces annulations de crédit et ces crédits supplémentaires qui venaient chaque année bouleverser les prévisions et rendaient trop illusoire le vote du budget*. — Dans les conditions nouvelles où nous nous trouvons, nous ne saurions *insister trop fortement pour que les crédits supplémentaires disparaissent à l'avenir*... La suppression des crédits supplémentaires et des annulations de crédit nous apparaît comme l'une des conditions capitales du régime nouveau (1). »

(1) Rapport de M. Schneider sur le projet de budget de 1854. *Moniteur* du 12 mai 1853.

L'honorable rapporteur avait grandement raison de voir dans cette condition la principale, on pourrait dire la seule justification de l'organisation nouvelle. Cette condition n'a jamais été remplie, et l'ancien abus dont le gouvernement par ses organes, le corps législatif par ses rapporteurs, se plaignaient alors, l'abus dont les commissions du budget n'ont cessé de se plaindre, non-seulement n'a pas disparu, mais encore s'est singulièrement aggravé.

Le 26 janvier 1854, M. Bineau trouvait nécessaire d'expliquer comment des crédits supplémentaires avaient encore été ouverts à l'exercice 1853, et comment il ne devait plus en être de même à l'avenir : « Nul ne s'étonnera que, malgré la faculté de virement, des crédits supplémentaires ou extraordinaires aient dû être ouverts à l'exercice 1853. Lorsque le système des viremens a été créé par le sénatus-consulte du 25 décembre, le budget de 1853 était déjà établi, et ses crédits n'avaient pas été calculés de manière à prévenir l'ouverture de crédits supplémentaires. *Il devra, à moins d'événemens extraordinaires et imprévus, en être autrement pour les années suivantes* (1). »

Le rapport de M. Devinck sur les crédits supplémentaires des exercices antérieurs, dans la session de 1855, signale la singulière confusion qui s'est établie entre les crédits supplémentaires et les crédits extraordinaires. « La remise à neuf de certains locaux et de leur mobilier a été considérée dans un ministère comme devant être l'objet d'un *crédit supplémentaire*, tandis que dans un autre ministère on a réclamé, pour des travaux analogues, l'ouverture d'un *crédit extraordinaire*. « La commission s'est en outre demandé si la nécessité de dépenses de cette nature était tellement urgente et imprévue qu'il ne fût pas possible et plus naturel de les ajourner et d'attendre la présentation du budget. »

Lors de la présentation du budget de 1857, le conseil d'état, frappé de la faiblesse des excédans de recette en prévision, voulut aller au-devant des observations que ne manqueraient pas de soulever, de la part du corps législatif, la marche progressive des dépenses et l'abus des crédits supplémentaires. L'exposé des motifs du budget contint donc les réflexions suivantes, réflexions qu'on aurait rencontrées sans trop de surprise dans le rapport d'une commission du corps législatif, mais auxquelles l'origine donnait cette fois une signification particulière : « En résumé, la comparaison des recettes et des dépenses présente un excédant de 15,417,000 francs. Cet excédant peut paraître bien faible, si on le compare à la somme des *crédits supplémentaires que chaque exercice a vus se produire, et contre lesquels la faculté de virement n'a point été jusqu'ici peut-*

(1) *Moniteur* du 27 janvier 1854, page 105.

être un remède suffisant; mais le gouvernement de l'empereur espère de plus en plus restreindre les crédits supplémentaires et les réserver pour les cas rares, c'est-à-dire pour les besoins urgens et imprévus (1). »

Ces nouvelles résolutions, ces nouvelles espérances, ces nouvelles promesses étaient destinées à n'avoir pas plus d'effet que celles qui les avaient précédées. Les besoins *urgens* et *imprévus*, ou du moins jugés tels par les ministres, mais nullement par le corps législatif, ne cessèrent pas de se produire. Malgré la paix et la prospérité qui lui succéda, les crédits supplémentaires s'élevèrent en 1857 à 140 millions, et en 1858 à 96 millions.

L'ordre chronologique nous conduit maintenant au rapport de M. A. Leroux sur le projet de budget de 1857 : « Le système nouveau dont nous venons de parler manquerait de conclusion, de sanction pratique pour ainsi dire, *s'il n'avait pour complément absolu la restriction ou plutôt l'extinction presque entière des crédits supplémentaires. Avec le droit de virement, les crédits supplémentaires ne peuvent être ni compris, ni admis, sauf de très rares exceptions.* » Rappelant ensuite le rapport de M. Troplong sur le sénatus-consulte du 25 décembre 1852, les engagemens sans cesse renouvelés par les ministres, l'opinion du conseil d'état, les vœux exprimés par les précédentes commissions législatives, le rapporteur ajoutait : « Comment se fait-il que d'une communauté de vues et de volontés si positive sortent jusqu'ici des résultats si contraires?... En résumé, et pour formuler nettement son opinion, votre commission demande que le droit de virement produise désormais les fruits qui en avaient été promis (2). »

Le mal n'ayant fait que s'accroître, les réclamations étant devenues de plus en plus vives, les réponses de plus en plus embarrassées et dilatoires, écoutons ce que disait le rapporteur du budget de 1859 : « Sous l'ancienne législation, l'usage des crédits supplémentaires était limité à un certain nombre de chapitres qui tous appartenaient à *des services votés;* en dehors de ces chapitres, il était formellement interdit d'ouvrir un crédit supplémentaire par ordonnance... *Les crédits supplémentaires ne sont plus maintenant soumis à aucune restriction; ils sont complétement indéfinis...* Suivant les termes de la loi de finances de 1855, la ratification du crédit, par conséquent l'appréciation de la dépense, n'est soumise au corps législatif que durant la session qui suit la clôture de l'exercice, *c'est-à-dire lorsque le fait est consommé depuis deux années...*

(1) *Moniteur* du 5 mars 1856.
(2) *Moniteur* du 29 mai 1856.

Des crédits supplémentaires et extraordinaires se sont produits, en dehors des faits de la guerre de Crimée, dans de fortes proportions, dont le dernier exercice offre un exemple frappant. Les ressources du budget de 1858 ont été votées avec un excédant de 20 millions, qui se sont accrus de 60 millions, montant des plus-values réalisées sur les revenus publics; cette somme est presque entièrement absorbée par des ouvertures de crédits extraordinaires et supplémentaires... Nous n'en avons pas encore les états complets; mais les documens que nous possédons nous suffisent pour voir que quelques-uns au moins de ces crédits n'étaient pas commandés par une impérieuse nécessité. Parmi ces dépenses, il en est qu'on aurait pu prévoir, et d'autres qu'on aurait pu ajourner : dans le premier cas, on aurait obtenu le concours du corps législatif, et dans le second cas on aurait eu l'avantage de la réflexion... La commission *est unanime* pour appeler l'attention du gouvernement sur la législation des crédits supplémentaires et sur l'utilité de rétablir la nomenclature des services votés (1). »

L'abus devint bientôt plus grave encore. Des viremens de crédit eurent lieu *d'un ministère à un autre*. La commission chargée d'examiner le budget de 1860 s'empara de la protestation de la cour des comptes : « La cour des comptes, cette sage et vigilante gardienne des véritables principes financiers, a signalé à l'empereur des *viremens sur les crédits destinés à la dette publique en faveur du service général du ministère des finances*, et des viremens entre les crédits affectés au service de l'instruction publique et les crédits attribués au culte. Cependant, postérieurement à cette première observation (2), M. le ministre, par un décret du 27 janvier 1858, a affecté à divers services financiers une somme provenant de crédits ouverts pour plusieurs chapitres de la dette perpétuelle et viagère. Sur ce nouveau fait, la cour, *sans contester les conséquences absolues du texte du sénatus-consulte de* 1852, *persiste à penser que les dispositions en doivent être appliquées dans l'esprit qui les a dictées*. Cette déclaration de la cour des comptes, celle du ministre, qui reconnaît le peu de corrélation et de solidarité entre des crédits d'une nature si différente, ne sont-ils pas la justification de la nécessité de la révision du sénatus-consulte de 1852 (3)? »

La commission du corps législatif, en posant une pareille question, savait que la poser, c'était la résoudre. Il n'est personne qui puisse sérieusement soutenir que l'administration des deniers de l'état soit soumise à autre chose qu'un contrôle de pure forme sous

(1) *Moniteur* du 21 mai 1859.

(2) Rapport de la cour des comptes, page 52.

(3) Rapport de M. Devinck sur le budget de 1860.

l'empire d'une législation qui permet de confondre les budgets de deux départemens ministériels, fussent-ils réunis dans la même main, qui permet de consacrer aux frais du culte des sommes votées pour l'instruction publique, de détourner de leur destination des fonds spécialement affectés au service de la dette publique par un vote législatif, pour les appliquer aux dépenses d'un ministère.

Les chiffres officiels montreront assez que des réclamations si nombreuses et si réitérées n'étaient pas sans de graves motifs.

Dans les sept années de 1852 à 1859 (1), les supplémens de crédit se sont élevés à	2,622,303,766 fr.
Les crédits annulés à	256,355,979
Différence	2,365,947,787 fr.
Moyenne annuelle	336,000,000
Dans les dix-huit années de 1830 à 1848, les crédits accordés en supplément se sont élevés à	2,097,325,656 fr.
Les crédits annulés à	628,472,038
Différence	1,468,853,618 fr.
Moyenne annuelle	81,000,000

Il est vrai que les crédits de 1854 à 1856 ont été en grande partie motivés par la guerre de Crimée; mais les années de paix 1853, 1857 et 1858 présentent des supplémens de crédits pour 296 millions.

L'oubli du passé ne peut aller jusqu'à effacer le souvenir des grandes et utiles entreprises dont les finances de la monarchie de 1830 eurent à supporter le fardeau. La France, après avoir sauvé la Belgique de l'invasion hollandaise, lui a rendu Anvers; la France a fait l'expédition d'Ancône, forcé l'entrée du Tage, planté son pavillon sur les murs de Saint-Jean-d'Ulloa et fondé nos établissemens de l'Océanie; enfin, au prix de longs efforts, d'un sang précieux, de sommes considérables, elle a noblement acquitté, en achevant la conquête de l'Algérie, le legs glorieux de la restauration.

Jamais peut-être les conséquences du nouveau système n'ont été mises plus en évidence que par la discussion, dans la session de 1860, du projet de loi pour l'affectation à des travaux d'utilité générale des fonds restés libres sur le dernier emprunt de 500 millions (2). Ce reliquat, dont on avait tant parlé, se trouvait réduit à 31 millions; encore ce chiffre, contesté dans le sein de la commission d'abord, puis par les orateurs qui prirent la parole dans la séance du corps législatif, ne fut-il établi que par évaluation approximative.

(1) Je n'ai pas fait entrer dans ces calculs l'année 1859, parce que le règlement définitif de cet exercice ne m'est pas encore connu.

(2) Voyez le *Moniteur* du 28 juin 1860.

M. le commissaire du gouvernement déclara qu'il n'était ni nécessaire, ni même possible pour le moment, de fournir des justifications plus complètes. Ce point admis, il en restait un autre plus important à examiner. Plusieurs membres du corps législatif pensaient que, comme il s'agissait d'un projet de loi spécial et en dehors du budget, le vote devait avoir lieu séparément pour chaque crédit distinct, pour chaque nature de dépenses. L'opinion contraire, vivement défendue par M. le commissaire du gouvernement, dut prévaloir. Procédant par voie d'extension et d'assimilation, il prétendit que les prescriptions de l'article 12 du sénatus-consulte du 25 décembre 1852 s'opposaient à la division, que les crédits proposés devaient, comme ceux du budget, être votés par ministère. Il rappela que, dans la précédente session, des crédits supplémentaires étant proposés jusqu'à concurrence de 90 millions pour le ministère de la guerre et de 50 millions pour celui de la marine, le tableau indicatif des chapitres entre lesquels ce total serait réparti n'avait été présenté au corps législatif qu'à titre de renseignement, et que le vote avait eu lieu par ministère. Le commissaire du gouvernement soutint que des crédits, quels qu'ils fussent, faisaient partie du budget et devaient être votés comme le budget, que le *chapitre*, en fait de budget, *avait une existence administrative, et rien de plus.*

Vainement on objecta que cette doctrine rendait l'intervention du corps législatif tout à fait illusoire, qu'elle détruisait complétement le principe salutaire de la spécialité des dépenses (non-seulement des dépenses ordinaires, mais des dépenses les plus imprévues); que le projet en discussion n'avait pas le caractère d'un crédit *supplémentaire*, ou même *d'un crédit extraordinaire*, dans l'acception habituelle; qu'il s'agissait d'une loi extra-budgétaire, applicable à un cas exceptionnel, unique, tout à fait en dehors des prévisions de l'article 12 du sénatus-consulte organique; que le corps législatif, ne voulant évidemment ni rejeter la loi, ni refuser la totalité des crédits ouverts à l'un des ministères, mais dépouillé du droit de voter sur chaque nature de dépenses et de choisir entre elles, n'avait, à proprement parler, que voix consultative, et n'exerçait aucun *contrôle*. Le président s'étant refusé à faire voter par chapitre, le corps législatif se résigna et adopta la loi.

Je pourrais multiplier les preuves, multiplier des citations pour lesquelles on ne m'accusera pas d'avoir eu recours aux opinions d'hommes hostiles au gouvernement impérial. J'ai poussé le scrupule jusqu'à ne me servir d'aucune opinion individuelle; je n'ai puisé que dans des rapports de commissions. Je terminerai en empruntant à un discours de M. le comte de Flavigny, discours dans

lequel la modération de la forme sut s'allier à la fermeté de la pensée, des réflexions qui produisirent une impression très vive et très méritée. « Sans vouloir attaquer le sénatus-consulte du 25 décembre 1852, qu'il respecte comme une loi de son pays, l'orateur croit avoir le droit de dire que cet acte a considérablement réduit les attributions du corps législatif. Le véritable budget sera celui qui sera arrêté par le conseil d'état. » L'orateur termine ainsi : « L'empereur a dit qu'il entendait laisser une large porte ouverte aux améliorations, et que la liberté couronnerait son édifice. L'orateur déclare qu'il a dans ces paroles une foi entière, et que l'espérance de voir se réaliser cette promesse l'a déterminé à rester sur des bancs où il avait un devoir à remplir, celui de faire entendre respectueusement la vérité. Il engage ses collègues à ne pas imiter l'exemple de leurs devanciers de l'ancien corps législatif, de ne pas attendre pour dire la vérité la veille de quelque grand péril (1). » C'était en 1853 que M. le comte de Flavigny faisait entendre ce langage. Il y a sept ans de cela (2).

En définitive, que résulte-t-il de la situation du gouvernement et du corps législatif telle qu'on vient de l'exposer?

De la part du gouvernement, non-seulement défense résolue de l'article 12 du sénatus-consulte organique du 25 décembre, ce qui était parfaitement son droit, mais pas un mot pouvant donner l'espoir d'une modification future, pas une concession dans l'application rigoureuse des principes absolus de cet article. En ce qui concerne la nécessité de réduire de plus en plus les crédits supplémentaires et extraordinaires, abondance de déclarations et de promesses, mais rien de plus. Chaque année, des crédits considérables sont demandés, et les organes du gouvernement viennent, tantôt pour un motif, tantôt pour un autre, invariablement expliquer *comment les meilleures intentions sont restées sans effet, et comment s'est trouvée forcément ajournée l'exécution des engagemens pris.*

De la part du corps législatif, soumission entière à la constitution, mais réclamations persistantes contre l'extension donnée aux principes qu'elle a consacrés et contre l'insignifiance du rôle auquel il se trouve ainsi réduit; plaintes respectueuses, mais fermes, et sans cesse renouvelées, contre la non-observation des règles de la spécialité, contre le recours fréquent, et trop souvent mal justifié, à ces crédits supplémentaires frappés d'un blâme si violent et si peu mérité à l'adresse du passé. Il serait injuste de ne pas tenir compte au

(1) Séance du 19 mai 1853.

(2) J'ai cru devoir reproduire ce passage tel que le donne *le Moniteur*. Cette version est toutefois bien terne à coté du discours tel qu'il a été prononcé et tel qu'il se trouve dans *l'Indépendance belge* (supplément au n° du 24 mai 1853).

corps législatif de ces efforts persévérans. Je voudrais contribuer à les mettre en lumière par le rapprochement de preuves éparses aujourd'hui dans vingt volumes du *Moniteur*. Le corps législatif a fait, pour maintenir l'ordre et l'économie dans nos finances, presque tout ce qui lui était permis, ou du moins presque tout ce qui lui était possible. Ce n'est pas sa faute si ses efforts sont restés stériles; ce n'est pas sa faute s'il ne peut exercer efficacement ses droits, en matière de finances, sans risquer de compromettre les intérêts mêmes qu'il veut défendre et de désorganiser le service par le rejet d'un budget tout entier.

V. — LE DÉCRET DU 24 NOVEMBRE.

Le décret du 24 novembre est-il destiné à inaugurer, pour le corps législatif, une ère nouvelle qui lui rende prochainement les droits que la constitution de 1852 lui a refusés? C'est ce que nous dira l'avenir, car l'avenir seul fera connaître la véritable portée d'un acte si diversement interprété. Accueilli avec une ardeur un peu vive peut-être par quelques-uns de ceux qu'il a le plus surpris, commenté avec trop de froideur, il faut l'espérer, par cette partie de la presse où le public est habitué à chercher des inspirations officielles, le décret du 24 novembre en lui-même, et de quelque façon qu'on le juge aujourd'hui, est incontestablement un acte important. Soit qu'il ne marque qu'un premier pas dans une voie nouvelle, soit qu'il doive être suivi d'une longue halte avant une seconde étape, soit enfin qu'il ne fasse briller à l'horizon qu'une lueur passagère, l'attente réservée, mais non indifférente, semble l'attitude naturelle de ceux chez qui la confiance ne peut naître si rapidement.

Je n'ai eu encore à examiner le décret du 24 novembre que dans son influence sur le vote des lois et des budgets, et je crois avoir suffisamment prouvé que ses conséquences directes, nulles pour les budgets, étaient de peu de valeur pour la discussion des lois. Si j'aborde, en terminant, un ordre de considérations plus générales, je le ferai sans sortir de la réserve que commande un si grave sujet.

Après tant de reproches (dont quelques-uns n'étaient pas sans fondement) adressés *aux luttes oratoires*, il aurait pu sembler plus naturel de rétablir les assemblées délibérantes dans leurs droits sur le règlement des intérêts que de leur restituer la faculté de faire des discours sur des questions générales dans des occasions solennelles. L'émancipation, commencée par le côté le moins brillant,

mais le plus utile, aurait été mieux comprise et plus généralement approuvée.

Relever la tribune sans rendre de droits réels à ceux qu'on appelle à l'occuper, c'est trop ou trop peu. Laisser les représentans du pays en face d'avocats-généraux d'une politique dont la responsabilité repose trop haut pour être mise en cause (1), ne serait-ce pas les convier à *ces joutes stériles* dont l'inutilité et les dangers ont été précisément invoqués comme justification de la condition réduite des assemblées délibérantes?

Est-il impossible que ceux à qui la parole sera offerte imaginent un jour de ne chercher dans la concession faite qu'un moyen ingénieux d'exprimer une adhésion plus retentissante à quelque programme officiel? Assurément les intentions qui ont inspiré l'auteur de cette concession seraient ainsi fort mal remplies. Ces intentions ne seraient-elles pas dépassées, si d'autres, s'irritant d'entraves rendues plus importunes par l'apparence de la liberté, se laissaient entraîner à suppléer par la violence du langage à l'impuissance de l'action? Ni dans l'un ni dans l'autre cas, l'épreuve cependant ne serait décisive, et il y aurait aussi peu de justice à fonder une condamnation définitive sur l'insuffisance des uns que sur les excès des autres. L'expérience ne sera complète que lorsque, rentrant dans la sincérité du gouvernement représentatif, on aura donné au pays, par ses mandataires, les moyens de montrer s'il est véritablement devenu indifférent à la liberté ou décidément incapable de s'en ser-

(1) Ne pourrait-on pas dire qu'elle ne repose nulle part? L'article 5 de la constitution du 14 janvier 1852, que j'ai souvent entendu citer depuis l'empire, déclare « *le président de la république* responsable devant le peuple français. » Ni la constitution ni personne n'a jamais dit (et qui ne serait fort embarrassé de le dire?) quand, comment, par qui cette responsabilité pourrait être invoquée ou appliquée. Je me permets d'émettre sur cette question une opinion que je suis disposé à croire fondée.

Le sénatus-consulte du 7 novembre 1852, qui a rétabli la dignité impériale, porte, à l'article 7 : « La constitution de 1852 est maintenue dans toutes celles de ses dispositions qui ne sont pas contraires au présent sénatus-consulte. » L'article 5 de la constitution ne serait-il pas du nombre de ceux dont les dispositions doivent être considérées comme contraires au sénatus-consulte du 7 novembre? On conçoit la responsabilité d'un chef électif, nommé de dix ans en dix ans, comme devait l'être le président de la république d'après la constitution de 1852, puisque à l'époque de la réélection il était virtuellement appelé à rendre compte de son gouvernement; mais j'avoue, pour ma part, que la responsabilité d'un souverain héréditaire, investi d'un pouvoir comme celui qui est dévolu au chef de l'état par les actes postérieurs à la constitution, n'offre à mon esprit aucune idée nette, et que ma raison ne saurait en concevoir l'application. Lors même que mon interprétation ne serait pas admise, lors même que l'article 5 de la constitution du 14 janvier 1852 ne saurait être considéré comme implicitement abrogé, il n'est pas moins évident que, le souverain ne pouvant pas être responsable, ses ministres ne l'étant pas et ne devant pas l'être, puisque leur rôle est d'obéir, quelques doutes peuvent subsister sur l'application du principe de responsabilité.

vir. Permettre aux députés d'exercer une influence réelle sur les lois et sur les intérêts positifs du pays, au risque de voir modifier quelques mesures et retrancher quelques sommes des budgets, ce serait faire beaucoup plus qu'on n'a fait pour l'indépendance et la considération du corps législatif; ce serait faire beaucoup plus pour mériter sa reconnaissance et pour le recommander à celle de la nation.

Ce n'est pas à dire qu'il faille désespérer de voir des progrès intéressans et peut-être imprévus sortir de la prochaine session. Beaucoup de fermeté d'un côté, beaucoup de modération de l'autre pourront amener d'utiles résultats, et si la politique, la politique extérieure surtout, reste soustraite à l'influence salutaire des représentans du pays, ils pourront cependant rendre à la société, à la fortune de l'état des services dont l'occasion leur a manqué jusqu'à ce jour.

Deux conditions encore sont essentielles pour assurer la première assise de l'édifice dont on se plaît à promettre le couronnement à notre avenir : la liberté électorale doit être mise à l'abri de tout soupçon; la presse périodique doit être affranchie du *pouvoir dictatorial et discrétionnaire* qui pèse sur elle, ainsi que le reconnaît loyalement la circulaire ministérielle du 7 décembre. La presse ne peut cesser d'être assujettie aux garanties indispensables à l'ordre public, à la morale, à la sécurité des citoyens, garanties qu'elle a eu le malheur de ne pas respecter toujours; elle porte durement, comme bien d'autres, le châtiment de fautes dont tous ne furent pas coupables : c'est le sort commun de l'humanité; mais, grâce à Dieu, il n'est pas impossible qu'un législateur éclairé trouve dans l'expérience du passé les moyens de prévenir le mal que peut faire la presse sans priver la liberté de services qu'elle seule peut lui rendre.

Qu'il me soit permis de citer ici quelques mots du discours que prononça M. Casimir Perier la première fois qu'il monta à la tribune, dans la discussion de la loi sur la presse, en 1817 : « La liberté des journaux, disait-il, a un avantage que j'ai d'autant plus à cœur d'établir qu'il a rapport aux objets qui me sont le moins étrangers. Elle est une des bases du crédit public; ce crédit n'existera point tant qu'il faudra lire des volumes pour avoir une idée nette de votre situation financière, tant que vos opérations seront préparées dans l'ombre. Les affaires d'argent doivent être claires comme le jour; la publicité seule déjoue les manœuvres intéressées et fait avorter les plans spécieux suggérés par l'égoïsme, et souvent quelques lignes d'un journal provoquent une discussion qui rétablit la confiance et dissipe toutes les alarmes. » Ce qui pouvait être vrai en 1817 ne le serait-il plus aujourd'hui, ou n'y aurait-il plus de

motifs de répéter ce que disait M. Casimir Perier et de faire ce qu'il conseillait?

Jusqu'ici je n'ai point parlé du sénat. Placé dans une sphère étrangère à la discussion des lois, le sénat n'avait à prononcer à huis clos que sur la constitutionnalité des mesures soumises à son contrôle. Examiner si des circonstances se sont présentées où ce contrôle aurait pu s'exercer serait ici tout à fait hors de propos. Ce n'est que récemment et par exception qu'une publicité partielle avait été donnée à quelques-uns des travaux du sénat; la France ignorait donc comment il comprenait ses droits et ses devoirs, comment il s'efforçait de faire valoir les uns et de remplir les autres. Désormais la publicité lui est acquise, et par cela seul il reprend dans le gouvernement du pays un rôle dont le silence qui l'environnait pouvait parfois laisser contester l'importance. Deux de ses prérogatives surtout recevront de cette situation nouvelle autant d'utilité que d'éclat : le droit de statuer sur les pétitions des citoyens et celui de signaler au chef de l'état les améliorations à introduire dans la constitution, dans les lois et dans l'administration. Si la publicité avait été accordée plus tôt au sénat, on aurait probablement appris, ce qu'on ne pouvait que soupçonner, qu'il renferme dans son sein des hommes toujours prêts à se faire les défenseurs de justes griefs portés à ce tribunal suprême, des hommes décidés, même au risque de déplaire, à offrir au pouvoir le concours de leurs lumières et à prendre l'initiative des sages conseils. Chacun de ses membres aurait ainsi trouvé la justice à laquelle il pouvait prétendre, et les reproches qui naguère leur ont été collectivement adressés (1) n'auraient atteint que ceux qui les méritaient.

Je sais qu'en envisageant les choses du point de vue auquel je me suis placé dans cet écrit, je diffère de ceux qui s'en prennent plus aux hommes qu'aux institutions. Je m'en prends plus aux institutions qu'aux hommes; c'est ma conviction sincère, et je m'en applaudis, car la conviction contraire forcerait presque ma raison à ne voir que des illusions dans un avenir où il ne lui est pas encore interdit de chercher des espérances.

CASIMIR PERIER.

(1) *Moniteur* du 11 janvier 1856.

LA

FAUVETTE BLEUE

RÉCIT DES BORDS DE LA LOIRE.

I. — LA PIERRE-BÉCHERELLE.

Un peu au-dessous du confluent de la Maine et de la Loire, sur la rive droite de ce fleuve, on voyait se dresser, il y a peu d'années encore, un rocher à pic, d'un aspect pittoresque : on le nommait la Pierre-Bécherelle. Les chemins de fer sont venus; la Pierre-Bécherelle se trouvant devant eux, ils ont jeté bas le rocher qui lui servait de base et lui ont passé sur le corps. Il ne reste plus qu'une pointe écornée, que l'on prendrait d loin pour un *men-hir*. Ces voies ferrées en ont fait bien d'autres !... Combien de collines éventrées, d'horizons masqués, de paysages balafrés, sans parler des jardins gracieux détruits pour toujours, sans compter les parcs mystérieux coupés en deux morceaux, et dont les allées, pareilles aux tronçons du serpent, cherchent vainement à se rejoindre! Mais tout est au mieux dans le meilleur des mondes; la locomotive siffle et se rit de vos regrets, le train vole sur les rails, et la vapeur triomphe. C'est égal, la Pierre-Bécherelle méritait un autre sort. Située au point où la Loire, enrichie par tous ses gros affluens, se développe dans sa plus grande largeur, ce rocher, facilement abordable du côté de la terre, formait comme un observatoire du haut duquel tout homme épris des beautés de la nature, peintre, poète ou rêveur, pouvait contempler à l'aise le magnifique panorama d'un fleuve de premier ordre roulant à travers des îles verdoyantes et des grèves jaunes ses flots majestueux. Chère aux éperviers, qui aimaient à nicher dans les trous de la roche tapissée de lierre jusqu'à sa cime, la Pierre-Bécherelle servit parfois de station aux aigles

qui, égarés par les brouillards de l'hiver, descendent des montagnes du centre de la France, et, s'abattant sur nos provinces de l'ouest, les traversent d'un vol inquiet, comme des âmes en peine.

Au sommet de ce rocher mutilé, dont on ne voit plus aujourd'hui que les ruines, se tenait assis, par une belle matinée du mois de mai, un homme maigre, chauve, vêtu d'une longue redingote. Depuis dix ans qu'il habitait le pays, le docteur Christian, — c'était son nom, — venait chaque matin faire une station sur la Pierre-Bécherelle. Après avoir servi longtemps dans la marine, il avait fait élection de domicile sur les bords de la Loire. Les gens qui ont beaucoup voyagé savent mieux que les autres apprécier les sites pittoresques, et lorsqu'ils renoncent à la vie active, ce n'est point au hasard qu'ils choisissent les lieux où ils espèrent passer en paix les années de leur vieillesse. Le docteur Christian vivait seul dans une maisonnette bâtie sur un coteau exposé au midi; il partageait ses jours entre les excursions dont l'étude des plantes et des oiseaux était l'unique but, la culture de son jardin, et aussi les soins qu'il prodiguait gratuitement aux malades de la commune. Il était du nombre de ces gens toujours occupés, partant toujours heureux, qui ne cessent d'observer, de comparer et de s'instruire. Leur existence est douce, tranquille et enviable; par malheur, ils y trouvent une satisfaction si complète que d'ordinaire ils arrivent à la dernière heure sans s'être inquiétés un instant de ce qu'il peut y avoir au-delà de la vie présente. Chaque matin, comme nous l'avons dit, le docteur Christian s'asseyait au sommet de la Pierre-Bécherelle, et là, dans une contemplation intense, il prêtait l'oreille aux mille bruits qui signalent le réveil de la nature. Pour témoin de ses méditations et pour compagnon de ses promenades, il n'avait qu'un petit chien du nom de Bistouri, barbet au poil noir, bon trotteur, un peu hargneux, et qui faisait de l'histoire naturelle à sa manière, en chassant les sauterelles et en déterrant les mulots au fond de leur trou.

Le docteur resta environ un quart d'heure, immobile et attentif, savourant en véritable dilettante l'impression de bien-être que chacun de nous ressent à la première heure d'un beau jour. Le soleil versait la lumière dorée de ses rayons sur les coteaux bleuâtres de la rive gauche du fleuve, les saules et les léards plantés sur les îles et à demi baignés par les eaux découpaient leur feuillage tendre sur le sable fauve des grèves. Du fond du vallon montaient les accens sonores du rossignol, qui font songer aux pipeaux des bergers de Virgile.

Au pied de la roche, l'ombre couvrait encore un petit bras de la Loire, étroit et rapide, que parcourait en ce moment un bateau de pêcheur. Le bruit de la rame frappant l'eau profonde attira l'atten-

tion du docteur; il se pencha du haut de son observatoire, et, animé d'une soudaine pensée, il se mit à descendre. Bistouri, qui ne demandait qu'à courir, prit les devans à travers les ronces et les buissons, en poussant des aboiemens joyeux. Le bateau venait de s'arrêter dans une anse, près d'un banc de sable. A la poupe se tenait un vieux pêcheur qui retirait lentement ses filets. A la proue, une jeune fille svelte, élancée, la tête couverte d'une large *caline* (1) qui retombait sur ses épaules, s'appuyait sur une gaffe, empêchant ainsi le batelet de s'en aller au courant.

— Tiens, dit la jeune fille, voilà Bistouri; le docteur n'est pas loin.

— Il fait sa tournée du matin, répliqua le pêcheur sans lever la tête; ne l'as-tu pas vu là-haut, perché comme un héron, sur la Pierre-Bécherelle?

Presqu'au même instant le docteur parut sur le rivage : — Bonjour, père Léonard; bonjour, Madeleine. La pêche est-elle bonne ce matin? Comment allez-vous, mes braves gens?

— La pêche n'est pas fameuse, répondit le pêcheur, je n'ai là que du poisson blanc... Quant à la santé, elle est meilleure, grâce à vous, docteur; la fièvre m'a quitté. Vous voulez peut-être passer dans l'île de Béhuard?

— Je ne serais pas fâché d'y faire un tour, dit le docteur Christian; à cette époque de l'année, on a chance d'y trouver des plantes curieuses... et des oiseaux rares.

— Ah! reprit la jeune fille en souriant, je parierais que vous êtes en quête de votre fauvette bleue?

— Sans doute, Madeleine, répondit le docteur; cette fauvette ne se trouve nulle part ailleurs que dans les oseraies de la Loire...

— Elle n'y est pas commune tout de même, à ce qu'il paraît, car il y a longtemps que vous la cherchez!...

— A force de patience, je finirai peut-être par l'apercevoir... Ça ne vous dérange pas trop ce matin, père Léonard, de me conduire dans l'île?...

— Quand ça me dérangerait, je ne serais pas encore quitte envers vous, monsieur Christian; puisque vous ne voulez pas qu'on vous paie, il faut bien qu'on vous oblige.

Le pêcheur avait approché son bateau du rivage. Bistouri y sauta le premier; il allait et venait de la poupe à la proue d'un air affairé, mettant ses pattes sur le bord et flairant l'eau. Le docteur, debout au milieu du batelet, promenait ses regards sur les flots transparens dans lesquels la rame traçait un sillon d'argent. Les hirondelles de rivage, au dos gris, rasaient le courant et folâtraient en poussant

(1) Espèce de capeline de coton blanc en usage chez les femmes des bords de la Loire.

des cris joyeux. Arrivé à la pointe de l'île de Béhuard, le docteur se fit débarquer sur le sable et dirigea sa course vers les *luisettes*, — plantations d'osiers, — qui croissent spontanément dans le limon de la Loire. Leurs touffes glauques forment une ceinture épaisse autour de cette île riante que l'on croirait sortie la veille du sein des ondes, comme une corbeille de verdure. Elle est pourtant d'une formation ancienne, et il y a bien des siècles que les alluvions l'ont élevée au-dessus du niveau habituel de la Loire. Au XIIIe siècle, on y voyait déjà une chapelle célèbre dans toute la contrée. Louis XI, si amoureux de la belle province d'Anjou qu'il finit par l'enlever à son oncle, le duc René, remplaça cet antique sanctuaire par la charmante église que l'on voit encore, et il y fit placer, dans un vitrail aux couleurs flamboyantes, son profil triste et sournois.

Le docteur, plus épris de l'histoire invariable de la nature que de l'histoire changeante des hommes, attachait une médiocre importance à ces souvenirs. Tout entier à la poursuite de la fauvette bleue, il se plongeait au milieu des *luisettes*, épiant le vol du moindre oisillon, écoutant avec une attention suprême les gazouillemens qui troublaient de temps à autre ces retraites solitaires. Parfois le sol limoneux cédait sous ses pas, et ses souliers restaient enfoncés dans la vase. Les branches serrées des osiers lui bridaient le visage; il allait toujours, et ne voyait rien que des mésanges vulgaires ou bien ces moineaux frétillans qui aiment à nicher dans les saules creux, et que les riverains nomment des *paisses saulettes*. Les houppes de duvet soyeux qui s'échappaient des tiges fleuries des *luisettes* saupoudraient de points blancs la redingote brune et le chapeau du docteur. Quelques ronces tenaces, enracinées çà et là dans les terrains plus fermes, écorchaient ses mains; son front était baigné de sueur, mais il avait confiance. L'oiseau qu'il cherchait devait être là, ou ne se rencontrer nulle part.

Pendant plusieurs heures, le docteur Christian parcourut en tout sens ces longues oseraies, terrain vague entre la terre et l'eau, aussi désert que les savanes de l'Ohio. Arrivé à un endroit plus fourré encore et presque impénétrable, il crut apercevoir l'aile bleue d'un petit oiseau qui gazouillait en se glissant sous les branches.

— Derrière, Bistouri, derrière! dit à demi-voix le docteur en cherchant à modérer la course vagabonde de son barbet.—Eh! mon Dieu! je crois en vérité que c'est elle! Aurais-je une vision!... Non, la mésange n'est pas de ce bleu velouté, et puis ces mouvemens légers, vifs, brusques en même temps, ce gazouillement animé, rapide, tous ces caractères n'appartiennent qu'aux fauvettes...

L'oiseau fuyait; il coulait sous le feuillage et se plongeait dans l'ombre pour reparaître au soleil. Le cou tendu, haletant et cherchant à retenir sa respiration, le docteur avançait le plus vite qu'il

pouvait et faisant le moins de bruit possible; mais en dépit de toutes les précautions qu'il prenait, quelque branche sèche éclatait sous ses pieds. Le gentil petit oiseau s'éloignait toujours; on eût dit qu'il y mettait de la coquetterie et qu'il prenait un malin plaisir à se dérober aux regards avides du docteur. Celui-ci avançait pas à pas.

— Je parierais bien que c'est elle, disait-il en se parlant à lui-même, j'en suis à peu près sûr; mais enfin il me manque encore la certitude, sans laquelle il n'y a pas de notions exactes en histoire naturelle. Ah! petit oiseau! tu as des ailes, et moi je n'ai que des pieds; entre nous, la partie n'est pas égale... Oh! le voilà qui se pose... Une minute, une seconde encore, et je saurai, à n'en plus douter, si j'ai bien là, devant les yeux, la fauvette bleue...

L'oiseau venait en effet de s'arrêter dans sa course, mais le bruit sec d'une grosse branche qui se brisait, la chute d'un corps pesant à travers les *luisettes* et les aboiemens réitérés de Bistouri lui firent immédiatement reprendre sa volée. Au lieu de la fauvette bleue qu'il croyait déjà tenir, le docteur avait devant les yeux un jeune homme évanoui, étendu tout de son long sur le sol humide, si près du fleuve que l'extrémité de ses pieds touchait les eaux.

II. — LE TRAIN DE BATEAUX.

— Peste soit de l'importun! s'était écrié le docteur Christian dans la vivacité de son désappointement... D'où vient-il? d'où tombe-t-il?

Celui à qui ces paroles s'adressaient, et qui ne pouvait les entendre, tombait perpendiculairement de la cime d'un léard. Il portait autour du cou une corde de chanvre solidement tordue et assez forte pour le pendre tout de bon, si la branche qui lui servait de point d'appui ne se fût, en éclatant, séparée du tronc. Le docteur détacha la corde; bientôt l'inconnu rouvrit les yeux, mais il semblait ne rien voir, et aucune parole ne sortait de sa bouche entr'ouverte. Pendant ce temps, le docteur lui remuait doucement les bras et les jambes, cherchant à reconnaître s'il ne s'était cassé aucun membre dans sa chute. Peu à peu le jeune homme reprit ses sens, la secousse qu'il avait ressentie le tenait dans une sorte d'engourdissement; mais les branches inférieures du léard et les touffes serrées des *luisettes*, en soutenant le poids de son corps, l'avaient empêché de se faire aucune blessure. Quand ses regards eurent recouvré toute leur lucidité, il prit la main du docteur. — C'est vous, monsieur Christian! dit-il d'une voix entrecoupée; où suis-je donc?

— Mais dans les *luisettes*, mon ami. Si vous aviez choisi un chêne, au lieu d'un léard, pour accomplir votre fatale résolution, vous seriez à trente pieds en l'air, mort et bien mort en vérité.

— Cela serait peut-être plus heureux pour moi!

— La vie est un bien, jeune homme, et si elle a ses peines, ses chagrins, il faut savoir les surmonter... Allons, relevez-vous, là... Adossez-vous contre ce talus... Voyez, comme il fait bon vivre ce matin!...

— C'est vrai, répondit le jeune homme; ça fait grand bien de respirer, lorsqu'on a eu la gorge serrée. Quand la branche a cassé, j'avais déjà perdu connaissance... Mais en revenant à la vie, je retrouve mes misères, mes chagrins... Si j'avais fermé les yeux pour toujours, on aurait dit dans l'île : « Jacques s'est pendu! » Madeleine n'aurait pas eu pour moi une larme... Et puis on m'aurait bien vite oublié!

— Allons, allons, ce qui est manqué est manqué... Vous ne recommencerez pas, au moins; vous me le promettez?... Foi d'honnête homme?

— Promettez-moi aussi, vous, de ne rien dire, répliqua Jacques, parce que, voyez-vous, dans ces choses-là il faut réussir, ou bien on se fait moquer de soi.

— Pas un mot ne s'échappera de mes lèvres, comptez-y... Les médecins savent être discrets... Vous aimez donc Madeleine, la fille du pêcheur?

— Hélas, oui! Depuis l'enfance je la connais, étant né moi-même au village de Béhuard... Je suis soldat à présent, mon semestre va finir, et il faut que je retourne au régiment.

— Eh bien! vous la retrouverez quand vous viendrez.

— Oui, je la trouverai... mariée!... Il y a un marinier qui la recherche, un grand brun qui a des boucles d'oreilles en forme d'ancre, un fameux garçon, et plus riche que moi, qui n'ai pas grand'chose. Le père Léonard lui fait bon accueil parce qu'il a de l'argent, et puis il aime les gens de la Loire en sa qualité de pêcheur.

— Et Madeleine?

— Madeleine a de l'amitié pour moi; mais de l'amitié, cela ne prouve rien. Elle n'est point fière, bien sûr; elle me dit bonjour quand elle me rencontre, comme à tout le monde.

— Si vous restiez chez vous, si vous ne quittiez point le pays, reprit le docteur, croyez-vous que vous finiriez par vous faire agréer de la jeune fille?

— Dame! peut-être bien... Mais, bah! les absens ont toujours tort... Dans quelques jours je ne serai plus ici, et dès ce soir peut-être l'autre viendra... Il a dû partir hier de Nantes avec ses bateaux, et le vent est bon.

— Quel est votre état?

— Cultivateur, paysan... Ma famille possède quelques boisselées de terre; nous y semons du chanvre, que je mets à rouir dans la Loire à la fin de l'été. C'était là que je voyais Madeleine avant d'en-

trer au service. Son père nous aidait à couler au fond de l'eau les meules de chanvre, et Madeleine travaillait avec lui. Un jour il m'a fallu quitter mon champ, les bords de la Loire, la vie paisible et celle que j'aimais...

— Ce garçon-là doit savoir quelque chose de la fauvette bleue, pensa le docteur, et, s'adressant au jeune paysan : — Vous avez encore trois ans à faire?

— Hélas! oui, trois longues années... Jamais je n'irai jusqu'au bout. Quand on a le mal du pays, on est mort longtemps avant d'être mis en terre!

— Mon pauvre garçon, reprit le docteur, il n'y a qu'un moyen de vous tirer de là : c'est de vous racheter...

— Avec quoi, monsieur?...

— Avec de l'argent. Si vous en manquez, j'en ai un peu chez moi, quelques économies qui dorment dans un tiroir.

— Jamais je ne pourrais vous le rendre.

— Eh! parbleu, je le sais bien; aussi ne s'agit-il pas de vous prêter la somme dont vous avez besoin, mais de vous en faire présent. Voyons, venez un de ces matins chez moi, de bonne heure, car je suis matinal...

— Est-ce tout de bon que vous parlez ainsi? demanda Jacques en fixant sur le docteur des yeux attendris.

— Tout de bon en vérité. En retournant chez moi ce soir, je jetterai deux mots dans l'oreille du vieux pêcheur, et je tâcherai de savoir ce qu'il pense.

— Mais enfin, monsieur Christian, c'est donc bien vrai que vous me rachetez?

— Mon ami, répliqua le docteur, par de belles matinées comme celle-ci, on sent bouillonner dans son cœur je ne sais quelle séve qui nous porte à faire le bien...

— Et moi, répondit Jacques en pleurant, j'ai fait le mal en cherchant à me détruire. Plus l'homme est mauvais, plus Dieu est bon! C'est lui qui vous a envoyé vers moi pour me sauver, et aussi pour me faire honte de ma lâcheté...

— Voyons, jeune homme, prenez mon bras, je vais vous reconduire chez vous. Désormais vous n'êtes plus soldat, c'est convenu. Je reviendrai vous voir. Il vous faut quelques jours de repos, entendez-vous? Si l'on m'interroge, je répondrai que vous avez fait une chute, et c'est la vérité.

Le docteur se mit à marcher avec Jacques par les sentiers étroits de l'île, qui n'ont guère plus d'un pied de large, tant on a économisé le terrain. La maison habitée par les parens du jeune paysan était située en face du grand bras de la Loire. Sauf l'inconvénient d'être envahie par les eaux à l'époque des fortes crues, elle offrait, dans

sa simplicité rustique, tous les agrémens désirables : une vue ravissante, un air salubre, la fraîcheur des eaux durant l'été, pendant l'hiver l'abri des saules épais, et puis cette tranquillité charmante dont on jouit dans les îles.

— Au revoir, Jacques! dit le docteur en s'arrêtant sur le seuil; je comprends qu'il soit cruel d'abandonner ces lieux paisibles; vous y resterez, mon ami... — Puis, revenant sur ses pas : — Dites-moi, je vous prie, vous qui travaillez tout près des *luisettes*, n'auriez-vous jamais aperçu une certaine fauvette qui a les ailes et le dos de couleur bleue?

— On n'a guère le temps, quand on bêche la terre, d'examiner les oiseaux...

— La fauvette bleue est rare, mon ami, très rare; elle habite les oseraies, cela est incontestable. Depuis des années, je la cherche, et tout à l'heure j'ai cru la voir,... j'oserais dire que je l'ai vue. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle doit nicher par ici, et je donnerais tout au monde pour avoir son nid...

— Vraiment, monsieur, ça vous ferait plaisir d'avoir des œufs de cet oiseau-là?... Oh! qu'à cela ne tienne, vous en aurez, ou bien jamais cette petite bête-là n'aura niché par ici!...

Le docteur se retira en se frottant les mains. Bien qu'il n'eût qu'un point d'interrogation à tracer sur ses tablettes à l'article *fauvette bleue*, il se sentait heureux et content. A ses côtés, Bistouri sautait et gambadait, comme s'il eût compris la joie de son maître. Ils allaient donc gaiement, tous les deux, l'homme et le barbet, foulant le sable fin de ces terres d'alluvion fertiles et profondes. Une forte brise de l'ouest, poussée par des nuages bruns qui traversaient l'espace l'un après l'autre comme des ballons, faisait frémir les léards, frissonner le feuillage blanchâtre des *luisettes* et murmurer les flots jaunes de la Loire. L'eau appelle le vent, qui lui donne la vie et l'animation. De larges voiles, gonflées comme des outres, apparaissaient au-dessous de l'île de Béhuard; des mouettes noires au ventre blanc prenaient leurs ébats sur les grèves, en répétant à l'envi ces cris étranges qui ressemblent tantôt à des rires, tantôt à des gémissemens. Le docteur, qui avait longtemps navigué sur la mer, ne pouvait rester insensible au spectacle de ce grand fleuve, doucement agité par une brise d'ouest encore imprégnée de la salure de l'Océan. Il s'assit et regarda devant lui les voiles qui remontaient le courant. En avant du convoi, un petit bateau très léger et monté par deux hommes semblait voler sur l'eau; l'un des deux mariniers piquait des branches de saule dans le lit du fleuve pour marquer les passes, et l'autre manœuvrait la voile. Ce batelet était un aviso marchant en éclaireur devant une flotte; il précédait

un train de sept forts bateaux lourdement chargés, tous attachés à la file et le plus grand en tête, à la différence des caravanes du désert, qui commencent par un âne pour finir par le plus haut des chameaux; ils avançaient assez vite sous l'effort de leurs voiles immenses. Dans ce temps-là, on ne comptait que très peu de ponts sur la Loire, et les bateaux plats, parfaitement gréés, franchissaient en un jour des espaces de vingt lieues, pourvu que le vent soufflât d'une façon régulière.

La flottille arrivait donc, refoulant le courant et traçant un long sillon d'écume; elle atteignait la hauteur de l'île de Béhuard, grave et solennelle dans sa marche, élevant ses mâts par-dessus les plus grands arbres, quand le petit bateau parti en éclaireur fit un signal, et aussitôt tout le train s'arrêta. L'eau manquait entre deux grèves: pour aller au-delà, il fallait attendre une crue. Peu à peu les grandes voiles s'abattirent les unes après les autres; les girouettes qui s'agitaient seules à la cime des mâts dépouillés semblaient autant d'oiseaux captifs se débattant dans les airs. Une ancre fut portée à la pointe de la grève, et les sept grands bateaux, retenus par un câble, s'alignèrent au milieu du fleuve.

III. — LES OREILLES DU BARBET.

Ce train de bateaux était celui dont Jacques venait d'annoncer au docteur la prochaine arrivée. Il appartenait à maître Jean Vernaut, père d'Arsène Vernaut, qui s'arrêtait quelquefois devant l'île de Béhuard pour faire la cour à Madeleine. Fort, actif et intelligent, Arsène montait le petit bateau qui précédait la marche du train; c'est lui qui piquait les balises dans le sable. Une fois que la flottille eut jeté l'ancre, il revint à bord, fit un peu de toilette, et se dirigea vers le village de l'île avec quelques-uns de ses compagnons. Après le rude labeur de la matinée, il était naturel que les mariniers allassent faire une station au cabaret; ils y entraient au moment où le docteur sortait d'une ferme voisine, où il avait été prendre une jatte de lait. Dans ses excursions de botaniste et de naturaliste, le sobre docteur n'emportait souvent avec lui qu'un morceau de pain, et il se désaltérait avec l'eau des ruisseaux, ce qui surprenait grandement les gens du pays de la part d'un homme qui, selon leur naïve observation, avait si beau moyen de bien vivre.

Allègre et souriant, le docteur se mit en devoir de regagner sa demeure. Quand il arriva du côté de l'île qui fait face à la rive droite de la Loire, il aperçut le bateau du pêcheur Léonard qui stationnait à une assez grande distance en aval du point où il espérait le trouver. C'était pour lui quelques centaines de pas de plus à marcher le long des haies fleuries; mais Madeleine, qui retournait au

village avec son père, parut assez désagréablement surprise de découvrir le docteur venant à sa rencontre par le sentier qu'elle suivait elle-même.

— Mon père, dit-elle au vieux pêcheur, voici M. Christian; il va nous demander à le passer de l'autre bord.

— Il aurait mieux fait de venir plus tôt; mais je ne lui refuserai point ce qu'il me demande, c'est un si brave homme... Puis, adressant de loin la parole au docteur : — Eh bien! monsieur Christian, qu'y a-t-il de nouveau dans l'île depuis ce matin? Avez-vous trouvé votre oiseau?

— Mon oiseau, répondit doucement le docteur, je l'ai entrevu; le problème est résolu à moitié. Quant à du nouveau, il y en a dans l'île.

— Vraiment? Contez-nous donc cela, s'il vous plaît... Vous voulez passer de l'autre bord, n'est-ce pas?

— Mais oui; cela vous contrarie, Madeleine? vous étiez bien aise de rentrer au logis... Eh bien! ma chère enfant, faites-moi ce petit sacrifice, et vous vous en trouverez bien; je vous promets un beau cadeau le jour de vos noces... Ah ça! père Léonard, les nouvelles de l'île, c'est que Jacques Aubert se rachète du service...

Le vieux pêcheur, qui détachait la corde de son bateau, s'arrêta brusquement, et Madeleine, qui saisissait la gaffe, resta les bras levés.

— Jacques se rachète du service! dirent le père et la fille avec l'accent de la plus vive surprise; mais où a-t-il trouvé de l'argent?

— Ah! c'est là son secret...

— Vois-tu, Madeleine, reprit le pêcheur en se tournant vers sa fille, il paraît que le cousin qui avait passé aux colonies lui a laissé quelque chose.

— Cet argent-là pourrait bien venir de quelqu'un qui a fait le voyage des colonies, dit en souriant le docteur; après tout, qu'importe?...

— C'est qu'il pourrait en venir d'autre, répliqua le pêcheur. Dame! il a de la chance tout de même, ce garçon-là, et on disait qu'il était gueux!...

— S'il a du bonheur, il le mérite, car c'est un brave jeune homme, ajouta le docteur.

— Ça, c'est vrai, reprit le père Léonard; Jacques est un bon travailleur, il a de la conduite. Ce que c'est que d'avoir des cousins qui vont aux colonies...

Pendant ce dialogue, Madeleine regardait couler l'eau; pensive et sérieuse, elle semblait ne prêter aucune attention aux paroles que son père et le docteur échangeaient entre eux. Entraîné par le courant, le bateau, dont elle négligeait de redresser la poupe, s'engageait dans le sable, et quand elle voulut ramer, elle s'aperçut qu'il

était échoué. Il fallut que le docteur et son chien sautassent à terre pour alléger le batelet, que le père Léonard, dans l'eau jusqu'à la cheville, essayait de remettre à flot. Pendant que le vieux pêcheur travaillait ainsi, Bistouri disparut en aboyant derrière les saules, et bientôt il se mit à faire entendre des gémissemens plaintifs.

— Attendez, dit le docteur, il est arrivé quelque chose à mon chien... Parlant ainsi, il s'avança vers l'intérieur de l'île et se trouva face à face avec un marinier de haute taille, qui tenait le pauvre Bistouri par les oreilles.

— Jeune homme, cria le docteur, laissez mon chien...

Sans rien répondre, le jeune marinier jeta le barbet à terre, et, s'approchant du vieux pêcheur, l'aida d'un coup d'épaule à faire flotter le bateau. Madeleine avait rougi en reconnaissant Arsène, et elle devint pourpre lorsque celui-ci lui présenta une douzaine de ces petits paniers remplis de figues sèches que les navires apportent de Lisbonne à Nantes.

— Merci, Arsène, dit le père Léonard; merci, vous voyez bien que ma fille est gênée de recevoir vos cadeaux...

— Jeune homme, dit à son tour le docteur, pourquoi vous êtes-vous permis de tirer les oreilles à mon chien?...

— Ah! dit le marinier, que se passe-t-il donc ici? Madeleine n'a pas même l'air de me connaître; vous, maître Léonard, vous repoussez mes petits présens, et voilà un vieux monsieur qui se fâche parce que j'ai corrigé son barbet, qui voulait me mordre les jambes!

— Barbet tant que vous voudrez, reprit le docteur en élevant la voix; c'est mon compagnon, mon ami... vous devez le respecter, monsieur!...

Arsène leva imperceptiblement les épaules.

— A qui s'adresse ce geste de mépris? demanda le docteur de plus en plus animé... Croyez-vous, monsieur le marinier, que vous m'insulterez impunément?... Vous naviguez sur l'eau douce, la gaffe à la main, et moi, monsieur, moi qui vous parle, j'ai navigué sur l'eau salée... l'épée au côté... J'ai servi comme major dans la marine royale, monsieur, à bord des frégates et des vaisseaux de ligne...

Le docteur accompagnait son discours de gestes bizarres; sa longue redingote toute mouchetée du duvet tombé des saules en fleurs et ses souliers couverts de limon lui donnaient l'apparence grotesque d'un marchand de mort aux rats. Pendant qu'il débitait sa véhémente allocution, Bistouri s'était blotti au fond du bateau. Au moment où le docteur y prenait place à son tour, le marinier Arsène, faisant un signe à Madeleine, porta le doigt à son front en disant tout bas : Il est toqué, ce monsieur? Un léger sourire dérida le front de Madeleine, qui se mit à pousser le bateau en avant. Quelques minutes après, le docteur, qui semblait fort agité et gar-

dait, contre son habitude, un profond silence, sauta sur le rivage et regagna sa demeure. Lorsque le pêcheur et sa fille furent de retour dans l'île, Arsène, qui les attendait, s'approcha d'eux avec empressement.

— Maître Léonard, dit le marinier, il faut que je retourne à mes bateaux, et je n'ai que juste le temps de m'expliquer avec vous. Vous savez que j'aime votre fille... Jusqu'ici j'étais bien accueilli par vous, et pas trop mal reçu par elle...

En prononçant ces dernières paroles, il se tourna vers Madeleine, qui était restée quelque peu en arrière. Celle-ci cueillait sur les haies des tiges fleuries d'épine blanche, affectant de ne point entendre un discours dont elle ne perdait pas une syllabe. C'est que maître Léonard surveillait de près sa fille, et Madeleine n'avait pas son franc-parler avec lui.

— Mon père se fait vieux, continua le marinier; il veut se retirer et me laisser la conduite de ses bateaux. C'est une belle affaire pour moi!...

— Je ne dis pas non, répliqua le pêcheur; mais il y a des chances dans la navigation comme en tous états...

— Dame! reprit Arsène, il vaudrait mieux avoir des rentes, c'est clair... Vous avez peut-être trouvé quelque bourgeois pour votre fille?... S'il en est ainsi, excusez-moi, père Léonard, je ne suis plus le gendre qui vous convient...

Parlant de la sorte, le marinier prit un sentier qui tournait brusquement à droite, du côté du grand bras de la Loire, et s'éloigna; mais il n'avait pas marché si vite que le petit bouquet cueilli par Madeleine, lancé par celle-ci, ne vînt effleurer sa joue. Il regarda à travers la haie, et apercevant la jeune fille qui souriait et hâtait le pas pour rejoindre son père : Bon, se dit-il, le vent est contraire, mais j'ai le courant pour moi...

Il pouvait être midi. Le pêcheur et sa fille rentrèrent chez eux pour prendre leur repas, qui consistait régulièrement en une friture de petits goujons; Arsène regagna son train de bateaux, et le docteur, qui venait d'arriver à sa maisonnette, monta droit à son cabinet de travail. Contre son ordinaire, il se trouvait d'assez mauvaise humeur. Il s'assit d'abord dans un fauteuil, tandis que Bistouri s'installait sur un fauteuil voisin pour faire la sieste, puis il se releva et s'accouda à la fenêtre. Peu à peu la vue du splendide horizon déroulé devant ses yeux lui rendit sa sérénité accoutumée.—Voyons, se dit-il en se tâtant le pouls, je me suis un peu trop agité; ces mouvemens de colère ne conviennent ni à mon caractère, ni à mon tempérament... Pourquoi diable épouserais-je les intérêts de l'un de ces deux rivaux? Ce marinier a fort bonne mine, ma foi! Il a eu tort de tirer les oreilles à mon chien; mais je n'aurais certes pas pris la

mouche comme je l'ai fait, si je n'avais été prévenu contre lui par les confidences de ce pauvre diable... Eh bien! qu'ils se débrouillent, c'est leur affaire. Si Arsène épouse Madeleine, je n'aurai pas moins contribué au bonheur de son concurrent en le rachetant du service. Il y aura deux heureux au lieu d'un, et moi, je serai mis en possession d'un nid de fauvette bleue!... Ah! si je pouvais l'avoir!

IV. — UNE VISITE MATINALE.

S'il est vrai que les murs des palais ont parfois des oreilles, on peut dire que les arbres de la campagne ont souvent des yeux. Enfoncez-vous au plus épais d'une forêt pour méditer et vous recueillir; vous aurez été vu par quelque vieille femme occupée à ramasser des bûchettes. Allez jeter vos lignes au bord d'un ruisseau solitaire, loin des sentiers battus; quelque enfant vagabond vous y dépistera, et vous aurez un témoin de votre pêche infructueuse. Il en était arrivé autant à Jacques Aubert le jour où il avait eu la fatale idée de s'accrocher par le cou à la branche d'un léard. Des enfans qui s'amusaient à couper des tiges de saule pour en faire des sifflets avaient vu le pauvre jeune homme dégringoler au milieu des *luisettes*. Effrayés de cette chute, dont ils ignoraient la cause, ils étaient venus en grande hâte raconter à leurs parens que Jacques était tombé des nues comme un cerf-volant dont la corde est coupée. Ce récit invraisemblable, commenté par les commères, avait fait le tour de la petite île avant la soirée. On sut que Jacques en effet était souffrant et qu'il restait chez lui; on vint demander de ses nouvelles, on le questionna, et, bien qu'il s'obstinât à faire des réponses évasives, on finit par pénétrer son secret. Tout en le plaignant un peu, on se moqua de lui, et Madeleine, à qui l'histoire fut rapportée, ne put s'empêcher de rire. Pendez-vous donc pour une jeune fille qui en aime un autre!

En butte à la commisération ironique de ses voisins, Jacques ressentit une humiliation profonde. L'énergie qui sommeillait dans son cœur engourdi s'éveilla subitement; il eut honte de sa faiblesse. L'acte de désespoir qu'il avait tenté d'accomplir le désignait d'ailleurs à tous les habitans de l'île comme un prétendant malheureux à la main de Madeleine, et celle-ci ne pouvait faire autrement que d'éviter sa rencontre. La vue des sept grands bateaux mouillés au milieu de la Loire lui rappelait la présence de celui qui était la cause de ses chagrins. Tout était donc gâté pour lui, le passé, le présent et l'avenir. L'île natale, dont le souvenir l'avait poursuivi sans relâche dans les garnisons lointaines, devenait pour lui un séjour insupportable; il n'y trouvait plus ni le repos ni la joie d'autrefois. Il n'envisagea pas d'abord sans un sentiment d'amère tristesse la vie déco-

lorée dont la perspective se déroulait devant lui. Pendant plusieurs jours, il n'osa sortir qu'à la dérobée; il allait se promener dans les oseraies, songeant à l'offre généreuse du docteur Christian, et se demandant s'il ne vaudrait pas mieux pour lui la refuser et partir. Le temps approchait où il lui fallait prendre une décision. Enfin un matin il se résolut à aller trouver le docteur. Il était de bonne heure; à peine si l'aube blanchissait à l'horizon. Il s'élevait du milieu de l'île une senteur douce et âcre à la fois, particulière aux terres d'alluvion ensemencées de lin et de chanvre et toutes plantées de bois blancs. La Pierre-Bécherelle dressait son front de granit à travers la brume, comme un obélisque informe. Dans le petit bras de la Loire qui sépare l'île de la rive gauche du fleuve, de gros brochets prenaient leurs ébats, et les bécassines matinales, jetant un cri aigu, trempaient dans l'eau la pointe de leurs ailes arquées. Une ou deux étoiles, près de s'éteindre, brillaient encore d'une lueur douteuse sur la voûte du ciel. De gros flocons d'une écume jaunâtre, qui tournoyaient dans le courant, annonçaient que la Loire croissait rapidement, et déjà les branches basses des saules disparaissaient sous le flot.

Jacques prit un petit bateau amarré sur le rivage et gagna rapidement l'autre bord. Il entendit sur la surface polie des eaux courir la voix de Madeleine, qui chantait, à quelques centaines de pas plus haut, en ramant auprès de son père. Cette voix, qu'il écoutait malgré les chagrins qu'elle lui rappelait, faillit lui faire perdre courage : des larmes montèrent à ses yeux, et il soupira; puis, recouvrant son énergie, il se mit à courir jusqu'à la porte de la maisonnette qu'habitait le docteur. Celui-ci, déjà levé et prêt à se mettre en route, mangeait à la hâte un morceau de pain blanc. — Eh! bonjour, Jacques, bonjour, mon ami, dit-il au jeune homme; des affaires inattendues m'ont empêché d'aller vous voir... Vous êtes tout à fait bien maintenant?... Diable! vous avez des couleurs aujourd'hui...

— Mais oui, grâce à Dieu, monsieur Christian; je ne me sens plus de rien... Me voilà venu pour vous faire mes adieux!

— Vos adieux! Ah! je vous entends; vous croyez que j'ai oublié ma promesse. Non, non. Tenez, jeune homme, voici la somme en question... J'ai de la mémoire, tout vieux que je suis. Avez-vous pu supposer un instant que j'oubliais de tenir ma promesse?

— Pardon, monsieur Christian, ce n'est pas là ce que je veux dire, c'est moi qui renonce à me racheter.

— Comment, comment? vous êtes guéri aussi de cette nostalgie, de ce mal du pays?...

— Hélas! oui, monsieur, guéri de mon mal, et de mon amour aussi... On a tout découvert, on a tout appris, je ne sais comment, et Madeleine a ri de moi.

— J'avais pourtant fait à son père un petit conte, et il vous croyait déjà si riche que l'autre avait perdu cent pour cent dans son esprit.

— C'est possible, monsieur; mais la fille? qu'avait dit la fille?

— Dame! pas grand'chose; ce n'était pas à elle de parler d'ailleurs...

— Oh! non; je sais bien que je n'ai rien à espérer de ce côté. C'est une affaire finie, monsieur; il faut que je parte, que je quitte à jamais le pays...

— Adieu la fauvette bleue! dit tout bas le docteur.

— Je m'ennuyais au régiment parce que je pensais toujours à ma petite île de Béhuard; mais à présent que mon pays est gâté pour moi, à présent que je n'y puis plus vivre, je prendrai du goût au service. Ainsi, monsieur, merci de votre offre, gardez votre argent, je reste soldat, et si je ne l'étais point déjà, je m'engagerais pour m'éloigner d'ici.

— Eh bien! moi, reprit le docteur, je vous dis que c'est précisément parce que vous êtes soldat qu'il vous faut quelque argent. Prenez ce rouleau, mon ami, vingt louis en souvenir de moi, et bonne chance!

Le jeune homme restait immobile, les mains derrière le dos. — Voyons, dit le docteur, puisque vous ne voulez pas le prendre, je le mettrai moi-même dans votre poche.

Le docteur Christian s'était levé; il glissait le rouleau dans le gousset de Jacques. Bistouri, qui prit pour un combat cette lutte de bons procédés, s'élança de dessus son fauteuil en aboyant.

— A bas, à bas, Bistouri! cria le docteur; les animaux, avec tout leur instinct, ne peuvent comprendre certaines délicatesses... Puis s'adressant à Jacques : J'avais promis de vous être utile, reprit-il en souriant; si vous n'avez plus besoin du service que je voulais vous rendre, au moins ai-je toujours le droit de vous être agréable. Au fait, vous avez raison de reprendre les armes, jeune homme; vous me faisiez vraiment pitié l'autre jour avec vos pleurnichemens. La jeune fille a jeté son dévolu, je le crois, et vous ne seriez plus à votre aise dans l'île, tandis qu'au régiment vous retrouverez cette vigueur d'esprit qui ennoblit l'homme, qui l'élève au-dessus des misères de la vie...

— Ah çà! monsieur, interrompit Jacques, j'oubliais de vous parler de votre oiseau...

— Quoi! la fauvette bleue!... L'avez-vous vue? hein! Êtes-vous sûr de l'avoir vue?...

Le docteur s'approchait en parlant de la sorte si près de Jacques et ouvrait de si grands yeux que le jeune homme recula d'un pas.

— Parlez donc, mon ami, reprit le docteur en saisissant Jacques par le collet de sa veste.

— Dame! monsieur, je voulais tenir ma promesse aussi, moi, et j'ai couru à travers les *luisettes* tout autour de l'île. Il m'arrivait quelquefois de penser à autre chose par exemple, mais enfin je regardais à droite, à gauche, sous les branches, partout.

— Et vous l'avez trouvée?

— J'ai trouvé... C'était hier matin, un peu avant midi, là-bas, tout au bout de l'île, dans un endroit humide où le limon cède sous les pieds, même que j'ai encore mes souliers tout vaseux...

— Pour l'amour de Dieu, mon ami, dites donc ce que vous avez trouvé.

— Eh bien! je vous le dis, monsieur, j'ai trouvé un oiseau bleu.

— Une mésange peut-être, il y en a tant dans les saules, ou bien un martin-pêcheur.

— Non, non; la mésange niche dans les arbres creux, dans les pommiers, tout le monde sait cela, et le *pêche-martin* fait son nid au fond d'un trou, dans la terre humide.

— Bravo, jeune homme; on dirait que vous avez lu votre Buffon.

— Cet oiseau bleu était sur son nid, un nid composé de laine, de crin, de duvet recouvert de mousse, enfin un petit chef-d'œuvre... Est-ce votre affaire!

Le docteur avait sauté au cou de Jacques. — Et vous refusiez mon faible présent après une telle découverte!... En vérité, jeune homme, voilà un bien beau jour pour moi!... Figurez-vous donc que dans toute la faune du pays il ne me manquait plus que cette fauvette!

Et il se mit à chanter d'une voix chevrotante le vieux refrain de nos grand'mères :

Je le tiens, ce nid de fauvettes;
Ils sont deux, trois, quatre petits...

Puis, s'adressant au jeune homme : — Ah! mon cher Jacques, s'il ne tenait qu'à moi, vous épouseriez Madeleine, allez.

— N'en parlons plus, reprit Jacques; je suis bien aise de vous avoir fait plaisir à mon tour. Voulez-vous venir avec moi, que je vous montre le nid?

— Non, non, dit le docteur, je vois d'ici où il se trouve, et je veux avoir moi-même la satisfaction de le découvrir. Et puis, à cette heure, la mère ne doit pas être sur ses œufs... A l'extrémité occidentale de l'île, n'est-ce pas, un peu avant d'arriver à la grève?... Je m'y rendrais les yeux fermés... Adieu donc, mon bon ami, courage et santé.

Jacques serra vivement la main que lui tendait le docteur. Un jeune soldat qui rentre au régiment après quelques mois de congé n'est pas fâché de trouver une vingtaine de louis au fond de sa

poche. La possession de ce petit trésor était pour Jacques une fiche de consolation dans les circonstances présentes. Désormais affermi dans sa résolution, il avait hâte de rejoindre son régiment, et dès le jour même il alla prendre congé de ses parens et de ses amis. La nouvelle de son départ ne pouvait surprendre personne, chacun sachant que le temps du semestre était écoulé. Aussi ne comprit-on pas dans l'île l'étonnement que manifesta le père Léonard quand on lui dit que Jacques avait rejoint son drapeau.

— Tiens, c'est drôle, pensa le vieux pêcheur; il paraît qu'il ne lui est rien venu des colonies et qu'il n'a pas d'héritage à attendre. Où le docteur avait-il donc pris cela?

Et, tout en faisant ces réflexions, le père de Madeleine avançait la tête derrière les *luisettes*, pour s'assurer que les bateaux d'Arsène étaient toujours à l'ancre.

V. — LA CRUE DES PIRONS.

Le train n'avait point fait un pas en avant depuis son arrivée; il venait même de reculer d'un quart de lieue, afin de se ranger à la queue de l'île. Les eaux croissaient avec rapidité, et le passage entre les grèves était plus que praticable; mais le vent soufflait du nord, et les girouettes, tournées vers la poupe des bateaux, indiquaient clairement qu'il était impossible de remonter la Loire. Il arrive souvent au mois de mai, lorsque fondent les dernières neiges et qu'éclatent les premiers orages, de ces crues subites qui élèvent d'une façon considérable le niveau des eaux. On les connaît si bien dans la Basse-Loire, qu'on les désigne par un terme particulier. On nomme ce débordement des premiers jours de l'été *la crue des pirons* (1). D'ordinaire les parties basses des rives sont seules noyées; il n'en résulte aucun dommage notable pour les riverains, et le lit du fleuve, rempli pour plusieurs mois, redevient navigable aux plus grands bateaux.

C'était donc la *crue des pirons* qui se faisait sentir; le train mouillé devant l'île avait dû chercher un abri contre le courant devenu trop rapide, et c'est pourquoi Arsène Vernaut l'avait laissé couler doucement jusque derrière l'île. Amarrés à de gros troncs d'arbres au moyen d'un câble goudronné, les bateaux ne couraient aucun danger dans ces eaux paisibles. On voyait les hommes des équipages se promener sur le bord en regardant avec impatience les nuages qui venaient du nord; de la cheminée des cabines s'élevait la fumée du foyer sur lequel bouillait la marmite. Mais ce qui con-

(1) Sans doute parce que c'est l'époque où les *pirons* (jeunes oies) sont en état d'aller paître dans les prés.

trarie celui-ci fait plaisir à celui-là. D'autres bateaux, dont les mâts avaient été abaissés, profitaient de la crue et de la brise du nord pour descendre. Attachés côte à côte par groupes de deux et trois, ils dérivaient silencieusement, poussés par de grands avirons, pareils à de gigantesques tortues qui allongent leurs pattes en nageant. Les eaux avaient pris une teinte jaune foncé ; aucune grève ne se montrait à l'horizon : toutes les terres basses étaient cachées sous les flots; à peine si quelque touffe de saule agitée par le courant se balançait çà et là sur la plaine liquide, indiquant la place occupée par un banc de sable. Les pêcheurs, quittant leurs stations accoutumées, s'en allaient sur les prairies inondées promener leurs filets et jeter le soir leurs lignes sans fin garnies d'innombrables hameçons auxquels les anguilles viennent se prendre pendant la nuit.

Le père Léonard et sa fille ne se trouvaient donc point auprès de la Pierre-Bécherelle lorsque le docteur se présenta sur le rivage pour aller à la conquête de la fauvette bleue. Pendant plus d'une heure, il appela et chercha des yeux quelque bateau; il n'en paraissait aucun, et le docteur, impatient d'atteindre le but tant désiré de ses recherches, se livrait à des mouvemens si extraordinaires que son fidèle barbet en poussait de sourds gémissemens. A force de courir et de sonder les anses du fleuve, le naturaliste passionné découvrit enfin un bateau attaché à un piquet par une vieille corde, et si vieux lui-même qu'il était à l'intérieur plein de vase et de petites herbes. Le long du bord était déposée une rame couverte de limon. Le docteur, qui avait longtemps navigué, n'hésita point à se confier à ce frêle esquif; il le lança sur l'eau, et Bistouri, fort contrarié de se mouiller les pattes, trouva moyen de s'étendre sur la redingote de son maître, ce qui était d'autant plus facile que celui-ci se tenait assis dans le fond du bateau, ramant à la manière du sauvage qui manœuvre sa pagaie.

Malgré la rapidité du courant, le docteur put gagner l'autre bord, non sans avoir dérivé considérablement; mais en descendant la Loire, il se rapprochait du lieu qu'il devait atteindre. Son cœur battait bien fort quand il enfonça la proue du bateau dans le fourré de *luisettes* à demi envahi par la crue. Malheureusement l'inondation avait changé en un marais ce frais bocage, et le docteur cherchait vainement où prendre terre. Le vieux batelet commençait à se remplir, l'eau filtrait par mille petits trous invisibles, lentement il est vrai, mais d'une façon continue. Il fallut que le docteur le vidât avec son chapeau, ce qu'il fit sans se décourager, sans éprouver pour lui-même la moindre inquiétude. Si la crue allait enlever le nid qu'il cherchait, si la Loire jalouse allait lui ravir son trésor! Cette pensée lui donnait le courage de tout braver. Il savait nager d'ailleurs, et Bistouri avait souvent pris des bains en pleine eau.

Aussi, bien que contrarié par des circonstances tout à fait défavorables, le docteur explorait des yeux les cimes des *luisettes*. Il regarda de tous côtés et avec tant d'attention, qu'il découvrit, au point de jonction de deux branches, une petite boule de duvet au-dessus de laquelle brillaient deux yeux d'oiseau.

— Je le tiens, je le tiens! s'écria le docteur en allongeant la main, et au moment où il saisissait le nid, menacé de près par les eaux, l'oiseau s'envola, agitant au-dessus de sa tête deux ailes d'un bleu de saphir.

Le docteur regardait avec extase sa fauvette bleue, voletant autour de son nid et jetant des cris de détresse, et le bateau à demi coulé dérivait au courant. Peu à peu l'eau gagna les genoux du docteur, le fond de la barque céda sous ses pieds, et il se trouva étendu tout de son long sur les flots. Il tenait haut la main qui portait le nid, de l'autre il nageait, et les basques de sa longue lévite, s'agitant comme des ailerons de requin derrière son dos, lui donnaient l'aspect d'un monstre marin à face humaine. Bistouri cependant barbotait de son mieux, effarouchant par ses aboiemens plaintifs la fauvette bleue, qui ne cessait de voltiger au-dessus de la couvée qui lui était ravie. Ainsi ces trois êtres, l'homme, le chien et l'oiseau, s'en allaient à vau-l'eau; mais celui que la nature avait pourvu d'ailes voguait dans l'air et se mouvait dans son élément, tandis que les deux autres, entraînés par des flots impétueux, couraient le danger de perdre la vie.

Cependant à bord des bateaux amarrés à la pointe de l'île on apercevait une forme indécise qui s'en allait à la dérive.

— Mes amis, dit Arsène à ses compagnons, quand la Loire est grande, il y a souvent sur l'eau des choses qui seraient mieux sur la terre ferme. Je cours avec le bateau voir ce qui flotte là-bas; qui m'aime me suive!

Un jeune marinier qui faisait à bord l'office de mousse le suivit aussitôt, et tous les deux ils ramèrent dans la direction du docteur, que le courant portait à leur rencontre. A ce moment, la fauvette, effrayée de se voir si loin de la terre, fit entendre un cri plaintif, et disparut pour toujours, laissant ses œufs aux mains du docteur Christian.

— Dieu me pardonne! cria Arsène, c'est un homme, c'est le vieux bourgeois qui m'a cherché querelle l'autre jour... Eh! mais, voilà son barbet qui patauge... Rame, garçon, il est temps de sauver cet homme-là; en vérité, il a l'air de se trouver bien où il est... Il nage sur le dos, et d'une seule main encore... Que diable tient-il en l'air?

Le docteur élevait toujours hors de l'eau la main qui tenait le nid; mais ses forces commençaient à l'abandonner, et sans l'ampleur

de sa redingote, qui l'aidait à voguer, il eût infailliblement sombré en pleine Loire. Arsène le saisit d'un bras vigoureux, tandis que son compagnon maintenait le bateau dans la direction du courant, et après l'avoir hissé à bord, il le soutint pendant qu'il reprenait haleine.

— Asseyez-vous là, sur ce banc ; c'est votre chien que vous cherchez des yeux, n'est-ce pas? Le voilà, votre barbet...

Parlant ainsi, il enleva Bistouri par la peau du cou, et la pauvre bête se mit à se secouer, à renifler, à tousser, tout en témoignant par des caresses empressées sa reconnaissance envers son sauveur. Quant au docteur, il resta plusieurs minutes sans pouvoir articuler une parole. A le voir debout, le bras tendu, tenant toujours son nid de fauvette, ruisselant d'eau, et drapé dans les plis de sa longue redingote, qui l'enveloppait comme un peignoir, on l'eût pris pour un de ces mannequins faits pour épouvanter les oiseaux, sur lequel il aurait plu pendant vingt-quatre heures. Bientôt il reprit complétement possession de lui-même, et il put, sans le secours d'un bras étranger, monter à bord du bateau placé en tête du train. Arsène le fit passer dans sa cabine et l'entoura de soins d'autant plus empressés qu'il persistait à le croire légèrement atteint de folie.

— Eh bien! monsieur, vous ne m'en voulez plus? lui dit-il en souriant, et votre chien m'a pardonné, lui aussi...

— Mon ami, répliqua le docteur, on a parfois des momens de mauvaise humeur, et puis on ne se juge pas du premier coup. Je vous avais cru un peu brutal, un peu arrogant; vous m'aurez tenu vous-même pour un homme colère, emporté, n'est-ce pas?... Ce qu'il y a d'incontestable désormais, c'est que je vous dois la vie,... et vous n'aurez pas affaire à un ingrat...

— Je ne demande rien, répliqua fièrement Arsène; trop heureux de vous avoir obligé. Après tout, je n'ai eu à courir aucun danger.

— Écoutez-moi, mon ami : épousez-vous Madeleine, oui ou non?

— Dame! la semaine passée, le père m'a fait la mine, vous le savez bien, puisque vous étiez présent : c'est lorsque je vous ai rencontré pour la première fois. Que lui passait-il par l'esprit? Je ne l'ai jamais su. Ce que je sais bien, c'est qu'à cette heure il m'accueille mieux que jamais, et Madeleine paraît tout à fait gaie...

— Eh bien! quand l'époque des noces sera fixée, répondit le docteur, venez me prévenir tous les deux; je lui ai promis un cadeau à elle aussi, il y a longtemps : maintenant je lui en dois deux... Veuillez me reconduire à terre, car j'ai besoin de repos après les émotions qui m'ont assailli.

— Vous avez vu la mort de près, monsieur...

— Oh! ce n'est pas là ce que je veux dire. Une heure, une demi-heure plus tard, les eaux emportaient ce nid, et jamais peut-être je n'aurais eu des œufs de fauvette bleue!

Le lendemain matin, la pluie tombait, et le vent soufflait de l'ouest. Les sept bateaux hissèrent leurs larges voiles: le train reprit sa route, refoulant le courant de la Loire débordée, dont les vagues bondissaient avec un sourd murmure : cette voix sonore des fleuves rappelle parfois la voix tonnante de l'Océan. Arsène s'éloigna de l'île pour quelques semaines seulement; il devait y faire halte en revenant de Tours et épouser Madeleine. Jacques Aubert partit, lui aussi, le même jour, mais pour longtemps. Il ne tarda point à passer dans l'infanterie de marine, et à l'expiration de son temps de service, il est resté dans les colonies, pour tâcher d'y faire par lui-même cette fortune fantastique dont le père Léonard l'avait cru près de devenir héritier. Notre docteur, qui n'avait plus un seul point d'interrogation sur les marges de sa faune, en vint presque à regretter le temps où il lui manquait la fauvette bleue: ne faut-il pas dans la vie un désir, une espérance? Lorsqu'Arsène vint, accompagné de Madeleine et de son père, l'inviter à ses noces, il leur servit une collation qui contrastait avec ses habitudes ordinairement si frugales. Le repas fut splendide, et les convives y firent le plus grand honneur. En versant à ses hôtes un petit verre de vieux cognac mis en bouteille depuis un demi-siècle, le docteur Christian leur dit : — Arsène, vous m'avez sauvé la vie et vous avez sauvé le nid précieux qui m'avait coûté tant de peine à trouver; vous, Madeleine, vous m'avez passé maintes fois dans l'île de Béhuard, à toutes les heures du jour. Acceptez à titre de présent ces quelques billets de mille francs que vous offre un vieillard sans famille. Il m'en restera toujours assez pour aller au bout de ma carrière.

Madeleine, devenue la femme d'Arsène Vernaut, habita, dans le bateau qui tenait la tête du convoi, une belle cabine tout enjolivée de dessins rouges et bleus. Quand le vent est bon et que le train a mis à la voile, elle se tient à la poupe, portant aux oreilles de grosses boucles d'or, au cou une belle chaîne du même métal ornée d'une croix, et c'est dans ce glorieux équipage qu'elle pousse de l'épaule, *en mer et en galerne* (1), la longue peautre du grand bateau. Le père Léonard, resté seul dans l'île de Béhuard, a renoncé à la pêche au filet; mais il tend ses lignes de fond dans des lieux choisis qu'il connaît seul, et prend parfois de fort belles pièces. Son bateau ne lui sert plus qu'à promener les antiquaires qui vont en pèlerinage à l'île de Béhuard, et à passer sur l'autre bord de la Loire le docteur Christian, qui s'est mis en tête de trouver dans les buissons de la rive gauche la pie-grièche à ventre rose, qu'on n'y a vue qu'une fois encore.

TH. PAVIE.

1 La rive gauche ou le sud-est, la rive droite ou le nord-ouest.

LES FANTAISIES

D'HISTOIRE NATURELLE

DE M. MICHELET

La Mer, par M. J. Michelet; 1 volume in-12, 1861.

Puisqu'une occasion s'offre à nous de parler encore de M. Michelet, nous en profiterons pour défendre le jugement que nous avons, à deux reprises déjà, porté sur la nature de son talent. Nous l'avions présenté comme possédant une des imaginations les plus fortes de notre époque. L'imagination, disions-nous, est la faculté maîtresse de M. Michelet, celle qui dirige toutes ses autres facultés, qui donne la vie à toutes ses pensées. Il ne possède pas son imagination, il en est possédé, et l'on peut dire sans hésitation qu'il représente, non pas telle ou telle forme de l'imagination, mais l'imagination elle-même. C'est un pur esprit, apte à s'incarner dans toutes les choses et dans tous les êtres, qui se prête à toutes les métamorphoses, qui n'a pas de préférences exclusives et qui n'a d'autre liberté que celle qui naît de l'obéissance passive, et de sa docilité à se laisser subjuguer par l'émotion et l'enthousiasme. Il ne domine pas ses sujets, il se laisse dominer par eux, enfermer dans leurs formes et teindre de leurs couleurs. Ni l'expérience ni l'étude, disions-nous encore, ne semblent lui avoir donné une faculté de plus, ni une méthode pour diriger ces facultés. Il n'y a rien d'acquis en lui; l'étude semble n'avoir fait autre chose que fournir à son imagination le prétexte de nouvelles métamorphoses. La réflexion, la comparaison, le jugement, tous ces outils et tous ces

mécanismes spirituels que l'âme se construit pour la facilité de son travail pratique paraissent lui avoir été toujours inconnus. M. Michelet, c'est la métamorphose brahmanique elle-même, et Henri Heine a dit sur lui le mot juste et vrai lorsqu'il a dit qu'il avait une nature d'Hindou. Ce jugement, que nous croyons fondé, a été contredit par quelques-uns des esprits les plus éminens de notre époque. Selon nos contradicteurs, M. Michelet n'aurait reçu de la nature que de faibles dons; il serait devenu ce qu'il est par le travail, à force de persévérance et à grands coups de volonté. M. Michelet serait donc, non pas un écrivain de race, mais un illustre parvenu, et cette imagination qui nous charme serait, non pas une fée de naissance, mais une humble fille de ses propres œuvres, ennoblie par son propre travail. Il est impossible d'être contredit plus complétement; ce jugement est l'antithèse directement opposée à la thèse que nous avions soutenue. Voyons cependant s'il n'y aurait pas moyen de répondre à nos contradicteurs, s'il ne serait pas possible de restituer à l'imagination de M. Michelet ces droits de naissance qu'on veut lui enlever.

Et d'abord je crains qu'il n'y ait quelque confusion dans les attributions qu'on prête à la volonté chez M. Michelet. La volonté a joué chez lui un très grand rôle, je le crois, mais non pas celui qu'on lui prête. Elle a joué un grand rôle dans la direction de sa vie, mais non dans la direction de son intelligence. La volonté lui a proposé un but lointain; elle ne lui a pas fourni les moyens de l'atteindre. Elle lui a proposé de devenir illustre, il lui a promis de suivre ses conseils; mais là s'est borné le rôle de cette volonté. Que M. Michelet très jeune se soit dit résolûment : « Je veux être illustre, et je le serai, » cela est possible, et certes il ne se ferait pas prier pour avouer qu'il a formé ce désir et qu'il a employé sa vie à le réaliser. « Produire et durer, disait-il un jour, avec cela on a raison de tous les obstacles. » « Il faut bien employer les heures, » disait-il encore à quelqu'un qui le félicitait sur sa fécondité et sa puissance de travail. Employer les heures, voilà chez lui la véritable part de la volonté; mais ce rôle de la volonté est absolument le même qu'elle joue également chez tous les hommes, qu'ils soient illustres ou qu'ils soient destinés à le devenir, qu'ils soient les favoris ou les parias de la nature. L'homme le mieux doué a un moyen excellent de ne rien devoir à la volonté, c'est de ne rien faire et de laisser ses facultés en friche. Que M. Michelet soit devenu célèbre parce qu'il a eu l'ambition de le devenir, je ne le nie pas; mais qu'il ait eu du talent parce qu'il s'était juré à lui-même qu'il en aurait, voilà ce que je conteste. Si l'on surprend chez lui l'action de la volonté plus facilement qu'on ne la surprend chez tout autre écrivain, c'est peut-être parce que la nature de son talent lui impo-

sait un plus grand effort. Les hommes doués d'imagination sont obligés à une contrainte volontaire bien plus grande que les hommes doués de facultés prudentes et réfléchies. Ils ne sont que trop portés à jouir paresseusement des plaisirs moraux que leur souveraine leur procure en abondance, à s'enchanter de leurs songes sans ressentir le besoin de leur donner un corps, à se disperser et à se dissoudre en rêveries infinies. On est d'autant plus obligé de faire appel à la volonté qu'on est par nature plus antipathique à l'action. C'est là le cas de M. Michelet, comme en général de tous les hommes dont l'imagination est la faculté dominante.

La volonté, je le sais, peut opérer bien des miracles; mais il en est un qu'elle ne peut accomplir, et c'est justement celui qu'au dire de nos contradicteurs, elle aurait accompli dans la personne de M. Michelet. Oui, il est toujours possible d'acquérir du talent, quand on a le ferme propos d'en acquérir et qu'on travaille avec résolution et persévérance à faire triompher ce ferme propos; mais on ne peut acquérir ainsi qu'un talent d'un certain ordre. L'être le moins doué, même le plus nul par nature, peut, s'il le veut fermement, devenir un érudit, un esprit judicieux, ferme, éclairé et même capable d'élévation et de noblesse. L'homme est réellement doué de la puissance de se créer certaines facultés et de se construire une intelligence, lorsque la nature lui en a refusé une. C'est un travail spirituel analogue à celui qui dans le monde physique a créé le sol de la Hollande et inventé les canaux pour la facilité de la navigation; mais il est des dons sur lesquels la volonté n'a absolument aucune prise, et de ce nombre est l'imagination. Tous les efforts de la volonté seraient impuissans à créer la plus simple des images. Ni le temps, ni la patience, ni l'étude, ni la culture assidue n'y peuvent rien. L'analyse et la science peuvent bien diviser les images par groupes et par familles, comme la botanique fait des fleurs; elles peuvent les étiqueter et nous donner à première vue le moyen de reconnaître lesquelles appartiennent à la grande tribu des métaphores, et lesquelles au genre de la catachrèse; mais c'est en vérité tout ce qu'elles peuvent faire. Je sais que la culture littéraire et l'étude parviennent, à force de soins et d'observation patiente de la flore de l'âme humaine, à imiter et même à créer quelques-unes de ces fleurs, qu'il y a des procédés indiqués pour cette production artificielle; mais ce sont des fleurs sans parfum et sans charme, et les hommes ne se laissent jamais prendre longtemps à cette illusion. On naît doué d'imagination, mais on n'acquiert jamais ce don, de même que, quoi qu'on fasse ou qu'on devienne, on ne le perd jamais. Il n'y a pas d'erreur, pas de vice, pas de fausse doctrine, pas de mauvaise direction imprimée au talent qui puisse vous en

dépouiller. L'imagination commence avec l'âme, elle ne s'éteint qu'avec l'âme, par la mort ou la folie; encore même dans ce dernier cas ne s'éteint-elle pas toujours entièrement. Vous pouvez renoncer à votre vertu, changer, si cela vous plaît, votre fierté en bassesse, ou bien vous hausser d'une âme commune jusqu'à une âme sublime; vous pouvez à votre gré bouleverser toute votre nature morale : vous n'aurez aucune prise sur votre imagination. La noblesse ne vous la donnera pas, si elle vous manque par nature; la bassesse ni le vice ne vous la feront pas perdre, si vous la possédez. L'imagination est une propriété inaliénable qui vous est garantie contre vous-même, contre vos gaspillages et vos prodigalités, par les lois d'une constitution qui vous est inconnue. Celui qui est doué d'imagination est vraiment un être enchanté, et la puissance de détruire cet enchantement sublime ne lui appartient pas; tous ses efforts y seraient vains. On peut très aisément se consoler de ne pouvoir acquérir l'imagination, puisque par la volonté on peut acquérir des biens infiniment plus précieux qu'elle; mais nous tenons à constater ce fait, qu'elle est l'unique faculté sur laquelle la volonté n'ait aucune prise. Si l'imagination de M. Michelet est une conquête de sa volonté, il faut reconnaître alors qu'un miracle s'est opéré en sa faveur, puisque l'imagination est le seul don qui ne s'acquière pas.

Quelquefois cependant la volonté joue un rôle dans le travail des hommes d'imagination; mais ce rôle malgré tout n'est jamais que secondaire. Nous avons fait remarquer ici naguère qu'une partie du talent de M. Victor Hugo consistait dans la volonté; mais la volonté, même chez notre grand poète, où elle est si forte, n'est pour rien, disions-nous, dans le travail de création : elle n'intervient que dans le travail de composition, d'arrangement: elle est l'artisan, l'ouvrier, et non l'artiste. C'est elle qui, une fois les images créées et mises au monde, s'efforce de les rapprocher, de les associer et de les faire vivre en bonne intelligence, même lorsqu'elles sont disparates et antipathiques l'une à l'autre. C'est elle qui épuise la pensée une fois née, la torture et la surmène jusqu'à ce qu'elle ait rendu tout ce qu'elle pouvait donner, et qu'elle succombe au bout d'une métaphore prolongée ou d'une antithèse laborieuse. Or on ne surprend même pas ce rôle secondaire de la volonté chez M. Michelet. Il n'essaie pas de dominer son imagination, il se laisse dominer par elle. Jamais il ne s'efforce pour faire paraître une image plus belle qu'elle ne l'est réellement. Il ne fait pas la toilette de ses pensées; elles se montrent devant nous telles que la fantaisie les a créées, avec leur beauté ou leur insignifiance. M. Michelet les accepte indifféremment telles qu'elles se présentent à son esprit. On croirait souvent qu'il ne distingue même pas entre elles, et qu'il n'a pas de

préférence pour celles qui rendent le mieux sa pensée. Elles tombent de son esprit comme il plaît à la toute-puissante fantaisie; tant mieux si elles sont belles et fortes, tant pis si elles sont faibles et languissantes. Autre remarque : il n'exerce pas sur elles la plus légère contrainte, il n'essaie pas de les fixer et de les retenir, pas plus qu'on n'essaie de retenir un papillon ou un insecte lorsqu'on a contemplé ses couleurs. Il se laisse effleurer par l'image, puis l'abandonne à sa nature ailée et lui permet de voler où bon lui semble, sans enchaîner sa liberté. Si la volonté jouait chez lui le moindre rôle, il ferait ce que font tant de poètes et d'écrivains : il saisirait l'être brillant qui se présente à lui, le retiendrait captif, et ne le lâcherait que lorsqu'il aurait produit une nombreuse progéniture. Combien de livres ne sont que le produit de la génération d'une seule idée ou d'une seule image, soigneusement élevée en serre chaude, patiemment surveillée, selon des méthodes assez comparables à celles des éleveurs de vers à soie et des amateurs de papillons!

Enfin il est de la nature de la volonté de produire tardivement ses résultats et d'accroître ses richesses lentement et graduellement. Les débuts et les premiers pas d'un esprit qui n'est composé que de volonté sont toujours rudes; ses premières batailles sont autant de défaites, ses premières œuvres sont marquées d'un caractère d'imperfection et de maladresse. C'est par l'expérience seule que la volonté se corrige, par le travail patient qu'elle acquiert les qualités qui lui manquent. Le progrès est continu jusqu'à ce qu'elle ait atteint la limite que sa force lui permet d'atteindre, après quoi elle s'arrête, languit ou rétrograde, ou bien encore, cas plus fréquent, s'épuise en efforts inutiles pour franchir la muraille d'airain que lui oppose la nature, et retombe sur elle-même irritée et indomptée, mais impuissante et enfin vaincue. Il en est tout autrement des esprits dont l'imagination est la faculté dominante; pour eux, le progrès n'existe pas, et il n'est pour ainsi dire pas possible de mesurer leur croissance. Généralement ils sont dès le début ce qu'ils seront toute la vie : leur talent brille, s'éclipse, se relève soudain comme une étoile qui sort d'un nuage, sans autre loi apparente que le caprice de la nature. Leurs dernières œuvres n'attestent pas un progrès sensible sur celles qui les ont précédées, leurs premières œuvres ne portent pas les marques de l'inexpérience ou de la maladresse des débutans. On ne sent pas en eux les conquêtes patientes de la volonté et du travail. Appliquons cette observation à M. Michelet. S'il était vrai qu'il ne fût devenu ce qu'il est que par la volonté, ses premières œuvres seraient évidemment les plus défectueuses, puisqu'il est de l'essence de la volonté de produire ses résultats tardivement. Nous devrions trouver au contraire dans les œuvres de sa maturité les

bénéfices de son ferme propos intrépide. S'il était vrai qu'il eût formé son talent, nous devrions surprendre ce talent d'abord à l'état de germe, puis à l'état embryonnaire, le suivre facilement dans toutes les phases successives de sa formation. Cependant il n'en est rien : ses premières œuvres sont égales aux dernières, et au dire de quelques-uns elles sont supérieures. Dès ses premières publications, son originalité éclate avec toute sa vivacité. La volonté n'avait pas encore eu le temps de produire ses résultats lorsqu'il écrivait le *Précis d'histoire moderne*, œuvre charmante et animée, qui ne répond pas au but pédagogique que l'auteur s'est proposé, et qui n'est guère capable d'instruire des écoliers ignorans, mais où les faits que l'auteur a honorés de sa préférence sont présentés sous une si brillante lumière. Est-ce la volonté ou l'imagination qui lui fit écrire son récit de la seconde guerre punique, qui lui fit éclairer de traits rapides, pareils à des éclairs, cette grande et malheureuse figure d'Annibal, aventurier par fatalité de situation, seul patriote au sein d'une oligarchie sans patriotisme? Est-ce la volonté ou l'imagination qui lui fit mettre la main sur les *propos de table* de Martin Luther, qui lui révéla pour la première fois un Luther fort différent du personnage de convention que tous les partis s'étaient plu à représenter, un Luther qui n'était ni le moine révolté par orgueil satanique des uns, ni le philosophe et le libre penseur des autres, mais un chrétien fervent et pieux, un soldat de l'Évangile dont les vertus caractéristiques étaient la candeur et la naïveté? Est-ce la volonté ou l'imagination qui lui fit écrire ce fameux chapitre de géographie morale qui sert d'introduction au second volume de son *Histoire de France*, et cette description des terreurs de l'Europe à l'approche de l'an 1000, par laquelle s'ouvre son récit du moyen âge? Cependant, lorsqu'il a écrit toutes ces œuvres, il était jeune ou encore bien près de la jeunesse. Si donc il doit son talent à la volonté, il faut avouer qu'elle a été moins dure pour lui que pour les autres hommes, et qu'elle ne l'a pas fait attendre bien longtemps (1).

(1) L'originalité de M. Michelet semble au contraire avoir existé en lui dès l'apparition de la pensée; il a été dès le premier jour, je le crois, à peu près ce qu'il a été toute sa vie. Un fait à l'appui de notre assertion. Je sais bien qu'il ne faut pas attacher une très-grande importance aux anecdotes concernant l'enfance des hommes célèbres; cependant je suis de ceux qui pensent, comme le poète Wordsworth, que l'enfant est le père de l'homme, en ce sens qu'il laisse entrevoir en bien et en mal les *linéamens* principaux de l'homme futur. J'ai eu autrefois entre les mains un ou deux volumes contenant les *devoirs* et les *compositions* hors ligne des meilleurs élèves des colléges de Paris. Quelques-uns de ces devoirs sont signés de noms qui sont devenus illustres, et presque tous laissent apercevoir les signes d'une originalité future. Il en est un cependant qui révèle une originalité non en préparation, mais toute formée : c'est un discours français intitulé *Dion Cassius aux soldats romains*. M. Michelet se rappelle-t-il l'auteur de cette composition?

Depuis quelques années, M. Michelet applique à des sujets d'histoire naturelle cette brillante imagination qu'il avait jusqu'alors consacrée exclusivement à l'histoire. Quelques-uns l'en blâment vivement. Pour nous, nous l'en félicitons, et nous sommes heureux à plusieurs titres des succès qu'obtiennent ses poétiques fantaisies. Ce succès est en effet, si l'on y regarde bien, un profit net pour la cause des études sérieuses. Les détracteurs et les esprits chagrins me disent que la plupart des lecteurs qui ont fait le succès de ces petits livres appartiennent aux catégories des oisifs et des gens frivoles. Je réponds : Tant mieux; pendant qu'ils lisent *l'Oiseau*, *l'Insecte* ou *la Mer*, ils ne lisent pas autre chose, et laissent dormir ces insipides et dépravantes productions de la littérature contemporaine par lesquelles ils remplissent leur cœur d'un poison lent et mortel. Chacun des livres de M. Michelet a tué en germe une demi-douzaine de succès dangereux, écrasé dans l'œuf toute une couvée de demi-succès salissans. Il y aurait à écrire un petit chapitre de statistique morale extrêmement curieux : ce serait de rechercher le chiffre probable des mauvaises lectures que prévient la publication d'un livre amusant et poétique comme ceux de M. Michelet. En supposant pour chaque lecteur une moyenne de deux volumes de romans frivoles et licencieux, on verra combien de mauvaises impressions et de vilaines pensées ont été ainsi détruites en germe. C'est un résultat moral, négatif si l'on veut, en ce sens qu'aussitôt le livre achevé, les gens frivoles et oisifs retournent comme devant à leurs lectures favorites; mais c'est un résultat cependant, puisque, pour quelques jours au moins, ce livre a suspendu l'action du mal. N'est-ce rien que d'épargner à des milliers de lecteurs des myriades d'impressions équivoques ou malsaines, et de leur donner en échange quelques heures de rêveries poétiques que la nature peut avouer? Le succès des fantaisies d'histoire naturelle de M. Michelet est donc un vrai service rendu à la morale.

C'est aussi un service rendu à la littérature. Ce succès peut enseigner aux jeunes gens qui cherchent un emploi de leurs facultés, — et qui, entraînés par l'exemple du plus grand nombre et la contagion de la mode, se portent tous du côté du roman, sans se demander si cette forme littéraire est ou n'est pas en rapport avec les aptitudes de leur esprit, — qu'il y a plus d'une voie pour l'imagination, qu'il n'est pas nécessaire de s'enfermer et de s'emprisonner volontairement dans un moule banal, et que celui qui sait chercher est à peu près sûr de trouver. Parmi tous ceux qui écrivent aujourd'hui des romans, parce que la mode est au roman, combien en est-il qui soient sûrs que cette forme littéraire convenait à leur talent? Les formes littéraires devraient être aussi diverses que les formes de l'imagination, et de même que chacun travaille à se faire une ma-

nière d'écrire et une méthode de penser, chacun devrait travailler à se créer un genre. Nous devrions, dans le monde de l'esprit, imiter l'infinie diversité des combinaisons de la nature par une exacte application de nos facultés au but qu'elles peuvent atteindre et une recherche sincère du meilleur emploi de nous-mêmes. L'imagination est une faculté générale qui a ses modes particuliers dans les individus, et ces modes sont en nombre infini. Il s'agit donc pour chacun de trouver le genre qui correspond le mieux au mode d'imagination qu'il représente, et, si ce genre n'existe pas, de le créer. Nous mettons une sorte d'orgueil et de point d'honneur vraiment ridicule à vouloir faire exactement les mêmes choses que fait notre voisin, et nous ne voulons pas comprendre que, si nous devons réussir, nous réussirons par d'autres moyens que ceux qu'il a employés. Il nous semble que nous nous sentirions humiliés, si nous étions obligés de reconnaître que nous ne sommes pas propres à tel ou tel genre littéraire. Il faudrait cependant bannir courageusement ce respect humain, qui est, lui, un vrai signe d'infériorité et de vanité. Il y a des hommes doués de l'inspiration la plus ardente et de l'esprit d'observation le plus minutieux qui n'auraient jamais réussi dans le genre du roman, et qui ne se regarderaient pas pour cela comme inférieurs à tel ou tel romancier de talent douteux. Les Anglais, qui s'assujettissent moins que nous aux conventions littéraires, nous offriraient en foule des exemples d'indépendance et de sincérité. Ils ne peuvent comprendre qu'un homme bien doué consente à gâter son talent pour le vain plaisir de marcher dans la route où d'autres ont marché, et accepte une infériorité *réelle* pour échapper à une infériorité apparente. Charles Lamb était certainement un homme d'imagination, et cependant il n'a écrit que de courts essais, de petites nouvelles, des boutades; il a été récompensé de sa modestie, car chacun de ses petits essais est une merveille de délicatesse. Hazlitt était certainement un homme d'imagination, et cependant il n'a jamais écrit d'œuvre d'imagination à proprement parler; il s'est contenté d'écrire des aperçus moraux, des notices, des portraits, des livres de critique. Lamb et Hazlitt survivent parce qu'ils ont eu le bon goût et le bon esprit de chercher des formes littéraires adéquates à leur talent; leur nom serait justement oublié, s'ils avaient voulu se mesurer avec des genres que leur nature leur interdisait. C'est le même exemple salutaire que donne M. Michelet aux jeunes contemporains. Il confesse quelque part sans se faire prier qu'il ne saurait faire un roman, et qu'il ne possède pas ce genre de talent. Son imagination n'est cependant pas inférieure, je suppose, à celle de la plupart de nos romanciers. Il a cherché des sujets sur lesquels cette imagination pût aimer à s'exercer, des cadres nouveaux où il pût enfermer les tableaux qu'il sait animer, un genre qui lui permît

d'exprimer tout ce qu'il avait senti, vu ou rêvé, et il a écrit ces livres à moitié descriptifs et scientifiques, à moitié intimes et poétiques, *l'Oiseau*, *l'Insecte*, *la Mer*. Nous voudrions que nos jeunes contemporains entendissent le conseil indirect que leur donne l'auteur de ces livres, qu'ils apprissent ainsi à respecter leur originalité, qu'ils eussent assez d'orgueil pour ne pas marcher dans les voies battues par tout le monde, et s'interrogeassent longtemps avant de consentir à gaspiller un talent quelquefois réel dans un genre qui n'est pas fait pour eux.

Ces fantaisies enfin sont un vrai service rendu à la cause des études sérieuses. Qui sait si quelque esprit oisif, en peine de lui-même, ne sachant quel emploi faire de ses facultés et de ses loisirs, n'a pas cherché dans la science, à la suite de cette lecture, une distraction sévère et un noble amusement qui tournera au profit de tous? Qui sait si quelque jeune âme, malade d'un insurmontable dégoût pour des études antipathiques à sa nature, n'aura pas trouvé dans ces livres la révélation de sa véritable vocation? Mais en admettant qu'ils n'aient ni révélé une seule vocation, ni métamorphosé une seule existence, qui sait le nombre des intelligences qui, amorcées par l'attrait de la poésie, auront été entraînées à faire une excursion dans les régions du vrai, ou qui, voulant contrôler les opinions de l'auteur, auront poussé quelques pointes dans des études qui leur étaient inconnues? Les fantaisies de M. Michelet auraient rendu de vrais services, n'eussent-elles eu d'autres résultats que de donner à un certain nombre de personnes le désir d'étudier des ouvrages qu'elles n'auraient jamais lus sans lui, les livres d'Audubon sur les oiseaux, d'Huber et de Réaumur sur les insectes, du lieutenant Maury sur la géographie de la mer.

Que les *savans* ne rient pas trop de la poésie de M. Michelet. La science est austère, et l'esprit humain est beaucoup plus frivole encore qu'on ne le croit communément. Dieu sait combien il faut dépenser de temps et d'efforts pour le pénétrer d'une vérité et l'amener à reconnaître l'existence d'un fait. Ce qui est depuis des siècles un lieu commun pour les savans est encore un paradoxe pour le public. Une idée, avant d'être comprise, a besoin d'être présentée sous les formes les plus diverses et d'être soumise aux applications les plus variées. L'esprit humain détourne la tête devant la vérité plus volontiers qu'on ne le pense, et, en dépit de nos lumières, il a conservé pour les ténèbres un penchant vraiment comparable au penchant qui entraînait les anciens Israélites vers l'idolâtrie dès qu'ils ne sentaient plus la main de Dieu appesantie sur eux. Ajoutez que cet entêtement rétif, cette obstination contre la vérité, loin d'être affaiblis par la civilisation, sont au contraire fortifiés par elle. Cet entêtement n'est qu'à l'état simple et rudimentaire chez le bar-

bare et l'homme inculte; dans nos sociétés civilisées, il est doublé, triplé et décuplé par la frivolité. On ne peut traîner de force le civilisé devant la vérité; il faut l'attirer, l'amorcer, le séduire, et même lorsqu'il est entré dans le sanctuaire du vrai, on n'est jamais bien sûr de le retenir longtemps. Aussi aimerais-je, si j'étais savant, à voir mes découvertes et mes doctrines exposées par M. Michelet. Il a tout ce qu'il faut pour être un séduisant vulgarisateur de la vérité. Nul écrivain n'a une pareille provision d'amorces. La plupart des lecteurs, toujours un peu distraits, oublient les paroles graves qui leur sont dites; elles glissent sur leur mémoire comme l'eau sur une surface polie, car la mémoire est toujours une faculté très enfantine qui ne retient que ce qui l'a séduite et remuée. Or les images de M. Michelet sont d'admirables moyens mnémotechniques. Elles harponnent un fait et l'accrochent dans la mémoire du lecteur, qui reçoit ainsi du même coup le fait et l'image. Il n'y a personne comme ces coloristes violens et ces chercheurs de mots à reflets pour vous aplanir les études difficiles. Voulez-vous faire des progrès rapides dans l'étude du latin, laissez là les modèles classiques, lisez et relisez Lucain ou quelque poète de la décadence, et vous serez surpris, au bout de peu de temps, de la quantité de mots que vous aurez appris. Il en est ainsi en toute chose : l'image est l'instrument le plus sûr et le plus rapide de vulgarisation. Rien ne rayonne avec une telle vitesse. L'esprit reçoit la vérité apportée par l'image comme l'œil boit la lumière, avec la même facilité et la même joie.

Les hommes aiment assez généralement à prendre la mesure d'un écrivain, non d'après ses œuvres présentes, mais d'après ses œuvres passées, et à condamner ses tentatives nouvelles au nom de ses anciens succès. Exceller dans un genre est une raison pour qu'on vous refuse le droit d'exceller dans un autre. Un écrivain veut-il voir recommencer autour de son nom les anciennes disputes qu'il eut à supporter à l'aurore de sa célébrité, il n'a qu'à s'éloigner des domaines sur lesquels il a fondé sa renommée; il est sûr de voir remettre en question ses titres de propriété et d'entendre résonner à son oreille les plus agréables épithètes. M. Michelet a passé la plus grande partie de sa vie dans l'étude de l'histoire; ce n'est que tard et comme diversion aux travaux de toute son existence qu'il s'est jeté dans l'étude des sciences et dans l'observation de la nature. C'en est assez pour qu'on lui refuse le droit d'écrire les livres charmans, riches d'imagination et de poésie, instructifs aussi après tout, qu'il nous a donnés. Il se passe toutes ses fantaisies, disent quelques personnes, et ne cherche dans la science qu'un amusement. Pourquoi pas, après tout, si l'amusement est grave, austère et digne d'un sérieux esprit? Plût au ciel que les relâchemens de tous les écrivains fussent du même ordre et eussent la même élévation

et la même portée! Pour moi, je ferais volontiers le vœu que tout homme de lettres pût avoir un télescope et un microscope, comme il a une bibliothèque. Un usage judicieux de ces deux instrumens, qui ouvrent l'infini dans les deux sens, le guérirait de bien des défauts d'esprit qu'il a contractés dans la fréquentation trop prolongée de ses livres, de bien des petitesses, de bien des misères. Il y gagnerait une mélancolie noble qui se répandrait de son caractère dans ses écrits, et qui deviendrait le contre-poison de cette vanité qu'engendre presque infailliblement une culture trop exclusive et trop restreinte des lettres. Rien n'est mauvais que ce qui écarte de notre esprit la pensée de l'infini, qui devrait lui être toujours présente, ou ce qui détourne notre rêverie de la contemplation des choses éternelles; tout ce qui nous ramène au contraire à cette pensée et à cette contemplation est louable et bon. Nous ne croyons pas que les livres de M. Michelet, quelle qu'en soit la valeur scientifique, aient pour résultat de nous détourner de ces préoccupations. D'ailleurs, s'il faut tout dire, nous soupçonnons que quelques-unes de ces personnes qui sont trop portées à railler la science incomplète de M. Michelet seraient parfois fort embarrassées de dire en quoi cette science est incomplète. Le monde est plein de gens qui parlent sur commande, qui n'éprouvent du plaisir qu'avec permission signée et paraphée, qui n'admirent qu'après légalisation de leur envie d'admirer par une autorité compétente quelconque. La vieille méthode d'autorité du moyen âge n'est pas morte avec la scolastique, et le *magister dixit* a encore en bien des cas force de loi. Et puis il y a dans la nature humaine un sentiment qui semble naturel et qui n'est que bizarre : nous n'acceptons volontiers de leçons sur telle ou telle matière que de la part des hommes qui ont pris cette matière pour spécialité de leurs études, qui en ont fait une profession; nous n'acceptons une vérité historique que lorsqu'elle vient d'un historien, une vérité littéraire que lorsqu'elle vient d'un littérateur, et nous sommes étonnés et presque affligés de recevoir un enseignement là où nous n'avions pas songé à le chercher. La vérité est toujours la vérité cependant, de quelque part qu'elle vienne. Il y a fort à parier que beaucoup de ces lecteurs qui se plaignent de l'incompétence scientifique de M. Michelet ignoraient parfaitement quelques-uns des phénomènes dont les entretient son dernier livre, par exemple le phénomène bien connu sous le nom de la mer de lait et sa raison d'être, l'existence des deux courans révélée par le lieutenant Maury, la forme circulaire qu'affecte la tempête, etc. Ils ignoraient toutes ces choses, mais n'importe : ils se fâcheront parce que c'est M. Michelet, et non un membre de l'Académie des Sciences, qui les leur a enseignées. Ac-

ceptez donc l'instruction, de quelque part qu'elle vous vienne, et soyez reconnaissans.

On pourrait contester peut-être la valeur scientifique de M. Michelet, s'il avait la prétention d'avoir inventé quelque loi nouvelle de la nature, ou découvert quelque phénomène inconnu avant lui; mais il n'en est rien : ses livres ne sont pas autre chose que des vulgarisations poétiques. Ils mettent sous les yeux du lecteur les derniers résultats de la science, et les résument, pour l'usage de sa mémoire, dans un style pittoresque et plein d'images. Les documens originaux sont là, tout près du lecteur; chacun peut les consulter, et combattre, s'il y a lieu, les assertions de l'auteur. Je ne crains qu'une chose, c'est que ses images les plus hyperboliques ne restent au-dessous de la réalité. Plaisantez tant qu'il vous plaira sur son étonnement en face des merveilles de l'infiniment petit : ce n'est pas son imagination qui a inventé le nombre de toises dont les Cordillères ont été exhaussées par les cadavres des infusoires. Moquez-vous de son expression *le pouls de la mer*; vos railleries ne retomberont pas sur lui, à tout prendre, mais sur le lieutenant Maury ou tout autre savant que vous avez appris ou que vous apprendrez à respecter. On pourrait tout au plus le taxer d'exagération dans les observations qui lui sont personnelles et dans l'expression qu'il leur donne. Eh bien! en vérité, je ne puis surprendre aucune exagération dans celles de ces observations que mon expérience me permet de vérifier et de contrôler. Prenons par exemple le livre de *l'Oiseau*. Je ne puis rien dire du kamichi ou de tel autre oiseau exotique, ne l'ayant jamais connu; mais je connais familièrement l'alouette, le rossignol, le pinson, l'hirondelle, le pic, et je déclare que je n'ai rien à objecter aux récits que fait d'eux M. Michelet. Certains plaisans citadins qui n'ont jamais rien observé se sont fort divertis lorsque M. Michelet leur a dit que le pic était le symbole du travailleur, que l'alouette était un poète *lyrique*, le rossignol un poète *dramatique*, et cependant ces mots expriment la réalité même. Oui, l'alouette a un chant qui correspond exactement à la poésie lyrique : elle ne sait répéter que la même note, une note religieuse, sentimentale, pure de toute musique érotique et profane. Comme le poète religieux et l'âme adolescente, sa voix s'élève au lever de l'aurore et plane au-dessus des souillures de la terre, parmi les parfums qui montent des blés mûris et des prairies en fleurs, et le timbre de cette voix est si clair, si argentin, que les oreilles les plus rebelles l'entendent à des distances inouies, comme les accens d'un vrai poète vont atteindre les auditeurs des plus lointaines contrées. Une petite chanson rustique de Burns finit par traverser l'espace; il en est ainsi du chant de l'alouette. Quant au

rossignol, il est en effet un poète dramatique, et l'on pourrait le nommer sans crainte le Shakspeare des oiseaux. M. de Chateaubriand a donné dans le *Génie du Christianisme* une fort belle description du rossignol, qui est justement admirée, et cependant je n'hésite pas à lui préférer la description de M. Michelet, non comme beauté de style et mérite littéraire, mais comme vérité et exactitude. Il n'y a rien d'exagéré pour qui a été pendant une ou deux saisons l'auditeur assidu des concerts du rossignol dans ces expressions de M. Michelet : « A lui appartiennent les passions de minuit, les mélancolies d'avant l'aube... Approchez-vous, c'est un amant; éloignez-vous, c'est un dieu. Sa voix remplit toute une forêt. »

Ce qui prête à rire et égaie les esprits peu sensibles à la poésie, ce sont les analogies que l'auteur établit entre les divers caractères moraux de l'humanité et les petits êtres qu'il a pris sous sa protection; mais je dirai de l'analogie ce que les livres de rhétorique disent de la métaphore. Pour qu'une métaphore soit juste, il n'est pas nécessaire qu'elle soit le miroir exact de la chose qu'elle veut représenter, il suffit qu'elle la rappelle librement pour ainsi dire, qu'elle la fasse lever dans les lointains de l'imagination comme une poétique apparition. Les analogies de M. Michelet, quelque exagérées qu'elles semblent au premier abord, ne sont donc ni fausses ni choquantes; l'auteur ne fait après tout que continuer à user du droit dont tous les poètes ont usé largement jusqu'à ce jour. D'ailleurs il se contente d'ordinaire de répéter et de rendre en langage brillant ce qui a été dit avant lui. Les analogies qu'il établit entre le pic et le travailleur populaire, l'alouette et le poète lyrique, le rossignol et le poète dramatique, ont été trouvées avant lui par les instincts du peuple, des rêveurs et des amans. Ce n'est pas lui qui a découvert les ressemblances qui existent entre le gouvernement républicain et les cités des fourmis, entre la monarchie et le gouvernement des abeilles, entre l'industrie et l'araignée, depuis si longtemps métamorphosée dans la personne de la laborieuse Arachné. Toutes ses audaces se réduisent donc, lorsqu'on y regarde de près, à deux ou trois analogies que ne désavoueraient pas les poètes, par exemple à l'analogie qu'il établit entre l'oiseau préféré des symboles féodaux, le héron, et le grand seigneur qui a survécu à la splendeur de sa race. La plus audacieuse de ces figures est l'assimilation de la mer à un gigantesque animal, vague, flottant et informe comme les êtres qu'elle engendre et nourrit. Quelques-uns trouveront exagérée cette comparaison; pour nous, nous la trouvons poétiquement exacte, car nous avons ressenti en face de la mer exactement la même impression que M. Michelet. Il n'y a qu'une de ses analogies qui nous semble fausse, et que nous ne puissions admettre : celle qu'il établit entre les guêpes et les vierges de Tauride. Son admiration l'em-

porte trop loin. Les guêpes sont des insectes guerriers, il est vrai, mais non des vierges de Tauride ou des amazones. Elles rappellent plutôt certaines tribus indiennes, les féroces Comanches par exemple, ou, mieux encore, les habitans de l'archipel malais. C'est la même férocité, le même élan sauvage, le même faux courage, la même fausse grandeur, et dans le gouvernement la même anarchie sous des apparences d'ordre.

En vérité, loin de blâmer M. Michelet de n'être pas assez savant, nous aurions envie de l'en féliciter, car il doit à sa science de fraîche date une grande partie de la poésie dont ses livres sont remplis. Si sa science était plus complète, peut-être son imagination serait-elle plus calme, et nous y perdrions ces couleurs si vives par lesquelles il exprime son ravissement, et ces émotions vibrantes qu'éveillent en son cœur tant de spectacles nouveaux pour lui. Ses livres d'histoire naturelle sont pleins d'une certaine poésie qu'on pourrait appeler la poésie de l'étonnement. Il fait des découvertes, et s'émerveille comme un enfant de ce qu'il découvre, et il fait effort sur lui-même pour rencontrer l'image la plus expressive et la plus puissante. Ses paroles sont d'autant plus vives que les objets qui les font naître sont plus nouveaux pour lui, et son imagination est d'autant plus ébranlée que sa surprise a été plus grande. S'il était plus familier avec la science, il est à croire que son imagination serait moins ardente et plus émoussée, que ses couleurs seraient moins éclatantes, que son cœur serait moins facile à l'émotion. Les beaux chanteurs ailés ne lui apparaîtraient plus comme des personnes, mais comme des *produits* de la nature, qui rentreraient dans des classifications pédantesques de genres et d'espèces; il assisterait d'un œil plus sec à la mort des insectes, et s'inquiéterait moins de leur âme *atomique*. Plus savant, il serait moins poète, et nous y perdrions tous, sans que la science y gagnât grand'chose.

En règle générale, il n'y a que deux manières de peindre un objet et d'en exprimer la poésie : c'est de l'embrasser et de le pénétrer d'un premier regard, d'un regard prompt et rapide comme le filet que le pêcheur lance d'une main exercée et sûre, ou de le connaître aussi familièrement, aussi intimement qu'on se connaît soi-même. Au moment où je recevais le dernier ouvrage de M. Michelet, je venais justement d'achever la lecture d'un livre que j'avais envie de lire depuis longtemps : l'*Histoire naturelle de Selborne*, de Gilbert White, livre recommandé à notre attention par deux de ces lignes éloquentes de Thomas Carlyle qu'on n'oublie plus lorsqu'on les a lues une fois. Le bon Gilbert White, qui vivait au dernier siècle, n'avait pas reçu les dons poétiques de M. Michelet, ni son caractère mobile et ardent; il vécut paisiblement toute sa vie, et sans en vouloir sortir, dans cette paroisse de Selborne dont il a écrit l'histoire

naturelle. Aussi connaît-il tous les mystères et tous les secrets de ce petit coin de terre. Il a recueilli toutes les anecdotes et toutes les légendes qui se rapportent au petit monde au milieu duquel il habita. A telle place, on voyait, il y a tant d'années, un chêne gigantesque où nichait une famille de corbeaux dont la femelle se montra vraiment héroïque lorsqu'on abattit l'arbre qui lui servait de maison, car elle aima mieux être écrasée dans sa chute que d'abandonner ses petits. Il connaît un ruisseau où le bétail de la paroisse avait pris l'habitude d'aller se baigner à certaine heure du jour, car les bestiaux de telle paroisse n'ont pas précisément les mêmes mœurs que les bestiaux de telle autre. On lui apporte un jour un nid d'une espèce particulière de rat des champs, lequel nid a une forme sphérique, et dont on ne peut trouver l'ouverture. Il remarque que les hirondelles ne sont pas aussi régulières qu'on pourrait le croire dans leur départ et leur retour, et même qu'elles ne partent pas toutes; il en a connu qui avaient passé l'hiver dans sa paroisse. Il note tous les exemples de dérogation aux lois reconnues de l'instinct et de la nature, tous les petits traits de caractère qui déconcertent les opinions reçues. De cette connaissance intime, familière, découle une sorte de poésie, et cependant le bon White n'a presque jamais une image. La sympathie gagne lentement, insensiblement, en compagnie de ce brave homme par cette accumulation de faits et d'anecdotes touchant les diverses générations d'oiseaux et d'insectes qui ont vécu à Selborne de son temps, ou dont les plus âgés de ses contemporains avaient conservé le souvenir, et l'on pourrait presque dire la tradition. Aussi le livre du bon curé White forme-t-il le contraste le plus parfait avec les livres de M. Michelet. White doit toute sa poésie à la connaissance minutieuse du sujet dont il parle; si cette science était d'un degré moins intime, son livre serait insupportable, car il n'aurait plus cette douceur de familiarité qui en est la fleur et le charme. C'est au contraire parce que M. Michelet ne fait que traverser le pays de la science que ses livres sont si poétiques; c'est parce qu'il passe en voyageur à travers les merveilles de la nature qu'il condense en images brillantes les émotions que lui inspirent des spectacles auprès desquels il n'a pas le temps de s'attarder. S'il s'attardait, ces images se dissoudraient sous une observation plus patiente, comme les nuages colorés qui nous charmaient tout à l'heure, et que nous avons le déplaisir de voir se dissoudre si nous nous arrêtons trop longtemps à les contempler.

Des trois livres que M. Michelet a écrits jusqu'à présent sur l'histoire naturelle, *l'Oiseau* est celui que nous préférons, car c'est celui qui répond le mieux aux conditions de l'art. La science en effet satisfait malaisément aux exigences littéraires. Les lois de la nature peuvent bien prêter à des développemens d'éloquence et quelquefois à

des éclairs de poésie mélancolique et austère; mais ces développemens veulent être contenus dans des bornes étroites et précises, ces éclairs de poésie doivent être rapides et ne pas se répéter trop souvent. Aussi les sciences naturelles ne se marient-elles volontiers à la poésie et à la littérature que dans leurs parties descriptives et historiques; toutes leurs parties physiques et métaphysiques échappent à l'art. L'art au contraire veut exprimer non des lois générales, mais des caractères tranchés et individuels. Les oiseaux, qui ont le mérite d'être des individus, des personnes, donnaient prise au talent d'artiste de M. Michelet. *L'Insecte* est écrit avec beaucoup de verve, mais déjà le sujet prête moins. La vie se dérobe au regard chez l'insecte, et se laisse difficilement saisir; M. Michelet en a fait l'expérience le jour où il a essayé de découvrir au microscope la physionomie de la fourmi sans pouvoir y réussir. Cet infini vivant, qui présente l'aspect d'un fourmillement animé et muet, excite plus d'étonnement que de sympathie; ces infiniment petits se confondent avec la matière inanimée, avec les terrains et les pierres qu'ils ont contribué à former, avec les montagnes qu'ils ont contribué à exhausser de leurs imperceptibles cadavres, avec le lit des mers qu'ils ont pavé de leurs coquilles, avec les forces mêmes de la création, dont ils ont été pour ainsi dire la gourme. Aussi M. Michelet ne reprend-il tout son talent de peintre que lorsqu'il arrive aux insectes qui s'élèvent à la dignité d'individus, l'araignée, la fourmi, l'abeille, et toutes ces brillantes légions de pierres précieuses vivantes qu'il s'est plu à faire défiler sous nos yeux dans leurs vêtemens d'émeraude, de jaspe et d'or byzantin. La mer est un sujet qui échappe à l'art encore plus que l'insecte, qui rentre encore davantage dans le domaine exclusif des sciences physiques et naturelles. La poésie véritable de la mer est dans les impressions qu'elle nous laisse et dans les rêveries où elle nous plonge; on peut dire que le meilleur de cette poésie est dans l'âme du poète. Elle présente par elle-même un spectacle d'une grande poésie, mais d'une poésie qui échappe à l'art par sa nature indéterminée. Pour lui donner un intérêt dramatique, il faudra lui ajouter un élément étranger et jeter l'homme sur cet indéterminé vivant. La vie qui anime la mer est prodigieuse, mais elle est flottante et vague, et l'on a presque tout exprimé sur elle quand on a répété le vers de Goethe dans *Faust :* « Dans les flots animés, au sein tumultueux de la création... » La mer est peuplée d'êtres sans formes et de tribus silencieuses, dont la non-individualité est la loi, qui vivent par agrégation d'une vie communiste comme les polypes, ou qui, comme les charmantes méduses, oscillent dans une condition équivoque entre la plante et l'animal, entre la vie d'agrégation du polype et l'individualité. Ses poissons flottent, muets, dans un éternel voyage sans but. A l'ex-

trémité de cette échelle de vie monstrueuse et informe, on rencontre l'énorme cétacé, le léviathan des mers; mais son énormité lui est un obstacle à l'individualité. Il peut à peine aimer, combattre et défendre sa vie.

Aussi les trois quarts du livre de M. Michelet traitent-ils des sujets qui se rapportent plus ou moins directement à la mer plutôt qu'à la population même qui l'habite. La première moitié du livre est seule spécialement consacrée à la mer; encore cette moitié contient-elle sur les phares un chapitre d'un intérêt tout humain. Dans la troisième, l'homme intervient décidément et prend le premier rôle. M. Michelet y fait un historique brillant, que nos lecteurs connaissent déjà, des conquêtes de l'homme sur la mer, des découvertes successives des trois océans, des dernières recherches sur les mers polaires; les Dieppois et les Basques, Christophe Colomb et Magellan, John Ross et sir John Franklin y prennent décidément le pas sur les baleines, les phoques et les crustacés. Cette partie se termine par des considérations personnelles d'un ordre sentimental ayant trait à la pêche et aux inconvéniens de pêcher en tout temps, trop aveuglément et avec trop d'âpreté, — considérations sur lesquelles nous n'aurons certainement pas l'impertinence d'émettre une opinion. La quatrième partie est exclusivement médicale et hygiénique. M. Michelet a écrit ces dernières pages sous l'empire des préoccupations qui lui ont dicté ses livres de *l'Amour* et de *la Femme*. Il suit aux bains de mer la *jeune dame* qu'il avait introduite autrefois dans l'alcove nuptiale, et qui depuis cette époque s'est enrichie d'un ou de plusieurs enfans; il l'y installe comfortablement, lui récite ses prescriptions médicales, lui écrit ses ordonnances et la salue après lui avoir donné toute sorte de bons conseils d'une moralité irréprochable, que la dame fera sagement de suivre. Il raconte l'origine des bains de mer, en recommande l'usage prudent aux modernes générations, et finit par proposer la construction, sur les bords de la mer, d'hôpitaux destinés aux enfans. Tout cela est fort bien, mais ces considérations hygiéniques ne comblent pas dans son livre une lacune inexplicable : il y manque une cinquième partie, celle qui aurait dû s'appeler *la Légende de la mer*. Comment donc M. Michelet a-t-il pu laisser échapper un sujet qui lui appartenait doublement, en sa qualité d'artiste et en sa qualité d'historien? Nous aurions voulu qu'il nous racontât l'histoire fabuleuse de la mer, les superstitions nées de ses terreurs et de ses charmes dans l'esprit des marins et des populations des côtes, les mythologies maritimes des différens peuples, qu'il nous résumât ce que doivent aux phénomènes de la mer la poésie, la religion et la légende populaire. Je lui indique le sujet; il peut fournir facilement la matière d'un second

livre, mieux approprié que le premier à la tournure de son imagination.

Le livre s'ouvre très poétiquement par l'expression des sentimens de terreur et presque de colère qu'inspire la mer à celui qui la contemple pour la première fois, et dont certains animaux ne peuvent se défendre, même quand ils sont les habituels témoins de ce spectacle. Tels sont les chiens du Kamtchatka, ou ces chiens du Cap, maigres et affamés, qu'un poète contemporain a décrits, hurlant de concert avec les vagues. Toute la première partie est consacrée à la description de cette immensité vivante; l'auteur s'efforce de faire comprendre le caractère particulier de cette existence qu'on ne peut nommer en bon français, et qu'un hégélien nommerait une *personnalité inconditionnée*, un *devenir* réalisé, où l'être s'exprime par la fermentation vivante, où le néant maintient ses droits par sa résistance à la détermination des formes. « Comme les animaux qu'elle nourrit, dit M. Michelet, la mer semble un grand animal arrêté au premier degré d'organisation. » N'est-ce pas un animal en effet, et n'a-t-elle pas à l'état vague et flottant tout ce qui constitue la vie? Elle a une voix puissante qui ne se tait ni jour, ni nuit, nullement monotone, flexible, pleine d'intonations vibrantes et variées, tantôt violente comme un maître ou un tyran, tantôt flatteuse et caressante. Elle a une respiration, le flux et le reflux, — une circulation, les deux courans, comparables aux veines et aux artères, révélés par le lieutenant Maury; elle a ses spasmes de douleur et de violence, ses passions, les tempêtes et les trombes; elle a ses sympathies et ses antipathies, qui s'expriment par les marées, et qui s'adressent aux mondes errans dans l'espace, spécialement « à son chef, le soleil, et à la lune, qui, pour être sa servante, n'en a que plus de puissance sur elle. » Que manque-t-il donc à la mer pour être une personne? Rien que le privilége que possède la plus frêle abeille ou le plus petit oiseau, la concentration de la vie sous une forme restreinte. La mer a une vie puissante, mais éparse, et le triomphe de la vie, c'est la concentration et l'intensité : c'est par là que le plus chétif animal l'emporte sur le plus redoutable élément, et l'homme sur la nature tout entière. Toutes les découvertes récentes de la science moderne, depuis les deux courans du lieutenant Maury jusqu'aux marées secondaires de M. Chazalon, ont été dramatisées et poétisées par M. Michelet avec l'imagination que vous lui connaissez.

M. Michelet, qui abuse souvent de la manie de tout personnifier, a personnifié les phares. En vérité, nous n'osons pas trop lui en faire un reproche, car poétiquement les phares méritent cet honneur. On les dirait vivans en effet lorsque dans la brume épaisse des nuits on aperçoit sur les mers cette lumière protectrice et vacil-

lante qui, selon la comparaison heureuse et poétique d'une personne distinguée, semble l'œil d'un veilleur qui par devoir fait effort pour tenir ouverte sa paupière, que le sommeil appesantit. Le chapitre que leur a consacré M. Michelet est presque touchant; on se sent pris de sympathie pour ces honnêtes phares, qui, fidèles à leur devoir, vous avertissent des écueils et des périls, et qui, s'ils ne peuvent vous sauver, éclairent au moins votre naufrage. « C'est beaucoup de voir son naufrage, dit très bien M. Michelet, d'échouer en pleine lumière, en connaissance du lieu, des circonstances et des ressources qui restent. Grand Dieu! s'il faut périr, fais-nous périr au jour. » Il ne tient qu'à nous de voir dans les phares des personnes, car il paraît que ces honnêtes veilleurs sont exposés à bien des colères et à bien des calomnies. Tel est, paraît-il, le sort du phare de Cordouan. « Quoi qu'il arrivât de la mer, on s'en prenait toujours à lui. En éclairant la tempête, il en préservait souvent, et on la lui attribuait. C'est ainsi que l'ignorance traite trop souvent le génie, l'accusant des maux qu'il révèle. Nous-même nous n'étions pas juste. S'il tardait à s'allumer, s'il venait du mauvais temps, nous l'accusions, nous le grondions. Ah! Cordouan, Cordouan, ne sauras-tu donc, blanc fantôme, nous amener que des orages? »

Cette première partie contient le morceau littéraire capital de l'ouvrage, qui est la description d'une tempête dans l'ouest, à Royan, en octobre 1859. Ce n'est pas une tempête classique, et elle ne rappelle en rien toutes les descriptions que vous avez lues jusqu'à présent de ce terrible phénomène. Oubliez et les tempêtes d'Homère et de Virgile, et la tempête de *Paul et Virginie,* et le naufrage du deuxième chant de *Don Juan.* Celle-là est une tempête *sui generis*, qui rappelle plutôt les belles descriptions de pestes que les descriptions de tempêtes. Je ne trouve en effet rien autre à lui comparer que certains passages de *la Peste de Londres* de Daniel de Foë. Cette analogie, que je sens mieux que je ne puis la faire comprendre, tient peut-être à la situation de l'auteur, qui a suivi les phases de l'ouragan à peu près comme on assiste au spectacle d'une épidémie; cela tient peut-être aussi aux couleurs crues, triviales, violentes, aux expressions populaires, et même basses, qu'il a employées pour peindre la tempête, comme Daniel de Foë pour décrire la peste. Tout le commencement de la description est charmant, et forme un contraste poétique avec l'horreur des pages qui suivent. L'auteur raconte ses promenades et décrit le théâtre encore paisible de la future tempête : l'air est chaud, la plage pleine de salubres émanations; il se sent heureux de vivre, et tous les êtres créés pensent comme lui. « Il me semblait que sur ces

landes les oiseaux chantaient mieux qu'ailleurs. Jamais je ne trouvai une alouette comme celle que j'entendis en juillet sur le promontoire de Vallière. Elle montait dans l'esprit des fleurs, montait dorée du soleil qui se couchait dans l'Océan. » Cependant les jours succèdent aux jours, et bientôt des signes prophétiques apparaissent. « On remarquait des vents changeans, bizarres : exemple, un vent brûlant de l'est, un souffle d'orage venant toujours du côté serein. » Les signes physiques se multiplient, oppressant les poitrines et les imaginations comme le pressentiment d'un malheur prochain. Enfin l'ouragan tant annoncé éclate, et continue infatigablement six jours et six nuits. L'auteur y assiste de sa demeure, portes closes et volets fermés. On entend du dehors les bruits de la tempête, ses sifflemens et ses monosyllabes sauvages. De temps à autre, l'observateur hasarde l'œil aux fentes des volets, et il aperçoit les vagues, semblables à des chiens qui s'élancent pour saisir une proie qu'elles ne rencontrent point. Par instans, la porte s'entr'ouvre pour laisser passer des nouvelles sinistres : une barque a été brisée, un navire a sombré. C'est ainsi que les belles descriptions de pestes nous montrent les habitans des villes envahies par le fléau enfermés dans leurs demeures, entre-bâillant à peine leur porte, de peur de livrer passage à l'ennemi, et mesurant les progrès ou la décroissance de l'épidémie par la fréquence des chars funèbres qui ébranlent les pavés de leurs rues. *La Tempête du 29 octobre* est un morceau original, qui ne rappelle en rien les modèles classiques du genre; l'auteur n'a pas reculé devant la bizarrerie de l'expression et la trivialité de l'image, lorsque cette bizarrerie et cette trivialité lui étaient nécessaires pour rendre plus vivement ses impressions. C'est une tempête réaliste dans le bon sens du mot.

Mais c'est dans la seconde partie, la *Genèse de la Mer*, que l'auteur a pu donner libre carrière à son imagination facile aux métamorphoses. Là son style est plein de lueurs rapides, électriques comme les phosphorescences de la mer, de nuances tendres comme les couleurs de ces méduses qu'il a si poétiquement célébrées. On pourrait dire plus d'une fois de ses pages ce qu'il dit des fleurs animées de la mer : « Elles sont de toutes nuances, fines, et pâles et pourtant chaudes : c'est comme une haleine devenue visible. » Je recommande spécialement le chapitre sur les méduses, qui est intitulé *Fille des Mers*. Il est impossible de mieux rendre le charme étrange et fantasmagorique de cet épanouissement de la vie maritime qui est si prompt à s'évanouir : « Toutes ces belles, à l'envi, flottant sur le vert miroir dans leurs couleurs gaies et douces, dans les mille attraits d'une coquetterie enfantine et qui s'ignore, ont embarrassé

la science, qui, pour leur trouver des noms, a dû appeler à son secours et les reines de l'histoire et les déesses de la mythologie. Celle-ci, c'est l'ondoyante Bérénice, dont la riche chevelure traîne et fait un flot dans les flots. Celle-là, c'est la petite Orithye, épouse d'Éole, qui, au souffle de son époux, promène sa nacre blanche et pure, incertaine, à peine affermie par l'enchevêtrement délicat de ses cheveux, que souvent elle enlace par-dessous. Là-bas, Dionée la pleureuse semble une pleine coupe d'albâtre qui laisse, en filets cristallins, déborder de splendides larmes... » Il a réussi à saisir et à fixer le spectacle le plus ondoyant, le plus fugitif qui existe. Qui en effet, en contemplant les méduses, ne s'est pas cru le jouet d'une illusion? On dirait des rêves qui ont pris corps, et ici la comparaison n'est pas une simple figure, elle exprime une réalité. Si les rêves ont par hasard une existence, cette existence n'est pas plus fluide que celle des belles méduses. Les rêves existent dans l'*élément du sommeil*, comme les méduses dans l'élément de la mer, et se dissipent au réveil sans laisser de traces, comme les méduses se fondent en un instant au sortir de l'eau. Plus loin, il trouve, pour célébrer les amours et l'éclat sympathique des perles, des splendeurs de *Mille et Une Nuits* et des *concetti* tout brillans des feux de l'hyperbole orientale. « Comme les palais d'Orient ne montrent au dehors que de tristes murs et dissimulent leurs merveilles, ici le dehors est rude et l'intérieur éblouit. L'hymen s'y fait aux lueurs d'une petite mer de nacre, qui, multipliant ses miroirs, donne à la maison, même close, l'enchantement d'un crépuscule féerique et mystérieux. » Il explique le langage symbolique des perles en termes d'une subtilité charmante qui ferait honneur à un poète persan habile dans l'art des rapprochemens inattendus et des analogies secrètes. « En réalité, l'éclair du diamant fait tort à l'éclair de l'amour. Un collier, deux bracelets de perles, c'est l'harmonie d'une femme, l'ornement vraiment féminin, qui, au lieu d'amour, émeut, attendrit l'attendrissement. Cela dit : Aimons! point de bruit! » C'est *précieux*, me direz-vous peut-être, mais cela est en même temps charmant et exact. Il est certain que les parures de perles ont une douceur intime et sympathique que n'a pas le dur et froid diamant. Une parure de perles s'harmonise avec la personne vivante; une parure de diamant semble plutôt posséder celle qui la porte qu'en être possédée. Si ces lignes se trouvaient dans un poète persan, il se trouverait quelque savant traducteur pour les interpréter et en expliquer la vérité. Pour nous, nous ne les trouvons pas moins aimables parce qu'elles sont écrites par un de nos compatriotes, au lieu d'être traduites d'Hafiz et de Saadi.

Les tons sont aussi variés que les êtres que l'auteur est obligé tour

à tour de décrire. Il change de langage et pour ainsi dire de procédé avec chacune des parties de son sujet. Ainsi, lorsqu'il arrive aux phoques, ceux de tous les animaux qui se rapprochent le plus de notre vie terrestre, il emploie pour parler d'eux une méthode presque humaine et historique. Il raconte simplement leurs mœurs, comme un voyageur d'autrefois, avant les préoccupations pittoresques et ethnographiques, aurait raconté les coutumes des Lapons ou des Samoïèdes. Ce n'est plus une description exubérante de couleurs, c'est une relation simple, précise, presque naïve : « La terre est leur patrie de cœur; ils y naissent, ils y aiment; blessés, ils y viennent mourir. Ils y mènent leurs femelles enceintes, les couchent sur les algues et les nourrissent de poisson. Ils sont doux, bons voisins, et se nourrissent l'un l'autre. Seulement, au temps d'amour, ils délirent et se battent. Chacun a trois ou quatre épouses, qu'il établit à terre sur un rocher mousseux d'étendue suffisante. C'est son quartier à lui, et il ne souffre pas qu'on empiète, fait respecter son droit d'occupation. Les femelles sont douces et sans défense. Si on leur fait du mal, elles pleurent, s'agitent douloureusement avec des regards de désespoir. Elles portent neuf mois, et élèvent l'enfant cinq ou six mois, lui enseignant à nager, à pêcher, à choisir les bons alimens... » Tout à côté de cette page *historique*, nous avons un passage sur les amours de la baleine, d'une éloquence bizarre et énorme comme l'animal qu'elle célèbre, remarquable par son étrangeté et à cause de cette étrangeté même, qui est en parfait rapport avec le sujet. « Ainsi que le noble éléphant, qui craint les yeux profanes, la baleine n'aime qu'au désert. Le rendez-vous est vers les pôles, aux anses solitaires du Groënland, aux brouillards de Behring, sans doute aussi dans la mer tiède qu'on a trouvée près du pôle même. La retrouvera-t-on? On n'y va qu'à travers les défilés horribles que la glace ouvre, ferme et change à chaque hiver, comme pour empêcher qu'on la retrouve... La solitude est grande; c'est un théâtre étrange de mort et de silence pour cette fête de l'ardente vie. Un ours blanc, un phoque, un renard bleu peut-être, témoins respectueux, prudens, observent à distance. Les lustres et girandoles, les miroirs fantastiques ne manquent pas... » Mais vous lirez tout entière la description de ces monstrueuses amours, que je ne puis citer, et qui se termine par ce trait, digne épilogue d'une telle scène : « Ils retombaient d'un poids immense... L'ours et l'homme fuyaient épouvantés de leurs soupirs. » Je n'ajouterai qu'un mot, pour faire remarquer à ceux que tourmenteraient plus qu'il ne faut certaines répugnances académiques, et qui porteraient leurs réminiscences d'art classique jusque dans les descriptions des amours des baleines, que nous

sommes ici dans la région du monstrueux, et qu'il est impossible de faire soupirer les cétacés comme des amoureux de Racine. Nous étendrons cette observation au volume tout entier. Quelques bizarreries qu'on y trouve, elles n'égalent pas encore les bizarreries de la réalité qu'elles s'efforcent de peindre, et les images de M. Michelet sont moins surprenantes que les formes et les mœurs des populations de la mer.

L'impression dernière que laisse le livre est une impression de tristesse morne et de poétique épouvante. Les mots par lesquels l'auteur a terminé sa description de la tempête reviennent à l'imagination et la laissent atterrée. « Monstres, que me voulez-vous donc? N'êtes-vous pas soûls des naufrages que j'apprends de tous côtés? Que demandez-vous? — Ta mort et la mort universelle, la suppression de la terre et le retour au chaos! » Cette mère de toute vie n'est pas une *alma mater*, une bonne et complaisante nourrice comme notre terre; elle apparaît comme une marâtre, envieuse de la vie qu'elle enfante, pis encore, comme la figure de l'inéluctable destin, comme la messagère et le tout-puissant ministre du néant, devenu le souverain du monde. Nul ministre mieux choisi, car, puissante pour créer, elle est incomparable pour détruire, et ce qu'elle a mis des siècles à édifier, elle peut le renverser en quelques heures. Ainsi notre existence et celle de l'humanité tout entière n'existent que par la permission d'un élément aveugle et fatal. Voilà qui agrandit beaucoup les horizons de la mélancolie. Nous perdons jusqu'à cette consolation dérisoire que nous trouvons à nous représenter l'humanité comme éternelle, jusqu'à cette espérance métaphysique de l'immortalité de l'espèce que nous aimons à mettre en contraste avec les destinées éphémères de chacun de nous. Cette immortalité collective, déjà si abstraite et si près du néant, disparaît elle-même, et l'humanité tout entière ne pèse pas plus que le simple individu. Est-il donc vrai qu'un jour peut-être l'espèce humaine aura disparu, et avec l'espèce toute cette vie morale et idéale qu'elle avait créée si glorieusement, et qu'elle croyait avoir douée d'immortalité? Histoire, civilisations, religions, poésies, systèmes philosophiques, tout cela ne sera plus qu'un rêve, que dis-je? moins qu'un rêve, puisqu'il ne restera plus un seul témoin pour en conserver le souvenir? Et la destruction elle-même ne triomphera pas, car elle ne saura rien de sa victoire. La vie de notre globe solide s'est dissipée comme une bulle de savon aux couleurs irisées, et la mer, ne trouvant plus de résistance, n'a plus de colères; sa voix triomphante s'éteint, et il ne reste plus qu'une masse liquide traînant éternellement ses flots muets dans des solitudes sans rivages, au-dessous de cieux dépeuplés.

ÉMILE MONTÉGUT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 janvier 1861.

Nous avons moins de plaisir aujourd'hui que nous n'en éprouvions, dans ces derniers temps, à nous occuper de nos affaires intérieures. Nous avions espéré que le système des avertissemens serait abandonné, au moins dans la pratique, si l'on ne croyait point encore le temps venu d'en abolir le principe. M. de Persigny nous avait apporté l'amnistie des avertissemens; c'était une espérance de liberté pour la presse, bien plus encore qu'un acte de clémence, que nous avions saluée dans cette mesure. Depuis lors, c'est-à-dire depuis bientôt deux mois, l'administration de M. de Persigny avait conservé une aimable virginité en fait d'avertissemens de journaux. Voilà qu'aujourd'hui un avertissement *ab irato* frappe une feuille hebdomadaire. Certes la sincérité de l'indignation que témoigne M. de Persigny dans sa lettre au conseiller d'état chargé d'appliquer les avertissemens ne nous est point suspecte. M. de Persigny est convaincu que le principe du gouvernement a été non-seulement discuté, mais outragé, dans l'article dénoncé et mulcté; mais plus ferme à cet égard était la conviction de M. le ministre de l'intérieur, et plus, ce nous semble, il y aurait eu de raisons de déférer cet article à la justice ordinaire du pays. Pas plus que les ministres, les tribunaux assurément ne voudraient se rendre coupables envers l'état en tolérant l'outrage contre le principe du pouvoir, et ils ne seraient certes pas moins habiles que d'autres à découvrir un tel outrage. Il y aurait même, à employer la juridiction ordinaire, cet avantage, que les tribunaux, dans leurs jugemens en matière de presse, visent les passages des écrits qu'ils condamnent. Le jugement n'est plus dès lors une mesure de répression, il prend un caractère véritablement préventif; les écrivains connaissent ce qu'il ne leur est pas permis d'écrire, leur loyauté et leur prudence sont éclairées, et ils ne demeurent point pétrifiés dans cette vague stupeur qui redoute un danger dans le moindre mouvement. Pour nous, qui avons toujours aimé à rendre justice aux intentions de M. de Persigny, nous ne nous laisserons point

étourdir par ce coup de tonnerre. M. de Persigny ne dit-il pas dans sa lettre qu'il demeure convaincu que « la liberté de discuter les actes de l'autorité est aussi utile au gouvernement qu'au public? » Les avertissemens donnés aux journaux étant des actes de l'autorité, il s'ensuit logiquement, d'après la déclaration du ministre, qu'ils pourraient être discutés à l'avantage du public et du gouvernement lui-même. Le débat en ce cas, diront quelques esprits chagrins, suivrait le jugement au lieu de le précéder; c'est vrai, mais il aurait encore une grande utilité, puisqu'il ferait la lumière. Ce serait rendre hommage à la sincérité de M. de Persigny que de le prendre au mot à propos même de l'avertissement à l'occasion duquel il nous reconnaît le droit de discuter librement les actes de l'autorité. Nous ne le ferons pas, non par crainte d'aucun péril, mais par ménagement pour la position personnelle de M. le ministre de l'intérieur. M. de Persigny est évidemment plus libéral que le milieu où il vit; ses allures, favorables à un mouvement en avant, ont effarouché un certain monde autour de lui.

On le devine à l'accent même de sa lettre au conseiller d'état; on le pressent lorsqu'on entend parler, dans un récent document officiel, de cette opinion publique qui se serait, dit-on, redressée à l'encontre des fausses interprétations auxquelles le décret du 24 novembre aurait donné lieu. Dans toutes les causes, autour du pouvoir, au sein des partis, il y a toujours des zélateurs excessifs dont tous les chefs d'opinions ont à subir, à dominer, à vaincre les fatigantes obsessions. Écoutez-les : ils sont les amis les plus dévoués du régime ou de la cause; ils en sont les conservateurs-nés. Braves gens, mais faibles cervelles, leur caractère est digne de toute estime; leurs intentions sont pures, mais leurs conseils irrités et parfois irritans sont peu comptés par les sages. Nous connaissons probablement depuis plus longtemps que M. de Persigny cette nature de tempéramens conservateurs avec lesquels nous présumons qu'il est aux prises. Il n'est pas d'ailleurs nécessaire d'être au pouvoir pour être affligé d'un tel cortége. Pour nous souvenir d'être modestes, nous n'avons qu'à regarder autour de nous. Quelles extravagances d'opinion et de langage le spectacle des événemens italiens n'a-t-il pas inspirées par exemple à plusieurs de nos meilleurs et plus illustres amis! Soyons indulgens pour ces indiscrétions et ces inc nséquences d'un zèle mal éclairé, mais ne nous en laissons pas étonner au point de perdre l'identité de nos opinions, la suite logique de nos principes, et le sang-froid dans l'action. Nous ne recommandons pas à M. le ministre de l'intérieur d'autres préceptes que ceux que nous nous efforçons nous-mêmes d'observer, et en même temps nous savons faire la part des obstacles qu'il rencontre sur sa route.

S'il nous était permis de nous approprier les hardiesses d'images de M. le président du sénat, nous prendrions pour nous une part de ces « illusions oublieuses » qu'aurait fait naître, suivant lui, le programme du 24 novembre. Nos lecteurs nous sont témoins que nous avions apporté une grande

modération dans nos espérances; nous sommes pourtant forcés d'avouer que nous avions espéré plus que M. le président du sénat ne nous semble le permettre. Au surplus, dans l'appréciation des conséquences naturelles de l'acte du 24 novembre, nous nous étions fondés bien moins sur des conjectures théoriques que sur la force des choses, agissant d'après les données qui venaient d'être posées. Nous conservons donc le droit d'en appeler de certaines conclusions du rapport de M. Troplong à l'expérience et à l'avenir. Pour éclaircir le dissentiment qui nous sépare de M. le président du sénat, nous choisirons deux des points les plus importans traités dans son rapport : la discussion de l'adresse et la part d'intervention faite à la presse dans le travail des assemblées délibérantes.

La question de l'adresse, c'est la question parlementaire elle-même. Tout le monde comprend et sent qu'en acquérant le droit d'adresse, nos deux assemblées, le sénat et le corps législatif, obtiennent du même coup cette influence sur la direction du pouvoir exécutif qui, qu'elle soit exercée avec réserve ou avec énergie, est l'essence même de ce système que l'on appelle le gouvernement parlementaire. Dans ce droit d'adresse, se combinant avec la nécessité des événemens qui peuvent amener ou le gouvernement à élargir l'action des chambres, ou celles-ci à prendre en leurs mains une plus grande part d'autorité, sont virtuellement comprises toutes les prérogatives que peuvent avoir à réclamer des assemblées parlementaires. La question, pour le moment, est purement théorique, nous le savons, et nous ne dissimulons pas combien nous avons peu de goût à reprendre ces questions de théorie constitutionnelle qui ont été trop souvent et trop stérilement agitées en France depuis soixante-dix ans. Cependant ce n'est pas nous qui soulevons cette discussion spéculative; M. Troplong l'aborde lui-même, et ce n'est rien moins que la théorie de la monarchie impériale que le président du sénat a voulu établir dans la première partie de son rapport. L'examen de cette théorie s'impose donc à nous. A nos yeux, les explications de M. Troplong sont incomplètes, et la justesse de ses conclusions nous paraît infirmée par les omissions qui lui sont échappées dans ses prémisses.

Le président du sénat définit le régime actuel « une hiérarchie, qui, sans être le pouvoir absolu, place au sommet de l'édifice le gouvernement du monarque s'appuyant sur des institutions représentatives, et à sa base le suffrage universel, comme un recours toujours ouvert dans le cas de nécessité publique. » Puis, après avoir illustré cette définition de réminiscences historiques et de souvenirs contemporains, il conclut en ces termes : « Ceci posé, il nous paraît évident que l'adresse d'aujourd'hui ne saurait avoir le caractère et les effets de l'adresse d'autrefois. Celle-ci signifiait que les ministres devaient être choisis par les chambres avant d'être nommés par le roi; elle signifiait que le roi était gouverné et ne gouvernait pas... Aujourd'hui l'adresse, au lieu d'être un champ de bataille, ne sera qu'une information loyale et patriotique sur les besoins du pays, etc. »

Nous croyons devoir écarter de la discussion, comme nous avons omis dans la citation, les passages du rapport de M. Troplong qui s'appliquent à la personne de l'empereur et à l'origine de son pouvoir. Les argumens fondés sur les qualités personnelles ne sont pas de mise dans la discussion d'une théorie constitutionnelle. M. Troplong est un jurisconsulte trop éminent pour ne pas savoir mieux que nous que les institutions, pas plus que les lois, ne sont des actes de confiance dans les hommes, qu'elles sont faites plutôt en défiance de leurs défauts et de leurs vices. L'empereur en rédigeant la constitution et en travaillant à l'améliorer, le sénat, le corps législatif, l'opinion publique, en s'efforçant d'interpréter la constitution, de la comprendre, d'en fixer le sens et d'en régler la pratique, doivent s'élever au-dessus des considérations personnelles et accidentelles du présent, car il s'agit apparemment de faire un ouvrage qui s'applique à toutes les personnes et à toutes les situations, et qui s'adapte au génie et à la civilisation d'un peuple. Ramenée à ses termes abstraits, que nous offre donc la constitution actuelle? Au-dessus de tout, le peuple souverain, puis le pouvoir délégué par ce peuple souverain à un prince et à sa famille sous la réserve de la responsabilité du prince; enfin la représentation du peuple ayant une triple expression, le chef de l'état, le sénat nommé par l'empereur, le corps législatif élu par le peuple. Nous n'entrons point dans le détail des attributions des divers pouvoirs ou corps représentatifs : nous prenons ces élémens avec le caractère qu'ils tiennent de leur origine. Ou nous renierons notre intelligence, ou nous croirons qu'un peuple qui a délégué le pouvoir exécutif, et qui entretient et renouvelle incessamment sa représentation dans des assemblées dont l'une a seule le droit de voter l'impôt, est un peuple qui a les moyens de se gouverner lui-même, ou du moins y peut aspirer. On est encore plus autorisé à penser ainsi surtout depuis le programme du 24 novembre. Ce programme a fait cesser une anomalie singulière : le peuple était bien représenté, mais il n'était informé qu'incomplétement ou indirectement des délibérations de ses représentans. Désormais, grâce à la publicité des chambres, les assemblées parleront et agiront sous l'œil du peuple, et seront par conséquent en communication directe avec lui. Toute lacune entre le mandant et les mandataires sera comblée. Ce n'est pas tout : en même temps que la représentation nationale se trouve ainsi mise en communication directe avec le peuple par la publicité de ses discussions, cette représentation fait un pas en avant vers le pouvoir exécutif, elle entre en un contact plus direct avec ce pouvoir au moyen du droit d'adresse. Que l'on donne le nom que l'on voudra à ce système d'institutions; si l'on veut se laisser duper par les mots, que l'on proscrive le mot parlementaire, nous le voulons bien : nous qui mettons les choses avant les mots, nous voyons dans ces institutions sincèrement et activement pratiquées les élémens du gouvernement de la nation par la nation, c'est-à-dire du régime de liberté politique poursuivi par le système parlementaire.

Pénétrés de cette idée, nous regrettons que M. Troplong se soit abandonné à d'anciennes réminiscences. Pourquoi voir le régime parlementaire dans la prétention qu'auraient les chambres de désigner les ministres au choix de la couronne? Pourquoi évoquer la vieille métaphysique qui s'est épuisée sur la maxime : « le roi règne et ne gouverne pas? » Cette maxime reposait sur le principe de l'irresponsabilité royale. Les événemens ont prouvé que cette maxime en France était une fiction, que c'étaient les rois qui chez nous étaient responsables et non les ministres. Le souverain actuel a renoncé à cette fiction, et il a posé avec éclat dans la constitution le principe contraire de la responsabilité du chef de l'état. Quant à nous, nous voyons précisément dans la reconnaissance, dans la revendication de cette responsabilité par le souverain, une nouvelle force ajoutée à l'assemblée élue par le peuple, à la chambre des députés. Comment entendre en effet la responsabilité du souverain? Est-il possible de la définir, de la régulariser par une loi? De 1830 à 1848, on a toujours attendu la loi organique gratuitement annoncée par la charte, et qui devait fixer la responsabilité ministérielle en lui donnant une sanction pénale. Cette loi était inutile : c'était aux votes des chambres que se mesurait pratiquement la responsabilité ministérielle. On ne songe évidemment aujourd'hui ni à préparer ni à demander une loi sur la responsabilité du souverain. Nous croirions faire injure aux auteurs et aux théoriciens de la constitution de 1852, si nous leur supposions la pensée de n'avoir prévu d'autre sanction à cette responsabilité que le cas extrême d'une révolution. Aujourd'hui pour le souverain, comme autrefois pour les ministres, la responsabilité raisonnable et pratique est dans le contrôle des chambres ou dans le recours au pays. Nous l'avons dit, il ne peut y avoir encore à cet égard qu'une discussion théorique; mais, si le cas de conflit entre le pouvoir exécutif et l'assemblée législative venait à se présenter, n'est-il pas évident qu'un souverain honnête et sensé céderait ou au vœu manifesté des chambres, ou à la volonté de la nation consultée? Pour n'avoir pas d'application actuelle, il s'en faut, suivant nous, que l'interprétation que nous donnons à la constitution étendue par le décret du 24 novembre soit indifférente et oiseuse. Cette interprétation nous paraît élever le caractère et la mission du corps législatif; par là, elle tend à réveiller l'émulation politique dans le pays. Pourquoi se faire un monstre des conséquences d'un tel réveil? Pourquoi évoquer le fantôme des ambitieux se disputant les portefeuilles dans les luttes des partis? Il n'est pas certain que les ambitions les plus dangereuses qu'il y ait à redouter dans ce temps-ci soient les ambitions politiques, et il n'est pas douteux que ce sont les plus désintéressées. Les dépositaires du pouvoir ne semblent pas exposés aux vexations d'une concurrence bien vive. Chez un peuple dont on a beaucoup parlé dans ces derniers temps, chez les Américains, on sait le peu de faveur sociale qu'obtient la classe des *politicians*. Nous craignons que les mœurs en France n'inclinent au même dédain pour la profession

politique; nous connaissons trop de gens qui préfèrent au mandat de député une place dans le conseil d'administration d'un chemin de fer ou d'une institution de crédit. Nous sommes en train d'apprendre en ce temps-ci que la plus grande et la plus retentissante influence, celle même que préfèrent la hauteur du talent et la dignité du caractère, se peut acquérir en dehors du pouvoir. L'ambition d'être ministre a cessé, depuis 1848, d'échauffer les têtes. Quand donc on ne se préoccuperait que d'un intérêt, le recrutement du personnel du pouvoir, il ne faudrait pas hésiter à attirer les talens et les ambitions dans les chambres, et à grandir pour cela les attributions et la puissance de nos assemblées.

Sur la question de la presse, nous serons peut-être moins éloignés qu'on ne le supposerait d'abord de l'honorable rapporteur. Ce n'est que par un côté que la question de la presse touche au sénatus-consulte soumis aux délibérations du sénat. Il s'agissait uniquement en effet du mode de réglementation de la publicité que les journaux pourront ou devront donner au compte-rendu des séances des assemblées. M. le président du sénat a émis, à la vérité, sur la presse moderne certaines considérations générales auxquelles nous ne saurions nous rallier. Ici encore nous avons rencontré des souvenirs historiques, suivant nous, assez peu opportuns. A quoi bon rappeler que nous avons la liberté des livres et des brochures, et que la presse, sous cette forme, a eu autrefois assez de puissance pour saper les sociétés et renverser les trônes? A ce compte, nous ne voyons pas pourquoi on nous laisserait encore la liberté de publier des livres et des brochures, de nous servir d'une arme si efficace pour le mal. Ce qui est incontestable, c'est que livres, brochures, journaux quotidiens, ont pu être employés comme instrumens dans les commotions politiques, mais n'ont jamais été les causes mêmes de ces ébranlemens. Il y a eu bien des révolutions dans le monde avant la découverte de l'imprimerie, de même que les peuples et les rois n'ont pas attendu, pour se dépouiller et s'entre-détruire, l'invention de la poudre et les canons rayés. Les journaux sont la forme moderne de la vulgarisation des faits et de la transmission de la pensée la mieux accommodée aux besoins de notre temps, dont elle a été la création naturelle et spontanée. Le journal est une forme, un instrument, un moyen, comme la machine à vapeur, comme le chemin de fer, comme le télégraphe électrique. Cet instrument ne trouve son application la plus puissante, la plus profitable au public, que dans la libre concurrence. Laissez agir cette concurrence, et vous verrez bientôt que le journal le plus populaire et le plus accrédité sera celui qui répondra le mieux aux intérêts et à l'esprit de la société, celui qui aura le mieux compris la loi de l'offre et de la demande, celui qui aura su se faire le véritable journal du public. Au lieu de cela, érigez les journaux en monopoles, faites-leur payer le privilége du monopole en restrictions politiques, et vous engourdissez un des plus énergiques ressorts de la vie nationale, vous altérez au détriment de votre pays et de vos contemporains un moyen d'é-

ducation et d'association intellectuelle qui leur est pourtant aussi nécessaire dans l'ordre moral que le sont la vapeur et l'électricité dans l'ordre matériel. C'est avec ces idées de bon sens pratique, avec ces inspirations de l'esprit moderne, que la question de la presse périodique devrait enfin être attaquée et résolue parmi nous; mais ce n'était point le sujet que M. Troplong avait à traiter : il s'agissait de déterminer les rapports de publicité entre la presse et les chambres. — Dans quelles proportions les comptes-rendus devraient-ils être publiés par les journaux? Les journaux pourraient-ils se mêler par leurs articles aux débats engagés devant les chambres? — Nous ne sommes point mécontens des solutions données par M. Troplong à ces questions. Les journaux devront publier ou la séance ou la discussion entière d'une question telle qu'elle aura été reproduite par la sténographie du *Moniteur*. On évitera ainsi les comptes-rendus falsifiés par l'esprit de parti. En Angleterre, la liberté seule a suffi pour imposer aux journaux la reproduction complète des discussions parlementaires; il est fâcheux qu'une prescription légale ait été nécessaire en France pour assurer ce résultat. Cette prescription entraînera, pour les journaux qui voudront publier les comptes-rendus, un surcroît de frais. Cette augmentation de dépenses est pour eux une question d'intérêt commercial qui se trouve d'ailleurs largement compensée par le monopole dont la législation actuelle de la presse leur donne le profit commercial. Une question plus délicate était celle de savoir si les journaux pourraient publier des articles sur les séances des assemblées. Des articles sous forme de comptes-rendus? Non. Nous ne regrettons point, pour notre compte, de n'avoir pas à rencontrer dans les journaux d'articles semblables. Ici encore nous n'exprimerons qu'un regret, c'est qu'il ait été nécessaire de prononcer une interdiction légale, et qu'on n'ait pas cru qu'en France, comme en Angleterre, le public suffirait pour dissuader les journaux de traiter les séances parlementaires comme des représentations théâtrales, et d'en tracer de légers, frivoles, fantasques récits, à la façon des feuilletons dramatiques; mais entre ces comptes-rendus capricieux et stériles et la discussion des opinions soutenues par les députés ou les sénateurs, il y a loin. La distinction paraît avoir été saisie par un honorable sénateur, M. Bonjean, qui avait même proposé un amendement au sein de la commission pour l'établir dans la loi. L'amendement n'a point été admis par la commission, d'abord à cause de la difficulté que l'on éprouverait à définir la distinction existante entre un compte-rendu et une controverse d'opinion, ensuite parce qu'une telle définition aurait paru mieux placée dans une loi sur la presse. Quoique la question demeure indécise, nous oserons dire que le langage de M. Troplong ne nous décourage point. « Tout reste subordonné aux circonstances, » dit l'honorable rapporteur à propos du droit qu'auraient les journaux de discuter les opinions des orateurs dont ils auraient publié les discours. Il ajoute : « La raison et la bonne foi disent ce qui est permis beaucoup mieux que des définitions ordinairement périlleuses. » Il y a donc

quelque chose de permis. En effet, des discours imprimés ne deviennent-ils pas semblables à des articles de journaux ou à des brochures? L'on y trouvera tantôt des informations, des autorités utiles à la conduite d'une controverse, tantôt des assertions peut-être mal fondées et contestables. Comment ne serait-il pas permis aux journaux, soit de se fortifier des unes, soit d'opposer aux autres des objections légitimes? C'est une affaire de raison et de bonne foi. Peut-être certains journaux persisteront-ils, à l'endroit des discours des députés ou des sénateurs, dans cette réserve timide qui équivaut à une sorte de conspiration du silence; ils allégueront le danger de l'incertitude où demeure encore la limite de leur droit. Nous ne saurions approuver une telle affectation de timidité. Dans le doute, la conduite généreuse pour la presse, c'est de ne point s'abstenir. Elle témoignera ainsi, dans la raison et la bonne foi de l'administration, d'une confiance qui deviendra communicative, et qui ne peut point n'être pas payée de retour. Lors même que la liberté de discussion que saurait ainsi gagner et mériter la presse ne plairait pas toujours à l'administration, comment croirait-on qu'une discussion loyale ou une contradiction polie pût jamais amener pour riposte un acte de sévérité du pouvoir?

Nous serons sans doute mieux éclairés encore et plus raffermis sur ces points importans par les prochaines discussions de l'adresse, par celle surtout de la chambre des députés. Nous sommes si près de l'ouverture de la session que nous n'insisterons pas sur les diverses questions intérieures qui doivent être la matière des débats de l'adresse, et que nous n'aurons pas l'impertinence et l'affectation de tracer le programme de ces intéressantes controverses parlementaires, attendues par le public avec curiosité.

Les questions extérieures, nous le constatons avec plaisir, prennent depuis quelques jours un aspect plus rassurant. Nous voulons parler du moins de celles qui inspiraient naguère de si vives inquiétudes, et qui menaçaient de faire naître au printemps une nouvelle guerre en Italie. Nous avons expliqué, il y a quinze jours, dans quels termes la lutte allait s'engager en Italie, et de quelle importance serait le résultat des élections générales qui allaient s'accomplir dans la péninsule. Le parti de l'action voulait la guerre immédiate avec l'Autriche, le tiers-parti, sans prendre une attitude si téméraire, empruntait des forces et en prêtait à son tour au parti de l'action. M. de Cavour, sans rien retrancher au programme de l'indépendance italienne, voulait contenir le mouvement pour fortifier l'Italie à l'intérieur, pour en concentrer les ressources et en fondre les populations dans le cadre des institutions parlementaires, pour conduire les résolutions de sa politique avec bon sens, en consultant la situation de l'Europe, en prenant enfin les précautions qui, au prix de la patience, assurent le succès. Les nouvelles déjà reçues des élections italiennes montrent que l'Italie n'a pas démenti le bon sens et la perspicacité dont elle a fourni à l'Europe des preuves si surprenantes depuis deux ans, et qu'elle donne raison à la po-

litique de M. de Cavour. On est donc fondé à croire qu'il n'y aura pas ce printemps de guerre en Italie. Garibaldi, que l'imagination des nouvellistes faisait sortir de Caprera, n'a point quitté sa retraite, et il est vraisemblable que, si la Hongrie ne lui offre pas la chance de diversion qu'il attendait d'elle contre l'Autriche, il saura s'accommoder d'une année de repos et attendra l'occasion au lieu de la brusquer. Du reste, si l'activité sérieuse de l'Italie a de quoi s'occuper dans l'organisation de l'administration, dans le rétablissement d'un gouvernement régulier à Naples et en Sicile, dans la préparation de son armée et de sa flotte, on doit convenir que la pâture ne manquera point cette année dans la péninsule à cette activité fiévreuse, à cette effervescence d'imagination et d'émotions qui sont propres aux partis révolutionnaires. La politique de M. de Cavour a dû tirer un grand profit de la retraite de notre escadre quittant les eaux de Gaëte. Cependant le jeune et infortuné roi de Naples, sans nourrir d'illusions, sans conserver d'espoir, mais détourné par le corps diplomatique de cesser sa passive résistance, reste à Gaëte et soutient un siége que les Piémontais conduisent avec moins de promptitude et de vigueur qu'ils ne l'avaient espéré d'abord. Tant que le roi tient à Gaëte, il est difficile au Piémont de dominer, d'étouffer les élémens de perturbation qui s'agitent dans le royaume de Naples. La résistance de Gaëte aura pourtant un terme, et probablement ce terme n'est plus éloigné. Une fois la résistance napolitaine vaincue, un autre objet se présente à la révolution italienne. Le pape est encore à Rome : il y est parce que nos troupes l'y gardent. Toute la question est de savoir si elles y resteront, et combien de temps encore elles occuperont la ville que le catholicisme considère comme sa métropole, et où l'Italie veut placer sa capitale. Nous ne voulons point risquer de prédictions à ce sujet, nous n'avons pas de goût non plus à rentrer dans les récriminations auxquelles peut fournir matière l'entreprise du Piémont sur les États-Romains; mais, en songeant à Rome, nous ne pouvons plus nous empêcher de regarder la chute du pouvoir temporel comme un fait accompli. Qu'est-ce que la prolongation de cette agonie uniquement attachée à la présence ou au départ d'une troupe française? La destinée s'accomplira. Appuyés au principe de non-intervention, nous n'avons pas plus de raison de demeurer à Rome que nous n'en avions de stationner devant Gaëte. De même que nous avons quitté Gaëte, nous abandonnerons Rome. Nous serons conduits à cet acte par des raisons identiques : plaintes et instances des Italiens, plaintes et instances de l'Angleterre, épuisement des moyens d'existence du gouvernement pontifical. Cette perspective de Rome devrait donner aux Italiens la patience d'attendre une année encore l'entreprise contre Venise. Une année Naples, l'autre Rome, la suivante Venise, une capitale par an, n'est-ce point marcher assez vite? Nous le répétons, c'est un fait accompli : on en a le sentiment même autour du pape. Nous le laissons passer sans plainte et sans joie, en partageant la stupeur avec laquelle le reste du monde le contemple, et

comme le reste du monde, nous avons l'espoir que ce nouveau gâteau donné à l'Italie la contiendra dans ses bornes pendant au moins une année, et l'empêchera de risquer la paix de l'Europe dans un conflit avec l'Autriche.

Quand les chances de la paix augmentent en Italie, diminueraient-elles du côté de l'Allemagne? On a paru le craindre un moment en assistant aux difficultés qui assiégent l'Autriche en Hongrie et qui pouvaient donner naissance à une guerre de nationalités; on l'a redouté, à lire certains passages des harangues prononcées par le roi de Prusse à son avénement; on l'a supposé en voyant renaître entre l'Allemagne et le Danemark cette fatigante querelle du Holstein, qu'il n'a jamais été possible de faire comprendre au public. Ces appréhensions se sont calmées ou vont se dissipant. L'agitation hongroise, paraît-il, saura se contenir dans les limites légales, et se transformera en lutte parlementaire quand la diète sera réunie. Mieux éclaircies, les paroles du roi de Prusse ont paru s'appliquer aux menaces de révolutions et d'insurrections de nationalités plutôt qu'à des perspectives de guerre européenne. La question holsteinoise elle-même ne paraît pas devoir entraîner de complications bien graves : elle se décompose en deux questions, la question du Holstein et du Lauenbourg et la question du Slesvig. Le Holstein et le Lauenbourg font partie de la confédération germanique; le Slesvig est en dehors de la confédération. Il s'ensuit qu'il y a matière à compromis entre l'Allemagne et le Danemark. Celui-ci peut résister avec fermeté aux ingérences de l'Allemagne dans le Slesvig, et il peut en même temps faire preuve de modération en ne résistant point, sur le différend holsteinois, à la juridiction fédérale. On peut donner amicalement ce conseil au Danemark, car le Holstein appartient non-seulement au roi de Danemark, mais il appartient à la fédération germanique. Le peuple danois doit demeurer étranger aux différends qui s'élèvent entre son roi, duc de Holstein, et la diète de Franfort, sur les questions relatives au gouvernement intérieur du duché. Il est vrai qu'entre le Holstein et le Slesvig il existe des communautés d'intérêts et d'institutions, et qu'il est difficile de modifier l'administration d'une de ces provinces sans que l'autre en soit affectée. Il est vrai encore que le Danemark, gouvernement et nation, est libéral, tandis que le parti qui se plaint dans le Holstein et le Slesvig est un petit parti féodal de hobereaux : il est vrai qu'à ce titre le Danemark est digne des sympathies des nations occidentales; mais on ne peut aller au-delà du témoignage de ces sympathies, quand le roi de Danemark est lié, comme duc de Holstein, par des traités et une loi fédérale : on ne peut que conseiller au gouvernement danois de se montrer conciliant dans l'affaire du Holstein et de maintenir son droit dans celle du Slesvig. Quant aux sentimens de l'Allemagne et de la Prusse à notre égard, nous serions injustes si nous n'en voulions pas voir l'expression satisfaisante dans les termes de l'adresse où les députés prussiens félicitent le nouveau roi, avec des protestations pacifiques, des négociations ouvertes entre la France et la Prusse pour la conclusion d'un traité de commerce.

Il y a longtemps que nous ne nous étions occupés de la paisible Hollande. Ce pays sensé et pratique a ordinairement le bonheur de ne point faire trop parler de lui. Il faut rendre hommage cependant aux hommes distingués et laborieux dont l'intelligence maintient dans ces tranquilles contrées la saine énergie de la vie politique et la prospérité matérielle. Nous ne pouvons, à ce point de vue, nous dispenser de mentionner les modifications qui viennent de s'accomplir dans le cabinet de La Haye. L'ancien ministre des colonies, M. Rochussen, vient d'être remplacé par M. Cornets de Groot, autrefois conseiller des Indes, et qui fut, il y a quelques années, secrétaire-général du département dont il prend la direction. On augure bien de l'activité de ce ministre appliquée à l'administration coloniale, si importante pour la Hollande. Le ministre des affaires étrangères, M. de Zuylen de Nyevelt, a donné sa démission et a été remplacé par M. de Goes. Mais c'est un fait malheureusement plus grave que des remaniemens ministériels qui cette fois appelle sur la Hollande l'attention et la sympathie de l'Europe. Nous voulons parler de l'effroyable inondation qui a submergé, sur une étendue de 16,000 hectares, l'un des plus beaux districts de la Gueldre. Les misères où ce désastre a plongé d'industrieuses populations ont été racontées par les journaux, et ont provoqué en Hollande même, dans l'honnête et généreuse Belgique, des manifestations de charité auxquelles, nous en sommes sûrs, la France ne manquera pas de se joindre.

C'est maintenant au-delà de l'Atlantique, dans la république qui était hier un des peuples les plus florissans de la terre, qu'il faut voir éclater une perturbation non moins formidable que les ébranlemens que l'Europe avait redoutés pour cette année. Rien n'arrête et il semble que rien ne puisse arrêter désormais le mouvement séparatiste qui déchire l'Union américaine. Les dernières nouvelles d'Amérique sont profondément attristantes. Non-seulement elles nous montrent les états du sud se détachant l'un après l'autre, mais elles nous apportent les discussions du sénat, et, vue à travers les appréciations réfléchies des citoyens les plus éclairés et les plus éminens des États-Unis, la situation, mieux définie, paraît plus sombre encore. C'est surtout en lisant les discours éloquens de M. Hunter, sénateur démocrate de la Virginie, et de M. Seward, chef désigné de la prochaine administration de M. Lincoln, que l'on ressent cette impression douloureuse. Il n'était guère possible de présenter sous une forme plus modérée et plus nette les prétentions du sud que ne l'a fait M. Hunter. Le sénateur virginien déclare que l'union dans les termes actuels du pacte fédéral ébranle et met en péril la condition sociale des états du sud. La propagande abolitioniste du nord, les lois passées par les états de cette section contre l'extradition des esclaves fugitifs, la part inégale faite à l'expansion des états à esclaves dans les territoires qui restent à conquérir à la race américaine, l'élection enfin d'un président imbu des doctrines contraires aux intérêts des états du sud, tout se réunit, suivant M. Hunter, pour imposer à ces états la séparation comme une nécessité de salut social. Une seule chose pourrait,

d'après le sénateur virginien, prévenir la dissolution du lien fédéral : ce serait un remaniement de la constitution et la présence au pouvoir de deux présidens, l'un nommé par le nord, l'autre élu par le sud, de telle sorte que les intérêts des deux sections fussent en même temps sauvegardés. L'impossibilité de cette combinaison saute aux yeux; mais les événemens marchent trop vite pour que le plan de M. Hunter pût même être accepté par les états du sud. Le discours de M. Seward est certes plus éloquent que la remarquable harangue du démocrate. Une mélancolie grandiose en ralentit l'accent. Tout y est parcouru : les conséquences sociales de la rupture de l'union; comment les séparatistes ne voient-ils pas que la guerre civile suscite l'insurrection servile? — les conséquences politiques au point de vue extérieur : au lieu d'une grande nation, l'égale des premiers états du monde, l'Amérique morcelée ne présentera plus que des fédérations faibles et incapables de se faire respecter; — les conséquences politiques au point de vue intérieur : de la guerre civile, des jalousies entre les états, naîtront la nécessité du gouvernement militaire et le despotisme; — enfin les mesures de conciliation qui pourraient prévenir ce désastreux déchirement. C'est la partie faible de son discours, car c'est dans les esprits bien plus que dans les choses qu'est le mal. « La seule chance de salut qui nous reste, lisons-nous dans une lettre écrite par un Américain, ce serait que l'on pût s'entendre sur une trève à observer pendant les quarante jours qui nous séparent de la nouvelle présidence. On aurait ainsi du temps pour la discussion, la conciliation et les compromis. Si cette trève nous manque, la guerre civile, l'insurrection et l'émancipation des esclaves sont inévitables. Les hommes du sud, braves et à demi civilisés, se battront comme des démons et tomberont comme des hommes maudits du ciel. » Le ton peut donner une idée du degré d'exaltation où sont arrivés les sentimens. Pour l'Europe, pour la France, une telle issue ne saurait être indifférente. La France a un grand intérêt au maintien d'une puissance à la fondation de laquelle elle avait si généreusement travaillé, et qui pouvait contribuer au maintien de l'équilibre maritime. En outre ce sont précisément ces états à esclaves qui fournissent à l'industrie européenne la matière première qu'on peut appeler son pain quotidien. On compte par millions les ouvriers qui, en Angleterre, en France, en Europe, vivent de l'industrie du coton. Le déchirement des États-Unis aurait donc immédiatement dans notre hémisphère un retentissement économique et politique épouvantable.

C'est au milieu de cette crise américaine, tout le monde a remarqué ce contraste, que l'Académie française a entendu sortir de la bouche du père Lacordaire une magnifique apologie des institutions américaines. Nous voulons espérer encore que l'Union échappera à la dissolution qui la menace; mais lors même que le faisceau se briserait, l'éloge de la démocratie américaine n'aurait pas été moins juste. Cette belle machine politique n'aurait pas pu durer plus d'un siècle; l'imperfection humaine ne l'aurait pas sup-

portée plus longtemps. Qu'importe? Le grand idéal de liberté politique et d'énergie individuelle dans un grand état aurait été atteint une fois, et il ne serait pas défendu à l'humanité d'espérer dans le succès ultérieur et plus durable de cette grande entreprise. Il ne nous appartient pas de juger en passant cette belle séance académique où un grand orateur religieux était reçu par M. Guizot, qui a pu faire admirer à un auditoire enthousiaste un des maîtres les plus rares de l'éloquence politique; mais nous ne pouvons nous empêcher de féliciter et de remercier M. Lacordaire de ce témoignage de foi dans l'avenir de la liberté qu'il a donné en l'honneur de la mémoire d'un des hommes de notre temps qui ont eu au plus haut degré la conscience et le souci de l'avenir.

E. FORCADE.

REVUE MUSICALE.

La presse ordinaire, en général, nous semble parfois se faire une trop grande idée du pouvoir qu'elle exerce sur l'opinion publique; elle est trop portée à croire que, sans le concours de ses lumières, sans les débats contradictoires qu'elle soulève chaque jour, sans l'incitation utile que provoquent ses jugemens, le public ne saurait avoir un avis sur les faits et les œuvres qui passent devant ses yeux. En matière d'art surtout, le plus petit journal s'imagine que, sans les quelques lignes qu'il consacre à un tableau, à un livre ou à un opéra nouveau, le public serait fort embarrassé d'en apprécier la valeur, et qu'il attend avec impatience qu'on lui fournisse les élémens de l'opinion qu'il doit s'en faire. Il y a là une exagération de la puissance de la presse qui est peut-être nécessaire pour éveiller le zèle de l'écrivain qui se donne la mission de parler au nom de tous; mais on se trompe si l'on croit que le public se laisse facilement conduire par le premier venu, et qu'il n'examine pas les titres de celui qui prétend l'éclairer et lui imposer ses jugemens. Il y aurait un travail curieux à faire, ce serait d'examiner les hommes et les œuvres qui sont parvenus à conquérir l'estime de l'opinion malgré le silence et même malgré l'hostilité d'une partie des organes de la presse quotidienne, et de les comparer à ces fastueuses célébrités fabriquées par la camaraderie et par les complaisances d'une publicité sans scrupules. On serait étonné d'apprendre à quoi se réduit l'action de la presse qui méconnaît ses devoirs, et combien sont éphémères les réputations qui ne reposent que sur des articles improvisés chaque matin. Un exemple récent va nous prouver que le public sait, au besoin, résister à la pression qu'on voudrait exercer sur son goût et sur son esprit.

Le Théâtre-Lyrique, qui n'est pas heureux depuis quelque temps et dont l'existence est toujours précaire, a donné, le 17 décembre, un nouvel opéra en trois actes : *les Pêcheurs de Catane*. Toutes les fois qu'on assiste à la première représentation d'un ouvrage lyrique, on est surpris, et l'on se

demande comment il est possible qu'une fable absurde comme celle qui se déroule devant vous ait pu être acceptée par le compositeur d'abord, par le directeur ensuite, et par les trente ou quarante personnes qui prennent part à l'exécution. On sort du théâtre accablé d'ennui et confondu que tant d'inepties et de fadaises puissent être représentées devant le public de Paris. Huit jours après, vous voyez une autre pièce avec accompagnement de musique qui vous donne le vertige en vous précipitant encore plus bas dans l'empire de la stupidité et de l'effronterie. Je ne croyais pas qu'on pût imaginer quelque chose de plus niais, de plus monotone et de plus usé que le *libretto* des *Pêcheurs de Catane,* mais depuis j'ai vu *Barkouf*...

Le sujet des *Pêcheurs de Catane* est, à vrai dire, emprunté au charmant récit de M. de Lamartine connu sous le nom de *Graziella;* mais on ne peut s'imaginer ce que les auteurs du *libretto* ont fait de la création du poète. Une jeune fille niaise, qui est restée orpheline, est recueillie par une pauvre famille de pêcheurs, où elle s'éprend d'un sot amour pour un bellâtre qui se nomme Fernand, officier dans l'armée espagnole, et qui appartient à une grande famille de son pays. Nella trouve dans la maison des pauvres pêcheurs, qui est devenue la sienne, un fils, Cecco, avec qui elle est élevée, et qui conçoit pour sa compagne d'enfance une passion discrète et noble qu'il n'ose lui avouer que fort tard, alors que Nella, se croyant trahie par Fernand, veut entrer dans le couvent de l'Annonciade. Elle y entre en effet, et après un an de noviciat elle sort de ce couvent et recouvre sa liberté pendant trois jours avant de prononcer des vœux irrévocables. C'est pendant ces trois jours de liesse, de danses et de tarentelles, que Nella lutte entre l'amour qu'elle a pour Fernand et l'affection profonde que lui témoigne son compagnon d'enfance Cecco, qui se décide à lui avouer tout ce qu'il a dans le cœur. Après une succession de scènes les unes plus niaises que les autres, Nella, qui apprend que Fernand va épouser sa cousine Carmen, devient folle et expire longuement sous les yeux du public fatigué de tant de lieux communs qui traînent sur tous les théâtres depuis trente ans.

C'est *Lucie,* c'est *la Muette,* c'est tout ce qu'on voudra avec l'inévitable chœur à boire, avec la ballade, la tarentelle au clair de la lune, avec les apparitions mystérieuses, les ballerines et les tableaux vivans copiés des vieilles gravures qui reproduisent les joyeusetés des peuples du midi au siècle dernier. Il est grand temps que cela finisse, et que la poétique des faiseurs de *libretti* d'opéras change de fond en comble. Tout le monde est fatigué de ces canevas misérables, écrits sans style, sans goût et sans logique, représentant une succession de scènes plaquées qu'aucun lien intime ne rattache les unes aux autres; chacun trouve insupportables ces types usés, ces fades amours relevées par les lazzis glacés d'un bouffon stéréotypé, et ces péripéties de mélodrame qui sont plus l'œuvre du machiniste que celle du poète. Oui, je partage l'opinion émise récemment par M. Richard Wagner au sujet de ces poèmes d'opéras qui ne peignent que des situations matérielles, que des groupes sans vie, que des personnages sans âme et sans originalité, et qui n'offrent au compositeur qu'un thème banal pour exercer sa bravoure et celle des chanteurs qui doivent interpréter sa pensée. On se demande toujours, après la représentation d'un opéra nouveau, comment un compositeur de mérite a pu accepter la pièce qu'il a mise en musique, et perdre un

temps précieux à illustrer une fable dépourvue de vraisemblance et d'intérêt. C'est que le compositeur pas plus que le directeur du théâtre ne connaissent entièrement le poème dont ils ont accepté la donnée générale. On se réunit, l'auteur de la pièce explique son sujet, il définit le caractère des principaux personnages qui peuvent convenir à tel ou tel artiste de la troupe; il décrit les scènes importantes, les costumes, les décors et les changemens à vue, et l'on se décide d'après cette explication sommaire, sans connaître un mot du poème. Ce n'est qu'aux répétitions qui ont lieu sur la scène qu'on juge pour la première fois de la vraisemblance, de l'intérêt, du mérite de l'œuvre dramatique qu'on va représenter. Est-il étonnant après cela qu'on nous donne des fables comme *les Pêcheurs de Catane?*

C'est M. Aimé Maillart, un musicien de mérite, un artiste sérieux et honorable, qui a eu la faiblesse d'accepter la pièce dont nous venons de parler. M. Maillart, qui est connu par deux ou trois ouvrages qui ont été accueillis avec faveur, surtout *les Dragons de Villars*, est un de ces hommes pleins d'ardeur, de talent et de bonne volonté, dont il nous serait particulièrement agréable de louer les efforts; mais il nous est impossible de convenir que, dans *les Pêcheurs de Catane*, le compositeur n'ait point subi la fâcheuse influence du canevas informe sur lequel il a travaillé. Nous ne dirons rien de l'ouverture, qui manque de caractère, pour signaler le premier chœur que chantent les pêcheurs de Catane, et qui a de la franchise : nous préférons cependant le chœur qui vient après, et qui accompagne la barcarolle que chante Cecco, l'ami d'enfance de l'héroïne; mais un morceau tout à fait charmant, aussi bien conçu qu'il est délicieusement accompagné, c'est le *quintetto* qui succède à la barcarolle de Cecco. La phrase principale, qui est jolie, est ramenée trois fois avec une flexibilité de style qu'on n'avait pas encore remarquée chez M. Maillart. Ce *quintetto*, qui est aussi musical que scénique, nous paraît être le meilleur morceau de la partition. On remarque encore dans le premier acte une romance pour voix de ténor que débite le triste Fernand, romance parfaitement classique et qui rappelle trop les vieux chefs-d'œuvre du genre, — l'air de danse, qui a de la grâce, *la Sicilienne*, que chante Nella en s'accompagnant de la mandoline, et toute la scène finale dont les formes sont plus que suffisamment connues. C'est le défaut de la partition que de réveiller trop de souvenirs et de laisser désirer un peu plus d'originalité. Une jolie romance de ténor pleine d'émotion ouvre le second acte : *Du serment qui m'engage*. Chantée par Fernand, qui n'intéresse personne, la romance est suivie d'une sorte de mélopée dramatique par laquelle Cecco exprime à Nella le sentiment pénible dont son cœur est rempli : *Je suis jaloux!* Si M. Balanqué, qui déclame avec talent ce récit, avait une meilleure voix de basse, l'effet qu'il produit serait plus saisissant. J'apprécie fort peu la leçon de vocalise qu'exécute Nella sous prétexte de peindre le vol de l'hirondelle :

Quand l'hirondelle
Revient fidèle
Et de son aile
Chasse les autans.

Ce hors-d'œuvre, qui retarde l'action, ne peut être supportable que dans la

bouche d'une cantatrice comme Mme Carvalho, pour qui il a été évidemment composé. Il est temps aussi que les compositeurs nous épargnent ces lieux-communs puérils dont ils ont trop abusé. Quant au finale très bruyant qui termine le second acte, c'est un simple morceau d'ensemble d'une sonorité confuse et exagérée, que la fausse situation des personnages n'explique pas d'une manière satisfaisante. M. Maillart est tombé ici dans un défaut que nous lui avons souvent reproché : il a écrit une page de mélodrame. On peut signaler au troisième acte, qui est le plus faible de tous, un chœur, de jolis détails d'instrumentation, et la scène d'agonie, beaucoup trop longue et pas assez saillante pour qu'on ne s'impatiente pas de ce lieu-commun dramatique, devenu impossible depuis le chef-d'œuvre de Donizetti, *Lucie*. Écrite avec un grand soin et beaucoup de sentiment, la partition des *Pêcheurs de Catane*, qui renferme plusieurs morceaux distingués, n'affaiblira pas cependant la réputation de M. Aimé Maillart; nous voudrions pouvoir lui prédire que l'épreuve de la scène sera également favorable à son œuvre. Une élève du Conservatoire sortie cette année de la classe de M. Laget, Mlle Baretti, a débuté par le rôle de Nella, qui ne lui était certes pas destiné dans l'origine. Sa voix de soprano aigu flexible et sa jolie figure l'ont fait bien accueillir, et tout annonce que dans le genre de l'opéra-comique Mlle Baretti pourra obtenir d'honorables succès. Un autre élève du Conservatoire, M. Peschard, qui possède une fort bonne voix de ténor, a fait aussi ses premières armes par le rôle de Fernand, cet insupportable amoureux de deux femmes qui ne sait à laquelle se vouer. La voix de M. Peschard a de l'étendue, assez d'égalité et ne manque pas de charme; lorsqu'il se sera un peu dégourdi comme chanteur et comme comédien, il ne peut manquer d'être fort recherché.

Il nous faut encore parler de M. Jacques Offenbach. Le destin est plus fort que la volonté des hommes, et, la fable a raison, il est toujours téméraire de dire : « Fontaine, je ne boirai plus de ton eau. » Depuis l'avénement du *Papillon* à l'Opéra, l'auteur d'*Orphée aux Enfers* a donné un opéra-comique en trois actes qui répond au nom de *Barkouf*, et dont la première représentation a eu lieu le 24 décembre. Cette soirée a été curieuse, intéressante, et restera célèbre dans les fastes d'un théâtre où se sont produits depuis un siècle les plus délicieux chefs-d'œuvre de la musique française. De mémoire d'homme et de *chien savant*, on n'avait jamais rien entendu de semblable, et si je me sers de cette dernière expression, qui peut sembler étrange, c'est que j'y suis autorisé par le héros de la pièce, qui est un chien dogue nommé Barkouf. Tout le monde a trouvé que la musique était admirablement adaptée au sujet, et que M. Offenbach avait pris la nature sur le fait en imitant, de manière à s'y méprendre, les différentes intonations du principal personnage de la pièce de M. Scribe. On ne connaissait pas à M. Offenbach cette veine de pittoresque qu'il vient de révéler si heureusement dans *Barkouf*. Nous voudrions pourtant garder un peu notre sérieux à propos d'une bouffonnerie qui a étonné jusqu'aux protecteurs de M. Offenbach. On les voyait, tristes et mornes, se renfoncer dans leurs loges, comme s'ils eussent voulu cacher l'impression pénible qu'ils éprouvaient en se disant peut-être : « Voilà donc le ramage de ce beau merle que nous avons élevé à la becquée avec tant de soin! » C'est qu'il est impossible de

s'imaginer, quand on n'a pas entendu la chose, ce que c'est que la musique de *Barkouf!* Visiblement embarrassé du cadre où il s'était égaré, M. Offenbach a d'abord essayé de se faire passer pour ermite dans une espèce d'ouverture d'un caractère câlin et pastoral; mais il a bientôt trahi son incognito par des rhythmes grimaçans et une harmonie qui n'est pas de ce monde. Aussi n'y a-t-il pas eu deux avis, et tout le monde a reconnu la griffe du maître. C'est ce qui explique pourquoi le public, entraîné par l'exemple de ce qu'il entendait, s'est mis à l'unisson de l'œuvre en sifflant comme un beau diable. Telle a été l'issue de la première représentation de *Barkouf,* qui aura servi du moins à réveiller la conscience publique et à marquer les limites où l'art touche aux tréteaux. Ajoutons, pour l'enseignement de la postérité, que *Barkouf* a trouvé un éditeur, et qu'il n'y a pas eu dans la presse une seule voix qui ait osé défendre l'œuvre de M. Offenbach, si ce n'est la petite littérature qui relève de son école.

Le Théâtre-Italien, qui se défend le mieux possible contre les difficultés du temps, a donné, le 13 janvier, un nouvel opéra en trois actes de M. Verdi, *un Ballo in maschera* (*un Bal masqué*). C'est le dernier ouvrage qu'ait écrit le compositeur lombard, dont la fécondité est à remarquer. Le sujet de la pièce est la mort de Gustave III, roi de Suède, qui fut assassiné dans un bal par Ankaström en 1792. Ce sujet a été traité par M. Scribe et mis en musique par M. Auber, dont l'œuvre commune a été représentée à l'Opéra, sans grand succès, le 27 février 1833. Il est resté de la partition de M. Auber un galop fameux, qui a été bien souvent exécuté sans l'opéra auquel il appartient. L'opéra de M. Verdi était destiné au grand théâtre de Saint-Charles, à Naples; mais des difficultés absurdes élevées par la censure obligèrent le compositeur et le poète à porter leur ouvrage à Rome, où il a été représenté au théâtre Apollo pendant le carnaval de l'année 1859. Le sujet primitif de la pièce, entièrement imitée du poème de M. Scribe, a été modifié d'une manière fâcheuse par le librettiste italien, M. Somma. La scène ne se passe plus à Stockholm, mais à Boston, et les noms des personnages sont également changés. Il ne s'agit plus d'un fait très connu, de l'assassinat d'un roi de Suède pour des motifs politiques, mais d'un gouverneur de Boston, Ricardo, comte de Warwick, qui séduit la femme de son secrétaire et de son ami, Renato, un créole fort jaloux. Il se noue autour de Ricardo une conspiration quasi politique à laquelle Renato refuse d'abord de prendre part; mais lorsqu'il apprend que l'ami tout-puissant auquel il a sauvé la vie est l'amant de sa femme, Renato se jette dans les bras des conspirateurs et assassine le gouverneur dans un bal masqué. Ricardo expire lentement sous les yeux des conspirateurs et de son assassin en avouant qu'il a toujours respecté l'honneur de la femme de son ami, et qu'Adelia n'a jamais manqué à ses devoirs.

Tel est le tissu du mélodrame obscur que le librettiste italien a tiré de la pièce de M. Scribe, et dont il a dû défigurer les noms et la donnée historique pour se faire accepter de la censure romaine, qui n'est pas moins intelligente que la censure napolitaine. Quelle misère! et qu'il a fallu de patience au pauvre peuple italien pour vivre sous de pareils gouvernemens! Au théâtre de Paris, la scène d'*un Ballo in maschera* se passe dans le royaume de Naples. M. Mario, qui aspire fortement à descendre du trône de

la belle jeunesse qu'il a occupé pendant si longtemps, s'est absolument refusé à porter le costume d'une ville de puritains, comme l'était Boston au commencement du XVIIIe siècle. Et voilà ce que devient la vérité de l'histoire entre les mains des censeurs, des librettistes et des virtuoses italiens! Encore une fois, M. Richard Wagner a raison de s'élever contre de si monstrueuses licences, et de prétendre que le compositeur ne soit pas condamné à subir les caprices d'un vieux *Lindoro*.

Nous n'en sommes pas à faire notre profession de foi en ce qui touche le talent de M. Verdi et le caractère général de son œuvre, plus abondante que variée. Nous pensons avoir rendu ici aux qualités incontestables de ce compositeur vigoureux et passionné la juste part d'éloges qui leur revient. Nous sommes si convaincu d'être resté dans la vérité en parlant de l'auteur d'*Ernani*, de *Rigoletto* et d'*Il Trovatore*, que nous poussons l'illusion jusqu'à croire que notre jugement ne sera pas cassé. Quand l'Italie n'aura plus la fièvre et qu'elle pourra envisager de sang-froid l'idole qu'elle encense depuis vingt ans, elle admirera toujours certaines beautés de M. Verdi, sans méconnaître les nombreux défauts qui déparent ses ouvrages. Elle reconnaîtra alors que les réserves d'une saine critique, loin de contrarier l'essor du génie, lui sont un stimulant nécessaire pour agrandir son horizon et pour épurer la forme où il se manifeste. Ne craignons pas de répéter ce que nous avons dit bien souvent ici. Deux choses expliquent le succès exagéré des opéras de M. Verdi : le talent du maître et l'état moral où se trouvait l'Italie lorsque ce chantre des passions extrêmes lui est apparu. L'Italie se préparait alors à accomplir l'œuvre de sa délivrance; elle voulait être passionnée, remuée, exaltée, et ne voulait plus rire de ce rire bénin, tout domestique, de Cimarosa, ni se laisser aller à l'ironie débilitante de Rossini. Elle trouva dans M. Verdi le musicien qu'il lui fallait, aux accens âpres, aux rhythmes vigoureux, aux mélodies courtes, mais ardentes, aux morceaux d'ensemble pleins d'unissons victorieux, à l'instrumentation fruste, mais puissante et colorée.

Chia l' abitator dell' ombre eterne
Il raucco suon della tartarea tromba,
Treman le spazioso atre caverne.
. . . . . .

Il y a de ces intonations-là dans *Nabucco, I Lombardi,* dans *Ernani, Il Trovatore* et *Rigoletto*. C'est ce que voulait l'Italie; aussi a-t-elle acclamé le barde qui lui communiquait la sainte fureur dont elle est encore pénétrée.

Il n'y a pas d'ouverture à l'opéra d'*un Ballo in maschera*, mais un simple prélude symphonique auquel s'enchaîne un chœur que chantent les courtisans du comte Ricardo, chœur qui est fort joliment accompagné. Le comte, qui survient et qui prend les nombreuses pétitions qu'on lui présente, exprime dans une *romanza* que le chœur accompagne le sentiment unique qui le préoccupe, son amour pour Adelia. Sans être remarquable, ce morceau remplit bien la place qu'il occupe. Une scène plus saillante est celle où Renato, l'ami et le secrétaire du comte, lui demande de quel chagrin son cœur est pénétré : il en résulte un air, pour voix de baryton, qui n'a rien de bien nouveau quand on connaît les œuvres de M. Verdi, mais qui produit de l'ef-

fet, chanté par l'admirable voix de M. Graziani. Différens personnages viennent chez le gouverneur, et sont annoncés par le page Edgar. On apprend au gouverneur qu'on poursuit une pauvre bohémienne nommée Ulrica. Il s'indigne contre cette intolérance de la justice et demande au page ce qu'il pense de la devineresse. Le page, dans une ballade fort gracieuse, décrit l'aspect sinistre de la bohémienne lorsqu'elle accomplit l'acte de prédire l'avenir. Mlle Battu chante cette ballade avec une vivacité piquante. Le morceau d'ensemble qui termine l'introduction et le premier acte, dans la distribution du Théâtre-Italien, est vulgaire, et laisse au public une impression fâcheuse. A l'acte suivant, la scène est transportée dans une contrée sauvage où la devineresse tient ses assises et évoque les esprits. Trois personnages s'y trouvent réunis, Ulrica, Adelia et Ricardo, ce qui donne lieu à un trio, pour soprano, ténor et contralto, d'un bel effet. Sous la partie de soprano, qui développe en notes simples une phrase ascendante pleine d'émotion, les deux autres parties remplissent l'harmonie, tout en conservant chacune un dessin particulier et significatif. C'est très beau comme conception musicale et très dramatique, et c'est là, quoi qu'on en dise, le vrai problème de l'art. Ricardo, qui désire connaître l'avenir qui l'attend, demande à la devineresse de lui dire franchement ce qu'il doit espérer, en chantant une cantilène gracieuse :

Di' tu se fedele
Il fiutto m' aspetta,

et la réponse du chœur à l'unisson encadre heureusement la petite mélodie. Mais un morceau tout à fait remarquable, c'est le quintette qui vient après pour ténor, deux basses, soprano et contralto. Ulrica, la devineresse, a prédit au comte qu'il mourrait assassiné par un ami. Ce pronostic, qui frappe tous les assistans, n'excite chez Ricardo qu'une folle gaieté et un profond dédain de la crédulité populaire. C'est Ricardo qui prépare le thème du quintette par une phrase pleine de désinvolture :

È scherzo od è follia
Si fatta profezia.

Les deux basses, qui sont deux personnages subalternes, préparent le tissu harmonique, au-dessus duquel plane bientôt le soprano du page Edgar, par quelques notes simples et ascendantes qui forment le fil conducteur de l'ensemble. Le chœur se joint aux cinq voix et ajoute une plus grande sonorité à ce morceau de maître. Ce quintette remarquable est plus beau, aussi dramatique et plus développé que le charmant quatuor de Rigoletto. L'acte se termine par un ensemble ou *stretta,* comme disent les Italiens, très vigoureux. L'acte suivant, qui est le troisième, transporte la scène dans une autre contrée déserte où s'égare, pendant une profonde nuit, la pauvre Adelia. Elle exprime dans un air fort dramatique, qui rappelle certains passages de *la Traviata,* les sombres pressentimens de son cœur. Mme Penco chante ce morceau avec une émotion sincère qu'elle communique à l'auditoire. Ricardo survient aussi dans ce lieu désolé, et il résulte de cette rencontre des deux amans un duo passionné dont je remarque particulièrement l'*andante.* La scène se complique par l'arrivée de Renato, le mari d'Adelia et l'ami dé-

voué du comte, qu'il vient avertir de la conspiration qui menace ses jours. Il fait toujours nuit, et Renato n'ignore pas que Ricardo est avec une femme, sans se douter pourtant que cette femme est la sienne. De cette situation naît un trio, pour soprano, ténor et baryton, très passionné et qui renferme de beaux effets d'unisson qui sont bien dans la manière connue de M. Verdi. Poussé par les prières d'Adelia et les exhortations de Renato, Ricardo s'est enfui. Adelia, le visage couvert d'un voile, reste seule avec Renato, qu'elle a reconnu, tandis que lui ignore toujours quelle est cette femme que le comte a confiée à son amitié. Lorsque les conspirateurs arrivent tous enveloppés d'un manteau pour tuer Ricardo, ils trouvent Renato, qui défend au péril de sa vie la femme mystérieuse qui est la maîtresse de son ami. C'est alors qu'il reconnaît Adelia, sa propre femme! Cette situation violente est rendue par un quatuor avec chœur où les conspirateurs se moquent de la mésaventure maritale de Renato, pendant que celui-ci et Adelia poussent des cris de douleur. Les ricanemens des conspirateurs ont paru au public de Paris d'un comique équivoque, et l'effet de ce morceau n'est pas heureux. Le quatrième acte renferme un très bel air pour voix de baryton, dans lequel Renato exprime la douleur qu'il éprouve de se voir trahi à la fois par sa femme et par son ami. La première partie de cet air, qui est dans un mouvement lent, est accompagnée par un dessin de basse continue qui a de la noblesse; mais la phrase mélodique de quelques mesures qui en forme le complément est d'un effet délicieux, chantée surtout par M. Graziani:

O dolcezze perdute.

Ce passage plein de mélancolie et de tendresse, où Renato fait un retour sur son bonheur passé, est accompagné par deux flûtes dont les doux soupirs se combinent heureusement avec les sons de la harpe. Ce n'est pas la première fois que M. Verdi tempère la violence habituelle de son style par des échappées de lumière d'une grâce élégiaque. Au trio pour trois voix d'homme où Renato s'engage à prendre part à la conspiration ourdie contre Ricardo succède un joli quintette : c'est le page Edgar qui vient inviter Renato et ses amis au bal que va donner son maître. Il se met alors à décrire la pompe de la fête à laquelle il aura le plaisir d'assister :

Che fulgor, che musiche
Esulteran le soglie.

La phrase qui rend le sens de ces paroles est piquante, et Mlle Battu s'y fait justement applaudir. Le morceau se développe avec entrain et légèreté. Je ne dis rien de la romance que chante Ricardo pour signaler la jolie chanson que dit encore le page au milieu du bal où il est poursuivi par Renato :

Saper voreste
Di che si veste.

« Vous voudriez bien savoir, dit-il, sous quel déguisement mon maître assiste à la fête? » Et il s'échappe par un éclat de rire plein de fraîcheur et d'heureuse insouciance. Au milieu de la foule des masques, parmi lesquels se trouvent les conspirateurs, Ricardo rencontre et reconnaît Adelia, qui lui dit d'une voix tremblante : « Sauve-toi, ou tu es perdu!» Le duo qui ex-

prime cette situation renferme quelques beaux élans, et il est accompagné par un air de menuet qui ne manque pas de grâce. Enfin Ricardo est reconnu par Renato, qui le tue d'un coup de poignard, et le comte expire lentement sur la scène en déclarant l'innocence de la femme qu'il a aimée, mais dont il a toujours respecté l'honneur. Il y a encore quelques beaux accens dans cette scène finale.

Je pense avoir relevé avec soin tout ce qui m'a paru un peu saillant dans la nouvelle partition de M. Verdi : — au premier acte, le chœur de l'introduction, l'air de Ricardo avec chœur, l'air de baryton que chante Renato et la jolie ballade du page ; à l'acte suivant, le trio entre la devineresse Ulrica, Adelia et Ricardo, la chanson de Ricardo, *Di' tu se fedele*, et le beau quintette qui suit; au troisième acte, l'air pathétique de soprano que chante Adelia, le duetto pour soprano et ténor, et le trio entre Adelia, Ricardo et Renato; au quatrième acte, le bel air de baryton, le quintette de l'invitation au bal, la romance du page, le duo entre Adelia et Ricardo, et la scène finale, qui pourrait être plus saisissante.

Le caractère général de la musique d'*un Ballo in maschera* diffère en beaucoup de points de celui qui a fait le succès des opéras connus de M. Verdi. Il est évident que le maître s'est préoccupé de modifier sa manière, et qu'il a essayé de donner à son style brusque, hardi et violent une tenue plus modérée, plus de variété et de souplesse dans l'aménagement des effets qui lui sont propres. L'orchestre particulièrement est traité avec plus de soin. On y sent le désir de fondre les couleurs extrêmes dans un discours plus soutenu et de rattacher les instrumens à vent, — surtout les instrumens en cuivre, dont M. Verdi fait un si grand abus, — aux instrumens à cordes, qui sont le fondement de toute bonne orchestration, par des couleurs intermédiaires et adoucissantes. Si le maître ne réussit pas toujours à accomplir le dessein qu'il se propose, il atteint quelquefois son but, et cela suffit pour constater le désir de mieux faire et pour donner au nouvel ouvrage de l'auteur d'*Ernani* et d'*Il Trovatore* un intérêt tout particulier. Cette heureuse modification dans la manière d'écrire de M. Verdi se révèle encore par des essais de marches harmoniques opérées par les basses, par une harmonie moins remplie d'unissons, mais avant tout par la création d'un caractère qui est entièrement nouveau dans l'œuvre de M. Verdi : nous voulons parler du jeune page Edgar. Tout ce que chante cet agréable adolescent est plein de grâce et de fraîcheur. C'est comme un rayon furtif de gaieté qui vient adoucir la figure sévère et effleurer les lèvres frémissantes du compositeur lombard, cet Espagnolet de la musique.

L'exécution d'*un Ballo in maschera* n'est pas tout à fait ce qu'elle devrait être au Théâtre-Italien. M. Mario est visiblement insuffisant pour le rôle important du comte Ricardo, et les défaillances de son organe enlèvent à cette partie saillante de l'opéra nouveau l'éclat qu'elle devrait avoir. Mlle Battu se tire avec esprit et gentillesse du rôle du page, qui lui est confié, et Mme Penco chante avec énergie les différens morceaux du personnage d'Adelia; mais c'est surtout M. Graziani qui produit le meilleur effet dans le rôle de Renato, et qui chante le bel air du quatrième acte,

O dolcezze perdute,

avec sa voix ravissante et un goût dont il n'avait pas encore donné des preuves aussi évidentes. On peut dire que, si Rubini était né pour chanter la musique tendre et mélancolique de son compositeur favori Bellini, M. Graziani est l'interprète prédestiné de la mélopée ardente et fougueuse de M. Verdi.

Le Théâtre-Lyrique a donné deux petits opéras en un acte, *la Madone* et *Astaroth,* qui n'ajouteront rien à sa fortune, mais d'où nous voulons tirer une morale qui nous ramène à notre point de départ, à savoir : que toute réputation d'artiste exagérée par des articles de journaux complaisans ne peut tromper longtemps l'opinion publique, qui n'est point aussi crédule qu'on se l'imagine. L'auteur de la musique de *la Madone,* qui depuis vingt ans poursuit une véritable chimère, doit être plus convaincu que personne de la vérité de ce principe. On rencontre à Paris, errans dans les salons, bien des génies incompris de cette force qui se font chanter des *hosanna in excelsis* dans les petits et grands journaux, et à qui nous prédisons le même sort le jour où ils oseront sortir de la pénombre qui les dérobe au jugement du vrai public.

P. SCUDO.

REVUE DRAMATIQUE.

Les Effrontés, comédie en cinq actes, par M. ÉMILE AUGIER.

La nouvelle comédie que M. Émile Augier vient de faire représenter au Théâtre-Français a le grave inconvénient de ne donner envie ni de l'attaquer ni de le défendre. En entendant les rumeurs qui se sont élevées parmi toutes les tribus de la société parisienne, depuis Dan jusqu'à Barsheba, le lendemain de la première représentation des *Effrontés,* nous avons cru qu'un nouvel Aristophane nous était né, et nous sommes accouru pour voir si le carnage était aussi complet qu'on le disait. Nous avons été quelque peu désappointé en constatant que les ravages étaient moins grands qu'on ne nous l'avait assuré, et nous n'avons pu attribuer qu'à une sorte de colère panique les émotions orageuses et contradictoires que le public avait rapportées de la première représentation. On nous avait promis un champ de bataille couvert de morts; nous nous réjouissions d'avance de l'horreur de ce spectacle dramatique qui nous est si rarement accordé dans notre société chatouilleuse, où les satiriques n'abondent guère, n'ayant pas la chance d'y faire fortune. En conséquence nous avions récité pour la circonstance notre *suave mari magno,* et nous nous délections à l'idée de contempler du fond de notre fauteuil les infortunes des nombreuses victimes de M. Augier. O déception! nous n'avons pas vu un seul des morts qu'on nous avait promis, et nous n'avons rencontré qu'un seul blessé, l'agioteur Vernouillet, car nous ne prenons pas pour une victime l'amusant Giboyer, dont l'épiderme est trop endurci probablement pour avoir été traversé par les épigrammes de M. Augier. Nous nous attendions aussi à être contraint de prendre parti soit contre les injustices de l'auteur et les intentions qu'on lui prêtait, soit contre ses

accusateurs; à notre grand regret, nous n'avons pas eu l'occasion de sortir de notre froideur, et nous avons partagé pendant tout le temps les impressions que semblait ressentir le public qui nous entourait. Sa curiosité, fort éveillée par tout le bruit qui s'était fait, semblait ce soir-là s'être refroidie dès les premières scènes, et il écoutait avec une attention un peu triste, mais sans étonnement, les dialogues politiques, philosophiques et sociaux qu'il a plu à M. Augier de lui réciter sur la scène sous le nom de comédie. Pas plus que nous, il ne semblait en veine de passion; son attitude avait l'air de dire qu'il se trouvait moins intéressé dans l'affaire qu'on ne le lui avait annoncé, qu'il ne se sentait aucune envie de croire son honneur atteint par les fourberies de Vernouillet, et que les incartades socialistes de Giboyer et les épigrammes perfides du marquis d'Auberive, lui étant connues depuis longtemps, n'avaient plus le privilége d'éveiller sa susceptibilité. Non, M. Augier n'est pas l'Aristophane que nous avaient annoncé ses amis; mais il n'a pas non plus l'âme aussi noire que ses ennemis le prétendaient. Il n'a pas commis tous les péchés qu'on lui prête : il n'a pas flagellé injustement la presse pour avoir mis en scène un directeur de journal sans conscience et un journaliste sans conviction, il n'a pas saccagé la bourgeoisie pour avoir flétri un effronté et puni un parvenu qui a trop vite oublié un passé qu'il n'aurait pas dû oublier, il n'a pas démoli la société moderne pour avoir établi entre un marquis légitimiste et un socialiste de bas étage une conversation politique qui ne conclut ni pour ni contre ladite société.

Nous déclarons donc M. Augier à peu près innocent de tous les crimes qu'on lui prête. Cependant, quoiqu'il ne soit pas si noir qu'il en a l'air, il n'est pas sans reproche, et, en y regardant de près, on découvre que les accusations qui ont été dirigées contre lui ne sont pas sans fondement. On l'a accusé par exemple d'avoir attaqué la presse. Formulée d'une manière générale, cette accusation manque de justesse. On ne peut pas regarder la presse comme attaquée, parce qu'il a plu à l'auteur de mettre en scène un journaliste famélique qui gagne son dîner du soir et son gîte de la nuit en vendant à bon compte des anecdotes scandaleuses ornées de titres alléchans. Giboyer est un type vrai qu'on rencontrerait facilement dans les bas-fonds de la presse; mais, quoiqu'il soit vrai et vivant, il est en vérité si peu journaliste, que c'est à peine si on peut le regarder comme exerçant cette profession. Si on lui demandait pourquoi il se trouve dans le bureau de *la Conscience publique*, il pourrait en toute vérité répondre qu'il est là par hasard. Il passait, Vernouillet l'a reconnu et l'a prié d'entrer; si, au moment où il passait, Vernouillet ne s'était pas mis à la fenêtre, l'intéressant Giboyer serait encore à patauger dans la boue fétide qu'il ramasse aujourd'hui précieusement pour en salir les gens qui déplaisent à Vernouillet. M. Augier peut répondre encore avec raison que le vrai représentant de la presse dans sa comédie n'est pas Giboyer, journaliste d'occasion et de hasard, mais M. de Sergines, le publiciste honnête et consciencieux qui se retire de la rédaction de *la Conscience publique* lorsqu'il s'aperçoit que le directeur du journal fait un trafic des questions à l'ordre du jour. Enfin nous n'avons pas entendu dire qu'il y eût un privilége garantissant les journalistes contre les épigrammes des auteurs dramatiques. Il serait assez singulier qu'on ne pût se permettre contre les journalistes ce

qu'on se permet contre toutes les autres classes et toutes les autres professions de la société. Tout cela est vrai, et cependant M. Augier s'est rendu coupable envers la presse d'une grave injustice en lui attribuant un état de choses qu'elle n'a pas créé, et en transportant cet état de choses dans un temps où il n'existait pas. M. Augier s'élève contre l'invasion dans la presse des hommes de finance, et insinue qu'on devrait prendre des mesures afin d'empêcher que la direction des journaux ne tombât entre leurs mains. Nous n'osons pas dire qu'il ait tort : point n'est besoin de réfléchir longtemps pour voir les inconvéniens qui résultent d'une pareille direction. Nous portons tous en toutes choses les préoccupations qui nous sont habituelles, et il est à craindre qu'entre les mains des gens de finance, la question d'intérêt matériel, les affaires personnelles, le jeu de bourse en un mot, ne l'emportent sur la question d'opinion générale et les intérêts de parti. Il est à craindre que la quatrième page n'empiète sur le corps du journal, et que la politique et la littérature ne soient plus que des annexes du bulletin financier et de la feuille d'annonces, de plus en plus envahissante. Toutes ces craintes sont très fondées, et M. Augier a parfaitement le droit de signaler le mal; mais il sait sans doute comment le mal s'est produit. L'invasion des financiers dans la presse n'est pas un fait spontané; ce fait a des causes, et, en cherchant bien, peut-être M. Augier les trouverait-il dans une certaine situation politique à laquelle a voulu mettre fin un décret récent : il est un résultat de l'attiédissement des opinions politiques. M. Augier a l'air de présenter ce mal non comme un accident, mais comme inhérent à la constitution même de la presse, comme un mal général qui aurait existé de tout temps. M. Augier sait bien qu'il n'en est rien, et que le fait qu'il signale est tout récent. De quel droit alors vient-il attribuer à la presse d'un régime tombé un état de choses qu'elle n'a pas créé et qu'elle n'a jamais connu? Pendant toute la durée du régime sous lequel il a plu à M. Augier, on ne sait pour quel motif, de placer la scène de sa comédie, la presse n'a jamais cessé d'être ce qu'elle doit toujours être : la représentation des diverses opinions qui partagent la société. La direction des journaux n'a pas cessé un seul instant d'être ce qu'elle doit être, c'est-à-dire collective et morale, et n'est pas sortie des mains qui doivent toujours la tenir et la garder. En règle générale, il n'y a plus de presse dès que la direction cesse d'être collective et morale, et que l'argent, au lieu d'être un agent, est un souverain, car alors il n'y a plus que des intérêts individuels qui suivent leur loi naturelle et vont où le gain les appelle. Voilà quels sont en matière de presse la loi et les prophètes. Or, pendant toute la durée du régime sous lequel l'auteur a placé l'action de son drame, cette loi a été en vigueur, et l'on n'a jamais eu l'occasion de recourir à l'étrange remède que propose M. Augier pour guérir le mal signalé par lui, l'institution d'un concours de baccalauréat ès journalisme et de doctorat ès direction. Si Vernouillet avait voulu avoir un organe de ses intérêts à lui Vernouillet, il aurait été obligé de fonder un journal nouveau moyennant cautionnement; mais, achetant un journal existant déjà, comme il le fait dans la pièce de M. Augier, il aurait été obligé d'accepter les conditions du parti représenté par ce journal. M. Augier n'a donc pas attaqué la presse en elle-même, mais il s'est rendu coupable d'une injustice volontaire envers la presse d'une autre époque,

et cette injustice a semblé s'étendre à la presse elle-même dans son présent, son passé et son avenir.

Seconde accusation. M. Augier a-t-il attaqué la bourgeoisie et la société issue de 89? — L'accusation a paru d'abord singulière, car M. Augier n'a jamais jusqu'ici manqué une occasion de faire profession publique d'adhésion aux principes de 89, et il passe généralement pour un libéral de tiers-parti (on aurait dit de centre gauche à l'époque où florissait, d'après lui, le Vernouillet que quelques sceptiques et quelques malveillans se plaisent à placer plus près de nous). Cependant ces professions de foi répétées et ces opinions connues n'ont pu le protéger contre les interprétations les plus contradictoires et les plus singulières. On s'est plu à lui supposer des opinions cachées. Les uns ont vu dans sa pièce des tendances légitimistes, les autres y ont vu des tendances socialistes. Non, M. Augier n'est dans cette nouvelle pièce ni plus socialiste, ni plus légitimiste qu'auparavant; il n'a pas attaqué la société moderne ni la bourgeoisie, et cependant, chose curieuse, il se trouve que cette nouvelle accusation n'est pas aussi sans quelque fondement. Les opinions contradictoires sur la pièce de M. Augier tiennent à ce qu'il s'est dispensé de conclure. Comme le singe de la fable, il a oublié d'allumer sa lanterne. Cet oubli est-il volontaire? Voilà toute la question. M. Augier nous dira, il est vrai, qu'il n'était pas obligé de conclure, qu'il n'était obligé, en sa qualité d'auteur dramatique, qu'à rendre fidèlement le caractère et les opinions de ses personnages, et non à prendre la parole en son propre nom, n'ayant pas à sa disposition le personnage du chœur antique par lequel cet Aristophane, dont on a rappelé le nom à son sujet, faisait réciter ses parabases. Ici je l'arrête court et je lui dis : « Pardon, vous aviez un moyen; c'était de charger un des personnages de votre drame de plaider la cause de la société moderne, qui peut se plaindre justement d'être si mal représentée dans votre pièce. Vous nous faites assister à un duel oratoire entre le marquis d'Auberive et le socialiste Giboyer, qui, chacun de son côté, tirent à boulets rouges sur cette société, et entre ces deux ennemis qui plaident habilement et éloquemment, l'un pour la vieille société, l'autre pour une société qui n'existe encore que dans la cité de Néphélococcygie, vous placez, pour représenter et défendre la société moderne et la bourgeoisie française, un vieil imbécile et un effronté qui n'a d'esprit que pour le métier d'escroc. Ils ne trouvent pas un mot à dire pour la défense de la société attaquée, et vraiment je le conçois sans peine. »

La bourgeoisie française a donc jusqu'à un certain point le droit d'accuser M. Augier d'être calomniée par lui, en se voyant si mal représentée et si mal défendue. Il était facile de trouver pour la société moderne un représentant et un défenseur plus avenans que ces deux spécimens de sottise et d'effronterie. Ce personnage existe dans la pièce, point n'était besoin de l'inventer : M. Augier n'avait qu'à faire clore la discussion par M. de Sergines, qui arrive juste au moment où elle se termine, et à le charger d'exprimer ses conclusions, que je me plais et m'obstine à croire libérales. Pourquoi, imposant silence au bonhomme Charrier, qui ne débite que des platitudes, et à Vernouillet, dont il vient par honneur prendre congé, ne dirait-il pas leur fait aux deux jouteurs politiques? Il pourrait dire au marquis : Si votre défense entêtée de l'ancienne société et des priviléges attachés au sang

signifie seulement qu'il est nécessaire, selon la parole d'un de vos publicistes, qu'il y ait dans une société quelque chose de plus précieux que l'or, je ne vous contredirai pas. S'il ne faut que penser ainsi pour être légitimiste, tous les honnêtes gens seront légitimistes avec vous sur ce point; mais nous ne nous entendrons plus, je le crains, une fois cette question réservée. Il y a peut-être beaucoup plus de vanité que d'élévation dans le sentiment qui vous anime, car après tout vous avez moins à regretter la réalité que l'apparence de vos priviléges. En droit, vous avez perdu le bénéfice de votre titre; mais en fait? La loi ne reconnaît pas de privilége; mais la réalité qu'elle proclame est illusoire, et la tradition, le souvenir, l'éclat attaché au nom, vous maintiennent en possession de votre ancien pouvoir. Pourquoi vous plaignez-vous tant? Ne dirait-on pas que les bourgeois vous traitent en parias? Loin de là, ils vous cèdent partout le pas, qu'ils le veuillent ou ne le veuillent point, dès qu'ils se trouvent en concurrence avec vous, et, soit de bonne grâce, soit en maugréant, ils ne manquent jamais de vous dire, comme vos ancêtres à Fontenoy : « Passez les premiers, s'il vous plaît. » Vos fils l'emportent et l'emporteront longtemps à mérite égal sur les fils de roturiers, et quant à vos titres, que la loi ne reconnaît pas, voilà M. Vernouillet qui vous apprendra cyniquement, si vous ne le savez pas, qu'ils ont une valeur certaine, qu'on pourra évaluer en millions dès qu'il vous plaira. Quant au reproche que vous faites à la bourgeoisie de ne pas payer l'impôt du sang, l'unique impôt (c'est vous qui le dites) que payait l'antique noblesse, je ne sais sur quoi vous le fondez. Où pensez-vous donc que la France prend ses officiers et ses soldats? Vous allez vous frottant les mains toutes les fois que vous apprenez un scandale, et vous poussez de toutes vos forces à la dissolution de cette société que vous méprisez. Votre conduite est immorale, et vous me permettrez de trouver que si vous êtes un parfait honnête homme, vous êtes un assez mauvais citoyen. — Puis, se tournant vers Giboyer : Quant à vous, que voulez-vous dire avec votre aristocratie de l'intelligence? Vous figurez-vous par hasard que vous en faites partie? Ceux qui font partie de cette aristocratie sont de telle nature qu'en règle générale ils ne réclament rien à la société, et qu'ils perdraient leur temps à la gouverner. Ce mot d'ailleurs, comme il arrive souvent en France, exprime tout simplement d'une manière pompeuse un désir assez modeste. Les Français l'ont employé pour exprimer le vœu d'être *administrés* aussi bien que possible, et recommander au gouvernement de leur donner les meilleurs préfets qu'on pourrait trouver, sans regarder aux titres qu'ils portent. Ce mot signifie qu'ils aiment mieux être bien administrés par un fonctionnaire roturier que mal administrés par un fonctionnaire titré. C'est l'équivalent du mot qui retentit en Angleterre pendant la guerre de Crimée : *the right man in the right place.* Ne nous rompez donc plus la tête, et si vous tenez à être un aristocrate d'intelligence, commencez par renoncer au métier que vous faites aujourd'hui.

Tout l'intérêt de la pièce est dans ces discussions qui remplissent le premier et le troisième acte, lesquels ne sont que de longues conversations qu'on pourrait appeler : *Dialogues des vivans sur quelques questions politiques et quelques anecdotes du jour.* Il y a des mots heureux et brillans dans ces discussions, mais pleins de trivialité et quelquefois d'un goût douteux. La raillerie de M. Augier a la main solide plus que légère; elle donne des

coups de poing au lieu de donner des soufflets. Le premier et le troisième acte, qui sont les parties capitales de la comédie, n'en sont cependant ni les meilleures ni les plus dramatiques. A notre avis, le second acte, où il expose les ennuis et les contraintes d'une liaison non légalisée, est celui qui fait le plus d'honneur à M. Augier. C'est la même situation que M. Scribe a exposée dans *Une Chaîne*, mais avec plus d'âpreté, de violence et de vérité. Cependant, même dans ce second acte, M. Augier a commis une erreur inexplicable. Nous trouvons la conduite de M. Henri Charrier bien légère et la marquise d'Auberive bien bonne de ne pas le faire jeter à la porte dès ses premières paroles. Henri s'est rendu chez la marquise pour tâcher de rompre par un stratagème déloyal la liaison qui l'attache à M. de Sergines, aimé de sa sœur. Or la marquise est la propre marraine de Mlle Charrier, elle connaît par conséquent Henri depuis longues années, elle a sur lui une autorité d'amie et presque de marraine : pourquoi donc se conduit-elle avec lui comme une coquette mondaine, et ne l'arrête-t-elle pas dès les premiers mots, si elle n'a pas sérieusement envie de le laisser continuer jusqu'au bout? L'expédient d'Henri n'est pas heureux, et il ne sert de rien dans la pièce; il y renonce bien vite, et il a raison de ne pas insister. La scène du bal où la marquise persifle Vernouillet, qui l'a fait insulter dans son journal, et se dresse en face de lui dans toute sa dignité de femme, lorsque Vernouillet essaie de payer d'effronterie et d'insolence, est d'un heureux effet. Il y a vraiment de la noblesse dans le mot de cette femme acceptant publiquement la condition que la vie lui a faite : « Lâche, vous insultez une femme que personne n'a le droit de défendre. » Mentionnons encore au cinquième acte la pantomime désespérée du jeune Charrier, lorsque Vernouillet, qui sollicite la main de sa sœur, repoussé par lui, lui tend un vieux journal où est inséré le procès que gagna autrefois d'une manière infamante M. Charrier père, comme Vernouillet vient de gagner le sien; cette pantomime est rendue par Delaunay avec beaucoup de naturel et une grande énergie.

Somme toute, la pièce n'est pas, comme on l'avait dit, un progrès de l'auteur; il a fait aussi bien, et souvent il a fait mieux. Comme drame, elle est décousue, mal jointe, sans aucun plan, sans aucune unité; comme moralité, elle est équivoque; âpre et mordante plutôt que sévère et juste. Elle n'est pas assez impartiale pour être une équitable satire de notre société, et elle frappe sur un monde trop restreint pour être une représentation satirique des vices du temps. Aussi frappe-t-elle fort plutôt qu'elle ne porte loin. La pièce répond mal à son titre; on nous avait promis *les Effrontés*, et on ne nous en présente qu'un seul, Vernouillet, lequel est insuffisant pour le but que l'auteur se proposait. C'est une légion de Vernouillets qu'il devait nous présenter, des Vernouillets de tout ramage, de tout étage et de tout plumage; la pièce aurait eu ainsi une importance satirique sérieuse qu'elle n'a pas avec cet unique effronté. Aussi reste-elle, comme satire générale de la société, fort au-dessous d'une pièce célèbre de notre époque : *les Faux Bonshommes*, qui a le mérite de répondre à son titre et de présenter au choix des spectateurs l'assortiment de mauvais drôles que nous promettait M. Augier, et qu'il ne nous a pas donné. ÉMILE MONTÉGUT.

V. DE MARS.

LA

COMTESSE D'ALBANY

III.

L'AMIE D'ALFIERI ET LA SOCIÉTÉ EUROPÉENNE.

Die Gräfin von Albany, von Alfred von Reumont, 2 vol. Berlin 1860.

IX.

La mort d'Alfieri ouvre une période nouvelle dans la vie de Mme d'Albany (1). Si douloureuse que fût l'heure de la séparation, cette mort, il faut bien le dire, était un affranchissement pour la comtesse. Il paraît certain qu'elle avait aimé Fabre avant qu'Alfieri fût descendu au tombeau; il est certain aussi que la misanthropie toujours croissante du poète l'avait condamnée pendant ces derniers temps à une solitude bien contraire à ses goûts. Elle se résignait sans doute, car elle était débonnaire et soumise; elle demandait à l'étude des consolations, elle passait des journées entières plongée dans ses lectures. Qui oserait dire pourtant que sa résignation fût complète? Qui oserait affirmer qu'à la mort de son amant, au milieu de sa douleur et de ses larmes, elle ne se sentit pas, sans se l'avouer à elle-même, plus légère, plus à l'aise, et comme débarrassée d'une chaîne pesante? Toutes ces Maintenons, occupées à distraire des rois malheureux et irrités, finissent toujours par laisser éclater leur ennui; Mme d'Albany, une fois séparée de son poète, ne prononce

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier et du 1er février.

pas un mot, n'écrit pas une ligne qui puisse nous faire soupçonner le fond de son âme; mais sa conduite nous révèle la vérité tout entière beaucoup plus clairement qu'on ne le voudrait. Quelques mois à peine sont écoulés, et déjà le peintre a pris la place du poète dans l'hôtel du *Lung' Arno;* la *casa di Vittorio Alfieri* est aussi désormais la maison de François-Xavier Fabre. Quant à ces salons où la royale comtesse était si impatiente d'avoir sa cour et que la sauvagerie d'Alfieri tenait si obstinément fermés, ils vont enfin s'ouvrir: grands seigneurs et grandes dames, hommes de guerre et hommes d'état, écrivains et artistes, y affluent bientôt de toutes parts; c'est le foyer littéraire de l'Italie du nord, c'est un des rendez-vous de la haute société européenne. Voilà comment furent célébrées les funérailles d'Alfieri!

Nous voudrions qu'il nous fût possible de voiler ce triste épisode: à Dieu ne plaise qu'on nous accuse d'avoir cédé ici à l'indiscrète curiosité de notre temps! Les commérages de l'histoire intime ne sont pas de notre goût; nous ne cherchons pas le scandale, nous ne scrutons pas les mystères de la vie privée. Ce sont là, par malheur, des choses devenues publiques. Et qui donc est coupable de cette publicité? Mme d'Albany a étalé elle-même une partie de ses fautes dans cette *Vita d'Alfieri* qu'elle a imprimée librement après la mort du poète, et pour ce qui concerne ses relations avec Fabre, elle n'y a pas, dans son insouciance, apporté plus de réserve. D'ailleurs on a tant parlé de ces singuliers incidens, on a tant discuté le pour et le contre, que notre silence sur un point si délicat serait plus grave encore qu'une condamnation expresse. Comment supprimer tout à fait un épisode qui renferme la conclusion du drame? Des romanciers se sont plu à mettre en scène la femme de quarante ans, et ils ont eu beau se montrer sympathiques pour des souffrances qui ne dépendent pas du nombre des années; on voit percer une secrète ironie dans leurs peintures: de quel ton les plus complaisans pourraient-ils raconter ces dernières aventures de la comtesse? Mme d'Albany avait cinquante et un ans lorsqu'Alfieri mourut, Fabre n'en avait que trente-sept; la jeunesse de Fabre, jointe à un mérite qu'on ne peut nier, fut peut-être ce qui captiva le plus l'amante si longtemps soumise du misanthrope Alfieri. N'oublions pas cependant que sur un point si délicat des opinions bien diverses se sont produites, et peut-être suffira-t-il de mettre ces opinions en présence pour concilier les devoirs de l'historien avec les justes égards dus à une femme célèbre, dont les dernières années ont laissé un souvenir honorable.

Il n'est pas du tout prouvé, disent les défenseurs de la comtesse, que personne ait remplacé Alfieri dans son cœur. Qu'était-ce que

Fabre en effet pour lui inspirer une passion si vive et si impatiente? Le peintre de Montpellier, si estimable à tant d'égards, n'avait d'ailleurs aucune des qualités qui peuvent séduire un cœur enthousiaste. Je ne parle pas seulement de l'impression qu'il a laissée à ceux qui l'ont connu dans les dernières années de sa vie; la goutte le tourmentait alors depuis longtemps, et son caractère, assez peu aimable déjà, était devenu singulièrement âpre. Sans avoir en 1803 cette humeur chagrine et bourrue, Fabre, esprit sérieux, intelligent, causeur instruit et plein de ressources, connaisseur du premier ordre en matière d'art, ne brillait ni par le charme ni par l'élévation du talent. Aucune flamme chez lui, pas la moindre étincelle de ce génie qui faisait pardonner à l'auteur de *Marie Stuart* ses brusqueries farouches. Une âme honnête et droite pouvait animer les traits vulgaires de son visage; il n'y fallait chercher aucune grâce, aucune finesse, nulle expression délicate et poétique. Les personnes qui ont vu à Montpellier le portrait de Fabre tel qu'il l'a peint lui-même se demandent comment la veuve de Charles-Édouard, l'*adorata donna* d'Alfieri, aurait pu effacer comme à plaisir, par cet inexplicable attachement, la poétique auréole qui entourait son nom.

— Prenez garde, a-t-on répondu. Il faudrait, pour être tout à fait juste envers Fabre, se demander si la comtesse elle-même, en 1803, n'était pas un peu atteinte de cette vulgarité qu'on reproche au successeur d'Alfieri. Elle avait eu et gardé longtemps un merveilleux éclat de jeunesse, un teint éblouissant, quelque chose de ces fraîches carnations de Rubens, son compatriote et son peintre favori. A cinquante et un ans, sa beauté n'existait plus, et si les adorateurs de la comtesse, ceux qui ne la connaissent que par les mémoires d'Alfieri, s'étonnent qu'elle ait pu aimer après lui le moins poétique des hommes, les amis de Fabre peuvent s'étonner à leur tour qu'il ait pu aimer, jeune encore, la vieille comtesse alourdie par l'âge. « J'ai connu Mme d'Albany à Florence, écrit M. de Chateaubriand dans les *Mémoires d'Outre-Tombe;* l'âge avait apparemment produit chez elle un effet opposé à celui qu'il produit ordinairement: le temps ennoblit le visage, et quand il est de race antique, il imprime quelque chose de sa race sur le front qu'il a marqué. La comtesse d'Albany, d'une taille épaisse, d'un visage sans expression, avait l'air commun. Si les femmes des tableaux de Rubens vieillissaient, elles ressembleraient à Mme d'Albany à l'âge où je l'ai rencontrée. Je suis fâché que ce cœur, *fortifié et soutenu* par Alfieri, ait eu besoin d'un autre appui. » Les souvenirs que consigne ici le célèbre écrivain se rapportent à l'année 1822; il est probable cependant que dès l'année 1803 la veuve du dernier Stuart, la vieille amie de l'ardent poète piémontais, avait déjà cette physionomie sans jeunesse,

ces allures sans légèreté, que Chateaubriand nous signale. Qu'il y ait dans ces lignes un sentiment de fatuité mondaine, que l'auteur soit heureux d'opposer secrètement à la Beatrice un peu déformée d'Alfieri la Beatrice toute gracieuse et tout idéale de l'Abbaye-aux-Bois, nous n'essaierons pas de le nier; ce n'est pas une raison pour récuser un témoignage confirmé par des juges plus bienveillans. M. de Lamartine, qui vit la comtesse d'Albany en 1810, c'est-à-dire à une époque très rapprochée de la date qui nous occupe, la représente à peu près dans les mêmes termes. « Rien, dit-il, ne rappelait en elle, à cette époque déjà un peu avancée de sa vie, ni la reine d'un empire ni la reine d'un cœur. C'était une petite femme dont la taille, un peu affaissée sous son poids, avait perdu toute légèreté et toute élégance. Les traits de son visage, trop arrondis et trop obtus aussi, ne conservaient aucunes lignes pures de beauté idéale. » Il est vrai qu'il ajoute ce correctif précieux, oublié ou dédaigné par Chateaubriand : « Mais ses yeux avaient une lumière, ses cheveux cendrés une teinte, sa bouche un accueil, toute sa physionomie une intelligence et une grâce d'expression qui faisaient souvenir, si elles ne faisaient plus admirer. Sa parole suave, ses manières sans apprêt, sa familiarité rassurante, élevaient tout de suite ceux qui l'approchaient à son niveau. On ne savait si elle descendait au vôtre, ou si elle vous élevait au sien, tant il y avait de naturel dans sa personne. »

Ici les défenseurs de la comtesse d'Albany, qui ne peuvent nier son attachement pour le jeune artiste de Montpellier, essaient de soutenir qu'ils étaient secrètement mariés. — Non, répliquent leurs adversaires. Mme d'Albany installa Fabre auprès d'elle, elle en fit le compagnon de sa vie, elle le fit accepter par le monde de l'empire et de la restauration; elle le présenta familièrement à l'aristocratie européenne; elle l'emmena dans tous ses voyages, à Paris en 1810, à Naples en 1812; elle vécut enfin sans scrupule et sans embarras comme la femme du peintre, mais elle ne songea pas un seul jour à l'épouser. Nous avons sur ce point un renseignement assez curieux. Le premier volume du supplément de la *Biographie universelle*, publié en 1834, contient un article sur la comtesse d'Albany, article signé du nom de Meldola, et dans lequel on lit ces paroles : « Quelques biographes ont prétendu que Mme d'Albany s'était unie par un mariage secret à Alfieri, et que, après la mort de ce poète, elle avait épousé M. Fabre. Ce dernier fait est démenti par M. Fabre lui-même, qui regarde le premier comme également controuvé. » Or, comme si cette dénégation imprimée ne suffisait pas au successeur d'Alfieri, il l'inscrivit de sa main sur l'exemplaire qui lui appartenait. Ces mots, *elle avait épousé M. Fabre*, sont soulignés

par lui au crayon, et d'une main brusque il a écrit à la marge : « C'est faux. » Ce volume ainsi annoté a été donné par Fabre à la bibliothèque de Montpellier, et chacun peut y lire cette singulière protestation. Pourquoi donc une telle insistance? Au nom de quel sentiment a-t-il protesté de la sorte? Que craignait-il en laissant s'accréditer le bruit d'un mariage secret entre la comtesse et lui? Il ne craignait rien et ne se souciait de rien; toutes ces délicatesses lui étaient complétement inconnues. Véridique autant que bourru, il avait son franc-parler jusqu'au cynisme, et il n'a songé en cette circonstance qu'à dire la vérité, brutalement ou non, peu importe.

On insiste encore cependant : une grande partie des lettres et papiers de la comtesse d'Albany ayant disparu après la mort de Fabre, certains esprits, plus enclins à nier le mal que résolus à le combattre, ont prétendu que les pièces attestant le mariage avaient pu être détruites avec tant d'autres documens relatifs à cette mystérieuse histoire. Ce système ne soutient pas malheureusement l'examen : les papiers dont on parle ont été livrés aux flammes par un janséniste des plus timorés et des plus sombres, un certain M. Gache, qui avait acquis, on ne sait trop comment, une influence presque sans réserve sur le très peu scrupuleux et très peu janséniste Fabre. Investi d'un pouvoir discrétionnaire sur tous les papiers qui venaient de la comtesse d'Albany, M. Gache fut impitoyable; il brûla toutes les lettres d'amour, toute la correspondance de la comtesse avec Alfieri, avec Fabre, toutes ces pages tracées par la femme qui ne rougissait pas de ses faiblesses, et à qui Sismondi pourra dire un jour sans lui causer d'embarras : « Vous avez connu, madame, tous les orages du cœur. » Ce sont ces lettres, et elles étaient nombreuses, qui ont disparu dans l'auto-da-fé auquel les mains du vieux janséniste ont mis le feu. Ne croyez pas qu'il y ait là de notre part une simple conjecture : M. Gache faisait souvent allusion à ces lettres, et, dans sa rigidité quelque peu ténébreuse, il n'en parlait qu'avec répugnance. Si Fabre avait épousé la comtesse d'Albany, l'*exécuteur* (jamais ce mot ne fut plus juste), l'exécuteur testamentaire n'aurait-il pas publié avec joie les documens qui attestaient ce mariage? Et ces lettres trop vives, trop passionnées, que sa conscience lui ordonna d'anéantir, justifiées dès lors par une affection légitime, n'eussent-elles pas trouvé grâce devant lui? Ainsi nul doute sur ce point; Mme d'Albany, entraînée par son instinct, avait obéi sans jactance, nous en sommes persuadé, sans nul esprit de révolte, mais aussi sans préoccupation de la loi morale, aux habitudes du monde et du temps où elle vivait. Le tumulte de la période révolutionnaire, la corruption du directoire, avaient aggravé ce relâchement des mœurs, déjà si général dans la société du XVIIIe siècle.

Au moment où l'institution catholique, sinon la religion elle-même, avait semblé près de disparaître, où la révolution avait siégé au Vatican, où un pape chassé du patrimoine de saint Pierre et mourant en exil n'avait été remplacé par l'élection qu'après un long interrègne, au moment où le premier consul venait d'entreprendre, non sans de graves difficultés, la restauration du culte, enfin dans une époque toute pleine encore de ruines au milieu desquelles on cherchait vainement un chemin sûr, comment s'étonner que certaines choses, dont on serait scandalisé aujourd'hui, n'excitassent alors qu'une profonde indifférence? C'était l'époque où les femmes les plus célèbres et à bien des égards le plus justement honorées avaient un *ami* dont la continuelle présence ne leur causait aucun embarras, un ami reconnu par le monde et traité en époux légitime, pourvu que certaines bienséances relatives fussent gardées avec soin, pourvu que la fidélité de ces sortes d'unions en rachetât l'irrégularité. Mme d'Albany nous offre le type le plus complet de ces mariages naturels, en dehors de la religion et de la loi. C'est même là une des causes qui lui attirèrent dans la société féminine de son temps des amitiés si vives et si dévouées. Amie poétiquement glorifiée d'Alfieri, elle rassurait, elle protégeait par son exemple certaines situations du même genre. Plus d'une femme, sa correspondance l'atteste, était heureuse de trouver un abri auprès de l'une des plus grandes dames de l'Europe, auprès de celle qui s'appelait encore reine légitime d'Angleterre, et qui dans ses salons, quand les circonstances l'exigeaient, savait allier si bien une certaine hauteur de ton à la grâce naturelle de son langage. On ne lui écrivait pas sans lui demander des nouvelles de M. Fabre, sans la charger de mille choses pour M. Fabre, sans partager entre M. Fabre et la comtesse tous les témoignages d'affection ou de respect. Bonne, facile, accommodante, elle permettait ce langage; bien plus, elle en était charmée, et quelques-unes de ses amies, encouragées par cette indulgence, ne tarissent pas sur l'exquise bonté, sur la charité parfaite, sur la grâce incomparable de la *cara sovrana*.

Ainsi, dira-t-on, elle avait complètement oublié Alfieri? Non, Alfieri eut un successeur, il ne fut pas oublié. M. de Reumont, à propos de l'amour de Mme d'Albany pour l'auteur de *Marie Stuart*, a prononcé, en terminant, quelques paroles d'une rare justesse. « Ce n'était pas de l'amour, assure-t-il, c'était plutôt un sentiment d'admiration pour son génie, mêlé à une sorte de reconnaissance personnelle pour la gloire qu'elle en pouvait tirer. » Rien de plus vrai pour les dernières années : Mme d'Albany avait d'abord aimé ce jeune poète qui lui devait une part de ses inspirations; mais plus tard, quand Alfieri l'eut soumise à un joug impérieux, ce qu'elle aima

surtout, ce fut l'esprit, le talent, l'attitude, la gloire de l'écrivain qui était alors la plus haute personnalité littéraire de l'Europe. Dans l'interrègne de Voltaire à Chateaubriand et de Rousseau à lord Byron, Goethe et Schiller n'ayant pas encore été révélés à la société européenne, il n'y avait pas un poète dont on pût opposer le nom au nom de Victor Alfieri. Alfieri mort, le nom restait toujours attaché par des liens indissolubles à celui de la comtesse d'Albany. En somme, elle avait peu perdu; l'ombre du poète habitait toujours sa demeure, et ce que le poète en sa misanthropie intraitable lui avait si durement refusé, l'ombre complaisante allait le lui accorder libéralement. Absent, puisque la mort l'a voulu, mais toujours présent par le souvenir qu'il a laissé, par les hommages qu'on lui prodigue, c'est Alfieri qui va présider les salons de la comtesse d'Albany.

Tel est le débat qui s'est produit; je l'indique en passant, puisqu'il le faut, et je poursuis mon chemin au plus vite. Parmi toutes ces opinions et tous ces récits contradictoires, il y a un seul point que nous sommes heureux d'établir, parce qu'il est humainement honorable, c'est celui-ci : le culte de la mémoire du poète va être entretenu par la comtesse avec un soin religieux; laissons tout le reste dans une ombre douteuse. C'est déjà bien assez que Mme d'Albany, par son insouciance de l'opinion, ait paru la braver. En cela surtout elle est bien la fille de l'incrédulité aristocratique de son temps. Nous l'avons jugée au nom d'une morale plus haute; ne voyons plus désormais dans sa vie que ce qu'elle eut de noble et de respectable. Alfieri avait dit en son testament : « Je donne tous mes biens meubles et immeubles, or et argent, livres et manuscrits, à la comtesse Louise d'Albany, née princesse de Stolberg, veuve du comte d'Albany Stuart, décédé à Rome au mois de janvier 1788. » Et il avait ajouté à ces paroles des dispositions particulières relatives à la publication de ses œuvres inédites. Mme d'Albany était chargée de décider si ces œuvres devaient voir le jour; dans le cas où elle aurait désiré qu'elles ne parussent pas, Alfieri la priait seulement de les faire anéantir en sa présence, excepté toutefois les *Satires*, le *Misogallo*, la tragédie d'*Abel* et les *Poésies lyriques*. La comtesse s'empressa de publier ces précieux manuscrits, et elle n'oublia pas cette *Vie d'Alfieri* où elle était célébrée avec un si poétique enthousiasme. Dès le printemps de l'année 1804, elle fait venir à Florence le vieil ami d'Alfieri, l'excellent abbé de Caluso, et lui confie le soin de mettre les manuscrits en ordre; Fabre se joint à l'abbé pour ce travail, et secondés tous deux par François Tassi, qui avait été dans les derniers temps un secrétaire, on pourrait presque dire un collaborateur si dévoué pour Alfieri, ils ne tardent pas à mener l'œuvre à bien. L'impression commença cette année même, chez le typographe

Piatti, aux frais de la comtesse d'Albany; c'est l'édition bien connue, datée, non pas de Florence, mais de Londres, d'après un subterfuge assez usité en ce temps-là quand on voulait soustraire un ouvrage aux tracasseries de la censure. Les treize volumes portent ces mots : *Londra*, 1804.

Tout en élevant ce monument au poète, Mme d'Albany lui en faisait consacrer un autre plus glorieux encore, puisqu'il exprimait l'hommage de la patrie tout entière. Elle demanda une tombe pour l'illustre mort dans cette église de Santa-Croce qui est comme le *Campo-Santo* des plus glorieux enfans de la Toscane. Une partie du clergé florentin s'y opposa vainement; la comtesse triompha de tous les obstacles, grâce à l'appui du comte Jules Mozzi, ministre de la reine-régente, et une place fut assignée à l'auteur du *Misogallo* auprès du tombeau de Machiavel. La tombe accordée, elle se chargea du monument. Canova, malgré les imperfections de son talent, était le seul homme qui fût digne de réaliser la pensée de la comtesse d'Albany, et quand cette occasion lui fut offerte, il l'accueillit avec une joie où éclatait déjà l'inspiration de son âme. De 1804 à 1810, une longue correspondance s'établit à ce sujet entre la comtesse et l'élégant statuaire. Fabre y prenait aussi une grande part, proposant ses idées, donnant ses conseils, encourageant enfin son illustre confrère par une sympathie intelligente. Tous ceux qui ont visité l'Italie connaissent l'œuvre fameuse née de ce triple enthousiasme; sur un large socle où reposent une lyre et deux guirlandes de fleurs, s'élève un sarcophage de forme antique, orné de masques tragiques, de couronnes de lauriers, avec un médaillon où l'on voit le buste du poète et cette inscription au-dessous : *Victorius Alferius Astensis*. Une femme majestueusement drapée, la tête ceinte d'une couronne murale, est accoudée, pensive, sur le sarcophage. Elle est triste, mais d'une tristesse virile, que consolent secrètement d'immortelles espérances. Cette femme, on le devine, c'est celle dont l'auteur du *Pianto* a pu dire :

> Divine Juliette au cercueil étendue,
> Toi qui n'es qu'endormie et que l'on croit perdue.

La noble *Italia* n'est pas même endormie dans ce monument funéraire; elle rêve, elle appelle et aperçoit déjà parmi les jours à venir le jour qui brisera la pierre de sa tombe. S'est-elle trompée? On ne peut le dire encore, mais l'espérance est une vertu généreuse, et il est beau pour Alfieri d'avoir inspiré une telle œuvre à l'efféminé Canova. Le monument fut inauguré dans l'église de Santa-Croce au mois de septembre 1810, l'année même où l'artiste, mandé à Paris par Napoléon, résistait avec une certaine hardiesse aux injonctions

du dominateur de l'Europe. On eût dit qu'une étincelle de l'âme irritée du poète avait passé dans l'âme du statuaire.

Sur le socle du sarcophage, la comtesse d'Albany a fait graver cette inscription en lettres monumentales : *Victorio Alferio Astensi Aloisia e principibus Stolbergis Albaniæ comitissa M. P. C. an. MDCCCX.* Ainsi ce n'était pas seulement la gloire d'Alfieri, c'était aussi l'amour du poète et de la comtesse qui était consacré dans ce monument. Si les faits dont nous parlions tout à l'heure étaient admis sans contestation, il faudrait s'écrier : Étrange contradiction chez Mme d'Albany entre les actes publics et la conduite privée! étrange contradiction, en apparence au moins, mais en même temps logique naturelle des sentimens secrets qu'on lui attribue! Infidèle, dit-on, à l'amour d'Alfieri, elle est fidèle au culte de sa gloire, car elle a besoin que la grande ombre du poète, évoquée sans cesse dans ce lieu même où un autre le remplace, préside ces brillantes réunions littéraires auxquelles va être conviée l'élite de l'Europe.

X.

Mme d'Albany, qui avait accueilli avec joie l'établissement du consulat, ne tarda point à concevoir d'autres sentimens sous l'empire. Les hôtes qui fréquentaient son salon, les amis éloignés avec lesquels elle entretenait une correspondance active, étaient tous fort opposés à cette puissance dictatoriale que la France de 1799, abaissée par tant de *terreurs* successives, avait si facilement abandonnée à un capitaine victorieux. Celui qu'on avait salué d'abord comme un libérateur était devenu un maître. L'éblouissant génie du conquérant n'aveugla point les esprits libéraux, qui, satisfaits sans doute de voir un terme aux maux passés, voyaient des maux d'un autre genre, des maux plus profonds, plus durables, plus difficiles peut-être à guérir, inoculés à la France nouvelle par un despotisme que consacraient le génie et la gloire. On sait ce que fut pendant cette période la petite colonie de penseurs ingénieux, d'observateurs clairvoyans et sévères groupés autour de Mme de Staël; on ignore généralement que le salon de Mme d'Albany à Florence eut le même caractère et joua souvent le même rôle que le salon du château de Coppet. Il n'y a pas un mot sur ce curieux épisode dans les deux volumes de M. de Reumont; les documens que nous fournit la bibliothèque du musée Fabre nous permettent de combler cette lacune et de restituer une page de l'histoire littéraire, politique et sociale au commencement de notre siècle.

Parmi les hôtes de Coppet, parmi les plus dévoués amis de Mme de Staël, il en est deux qui furent aussi les amis, les admirateurs et,

chaque fois qu'ils allèrent à Florence, les hôtes reconnaissans de la comtesse d'Albany : l'un est ce brillant patricien de Berne, Charles-Victor de Bonstetten, Français par l'esprit, Allemand par le savoir et la curiosité critique, intelligence merveilleusement douée, mais qu'une légèreté, une mobilité, une dissipation incorrigible empêchèrent de déployer toutes ses richesses; l'autre est le généreux publiciste, l'historien Jean-Charles-Léonard Simonde de Sismondi.

Nous avons déjà rencontré M. de Bonstetten dans le palais du comte d'Albany, à Rome, en 1774, deux ans après le mariage de Charles-Édouard avec Louise de Stolberg. A quelle époque M. de Sismondi fut-il présenté pour la première fois à la comtesse? Je ne trouve aucun renseignement sur ce point; mais on voit en 1807 le publiciste déjà célèbre, l'auteur du *Tableau de l'agriculture toscane*, l'auteur du *Traité de la richesse commerciale*, invoquer auprès de Mme d'Albany le souvenir d'une visite antérieure, et entretenir dès lors avec elle une correspondance qui offrira souvent le plus vif intérêt. La première lettre est datée du 18 juin 1807. M. de Sismondi vient de se retirer à Pescia, en Toscane, après avoir publié les deux premiers volumes de son grand travail sur les républiques italiennes. Un juge des plus autorisés, M. Mignet, dans sa belle notice sur Sismondi, a rendu hommage à cette histoire, « tracée, dit-il, avec un vaste savoir, un noble esprit, un talent vigoureux, assez d'art et beaucoup d'éloquence. » Il nous semble qu'on retrouvera quelque chose de ces qualités dans les lettres qu'on va lire. Elles révèlent certainement un noble esprit, et à travers la familiarité de ces libres entretiens, plus d'une parole éloquente, inspirée par les événemens publics, s'échappe des lèvres du causeur.

« Madame,

« Permettez-moi de me rappeler à votre souvenir en vous envoyant les deux premiers volumes de mon histoire. Si votre noble ami avait vécu, c'est à lui que j'aurais voulu les présenter, c'est son suffrage que j'aurais ambitionné d'obtenir par-dessus tous les autres. Son âme généreuse et fière appartenait à ces siècles de grandeur et de gloire que j'ai cherché à faire connaître. Né comme par miracle hors de son siècle, il appartenait tout entier à des temps qui ne sont plus, et il avait été donné à l'Italie comme un monument de ce qu'avaient été ses enfans, comme un gage de ce qu'ils pouvaient être encore. Il me semble que l'amie d'Alfieri, celle qui consacre désormais sa vie à rendre un culte à la mémoire de ce grand homme, sera prévenue en faveur d'un ouvrage d'un de ses plus zélés admirateurs, d'un ouvrage où elle retrouvera plusieurs des pensées et des sentimens qu'Alfieri a développés avec tant d'âme et d'éloquence. Avant la fin de l'été, je compte aller à Florence vous rendre mes devoirs et entendre de votre bouche, madame, votre jugement sur mes républiques.

« Il y a quinze jours que j'ai quitté Mme de Staël à Coppet; elle avait chargé son libraire de vous faire parvenir sa *Corinne*, et elle se flattait que vous l'aviez reçue. Si cependant elle ne vous est pas parvenue encore, je pourrai vous en envoyer un exemplaire; je serai sûr, en le faisant, de l'obliger, car elle désirait sur toute chose que cet ouvrage fût de bonne heure entre vos mains, et qu'il obtînt votre approbation. Je me flatte qu'elle sera entière, et que, si la France a été juste pour elle, l'Italie sera reconnaissante. — Vous aurez su, madame, que notre amie a éprouvé de nouveaux désagrémens. Vous en aurez su même davantage, car la malignité publique s'est plu à en exagérer les rapports. On lui avait laissé acheter une campagne dans la vallée de Montmorency, en lui donnant des espérances trompeuses, et au lieu de lui permettre ensuite de l'habiter, on avait confirmé l'exil à trente lieues; c'est alors qu'elle est revenue à Coppet, où j'ai passé un mois auprès d'elle. Aujourd'hui je m'éloigne d'elle de nouveau, et pour une année entière; mais j'espère voir bientôt ici un autre de nos amis communs, M. de Bonstetten, qui doit avoir eu, il y a peu de mois, l'avantage de vous voir, et qui m'annonce par sa dernière lettre son retour prochain de Rome. Peut-être vous l'arrêterez quelque temps à Florence, et nous nous le disputerons...

« J.-Ch.-Léon Simonde Sismondi.

« Pescia, 18 juin 1807. »

Nous voici, dès cette première lettre, introduits dans le monde de Mme de Staël. Entre le château de Coppet et le palais du *Lung'Arno*, Sismondi sera désormais un intermédiaire actif et dévoué. Plus d'un curieux détail, ignoré des biographes les mieux informés, des historiens littéraires les plus pénétrans, va nous être révélé dans ses messages. Pourquoi n'avons-nous pas les lettres de Mme d'Albany? Le tableau serait bien autrement complet; profitons du moins des pages qui nous restent. Mme d'Albany a dû répondre immédiatement à la lettre que nous venons de citer, et sans doute elle regrettait de ne pas avoir encore reçu la *Corinne* de Mme de Staël, dont la publication toute récente avait causé une émotion si vive. « S'il faut en croire une anecdote, dit M. Villemain, le dominateur de la France fut tellement blessé du bruit que faisait ce roman, qu'il en composa lui-même une critique insérée au *Moniteur*. » Cette critique *amère et spirituelle*, au jugement de M. Villemain, mais surtout si fort inattendue, n'aurait-elle pas été provoquée par le refus qu'opposa Mme de Staël à certaines insinuations du maître? La lettre suivante, datée du 25 juin, peut jeter quelque jour sur ce singulier incident.

« Je me hâte de vous envoyer *Corinne;* c'était à vous que l'auteur voulait que son livre parvînt avant tout autre en Italie. Mme de Staël n'avait point attendu le voyage long et incertain de M. de Sabran, elle avait donné ordre à son libraire de vous expédier cet ouvrage au moment où il paraîtrait. Si

cet exemplaire, qui vous était destiné, vous parvient enfin, je prendrai la liberté de vous le demander pour le faire passer à Naples à la place de celui-ci. Sans doute, madame, moi aussi j'aurais ardemment désiré que Mme de Staël eût assez de fermeté dans le caractère pour renoncer complétement à Paris et ne faire plus aucune démarche pour s'en approcher; mais elle était attirée vers cette ville, qui est sa patrie, par des liens bien plus forts que ceux de la société : ses amis, quelques personnes chères à son cœur, et qui seules peuvent l'entendre tout entier, y sont irrévocablement fixées. Il ne lui reste que peu d'attachemens intimes sur la terre, et hors de Paris elle se trouve exilée de ce qui remplace pour elle sa famille aussi bien que de son pays. C'est beaucoup, sensible comme elle est, passionnée pour ce qui lui est refusé, faible et craintive comme elle s'est montrée souvent, que d'avoir conservé un courage négatif qui ne s'est jamais démenti. Elle a consenti à se taire, à attendre, à souffrir pour retourner au milieu de tout ce qui lui est cher; mais elle a refusé toute action, toute parole qui fût un hommage à la puissance. Encore à présent, comme on la renvoyait loin de Paris et de la terre qu'elle avait achetée, le ministre de la police lui fit dire que, si elle voulait insérer dans *Corinne* un éloge, une flatterie, tous les obstacles seraient aplanis et tous ses désirs seraient satisfaits. Elle répondit qu'elle était prête à ôter tout ce qui pouvait donner offense, mais qu'elle n'ajouterait rien à son livre pour faire sa cour. Vous le verrez, madame, il est pur de flatterie, et dans un temps de honte et de bassesse c'est un mérite bien rare. — Nous allons donc bientôt voir ceux où l'âme antique de votre ami s'exprime avec toute sa fierté, toute son énergie. Je n'en doute pas, madame, vous réussirez à obtenir une libre publication, puisque vous avez déjà été si avant. Ce succès ne pouvait être obtenu que par vous seule au monde; il fallait les efforts, le courage, la persévérance d'une affection que la mort a rendue plus sacrée et qu'elle a presque transformée en culte. Parmi ces hommes qui comprennent si mal les hautes pensées et les sentimens généreux, il reste cependant encore une secrète admiration pour des vertus et un dévouement dont ils sont incapables. Vous les avez dominés, vous les dominerez encore par cette profonde vérité de votre caractère et de vos affections. Ils céderont, ils obéiront au grand nom d'Alfieri, parce que vous, en sentant toute la hauteur de son génie, toute la noblesse de son caractère, vous les forcez à le reconnaître...

« J.-Ch.-L. Simonde Sismondi. »

« Pescia, 25 juin 1807. »

Il est probable que Mme d'Albany adressait maintes questions à Sismondi sur les hôtes de Coppet; les lettres de celui-ci, pendant les années 1808 et 1809, contiennent à ce sujet des détails ou des indications que l'histoire doit recueillir. Voici par exemple une ébauche assez vive du portrait de Zacharias Werner, l'un des chefs de l'école romantique en Allemagne, imagination ardente, éblouissante, visionnaire sublime quelquefois, mais qui, tombé du ciel de la poésie, s'enfonça dans un mysticisme sensuel où toutes les sortes d'amour se confondent :

« ... Nous avons eu à Coppet M. Werner, le poète tragique, auteur de *Luther*, de *Wanda*, d'*Attila*, l'un des hommes enfin les plus distingués de l'Allemagne. J'aurais beaucoup désiré vous le faire connaître, et si, comme il en a l'intention, il va dans une année en Italie, je ne manquerai pas de vous l'adresser. C'est une chose si digne d'observation que la poésie mystique, qui a pris complétement le dessus en Allemagne, et qui tient désormais toute cette nation dans un somnambulisme perpétuel, qu'on est heureux de pouvoir la juger dans son principal prophète. Werner est un homme de beaucoup d'esprit, de beaucoup de grâce, de finesse et de gaieté dans l'esprit, ce à quoi il joint la sensibilité et la profondeur, et cependant il se considère comme chargé d'aller prêcher l'amour par le monde. Il est, à votre choix, apôtre ou professeur d'amour; ses tragédies n'ont d'autre but que de répandre la religion du *très saint amour*, et elles doivent réussir, car c'est la plus admirable versification qu'on ait encore vue en Allemagne, et une imagination si riche et si neuve, qu'en dépit de sa bizarrerie elle commande l'admiration. L'autre jour, je l'entendais qui dogmatisait avec un Allemand très raisonnable, homme d'âge mûr, que M. de Gérando connaît fort, le baron de Voght. « Vous savez ce que l'on aime dans sa maîtresse? » dit Werner. Voght hésitait et ne savait pas trop ce qu'il devait nommer. « C'est Dieu! » poursuit le poète. « Ah! sans doute, » reprend Voght avec un air convaincu. »

Zacharias Werner alla voir Mme d'Albany à Florence, et quoiqu'il ne voulût faire qu'une visite en courant, on sut bien l'y retenir. La comtesse, par un sentiment d'émulation, aimait à étudier les hôtes de Mme de Staël. Sismondi, tout étonné de ne pas voir revenir le prophète de l'amour, écrivait quelques mois après : « Werner est donc toujours à Florence? Je croyais qu'il ne faisait qu'y passer. C'est un homme d'un fort grand talent et aussi un très bon homme. C'est dommage qu'il soit absolument fou. S'il a appris quelque autre langue que la sienne, il doit vous amuser par son originalité. »

Un autre ami de Mme de Staël que Sismondi a très finement apprécié dans ses lettres, et qui alla plus d'une fois de Coppet à Florence, c'est M. de Bonstetten. Un écrivain suisse, M. Aimé Steinlen, a publié récemment une étude intéressante sur ce charmant esprit; il a puisé avec goût dans sa correspondance inédite, et le spirituel patricien de Berne, le pèlerin du Latium, le voyageur aux pays du nord, l'ami de Corinne et de Jean de Müller, a repris dans les lettres françaises la place originale qu'il occupait déjà dans la littérature allemande. Si M. Aimé Steinlen avait connu les lettres de Sismondi à Mme d'Albany, il aurait pu ajouter plus d'un trait à la physionomie de ce mobile personnage. Voici ce que disait un des plus intimes confidens de Bonstetten à une époque où l'auteur applaudi du *Voyage dans le Latium* venait de publier ses *Recherches sur la nature et les lois de l'imagination*. Le peu de succès de ce livre n'a-

vait pas averti l'insouciant écrivain; il était toujours aussi enclin aux dissipations, aussi prompt à disperser, à disséminer ses richesses, à les semer négligemment autour de lui,

Fleurs d'acacias qu'éparpillent les vents.

Sismondi, dans son amitié loyale, commençait à s'inquiéter. Ajoutez à cela que les lettres de Jean de Müller à Bonstetten venaient de paraître, et que l'enthousiasme du grand historien pour le spirituel voyageur, l'admiration qu'il lui avait si souvent témoignée, la foi qu'il professait dans le développement prochain et infaillible de ce génie en travail offrait un contraste pénible avec le défaut chaque jour plus marqué dont se préoccupaient ses amis. Cette préoccupation était bien vive, quand Sismondi écrivait à Mme d'Albany une espèce d'oraison funèbre sur un homme si jeune encore de cœur et d'esprit. Aux formes qu'il emploie en débutant, on dirait que M. de Bonstetten a cessé de vivre :

« Bonstetten avait été doué d'éminentes facultés, mais non pas du don de les mettre en œuvre. Son imagination était singulièrement brillante, son style en allemand harmonieux et pittoresque. Dans sa jeunesse, il travaillait avec ardeur, il frappait à toutes les portes, il saisissait avec une extrême facilité, et son esprit, qui pénétrait quelquefois par des rayons de lumière dans les profondeurs des sciences, semblait promettre qu'il les posséderait une fois. Cette vivacité pétulante semblait alors un feu que l'âge calmerait en le concentrant. Tout cela a été perdu; sa conversation, ses écrits, sa correspondance, tout est sautillant, même sa conduite. Sa réputation se dissipe devant lui, et il ne peut pas s'en créer une nouvelle; au lieu d'avancer, comme on devait s'y attendre, il s'épuise en efforts inutiles pour se retrouver ce qu'il a été. Je l'aime tendrement, car il a précisément la bonté et la vérité de caractère qui attachent le plus, mais je suis navré de ce qu'il reste si au-dessous de ce qu'on pouvait attendre de lui... »

Un critique doué d'une singulière finesse, M. Sainte-Beuve, disait récemment la même chose : « Ce qui manque surtout à Bonstetten dans cette longue vie intellectuelle répandue sur tant de surfaces diverses, c'est un ensemble, c'est un centre; il n'a pas de quartier-général où l'on se rallie. Son œuvre n'a pas de clocher ni d'acropole. » Ne semble-t-il pas que l'éminent écrivain ait deviné le jugement de Sismondi? Mais après ces regrets et ces alarmes, il y a un sentiment qui l'emporte toujours dans les lettres de Sismondi sur Bonstetten : c'est la sympathie pour cet esprit toujours en fête, pour cette âme qui rajeunit sans cesse.

« ..... Sans doute vous aurez été frappée de l'amabilité infinie de M. de Bonstetten, que vous aviez perdu de vue depuis plusieurs années. Plus je le

compare à tout ce que je connais, et plus la grâce et le mouvement toujours nouveau de son esprit me frappent et me confondent. Ce n'est pas la génération présente ni l'éducation de nos jours qui donneront un homme semblable. Nous passons la plus grande partie de cet été ensemble à Coppet, avec Mme de Staël, M. Constant et M. Schlegel. Nous y avons souvent des visites dignes d'une telle société, et nous y oublions doucement le beau ciel de l'Italie. Cependant et les uns et les autres, nous comptons y retourner un jour, et tous ceux qui vous ont connue, madame, mettent au premier rang, parmi leurs motifs pour revoir Florence, le désir de vous y retrouver... »

Et trois années après, admirant cette âme perpétuellement jeune, cette âme si vive, si alerte, à qui les plus cruels malheurs domestiques, bien que sincèrement et douloureusement sentis, n'enlèvent pas sa sérénité lumineuse, il signalait chez cet enfant de la Suisse une imagination toute méridionale.

« Vous avez bien raison, M. de Bonstetten porte la vie légèrement. Il semble que la douleur ne puisse pas l'atteindre, quoiqu'il la connaisse et qu'il la peigne quelquefois admirablement. Il est singulier qu'un homme comme lui soit né à Berne, il a tout le caractère d'un homme du midi, l'imagination est le fond de son être; c'est par elle qu'il est sensible et par elle qu'il est consolé. Ces hommes du midi, gardons-nous désormais d'en dire et d'en penser du mal. L'imagination, quand elle exalte pour eux le sentiment de l'honneur ou de la honte, quand elle leur fait tout sacrifier pour une cause dont nous soupçonnions à peine l'existence, les relève au-dessus de notre siècle, et venge par eux la nature humaine, dégradée dans tout ce qui nous entoure. »

A quoi se rapportent ces dernières paroles? On l'a deviné sans peine : au soulèvement de l'Espagne contre Napoléon. Il serait surprenant en effet que la politique ne tînt pas une grande place dans cette correspondance, si l'on songe que c'est Sismondi qui parle, et que la personne à laquelle il s'adresse est l'amie d'Alfieri. En 1809, au moment où les grandes guerres vont recommencer, Sismondi, qui désire la paix en philosophe dévoué aux libertés publiques, confie à Mme d'Albany ses douleurs et ses craintes. C'est le disciple d'Adam Smith, c'est l'économiste libéral qui se montre à nous dans ces lettres; on y voit aussi quels sentimens animaient alors les hôtes de Mme de Staël, et ce n'est pas une chose indifférente d'entendre l'écho des conversations de Coppet répété par le salon de Florence. En même temps, les lettres sérieuses, les ouvrages nouveaux, les tentatives poétiques de Benjamin Constant, les études de Mme de Staël sur la littérature allemande, le grand travail qu'elle prépare sur le pays de Kant et de Schiller, ce travail que Sismondi annonce avec enthousiasme comme le chef-d'œuvre de son illustre amie, tout

cela trouve sa place au milieu des appréhensions politiques du correspondant de Mme d'Albany.

Le palais du *Lung' Arno* a-t-il donc un salon politique et littéraire qui mérite une mention, comme celui du château de Coppet, dans l'histoire de la société européenne sous le régime impérial? Oui, certes, ce salon existe, et il ne tardera pas à exciter la colère du maître. Ne croyez pas cependant que la physionomie de cette réunion soit aussi vive, aussi décidément hostile. Mme d'Albany s'accommode encore mieux du despotisme que de l'anarchie. Ce n'est pas elle qui dirait : *Malo periculosam libertatem.* C'est un peu une reine fainéante que cette aristocratique personne; elle assiste à un spectacle, elle ne prend pas une part active à la lutte. Amie de la société choisie, éprise du charme de la conversation et des beaux-arts, elle admet chez elle des représentans de tous les régimes. Si elle a fermé obstinément sa porte au général Clarke, au futur duc de Feltre, alors qu'il était tout-puissant à Florence (1807), elle recevra l'année suivante M. le baron de Gérando, chargé d'une haute mission administrative en Toscane. C'est l'époque où la Toscane, déjà enlevée à la maison d'Autriche après la paix de Lunéville et donnée, sous le nom de royaume d'Étrurie, au prince héréditaire de Parme, vient d'être annexée à la France. Elle forme désormais trois départemens, l'Arno, l'Ombrone, la Méditerranée, mais trois départemens ayant encore une sorte d'unité distincte au sein de l'empire, puisque la sœur de Napoléon, Élisa Bonaparte, princesse Bacciocchi, princesse de Lucques et de Piombino, vient d'obtenir, avec le titre de grande-duchesse de Toscane, le gouvernement de la Méditerranée, de l'Ombrone et de l'Arno. La grande-duchesse Élisa, bonne, gracieuse, charitable, protectrice intelligente des lettres et des arts, avait réconcilié bien des cœurs avec la domination française. Son autorité, trop souvent gênée, il est vrai, par les émissaires de la police impériale, s'était toujours montrée bienfaisante. M. de Reumont, qui connaît si bien la Toscane, et dont le témoignage n'est pas suspect, affirme qu'aujourd'hui encore la mémoire de la grande-duchesse est vénérée à Florence. Si nous avions les lettres de Mme d'Albany, il est probable qu'on y trouverait la trace de ses relations avec la grande-duchesse Élisa. Celle qui était l'amie de Joséphine en 1801 ne pouvait refuser les mêmes sentimens à sa belle-sœur, au moment où la gracieuse princesse s'efforçait si libéralement d'adoucir l'oppression commune. Très pacifique, je le répète, Mme d'Albany avait donc toute sorte de raisons pour ne pas donner un caractère hostile aux réunions mondaines qu'elle présidait. Sa joie et son grand art, c'était d'y faire briller les esprits les plus divers. Je trouve dans les

lettres de Sismondi quelques lignes assez curieuses où cet art de *magicienne* (c'est le terme qu'il emploie) est représenté vivement, non sans un léger grain d'ironie :

« ..... J'ai reçu de Mme Brun deux lettres de Florence; elle y parle de vous, madame, avec un enchantement, avec un enthousiasme, qui m'ont fait un sensible plaisir. Vous avez réellement trouvé moyen de faire pour elle un paradis de Florence. Elle y parle de ceux qu'elle a vus chez vous et par vous comme d'hommes extraordinaires, d'hommes supérieurs; quelquefois je doutais si c'était bien à Florence qu'elle avait trouvé tout cela, ou si elle n'y avait point vécu dans le xve siècle plutôt qu'aujourd'hui. Après tout, je soupçonne que vous êtes deux magiciennes, et que tout ce monde si distingué était de votre création ou de la sienne. Encore votre manière de créer est-elle fort différente : vous regardez toujours le monde de haut en bas en le jugeant; elle le place dans les nuages que le soleil colore, et dont elle arrête les formes dans son imagination. Vous avez fait valoir les gens que vous lui présentiez, parce vous aviez démêlé leurs qualités, que vous mettiez au grand jour; mais c'étaient toujours eux. Elle les a rêvés dans sa tête, et celui-là serait bien habile qui reconnaîtrait les portraits qu'elle en fait.»

Ainsi un salon du xve siècle, un salon de la renaissance, tout rempli de grands hommes et d'esprits supérieurs, grâce à cet art de transfiguration magique dont Mme d'Albany avait le secret, voilà ce que présentaient sous l'empire les réunions déjà célèbres de la *casa d'Alfieri*. Rien de politique, aucune inspiration ardemment libérale, et sous ce rapport nulle ressemblance avec la colonie de Coppet. La châtelaine toutefois avait ses *pensées de derrière*, comme dit Pascal. Elle savait à l'occasion juger les événemens et les acteurs. Les principes que lui avait légués Alfieri, et que Sismondi ravivait dans son âme, éclataient à de certaines heures, en présence des confidens éprouvés. C'est pour ce cercle intime et pour ces heures de liberté que l'historien des républiques italiennes écrivait des lettres comme celle-ci :

« ... Dans la crise où nous vivons, ce serait grande folie que de s'inquiéter de l'avenir : qui peut savoir à qui il appartiendra? Rien de ce qui nous entoure ne porte un caractère de durée; nous sommes arrivés aux extrêmes de tout. Ce n'est qu'à présent qu'on commence à sentir les effets de la révolution, parce qu'à présent seulement ceux qui sont nés pendant ses premières années entrent dans l'âge de la force et des combats. Un vide énorme se présente dans la population; le nombre des mariages est réduit d'une manière effrayante; les ouvriers manquent à l'agriculture; les denrées ne trouvant plus d'acheteurs, les fermiers sont obligés de résilier leurs baux et d'abandonner le travail des campagnes; le commerce et les manufactures sont depuis longtemps en ruine; tout s'épuise, tout finit, et cependant avec cette misère et cette dépopulation la guerre va recommencer du nord au midi. Nous serons bientôt réduits à l'état où nous voyons la Valachie et

la Bulgarie. Avons-nous des titres pour y échapper? L'Europe était la patrie naturelle des loups et des ours : pourquoi la leur a-t-on enlevée? Il me paraît que les bêtes féroces se vengent.

« J'ai parlé à mon amie et mon hôtesse de votre obligeant souvenir; elle en est extrêmement reconnaissante, et m'a chargé de vous en remercier. Elle travaille à présent à des lettres sur l'Allemagne où elle compte examiner l'esprit, les mœurs et la littérature de ce pays. Jusqu'à présent, elle n'a fait qu'un peu plus du quart de l'ouvrage; mais ce qui est écrit me paraît supérieur à tout ce que nous avons vu d'elle. Ce n'est point, comme dans *Corinne*, le cadre d'un roman où elle place ses observations, elle va droit à son sujet et l'embrasse avec une force qu'on n'attend point d'une femme. Il y a une profondeur vraiment admirable dans le jugement du caractère national, dans la peinture de son genre d'esprit et dans son opposition avec celui de tous les autres peuples. Rien encore de si nouveau, de si impartial et de si pénétrant n'a été écrit, je crois, sur le caractère d'aucune nation. Je suppose que cet ouvrage sera publié dans le courant de l'été prochain. Vous serez, madame, sans aucun doute, des premières à l'avoir. Auparavant vous verrez une tragédie de Benjamin Constant qu'il va faire imprimer cet automne : c'est *Wallenstein* de Schiller transporté sur la scène française. Je vous en avais parlé avant de l'avoir vu, il a beaucoup surpassé mon attente. La versification est admirable, et peut aller de pair avec celle de nos grands maîtres; l'observation des règles de la scène française est scrupuleuse, et cependant la nationalité, le caractère des temps et des lieux, sont imprimés sur tous les personnages avec une force et une vérité que j'avais crues jusqu'ici réservées aux Allemands. La pièce est d'un grand intérêt et fait verser beaucoup de larmes. Il est bien fâcheux qu'elle soit trop longue pour la représentation : elle a deux mille huit cents vers, en sorte qu'on ne peut pas essayer de la mettre au théâtre. »

Les consolations littéraires ne sont pas les seules pour ce témoin clairvoyant et attristé. Sous la dictature de plus en plus accablante d'un génie en lutte avec la nature des choses, il y avait des hommes de bien sans cesse occupés, dans la mesure du possible, à diminuer le fardeau des misères publiques. Si Mme d'Albany pouvait signaler à son correspondant l'exemple de la grande-duchesse Élisa, le loyal Sismondi de son côté était heureux de rendre justice au préfet de Genève, M. de Barante.

« ..... Je ne blâme point, quoique je ne les imite pas, ceux qui, en des temps de calamités, entrent dans le gouvernement; mais puisqu'ils sont sans cesse obligés de porter la désolation dans les provinces et les familles, puisque, maniés comme des instrumens par une main plus puissante, ils frappent et renversent d'après des vues qui ne sont point à eux, ils doivent amplement compenser le mal qu'ils sont forcés de faire par le bien qu'ils font volontairement. Ils doivent consoler les pères auxquels ils enlèvent leurs enfans, les enfans qu'ils privent de l'héritage de leurs pères; autrement on leur demandera compte du sang et des trésors qu'ils coûtent au

pays, et on leur dira qu'un honnête homme ne doit pas concourir à faire des malheureux, lorsqu'il n'a pas la certitude que, loin de l'aggraver, il a adouci leur misère. Nous avons le bonheur d'avoir à Genève un beau modèle dans ce genre. M. de Barante, notre préfet, sait se faire aimer dans l'exécution même de la conscription et de la levée des impôts. Nous sentons que sa probité, sa douceur, sa justice, l'ordre parfait qu'il a établi dans tout ce qui dépend de lui, nous sauvent chaque jour des milliers de vexations, et que nous n'éprouvons d'autres maux que ceux qui sont inévitables. Avez-vous reçu un livre de son fils qui vient de paraître : *De la Littérature française dans le dix-huitième siècle?* C'est un ouvrage où l'on trouve un esprit bien distingué et une bien grande étendue de connaissances pour un jeune homme... »

« 9 janvier 1809. »

Ces témoignages sont précieux à recueillir pour l'impartiale histoire; il est bon que ces nobles figures ne soient pas effacées dans le mouvement tumultueux des grandes annales. On comprend toutefois que l'action d'un homme, si dévoué qu'il pût être à la justice, fût bien insuffisante pour compenser les misères d'une dictature rendue plus écrasante de jour en jour par la fatalité des événemens. Pour ces Sismondi, ces Bonstetten, ces Benjamin Constant, pour ces esprits libéraux dont la grande patrie est la civilisation elle-même et qu'on a nommés des *citoyens du monde*, les guerres européennes étaient des guerres fratricides, *plus quam civilia bella*. Sismondi, comme Mme d'Albany, avait des amis dans toute cette Europe du nord qui allait de nouveau se heurter contre nos victorieux bataillons. Il souffrait, et ne pouvait pas même exprimer sa souffrance. C'est une chose digne de remarque assurément que, dans la seconde période de l'empire, les lettres de Sismondi à la comtesse d'Albany ne portent plus de signature. Il est manifeste que l'inquisition de la police a pris un développement formidable; on n'ose parler, on n'ose écrire. Cette oppression, cet effroi, ce silence, ne vous frappent-ils pas dans ces paroles familières et poignantes?

« Coppet, 22 mai 1809.

« J'ai reçu successivement, madame, les tomes divers des œuvres posthumes d'Alfieri que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et aujourd'hui, je pense, les derniers. Je ne saurais vous dire combien cette succession d'envois a ajouté à ma reconnaissance. Je comptais bien assez sur votre bonté pour vous demander ce présent, mais je n'attendais point cette attention soutenue qui vous a fait vous occuper de moi pendant un mois de suite, pour faire partir chaque semaine un nouveau paquet. J'ai été aussi on ne peut pas plus touché de voir toujours l'adresse écrite de votre propre main, et *cette correspondance silencieuse me donnait une certaine émotion propre au temps où nous vivons*, car, comme des choses qu'on pense il y en a les

trois quarts qu'on ne peut pas dire, les lettres les plus pleines et les plus détaillées ne sont guère moins loin d'être l'expression du cœur que ces simples adresses. *Il y a plus d'intimité, plus de correspondance de l'âme dans ce qu'une lettre fait penser que dans ce qu'elle dit.* J'ai le sentiment que vous souffrez et que je souffre, que vos vœux et vos pensées sont tournés vers le même pays que moi, que les mêmes gazettes vous font les mêmes impressions, que les mêmes malheurs, les mêmes boucheries vous glacent du même effroi. Nous sommes d'accord, la parole elle-même y ajouterait peu de chose, l'écriture n'oserait en approcher: mais il y a à présent un tel poids de douleur et de souffrance pour chaque individu, que la pensée sous cette oppression ne peut plus garder de liberté.

« Quand j'aurai écarté ces nuages noirs, si j'y réussis, je vous parlerai des ouvrages de votre illustre ami, et surtout de ses satires, puisque c'est, je crois, après la tragédie, le genre d'écrits dans lequel il a montré le plus de talent. Il avait ce degré d'amertume que donne une indignation vertueuse et cette *pétulance* d'expression, cette brièveté dans la force, qui rendent la satire d'autant plus brillante que ce mérite est plus rare dans la langue italienne.

« Vous avez lu sans doute *les Martyrs*, c'est la chute la plus brillante dont nous ayons été témoins, mais elle est complète, les amis mêmes n'osent pas le dissimuler, et quoiqu'on sache que le gouvernement voit avec plaisir ce déchaînement, la défaveur du maître n'a rien diminué de celle du public. La situation de Chateaubriand est extrêmement douloureuse: il voit qu'il a survécu à sa réputation, il est accablé comme amour-propre, il l'est aussi comme fortune, car il n'a rien, il ne tient aucun compte de l'argent, et il a dépensé sans mesure ce qu'il comptait de gagner par cet ouvrage, qui au contraire achève de le ruiner. J'en ai une pitié profonde: c'est un si beau talent mal employé. C'est même un beau caractère, qui, à quelques égards, s'est démenti. Comme il n'est rien qu'avec effort, comme il veut toujours paraître au lieu d'être lui-même, ses défauts sont *tachés* comme ses qualités, et une vérité profonde, une vérité sur laquelle on se repose avec assurance n'anime pas tous ses écrits. Ainsi on assure qu'il est très indépendant de caractère, qu'il parle avec une grande liberté et un grand courage: cependant il y a dans *les Martyrs* des passages indignes de ces principes, il y en a où il semble avoir cherché des allusions pour flatter. Il a pris la servilité pour le caractère de la religion, parce qu'il a appris cette religion, au lieu de la sentir.

« Nous sommes à présent réunis à Coppet. Mme de Staël a auprès d'elle tous ses enfans, mais l'aîné est sur le point de partir pour l'Amérique, il va reconnaître les terres qu'ils y possèdent et prendre des arrangemens pour le voyage de sa mère elle-même, car celle-ci veut dans une année chercher la paix et la liberté au-delà de l'Atlantique. Il m'est impossible de dire tout ce que je souffre de cette perspective et combien je suis abîmé de douleur en pensant à la solitude où je me trouverai. Depuis huit ou neuf ans que je la connais, vivant presque toujours auprès d'elle, m'attachant à elle chaque jour davantage, je me suis fait de cette société une partie nécessaire de mon existence : l'ennui, la tristesse, le découragement m'accablent dès que je

suis loin d'elle. Une amitié si vive est bien au-dessus de... (1), car il n'est arrivé plus d'une fois d'en ressentir pour d'autres femmes.... sans que les deux sentimens méritassent seulement d'être comparés l'un à l'autre. Nous avons ici Benjamin, M. de Sabran et M. Schlegel; M. de Bonstetten y reviendra bientôt aussi; il est à présent à Berne, où il n'avait, je crois, pas fait de voyage depuis la révolution. On nous annonce pour l'été la plus brillante compagnie de Paris : à la bonne heure, je ne suis curieux de rien, et je ne voudrais pas ajouter au cercle que nous avons déjà. Je porte envie à votre calme, je porte envie à votre retraite dans les livres et la pensée, mais vous aussi avez connu les orages du cœur, et vous ne voudriez pas n'avoir pas eu cette intuition complète de la vie. »

Ce voyage que Mme de Staël projetait en Amérique n'est indiqué par aucun de ses biographes. Ni M. Villemain dans son brillant *Tableau du* XVIIIe *siècle*, ni M. Sainte-Beuve dans son étude si complète, si sympathique sur la vie et les écrits de Mme de Staël (2), n'ont mentionné ce singulier épisode. Ce n'était pas cependant un de ces projets nés dans une heure de fièvre et qu'on a oubliés le lendemain. Je vois par les lettres de Sismondi que pendant trois années, de 1809 à 1812, Mme de Staël poursuivit sérieusement, obstinément, et malgré toutes les remontrances de ses amis, cette idée d'une émigration aux États-Unis. Sismondi paraît d'abord approuver son projet : « Dans ce moment où tout ce vieux monde corrompu tombe en dissolution, il est plus important que jamais de se conserver une retraite, un moyen d'indépendance, une garantie de sa liberté, par delà l'enceinte soumise aux révolutions européennes; mais quelque sage, quelque convenable que soit un pareil voyage, il faut un grand courage pour l'entreprendre, et elle ne s'y détermine pas sans de cruels déchiremens. » Bientôt cependant ce plan si sage, si convenable n'est plus à ses yeux qu'une inspiration funeste. Que deviendra-t-elle chez les rudes pionniers du Nouveau-Monde, cette reine des sociétés choisies, la brillante Herminie des combats de la pensée? « L'Amérique est d'une tristesse mortelle, ajoute-t-il quelques mois après, elle l'est bien plus pour mon amie que pour personne, aujourd'hui qu'elle a pris goût à la poésie et à la philosophie allemandes. Rien n'est en effet plus opposé : tout est rêveur, vague et sans but en Allemagne, tout est utile et appliqué en Amérique. De tous les pays du monde, c'est celui où l'on demande le plus : *A quoi cela sert-il?* Et rien ne sert comme l'argent; aussi c'est leur première pensée. J'ai vu un journal américain dans lequel son arrivée

(1) Les mots qui manquent ici ont été enlevés par la rapure du cachet. Il est facile [illegible] le sens : Sismondi a pu comparer son amitié pour Mme de Staël aux sentimens d'amour qui lui ont inspirés d'autres femmes, et il a trouvé son amitié beaucoup plus vive que son amour.

(2) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 mai 1835.

était déjà annoncée. « C'est une femme fort riche, y disait-on, et qui vit d'une manière fort noble dans son château. Elle a aussi écrit plusieurs livres qui, étant beaucoup lus en Europe, lui rapportent assez d'argent. » Et c'est parmi ces misérables calculateurs qu'elle va passer quelques années! »

Dans toutes ses lettres à Mme d'Albany, Sismondi revient sur ce sujet, qui le désole. Son amitié si tendre, si dévouée, est comme atteinte d'une blessure profonde; son cœur saigne. Un tel chagrin ajouté à la douleur des événemens publics est un poids si lourd, si accablant, que ce mâle esprit en éprouve par instans une sorte de désespoir : « Il vous prend, s'écrie-t-il, un dégoût de la littérature, de l'étude, de la pensée, lorsque la vie est si pesante; il vous prend un sentiment de mort universelle, et je voudrais dormir toujours pour m'arracher à la fois et aux nouvelles des événemens, et aux retours sur soi-même qu'une philosophie impuissante nous fait faire sans résultat. » Il voit déjà son amie traversant l'Atlantique et la colonie de Coppet dispersée pour toujours : « Dans trois mois environ, je serai absolument isolé, mon amie sera partie, et elle emmènera avec elle presque tous ceux qui me sont chers. » Un autre jour, il supplie Mme d'Albany de lui venir en aide pour arrêter l'impatiente fugitive : « La résolution est si grande et si difficile à prendre que, si quelque obstacle l'arrête, si quelqu'un la retient, j'espère encore qu'elle pourra rester; mais la moindre chose aussi la décidera à partir... Elle juge des Américains par les Anglais, et de ces derniers par ce qu'une imagination toute poétique lui en a fait connaître. » Et enfin, quand il croit que tout espoir est perdu, quand il la voit prendre congé de ses amis, il souffre d'avance pour la châtelaine de Coppet de l'immense déception, du *gigantesque* ennui qui l'attend au sein d'une démocratie occupée surtout d'industrie et de commerce : « Avant de faire son grand voyage, elle veut traverser lentement la France et séjourner quelques semaines à une distance *constitutionnelle* de Paris, pour prendre congé de tous ses amis et leur donner occasion de venir la voir au passage. Dieu veuille qu'elle y trouve des gens assez aimables ou assez dévoués pour lui faire regretter plus vivement tout ce qu'elle va quitter!... Pour moi, je n'y peux plus rien, mais je m'en désole. L'ennui de ce nouveau continent me paraît gigantesque, comme ses forêts, ses lacs et ses rivières... »

XI.

Ces lettres de Sismondi à Mme d'Albany montrent assez quelle était la sympathie de la comtesse pour tout ce qui intéressait Mme de

Staël. Les deux salons, à cette date, étaient loin de se ressembler tout à fait; il y avait pourtant, de l'un à l'autre, bien des affinités secrètes. Or au moment où Mme de Staël, espionnée, calomniée, voyant même ses amis, et les plus inoffensifs de tous, compromis à cause d'elle, au moment, dis-je, où ce noble esprit, irrité d'une persécution tracassière et odieuse, voulait demander un asile à la démocratie du Nouveau-Monde, Mme d'Albany, dans son hôtel du *Lung'Arno*, devenait suspecte aussi à la police impériale. Avec cette prodigieuse activité qui menait de front les plus grandes affaires et les plus minces détails, l'empereur avait les yeux sur elle. Au mois de mai 1809, Mme d'Albany reçut l'ordre de se rendre à Paris avant la fin de l'automne; elle partit de Florence au mois de septembre et fit le voyage à petites journées. Fabre l'accompagnait. En personne prudente, elle n'eut garde de se montrer à Genève, où ses amis de Coppet espéraient bien l'arrêter au passage. « Je ne sais quelle route vous avez prise pour ne pas y arriver, » lui écrivait Bonstetten. Ce n'était point le cas, pensait-elle, de faire une halte à Coppet au moment de subir un interrogatoire de l'empereur. On s'aperçoit de plus en plus qu'il n'y a rien d'héroïque chez la *reine d'Angleterre*. Elle arriva donc avec Fabre dans ce Paris qu'elle avait quitté dix-sept années auparavant, soutenue par Alfieri au milieu des vociférations de la populace. Que de changemens dans sa destinée! Que de différence aussi entre le Paris du 10 août et le Paris de 1809! Une seule ressemblance rapprochait les deux époques : la liberté individuelle n'avait pas encore de garanties. L'empereur, nous le savons par les lettres de Fabre, reçut la comtesse avec courtoisie, mais avec une courtoisie un peu ironique dans la forme, et au fond singulièrement impérieuse : « Je sais, lui dit-il, quelle est votre influence sur la société florentine, je sais aussi que vous vous en servez dans un sens opposé à ma politique; vous êtes un obstacle à mes projets de fusion entre les Toscans et les Français. C'est pour cela que je vous ai appelée à Paris, où vous pourrez tout à loisir satisfaire votre goût pour les beaux-arts. » On comprend que ce magnifique musée, devenu pour elle une prison, lui inspirât moins de sympathie qu'en 1788. Il paraît qu'elle en faisait dans ses lettres un tableau peu flatteur. « Combien je voudrais, répondait Sismondi, pouvoir donner à Mme de Staël votre manière de voir Paris! mais on ne se laisse jamais détromper par d'autres des choses ou des personnes que l'on chérit. Il nous faut à tous l'expérience pour cesser d'aimer. » Mme de Staël en effet était plus que jamais amoureuse de son *ruisseau de la rue du Bac*; exilée de la société parisienne, c'était par désespoir qu'elle voulait s'enfuir en Amérique. Combien elle enviait la punition infligée à Mme d'Albany! M. de Bonstetten, qui

prenait les choses moins au tragique, fait gaiement allusion à ce contraste :

« Coppet, 4 avril 1810.

« Vous voilà, madame, comme le pécheur de l'Évangile, forcée d'entrer en paradis. Si j'avais le bonheur d'être à Paris, je trouverais cela le mieux du monde, et j'en profiterais pour vous y faire ma cour comme je l'ai faite la moitié de ma vie... Daignez me dire ce que vous faites; comment vous trouvez-vous dans votre nouveau domicile? Si vous y restiez, mon désir d'y aller serait très grand, et je ne sais comment j'y résisterais... Je suis dans un pays où l'on vous envie vos péchés, si tant est que vous en ayez commis, et encore plus votre purgatoire... J'ai eu de vos nouvelles par Sismondi, qui est ici à faire ses adieux à la *padrona di casa,* que nous voyons partir avec bien des regrets. Je n'ai pas d'idée de ce que la conversation deviendra lorsqu'elle ne sera plus ici. Il me semble que nous allons tous être muets ou crétins. Indépendamment de son esprit et de son cœur, il y a chez elle des rassemblemens de monde si rares et si variés qu'il en résulte la société la plus piquante, et des réunions qui souvent par leur seul contraste sont d'intéressantes comédies. Dans quelques mois, vous verrez son ouvrage sur l'Allemagne... »

Pendant toute cette année 1810, Mme d'Albany continua ses études sur la société parisienne, et l'on devine par les répliques de ses correspondans les sentimens qui l'animaient. « Si vous n'avez pas persuadé Mme de Staël sur Paris, — c'est Sismondi qui parle, — moi du moins je suis tout converti. Je ne saurais désirer ces grandes cohues, ni cet esprit d'épigrammes tel qu'il nous revient dans les lettres de plusieurs de nos amis, ces bons mots contre le pouvoir avec lesquels on se croit dispensé d'avoir de la noblesse dans les sentimens et la conduite, ce mélange dégoûtant d'empressement pour servir et de moquerie contre ce qu'on sert... » Voilà des traits assez vifs, ce me semble, et d'une vérité facilement reconnaissable. Lui au contraire, après avoir protesté pendant dix ans contre le régime oppressif de l'empire, si la situation change de fond en comble, il pourra devenir un jour le défenseur de Napoléon contre les rois coalisés. C'est ce qu'il fera en 1815, après le retour de l'île d'Elbe, mais il le fera sans servilité comme sans trahison, et pourra toujours porter la tête haute. Le jour où l'empereur, quelques semaines avant Waterloo, fit venir aux Tuileries l'ami de la comtesse d'Albany et de Mme de Staël pour le remercier des articles si français insérés par lui au *Moniteur,* il dut se rappeler, j'imagine, le mot spirituel et sensé d'Andrieux : « On ne s'appuie que sur ce qui résiste. »

Parmi les personnes que la comtesse d'Albany apprécia le plus, soit dans les salons de la ville, soit dans les réunions de la cour

(car l'empereur lui avait donné une loge au théâtre des Tuileries, et elle y vit Talma plus d'une fois), il faut placer au premier rang l'aimable et spirituelle Mme de Souza, l'auteur charmant d'*Adèle de Sénange*, de *Charles et Marie*, d'*Eugène de Rothelin*, d'*Eugénie et Mathilde*. Un peu plus jeune que Mme d'Albany, mais issue comme elle de cette société du XVIIIe siècle qui disparaissait tous les jours, lettrée, sensible, romanesque, elle charma la comtesse comme une apparition des jours heureux. Elles se lièrent bientôt d'une amitié qu'aucun nuage ne voila jamais. La bibliothèque du musée Fabre possède une soixantaine de lettres adressées à Mme d'Albany par Mme de Souza, lettres trop simples, trop familières, trop intimes le plus souvent, pour que j'en puisse détacher autre chose qu'un petit nombre de lignes, mais qui dans leur familiarité gracieuse, dans leur négligent abandon, révèlent le cœur le plus affectueux et le plus pur. Mme de Souza ne tarit point sur la bonté, l'indulgence, la parfaite charité mondaine de la royale comtesse; c'est elle surtout qui est bonne, dévouée, et qui, dans sa discrétion accomplie, semble toute surprise par instans du charme qu'elle exerce. Ces lettres embrassent environ une douzaine d'années; les fines observations n'y manquent pas, non plus que les esquisses de mœurs tracées au courant de la plume; ce qui y brille avant tout, c'est le prestige de la bonté. Une telle correspondance est un des meilleurs titres qu'on puisse invoquer en faveur du caractère et du cœur de Mme d'Albany.

C'est aussi pendant ce séjour forcé dans la capitale de l'empire que Mme d'Albany renoua connaissance avec M. Bertin l'aîné. M. Bertin, que la comtesse avait déjà vu à Florence, entretenait des relations fort amicales avec M. Fabre; il lui avait acheté plusieurs tableaux, entre autres une grande composition, *le Jugement de Pâris*, qui fut exposée en 1808 et fort discutée par la critique du temps. David et Girodet, qui virent l'œuvre de Fabre chez M. Bertin avant l'exposition, en parurent sincèrement satisfaits : « ... Hier matin, j'ai appelé votre maître. Il est enchanté et me charge de vous faire ses complimens. Girodet sort à l'instant de chez moi. Son avis est le mien. Tous deux pensent que ce tableau vous fera le plus grand honneur au salon... Votre maître est particulièrement frappé de la beauté du groupe de Pâris, de Vénus et de l'Amour... Il est resté une heure à examiner, et en jugeant l'ouvrage avec la plus grande sévérité (ce sont ses termes), il n'a vu à reprendre que la draperie du bras droit de Pallas et la draperie rouge de Junon... Je sais du reste qu'il a professé la plus sincère admiration pour votre bel ouvrage, et cela ailleurs que chez moi. J'espère que vous êtes persuadé, mon cher ami, que ces éloges m'ont fait presque autant de plaisir qu'ils devront vous en faire, et que ce n'est pas seulement comme propriétaire du tableau que je suis content. » La collection

de lettres inédites à laquelle j'emprunte ces lignes appartient aussi à la bibliothèque du musée Fabre à Montpellier. Je ne sais si l'admiration de Louis David pour l'œuvre de son élève ne semblerait pas excessive aujourd'hui; le talent de Fabre, talent incontestable, est avant tout correct, savant, mais singulièrement froid, même pour l'époque, et dépourvu de toute qualité sympathique. J'ai cité pourtant ce passage, non-seulement parce qu'il intéresse l'histoire de la peinture, mais parce qu'il indique le monde libéral, ami des arts et des lettres, au sein duquel se plaisait la comtesse d'Albany. Il y a eu tant de choses fâcheuses dans cette histoire, que c'est un devoir pour nous de relever moralement nos personnages chaque fois que l'occasion s'en présente et que la justice le veut.

Mme d'Albany, malgré ses impressions premières, n'avait donc pas fait en définitive un voyage inutile, et quand elle obtint au mois de novembre 1810 l'autorisation de retourner à Florence, elle emporta en Italie plus d'une précieuse amitié. Que devenait cependant Mme de Staël? Avait-elle renoncé à cette émigration en Amérique dont Sismondi était si cruellement préoccupé dans ses lettres à la comtesse? Au moment où Mme d'Albany rentrait à Florence, Mme de Staël était victime d'une violence inouie : le livre *de l'Allemagne* venait d'être saisi, et l'édition entière mise au pilon par la police impériale. « On sait, dit M. Sainte-Beuve, la lettre du duc de Rovigo et cette honteuse histoire. » Vous pensez bien qu'un tel événement occupe une large place dans la correspondance de Sismondi. « Mon amie, écrit-il à la comtesse, s'est armée de fierté pour résister à un coup si terrible, et elle l'a supporté avec une force que je n'aurais point eue. Il est vrai qu'un ouvrage de faits comme le mien aurait été détruit sans retour par la suppression du manuscrit, tandis que celui qui est fondé sur le développement de la pensée subsiste d'une manière indestructible dans la tête qui l'a conçu. » Cette force d'âme a pourtant besoin d'être soutenue par des distractions continuelles, par une sorte d'étourdissement fébrile qui fasse oublier le passé et qui empêche de songer à l'avenir. Je trouve plus d'un trait poignant dans les confidences du grave historien. « J'espère que vous nous ferez à Genève une courte visite. Nous y avons vécu cette année dans un plus grand tourbillon de fêtes et de divertissemens qu'il n'y en a peut-être en aucune ville de ce triste continent. On ne parle que de bals et de comédies de société. Mme de Staël en joue une ce soir qui est de sa composition; dans huit jours, elle en jouera une autre qu'elle a faite aussi elle-même, et ce qu'il y a de singulier d'après son imagination mélancolique et la tristesse extrême de sa situation, toutes deux sont d'une extrême gaieté. Elle a pris désormais son parti : elle ne songe plus à Paris; elle a oublié son livre, et n'en a point d'autre dans la tête; elle vit dans le présent, sans

faire de projets, sans renoncer à ceux qu'elle a faits, car ce serait presque disposer de l'avenir que d'en effacer ce qu'elle y avait mis précédemment. Elle me confond tous les jours davantage. Je n'aurais jamais espéré ce repos d'esprit qu'elle a trouvé, je n'aurais su quel conseil lui donner pour l'atteindre, et il m'étonne si fort que je ne sais comment compter sur sa durée. » Repos factice, gaieté fiévreuse! l'ami rassuré trop vite aurait eu grand tort de compter sur la résignation prolongée d'une telle âme. Les paroles que je viens de citer sont du mois de février 1811; Sismondi écrivait au mois d'octobre suivant :

« L'intérêt que vous voulez bien accorder à notre colonie de Coppet m'a fait différer de courriers en courriers de répondre à votre aimable lettre, parce que je voulais vous donner des nouvelles de mon amie, et que depuis longtemps je la crois à la veille de prendre une grande résolution; mais le temps passe, les événemens s'accumulent, les circonstances se compliquent, et il est plus difficile que jamais de prendre un parti. Depuis longtemps, sa situation me paraît si embarrassée que je m'interdis absolument de lui donner un conseil, puisqu'à tous je vois la plus grande responsabilité attachée; je l'affermis dans celui qu'elle embrasse, je tâche de lui donner du courage, mais lorsqu'elle l'abandonne d'elle-même pour un autre, je ne lutte point, de peur d'augmenter son irrésolution. Cependant cet état de doute est moins pénible pour elle qu'il ne serait pour bien d'autres. Hier encore, elle disait avec joie : « Eh bien! Dieu merci, j'ai encore trois semaines avant de devoir prendre un parti. » Elle a demandé un passage sur la frégate qui a apporté le dernier ambassadeur d'Amérique, et qui doit probablement repartir dans un mois ou six semaines; le ministre de la police y a consenti, l'ambassadeur aussi, mais il faut attendre l'assentiment du capitaine, peut-être celui de l'empereur... »

On voit que, jusqu'au dernier moment, Mme de Staël a eu l'idée de chercher un refuge dans le Nouveau-Monde. N'y cherchait-elle que cela? Le souvenir de Chateaubriand ne se mêlait-il pas ici à des préoccupations toutes différentes? N'y avait-il pas encore chez ce vaillant esprit un sentiment d'émulation littéraire au milieu des plus cruelles angoisses? Elle eût certainement rapporté de la patrie de Washington maintes choses auxquelles n'avait pas songé l'illustre auteur d'*Atala*, et peut-être, si elle eût accompli ce projet, faudrait-il aujourd'hui citer son nom à côté du nom d'Alexis de Tocqueville. Elle se décida enfin pour une autre direction : elle était trop attachée par mille habitudes, par mille affections (j'emploie les termes de Sismondi), *à cette contrée de boue qui était autrefois la brillante Europe*. Le 22 mai 1812, Mme de Staël partit secrètement pour l'Autriche, avec l'intention de passer en Russie et en Suède. Sismondi, qui, soit de Genève, soit de Pescia, écrit pour Mme d'Albany le journal de la colonie de Coppet, s'empresse de lui transmettre les nouvelles si impatiemment, si douloureusement attendues.

« Pescia, 29 juin 1812.

« J'ai différé de vous écrire, madame, pour que ma lettre pût vous porter quelque nouvelle d'une voyageuse pour qui je ressens les plus vives angoisses et à qui vous vous intéressez aussi. J'ai attendu courrier après courrier; en voilà déjà trois d'arrivés depuis que j'ai eu l'honneur de vous voir, et ils ne m'apportent absolument rien. Il y a au moins dix personnes de qui j'attends des lettres de Genève ou de la route, et aucune ne m'écrit, ou plutôt aucune de leurs lettres ne me parvient, car je crois fermement qu'elles ont été interceptées. Je ne saurais vous dire jusqu'à quel point cette impatience croissante, cette impossibilité de franchir une seule idée, qui se présente toujours à la même place, et qui ne reçoit aucune modification, me tourmente. C'est le 22 mai que mon amie s'est mise en route, mais ses mesures étaient si bien prises que la nouvelle de son départ s'est répandue dans la ville seulement le 2 juin au soir. C'est par une lettre à ma sœur que je l'ai appris; une autre à ma mère, du 6 juin, arrivée aujourd'hui, n'en dit pas un mot. Tout au moins suis-je assuré que, jusqu'à cette date, il ne lui était rien arrivé de funeste que l'on pût savoir à Genève, et dix jours de route environ sont une bien grande avance; mais, dans un intérêt aussi vif, la triste ressource que les conjectures vagues et le calcul des chances possibles! »

« Pescia, 11 juillet 1812.

« ..... Vous avez la bonté de vous intéresser au voyage et aux inquiétudes de mon amie, et je ne veux pas différer de vous communiquer les nouvelles que j'en ai reçues, les unes directement, d'autres par Genève. Les dernières étaient de Vienne, 17 juin. Elle y était arrivée en bonne santé, elle y était fort accueillie, et elle s'y reposait en attendant qu'elle pût continuer son voyage. Il lui fallait pour cela des passe-ports de Pétersbourg, M. de Stackelberg, ambassadeur à Vienne, n'ayant pas qualité pour en donner; mais il avait envoyé un courrier exprès pour elle, et il se faisait garant du succès. Il paraît qu'elle les a demandés pour Stockholm : si elle les obtient, elle renoncera au long voyage dont je vous ai parlé; sinon, elle se rabattra sur Odessa. Les nouvelles de paix ou de guerre peuvent avoir une grande influence sur sa détermination; on m'écrivait de Genève, en date du 30, que la paix avec la Russie était signée; on m'écrivait aussi sur Mme de Staël que la police avait déclaré ne vouloir ni la poursuivre ni la redemander, puisqu'elle laissait son fils aîné dans le pays comme un gage de sa bonne conduite. Ce fils est à Coppet, il s'y tient enfermé, et il évite d'entrer en France. Les choses semblent donc prendre une bonne tournure pour elle; mais il faut encore tout près de deux mois pour qu'elle soit en sûreté, et encore appellerait-elle sûreté la mer et une terre étrangère, où elle vivra séparée de tous ses amis, loin de toutes ses habitudes, hors de sa langue, et perdant ainsi les jouissances que son éloquence et son esprit de société lui donnaient chaque jour? Quand on réunit tous ces dangers et toutes ces privations, qu'on pense que c'est une femme qui s'y est exposée, une femme qui depuis longtemps était affaiblie par la maladie, et qui aurait pu éviter toutes ces douleurs par une soumission à laquelle tant d'hommes se sont pliés, quand on pense que sa détermination, loin d'être un bouillon subit

de colère, est un projet arrêté et mûri depuis dix-huit mois, et qu'elle n'exécute que huit ou dix mois après les dernières vexations qu'elle a éprouvées, il me semble qu'on ne peut lui refuser l'admiration qu'on doit à l'héroïsme, et que toutes les âmes élevées l'accompagneront de leurs vœux.»

« Pescia, 5 septembre 1812.

« ..... Je voulais, pour vous écrire, madame, avoir quelque chose à vous annoncer de mon amie; mais les nouvelles m'en parviennent d'une manière si lente et si irrégulière, que je doute si elles peuvent intéresser les autres comme elles m'intéressent toujours : les dernières lettres qu'on ait eues d'elle sont du 16 et 18 juillet, de Radziwillow, à quelques lieues de Brodi, et après qu'elle avait déjà passé la frontière de la Galicie pour entrer en Russie. De là elle se dirigeait sur Moscou, où elle doit être arrivée le 1er août, et le 10 août à Pétersbourg. Les dangers pour elle étaient finis; elle ne devait plus rencontrer sur sa route ni armée ni corps insurgés, et sa détermination était bien précise de ne point s'arrêter en Russie, mais de se rendre immédiatement à Stockholm, où j'espère qu'elle est à présent. En même temps elle paraissait résolue à passer au moins tout l'hiver prochain en Suède, à y faire entrer au service le fils qu'elle conduit avec elle, et à y profiter de tous les droits qu'elle a pour trouver non-seulement un asile, mais une patrie dans la patrie de son mari et de ses enfans. Elle chargeait ses amis de déclarer d'une manière positive qu'elle n'irait point en Angleterre; il faut voir cependant comment elle s'y trouvera, et quel effet un climat si rude fera sur sa santé et sur celle de sa fille. Toutes les lettres que je reçois du pays qu'elle a quitté me parlent de la tristesse profonde, de la mort de cette société qu'elle rendait si animée et si brillante. Je suis effrayé moi-même du changement que j'y trouverai à mon retour, et, selon toute apparence, je ne tarderai pas à m'éloigner de nouveau d'un lieu si plein de tristes souvenirs. »

« Genève, 15 décembre 1812.

« ..... J'ai trouvé ici des lettres de Stockholm, et de la mère et de la fille, pleines de tendresse et d'expressions de regrets pour leurs amis, mais en même temps du sentiment qu'elles sont désormais à leur place, qu'elles sont rentrées dans leur dignité, dans leur liberté, que l'accueil flatteur qu'on leur fait, que l'intérêt vif qu'on leur témoigne doit remplacer pour elles ce qu'elles ont perdu. Ici j'ai trouvé le fils abattu et découragé. Sa situation est entièrement changée : il a passé de ce mouvement continuel, de ce festin somptueux de l'esprit, à la plus triste solitude. Que le monde est triste! Qu'il y a de douleurs pour tous! qu'il y en a dans ces choses qu'on peut dire, qu'il y en a dans celles dont il faut se taire! »

Au moment où des émotions si vives agitaient les hôtes de Coppet, Mme d'Albany venait de visiter Rome et Naples. Elle était partie de Florence avec Fabre le 28 octobre 1811, et, arrivée le 21 à Rome, elle y avait passé une partie de l'hiver. Ses notes sur la ville éternelle ne contiennent guère que des appréciations, fort sévères en général, des artistes et de leurs œuvres. Landi, Granet, Angelica

Kauffmann, Thorwaldsen, Canova lui-même, ne trouvent pas grâce devant sa critique un peu dédaigneuse et altière; on s'aperçoit aisément qu'elle subit l'influence de Fabre. Elle y résistait cependant quelquefois, comme on peut le voir dans ces pages étincelantes que Paul-Louis Courier a intitulées : *Conversation chez madame la comtesse d'Albany*. Au printemps de l'année 1812, Fabre et la comtesse étaient allés de Rome à Naples en compagnie de Paul-Louis Courier et d'un célèbre antiquaire anglais, M. James Millingen. C'est dans ce voyage, c'est à Naples, dans le salon de la comtesse, en face de Pausilippe, qu'eut lieu cette conversation si spirituellement développée par Paul-Louis. Le récit de Courier montre bien l'espèce d'importance que Fabre avait acquise dans le monde, soit que la comtesse d'Albany l'eût élevé à son niveau, comme dit M. de Lamartine, soit que, par sa compétence en matière d'art, de goût, d'érudition et de procédés pittoresques, l'élève de David fût devenu en effet une légitime autorité pour ses contemporains. Nous avons déjà vu son maître David et son camarade Girodet apprécier son *Jugement de Pâris*, nous avons vu l'estime que lui témoigne M. Bertin; bien d'autres lettres, dont la bibliothèque de Montpellier a le dépôt, prouveraient que Fabre était considéré comme un connaisseur du premier ordre et consulté souvent par les maîtres. Je ne parle pas seulement de ses camarades Girodet, Gros, Gérard, Guérin, Michallon, Boguet, Granet, qui eurent plus d'une fois recours à son érudition, à la minutieuse étude qu'il avait faite de tous les secrets du métier; voici un détail plus significatif : parmi les lettres que lui adresse le peintre Mérimée, il y en a une dans laquelle Fabre est interrogé au nom de l'Institut, au nom de l'Académie des Beaux-Arts, sur la valeur et l'authenticité d'un tableau. Il s'agit d'un portrait de Raphaël que Raphaël aurait fait lui-même pour un certain Bindo Attoviti. L'œuvre est belle. Est-ce une copie? Est-ce un original? Après un long examen, l'Académie hésite et décide que Fabre sera consulté. Ce sont là des titres à coup sûr : eh bien! Paul-Louis Courier nous montrerait l'artiste de Montpellier sous un jour plus favorable encore, si l'on pouvait prendre au pied de la lettre cette *Conversation chez madame la comtesse d'Albany*; mais non, Courier n'est pas homme à tenir simplement la plume pour mettre en relief les idées d'un compagnon de voyage. Sans doute les principes de littérature et d'art que Fabre soutient dans cette discussion sont bien ceux qu'il professait; ce sont surtout les principes de Courier, et s'il donne le beau rôle à son interlocuteur, s'il a l'air de se laisser battre, ne vous y trompez pas, c'est une ruse de guerre vis-à-vis du public. En même temps qu'il fait acte de courtoisie envers l'ami de la comtesse, il fait passer plus aisément, sous la responsabilité d'un artiste, les brillantes fantaisies de sa critique littéraire. Fabre était un causeur habile; mais cette

verve, ce *brio*, cette fertilité d'argumens imprévus, cette manière vive et victorieuse de mener une discussion, ne sauraient lui appartenir. Ce n'est pas Fabre qui a soutenu si spirituellement la supériorité de la gloire littéraire sur la gloire des armes. J'entends ici distinctement la voix du jeune officier d'artillerie qui, frappé d'horreur au milieu de l'immense tuerie de Wagram, était retourné si vite à ses chères études sur la poésie antique (1). Il fut convenu toutefois qu'il avait trouvé là des esprits dignes de l'entendre. Dix ans après, le 12 novembre 1822, au plus fort de ses batailles contre la restauration, lorsque le bruit de ses pamphlets effrayait sans doute la comtesse, il lui rappelait gaiement ces libres entretiens philosophiques en vue de Pausilippe et de Capri : « Vous n'avez point oublié, je pense, un helléniste qui eut l'honneur de vous accompagner avec M. Fabre dans votre voyage de Naples et se rappelle toujours avec un grand plaisir cette époque de sa vie. Vous ne savez pas, madame, que j'écrivis alors une relation de ce voyage et de toutes nos conversations, dans lesquelles nous n'avions point du tout l'air de nous ennuyer. »

XII.

On devine sans peine quels sont les sentimens de Mme d'Albany pendant les deux années qui suivent. « Je suis à la fenêtre, écrivait-elle à Sismondi, et je regarde passer les événemens. » A coup sûr, ce n'est pas d'un visage impassible qu'elle assiste à ce spectacle. Son calme philosophique, tant vanté par ses amis, disparaît pendant cette période. De Moscou à Leipzig et de Leipzig à Montmirail, chaque nouvelle du progrès de la coalition est saluée par elle d'un cri de joie. C'est le moment au contraire où le loyal Sismondi commence à se réconcilier, sous condition, avec le régime impérial, en haine des réactions insensées qu'il voit poindre. Le succès de la contre-révolution dans les cantons helvétiques lui inspire les alarmes les plus vives. Il s'indigne quand il voit le gouvernement fédéral, au mépris des traités, livrer passage à l'armée autrichienne. « J'aurais donné beaucoup de sang, écrit-il à la comtesse, pour rendre à ma patrie son antique et glorieuse liberté; mais je n'aurais jamais consenti à l'acheter au prix de l'honneur de la Suisse. On ne peut

(1) Je trouve ce jugement confirmé dans l'excellent *Essai* d'Armand Carrel sur la vie et les œuvres de Courier : « Depuis lors (depuis Wagram), son opinion sur les héros, sur la guerre, sur le génie des grands capitaines, a été ce qu'on la voit dans la *Conversation chez la comtesse d'Albany.* » Et dans un autre endroit de cette même notice : « Il n'est pas une page sortie de sa plume qui puisse être attribuée à un autre que lui. Idées, préjugés, vues, sentimens, tour, expression, dans ce qu'il a produit tout lui est propre. » J'ajoute que Fabre, si intéressant causeur qu'il pût être, ne se reconnaissait guère dans les brillans caprices du virtuose. « Il m'a fait beaucoup parler, » disait-il.

attendre de bonnes choses que d'une bonne source. Une renaissance fondée sur une trahison ne trouvera de garantie dans aucun serment. » Il écrivait cela le 10 janvier 1814; le 17 mars, il complétait ainsi sa pensée :

« Voilà donc, madame, le dernier acte de cette terrible tragédie commencé! Selon toute apparence, nous marchons rapidement au dénoûment. Le sénat assemblé à Paris sous les yeux des armées étrangères déposera l'empereur, il proclamera le roi avec ou sans conditions, il acceptera au nom de la France la paix qu'on voudra bien lui donner, il attendra de la générosité des puissances coalisées qu'elles retirent leurs armées, ce qui pourrait bien n'être pas si prompt; mais en attendant il sera obéi par les armées françaises et par toute la France. Ce météore flamboyant a éclaté. Le magicien a prononcé les paroles sacramentelles qui détruisent l'enchantement. Tout est fini. Il ne s'agit plus que de savoir comment Bonaparte mourra : il ne peut plus vivre. Dieu sait ce qui viendra ensuite, si ce sera le partage de la France, ou la guerre civile, ou le despotisme, ou l'anarchie, ou enfin la paix et la liberté, que les proclamations du jour feraient espérer. Il n'y a qu'une bonne chance contre un millier de mauvaises. C'était une grande raison à tous ceux qui aiment la France pour ne pas vouloir que ce terrible dé fût jeté; il est en l'air, il ne reste plus à présent qu'à faire des vœux pour qu'il tombe bien. Sans doute l'intérêt bien entendu des coalisés serait encore aujourd'hui même d'accord avec celui de la France et de l'humanité; mais est-ce une raison pour oser se flatter qu'il sera écouté? *Quidquid delirant reges*... et pourquoi finiraient-ils de délirer?... Quant à l'homme qui tombe aujourd'hui, j'ai publié quatorze volumes sous son règne, presque tous avec le but de combattre son système et sa politique, et sans avoir à me reprocher ni une flatterie, ni même un mot de louange, bien que conforme à la vérité; mais au moment d'une chute si effrayante, d'un malheur sans exemple dans l'univers, je ne puis plus être frappé que de ses grandes qualités. Sa folie était de celles que la nôtre n'a que trop longtemps qualifiées du nom de grandeur d'âme. Les ressorts par lesquels il maintenait un pouvoir si démesuré, quelque violens qu'ils nous parussent, étaient modérés, si on les compare à l'effort dont il avait besoin et à la résistance qu'il éprouvait. Prodigue du sang des guerriers, il a été avare de supplices, plus non pas seulement qu'aucun usurpateur, mais même qu'aucun des rois les plus célèbres... »

Il paraît que cette juste horreur de Sismondi pour la contre-révolution, et surtout cette impartialité d'historien, cet hommage au glorieux vaincu de la campagne de France, scandalisèrent profondément la comtesse. A la vivacité des répliques de Sismondi, on voit que la discussion avait pris un caractère passionné. Mme d'Albany ne pouvait comprendre qu'un ami de Mme de Staël pardonnât si facilement; elle ne pouvait comprendre qu'on se préoccupât encore des idées de 89 après tant de si horribles malheurs, après des déceptions si cruelles, et quand elle reprochait au grave historien son ir-

réflexion, sa témérité juvénile, peu s'en fallait, en vérité, qu'elle ne l'accusât de passions révolutionnaires. « Notre dissentiment, répliquait Sismondi avec son énergique bon sens, tient à ce que vous vous attachez aux personnes, tandis que je m'attache aux principes. Nous sommes fidèles chacun à l'objet primitif de notre attachement ou de notre haine, moi aux choses, vous aux gens. Moi, je continue à professer le même culte pour les idées libérales, la même horreur pour les idées serviles, le même amour pour la liberté civile et religieuse, le même mépris et la même haine pour l'intolérance et la doctrine de l'obéissance passive. Vous, madame, vous conservez les mêmes sentimens pour les hommes, dans quelque situation qu'ils soient. Ceux que vous avez plaints et révérés dans le malheur, vous les aimez aussi dans la prospérité; ceux que vous avez exécrés quand ils exerçaient la tyrannie, vous les exécrez encore quand ils sont tombés... En comparant ces deux manières de fidélité, l'une aux principes, l'autre aux personnes, je remarquerai, quoi que vous en puissiez dire, que la vôtre est beaucoup plus *passionnée*, beaucoup plus *jeune* que la mienne... » Ces paroles sont datées du 5 mars 1815; Sismondi se trouvait alors à Paris, et l'opinion qu'il exprime ici était celle de presque tous les esprits libéraux. Les folies de la réaction préparaient un retour triomphal au prisonnier de l'île d'Elbe. Quinze jours après, les Bourbons prenaient la fuite, Napoléon entrait aux Tuileries, et Sismondi, confiant, comme la France elle-même, dans les promesses de l'acte additionnel, défendait de sa plume dans *le Moniteur* l'alliance du génie d'un grand homme avec les libertés publiques. Napoléon l'en remercia personnellement et lui offrit la croix de la Légion d'honneur; Sismondi refusa la récompense et n'accepta les remercîmens qu'à moitié : il se résignait, non sans tristesse, aux compromis que la destinée imposait à la France; il combattait pour le salut des principes, et non pour le triomphe d'un homme.

Si Mme d'Albany, tout en rendant justice à la droiture de Sismondi, est désolée de sa conduite, qu'en pense Mme de Staël? Elle la blâme et l'approuve en même temps. Ses paroles sont curieuses. Le 8 décembre 1815, elle écrivait de Pise à la comtesse : « Je suis de votre avis sur Sismondi; c'est un homme de la meilleure foi du monde. Nous avons eu des querelles terribles par lettres sur Bonaparte : il a vu la liberté là où elle était impossible; mais il faut convenir aussi que pour la France tout valait mieux que l'état où elle est réduite actuellement. » Il faut citer encore une autre lettre de la fin de 1815. Mme de Staël, arrivée à Pise dans les derniers jours de novembre pour y marier sa fille avec M. le duc de Broglie, entretint une correspondance fort active à cette date avec la comtesse d'Al-

bany; l'état de Paris, de la France, de l'Europe entière, tient naturellement une grande place dans ses préoccupations.

« Pise, 20 décembre 1815.

« Combien je vous remercie, madame, de votre inépuisable bonté!... J'espère que le duc de Broglie pourra être ici le 1er de février; alors nous irons tous à vos pieds, et je sortirai de mon exil de Pise. La princesse Rospigliosi, qui vous connaît et qui vous admire, est en femmes la seule avec qui j'aime à causer. Il y a deux ou trois hommes d'esprit et de sens; du reste, c'est une ignorance dans les nobles dont je ne me faisais pas l'idée. Vous dites avec raison qu'on est aussi libre ici que dans une république. Certainement, si la liberté est une chose négative, il ne s'y fait aucun mal quelconque; mais où est l'émulation, où est le mobile de la distinction dans les hommes? Je croirais avec vous que c'est un grand bonheur pour l'Europe que l'affranchissement de Bonaparte, et qu'un peu de bêtise, dont on est assez généralement menacé, vaut mieux que la tyrannie; mais la France, la France, dans quel état elle est! Et quelle bizarre idée de lui donner un gouvernement qui a de bien nombreux ennemis, en ôtant à ce pauvre bon roi qu'on lui fait prendre tous les moyens de se faire aimer, car les contributions et les troupes étrangères se confondent avec les Bourbons, quoiqu'ils en soient à beaucoup d'égards très affligés! J'ai dit, quand à Paris la nouvelle de cet affreux débarquement de Bonaparte m'est arrivée : « S'il triomphe, c'en est fait de toute liberté en France; s'il est battu, c'en est fait de toute indépendance. » N'avais-je pas raison? Et ce débarquement, à qui s'en prendre? Se pouvait-il que l'armée tirât sur un général qui l'avait menée vingt années à la victoire? Pourquoi l'exposer à cette situation? Et pourquoi punir si sévèrement la France des fautes qu'on lui a fait commettre? J'aurais plutôt conçu le ressentiment en 1814 qu'en 1815; mais alors on craignait encore le colosse abattu, et après Waterloo c'en était fait. Voilà ma pensée tout entière... Ai-je raison? C'est à votre noble impartialité que j'en appelle. J'aurai beaucoup de plaisir à revoir M. et Mme de Lucchesini, mais rien n'égalera celui que je sentirai près de vous. Mille respects.

« N. DE STAEL. »

Au milieu des sentimens contradictoires dont ces lettres sont remplies, ce qui domine, on le voit bien, c'est la crainte d'une réaction ténébreuse. Mme de Staël écrivait l'année suivante, et toujours dans nos lettres inédites : « Croiriez-vous que Paris ne me plaît pas? On m'y traite avec beaucoup de bienveillance, j'y vois beaucoup de monde; mais quelque chose pèse sur l'air qu'on ne peut supporter. » Pour qu'elle parlât ainsi, la Parisienne enthousiaste, pour qu'elle trouvât si lourde en 1816 cette atmosphère où elle eût été si heureuse de vivre en 1810, il fallait bien que le mal fût profond. Je suppose que Mme d'Albany, étonnée de ces symptômes, interrogeait ses autres correspondans de France sur la situation des es-

prits. Toutes les lettres que Mme de Souza lui adresse pendant cette période sont pleines de détails à ce sujet. Comme l'arrogance des émigrés et la bassesse de ceux qui les courtisent sont vivement reproduites dans ces pages familières! Quand son fils, M. de Flahaut, était aide-de-camp de l'empereur, elle avait mainte occasion de rendre service, et elle s'y employait de tout son cœur. Aujourd'hui ceux qu'elle obligeait hier semblent à peine la reconnaître : vieille histoire sans doute, histoire de tous les temps, mais particulièrement irritante en 1815, au milieu des douleurs de la patrie. De toutes les lettres de Mme de Souza, j'en détacherai une seule qui montre bien la sagesse, la mesure, l'esprit conciliant, et aussi l'inaltérable bonté de cette noble personne.

« ..... Je ne pense pas que vous songiez de si tôt à venir ici; la terre est mouvante, et les cendres brûlent encore. Je ne crois pas à des révoltes considérables, mais la réaction est si forte qu'il y a des mécontens partout. Les troupes (prussiennes surtout) ont si complétement exploité la France, qu'il n'y a que malheurs et malheureux. Cet hiver, le pauvre ne rencontrera que des pauvres, et je tremble pour ces temps, toujours difficiles à passer.

« Si le roi était venu seul en 1814, il n'y aurait point eu de 20 mars. Si dernièrement encore il était revenu seul, il n'y aurait point aujourd'hui d'inquiétudes; mais sa cour est plus intolérante qu'elle n'a jamais été. A la suite de longues guerres, le péril n'est pas compté pour grand'chose, et beaucoup d'hommes aimeront mieux être pendus qu'humiliés, surtout par des gens qui n'ont jamais vu le feu. Si les nobles consentaient à n'être pas plus royalistes que le roi, on ferait de tous côtés des concessions pour n'être que Français et bons Français; mais les récriminations partent de toutes parts, et de tous les côtés chacun lit son livre en tournant les feuillets non pas de gauche à droite, mais de droite à gauche. Voilà, ma très chère, notre situation, et si elle n'annonce pas de grands troubles, au moins fait-elle présager beaucoup d'ennuis.

« ..... Adieu, ma bonne et chère amie, je vous aime de tout mon cœur, de ce cœur qui en mourant pourra se dire : « Il n'est personne à qui j'aie fait un moment de peine, personne de qui j'aie dit un mot qui pût affliger. » Ce n'est pas assez pour vivre heureux, mais cela suffit au moins pour mourir tranquille. Mille complimens à M. Fabre. »

Ces témoignages si divers ont-ils réussi à convaincre la comtesse d'Albany? Je serais assez disposé à le croire. Son attachement à la restauration ne garda pas longtemps cette ardeur que nous lui avons vue en 1814 et en 1815. Elle avait vu trop de choses pour compter bien vivement sur la sagesse des hommes. Heureuse du retour de l'ancienne dynastie toscane, elle évita pourtant de prendre parti dans les luttes qui divisaient encore la société européenne. Elle était fort désabusée des systèmes politiques, et malgré l'éducation républicaine que lui avait donnée Alfieri, elle revenait tout simplement au monde de sa jeunesse, à cet idéal d'une société polie telle que le

XVIIIe siècle l'avait aimée, d'une société douce, indulgente, spirituelle, assez indifférente aux formes de gouvernement et passionnée surtout pour les choses de l'esprit. Les amis que des dissentimens d'opinion avaient pu refroidir un instant lui revenaient aussi dévoués qu'autrefois. M. de Sismondi, M. de Bonstetten, Ugo Foscolo, Mme de Staël, Mme de Souza, Paul-Louis Courier, M. Bertin l'aîné, étaient en correspondance avec elle et la tenaient au courant des événemens littéraires. Mme de Staël lui avait écrit, non sans malice, au mois de juin 1816 : « Dans ce moment de légitimité, ne pourriez-vous pas vous refaire reine d'Angleterre? Je vous baise les mains en signe de loyauté. » Il était assez piquant en effet que les Anglais de Wellington, après avoir rétabli chez nous la royauté de l'ancien régime, fussent mis en demeure d'appliquer chez eux le même principe, et de restituer la couronne à la veuve de Charles-Édouard. Cette plaisante idée fit sourire la comtesse; mais la *dear majesty*, comme l'appelait Mme de Staël, n'aspirait plus alors qu'à une royauté d'un autre genre. A l'heure où, après tant de secousses, la société libérale et lettrée se reformait peu à peu d'un bout de l'Europe à l'autre, Mme d'Albany voyait se réaliser enfin le rêve de toute sa vie; l'hôtel du *Lung'Arno* devenait un des rendez-vous les plus aimés de cette brillante élite.

Toutes les lettres que nous avons entre les mains, tous les témoignages que nous avons pu recueillir sont d'accord sur l'habileté, la souplesse, les ressources merveilleuses que déployait Mme d'Albany dans l'art charmant de la conversation. Longtemps comprimé chez elle pendant deux périodes si différentes de sa vie, — d'abord par Charles-Édouard, ensuite par Alfieri lui-même, — ce talent prenait enfin l'essor, enrichi des mille expériences d'une carrière agitée. Elle causait à merveille et savait donner de l'esprit à ceux qui l'approchaient. Toutes ces qualités cependant eussent été plus ou moins perdues, si la comtesse n'avait eu affaire qu'à la société italienne. Sismondi, qui connaissait bien les habitudes florentines et qui n'avait aucune raison d'en parler avec malveillance, écrivait à Mme d'Albany : « Il m'est impossible d'exprimer à quel point cette ville me paraît triste et déserte quand vous n'y êtes pas. Les Florentins ne savent ce que c'est que la société : ils avaient besoin de l'attrait puissant qui les réunissait chez vous pour les tirer de ce demi-sommeil qui préside à leurs *conversazioni;* ils avaient besoin de l'impulsion étrangère qu'ils y recevaient pour mettre en dehors ce qu'ils ont d'esprit; ils avaient aussi besoin d'être tenus en respect par le double éclat, la double royauté du rang et du génie qui vous entourait, pour ne pas se mettre trop à l'aise, car leur familiarité est aussi insupportable que leur réserve... » Il dit encore, dans une autre lettre, que les Florentins n'ont pas d'oreille pour l'instrument

dont Mme d'Albany sait tirer des sons si mélodieux. Je ne sais si tout cela est bien exact; ce qui est certain, c'est que Mme d'Albany n'est devenue vraiment une grande virtuose de salon, une magicienne, que sur les dernières années de sa vie, au moment où l'élite, non pas de Florence seulement, mais de l'Europe tout entière, afflua dans son hôtel.

Un jour, au commencement de cette période, Sismondi écrivait à la comtesse : « Pendant ces trois mois, je n'ai presque vu que des Anglais. Londres tout entière s'était transportée sur le continent, et presque entière elle a passé à Genève. Tout ce qu'il y avait de distingué comme beauté ou comme esprit parmi les femmes, comme considération ou comme talent parmi les hommes, la moitié des pairs ou des membres du parlement a défilé par Genève. Après avoir visité la Suisse et avoir passé un mois avec nous, ils s'acheminent tous vers l'Italie, et presque tous ils se proposent de vous voir... » C'était le grand cortége de Mme d'Albany qui commençait à se former. Mme de Staël, de son côté, lui écrivait en 1816 : « A force de voir passer du monde ici, cela se confond dans ma tête... Je m'en tiens à vous dire que j'ai vu le genre humain. » Ce genre humain se dirigeait vers la *casa d'Alfieri* pour aller causer avec l'aimable vieille que lady Morgan appelle la *reine de Florence*.

Faut-il nommer toutes les personnes qui, de 1814 à 1824, composèrent la cour de la reine de Florence? M. de Reumont a donné une bonne partie de cette liste interminable; en véritable maître des cérémonies, il annonce solennellement les visiteurs illustres et raconte à mi-voix leur histoire. Aucun détail n'échappe à sa curiosité. Il connaît les titres, les dignités, les alliances de tous les lords d'Angleterre qui viennent saluer Mme d'Albany. Il sait tout ce qui concerne ces grandes dames et ces secrétaires d'ambassade. Quel rôle a joué ce cardinal dans le dernier conclave, il n'est pas embarrassé pour vous le dire. Ce que représente le nom de ce peintre, de ce statuaire, de ce littérateur inconnu qui arrivent de Rome ou de Naples, de Milan ou de Venise, demandez-le à M. de Reumont : vous ne le prendrez jamais au dépourvu. Il est heureux de mettre en lumière tout le cortége de la comtesse : c'est la duchesse de Devonshire, c'est le cardinal Consalvi, c'est la duchesse d'Hamilton, la comtesse de Jersey, la marquise de Prié, c'est le poète anglais Samuel Rogers, c'est le noble ami de lord Byron, John Cam Hobhouse, à qui est dédié en termes si bien sentis le quatrième chant de *Childe-Harold*, c'est le mélodieux poète de l'Irlande, Thomas Moore, c'est lord John Russell, c'est le célèbre historien de la sculpture Léopold Cicognara, c'est M. de Lamartine, non plus timide et tremblant comme en 1811, mais levant déjà son front inspiré et lisant à ce noble auditoire les strophes mélodieuses qui allaient renouveler la

poésie française; c'est Chateaubriand un peu plus tard... Mais comment pousser jusqu'au bout ce dénombrement homérique? Plusieurs pages n'y suffiraient pas. Essayons plutôt de savoir si une pensée générale ne se dégage pas de ce brillant et tumultueux tableau. Il y en a une, et c'est Sismondi qui nous l'indique. Se rappelant avec bonheur le spectacle de tant de peuples divers, de tant d'esprits naguère étrangers ou hostiles les uns aux autres et réunis maintenant dans le salon de Mme d'Albany, il lui écrivait de Genève en 1823, une année avant qu'elle quittât ce monde : « Vos Florentins commencent à nous rendre un peu les visites que nous leur faisions autrefois. J'ai eu beaucoup de plaisir à voir ici le marquis Capponi, qui a eu la bonté de vous parler de moi; je n'en ai pas moins à y voir aujourd'hui le marquis Joseph Pucci, qui a consacré sept ans à parcourir l'Europe avec un zèle dont la génération qui précédait la sienne aurait été bien peu capable. Sans doute la grande masse dort encore et vit au jour le jour, la société manque d'intérêt, mais il y a cependant un progrès sensible dans les esprits; *ce mélange des nations, cette sympathie réciproque avec laquelle elles s'observent mutuellement,* finiront par introduire chez toutes ce qui est bon, par détruire chez toutes ce qui est mauvais, autant du moins que les lumières peuvent triompher à la longue des petites passions et des petits intérêts. » Voilà ce qui donne une valeur originale aux réunions de la comtesse d'Albany, voilà ce qui assure à l'hôtel du *Lung'Arno* un souvenir de l'histoire. Au moment où Mme de Staël dans *Corinne* et dans le livre *de l'Allemagne,* où les deux Schlegel par leurs vues d'ensemble sur la poésie de tous les peuples, où Sismondi, Bonstetten, Benjamin Constant, par leurs écrits, leur correspondance et leurs voyages, où Goethe enfin, leur maître à tous, dans son vaste et intelligent éclectisme, préparaient cette littérature européenne (littérature du monde, *Weltliteratur*, disait l'auteur de *Faust*) qui sera peut-être un des meilleurs titres de notre XIXe siècle, la comtesse d'Albany travaillait aussi à la même œuvre, à cette œuvre de sociabilité, de civilisation et de lumière dans les salons de la *casa d'Alfieri.*

Une autre pensée me frappe encore : on sait avec quelle fureur Alfieri, dans son *Misogallo,* dans ses sonnets, dans ses lettres, dans ses diatribes sans nombre, outrage non-seulement la révolution, mais le génie même de la France; eh bien! au milieu de ces réunions où l'Europe entière était passée en revue, Mme d'Albany, si aveuglée qu'elle fût d'abord par les ressentimens implacables du poète, était arrivée peu à peu à une conclusion toute différente. C'est encore à Sismondi que cette révélation est due. Un jour, écrivant de Paris à la comtesse, il lui parlait « de ce théâtre si varié où les hommes se montrent bien plus à découvert qu'ils ne font nulle part ailleurs. »

— « Je sais, ajoute-t-il, que, jugeant les Parisiens à distance, vous conservez contre eux de la rancune pour les maux qu'ils ont faits et ceux qu'ils ont soufferts. Je regrette que vous ne les voyiez pas d'assez près pour qu'ils vous réconcilient à eux. C'est toujours un profit que d'aimer, et s'il faut aimer une nation, je ne vois pas laquelle on préférerait aux Français. » Il lui rappelle alors les impressions qu'elle éprouvait naguère, lorsque « l'Europe défilait devant elle » et qu'elle comparait l'esprit de chaque nation. « Il ne m'a pas semblé, dit-il en terminant, que vous donnassiez à aucune autre la préférence. Vous étiez plutôt sévère pour les Italiens; les Anglais vous avaient ennuyée, les Allemands impatientée, et quant aux Polonais et aux Russes, ils ne sont que les copies plus ou moins effacées des Français. J'en suis sûr, si vous reveniez au milieu de ceux-ci, vous sentiriez de nouveau combien ils valent mieux que tous les autres. Ils vous toucheraient par leur manière noble et simple de supporter le malheur, par les vertus et les qualités nouvelles dont ils viennent de faire l'apprentissage. Vous admireriez surtout en eux cette absence de l'esprit de rancune et de vengeance qui, en dépit de très grands sujets de discordes et de passions amères, les rapproche déjà les uns des autres, et rend la société tolérable entre les ultras et les libéraux. » Voilà certes une brillante revanche contre Alfieri; n'est-ce pas pour nous une consolation et un honneur que de tels sentimens se soient fait jour dans la maison même d'où étaient sorties les plus furieuses invectives du *Misogallo?*

Cependant, au milieu de ces studieux loisirs, Mme d'Albany vieillissait. Vers la fin de l'année 1823, elle tomba dans une sorte de langueur; son état néanmoins n'inspirait pas de vives inquiétudes, car elle avait traversé plusieurs fois des crises du même genre, et grâce à la régularité d'une vie parfaitement ordonnée, elle n'avait pas ressenti jusque-là les atteintes de la vieillesse. Le 17 janvier, tout en demandant avec instance des nouvelles de sa *cara sovrana*, la duchesse de Devonshire, qui lui écrivait fort souvent à cette époque, lui envoyait gaiement la chronique des salons de Rome; c'était, par exemple, lord Normanby, lady Belfast, Mme Elliot, M. Howard, qui venaient de jouer je ne sais quel drame anglais devant un auditoire où se trouvaient le duc de Laval, la princesse de Liéven, la comtesse d'Appony; c'était M. J.-J. Ampère qui venait de lire, et de lire avec beaucoup d'esprit et d'art, la comédie toute récente de Casimir Delavigne, *l'École des Vieillards*, dans le salon de Mme Récamier. « Le défaut de l'œuvre, ajoute-t-elle, c'est qu'on ne s'intéresse pas à un seul des personnages; aucun combat de la passion et du devoir; le jeune duc est galant, épris, il n'est pas amoureux; la jeune femme est vaine et peu sensible; la mère est une sotte... » C'est ainsi qu'elle devise, l'aimable duchesse, pour égayer sa chère

souveraine. Quelques jours après, la comtesse d'Albany était morte. Elle s'éteignit fort doucement, le 29 janvier 1824, aux premières clartés du matin. Son esprit, assure-t-on, ne se voila pas un instant. Après avoir reçu les secours de la religion, elle vit arriver l'heure suprême avec une parfaite tranquillité d'âme.

Son testament, quoiqu'elle y invoque pour son âme la protection du roi de France saint Louis, montre bien jusqu'au bout la singulière indépendance de sa conduite. A part sa mère (1), à qui elle lègue tout ce que la loi lui accorde (*tutta quella parte che la legge gli concede*), et sa plus jeune sœur, Gustavine de Stolberg, à qui elle abandonne une somme de quinze mille écus, les membres de sa famille ne reçoivent d'elle que de simples souvenirs, comme tous ses autres amis. A sa sœur aînée, la duchesse de Berwick, elle donne un déjeuner de porcelaine; à son autre sœur, Mme d'Arberg, une cafetière d'argent; à son neveu, le duc de Berwick, comme descendant de Jacques II, un portrait de Charles-Édouard sur camée et une miniature de Marie Stuart; elle lègue enfin un souvenir personnel à chacun de ses parens, de même qu'elle donne à l'abbé de Brême un portrait d'Alfieri, au marquis de Valerga un portrait de l'abbé de Caluso, au cardinal Consalvi un tableau représentant saint Jérôme, etc. Mais son légataire universel, l'héritier de tous ses biens meubles et immeubles, celui aux mains duquel vont passer, avec les titres de sa fortune, tous ses manuscrits, tous ses livres, tous ses tableaux, tous ses bijoux, c'est François-Xavier Fabre.

Quelques années après la mort de la comtesse d'Albany, Fabre résolut de finir ses jours dans sa ville natale. Il s'occupa d'abord d'élever un monument à la comtesse, comme la comtesse avait élevé un monument à Alfieri; puis, ayant fait don à la ville de Florence des manuscrits du poète, il obtint du grand-duc de Toscane la permission de retourner en France avec tous ses trésors. On peut dire qu'il emportait d'Italie un musée et une bibliothèque. Tous ces beaux livres grecs, latins, italiens, dont le chevalier d'Homère était si passionnément amoureux, ces éditions monumentales d'Eschyle et d'Alighieri, ces exemplaires de Sophocle et de Pétrarque, de Térence et de l'Arioste, choisis avec un soin si religieux, ces pages où il a lui-même inscrit son nom, ces lettres inédites de Mme de Staël, de Mme de Souza, de Sismondi, de Bonstetten, de M. de Sabran, de Canova, d'Ugo Foscolo, du cardinal d'York, du cardinal Consalvi, de tant d'autres, tout cela désormais appartenait au peintre de Montpellier. Et que de tableaux de maître, que de chefs-d'œuvre rassemblés depuis un demi-siècle par Charles-Édouard, par la com-

(1) A l'époque où ce testament fut écrit, en 1817, la mère de Mme d'Abany vivait encore.

tesse d'Albany, par Fabre lui-même! que de souvenirs de toute sorte attachés à ces Raphaël, à ces Rubens, à ces Poussin, à ces Ribeira, à ces médailles, à ces pierres gravées, à ces tablettes de marbre! Une telle bibliothèque, un musée de cette nature, avaient certainement un intérêt historique, d'autres disent un intérêt romanesque et légendaire, qui en augmentait la valeur. Fabre allait-il jouir en égoïste de toutes ces choses si curieuses et si belles? Il les donna généreusement à sa ville natale, qui, libérale à son tour, fit construire un bâtiment pour ce précieux dépôt, et y logea le donateur lui-même au milieu de ses richesses. C'est là que Fabre, créé baron par Charles X, acheva sa laborieuse carrière; c'est là qu'on le vit jusqu'à sa dernière heure (1837) froid, discret, dédaigneux, tourmenté par la goutte, irrité surtout par la révolution de juillet, toujours respectueux pour Mme d'Albany, quoiqu'il évitât de prononcer son nom, représenter, non sans un certain embarras, la tradition de cette mystérieuse histoire.

Et maintenant qu'elle n'est plus un mystère, quelle conclusion devrons-nous en tirer? Un de mes amis à qui je communiquais les résultats de mon étude m'a écrit à ce sujet des paroles qui m'ont frappé. C'est un esprit austère, plus allemand que français, nourri de la sévère morale protestante, et qui, de toute notre littérature, ne connaît intimement que les maîtres de Port-Royal, auxquels il associe les récens moralistes de Lausanne et de Strasbourg, MM. Vinet, Celani, Edmond Scherer. Il m'écrivait donc, à propos de la comtesse d'Albany : « Vous hésitez à conclure. Goethe prétend en effet que, pour certaines œuvres d'art comme pour certains épisodes du monde réel, c'est une fâcheuse manie de vouloir absolument y trouver une leçon. « Les lettres que Schiller m'a écrites sur *Wilhelm Meister*, disait-il un jour à Eckermann, contiennent des vues et des idées de la plus haute importance; mais cet ouvrage est au nombre des productions qui échappent à toute mesure : moi-même je n'en ai pas la clé. On y cherche un point central; or il est difficile qu'il y en ait un, et même cela ne serait pas bon. Une existence riche et variée qui se déroulerait devant nos yeux serait aussi un tout, un ensemble, une œuvre naturelle, sans aucune tendance exprimée, car une tendance n'est pas quelque chose de réel, ce n'est qu'une conception de notre esprit. Si pourtant on en veut une à toute force, on peut s'en tenir à ces paroles que Frédéric adresse à notre héros à la fin du récit : «Tu ressembles à Saül, fils de Kis, qui sortit pour chercher les ânesses de son père, et qui trouva un royaume. » Oui, qu'on s'en tienne là, car au fond l'ensemble du roman ne paraît point vouloir exprimer autre chose que ceci : l'homme, malgré ses sottises et ses égaremens, guidé par une main d'en haut, finit cependant par at-

teindre le bonheur. » Je n'ai pas besoin sans doute d'expliquer pourquoi ces paroles me reviennent à la pensée au moment où vous résumez ma propre opinion sur l'étrange destinée de Mme d'Albany; là aussi, malgré ses égaremens, l'héroïne a fini par atteindre au bonheur. Faut-il dire cependant avec Goethe : Ne cherchez pas ici de leçons, il n'y aura pas de morale dans ce tableau, il ne saurait y en avoir; la vie humaine comme la nature produit un enchaînement de faits, et les idées que nous croyons y découvrir ne sont que les créations de notre intelligence? Faut-il dire, en appliquant ce principe à la destinée de Mme d'Albany : Cette destinée est un fragment de l'histoire générale d'une époque : la veuve de Charles-Édouard est une fille du XVIIIe siècle; par ses qualités et ses défauts, elle représente la société de son temps? Non certes; ce serait faire trop beau jeu à ceux qui nient la volonté, qui vivent au gré d'une faculté ou d'une passion maîtresse et qui se laissent aller à la dérive, emportés par tous les vents du ciel. Ce qui manque à cette existence, c'est précisément ce point central dont Goethe se passe si aisément. Vous avez raconté avec impartialité la vie de la comtesse d'Albany; vous avez dit ce qui peut excuser ses fautes, et vous avez montré aussi ce qui a fini par les voiler. Jeune, elle est intéressante lorsqu'elle est comprimée par un époux brutal; le jour où elle s'abandonne elle-même, elle perd nos sympathies; enfin, devenue vieille et les passions une fois apaisées, nous l'avons retrouvée bonne, aimable, spirituelle, capable d'amitiés sérieuses. Et pourtant c'est là un tableau qui est loin de satisfaire la pensée. On peut commettre des fautes et les racheter, tomber et se relever. C'est dans ce sens que le divin Maître protége la femme qui a failli. Son indulgence veut dire : « Relève-toi! » L'effort après la chute, n'est-ce pas la condition même de l'homme? Mme d'Albany s'est contentée d'une existence passive; rien n'y rappelle l'héroïque pénitence de Mme de Longueville, la douloureuse passion de Mlle de Lespinasse, le spiritualisme généreux de Mme de Staël. Quand on la voit, au milieu de ces erreurs que la souffrance peut seule ennoblir, arranger si commodément sa vie, il faut bien conclure comme Chateaubriand qu'il y a là quelque chose de commun. On est toujours tenté de lui dire avec le poète :

Vous n'avez point aimé, vous n'avez point souffert!

Et c'est ce mot qui la condamne. L'intérêt de sa biographie est dans les dramatiques circonstances que le hasard y a rassemblées, dans le nombre et l'importance des personnages que la destinée a placés sur sa route; il n'est pas dans son action personnelle. Avant tout, il faut vivre, aimer, combattre, faire preuve enfin d'énergie morale par la souffrance ou le repentir. Quand cet intérêt n'existe point, on

est ramené dans la sphère inférieure où Goethe a déroulé les aventures de Wilhelm Meister, et l'on arrive avec lui à cette conclusion, très chrétienne si on la médite, et singulièrement humiliante pour notre orgueil : « L'homme, malgré ses égaremens, guidé par une main d'en haut, finit par atteindre le bonheur, » c'est-à-dire, avec plus de précision : « L'homme a beau se plaindre de son sort ici-bas, il est presque toujours plus heureux qu'il n'a mérité de l'être. »

Ce jugement contient sans doute une part de vérité; j'y trouve pourtant quelque chose d'un peu dur, d'un peu altier, un manque de charité et d'entrailles pour notre pauvre espèce humaine. On peut écrire sévèrement le récit des faits; mais, au moment de conclure, avons-nous tous les secrets de la conscience pour prononcer un jugement définitif? Quand il s'agit d'une femme surtout, n'y a-t-il pas lieu de croire à bien des luttes intérieures que nos regards n'ont pas aperçues? Les faits mêmes que nous avons rapportés en finissant nous imposent ces présomptions favorables. — Celle que Mme de Staël, Mme de Souza, la duchesse de Devonshire, M. de Sismondi, M. de Bonstetten, le cardinal Consalvi, c'est-à-dire les âmes les plus sévères, les esprits les plus délicats, ont entourée de tant d'affection et de respect, avait dû, je n'en doute point, effacer les taches de sa vie. Si Mme d'Albany a été victime du relâchement général des mœurs à l'époque où s'est écoulée sa jeunesse, elle a profité de la restauration morale produite par les épreuves de la révolution, et peut-être y a-t-elle contribué pour sa part. Les lettres que conserve Montpellier lui rendent sur ce point un juste témoignage; en publiant les pages les plus curieuses de sa correspondance, nous acquittons la dette d'une ville où une collection si précieuse garde son souvenir. Le nom de Mme d'Albany était entouré jusqu'ici d'une ombre douteuse, ou plutôt d'une équivoque célébrité : on la connaissait surtout par les mémoires d'Alfieri, c'est-à-dire par la glorification de l'amour coupable; on la connaîtra désormais par le rôle bienfaisant qu'elle a rempli dans ses dernières années, par les amitiés si nobles qui l'entourèrent, par les confidences respectueuses que lui adressaient tant de graves écrivains, et qui viennent d'être mises en lumière pour la première fois. Nous sommes heureux de laisser le lecteur sur cette impression. Ce n'est pas un titre médiocre pour l'amie d'Alfieri d'avoir su, après la grande tempête, rallier si gracieusement l'élite dispersée de la société européenne.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

HEGEL

ET L'HÉGÉLIANISME

1. *Hegel und seine Zeit*, von R. Haym; Berlin 1857. — II. *Apologie Hegel's gegen Dr R. Haym*, von Karl Rosenkranz; Berlin 1858. — III. *Introduction à la Philosophie de Hegel*, par A. Véra; Paris 1855. — IV. *Logique de Hegel*, traduite pour la première fois et accompagnée d'une introduction et d'un commentaire perpétuel, par le même; Paris 1859, 2 volumes.

On ne juge bien les grands hommes qu'à distance. Pour comprendre leur œuvre, il faut qu'elle se soit montrée dans toute sa portée. Les appréciations contemporaines sont nécessairement fausses, parce qu'elles sont nécessairement limitées. Ce ne sont d'ailleurs que des opinions. Plus tard, les actes ont été suivis de leurs conséquences, les principes ont porté leurs fruits; dès lors le jugement n'est plus simple affaire d'impression individuelle, il est soutenu, guidé par le sens même des choses. Je ne veux d'autre preuve de cette assertion que l'histoire de nos temps : la révolution française commence à peine à être jugée, l'empire ne l'est pas encore.

Ce qui est vrai des hommes et des événemens qui agissent sur les destinées des nations ne l'est pas moins de la science et des héros de la pensée. Pour comprendre un système philosophique, il faut qu'il nous soit devenu étranger, et, pour ainsi parler, que nous puissions le considérer du dehors. Nous connaissons Descartes et Kant, je veux dire le sens et la valeur de leur œuvre, infiniment mieux qu'on ne les connaissait à l'époque où l'enseignement de ces philosophes passait pour le dernier mot de la philosophie. Il en est de même de l'hégélianisme. Hegel a exercé une grande influence, il a eu une foule de disciples, il a remué l'Allemagne; quelque chose de ses vues s'est même répandu au dehors, et a pénétré dans le domaine de la pensée moderne; et cependant, on peut le dire, Hegel

ne commence à être connu, sa philosophie ne commence à être jugée que depuis qu'il n'y a plus d'hégéliens.

En disant qu'il n'y a plus d'hégéliens, j'oubliais M. Véra. M. Véra n'est pas de ceux qui cachent leur drapeau : il croit à Hegel, il confesse le nom de son maître, il ne doute point de l'avenir du système. Peut-être convient-il de l'en féliciter. Moins convaincu, l'auteur se montrerait moins zélé pour la tâche à laquelle il a consacré ses forces. M. Véra a beaucoup fait pour répandre la connaissance de la philosophie spéculative. Italien de naissance, mais doué d'une remarquable facilité à manier les langues modernes, il a plaidé la cause de l'hégélianisme en Angleterre et en France avant de la porter devant le public de sa propre patrie. La traduction de la *Logique* en français est assurément une œuvre méritoire : reste à savoir si la *Logique* peut se traduire; j'incline à penser que la meilleure version serait celle qui, renonçant à tenir lieu du texte allemand, supposerait l'original sous les yeux du lecteur, et à force d'en préciser le sens, d'en expliquer les termes, d'en accuser les intentions, y ferait enfin circuler cette lumière que la langue française porte partout avec elle. La partie la plus utile des travaux de M. Véra est probablement l'introduction générale au moyen de laquelle il s'est proposé d'orienter le lecteur sur l'ensemble du système. Toutefois ici encore il n'a pas conçu sa tâche d'une manière assez large. Une histoire de la vie et des travaux de Hegel, une histoire critique surtout, qui nous eût montré le philosophe dans la transformation de sa pensée et les inconséquences de sa doctrine, nous aurait mieux aidés à le comprendre qu'une simple analyse de l'*Encyclopédie*. Ajoutons que l'exposition de M. Véra est prolixe, que le fil en est rompu par une polémique perpétuelle, enfin qu'on y sent trop l'enthousiasme du disciple et trop peu la fermeté du critique.

J'ai inscrit en tête de cette étude le titre d'un livre de M. Haym. Ce livre indique la fin d'une période dans l'histoire de la pensée allemande. Il faut que l'hégélianisme soit déjà bien loin de nous pour qu'un écrivain ait pu si bien l'embrasser dans son ensemble, le ramener à ses origines, lui assigner sa place dans le développement des idées, y distinguer les résultats définitifs et les élémens périssables. L'auteur, connu par une biographie d'Alexandre de Humboldt et par les *Annales prussiennes*, dont il est le rédacteur en chef, a eu les manuscrits de Hegel à sa disposition et a pu ainsi jeter un nouveau jour sur la formation des idées du philosophe. Il ne s'est pas cru engagé par la générosité dont la famille du défunt avait fait preuve à son égard en lui livrant des documens aussi importans, et le lecteur jugera probablement que la meilleure manière d'honorer la mémoire d'un grand homme était en effet de conserver vis-à-vis de lui une entière liberté d'appréciation. Peut-être cepen-

dant M. Haym, en sa qualité de représentant du libéralisme prussien, s'est-il montré trop sévère pour le caractère politique d'un savant qui, semblable à Goethe en cela, considérait les événemens contemporains avec plus de curiosité que de passion, et tendait à les accepter, par cela même qu'il cherchait surtout à les comprendre. C'est un point sur lequel on devra écouter les réclamations de M. Rosenkranz, l'un des plus fidèles, et non pas l'un des moins méritans des disciples de Hegel. Quoi qu'il en soit, le volume de M. Haym est un remarquable chapitre d'histoire de la philosophie. Je le signale comme une excellente introduction à l'étude des idées hégéliennes pour ceux qui voudraient entreprendre cette étude, et comme un excellent résumé pour ceux qui sont déjà versés dans la connaissance du système. Je le signale en même temps comme un exemple du progrès que les Allemands ont fait depuis quelques années dans l'art d'écrire sur des matières scientifiques. L'auteur traite un sujet difficile avec une aisance parfaite et une admirable clarté. Il est peu de livres du même genre de l'autre côté du Rhin où l'expression soit aussi précise, le mot aussi souvent heureux et frappé. Ce n'est pas la manière française sans doute, mais c'est la manière allemande dans ce qu'elle a de plus distingué. Plût à Dieu que M. Véra eût fait pour nous ce que M. Haym a fait pour ses compatriotes : je n'aurais assurément pas eu la pensée de parler de Hegel après lui.

I.

Hegel est un représentant de l'esprit allemand. Avec un air de gaucherie et une absence notable de cet esprit pratique qui fait réussir dans le monde, l'Allemagne a une nature admirablement riche. Elle réunit les qualités qui semblent le plus s'exclure. Elle est croyante et savante, rêveuse charmante et critique redoutable. S'il m'arrive parfois de douter de la poésie, c'est en écoutant un des poètes de l'Allemagne que je réussis le mieux à dissiper ce scepticisme profane. Ces cantiques passionnés, ces ballades résonnantes comme une armure, ces chansons folles ou sérieuses, douces ou amères, ce mélange gracieux de sensualité naïve et de sentiment exquis, de rêverie ardente et de bruyante gaieté, cette verve d'imagination, cette sincérité d'accent, cette profondeur d'intuition, un Novalis, un Uhland, un Heine, voilà ce dont la littérature d'aucun autre peuple ne saurait donner l'idée, ce qui plus qu'aucune autre poésie fait éprouver l'émotion poétique. Il en est du *lied* comme de la musique allemande, c'est un monde à part. Eh bien! le peuple qui chante ainsi n'est pas moins extraordinaire par son génie critique. Il faut avoir vu à l'œuvre sa patience dans les recherches, sa

rigueur de méthode, sa sagacité, sa conscience, son audace; il faut avoir au moins entrevu comment entre les mains de ces travailleurs cyclopéens se sont transformées l'histoire, la philologie, la philosophie, pour comprendre quel est le rôle de l'Allemagne dans la sphère de l'intelligence. On trouve ailleurs de l'érudition, mais l'esprit scientifique proprement dit, cet esprit qui n'a son nom que là (*Wissenschaftlichkeit*), n'a que là aussi la conscience claire de lui-même et de ses devoirs. Quand l'historien futur jettera un regard sur le développement social de notre temps, il n'y découvrira rien peut-être qui ait plus contribué que la science allemande à modifier l'ensemble des idées du XIXe siècle, qui ait plus agi sur l'esprit moderne considéré dans ses notions dernières, et par suite qui ait plus décisivement, bien qu'indirectement, travaillé au grand renouvellement dans lequel le moyen âge achève aujourd'hui de disparaître.

L'esprit allemand a eu la bonne fortune de trouver son expression monumentale. Deux génies de premier ordre en ont personnifié les élémens divers avec une égale énergie. Si Goethe représente la poésie de l'Allemagne, Hegel n'en représente pas moins la science. Réunis, ces hommes extraordinaires offrent le type complet d'une nation et d'une époque. Ils se ressemblent d'ailleurs à plus d'un égard : ils ont l'un comme l'autre l'amour de l'idéal et l'intelligence de la réalité, la puissante activité, la vaste érudition. Je ne crains point, en m'exprimant ainsi, d'exagérer l'importance de Hegel. Jamais tentative aussi colossale que la sienne n'avait encore été faite pour comprendre l'univers et le reproduire par la pensée. Aristote seul peut lui être comparé, et entre Aristote et Hegel il y a tout l'intervalle qui sépare le monde ancien du monde moderne, un Alexandre d'un Napoléon.

S'il est un pays qui soit plus allemand que le reste de l'Allemagne, c'est la Souabe. Hegel était Souabe comme Schiller, Schelling et Uhland. Né à Stuttgart en 1770, il fit de bonnes études classiques au collége de cette ville, puis il alla étudier la théologie protestante à l'université de Tubingue. Schelling y faisait les mêmes études. Les deux jeunes gens se lièrent. Du reste, l'aptitude de Hegel pour la science qu'il a illustrée depuis ne perçait pas encore. Lorsqu'il sortit du séminaire en 1793, il reçut, selon l'usage, un certificat d'études et de bonnes mœurs dans lequel on n'est pas étonné de voir qu'il manquait de toutes les qualités de l'orateur, mais où l'on est surpris d'apprendre aussi qu'il travaillait peu et qu'il avait complétement négligé la philosophie. En somme, cette attestation n'indique rien de plus qu'une honnête médiocrité. Deux ans plus tard, Schelling quitta le séminaire à son tour, mais avec un certificat qui rendait un éclatant témoignage à ses talens. C'est ainsi qu'on voit se dessiner dès les bancs de l'école le caractère des deux

amis : chez l'un une précocité brillante qui a fini par la stérilité, chez l'autre une pesanteur sous laquelle se dissimulait le génie le plus vigoureux.

Au sortir de l'université, Hegel, qui était sans fortune, et qui ne paraît avoir eu aucune velléité d'entrer dans l'église, chercha une place qui lui permît de continuer ses études. Il devint précepteur dans une famille de Berne, et, trois ans après, dans une autre famille à Francfort. Les années qu'il passa de la sorte furent consacrées au travail le plus opiniâtre. A Tubingue, il s'était mis avec ardeur à l'étude de l'antiquité grecque; à Berne, ses préoccupations furent théologiques : il écrivit une vie de Jésus-Christ et s'enfonça dans des recherches sur les origines du christianisme. A Francfort, son attention se tourna vers la politique : il lut Adam Smith, composa un écrit sur la constitution du Wurtemberg, un autre sur l'organisation de l'Allemagne. Il embrassait ainsi dans ses méditations l'antiquité et les temps modernes, la religion et la société, tous les problèmes qu'offre le monde; mais ces problèmes, à leur tour, l'amenaient à la philosophie comme à leur solution commune, et lorsqu'il quitta Francfort, il possédait en portefeuille un cours de philosophie complet dans lequel on trouve déjà très nettement accusées la méthode caractéristique, les grandes divisions et les données fondamentales du système auquel il a plus tard attaché son nom. Hegel avait alors trente ans.

Il résolut à cette époque de se vouer à l'enseignement public, et il se mit à la recherche d'une chaire de philosophie. Attiré par Schelling, il se rendit à Iéna. Iéna était alors la capitale littéraire de l'Allemagne. Schiller et Fichte y avaient enseigné, Guillaume de Humboldt et Goethe y avaient souvent visité leur ami, les romantiques en avaient fait en quelque sorte leur quartier-général; Schelling enfin, malgré sa jeunesse, y enseignait avec éclat. Hegel y arriva au commencement de 1801 et s'occupa de rédiger la thèse qu'il devait soutenir pour être autorisé à faire des cours. Ce travail était de mauvais augure : le candidat avait pris pour sujet l'orbite des planètes; il s'efforçait d'établir *à priori* les lois de Kepler, et, remontant aux calculs du *Timée*, il estimait qu'il n'y avait point lieu de chercher une nouvelle planète entre Mars et Jupiter. Or Cérès venait justement d'être découverte par Piazzi. C'était jouer de malheur, mais le jeune philosophe n'en devint pas plus prudent. Nous le verrons reconstruire l'univers entier avec la même assurance.

Le nouveau professeur, qui, selon l'usage allemand, n'était encore que professeur bénévole, réussit peu d'abord. Il débuta avec quatre auditeurs. Ce nombre ne grossit guère. D'un autre côté, il avait entrepris avec Schelling la publication d'un recueil philosophique dans lequel parurent ses premiers travaux. Hegel, à cette

époque, semblait être complétement sous l'influence de son ami; en réalité, sa pensée suivait déjà une voie indépendante. Schelling quitta bientôt Iéna pour Wurzbourg, et dès lors Hegel fit plus que s'affranchir : une réaction s'opéra en lui contre les doctrines qu'il avait un moment adoptées, et il se trouva, en fin de compte, que les deux collaborateurs étaient des rivaux et les deux philosophies des systèmes opposés. Depuis ce moment, Hegel ne cesse plus de développer les idées qu'il a entrevues et esquissées à Francfort. Ses vues se précisent et se complètent. Débarrassé de la concurrence que lui faisait son brillant collègue et des soins du *Journal critique*, il s'attache à l'enseignement avec plus de zèle; il est nommé professeur extraordinaire, il prépare l'impression de son premier ouvrage. Sur ces entrefaites, les événemens de 1806 fondent sur l'Allemagne. Il faut avouer que le moment était mal choisi pour la publication d'une *Phénoménologie de l'Esprit humain :* Austerlitz avait jeté l'Autriche aux pieds de Napoléon; le vainqueur, dans une seconde campagne, allait, selon l'expression de Joseph de Maistre, écraser la Prusse comme une citrouille. Tout cela n'empêche pas Hegel de poursuivre la formule métaphysique des développemens de l'humanité. La guerre se rapproche, les armées manœuvrent autour d'Iéna : le penseur n'a pas l'air de s'en apercevoir; il est occupé à envoyer les dernières feuilles de son livre à l'imprimeur, et ses lettres expriment plus de craintes sur le sort de son manuscrit que sur celui de la patrie allemande. Il y a plus : quand il fait allusion aux événemens qui s'accomplissent sous ses yeux, c'est pour exprimer l'admiration que lui inspire le général français. Il a vu l'empereur. « Cela fait une singulière impression, écrit-il, de voir un pareil homme, qui là, sur un point donné, à cheval, plane sur le monde et le domine. » Il explique les succès des Français par la supériorité de l'intelligence sur la sottise et la barbarie. Il ajoute que tout le monde fait des vœux pour eux. Ce dernier trait jette du jour sur la situation. M. Haym, en reprochant amèrement ces paroles à Hegel, a commis un anachronisme : il a confondu 1806 avec 1815 ou 1860. Le patriotisme allemand, tel qu'il est compris aujourd'hui, n'était pas encore né alors : c'est Napoléon lui-même qui l'a évoqué à force d'oppression et d'insultes. On pouvait, à l'époque de la bataille d'Iéna, pardonner à un Souabe de ne pas se regarder comme solidaire de la Prusse et de la politique berlinoise.

Le séjour d'Iéna et la publication de la *Phénoménologie* marquent la première période de la philosophie de Hegel. La seconde embrasse les dix années suivantes, et nous fait assister à l'épanouissement du système; mais les événemens laissaient toujours moins

de place à l'enseignement de la philosophie. Le pauvre professeur suppléant mourait de faim. Les garnisaires français dévoraient son petit patrimoine, et ses cours ne lui rapportaient rien. On le voit obligé d'emprunter quelques écus à Goethe, qui lui-même était alors dans la gêne. Hegel finit par quitter la chaire académique pour prendre la plume du journaliste. Il se réfugia en Bavière, où pendant dix-huit mois il rédigea la gazette de Bamberg. La variété de ses connaissances le rendait plus propre à ce nouveau métier qu'on ne pourrait croire. Il y apporta, sinon une indépendance que les circonstances ne comportaient pas, du moins du bon sens et de la modération. Au surplus, il ne resta pas longtemps sous le joug; il devint en 1808 recteur du gymnase de Nuremberg, établissement qu'il n'était pas seulement appelé à diriger, mais où il avait en outre à faire un cours élémentaire de philosophie. Ce fut pour lui une occasion de revoir et de compléter l'ensemble de ses doctrines. Il leur donna leur forme définitive dans sa *Logique* et leur forme complète dans son *Encyclopédie des Sciences philosophiques*. Ce dernier livre fut publié à Heidelberg, où l'auteur avait été appelé en 1816 comme professeur de philosophie.

La dernière période de la vie et des travaux de Hegel commence en 1818, époque à laquelle il alla occuper à Berlin la chaire que la mort de Fichte avait laissée vacante. Cette période est celle où, dans ses cours et dans ses livres, il multiplie les applications de son système, où il voit se presser autour de lui de nombreux disciples, qui, maîtres à leur tour, s'empressent de propager ses doctrines, où il jouit d'une gloire croissante et incontestée. Toutes les sciences viennent se rajeunir à la source de la métaphysique nouvelle; la politique même y puise des inspirations. Le monde pensant est aux pieds du professeur. Jamais on ne vit de royauté intellectuelle mieux établie. C'est au milieu de ce triomphe que le choléra, qui faisait alors sa première apparition en Europe, vint frapper l'illustre victime. Hegel mourut le 14 octobre 1831, à l'âge de soixante ans. Dans l'excès de leurs regrets et de leur enthousiasme, ses disciples allèrent jusqu'à le comparer à Alexandre le Grand et à Jésus-Christ. Ils consultèrent mieux les intérêts de sa mémoire en publiant les dix-huit volumes de ses œuvres complètes. On chercherait vainement ailleurs un monument aussi prodigieux d'érudition et de profondeur spéculative.

Hegel n'était pas un homme tout d'une pièce. On a publié quelques-unes de ses lettres; elles sont surtout remarquables en ce qu'elles n'ont rien de très saillant. Dans les dernières années de sa vie, il employait ses vacances à voyager. Il visita ainsi les Pays-Bas, Vienne, Paris. Il faut voir avec quelle régularité il envoie à Mme Hegel de minutieux récits de ses mouvemens, notant la manière dont

il a dormi, le vin qu'il a bu, le temps qu'il fait. Il n'est pas jusqu'aux modes qu'il n'étudie pour en rendre compte à qui de droit. Excellent père de famille, il ne s'éloigne du logis qu'en soupirant, et ne cesse d'appeler de ses vœux le moment où il reverra sa femme et ses enfans, et où il pourra leur raconter les belles choses qu'il a vues. Il a la passion du spectacle. A Vienne, il passe toutes ses soirées à l'Opéra; il y entend Rubini, Lablache; il se déclare converti à Rossini. Mlle Mars à Paris lui fait admirer M. Scribe. Cependant le savant ne laisse pas de trouver aussi son compte dans ces voyages. Hegel ne manque pas une église, pas une galerie de tableaux, pas une collection d'estampes. Un ouvrage d'un grand maître lui fait changer son itinéraire. Il parle de la cathédrale de Cologne en termes sentis et élevés. Il s'intéresse d'ailleurs aux hommes aussi bien qu'aux choses. Passant à Magdebourg, il va trouver Carnot, « charmant vieillard, dit-il, qui m'a su gré de ma visite. » A Bonn, il veut voir Windischmann, « qui, en faisant des prières avec le duc de Hohenlohe, a été guéri d'une ophthalmie dont il souffrait depuis six ans, et qui aujourd'hui se porte parfaitement bien. » Les lettres dont nous parlons montrent partout l'observateur éveillé, mais partout aussi l'homme simple et naïf.

Le contraste que la bonhomie du philosophe forme avec sa terrible renommée le caractérise assez bien. On comprend qu'il ait érigé en principe l'unité des contraires, car il est lui-même un composé de contradictions. Il est tout ensemble pesant et pénétrant, solide et délié, pédant et sublime. Sa langue usuelle est le comble de la barbarie, mais il a çà et là des mots d'un rare bonheur. Il est telle page de la *Logique* ou de la *Phénoménologie* dont le jargon semble défier l'intelligence humaine, et qui fait douter que l'auteur se soit compris lui-même; mais il y a des phrases qui ouvrent des horizons inconnus, et laissent le lecteur interdit et pensif. Sa dialectique est d'une subtilité, d'une ténuité telle que le *Parménide* de Platon semble en comparaison n'être qu'un jeu d'enfant, et d'un autre côté il tombe sans cesse dans l'image, dans la personnification, et l'on croirait, en le lisant, assister à la formation d'une mythologie, au développement d'un monde semblable à celui des anciens gnostiques, dans lequel les notions prenaient un corps, marchaient et passaient par toute sorte d'aventures. La philosophie de Hegel, riche, vivante, substantielle, est en même temps ingrate, scolastique, affaire de divisions, de subdivisions et de formules. Jamais homme n'eut un tour d'esprit aussi abstrait; nul depuis Spinoza ne s'est plus facilement dépouillé de son *moi* pour se perdre dans le grand tout et vivre de la vie universelle : eh bien! ce penseur est le même qui a fait entrer dans la philosophie l'étude de la nature et de l'histoire, et rien ne le distingue autant que le besoin

de toucher en toutes choses le terrain solide des faits. Enfin, et comme pour épuiser tous les contrastes, Hegel est un savant; ses connaissances sont encyclopédiques : il est au courant de toutes les sciences et de tous les arts; il vous dira les dernières découvertes de la physique, de la chimie, de la physiologie; il a embrassé dans ses recherches les théories du droit, l'histoire des états, la critique des religions; mais ce savant est en même temps un artiste : ce monde qu'il connaît par le menu est pour lui un ensemble vivant, c'est un drame, et si l'on pénétrait jusqu'aux dernières intentions de l'œuvre de Hegel, je ne doute pas qu'on n'y trouvât quelque chose d'analogue à la conception poétique.

Les leçons du maître ressemblaient à ses livres. Jamais professeur à la fois plus bizarre et plus puissant n'a occupé une chaire. Il entrait, s'asseyait, déroulait un cahier, en tournait et retournait les pages, toussait, bégayait, et ne laissait voir d'abord à l'observateur étonné qu'une tournure bourgeoise, une physionomie sans expression, un air gauche et éteint. La leçon une fois commencée, l'étonnement allait croissant. Hegel cherchait péniblement ses expressions; ses longues périodes arrivaient rarement à bon port. Il était difficile de prendre son parti de cet accent souabe, de ce langage sans prosodie, de ce débit cahotant, de l'emphase avec laquelle les mots s'échappaient enfin. Tout cela pourtant n'était rien encore auprès de l'obscurité de la pensée. La perplexité augmentait à chaque phrase. On se sentait entouré de ténèbres visibles. Et c'était là le maître dont la renommée remplissait l'Allemagne! En vérité, n'eût été la crainte de passer pour un profane, le nouveau-venu serait sorti de la salle; il ne serait surtout pas revenu le lendemain. Il revenait, et au bout de quelque temps cette parole si laborieuse commençait à l'intéresser comme l'expression d'un travail intérieur. Il y avait tant de droiture dans ce travail, tant de sérieux dans cet effort, tant de conscience dans cette opiniâtreté! D'ailleurs la ténacité avec laquelle l'orateur luttait contre les difficultés de son propre débit ne restait pas entièrement sans récompense. A force de tours et de détours, on s'apercevait qu'on avait fait un pas en avant. Puis c'était un mot heureux qui de loin en loin venait caractériser les événemens, les peuples, les époques. Ajoutez que Hegel, toujours embarrassé lorsqu'il s'agissait de raconter ou de décrire, se mouvait avec plus d'aisance dans les régions de la pensée pure. Bref, la curiosité finissait par être excitée. Les leçons se succédaient. Tout d'un coup un éclair sillonnait l'obscurité. L'intelligence d'une idée avait amené l'intelligence d'une autre. La lumière s'était faite. Le néophyte avait entrevu un monde nouveau. Il reconnaissait en même temps qu'il ne s'agissait pas d'un système semblable à tout autre système, d'un enseignement tout simplement plus vaste ou plus pro-

fond que tel autre enseignement; non, il avait devant lui le prophète d'une science complétement originale, le révélateur de la philosophie définitive. Dès lors l'auditeur était sous le charme. Une révolution s'était accomplie dans sa vie intellectuelle, il se sentait enchaîné au pied de cette chaire. L'obscurité même de l'oracle devenait pour lui un attrait de plus, un motif d'émulation et d'ardeur. Plus tard la réflexion et la critique pouvaient reprendre leurs droits, mais plus tard seulement, beaucoup plus tard : pour le moment, on subissait le prestige; on s'abandonnait d'autant plus complétement, qu'on avait été d'abord plus indifférent ou plus rebelle. Parmi les disciples qui s'empressaient ainsi autour du maître se trouvaient des hommes illustres ou considérables. Ces écoliers qui restaient suspendus aux lèvres de Hegel, qui recueillaient chacune de ses paroles, prenant des notes, rédigeant des cahiers, ces écoliers étaient MM. Schulze, Hotho, Gans, Michelet, des théologiens, des jurisconsultes, des littérateurs, des professeurs, des hommes d'état. De là, de cette salle de cours, la doctrine se répandait par toute l'Allemagne. Elle avait le double attrait de la difficulté à vaincre et de la nouveauté. Les adeptes se croyaient en possession du mot de l'univers, ils formaient une sorte de confrérie: on faisait des prosélytes, on célébrait des initiations. C'étaient les beaux temps de l'école, le temps des commencemens. Le mouvement saint-simonien en France vers 1830 ne donnerait qu'une idée très-imparfaite de l'élan dont les esprits étaient animés à Berlin pendant les dix dernières années de la vie de Hegel.

Parmi les ouvrages dont se compose la volumineuse collection des œuvres de Hegel, il en est trois qui méritent une attention particulière, soit parce qu'ils font date dans la vie de l'auteur, soit parce qu'ils présentent ses doctrines à des phases différentes de formation, soit enfin parce qu'ils renferment les données fondamentales de la philosophie hégélienne, tandis que les autres volumes de la collection en développent seulement les applications. Les trois écrits dont je parle sont la *Phénoménologie*, la *Logique* et l'*Encyclopédie*. On peut dire que le premier est le plus beau, le second le plus important, le troisième le plus vaste des ouvrages de Hegel. La *Phénoménologie* fut le produit du séjour de l'auteur à Iéna, et marque la naissance du système; la *Logique*, rédigée à Nuremberg, en indique la fixation; l'*Encyclopédie*, publiée à Heidelberg, le laisse voir dans sa pleine maturité. De cette relation entre les trois ouvrages, il est tout naturellement résulté que les deux premiers ont en quelque mesure passé dans le dernier. La *Logique* est devenue la première partie de l'*Encyclopédie*, et la *Phénoménologie* s'est fondue dans la troisième.

La *Phénoménologie* peut avoir été dépassée par l'auteur, elle

n'en garde pas moins sa valeur et son intérêt. J'ai déjà dit au milieu de quelles catastrophes politiques Hegel termina ce livre. Il se plaisait à l'appeler son « voyage de découverte. » Aujourd'hui, s'il faut en croire M. Haym, on ne le lit guère plus que la *Messiade* de Klopstock ou les scolastiques du moyen âge; mais cet écrit a ouvert jadis un monde nouveau à l'intelligence, il a excité l'enthousiasme de bien des lecteurs, et ceux-ci n'ont pas oublié l'impression qu'ils en ressentirent. Un des disciples de l'école proclame la *Phénoménologie* « l'un des livres les plus hardis, les plus grandioses et les plus originaux qui aient jamais été écrits en allemand. » Strauss en juge de même. « Ce livre, dit-il, est l'alpha et l'oméga de l'œuvre de Hegel. C'est là que, montant sur un navire construit de ses propres mains, il est parti pour faire le tour du monde. Plus tard, sa direction a peut-être été plus sûre, mais il a navigué sur de moins vastes mers. La *Phénoménologie* marque l'apogée de son génie. » Strauss, en écrivant ces lignes, se reporte vers ses souvenirs d'étudiant. C'était un peu avant 1830. Il avait entrepris avec quelques camarades de lire Hegel, dont les ouvrages étaient encore peu connus à Tubingue. On se réunissait le dimanche. Chacun avait étudié d'avance le paragraphe qui devait faire le sujet de la conversation. L'un des assistans le relisait tout haut, puis la discussion s'engageait. C'était à qui jetterait quelque jour sur les obscurités du texte. On avançait lentement, mais le labeur était déjà une récompense, l'effort déjà une conquête. « Aucune lecture, ajoute Strauss, n'aurait pu mieux répondre à nos besoins. Pendant que l'intelligence y était matée par la discipline la plus sévère, l'esprit y puisait d'immenses pressentimens, l'imagination y entrevoyait toute sorte de surprises. L'histoire du monde s'éclairait à nos yeux d'un nouveau jour. L'art, la religion, sous leurs formes les plus diverses, trouvaient leur place dans l'enchaînement général. Nous reconnaissions partout les formes infinies d'un principe qui, produisant et détruisant tour à tour, se manifestait par cela même comme la puissance universelle. »

La *Phénoménologie* est l'histoire des développemens par lesquels l'univers arrive à prendre conscience de soi. L'humanité y devient un individu collectif dont l'éducation constitue l'évolution même des choses. Nous retrouverons plus loin ces idées. Ce qui est propre au livre dont je parle, c'est que les progrès de l'humanité y sont présentés comme répondant aux progrès philosophiques de l'individu. Ainsi se confondent dans cet ouvrage la psychologie, la philosophie et l'histoire de la philosophie. Ce n'est pas tout : les évolutions de la conscience universelle et de la conscience individuelle sont présentées sous la forme de faits particuliers. Une époque, un événement, un personnage devient chaque fois l'exemple et comme l'ex-

pression symbolique d'une phase de l'esprit humain. L'auteur n'a pas évité les écueils du genre. Le choix des faits qu'il élève à la valeur d'un type est souvent arbitraire. La fantaisie de l'écrivain, les préoccupations du moment y ont inévitablement quelque part. Quand Hegel fait de l'histoire d'OEdipe et de ses fils l'emblème des idées morales de l'antiquité grecque, on reconnaît le savant qui, dès le collége, s'est passionné pour Sophocle, qui a traduit et retraduit l'*Antigone*. Si la corruption d'une civilisation qui se décompose est peinte sous des traits empruntés au *Neveu de Rameau*, on se rappelle que Goethe venait de faire connaître à l'Allemagne cette vive et forte création de Diderot. Il n'en est pas moins vrai que ce procédé symbolique fit l'un des charmes de la *Phénoménologie*. Les lecteurs de ce temps-là n'étaient pas encore blasés par l'abus des généralisations historiques. D'ailleurs la véritable puissance de Hegel consistait dans l'alliance déja signalée d'une vive intelligence des faits et d'une rare aptitude à les interpréter par leurs lois générales. Les plus féconds de ses ouvrages, les écrits par lesquels il a exercé une influence durable ne sont pas ceux qui renferment la déduction des catégories ou la reconstruction de la nature, mais plutôt ceux dans lesquels il a tracé à grands traits l'histoire des peuples, des religions et des philosophies. Hegel restera, non comme métaphysicien : la bulle de savon a crevé depuis longtemps, — non comme physicien spéculatif : notre siècle n'admet plus de pareilles prétentions ; — il restera comme le penseur qui a cherché dans le développement historique des choses leurs lois, leur nature et leur substance.

Je ne m'arrête pas à la *Logique*, qui a passé tout entière dans l'*Encyclopédie*, et j'arrive à ce dernier ouvrage, celui dans lequel l'auteur nous a donné, avec l'expression définitive de sa pensée, un résumé complet de son système. C'est là qu'il faut étudier la philosophie hégélienne, si on veut l'apprécier dans son ensemble ; c'est en suivant ce guide que je vais essayer de rendre compte d'une doctrine qui a sa place assurée parmi les grands monumens de la pensée.

II.

Je me hâte de le dire, je n'ai aucune envie d'écrire une fois de plus, à propos de Hegel, cette histoire de la philosophie moderne que chacun refait en la tirant de son côté et en la taillant selon les besoins de sa cause ; toutefois il est indispensable, pour comprendre le philosophe qui va nous occuper, de savoir quelle est sa place dans la succession des idées. Voilà ce qu'il faut d'abord déterminer.

Le vulgaire croit à soi, à ses sens et à sa raison ; il croit de plus

au monde extérieur que lui révèlent ses sens, et dans lequel il reconnaît des groupes et des habitudes, une classification et des lois.

Le philosophe va plus loin. Il éprouve le besoin de ramener à l'unité ces deux choses que le vulgaire laisserait volontiers à jamais dans leur opposition, l'homme et le monde, l'être qui pense et les êtres qui sont pensés. Entre ces termes opposés, il cherche quelque ressemblance qui permette de les réunir sous une même idée générale; car telle est la loi de l'esprit humain : il veut comprendre, et pour lui, comprendre, c'est trouver la ressemblance dans la différence, ce qui est général dans ce qui est particulier. Tous les systèmes sont donc des tentatives pour ramener le monde à l'homme ou l'homme au monde. Cette conciliation est la tâche philosophique par excellence.

On comprend déjà qu'il y a deux sortes de philosophie : l'une qui part de ce qui est extérieur à l'homme, ou, comme on dit dans l'école, de l'objet, l'autre qui part de l'homme lui-même ou du sujet; l'une qui, commençant par un acte de foi, admet tout d'abord le témoignage des sens, l'autre qui, s'occupant de déterminer les conditions de la connaissance, commence par révoquer en doute la croyance vulgaire et prend d'emblée l'attitude de la critique; la première qui arrive facilement à ne voir dans l'esprit humain que l'action des causes extérieures, et qu'on a nommée à bon droit *philosophie de la sensation*, la seconde qui arrive non moins vite à placer toute réalité dans l'esprit de l'homme, dans l'idée, et qui mérite ainsi le nom de *philosophie idéaliste*. Ajoutons que celle-ci, s'attachant à ce qui, dans la connaissance, est antérieur à l'expérience, sera la science de l'*à priori*, tandis que l'autre philosophie sera essentiellement empirique.

La philosophie de la sensation n'est autre chose que l'opinion vulgaire élevée par la réflexion à l'état de système. C'est la philosophie la plus ancienne, la plus répandue, le point de départ naturel de toutes les autres. La pensée moderne, pour ne pas remonter plus haut, a débuté par Bacon et par Locke, c'est-à-dire par l'empirisme.

Cependant la tendance critique ou subjective, de son côté, est toujours prête à se réveiller. Elle se réveille dans la réformation du XVIe siècle, qui, en invoquant le droit du libre examen, proclame implicitement que la vérité pour chacun, c'est ce qui lui paraît vrai. Elle se réveille avec Descartes, lorsqu'il place dans un fait de conscience la source dernière de la certitude. Elle se retrouve jusque dans Pascal, lorsqu'il fait du consentement de soi-même à soi-même « la règle de la créance. » Il est vrai que Pascal, Descartes et Luther se doutaient peu des conséquences auxquelles devait aboutir le principe de l'individualité du vrai. Ces conséquences ne tardèrent pas à

se faire jour : on vit l'aimable et spirituel Berkeley refuser à l'homme le droit de conclure de ses perceptions à l'existence des objets perçus; on vit Hume attaquer les fondemens de l'idée de cause; on vit Kant consacrer par une analyse rigoureuse ces résultats du scepticisme. Fichte fit un pas de plus, le dernier : selon lui, c'est l'homme qui crée le monde. L'école de Locke avait montré l'intelligence humaine façonnée et en quelque sorte produite par la sensation, c'est-à-dire par les choses du dehors; Fichte renverse les termes et nous montre au contraire dans les choses un produit de l'intelligence et de son activité. Nous voici donc arrivés à un point après lequel il n'y a plus rien. La tendance subjective aboutit à la suppression de tout ce qui n'est pas le sujet; on ne saurait aller au-delà. Cependant la philosophie de Fichte n'était pas seulement significative en ce qu'elle marquait ainsi le terme où un principe s'épuise en s'exagérant, elle marquait aussi à plusieurs égards la transition à une tendance nouvelle. En premier lieu, elle abandonnait les allures méthodiques du scepticisme de Kant pour y substituer des assertions. En outre elle répudiait tout appel à l'expérience, et arrivait à ses résultats par un procédé purement dialectique. Ajoutons enfin que le moi dont elle parlait n'était pas le moi individuel, mais un moi général, abstrait, et nous aurons trouvé dans Fichte tous les élémens des systèmes qui vont remplacer le sien.

L'unité obtenue soit par l'idéalisme, soit par l'empirisme, avait été obtenue en sacrifiant l'un ou l'autre des deux termes du problème. L'homme ici, là le monde, étaient également en souffrance, réduits à je ne sais quel minimum de réalité, à un reste que l'on s'imaginait pouvoir négliger sans nuire à la justesse de l'opération. Une pareille solution ne pouvait manquer d'être reprise en sous-œuvre. Elle le fut par des esprits qui se proposèrent d'arriver à l'unité au moyen d'une conciliation sincère de tous les élémens de la réalité. Inutile d'ajouter que dans cette voie encore la pensée n'avança que pas à pas et en tâtonnant.

Spinoza fut le premier et pendant longtemps le seul qui s'y aventura. Cherchant l'unité de l'esprit et de la chose, il s'éleva à l'idée générale de substance, fit de la substance la réalité souveraine, et considéra la pensée, aussi bien que l'étendue, comme un attribut de la substance. En d'autres termes, la réalité a deux manières d'être, et la pensée est une de ces manières. Quant au caractère personnel de la pensée, quant à l'individualité, à la conscience, au moi, ce sont les formes finies de l'infini, une limite au-dessus de laquelle il faut savoir s'élever pour contempler l'ensemble dans sa totalité, l'univers dans son essence. Cette doctrine renfermait une philosophie nouvelle; elle inaugurait dans la métaphysique une révolution analogue à celle que Copernic avait introduite dans la

cosmologie, en nous apprenant que la terre n'est pas le centre du système dont elle fait partie. La personnalité, au lieu d'être le centre du monde intellectuel et moral, en devenait un élément subordonné. La ressemblance ne s'arrêtait pas là. De même que, pour comprendre l'astronomie moderne, il faut surmonter le témoignage trompeur des sens et croire au mouvement de la terre malgré son immobilité apparente, de même Spinoza s'efforçait de nous élever au-dessus du sentiment opiniâtre qui fait que nous croyons à la forme personnelle de la vie comme à la réalité par excellence.

Ne nous y trompons pas cependant : l'hypothèse de Spinoza est moins étrange qu'elle ne paraît d'abord. Le philosophe en effet ne croit pas seulement à des lois de la nature, il croit que la nature est tout entière soumise à des lois. Ces lois, qui correspondent à celles de notre intelligence, puisque autrement nous ne les saisirions pas comme lois et n'y verrions que des accidens, cet enchaînement de causes et d'effets, cette nécessité qui régit la nature constitue ce qu'on pourrait appeler l'intelligence de celle-ci. La nature devient ainsi en quelque sorte un esprit qui n'a pas la conscience de soi, comme l'esprit à son tour est une nature qui est douée de conscience. Il n'y a plus, comme on se le représente vulgairement, une opposition radicale entre la nature et l'homme, mais plutôt un rapport véritable et des propriétés communes. Eh bien! il faut aller plus loin. Si la nature est intelligente, si l'homme se reconnaît en elle, c'est que la nature et l'homme ne font qu'un. Ce sont deux formes d'une même substance, deux manifestations d'un même principe; la nature, pour me servir d'une expression que j'ai déjà employée, a deux manières d'être, la matière et l'esprit : disons mieux, l'esprit se révèle sous deux modes, l'un conscient, l'autre inconscient. On va voir cette idée envahir la science et y jouer un rôle considérable.

Spinoza resta d'abord incompris et isolé. Sa postérité est toute posthume. Elle n'est venue au jour que dans ce siècle. Ses cendres semblaient depuis longtemps refroidies, lorsque Schelling et Hegel en sortirent. Je ne sais cependant si ces philosophes n'ont pas encore été plus directement suscités par les excès du subjectivisme. Un insurmontable instinct devait se révolter contre une théorie qui tenait si peu compte du témoignage des sens. Le monde était dépouillé, désenchanté, — l'homme restait nu et solitaire au milieu d'un univers qui n'avait plus que l'apparence. La nature, ses mystères, ses merveilles avaient disparu. L'art et la religion, réduits à un pur sentiment, s'étaient dévorés eux-mêmes, car tel est leur caractère que, jaillissant des profondeurs de la personnalité humaine, l'un et l'autre supposent cependant un objet déterminé sans lequel ils ne sont plus. L'art et la religion sont condamnés à se rapprocher

éternellement d'un but qu'ils ne doivent jamais atteindre. Tous deux sont des tentatives de l'homme pour transformer le monde en le ramenant à la mesure de son esprit, mais ce sont des tentatives qui se déjouent du moment qu'elles réussissent. Il n'y a plus d'art dès que l'idéal a englouti le réel, plus de religion dès que le dogme est devenu tout entier pénétrable pour la raison ou même pour la conscience, car alors l'homme ne se retrouve plus en face que de lui-même : Dieu a disparu. Quoi qu'il en soit, une vive réaction ne tarda pas à se manifester en Allemagne contre l'exagération avec laquelle avait été faite la part du moi humain dans la fixation des rapports entre la personne qui comprend et les choses qui sont comprises. Cette réaction fut favorisée par tout le développement social de l'époque. Elle le fut par les sciences positives, qui célébraient précisément alors quelques-uns de leurs plus éclatans triomphes, et qui ne pouvaient étendre l'empire de l'homme sur la nature sans donner à tous une nouvelle confiance dans ces réalités matérielles dont la puissance se faisait sentir d'une manière si évidente. Il en arriva de même dans un autre domaine de la pensée. On en était à la grande époque de la littérature allemande. Goethe et Schiller avaient créé une poésie nationale et donné un élan extraordinaire aux esprits; puis le romantisme avait exagéré ce mouvement. L'art avait été érigé en religion, le beau avait été proclamé la conciliation de toutes les contradictions et la solution de tous les problèmes. On s'abandonnait aux impulsions d'un instinct tenu pour divin. La doctrine de Schelling devint l'expression de ces nouvelles tendances. Elle fut à la fois philosophie de la nature et philosophie de l'art; on pourrait l'appeler la métaphysique du romantisme. L'œuvre de Kant avait été essentiellement critique; Schelling prétendit élever l'intuition à la valeur d'un procédé scientifique. Kant avait laissé l'esprit et le monde en face l'un de l'autre; Schelling entreprit de les ramener à l'identité. L'identité absolue, tel fut le nom de la doctrine nouvelle. L'homme et la nature ne faisaient plus qu'un pour la spéculation, comme ils se fondent en effet et se confondent dans le sentiment du beau et dans l'ouvrage de l'artiste. Toutefois, et c'est en ceci que consiste le progrès de Schelling sur Spinoza, le fond de l'identité, l'essence de l'absolu, n'était plus la substance, c'était la raison. Spinoza avait concilié ce qu'il appelait la pensée et l'étendue en en faisant deux attributs d'un même sujet; mais ces deux attributs restaient ainsi à côté l'un de l'autre dans leur différence et leur opposition : Schelling les fondit en élevant la pensée elle-même à la dignité de substance. Spinoza avait donné la priorité à la nature, Schelling revendiqua cette priorité pour l'esprit. L'esprit ne fut plus opposé au monde, il en devint le principe et le fond; le monde ne fut plus opposé à l'esprit, il en devint la forme et la manifestation;

l'univers ne fut plus l'objet sur lequel s'exerce la raison, et la raison ne fut plus l'homme cherchant à comprendre l'univers : l'univers devint lui-même raison (1).

Le monde de Schelling avait un défaut : il était raisonnable, mais il ne pensait pas; il était esprit, mais il était mort. Cet absolu que nous donnait l'intuition intellectuelle restait vague, abstrait, inerte, inorganique. De là vient aussi que le système se présentait sous une forme toute dogmatique : il lui manquait cette preuve qui consiste dans l'organisation même, dans le mouvement, dans la vie. Schelling, en poète qu'il était, ne s'était guère embarrassé de la méthode. Or la méthode est l'âme d'une philosophie. Hegel aperçut assez vite quel était le point vulnérable des idées de son ancien condisciple de Tubingue. De même que, tout en s'appropriant la rigueur scientifique de Kant, il éprouvait, lui, l'homme de la réalité et de la substance, une vive répugnance pour le monde problématique et déshérité que lui laissait le philosophe de Kœnigsberg, de même il éprouva, lui, l'homme du labeur honnête, une répugnance non moins vive pour les fantaisies brillantes et faciles de Schelling. L'œuvre de Hegel revient proprement à ceci, qu'il a donné une méthode à la philosophie de l'identité; mais il faut ajouter, je le répète, que la méthode en philosophie, c'est la philosophie même, et que les idées de Schelling n'ont commencé à se tenir debout et à vivre qu'après avoir été transformées par Hegel. Kant avait été essentiellement critique, Schelling avait substitué l'intuition à la réflexion; Hegel proposa une nouvelle méthode, qu'il appela spéculative, et qui consistait à unir la sévérité du procédé critique à la puissance du procédé poétique, à comprendre véritablement les choses en empruntant leur substance pour leur prêter notre conscience, à nous perdre en elles afin qu'elles se retrouvassent en nous.

III.

Nous voici arrivés à Hegel. Il s'agit maintenant, je ne le cache pas, de gravir avec lui les sommets les plus ardus de la pensée. Peut-être le meilleur moyen d'y parvenir sera-t-il de nous élever graduellement, et comme d'étage en étage, d'abstraction en abstraction, jusqu'à cette dernière cime où les idées, raréfiées à l'excès, menacent d'abandonner l'intelligence dans le vide.

Commençons par la notion même de la philosophie. A mesure que les objets tombent sous nos sens, nous en recevons une impression, et par suite nous en obtenons une connaissance; mais la con-

(1) Le système de Schelling, à l'époque de sa vie que j'ai ici en vue, peut se formuler ainsi : l'absolu est l'indifférence ou l'identité du sujet et de l'objet; le principe identique de cette opposition, l'absolu, est idéal, c'est la raison; enfin l'absolu est saisi par la contemplation intellectuelle.

naissance n'est pas encore la science. Les sciences se constituent lorsque l'observateur réussit à grouper les objets d'après leur ressemblance et à ramener les phénomènes à des lois : je dis les sciences, car la science n'existe pas encore. La science serait l'unité de toutes les sciences particulières, la découverte de la loi qui régit les autres lois, la connaissance de ce qui est universel et nécessaire : ce serait le secret de la nature, ce serait le nom de l'absolu. Eh bien ! cette science existe, au moins à l'état de recherche, d'hypothèse ou de prétention : c'est la philosophie. On a souvent pris la philosophie dans un sens plus modeste ; pour Hegel, elle est essentiellement la science de l'absolu.

Le but à atteindre indique la méthode qu'il faut suivre. Il ne suffit pas, pour arriver à la philosophie, de ramener l'univers à un point de vue systématique. Le travail de la réflexion ne produirait que des théories individuelles, toujours exposées à être remplacées par d'autres théories. Nous ne sortirions jamais ainsi du domaine du caprice. On fera donc pour la philosophie ce qu'a fait pour la science de la nature la substitution de la méthode naturelle aux méthodes artificielles. C'est en pénétrant dans l'essence intime des choses que nous en comprendrons les lois; mais comprendre le monde, c'est le reproduire; l'expliquer, c'est en quelque sorte le créer de nouveau, car les lois des choses sont les choses mêmes, et la forme ici ne fait qu'un avec le fond. Telle est donc la méthode philosophique : elle consiste à expliquer le monde en montrant comment il se fait, et, pour ainsi parler, en le refaisant.

La forme ne fait qu'un avec le fond. — Quel est ce fond? quelle est l'essence de l'univers?

Ce qui a déjà été dit de Spinoza pourra nous aider ici à saisir la pensée de Hegel. Spinoza voyait les choses au rebours de ce qu'elles paraissent être au commun des mortels. Nous ne croyons guère qu'aux objets particuliers; invinciblement nominalistes, pour parler le langage de la scolastique, nous ne reconnaissons dans une espèce qu'une collection d'individus, et dans l'humanité que la somme totale des humains. L'individuel est pour nous ce qu'il y a de fondamental, de réel, de concret dans le monde, tandis que les idées générales nous font toujours plus ou moins l'effet d'une abstraction de l'esprit. Il en était autrement du grand philosophe juif. Son intelligence était faite de telle sorte que les existences particulières lui semblaient être de simples modes d'une substance infinie. Ce qu'il voyait en chaque chose, ce n'était pas cette chose, c'était l'élément simple qui est l'étoffe et le fond de tout. Enfin, comme il ne peut rien y avoir hors de la substance universelle, cette substance prenait le nom de Dieu. Voilà le Dieu dont on a dit que Spinoza était enivré.

Hegel procède de Spinoza. Lui aussi ne voit de réel que ce qui est général; à lui aussi, le monde apparaît comme la forme et la manifestation d'un principe qui en est l'essence. Seulement, tandis que la substance infinie de Spinoza n'est que substance, Hegel la conçoit comme esprit. L'absolu, d'après lui, est de nature spirituelle.

Il est une manière vive, bien qu'un peu grossière, dont on pourrait se représenter cette conception. Je pense, et, dans le progrès de ma pensée, j'arrive à des opérations toujours plus élevées, à une conscience plus parfaite de moi-même, à une intelligence plus intime du monde. Il s'agit maintenant de sortir de ma pensée, et de la considérer, non plus comme ma pensée, mais comme une pensée générale; il s'agit de prendre toutes les intelligences humaines avec la mienne, de les dépouiller toutes également de cette forme de l'individualité qui nous paraît essentielle, mais qui ne l'est point, qui n'est qu'une forme, et de faire de toutes ces intelligences une seule intelligence, et de cette intelligence le principe de l'univers. Ce principe, qui trouve dans l'homme sa plus haute expression, est le même qui produit les êtres inférieurs et jusqu'aux corps inorganiques. La vie qui bat dans mes artères n'est qu'une manifestation de la vie générale, et la pensée qui se forme dans mon cerveau n'est qu'une manifestation partielle (comme toute manifestation l'est nécessairement) de la pensée générale. Et ce qui est vrai de la pensée l'est aussi de la conscience. Par un effort plus extraordinaire encore que le premier, je cesserai de regarder ma conscience comme mienne, pour en faire, avec toutes les autres consciences, la conscience du monde. Ce sera, à bien dire, la conscience moins la conscience, le moi moins le moi; c'est égal, il le faut. La donnée fondamentale de Hegel, c'est l'homme cessant de vivre comme homme individuel pour sentir le monde vivre en lui.

Nous ne sommes pas encore au bout de notre tâche. Voilà le monde constitué comme moi universel, ou, pour parler avec Hegel, comme sujet, comme esprit. Mais ce sujet suppose nécessairement un objet : quel sera cet objet? Cet esprit suppose une pensée : quelle sera la matière de cette pensée? La réponse ne saurait être douteuse. Puisque l'esprit est absolu, et qu'il ne peut rien y avoir en dehors de l'absolu, la chose pensée ne fera qu'un avec l'être qui pense, elle sera la forme même de la pensée, l'acte par lequel la pensée se produit. Le sujet, c'est-à-dire l'esprit, est identique avec l'objet, c'est-à-dire avec la substance; la substance est elle-même sujet ou esprit.

On vient de voir l'esprit élevé au rang de principe universel; l'esprit, dis-je, ou plutôt la pensée, ou mieux encore l'idée. Il ne suffit pas en effet, pour atteindre la conception hégélienne, de se représenter l'univers comme une personne collective douée de l'intelli-

gence et de la conscience dont chaque homme a été individuellement dépouillé. Il ne suffit pas même d'établir l'identité de la pensée et de la chose pensée. Arrivés là, nous n'avons guère dépassé encore le point de vue de Schelling. L'intention de Hegel est bien plus subtile. L'être qui pense et la chose qui est pensée ne sont pas identiques, ils le deviennent, et ils le deviennent dans l'acte de la pensée; ils s'identifient dans l'idée. L'idée est donc le vrai principe des choses, et lorsque Hegel parle de l'esprit, c'est pour se conformer au langage usuel ou par infidélité à sa propre doctrine. L'esprit en effet, c'est ce qui pense, et l'idée, c'est l'opération de l'esprit. Or cette distinction n'a point de place ici. Cet être pensant, cet objet pensé que suppose toute idée, dans l'acception ordinaire du mot, il faut en faire abstraction. L'idée dont parle Hegel n'a ni père ni mère, elle est antérieure à tout, elle est la substance de tout, elle produit tout, elle se produit elle-même, et si elle est nécessairement pensée, c'est elle au fond qui se pense.

Sommes-nous enfin arrivés au terme de cette atténuation incroyable des notions vulgaires? Nullement. J'ai parlé de l'idée, c'est le mouvement de l'idée qu'il fallait dire, car l'idée en elle-même n'est rien; sa vie, sa réalité, c'est son développement. Mais quoi! le mouvement même n'est pas un simple mouvement, c'est plutôt le passage incessant d'un état à un autre état, la transition éternelle. Ce qui est n'est pas proprement, mais est toujours en train de se faire; l'être n'est autre chose que le *devenir*. L'absolu n'est donc pas une substance, il n'est pas une force, il n'est pas même une activité : il est un acte, un changement sans repos, une transformation sans fin, le progrès constant d'une réalité qui consiste dans la transition même et dans le progrès.

Ai-je dit assez? Pas encore. Ces expressions, — mouvement, transformation, passage, — sont elles-mêmes des figures, une manière imparfaite de se représenter l'absolu en fixant par la parole ce qui n'est pas fixé en soi, en séparant ce qui n'est pas séparable. On ne peut rien affirmer de l'absolu qu'à la condition de nier en même temps cette affirmation. On ne peut proprement dire de lui ni qu'il est le repos, ni qu'il est le mouvement, car ce sont là seulement des aspects de son être. L'absolu, Hegel le dit expressément, c'est le repos dans le mouvement, c'est un mouvement qui est le repos même. Comme l'Océan n'a pas d'existence distincte des flots qui sortent de son sein pour y rentrer aussitôt, comme le temps consiste dans une succession de momens qui ne sont déjà plus lorsque leur tour est arrivé, ainsi en est-il de l'absolu. Pour atteindre le fond dernier des choses, il faut les contempler dans ce courant éternel où elles surgissent à peine que déjà elles ont fait place à d'autres; il faut laisser passer sous ses regards les millions

d'existences individuelles dans chacune desquelles se particularise l'espèce; il faut de loi en loi remonter à une loi suprême, mot dernier de ce qui est : cette production et cette destruction incessantes, cette succession, cet enchaînement, ce qui se dégage de tout cela, la règle de ce mouvement, la raison de ces transformations, le lien qui les rattache, l'ensemble qu'elles forment, l'idée qui s'y manifeste, voilà l'essence des choses, voilà l'unique réalité, voilà l'absolu!

Mais, demandera-t-on, quelle est la raison dernière de toutes ces évolutions? La voici : le but auquel tend l'absolu est d'arriver, de manifestation en manifestation, à une forme dans laquelle il soit identique à lui-même, c'est-à-dire dans laquelle il n'y ait plus ni sujet ni objet, ni esprit ni nature, dans laquelle l'être ne fasse plus qu'un avec la pensée, l'idée avec la réalité, dans laquelle l'absolu soit enfin absolu, parce qu'il se connaîtra comme tel, et parce que se savoir absolu, c'est être absolu. C'est pourquoi aussi l'expression qui représente le mieux le principe hégélien est celle de conscience du moi, le propre de la conscience étant de n'avoir d'autre contenu, d'autre objet qu'elle-même. « La conscience, dit Hegel, a conscience de soi, et la conscience ayant conscience de soi, c'est l'absolu. »

Cependant, s'il faut se garder de prendre l'idée ou l'absolu comme une substance par opposition à des attributs, comme une force par opposition à des effets, ou même comme une activité par opposition à des actes, s'il faut y voir essentiellement un mouvement, et, comme s'exprime Hegel, une dialectique, il ne faut pas moins se garder d'y voir un mouvement à vide, un jeu qui ne laisserait à l'univers que la consistance du rêve. L'identité hégélienne n'est pas l'identité abstraite, mais celle qui suppose la différence. L'idée est en quelque sorte la résultante générale des forces et le sens général des faits. L'idée est l'absolu, mais l'absolu pris en soi n'est pas encore l'absolu; pour qu'il le devienne, il faut, si j'ose me servir de cette expression, qu'il s'intègre lui-même en produisant l'univers. La simplicité de l'absolu ne doit pas être confondue avec celle d'un principe purement idéal; c'est celle au contraire qui suppose la variété infinie des êtres, les combinaisons infinies de la nature, les rencontres infinies de l'histoire, et qui s'en dégage comme l'unité se dégage de la diversité. L'absolu se constitue en sortant de soi et en revenant à soi après être devenu autre que lui-même, — et cette évolution, c'est le monde.

Redescendons un moment des hauteurs où nous sommes parvenus. Nous avons l'idée comme principe de ce qui existe; mais si nous savons qu'elle se meut, nous ne connaissons pas encore la loi de son mouvement. Or c'est là l'important. Toutefois, avant d'aller

plus loin, je fais observer que les lois qui constituent la marche de l'univers composent en même temps la méthode philosophique, puisque, si l'univers est l'idée, la philosophie, qui s'occupe de l'idée, qui est l'idée se comprenant elle-même, ne saurait avoir d'autres lois que l'univers, d'autre méthode que de suivre le développement de l'idée en s'abandonnant au mouvement propre de celle-ci.

J'ai dit que le but de l'absolu est de se réaliser en prenant conscience de soi. Ce but n'est pas atteint tout d'abord; il serait plus juste de dire qu'il ne l'est jamais, et que le mouvement de l'idée est un voyage éternel vers un but qui disparaîtrait s'il était atteint, vers un but qui n'est autre que ce voyage même. Quoi qu'il en soit de ce point, sur lequel la pensée de Hegel n'est pas parfaitement claire, les transformations à travers lesquelles l'idée marche à son but suivent une loi constante. Selon cette loi, toute affirmation suppose une négation, comme toute existence suppose une limite. Dire qu'une chose est, c'est dire qu'elle n'en est pas une autre; je ne suis moi qu'autant que je ne suis pas ce qui n'est pas moi. D'un autre côté, il résulte de ceci que la négation ne renverse pas l'affirmation précédente; elle la limite seulement, elle la modifie, et elle nous oblige ainsi à embrasser l'une et l'autre dans leur unité, à les concilier. La conciliation se fait au moyen d'un troisième terme qui renferme les deux autres, mais qui les renferme réunis, combinés, absorbés. Cependant ce nouveau terme éprouve à son tour ce que les précédens ont déjà éprouvé : il ne peut se poser sans mettre au jour la contradiction qu'il porte en soi, et qui va le pousser, lui aussi, à une transformation. Telle est, d'après Hegel, la loi du mouvement des choses. L'absolu sort de lui-même en vertu du principe de contradiction. Affirmation, négation, conciliation, — thèse, antithèse, synthèse, — voilà la succession des phases à travers lesquelles l'idée se réalise en se transformant. C'est ce qu'on a appelé le rhythme du système. Ce rhythme à trois temps s'y retrouve partout, dans les grands traits et dans les dernières ramifications, dans la marche générale de l'idée et dans chacun des pas dont cette marche se compose. On a ingénieusement comparé le système de Hegel à l'une de ces cathédrales gothiques dans lesquelles chaque détail reproduit le type général de l'édifice.

Nous avons le principe universel ou l'idée, nous avons la formule générale ou la loi du mouvement de l'idée; il nous resterait maintenant à suivre l'application de cette loi et, pour ainsi parler, les étapes de l'absolu dans le voyage qu'il a entrepris à la recherche de lui-même. On comprend toutefois que je ne puis conduire le lecteur à travers cette odyssée infinie; ce serait refaire la philosophie

de Hegel. D'un autre côté, je ne saurais résister au désir de montrer le puissant métaphysicien à l'œuvre. Je me bornerai donc à fournir un échantillon de sa dialectique en remontant pour cela jusqu'aux origines de l'idée. Le commencement est, en toutes choses, ce qu'il y a de décisif.

Il s'agit de trouver un point de départ. Ce point de départ sera nécessairement l'idée elle-même, mais l'idée sous sa forme la plus simple et la plus abstraite, puisque ses développemens ultérieurs doivent nous la montrer toujours plus concrète et plus complexe. Il faudra donc remonter jusqu'à une notion si élémentaire qu'au-delà il n'y ait plus rien. Ce n'est pas tout : il faudra, dans cette notion si simple, trouver le germe d'une contradiction, afin que de cette contradiction nous arrivions à une synthèse qui devienne le point de départ d'une nouvelle évolution. Tel est le problème. Voici maintenant comment Hegel l'a résolu. Le commencement c'est l'*être*, non tel être, mais l'être, non telle ou telle chose comme étant, mais l'être général et indéterminé, la notion de l'être. Cependant, par cela seul que l'être est conçu de cette manière abstraite, c'est un être qui n'est pas, c'est le *non-être*. L'être renferme donc en soi, et comme sa négation, le néant. A son tour cependant la négation est une affirmation, car en niant l'être nous le supposons, et nous avons ainsi un être qui est à la fois et qui n'est pas, c'est-à-dire qui devient. Le *devenir* est la conciliation des deux termes qui semblaient s'exclure et qui cependant restaient inhérens l'un à l'autre.

Il n'y a que le premier pas qui coûte; avec le devenir, nous allons sentir le terrain se raffermir sous nos pieds. Le résultat du devenir, c'est l'existence, *quelque chose*; mais quelque chose trouve sa négation dans *autre chose*, et, en repoussant cette autre chose, il se renferme en soi-même, il se rapporte à soi-même, il devient en un mot ce que Hegel appelle l'*être pour soi*. — Second groupe ternaire, seconde transformation.

Cependant cet être pour soi est nécessairement *un*, et en même temps, comme un, il est opposé à tous *les autres uns*. De là une exclusion réciproque, qui a beau être exclusive, elle n'en constitue pas moins un *rapport* : — un rapport, ai-je dit, l'*un* n'est donc plus négatif; par conséquent aussi au lieu de l'*un* nous avons la *pluralité*, et de la catégorie générale de la *qualité*, dans laquelle nous nous mouvions jusqu'ici, nous passons à celle de la *quantité*, pour arriver, par une série d'opérations toujours semblables, à celle de la *mesure*.

Avec la mesure, nous épuisons la *théorie de l'être*, à laquelle succède celle de l'*essence*, puis celle de l'*idée*. La théorie de l'idée, à son tour, termine la *logique*, mais la logique n'est elle-même qu'une

première phase de l'évolution universelle. Elle nous a montré l'idée sous sa forme abstraite et générale, en dehors du temps et de l'espace, dans sa pure virtualité. Or l'idée à l'état logique éprouve un besoin que Hegel n'a pas suffisamment expliqué, mais qu'il faut bien admettre, le besoin de sortir d'elle-même et de se nier; la conséquence en est qu'elle devient nature et que la *logique* fait place à la *philosophie de la nature*. Ici nous traversons successivement l'ordre mécanique, l'ordre physique, le règne organique. L'esprit (c'est l'autre nom de l'idée), en se plongeant dans la nature, en s'y dissimulant, ne laisse pas de s'y développer; par cela seul qu'il la produit et en la produisant s'y manifeste, il y revêt plus de réalité; il continue de prendre conscience de soi, de devenir toujours plus égal à lui-même, idée de l'idée, connaissance de l'absolu. Maître enfin de soi, il apparaît tel qu'il est, et la philosophie de la nature disparaît derrière la *philosophie de l'esprit*. Toutefois là encore nous avons à passer par des phases d'évolution analogues à celles que nous avons déjà parcourues. L'esprit est esprit, mais il a encore à devenir esprit absolu. Que dis-je? L'absolu a des degrés, et s'il est déjà présent dans l'art, s'il se manifeste sensiblement dans la religion, ce n'est que dans la philosophie, à savoir dans la philosophie de l'absolu, qu'il prend définitivement conscience de soi et célèbre l'identité du sujet pensant et de l'objet pensé. L'absolu n'est pleinement réalisé que lorsque la notion de l'absolu s'est fait jour, car cette notion est nécessairement l'absolu lui-même dans un système où l'idée fait un avec la substance, où la connaissance fait un avec la réalité. A ce point de vue, la philosophie de l'absolu sera en même temps la philosophie absolue, et celle-ci ne sera autre chose que l'absolu devenu absolu.

La *logique*, la *philosophie de la nature* et la *philosophie de l'esprit* sont à la fois les trois termes du syllogisme de l'univers, les trois actes du grand drame de l'absolu, et les trois parties de l'*Encyclopédie des sciences philosophiques*.

IV.

Je viens d'esquisser la pensée de Hegel; je voudrais maintenant l'apprécier, non pas toutefois en y appliquant des données toutes faites, mais en me plaçant autant que possible au centre du système pour le juger sur sa propre cohérence. Un mot d'abord sur l'organisation de ce système, telle qu'elle se montre dans l'*Encyclopédie*.

Les parties dont se compose cet ouvrage ne s'enchaînent point par un lien naturel et nécessaire. Je veux bien que la nature soit une forme de l'esprit, et que l'absolu se déguise sous des manifestations inférieures avant d'arriver, dans l'homme, à une expression plus di-

gne de lui : une simple loi de progression suffirait pour justifier ce point de vue ; mais il n'en est pas de même lorsque nous passons de la *Logique* à la *Philosophie de la nature*, c'est-à-dire des formes abstraites à la manifestation matérielle des choses. En vain nous dit-on que l'ensemble des catégories logiques, par cela seul qu'elles sont épuisées, par cela seul qu'elles sont revenues à leur point de départ, qui est l'être, par cela seul en un mot qu'elles *sont*, sont aussi la nature ; en vain nous parle-t-on d'un acte de liberté absolue, en vain, recourant à l'image, nous déclare-t-on que l'idée a pris une résolution, qu'elle a éprouvé le désir de sortir d'elle-même et de regarder au dehors : — je ne puis voir dans ces explications autre chose que des mots, je ne puis surtout y voir ce que l'auteur m'avait cependant fait attendre, une contradiction intérieure en vertu de laquelle l'idée se dissoudrait pour reparaître sous la forme d'une synthèse des termes opposés. Ce n'est pas tout : cette solution de continuité entre la *Logique* et la *Philosophie de la nature* provient d'un vice organique du système. Les trois parties dont il se compose sont moins trois parties que trois systèmes divers, et qui empiètent les uns sur les autres. Cela est si vrai que chacune pourrait à son tour fournir un cadre complet à la métaphysique de l'auteur; mais cela est vrai surtout de la *Logique*. On se demande malgré soi ce que les formes abstraites qu'elle fait passer devant nous ont à faire dans une philosophie qui repose sur l'identité de la forme et du fond, qui ne distingue pas et ne saurait distinguer entre l'absolu et sa réalisation. Aussi la *Logique* présente-t-elle, à vrai dire, le système entier de la réalité sous la forme des catégories, elle est la réalité ramenée à ses lois générales, elle est le monde considéré à un point de vue donné; mais, encore une fois, elle n'est pas une partie du système, elle en est la totalité. On s'en aperçoit bien en y voyant figurer non-seulement l'être, mais la chose, non-seulement la quantité, mais la mesure, non-seulement le syllogisme, mais ce que l'auteur appelle le mécanisme et le chimisme, non-seulement enfin l'être et l'essence, mais l'idée et l'idée absolue. Hegel a eu beau faire : il n'a pu construire sa logique sans anticiper tantôt sur la philosophie de la nature, tantôt sur celle de l'esprit.

Au reste, ces critiques portent sur le livre de Hegel plutôt que sur son système, et ce qui nous importe, c'est son système plutôt que son livre. Il y a deux choses dans une philosophie née viable : il y a la lettre et l'esprit, le squelette et l'âme, la forme scientifique, qui est passagère, et les vives intuitions qui forment la raison d'être du système, et qui en sont la partie immortelle. Nul ne comprendra jamais une métaphysique s'il ne sait lire entre les lignes.

Rien n'est plus facile que de réfuter l'hégélianisme, lorsqu'on s'arrête à la lettre. C'est une porte ouverte, qu'il est parfaitement

superflu d'enfoncer. Hegel est jugé par sa tentative même. Comprendre l'univers, c'est le refaire; le philosophe l'entendait bien ainsi, et il faut qu'il ait eu le cœur porté aux grandes choses pour entreprendre une pareille tâche. Il n'en est pas moins vrai que cet héroïsme inspire aujourd'hui plus d'admiration que de confiance. Nous sentons trop bien que la réalité nous déborde pour ajouter foi à ceux qui prétendent nous l'expliquer. Nous dirions volontiers de la nature ce qu'on a dit de Dieu, qu'il y restera toujours quelque chose d'anonyme. Le penseur qui court après l'absolu est un homme qui veut sauter hors de son ombre. La philosophie ainsi comprise ressemble à la quadrature du cercle : elle poursuit un but dont elle peut se rapprocher indéfiniment, mais qu'il serait contradictoire qu'elle atteignît. Quelque vaste qu'elle soit, la conception de Hegel est trop simple; elle méconnaît les enchevêtremens infinis de la nature, ses formules craquent et laissent échapper de tous côtés la substance des choses.

Qu'est-ce d'ailleurs que l'absolu? C'est un cousin-germain de l'infini, la négation de toute limite, de toute condition et de toute relation; mais, s'il en est ainsi, l'absolu n'est qu'un mot. On ne peut penser l'absolu, parce qu'on ne peut penser que ce qui est déterminé. La condition de toute pensée et de toute connaissance, c'est la relation. Or l'absolu implique l'absence de toute relation, puisqu'il est unique, et qu'en dehors de lui il n'y a rien. Voilà ce que nous apprend la critique de Kant, complétée par celle de Hamilton. On pourrait aller plus loin encore : l'absolu n'est pas seulement insaisissable, il est contradictoire. Comment le définit-on en effet? Par l'absence de la limite. L'absolu est donc une notion purement négative; seulement cette notion négative est conçue comme une affirmation, présentée comme une réalité et une substance. L'absolu, pour qui regarde derrière les mots, c'est le néant personnifié, c'est-à-dire la contradiction même. Or l'hégélianisme n'est pas autre chose que la philosophie de ce néant. Ce n'est pas tout enfin. Si le principe de Hegel est vide, sa méthode est ambiguë. Tantôt elle se regarde comme dispensée de rien prouver sous prétexte que l'absolu se sert de preuve à lui-même, tantôt elle se vante de la rigueur de ses procédés. Ici elle nous exhorte à nous jeter à corps perdu dans le courant du système; ailleurs elle affiche la prétention de ne rien tenir pour accordé, et, partant d'une donnée première qui s'impose d'elle-même à l'esprit, elle se fait fort d'en tirer tout ce qui existe avec une nécessité qui est celle des lois de la pensée. Arrêtons-nous à cette prétention, et voyons si cette rigueur de procédé ne serait pas une illusion.

Le point de départ est la notion de l'être, notion entendue d'une manière aussi abstraite que possible, puisqu'elle est identique avec

le non-être, mais notion qui doit en même temps avoir une certaine réalité, puisqu'elle constitue déjà une forme de l'idée, c'est-à-dire de la réalité souveraine. Malheureusement cette réalité de la notion abstraite est précisément ce qui fait question. Jusqu'ici nous avions cru que l'abstraction n'était qu'une abstraction, qu'une idée n'était qu'une idée : je consens bien à admettre le contraire, mais je voudrais ne le faire qu'à bon escient. Nous avions cru en outre qu'une idée supposait un esprit : or il n'y a pas ici d'autre esprit, il n'y a pas d'autre sujet pensant que l'idée elle-même. Voilà donc un terme doublement privé de son sens convenu pour revêtir une signification doublement nouvelle. Et cependant le système repose sur cette acception arbitraire du mot! C'est dire que le système a pour principe une équivoque. On pouvait s'y attendre. Les philosophies de l'absolu nous ont accoutumés à ces artifices de langage. Quand Spinoza déclare que la substance est sa cause à elle-même, il détourne les mots de leur sens propre, puisque le terme de cause, dans le langage reçu, implique entre la cause et l'effet une distinction dont Spinoza ne tient pas compte. Quand une doctrine issue de Schelling, cherchant à éliminer de l'idée de Dieu tout élément de nature et de nécessité, fait de l'être divin une liberté pure, il est évident de nouveau que le mot de liberté est pris dans une acception inconnue, dans un sens contradictoire, puisque ce mot, d'après l'usage établi, implique des motifs, des mobiles, et par conséquent une nature. Quand un penseur original et longtemps méconnu, Schopenhauer, place le principe des choses dans la volonté, et retrouve ce principe jusque dans le monde inorganique, il devient manifeste qu'il équivoque sur les mots, et peut bien entendre par volonté ce que nous appelons une force, mais non cette détermination consciente du moi pour laquelle nous réservons le terme dont il s'agit. Eh bien! il en est de même quand Hegel nous parle de l'idée comme antérieure à la chose. En s'exprimant ainsi, il parle un autre langage que le nôtre, car nous avons toujours entendu par idée une image qui se forme ou une conception qui s'opère dans un esprit. Le fait est qu'on ne peut lire Hegel sans se demander s'il faut le prendre au sérieux, si sa métaphysique entière ne serait pas après tout une vaste métaphore, une personnification, une mythologie.

Accordons toutefois l'idée comme principe et l'être comme point de départ, accordons tout ce que l'on nous demande : le monde au moins sera-t-il expliqué? L'hypothèse paraîtra-t-elle plausible? Loin de là. Hegel fait semblant d'ignorer la réalité et d'y arriver par le développement logique de l'idée; mais au fond il ne fait que découper cette réalité en formules ternaires, labeur à la fois ingénieux et puéril, et qui ne fait illusion à personne. C'est une sco-

lastique d'un nouveau genre; les matériaux de la science sont donnés, donnés ici par l'expérience et par l'histoire : il ne s'agit plus que de les disposer dans le cadre tout fait du système. Cependant la puissante variété des choses ne se laisse pas ranger sous des étiquettes. L'arbitraire ici se trahit partout. Les formules du philosophe sont tour à tour trop larges et trop étroites. Il ne sait que faire des étoiles fixes, mais il construit *à priori* l'histoire évangélique et la constitution politique de la Prusse. Ces clartés sans nombre dont s'illumine la nuit, il n'y voit qu'une dartre sur la face du ciel; en revanche, il nous montre que le Père, le Fils et le Saint-Esprit répondent aux trois divisions de la philosophie, et qu'ils sortent l'un de l'autre conformément aux règles de la dialectique. On admire généralement la richesse de la nature : Hegel, dans cette variété, signale une marque d'impuissance; s'il est difficile de classer les faits, c'est, pense-t-il, que la nature, en réalisant l'idée, n'a pas su la suivre d'assez près. Elle la suit d'assez près cependant, s'il est vrai que l'azote, l'oxygène et l'hydrogène, puis le carbone, forment une série dans laquelle on distingue les trois momens de l'indifférence, de la différence, et du retour ou de l'unité!

Je ne quitterai point ce sujet sans indiquer une conséquence inattendue de la doctrine de Hegel. On sait quel rang cette doctrine assigne à la philosophie comme manifestation spéciale et suprême de l'absolu; mais comment l'absolu se manifeste-t-il dans la philosophie? Ici perce la contradiction logique que nous avons reconnue dans la notion même de l'absolu. L'absolu, étant la négation de la limite, ne peut se réaliser que sous une succession éternelle de formes diverses; il se réalise toujours, et il n'est jamais réalisé, car, s'il était une fois réalisé, il ne serait plus l'absolu. La réalisation de l'absolu par la philosophie n'a donc pas lieu dans une philosophie particulière quelconque, mais dans la suite infinie des systèmes. D'un autre côté, nous ne l'avons pas oublié, la philosophie de l'absolu, c'est l'absolu lui-même se reconnaissant comme tel; il est donc évident que l'absolu s'est réalisé, et, qui plus est, qu'il s'est réalisé dans la philosophie même de Hegel. Or savez-vous ce que cela veut dire? Cela veut dire que cette philosophie est le dernier mot de la philosophie, le dernier mot de l'histoire, le dernier mot de l'univers : conclusion piquante, et qui a été appelée la naïveté, — d'autres ont dit l'ironie du système. Ce qui est certain, c'est que Hegel reste enfermé dans un dilemme : sa philosophie est la philosophie de l'absolu, et par conséquent la philosophie absolue, ou elle ne l'est pas; si elle ne l'est pas, elle manque à ses prétentions, elle s'anéantit; si elle l'est, elle s'anéantit encore, car l'absolu qu'elle nous livre est un absolu compris, un absolu réalisé, un absolu épuisé; ce n'est plus l'absolu.

Le système de Hegel est plein de disparates. C'est un mélange de puissance et de faiblesse. Il attire et repousse tour à tour. Il séduit par la hardiesse de la tentative, par la grandeur de la conception, par la richesse des ressources, par la force soutenue de l'exécution; il scandalise par les violences faites à la réalité, par les tours de passe-passe au moyen desquels l'auteur arrive à ses fins, par la stérilité générale de l'œuvre. L'œuvre est stérile parce qu'elle est contradictoire. Elle l'est dans son essence, elle l'est dans ses termes; on ne peut l'énoncer sans en faire jaillir la contradiction. Pour comprendre Dieu, il faut être Dieu : un enfant aurait pu dire cela à Hegel.

V.

Toute contradiction finit nécessairement par éclater. Les contradictions que renferme la philosophie hégélienne se sont manifestées de plusieurs manières. Les disciples, après la mort du maître, se sont divisés pour suivre des directions opposées, sans cesser pour cela d'invoquer l'autorité de Hegel et de se donner, à l'exclusion les uns des autres, pour ses interprètes authentiques et ses héritiers légitimes. Voilà pour l'école. Quant au système, il a été miné par les élémens discordans qui se livraient bataille en son sein, et il s'est dissous, laissant derrière lui de grandes ruines, un imposant souvenir, mais laissant aussi dans l'esprit public une incurable défiance à l'endroit de la métaphysique.

La philosophie de Hegel, comme toute grande doctrine philosophique, comme celle de Descartes, celle de Kant et celle de Schelling, a étendu son influence sur les diverses sphères du savoir humain. La science en Allemagne est volontiers philosophique, comme la philosophie à son tour, nous l'avons vu par l'exemple de Hegel, se croit tenue d'être encyclopédique. On sait quelle impulsion l'enseignement de Schelling donna à l'étude de la nature; Schubert, Steffens, Oken, pour ne nommer que les plus marquans, étaient au nombre de ses disciples. Quant à l'hégélianisme, c'est le champ de la politique et de la théologie qu'il envahit tout d'abord, et c'est là aussi que ses doctrines se sont brisées en se développant.

La *Philosophie du Droit*, publiée par Hegel en 1820, pourrait s'appeler une philosophie de la politique, ou même une philosophie sociale, puisqu'il y est question de l'état, considéré dans son sens le plus large et le plus élevé. Il faut le dire cependant, cet ouvrage fut regardé comme le principal symptôme de la réaction qui tendait à s'accomplir au sein de la science nouvelle. Hegel, en qui l'on avait salué d'abord le plus hardi des novateurs, semblait maintenant en toutes choses se porter le défenseur de l'ordre établi. Ici en parti-

culier, dans la sphère du droit, il annonçait hautement qu'il cherchait à comprendre les faits en les ramenant à l'idée, mais qu'il ne cherchait qu'à comprendre. Quant à enseigner au monde comment il doit se conduire, ce n'était pas, selon lui, l'affaire du philosophe : la science vient trop tard pour cela. Lorsque la pensée s'empare d'un ordre de faits, le mouvement qui les a produits est parvenu à son terme. « Lorsque l'oiseau de Minerve prend son vol, la nuit est déjà là. » Hegel se trompait sans doute. La politique se compose de deux élémens qu'on ne saurait séparer : ce qui est et ce qui doit être, le fait et la règle, l'usage et l'idée. Sans respect pour le développement historique des peuples, il n'y a que théories stériles et révolutions incessantes; sans idéal rationnel, le droit même nous échappe, car on a beau faire, le droit est une idée et n'est que cela. L'hégélianisme avait raison de reprocher à l'école historique son manque de principe scientifique, et au parti libéral le caractère purement rationnel de ses doctrines; mais il errait à son tour en éliminant de la science l'un de ses élémens constitutifs, et en réduisant la philosophie à n'être qu'une étude spéculative du fait. Il manquait ainsi, lui qui faisait de l'histoire un mouvement, c'est-à-dire un progrès, il manquait du principe même de tout progrès.

Hegel n'aimait pas les révolutions. Celle de 1830, à laquelle il survécut, l'affecta péniblement. Des événemens de ce genre le blessaient doublement. Épris de la réalité, il éprouvait une vive aversion pour les théories abstraites de nos réformateurs modernes. D'un autre côté, les révolutions sont l'interruption violente de ces lois dont il était accoutumé à observer la réalisation, et si ces perturbations finissent toujours, elles aussi, par trouver leur formule, Hegel n'en avait pas moins quelque peine à y reconnaître l'empreinte de la raison. Il en était de lui, à cet égard, comme de Goethe aux prises avec les théories géologiques. Le sentiment intime du poète protestait contre l'hypothèse des soulèvemens volcaniques. Il aimait mieux en croire les neptuniens. Une terre en ébullition, des montagnes sortant brusquement des entrailles du globe, ces crises effroyables de la nature, dérangeaient un esprit amoureux des développemens harmoniques. Si Goethe faisait de la géologie avec ses prédilections, Hegel faisait de la politique avec les siennes. Est-il bien sûr d'ailleurs que ses vues à cet égard aient besoin d'excuse? Le libéralisme a-t-il toujours été si intelligent, a-t-il été toujours si libéral, qu'un philosophe ne puisse le critiquer sans encourir le reproche de méconnaître des aspirations généreuses? Ne s'est-il pas gratuitement compromis en confondant ses intérêts avec ceux des partis révolutionnaires? Il faudra bien que le jour vienne où une politique mûrie par l'expérience jugera la révolution, et y signalera non plus la crise héroïque des peuples, mais le déploiement d'une

force souvent morbide. Ce n'est pas parce qu'une nation est forte qu'elle se soulève, c'est parce qu'elle est faible. Il en est comme d'un homme qui a ses momens d'emportement et d'exaltation précisément parce qu'il ne se possède pas. Une révolution est quelquefois un mal nécessaire, elle est toujours un mal, en ce sens qu'elle est toujours un danger pour la liberté. La société moderne n'aura fondé la liberté que lorsqu'elle aura renoncé à la révolution, et elle n'y renoncera que lorsqu'elle aura repris confiance dans la puissance de l'idée, c'est-à-dire de l'opinion. Hegel au fond ne voulait pas dire autre chose lorsqu'il rappelait aux libéraux de 1820 que « la raison est assez forte pour se réaliser. »

Après cela, il faut bien avouer qu'on retrouve ici, comme dans les autres applications de la doctrine hégélienne, l'ambiguïté signalée plus haut. Oscillant entre la notion d'une réalisation toujours inachevée de la raison et cette autre notion que la philosophie de l'absolu est l'absolu réalisé, Hegel a porté cette contradiction dans la politique. Si d'un côté sa philosophie du droit proclamait, avec la souveraineté de la raison, le principe de toute amélioration sociale, d'un autre côté elle tendait à présenter le gouvernement prussien de la restauration comme la réalisation absolue de la raison. En révélant si bien le sens profond des institutions du moment, elle semblait revendiquer pour ces institutions le droit divin de l'idée. C'est ainsi que Hegel devint le théoricien accrédité du gouvernement de la résistance. Il passait pour l'un des soutiens du ministère Altenstein. Lui-même se complaisait dans ce rôle. Au fond, tout le monde se faisait illusion. Il y avait dans ce système conservateur un autre élément, un élément opposé, celui de l'idéal à réaliser, et cet élément devait finir par se dégager. Gans, le disciple chéri, se brouilla de bonne heure avec son maître. De nos jours, l'avant-garde de l'école est devenue l'avant-garde du parti révolutionnaire. Ainsi l'hégélianisme s'est brisé en mettant au jour ce qu'il portait en soi. Les principes en se développant, les événemens en se produisant, les partis en se divisant, ont trahi la contradiction inhérente du système.

La théologie devint encore plus funeste à l'hégélianisme que la politique. C'est là cependant qu'elle avait d'abord établi le plus solidement son règne. L'esprit naïf et profond de l'Allemagne est naturellement religieux, et toutes les questions, au-delà du Rhin, aboutissent vite à Dieu. La philosophie en particulier y a toujours soutenu les rapports les plus étroits avec la théologie. On n'y croit pas mériter le nom de penseur si l'on ne se préoccupe avant tout des problèmes posés par le christianisme. Hegel s'en était vivement préoccupé. Nous avons vu le rang qu'il assignait à la religion dans le développement des choses. Il la considérait comme l'une des

manifestations supérieures de l'idée, et s'il mettait la philosophie au-dessus, c'était en rappelant qu'elles diffèrent moins l'une de l'autre par les vérités qu'elles enseignent que par la manière dont elles les présentent. Ce sont deux formes de l'absolu, lequel, dans l'une, paraît à l'état d'image, tandis que, dans l'autre, il est arrivé à l'état d'idée.

Cette distinction fit une révolution dans la théologie. Hegel, par un mot magique, semblait avoir concilié tous les adversaires et mis fin à tous les débats. Planant au-dessus des controverses, il attribuait à chaque école sa place et sa valeur relative, il reconnaissait dans chaque opinion un élément de la vérité, et, se faisant ainsi un cortége des partis subjugués et rapprochés, il les entraînait tous ensemble à sa suite dans les régions paisibles de l'absolu. Les anciennes discussions ne paraissaient pas seulement mesquines en face des nouveaux horizons qui s'ouvraient, elles semblaient perdre leur sens. Il s'agissait bien en vérité de discuter sur la révélation, sur la nature de Jésus-Christ, sur les miracles, lorsque tout, — la chose et l'homme, le monde et l'histoire, — était devenu comme des manifestations de Dieu. Rationalistes et orthodoxes recevaient plus qu'ils n'avaient demandé. Ceux-ci apprenaient à ne plus voir l'action divine dans tel ou tel fait, sur tel ou tel point, mais partout et en tout; ceux-là étaient invités à étendre à l'infini les limites de la raison, désormais élevée au rang de principe souverain. Les problèmes n'étaient pas seulement résolus, la position du théologien était éclaircie et assurée. Grâce à la distinction de l'image et de l'idée, il lui était désormais permis en toute bonne conscience d'être savant et de rester chrétien; il pouvait faire de la philosophie dans son cabinet et porter en chaire les doctrines officielles et le langage consacré. Bref, une alliance définitive paraissait scellée entre ces ennemis séculaires, la science et la foi; la religion et la philosophie n'étaient plus des rivales, c'étaient des sœurs.

L'intelligence humaine offrit alors un spectacle singulier. Ainsi qu'il lui arrive d'ordinaire, elle était tombée d'un extrême dans un autre. Inquiète des résultats d'une théorie sceptique, elle s'était jetée dans le dogmatisme le plus aveugle. Elle avait renoncé volontairement, impétueusement, non-seulement à toute preuve, mais à toute règle. La contradiction logique avait cessé d'être un signe du faux pour devenir un élément du vrai. Rien n'était plus admis, à moins qu'on ne pût en dire à la fois le oui et le non. On comprend quelles durent être, surtout entre les mains de disciples fanatiques ou bornés, les conséquences d'une pareille méthode. La pensée avait perdu sa loi. Tout sembla également possible et impossible. Il y eut comme une fièvre de paradoxe. C'était à qui jetterait au sens commun les défis les plus éclatans. Semblables à des enfans en pos-

session d'un nouveau jouet, les théologiens de l'école se plaisaient à faire servir les formules hégéliennes aux plus étranges usages. Les récits les plus merveilleux de la Bible, les subtilités les plus aventurées de la doctrine luthérienne, rien ne les arrêtait. C'était l'époque à laquelle Marheineke, enseignant le dogme à Berlin, divisait son sujet en trois parties d'après les trois personnes de la Trinité, et où M. Gœschel, unissant le dévouement le plus entier aux enseignemens de l'église et la confiance la plus parfaite dans la méthode spéculative, recevait de Hegel lui-même cette approbation empressée que Strauss a appelée un péché contre le Saint-Esprit de la philosophie.

Il ne faut pas croire cependant que Hegel fût de moitié dans ces exagérations. Il n'était coupable que d'équivoque; il avait évité de se prononcer et de se compromettre; il avait reçu avec trop d'empressement les avances de l'orthodoxie; il s'était piqué de paraître conservateur en religion aussi bien qu'en politique. Mais d'un autre côté comment croire à la sincérité de cette attitude? Comment concilier son rôle et ses principes, la prudence de ses livres et les indiscrétions de ses cours, les hardiesses des premiers temps et la timidité de la dernière époque? Le système ne parlait-il point assez clairement? Ne fallait-il pas une grande force d'illusion pour retrouver les dogmes chrétiens dans les évolutions logiques d'un principe sans substance? Le spinozisme dialectique était-il plus conciliable avec la foi que le spinozisme de Spinoza? Voilà les questions qui devaient se poser tôt ou tard.

Il y avait d'ailleurs plus que des équivoques dans la philosophie de Hegel, il y avait des contradictions. On y trouvait sans peine le pour et le contre sur les plus graves problèmes qui puissent passionner un théologien. Jésus-Christ est-il personnellement la manifestation de l'idée dans la sphère de la religion, ou bien l'idée, ici comme ailleurs, se manifeste-t-elle sous une pluralité de formes, dans une multiplicité d'individus entre lesquels le fondateur du christianisme est tout simplement le plus grand que le monde ait encore vu? La religion chrétienne elle-même doit-elle être regardée comme la religion définitive, ou les principes hégéliens n'exigent-ils pas plutôt que le champ de l'avenir soit laissé libre à une série infinie de religions supérieures? Les écrits du maître ne se prononçaient pas catégoriquement. Sous le couvert de cette ambiguïté, toutes les opinions avaient pu s'abriter. Cela dura tant que vécut Hegel. Après sa mort, la discussion ne tarda pas à aborder toutes les difficultés, au risque de partager l'école et de déchirer le système.

La scission éclata d'abord sur un point particulier de la doctrine religieuse. Il est vrai que ce point était capital. Un libraire de Bres-

lau, M. Frédéric Richter, publia en 1833 un écrit dans lequel il se posait en prophète, et proclamait un nouvel évangile, celui de la mort éternelle. Dans cet ouvrage sincère, mais déclamatoire, vulgaire malgré une certaine élévation, l'auteur attaquait la notion de la vie à venir au nom des intérêts les plus sacrés de l'humanité. Rejetant comme autant de paralogismes les divers argumens dont la théologie et la philosophie se sont servies pour prouver à l'homme qu'il ne meurt pas tout entier, repoussant comme abstraite et dépassée l'opposition ordinairement établie entre l'âme et le corps, M. Richter signalait dans la foi à l'immortalité la source de tous les maux qui affligent l'humanité, et conviait l'individu à se contenter de la vie générale, celle de la famille, de la société et de l'église. « Il faut, s'écriait-il, que tout s'efface, jusqu'au nom, jusqu'à la date; il faut que l'esprit individuel se perde entièrement dans l'esprit du monde, s'il veut aspirer à la vie éternelle et à la majesté qui appartient à Dieu seul. »

Richter ne se réclamait pas précisément du nom de Hegel, mais il faisait usage des formules de l'école, et son principal argument lui était fourni par la notion hégélienne de l'individualité. Ce qui est individuel ne peut durer comme tel, parce que l'individu ne peut réaliser l'idée, et par conséquent ne vient au jour que pour faire place à un autre, pour faire nombre dans cet ensemble d'existences particulières dont la totalité seule représente vraiment l'idée. On ne se trompa pas sur la parenté du livre. Il produisit une profonde consternation dans le cénacle. Chacun en voulait au mal-appris dont la main grossière déchirait le voile des plus douces illusions; on se sentait compromis, ce fut un haro universel. MM. Weisse et Gœschel se hâtèrent de chercher dans la logique hégélienne les ressources infinies qu'elle présente pour toutes les thèses et toutes les causes. En général, on chercha à étouffer la discussion sous les injures et les cris d'indignation. C'est ce que le plus spirituel des théologiens modernes a appelé l'assassinat littéraire de Richter. On put croire un instant que le crime avait réussi. Hélas! on était à la veille d'un bien autre scandale. Deux ans après le livre de Richter paraissait celui de Strauss.

Aucun livre dans notre siècle n'a plus eu le caractère d'un événement que la *Vie de Jésus* par Strauss. L'action en a été profonde et dure encore. L'auteur se vantait dernièrement, et avec raison, que, depuis vingt-cinq ans, il ne s'est pas dit ou écrit un mot sur l'histoire évangélique qui ne fût dominé par le souvenir de ce terrible livre. Si l'ébranlement s'est fait sentir dans les pays qui se trouvent le plus en dehors du courant des idées allemandes, si une nouvelle génération frémit encore du coup qui frappa au cœur les croyances de ses pères, on peut imaginer quelle émotion l'ouvrage

de Strauss produisit en Allemagne au moment où il parut; mais, tandis que tout le monde se sentait atteint dans sa foi traditionnelle, la famille hégélienne souffrait plus cruellement encore : elle se voyait compromise de nouveau, et le schisme éclatait pour tout de bon dans son sein.

Pour comprendre toute la signification de la *Vie de Jésus*, il faut connaître l'histoire de ce livre. Hegel personnellement n'aimait pas la critique historique, soit à cause des tendances conservatrices de son caractère, soit parce qu'il ne pouvait plus procéder avec sécurité dans ses opérations philosophiques du moment que les faits étaient mis en discussion. La métaphysique a ceci de commun avec la poésie, qu'elle repousse ce qui tend à déranger son idéal; mais l'autorité de Hegel lui-même et les préoccupations philosophiques dont il avait rempli les esprits n'étaient pas assez puissantes pour arrêter à jamais la critique. En vain cherchait-on à persuader à celle-ci que, le mot du mystère universel étant trouvé, ses services étaient désormais inutiles : il est de l'essence de la critique de ne jamais abdiquer, car elle ne fait qu'un avec l'esprit de l'homme, dont elle est l'énergie même. En particulier, on ne pouvait attendre de la théologie qu'elle suspendît ses immenses travaux et consentît désormais à recevoir sans examen les traditions du passé. Ce n'est pas pour cela qu'elle avait étudié les langues, comparé les textes, compulsé l'histoire, entassé des prodiges de patience et de sagacité. La science qui cherche et qui discute, un moment décréditée, commençait donc à reprendre sa place à côté de celle qui résume et qui construit. Strauss et ses amis, à Tubingue, vers 1830, menaient de front les deux ordres d'études et s'efforçaient de trouver une liaison entre les résultats de la critique et ceux de la philosophie. Ils avaient beau se dire que la religion est une forme inférieure de l'idée, que l'idée, sous sa forme philosophique, offre seule la vérité pure : cette distinction jetait peu de jour sur les difficultés qui les arrêtaient. Les faits évangéliques appartiennent-ils à la forme ou à l'idée? Les miracles dont l'histoire biblique est pleine ont-ils une valeur relative ou une valeur absolue? Jésus-Christ lui-même, sa divinité, sa mission surnaturelle, ne convient-il pas d'en faire abstraction comme d'un symbole pour s'attacher uniquement au sens religieux que ce symbole exprime? Tels sont les problèmes à la solution desquels ces jeunes gens s'appliquaient avec ardeur.

La distinction entre la philosophie et la religion n'ayant pas éclairci leurs doutes, ils eurent recours à une autre formule. Hegel, je l'ai rappelé tout à l'heure, avait enseigné que le propre de l'idée est de se manifester, non pas dans un individu ou dans un fait particulier quelconque, mais dans une suite de manifestations, si bien qu'il était permis de se demander si la série n'en était pas conçue comme infinie,

en d'autres termes, si le propre de l'idée n'est pas de se réaliser toujours sans y jamais parvenir, d'être à la fois éternellement réalisable et irréalisable. Hegel à la vérité s'était montré singulièrement réservé ou incertain quant à l'application de cette loi. Il était difficile de décider si la personne et la vie du fondateur du christianisme étaient, à ses yeux, une manifestation complète ou seulement une manifestation éminente de l'absolu. On ne pouvait guère mieux déterminer si la réalisation de l'idée consistait, à son sens, dans la nature même du Christ ou dans la doctrine que l'église a établie sur ce point, et par conséquent si la réalisation de l'idée, pour lui, était un fait divin ou humain, positif et historique ou intérieur et spirituel, une histoire ou une croyance. Toutefois, si les assertions éparses dans les œuvres de Hegel étaient équivoques, la tendance de ses spéculations ne l'était pas, et c'est à l'esprit général du système ou à ce qu'il prit pour tel que Strauss s'attacha. Il avait d'abord ordonné son sujet d'après la formule consacrée. L'histoire évangélique lui offrait, comme point de départ, l'affirmation première, la foi immédiate et naïve; les hérésies anciennes et la critique moderne jouaient le rôle de cette négation qui suit toute affirmation; enfin la théologie hégélienne représentait la croyance primitive sortie de l'épreuve, la critique revenue à la foi, la conciliation triomphante des contraires. On peut encore distinguer ce plan dans l'ouvrage de Strauss. En effet, si la partie critique a fini par y prendre à peu près toute la place, l'auteur a cependant suivi une méthode qui consiste à partir du récit évangélique comme de l'expression spontanée de la croyance et à poursuivre ensuite cette croyance à travers les négations de la science. D'un autre côté, il a placé à la fin de ses volumes des considérations générales dans lesquelles il s'attache à restaurer ce qu'il a renversé, et, après avoir montré comment la science s'écarte de la foi, à montrer qu'elles ont un fond commun et doivent arriver à se concilier. Ici interviennent les catégories hégéliennes : le Christ a disparu comme personne et comme fait, il demeure comme idée. L'église a vu en lui l'union de Dieu et de l'homme, et l'église ne s'est point trompée; seulement cette union ne s'est pas consommée dans un individu, elle se réalise dans l'humanité. Le Christ est un des hommes dans lesquels l'absolu s'est manifesté de la manière la plus sensible : à cet égard, il reste unique dans l'histoire; mais cela ne veut pas dire que sa doctrine puisse échapper aux modifications que l'esprit humain, en se développant, ne saurait manquer d'y apporter.

Telle était la conclusion philosophique du livre, et tandis que le gros du public s'arrêtait aux procédés critiques de l'auteur, les gens sérieux comprirent que la véritable question, la question menaçante et décisive, était posée dans le dernier chapitre. On se demanda avec

anxiété si ces doctrines étaient véritablement la conséquence légitime de l'enseignement de Hegel. L'école fut mise en demeure de se prononcer, mais elle se divisa sur la réponse à donner. C'est de cette époque que date la classification qui y distinguait une droite, une gauche, un centre, des extrêmes. On devine où siégeait pour le moment l'auteur de la *Vie de Jésus*. Cependant il lui advint bientôt ce que nous avons vu quelquefois arriver dans nos assemblées délibérantes; la gauche se vit débordée par la révolution à laquelle elle avait travaillé, et le radical de la veille devint le modéré du lendemain.

Le monde philosophique en effet n'était pas au bout de ses surprises. Deux ans après l'ouvrage dont je viens de parler, parut un livre qui détourna un moment l'attention de celui de Strauss. L'esprit, l'intention en étaient fort différens; mais l'application des principes hégéliens au christianisme y était plus directe, et le résultat en paraissait plus radical encore. L'auteur, M. Richard Rothe, aujourd'hui professeur à Heidelberg, a une physionomie scientifique assez originale. Issu à la fois du piétisme et de la philosophie spéculative, doué d'une puissance dialectique incontestable et d'une forte imagination, partagé entre le goût d'une science sévère et celui des fantaisies à la Jacob Bœhme, il a transformé la théologie en théosophie. Il est juste d'ajouter que son livre de 1837 ne portait pas encore ce caractère. C'était le premier volume d'une histoire des *Origines de l'église chrétienne*. L'auteur, adoptant avec une espèce d'empressement les théories et les traditions ecclésiastiques du catholicisme, proclamait très haut qu'il n'y a d'église dans le sens propre du mot que là où il y a organisation et unité visible. Il s'efforçait en outre de prouver que les apôtres l'avaient bien entendu ainsi et avaient eux-mêmes, vers l'an 70 de notre ère, donné à la communauté chrétienne la constitution épiscopale que le temps et les besoins ont développée depuis. Toute cette déduction historique était très savante, très subtile, trop subtile peut-être pour porter dans les esprits une conviction entière. Là d'ailleurs n'était pas l'intérêt du livre; il se concentrait dans une introduction qui transportait la question du terrain de l'histoire sur celui de la philosophie. Ici l'auteur reprenait d'avance tout ce qu'il allait accorder dans le reste du volume, et, soumettant la notion même de l'église à une analyse pénétrante, il arrivait à la dissoudre complétement. — Oui, disait-il, il n'y a d'église que celle qui a une constitution, celle qui embrasse la chrétienté dans l'organisme compliqué de ses formes, celle qui traduit aux yeux, par la hiérarchie de ses évêques soumis à un pasteur suprême, l'union mystique des fidèles et l'unité essentielle du corps du Christ; mais en même temps l'église ainsi comprise, ainsi constituée, renferme un germe de mort : elle exprime une idée contradic-

toire, et ce principe de contradiction doit tôt ou tard se montrer, briser l'église et manifester le triomphe de l'Évangile par la ruine même de la société religieuse.

On chercherait longtemps dans le vaste champ de la littérature philosophique allemande avant de trouver un morceau d'une discussion aussi lucide, d'une dialectique aussi pressante que l'introduction du livre de M. Rothe. Une fois d'accord avec l'auteur sur les données premières, il était difficile d'éluder les conséquences auxquelles il entraînait le lecteur. Or ces données, il ne s'en cachait pas, lui étaient fournies par Hegel. Le premier anneau dans la chaîne de sa démonstration était formé par la notion hégélienne de l'état. M. Rothe n'a fait que développer cette notion et la pousser à ses conséquences.

Hegel repousse expressément la notion moderne qui voit dans l'état une institution destinée à protéger les personnes et les propriétés et comme un mal nécessaire qu'il faut soigneusement resserrer dans les limites les plus étroites. L'état, pour Hegel, est un produit de la raison; c'est le monde moral réalisé et organisé. M. Rothe s'est emparé de cette définition, il en a rapproché sa propre définition de la religion, et voici les résultats auxquels il est arrivé. La religion aspire à se soumettre l'homme tout entier, elle tend de sa nature à pénétrer toute la vie intérieure et extérieure du croyant; elle n'est véritable, elle n'est religieuse qu'à la condition tout au moins de poursuivre ce but. Ces prétentions de la religion sont nécessairement aussi celles de l'église, qui n'est autre chose que la religion organisée. Seulement, nous venons de le voir, l'état, en vertu de son idée même, affiche des prétentions semblables. Il est l'humanité personnifiée; il représente et satisfait l'ensemble de nos besoins spirituels, et par conséquent il est essentiellement religieux; il l'est autant et plus que l'église. Voilà donc l'église et l'état en conflit, et cela en vertu de la nature propre de chacun. Que faut-il en conclure? Que l'église, qui est l'organisation de la religion, n'a pas son but en elle-même, mais dans l'état, qu'elle porte en soi le principe de sa dissolution, qu'elle ne peut se réaliser sans se détruire. L'église en effet est la forme du principe religieux en tant que celui-ci lutte encore avec le monde, et par conséquent se trouve encore dans une condition d'imperfection; mais quand la religion remplit le cœur d'un homme, elle n'est plus en lui une sphère particulière de sa vie, elle est le mobile de toutes ses actions et en quelque sorte sa vie tout entière : de même aussi, quand le monde sera converti à l'Évangile, la religion n'y existera plus comme une puissance distincte du monde et engagée dans une lutte avec lui, et dès lors l'église, n'ayant plus de raison d'être comme église, s'absorbera tout

naturellement dans l'état. M. Rothe présente à l'appui de cette thèse le tableau des vicissitudes de l'église. En quelques coups d'un vigoureux pinceau, il nous la fait voir formant à l'origine une société puissante et régulière, portant dans son triomphe les germes de son déclin, frappée au cœur par la réforme du XVIe siècle, se divisant, s'affaiblissant, s'anéantissant toujours davantage, tandis que l'état au contraire prend mieux conscience de ses droits et étend ses attributions. Rien n'égale le calme avec lequel l'auteur déroule ces faits, la sereine confiance avec laquelle il conclut à l'anéantissement final de la société des croyans.

Sommes-nous arrivés avec M. Rothe au terme des négations que la philosophie de Hegel portait dans ses flancs, et que l'inexorable logique a successivement tirées au jour? Nullement. Il n'y a plus d'immortalité, plus de Dieu fait homme, plus de société religieuse; mais la religion subsiste encore, et la religion doit tomber à son tour. MM. Richter, Strauss et Rothe l'ont respectée tout en la dépouillant, ils ont même cru la servir; M. Feuerbach va se charger d'en démontrer la vanité. Il n'a pour cela qu'à remonter à la définition hégélienne. Qu'est-ce que la religion, selon Hegel? La religion est un produit et une forme de l'idée; c'est l'idée qui se contemple elle-même, mais qui n'a pas encore pleine conscience de soi, parce que la forme sous laquelle elle se produit ne lui est pas encore adéquate; elle ne sera vraiment et pleinement elle-même que lorsqu'elle aura cessé d'être ce qu'elle est pour devenir pensée spéculative. Or cette idée dont la religion est une forme, cet esprit dont la religion constitue une phase, ce sujet, comme l'appelle Hegel, cet être qui finit par se prendre pour la seule réalité et reconnaître la conscience de soi pour sa propre réalité, cet être, en définitive, c'est l'homme, — l'homme abstrait, l'homme général, mais l'homme. Traduisons maintenant ce langage métaphysique en langage vulgaire, voici à quoi nous arriverons : la religion est une création et une illusion de l'esprit humain; l'homme adore un dieu qu'il a fait lui-même et qu'il a fait à son image; la nature divine n'est autre chose que la nature humaine idéalisée, affranchie de toute limite, et considérée en même temps comme un être réel et personnel. En un mot, et pour me servir d'une expression de M. Feuerbach qui est devenue le résumé de sa doctrine et le drapeau de son parti, la théologie n'est au fond que de l'anthropologie. La religion ignore encore ce qu'elle est, mais elle ne peut tarder à l'apprendre. Cette découverte sera la grande crise de l'histoire du monde. L'illusion une fois dissipée, la morale redeviendra indépendante et prendra une nouvelle force. Au lieu d'aimer Dieu, les hommes s'aimeront les uns les autres. Nous n'aurons plus les sacremens, mais nous retrouverons l'eucharistie dans nos repas et le baptême dans l'usage salutaire

des bains froids! Qu'on ne croie pas que j'exagère; je résume fidèlement les idées que M. Feuerbach exposait en 1841 dans son livre sur l'*Essence du Christianisme*. Ce livre, devenu célèbre, est surtout remarquable par la rigueur avec laquelle il part des prémisses posées par la philosophie moderne. L'auteur n'est pas précisément hégélien, mais il procède de Hegel; l'ouvrage évite comme à dessein d'indiquer sa filiation, mais il est plein des formules que nous connaissons : c'est, pour ainsi parler, Hegel retourné contre lui-même.

Malsain, échauffé, déclamatoire, l'ouvrage de M. Feuerbach a développé la philosophie spéculative, mais en la corrompant. Il l'a jetée hors de ses voies en lui faisant abandonner l'absolu pour le fini, les préoccupations scientifiques pour des intérêts, l'idéalisme pour le naturalisme. Le livre ne pouvait manquer d'être dépassé à son tour. Après le culte du génie, on eut le culte de la chair. Après la loi d'amour, que proclamait encore M. Feuerbach, on eut la loi sacrée de l'égoïsme promulguée par M. Gaspard Schmidt, plus connu sous le pseudonyme de Stirner. La révolution et le socialisme firent invasion dans la doctrine. Les événemens de 1848 en Allemagne eurent ceci de particulier, qu'ils furent comme les saturnales de la philosophie. Arrivés ici, nous ne sommes plus en présence d'une évolution, mais d'une décomposition, d'une fermentation putride. Le plus puissant mouvement de la pensée spéculative a abouti au scandale, à la folie, au néant.

Nous venons de voir l'hégélianisme entrer en conflit avec les instincts libéraux et avec les besoins religieux. Pour rendre complétement compte du travail par l'action duquel il a été insensiblement miné, il faudrait encore signaler les progrès des sciences naturelles, les magnifiques résultats obtenus par la méthode expérimentale, ces grandes découvertes qui, en établissant la sûreté du procédé d'observation, semblent établir par contre-coup l'insuffisance des démonstrations *à priori*. On ne peut se le dissimuler, la philosophie positive, celle qui se borne à observer, à grouper et à réduire en système, tend à envahir la place jadis occupée par la métaphysique, c'est-à-dire par la science qui part de l'idée pour expliquer le monde. Eh bien! l'hégélianisme, par sa perfection même, par la variété des applications qu'il avait tentées, par l'audace avec laquelle il avait entrepris d'expliquer l'univers, l'hégélianisme a contribué à ruiner la confiance des hommes dans la pensée pure. Il a fait faillite, et c'est le positivisme qui a pris la suite de ses affaires.

VI.

Une philosophie n'est jamais renversée par des argumens; on ne la réfute pas, elle se réfute elle-même. Une philosophie est une

hypothèse, et toute hypothèse s'use contre la réalité. Elle ne se superpose jamais exactement aux faits, et il faut bien que le désaccord finisse par se trahir. Tôt ou tard les hommes s'aperçoivent que la solution proposée ne résout point toutes les questions, ne satisfait pas à tous les besoins : on la délaisse alors, quitte à recourir à une autre explication. — Est-ce à dire qu'il ne reste rien de la première? Loin de là. Il serait plus juste de la comparer à la semence dont parle l'Évangile, et qui ne fructifie qu'à la condition de mourir. Comme la cloche qu'a chantée Schiller, elle ne vient au jour si sa forme ne tombe en morceaux. Je l'ai déjà dit, toute philosophie digne de ce nom se compose de deux parties, l'une transitoire, l'autre éternelle; en vivant elle se développe, et en se développant elle se transforme, c'est-à-dire qu'elle abandonne d'elle-même ses élémens inférieurs pour en dégager un petit nombre de vérités dont s'accroît le grand patrimoine de l'humanité. Cette transformation, c'est sa mort, c'est aussi sa résurrection. Seulement, tandis que son esprit est absorbé par l'esprit universel, ce qui reste d'elle sur la terre n'est qu'un squelette desséché et grimaçant. Tout cela est arrivé à l'hégélianisme. Comme doctrine, il a fait son temps; comme système, il n'existe plus qu'à l'état de formule stérile, de ritournelle dialectique. C'est le gobelet du prestidigitateur sous lequel on retrouve ce qu'on y a caché, et rien de plus. La réalité lui a été sévère. Il a été mis à l'épreuve, et il n'a pas résisté. De quelles promesses il avait séduit l'âme humaine, et qu'il les a mal tenues! Oui, il y a plus de choses dans le ciel et sur la terre que la philosophie ne saurait en expliquer, fût-ce la philosophie de l'absolu. Les questions restent debout devant nous, toujours aussi obscures et aussi menaçantes, et nous, pour les résoudre, nous avons l'espérance de moins et le découragement de plus. Hegel nous apportait l'infini dans une formule, mais l'infini qui se formule n'est pas l'infini. Il n'y a qu'un infini, celui de nos désirs et de nos aspirations, celui de nos besoins et de nos efforts, l'infini de la vérité, de la liberté, de la perfection. Ah! nous satisfaire, ce serait nous limiter. Il est heureux que vous ne le puissiez pas.

Mais si l'hégélianisme s'est usé dans les esprits par un effet du mouvement continuel des choses et de son propre développement, il n'en est pas moins vrai qu'il a laissé au monde plusieurs idées dont on risque d'oublier l'origine, précisément parce qu'elles ont passé dans la substance de l'esprit moderne. Essayons de les découvrir en nous plaçant de nouveau en présence du système, non plus pour en étudier le mécanisme, mais au contraire pour chercher sous l'enveloppe scolastique la pensée vivante et éternelle.

Il y a, je ne veux pas le nier, quelque chose d'étrangement paradoxal dans la conception d'une idée qui est à la fois l'idée et le

sujet pensant, d'un monde qui ressemble à un syllogisme, d'une réalité qui, au rebours des notions les mieux accréditées, est le reflet, l'image, le produit de l'idéal. On croit d'abord, en lisant de pareilles choses, être le jouet d'une mystification. On se demande si l'on a bien compris. La langue de l'auteur assurément n'est pas la nôtre; il doit y avoir quelque secret là-dessous, quelque sens caché. Et en effet il y a un sens caché. Hegel a parlé à sa manière, en symboles, en formules; il a été obscur comme les prophètes, mais comme eux il a eu le regard qui va au fond des choses. Il est de la race de Spinoza, de ces hommes étranges qui tiennent pour réalité ce que nous appelons des apparences, pour apparences ce que nous regardons comme les seules réalités, et qui s'élèvent sans effort et se meuvent sans embarras dans une sphère que les autres hommes croient peuplée de chimères et de fantômes. Il a hardiment soulevé le voile du monde sensible. Il a reconnu que si l'univers est intelligible, c'est qu'il est intelligent; que si l'univers dit quelque chose à l'homme, c'est qu'il a quelque chose de commun avec l'homme; en un mot, que la vraie réalité, la première, ce n'est pas la matière, mais l'esprit. La chose n'est que le corps de l'idée, le phénomène n'est que l'expression de la loi. Hegel a devancé la science contemporaine, qui commence à se demander si la matière ne serait pas tout simplement une force ou un mouvement. Tel est, à le bien prendre, le sens du mémorable axiome qui proclame que tout ce qui est réel est par là même rationnel; mais par cet axiome, le philosophe a en même temps donné aux existences une valeur qu'elles n'avaient pas avant lui, et c'est là ce qu'il faut signaler tout d'abord lorsqu'il s'agit de déterminer les élémens permanens de sa pensée. Il nous a enseigné le respect et l'intelligence des faits. Nous avons appris de lui à reconnaître l'autorité de la réalité. Nous savons aujourd'hui y démêler une idée supérieure, et alors même que nous n'apercevons pas cette idée, nous avons l'assurance qu'elle finira par se manifester. Nouveauté immense! ce qui est a pour nous le droit d'être. Le mot de hasard n'a plus de sens à nos yeux. Nous croyons à la raison universelle et souveraine. Nous y croyons pour l'histoire comme pour la nature. Nous estimons qu'avec des instrumens plus délicats, une observation plus persévérante, un esprit plus souple, nous parviendrons à découvrir les forces qui régissent l'humanité. De là une méthode d'étude et des procédés de critique tout nouveaux. Au lieu de soumettre les faits aux caprices d'une réflexion personnelle, de les ramener à des catégories arbitrairement fixées, nous nous jetons au cœur des réalités que nous voulons connaître. Nous sortons de nous-mêmes pour mieux éprouver la puissance de l'objet; nous nous identifions avec les choses, écoutant leur voix, cherchant à prendre sur le fait le mystère de

leur existence. Nous ne transformons plus le monde à notre image en le ramenant à notre mesure; au contraire, nous nous laissons modifier et façonner par lui. Nous nous livrons à l'évolution des lois immanentes de l'univers, afin de les suivre et de les saisir. Nous les saisissons alors, parce que nous en sommes saisis, portés et emportés par leur courant. Aux yeux du savant moderne, tout est vrai, tout est bien à sa place. La place de chaque chose constitue sa vérité. Ainsi nous comprenons tout parce que nous admettons tout. Nous nous préoccupons moins de ce qui doit être que de ce qui est. La morale, qui est l'abstrait et l'absolu, trouve mal son compte à une indulgence qui est peut-être inséparable de la curiosité. Les caractères s'affaissent pendant que les esprits s'étendent et s'assouplissent. Mais aussi quelle merveilleuse entente de l'histoire! Que le passé revit bien sous nos yeux! La filiation des peuples, la marche des civilisations, le caractère des temps, le génie des langues, le sens des mythologies, l'inspiration des poésies nationales, l'essence des religions, autant de révélations dues à la science moderne. Et comme est notre science, ainsi est notre esthétique. On peut lui reprocher le manque de principes dans l'ancienne acception du mot, mais non pas assurément le manque d'intelligence et de sympathie. Elle aime mieux contempler que juger, — étudier qu'apprécier, — ou, si elle apprécie, c'est en laissant parler et se dérouler le sens intime d'une œuvre. Elle rend à chaque chose son lieu, à chaque lieu sa chose. Elle a renoncé au stérile procédé qui consiste à opposer une forme du beau à une autre, à préférer, à exclure. Elle n'a ni préjugé ni parti pris. Elle croit tout, elle aime tout, elle supporte tout. Elle a une place, dans le panthéon de la beauté, pour l'art païen et l'art chrétien, pour le Parthénon et la cathédrale, pour la sérénité du Grec et pour l'ascétisme du moine, pour la force et pour la grâce, pour l'expression claire et pour le symbole mystérieux, pour le goût et pour la puissance, pour Shakspeare et pour Racine, pour tout ce qui palpite, tout ce qui vit, tout ce qui est. Elle est vaste comme le monde, tolérante comme la nature.

Il est un autre principe qui s'est emparé avec force de l'esprit moderne et qui peut être ramené à Hegel. Je veux parler du principe en vertu duquel une assertion n'est pas plus vraie que l'assertion opposée et aboutit toujours à une contradiction pour s'élever ensuite à une conciliation supérieure. Benjamin Constant exprimait cette loi à sa manière en disant qu'une vérité n'est point complète à moins qu'on n'y ait fait entrer son contraire. La loi de la contradiction, tel est, dans le système que nous avons étudié, le fond de cette dialectique, qui est elle-même l'essence des choses. Qu'est-ce à dire? Que le fait n'est pas isolé, borné, mais indéfini; que la chose ne se termine pas avec elle-même, mais tient à un ensemble; que

tout dans l'univers se touche et s'enchaîne, se limite et se prolonge; cela veut dire en même temps que tout est relatif, ayant son commencement et sa fin, son sens et son but ailleurs qu'en soi; cela veut dire que les jugemens absolus sont faux, parce qu'ils isolent ce qui n'est pas isolé, parce qu'ils fixent ce qui est mobile, parce qu'ils font abstraction du temps, du lieu, du but, de la relation générale et de l'ordre universel.

Eh bien! ne nous y méprenons pas, cette découverte du caractère relatif des vérités est le fait capital de l'histoire de la pensée contemporaine. Il n'est pas d'idée dont la portée soit plus étendue, l'action plus irrésistible, les conséquences plus radicales. Veut-on savoir en quoi la société actuelle diffère surtout des temps qui l'ont précédée et ce qui a creusé entre le moyen âge et nous cet abîme où tant de débris achèvent chaque jour de rouler? Demandez-le à cette conception nouvelle qui ne reconnaît plus que des différences là où nos ancêtres voyaient des contradictions. L'édifice du monde ancien reposait sur la foi à l'absolu. Religion, politique, morale, littérature, tout portait l'empreinte de cette notion. Il n'y avait alors ni doute dans les âmes ni hésitation dans les actes, chacun savait à quoi s'en tenir. On ne connaissait que deux causes dans le monde, celle de Dieu et celle du démon; deux camps parmi les hommes, les bons et les méchans; deux places dans l'éternité, la droite et la gauche du juge. L'erreur était toute ici, la vérité était toute là. Aujourd'hui rien n'est plus pour nous vérité ni erreur, il faut inventer d'autres mots. Nous ne voyons plus partout que degrés et que nuances. Nous admettons jusqu'à l'identité des contraires. Nous ne connaissons plus la religion, mais des religions; la morale, mais des mœurs; les principes, mais des faits. Nous expliquons tout, et, comme on l'a dit, l'esprit finit par approuver tout ce qu'il explique. La vertu moderne se résume dans la tolérance, c'est-à-dire dans une disposition qui eût paru à nos ancêtres le comble de la faiblesse ou de la trahison. Ah! pour moi, je l'avoue, je ne puis considérer la révolution dont je parle, et ce monde ancien qu'un mot a fait crouler, tant d'esprits désorientés, tant de croyances déracinées, tant d'obscurité et de deuil dans les cœurs, la fin de tant de choses fortes et grandes, je ne puis penser à tout cela sans me rappeler cette voix qui retentit jadis sur les mers et annonça aux hommes éperdus que le grand Pan était mort. « Auquel cri, raconte Pantagruel, tous furent épouvantés. Et n'étoit encore achevé le dernier mot quand furent entendus grands soupirs, grandes lamentations et effrois en terre, non d'une personne seule, mais de plusieurs. » Oui, la voix a de nouveau résonné à travers les espaces pour nous annoncer la fin d'un autre âge, le dernier soupir d'un autre dieu : l'absolu est mort dans les âmes, et qui le ressuscitera?

Mais Hegel n'en est pas resté là; il ne s'est pas contenté d'établir la loi de la contradiction; la contradiction dont il parle est le principe d'un mouvement, et ce mouvement n'est pas seulement l'évolution des choses, il en est le fond. C'est dire que rien n'existe, ou que l'existence est un simple devenir. La chose, le fait, n'ont qu'une réalité fugitive, une réalité qui consiste dans leur disparition aussi bien que dans leur apparition, une réalité qui se produit pour être niée aussitôt qu'affirmée. Tout n'est que relatif, disions-nous tout à l'heure; il faut ajouter maintenant : tout n'est que relation. Vérité importune pour l'homme qui, dans le fatal courant où il est plongé, voudrait trouver un point fixe, s'arrêter un instant, se faire illusion sur la vanité des choses! Vérité féconde pour la science, qui lui doit une intelligence nouvelle de la réalité, une intuition infiniment plus pénétrante du jeu des forces qui composent le monde. C'est ce principe qui a fait de l'histoire une science et de toutes les sciences une histoire. C'est en vertu de ce principe qu'il n'y a plus de philosophie, mais des philosophies qui se succèdent, qui se complètent en se succédant, et dont chacune représente, avec un élément du vrai, une phase du développement de la pensée universelle. Ainsi la science s'organise elle-même et porte en soi sa critique. La classification rationnelle des systèmes est leur succession, et le seul jugement équitable et utile qu'on puisse passer sur eux est celui qu'ils passent sur eux-mêmes en se transformant. Le vrai n'est plus vrai en soi. Ce n'est plus une quantité fixe qu'il s'agit de dégager, un objet rond ou carré qu'on puisse tenir dans la main. Le vrai, le beau, le juste même se font perpétuellement; ils sont à jamais en train de se constituer, parce qu'ils ne sont autre chose que l'esprit humain, qui, en se déployant, se retrouve et se reconnaît.

L'hégélianisme a pu sans doute, dans l'enivrement qui accompagne les grandes conquêtes de la pensée, s'imaginer qu'il était le dernier mot de la science; mais il a été soumis comme tout le reste aux lois générales qu'il a le mérite d'avoir reconnues. S'il reste un grand fait, s'il convient de le considérer comme l'un des efforts les plus extraordinaires de l'esprit de l'homme, il n'en portait pas moins en soi ce germe de contradiction qui se développe au sein de tout ce qui est pour le transformer en le détruisant. Il a été entraîné, comme tout le reste, dans le vaste courant dont il a réussi à mesurer la force et à déterminer la direction. Les pensées élevées ou profondes que nous lui devons, c'est en périssant comme système qu'il les a dégagées et nous les a livrées. De toute sa laborieuse construction du monde, que reste-t-il? Deux ou trois idées que l'humanité s'est appropriées. Eh quoi! n'est-ce pas assez pour la gloire d'un philosophe, pour celle du pays et du siècle qui l'ont vu naître?

EDMOND SCHERER.

LA

NATIONALITÉ BRETONNE

DANS L'UNITÉ FRANÇAISE

DE 1532 A 1789.

Après avoir étudié la Bretagne dans le long cours de sa vie nationale (1), il reste à la montrer conservant au sein de la grande unité française ses lois, ses libertés et ses mœurs, comme ces fleuves au lit profond qui, perdus dans l'Océan, y gardent longtemps encore la couleur et la transparence de leurs eaux. Quelles luttes constitutionnelles n'eut-elle pas à soutenir, malgré l'évidence de ses titres, et à quelles extrémités ne dut pas conduire durant trois siècles l'antagonisme permanent de la liberté provinciale contre l'arbitraire ministériel, devenu le principe même de l'institution monarchique! Se figure-t-on bien en effet des rois tels que François Ier, Henri IV, Louis XIV, des ministres tels que le chancelier Duprat, le cardinal de Richelieu, Colbert, Choiseul et d'Aiguillon, obligés de s'arrêter devant les articles d'un contrat bilatéral, de subordonner leurs plus vastes combinaisons à des votes incertains ou à des résistances locales? Pressent-on bien ce que dut être, de 1532 à 1789, pour le pouvoir absolu, cette administration des états de Bretagne, à laquelle une loyauté constante envers la couronne n'ôtait jamais complétement aux yeux du pouvoir les allures de la faction, parce qu'elle contrariait le cours du grand mouvement centralisateur?

La plupart des gouverneurs envoyés en Bretagne depuis la réu-

(1) Voyez, sur les temps qui ont précédé la réunion, les études sur *Pierre Landais*, dont celle-ci forme le complément, dans la *Revue* du 15 novembre et du 1er décembre 1860.

nion affichèrent l'ignorance la plus profonde, quelquefois le dédain le plus imprudent, des droits de cette province et des conditions antérieures de son existence historique. A ces agressions, qui revêtirent tour à tour les formes de la violence et celles de la fatuité, ce pays répondit par une longanimité admirable. Il n'abdiqua pas plus ses libertés sous le despotisme du XVIIe siècle qu'il ne songea, quoi qu'en aient pu dire des écrivains mal informés, à profiter de la crise religieuse du siècle précédent afin de se séparer de la France. Si mes lecteurs ont compris qu'un écrivain breton attachât quelque prix à réhabiliter la mémoire d'un ministre méconnu, ils trouveront plus naturel encore, j'ose le penser, qu'il mette en relief la prudente fermeté d'un peuple à qui la violation des priviléges le plus authentiquement garantis ne fit jamais dépasser les bornes de la résistance légale. Avant de l'établir, je dois exposer dans quelles conditions s'opéra la réunion du duché avec le royaume.

I.

Lorsque le 6 décembre 1491 la duchesse Anne consentit enfin à donner sa main au roi Charles VIII dans la chapelle du château de Langeais, son pays était envahi, ses places étaient occupées par des garnisons françaises, et dans sa cour l'infortunée princesse n'avait pas moins à redouter la trahison que la violence. Sauver son honneur de souveraine en remplaçant sur son front, par la couronne royale, le bandeau ducal, pour jamais brisé, c'était là tout ce que pouvait faire alors la faible héritière des rois bretons. La position ne comportait pas d'exigences, et la Bretagne n'en eut aucune. Le contrat signé le jour même de la cérémonie religieuse impliquait le transfert pur et simple de tous les droits de la princesse à son royal époux, et par ordre de primogéniture, selon la loi française, aux enfans issus de leur union, de telle sorte que le duché, devenu partie intégrante et indivisible de la monarchie, devait suivre la destinée de celle-ci. Une seule réserve était faite pour le cas où le roi viendrait à mourir avant la reine sans laisser d'enfans de leur mariage : dans ce cas, qui vint précisément à se produire, la reine devait reprendre en Bretagne le plein exercice de ses droits de souveraineté, mais sous l'expresse condition de vivre dans le veuvage, à moins qu'il ne lui convînt d'épouser le nouveau roi ou le plus proche héritier de celui-ci (1).

Rédigé avec la promptitude et le secret qui avaient présidé au

(1) Contrat de mariage de Charles VIII et d'Anne de Bretagne. — *Preuves* de dom Morice, t. III, col. 715.

mariage lui-même, le contrat ne stipulait aucune sorte de garantie pour les sujets de la reine-duchesse. Ce fut seulement six mois plus tard que, sur les très respectueuses remontrances des états de Bretagne, convoqués par le roi Charles VIII, ce prince consentit à accorder aux Bretons certains articles, d'une rédaction assez vague d'ailleurs, qui portaient le caractère d'un octroi spontané et nullement celui d'un engagement réciproque. Ces articles, au nombre de quatre, embrassaient la distribution de la justice, qui devait continuer d'être rendue par les tribunaux de la province, sauf le cas d'appel pour faux jugement ou déni de justice, et la levée des fouages, aides ou subsides, laquelle, disait le roi avec une grande réserve d'expressions, continuerait d'être opérée « en la forme et manière que les ducs de Bretaigne avoient accoutumé de faire le temps passé (1). »

Si le peuple breton n'avait eu que le premier contrat de mariage de la duchesse Anne à opposer aux ministres du bon plaisir et aux entreprises des hommes de cour chargés de représenter à Rennes le roi de France, un pareil rempart n'aurait donc pas été fort solide, et l'on ne voit pas comment cette province aurait pu se refuser à suivre le sort des autres; mais le cours des événemens ne tarda pas à provoquer un changement sensible dans la situation respective de la Bretagne et de la France. Charles VIII étant mort subitement en 1498, après avoir perdu ses quatre enfans, décédés en bas âge, la reine de France redevint tout à coup duchesse de Bretagne aux termes de son contrat de mariage, et le duché, reposé des longues guerres qui l'avaient épuisé, délivré de l'occupation étrangère et rentré dans l'entière possession de ses ressources, se retrouva en mesure de traiter avec le royaume sur un pied d'égalité. Le mariage de la reine veuve avec le successeur du feu roi était trop ardemment souhaité par Louis XII, trop conforme d'ailleurs aux intérêts politiques de ses sujets, pour que la duchesse, utilisant le changement de situation qui lui permettait de dicter des conditions à son tour, n'en fît pas profiter une ambition surexcitée par les longues épreuves de sa vie.

Brantôme a tracé de notre bonne reine Anne un tableau d'une vérité saisissante. Chacun la voit charmante sans vraie beauté, d'une suprême élégance malgré sa petite taille et l'inégalité sensible de sa marche; on la suit heure par heure en son beau château de Blois, traversant chaque matin *le perche aux Bretons* (2) pour échanger avec ses fidèles gentilshommes de longs regards de reconnaissance,

(1) Articles accordés aux Bretons par le roi sur la remontrance des trois états, 7 juillet 1492. — *Preuves* de dom Morice, t. III, col. 728.

(2) Nom donné à une terrasse du château attenante à la chapelle.

édifiant chaque soir par sa conversation le cercle de ses demoiselles d'honneur, lisant du grec, bardant ses lettres de vers latins, prenant plaisir à recevoir les ambassadeurs, afin de répondre à chacun dans sa langue. On l'aime jusque dans ses fautes; on pardonne à l'exaltation de sa foi l'âpreté de ses poursuites contre les Juifs, à l'orgueil du sang son acharnement contre le maréchal de Gié, qui, né son sujet, tenta de l'empêcher de redevenir souveraine. Dans ce caractère exalté et naïf, dans ce doux entêtement, il y a je ne sais quelle grâce forte et suave à travers laquelle apparaît une pointe anticipée du bel esprit de l'hôtel de Rambouillet et de l'austérité de Port-Royal.

Cette gracieuse femme n'avait pu entretenir pour Charles VIII, son vainqueur difforme et brutal, que des sentimens où le devoir tenait plus de place que la tendresse. Il allait en être tout autrement dans une seconde union. Sans faire remonter au premier voyage du duc d'Orléans en Bretagne la romanesque histoire de ses amours, il y a certes tout lieu de croire que le premier prince du sang avait subi depuis longtemps le doux empire qu'Anne, sans le chercher, exerçait autour d'elle, et qu'après le décès de son époux, la reine n'eut aucun effort à faire, quoi qu'en puisse dire Brantôme, *pour fomenter encore ses anciens sentimens dans sa poitrine échauffée.* Ayant résolu de mettre à profit une passion qu'elle n'ignorait pas, elle partit pour la Bretagne sans laisser pénétrer ses véritables intentions, et réclama immédiatement, à titre de souveraine indépendante, le départ des troupes françaises. Elle munit de garnisons et de commandans sûrs toutes les places de son duché, et attendit avec confiance au château de Nantes les ouvertures du nouveau roi. Cette diplomatie, où l'amour du roi promit tout à l'ambition de la reine, marcha aussi vite que si la télégraphie électrique avait été déjà trouvée. Après quatre mois de veuvage, Anne avait pris l'engagement d'épouser Louis XII sitôt que ce prince aurait pu faire dissoudre son premier mariage, qui remontait à dix-huit années (1), et le roi, tout entier à cette douce perspective, s'inquiétant beaucoup moins que la reine-duchesse de la question politique, la laissa maîtresse de régler à son gré ce qui concernait le sort et l'avenir de cette Bretagne, qui l'avait trop bien accueilli dans ses épreuves pour qu'il lui disputât aucun avantage dans la plénitude de son bonheur.

Si le premier contrat de mariage de la duchesse avait été rédigé dans la pensée de confondre la Bretagne avec le domaine de la couronne et de soumettre les Bretons au droit commun, le second fut in-

(1) La mort de Charles VIII est du 17 avril 1498; l'engagement d'Anne de Bretagne est du 18 août. — Voyez les *Preuves* de dom Morice, t. III, col. 794.

spiré par une idée toute contraire. Le but que se proposèrent les négociateurs choisis par la princesse, et qu'ils atteignirent sans résistance, tant elle avait su profiter de ses avantages, fut de séparer l'administration des deux pays, et de reconstituer, à la mort des époux, l'ancien duché dans les conditions mêmes où il avait été antérieurement placé vis-à-vis de la monarchie. L'art. 1er du contrat disposait en effet qu'à la mort du dernier survivant, la souveraineté de la Bretagne appartiendrait non au premier, mais au second fils issu de l'union du roi avec la duchesse, aux filles à défaut de mâles, et, à défaut d'enfans, aux héritiers collatéraux de la reine-duchesse (1). Louis XII n'était donc qu'usufruitier du duché; il n'obtenait sa femme qu'au prix de la plus importante province de ses états, et sa tendresse conjugale venait rendre inutile le travail de plusieurs siècles. Anne se réserva d'ailleurs l'administration de son duché, car le roi lui reconnut le droit d'y nommer à toutes les charges vacantes, dont les lettres et provisions devaient être scellées en Bretagne même. Enfin, quelques jours après le royal hyménée, célébré à Nantes par la volonté expresse de la reine, des concessions plus importantes encore étaient faites à la province.

Un édit solennel (2) stipulait « qu'aucune loi ou constitution ne serait faite au pays de Bretaigne, fors en la manière accoutumée par les rois et ducs. » Et sur sa foi et parole de roi Louis XII s'engageait « à garder ce pays en tous ses droits et libertés, à ne rien changer qu'avec le consentement des états en ses franchises, usaiges, coutumes, tant au faict de l'église, de la justice, comme chancellerie, conseil, parlement, chambre des comptes, trésorerie, etc. » Aucun impôt, sous quelque forme que ce pût être, ne pouvait être levé en Bretagne que du consentement des états; l'assentiment de ceux-ci était également nécessaire pour que la noblesse bretonne fût obligée de servir le roi à la guerre hors de la province. « Nous voulons et entendons ne tirer les nobles hors du dict pays, fors en cas de grande et extrême nécessité. » Enfin il était établi que tous les bénéfices religieux de la province seraient exclusivement conférés à des sujets bretons. L'ensemble de ces actes constituait manifestement une séparation administrative pour le présent, il préparait une séparation politique pour l'avenir. Si Louis XII peut et doit certainement être blâmé de les avoir consentis, ces articles ne formaient pas moins entre la province et la couronne des titres aussi sacrés que peuvent l'être toutes les conventions internationales.

L'opinion publique ne s'était guère préoccupée de ces conven-

(1) Traité de mariage entre Louis XII et Anne de Bretagne, du 7 janvier 1498. *Preuves* de dom Morice, t. III, col. 813.

(2) Voyez le texte de ces articles dans les *Preuves* de dom Morice, t. III, col. 815.

tions matrimoniales au moment où elles étaient signées à Nantes, parce qu'on en ignorait alors la portée précise; mais sitôt que le royaume se trouva en présence d'une application éventuelle du contrat, l'émotion fut générale, et malgré toute la tendresse qu'il portait à *sa Bretonne*, le bon Louis XII, obsédé de remontrances, se vit contraint de calmer les alarmes de ses fidèles sujets, justement effrayés de voir se relever le formidable boulevard à l'abri duquel l'Angleterre avait si longtemps menacé la France. Deux filles seulement étaient nées de l'union de ce prince avec Anne de Bretagne. Claude, l'aînée d'entre elles, était donc appelée, en vertu de l'acte de 1498, à hériter du duché maternel, et le roi le reconnaissait si bien que de 1501 à 1505 il signa trois traités successifs par lesquels il promettait la main de cette princesse au jeune Charles de Luxembourg, futur héritier des maisons d'Autriche, de Bourgogne et d'Espagne, en assignant pour dot à sa fille le duché de Bretagne avec diverses autres provinces. Les états-généraux se firent en 1506 les organes de l'inquiétude universelle, et le roi dut renoncer à un projet qui, s'il avait été accompli, aurait ajouté la Bretagne aux vastes domaines de Charles-Quint. Les états firent plus : dans une pensée contraire à celle qu'ils venaient de faire échouer, et afin d'assurer l'union de la Bretagne à la couronne, ils recommandèrent très vivement le mariage de la future héritière du duché avec François, comte d'Angoulême, héritier présomptif du trône. Louis XII dut déférer à ce vœu si légitime en effet, et, bravant pour la première fois les résistances prononcées d'Anne de Bretagne, il fit célébrer, aux applaudissemens de tout le royaume, les fiançailles des deux enfans royaux (1). La reine-duchesse voyait avec une sorte de désespoir une mesure dont le but était de resserrer entre son pays et la France le lien politique qu'elle avait fait tant d'efforts pour relâcher; de plus, cette noble femme, qui aurait possédé toutes les vertus, nous dit Brantôme, *n'était le si de la vengeance*, ne pouvait se résigner à recevoir pour gendre le fils de la comtesse d'Angoulême, son implacable ennemie. Dans l'impuissance d'empêcher ce mariage, elle ne songea désormais qu'à en retarder l'accomplissement, qui n'eut lieu qu'en 1514, trois mois après la mort de la reine.

Tant que vécut la duchesse Anne, la Bretagne fut comblée de ses bienfaits et de ceux de Louis XII, qui, en oubliant les injures, n'oubliait point les services rendus au duc d'Orléans. Cette province ne s'inquiétait donc en aucune façon du changement, très peu sensible

(1) Traité de mariage de François de Valois avec Madame Claude de France, 26 mai 1506. — *Preuves* de dom Morice, t. III, col. 878.

d'ailleurs, introduit dans sa condition politique. Sa souveraine gouvernait du château de Blois, aussi bien que du château de Nantes, le cher pays qu'elle vint plusieurs fois visiter. C'est à cette période de sa vie que remontent les excursions de la reine-duchesse, par des sentiers à peine frayés, jusqu'aux villages les plus reculés de la péninsule, ses pèlerinages aux sanctuaires ornés par ses dons et doublement consacrés par sa présence. Durant l'année qui sépara la mort du roi de celle de la reine, Louis XII, aux termes de son contrat de mariage, conserva l'usufruit du duché. Le 1er janvier 1515, jour du décès de ce prince, la pleine souveraineté de la Bretagne passa aux mains de Mme Claude, devenue seule duchesse du chef de sa mère, et cette princesse remit, trois mois après, l'usufruit du duché au roi François Ier, son époux, « pour en jouir son dict seigneur et mari la vie durant de celui-ci, et être réputé et tenu vrai duc de Bretaigne, comte de Nantes (1). » Enfin par son testament, probablement écrit en l'année 1524, qui fut celle de sa mort, la reine Claude légua la propriété du duché de Bretagne au dauphin, son fils aîné, après en avoir attribué de nouveau l'usufruit à François Ier.

Claude avait laissé deux fils : en appelant à la succession ducale l'aîné de ces princes, héritier de la couronne de France, elle avait dérogé dans sa disposition principale au contrat de mariage de sa mère, qui, afin d'assurer dans l'avenir la séparation de la Bretagne, avait attribué cette province au puîné. D'après les historiens bretons, le testament de Claude contraria beaucoup la province; toutefois les états ne crurent devoir adresser aucune réclamation à la couronne, soit que les idées favorables à l'union eussent depuis trente ans gagné du terrain, soit que ce généreux pays ne voulût pas aggraver les périls de la France dans une crise où l'existence de la monarchie était en question. C'était à l'heure de nos héroïques revers en Italie et au plus fort de la lutte soutenue contre Charles-Quint. Notre vieux d'Argentré, malgré ses antipathies contre la France, a enregistré avec une sorte de patriotique orgueil le nom des guerriers bretons qui partagèrent à Pavie la captivité de François Ier (2). En de pareils temps, des gentilshommes ne pouvaient en effet arguer du droit écrit de ne pas combattre hors des limites de la province. N'y avait-il pas d'ailleurs, pour eux comme pour la France, *extrême nécessité* d'honneur? La noblesse bretonne ne marchanda pas son or plus que son sang : elle concourut pour une large part au paiement de la rançon du monarque, et lorsqu'il fallut acquitter, par l'impôt du vingtième, celle des princes demeurés en ota-

(1) Don du duché de Bretaigne fait à vie par la reine Claude au roi François Ier, du 22 avril 1515. — *Preuves* de dom Morice, t. III, col. 939.

(2) *Histoire de Bretaigne*, liv. XII, ch. 69.

ges à Madrid, elle témoigna une égale bonne volonté. Seulement, afin de constater que son concours financier était l'effet tout spontané de son dévouement, et point du tout le résultat d'une obligation qu'elle se refusait à reconnaître, il fut arrêté que les nobles et les propriétaires de terres nobles apporteraient la vingtième partie de leurs revenus au lieu qui leur serait indiqué, et qu'après avoir attesté par serment que la somme apportée représentait bien ce vingtième, ils la déposeraient eux-mêmes dans un coffre scellé; qu'enfin le produit de cette collecte ainsi faite dans les neuf diocèses serait adressé directement au roi, sans passer par les mains d'aucun de ses agens (1). Ainsi, sans que la couronne y perdît rien, la noblesse bretonne sauvegarda ses droits et ceux de la province.

Cependant l'urgence d'une mesure décisive apparaissait de plus en plus. Formé par de cruelles épreuves, le bon sens public demandait s'il n'était pas beaucoup plus important pour la France de conserver la Bretagne que de poursuivre des conquêtes en Italie. La donation testamentaire faite au dauphin par la reine Claude ne garantissait point l'avenir, et n'avait pas été d'ailleurs régulièrement ratifiée par les états de la province. Le chancelier Duprat entreprit de mener à bonne fin l'union définitive du duché avec la couronne, et crut possible de l'obtenir à trois conditions : se faire secrètement et à prix d'or des créatures dans les trois ordres; susciter la proposition dans le sein même des états, afin de sauvegarder leur amour-propre; enfin garantir par les plus larges stipulations les droits et les priviléges de la province, de manière qu'en perdant définitivement son autonomie politique, la Bretagne eût au moins la certitude de conserver son autonomie administrative. Le chancelier, très propre à une négociation de ce genre, noua des rapports étroits avec le président Des Déserts, homme fort influent dans le tiers et dans la noblesse, ainsi qu'avec Pierre d'Argentré, sénéchal de Rennes, père et prédécesseur de l'historien.

Voici les très solides argumens du père résumés par le fils avec une répugnance assez mal dissimulée : « Tant qu'il y auroit chef en Bretaigne, ne falloit espérer nulle paix; et continuant la guerre, la Bretaigne estoit un camp, et terre de frontière pour estre pillée de l'Anglois et des François et de leurs associés. Quant aux priviléges du pays et des seigneurs, il y avoit moyen de s'en mettre en sûreté en stipulant une assurance des libertés et priviléges de tous estats, et *en prendre lettres;* que les princes du pays ne laissoient de lever des tailles et impositions comme l'étranger, et plus encore s'ils estoient nécessités de soutenir des guerres contre les plus puissans;

(1) *Histoire* de dom Taillandier, liv. XVII, p. 251.

que jamais les seigneurs du pays n'avoient eu tant d'affection aux ducs, au passé, qu'il n'y eust toujours quelqu'un d'eux qui pour ses commodités particulières ne s'adjoignist au parti du roy. Qui n'avoit ouï ou lu cela dont la mémoire estoit encore fraische? Que le roy de France estoit un grand roy qui ne souffriroit jamais cet angle de pays en repos s'il n'en estoit seigneur irrévocable, et qu'au vrai dire l'assurance de la paix que l'on pouvoit avoir par l'union estoit à préférer à tout ce qu'on sçauroit dire et opposer (1). » Telle était en effet la vraie morale politique à tirer des longues annales bretonnes : la péninsule devait appartenir à la France sous peine de devenir aux mains de l'Angleterre une sorte de Portugal, où une indépendance nominale aurait à peine voilé les plus tristes réalités de la sujétion. Chaudement commentées par le président Des Déserts, ces bonnes raisons finirent par triompher de toutes les résistances aux états de Vannes. François Ier, conduisant avec lui le dauphin duc de Bretagne, était venu de sa personne dans le duché pour avancer cette grande affaire, et la fascination exercée par sa bonne grâce ne contribua pas peu à l'heureuse issue de la négociation qui assura la perpétuité de l'œuvre commencée par Charles VIII et compromise par Louis XII. Le 4 août 1532, les trois états, étant tombés d'accord après de longues et orageuses délibérations, présentèrent au roi une requête afin d'unir à tout jamais le duché de Bretagne à la couronne, à la condition expresse que le roi s'engagerait *à conserver tous les droits, priviléges et libertés de la province*, et que le dauphin, entrant à Rennes comme duc de Bretagne, y prêterait le même serment. La requête des états fut acceptée par le roi dans les termes mêmes où elle lui avait été présentée, et afin de confirmer d'une manière à la fois plus éclatante et plus précise les engagemens pris par la couronne, François Ier les consigna dans des lettres-patentes (2).

L'édit de François Ier, se référant à tous les actes antérieurs, maintenait en pleine vigueur, sauf ce qui se rapportait à la succession ducale, tous les articles énoncés au contrat de mariage d'Anne de Bretagne avec Louis XII. La puissance législative continuait donc d'appartenir en Bretagne aux états, et la puissance judiciaire au parlement, sauf les cas d'appel déterminés; les impôts ne pouvaient y être consentis que par les trois ordres périodiquement assemblés. Il était même certaines contributions indirectes, connues sous le nom des *billots*, exclusivement affectées à des besoins locaux spécifiés; enfin aux termes des articles consentis par Louis XII, articles que

(1) *Histoire de Bretaigne*, liv. XII, ch. 70.

(2) Voyez l'édit de François Ier et l'acte intitulé *Confirmation des priviléges de Bretagne*, août 1532. — *Preuves* de dom Morice, t. III, col. 999 et suiv.

l'honneur breton interdit d'ailleurs à la noblesse d'invoquer jamais, les gentilshommes demeuraient libres de ne pas suivre le roi à la guerre au-delà des frontières, et les bénéfices ecclésiastiques de la province ne pouvaient être conférés qu'à des sujets bretons. Tel était le gouvernement que François Ier et le chancelier Duprat promettaient solennellement à la Bretagne au moment où ils détruisaient en France la monarchie des états et où se fondait sur la violence et la vénalité le régime du bon plaisir! On préparait à Vannes une ère parlementaire, à Fontainebleau le gouvernement de Mme de Pompadour!

II.

Quoi qu'il en soit, la Bretagne prit au sérieux les promesses royales : à partir de ce jour, la monarchie française put en échange compter sur son dévouement inaltérable. Dans les deux siècles et demi qui séparent la date de 1532 de celle de 1789, il ne se rencontre pas une occasion où cette grande province ait hésité sur ses devoirs envers la France, où même elle ait eu la pensée de se prévaloir de ce qu'il y avait dans les engagemens contractés envers elle de dispositions incompatibles avec la sûreté et la grandeur du royaume; elle demeura toujours en effet, jusque dans ses revendications les plus chaleureuses, fort au-dessous de ses droits et de ses titres. Aux temps même les plus critiques du XVIe siècle, lorsque la population bretonne, demeurée profondément catholique malgré l'invasion de la réforme, s'arma presque tout entière pour prévenir l'établissement d'une royauté protestante, la Bretagne n'accueillit pas un moment, malgré l'insidieuse habileté d'un gouverneur traître à la couronne qui l'avait choisi, la pensée de reprendre une indépendance dont un demi-siècle seulement la séparait, et les *ligueurs* n'y repoussèrent pas avec moins d'énergie que les *royaux* les efforts persévérans tentés par la maison de Lorraine et par l'Espagne pour détacher cette province de la France. Durant les guerres de religion, le peuple breton déploya, au paroxysme le plus animé de la lutte, une rectitude d'esprit politique qu'il est bon de faire connaître et légitime d'honorer. Plus tard, d'amers débats, prolongés jusqu'à l'ouverture de la révolution française, s'engagèrent encore entre les états de Bretagne et la couronne. Et comment pouvait-il en être autrement lorsque la charte donnée par la reine Anne en 1498 afin de préparer la séparation du duché était devenue, en 1532, le texte même de l'acte d'union avec la monarchie? Mais si vifs qu'aient été ces conflits, ils n'ont jamais suscité dans la péninsule ni une pensée hostile à l'unité de la monarchie, ni un regret

pour la grande œuvre consommée par François Ier. Pour qualifier les embarras de ce mariage réglé par un contrat d'une exécution quasi impossible, je dirai volontiers que la Bretagne et la France furent deux conjoints souvent brouillés pour des questions d'intérêt, mais desquels le devoir et l'affection éloignèrent jusqu'à la pensée du divorce, même aux jours les plus difficiles : un très rapide exposé des faits suffira pour le prouver.

Le temps qui s'écoula entre le règne de François Ier et l'ouverture de celui de Henri III peut être compté au nombre des périodes les plus heureuses traversées par cette province : ses droits furent généralement respectés, les réclamations de ses états presque toujours accueillies par la couronne. Il n'en pouvait guère être autrement lorsque le pouvoir, toujours menacé par les grandes factions de cour, avait un si pressant intérêt à se ménager l'obéissance d'une importante province. A l'avantage de conserver son vieux gouvernement, la Bretagne avait donc joint celui de voir, depuis l'union, s'élargir l'horizon de toutes ses perspectives, et la fortune de plusieurs de ses fils avait grandi avec le théâtre sur lequel se déployait leur activité. Deux gouverneurs du sang de Penthièvre, le duc d'Étampes et le vicomte de Martigues, représentèrent successivement la France dans ce pays jusqu'au règne de Charles IX, et grâce à la modération de l'un comme à la fermeté de l'autre, la Bretagne traversa dans une sorte de tranquillité relative la première époque des guerres civiles.

La réforme avait à peine effleuré ce pays : elle n'avait entamé ni la foi robuste de ses paysans, ni celle de sa noblesse, toujours en parfait accord de sentimens avec la population rurale. La bourgeoisie ne s'y était guère montrée plus favorable, et les huguenots n'auraient jamais pris pied en Bretagne, si les grandes maisons dont le nom est étroitement associé à la perte de son indépendance n'avaient embrassé les opinions nouvelles par l'effet de cette affinité qui associa dans presque toute l'Europe la cause du protestantisme avec celle de la haute féodalité. Dandelot, frère de l'amiral de Coligny, avait épousé l'héritière de Rieux, et des possessions territoriales immenses avaient assuré en Bretagne à ce seigneur une influence expliquée d'ailleurs par d'éminentes qualités personnelles. Il était de plus beau-père et tuteur du jeune comte de Laval, élevé par lui dans les doctrines nouvelles, et qui devint plus tard l'un des chefs les plus résolus des réformés. Personne n'ignore que la vie de Dandelot fut inspirée par une seule pensée, animée par une seule passion. Son long séjour dans ses domaines, dont le centre était la petite ville de La Roche-Bernard, située sur la Vilaine, avait suscité parmi les vassaux des maisons de Rieux et de Laval un certain nombre d'adhérens à ses croyances. La vicomtesse de Rohan, fille

du roi de Navarre, non moins ardemment dévouée à la cause de la réforme, exerça autour d'elle une action plus puissante encore. Établie sur le pied d'une souveraine en son grand château de Blain, elle y fonda la première église protestante inaugurée en Bretagne, la seule qui ait conservé pendant une trentaine d'années une véritable importance (1). L'influence des deux églises établies par Dandelot et par Mme de Rohan à La Roche-Bernard et à Blain rayonna d'un côté jusqu'à Nantes, de l'autre jusqu'à Vitré, principale seigneurie de la maison de Laval; des prêches furent institués dans ces villes et dans quelques villages voisins; cependant à Nantes même le chiffre des religionnaires atteignit à peine quelques centaines, et le nombre en fut toujours insignifiant dans les localités moins importantes. La Saint-Barthélemy, dont l'honneur breton repoussa l'odieuse solidarité, ne fit pas une seule victime dans cette province; mais l'effet en fut assez grand pour y paralyser presque complétement une doctrine dont les progrès étaient déjà entravés par l'unité morale qui s'y maintenait depuis tant de siècles entre les diverses classes de la société. De vingt-deux qu'il avait été vers 1560, le nombre des prêches tomba à huit vers la fin de 1572, et la liberté religieuse, proclamée plus tard par les édits, restreignit encore en Bretagne, au lieu de l'y accroître, le chiffre des religionnaires.

Tandis que le sang coulait dans tout le royaume, depuis le Languedoc jusqu'aux marches du Poitou, la Bretagne était tranquille malgré quelques collisions dont Crevain a démesurément grossi l'importance. La formation même de la ligue n'eut pas la puissance de l'agiter. Plus de deux ans après la signature de la *sainte union*, cette grande province y était demeurée étrangère, soit qu'elle ne crût pas la religion catholique en péril, soit que sa droiture d'esprit pénétrât les calculs secrets des factions princières cachés derrière les manœuvres des partis. Sous le règne de Charles IX et durant la première moitié du règne d'Henri III, la Bretagne, malgré l'ardeur si connue de ses sentimens catholiques, n'avait pris de rôle actif

(1) Lorsque le duc d'Étampes, pour dérober la maison de la vicomtesse de Rohan à la rigueur des premiers édits qui interdisaient l'exercice du culte protestant dans le royaume, demanda à cette dame la liste de ses serviteurs personnels, elle en produisit une comprenant les noms de la plus grande partie de ses vassaux. Le gouverneur se récriant sur l'invraisemblance d'un chiffre aussi manifestement exagéré, la vicomtesse répondit avec hauteur qu'un tel nombre de serviteurs ne pouvait étonner pour la fille d'un roi et une si grande dame qu'elle était. — Ce que je dis sur la réforme est tiré de l'histoire manuscrite de Crevain (*Histoire du Calvinisme en Bretagne*). Ce travail, auquel dom Taillandier n'a emprunté que quelques citations, fait le pendant du piquant et beaucoup plus spirituel manuscrit du chanoine Moreau, conseiller au présidial de Quimper (*Histoire de la Ligue en Cornouaille*), récemment publié à Saint-Brieuc par les soins de M. Le Bastard du Mesmeur.

dans les événemens qu'en fournissant à la cause de la réforme deux de ses plus illustres capitaines, Rohan et La Noue, et en accomplissant avec une ponctuelle docilité les ordres contradictoires émanés d'une cour mobile; mais en 1582 une phase imprévue la contraignit à changer d'attitude et à se jeter, avec la fermeté calme du caractère national, dans la lutte qu'elle soutint jusqu'à la dernière heure, sans jamais dépasser le but et en demeurant toujours pleinement maîtresse de sa pensée.

La mort du duc d'Anjou, dernier prince catholique de la maison de Valois, ouvrit tout à coup devant la France la perspective d'une prochaine succession protestante, puisqu'à la mort du roi régnant la couronne revenait à Henri de Bourbon, roi de Navarre, chef du parti réformé. Pour mesurer la portée d'un tel événement en Bretagne, c'est au point de vue même du XVIe siècle qu'il ne faut pas hésiter à se placer. Dans un temps où aucun des deux partis religieux ne comprenait, bien loin de l'admettre, la distinction toute moderne entre l'ordre spirituel et l'ordre politique, l'établissement d'une royauté protestante impliquait dans un prochain avenir la constitution d'une société protestante elle-même : l'exemple de l'Angleterre, de la Suède et du Danemark ne permettait pas d'en douter. Si l'on en jugeait ainsi dans le royaume, cette appréciation était beaucoup plus naturelle encore dans une province étrangère à la dynastie régnante, et où n'avaient point prévalu les théories d'omnipotence royale ardemment fomentées par le zèle des légistes et des magistrats. La Bretagne, qui n'avait aliéné son indépendance politique que sous des conditions déterminées, n'entendait point mettre sa foi à la suite de celle de la France, car ses croyances religieuses représentaient pour elle la part la plus précieuse de sa liberté. Sitôt que la mort du frère d'Henri III eut fait du roi de Navarre l'héritier de la couronne, l'émotion y fut donc universelle, et l'on put se sentir à la veille d'une crise conjurée jusqu'alors. Dès ce jour, tout s'organisa pour la lutte, qui fit bientôt après de la Bretagne l'armée de réserve et comme le camp retranché de la ligue. Dans les villes, dans les châteaux et dans les chaumières, l'on s'arma pour commencer la terrible guerre, qui ne laissa bientôt plus à l'autorité royale que les places fermées occupées par des garnisons françaises.

Un autre événement non moins grave était venu coïncider avec la mort du duc d'Anjou et l'imminence d'une succession protestante. Au mépris des observations de tout son conseil, Henri III avait commis la faute de donner le duc de Mercœur, son beau-frère, pour successeur au duc de Montpensier dans le gouvernement de la Bretagne. Philippe-Emmanuel de Lorraine, frère de la reine

Louise de Vaudemont, avait, outre l'ambition innée chez tous les princes de son sang, une position personnelle qui transformait sa présence en Bretagne en un péril sérieux pour la couronne. Par lui-même et par Marie de Luxembourg, sa femme, Mercœur se trouvait représenter les maisons de Blois et de Penthièvre, et sur sa tête étaient venues se confondre toutes les prétentions que Louis XI avait rajeunies en les achetant, et qui, pour dater de deux siècles, n'en conservaient pas moins un caractère que les circonstances pouvaient rendre très redoutable. En quel temps les intérêts français dans la péninsule se trouvaient-ils confiés à une famille qui n'hésitait pas à se prévaloir d'une origine carlovingienne pour menacer le droit héréditaire de la branche de Bourbon? Au moment même où la descendance d'Anne de Bretagne allait s'éteindre dans la personne du dernier fils d'Henri II, lorsqu'une interprétation de l'acte d'union, rationnelle sans doute, mais peut-être contestable, plaçait tout à coup la province en présence du roi de Navarre, que son sang lui rendait étranger et sa religion antipathique. Telle fut l'épreuve traversée par la péninsule à la mort d'Henri III, épreuve décisive pour la fidélité bretonne, et d'où ce pays, contraint de lutter à la fois contre ses propres instincts et contre les insidieuses menées de son gouverneur, ne sortit qu'à force de bon sens, de prudence et de loyauté.

Sans jeter le masque à son installation, en observant même trois ou quatre ans les convenances que lui prescrivait encore son titre de beau-frère du roi, Mercœur prépara tout pour s'organiser un parti, pour se donner une armée, et afin d'échapper au péril d'une succession que chaque moment pouvait ouvrir, la Bretagne se précipita, avec une résolution plus persévérante que les provinces mêmes où la ligue avait pris naissance, dans le mouvement auquel elle avait si longtemps refusé de prendre part. Lorsqu'au 1er août 1589, le poignard de Jacques Clément eut inauguré la royauté du Béarnais dans ce camp de Saint-Cloud si travaillé de perplexités qu'il manqua d'échapper à son général devenu roi, tout s'arma au son du tocsin dans les villes et dans les campagnes bretonnes. Cette population forte et naïve trouva naturel de donner pour défendre sa foi le reste d'un sang qu'elle prodiguait depuis six siècles pour défendre son indépendance. Les places de guerre levèrent, il est vrai, les herses de leurs ponts-levis, mais les paysans assiégèrent les villes fermées, et, la faux à la main, ils coururent sus aux coulevrines. Le duc de Mercœur, se trouvant maître de la Bretagne malgré la présence de nombreuses garnisons françaises presque partout bloquées, résolut d'opposer un centre administratif et politique au parlement de Rennes, qui, sous l'inspiration de l'esprit particulier à la magistra-

ture, demeura jusqu'au bout, quoique composé de catholiques sincères, noblement fidèle au dogme de l'hérédité monarchique.

Cependant, quoique engagée dans la lutte aussi résolûment que son chef lui-même, la province se proposait un but très différent de celui vers lequel Mercœur aspirait secrètement à la conduire, car le prince lorrain voulait profiter, pour la séparer du royaume, d'une crise purement religieuse, tandis que la Bretagne, dans ses efforts pour repousser une royauté protestante, n'apportait aucune arrière-pensée hostile à la France et continuait d'adhérer au traité d'union de 1532, placé depuis un demi-siècle sous la garde de son honneur. Si les Bretons repoussaient un roi hérétique, c'était en s'appuyant sur les principes de la constitution française, avec lesquels cette qualité leur paraissait incompatible; si Mercœur de son côté insinuait, sans oser la formuler, la caducité d'un acte passé avec la seule postérité d'Anne de Bretagne, et s'il aspirait à revendiquer les droits de la maison de Penthièvre, les ligueurs, même les plus fervens, saisissaient toutes les occasions de protester de leur attachement *à l'état et couronne de France*. La duchesse de Mercœur faisait donner au fils dont elle venait d'accoucher le nom de *Bretagne*, tandis que les états de la ligue, convoqués à Nantes par le prince son époux, se cramponnant à la royauté du cardinal de Bourbon même après sa mort, continuaient de dater leurs actes des années successives de ce règne posthume, et contraignaient le gouverneur de la province à suivre, bien malgré lui, cet étrange exemple de fidélité rétrospective, en frappant les monnaies au coin du roi Charles X décédé (1) !

« Il y a quelques années, faisant des recherches dans le riche dépôt des archives d'Ille-et-Villaine, — dit un homme dont le nom n'est pas moins cher à ses anciens amis politiques qu'aux archéologues bretons, — j'y découvris les registres originaux des états convoqués à Nantes et à Vannes pendant la ligue par M. le duc de Mercœur. Ce précieux document, que l'on croyait perdu, fut pour moi toute une révélation..... Là en effet aucune trace pour ainsi dire ni de ces chefs ambitieux, presque tous si inférieurs à leur cause, ni de ces violences que l'on a nommées les fureurs de la ligue. Ces cahiers, laissant dans l'ombre tant de personnages qu'on voudrait oublier, tant de choses qu'on aimerait à n'avoir jamais connues, ne font guère voir qu'une seule figure : la Bretagne dans sa noble, grande et libre représentation, s'occupant, comme toujours, de ses affaires, depuis la plus importante, la défense de sa foi, jusqu'au moindre de ses intérêts matériels, et délibérant avec

(1) *Histoire de Bretagne*, par dom Taillandier, liv. XIX; — *Histoire de la Ligue en Cornouaille*, par le chanoine Moreau, p. XXXV.

autant de calme que si le pays eût joui d'une parfaite tranquillité; la Bretagne résignée à une lutte qu'elle croit nécessaire, se saignant à blanc pour la soutenir, mais prête à déposer les armes lorsque la réconciliation du roi de Navarre avec l'église ne permettra plus qu'aux ambitieux et aux avneturiers de prolonger une résistance désormais inutile; la Bretagne, en un mot, faisant tout ensemble acte de foi, de dévouement, de probité politique et de bon sens! N'est-ce pas là un admirable spectacle, et n'avais-je pas raison de dire qu'il est propre à consoler des lugubres et sévères peintures que les historiens ont pu tracer de la ligue sans outrager la vérité (1)? »

L'exactitude de cette appréciation est incontestable pour quiconque a pris la peine d'étudier dans ses sources la dramatique histoire de la ligue en Bretagne. Jamais plus de passions et d'héroïques colères ne furent mises au service de vues plus droites et d'aspirations plus modérées. Aussi le parti dont le duc de Mercœur était le chef, sans que ce chef osât toutefois dire son dernier mot à ses soldats, ne tarda-t-il pas à l'abandonner sitôt que la conversion de Henri IV eut levé les scrupules des Bretons et maintenu la constitution française sur sa base immémoriale. La noblesse et la bourgeoisie, qui, à l'exception des membres du parlement de Rennes et de quelques présidiaux, s'étaient épuisées d'or et de sang pour soutenir la lutte durant les quatre premières années, se retirèrent dans leurs châteaux ou reparurent dans l'enceinte des villes fermées, empressées de reconnaître le roi qui s'inclinait devant la volonté nationale. Jamais la fidélité d'une grande province ne fut mise à une épreuve aussi délicate, et jamais le bon sens d'un peuple n'a triomphé dans des circonstances plus difficiles des machinations de l'intrigue et des calculs secrets de l'ambition.

Mais la Bretagne s'était trop résolûment engagée dans la guerre de 1589 à 1593 pour qu'il lui fût possible de s'arrêter à point nommé et d'épargner à ses populations l'une des crises les plus cruelles dont ce pays ait conservé le souvenir. Afin de résister à Henri IV et aux auxiliaires anglais que lui avait donnés la reine Élisabeth, les Bretons avaient dû chercher des alliés, et l'Espagne avait envoyé des forces considérables dans la péninsule bretonne, dont l'occupation lui prêtait pour ses opérations contre la France une force incalculable. En perdant l'espérance de placer une infante sur le trône des rois très chrétiens, Philippe II s'était pris à rêver avec non moins de passion que le duc de Mercœur le rétablissement de l'indépendance bretonne. A titre d'époux d'Isabelle, fille d'Henri II, petite-fille d'Anne de Bretagne, le roi catholique se posa comme

(1) M. Audren de Kerdrel, *Revue de Bretagne*, t. II, 6e livraison; Nantes 1857.

le rival du prince lorrain, dont l'armée opérait avec la sienne. Cette double prétention servit singulièrement l'intérêt français en Bretagne, car elle paralysa toutes les tentatives du duc de Mercœur, en imprimant à l'ensemble de sa conduite un cachet de duplicité timide. Cette province s'était trop épuisée dans la lutte pour trouver la force de se débarrasser de ses alliés, et plusieurs années après la conversion d'Henri IV, lorsque les principaux chefs de la ligue avaient traité avec le roi par l'intermédiaire du maréchal d'Aumont, commandant des forces françaises dans la Bretagne, les Espagnols continuèrent d'en occuper les meilleurs havres et de verser sur ses rivages des hommes, des armes et de l'or, afin d'y prolonger la guerre avec un contingent de bandits pris sous tous les drapeaux et dans l'écume de tous les partis. Cette guerre de brigands, qui dura jusqu'à la fin de 1597, dépassa certainement les horreurs de nos luttes révolutionnaires. Le fer et le feu, à leur suite la peste et la famine, changèrent en solitudes de vastes cantons de cette malheureuse contrée (1). D'immenses ruines attestent encore de nos jours la sinistre présence de Lafontenelle, qui, par la cruauté réfléchie de ses combinaisons et le nombre à peine croyable de ses victimes, occupe peut-être le premier rang dans l'échelle des monstres historiques. Après de telles épreuves, on comprend avec quel bonheur la Bretagne dut se reposer dans la paix; on devine quelles unanimes acclamations accueillirent Henri IV lorsque, réconcilié avec l'église, il vint donner à Nantes un édit immortel de pacification, et lorsqu'en se faisant conter par Mercœur, repentant et pardonné, les émouvans épisodes de cette longue

(1) « Dieu suscita les traits de son courroux sur son peuple en faisant un exemplaire chastiment, *in virgâ ferreâ*, et fit aussi en Cornouaille un monde nouveau en petit nombre et comme un séminaire du futur, avec tant de désolation que telle paroisse où il y avoit avant la guerre plus de 1,200 communians à Pasques, sans comprendre autant d'enfans qui n'avoient encore atteint l'âge, l'année de la paix qui fut en 1597 il ne s'en trouvoit pas douze, et ainsi par toutes les paroisses, entre autres celles qui estoient éloignées des villes et places de retraite... Bonne partie du menu peuple moururent de nécessités, sans qu'il y eust moyen de les soulager à cause de la ruine générale et dépopulation des champs par les gens de guerre; et fut la misère si grande ès-quatre années par les quatre fléaux de Dieu, guerre, peste, famine et bestes farouches,... que la guerre apporta la famine, puis la peste, à ce qui échappoit à la cruauté des soldats ou plutost des brigands, si bien que les pauvres gens n'avoient pour retraite que les buissons où ils languissoient pour quelques jours, mangeant de la vinette et autres herbages aigrets, et même n'ayant moyen de faire aucun feu, crainte d'estre découverts par la fumée. Et ainsi mouroient dedans les parcs et fossés, où les loups, les trouvant morts, s'accoutumèrent si bien à la chair humaine, que dans la suite, pendant l'espace de sept ou huit ans, ils attaquèrent les hommes même armés, et personne n'osoit aller seul. Quant aux femmes et enfans, il les falloit enfermer, car si quelqu'un ouvroit la porte, il estoit le plus souvent happé jusque dans la maison. » — Moreau, *Histoire des guerres de la Ligue en Bretagne et particulièrement en Cornouaille*, p. 336 et suiv.

guerre, il honorait par des mots tels que lui seul en savait dire l'inaltérable fidélité de la Bretagne envers la France.

Mais si le Béarnais comprenait à merveille l'honneur breton, il n'était pas moins étranger que les autres princes de sa race au génie particulier de cette province et à l'esprit des libres institutions dont ses prédécesseurs avaient juré le maintien. Henri IV fut en effet le premier des rois de France à porter des coups sensibles au contrat que la monarchie allait faire tant d'efforts pour briser, payant ainsi par l'ingratitude le dévouement de la Bretagne à l'union. L'élection populaire formait la base immémoriale du régime municipal dans la péninsule; elle présidait à la constitution de tous les corps de villes comme de toutes les gardes urbaines, et ce régime était passé dans les mœurs au point de ne pas laisser comprendre au pays un mécanisme différent. Henri IV commença contre le principe électif la guerre acharnée que ses trois successeurs allaient faire en Bretagne à l'ensemble du système municipal. Sous la date du 1er mai 1599, le *livre doré* des maires de Nantes contient une injonction du roi à l'assemblée réunie pour présenter, selon l'usage, trois candidats aux fonctions de maire, afin que cette assemblée eût à comprendre dans sa liste un sieur de La Bouchetière, trésorier des états de Bretagne, qui, durant les guerres civiles, avait donné à Henri IV des gages personnels de fidélité. La prétention du monarque ayant paru blessante dans sa forme autant qu'incompatible en elle-même avec le droit de la communauté, le candidat désigné par sa majesté ne fut point porté sur la liste, ce qui mit Henri IV dans une singulière fureur. Ce prince en écrivit de sa main à la ville de Nantes en des termes qui révélaient plutôt encore son étonnement que son indignation. « Je trouve fort étrange, disait-il, qu'il y en ait eu quelques-uns d'entre vous si hardis que de nommer des gens que je ne veux qui soient nommés, ma volonté étant telle que le sieur de La Bouchetière soit élu, qu'il n'y ait aucune faute, et que je sois obéi en cela (1). » Il est inutile d'ajouter que le candidat ainsi *recommandé* finit par l'emporter. L'arbitraire, entré par cette première brèche, ne tarda pas à fausser d'abord, puis à corrompre le régime municipal de nos libres communautés bretonnes. Un siècle plus tard, ce régime n'était plus dans la péninsule, comme dans le reste du royaume, qu'un moyen de battre monnaie aux mains des contrôleurs-généraux des finances, la couronne ayant imaginé, dans ses

(1) Dans sa savante *Histoire de la Milice et de la Commune de Nantes*, M. Mellinet a relevé à leur date les innombrables violations de ses droits contre lesquelles dut protester la Bretagne durant le cours de deux siècles, et démontré l'incompatibilité radicale qui se révélait chaque jour entre la monarchie absolue et les institutions bretonnes.

nécessités pressantes, de vendre leurs droits électoraux aux villes, puis de les leur retirer afin de les leur revendre encore.

Constamment préoccupé des intérêts de la marine, le cardinal de Richelieu porta sur la Bretagne toute sa sollicitude et ses soins les plus assidus. Afin d'avoir un pied dans cette grande province, il voulut se faire attribuer le titre de gouverneur de Nantes. Ce fut à la ville où une conspiration féodale avait fait mourir Pierre Landais que l'inexorable fondateur de l'unité monarchique réserva le spectacle de ses plus terribles justices. La tête du brillant comte de Chalais tomba au lieu même où avait expiré un siècle et demi auparavant l'un des plus redoutables ennemis de l'aristocratie française. A la suite de cette exécution, Richelieu contraignit César de Vendôme, à qui Henri IV, son père, avait procuré la main de la fille unique du duc de Mercœur, à démolir toutes les places et châteaux fortifiés compris dans les vastes domaines des Penthièvre. Les plus pittoresques ruines du pays datent de cette époque et ont été accomplies d'ordre royal. Sous le lierre qui en recouvre les débris, régulièrement entassés, on sent moins l'œuvre des siècles que celle du despotisme. Le fier gouverneur de Nantes eut d'assez fréquens démêlés avec la grande commune, gardienne jalouse des prérogatives municipales. Il ne put, paraît-il, déterminer les Nantais à livrer, pour le siége de La Rochelle, les pièces d'artillerie qui garnissaient leurs remparts. Sur leur refus réitéré, Richelieu n'insista point, passant à des bourgeois ce qu'il n'aurait point passé à de grands seigneurs. Les droits des états de la province furent d'ailleurs presque toujours respectés sous son ministère, et, par une exception qui dut lui coûter beaucoup, le cardinal consentit à ne pas appliquer à la Bretagne le système des intendances. En somme, celle-ci n'eut pas trop à se plaindre de Richelieu, malgré les fantaisies demeurées proverbiales de Mme de La Meilleraie, sa nièce, femme du gouverneur, qui n'eut jamais d'ailleurs le dernier mot dans la guerre d'insolences engagée par elle contre la société bretonne.

III.

La Bretagne, devenue française sans abdiquer sa vie historique, profita singulièrement de cette situation exceptionnelle durant la première moitié du XVIIe siècle, et elle en témoigna sa reconnaissance à la royauté en demeurant parfaitement étrangère à toutes les tentatives de la fronde. Pendant que les chefs de ce mouvement remuaient le royaume, faisant appel dans le midi à toutes les irritations provinciales, à tous les souvenirs mal éteints, l'ouest jouissait d'un calme profond. Le cardinal de Retz, prisonnier au château de

Nantes, excitait à peine la froide curiosité d'un peuple trop sensé pour ne pas pénétrer l'égoïsme de ces conspirations mesquines, trop honnête pour n'en pas mépriser les auteurs. Dans cette crise aussi périlleuse par ses effets que frivole par ses motifs, la Bretagne, ferme dans son obéissance, devint comme la colonne de la monarchie ébranlée. Sans se montrer à la cour du roi de France, sa noblesse peupla les armées, rentrant presque toujours sans récompense dans les manoirs paternels, d'où elle était sortie sans ambition. La population du littoral breton dota le royaume d'une marine qu'elle marqua du sceau même de son génie, de cette énergie contenue qui se rencontre au cœur de tous les marins de l'Armorique depuis Primauguet (1), communiquant à l'ennemi l'incendie qui le dévore, jusqu'au modeste Bisson, ensevelissant au sein des flots un héroïsme qu'il croit ignoré. La province qui donnait Brest à la France donnait Descartes à la philosophie (2), introduisant simultanément dans la vie politique et dans la vie intellectuelle de ce pays un élément dont l'influence pourrait être mesurée avec une sorte de précision mathématique depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours.

Cependant on touchait à une époque où la Bretagne, si éclatante qu'eût été sa fidélité sous la ligue et sous la fronde, apparut comme une pierre de scandale au milieu d'une grande monarchie façonnée à l'unité de l'action administrative. Les précédens historiques et les titres particuliers que Richelieu lui-même avait respectés furent ou méconnus ou dédaignés par Colbert, Le Tellier, Boucherat, Chamillart, qui, ne distinguant guère la situation de la Bretagne de celle de la Champagne ou de la Normandie, engagèrent, de la meilleure foi du monde, contre cette grande province une lutte qui prépara pour la France les orages du siècle suivant.

La Bretagne n'avait pas été plus insensible que les autres provinces du royaume au prestige exercé par Louis XIV dès les premières années de son règne. Devant les miracles de cette fortune, elle cessa d'invoquer ses droits, et parut durant un demi-siècle avoir oublié ses plus chères traditions. Le sentiment de la résistance à l'arbitraire, qui fit une si terrible explosion dans l'insurrection populaire de 1675, et qui se réveilla sous la régence avec tant de force au

(1) Le véritable nom du commandant de la *Cordelière*, grande nef construite à Morlaix en 1506, est Hervé de Portzmoguer. L'orthographe en a été défigurée par Alain Bouchart, et depuis par ses copistes, d'Argentré et dom Lobineau.

(2) On sait que le père de Descartes était conseiller au parlement de Rennes, et que si Jeanne Brochart, sa mère, alla faire ses couches en Touraine, ce fut afin de mettre l'enfant qu'elle portait dans son sein en mesure d'acquérir l'une de ces douze charges dites *françaises* ajoutées par Henri II au parlement de Bretagne, et qui jusqu'à 1789 ont toujours été achetées à un prix fort inférieur à celui des charges bretonnes. — Voyez De la Porte, *Recherches sur la Bretagne*, t. Ier, p. 433.

sein de la noblesse, ne rencontra aux états de Bretagne, pendant tout le règne de Louis XIV, que des organes rares et timides, tant on y était écrasé par la grandeur du monarque et déshabitué de vivre d'une autre pensée que la sienne (1)! De leurs prérogatives souveraines, placées sous la sanction d'une sorte de traité international, les états ne conservèrent plus qu'un pompeux cérémonial, voilant à peine leur abdication politique. Une grande chère, un jeu effréné, des bals, des plaisirs, des profusions scandaleuses, suppléèrent, pour une génération, à ces droits constitutionnels, trop opposés au système de l'administration monarchique pour que cette incompatibilité ne rendît pas plus tard une crise inévitable.

Après avoir longuement exposé l'ordre des préséances et la splendide décoration de la salle des états, un ancien premier président, depuis intendant en Bretagne, nous donne ainsi qu'il suit le programme d'une session législative : « Le lendemain, après une messe pontificale du Saint-Esprit, le gouverneur remet au greffier les commissions des deux commissaires du conseil, et après qu'elles ont été lues, le premier d'entre eux fait au nom du roi la demande du *don gratuit*. Le procureur-général, syndic de la province, répond à son discours pour représenter l'état où elle se trouve et le besoin qu'elle a des bontés du roi. Les commissaires se retirent aussitôt pour donner lieu à la délibération, qui était longue autrefois, parce qu'avant de la faire il était d'usage d'examiner les contraventions aux précédens contrats, d'en former une plainte aux commissaires, et enfin on négociait longtemps sur la somme demandée; mais à présent les états l'accordent toujours unanimement, sans même que les ordres fassent aucune délibération particulière ou générale. Ainsi l'on ne tarde pas à faire savoir aux commissaires par six députés de chaque

(1) Il est vrai que lorsque les membres des états se permettaient de prendre leur rôle au sérieux, le gouverneur de la province avait des moyens fort efficaces pour les rappeler au respect dû à la volonté royale. « Nous avions résolu, écrit le duc de Chaulnes à Colbert en janvier 1673, de chasser deux gentilshommes qui s'étaient distingués dans le corps de la noblesse par des discours trop pathétiques sur l'état de cette province. Je l'exécutai hier matin, et, les ayant fait venir chez moi, je leur ordonnai de se retirer de cette assemblée, et les fis sortir de cette ville dans mon carrosse, avec un officier suivi de six de mes gardes. Cette action a été soutenue de toute l'autorité que le roi m'a commise, et la journée d'hier se passa en trois députations pour le retour de ces gentilshommes. Nous nous servîmes de ces députations pour faire craindre aux états que s'ils ne délibéraient promptement sur le don du roi et sans aucune condition, nous nous en désisterions, parce que la gloire du roi souffrirait trop de mendier, ce semble, un don plus glorieux à faire qu'utile à recevoir, et après nous être expliqués sur l'obéissance aveugle que l'on devait avoir à toutes les volontés de sa majesté, les états nous ont député ce matin pour la supplier de vouloir accepter les 2,600,000 livres que nous avons eu ordre de demander. Cette délibération a passé tout d'une voix et sans condition. » — *Correspondance administrative sous Louis XIV*, t. Ier, p. 537.

ordre, à la tête desquels sont toujours les présidens de l'église et de la noblesse, que la demande du roi a été accordée; le gouverneur en fait aussitôt part à la cour. Le troisième jour, les états nomment les commissions pour vider les différentes affaires qui se présentent; mais quoiqu'elles ne regardent que les intérêts des états, il est d'usage d'en informer les commissaires du roi ainsi que des résolutions qui sont prises (1). »

Lorsque sa constitution n'était plus qu'une parodie, la Bretagne n'avait pas trop à se plaindre, si une femme spirituelle traçait avec une verve charmante le tableau de ses faiblesses. Dans l'esquisse de ses mœurs politiques sous le gouvernement du duc de Chaulnes, Mme de Sévigné est presque toujours demeurée dans la vérité. La force des choses me conduit donc à reproduire ici les témoignages du seul historiographe de ses états, devenu quelques mois plus tard le témoin presque souriant de ses malheurs : « Une infinité de présens, des pensions, quinze ou vingt grandes tables, un jeu continuel, des bals éternels, des comédies trois fois la semaine, une grande *braverie*, voilà les états... J'oublie trois ou quatre cents pipes de vin qu'on y boit. Aussi tous les pavés de Vitré semblent métamorphosés en gentilshommes. On voit arriver en foule au vaste banquet riches et pauvres députés, M. le premier président, les procureurs et avocats-généraux du parlement, huit évêques, cinquante Bas-Bretons dorés jusqu'aux yeux, cent communautés, etc.; je ne crois pas qu'il y ait une province assemblée qui ait un aussi grand air que celle-ci... Toute la Bretagne était ivre aujourd'hui; quarante gentilshommes avaient dîné en bas et avaient porté quarante santés, celle du roi avait été la première, et tous les verres cassés après l'avoir bue... Sa majesté en effet a écrit de sa propre main *des bontés infinies pour sa bonne province de Bretagne*. Les états ne doivent pas être longs, il n'y a qu'à demander ce que veut le roi; on ne dit pas un mot, voilà qui est fait... Notre présent est déjà fait; on a demandé trois millions, nous avons offert sans chicaner 2,500,000 liv. Pour le gouverneur, il trouve, je ne sais pas comment, plus de 40,000 écus qui lui reviennent; M. de Lavardin aura 80,000 francs, M. de Molac 2,000 pistoles, M. de Boucherat, le premier président, le lieutenant du roi, autant, le reste des officiers à proportion. Il faut croire qu'il passe autant de vin dans le corps des Bretons que d'eau sous les ponts, puisque c'est là-dessus qu'on prend l'infinité d'argent qui se donne à tous les états. Le jour de la signature, on ajouta 2,000 louis d'or à Mme de Chaulnes et beaucoup d'autres pré-

(1) Mémoire de M. de Nointel, dans l'*État de la France* publié par le comte de Boulainvilliers, t. V.

sens. Ce n'est pas que nous soyons riches, mais nous sommes honnêtes; entre midi et une heure, nous ne savons pas refuser nos amis. On voulait enfin, dans l'humeur de faire des présens, proposer aux états d'envoyer 10,000 écus à Mme de Grignan, gouvernante de Provence, et M. de Chaulnes soutenait qu'on écouterait la proposition. D'Harrouis s'embarquait à payer 100,000 francs plus qu'il n'avait de fonds et trouvait que cela ne valait pas la peine d'en parler. Un Bas-Breton me dit qu'il avait pensé que les états allaient mourir de les voir ainsi faire leur testament et donner leur bien à tout le monde (1). »

En voyant les états déployer un tempérament aussi débonnaire et une libéralité aussi illimitée, il n'y a guère à s'étonner si la monarchie considéra la Bretagne comme rentrée dans le droit commun du royaume. Lors donc que la guerre de Hollande, en soulevant l'opinion de l'Europe contre Louis XIV, eut fait éprouver à son gouvernement ses premiers embarras financiers, celui-ci trouva naturel d'étendre à cette province la perception des plus productifs entre tous les impôts, ceux du timbre, du tabac et de la marque sur la vaisselle d'étain. Au commencement de 1675, l'on était encore séparé par un espace de dix-huit mois de la réunion périodique des états : afin de procurer au roi des ressources immédiates, un arrêt du conseil rendit la perception provisoire de ces trois contributions obligatoire en Bretagne en escomptant le consentement des états, dont on se tint, et non sans raison, pour assuré, car on l'obtint plus facilement que celui des populations elles-mêmes. Les bureaux de timbre étaient en effet à peine installés dans les principales villes de la province que l'émeute les rasait, menaçant de faire un mauvais parti aux employés du fisc et aux soldats préposés à leur défense. La ville de Nantes fut un moment au pouvoir d'une insurrection fomentée par une poissarde, et la vie de l'évêque, prisonnier de l'émeute, répondit au peuple de celle des principaux agitateurs. M. de Chaulnes dut quitter Rennes pour s'enfermer dans Port-Louis, laissant la duchesse en butte à cette haine universelle dont il est à regretter que Mme de Sévigné ait ignoré certaines conséquences populaires, triste prélude des sanglantes expiations sur lesquelles son esprit s'est déployé avec si peu d'à-propos (2).

(1) Lettres de Mme de Sévigné, juillet 1673 à novembre 1675.

(2) « Pendant que la duchesse de Chaulnes traversait dans son carrosse le faubourg de la rue Haute, une troupe de peuple entoure sa voiture et l'empêche d'avancer. La duchesse surprise met la tête à la portière et demande ce que cela signifie et ce que l'on désire. « Nous venons, madame, vous demander une grâce, lui répondent les personnes les plus voisines; nous venons vous prier de vouloir bien nommer un enfant. — Bien volontiers, » répond la duchesse, qui aussitôt ouvre sa portière. Et immédiatement une puante charogne de chat pourri, lancée du milieu du groupe par une main vigoureuse, vient tomber sur les genoux de Mme de Chaulnes. « Tiens, vilaine bossue, voilà l'enfant

Mais quoique l'émeute eût soulevé deux fois la ville de Rennes dans le cours de cette funeste année, ces actes, dont la corde et la roue firent une trop cruelle justice, n'étaient rien auprès des agitations qui mirent la Basse-Bretagne en feu. Lorsque les cultivateurs de cette contrée se virent menacés de perdre par l'impôt sur le tabac l'une des plus chères jouissances de leur vie de labeurs et de privations, la rage et le désespoir transformèrent en bêtes féroces ces populations douces et paisibles. Armés de leurs faux et des vieux mousquets de la ligue, les paysans de la Cornouaille, des pays de Léon et de Tréguier coururent sus aux agens du fisc, et bientôt après aux gentilshommes qui, sur le mandement du gouverneur de la province, s'étaient rassemblés pour maintenir l'ordre public. De la pointe du Ratz aux falaises de la Manche, sur tout le territoire actuel du Finistère, des milliers d'hommes, hurlant en langue bretonne des chants de mort, se formèrent en compagnies, élisant des chefs, et signant un pacte dans lequel, aux naïves réclamations d'un peuple honnête, se mêlaient déjà les plus folles aspirations du communisme (1).

Des pillages, des incendies et des meurtres nombreux, dont la trace a complétement échappé à l'histoire, signalèrent cette jacquerie de six mois, réprimée après une véritable bataille livrée aux environs de Carhaix par l'armée aux ordres du duc de Chaulnes. Si-

qu'on veut te donner à nommer : le voilà! » A la vue de cette insolence, les gens de la duchesse se mettent en posture de la défendre contre de nouvelles insultes; la populace s'imagine qu'on va l'attaquer, et un coup de fusil parti de ses rangs va briser l'épaule du page de Mme de Chaulnes. » *La Révolte du papier timbré, advenue en Bretagne en 1675,* par M. A. de La Borderie.

(1) La *Ronde du Papier timbré* et le *Code-Paysan*, rédigés par les confédérés des quatorze paroisses du sud de la Cornouaille, sont au nombre des monumens les plus originaux de cette insurrection rurale dont M. de La Borderie a fait connaître le premier les vastes proportions et le véritable caractère. Il court dans cette ronde sanglante une sorte de souffle épique. J'en citerai seulement quelques vers littéralement traduits, où se révèle la vie nationale de la Bretagne avec ses aspirations et ses regrets :

« Quelle nouvelle en Bretagne? Que de bruit! que de fumée!
« — Le cheval du roi, quoique boiteux, vient d'être ferré de neuf;
« Il va porter en Basse-Bretagne le papier timbré et les scellés.
« La bourse du roi, profonde comme la mer, comme l'enfer est toujours béante.
« Quel équipage a le roi! quelle noblesse! quelle armée!
« Or en leur première arrivée en ce pays ils étaient vêtus de haillons, maigres comme des feuilles sèches,
« Nez longs, grands yeux, joues pâles et décharnées;
« Leurs jambes étaient des bâtons de barrières, et leurs genoux des nœuds de fagots;
« Mais ils ne furent pas longtemps au pays sans qu'ils ne changeassent, nos messieurs :
« Habits de velours à passementeries, bas de soie, et brodés encore!
« Face arrondie, trogne avinée, petits yeux vifs et égrillards.
« Il en avait coûté à nos bourses de faire requinquer ces gaillards-là!...
« Mes amis, si ce n'est pas faux ce que racontent les vieillards,
« Du temps de la duchesse Anne on ne nous traitait pas ainsi! »

tôt que le gouverneur se retrouva maître du pays, une forêt de potences s'éleva à Quimper, à Pontivy, à Guingamp, à Tréguier, et des centaines de malheureux, pris à peu près au hasard, vinrent expier des violences très coupables assurément, mais dont la responsabilité politique remontait à d'autres. Si l'insurrection avait été sauvage, la répression fut atroce et s'étendit à toute la Basse-Bretagne : sur sa côte la plus reculée, du lieu même où j'écris ces pages, j'aperçois la tour judiciairement démolie de l'une des paroisses confédérées, et peut-être à l'horizon s'élèvent encore quelques-uns des chênes séculaires aux branches desquels furent accrochées vingt-deux victimes (1).

Le duc de Chaulnes rentra à Rennes en conquérant, « en ordre de bataille et marche de guerre, dit un témoin oculaire, l'infanterie mèche allumée des deux bouts, balle en bouche, et les officiers à la tête de leurs compagnies (2). » Quatre jours après, le 16 octobre 1675, le conseil du roi rendait à Versailles un arrêt qui ordonnait la démolition de tout un faubourg de Rennes renfermant une population d'environ quatre mille âmes. Mme de Sévigné vit errer en pleurs, au sortir de Rennes, ces malheureux qu'il était défendu de recueillir sous peine de mort, qui n'avaient ni nourriture ni de quoi se coucher (3). Une ancienne capitale mise à sac, sa population divisée en trois classes selon les fortunes et soumise à une énorme contribution de guerre, le parlement, source de sa richesse, objet constant de ses complaisances et de son orgueil, transféré à Vannes, et que Rennes ne reconquit, au bout de plusieurs années, qu'au prix d'une contribution extraordinaire de 500,000 francs, c'étaient là de grands maux sans doute : ils disparaissaient toutefois auprès d'une douleur bien plus cruelle encore. Après la rentrée du duc de Chaulnes dans la capitale de la province, dix mille hommes étaient venus renforcer son armée, et, s'établissant dans les villages comme en pays conquis, vivaient à discrétion chez les malheureux habitans. Cette occupation impitoyable fut signalée par des forfaits sans nom, exposés par Mme de Sévigné avec un dégagement qui attriste, et qu'un contemporain moins spirituel, mais plus ému, raconte dans ces lignes dont la lecture donne le frisson : « Plusieurs habitans de cette ville et faubourgs de Rennes ont été battus par des soldats qui étaient logés chez eux. Les soldats ont tellement vexé les habitans qu'ils ont jeté de leurs hôtes et hôtesses par les fenêtres, après les avoir battus et excédés, ont violé des femmes, lié des enfans tout nus sur des broches pour les vouloir faire rôtir, rompu et brûlé les meubles,

(1) La commune de Combrit, arrondissement de Quimper.

(2) Journal manuscrit de M. de La Courneuve.

(3) Lettre à Mme de Grignan du 30 octobre 1675.

démoli les fenêtres et vitres des maisons, exigé grandes sommes de leurs hôtes, et commis tant de crimes qu'ils égalent Rennes à la destruction de Hierusalem (1). »

Pendant que les splendeurs de Versailles fascinaient l'Europe, que Racine faisait soupirer Bérénice, et que Bossuet enseignait les justices de Dieu à ceux qui jugent la terre, ces choses-là se passaient sans bruit et sans écho dans une loyale province demeurée à peu près seule paisible à l'ouverture du grand règne et dans la faiblesse du grand roi! Et dans quelles circonstances de telles horreurs étaient-elles consommées? Lorsque les états rassemblés à Dinan, afin de désarmer à force de dévouement une inexorable justice, sanctionnaient par acclamation toutes les mesures financières prises par la cour, ajoutant à cet acte de respectueuse obéissance un don gratuit de 3 millions voté sans débat! C'était sous le coup de ces désastres que Mme de Sévigné s'écriait *qu'il n'y avait plus de Bretagne* (2), et qu'un mois après la monarchique marquise s'étonnait *qu'en quelque lieu du monde on puisse aimer un gouverneur* (3). Le 2 mars 1676, une amnistie incomplète (4) vint enfin arrêter le marteau des démolisseurs et permettre à la Bretagne de respirer sous ses ruines.

Ce n'étaient pas seulement les forteresses et les maisons que le pouvoir absolu renversait dans la péninsule. Le règne de Louis XIV y fit table rase d'un système municipal aussi vieux que la Bretagne elle-même. En 1685, le ministère avait repoussé, comme peu agréables au roi, trois candidats choisis par l'assemblée de ville pour remplir les fonctions de maire à Nantes, et par un respect ironique pour les droits des électeurs il avait été prescrit que trois nouveaux candidats choisis *avec une entière liberté de suffrage* fussent présentés à sa majesté. En 1693, le maire de la même ville touchant au terme de son mandat, l'assemblée était sur le point de se réunir pour désigner à la couronne des candidats selon l'usage. Ce fut alors que le roi investit des fonctions de maire de la ville de Nantes, érigée en office héréditaire, le sieur de Port-Lavigne. « Cette ordonnance, dit un écrivain breton, en même temps qu'elle changea nos maires électifs en très humbles valets de sa majesté, annulait l'élection du premier chef de la milice, puisque le maire en était

(1) *Journal* de Du Chemin, 13 décembre 1676, cité par M. de La Borderie, p. 192. Voyez aussi le *Journal* du procureur Morel, *ibid.*

(2) Lettre du 30 octobre 1675.

(3) Lettre du 27 novembre 1675.

(4) Les lettres-patentes du roi portant amnistie exceptèrent de cette mesure cent soixante-quatre personnes, réparties entre cinquante-huit villes ou paroisses rurales de la province.

le colonel né. La vénalité des charges allait également bon train. Le marquis de Sévigné acheta 180,000 livres la charge héréditaire de lieutenant-général de la ville et comté de Nantes. En 1695, les maires vendaient publiquement les moindres grades de la milice bourgeoise. Un M. de Boisgon osa rappeler les franchises jurées par Louis XIV; mais M. de Sévigné lui imposa silence (1). »

Tel était le régime qu'avaient inauguré en Bretagne des usurpations voilées aux yeux de la noblesse par le prestige personnel du prince pour lequel elle avait répandu tant de sang; mais l'abdication de leurs vieux droits et de leur honneur politique répugnait trop à ces gentilshommes à la fois fiers et modestes pour qu'on ne dût pas compter avec certitude sur une réaction prochaine. Inconnus à Versailles, froissés par de grands seigneurs de fraîche date, les fils des trente ne tardèrent pas à se demander si c'était bien là le dernier mot de la monarchie, et pareille question soulevée au lendemain de Malplaquet et d'Hochstett, en présence de la France envahie, ne manqua pas d'éveiller des doutes et de susciter d'amers regrets : il y avait là tout le programme d'une révolution.

IV.

En aboutissant à des conséquences sinistres, très contraires à celles qu'on avait attendues, le règne de Louis XIV avait porté un coup mortel au principe d'autorité et suscité dans toute la France le goût, pour ne pas dire la passion, des réformes. Malheureusement il n'existait pour celles-ci aucune base généralement acceptée par l'opinion, car pendant que la noble école groupée autour du duc de Bourgogne rêvait des programmes aristocratiques, celle des réformés, des jansénistes et des libres penseurs se complaisait déjà dans des utopies quasi-révolutionnaires. De là l'avortement de toutes les combinaisons politiques tentées sous la régence. Pour la Bretagne, il n'en fut point ainsi : cette province possédait, avec des traditions chères à tous, des institutions déterminées dont il ne s'agissait que de réclamer la rigoureuse application. Sans aucun concert, le sentiment public s'établit donc sur un terrain commun, et la première pensée des Bretons, en voyant disparaître le vieux roi, ce fut que la vieille constitution bretonne allait renaître. Tout peuple pénétré d'une idée fixe est indomptable : aussi la Bretagne ne tarda-t-elle pas à triompher de la monarchie française, en la poussant fort au-delà du point où elle-même aurait aimé à s'arrêter.

Dans l'année même où mourut Louis XIV, on avait pu s'apercevoir aux états de Saint-Brieuc que la patience bretonne était à bout,

(1) M. Pitre-Chevalier, *la Bretagne moderne*, ch. 1er, p. 41.

et que cette assemblée politique ne tarderait pas à sortir de l'inertie où elle s'était maintenue depuis le commencement du règne. La crise préparée par un si long abus de la puissance éclata en effet en 1717 aux états de Dinan. En présence des audacieuses innovations stérilement tentées par le gouvernement de la régence, la Bretagne, pour son compte, ne fit appel qu'à des droits anciens et parfaitement définis; mais dans ses réclamations ainsi limitées elle se montra inflexible, et à Dinan s'ouvrit contre le pouvoir absolu la lutte de soixante ans qui devait aboutir à la convocation des états-généraux.

En arrivant dans cette ville, l'ordre entier de la noblesse y avait porté la ferme résolution de ne voter désormais le *don gratuit* qu'à la fin de la session législative. Cet ordre entendait faire précéder le vote d'un débat approfondi sur les rapports des diverses commissions permanentes nommées par les états dans leur session antérieure; il voulait commencer ses opérations par l'apurement des comptes, l'adjudication des fermes de l'impôt, par l'établissement d'un budget régulier des recettes et dépenses d'après lequel l'assemblée, éclairée sur les ressources et les besoins spéciaux de la province, se trouverait en mesure de fixer la somme dont elle pouvait disposer sans imprudence pour concourir aux dépenses générales du royaume. Rien de tout cela n'excédait assurément les droits de la Bretagne, tels qu'ils avaient été déterminés par le contrat de mariage de Louis XII et par le traité bilatéral de 1532; mais, si légitimes que fussent toutes ces choses, le maréchal de Montesquiou à Rennes, le comte d'Argenson à Paris, les considéraient comme de fort séditieuses nouveautés, et le régent avait plus de goût pour les aventures financières que pour les restaurations historiques. Le commandant de la province (1) avait trop peu d'instinct politique pour comprendre l'urgence de concessions nécessaires dans l'intérêt même d'un pouvoir nouveau. Portant d'ailleurs en Bretagne les habitudes d'esprit les plus antipathiques à cette province, la vantardise gasconne doublée de la hauteur de Versailles, le vieux maréchal entendait le gouvernement représentatif à la manière d'un colonel de mousquetaires, et ne soupçonnait pas qu'on dût appliquer à une assemblée délibérante un autre régime que celui de la consigne et de la salle de police. Montesquiou avait profondément blessé la noblesse bretonne par ses mauvais procédés, et dès lors il imputait à des rancunes des résolutions inspirées par les sentimens les plus réfléchis.

Ne soupçonnant pas même la véritable pensée des états, le ma-

(1) Le gouvernement nominal de la Bretagne était aux mains du comte de Toulouse, qui n'y parut jamais de sa personne.

réchal avait cru déployer une habileté consommée en réduisant sensiblement le chiffre précédemment réclamé par la cour. Aussi l'intention de la noblesse et du tiers de faire précéder le vote demandé par les commissaires royaux de l'examen de la situation financière lui apparut-elle comme un acte d'ingratitude et de rébellion tout ensemble. Dès le lendemain du jour où fut prise cette résolution, à laquelle le clergé, toujours timide devant le pouvoir, refusa seul de s'associer, le commandant faisait enlever de la salle des états quatre gentilshommes qui avaient ouvert et appuyé l'avis auquel s'était rallié leur ordre tout entier, et ce coup de force ayant provoqué une exaspération facile à comprendre parmi les cinq cents membres présens, il avait, au bout de quatre jours, dispersé l'assemblée, fermé le lieu de ses séances, déclaré close la session des états, en menaçant ceux-ci de toute la colère du roi. Une députation se rendit en cour pour exposer au régent le véritable état des choses et lui porter les assurances d'une inaltérable fidélité. Pendant ce temps, le maréchal exposait à sa manière ce qu'il appelait « l'insolence séditieuse d'une province qu'il fallait désabuser de la chimère de son indépendance. »

Cependant le parlement de Bretagne, aux membres duquel le maréchal avait aussi distribué, afin d'y paralyser la résistance, un certain nombre de lettres de cachet mises à sa discrétion par M. de La Vrillière, s'empara, sitôt après la dissolution des états, du rôle politique qui venait s'offrir à lui sans qu'il l'eût jusqu'alors cherché. Il suspendit par arrêt la perception de tous les impôts dans la province, et adressa au roi d'éloquentes remontrances dont je me borne à citer le début : « Votre parlement de Bretagne est trop attaché à votre majesté pour manquer à lui faire ses très humbles remontrances sur les conséquences des lettres patentes données à l'occasion de la séparation des états convoqués en votre ville de Dinan. Cet événement, dont le temps passé ne fournit pas d'exemple, change la forme du gouvernement de cette province et *donne atteinte au traité d'union de la Bretagne avec votre couronne. C'est ce titre, sire, qui nous unit à la France, et s'il n'est pas permis de prévoir les dangereuses conséquences qu'il y aurait d'y toucher, il est toujours sage de les prévenir.* Votre parlement supplie humblement votre majesté de considérer que l'assemblée des trois états est la loi fondamentale de cette province, qu'il ne s'y doit lever aucun droit sans leur consentement, qu'une sage liberté de représenter les contraventions au traité d'union a toujours été permise dans chaque tenue d'états. Nous nous flattons donc qu'elle regardera avec sa bonté ordinaire *une province soumise à ses ordres par sa seule inclination, sans que les raisons du sang ni la force des armes y aient eu aucune part.* En faveur de sa fidélité inébranlable, nous vous sup-

plions, sire, de rendre à cette province la forme essentielle de son gouvernement en rassemblant ses états. Vos sujets, jaloux de signaler leur zèle, ne peuvent souffrir que votre majesté cherche, par des voies inouies jusqu'ici, les secours qu'elle trouvera toujours dans le désir inépuisable qu'ils ont de lui obéir. »

Les députés bretons furent bien accueillis par le régent, esprit libre et fort peu enclin à la violence. Sur leur engagement d'honneur que l'autorité royale obtiendrait une sorte de satisfaction par un premier vote spontané, ordre fut envoyé au maréchal de Montesquiou de rouvrir les états; mais, en lui notifiant les volontés du prince, les instructions ministérielles, inspirées par une haine aveugle des résistances même les plus légitimes, y ajoutèrent un commentaire dont l'esprit court du commandant ne tarda point à faire la plus dangereuse application. Les états, réunis de nouveau à Dinan en juillet 1718, ouvrirent en effet leur session en votant sans débat le don gratuit; mais s'ils se montrèrent respectueux pour la volonté royale, ils n'avaient point entendu pour cela restreindre la sphère de leur liberté. Inspirés par des vues économiques parfaitement saines, ils se crurent donc le droit, dans l'intérêt même du trésor aussi bien que dans celui de la province, de modifier, lors de l'adjudication des fermes, les bases de l'impôt sur les boissons, dont le taux exorbitant, fixé d'office par l'autorité royale en 1709, avait à peu près tari la consommation dans toute la Bretagne, portant ainsi aux finances du royaume le coup le plus sensible. Le maréchal, stupéfait d'une telle audace, écrit par estafette à Paris, et obtient un arrêt du conseil annulant la décision des états. Cet arrêt, immédiatement notifié à l'assemblée, est déclaré par elle nul et attentatoire au pacte qui unit la Bretagne à la France, et les trois ordres, interdisant la perception de tout impôt non consenti, confient l'exécution de leur décision au patriotisme de leurs concitoyens et à celui du parlement, gardien-né des lois fondamentales. Ce grand corps rend à l'instant un arrêt conforme au vœu de la représentation nationale. C'est en présence de cet accord, sur lequel il n'avait pas compté, qu'en pleine séance des états, le maréchal notifie à soixante-trois gentilshommes l'ordre de quitter à l'instant la province, pendant que ses gardes enlèvent à Rennes douze conseillers de leur siége, et que des troupes échelonnées sur la frontière envahissent la Bretagne sur tous les points. Furieuse sans être intimidée, l'assemblée mutilée veut nommer une députation, afin de porter encore au pied du trône l'expression de ses plaintes, pour ne pas dire de ses menaces; mais le commandant notifie aux membres délégués l'ordre formel de ne point partir, sous peine de se voir traités en criminels de lèse-majesté. Les états se trouvent alors dissous, et la province, sans espoir, ouvre son cœur à des résolutions désespérées.

Rentrés au sein des populations frémissantes et sans aucun espoir désormais de faire connaître la vérité, les membres des états furent amenés à se concerter entre eux en opposant la barrière du secret aux investigations du depostisme. Ce fut alors qu'un pacte où respire le génie national dans son expression la plus élevée vint lier étroitement les membres de la noblesse, pacte clandestin sans doute, mais dont on ne saurait faire sortir la plus légère induction contraire à la fidélité due au jeune roi, au régent et à la couronne de France, et qui avait pour but unique le maintien des droits constitutionnels de la Bretagne (1). Alors furent abordées les hypothèses les plus redoutables entre les ardens colporteurs de l'acte d'union, et ce fut en présence des troupes qui paraissaient s'avancer pour lui porter le coup de grâce que la Bretagne se prit à énumérer ses moyens de résistance, à fourbir ses armes et à réparer quelques brèches aux vieilles tours échappées au marteau de Richelieu. Des chefs furent désignés, des points stratégiques indiqués à tout événement; des mots d'ordre circulèrent de château en château, et des signaux manœuvrés par les initiés se dressèrent au haut des clochers : appareil alarmant sans doute, mais qui, dans la pensée des confédérés, n'impliquait qu'une résistance organisée à la perception de l'impôt et aux violences éventuelles de la force armée.

Il était naturel que la princesse intrigante qui méditait à Sceaux, au milieu de son olympe de carton, la grande œuvre de la restauration des bâtards, que le boute-feu italien qui avait entrepris de bouleverser l'Europe dans l'intérêt politique du cabinet de Madrid, s'entendissent pour exploiter au profit de leurs égoïstes projets la juste irritation d'une grande province, pour pêcher quelques dupes dans ces eaux si profondément troublées. Ce triste succès ne leur manqua point, et la conspiration de Pontcallec, avortement malheureux de la plus noble des entreprises, vint très à propos pour la régence ôter au grand mouvement breton son admirable caractère de résistance légale, en paraissant placer les plus patriotes des hommes à la suite d'un cabinet étranger. Quel qu'ait été l'isolement des conjurés au sein de la province sitôt qu'on y put soupçonner leur véritable dessein, cet isolement n'empêcha point que l'association bretonne ne se trouvât frappée au cœur par une intrigue dont le dernier mot, en cas de succès, aurait été le gouvernement de M. du Maine, le bouleversement diplomatique de l'Europe et la subordination de la France à l'Espagne.

C'est là l'impardonnable tort des conjurés, si noblement expié qu'il ait pu être par la courageuse simplicité de leur mort. Les quatre gen-

(1) M. de La Borderie a donné, d'après le journal inédit du président de Robien, le texte même de l'acte de 1719, que Lémontey n'a point connu, et dont il a parlé avec inexactitude dans son *Histoire de la Régence*.

tilshommes dont la tête tomba en 1720 sur la place du Bouffay valaient mieux que l'œuvre ténébreuse où ils se laissèrent entraîner par de légitimes ressentimens; ils valaient mieux surtout que leurs lâches et indignes instigateurs. Il importe toutefois qu'en réfutant très justement Duclos et Lémontey, les écrivains bretons n'opposent pas aux aveuglemens de la détraction ceux de l'apologie, et qu'en payant à des compatriotes malheureux un tribut naturel de commisération, ils ne fassent pas d'agens de Cellamare et d'Alberoni les représentans d'un pays dont leur entreprise rendit la situation beaucoup moins intéressante et mille fois plus difficile. A partir du jour où fut exécuté l'arrêt de Nantes, la cour put dire en effet, non pas avec vérité, mais avec vraisemblance, que les résistances bretonnes étaient inspirées par de dangereuses arrière-pensées, et que les réclamations de cette province cachaient une conspiration permanente contre la France. Si le régent laissa couler le sang de MM. de Pontcallec, de Talhouët, Ducouëdic et de Montlouis, c'est que son gouvernement éprouvait le besoin de dévoyer l'opinion publique, en transformant en agression ce qui n'avait été si longtemps qu'une patriotique résistance. Accablé sous cette déplorable solidarité, la province pleura le sort des victimes, en subissant pour longtemps le contre-coup de leur faute.

La Bretagne demeura durant trente ans sous l'impression de cet événement, car la vie politique y fut comme suspendue jusqu'à la crise suprême qui s'ouvrit après 1750 sous l'administration du duc d'Aiguillon. Le cardinal de Fleury avait appliqué aux affaires de cette province un système fort habile. En même temps qu'il affectait un respect profond pour les droits de la Bretagne et qu'il y ménageait ainsi les susceptibilités nationales, il paralysait sans éclat le jeu de ses institutions par des conflits habilement suscités. L'ordre du clergé, composé de neuf évêques, presque tous étrangers à la province malgré le pacte d'union, et d'abbés qui devaient leurs riches bénéfices à la faveur royale, était aux états dans une dépendance presque constante de la cour. Fleury parvint à conquérir le tiers par des grâces distribuées avec à-propos. Afin d'assurer au roi le concours de cet ordre dans l'assemblée, il sut profiter de l'anéantissement du système municipal, qui plaçait à la discrétion de la couronne tous les maires, nommés par elle, et de l'affinité qui liait encore la bourgeoisie à la royauté, affinité séculaire dont la soudaine rupture fut en Bretagne le premier signal de la tourmente révolutionnaire.

D'après un usage immémorial, le vote conforme des trois ordres était nécessaire pour former une résolution législative. Il n'était dérogé à ce principe que pour des intérêts spéciaux et de faible importance. Dans la première partie du XVIIIe siècle, le travail principal de la cour consistait à faire prévaloir l'exception sur la règle, et

elle y parvint presque toujours, malgré les vives réclamations de la noblesse, ainsi annulée par l'entente habituelle du clergé avec la bourgeoisie. Le gouvernement d'ailleurs mit bientôt en usage contre les états une arme d'un effet encore plus puissant et plus sûr : il eut l'habileté de leur opposer le parlement de Bretagne, en affectant de considérer l'enregistrement des édits par cette grande cour nationale comme équivalente à une sorte de sanction législative. Quoique ce corps fût en parfaite sympathie avec la noblesse bretonne, au sein de laquelle il était exclusivement recruté, il ne repoussa point tout d'abord un rôle auquel l'attitude du parlement de Paris n'avait que trop prédisposé les compagnies souveraines.

De 1723 à 1756, le ministère présenta donc divers édits financiers à l'enregistrement du parlement de Rennes, et celui-ci crut pouvoir y procéder, après avoir pris soin de réserver formellement le droit souverain des états, et de n'attribuer d'ordinaire aux mesures visées par lui qu'un caractère provisoire. De telles réserves n'étaient pas pour arrêter le second duc de Chaulnes, ni moins encore le duc d'Aiguillon, qui en 1750 avait succédé à celui-ci, en lui achetant 200,000 écus le gouvernement de la Bretagne. Tout entier à la pensée de mater la noblesse, inexpugnable citadelle de la pensée bretonne, d'Aiguillon, chez qui la souplesse n'était dépassée que par la persévérance, se fit à ses débuts l'homme de la bourgeoisie, l'actif promoteur des améliorations matérielles, des réformes et des économies; il se garda bien surtout de marchander au parlement aucune des conditions d'un concours qui devait d'ailleurs peu durer, et dont ce seigneur allait être appelé à payer bientôt chèrement le prix. Administrateur dur, mais éclairé, le gouverneur avait doté d'un magnifique réseau de voies de communication la province, qui jusqu'alors n'avait possédé qu'une seule route carrossable, celle de Rennes à Brest; il avait, par un système bien entendu de casernement, dégrevé les villes de charges accablantes, et vivait d'ailleurs vis-à-vis du tiers-état dans une sorte de prévenance, pour ne pas dire de coquetterie perpétuelle. L'heure ne tarda pas à sonner pourtant où toute cette politique devint stérile, et où, sous l'impression déjà irrésistible d'idées nouvelles, la bourgeoisie, répudiant ses traditions et transformant ses habitudes, se fit l'alliée de la noblesse, non pour sceller avec celle-ci un pacte durable, mais pour marcher de concert à l'assaut du pouvoir royal et au bouleversement radical de la vieille société française.

Pendant les douze premières années de son administration, le duc, déjà odieux à la noblesse, avait tout obtenu du tiers comme du clergé, et trois fois, de 1756 à 1762, ces deux ordres, appuyés par le parlement, avaient renouvelé le vote de divers vingtièmes ajoutés

à la masse déjà lourde des charges publiques. Cependant les choses changèrent, et pour toujours, aux états de 1764. Sous l'influence des théories triomphantes et des nouvelles espérances auxquelles s'ouvraient déjà les cœurs, le tiers se rapprocha momentanément de la noblesse, afin de combattre le pouvoir, et les états, unanimes cette fois, prescrivirent à leur procureur-général syndic de s'inscrire contre la perception de deux nouveaux vingtièmes prescrits par un arrêt du conseil. Mis ainsi en demeure, le parlement vint prêter aux états toute son autorité, en cassant, comme attentatoire aux droits de la province, l'arrêt du conseil royal, interdisant de plus à tous agens du fisc, sous peine de forfaiture, la perception des vingtièmes. « Le roi alors adressa des lettres-patentes à cette compagnie pour lui imposer silence. Le parlement les lui renvoya *par la poste*, et, toutes affaires cessantes, décida que l'administration de la justice restait suspendue en Bretagne (1). » Quelques semaines après, les magistrats bretons, mandés à la cour, paraissaient devant Louis XV, et le prince, avec cette majesté d'attitude qui voilait encore chez lui l'évanouissement de la puissance, après leur avoir adressé de vifs reproches sur une démarche sans exemple, leur ordonnait de retourner à leur poste pour y exécuter les ordres de son conseil et reprendre la suite de leurs travaux; mais avec tout ce qu'il fallait pour provoquer partout l'agitation, ce triste pouvoir manquait des conditions nécessaires pour susciter la crainte. Sous l'influence d'entraînemens irrésistibles, la magistrature elle-même s'engageait dans les voies les plus contraires à ses traditions. A peine rentrés à Rennes, les membres du parlement, au nombre d'environ quatre-vingts, s'entendaient pour adresser au roi leur démission concertée, et le 25 avril 1765 la ville, en s'éveillant, apprit que la province n'avait plus de tribunaux, et que, pour marcher à la conquête de destinées nouvelles, l'antique sénat de la Bretagne avait spontanément rompu ses liens avec la monarchie et avec l'histoire.

On connaît les incidens de la lutte terrible à laquelle ne mit pas fin l'avénement du plus doux des monarques. L'on sait que durant trois ans un illustre procureur-général disputa sa tête à des commissaires, tandis que le représentant direct de l'autorité royale en Bretagne était, par arrêt du parlement de cette province, renvoyé devant la première juridiction du royaume pour répondre à la plus flétrissante des imputations. D'un côté, le pouvoir absolu, acculé à ses derniers retranchemens, construisait contre La Chalotais une accusation de haute trahison, en la fondant sur de ridicules lettres

(1) M. Du Chatellier, *Histoire de la Révolution dans les départemens de l'ancienne Bretagne*, tome Ier, page 16.

anonymes qu'un laquais n'aurait point eu la pensée d'écrire; de l'autre, le parlement breton, sanctuaire d'une séculaire fidélité envers la couronne, accusait de vol, pour ne pas dire d'escroquerie, le duc d'Aiguillon, l'ami et le représentant même du monarque! Ce n'était plus la lutte légale, ce n'était plus même l'état de guerre; c'était la révolution française, déjà consommée dans les idées, qui tendait à passer dans les faits.

Ardemment soutenu dans ses agressions contre la cour par les états, le parlement de Bretagne, entrant plus avant qu'aucune autre compagnie souveraine dans le courant des aspirations nouvelles, se fit l'instigateur infatigable de cette *union des parlemens,* dont le dernier mot devait être la convocation des états-généraux et la reconstitution de la France d'après des données rationnelles très étrangères au droit historique que la province avait si résolûment maintenu jusqu'alors. Un grand corps qui ne représentait qu'un droit local se faisait donc l'instrument d'une révolution dont le programme était l'unité de la législation française, l'immolation de tous les priviléges provinciaux au droit de l'état. Aussi Breton qu'on pût l'être par l'austérité de sa vie, la persévérance de ses poursuites et l'étude approfondie des coutumes de son pays, La Chalotais, correspondant des encyclopédistes, et non moins redouté pour ses bons mots que pour ses réquisitoires, était devenu, sans le soupçonner, l'un des ouvriers les plus actifs de l'immense transformation sociale à laquelle il poussa sans en avoir conscience, et qui sortit comme d'elle-même de la simultanéité de tous les efforts. Aussi funeste à l'ancienne monarchie que le fut bientôt après Mirabeau, le magistrat prépara les ruines que le tribun n'eut plus qu'à secouer. Pendant que l'école philosophique attaquait le pouvoir de front au nom des idées, le parlement de Rennes, avec l'assistance d'une grande province, continuait à lui faire une guerre à mort au nom des droits violés et des contrats méconnus. La colère trop légitime de la noblesse bretonne contre l'arbitraire ministériel élargit ainsi chaque jour l'abîme où cette noblesse ne tarda pas, comme par une sorte de généreux remords, à s'ensevelir elle-même avec la monarchie qu'elle avait concouru à y précipiter. Par un phénomène que peut seule expliquer l'association si malheureuse opérée par l'assemblée constituante entre la réforme politique et la réforme religieuse, on vit la libérale, mais catholique Bretagne, redevenir tout à coup l'ennemie la plus redoutable de la révolution dont elle avait été la première instigatrice et le premier instrument, demeurant ainsi jusqu'à son dernier jour conséquente avec elle-même.

LOUIS DE CARNÉ.

LA

TÉLÉGRAPHIE ÉLECTRIQUE

EN FRANCE

DE LA RÉFORME DU SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE.

I. *Annales télégraphiques*, 1858-1859-1860. — II. *Cours théorique et pratique de Télégraphie électrique*, par M. E. Blavier, inspecteur des lignes télégraphiques. — III. *De l'Abaissement des Taxes télégraphiques en France*, par M. Gustave Marqfoy.

La direction des postes en Angleterre est aujourd'hui confiée à un homme qui s'est acquis une grande popularité par une longue et victorieuse propagande en faveur de l'abaissement et de l'uniformité des taxes postales : je veux parler de sir Rowland Hill, l'inventeur du *penny post*, aujourd'hui adopté dans toute l'Europe et aux États-Unis. Le service qu'il a rendu à son pays et à son temps n'est pas médiocre, et personne aujourd'hui ne regrette l'ancien système, où les taxes, calculées d'après les distances, étaient l'objet de perpétuels débats, et, par les variations autant que par l'élévation des chiffres, opposaient une véritable entrave à la facilité des communications épistolaires.

On se préoccupe depuis quelque temps en France d'appliquer à la télégraphie électrique les idées de sir Rowland Hill en matière de réforme postale; l'on a commencé contre les taxes télégraphiques une croisade, ou, comme disent nos voisins, une agitation à laquelle prennent part tous ceux qui voudraient voir le public français tout entier jouir plus facilement des bénéfices de cette admirable invention, préparée par les travaux de nos savans.

Il y a une différence essentielle, je me hâte de le dire, entre la réforme du service postal et celle du service télégraphique. La

première ne touchait qu'à des questions d'ordre économique; elle pouvait se résoudre entièrement par voie administrative, et la limite de l'abaissement des tarifs n'était fixée que par des considérations budgétaires et statistiques. La réforme télégraphique soulève des difficultés plus nombreuses. La télégraphie n'est pas seulement une branche de l'administration publique, c'est aussi une science, et jusqu'à présent ceux qui ont songé à la réformer ont surtout porté leur attention vers les perfectionnemens qui touchent à la physique, à la chimie, à la mécanique. C'est dans la découverte d'appareils plus ingénieux qu'ils ont cherché la solution du problème des tarifs réduits; mais pour être convenablement résolue, cette question doit être étudiée au point de vue administratif aussi bien qu'au point de vue technique. Cette tâche a été récemment entreprise par un ancien inspecteur des télégraphes, sorti de l'École polytechnique, M. Gustave Marqfoy. Dans des pages lumineuses et pleines d'intérêt, il propose, outre l'adoption d'un nouvel appareil de son invention, toute une série de mesures destinées à simplifier le service, à le généraliser, à faciliter les rapports du public avec l'administration. On sent pourtant qu'en sa qualité d'inventeur, M. Marqfoy a une prédilection particulière pour le côté technique de son sujet; il ne considère une réforme administrative comme possible qu'autant qu'elle serait fondée sur l'emploi de ses appareils.

Lorsqu'on examine la question des tarifs télégraphiques sans préoccupation de ce genre, on est tout étonné de voir que l'on a peut-être en réalité moins à attendre des progrès de l'ordre scientifique que des mesures qui auraient pour effet de diminuer les frais généraux du service. Parmi celles qui pourraient atteindre ce but, il en est une, la plus efficace à notre avis, qu'il faut s'étonner de n'avoir pas encore vu recommander dans notre pays, parce qu'elle a déjà reçu ailleurs, notamment en Belgique et dans quelques parties de l'Allemagne, la sanction de l'expérience : c'est la fusion des deux administrations des postes et des télégraphes. Reliée aujourd'hui par les liens les moins naturels au ministère dont elle fait partie, l'administration télégraphique acquerrait la force qui lui manque si elle entrait dans les cadres de son aînée, l'administration postale, si puissante, si expérimentée, si admirablement organisée. Qu'on imagine dans la moindre petite ville de province le bureau des postes devenu en même temps bureau télégraphique : quel avenir ouvert au nouveau mode de communications! Cette fusion deviendra d'autant plus facile que les appareils électriques seront plus commodes à manœuvrer. Ainsi la question scientifique revient d'elle-même se mêler aux considérations administratives. A cause de cette connexité profonde, le sujet comprend nécessairement deux parties : la première embrassera l'histoire de la législation des tarifs, la

statistique des dépêches et la comparaison des taxes françaises avec celles des autres pays; dans la seconde, plus spécialement technique, on fera connaître l'état actuel du matériel télégraphique et les divers appareils, plus ou moins bien imaginés, à l'aide desquels on prétend renouveler l'art de la correspondance électrique. En réduisant à leur juste valeur les prétentions des inventeurs, nous serons amené à conclure que, si l'on ne doit pas négliger les perfectionnemens qui peuvent donner aux communications plus de promptitude et de facilité, il faut cependant chercher la solution des tarifs à bon marché dans une bonne organisation du service. A ce dernier point de vue, la fusion des télégraphes et des postes permettrait d'obtenir les meilleurs résultats. Cette mesure contribuerait puissamment à faciliter une réforme désirée par le public, à populariser un moyen de communications devenu un auxiliaire puissant du commerce, et destiné bientôt à servir d'une manière plus efficace cette multitude innombrable d'intérêts privés dont la mobilité nous condamne à des agitations perpétuelles.

Les débuts de la télégraphie électrique en France ne sont pas anciens; l'ordonnance du 29 novembre 1844 ouvrit le premier crédit qui permit de construire la ligne de Paris à Rouen. Comme les chemins de fer, les premiers fils électriques eurent dans la capitale leur centre de rayonnement. En 1846 fut opérée la jonction de Paris avec Lille et la frontière de Belgique; en 1850, Paris put correspondre télégraphiquement avec Angers, Tonnerre, Châlons-sur-Marne. C'est alors seulement que le réseau prit un développement rapide : il atteignit en peu de temps les quatre-vingt-six chefs-lieux de nos départemens. Ce nouveau service demeura centralisé entre les mains de l'état au lieu d'être concédé à une compagnie unique, comme en Angleterre, ou livré à la concurrence de compagnies libres, comme aux États-Unis. Les règlemens auxquels est soumise en France la correspondance télégraphique ont été modifiés jusqu'à cinq fois depuis l'inauguration du réseau.

Au début, l'on adopta en principe la proportionnalité des tarifs aux distances parcourues par les dépêches : la loi du 29 novembre 1850 statuait que pour une dépêche de un à vingt mots, ou *dépêche simple*, il devait être perçu un droit fixe de 3 francs, plus 10 centimes par myriamètre. Au-dessus de vingt mots, la taxe précédente était augmentée d'un quart pour chaque dizaine de mots ou fraction de dizaine excédante. Le droit fixe de 3 francs était exorbitant : on sentit bientôt la nécessité de le diminuer; mais on conserva le droit supplémentaire, proportionné à la distance. La loi du 28 mai 1853 abaissa le droit fixe à 2 francs et ne changea rien au chiffre de 10 centimes par myriamètre. Peu de temps après, le 22 juin 1854, ce chiffre fut relevé à 12 centimes. Il fut de nouveau ramené au taux de 10 cen-

times le 21 juillet 1856, et depuis il n'a pas été changé. Toutefois le principe de l'unité de tarif n'a cessé d'être opposé au principe des distances, et ceux qui en sont partisans ont remporté un demi-succès en obtenant qu'on l'appliquât à certaines catégories de dépêches. Cette transaction a été consacrée par la loi du 18 mai 1858, base du régime actuel des correspondances télégraphiques. C'est ce régime qu'il faut essayer maintenant de décrire en peu de mots.

En vertu de la loi du 18 mai 1856, les dépêches sont taxées différemment, suivant qu'elles circulent entre les bureaux du même département, de deux départemens limitrophes, ou qu'elles traversent plus de deux départemens. Dans la première classe, les dépêches simples (de un à quinze mots, plus cinq mots d'adresse) sont soumises à une taxe fixe de 1 franc, dans la deuxième à une taxe fixe de 1 franc 50 centimes; dans la troisième, la taxe se calcule d'après la distance : elle se compose d'un droit fixe de 2 francs, augmenté de 10 centimes par myriamètre. Au-dessus de quinze mots, la taxe est, pour toutes les classes de dépêches, élevée d'un dixième par chaque série de cinq mots ou par fraction de série excédante.

Sous l'empire de ces tarifs, quelles sont les limites de prix d'une dépêche simple sur le territoire de la France? La limite inférieure, on l'a vu, est de 1 franc dans l'intérieur d'un département; de Brest à Toulon, la dépêche simple, qui a traversé diagonalement toute l'étendue de la France (101 myriamètres à vol d'oiseau), coûte 12 francs 10 centimes. De Dunkerque à Perpignan (93 myriam. à vol d'oiseau), le prix s'élèverait à 11 fr. 30 cent.; de Bayonne à Wissembourg (96 myriam. à vol d'oiseau), à 11 fr. 60 cent. On peut donc considérer que le prix des dépêches simples est, pour la France, renfermé entre les limites de 1 à 12 francs environ. On a le droit de trouver ce dernier chiffre exorbitant; mais dans la réalité il est assez rare qu'il soit appliqué. Paris peut être considéré comme le centre du mouvement télégraphique français; les dépêches rayonnent de la circonférence au centre et du centre à la circonférence, et ne traversent qu'assez rarement l'étendue entière du territoire. La statistique permet d'apprécier, au point de vue des distances parcourues, quelles sont les dépêches les plus fréquentes et les plus productives. M. Pélicier, sous-chef de bureau au ministère de l'intérieur, a publié, dans les *Annales télégraphiques*, la statistique de la télégraphie privée en France depuis l'origine jusqu'à la fin de 1858; pour l'année 1859, ce travail vient d'être achevé par M. de Thury. Il résulte de leurs recherches que le prix moyen des dépêches intérieures en France a été en 1858 de 5 fr. 12 cent. et, d'après les tableaux de M. de Thury, de 4 fr. 56 cent. en 1859 (1).

(1) Sous l'empire des diverses lois qui ont réglé les tarifs jusqu'au 1er janvier 1858, M. Pélicier a calculé que le prix moyen d'une dépêche a été en 1851 de 8 fr. 51 cent.,

Ces chiffres révèlent une tendance qu'il importe de signaler. Tout en servant surtout aux grandes distances, puisque le chiffre de 4 fr. 56 cent. est le prix moyen d'une dépêche simple envoyée à 256 kilomètres, les communications télégraphiques s'établissent cependant en moyenne à des distances plus rapprochées que pendant les premières années qui suivirent la création du réseau. En d'autres termes, l'usage des dépêches tend à se moins localiser dans les grands bureaux extrêmes (2). Malgré le pas fait par la loi du 18 mai 1858 vers l'unité de taxe, l'administration a repoussé les comparaisons qu'on essayait d'établir, à ce point de vue, entre les lettres et les télégrammes. Qu'une voiture de poste parte de Paris pour Marseille, le poids, le nombre et la destination des lettres qu'elle transporte n'ont aucune influence véritable sur les dépenses de l'administration. Le service postal est organisé de telle façon qu'il s'accomplit chaque jour de la même façon. A une certaine heure, les boîtes sont levées, quel que soit le nombre de lettres qui s'y trouvent; les facteurs se mettent en route, qu'ils aient dix ou vingt lettres à porter. Les voitures de dépêches ne modifient jamais leur itinéraire. Les frais de l'administration sont donc, dans une grande mesure, indépendans de l'état quotidien et variable de la correspondance du pays. On conçoit, dans de pareilles conditions, que l'unité de taxe pût être acceptée par l'administration postale; mais dans le service télégraphique, l'envoi des dépêches est d'autant plus onéreux qu'elles sont expédiées plus loin. Toutes les communications intermédiaires sont souvent interrompues entre les bureaux qui correspondent. Dans le service des postes, le nombre des lettres n'a en quelque sorte pas de limite; le fil télégraphique ne peut transmettre qu'un signal à la fois. Au point de vue de l'équité, on a donc repoussé toute assimilation, et l'on a rejeté en conséquence le système de la taxe unique. S'il ne s'agissait que de justice, que de la rigoureuse appréciation

— en 1852 de 11 fr. 28 cent., — en 1853 de 10 fr. 64 cent., — en 1854 de 8 fr. 75 cent., — en 1855 de 9 fr. 77 c., — en 1856 de 8 fr. 85 c., — en 1857 de 8 fr. 06 c. Ces chiffres indiquent suffisamment que la télégraphie, comme on devait s'y attendre, a servi surtout, dans les débuts, aux communications à longue distance. Pendant l'année 1858, 349,887 dépêches ont été échangées en France, et pour le quatrième trimestre de cette année seulement les tableaux statistiques indiquent pour la première fois quelle est la proportion des dépêches simples relativement à celles qui contiennent plus de mots. Sur 100 dépêches, on en comptait, durant cette période, 63,5 de 1 à 15 mots, 17 de 16 à 20 mots, 8,8 de 21 à 25 mots, 9,5 de 26 à 50 mots. Ces proportions ont à peine varié en 1859.

(2) Sur les 97,728 dépêches intérieures du quatrième trimestre de l'année 1858, 23,728 ont été échangées avec Paris, et 74,000 entre les villes des départemens. Paris correspond avec tous les bureaux français, surtout avec Lyon et les grands ports de commerce, Marseille, Bordeaux, Le Havre. Plus des trois quarts des dépêches parisiennes ont été envoyées à ces villes et à Lille, Rouen, Toulouse, Caen, Nantes et Reims. Les principaux centres de télégraphie départementale sont Lyon, Marseille, Le Havre, Bordeaux, Nantes, Lille, Rouen, Toulouse, Dunkerque, Montpellier, Caen et Mulhouse.

d'une charge proportionnée à un service rendu, l'administration aurait mille fois raison; mais à qui fera-t-elle adopter cette manière de voir? Qui se soucie, dans l'expédition des affaires, d'autre chose que de la célérité et de la commodité des transactions? L'opinion publique est toujours favorable aux simplifications. On l'a si bien compris, qu'à l'exemple des petits pays, tels que la Saxe, la Suisse, le Wurtemberg, le Hanovre, le duché de Mecklembourg, le duché de Bade, la Hollande, on a abandonné le principe des distances pour chaque département français, ainsi que pour la zone formée par un département entouré de tous ses limitrophes.

Ce tarif exceptionnel a malheureusement servi très peu d'intérêts. Les tableaux statistiques de M. Pélicier montrent que, sur 100 dépêches expédiées en 1858, 70 ont été taxées d'après la distance, 12 seulement échangées entre les bureaux d'un même département, jouissant par conséquent du tarif de 1 franc, et 18 échangées entre stations de départemens voisins, jouissant du tarif de 1 franc 50 centimes. En 1859, le progrès de la télégraphie inter-départementale a été presque insensible : sur 100 dépêches, on en a compté 15 d'un département pour le même département, 20 de département à département limitrophe, et 65 pour le reste de la France. « En considérant, dit avec beaucoup de raison M. Pélicier, que la ville de Paris, à elle seule, expédie plus d'un tiers des dépêches totales, et renferme par conséquent plus d'un tiers des expéditeurs, on comprend que ces derniers soient fondés à se plaindre de dispositions moins favorables que s'ils résidaient dans un autre département : 1° parce que, de tous les départemens, celui de la Seine a le territoire le plus restreint; 2° parce que, totalement enclavé dans Seine-et-Oise, lui seul entre tous n'a qu'un département limitrophe. » Il faut avouer qu'on n'est guère tenté de correspondre télégraphiquement avec Versailles et Saint-Cloud, quand pour de pareilles distances il faut payer 1 fr. 50 cent. Les bureaux établis dans l'intérieur même de Paris transmettent les dépêches d'un point de la ville à un autre; mais ce genre de correspondance ne leur amène aucune clientèle. On a le droit de s'étonner pourtant que les tarifs spéciaux de 1 fr. et de 1 fr. 50 cent. n'aient pas produit un plus grand mouvement télégraphique dans les provinces. On condamne toujours volontiers l'administration en France, mais on ne blâme point assez notre esprit de routine et d'inertie, qui oppose tant de difficultés au progrès.

Il faut pourtant bien que le public le sache : il n'y a qu'un moyen d'obtenir la diminution des taxes télégraphiques, c'est précisément de se servir autant que possible du télégraphe. La question des tarifs n'est en effet qu'une question de chiffres, et l'on ne peut véritablement exiger de l'administration qu'elle n'essaie pas de mettre

ses recettes en équilibre avec ses dépenses. Le prix moyen des dépêches télégraphiques a été pour l'année 1859 de 4 fr. 56 cent. : cela veut dire que, si les communications avaient été soumises à une taxe uniforme pour toute la France, il eût fallu, pour obtenir la même recette, que cette taxe eût été précisément égale à 4 fr. 56 cent., si l'on ne distingue pas les dépêches simples de celles qui ont plus de quinze mots. En tenant compte de cette distinction, on peut estimer que le prix de la dépêche simple eût été d'environ 4 francs. On se trouve donc encore, on le voit, à une bien grande distance du prix du timbre-poste des lettres ordinaires, et même des tarifs unitaires exceptionnels adoptés pour les dépêches départementales et bi-départementales.

Le prix moyen de 4 fr. 56 cent. ne peut être abaissé que par une double action, celle des expéditeurs et celle de l'administration. Jusqu'à présent, le personnel des expéditeurs est trop restreint et les intérêts servis par la correspondance télégraphique sont d'un ordre trop spécial. En 1858, sur 100 dépêches de diverse nature échangées entre Paris et les départemens, 40 étaient relatives au commerce général et à l'industrie, 34 aux affaires de bourse, 20 seulement aux affaires privées et aux intérêts de famille, 4 aux nouvelles de journaux. Pendant l'année 1859, qui a fourni 453,998 dépêches intérieures, elles ont été classées de la manière suivante : commerce général et industrie, 44,27 pour 100; — affaires de famille et d'intérêt privé, 35,88; — affaires de bourse, 10,85; — commerce des céréales, 5,50; — publicité et journaux, 2,77; — affaires diverses, 0,73. La diminution considérable des dépêches de bourse a été attribuée à la suppression de la coulisse et au marasme des affaires de spéculation; en revanche, on doit se féliciter de voir la part des dépêches d'intérêt privé s'élever à un taux supérieur. Cependant cette part est encore beaucoup trop faible : le télégraphe est encore trop exclusivement employé par les gens d'affaires, et cette abstention de la masse du public fournit un des principaux argumens à ceux qui résistent à la diminution des tarifs. Ils font valoir que les expéditeurs actuels mettent le télégraphe au service d'intérêts trop considérables pour que la question des prix les arrête et soit pour eux une gêne véritable.

Si l'on compare les tarifs de la télégraphie intérieure en France avec ceux des autres pays, on obtient toutefois des résultats assez favorables. M. Blavier, professeur de télégraphie et auteur d'un excellent traité sur la science qu'il enseigne, a montré que les pays où l'expéditeur est le plus favorisé sont les royaumes de Wurtemberg, de Saxe et de Bavière pour les petites distances, ceux de Danemark, de Suède et de Norvége pour les grandes distances. En Wurtemberg, les taxes sont uniformes; on paie 70 centimes pour

vingt mots, 1 fr. 05 cent. pour trente; en Saxe, 80 centimes pour vingt mots, 1 fr. 20 cent. pour trente; en Bavière, la taxe est calculée d'après la distance : jusqu'à 75 kilomètres, on prélève 75 centimes, jusqu'à 195 kilom. 1 fr. 50 cent., jusqu'à 300 kilom. 2 fr. 25 cent. Dans le royaume de Danemark, on a adopté l'unité de taxe; chaque dépêche simple de vingt mots coûte 1 fr. 68 cent.; pour chaque mot en plus, on ajoute 84 millimes. En Suède et Norvége, où les distances sont pourtant très grandes, le système unitaire est aussi en vigueur; le prix de la dépêche de vingt mots est de 2 fr. 82 cent., augmenté de la moitié pour chaque série de dix mots en plus. Le tarif anglais établi par zones est en général supérieur au tarif français jusqu'à la distance de 300 kilomètres, et inférieur pour de grandes distances. Or, la plupart des grandes villes industrielles étant à une moindre distance de Londres, le commerce paie en réalité en Angleterre un plus lourd tribut à la télégraphie qu'en France. Dans la première zone, de 1 à 50 milles, le prix est de 1 fr. 87 cent.; dans la seconde, de 50 à 100 milles, de 2 fr. 50 cent.; dans la troisième, depuis 100 milles jusqu'aux plus grandes distances, de 5 francs. La télégraphie à grande distance se trouve ici favorisée au détriment de la télégraphie à petite distance. En Russie, les prix sont plus élevés que partout ailleurs. Il y a six zones, et les dépêches simples de vingt-cinq mots varient de 2 fr. 50 c. à 15 fr. On doit aussi trouver très exagéré le prix uniforme de 5 francs adopté dans les états de l'église et le royaume de Naples pour une dépêche simple de trente mots.

Les communications avec l'étranger forment une branche du service aussi importante que les communications intérieures. Nos tarifs internationaux sont régis par les deux conventions télégraphiques de Bruxelles et de Berne. La convention de Bruxelles fut conclue le 30 juin 1848 entre la France, la Belgique et la Prusse, cette dernière puissance stipulant également pour l'empire d'Autriche, les royaumes de Bavière, de Saxe, de Hanovre, de Wurtemberg, des Pays-Bas et les grands-duchés de Mecklembourg-Schwerin et de Bade. On adopta le principe des zones, dont neuf furent établies, depuis 1 jusqu'à 3,250 kilomètres. Les prix dans les neuf zones varient, selon les distances, de 1 fr. 50 cent. jusqu'à 15 francs pour une dépêche de 1 à 20 mots. A la convention de Bruxelles ont accédé la Moldavie et la Valachie, la Norvége, la Russie, la Servie, la Suède, la Turquie. Le traité de Berne, conclu le 1er septembre 1858 entre la France, la Belgique, les Pays-Bas, la Sardaigne et la Suisse, admit aussi le principe de zones successives dont chacune excède de 50 kilomètres la longueur de celle qui la précède. Les prix de la convention de Bruxelles furent acceptés également, mais calculés de telle façon que le taux de la dépêche simple fût augmenté de

zone en zone du prix de chaque série de dix mots en sus, multiplié par le nombre de zones traversées. Les pays soumis au traité de Berne sont la France, l'Espagne, la Grande-Bretagne et l'Irlande, les Pays-Bas, le Portugal, la Sardaigne, la Suisse, la Tunisie, les îles de la Méditerranée (Corse, Sardaigne, Malte et Corfou), les Deux-Siciles, les états de l'église et les îles de la Manche. Dans ces deux traités, il a été spécifié que, pour l'application des taxes, la distance parcourue sera comptée en ligne droite sur le territoire de chaque état, du point de départ au point de la frontière où la dépêche arrivera, et de celui-ci au point de destination.

La comparaison du tarif international avec le tarif intérieur fait ressortir quelques anomalies singulières; elle montre qu'à certaines distances le premier est plus avantageux que le second. C'est ainsi qu'une dépêche envoyée de Paris à Nice (la distance est de 695 kilomètres à vol d'oiseau) coûtait avant l'annexion 6 francs (quatrième zone); aujourd'hui, d'après le tarif intérieur, elle coûte 8 fr. 90 c. Pour Paris et Chambéry, la différence est beaucoup moins sensible, et l'anomalie moins choquante. La dépêche simple, qui coûte aujourd'hui 6 fr. 60 cent., coûtait 6 francs avant l'annexion (1).

A l'examen des tarifs se joint naturellement celui de la situation financière de l'administration télégraphique. Il n'est pas facile d'en dresser le budget, parce qu'elle est loin d'avoir atteint tout son développement, et qu'elle traverse encore l'ère des essais, des changemens, des transformations de matériel coûteuses; la part des dépenses normales et des dépenses extraordinaires y est trop difficile à préciser. Des informations qui semblent exactes portent à 27 mil-

(1) Pendant le quatrième trimestre de l'année 1858, il y a eu, contre 97,728 dépêches intérieures, 58,686 dépêches échangées entre les stations françaises et 2,000 stations étrangères environ. Sur ce nombre, 25,217, c'est-à-dire plus de la moitié, ont mis Paris en communication avec les capitales et les grandes villes européennes, surtout avec Londres, Vienne, Genève, Bruxelles, Francfort-sur-le-Mein, Madrid et Berlin. Ces dépêches se distribuaient ainsi : affaires de bourse, 48 pour 100; — affaires privées, 20; — commerce général et industrie, 20; — publicité, journaux, 9; — dépêches de gouvernement, 2; — affaires diverses, 1. L'année 1859 a fourni, pour 453,998 dépêches intérieures, 144,708 dépêches internationales. Le commerce général et l'industrie occupent cette fois 35,07 pour 100, et les affaires de bourse tombent à 23,23; elles sont cependant encore représentées par un nombre supérieur à celui des affaires de famille, qui n'entrent que pour 21,76. Sur 100 dépêches, la diplomatie en a 5,13, les dépêches de journaux 9,65, le commerce des céréales 4,83.

Le produit moyen des dépêches internationales, qui était en 1858 égal à 15 fr. 09 c., est tombé en 1859 à 13 fr. 47 cent. Ces chiffres révèlent assez de quelle importance est cette source de recettes; aussi, bien que le nombre des dépêches qui franchissent les frontières du pays soit à celui des dépêches intérieures dans la proportion de 1 à 3 environ, ces deux branches du service entrent pour une somme à peu près égale dans le chiffre total des recettes. En 1858, les taxes intérieures ont donné 1,794,918 fr., les taxes internationales 1,721,715 fr.; en 1859, les premières ont été de 2,072,314 francs, les secondes de 1,950,485 francs.

lions environ le capital absorbé par l'administration depuis qu'on a posé les premiers fils de ce vaste réseau, qui, suivant d'abord toutes les lignes de chemins de fer au fur et à mesure de leur construction, doit bientôt relier toutes nos sous-préfectures et entourer la ligne de nos côtes d'un circuit non interrompu. Si les télégraphes étaient exploités par une compagnie particulière, les actionnaires s'attendraient à recevoir les intérêts de cette somme; mais l'état, bien loin de bénéficier sur son réseau, sacrifie encore annuellement près d'un million pour l'exploiter. La position financière de l'administration est loin, on le voit, d'être brillante, et l'on s'explique par là qu'elle hésite à diminuer ses tarifs. Les principaux motifs qui jusqu'ici ont contribué à diminuer les bénéfices sont, d'une part, l'extension continuelle et systématique du réseau, de l'autre les services gratuits que l'administration rend à l'état. Pour le réseau, il est notoire que l'on crée chaque jour de nouveaux bureaux dont une partie demeure improductive. Ce n'est pas qu'il y ait lieu de blâmer ces adjonctions, le temps viendra où, le réseau entier terminé, toutes les sous-préfectures de France réunies par des fils, la correspondance télégraphique entrée dans les habitudes du pays, tous les sacrifices faits aujourd'hui devront porter des fruits; peut-être y aurait-il lieu cependant d'élever quelques critiques de détail, de blâmer certains choix hâtifs, plutôt inspirés par les convenances administratives que par l'intérêt du public. L'augmentation du nombre des bureaux, par conséquent l'extension du réseau, loin d'avoir amené une augmentation notable dans les recettes moyennes par station et par kilomètre dans les deux dernières années, ont déterminé sur ces chiffres une notable diminution (1).

(1) Les chiffres sont curieux. Le réseau télégraphique en 1851 avait 2,133 kilomètres de longueur, — 3,458 kilom. en 1852, — 7,175 kilom. en 1853, — 9,244 kilom. en 1854, — 10,502 kilom. en 1855, — 11,265 kilom. en 1856, — 11,420 kilom. en 1857, — 13,030 kilom. en 1858, — 16,049 kilom. en 1859. Pendant les mêmes années, les recettes totales des dépêches françaises et internationales sont toujours allées en augmentant, et ont atteint successivement les chiffres suivans : 76,722 fr., — 542,891 fr., — 1,511,901 fr., — 2,064,983 fr., — 2,487,159 fr., — 3,191,102 fr., — 3,333,695 fr., — 3,516,633 fr., — 4,022,799 fr.; mais en divisant les recettes totales par le nombre de kilomètres exploités dans l'année, on voit que les recettes moyennes par kilomètre de ligne ont été successivement 359 fr. 60 c., — 157 fr., — 210 fr. 72 c., — 223 fr. 38 c., — 236 fr. 83 c., — 283 fr. 27 c., — 291 fr. 66 c., — 269 fr. 89 c., — 250 fr. 65 c. De 1852 à 1857, il y a donc eu augmentation; mais de 1857 à 1859 il y a diminution.

Quant aux stations qui ont produit ces recettes, elles ont été de 1851 à 1859 au nombre de 17, — 43, — 91, — 128, — 149, — 167, — 171, — 193, — 240. Les produits bruts moyens annuels par station ont été en augmentant de 1852 à 1857, puis en diminuant notablement de 1857 à 1859. Ces chiffres ont été 4,513 fr. 08 c., — 12,623 fr., — 15,526 fr. 15 c., — 16,054 fr. 62 c., — 16,692 fr. 34 c., — 19,108 fr. 83 c., — 19,495 fr. 29 c., — 18,220 fr. 90 c., — 16,761 fr. 24 c. Il est arrivé ici quelque chose d'analogue à ce qu'on a observé sur les chemins de fer : les premières lignes ont eu de fort belles recettes, et les embranchemens ont eu pour effet de diminuer la recette kilométrique.

Un autre fait qui influe d'une manière fâcheuse sur la situation financière du service télégraphique est le prix élevé qu'il paie indirectement à l'état pour le monopole dont il jouit. On ne peut évaluer la somme sacrifiée pour transmettre les dépêches officielles à moins de 100,000 fr. par mois, ce qui ferait au moins 1,200,000 fr. par an. L'usage du télégraphe, il faut le dire hardiment si l'on veut provoquer une diminution des tarifs, a été porté jusqu'à l'abus par le gouvernement : chaque jour, un extrait abrégé du *Moniteur* est transmis à toutes les préfectures, et il est certain que le journal officiel ne fournit pas chaque matin la matière d'une dépêche télégraphique assez importante pour justifier, même momentanément, l'interruption de toutes les communications privées avec nos quatre-vingt-neuf chefs-lieux de département. Parmi les services imposés à l'administration, il en est encore un autre gratuit et journalier : c'est l'envoi du cours de la rente à toutes les stations. Cette mesure ne sert que la spéculation, car les capitaux qui cherchent un placement sérieux sont patiens et savent attendre au moins vingt-quatre heures : d'ailleurs les intérêts particuliers doivent s'éclairer comme ils le peuvent, et on ne voit pas pourquoi un banquier et un spéculateur de Marseille ou de Bordeaux auraient plus de droit à être renseignés gratuitement sur les cours de la Bourse qu'un fermier de la Beauce sur les cours du blé dans la Flandre et dans la Brie. La publicité des journaux suffirait assurément au plus grand nombre, et les plus impatiens devraient être contraints de satisfaire leur curiosité à leurs propres frais. Il est un troisième service onéreux pour l'administration télégraphique : je veux parler du service météorologique. Tous les jours, on voit maintenant dans les feuilles publiques l'état de la température, la hauteur du baromètre, la direction du vent dans les grandes villes du territoire français. Ces renseignemens sont centralisés à l'Observatoire de Paris et y servent d'élémens à la science météorologique. Rien de mieux assurément que de recueillir et de comparer ces chiffres sur un grand nombre de points : ce qu'on comprend moins bien, c'est la nécessité d'en imposer la transmission régulière aux lignes télégraphiques.

Au point de vue financier, on voit quelles difficultés présente la question des tarifs. Charges trop lourdes de l'administration, état incomplet du réseau, obligation d'ouvrir chaque jour de nouveaux embranchemens, peu productifs au début, inertie du public, qui n'use pas assez du nouveau mode de communication pour ses intérêts privés, faible succès obtenu par les tarifs exceptionnels de 1 fr. et de 1 fr. 50 cent. pour la correspondance départementale et bi-départementale, voilà en résumé les argumens que peuvent faire valoir les adversaires de l'abaissement des taxes. Ceux au contraire qui en sont partisans ne se laissent point arrêter par ces considéra-

tions. Tout le mal, suivant eux, est dû au système des taxes élevées et doit disparaître avec ce système. A les entendre, une réforme radicale amènerait rapidement une clientèle nouvelle dans les bureaux de l'administration, et modifierait de fond en comble les conditions sur lesquelles on raisonne aujourd'hui. Ici, comme dans presque toutes les questions, il y a le parti de la résistance et le parti du mouvement; pour résoudre le problème, il est nécessaire d'examiner le matériel télégraphique et les progrès qu'on en peut attendre. Il ne suffit point en effet de provoquer la multiplication des dépêches par l'abaissement des tarifs, il faut encore se mettre en mesure de satisfaire aux nouveaux besoins qui seraient ainsi créés.

Le matériel télégraphique se compose de deux parties principales, celle des lignes et celle des stations. Je ne m'en occuperai qu'au point de vue de la rapidité de transmission des dépêches, car tout abaissement des tarifs doit être fondé sur une accélération du service. Dans une note sur l'état du matériel télégraphique de la France au 1er janvier 1859, due à M. de La Taille, on voit que l'administration emploie aujourd'hui de préférence des fils de fer de 4 millimètres de diamètre. Ces fils sont isolés le long de poteaux injectés par le procédé Boucherie (1). Il n'est personne qui, voyageant en chemin de fer, n'ait examiné la façon dont les fils sont suspendus aux poteaux au moyen de supports isolans en porcelaine. L'isolement aussi parfait que possible des fils est une des conditions essentielles d'un bon service. Aujourd'hui on peut estimer que, sur 1 kilomètre de longueur, le fil est isolé par quatorze points seulement en moyenne; la portée normale du fil entre deux points d'appui est d'environ 78 mètres. La réduction du nombre des points de suspension est un avantage, mais on ne l'obtient qu'à la condition de donner beaucoup de solidité aux poteaux, surtout quand ils doivent porter plusieurs fils.

L'électricité ne voyage pas sur les lignes télégraphiques avec cette vitesse prestigieuse que les expériences de cabinet avaient d'abord fait espérer : les fils mettent un certain temps à se charger d'électricité, quand le courant les traverse, absolument comme un gaz à très haute pression, lancé dans un très long canal, ne peut le remplir instantanément. Lorsqu'on envoie un courant sur la ligne, on observe, à l'extrémité où on le reçoit, un courant qui, d'abord très faible, augmente par degrés avant d'atteindre son intensité normale. L'écoulement graduel du fluide électrique à de très longues distances opposera toujours une limite à la rapidité des communications, car, si l'on envoie un second courant avant que le premier ait eu le temps de s'écouler, les deux courans se mêlent, et les signaux deviennent

(1) Ce procédé a été décrit dans la *Revue* du 15 janvier 1860 par M. Clavé.

indistincts. Outre cette cause normale, qui tend à restreindre la vitesse du fluide en mouvement, des causes perturbatrices d'une nature très variable agissent sur l'intensité des courans. Les fils conducteurs ne sont jamais parfaitement isolés : les pertes par l'air sont considérables, surtout lorsque le temps est humide, car l'air saturé de vapeur d'eau est meilleur conducteur de l'électricité que l'air sec. Les supports en porcelaine ou en verre n'isolent de même qu'incomplétement les fils, et il en résulte qu'une partie du fluide se perd dans la terre, et que l'intensité du courant va sans cesse en diminuant depuis l'extrémité qui communique avec la pile jusqu'à l'autre bout. Les fils différens d'une même ligne, pareils aux traits parallèles d'un papier de musique, exercent aussi les uns sur les autres une influence souvent fâcheuse. Il est de règle aujourd'hui de leur donner 50 centimètres d'espacement sur les poteaux, ce qui, joint à l'élévation *minima* de 3m50 du fil inférieur au-dessus du sol (nécessaire pour le passage des voitures), limite à cinq environ le nombre de fils qu'il n'est pas convenable de dépasser sur une même ligne. « Quand les poteaux sont très humides, dit M. Blavier, et que les corps étrangers, toiles d'araignée, débris organiques, etc., ne sont pas enlevés avec soin, il s'établit entre les fils voisins une faible communication qui constitue ce que l'on nomme un mélange. Une partie du courant passe d'un fil sur l'autre. » Le mal est pire encore lorsqu'un isolateur en porcelaine se brise, et que le fil détaché tombe sur ceux qui l'avoisinent, quand un fil traîne sur le sol ou contre un mur humide, et communique directement avec la terre. A toutes ces causes accidentelles de dérangement, il faut ajouter ce que l'on nomme les courans naturels produits par l'électricité atmosphérique, par le magnétisme terrestre, et par les actions électro-chimiques qui s'opèrent au contact des corps plongés dans le sol de façon à faire aboutir les courans à la terre (1).

Il faut donc considérer une ligne télégraphique comme un appareil soumis à toute sorte de perturbations, et par conséquent d'une instabilité extrême. Plus la distance des points en correspondance est grande, plus les chances de perte, de variabilité, d'incertitude, se multiplient. La sensibilité des appareils employés dans les stations doit être en rapport avec ces conditions si complexes, et permettre de surmonter les difficultés qu'elles font naître. L'appareil qu'on emploie aujourd'hui est dû à l'Américain Morse, dont le sys-

(1) Pour obtenir un courant électrique, il faut que le fluide traverse ce que l'on nomme un circuit fermé, c'est-à-dire qu'il traverse un conducteur partant d'un pôle de la pile et aboutissant à l'autre pôle. On obtient le même effet sans faire revenir le fil à la pile, en en plongeant l'extrémité dans la terre, pourvu que la pile elle-même soit en communication avec le sol, à l'aide d'un fil conducteur, par le pole opposé à celui d'où part le courant.

tème de signaux, ou ce qu'on nomme alphabet, a été accepté dans les conventions internationales. Tout appareil télégraphique se compose nécessairement de deux mécanismes, l'un destiné à envoyer les signaux, l'autre à les recevoir, à les enregistrer. Le premier se nomme le *manipulateur*, parce qu'il fonctionne sous la main même de l'employé qui envoie la dépêche; le second est le *récepteur*. Le manipulateur Morse est d'une très grande simplicité : c'est une simple poignée sur laquelle se pose la main de l'employé. Quand elle s'y appuie et l'abaisse légèrement, le fil de la ligne est mis en communication avec la pile, et le courant se met en mouvement; quand la main se relève, le courant est interrompu. Dans le récepteur, on voit se dérouler régulièrement une bande de papier sur laquelle un stylet, mû par le courant, peut s'appuyer plus ou moins longtemps, suivant la volonté de l'employé expéditeur, et trace tantôt une ligne, tantôt simplement un point. Cette succession de traits longs et courts constitue tout l'alphabet Morse, et des combinaisons assez simples de ces signes permettent de représenter toutes les lettres de l'alphabet. Il faut un œil bien exercé pour lire une dépêche sur la longue bande où ces traits se succèdent dans un désordre apparent. Le récepteur, on le voit, est un appareil tout mécanique, tandis que le manipulateur reste dans la main de l'homme, et par conséquent est soumis d'une part aux mouvemens de la pensée qui doit le conduire, et en second lieu à l'habileté variable de cette main, plus ou moins apte à imprimer à la poignée qu'elle tient une agitation méthodique et sans trève. Examinons quels résultats produit ce système. Suivant M. Marqfoy, l'employé d'habileté moyenne transmet à peu près six mots, soit 90 signaux par minute, dans les transmissions continues, tandis que les récepteurs bien construits peuvent recevoir aux plus grandes distances de France de 525 à 600 signaux, soit, à raison de 15 signaux par mot, trente-cinq ou quarante mots par minute. Les meilleurs employés transmettent seulement huit mots par minute, ou 26 signaux par seconde. Les chiffres indiqués par M. Marqfoy diffèrent beaucoup de ceux que donne M. Lemoyne dans les *Annales télégraphiques*. Suivant ce dernier, l'employé transmet en moyenne douze mots par minute, les agens exercés dix-huit mots. La perfection du récepteur serait, d'après ces chiffres, neutralisée pour les cinq sixièmes par l'insuffisance du manipulateur.

Quel est le travail moyen d'un appareil Morse dans les conditions actuelles du service? M. Marqfoy estime qu'à Paris chaque appareil transmet en moyenne 26,5 dépêches (de vingt mots) par jour, ou bien que chaque fil sert à transmettre 53 dépêches par jour. Sur les lignes principales, sur les fils de Lyon, de Londres et du Havre, un appareil sert à transmettre, suivant M. Marqfoy, un nombre de dépêches double, soit 100 par fil et par jour. Cette limite n'est atteinte

que sur les lignes où le travail est très considérable; mais elle ne saurait guère être dépassée, car sur ces grandes lignes le temps des employés est aujourd'hui absorbé d'une manière complète. Pour l'ensemble de la France, M. Marqfoy calcule que chaque ligne à un fil, comprenant deux appareils, un à chaque extrémité, n'a transmis en moyenne, pendant l'année 1857, que 10 dépêches par jour. Ce chiffre révèle une paresse télégraphique avec laquelle l'activité des grandes lignes aboutissant à Paris fait seule contraste.

Pour multiplier et accélérer les communications en même temps que pour éviter les chances d'erreurs et les fâcheux retards qui en résultent, plusieurs ingénieurs ont imaginé de substituer un appareil automoteur à la main de l'employé. Le *Traité de télégraphie* de M. Blavier renferme la description d'un grand nombre de ces mécanismes : appareils écrivans, appareils électro-chimiques, appareils imprimeurs. Dans les premiers, les signes particuliers d'un alphabet conventionnel, ou même l'écriture ordinaire, se reproduisent à distance; mais ces ingénieux mécanismes, qui au premier abord, comme le fait remarquer M. Blavier, « paraissent séduisans et donnent même d'assez bons résultats lorsque les expériences sont faites dans des circonstances favorables, ne pourraient résister à une épreuve tentée en grand, parce qu'ils ne présentent pas toutes les conditions de simplicité indispensables pour des instrumens destinés à être mis dans les mains d'un grand nombre d'employés. » Cette remarque s'applique également à la plupart des appareils imprimeurs et électro-chimiques. Quelques-uns cependant méritent d'être connus et discutés. En 1850, un Américain, M. Bain, présenta un système complet de télégraphie fondé sur la propriété qu'a le prussiate de potasse en contact avec du fer de se colorer en bleu de prusse au passage d'un courant électrique. Les dépêches étaient composées d'avance sur une bande de papier à l'emporte-pièce, transmises mécaniquement, et reçues au moyen d'un stylet de fer cheminant sur du papier imbibé de cyanure de potassium, laissant une trace bleu foncé à chaque passage du courant; les signaux ainsi reproduits n'étaient autres que ceux mêmes de Morse. Dans les expériences de cabinet, ce système donna des résultats prodigieux : on reproduisit plus de six cents mots très lisibles par minute; mais sur les grandes lignes les signaux devinrent inintelligibles, et se confondirent; on fit des essais entre Paris et Tours, et il fut impossible d'obtenir une vitesse supérieure à celle des moyens ordinaires. En réalité, l'isolement actuel de nos lignes ne permet que rarement de dépasser la limite de dix-huit mots par minute; toutes les ingénieuses combinaisons destinées à multiplier la vitesse perdent à peu près toute leur valeur au-delà de ce chiffre.

M. Marqfoy échoua devant les mêmes difficultés; il imagina de

substituer une machine automatique à la main qui transmet actuellement les dépêches. Dans son système, « une dépêche se présente; elle est remise à un employé qui la compose aussitôt par points et lignes d'après l'alphabet Morse; il dispose ces points et ces lignes en relief à la surface d'un cylindre. La dépêche composée est revue, vérifiée, corrigée s'il y a lieu; il ne reste plus qu'à la livrer à la transmission. Le cylindre est alors placé sur une machine qui lui donne un mouvement de rotation uniforme. Par un jeu analogue à celui des cylindres d'orgue, à mesure que le mouvement de rotation fait passer les points et les lignes près de l'extrémité d'un *levier*, ces points et ces lignes soulèvent ce levier pendant un temps proportionnel à leur longueur; or, comme on fait produire au soulèvement du levier le même effet électrique que celui produit par l'abaissement de la poignée du système Morse, on voit que *chaque ligne ou point du cylindre remplace un mouvement de la main effectué dans la transmission actuelle.* »

Avec son appareil, M. Marqfoy offre de transmettre, sans interruption tant que la communication est bonne, vingt-cinq mots par minute, c'est-à-dire 18,000 mots ou 900 dépêches de vingt mots par journée de douze heures, c'est-à-dire encore 328,000 dépêches par an. Même en tenant compte de dérangemens qui, suivant lui, ne paralysent les appareils que pendant les trois vingtièmes du temps, et de l'état incomplet du réseau, qui oblige souvent des postes à rester dans l'inaction, et à communiquer entre eux pour régler leur action réciproque, il espère dès aujourd'hui réaliser pratiquement les trois quarts de 900 dépêches, soit 675 dépêches par appareil et par jour.

De quelle manière le succès a-t-il répondu à ces espérances? Une note officielle de l'administration télégraphique va nous l'apprendre. « Pendant plusieurs mois, M. Marqfoy a fait, avec le concours de l'administration, des expériences nombreuses entre Paris et Bordeaux. Les résultats ont été malheureusement bien loin de ce qu'on espérait: on n'a jamais pu transmettre correctement avec une vitesse constante supérieure à la vitesse habituelle; on était presque toujours obligé, pour s'entendre, de recourir aux moyens ordinaires. Malgré cet échec, et sur la demande de M. Marqfoy, de nouveaux essais ont été tentés pendant dix-sept nuits consécutives entre Paris et les principales villes de France, en présence d'une commission composée de fonctionnaires de l'administration. M. Marqfoy a dirigé lui-même ces expériences; les procès-verbaux des séances ont été tenus sous ses yeux, et il les a signés. Voici les plus grandes vitesses obtenues dans le cours de ces séances, dont chacune a duré quatre heures en moyenne : — de Paris à Marseille 14 mots par minute, — à Bordeaux 24, — à Lyon 25, — à Strasbourg 31, — à

Nancy 32, — à Tours 38. Ces nombres n'indiquent que des vitesses exceptionnelles, atteintes pendant quelques minutes seulement et après de longs tâtonnemens. En restreignant à dix-huit ou dix-neuf mots la vitesse entre Paris et Bordeaux, on constatait encore très souvent trop de mots illisibles pour assurer un service régulier. Et cependant ces expériences ont été faites dans les conditions les plus favorables, par un très beau temps et pendant la nuit, c'est-à-dire au moment où l'essai sur le fil ne pouvait être troublé par les transmissions sur les autres fils de la même ligne. En présence de semblables résultats donnés par une machine fort chère, aussi incommode que volumineuse, d'un entretien coûteux (on ne parle de rien moins que d'un moteur à vapeur pour faire tourner les cylindres), devant la nécessité d'ailleurs évidente d'une augmentation très considérable du personnel d'exploitation, la commission a été unanime pour condamner le procédé de M. Marqfoy. »

Depuis l'époque où ces essais ont eu lieu, MM. Digney, très habiles mécaniciens qui déjà ont apporté à l'appareil Morse des perfectionnemens importans, ont modifié l'ancien système électro-chimique de Bain, et ont imaginé une transmission automatique très facile et très ingénieuse. Malheureusement la vitesse ainsi obtenue n'est pas en rapport avec la faculté de transmission actuelle de nos lignes, et il a fallu renoncer de même à cet appareil. C'est donc une illusion de vouloir perfectionner l'art télégraphique en remplaçant la main de l'expéditeur par une machine et en accélérant la vitesse de transmission; il ne suffit pas d'envoyer rapidement une dépêche, il faut avant tout qu'on puisse la lire dans le récepteur. Le progrès immédiat consisterait plutôt à diminuer le nombre des signaux nécessaires pour produire une lettre de l'alphabet, puisque chacun de ces signaux exige l'envoi d'un courant électrique, et que c'est précisément le mélange de ces courans qui rend les signaux illisibles. Sous ce rapport, l'alphabet Morse a de sérieux désavantages; il exige de un à quatre signaux pour une lettre. En tenant compte de la fréquence plus ou moins grande des lettres de l'alphabet dans les mots, on a calculé que 100 mots comprenant 492 lettres exigent 1,297 signaux ou émissions de courans. Les appareils imprimeurs qui pourraient reproduire chaque lettre à l'aide d'une seule émission de courant auraient sur l'appareil Morse un très grand avantage, s'ils pouvaient présenter la même simplicité dans toutes leurs parties. C'est malheureusement par la complication que pèchent la plupart de ces instrumens : l'un d'entre eux cependant, inventé par M. Hughes, professeur américain, paraît fonctionner d'une manière suivie aux États-Unis et y donne de bons résultats. Cet appareil a été récemment essayé au bureau télégraphique du ministère de l'intérieur, où je l'ai vu en activité. Le manipulateur est un clavier

à deux rangs, comme les claviers d'orgues, et on joue la dépêche comme on jouerait de la musique. Chaque touche correspond à une lettre qui, après le contact, s'imprime elle-même sur une bande de papier se déroulant sans cesse au-dessous d'une petite roue qui porte les lettres sur sa circonférence. Cet instrument fonctionne sur certaines lignes américaines, et j'ai plusieurs fois vu des dépêches imprimées venant du Nouveau-Monde; mais il reste à savoir comment le synchronisme des deux appareils placés au bout d'une longue ligne peut se conserver, ou de quelle façon on peut régler convenablement les appareils, afin que, la résistance des fils au courant demeurant constante, les lettres se succèdent dans le récepteur de la même façon que dans le manipulateur. On conçoit bien en effet qu'une communication instantanée des deux bouts de la ligne n'est pas nécessaire, et qu'il faut seulement que l'électricité mette toujours le même temps à la parcourir pendant qu'on est en communication. Si j'écris *a*, *b*, *c*, *d*, *e* sur le manipulateur, le récepteur peut ne recevoir *a* qu'au moment où je touche *b*; mais alors il faut qu'il ne reçoive *b* que lorsque je touche *c*, *c* quand je touche *d*, et ainsi de suite. C'est cette régularité qu'il est difficile d'obtenir, et qui obligera toujours d'avoir des instrumens qui permettent aux correspondans de communiquer directement entre eux pour s'entendre et se parler. L'avantage de l'appareil Hughes est de reproduire directement une lettre à l'aide d'une seule émission de courant: il semble ainsi devoir permettre, toutes choses égales d'ailleurs, une rapidité de travail trois fois plus grande que l'appareil de Morse. Il y a donc lieu d'espérer qu'on pourra donner à cet appareil des dispositions mécaniques assez simples pour le mettre entre toutes les mains et l'employer dans un service régulier.

Le fait qui domine tous les autres dans cette question si grave de l'accélération du service télégraphique, intimement liée à l'abaissement des tarifs, est le degré de puissance des fils eux-mêmes. M. Lemoyne, dont j'ai déjà cité un travail inséré dans les *Annales*, déclare que l'isolement des lignes permet rarement de dépasser une vitesse de dix-huit mots par minute. Acceptons ce chiffre comme une base : seulement nous savons qu'il s'applique au système Morse; avec un système imprimeur assez simplifié pour devenir d'un usage habituel, la vitesse normale se trouverait triplée, et l'on pourrait transmettre cinquante-quatre mots à la minute. Un pareil résultat serait une révolution dans l'art télégraphique. M. Marqfoy, dans le système qu'il préconise, n'admet qu'une vitesse de vingt-cinq mots à la minute. Sur cette base, il fonde tout un plan de réforme qui mérite d'être exposé. Si son appareil a peu de chances d'être adopté, ses idées administratives ont de quoi séduire par la hardiesse et la simplicité. M. Marqfoy propose d'appliquer le tarif suivant sur

nos lignes télégraphiques : dépêches de vingt mots, 1 franc pour le même département ou un département limitrophe, — 2 francs pour tout le reste de la France. Ce tarif est calculé dans l'hypothèse qu'il fera naître 8 millions de dépêches par an. L'année 1859, avec les tarifs actuels, n'en a fourni que 453,998 : il faut donc, pour arriver au chiffre de M. Marqfoy, admettre que l'adoption de son tarif amènerait seize fois plus de dépêches dans les bureaux de l'administration. Cette affluence d'expéditeurs obligerait à construire de doubles lignes sur les parties du réseau qui viennent aboutir à Paris, car dès aujourd'hui la plupart de ces grandes lignes produisent à peu près tout le travail qu'on peut leur demander. Ces doubles lignes seront bientôt nécessaires, même avec le système des taxes actuelles, et si l'on adopte un tarif unique et peu élevé, il n'est pas douteux qu'on doive les construire en utilisant les anciennes routes après avoir tiré parti des chemins de fer. Quand la ville de New-York seule envoie ou reçoit 800,000 dépêches par an, presque le double de ce que l'on compte aujourd'hui pour la France entière, n'est-il pas évident que, sous l'empire de tarifs nouveaux, on arriverait aisément dans notre pays au chiffre de 8 millions de dépêches annuelles? Je lis dans une étude sur la télégraphie aux États-Unis, de M. Blerzy, que Cincinnati, ville d'importance secondaire, enregistre annuellement 273,750 dépêches; n'y a-t-il pas dans nos grandes villes, dans nos ports, assez de richesse, assez d'intérêts, assez de mouvement d'affaires et de commerce pour nous permettre de penser que notre infériorité actuelle, en ce qui concerne la correspondance télégraphique, ne tient qu'au taux exorbitant des tarifs? Qu'est-ce qu'un chiffre annuel de 8 millions de dépêches? C'est moins d'une dépêche pour quatre habitans.

Il y a lieu d'espérer que le principe de l'unité de tarif sera bientôt adopté, malgré tous les argumens qu'on peut faire valoir contre ce système. Il a cela d'avantageux qu'il permet une très grande simplification dans le service; mais il ne faut point se le dissimuler, une taxe uniforme n'a de bons résultats que si elle est très peu élevée. Il ne suffit pas d'ailleurs que le tarif soit abaissé, il faut de plus que l'emploi du télégraphe devienne aussi aisé que possible; aujourd'hui les rapports du public avec l'administration sont beaucoup trop difficiles et trop gênans : il faut que l'expéditeur se présente dans un bureau, souvent qu'il attende, qu'il donne une signature sur un registre à souche. Toutes ces formalités sont supprimées dans le système de M. Marqfoy. La constatation de l'identité est reconnue inutile; chaque mot comptant pour un dans l'application de la taxe, l'expéditeur peut calculer lui-même le prix de sa dépêche et l'acquitter à l'aide de timbres-dépêches. Il jette son télégramme signé et affranchi dans une boîte, comme on fait pour les lettres,

et n'a pas autrement à s'en occuper. C'est là, il faut l'avouer, l'idéal qu'il faut poursuivre en matière télégraphique; c'est le vrai moyen d'introduire dans les mœurs un moyen de correspondance qui n'est aujourd'hui que le privilége chèrement acheté d'un très petit nombre. Pour la ville de Paris, M. Marqfoy propose de créer trois boîtes de dépêches par arrondissement, d'établir un service de courriers attaché à ces boîtes, et en outre un nouveau service de piétons chargés de porter les dépêches à domicile. Il faut avouer que sous tous les rapports le service actuel offre de singulières anomalies : eh quoi! les facteurs de la poste aux lettres parcourent Paris dans des omnibus rapides, et les malheureux porteurs de l'administration télégraphique, chargés des messages les plus pressés, ne vont jamais qu'à pied!

Cette comparaison entre les services des postes et des télégraphes m'amène naturellement à parler d'une réforme que personne n'a encore suggérée en France, bien qu'elle doive sembler très naturelle et soit appliquée dans plusieurs pays : je veux parler de la fusion de ces deux administrations. Entre une dépêche et une lettre, il n'y a que la différence de la vitesse et du moyen de transmission; mais combien de rapports indiqués d'avance! L'une précède l'autre, y répond, en confirme les indications, les provoque, les rectifie. Rassembler les bureaux des deux administrations, c'est rendre un grand service aux expéditeurs; c'est aussi faciliter le travail et diminuer les frais généraux de ces administrations elles-mêmes. Dans les grandes villes, les bureaux seraient adjacens et pourraient communiquer entre eux, tout en ayant un personnel entièrement distinct. Les appareils télégraphiques ont d'ailleurs besoin d'y être sans cesse contrôlés par des agens dont les connaissances techniques doivent être étendues; mais dans les petites villes de province, où le service des postes est si peu absorbant, il n'y aurait la plupart du temps aucun inconvénient à confier le service télégraphique à l'employé qui tient le bureau postal. Tout le monde, avec un peu d'habitude, peut envoyer et recevoir une dépêche; les femmes apprendraient ce service mieux que les hommes, parce que leurs mains sont plus délicates et plus agiles. Et d'ailleurs l'adoption d'un appareil imprimant finira sans doute par rendre cette habileté même inutile. La télégraphie ne fera de vrais progrès qu'en se mettant dans une connexion intime avec les postes, car il est impossible d'établir partout, dans les moindres villages, des relais télégraphiques. On ne peut donc, dans ces localités innombrables, songer à la télégraphie qu'autant qu'une dépêche peut d'abord être envoyée comme simple lettre à la station télégraphique la plus voisine, puis de là à destination. L'administration des postes est seule en mesure de pénétrer

partout : ses facteurs passent devant les hameaux, les fermes les plus écartées, s'arrêtent aux châteaux, aux maisons de campagne. Les voitures qui transportent ses sacs circulent régulièrement chaque jour sur toutes les routes de notre territoire. C'est une grave erreur de penser qu'une dépêche télégraphique soit chose trop pressée pour qu'on ne puisse pas la faire voyager d'abord quelques heures comme lettre, avant qu'elle n'arrive à la station télégraphique chargée de l'expédier, et peut-être encore de la station télégraphique qui la reçoit à l'endroit où demeure le destinataire. En fait de vitesse comme en toute chose, on se règle sur ce qui est possible. Pour les voyageurs, cliens naturels de l'administration télégraphique, voyageurs d'affaires ou de plaisir, quel avantage n'a pas la fusion des télégraphes et des postes! Elle leur épargne une double course dans les villes où ils viennent d'arriver, et leur permet de se faire suivre de ville en ville par les dépêches aussi bien que par les lettres.

En Belgique, les chemins de fer, qui appartenaient d'abord presque tous à l'état, formaient avec les postes, lors de l'ouverture des lignes télégraphiques, une seule direction, qui comprit bientôt dans son ressort l'administration du télégraphe. Dans le règlement général de l'union télégraphique allemande, il est dit qu'on peut adresser des dépêches à tous les endroits où l'état actuel du réseau permet de les faire parvenir. Lorsqu'il ne se trouve au lieu de destination aucune station télégraphique, l'envoi de la dépêche, après qu'elle est sortie du réseau, peut se faire par la poste, par des estafettes ou des exprès. On peut encore utiliser à cet effet les télégraphes affectés au service spécial de l'exploitation des chemins de fer. Il y a naturellement un excédant à payer, lorsqu'on emploie l'un ou l'autre de ces moyens supplémentaires. La dépêche simple, tant qu'elle ne circule que sur le réseau télégraphique ordinaire, est taxée par zones. Quand elle doit de plus suivre la poste, elle est chargée de 8 silbergros en Prusse, de 40 kreutzers en Autriche. Par exprès, pour une distance qui ne dépasse pas 2 milles, on paie 24 silbergros de Prusse, ou 1 florin 20 kreutzers autrichiens; par les télégraphes spéciaux des chemins de fer, on paie en plus, sans égard au nombre de mots ni à la distance, 18 silbergros (90 kreutzers). Quand l'exprès doit être envoyé à une distance qui dépasse 2 milles, l'expéditeur est tenu de faire un dépôt de 24 silbergros par mille. Le stationnaire qui reçoit la dépêche paie l'estafette suivant les circonstances, et la différence est remboursée à l'expéditeur. Ces dispositions ont été aussi adoptées en France. Les dépêches adressées en dehors des localités où existent des bureaux télégraphiques peuvent être mises à la poste ou portées par estafette. Les frais de poste sont de 40 centimes pour affranchissement, comme lettre recommandée,

et de 30 centimes seulement lorsque la dépêche est adressée poste restante. Les frais d'exprès se règlent à raison de 1 franc pour le premier kilomètre et de 50 centimes pour les suivans. On comprend aisément combien ces dispositions seraient simplifiées par la fusion des deux administrations télégraphique et postale. Un timbre ordinaire des postes et un timbre-dépêche devraient suffire pour correspondre à n'importe quelle distance et dans n'importe quelles conditions.

Il ne nous appartient pas de tracer le plan détaillé de la réorganisation du service télégraphique. Nous savons que l'administration a mis à l'étude un projet de réforme où le principe de l'unité de taxe a chance d'être adopté. Tout dépend donc aujourd'hui du taux auquel la taxe unique sera fixée et de la simplification qu'il est possible d'apporter dans le service. Je crois avoir montré que l'adoption de l'unité de tarif ne peut produire aucune conséquence importante, si le taux n'en est pas fixé bien au-dessous du prix moyen des dépêches actuelles calculé par la statistique. Ce chiffre est, on l'a vu, de 4 francs. Pour doubler la clientèle des bureaux télégraphiques, il faut au moins diminuer ce taux de moitié. Le chiffre de 1 franc étant aujourd'hui admis pour la télégraphie départementale, on ne peut guère songer à élever le prix des dépêches qui se rapportent à cette catégorie, car en matière de tarifs le public admet difficilement les augmentations. Il faut donc conserver le chiffre de 1 franc par département, et il semble même assez naturel de l'admettre pour la correspondance entre départemens limitrophes en général.

Il y aurait donc lieu de créer deux timbres-dépêches, l'un de 1 franc pour la correspondance entre départemens voisins ou dans l'intérieur des départemens, l'autre de 2 francs pour toute la France; mais que de mesures corollaires n'entraînerait pas cette réforme radicale! Extension prompte du réseau, nouvelles lignes à créer parallèlement à toutes les grandes artères, recherche et adoption d'un appareil imprimeur assez simple pour devenir d'un usage général, isolement plus parfait des lignes, afin de rendre possible une accélération de vitesse dans la transmission à grandes distances, voilà pour le côté purement technique de la question. Sous ce rapport, on doit avoir pleinement confiance dans les anciens élèves de l'École polytechnique qui ont pris place dans l'administration, et y ont porté cet excellent esprit auquel la France doit déjà les progrès de son artillerie et de sa marine, la perfection de ses voies de communication, routes, canaux et chemins de fer, sans compter tant de précieuses et admirables découvertes dans toutes les sciences. Au point de vue administratif, il s'agit surtout de simplifier. Le mouvement postal est une preuve éclatante de l'avantage dû à l'unité. Pour sup-

primer toutes les formalités gênantes, envoyer une dépêche aussi facilement qu'une lettre, pour diminuer les frais généraux qu'entraînent l'exploitation des lignes télégraphiques et celle des lignes postales, rien ne paraît aussi désirable qu'une fusion de ces deux administrations. La centralisation est ici hors de cause, puisque ces deux services relèvent dès aujourd'hui de l'état; il ne s'agit que d'une simplification dont le public sera appelé à profiter. L'administration télégraphique fait partie du ministère de l'intérieur, et ce choix indique suffisamment sous l'influence de quelles préoccupations s'est développé notre réseau; mais la place véritable de cette direction est au ministère des finances. Les dernières années ont vu trop de remaniemens administratifs pour qu'on puisse reculer devant une simple transposition, dont l'utilité est évidente et supérieure à de simples intérêts de personnes.

Réforme administrative, progrès techniques, voilà donc les deux termes de la question des tarifs télégraphiques. C'est en les résolvant qu'on réalisera sur ce point le bon marché, devenu une des exigences les plus impérieuses de notre temps. Lorsque d'un bout à l'autre du pays chacun pourra, pour une somme des plus modiques, correspondre sans difficulté sur tous les sujets, calmer des inquiétudes, satisfaire des impatiences, asservir le temps et l'espace au profit des désirs les plus frivoles comme des intérêts les plus graves, je désirerais pourtant qu'il ne fût point oublié que ce progrès nouveau de la civilisation, cette complaisante action des forces naturelles, ne sont pas uniquement dus au génie mécanique des inventeurs qui ont perfectionné de mille manières les appareils télégraphiques. Le sujet sur lequel s'est exercé leur esprit ingénieux a été fourni par un de ces savans qui, dans les routes obscures de l'analyse, cherchent à marcher vers des vérités nouvelles, sans songer aux applaudissemens du public ou aux profits qu'ils pourraient retirer de leurs découvertes. C'est Ampère qui restera toujours le véritable inventeur de la télégraphie, parce que, sans lui, elle était impossible. Que les gouvernemens fassent des dons magnifiques à M. Morse, que son nom soit dans toutes les bouches, rien de mieux; il importe cependant de ne pas perdre le culte de la pensée pure, de savoir apprécier la distance qui existe entre un Newton qui découvre le mécanisme des mondes et les fabricans d'instrumens astronomiques les plus ingénieux, entre un d'Alembert qui trouve les lois du mouvement et cette multitude d'inventeurs qui les appliquent, ce qui sépare enfin le génie qui crée et qui commande de l'esprit qui combine et qui obéit.

AUGUSTE LAUGEL.

LES

VOYAGEURS EN ORIENT

VII.

DE LA CONDITION DES CHRÉTIENS EN TURQUIE.

I. *Papers relating to the condition of christians in Turkey, printed for the use of the Foreign Office,* 25 octobre 1860; *confidential.* — II. Lettres et correspondances d'Orient.

On se souvient peut-être qu'au mois d'avril 1860 la Russie demanda à l'Europe de s'enquérir diplomatiquement de la situation des chrétiens en Orient et de l'exécution plus ou moins sincère du *hatt-humayoun* de 1856. C'était, disait-on, un moyen déguisé pris par la Russie d'intervenir en Turquie. La Porte-Ottomane, pour détourner le coup, offrit de faire elle-même une enquête sur la situation des populations chrétiennes dans son empire, et le grand-vizir fut chargé de ce soin. Toutes les personnes qui ont quelque habitude des affaires d'Orient et de la manière dont les choses s'y passent prévirent à ce moment, d'une part que le grand-vizir reviendrait avec un rapport qui annoncerait que tout était pour le mieux dans la meilleure des Turquies possible, et d'autre part que les puissances européennes ne manqueraient pas de demander à leurs ambassadeurs à Constantinople de contrôler l'enquête vizirielle par les rapports de leurs consuls en Orient. Ces deux prévisions se sont exactement vérifiées. Le grand-vizir a fait son rapport sur la situation des chrétiens en Turquie (6 novembre 1860). Tout est pour le mieux; il y a çà et là quelques abus, comme il y en a dans tous les états, même les plus civilisés. D'un autre côté, les puissances européennes ont fait faire leur enquête particulière par leurs consuls. Nous n'avons pas les rapports des consuls de la France,

de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse; nous n'avons sous les yeux que les rapports envoyés par les consuls anglais à sir Henri Bulwer, ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, et en double à lord John Russell, ministre des affaires étrangères à Londres. Ces rapports ne sont pas destinés à la publicité, ni même au parlement. Nous voyons sur l'exemplaire que nous avons qu'ils sont *confidentiels*, et qu'ils sont imprimés pour l'usage du département des affaires étrangères (*printed for the use of the foreign office*). Nous avons pensé, en lisant ces curieux rapports, qu'il serait bon qu'ils fussent aussi imprimés, en partie du moins, pour l'usage de l'opinion publique, et c'est ce qui nous engage à en faire une analyse exacte.

Parmi les motifs qui nous décident à tenir grand compte de cette enquête faite sur la Turquie par la diplomatie anglaise, il en est un surtout qui a une grande importance à nos yeux. Il n'y a pas encore longtemps que lord Palmerston déclarait en plein parlement que la Turquie était de tous les gouvernemens européens celui qui avait fait les progrès les plus rapides et les plus décisifs dans la carrière de la civilisation. Nous nous souvenons aussi qu'au mois de juillet dernier nous avons reçu un numéro du *New-Quarterly Review* avec un mot qui appelait notre attention sur un article *communiqué*, nous disait-on, et qui contenait un parallèle entre le gouvernement turc et le gouvernement russe. L'idée principale de cet article était qu'en Turquie tout allait bien mieux qu'en Russie, qu'il y avait plus de justice, plus de liberté, plus de prospérité, plus d'égalité : c'était l'âge d'or; en Russie, c'était l'âge de fer. Dans cet article, lord John Russell était vivement réprimandé pour avoir osé dire en parlement que l'administration turque n'était peut-être pas meilleure que l'administration napolitaine. « Faire une comparaison si injurieuse pour un ancien allié! s'écriait le *New-Quarterly Review*, nous n'aurions jamais pensé qu'un ministre anglais pût parler ainsi. » Tout l'article est une apothéose de la Turquie et une violente satire contre la Russie. Que cet article fût officiel ou semi-officiel, peu nous importe : il confirmait tout au moins la déclaration que faisait lord Palmerston quand il admirait les progrès qu'avait faits la Turquie, c'était un mot d'ordre donné à l'opinion publique en Angleterre. On souhaitait que l'Angleterre crût à l'amélioration de la Turquie, et par conséquent à la possibilité et même à l'utilité de sa conservation. Le gouvernement turc ne devait plus être considéré comme un mourant et comme un malade, mais comme un bel et bon convalescent, dont la santé valait mille fois mieux que celle de beaucoup de gens qui se vantaient de la leur. Or voici la seule question que je me faisais, je m'en souviens, en lisant l'article du *New-Quarterly Review :* quand lord Palmerston parle et fait parler ainsi sur la Turquie et sur ses merveilleux progrès dans les voies de

la civilisation, est-il sincère? Croit-il ce qu'il dit et ce qu'il fait dire? Les rapports qu'il reçoit de Constantinople et des consuls anglais placés sur les divers points de l'empire ottoman lui font-ils penser que tout va pour le mieux en Turquie? Est-ce le ministre qui est trompé par ses agens, ou bien est-ce le ministre qui veut tromper l'Europe? Parle-t-il d'après ce qu'il sait, ou malgré ce qu'il sait? L'enquête que nous avons sous les yeux répond à ces diverses questions.

Et qu'on ne vienne pas nous dire que nous semblons en ce moment attacher trop d'importance à la question de savoir si lord Palmerston est de bonne foi ou non dans ses opinions sur la Turquie, que c'est là un point à débattre entre le bon Dieu et le noble lord, que cela ne nous regarde pas, et que le public est habitué, à tort ou à raison, à mettre toutes les bonnes fois de tous les diplomates dans le même sac, sans se soucier beaucoup de distinguer entre le plus ou le moins. Nous avons une raison toute particulière pour attacher quelque importance à savoir quel est le degré de bonne foi de lord Palmerston dans la question turque. Si lord Palmerston se trompe de bonne foi sur l'Orient, si ses agens ne l'informent pas bien, tout cela peut être réparé. Les agens peuvent être amenés à dire le vrai au lieu de dire l'agréable, à servir plutôt qu'à plaire, et cela n'est jamais difficile à obtenir des fonctionnaires anglais, qui, citoyens d'un pays où chacun tient grand compte de son moi et de sa responsabilité, ont beaucoup d'initiative et n'ont pas l'habitude ou le goût de la consigne. Si au contraire les agens de l'Angleterre disent vrai au ministre sur l'Orient et si c'est le ministre qui, de parti-pris, continue de dire faux à l'Angleterre et à l'Europe, j'en conclus que lord Palmerston a sur l'Orient une politique obstinée et stationnaire que rien ne fera changer. Il y a des pays où cette erreur préméditée d'un seul homme aurait toute sorte d'inconvéniens; elle en a de grands en Angleterre, mais elle en a moins qu'ailleurs. Si on ne peut pas convertir le ministre, il faut tâcher de convertir le pays. Le pays aime la vérité, il sait l'entendre. Il est donc bon de lui faire connaître les rapports des agens anglais sur l'Orient; il est bon de le mettre dans la confidence du *foreign office*. La vérité qui ne sert point au *foreign office* servira au pays.

Voyons donc l'enquête instituée par sir Henri Bulwer à Constantinople, voyons les rapports des divers consuls anglais; cherchons quelle est la conclusion naturelle et équitable de ce grand travail d'informations. Je prends d'abord la liste des questions adressées par sir Henri Bulwer aux consuls anglais. Ces questions sont comme le programme de l'enquête anglaise; elles embrassent tout ce qui concerne l'état de la société et du gouvernement en Turquie.

« 1. Quel est l'état général de la province sur laquelle s'étend votre juridiction?

« 2. Quelle est dans cette province la population relative des chrétiens et des musulmans, autant que vos renseignemens vous permettent d'avoir une opinion?

« 3. Quelles sont en général, en dehors de la religion, l'occupation et la condition des chrétiens d'un côté et des musulmans de l'autre? Par exemple, y a-t-il un groupe considérable de propriétaires musulmans dans la campagne? La majorité des commerçans dans les villes est-elle chrétienne?

« 4. Les chrétiens peuvent-ils posséder une propriété foncière aux mêmes conditions que les Turcs, et dans le cas contraire quelle est la différence?

« 5. Les chrétiens peuvent-ils exercer le commerce dans les villes aux mêmes conditions que les Turcs, et dans le cas contraire quelle est la différence?

« 6. Les paysans chrétiens dans les villages chrétiens sont-ils généralement aussi aisés que les musulmans, et dans le cas contraire quelle est la différence?

« 7. Le témoignage d'un chrétien est-il admis dans les cours de justice, et dans le cas contraire indiquez les occasions où il a été refusé.

« 8. La population chrétienne est-elle en général plus aisée, plus considérée, et mieux traitée qu'elle ne l'était il y a cinq, dix, quinze ou vingt ans?

« 9. Y a-t-il quelques inégalités qui dépendent de la religion, et s'il en est ainsi, quelles sont ces inégalités?

« 10. La population chrétienne aimerait-elle à entrer dans le service militaire au lieu de payer la contribution qui l'en exempte, et en quoi gagnerait-elle davantage en servant dans l'armée, ou en payant cette contribution?

« 11. Les chrétiens éprouvent-ils quelque difficulté à construire leurs églises ou à pratiquer leur culte?

« 12. Quand des oppressions contre les chrétiens ont lieu, faut-il les attribuer généralement aux actes du gouvernement ou au fanatisme de la population?

« 13. Quand les protestans sont persécutés, s'ils le sont, cette persécution vient-elle des musulmans, ou des chrétiens, ou d'autres sectes?

« 14. La plupart des griefs dont les chrétiens se plaignent doivent-ils être rapportés à la conduite de leurs propres magistrats?

« 15. Les chrétiens sont-ils admis dans les *medjlis* ou conseils locaux? Ces conseils sont-ils généralement plus favorables ou plus défavorables au progrès et au bon gouvernement que les fonctionnaires de la Porte?

« 16. S'ils sont défavorables au progrès, pensez-vous qu'il y ait quelque moyen de limiter leurs attributions en maintenant leur pouvoir là où il est utile, et en le diminuant ou en le supprimant là où il ne l'est pas?

« 17. Quelle est votre opinion sur la mesure qui retirerait aux *medjlis* leurs fonctions judiciaires, qui créerait des tribunaux en dehors de ces conseils, et en ce cas comment voudriez-vous que ces tribunaux fussent composés?

« 18. Les mahométans montrent-ils un vif désir de faire des conversions? En font-ils fréquemment, ou toujours par contrainte? Si c'est par contrainte, désignez, si vous pouvez, les coupables.

« 19. Dans les cas de conversions de femmes, sont-elles en général l'effet

d'un enthousiasme religieux d'un côté ou de l'autre, ou viennent-elles de causes mondaines? Dans ce cas, indiquez ces causes.

« 20. Quelles seraient, selon vous, les mesures les meilleures pour obtenir une justice égale sous la forme la plus simple et la moins coûteuse?

« 21. Quelles seraient, selon vous, les meilleures mesures pour améliorer en général la condition du pays?

« 22. Quelle est votre opinion sur l'établissement d'écoles pour toutes les religions et toutes les classes, et quels effets produiraient ces écoles?

« 23. Que pensez-vous de la nomination d'un vice-gouverneur chrétien à côté du gouverneur turc là où la grande partie de la population est chrétienne, les deux gouverneurs correspondant avec la Porte?

« 24. Est-ce l'usage des sujets turcs d'obtenir des passe-ports étrangers? Obtiennent-ils souvent des passe-ports grecs, et les échangent-ils contre des passe-ports russes? »

Pour qui y regarde bien, il y a peut-être dans ces questions quelques signes de la pensée et du désir de l'interrogateur. Sir Henri Bulwer souhaite évidemment que l'enquête tourne à l'avantage de la Turquie; mais avant tout il veut savoir la vérité, et les consuls qu'il a interrogés, tout en souhaitant comme lui que la vérité fût favorable à la Turquie, ont cru que leur premier devoir était de faire connaître au gouvernement anglais le véritable état du pays.

Je pourrais, après avoir donné la liste des questions que l'ambassadeur adressait aux consuls, grouper sous chaque question les réponses des consuls anglais dans les diverses provinces de l'empire ottoman; mais cette méthode aurait, selon moi, deux inconvéniens : d'abord elle effacerait l'individualité de chaque consul anglais, et ce serait dommage. Partout où il y a un homme dans un fonctionnaire, il faut en respecter et en conserver l'empreinte. De plus, cette méthode effacerait aussi l'individualité de chaque province; elle ferait croire qu'il y a dans l'empire ottoman une unité qui n'existe pas. Il y a dans chaque province de l'empire ottoman des ressemblances et des différences de mal qu'il importe de constater. Je prendrai donc le témoignage de chaque consul et les réponses qu'il fait pour sa province aux questions de sir Henri Bulwer. Quand tous les témoignages auront été entendus, le lecteur n'aura pas de peine à tirer lui-même la conclusion.

Le travail de chaque consul est divisé en deux parties. Dans la première partie, il donne son avis en général sur l'état de la province; dans la seconde, il répond d'une manière précise à chaque question de l'ambassadeur. Nous commençons par le consul de Monastir, M. Abbott.

I.

Monastir ou Bitolia est la seconde capitale de la Macédoine, et sa position centrale entre la Macédoine et l'Albanie en fait une ville

importante. Elle a 45,000 âmes, et je vois dans la seconde partie de la dépêche de M. Abbott que le pachalik de Monastir, composé de trois provinces, celle de Monastir, celle d'Ochrida, celle de Geortcha, a 2,550,000 habitans, 1,359,500 chrétiens contre 1,190,500 musulmans. Avec une population ainsi composée de plus de chrétiens que de musulmans, le pachalik de Monastir représente ce que j'appelle les provinces mixtes de la Turquie d'Europe, celles où les deux populations, la chrétienne et la musulmane, sont mêlées à peu près également, celles où par conséquent le gouvernement turc, rencontrant un appui presque égal à l'obstacle, peut plus librement appliquer ses principes d'administration et témoigner de son esprit.

Que pense donc M. Abbott du gouvernement turc dans ce pachalik? Comme presque tous les Anglais, M. Abbott est d'ordinaire peu favorable aux Grecs et il est favorable aux Turcs; mais il a le respect de la vérité. Quand il exprime un jugement général, il penche vers les Turcs; quand il arrive aux détails, il cesse aussitôt d'être le partisan des Turcs et devient leur accusateur, avec regret, mais avec franchise. Ainsi dès le commencement de sa dépêche à sir Henri Bulwer il ne craint pas, dit-il, « d'affirmer que, quelques prérogatives et quelques avantages qui puissent être accordés aux chrétiens, ceux-ci, quoique d'abord satisfaits en apparence, ne cesseront point de se plaindre du joug des Turcs et de porter leurs plaintes à la connaissance des puissances européennes, exagérant, comme c'est leur usage, les injustices qu'ils peuvent éprouver de la part des musulmans (1). » Ces paroles sont curieuses, et, à les prendre comme la préface ou le résumé du rapport de M. Abbott, on pourrait croire que ce rapport est employé à montrer que les chrétiens ont tort de se plaindre, que les Turcs ne sont pas aussi méchans que les chrétiens le disent. Venons aux faits et aux détails. « Le pacha de Monastir est un honnête homme; mais son *kehaya* ou intendant est vénal, et les habitans ont beaucoup à souffrir de la rapacité de cet homme, qui gouverne absolument son maître. Les beys musulmans qui siégent dans les *medjlis* ou conseils locaux ne songent qu'à leurs intérêts privés, autorisent toutes les illégalités où ils trouvent leur avantage, et mettent sans hésiter leur sceau à des décisions qui n'ont pas l'ombre de justice (2). Quant aux chrétiens qui siégent à côté des beys dans les conseils, ce n'est qu'une formalité. Ils n'osent pas avoir un avis opposé à celui des musulmans, et j'ai entendu dire qu'il y a quelques années le membre chrétien du *medjlis* de Monastir fut empoisonné pour avoir contrarié l'opinion de ses collègues musulmans (3). »

(1) Dépêche n° 2, — 9 juillet 1860.

(2) « Which have not the slightest particle of justice. »

(3) Je lis dans *l'Opinion nationale* du samedi 19 janvier et dans une correspondance

« Parmi les beys dont je viens d'indiquer la conduite, dit M. Abbott, il faut signaler Halil-Bey, le principal membre du *medjlis*, qui dirige l'administration de la province, grâce à sa fortune, illégalement amassée, et à l'influence qu'elle lui donne. Il est fort mal disposé pour les étrangers, et c'est un ennemi dangereux pour les commerçans et les cultivateurs qui s'opposent à ses volontés. Dans les branches inférieures de l'administration, il y a, je suis fâché de le dire, une grande avidité et une grande vénalité. Les fonctionnaires augmentent leurs traitemens, qui sont insuffisans, par toute sorte de moyens injustes. Il y a de grandes plaintes contre les *multezims* qui afferment les revenus de la province. Les paysans soutiennent que ces fermiers et leurs délégués lèvent le double et le triple de l'impôt qui est dû, et qu'ils réduisent ainsi les contribuables à la plus extrême misère. »

Voilà le résumé exact de la première partie de la dépêche de M. Abbott. Le même consul disait en commençant sa dépêche : « Les Bulgares et les Grecs, s'ils regardent dix, quinze ou vingt ans en arrière, pourraient avoir à se plaindre de l'oppression; mais maintenant la différence est grande. » Je lisais récemment, dans le récit des souffrances que M. d'Escayrac de Lauture a éprouvées en Chine, que, placé dans une charrette hérissée de clous pointus, il souffrait cruellement quand la voiture allait au galop sur des routes raboteuses, et qu'il souffrait moins quand la charrette faisait halte. Est-ce qu'à ce moment il était tenu de se trouver heureux et de remercier ses bourreaux de leur clémence? Les chrétiens ont souffert sous les Turcs tant de cruautés et tant d'avanies, qu'ils peuvent en souffrir aujourd'hui quelques-unes de moins et être encore très malheureux. Ne sont-ils pas excusables de se plaindre et de faire en sorte que leurs plaintes arrivent aux oreilles des puissances européennes? Y a-t-il en effet une autre protection en Turquie que celle des consuls étrangers? Je suis même persuadé que si les chrétiens ne se plaignaient qu'aux consuls anglais, M. Abbott ne blâmerait pas l'impatience que les chrétiens témoignent de leurs maux; peut-être se sont-ils plaints aux consuls français ou aux consuls russes : voilà ce qui déplaît à M. Abbott. A Dieu ne plaise que je croie et

datée de Belgrade et contre-signée par M. Alexandre Bonneau, un des hommes qui connaissent le mieux l'état de l'Orient, le fait suivant, à l'appui de la dépêche de M. Abbott : « Nicolas Ilitch, chrétien investi de l'estime générale, était membre du *medjlis* de Nich. Lors de la condamnation des quinze chrétiens dont je vous ai parlé, il se hasarda bien timidement à faire observer qu'ils n'avaient rien fait pour mériter la peine de mort. Il fut dès lors en butte à toute sorte de persécutions; sa vie même était sérieusement menacée, et bientot il s'enfuit dans les montagnes, abandonnant sa famille et ses biens, qui sont assez considérables. Qu'on vienne donc ensuite nous parler de la sincérité des réformes! »

dise jamais que les Anglais sont insensibles aux malheurs des chrétiens d'Orient! Je suis persuadé qu'ils les soulageraient d'autant plus volontiers qu'ils seraient seuls à le faire, et cela m'amène souvent à penser, comme homme, comme chrétien, non plus comme Français, que c'est un grand malheur que les Anglais aient en Orient des rivaux de compassion pour les faibles, d'assistance aux opprimés, de justice contre la tyrannie, de colère contre les meurtriers et contre les bourreaux, puisque c'est cette rivalité seule qui les empêche de mettre en pratique tous leurs bons sentimens.

On trouve dans l'ouvrage de M. Senior de curieux renseignemens sur l'influence et je dirais presque sur le pouvoir que les consuls européens, surtout les consuls anglais, ont à l'heure qu'il est en Turquie, et on saura bientôt pourquoi j'attribue plus de pouvoir aux consuls anglais qu'aux autres. « Vous ne voyez rien ici du gouvernement turc, disait à M. Senior un de ses interlocuteurs; à Constantinople, les Turcs ont peur de l'opinion des Européens et se contiennent; mais dans les districts plus éloignés, où il n'y a pas de consuls qui puissent intervenir, les chrétiens, à moins qu'ils ne soient assez nombreux et assez hardis pour se défendre, sont traités non-seulement comme des esclaves, mais encore comme des esclaves que leurs maîtres haïssent. Vous pouvez vous figurer ce que peut être un tel esclavage quand le maître est un barbare. — Mais quelle protection, dis-je, un consul peut-il donner à un raya? Si un sujet turc en opprime un autre, le consul peut-il y voir quelque chose? — Rien légalement, répond l'interlocuteur, beaucoup en pratique. Lorsqu'un chrétien est opprimé ou se plaint de l'être, il raconte son histoire au consul. Le consul s'émeut; il sait ce que c'est que la tyrannie turque. Peut-être le pacha ou le *mudir* qu'on accuse est un de ses vieux amis ou un de ses anciens ennemis dont il a constaté les habitudes de violence ou d'extorsion. Il croit tout ce qu'il entend; il met son plaisir à faire parade de son activité et de ses sentimens libéraux; il prend fait et cause pour le plaignant, et adresse à son ambassadeur un rapport dont son imagination fait quelque peu les frais. L'ambassadeur « décline tout droit d'intervention; mais il pense cependant qu'il est de son devoir de communiquer au ministère des affaires étrangères ou peut-être au grand-vizir les informations qu'il a reçues. » Le ministre ou le vizir, ennuyé, perplexe et tracassé, « est très reconnaissant à l'ambassadeur de sa communication, et sait très bien que son excellence a été dirigée dans cette occasion par sa sympathie désintéressée pour la prospérité de l'empire ottoman, par l'attachement qu'il porte au grand principe du bonheur public, la justice et l'intégrité des fonctionnaires. » Et, pour conclure, le *mudir* ou le pacha est répri-

mandé. On lui dit que ses procédés sont des causes de trouble, et qu'il ait à se garder désormais de rien faire qui puisse offenser les préjugés d'un membre du corps consulaire (1). »

Ce passage du livre de M. Senior explique quelle est l'autorité, quel est l'ascendant des consuls européens en Turquie. Si j'ai dit que c'étaient surtout les consuls anglais qui exerçaient cette autorité protectrice, quand ils le voulaient bien, cela tient à la manière dont le dernier ambassadeur anglais à Constantinople, lord Stratford Canning, avait compris la mission d'un ambassadeur anglais en Turquie. Lord Stratford Canning, avec cet esprit de décision impérieuse qui appartient aux Anglais, s'était fait en Turquie le véritable maître et le véritable sultan du pays. C'était, selon lui, le seul et le meilleur expédient de la situation. Comme le mal de la Turquie est que personne ne gouverne dans l'intérêt de l'état, mais que chacun cherche à se faire une fortune privée dans la ruine publique et à tirer son épingle du jeu, lord Stratford prit hardiment le pouvoir, et se mit à gouverner dans l'intérêt du pays. Sans doute l'intérêt anglais s'accordait avec l'intérêt turc dans le gouvernement de lord Stratford. Il ne pouvait pas gouverner malgré l'Angleterre et malgré la Turquie, quoiqu'il l'essayât quelquefois; mais assurément c'était malgré la Turquie qu'il essayait de rétablir l'ordre et la probité dans le maniement des finances, de réprimer les abus, de punir les injustices et les violences. Ne souffrant pas l'opposition des Turcs contre son gouvernement, il souffrait encore moins la rivalité et la concurrence des ambassadeurs européens. Il était le redresseur des torts dans un pays où l'habitude de faire tort aux sujets et à l'état est devenue le droit commun; mais il voulait être l'unique redresseur, l'unique justicier. Toute justice qu'il ne rendait pas lui semblait une atteinte à son autorité. Avec l'ascendant qu'il avait d'abord au nom de son pays et qu'il eut ensuite en son propre nom, il faisait prendre des mesures de réforme, ce que les Turcs font aisément, se fiant toujours à l'inexécution ordinaire des décrets et des règlemens de la Porte-Ottomane; mais lord Stratford faisait surveiller par les consuls anglais l'exécution des réformes qu'il avait fait décréter par les ministres turcs : de cette façon, la Porte se trouvait prise au piége qu'elle avait l'habitude de tendre lorsqu'elle décrétait tout ce qu'on voulait, résolue à ne rien exécuter. Cette fois elle était forcée d'exécuter. Les pachas trouvaient dans leurs provinces un consul anglais qui se faisait malgré eux leur coadjuteur, et qui était impitoyable à les aider dans l'exécution des réformes qu'ils ne voulaient pas. Lord Stratford avait investi les consuls anglais de ce droit de coopération par sa circulaire du 20 novembre 1854, qui était une sorte

(1) *La Turquie contemporaine*, p. 107.

de prise de possession du pouvoir administratif en Turquie. « Le gouvernement turc, disait-il dans cette circulaire aux consuls anglais, vient de rendre une ordonnance contre les désordres et les actes de violence trop souvent commis par des fonctionnaires habitués au vol et au meurtre. Dans l'exécution de ce décret, les autorités musulmanes auront à vaincre les préjugés traditionnels de leur race et beaucoup d'intérêts opposés à l'accomplissement de leurs devoirs. Vous les aiderez de toute votre influence et de vos conseils... »

Il est curieux de noter dans le voyage de M. Senior les signes caractéristiques de ce pouvoir des consuls anglais en Orient. C'est là en même temps ce qui donne à l'enquête faite par sir Henri Bulwer une grande importance. Les témoins que nous entendons sont gens qui, d'un côté, ne veulent pas tromper, et que, d'un autre côté, on ne peut pas tromper, puisqu'ils ont pris part, au moins par leur surveillance, à l'administration des provinces turques.

« Lorsqu'un consul anglais, dit M. Senior, est un homme de talent et d'énergie, lorsqu'il sait gouverner les masses et qu'il peut parler la langue du pays, les occasions de faire le bien, ou plutôt d'empêcher le mal, se présentent pour lui à tout instant. M. Wood, frère de notre docteur Wood, avait à Damas autant d'influence que le pacha. M. Calvert, aux Dardanelles, est un personnage plus important que le pacha; toute la province a l'œil sur lui; tous les mérites du pacha sont attribués, et très justement, à l'heureuse influence qu'il exerce (1). » Ailleurs M. Senior cause avec M. Calvert lui-même, qui raconte quelques traits de la vieille rapacité turque. « De tels brigandages, dit M. Calvert, sont impossibles maintenant, au moins dans la juridiction d'un consul. — Mais comment, dit M. Senior, votre juridiction vous met-elle à même d'intervenir entre les Turcs et les rayas? — En fait, je ne puis intervenir directement, répondit-il, mais je fais un rapport sur les énormités de cette espèce à lord Stratford. Il raconte l'histoire à la Porte, montre probablement ma dépêche, et la Porte, qui n'est jamais fâchée d'avoir une place à donner, envoie une destitution au fonctionnaire insolent (2) ».

On voit que ce qui faisait le pouvoir des consuls anglais contre les pachas, c'était l'ascendant de lord Stratford à Constantinople, et l'ascendant de lord Stratford à Constantinople tenait à la surveillance perpétuelle des consuls anglais sur les pachas. C'est de cette manière qu'il était devenu, non plus un simple ambassadeur d'Angleterre, mais une sorte de vice-roi ou de gouverneur-général en Turquie. « Lord Stratford, dit quelque part M. Senior, est une exception à toutes les règles. » Cela est vrai : jamais ambassadeur n'a ainsi gouverné le pays dans lequel il était accrédité, et son pouvoir

(1) *La Turquie contemporaine,* page 198.
(2) *Ibid.,* page 148.

a dû naturellement finir avec lui. Je ne serais pas étonné cependant que l'ambassade anglaise ait eu quelque envie de rendre héréditaire cette autorité dont lord Stratford avait tâché de s'investir. Je trouve même, dans une lettre de Constantinople du mois de novembre 1860, que l'enquête faite par sir Henri Bulwer avait pour but de préparer une série de résolutions que l'ambassadeur anglais proposait à ses collègues comme un programme de gouvernement pour la Porte. Lord Stratford voulait gouverner seul. Sir Henri Bulwer est plus courtois. Il admet ses collègues à gouverner ou à conseiller avec lui; c'est le gouvernement parlementaire substitué au gouvernement personnel. Il n'est pas douteux cependant que cette charte que l'ambassadeur d'Angleterre proposait à la délibération de ses collègues marquait, jusqu'à un certain point, la prépondérance que l'ambassade anglaise espère conserver, et qu'elle entend sans doute exercer par ses consuls, déjà habitués à le faire.

Peut-être croira-t-on que je ne signale ce goût de gouvernement dans lord Stratford et dans l'ambassade anglaise que pour m'en plaindre, peut-être croira-t-on qu'il y a de notre part quelque jalousie française : je voudrais sur ce point dire toute ma pensée.

Nous savons combien l'intérêt anglais est dur, âpre, impitoyable, et si l'Orient devait être gouverné par l'intérêt anglais, nous prierions Dieu de lui épargner ce lamentable avenir; mais nous savons aussi, grâce à Dieu, qu'il y a en Angleterre autre chose que l'intérêt anglais : il y a la conscience anglaise, qui est noble et généreuse, qui est chrétienne et charitable, qui a le respect de la justice et de l'honneur. Si c'est la conscience anglaise qui doit prendre en main la conduite de l'Orient, si c'est elle qui doit se charger de faire cesser l'oppression des chrétiens, d'assurer à tant de pauvres familles la vie, l'honneur, la propriété, ah! quand même il faudrait que l'Europe, pour assurer cette délivrance des chrétiens, renonçât à toute concurrence contre l'Angleterre et la laissât faire seule ces œuvres de charité et de justice qu'elle ne fait bien que lorsqu'elle les fait seule, ah! nous n'hésiterions pas un instant. Certes nous aimons beaucoup la réputation et la gloire de la France en Orient, mais nous aimons beaucoup mieux le salut des chrétiens. La France n'a pas besoin d'avoir plus de gloire; mais sa pitié, sa justice et son humanité ont besoin que nos frères d'Orient ne soient pas livrés tous les jours à la persécution ou à l'infamie. Que l'Angleterre les affranchisse de cette affreuse alternative, nous ne nous plaindrons pas que ce soit elle, et non pas nous, qui en ait le mérite. Si les Anglais croient que nous les accusons de trop vouloir gouverner en Orient, ils se trompent beaucoup. Nous ne leur reprochons pas de trop gouverner, nous leur reprochons de trop peu gouverner. Ils gouvernent peut-être assez pour leur ambition et pour leur intérêt; ils

ne gouvernent pas assez pour le salut des chrétiens. Pourquoi en effet se croient-ils obligés à se mettre sans cesse derrière les Turcs, à se laisser gêner par les vieilles habitudes de la rapacité et de la cruauté musulmanes, les diminuant plutôt que les détruisant, les ménageant même en les réprimant? Pourquoi n'osent-ils pas plus contre la Turquie ou plutôt contre la barbarie? Qu'ils soient les maîtres des oppresseurs, pourvu qu'ils soient les sauveurs des opprimés! Veulent-ils Constantinople? veulent-ils en faire une Malte ou un Gibraltar? L'Europe pourra s'en alarmer, la Russie pourra s'en irriter; mais si la Turquie d'Europe n'est plus sous l'oppression musulmane, si l'humanité respire là où elle souffre et où elle gémit depuis si longtemps, nous sommes gens à nous réjouir, nous sentant plus chrétiens que Français, quand nous ne sommes pas en France. Que pouvons-nous craindre d'ailleurs? Nous savons bien que, même étant maîtres à Constantinople, les Anglais ne s'y feront pas aimer. Leur influence reste toujours en-deçà de leur domination.

Je ne cache pas qu'en écrivant je pense beaucoup à la Syrie, aux chrétiens qu'on y massacrait il y a huit mois, et qu'on y massacrera encore dans quelques mois, si nos soldats s'éloignent, et cependant c'est là ce que demandent à grands cris l'Angleterre et surtout les journaux du gouvernement anglais. On ne dit pas certes en Angleterre : Périssent les chrétiens d'Orient plutôt que de les voir sauvés et protégés par la France! mais nous n'hésitons pas à dire en France: Soient sauvés les chrétiens par l'Angleterre ou par la Prusse, par la Russie ou par l'Autriche, mais qu'ils soient sauvés avant tout! Je sais bien que si le sang chrétien coule encore à flots en Syrie aussitôt que le drapeau français aura cessé de repousser les meurtriers, je sais bien que la conscience de l'Angleterre, cette conscience que j'invoque avec une foi sincère et sympathique contre l'égoïsme de l'intérêt anglais, s'éveillera aussitôt et criera vengeance. Mais quoi! faut-il laisser couler le sang pour le venger ensuite? faut-il laisser commettre les crimes pour les punir? Les soldats qui aujourd'hui encore empêchent le massacre n'ont pas, il est vrai, la cocarde anglaise; mais ils ont celle de l'humanité et de la justice; ils parlent français!.. eh non!.. ils parlent la langue qui dit de ne pas tuer, de ne pas brûler, de ne pas ravir! Cette langue, quels qu'en soient les sons et l'accent, est la vôtre comme la nôtre. Voulez-vous qu'il n'y ait que des guérites anglaises aux approches de la vallée de l'Euphrate ou aux approches de la vallée du Nil, afin de posséder et de fermer partout les routes de l'Inde : mettez partout vos guérites anglaises, pourvu que partout aussi elles s'offrent comme des lieux de refuge pour l'humanité. La convention européenne qui a décidé l'occupation française en Syrie a dit que les autres puissances de l'Europe pourraient aussi y envoyer des troupes pour partager

notre œuvre de pitié et de justice ou pour nous y remplacer. Mettez-y qui vous voudrez, des Anglais ou des Russes, des Prussiens ou des Autrichiens, s'il vous déplaît que ce soit toujours la France qui soit appelée au secours des persécutés; mais mettez-y des sauveurs et des justiciers, ne rendez pas les victimes aux bourreaux! Vous n'avez pas hésité à nous prendre en Chine pour compagnons de périls et de gloire; pourquoi hésiterions-nous à vous voir en Syrie faire après nous, ou à côté de nous, l'œuvre de justice et de délivrance que nous avons commencée? Il y a dans ce malheureux pays, il y a à l'horizon un nuage de sang qui, s'il tombe, accablera l'Europe de remords et de honte. Il faut l'écarter à tout prix, et surtout au prix de nos jalousies et de nos rivalités nationales. Songez en effet quel cri ce serait dans l'histoire : trente mille chrétiens en Syrie avaient été massacrés en 1860 et trente mille encore sont massacrés en 1861, parce que l'Angleterre ne veut pas qu'ils soient sauvés par les Français, à qui cela donnerait trop d'influence en Orient!

J'ai indiqué le pouvoir de lord Stratford et des consuls anglais en Orient. Ce pouvoir tenait à des circonstances que la guerre d'Orient vint troubler. Avant la guerre d'Orient, l'Europe, à peine remise des agitations de 1848, n'avait ni le temps ni la pensée de beaucoup s'occuper de l'Orient. Deux puissances s'y partageaient ou s'y disputaient l'influence. Lord Stratford l'emporta, et, voyant bien que le mal de la Turquie était que personne n'y gouvernait, il prit le parti de faire ce que personne ne faisait, et il le fit sans aucune concurrence et sans aucune jalousie de la part des puissances européennes, excepté de la Russie, qui, ayant un autre but que lui, était son adversaire et non pas sa rivale. La guerre d'Orient dérangea cet état de choses; elle montra à Constantinople d'autres forces et d'autres influences que celles de l'Angleterre. Lord Stratford ne gouverna plus seul; mais les consuls anglais ont conservé une grande et légitime influence dans les provinces turques. Ils ont continué à surveiller et à contrôler l'administration des pachas. C'est là ce qui donne à l'enquête qu'ils ont faite par ordre de sir Henri Bulwer une importance considérable, parce qu'elle vient d'hommes qui, loin d'être défavorables au gouvernement turc, cherchent de bonne foi à le régénérer. Revenons donc à la dépêche de M. Abbott : nous avons vu comment, dans la partie générale de sa dépêche, M. Abbott proclame que l'état du pachalik de Monastir est bien meilleur qu'il n'était il y a dix ou quinze ans, et cependant cet état meilleur est encore plein de concussions, de violences et d'injustices exercées par les gouvernans sur les gouvernés. Voyons maintenant, dans la seconde partie de la dépêche de M. Abbott, quelques-unes des réponses détaillées qu'il fait aux principales questions de l'ambassadeur anglais.

II.

Nous avons vu que sir Henri Bulwer, dans ses questions, demandait si la population chrétienne n'aimerait pas mieux entrer au service militaire que de payer une taxe d'exemption. M. Abbott répond : « Les chrétiens aimeraient bien mieux entrer dans l'armée que de payer la taxe d'exemption, supposé qu'ils formassent des régimens séparés et qu'ils eussent la même perspective d'avancement que les musulmans. » Le service militaire sans l'égalité d'avancement, c'est la servitude, et je comprends aisément que les chrétiens ne veuillent pas l'un sans l'autre; le traité de Paris et le *hatt-humayoun* avaient promis l'un et l'autre aux chrétiens d'Orient. Le droit d'être soldats comme les musulmans et d'avancer comme les musulmans, voilà pour les chrétiens d'Orient la véritable égalité. Ils ne seront dans l'état les égaux des musulmans que s'ils sont soldats comme eux, et s'ils peuvent, comme eux, être officiers. Le vers de Lucain, que M. de Lafayette avait donné pour devise à la garde nationale de 1789 :

Ignorantne datos, ne quisquam serviat, enses?

est surtout vrai en Orient. Là, sans la force, point de liberté, point d'égalité possible. Je donnerais de grand cœur toutes les prérogatives prétendues que le *hatt-humayoun* a accordées aux chrétiens d'Orient pour le maintien du droit d'être soldats et officiers. Il n'y a que cette prérogative-là qui soit efficace; avec elle, les chrétiens obtiendront toutes les autres. Aussi la Porte-Ottomane s'est empressée de refuser aux chrétiens ce droit qu'elle avait solennellement proclamé devant l'Europe. C'est la première et la plus grave violation du traité de Paris.

Mais, dira-t-on, pourquoi, selon le consul anglais de Monastir, les chrétiens veulent-ils former des régimens séparés? pourquoi ne pas admettre le mélange des races et des religions dans le même régiment? C'est là ce qui fait la véritable égalité. — Oui, c'est là ce qui achève l'égalité, mais ce n'est pas là ce qui la crée. Les chrétiens savent bien que, s'ils sont confondus avec les Turcs dans le même régiment, les Turcs y seront toujours officiers et commandans. Les jeunes chrétiens seront forcés à l'apostasie, et le recrutement sera une pépinière de renégats. Voilà pourquoi ils demandent à faire des régimens séparés. Ils savent que l'orgueil musulman ne se soumettra jamais à l'humiliation d'être commandé par un *giaour*, et je trouve à ce sujet une conversation curieuse dans l'ouvrage du capitaine Nicolaïdy entre un musulman prétendu civilisé et un voyageur européen. L'entretien a lieu à Monastir même. Le Turc veut faire l'homme éclairé et poli, l'homme qui a vécu quelque temps à

Paris : il est pour les réformes, il les croit difficiles à exécuter, mais « il pense qu'avec le temps les musulmans comprendront que les rayas ne sont plus leur chose; ils respecteront leur existence... — Monsieur, répond le voyageur européen, on ne vous demande pas seulement de respecter l'existence de vingt millions de chrétiens, on exige que vous soyez avec eux sur un pied d'égalité. Mêmes lois, mêmes droits civils et militaires, partage égal des charges et des fonctions publiques, voilà comment l'Europe veut qu'on applique les tanzimats et les chartes. Le pacha de Bitolia (Monastir) s'appelle aujourd'hui Méhémet; que demain ce puisse être Paul ou Kirchor (nom arménien), ou Sapetaï (nom juif); que votre fils Moustapha, s'il tombe à la conscription, fasse son apprentissage militaire sous un caporal du nom de Jean; s'il fait partie de l'administration, que son chef de bureau puisse s'appeler Périclès ou Michel : les rayas que vous voyez là-bas sortir de l'école pourront devenir des officiers, être les supérieurs des fils du séraskier-pacha; ils les réprimanderont, les corrigeront et les puniront avec tous les jurons d'usage en pareille circonstance, et, si vous continuez à battre vos soldats, le capitaine Basile rossera d'importance ses inférieurs, les Ali et les Sélim, fussent-ils les fils du grand-vizir. — Que Dieu me damne, répond le Turc, si jamais un *giaour* ose porter la main sur un musulman sans payer chèrement son audace (1) ! »

Faites donc des régimens mixtes avec des Turcs qui, même simples soldats, se croient sacrés et inviolables contre la discipline ! Faites de l'égalité, faites une société et un état moderne ! Et pourtant, si la Turquie ne peut pas devenir un état moderne, elle n'a plus qu'à périr.

« Quand il y a des actes d'oppression contre les chrétiens, demande sir Henri Bulwer (2), faut-il attribuer ces actes d'oppression au gouvernement turc ou au fanatisme des populations? — Il faut, répond sans hésiter le consul, les attribuer au gouvernement et à l'administration, qui est détestable. » Que dites-vous de cet aveu? Voilà un partisan de la Turquie qui ne craint pas d'attribuer nettement aux vices de l'administration turque la misère et l'oppression des rayas. On a souvent dit que les maux de l'Orient venaient du fanatisme des populations. Il y aurait déjà un reproche à faire à l'administration turque, si elle n'avait ni le pouvoir ni la volonté de contenir et de réprimer les excès du fanatisme musulman; mais, selon le témoignage du consul anglais de Monastir, ce n'est point au fanatisme musulman qu'il faut s'en prendre de l'oppression des chrétiens, dans la Turquie d'Europe au moins, c'est aux fonction-

(1) *Les Turcs et la Turquie contemporaine*, tome II, page 163-164.
(2) Question douzième.

naires et aux administrateurs turcs. Et comme il n'est guère vraisemblable que les administrateurs turcs soient possédés par le fanatisme, comme, à écouter tous les témoignages de l'enquête anglaise, ils sont plus disposés à faire fortune en ce monde en dépouillant les chrétiens qu'à faire leur salut dans l'autre monde en persécutant pieusement les infidèles, il s'ensuit que l'empire ottoman ne périt pas par le fanatisme des musulmans, mais par la rapacité et la corruption des administrateurs turcs. Le fanatisme ébranle et détruit quelquefois les empires; il ne les fait pas mourir de consomption. Les vices ont souvent pour les sociétés quelque chose de plus funeste et de plus mortel que les crimes. La société française a survécu aux horreurs de la Saint-Barthélemy et de 93. Aucune société ne pourrait survivre au ramollissement progressif de la moralité. C'est là une maladie mortelle, et qui rend incurable l'agonie de l'empire ottoman.

« Parmi les vexations dont la population chrétienne a lieu de se plaindre, y en a-t-il, dit sir Henri Bulwer, qu'on puisse attribuer aux autorités chrétiennes elles-mêmes (1)? » La question de sir Henri Bulwer est importante : nous verrons tout à l'heure pourquoi. Le consul de Monastir n'y répond pas complétement : « Il faut, dit-il, attribuer souvent les vexations que supportent les chrétiens à la conduite des autorités chrétiennes. Les membres chrétiens des *medjlis* n'ayant aucun pouvoir réel et ne pouvant jamais avoir un autre avis que celui de leurs collègues musulmans, ils ne sont pas en état de protéger leurs coreligionnaires contre l'injustice. » A prendre cette réponse, les autorités chrétiennes dans la Turquie d'Europe ne pécheraient que par faiblesse. Ce n'est pas là, si je ne me trompe, ce que sir Henri Bulwer demandait à ses consuls. Il voulait savoir si les autorités chrétiennes, et particulièrement les autorités ecclésiastiques, n'étaient pas souvent aussi oppressives et aussi vexatoires envers les chrétiens que les autorités turques elles-mêmes. Cette question a son à-propos, et la séparation qui vient de se faire entre l'église grecque et les Bulgares montre que les chrétiens d'Orient peuvent avoir contre les chefs de l'église grecque des griefs aussi graves que ceux qu'ils ont contre l'administration turque. Le consul anglais de Salonique, M. Calvert, comprenant mieux que son collègue de Monastir la question de sir Henri Bulwer, répond que « les autorités chrétiennes (et il entend par ce mot les chefs spirituels et les primats de l'église grecque) sont plus rapaces et plus tyranniques dans leur petite sphère que les fonctionnaires turcs dans une sphère plus étendue. Les évêques et les métropolitains se rendent coupables d'actes d'oppression et de cupidité envers leurs fidèles qui, s'ils étaient commis par les Turcs, ne manqueraient pas de faire

(1) Quatorzième question.

pousser des cris d'indignation par tous les partisans des chrétiens. Il y a seulement quelques jours, l'évêque de Vodena, ayant besoin d'argent, envoya dans un hameau de quarante familles de son diocèse lever une taxe de 1,000 piastres (200 francs). Ajoutez que les taxes régulières sont levées à l'aide des mesures les plus rigoureuses, afin de faire payer aux fidèles plus qu'il n'est dû, et les percepteurs s'approprient le surplus (1). » Le consul anglais de Smyrne ne rend pas un meilleur témoignage de la conduite des autorités ecclésiastiques dans son ressort. « Généralement parlant, dit-il, les populations chrétiennes ont bien plus de motifs de se plaindre des vexations qui viennent de leur propre clergé et de leurs primats que des Turcs. Les chrétiens ne sont pas aussi nombreux dans l'Asie-Mineure qu'en Roumélie. C'est là que le mal est plus général et pèse plus lourdement sur les chrétiens (2). » Mêmes sentimens dans le consul d'Albanie : « C'est un grand sujet de mécontentement parmi les chrétiens que les exactions et la tyrannie subalternes de leurs évêques et de leurs prêtres, qui exercent sur eux une autorité illimitée reconnue par la Porte. Ici tout aussi bien que partout ailleurs en Turquie, toute sorte d'injustices, de malversations et de concussions sont hautement imputées par les chrétiens à leur clergé. Les prêtres des rangs inférieurs, qui sont misérablement pauvres, sont obligés pour vivre de travailler des mains, de bêcher et de labourer comme les autres paysans. Ils sont grossièrement ignorans. Les ecclésiastiques des rangs supérieurs jouissent au contraire d'immenses richesses, et se livrent à toute sorte d'intrigues pour augmenter leur fortune ou leur pouvoir. L'enquête que doit faire le grand-vizir dans sa visite contiendra sans doute de nombreuses plaintes contre les évêques et les prêtres grecs, qui s'occupent en ce moment de prendre tous les moyens possibles pour apaiser leurs ouailles irritées et pour éviter les dangers que les réclamations pourraient leur causer (3). »

Le grand-vizir, dont le consul anglais attendait l'enquête dès le mois de juillet dernier, a fait sa visite, et n'a pas manqué de recevoir les plaintes des chrétiens contre leurs évêques; il en parle dans son rapport du 6 novembre 1860 adressé au sultan. « Parmi les abus que j'ai constatés, je crois de mon devoir d'en signaler un qui demande aussi une répression prompte et efficace : je veux parler de la conduite peu édifiante de quelques membres du haut clergé grec en Roumélie. Tout en rendant justice à la respectabilité de la plupart des membres qui composent ce corps, je ne puis m'empêcher d'avancer qu'il y en a qui, méconnaissant la nature de leur

(1) Dépêche du consul de Salonique du 20 juillet 1860.

(2) Dépêche de M. Blount, consul d'Angleterre à Smyrne, 28 juillet 1860.

(3) Dépêche de M. Cathcart, consul de Prevesa, 20 juillet 1860.

mission religieuse, se livrent à des abus indignes en tout point du caractère dont ils sont revêtus (1). » Le témoignage du grand-vizir confirme, comme on le voit, l'opinion des consuls anglais. Je suis, il est vrai, disposé à croire que le grand-vizir n'a pas été fâché de pouvoir dire à l'Europe que les vexations exercées par les évêques grecs étaient une des causes principales de l'oppression des chrétiens dans la Turquie d'Europe. C'est même le seul fait détaillé d'oppression qu'il signale expressément; les autres faits sont enveloppés et excusés dans des phrases générales. Quel que soit pourtant le penchant naturel du grand-vizir à accuser les chrétiens, les abus reprochés aux membres du haut clergé grec sont évidens, et tous les témoignages s'accordent contre eux.

Des renseignemens particuliers qui me sont adressés de Constantinople par un homme de beaucoup d'esprit, très bon observateur, et qui, par sa position, est à même de tout savoir, me confirment dans la triste opinion que je dois me faire des torts du haut clergé byzantin dans la Turquie d'Europe. Ces renseignemens en même temps me font comprendre comment ces membres du haut clergé byzantin, chrétiens de nom, Turcs de cœur, sont les partisans les plus dévoués de la cause ottomane, parce qu'ils en sont les complices. Citons d'abord quelques faits; nous verrons ensuite quelles conséquences il en faut tirer.

Il y a dans le clergé grec une grande différence entre le haut et le bas clergé. Le haut clergé, voué au célibat, sort des couvens; le bas clergé, qui se marie, vit au milieu de ses ouailles, aussi misérable que son troupeau et aussi ignorant; mais, comme il vit avec lui, il ne l'opprime pas et ne le dépouille pas. Il partage sa misère et ne la fait pas. Il y avait dans notre ancienne monarchie une grande différence aussi entre le haut et le bas clergé; mais tout le monde dans le clergé, soit en haut, soit en bas, vivait sous la loi des mêmes obligations. Il y avait de l'inégalité dans le clergé, parce qu'il y en avait partout dans la société; il n'y avait pas une loi différente pour les grands et pour les petits : les grands n'étaient pas assujettis à un célibat dont les petits étaient dispensés, les grands ne se dédommageaient point par les joies du pouvoir et de la richesse des joies de la famille, que la loi leur interdisait; les petits n'étaient pas exclus légalement des honneurs et de la puissance, parce que la loi leur avait fait un bonheur subalterne et leur avait imposé l'abaissement dans le mariage. L'église grecque au contraire est partagée entre deux lois et deux disciplines différentes. Les papas ou prêtres inférieurs ne deviennent pas évêques ni patriarches. Les deux ordres ne

(1) Rapport du grand-vizir, 6 novembre 1860. Voyez les *Archives diplomatiques*, n° Ier, page 158.

se touchent pas : grande différence avec notre clergé catholique, en France particulièrement, où, grâce à l'esprit d'égalité de nos lois et de nos mœurs, les curés deviennent évêques, archevêques, cardinaux. Il y a dans l'église grecque une aristocratie et une démocratie cléricales. La démocratie cléricale sort du peuple, vit avec le peuple et partage ses malheurs, ses sentimens, ses espérances; l'aristocratie vit au-dessus du peuple, l'opprime, le dépouille, et ne s'associe ni à ses sentimens ni à ses souhaits. Elle est nationale par la langue, elle est anti-nationale par les sentimens et par les intérêts. « Ne vous y trompez pas, m'écrit-on de la Turquie, le haut clergé grec est anti-grec. Vous avez souvent loué l'église grecque, et vous l'avez glorifiée d'avoir conservé la nationalité grecque : tout cela a pu être, mais tout cela n'est plus. Le haut clergé grec est dévoué à la Turquie, ou pour mieux dire au régime turc, parce que ce régime favorise ses exactions. Le haut clergé grec pourra être entraîné par un mouvement chrétien; jamais, tant qu'il sera libre, il ne s'en fera le chef ni l'auxiliaire. Les évêques grecs entendent trop bien leur intérêt et sont trop insensibles à tout ce qui n'est pas leur intérêt pour désirer un nouvel état de choses. — Depuis que le gouvernement grec salarie son clergé, depuis que les populations de la Grèce libre ne lui paient plus ces impôts qui écrasent encore les rayas, les évêques de l'empire ottoman ont séparé leur cause de celle de l'hellénisme, et se sont rangés désormais du côté du régime qui leur met entre les mains, avec un pouvoir administratif sans contrôle, le moyen d'en abuser sans limite. Je n'hésite pas à considérer le clergé grec, dans son organisation actuelle, comme un des plus sérieux obstacles que puisse rencontrer la régénération politique et morale des populations chrétiennes de l'empire ottoman. Le mal est arrivé à un tel point qu'il serait superflu d'y chercher un remède. Une violente commotion, un bouleversement complet de ce qui existe aujourd'hui peuvent seuls le déraciner. »

Je ne veux point encore tirer la conclusion des réflexions ou des renseignemens qu'on vient de lire; j'y reviendrai tout à l'heure. Je dois d'abord donner quelques détails sur les vexations intolérables du haut clergé byzantin envers ses ouailles.

Les principales dignités s'achètent dans l'église grecque, comme les fonctions civiles dans l'administration ottomane... En principe, l'évêque ne doit rien percevoir pour l'ordination d'un prêtre; en fait, il exige de lui un droit qui varie de 2,000 à 5,000 piastres (de 400 à 1,000 fr.). Le prêtre revêtu du sacerdoce à ce prix paie chaque année à l'évêque une redevance de 500 à 1,200 piastres. Les papas des campagnes, outre cette taxe, acquittent une taxe particulière appelée φιλότιμον, dont le chiffre dépend de la générosité plus ou moins spontanée des contribuables. — Outre ces im-

pôts, qui frappent spécialement les papas et qui retombent en fin de compte sur leurs paroissiens, chaque famille donne à l'évêque, sous le nom de secours, une somme annuelle, facultative en principe comme toute aumône, exigée en fait et qui s'élève dans certains diocèses à une vingtaine de piastres. — Si considérables que soient ces taxes fixes, elles sont dépassées de beaucoup par le casuel; c'est là que se donne carrière l'avidité épiscopale. Lorsque l'évêque consacre une nouvelle église, il exige un droit pour la pose de la sainte table. Cette redevance, en raison de son chiffre énorme, met peut-être plus d'obstacles que le fanatisme musulman à l'érection de nouvelles basiliques. « Je n'en citerai qu'un exemple pris dans l'éparchie d'Andrinople : l'évêque d'Ortakeui exige du village d'Eubrulu 5,000 piastres (1,000 fr.) pour poser la sainte table; le village en offre 2,000. On n'a pas pu s'entendre, et l'église attend encore sa consécration. » — Les mariages sont pour les prélats grecs une source intarissable de honteux profits. Dépositaire des actes de l'état civil, le clergé suppose des parentés entre les contractans, invente des cas prohibitifs qui se lèvent à prix d'argent. « Le droit que l'église perçoit régulièrement pour un mariage est de 12 piastres; cette taxe s'élève jusqu'à 5,000, selon la fortune ou l'ardeur des futurs conjoints. Je pourrais citer tel fermier d'Ortakeui à qui l'évêque a demandé 8,000 piastres pour bénir son mariage. » L'union contractée, l'évêque trouve un motif pour la rompre; il faut payer pour la faire confirmer. Veut-on se séparer, le divorce est impossible; il faut payer pour l'obtenir. La mort ne rapporte pas moins que le mariage; « sous le nom de ψυχομερίδιον, c'est-à-dire la portion de l'âme, l'évêque perçoit sur le raya décédé un droit de 100 à 2,000 piastres. » Le cadavre ne sort pas de la maison avant de l'avoir payé, quitte à pourrir sur la natte funèbre jusqu'à ce que la malheureuse famille ait vendu ses hardes, ses outils de travail, pour acheter le droit de le mettre en terre.

Une fois en terre, le raya, croyez-vous, n'a plus rien à payer à son évêque; c'est une erreur. Les prières payées pour le mort n'assurent le repos de son âme que pour trois ans. « Avant que la troisième année soit révolue, la famille doit faire procéder à une odieuse cérémonie, l'ἀνακομιδὴ τῶν λείψανῶν; on ouvre la tombe, qui jusque-là n'a pas été couverte d'une pierre, on recueille les ossemens, on les lave avec du vin, on coiffe le crâne d'un fez ou d'un fichu de femme, on récite de nouvelles prières, on perçoit une dernière et lourde taxe de 500 à 3,000 piastres. » Alors seulement le cadavre n'est plus un contribuable et n'a plus affaire qu'à la terre qui achève de le consumer. « Il y a telle paysanne des environs d'Andrinople qui a dû se mettre au service et payer d'une ou deux années de ses gages ces derniers honneurs rendus ou infligés aux restes de son père. »

L'ensemble des taxes prélevées par le clergé grec dépasse le chiffre des impôts réguliers que perçoit l'administration ottomane. Il faut ajouter à ces extorsions ecclésiastiques celles que les évêques commettent uniquement en vertu du droit du plus fort, comme les fonctionnaires et les beys musulmans. — Après de pareils faits, on comprend les reproches adressés au haut clergé grec dans une brochure bulgare récemment publiée à Constantinople, et dont je citerai quelques passages : « Notre sainte religion, dit cette brochure, est foulée aux pieds par le patriarche phanariote et tous ses adhérens, évêques phanariotes. Non-seulement notre population ne rencontre en eux aucune sollicitude pastorale pour ses besoins spirituels, mais elle endure toutes les oppressions possibles... Ils ont transformé la mission épiscopale en *spahilich* et en fief. Considérant les évêchés comme des fiefs, le patriarche et le synode ont soin d'élire pour évêques ceux qui leur donnent le plus d'argent. Ceux-ci, ayant payé cher leur dignité, se remboursent sur leurs prêtres, et les prêtres sur leurs paroissiens... Pour de l'argent, ils donnent le sacerdoce aux indignes; pour de l'argent, ils annulent les mariages légitimes et confirment les illégitimes; pour de l'argent, ils condamnent et punissent les prêtres innocens et absolvent les coupables... Acheteurs et vendeurs des choses sacrées, ils n'ont aucun soin de leurs brebis spirituelles et les tondent jusqu'à la peau... Ils sont ignorans et grossiers; ils s'adonnent aux plus scandaleux déréglemens. Un évêque grec n'est jamais puni par le patriarcat malgré toutes les plaintes fondées que son troupeau peut porter contre lui; tout au plus le remplace-t-on par un autre semblable à lui, et on l'envoie dans un autre diocèse, souvent plus grand et plus avantageux. Si deux diocèses se plaignent à la fois de leurs évêques et que le patriarche sente qu'il ne peut plus les maintenir, il se contente de les remplacer l'un par l'autre, sans leur infliger la moindre punition. »

C'est avec une sincère douleur que je recueille tous ces faits désolans dans les renseignemens qui me sont adressés, et auxquels je suis bien forcé d'ajouter foi quand ils sont confirmés par l'enquête du grand-vizir et par le témoignage des consuls anglais. Ceux qui croient comme moi que l'avenir de l'Orient est dans les populations chrétiennes ne doivent pas hésiter à signaler hautement les maux de ces populations, quand même ces maux seraient dans leur sein. Nous censurons vivement l'administration turque, nous montrons la corruption morale qui la détruit; pourquoi ne pas signaler les chefs de l'église byzantine qui se font turcs par leur rapacité et leur dureté? Ce ne sont pas les Grecs que nous attaquons, mais des Grecs devenus turcs; les Grecs ici encore sont les opprimés. Ne croyez

pas d'ailleurs que tout le clergé grec de la Turquie d'Europe soit coupable. Le haut clergé byzantin a failli; le bas clergé ignorant et malheureux souffre comme le peuple, pense comme le peuple, a foi comme le peuple en sa religion et en sa nationalité. Vienne un bouleversement de l'état de choses actuel, c'est-à-dire une catastrophe intérieure qui renverse la Turquie : ce clergé inférieur s'unira sans hésiter aux populations chrétiennes, quand elles revendiqueront leur indépendance. Moins généreuse, moins honnête que l'ancienne aristocratie ecclésiastique de la Grèce qui s'est associée, il y a quarante ans, à la guerre de l'indépendance et qui lui a fourni des défenseurs et des martyrs, l'aristocratie de l'église byzantine a préféré la cause du croissant, qui fait sa fortune et sa honte, à la cause de la croix, qui ferait son salut et sa gloire; tant pis pour elle! elle n'aura point place dans la révolution chrétienne de l'Orient. Il y a dans la Grèce libre un clergé vraiment national, vraiment patriotique, tout prêt pour remplacer le clergé byzantin.

Si le clergé byzantin n'est point remplacé par le clergé hellénique dans quelque grande révolution politique, il peut l'être, du vivant même de l'empire ottoman, par le clergé grec-uni. La scission que viennent de faire les Bulgares est un exemple instructif. Poussés à bout par les vexations ou les corruptions du clergé byzantin, les Bulgares se sont réunis à l'église romaine, sans abjurer leurs rites, leurs coutumes et leur discipline particulières. L'église romaine en effet n'a jamais songé à imposer aux églises d'Orient sa liturgie et sa discipline; elle demande l'union dans le dogme et dans l'obédience pontificale, elle ne va pas au-delà. Lisez l'encyclique que le pape Pie IX, à son avénement, adressait aux églises d'Orient. Les églises orientales peuvent se réunir à l'église romaine sans abdiquer la nationalité de leur liturgie et de leur discipline. Le rite grec-uni peut donc s'étendre et se consolider en Orient; le clergé grec-uni peut donc rendre aux populations chrétiennes de l'Orient cette religion charitable et compatissante qui vient en aide aux souffrances du peuple, et qui est nommée dans ses bénédictions et dans ses espérances, au lieu de l'être dans ses malédictions et dans ses colères. Il y a dans l'homme une heureuse et noble inaptitude à supporter le mal dans les corps et dans les hommes dont il a droit d'attendre le bien. C'est cette noble inaptitude qui éloigne en ce moment les populations chrétiennes de l'Orient du clergé byzantin, et les pousse vers le clergé hellénique ou vers le clergé grec-uni. Loin de nous affliger ou de nous inquiéter de ce mouvement, nous y voyons un des signes les plus certains et les plus consolans de l'infaillible régénération de l'Orient chrétien. Les populations veulent avoir un clergé honnête et pur, qu'elles puissent aimer et respecter, parce

qu'elles veulent avoir un avenir national, parce qu'elles sentent qu'elles en sont capables, parce qu'elles sentent en même temps qu'il n'y a d'avenir que pour les sociétés qui ont une église dont elles puissent s'honorer. Une société sans église, libre ou constituée, est une société à qui manque une des facultés de l'âme humaine, et par conséquent une force sociale. Les populations chrétiennes de l'Orient, en se donnant un clergé qui soit le leur, et non pas celui du sultan, font un pas important vers la patrie indépendante qu'elles veulent avoir.

Je sais bien que le clergé byzantin ne manquera pas de dire que les plaintes qu'on fait de sa conduite sont fausses ou exagérées, qu'elles sont l'effet des manœuvres des religieux latins, qu'il y a là une intrigue de la cour de Rome contre le patriarcat de Constantinople. Le clergé byzantin a un moyen bien simple de répondre à toutes ces plaintes et de triompher des prétendues intrigues de la cour de Rome : qu'il se corrige, qu'il s'épure, qu'il revienne à la simplicité et à la ferveur de l'église byzantine persécutée par les musulmans; qu'il cesse d'être turc d'intérêt; qu'il n'associe plus sa cause à celle de l'administration ottomane. La faculté de se corriger, de se régénérer, de revivre, est une faculté essentiellement grecque. Si le clergé byzantin se régénère, il prouvera par là qu'il n'est pas Turc, et qu'il peut trouver sa place dans l'Orient de l'avenir. Ce qui perd la Turquie, ce qui fait que ses plus ardens partisans, les consuls anglais par exemple, interrogés par sir Henri Bulwer, finissent par en désespérer, c'est que depuis plus de vingt ans elle travaille à se corriger, à se régénérer, à revivre, et qu'elle n'y peut pas réussir. En vain l'Europe encourage la résurrection de la Turquie, et même de temps en temps fait mine d'y croire : sa résurrection paraît chaque jour plus impossible. Les vices de la Turquie sont plus forts que l'envie qu'elle a de se guérir, et que l'Europe a de la voir guérie. Si les vices que le clergé byzantin a dans son sein sont plus forts que le besoin qu'il a de se guérir, si la vitalité grecque ne l'emporte pas chez lui sur la mortalité turque, s'il ne se corrige point, s'il ne se convertit pas à la discipline chrétienne et au patriotisme grec, alors, c'en est fait, le clergé byzantin est turc, et mourra avec les Turcs. Il n'aura pas pu, mieux que les Turcs, supporter la grande épreuve régénératrice que traverse la Turquie, qui reste plus faible à chaque phase de l'épreuve.

Nous n'avons fait que donner une idée de l'intérêt que présente l'enquête des consuls anglais. Nous continuerons l'analyse de ce document confidentiel, le plus curieux que nous ayons lu sur l'état de l'Orient et sur son avenir.

SAINT-MARC GIRARDIN.

HISTOIRE NATURELLE

DE L'HOMME

UNITÉ DE L'ESPÈCE HUMAINE.

V.

ORIGINE DES VARIÉTÉS ET FORMATION DES RACES DANS LES ÊTRES ORGANISÉS.

I. — ORIGINE DES VARIÉTÉS ANIMALES.

Après avoir montré ce que sont en réalité ces groupes d'individus qu'on appelle des *races*, nous devons rechercher comment ils se forment. Ici, comme dans nos études précédentes (1), nous aurions à comparer ce qui se passe chez les autres êtres organisés avec ce que l'on constate chez l'homme. Toutefois les notions aujourd'hui acquises permettent d'insister beaucoup moins sur l'histoire des végétaux. C'est donc aux animaux et aux groupes les plus élevés en organisation que nous nous attacherons de préférence. De cette étude il ressortira clairement que partout et toujours les phénomènes sont identiques, et ce résultat général nous fournira les moyens de réfuter certains reproches adressés à nos doctrines en même temps qu'il sera la source de sérieuses objections à faire aux doctrines opposées.

A vouloir pénétrer dans les détails, l'origine des variétés et des races est certainement un des plus difficiles et des plus obscurs problèmes que présentent les sciences humaines. Il n'y a rien là qui doive surprendre. Ces difficultés, cette obscurité tiennent à la nature des questions multiples qu'embrasse la question générale. Nos

(1) Voyez les livraisons du 15 décembre 1860, 1er et 15 janvier, 1er février 1861.

études précédentes ont montré d'abord que la variété et la race n'étaient au fond que des modifications de l'espèce, puis que les caractères de toute sorte qui distinguent l'une et l'autre accusent une atteinte, parfois très sérieuse, portée à cette *force formatrice* des anciens qui est propre à chaque être et le différencie des êtres voisins. Or cette force première qui transforme en plantes, en animaux les plus divers, des germes en apparence identiques se rattache évidemment à l'essence de chaque espèce, et cette essence nous est absolument inconnue. D'autre part, il nous reste à découvrir sans doute bien des agens capables d'agir sur elle; le mode d'action de ceux mêmes que nous connaissons nous échappe le plus souvent, de telle sorte que, pour nous guider dans la recherche de la vérité, il ne demeure que des faits épars et certaines coïncidences trop frappantes pour être fortuites. Grouper ces faits et ces coïncidences, en déduire quelques données générales propres à nous guider dans la recherche des faits particuliers et à faciliter l'appréciation de leurs rapports, c'est à peu près tout ce que peut faire la science actuelle; mais jusqu'où lui est-il possible d'aller dans cette voie?

Dès le début de ce travail, nous avons constaté que, dans tous les êtres organisés et vivans, l'espèce est soumise à une double action, d'où résultaient deux ordres de faits accusant, les uns une tendance manifeste à la stabilité, les autres une tendance non moins évidente à la variation. A quelles causes faut-il faire remonter cette double action? C'est là une question que se sont posée de tout temps les plus sérieux penseurs, les plus grands physiologistes, depuis Aristote et Hippocrate jusqu'à Burdach et à Müller. Or ce ne sont pas les ressemblances existant entre les représentans de la même espèce, entre les individus d'une même famille, qui étonnent ces grands esprits. Ils sont à peu près unanimes pour en trouver la raison dans l'*hérédité*, c'est-à-dire dans cette force en vertu de laquelle le parent tend à se répéter dans son produit. Ce qui les frappe, ce sont les différences qui se manifestent d'individu à individu, de père à fils, de frère à frère; en d'autres termes, ils se préoccupent avant tout des déviations les plus légères. Là est en effet le nœud du problème. Ces déviations une fois comprises, le reste s'explique aisément. Voyons donc à quelles causes générales peuvent se rattacher les *traits individuels* et les *variétés*.

Il n'est guère d'hypothèses auxquelles on n'ait eu recours pour résoudre la question dont il s'agit. On a invoqué tour à tour l'influence des astres, la variété originelle des âmes, et jusqu'à l'intervention directe du diable et de Dieu. Burdach, individualisant en quelque sorte l'espèce, voit dans la diversité de ses représentans la trace des efforts infructueux qu'elle fait pour réaliser son type com-

plet. A côté de ces explications, évidemment inacceptables ou trop vagues, il en est de moins irrationnelles en apparence, mais qui ont souvent le défaut, tout en affectant une certaine précision, de rester entièrement hypothétiques en même temps qu'elles sont d'une insuffisance évidente. Par exemple, on a soutenu que l'affection des parens l'un pour l'autre, l'état moral, l'imagination de la mère, etc., peuvent agir sur un enfant et modifier ses traits ou son caractère. Rien n'est à coup sûr moins prouvé. Y eût-il même quelque chose de vrai dans ces suppositions lorsqu'il s'agit de l'espèce humaine, il serait bien difficile d'en faire l'application aux animaux, et en tout cas elles laisseraient complétement en dehors le règne végétal tout entier. Nous ne saurions donc les admettre. Toutefois la plupart de ces hypothèses indiquent une tendance à chercher en dehors de l'individu et dans le milieu les causes des variations, et en cela elles se rapprochent de la vérité. Cette donnée générale se retrouve dans plusieurs autres doctrines qui n'ont guère que cela de commun. Ainsi, pour Aristote, Pline, Galien, etc., les conditions physiques et morales qui prévalent chez les parens et le moment même de la conception décident en entier de ce que sera l'être qui n'existe pas encore. D'après Aldovrande, ce sont surtout les actions exercées sur la mère et, par l'intermédiaire de celle-ci, sur l'enfant déjà formé qui impriment à ce dernier, pendant la vie embryonnaire, les modifications dont il conserve les traces durant sa vie entière. Helvétius, Bonnet, etc., attribuant la puissance modificatrice au climat, à la nourriture, à l'éducation, reculent bien plus encore l'époque à laquelle cette puissance commence à agir, et veulent que ce soit seulement après la naissance. M. le docteur Prosper Lucas, qui a résumé et discuté la plupart de ces théories (1), admet à côté de l'*hérédité*, qui conserve les caractères des ascendans, une force particulière, l'*innéité*, qui tend sans cesse à diversifier les types. Enfin d'autres auteurs se bornent à dire que l'hérédité, si puissante pour conserver les caractères généraux de l'espèce, est sans action dès qu'il s'agit de l'individu.

De ces diverses opinions, la dernière, qui refuse à l'hérédité son caractère, si marqué pourtant, de généralité, ne saurait évidemment être acceptée. Nous ferons voir tout à l'heure que les phénomènes s'interprètent fort bien sans avoir recours à une force spéciale plus ou moins analogue à l'innéité de M. Lucas, et qu'il en est même qui s'accordent mal avec l'existence d'une semblable force. Restent donc les doctrines qui expliquent les variations du type spécifique par une action extérieure et étrangère à l'individu, c'est-à-dire une *action*

(1) *Traité philosophique et physiologique de l'hérédité naturelle.* Cet ouvrage est très important à bien des titres, et j'ai eu à lui faire plusieurs emprunts.

de milieu. Celles-ci ont toutes peut-être, à des degrés divers, une part de vérité au moins dans leur tendance générale, et alors qu'il s'agit des variétés individuelles seulement; mais dès qu'il est question des races, elles sont d'ordinaire trop étroites et trop absolues. A peu d'exceptions près, on peut leur reprocher d'avoir attribué à l'hérédité un rôle trop exclusivement conservateur, au milieu un rôle uniquement modificateur. Or l'analyse des faits montre qu'il en est tout autrement, et que ces deux forces, tantôt en lutte, tantôt concourant à un but commun, produisent tour à tour les deux résultats contraires, selon les circonstances. Dans les phénomènes complexes qui résultent de leur action, le milieu apparaît d'ordinaire comme le régulateur suprême. Agent de modification s'il se modifie lui-même, il devient agent d'invariabilité s'il ne change pas. L'hérédité, conservatrice par essence, joue un rôle considérable dans la formation des races; souvent aussi elle ne fait que traduire les effets du milieu, et, soit pour ce motif, soit par suite de phénomènes qui lui sont propres, elle devient une cause de variabilité. Essayons de démontrer sommairement ces propositions.

Si l'on conçoit par la pensée un être unique engendrant un autre être en dehors de toute cause perturbatrice, notre esprit ne percevra entre le parent et le produit aucune cause de dissemblance. Dans ces conditions, la loi de l'hérédité serait évidemment de reproduire en tout point l'être premier. Aristote, qui attribuait tout au père dans l'acte de la génération, pensait si bien ainsi qu'il regardait la différence des traits entre le père et le fils, et surtout la production des filles, comme de véritables cas de monstruosité (1); mais l'on sait aujourd'hui que les doctrines d'Aristote sur cette question délicate péchaient par la base. Le père et la mère concourent, chacun pour sa part, à la production du nouvel être. A celle-ci est dévolu le soin de préparer le germe, *l'œuf*, qui sera fécondé par celui-là. En outre les deux parens sont des êtres organisés : à l'intérieur, ils sont le siége de phénomènes variables; à l'extérieur, ils vivent dans un milieu très mobile qui agit constamment sur eux. Cet ensemble de conditions entraîne une foule de conséquences, parmi lesquelles nous n'avons à examiner que celles qui intéressent la variation du type.

Remarquons d'abord que la tendance de l'hérédité à reproduire l'être générateur tout entier n'est pas seulement une conception de l'esprit, mais qu'elle ressort clairement de l'observation directe. L'hérédité ne transmet pas seulement la ressemblance générale et chacun des traits spéciaux, tels que la taille, les proportions, la

(1) L'opinion d'Aristote en ce qui touche le sexe féminin a été reproduite dans ces derniers temps sous une forme un peu différente. Quelques anatomistes ont voulu ne voir dans la femme qu'un homme frappé d'arrêt de développement.

forme des organes tant internes qu'externes; elle fait encore passer de génération en génération les caractères physiologiques, tels que la fécondité, la précocité, et jusqu'aux simples prédispositions. Enfin, chez l'homme aussi bien que chez les animaux, elle agit avec non moins d'évidence sur les caractères psychologiques. Les faits recueillis par les plus anciens observateurs aussi bien que par les modernes ne peuvent laisser aucun doute sur ce point (1). Toutefois cette force héréditaire, constamment et nécessairement troublée dans son action, ne peut manifester toute sa puissance dans les individus; c'est dans l'espèce elle-même, considérée dans son ensemble, qu'elle réalise en détail et successivement ce qu'elle ne peut faire en bloc pour ainsi dire et en une seule fois.

De cette généralité d'action de l'hérédité et du double rôle dévolu au père et à la mère, il résulte que ces deux agens de toute génération tendront également à fixer leur empreinte propre sur le produit commun. Or, quelque semblables qu'on les suppose, il n'en existe pas moins entre eux certaines différences, ne fût-ce que celles qui tiennent au sexe. Si donc l'on remonte par la pensée jusqu'à la paire primitive supposée la souche d'une espèce, on se trouvera en présence de deux actions s'exerçant sur le premier descendant et tendant à lui transmettre des caractères empruntés à deux sources différentes. Ces caractères peuvent être plus ou moins *semblables*, et alors le fils les reproduira, peut-être même en les exagérant. Ils peuvent être plus ou moins *opposés*, et de là résultera entre les deux actions contraires une lutte pouvant entraîner soit une neutralisation réciproque, soit un résultat moyen, soit la prédominance plus ou moins marquée de l'un des deux caractères qui cherchent à se reproduire. Enfin, sans s'exclure mutuellement, les caractères des parens peuvent être *différens*. Dans ce cas, le caractère correspondant chez le fils sera une *résultante*, c'est-à-dire en réalité un caractère nouveau qui n'existait ni chez le père ni chez la mère, de même que le vert, produit par le mélange du jaune et du bleu, est une couleur différente de l'un et de l'autre. On voit comment, sans recourir à l'innéité ou à toute autre force analogue, nous trouvons, dès la première génération et dans la loi qui est l'essence même de l'hérédité, la preuve que jamais le fils, la fille, ne peuvent être identiques soit avec l'un, soit avec l'autre des parens.

Les mêmes causes agissant à chaque génération produiront évidemment des effets de même nature. L'hérédité simple, directe et immédiate est donc à certains égards une source de variations du type premier. Toutefois nous n'expliquerions pas par ce qui précède

(1) On trouvera dans l'ouvrage de M. Lucas la réunion la plus complète des preuves à l'appui de ce que je ne fais qu'indiquer ici.

les différences existant entre frères. Les deux parens restant les mêmes, tous les enfans devraient se ressembler, paraît-il; mais ici interviennent des phénomènes d'un autre ordre. L'hérédité ne se manifeste pas seulement des parens aux fils. Par un phénomène encore obscur, bien qu'on puisse le regarder comme une sorte de trace lointaine des phénomènes généagénétiques (1), c'est bien souvent aux ascendans plus éloignés que remontent les ressemblances. Girou de Buzareingnes et Burdach ont admis qu'elles étaient plus nombreuses et plus frappantes de grand-père à petit-fils et de grand'-mère à petite-fille que de père à fils et de mère à fille (2). L'*hérédité alternante* aidera donc l'*hérédité directe* à modifier et à diversifier les représentans du type.

Enfin les phénomènes d'*atavisme* viendront s'ajouter aux précédens, dont ils ne sont probablement qu'une extension. Ces phénomènes consistent dans la réapparition subite des caractères d'un ancêtre séparé de son descendant par un nombre parfois très considérable de générations. On les constate tous les jours chez les animaux. Par exemple, c'est en vain que dans les troupeaux à laine noire de l'Andalousie on tue impitoyablement, depuis plusieurs siècles, tout agneau qui porte la moindre trace de laine blanche, afin de conserver à la race le caractère qui en fait rechercher la toison. Chaque année, il naît encore quelques rares individus qui reproduisent la teinte proscrite. Les vers à soie de race blanche, épurée avec le plus grand soin depuis plus d'un siècle, comme l'était celle de Valleraugue, produisent toujours cependant un certain nombre de cocons jaunes. Les mêmes faits se retrouvent chez l'homme, et M. Prosper Lucas en cite de curieux exemples. Aussi Maupertuis, mais surtout Girou de Buzareingnes, ont-ils attribué à l'atavisme une large part dans la variation des traits individuels, dans les dissemblances qui distinguent les pères des enfans et ceux-ci les uns des autres, et bien que Girou soit allé trop loin, nous ne pouvons qu'adopter au moins le fond de ses idées.

Nous sommes ainsi amené à conclure que l'hérédité, par le concours obligé des sexes, par l'alternance de son action, par l'atavisme,

(1) Burdach a le premier fait ce rapprochement. Il a comparé ce qui se passe de grand-père à petit-fils et de grand'mère à petite-fille aux phénomènes de génération alternante tels qu'ils avaient été décrits chez les biphores par Chamisso. Cette comparaison nous parait fondée, et nous pouvons l'étendre à cinq générations aujourd'hui que nous connaissons les phases que présente la reproduction des méduses. — Voyez mes études sur *la Métamorphose et la Généagénèse*, — *Revue* du 1er et 15 juin, et 1er juillet 1856.

(2) Voici un tableau qui résume les idées de Girou sur cette question :

1re génération,	—	grand-père,	— grand'mère,	— grand-père,	— grand'mère.
2e	—	»	père,	mère,	»
3e	—	fils,	fille,	fils,	fille.

arrive de trois manières différentes à produire les traits individuels. Or, on l'a vu, que l'un de ceux-ci vienne à s'exagérer, et il en résulte une *variété*. La force héréditaire suffit donc, sans l'intervention d'aucune autre, pour expliquer l'apparition de ces individus qui se distinguent assez de leurs plus proches parens pour mériter ce nom et devenir la souche d'une *race*. Toutefois, si les variations de l'espèce n'avaient d'autres raisons d'être que celles que nous venons d'indiquer, elles se renfermeraient évidemment dans d'assez étroites limites, et il serait bien difficile, sinon impossible, d'expliquer les déviations si considérables dont nous avons constaté l'existence. Il faut donc qu'une autre cause vienne s'ajouter aux précédentes pour écarter de leur type certains individus, et cette cause, nous l'avons déjà nommée, c'est l'*action de milieu*.

Nous avons supposé jusqu'ici que l'hérédité agissait en dehors de toute circonstance pouvant troubler ou modifier son action; mais le père, la mère, placés dans des conditions d'existence quelconques, subissent incessamment l'influence de ces conditions. Chez la mère, l'organisme lui-même constitue à son tour le milieu dans lequel s'organise, croît et se développe l'être futur. Or ce n'est pas seulement lorsqu'il a pris une forme précise, lorsqu'il est parvenu à l'état d'embryon ou de fœtus, que cet être est vivant. Avant même qu'il n'existe en réalité, l'œuf dans lequel il prendra naissance a sa vie propre et individuelle, qui se manifeste par des mouvemens spontanés et caractéristiques. Cet œuf *vit* dans toute l'acception du mot (1). Par conséquent, comme tous les êtres vivans, il doit subir l'action du milieu qui l'entoure et pouvoir être modifié par lui. Lorsque l'intervention du père a régularisé l'exercice de la *vie de l'œuf*, qu'elle en a assuré la durée et a préparé ainsi la formation d'un nouvel être, celui-ci, bien qu'abrité par ses enveloppes et protégé en apparence contre toutes les atteintes du monde extérieur, n'en doit pas moins être soumis à une foule d'influences. Soit qu'ils se développent dans le sein de la mère, comme chez l'homme et les mammifères, soit qu'ils grandissent dans un œuf expulsé au dehors, comme chez les oiseaux, les poissons et presque tous les invertébrés, l'embryon, le fœtus, par cela seul qu'ils sont placés dans un milieu quelconque, doivent inévitablement être soumis à l'action de ce milieu.

Voilà ce qu'indique la théorie, et une foule de faits en confirment les prévisions. — On sait avec quelle facilité les œufs de la poule

(1) Mes observations sur les œufs non fécondés des termites, des tarets et de quelques autres annélides et mollusques ont mis hors de doute cette vie indépendante de l'œuf. J'ai donné quelques détails à ce sujet dans mes *Souvenirs d'un naturaliste* (*Saint-Sébastien*, livraisons du 15 janvier et 15 mars 1850). Je suis revenu sur cette question dans les études relatives à la génératagénèse.

s'imprègnent de certaines odeurs ou de saveurs résultant de la nourriture prise par la pondeuse (1). Il est évident que la fécondation n'a rien à faire ici, et que l'action modificatrice s'est exercée directement sur l'œuf. — Les expériences répétées de M. Flourens ont montré qu'en mélangeant de la garance aux alimens d'une femelle de mammifère en état de gestation, on produit la coloration en rouge des os du fœtus aussi bien que de ceux de la mère. Celle-ci a donc transmis au petit qu'elle porte une action exercée d'abord sur elle-même. — M. Coste, après avoir placé les œufs colorés en jaune d'une truite saumonée dans une eau impropre à produire le *saumonage*, a vu ces œufs pâlir à mesure que le jeune animal se développait, et les truitons, au sortir de ces œufs, avaient perdu la teinte caractéristique de leur race (2). Ici c'est l'œuf qui, en rapport direct avec le milieu, en subit d'abord l'influence et la transmet au jeune animal. — Nous pourrions multiplier ces exemples et invoquer jusqu'au témoignage de Geoffroy Saint-Hilaire, qui a trouvé dans les violences exercées sur la mère la cause bien évidente de certaines monstruosités; mais ce qui précède suffit pour mettre hors de doute ce que nous voulions démontrer, savoir : que les *actions de milieu* commencent à se manifester dans l'œuf même avant la fécondation, et qu'elles se continuent sur le produit de cette fécondation pendant toute la vie embryonnaire.

Il est hors de doute que ces mêmes actions influent après la naissance sur le jeune et sur l'adulte lui-même. Toutefois on comprend que la puissance en doit être plus grande quand, au lieu de s'exercer sur un organisme complet et définitivement fixé, elles pèsent sur ce même organisme au moment même où il se forme. Quiconque se sera fait une idée même approximative des mouvemens continuels et comme tumultueux dont le germe est alors le théâtre, quiconque aura présens à l'esprit cet apport et ce départ incessans de matière qui, sous l'influence de la vie, façonnent et métamorphosent de cent manières les formes générales, les appareils entiers, les organes, les tissus eux-mêmes avant de les amener à leur état définitif, comprendra sans peine que la moindre cause perturbatrice intervenant dans ce travail doit en modifier le résultat (3). On est

(1) Les œufs d'une poule qui a avalé même un assez petit nombre de vers à soie ne sont réellement pas mangeables.

(2) La truite blanche et la truite saumonée ne sont que des races d'une même espèce. Certaines eaux produisent le saumonage même chez la carpe. Je tiens ce fait de M. Valenciennes, c'est-à-dire du naturaliste regardé à juste titre comme le premier des ichthyologistes vivans.

(3) Pour ces premiers temps de la vie embryonnaire chez l'homme et les mammifères, on peut consulter la première de mes études sur les *métamorphoses*, livraison du 1er avril 1855.

ainsi conduit à admettre que c'est principalement pendant la période embryonnaire que les actions de milieu exercent leur influence, et c'est à elles surtout qu'il faut attribuer les variations de l'espèce. On voit enfin que, sans faire intervenir aucune force spéciale, il est facile de comprendre d'où proviennent non-seulement les traits individuels, non-seulement les différences qui distinguent les parens des fils et les frères des frères, mais encore les déviations les plus considérables accomplies en dehors du type spécifique.

Pour faire jouer au *milieu* dans la production des *variétés*, et par suite dans la formation des races, un rôle aussi considérable, nous nous appuyons, on le voit, sur les phénomènes embryogéniques les mieux constatés, les plus universellement admis. En outre, plusieurs faits généraux, une foule de faits particuliers, viennent à l'appui de nos conclusions. — Lorsque les conditions générales du milieu sont identiques, l'espèce se modifie peu et rarement; lorsque le milieu devient très variable, l'espèce reflète ces variations par la multiplication des variétés et des races. Ainsi s'expliquent la rareté des races sauvages et les grandes distances qui les séparent sur le globe, aussi bien que le grand nombre des variétés et des races qui se pressent autour de l'homme; ainsi s'explique le retour des races marronnes à une uniformité relative. — Le climat, cet élément si important du milieu, présente du nord au sud des différences bien plus grandes que de l'est à l'ouest, et c'est aussi dans la première de ces directions que les espèces sauvages ou domestiques offrent les modifications les plus nombreuses, les plus caractéristiques. — L'innéité ou toute autre force semblable ne saurait rendre compte de ces faits, car, étant de sa nature primordiale comme l'hérédité, elle devrait comme elle agir dans toutes les circonstances, en dehors de l'intervention de l'homme aussi bien que sous son empire, dans la direction des parallèles tout comme dans celle des méridiens.

Enfin, toutes les fois qu'il nous est possible de saisir quelques relations entre une cause quelconque et l'apparition d'une variété ou la formation d'une race, c'est dans le milieu que nous trouvons cette cause, parfois dans une particularité unique, mais dominante. Toujours aussi nous reconnaissons que la variation qui se montre a pour but d'adapter plus complétement l'espèce au milieu. En général, rien n'est plus facile à constater lorsque ce dernier agit d'une manière directe; mais il arrive très souvent que l'action s'exerce d'une manière en quelque sorte détournée, et que l'effet qui nous frappe le plus n'est que le résultat final d'une série de phénomènes dont la science peut, dans certains cas, mais non toujours, suivre l'enchaînement.

Les modifications subies par les espèces et les races des régions tempérées quand elles sont transportées dans les pays chauds peu-

vent ici servir d'exemple. Le bœuf, livré à lui-même dans les plaines basses de l'Amérique, perd son poil en tout ou en partie. Dans son jeune âge, la poule fait de même, et c'est encore à M. Roulin que nous devons la constatation de ce fait curieux. Dans certaines contrées de l'Amérique méridionale, le poussin, au sortir de l'œuf, au lieu d'être couvert d'un duvet épais et serré comme il l'est en France et en Angleterre, vient au monde avec un duvet très rare et très fin qu'il perd bientôt. Il reste alors entièrement nu, ou plutôt il ne garde que les grosses plumes de l'aile, qui poussent comme à l'ordinaire. Or on n'observe ces modifications que chez les poulets dont les ancêtres ont vécu depuis longtemps dans ces régions brûlantes. Ceux qui sortent de familles importées depuis peu naissent avec leur vêtement ordinaire, et le gardent comme en Europe jusqu'à l'apparition des vraies plumes. Sous ce climat, dont la température ne descend guère au-dessous de 20 degrés, la chaleur, en exaltant outre mesure les fonctions de la peau proprement dite, affaiblit d'autant celles des organes producteurs du duvet : elle a ainsi restreint par une action indirecte le développement de cette couverture naturelle, qui, dans les pays froids, protége le jeune oiseau : elle a par conséquent mis la race de ce pays chaud en harmonie avec ses nouvelles conditions d'existence. Pour compléter la démonstration et mettre hors de doute le rôle de la chaleur, ajoutons avec M. Roulin qu'en Amérique même on ne trouve ces poulets nus que dans les régions les plus chaudes, et que partout ailleurs le petit de la poule créole conserve son *plumage d'enfance* comme en France, comme en Angleterre.

Dans le cas précédent, l'action du milieu, quoique indirecte, se démontre aisément, grâce aux lois physiologiques; mais la science est moins heureuse dans bien d'autres. Nous ne pouvons encore préciser quelles circonstances ont pu déterminer l'apparition du premier bœuf, du premier mouton, de la première chèvre sans cornes, ou celle du premier bélier portant plus de deux cornes. Rien ne permet d'expliquer comment d'un père et d'une mère ayant les jambes bien proportionnées a pu naître le premier chien basset. Faudra-t-il pour cela recourir à l'innéité? Non, car nous avons vu que l'existence d'une force spéciale poussant à la variabilité serait en désaccord avec les faits les plus généraux. Sous peine d'admettre des effets sans cause, il faut donc voir dans ces phénomènes le résultat de quelqu'une de ces actions de milieu, directes ou indirectes, que nous avons tant de fois constatées, mais qui se dérobe ici à nos investigations, probablement par suite de la complication des phénomènes, et ne se révèle que par les résultats.

Il est vrai qu'un certain nombre de naturalistes, et surtout les polygénistes, tranchent la difficulté en rattachant ces races excep-

tionnelles à autant de souches différentes, en faisant par exemple du chien à jambes courtes et torses une espèce distincte. Nous demanderons d'abord qu'on nous dise d'où pourrait venir cette espèce, semblable au chien pour tout le reste, et dont on ne trouve de traces nulle part ailleurs que dans nos chenils; mais dût cette explication, — qui n'en est pas une, — être acceptée pour le chien, elle ne saurait s'appliquer à la *race ancon*, ou *race loutre*, qui répète chez les moutons les caractères du basset. L'origine de celle-ci est parfaitement connue. C'est en 1791, dans le Massachusetts, que naquit le premier bélier présentant cette singulière conformation, et c'est de lui que sont descendus tous les ancons, aujourd'hui si répandus dans les fermes des États-Unis. De même tous les *mauchamps* qui vivent à Mauchamp même, à Gévrolles, à Rambouillet, descendent d'un agneau unique à laine droite et soyeuse né en 1828 au milieu d'un troupeau de mérinos ordinaires (1).

Ces faits contemporains, enregistrés et étudiés par l'industrie aussi bien que par la science, jettent évidemment un grand jour sur l'origine de nos races les plus excentriques. Le chien basset n'a rien de plus étrange que le mouton loutre, et nous savons, à n'en pas douter, que celui-ci, bien loin d'être une espèce distincte, n'est qu'une race fort récente. Nous savons de plus que cette race a eu pour origine un individu d'abord unique, fils de père et de mère dont les proportions n'avaient rien d'anomal. Il faut donc bien reconnaître que l'espèce animale peut, à un moment donné, présenter de singuliers écarts et produire des individus fort éloignés sous certains rapports de leur type spécifique. Il faut bien admettre que ces individus anomaux, ces *variétés* brusquement apparues, peuvent devenir le point de départ d'autant de *races nouvelles*. Toutefois il n'en est pas toujours ainsi, et l'étude des conditions qui favorisent ou contrarient l'établissement de ces races doit maintenant nous occuper.

II. — FORMATION DES RACES ANIMALES.

La variété une fois apparue, l'individu qui s'est écarté du type devient parent à son tour. En vertu de la force d'hérédité, il tend à reproduire dans son descendant les caractères spéciaux qui le distinguent; mais celui-ci se trouve dès l'origine placé dans un milieu dont l'action s'exerce sur lui. Ce milieu ne saurait être identique avec celui qui a au moins concouru à produire les caractères diffé-

(1) On ne peut que rattacher au même ordre de phénomènes, c'est-à-dire à la formation d'une variété très exceptionnelle, l'apparition dans des couvées dirigées par Mme Passy de ces *poulets velus* dont nous avons parlé dans notre précédente étude. Il est vivement à désirer, si ce fait vient à se reproduire, que l'expérience soit suivie comme l'a été celle de M. Graux dans la création de la race mauchamp.

rentiels du père. Par conséquent, l'action de ce milieu sera différente à certains égards. — Par suite de ces différences, le milieu peut *n'exercer aucune action* sur les caractères qui constituent la variété primitive. Dans ce cas, l'hérédité agira seule et les répétera tels qu'ils se sont montrés d'abord. — D'autre part, l'influence du milieu peut être de nature à *reproduire* ces mêmes caractères, et alors, cette action s'ajoutant à celle de l'hérédité, ils reparaîtront plus marqués dans le fils que dans le père. — Enfin le milieu peut *être contraire* à la production des caractères dont il s'agit; alors il y aura lutte entre lui et l'hérédité, et de l'énergie relative, de la direction des deux forces en présence dépendront l'amoindrissement plus ou moins considérable des caractères de la variété, leur disparition et même leur remplacement par des caractères différens ou opposés.

Les trois cas généraux que nous venons d'indiquer comprennent évidemment tous les cas particuliers possibles : leur répétition, leur succession plus ou moins régulière dans une série de générations rendent compte de tous les faits. Le premier montre comment les races s'établissent parfois du premier coup, le second comment elles se caractérisent progressivement, le troisième comment elles avortent pour ainsi dire à la première génération. L'alternance qui peut s'établir entre eux explique la difficulté que présente parfois la création d'une race. Dans tous les trois, l'hérédité se montre comme exerçant une action constamment la même; elle se borne à transmettre au fils ce qui existait chez le père. Il n'en est pas de même du milieu. Dans la production des *variétés*, nous l'avons toujours vu agir comme cause de variation; dans l'établissement, dans la caractérisation, dans le maintien des *races*, il joue très souvent le rôle d'un agent de conservation, de stabilité, et ce fait est facile à comprendre. Les causes qui ont amené la modification du type spécifique dans un sens déterminé ne peuvent qu'opposer un obstacle invincible, soit à des modifications en sens contraire, soit au retour à l'état primitif, tant qu'elles continueront d'agir avec la même énergie. La chaleur qui a fait perdre au poulet créole le duvet que ses pères avaient apporté d'Europe ne saurait évidemment ni le lui rendre, ni le remplacer par un vêtement plus chaud. Après avoir déterminé l'apparition de la *variété nue*, elle conserve la *race*, qui en perpétue les caractères. De même il est impossible d'admettre qu'après avoir retardé de deux ou trois mois l'époque de la ponte chez l'oie d'Égypte, le froid de nos hivers puisse la rendre plus hâtive ou ramener l'état de choses qui a persisté sur les bords du Nil. Ces faits et tous ceux de même nature que nous pourrions invoquer ont été trop souvent oubliés, et si nous les rappelons avec quelque insistance, c'est que nous aurons à en faire plus tard d'importantes applications à l'histoire de l'homme lui-même.

Sans quitter le terrain des idées générales, qui seules peuvent trouver place dans nos études présentes, voyons maintenant comment se comportent le milieu et l'hérédité dans la formation des races sauvages et des races domestiques. Dans un ouvrage remarquable que nous avons déjà cité (1), M. Darwin a fort bien montré qu'il n'est pas d'espèce animale ou végétale qui, se développant librement et sans obstacle, n'eût bientôt envahi le globe tout entier. Cependant les espèces se comptent par centaines de mille, et chacune d'elles occupe une certaine place dans le monde. Elle n'obtient en réalité sa part, quelque petite qu'on la suppose, qu'aux dépens de toutes les autres. De là résulte entre ces espèces, qui toutes veulent vivre et se développer, cette guerre sans paix ni trève, directe ou indirecte, si justement nommée par l'auteur anglais *la lutte pour l'existence* (*struggle for existence*). Le monde extérieur ajoute son influence aux causes de destruction qui résultent pour tous les êtres vivans de leur simple coexistence. Lui aussi est souvent un ennemi, ennemi terrible, que le végétal ou l'animal ne saurait vaincre, et avec lequel il n'est d'autre accommodement possible que de se plier à ses lois. Les individus succombent par myriades dans ces combats incessans, dans ces luttes acharnées, que voile si souvent un calme apparent. Ceux-là seuls résistent qui ont pu les soutenir grâce à quelques qualités particulières qui passent à leurs enfans, et que ceux-ci transmettront à leur tour. Or, pour que ces qualités conservent leur efficacité, il faut que les ennemis à combattre soient les mêmes. Si ces ennemis changent, des qualités nouvelles deviennent nécessaires, et voilà comment, par exemple, il est impossible que le chacal de l'Inde soit identique avec celui du Sénégal, et que le renard d'Égypte reproduise tous les caractères du renard de la Sibérie. C'est donc par élimination et par une *sélection naturelle* (*natural selection*), comme l'appelle M. Darwin, que les espèces livrées à elles-mêmes perdent leurs représentans inaptes à prospérer dans des conditions données, conservent ceux qui se prêtent à ces conditions, et enfantent ces races naturelles dont nous avons constaté l'existence. Dans cette succession de causes et d'effets, retracée souvent par le naturaliste anglais d'une manière aussi intéressante qu'instructive (2), le rôle prépon-

(1) *On the Origin of Species*. — Voyez, sur cet ouvrage, l'étude insérée dans la *Revue* du 1er avril 1860 par M. Laugel.

(2) Je regrette de ne pouvoir insister plus longtemps sur l'ouvrage de M. Darwin, et le regretterais bien davantage si ce livre n'avait été déjà le sujet d'un examen sérieux dans ce recueil. L'étude de M. Laugel et les lignes que j'ai consacrées au même sujet (*Revue* du 1er janvier 1861) auront mis le lecteur au courant des ressemblances très grandes et des différences non moins considérables qui existent entre mes idées et celles du savant et ingénieux Anglais. Les vues de M. Darwin s'attaquent à l'origine même des choses, et il me paraît difficile que la science positive remonte jusque-là. Il cherche à expliquer d'où

dérant appartient incontestablement aux *actions de milieu* dont l'hérédité ne fait en quelque sorte que transmettre et consolider les résultats.

L'intervention de l'homme apporte-t-elle des élémens, des agens nouveaux dans la constitution des races domestiques? Au premier abord, on serait tenté de le croire. Dès que l'homme met la main sur une espèce, celle-ci semble s'ébranler. Des variétés apparaissent, des races se forment, d'abord en petit nombre, puis de plus en plus multipliées, et cela sans efforts apparens de la part du maître, comme nous l'avons vu pour le dindon. Si la volonté humaine vient en aide à cette tendance à la variation, celle-ci marche bien plus rapidement encore. Bientôt à chaque besoin particulier correspond une race spéciale, et l'homme obtient de la même espèce le bœuf de trait, le bœuf de boucherie ou la vache laitière, le lévrier, le dogue, le bichon ou le chien d'arrêt. Que le besoin ou le caprice vienne à changer, les races changent de même, et le cheval carrossier de Normandie remplace le destrier que les hauts barons du moyen âge tiraient de la même province. Aujourd'hui on peut dire que l'homme pétrit et façonne certains êtres vivans comme la matière morte. D'un type donné il tire à peu près tout ce qu'il veut. Il rompt à son gré l'équilibre naturel des organismes, et fait des animaux tout graisse comme le porc de Leicester, tout os et tout muscles comme le cheval anglais, tout graisse et muscles comme le bœuf durham, ne laissant des autres organes, des autres appareils, que ce qui est indispensable à l'entretien de la vie. Est-ce à dire qu'il lui suffise de vouloir, et qu'il exerce autour de lui une sorte d'action magnétique, comme semblent l'admettre quelques auteurs?

sont venues les espèces actuelles et les fait dériver toutes d'un type unique modifié pendant une suite incalculable de siècles qui comprend toutes les périodes géologiques : je me borne à rechercher ce que sont les espèces qui vivent aujourd'hui et ont vécu dans la période actuelle. Mais ce qu'il dit de la formation des *espèces*, je l'ai dit dès 1846 de la formation des *races*, si bien qu'en mettant un mot à la place de l'autre, nous nous trouvons d'accord à peu près sur tous les points généraux se rattachant à cet ordre de faits. Un détail assez curieux montre jusqu'à quel point nous nous rapprochons ici. M. Darwin a donné dans son livre une figure idéale destinée à faire comprendre la filiation des *espèces* dérivées d'un type primitif. Eh bien! cette figure est presque identique avec celle que j'avais placée sous les yeux de mes auditeurs pour leur donner une idée de la filiation des *races* issues d'une même espèce. Je dois ajouter que la doctrine fondamentale de M. Darwin sur l'origine des espèces avait été formulée très nettement par M. Naudin antérieurement à la publication faite en Angleterre. (*Revue horticole*, mai 1852, et *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, 1858.) Toutefois le botaniste français avait été moins absolu que ne l'a été le zoologiste anglais. En rappelant ces faits, je n'ai d'ailleurs, on le comprend, nulle intention de diminuer le mérite très réel et très grand du savant naturaliste de l'expédition du *Beagle*. M. Darwin n'a certainement rien su de mes leçons au Muséum et ne connaissait pas le mémoire de M. Naudin, pas plus que je ne le connaissais moi-même avant d'en avoir lu tout récemment un extrait étendu dans un rapport de M. Decaisne.

Non certes. L'homme n'agit sur l'animal qu'à l'aide des deux forces que nous avons trouvées partout jusqu'ici, le milieu et l'hérédité, et si dans certains cas il use de son intelligence pour les diriger et en obtenir des effets déterminés d'avance, souvent aussi il les met en jeu involontairement, et à son insu.

En effet, l'homme, en soumettant une espèce sauvage, transforme presque toutes ses conditions d'existence; en d'autres termes, il modifie considérablement le milieu où elle avait vécu jusque-là. C'est pour un but d'utilité qu'il les asservit, et l'espèce, pour se plier à ses exigences, perd ou acquiert certaines qualités. Le cheval attelé à nos lourdes charrettes, l'âne surchargé de fardeaux, n'ont plus la rapidité de course qui caractérise leurs frères sauvages; la vache que l'on trait régulièrement a prolongé bien au-delà du terme naturel la sécrétion de son lait. En échange de ces services, l'homme donne des soins aux animaux, et ces soins ont tous pour résultat de les soustraire plus ou moins à l'influence des agens extérieurs, de rendre pour eux plus facile la *lutte pour l'existence*. Là certainement est la grande cause des différences qui séparent les races sauvages des races qui vivent sous notre empire. Bornons-nous à rappeler quelques traits. Toutes les espèces domestiques sont soumises à une stabulation plus ou moins complète, et chaque peuple pourvoit aux nécessités de la stabulation avec les matériaux qui l'entourent. La nourriture, par exemple, varie avec la contrée. Les bœufs d'Amérique, d'Asie et d'Afrique paissent des herbages très différens; le mouton des Orcades se nourrit pendant une grande partie de l'année de varechs et de poisson sec; le chien d'Europe partage tous nos alimens, celui de la Polynésie se nourrit à peu près exclusivement de fruits, et celui des Esquimaux ne mange guère que des poissons. Cette variété dans le régime, jointe à la diversité des climats et du sol, aux mille inégalités de soins donnés aux animaux chez les différens peuples, et même d'une ferme à l'autre, dans les pays les plus avancés, explique sans peine comment, sans intention aucune, l'homme favorise la multiplication des variétés et la formation des races si nombreuses que la même espèce nous montre dans les différentes régions du globe, et souvent dans des localités séparées par de très faibles distances.

Toutes les forces dont nous venons d'indiquer quelques-unes agissent d'abord sans direction. Bientôt l'homme distingue dans ces produits du hasard les variétés, les races qui peuvent lui être le plus utiles. Il constate le pouvoir de l'hérédité, et sans théorie aucune il choisit pour reproducteurs les individus présentant au plus haut point les caractères qu'il recherche. Cette *sélection artificielle* a été pratiquée de tout temps. Darwin cite à ce sujet la Genèse, le *Chu-king*... Sans remonter si haut et sans aller si loin, la pratique

de nos éleveurs les moins avancés pourrait ici servir d'exemple. Toutefois ce n'est guère que depuis trois quarts de siècle que l'*amélioration des races par elles-mêmes* est devenue un art ayant ses règles et ses méthodes, grâce surtout aux travaux des Bakwell et des Collins en Angleterre, de Daubenton en France. Celui-ci, choisissant dans un troupeau dont la laine grossière n'avait que trois pouces de long les individus qui présentaient à cet égard quelque supériorité, les mariant entre eux, et continuant avec persévérance à réunir les plus beaux produits, forma en dix ans une race dont la laine, aussi fine que celle du mérinos, avait vingt-deux pouces de long. Bakwell obtint des résultats beaucoup plus prompts en mariant les pères et les mères avec leurs propres enfans, ou les frères avec les sœurs (1). C'est par ces procédés qu'il créa le bœuf dishley (2). Plus tard, en opérant de la même manière, en profitant de toutes les améliorations déjà acquises, les frères Collins obtinrent le durham, ce bœuf aussi admirable aux yeux de l'éleveur qu'il est informe aux yeux de l'artiste (3).

La sélection constitue, au point de vue de la question qui nous occupe, une expérience des plus significatives. Elle met hors de doute deux faits très importans. Le premier, c'est que toutes les races d'une même espèce ne se prêtent pas à des modifications identiques, et que les mêmes procédés appliqués à des races différentes conduisent à des résultats différens. Bakwell et les frères Collins s'étaient proposé le même but. Ils avaient voulu produire un bœuf dont l'ossature fût aussi réduite, les muscles aussi développés et l'engraissement aussi rapide que possible. Or Bakwell opéra sur la race à longues cornes de Leicester, les frères Collins sur la race à courtes cornes de la Tees. Les points de départ n'étant pas les mêmes, les points d'arrivée ne se ressemblèrent pas davantage, et après une expérience longtemps continuée, après de vifs débats, il fut reconnu dans toute l'Angleterre que jamais le dishley, bien que très supérieur à la race mère, ne pouvait égaler le durham, qu'il conservait une ossature beaucoup plus volumineuse et s'engraissait bien plus lentement. Le dishley et le durham gardent donc encore une certaine empreinte du leicester et du tees-water originels, comme

(1) Ce procédé, qu'on pourrait appeler l'*amélioration de la race par la famille*, est ce que les Anglais appellent le *breeding in and in*.

(2) La race dishley descend de la race à longues cornes du Leicestershire.

(3) L'origine de la race durham a été l'objet de controverses vives et nombreuses. M. Baudement, qui a étudié cette question avec un soin tout spécial, qui est remonté aux sources originales, s'est convaincu qu'elle descend uniquement de la race dite *tees-water*, parce qu'elle s'était formée sur les bords de la Tees. Ces *tees-water* étaient une race laitière haute au garot, mais à poitrine étroite, à ossature forte et lente à l'engraissement, c'est-à-dire qu'elle était presque à tous égards l'opposé de la race durham.

nous avons vu les chiens marrons d'Amérique garder la trace des modifications propres aux races domestiques d'où ils descendent.

Un autre fait non moins intéressant pour nous, et qui ressort des expériences de sélection, c'est que, dans une race que l'on cherche à modifier, les caractères ne cèdent pas avec la même facilité. Darwin nous apprend que sir John Sebright, le plus habile éleveur de pigeons, n'hésite point à dire : « En trois ans, je puis produire n'importe quel plumage qui m'aura été indiqué ; mais il me faut six ans pour façonner une tête ou un bec. » D'autre part, lorsque Bakwell et ses successeurs ont voulu réduire le squelette du leicester et activer son engraissement, ils n'ont pu réussir au même point que les frères Collins, qui agissaient pourtant par des procédés tout semblables sur la race de la Tees. Cette expérience, poursuivie pendant bien des années par les plus habiles éleveurs d'Angleterre, établit donc que certains *caractères de race* persistent en dépit des influences les plus propres à les effacer. Ces faits, empruntés à une industrie toute récente, mais qui atteint déjà une perfection remarquable, trouveront bientôt leur application dans l'histoire de l'homme.

C'est surtout par la sélection que l'homme *perfectionne* ses races domestiques, c'est-à-dire qu'il accroît, parfois jusqu'à l'exagération, les caractères en harmonie avec ses besoins. C'est aussi par elle qu'il fixe dans une série de générations constituant dès lors une *race* les caractères de ces *variétés* singulières qui apparaissent de loin en loin. Tous les ancons, par exemple, descendent d'un bélier d'abord unique. Semblable à ses frères sous tous les autres rapports, cet animal avait les jambes trop courtes pour franchir les barrières dans lesquelles on tentait vainement de parquer les autres moutons. Il y avait là un avantage trop évident pour échapper à l'esprit pratique d'un fermier américain. Aussi chercha-t-on à multiplier ce *mouton-basset*. Marié à des brebis dont les pattes présentaient la longueur ordinaire, ce père anomal engendra des fils dont quelques-uns seulement reproduisaient à des degrés divers son caractère exceptionnel. Ce furent ceux-ci qu'on rapprocha les uns des autres, et en assez peu d'années la race loutre fut créée. Les choses se sont passées de même pour nos mauchamps. A la vue de cette laine qui ressemblait à de la soie, M. Graux comprit tout le parti que pourrait en tirer un jour l'industrie ; mais la formation de la race présentait ici des difficultés très multipliées. Le jeune agneau dont il s'agissait de la faire sortir était faible et mal bâti ; il fallait rendre ses fils robustes et bien faits tout en leur conservant la toison spéciale du père. Une sélection intelligente continuée pendant plusieurs années a résolu ce double problème, et c'est ainsi que M. Graux est parvenu à doter la France d'une race de moutons entièrement

nouvelle, qui l'affranchira probablement un jour de l'impôt qu'elle paie encore à l'étranger pour les laines de cachemire et d'Angora (1).

Dans la sélection artificielle, l'homme fait un appel direct à l'hérédité pour transmettre intacts et fortifier de plus en plus les caractères qu'il recherche dans une espèce, dans une race. Plus cette action a été prolongée, plus la race s'est *assise*, et plus elle résiste aux diverses causes qui peuvent tendre à l'écarter du type que l'on cherche à réaliser; par conséquent, moins un changement de lieu, de climat, de nourriture, a de prise sur elle. Toutefois, quelque ancienne qu'elle puisse être, un pareil changement l'ébranle toujours plus ou moins. Le mérinos espagnol transporté dans les diverses contrées d'Europe dégénérait d'abord partout et reproduisait au bout de quelques générations les moutons du pays. Pour arriver à le conserver, on dut recourir à des soins spéciaux destinés à le défendre contre l'action du milieu en dehors duquel il s'était formé. C'est ce qui s'est produit en France depuis l'époque de Colbert jusqu'au moment où Daubenton appliqua à l'élevage de cette race les principes qu'il devait à ses études scientifiques; mais si les soins éclairés de ce naturaliste et de ses imitateurs ont empêché la dégénérescence du mouton d'Espagne, s'ils lui ont conservé la toison qui le fait rechercher, ils n'ont pu empêcher totalement les influences modificatrices de s'exercer, et le mérinos de Saxe, celui de Suède, celui de Rambouillet, quoique issus de la même souche et ayant conservé toute la pureté de leur sang, n'en présentent pas moins de légers caractères qui leur sont propres et les distinguent de la race mère et entre eux. Aujourd'hui la race espagnole est représentée dans chacun des pays que je viens de nommer au moins par une *sous-race* ayant ses caractères à elle. L'histoire du cheval nous présenterait des détails entièrement semblables. Livré à lui-même dans le delta du Rhône, le cheval barbe est devenu le cheval camargue; le cheval arabe, transporté dans les écuries d'Angleterre, s'est changé en cheval anglais (2), et chaque région de l'Amérique a transformé nos diverses races de chevaux d'Europe en autant de races américaines différentes entre elles et se distinguant

(1) La laine de Mauchamp fut d'abord peu appréciée par nos plus habiles manufacturiers. Un seul, M. Davin, en comprit toute la valeur et n'hésita pas à faire les efforts et les sacrifices nécessaires pour mettre en œuvre cette laine, qui demandait des soins et un outillage particuliers. Les magnifiques produits qu'il a obtenus prouvent que les éloges donnés à la laine de Mauchamp n'ont rien d'exagéré.

(2) M. Eugène Gayot a parfaitement prouvé dans ses *Études hippologiques* l'origine exclusivement arabe et barbe du cheval anglais. Au reste, dans la création de la race *pur sang*, la sélection, dirigée vers un but exclusif, a contribué certainement pour une bonne part à l'acquisition des nouveaux caractères qui distinguent cette race des deux races mères.

plus ou moins nettement de leurs races mères. Ce qu'on vient de voir chez le mouton et le cheval, on le retrouverait dans toutes nos espèces domestiques, et nous allons aussi le constater chez l'homme.

III. — VARIÉTÉS ET RACES HUMAINES.

En abordant cette partie de la question, je crois inutile d'insister beaucoup pour démontrer qu'il se produit journellement dans l'espèce humaine des variétés comparables à celles qui chez les animaux s'éloignent le moins du type premier. La naissance d'un enfant à teint clair chez une population à teint foncé, d'un blond dans une race brune, ou réciproquement, appellent à peine notre attention, à moins que la différence ne soit très grande et le cas très exceptionnel. C'est à ce dernier titre par exemple que divers voyageurs ont signalé la présence d'individus, soit de l'un, soit de l'autre sexe, qui, au milieu de populations malaises, présentaient le teint et les cheveux des races blanches les mieux caractérisées. Remarquons seulement que ces faits sont de même nature que ceux que nous voyons se montrer dans nos races les mieux assises, et que caractérise une couleur déterminée lorsqu'il naît un jeune qui présente des teintes différentes. Il n'est guère plus nécessaire de prouver que l'écart est parfois chez nous, comme chez l'animal, beaucoup plus considérable. Alors nous le taxons de *difformité*. La plupart de mes lecteurs, peut-être tous, auront sans doute rencontré un ou plusieurs individus à jambes de moitié trop courtes et tordues comme celles d'un basset, et ils n'auront pu refuser un regard de commisération à ces êtres disgraciés; mais des variétés de cette importance pourraient-elles se perpétuer chez nous, se transmettre de génération en génération et devenir la souche d'une race? Les faits répondent ici affirmativement, et de la façon la plus décisive. Indiquons rapidement quelques exemples.

Edward Lambert, né en 1717 de parens parfaitement sains, ne présenta rien de remarquable pendant les neuf premières semaines qui suivirent sa naissance. A cette époque, sa peau commença à brunir et s'épaissit de plus en plus. A quatorze ans, il fut présenté à la Société royale de Londres, et voici ce qui fut constaté. Le visage, la paume des mains et la plante des pieds ne présentaient chez lui rien d'anomal; mais tout le reste du corps était couvert d'une sorte de carapace brunâtre, épaisse d'un pouce et plus, irrégulièrement fendillée, et qui, sur les flancs, était divisée de manière à figurer grossièrement les piquans d'un porc-épic, circonstance qui valut à Lambert le surnom sous lequel il est resté célèbre. Tous les ans, cette carapace tombait par suite d'une sorte de mue: la peau repa-

raissait saine et lisse, mais bientôt elle s'épaississait de nouveau et reprenait son étrange enveloppe (1). Baker revit Edward Lambert à l'âge de cinquante ans. — C'était un homme à teint fleuri, très gai, très bien portant. Le médecin en conclut qu'il pourrait bien donner naissance à une race. En effet, Lambert s'était marié. Il eut six enfans, qui, tous à la même époque que leur père, commencèrent à montrer et acquirent peu à peu les mêmes particularités que lui. Cinq de ces enfans moururent. Le survivant se maria aussi et eut six filles et deux fils, John et Richard. On manque de renseignemens sur les filles, mais les deux enfans mâles examinés en 1802 par Tilesius lui montrèrent la carapace dont ils avaient hérité. Malheureusement, à partir de cette époque, on perd de vue cette famille d'*hommes porcs-épics*, et on ne sait jusqu'à quelle génération aura persisté l'étrange caractère apparu d'abord chez Edward.

La famille de Colburn, le célèbre calculateur dont Carlisle nous a conservé la généalogie, présente un exemple non moins remarquable de transmission héréditaire. Cette fois il s'agit d'une difformité classée avec raison par M. Isidore Geoffroy parmi les monstruosités légères ou *hémitéries*. L'aïeule de Colburn avait six doigts à chaque main et six orteils à chaque pied. Elle épousa un homme qui n'avait rien d'extraordinaire. Trois enfans naquirent de ce mariage, et deux reproduisirent l'anomalie de leur mère. A la troisième génération, quatre enfans sur cinq eurent des doigts surnuméraires; à la quatrième, sur huit enfans, quatre présentaient encore ce caractère. — Burdach et Prosper Lucas citent d'après le docteur van Derbach un cas plus frappant peut-être. Il s'agit d'une famille espagnole du village de San-Martine. Ici la *polydactylie* se compliquait d'une sorte de palmure qui réunissait l'un à l'autre deux ou trois doigts de chaque main. Van Derbach compta quarante individus présentant tous à des degrés divers cette double anomalie, et qui, sous le rapport de la santé, ne différaient en rien de leurs voisins conformés comme à l'ordinaire.

Il est impossible de ne pas être frappé de la force d'hérédité manifestée dans les exemples que nous venons de citer. Il est impossible de ne pas conclure que si on avait opéré sur les Lambert et les Colburn comme on l'a fait sur le premier ancon, sur le premier mauchamp, si on n'avait marié entre eux que des individus présentant le caractère exceptionnel, on eût formé une race humaine à carapace caduque, une autre race sexdigitaire. Qu'eût-il même fallu pour produire cette race? Un simple accident de naufrage qui aurait enfermé dans quelque île déserte les représentans de ces fa-

(1) A elle seule, cette circonstance suffirait pour montrer combien on a eu raison de retirer les faits de cette nature de la classe des ichthyoses, maladies parmi lesquelles Alibert et quelques autres médecins ont voulu les placer.

milles et les aurait forcés de se marier entre eux. Ce que nous avons vu se passer chez les animaux autorise à dire qu'en pareil cas la très grande majorité de la population résultant de ces mariages, la totalité peut-être, n'eût pas tardé à présenter ces caractères regardés à juste titre comme des difformités. Quel argument pour les polygénistes que la découverte d'une terre ainsi peuplée! Certes l'écart serait ici bien autrement grand que dans le nègre ou l'Australien, et pourtant on vient de voir comment de pareilles *races* pourraient prendre naissance de la façon la plus naturelle au milieu de notre *espèce*, et n'être même que des *sous-races* d'un des rameaux blancs les plus purs.

Mais aucun Lambert, aucun Colburn ne s'est allié avec un autre individu présentant la même anomalie que lui. La sélection, qui avait pour résultat de conserver, de perpétuer les caractères exceptionnels de l'ancon et du mauchamp, tendait donc ici au contraire à effacer l'activité surabondante et tératologique de la peau, le nombre exagéré des doigts. A chaque génération, l'influence du fait primitif diminuait forcément par le mélange du sang normal : elle a dû finir par disparaître promptement. Ainsi s'expliquent quelques faits généraux constatés dans nos études précédentes, et dont le lecteur pourrait maintenant s'étonner. Nous avons vu que les limites des variations étaient bien moins étendues dans l'homme que dans les races domestiques. A qui demanderait pourquoi, nous répondrions que l'homme ne se soumet guère lui-même à la sélection, qu'il applique aux animaux avec tant de succès. Même lorsqu'il y va de la vie des enfans à naître, à peine s'inquiète-t-on de la santé des époux dans un trop grand nombre de mariages; à plus forte raison ne cherche-t-on guère à perpétuer les traits caractéristiques des variétés qui peuvent surgir au milieu de nous, et les plus frappantes d'entre elles, comme celles que je viens de citer, disparaissent sans former de race au bout d'un petit nombre de générations. Lorsqu'au contraire, par une cause quelconque, l'espèce humaine est traitée comme les animaux, le résultat est chez elle exactement le même que chez ces derniers. Frédéric-Guillaume et Frédéric II avaient la même passion pour les hommes de haute taille, et l'on sait comment ils mariaient souvent de gré ou de force les géans de leur garde avec les plus grandes filles que le hasard plaçait sur leur chemin. Forster nous apprend que, grâce à cette *sélection*, la population des environs de Potsdam présentait de son temps, surtout chez les femmes, une taille très sensiblement supérieure à celle des habitans de toutes les contrées voisines (1).

(1) Un village d'Alsace où séjournait un prince de Deux-Ponts qui partageait les goûts de Frédéric présente encore aujourd'hui la même particularité que Potsdam. Je tiens ce renseignement de M. Stœber, professeur à la faculté de médecine de Strasbourg.

L'absence de sélection artificielle est certainement pour une très forte part, pour la plus grande sans doute, dans l'uniformité relative que présentent les groupes humains, comparés aux animaux domestiques; mais d'autres causes non moins facilement appréciables concourent au même résultat. Parmi elles, nous citerons en particulier l'ancienneté des races. L'origine des trois grandes races humaines, la blanche, la jaune et la noire, se perd absolument dans la nuit des temps anté-historiques. Nous les retrouvons très nettement représentées sur les plus anciens monumens. Aucune de nos races animales ne peut lutter d'antiquité avec elles, et nous constatons cependant chez les plus anciennes d'entre elles, chez le pur sang arabe, le *cochlani* ou *kohejle*, une résistance aux actions modificatrices, qu'il doit en grande partie à cette ancienneté. Or, même en forçant les chiffres, en acceptant comme vrai tout ce qui a été dit de la pureté de race de certaines familles chevalines, on ne saurait guère reculer l'origine des *cochlani* au-delà d'un millier d'années. Les races humaines, dans ce qu'elles ont de plus caractérisé, seraient donc au moins six ou sept fois plus anciennes, et trouveraient dans cette circonstance une cause de plus de fixité.

Il est une autre cause, tendant au même résultat, qui exerce certainement une influence bien plus considérable et presque aussi grande que l'absence de sélection. On a vu que l'homme dispose jusqu'à un certain point du milieu et qu'il use de son pouvoir pour conserver et fixer aussi bien que pour diversifier les races animales. Or, de ces deux actions, c'est incontestablement la première qu'il s'applique à peu près toujours à lui-même. Sédentaire, il lutte contre les inégalités de son climat et se défend autant qu'il est en son pouvoir contre les influences extérieures capables de déranger l'équilibre qui fait son bien-être; émigrant, il transporte avec lui ses mœurs, ses croyances, ses institutions, ses habitudes, et applique son intelligence à se défendre avec plus de soin encore contre le milieu nouveau qu'il affronte. Transporté dans l'Inde ou au Sénégal, l'Européen s'efforce d'échapper à la chaleur qui l'accable et menace sa vie; fixé en Sibérie ou au Canada, il perfectionne ses moyens de chauffage et se dérobe au froid. Partout, dans cette véritable *lutte pour l'existence*, l'homme civilisé use de toutes les ressources qu'il tient de la nature et de l'éducation pour se conserver ce qu'il est. Y a-t-il quelque chose d'étrange à ce qu'il réussisse sur lui-même aussi bien que sur les animaux?

Quand l'homme renonce à ces précautions et se livre à peu près sans défense aux actions de milieu, il ne tarde pas à en éprouver toute la puissance. Des individus adultes, par conséquent moins faciles à modifier, sont toujours plus ou moins atteints par des changemens de climat même fort peu considérables. Qui ne sait que la

figure des femmes blondes se couvre de taches de rousseur au moindre coup de soleil (1)? Pruner-Bey, qui a vu les frères d'Abbadie, M. Schimper, M. Baroni, passer en Égypte à leur allée et à leur retour d'Abyssinie ou d'Arabie, a pu constater sur ceux de ces voyageurs qui appartenaient aux races blondes des changemens très marqués et durables. Lui-même a vu son teint se bronzer, ses cheveux se foncer et devenir bouclés, de clairs et lisses qu'ils étaient primitivement, à la suite d'un séjour de trois mois seulement à Tchama en Arabie (2). En revanche, le nègre transporté en Europe voit sa teinte caractéristique s'éclaircir, en commençant toujours par les parties les plus saillantes, telles que les oreilles et le nez. Ces changemens peuvent aller jusqu'à donner à un individu toutes les apparences d'une race fort différente de la sienne. Jérôme de Aguilar, l'interprète de Cortez, après huit années d'esclavage chez les Yukatèques, ne pouvait plus être distingué des indigènes, dont il avait adopté les mœurs et le costume; Langsdorf a trouvé à Noukahiva un matelot anglais que plusieurs années de séjour dans cette île avaient rendu entièrement semblable aux Polynésiens... Après ce que nous avons dit sur la formation des races animales, qui peut douter que de pareilles influences s'exerçant sans obstacle sur une suite de générations n'aboutissent à la modification profonde du type qui aurait servi de point de départ et à la formation d'une race nouvelle en harmonie avec un milieu capable d'agir avec tant d'énergie sur un organisme déjà formé?

Au reste, bien que se défendant du mieux qu'il peut, l'homme n'en paie pas moins au *milieu* le tribut inévitable. La difficulté qu'ont les Européens à se faire au climat de l'Afrique, ou les nègres à celui de l'Europe, l'effrayante mortalité qui, dans les deux cas, frappe les étrangers, en sont une preuve trop convaincante pour qu'il soit nécessaire d'insister sur ce point. A vouloir entrer dans des considérations de cet ordre, nous rencontrerions d'ailleurs, dès les premiers pas, la question de l'acclimatation, question trop grave pour ne la traiter qu'en passant, et qui se trouve, à certains égards, en dehors de nos études actuelles. Laissons donc de côté ces milieux extrêmes, et par cela même meurtriers. Tenons-nous-en à ceux qui, plus rapprochés de la moyenne, se prêtent mieux à des expériences prolongées, en permettant presque d'em-

(1) Aujourd'hui que les recherches de M. Simon et d'autres micrographes nous ont appris ce que sont ces taches, aujourd'hui que nous savons que leur apparition subite tient à la coloration par petites plaques circonscrites du pigment auquel le nègre doit sa couleur, ce fait a une importance qui n'échappera à aucun de nos lecteurs.

(2) Tous ces détails sont extraits d'une note que le docteur Pruner a bien voulu rédiger pour moi et que je regrette vivement de ne pouvoir reproduire ici en entier. Les observations relatives au changement de couleur du nègre signalées déjà par quelques écrivains m'ont été confirmées par cet observateur.

blée aux races étrangères de durer, et parfois de prospérer. Ceux-là mêmes, disons-nous, n'en exercent pas moins sur l'homme une action en tout comparable à celle que nous avons vue modifier les animaux.

C'est là une vérité que repoussent en général les polygénistes. Pour eux, les différences qui séparent les groupes humains sont essentiellement primitives, et à ce compte elles doivent être aussi stables que les caractères qui distinguent entre elles les espèces animales. Or les faits, chaque jour plus nombreux, démontrent de la manière la plus nette tout ce qu'ont d'inexact les assertions tant de fois répétées sur l'immutabilité des divers types humains. Cette immutabilité n'existe que là où le milieu lui-même est immuable. MM. Nott et Gliddon ont consacré un long chapitre et beaucoup d'érudition à démontrer que la race égyptienne était restée la même pendant la longue suite de siècles qui remonte jusqu'aux premières dynasties. Nous leur aurions prédit d'avance ce résultat. La vallée du Nil impose à ses habitans des conditions d'existence particulières; il n'y a rien d'étrange à ce qu'elle ait produit un type spécial, au moins à certains égards (1). Ce type une fois formé, comment, pourquoi eût-il changé? Nous trouvons aujourd'hui ces fils des anciens Égyptiens vivant exactement comme le faisaient leurs ancêtres, conservant les mêmes mœurs, jusqu'aux mêmes outils, aux mêmes ustensiles, sur les bords du même fleuve qui arrose régulièrement la même terre et sous le même ciel. Ce n'est donc pas la constance des caractères qui peut nous surprendre ici. Ce qui serait inexplicable, c'est que ces caractères eussent changé, car depuis les temps des Manéfru et des Spetkemka (2), toutes les influences de milieu n'ont tendu qu'à fixer, à consolider de plus en plus la race humaine qu'elles avaient créée. Dans des conditions semblables, la race animale la plus instable n'eût pas varié.

Ce que nous disons des Égyptiens s'applique évidemment à toutes les populations sédentaires et stationnaires. Ainsi s'expliquent par un peu de réflexion et par l'application des lois que nous défendons ici la plupart des exemples de *fixité du type* que citent différens auteurs. Toutefois, parmi les faits invoqués par les polygénistes, il en est d'une catégorie très différente. A les en croire, les populations

(1) Ce type est toutefois bien moins arrêté et bien moins général que ne l'admettent les auteurs des *Types du genre humain*. Il suffit pour s'en convaincre de comparer les figures mêmes empruntées aux peintures et aux bas-reliefs égyptiens reproduits dans cet ouvrage. En Égypte comme partout, c'est au milieu d'une diversité très réelle qu'il faut chercher le type de la race, et on ne trouve celui-ci réalisé complétement que dans un nombre proportionnellement petit d'individus.

(2) Souverains de la quatrième ou de la cinquième dynastie cités par MM. Nott et Gliddon.

mêmes qui changent de patrie et se transportent sous de nouveaux cieux conserveraient dans les milieux les plus divers leurs caractères premiers, et nulle part ne se manifesterait dans l'espèce humaine la moindre tendance à la formation de races nouvelles dérivant des races actuelles, comme on le voit chez les animaux. Ces assertions fussent-elles vraies, on pourrait répondre que l'action des causes conservatrices signalées plus haut et le petit nombre de générations sur lesquelles porte l'expérience suffisent pour expliquer la constance des races humaines; mais elles sont inexactes, et ici encore les faits contredisent nettement les doctrines que nous combattons. Ne pouvant les citer tous ici, bornons-nous à constater les changemens subis par le nègre d'Afrique et le blanc d'Europe quand ils quittent leur terre natale.

Le premier, se propageant dans le nord des États-Unis, ne devient pas blanc, nous dit-on; il tourne seulement au grisâtre. Or n'est-ce pas là un changement considérable, et, s'il s'agissait d'un cheval ou d'un bœuf, regarderait-on la *couleur grisâtre* comme équivalente de la *teinte noire?* Non certes, et d'ailleurs les modifications ne s'arrêtent pas au teint; là même où le nègre se propage avec le plus de facilité, il s'en manifeste qui ont une bien autre importance. « L'Africain, nous dit M. de Reiset, arrive aux Antilles avec tous ses caractères de nègre. L'enfant créole de nègre et de négresse purs reproduit ces caractères, mais atténués. La face en particulier perd le caractère de *museau*. Les cheveux et la couleur persistent; mais sous tous les autres rapports le nègre créole se rapproche de plus en plus du blanc. » Les mêmes observations ont été recueillies dans les états du sud de l'Union américaine, là où la race se reproduit avec une facilité telle qu'il s'y est créé un *élevage des nègres* comme nous avons chez nous un *élevage de moutons ou de bœufs*. « M. Lyel a trouvé, après de nombreuses recherches faites auprès des médecins résidant dans les états à esclaves, et par le témoignage de tous ceux qui ont porté leur attention sur ce sujet, que, sans aucun mélange de races, la tête et le corps des nègres placés en contact intime avec les blancs se rapprochent de plus en plus à chaque génération de la configuration européenne (1). »

Ce ne sont pas seulement les formes qui se modifient, c'est la constitution qui change dans ces mêmes contrées. Pruner-Bey, confirmant une observation déjà faite, mais contestée à diverses reprises, a reconnu qu'en Afrique le sang du nègre est à la fois plus foncé et plus épais que celui de l'Européen. M. le docteur Visinié, qui a exercé la médecine en Louisiane pendant un grand nombre d'années, a constaté qu'ici le sang du nègre est au contraire remarqua-

(1) Docteur Hall, introduction à l'ouvrage de Pickering intitulé *the Races of man*.

blement plus fluide et plus pâle. — L'intelligence elle-même participe à ce mouvement. M. de Lisboa déclare qu'au Brésil, en dépit des précautions prises pour tenir les nègres dans l'ignorance, le nègre créole est, dès les premières générations, bien plus intelligent que la souche originelle. Enfin M. Élisée Reclus, confirmant par ses observations propres tout ce qui précède, s'exprime de la manière suivante dans une étude que n'ont pas oubliée les lecteurs de la *Revue* : « Nous ne voulons pas toucher à la question brûlante de l'esclavage; nous constaterons seulement un fait certain, le progrès constant des nègres dans l'échelle sociale. Même sous le rapport physique, ils tendent sans cesse à se rapprocher de leurs maîtres. Les nègres des États-Unis n'ont plus le même type que les nègres d'Afrique. Leur peau est rarement d'un noir velouté, bien que presque tous leurs ancêtres aient été achetés sur la côte de Guinée; ils n'ont pas les pommettes aussi saillantes, les lèvres aussi épaisses, le nez aussi épaté, la laine aussi crépue, la physionomie aussi bestiale, l'angle facial aussi aigu que leurs frères de l'ancien monde. Dans l'espace de cent cinquante ans, ils ont, sous le rapport de l'apparence extérieure, franchi un bon quart de la distance qui les séparait des blancs (1). » Voilà à quelle appréciation les faits qui se passent à la Louisiane conduisaient un observateur intelligent, et qui n'avait évidemment aucun parti-pris dans la question qui nous occupe.

Voici qui est plus concluant encore : toutes les appréciations qui précèdent sont acceptées comme vraies dans ce qu'elles ont d'essentiel par MM. Nott et Gliddon eux-mêmes (2). Ces deux auteurs, partisans si déclarés de la multiplicité des *espèces* humaines et de l'invariabilité de ces espèces, ne peuvent s'empêcher d'avouer que le nègre créole des États-Unis a gagné physiquement et intellectuellement. Ils vont jusqu'à donner deux portraits où certes on ne reconnaîtrait guère le type africain (3). Sans doute ils cherchent à atténuer la signification de ce fait si grave en l'attribuant au contact habituel avec les blancs et à l'amélioration du régime, en affirmant que le double progrès dont nous parlons s'arrête dès la seconde ou troisième génération. De ces deux assertions, la première a sans doute beaucoup de vrai; la seconde est contredite par une foule de faits, et fût-elle exacte de tout point, on expliquerait aisément cet arrêt si brusque par la situation que la loi dans les états à esclaves, les mœurs dans les états libres, font à tout individu nègre, et par suite à la race entière. Toutefois nous ne voulons discuter ici ni la cause ni l'éten-

(1) *Le Mississipi et ses bords, — le Delta et la Nouvelle-Orléans,* livraison du 1er août 1859.

(2) *Types of Mankind, — Negro type.*

(3) On comprend que ces portraits ne sont pas flattés, et les auteurs avouent eux-mêmes que l'un d'eux est une vraie caricature (*may be considered caricatured*).

due des modifications subies. C'est la modification elle-même, se manifestant toujours d'une manière constante et générale, qui est à nos yeux le fait capital, car elle démontre qu'il s'est formé, sous l'influence de conditions d'existence nouvelles, une *race nègre américaine dérivée de la race nègre africaine*. Or c'est là ce que l'évidence amène les disciples de Morton à reconnaître quand il s'agit de l'Amérique, quelque opposé que soit cet aveu à tout ce qu'ils ont dit dans les chapitres du même ouvrage consacrés à l'Égypte.

Pour démontrer que les races blanches, les peuples européens, présentent des faits analogues, nous n'aurions, à vrai dire, que l'embarras du choix. Chacun d'eux a pour ainsi dire ses *sous-races* dans les colonies qu'il a fondées. Ne pouvant les passer tous en revue, voyons ce qu'est devenue la race anglaise sous les climats divers où elle s'est répandue et multipliée. Certes aucune autre, on le sait, ne transporte dans ses migrations avec un soin égal les croyances, les mœurs et jusqu'aux habitudes journalières de la mère-patrie; aucune en un mot ne s'enveloppe pour ainsi dire avec autant de scrupule de tout ce qu'il est possible de conserver dans ses conditions d'existence originelles; aucune par conséquent n'apporte dans ses luttes avec de nouveaux milieux autant de moyens de défense, et cependant nous allons voir que c'est encore au *milieu* que reste la victoire, et que la race anglaise, comme toutes les autres, se modifie en s'expatriant.

En Australie, les caractères anglais sont entamés *dès la première génération*. Voici ce qu'écrivait Cuningham en 1826 : « Les *currencys* (1) deviennent grands et sveltes comme les Américains, et sont en général remarquables par le caractère saxon des cheveux blonds et des yeux bleus; mais leur teint, dans la jeunesse même, est *d'un jaune pâle*. Dans un âge plus avancé, ils sont facilement reconnaissables auprès des individus nés en Angleterre. Les joues de rose ne sont point de ce climat, non plus que de celui de l'Amérique, où un teint fleuri attirera indubitablement cette observation : — Vous êtes du vieux pays, vous? » On voit que Cuningham constate deux faits à la fois. Suivons-le donc en Amérique; là l'expérience, déjà plus ancienne, a donné des résultats plus évidens et mieux étudiés.

Déjà, dans son *Histoire des Indes occidentales*, Edwards avait remarqué, entre autres changemens, l'augmentation de la taille et l'agrandissement des orbites. Plus tard, Smith, Carpenter, etc., ont signalé d'autres modifications, et le premier, frappé de la tendance générale qu'elles indiquent, n'avait pas hésité à dire qu'abandonné à lui-même, l'Anglo-Américain se transformerait en Indien semblable

(1) On donne ce nom aux créoles australiens, par opposition aux *sterlings*, nom appliqué aux Européens.

à ceux qui peuplaient autrefois les États-Unis. Knox s'indigne de cette conclusion; mais il ne nie aucun des faits sur lesquels s'appuie son prédécesseur. Il les précise au contraire, et signale en particulier la diminution du tissu graisseux et de tous les appareils glandulaires comme un fait général aux États-Unis (1). M. Desor, dans une étude sur le climat de l'Amérique du Nord, a confirmé tous ces faits et signalé en outre l'allongement du cou comme devenu un trait caractéristique du type *yankee*. Quant au résultat général de ces altérations du type anglais, voici comment l'apprécie un homme d'intelligence et de savoir, qui a longtemps habité et étudié l'Amérique, et qui se trouve entièrement d'accord avec Smith (2) : « Un petit nombre d'années a suffi pour établir une distinction, déjà très marquée, entre les Américains modernes et les Anglais, dont ils descendent... Nous demanderons au voyageur attentif qui a parcouru les États-Unis de nous dire ce qu'il pense de certaines familles de New-York et de la Pensylvanie dont le sang est demeuré pur depuis un siècle ou deux, et des populations le plus anciennement établies dans le Kentucky et sur les bords du Mississipi. N'a-t-il pas observé, comme nous, une altération sensible non-seulement dans les traits, mais dans le caractère? A part la civilisation européenne, qui les a suivis, on retrouve déjà chez les uns, avec l'angle facial, la fierté et l'esprit de ruse de l'Iroquois, chez les autres, avec l'extérieur, la rudesse, la franchise et l'indépendance de l'Illinois et du Cherokee. » Cette appréciation est acceptée aux États-Unis par les hommes de bonne foi, et M. l'abbé Brasseur nous citait à ce sujet le propos d'un homme éminent qui résumait devant lui une conversation sur ce sujet en disant : « Par les traits et par le caractère, nous sommes devenus des Hurons. »

Grâce à l'obligeance de Pruner-Bey, on peut ajouter l'appréciation raisonnée et scientifique des anatomistes à ces témoignages de voyageurs, de gens du monde éclairés. Ici je ne fais que transcrire (3). « L'Anglo-Saxon-Américain présente dès la seconde génération des traits du type indien qui le rapprochent des Lenni-Lénapes, des Iroquois, des Cherokees. Plus tard le système glandulaire se res-

(1) Le docteur Knox est un des polygénistes les plus décidés qui aient écrit sur la question qui nous occupe. Il est du très petit nombre de ceux qui n'ont pas craint de suivre la doctrine de la pluralité des espèces jusque dans ses dernières conséquences; aussi aurons-nous souvent occasion de le citer. Dans le cas présent, les modifications subies en Amérique par les races anglo-saxonne, française, etc., sont à ses yeux la preuve que ces races ne peuvent se propager et subsister dans le nouveau continent. Jusqu'ici les faits ne lui donnent guère raison.

(2) M. l'abbé Brasseur de Bourbourg, *Histoire des Nations civilisées du Mexique et de l'Amérique centrale durant les siècles antérieurs à Christophe Colomb.*

(3) Des médecins compatriotes de M. Pruner lui ont adressé les détails suivans, qu'il a bien voulu me communiquer.

treint au minimum de son développement normal; la peau devient sèche comme du cuir; elle perd la chaleur du teint et la rougeur des joues, qui sont remplacées chez l'homme par une teinte limoneuse, et chez la femme par une pâleur fade. La tête se rapetisse et s'arrondit ou devient pointue; elle se couvre d'une chevelure lisse et foncée en couleur. Le cou s'allonge. On observe un grand développement des os zygomatiques (1) et des masséters (2). Les fosses temporales sont profondes, les mâchoires massives. Les yeux sont enfoncés dans des cavités très profondes et assez rapprochées l'une de l'autre; l'iris est foncé, le regard perçant et sauvage. Le corps des os longs s'allonge, principalement à l'extrémité supérieure, si bien que la France et l'Angleterre fabriquent pour l'Amérique des gants à part dont les doigts sont exceptionnellement allongés. Les cavités de ces os sont très rétrécies; les ongles prennent facilement une forme allongée et pointue. Le bassin de la femme se rapproche de celui de l'homme. » Nous avons cru devoir adoucir quelques traits de cette description. Telle qu'elle est, elle suffit pour démontrer l'exactitude de notre proposition. Elle ne retrace rien moins que le portrait de l'Anglais d'Europe et confirme en tout point les dires des auteurs précédemment cités. En présence d'un tel concours dans le jugement d'hommes qui ne se sont certainement pas donné le mot, il faut bien reconnaître que le milieu américain a modifié le type anglo-saxon, qu'il a enfanté une *nouvelle race blanche dérivée de la race anglaise*, et qu'on peut nommer la *race yankee* (3).

Pour que des modifications, ou pareilles ou plus profondes, s'accomplissent dans une race, il n'est même pas nécessaire qu'elle émigre et aille subir au loin les influences qu'exercent un ciel, un climat, une terre étrangère. Elle peut les éprouver sans sortir de chez elle. Il suffit pour cela que ses conditions d'existence soient sérieusement changées. Personne n'ignore avec quelle rapidité dégénèrent nos plus beaux animaux domestiques par suite d'un défaut de soins continué pendant quelques générations. Il en est exactement de même pour l'homme. Citons ici un exemple frappant rapporté par le docteur Hall dans son *introduction* à l'ouvrage de Pickering. — « A la suite des guerres de 1641 et 1689 entre l'Angleterre et l'Irlande, de grandes multitudes d'Irlandais furent chassées des comtés d'Ar-

(1) Os de la pommette.

(2) Muscle qui va de l'arcade zygomatique à la mâchoire inférieure, sur le côté des joues.

(3) C'est avec intention que je n'insiste ici que sur les changemens physiques subis en Amérique par la race anglo-saxonne. Les modifications intellectuelles et morales nous présenteraient des faits non moins frappans; mais l'appréciation en est plus difficile, et les témoignages que je pourrais invoquer pourraient être contestés, tandis qu'il n'y a rien à répondre à une description anatomique.

magh et de Down dans une région montagneuse qui s'étend à l'est de la baronie de Flews jusqu'à la mer. Sur un autre point du royaume, la même race fut repoussée dans les comtés de Leitrim, Sligo et Mayo. Depuis cette époque, ces populations ont eu à subir presque constamment les effets désastreux de la faim et de l'ignorance, ces deux grands agens de dégradation. Les descendans de ces exilés se distinguent aisément de leurs frères du comté de Meath et des autres districts où ils n'ont pas été placés dans des conditions physiques de dégradation. Leur bouche est entr'ouverte et projetée en avant; les dents sont proéminentes, les gencives saillantes, les mâchoires avancées, le nez déprimé. Tous leurs traits portent l'empreinte de la barbarie. Dans le Sligo et la partie nord du Mayo, les conséquences de deux siècles de dégradation et de misère se montrent dans toute l'organisation physique de ces populations, et ont altéré non-seulement les traits du visage, mais la charpente même du corps. La taille s'est réduite à cinq pieds deux pouces (1); le ventre s'est ballonné; les jambes sont devenues cagneuses; les traits sont ceux d'un avorton. » — Tout lecteur quelque peu au courant des caractères qui distinguent les races humaines aura reconnu dans cette description, à la couleur près, les traits attribués aux populations nègres les plus inférieures, aux tribus australiennes les plus dégradées.

L'auteur que nous venons de citer ajoute : « Tout le monde sait que dans d'autres parties de l'île, là où la population n'a jamais subi l'influence de ces causes de dégradation, la *même race* fournit des exemples parfaits de beauté et de vigueur physique et morale. » Ces deux groupes si différens, dont l'un rappelle les peuplades les plus inférieures de l'Australie, dont l'autre supporte la comparaison avec tous les blancs, sont-ils donc de même race? Non, dirons-nous au docteur Hall. L'Irlandais du comté de Meath représente seul l'ancienne souche. Pour lui, le milieu est resté le même, et il n'a pas changé; mais l'Irlandais de Flews, soumis à des conditions d'existence tout autres, s'est modifié : il a formé une *race nouvelle dérivée de la première*, et en harmonie avec le déplorable milieu qui lui a donné naissance. Il y a maintenant dans ces contrées si voisines deux races au lieu d'une seule. — C'est du moins ainsi que l'on conclurait s'il s'agissait de moutons, de chevaux ou de bœufs; c'est donc ainsi que nous conclurons alors qu'il s'agit de l'homme lui-même.

Des faits que nous venons d'indiquer, de tous ceux que nous pourrions invoquer encore, il résulte que, placée dans des conditions défavorables, la race la mieux douée perd son rang et tombe

(1) Mesure anglaise; c'est environ $1^{m},54$.

assez rapidement à l'un des derniers échelons de l'humanité; que, même armé de toutes les ressources que lui prêtent la science, l'industrie, la civilisation moderne, l'homme n'en subit pas moins les actions de *milieu*, enfin que ces actions se trahissent par leurs effets bien plus promptement et d'une façon beaucoup plus marquée qu'on ne l'admet d'ordinaire. Il n'a pas fallu deux siècles, dix générations, pour transformer le Celte irlandais en une sorte d'Australien; deux siècles et demi, douze ou treize générations au plus, ont suffi pour substituer le *Yankee* à l'Anglo-Saxon (1). Qu'on juge, après cela, des effets qu'ont pu, *qu'ont dû* produire sur l'homme des séries de siècles, des centaines de générations, alors que les populations entièrement ou à demi sauvages subissaient à peu près sans défense aucune toutes les influences exercées par des terres nouvelles où la nature animale et végétale et les forces physico-chimiques avaient de tout temps régné sans partage. Combien la *lutte pour l'existence* devait être ici et plus rude et plus meurtrière qu'elle ne l'est de nos jours pour ces voyageurs, pour ces pionniers dont nous admirons pourtant le courage! Combien les traces de cette lutte devaient être plus profondes et plus durables! Certes tout lecteur qui aura présent à l'esprit ce que nous ont enseigné les races animales, et qui tiendra compte de toutes ces circonstances de temps et de lieu, ne s'étonnera plus de trouver entre les groupes humains, considérés comme *de même espèce*, les différences qu'on y remarque; il sera plutôt surpris qu'elles ne soient pas beaucoup plus grandes encore.

Les polygénistes, qui veulent voir dans ces différences des *caractères d'espèce*, sont bien forcés de les considérer comme primitives et invariables, car accorder qu'elles peuvent être accidentelles et changeantes, ce serait pour eux convenir de la faiblesse, ou mieux de la nullité des argumens qu'ils empruntent à cet ordre de considérations, — et en réalité ils n'en ont pas d'autres. Or cette nécessité les met en présence d'une alternative dont les conséquences sont en tout cas contraires à leur doctrine. Ou bien ils étendront leurs idées aux autres êtres organisés, afin de faire rentrer l'homme dans des lois générales, et nieront la variabilité de l'espèce animale, comme ont essayé de le faire d'une manière plus ou moins nette quelques-uns d'entre eux (2), ou bien, tout en reconnaissant que l'espèce animale et végétale peut se modifier ainsi que nous l'avons

(1) La plupart des essais sérieux de colonisation accomplis sur le territoire des États-Unis ne remontent guère qu'à 1620, époque où les puritains commencèrent à peupler le Massachusetts, et ce n'est qu'en 1681 que Penn reçut en don de Charles II la contrée qu'il paya aux indigènes et qui a conservé son nom.

(2) Voyez surtout l'*Histoire monumentale des Chiens* dans *Types of Mankind*.

indiqué, ils persisteront à soutenir que les *espèces humaines* sont invariables. Dans le premier cas, la doctrine polygéniste se met en contradiction flagrante avec des faits journaliers, connus de tout le monde, tombés dans la pratique industrielle la plus vulgaire, et dont nos études actuelles n'ont fait en réalité que préciser les limites et la portée scientifique auprès de nos lecteurs. Dans le second cas, la doctrine polygéniste fait de l'homme une exception unique et inexplicable. Forcée de voir en lui un être organisé et vivant, elle n'en affirme pas moins qu'il échappe à des lois qui régissent tous les autres êtres de même nature; elle le met en dehors de la physiologie générale. Quels argumens apporte-t-elle à l'appui de cette singulière assertion? Aucun : elle se borne à déclarer qu'il en est ainsi (1); mais par cela même il lui faut nier des faits aujourd'hui trop nombreux, appuyés de témoignages trop divers et trop précis, pour pouvoir être mis en doute.

En résumé, la doctrine *polygéniste* explique la persistance du type égyptien et tous les cas analogues, soit; mais elle ne saurait rendre compte de la transformation des Irlandais de Flews, de la formation de la race *yankee*, non plus que de tous les faits semblables. En outre, elle conduit inévitablement soit à séparer l'homme de tous les autres êtres organisés dans des questions où l'identité générale de nature commande la similitude des phénomènes, soit à le maintenir à côté d'eux, mais en attribuant aux animaux des qualités que nous savons positivement leur manquer. — La doctrine *monogéniste*, appuyée sur ces actions de milieu qui se manifestent partout, rend compte à la fois de la constance des caractères et de leurs variations; elle accepte tous les faits constatés et n'est en contradiction avec aucun: elle ne fait de l'homme physique que ce qu'il est réellement, un être organisé et vivant, soumis en cette qualité à toutes les influences, à toutes les lois de la physiologie générale communes à tout ce qui vit. — Jusqu'ici les deux doctrines avaient pu paraître à peu près également fondées; il était permis d'hésiter. Aujourd'hui il se manifeste entre elles un contraste sérieux, et de nature telle que tout homme libre d'opinion préconçue, et se plaçant uniquement sur le terrain des sciences naturelles, devrait peut-être adopter dès à présent la doctrine de l'*unité de l'espèce*. Nous ne demandons pourtant pas que le lecteur se décide encore; nous tenons à lui montrer comment le contraste, déjà si marqué, se prononce de plus en plus, et toujours dans le même sens, à mesure qu'on pénètre davantage dans l'intimité des phénomènes et dans l'application des lois de la physiologie.

A. DE QUATREFAGES.

(1) Voyez les *Races of man* du docteur Knox.

DES ORIGINES

DE LA GRAVURE

I. *Le Peintre-Graveur*, par J.-D. Passavant, tome Ier et IIe; Leipzig 1860. - II. *Histoire de l'Origine et des Progrès de la Gravure dans les Pays-Bas et en Allemagne jusqu'à la fin du quinzième siècle*, par J. Renouvier; Bruxelles 1860. — III. *Essai historique et critique sur l'Invention de l'Imprimerie*, par Ch. Paeile; Lille 1859.

Nous ne voudrions pas médire de l'archéologie, surtout au moment d'aborder nous-même une question archéologique. Il y aurait à la fois de l'ingratitude et de la maladresse à méconnaître les mérites de tant de travaux diversement utiles qu'a suscités de nos jours l'étude des anciens monumens : on serait plus mal venu encore à dédaigner en principe, comme un stérile jeu d'esprit, la science qui reconstitue le passé au profit du présent. De même que, dans l'ordre des choses physiques, c'est la mort qui alimente la vie, la vie et le progrès peuvent aussi, dans le domaine intellectuel, résulter des faits anciens que nous nous approprions, des enseignemens et des exemples reconquis sur le temps ou commentés avec une perspicacité plus grande. Il ne faut pas toutefois que ces investigations historiques se résolvent en dissertations à l'usage seulement de quelques érudits; il ne faut pas que la critique archéologique argumente pour l'unique plaisir de soutenir une thèse, ou qu'une injuste prédilection pour les points secondaires nous distraie des questions fondamentales, des vérités de principe et, pour ainsi parler, de sentiment. L'esprit d'examen à outrance, en faisant une part trop large aux subtilités scientifiques, embarrasse et compromet la cause du beau, à peu près comme l'extrême analyse peut compromettre la foi religieuse. En matière d'art aussi, « le cœur a ses raisons que la raison ne comprend pas, » et l'essentiel est bien moins de supputer les circon-

stances au milieu desquelles se sont produites les belles œuvres que de nous faire sentir en quoi ces œuvres sont belles et de nous exhorter à les aimer.

L'archéologie peut être pour l'esthétique un auxiliaire utile, nécessaire même en plus d'un cas : elle l'aide à juger non pas des effets, mais des causes, à démêler non pas les mérites d'un travail ou la valeur absolue d'un progrès, mais les caractères relatifs de ce progrès, la signification historique de ce travail. Très propre à seconder la critique, à en provoquer, à en faciliter l'action par les témoignages authentiques qu'elle recueille et les secours matériels qu'elle lui fournit, elle n'a d'ailleurs ni le droit ni le pouvoir de la remplacer, et devient un paradoxe ou un non-sens lorsqu'elle prétend intervertir les rôles. Une ambition de cette espèce est pourtant assez commune aujourd'hui, et il en résulte une double méprise. L'archéologie, en prenant à tâche de se substituer à la critique, se persuade qu'elle suffit pour résoudre les questions dont il lui appartient seulement de préparer l'examen et de poser les termes; le public de son côté, habitué peu à peu à cette usurpation, finit par l'accepter comme un fait presque légitime, et l'erreur lui coûte ici d'autant moins qu'il la commet le plus souvent sans songer à mal et sur ouï-dire. Peu de gens en effet ont le loisir ou le courage d'affronter directement les problèmes où se complaît la plume facilement loquace des antiquaires : peu d'entre nous songent à se hasarder fort avant dans ce champ de l'érudition pure, dans cette atmosphère qui peut sembler pesante lorsqu'on n'y est pas acclimaté de longue main. Nous voudrions essayer aujourd'hui de pénétrer là où se célèbrent ces mystères de la science, ces jeux austères, un peu pédantesques peut-être, de l'archéologie; nous voudrions la suivre sur son propre terrain, contrôler les prétentions qu'elle affecte et au besoin juger ses jugemens. Les recherches sur les origines de la gravure nous serviront à cet égard d'épreuve aussi bien que de moyen d'introduction. Parmi les questions techniques, il n'en est guère de plus compliquée que celle-là ni de plus difficile en apparence à trancher sans le secours assidu de l'érudition. Aussi les savans n'ont-ils pas ménagé leurs efforts en ce sens et se sont-ils appliqués, souvent même au détriment du reste, à l'étude des documens historiques. Quelle certitude nous ont-ils donnée toutefois, quels résultats ont-ils obtenus, qui rendent inutile l'intervention de la critique en quête, non plus des traditions écrites ou des timides essais du métier, mais des œuvres consacrées par la main d'un artiste? De quel côté viendra la lumière complète? De l'horizon nuageux où s'amoncellent déjà tant de théories, de thèses et de dissertations diverses, ou bien du point mal reconnu encore où brillent les premiers rayons du talent? Il en va des commencemens de la gra-

vure comme de beaucoup d'autres secrets dans l'histoire de l'art. Ces secrets deviennent d'autant plus impénétrables qu'on sacrifie davantage l'esprit à la lettre, l'étude immédiate et naïve des monumens en cause à l'examen des textes qui les interprètent ou de certains faits qui semblent les accuser. Quelles objections tirées des dires ou du silence des historiens n'a pas soulevées de nos jours dans le monde savant l'apparition de ces trois chefs-d'œuvre : la *fresque de San-Onofrio*, l'*Apollon et Marsyas* de Raphaël et la *Vierge* de Michel-Ange! Toutes les circonstances propres, de près ou de loin, à en compromettre l'authenticité, tous les argumens en faveur du doute ont été recueillis, produits, commentés par les archivistes jurés et les docteurs. Qu'est-il advenu cependant de ces protestations systématiques? Les artistes en ne consultant que leur sentiment et leurs yeux, la critique en faisant meilleur marché des souvenirs extérieurs que de la signification intime et de l'excellence pittoresque des trois morceaux remis en lumière ont su voir plus loin et plus juste. On a sagement laissé dire les incrédules, et l'on est allé chercher, on a trouvé la foi dans le spectacle direct des œuvres qu'ils discutaient à distance et le regard fixé sur les livres. Telle est en toute occasion le devoir de la critique, tels sont aussi les services qu'elle peut rendre et l'autorité qui lui appartient : autorité bien secondaire assurément auprès de l'éloquence propre à l'art lui-même, mais plus efficace et plus sûrement sympathique que la puissance de l'archéologie, parce que celle-ci ne résulte après tout que d'un travail minutieux de comparaison, d'efforts auxquels la mémoire a plus de part que l'indépendance de l'esprit et l'initiative personnelle, parce qu'enfin, si elle réussit à corriger nos erreurs matérielles, elle ne suffit ni pour nous préserver d'erreurs plus graves, ni pour nous enseigner de plus hautes vérités.

Et d'ailleurs, en s'imposant la mission de détruire tous les préjugés de détail, d'articuler tous les faits et de restituer toutes les dates, la science moderne n'introduit-elle pas trop souvent la confusion là où elle prétendait rétablir l'ordre? A force de vouloir nous donner la notion positive des choses, ne court-elle pas le risque de décourager notre zèle ou de lasser notre attention? Les difficultés dont on hérisse l'histoire de l'art, les menues curiosités, les hypothèses, les démentis aux traditions, tout cela tend plutôt à installer le scepticisme qu'à renouveler utilement nos croyances; tout cela réussit mieux à alimenter entre initiés la controverse qu'à intéresser le public aux questions qui importent, aux actes hautement méritoires et aux progrès de l'art lui-même. La gloire de l'école française par exemple s'est-elle beaucoup accrue de l'exhumation de certains titres où figurent les noms d'artistes dont nul ouvrage n'a survécu? Le mal n'était pas grand peut-être d'avoir, pendant trois

siècles, négligé quelque peu la mémoire des Coppin et des Bourdichon, ou de ne posséder jusqu'à ce jour aucun document authentique concernant Roboam Desgodets. Que gagnons-nous en revanche à ne plus savoir le nom du sculpteur de l'*amiral Chabot?* Depuis qu'on a entrepris de prouver que Jean Cousin n'était pas l'auteur de ce chef-d'œuvre, et, par surcroît, qu'il n'avait jamais manié le ciseau, — le tout parce que les comptes et les marchés du temps ne parlent expressément ni du monument, ni de l'artiste, — pourquoi ne remettrait-on pas aussi bien en question tous les travaux et tous les maîtres auxquels manque un pareil certificat d'origine? Depuis que les amours, fort accréditées pourtant, de Raphaël et de la Fornarina sont devenues une fable et les confidences de Vasari sur ce point autant de mauvais propos, de quel droit veut-on que nous ajoutions foi aux autres assertions du biographe? Il nous faudra tenir pour des traditions controuvées le meurtre de Domenico Veneziano ou les démêlés de Jules II et de Michel-Ange, tant qu'on n'aura pas mis sous nos yeux les procès-verbaux des audiences accordées par le pape à celui-ci et l'acte de décès de celui-là. Parlons sérieusement. La critique a mieux à faire qu'à hanter les greffes : elle doit aux musées surtout son attention et son temps. L'histoire de l'art et des artistes ne saurait être seulement la transcription des registres de l'état civil ou le recueil des contrats passés entre les acheteurs et les vendeurs. Que l'on contrôle les témoignages et les dates, rien de plus légitime, de plus utile même, toutes les fois qu'il s'agit de quelque progrès essentiel, de quelque série d'œuvres intéressant directement la gloire d'un maître ou d'une école; mais de grâce laissons en paix les ossemens muets pour écouter les morts dont l'âme parle et vit dans le marbre ou sur la toile. Demandons à l'art ses titres de noblesse et non pas ses archives bourgeoises, aux artistes les preuves de talent qu'ils ont fournies et non le chiffre des sommes qu'ils ont reçues. A plus forte raison devons-nous étudier avec réserve certaines questions, certains problèmes dont l'attrait principal est dans leur obscurité même, et qui, en servant de thème à toutes les fantaisies scientifiques, demeurent aussi bien contraires à l'art que stériles en renseignemens sur les personnes. Prétendre en pareil cas rapprocher les diverses opinions qui se sont produites, apprécier la valeur de chaque système et la vraisemblance de chaque conjecture, c'est vouloir étouffer sous une érudition inutile l'instinct que Dieu nous a donné pour reconnaître et goûter les œuvres du génie. C'est procéder à peu près comme ferait un homme qui, en lisant Dante, consulterait à chaque vers les innombrables commentaires dont on a surchargé la pensée du poète : il perdrait sûrement à ce jeu l'émotion personnelle, le sens des intentions générales et l'intelligence sincère du sujet.

Parmi ces questions embrouillées, la recherche des origines de la gravure est peut-être celle qui semble avoir le moins lassé la constance des historiens de l'art. Aujourd'hui encore, après tant de longues discussions, de plaidoyers et d'arrêts en tous sens, elle a le privilége de passionner au dehors l'amour-propre national, de susciter en France des efforts d'érudition aussi zélés, aussi patiens que jamais. On pourrait désirer toutefois, il nous paraîtrait en effet préférable que cette persévérance dans l'étude et cette sagacité critique fussent employées à la défense d'intérêts plus généraux et plus actuels. Au moment où la gravure est menacée de si près par la photographie, convient-il de laisser le champ libre à de tels envahissemens pour se réfugier dans le domaine des curiosités archéologiques et s'amuser à y deviner des énigmes? N'est-ce pas donner raison à ceux qui ne veulent voir dans les œuvres du burin qu'un mode d'expression suranné, un procédé matériel désormais anéanti par le progrès? Si la gravure a fait son temps, comme on le dit, s'il ne reste plus qu'à prononcer l'oraison funèbre de l'art, parlez-nous du défunt pour consacrer les vertus de son âge viril et non les niaiseries ou les erreurs de son enfance. Au lieu de rechercher si la gravure, en tant que moyen industriel, est née ici ou là, si certains produits d'une imagerie grossière appartiennent précisément à telle année du XVe siècle ou à telle autre, il y aurait plus d'opportunité à nous expliquer, par les œuvres qu'ont laissées les maîtres, les hautes conditions de la gravure, à nous rappeler ses titres véritables, à faire enfin justice aussi bien des faux progrès que de nos dédains.

Les recherches récentes sur les origines de la gravure ne contribueront pas fort puissamment, je le crains, à corriger nos erreurs sur ce point et à modifier nos tendances. Elles ont en général le tort d'exagérer la valeur des monumens que leur ancienneté seule recommande et d'introduire dans l'histoire de l'art l'élément archéologique à si forte dose que d'autres principes essentiels y demeurent sans influence sensible et sans action. Dans ce nouveau *Peintre-Graveur* où M. Passavant s'est proposé de compléter le vaste travail que Bartsch publiait, il y a près de soixante ans, sous le même titre, la description étendue d'une multitude de pièces infimes ne laisse pas de réduire singulièrement la part qu'il convenait d'attribuer aux témoignages sérieux du talent. En énumérant une à une tant de chétives productions, M. Passavant a prouvé son érudition sans nul doute, mais il a fait preuve aussi d'une partialité regrettable, puisqu'elle tend à nous désintéresser de l'art au profit du métier. Le savant écrivain d'ailleurs ne porte-t-il pas lui-même la peine de cette curiosité excessive? Son attention, trop longtemps concentrée sur des objets secondaires, se fatigue ensuite et se trouble en face d'objets plus imposans. De là une disproportion, qui autrement serait sans

excuse, entre les longs commentaires dont il a honoré les moindres essais de tel imagier anonyme et l'examen succinct des travaux dus à la main d'un maître; de là plus d'un jugement irréfléchi, plus d'une appréciation erronée : témoin la qualification de « dessinateur plein d'esprit » donnée en passant, et comme s'il s'agissait de Cochin ou d'Eisen, à l'un des plus grands artistes italiens, à Mantegna lui-même. Quoi! il n'avait que « de l'esprit, » celui dont le pinceau nous a légué, entre autres nobles ouvrages, les fresques de l'église *degli Eremitani* à Padoue, le *Triomphe de Jules César* à Hampton-Court, la *Vierge de la Victoire* au musée du Louvre, et dont le burin n'a pas tracé un contour, pas exprimé une forme qui n'atteste l'élévation la plus rare du sentiment et du goût! Que dire encore de ces lignes si injustement sévères où Girolamo Mocetto, l'élève et quelquefois le rival de Jean Bellin, est traité tout uniment de graveur malhabile, qui « ne montre aucune finesse ni maîtrise du burin? » Ne croirait-on pas qu'on a affaire ici à quelqu'un de ces pauvres ouvriers dont M. Passavant nous parlait trop complaisamment tout à l'heure? Et par quelle singulière contradiction cette inexpérience de l'outil, qui le choque absolument dans des œuvres d'ailleurs magistrales, le trouve-t-elle si indulgent pour les pièces où un pareil défaut apparaît sans compensation? Nous l'avons dit, les préférences que manifeste l'auteur du *Peintre-Graveur* s'expliquent par ses études mêmes et par ses efforts, un peu plus assidus que de raison, pour ajouter à la somme des faits acquis quelques nouveaux faits historiques. Reste à savoir si la passion archéologique ne se complique pas chez lui d'inclinations d'une autre sorte, et si l'empressement patriotique avec lequel il tranche au profit de l'Allemagne les questions douteuses d'origine et de provenance n'est pas aussi préjudiciable parfois à l'autorité de l'écrivain que l'est en général son goût trop exclusif pour l'époque des incunables et pour les petites curiosités de l'imagerie.

Le dernier travail d'un autre érudit que la mort frappait récemment, l'*Histoire*, publiée par M. Renouvier, *de l'origine et des progrès de la gravure dans les Pays-Bas et en Allemagne jusqu'à la fin du quinzième siècle*, n'a pas, à beaucoup près, ce caractère d'insuffisance au point de vue de l'art et d'excès dans le sens des développemens scientifiques. On peut dire toutefois que, avec plus de mesure dans les recherches et plus d'équité dans les appréciations, quelque chose se retrouve ici de cette prédilection pour les raretés à laquelle les iconographes devraient d'autant moins s'abandonner aujourd'hui que la popularité s'éloigne davantage des œuvres consacrées et de l'art lui-même. M. Renouvier avait fait ailleurs ses preuves de bon juge et de critique utile. Ses considérations sur *les Types et les Manières des maîtres graveurs*, — le meilleur ouvrage

en ce genre qui ait été écrit en France depuis l'*Abecedario* de Mariette, — nous donnent, sous des formes littéraires un peu trop flottantes il est vrai, des enseignemens et des avis facilement profitables à tout le monde. Si donc, dans son nouveau travail, M. Renouvier a paru rechercher un succès plus étroitement limité, s'il s'est appliqué surtout à retrouver des dates et à analyser de vieux monumens avec une patience dont les initiés à peu près seuls lui tiendront compte, la faute en est beaucoup moins sans doute à ses propres goûts qu'aux exigences mêmes et à l'aridité de son sujet. Osons dire toute notre pensée, dût un tel aveu scandaliser plus d'une docte conscience : ces enquêtes sur l'époque précise où les premiers essais de gravure s'accomplirent, ces efforts pour recueillir des témoignages infirmant l'opinion qui attribue la découverte à Maso Finiguerra, tout cela nous semble au fond assez oiseux et très peu compromettant pour la gloire de l'orfévre florentin. Finiguerra est en réalité l'inventeur de la gravure, puisque, en se servant du nouveau procédé, il a su faire acte d'artiste là où ses devanciers ou ses contemporains n'avaient laissé pressentir qu'une vulgaire adresse de manœuvre. Il mérite sa renommée au même titre que Gutenberg, qui ne fit, lui aussi, que trouver le secret d'un perfectionnement décisif, au même titre que Cimabue, le vrai fondateur de la dynastie des maîtres et le premier peintre, à vrai dire, qui ait paru dans les temps modernes, bien que la peinture ne fût rien moins qu'une nouveauté à l'époque où il naquit. Que *la Paix* de Florence ne soit pas, à ne consulter que la chronologie, le premier monument de la gravure, je le veux bien. Toujours est-il qu'aucun des essais antérieurs, aucune des pièces dont on s'arme comme d'argumens péremptoires pour ruiner la tradition accréditée, ne permettrait même de soupçonner ce que nous montre cette estampe si justement célèbre, et que par conséquent celui qui l'a faite, au lieu de rien usurper, a tout conquis.

Il y a peu d'années encore, les droits de Finiguerra n'étaient plus contestés par personne. Depuis que l'abbé Zani avait, dans une de ses visites au cabinet de Paris, reconnu, vers la fin du siècle dernier, une épreuve de la *Paix*, gravée et niellée en 1452 par l'orfévre florentin, — épreuve nécessairement tirée avant que le mélange métallique qui devait constituer l'effet du nielle se fût incrusté dans les tailles creusées par le burin, — les querelles sur les origines de la gravure semblaient apaisées pour jamais, et les prétentions de l'Allemagne à ce propos réduites une fois pour toutes au silence. On se tut en effet pendant un demi-siècle, mais pour discuter ensuite de plus belle, pour remettre en question, sinon l'authenticité même d'un fait qui ne souffrait pas de réplique, au moins la signification et la portée de ce fait principal. On découvrit, on produisit,

accompagnées de force commentaires, des estampes antérieures de plusieurs années à celle de Finiguerra. Tout récemment, une *Passion* datée de 1446 et appartenant à M. Renouvier venait déposséder les nielles italiens de leur rang de doyens des monumens de la gravure sur métal, comme certaines pièces trouvées en Belgique et en Allemagne enlevaient au *Saint Christophe* de 1423 sa vieille réputation de spécimen absolument primitif de la gravure sur bois. Que penser de ces découvertes et des conséquences qu'elles peuvent avoir pour l'histoire de l'art? Même en acceptant comme parfaitement concluans, au point de vue historique, les nouveaux témoignages que l'on invoque, en admettant de bonne grâce que les dates signalées déterminent effectivement l'âge des estampes qui les portent, au lieu de reproduire simplement le millésime inscrit sur le tableau ou sur le dessin original, — on n'en serait pas moins autorisé à n'attacher qu'une importance secondaire aux documens exhumés par la science moderne et aux progrès qu'ils semblent favoriser. Ces progrès toutefois, il convient de les résumer, ne fût-ce que pour acquérir le droit de rester ensuite étranger au débat, et de revenir en sûreté de conscience aux talens manifestes, aux œuvres qui s'expliquent d'elles-mêmes, aux maîtres qu'on peut admirer sans le secours exprès de l'archéologie. Examinons donc à notre tour la question en litige, sauf à en simplifier les termes et à tirer de l'examen cette conclusion, que, si reculés que soient, dans l'ordre chronologique, les premiers essais de gravure, la gravure n'a véritablement commencé d'exister qu'à partir du moment où les preuves purement historiques font place à des preuves plus significatives, à l'expression sans équivoque du goût pittoresque et du talent.

I. — GRAVURE SUR BOIS.

Quelles qu'aient pu être entre les iconographes les divergences d'opinion sur les faits de détail, un fait général demeure pour tous à l'état de principe et de vérité incontestable : c'est que les procédés de la gravure sur bois étaient employés antérieurement à la pratique de la gravure sur métal. Quel intervalle toutefois sépare les deux découvertes? A quelle époque se rattache l'invention de la gravure sur bois, ou si ce procédé, comme on l'a dit souvent, est d'origine asiatique, à quelle époque fut-il importé en Europe? C'est ce qu'il serait au moins imprudent de prétendre déterminer. Les conjectures de toute sorte, les propositions contradictoires, ne manquent pas sur ce point; mais les érudits ont eu beau rassembler des témoignages, interpréter des textes, tirer des inductions : le problème n'en est pas plus sûrement résolu pour cela, ou plutôt le nombre et

la diversité des opinions émises n'ont guère réussi jusqu'à présent qu'à rendre la conviction plus difficile et le doute plus excusable. A force de remonter aux causes premières et d'interroger l'antiquité sur les origines de la gravure et de la typographie, les écrivains techniques ont singulièrement élargi parfois le sens des traditions et confondu trop volontiers de simples accidens matériels avec les premiers symptômes de l'art. Était-on par exemple dûment autorisé à relier la série des graveurs modernes aux hommes qui, « même avant le déluge, gravaient sur les arbres l'histoire des temps, des sciences et de la religion (1)? » Suffisait-il, d'autre part, qu'un historien eût mentionné certaine ruse à peu près typographique du roi de Sparte Agésilas, pour qu'on n'hésitât pas à ranger celui-ci parmi les ancêtres de Gutenberg? Il est possible que, dans un sacrifice offert aux dieux à la veille d'une bataille décisive, Agésilas ait eu l'adresse de tromper ses soldats en imprimant sur le foie de la victime le mot *victoire*, préalablement écrit à rebours dans la paume de sa main. En tout cas, une pareille supercherie n'intéresse l'art que d'assez loin, et s'il fallait considérer le héros grec comme l'inventeur de la typographie, il faudrait aussi convenir que l'on a bien tardé à profiter de ses exemples, puisque la découverte n'est devenue féconde qu'au bout de dix-huit siècles. On nous permettra donc de laisser de côté les hypothèses sur le principe même de cette découverte, pour tenir compte seulement des faits qui semblent accuser, non plus un vague pressentiment de ses ressources futures, mais une pratique raisonnée et continue de ses procédés, une fois définis. Vers quel moment les produits de la gravure sur bois, multipliés par l'impression, ajoutèrent-ils aux autres moyens de l'art un moyen nouveau et destiné à une popularité prochaine, voilà ce qu'il suffira de rechercher, tel est le point de départ qu'il convient de choisir ici, sans remonter à des informations d'autre sorte, à des spéculations archéologiques que légitimeraient plus ou moins certains passages de Cicéron, de Quintilien, de Pétrone, de saint Jérôme, et, — mieux qu'aucun autre écrit peut-être, — quelques phrases de Pline sur les livres ornés de portraits que possédait Marcus Varron.

En se proposant d'ailleurs de n'envisager la question historique qu'à partir d'une époque relativement moderne, on n'est sûr pour cela d'obtenir ni des garanties tout à fait suffisantes, ni des notions tout à fait précises. Même réduite à ces termes, une pareille question est assez compliquée encore pour alimenter la controverse, assez vaste pour donner place à la tradition légendaire aussi bien qu'à l'aperçu critique. Que la xylographie, c'est-à-dire l'art d'imprimer sur pa-

(1) Papillon, *Traité de la Gravure sur bois*, 1766.

pier des figures et des caractères fixes taillés dans une planche de bois, ait précédé l'invention de l'imprimerie en caractères métalliques et mobiles, — cela, il est vrai, ne saurait être mis en doute. Des pièces à date authentique, telles que le *Saint Christophe* de 1423 et quelques estampes gravées dans le cours des années suivantes, prouvent avec une autorité irrécusable l'antériorité du procédé xylographique. Reste à savoir si ces pièces sont les premières que l'on ait gravées en Europe. Marquent-elles le début de l'art ou seulement l'un de ses progrès? Sont-elles, en un mot, des types sans précédens, ou n'ont-elles eu que la bonne fortune de survivre à d'autres monumens plus anciens de la gravure sur bois? Suivant Papillon, qui rapporte à ce propos je ne sais quelle anecdote au moins suspecte, les premiers essais auraient eu lieu à Ravenne avant la fin du XIIIe siècle. Deux enfans de seize ans, un chevalier Albéric Cunio et sa sœur jumelle Isabelle, se seraient avisés, en 1284, de graver sur bois « à l'aide d'un petit couteau » et d'imprimer, — par quelque procédé aussi simple apparemment, — une suite de compositions sur les *chevaleureux faits du grand Alexandre.* Les parens et les amis des deux jeunes graveurs reçurent chacun un exemplaire de ces compositions, puis tout fut dit sur la découverte jusqu'au jour où Papillon en retrouva miraculeusement les traces dans la bibliothèque d'un officier suisse retiré à Bagneux. Par malheur, sa trouvaille une fois faite, Papillon se contenta de la décrire. Il ne songea ni à lui assurer une publicité plus concluante, ni même à s'enquérir des destinées de ce livre que lui seul avait vu. Le recueil des *chevaleureux faits du grand Alexandre* disparut de nouveau, et cette fois pour ne plus reparaître. Faute de tout moyen de contrôle, le plus sûr est donc de n'accorder qu'un médiocre crédit à l'habileté précoce des jumeaux de Ravenne, à leurs essais xylographiques et aux assertions de leur panégyriste, bien que des juges très compétens, l'abbé Zani et M. Émeric David, n'aient pas hésité à admettre le tout comme suffisamment authentique.

Le savant Zani avait, je l'accorde, ses raisons pour croire à ce sujet Papillon sur parole : s'il se fût agi d'un fait tendant à établir la préexistence de la gravure en Allemagne, il l'eût probablement examiné de plus près et avec une confiance moins empressée; mais la gloire de l'Italie se trouvait ici directement en cause, et Zani, si honnête homme qu'il fût, ne se sentait pas d'humeur à accueillir froidement, encore moins à rejeter un témoignage qui pouvait, faute de mieux, consoler son amour-propre national et jusqu'à un certain point le venger de ce que les Italiens appelaient « la vanité germanique. » Orgueil eût été mieux dit, car, en ce qui concerne les débuts de la gravure sur bois, les prétentions de l'Allemagne se fondent sur des titres plus sérieux, sur des documens beaucoup plus positifs

que les documens décrits par Papillon et commentés à tout hasard par Zani. Heinecke et les autres iconographes de son pays apportent sans doute dans la critique des habitudes un peu hautaines, un zèle patriotique parfois excessif; il n'en est pas moins vrai que le plus souvent ils citent à l'appui de leurs opinions, non pas des traditions, mais des pièces, et que la plupart de ces pièces sont visiblement allemandes. Si quelques-unes d'entre elles ne justifiaient pas suffisamment l'origine qu'on leur attribue, ce ne serait pas en tout cas à l'Italie, ce serait à la Flandre ou à la Hollande qu'il faudrait les restituer.

Dans ce conflit de rivalités et de revendications nationales, les écoles des Pays-Bas en effet auraient, elles aussi, des droits à faire valoir et leur part d'honneur à réclamer. Qui sait même? Ces droits, assez généralement méconnus vers la fin du siècle dernier, peut-être doit-on les admettre aujourd'hui de préférence à tous les autres; peut-être, dans cette obscure question de priorité, les présomptions sont-elles favorables surtout au pays qui fournit à un art en parenté avec la gravure ses premiers élémens et ses premiers modèles. Je m'explique : il nous messiérait à tous égards de prétendre donner ici un historique détaillé des débuts de l'imprimerie. Après tant de travaux approfondis sur ce sujet, après les éclaircissemens historiques donnés par MM. Léon de Laborde, Bernard, plus récemment encore par M. Paeile, auteur d'un remarquable *Essai sur l'invention de l'imprimerie*, ce serait vouloir de gaieté de cœur tomber dans les redites et se parer d'érudition à peu de frais. Toutefois la découverte de la gravure tient de si près à la découverte de l'imprimerie, les moyens matériels ont entre eux une telle analogie qu'il est nécessaire de rappeler au moins quelques faits et de rapprocher quelques dates, sauf à réduire aux proportions d'une esquisse le tableau tracé par d'autres mains.

Si l'on entend par le mot « imprimerie » la typographie proprement dite, en d'autres termes l'art qui consiste à transporter sur le papier un texte composé de types en relief, métalliques et mobiles, nul doute que l'invention de l'imprimerie ne doive dater du jour où eut lieu à Mayence l'invention de la fonte des caractères dans un moule au fond duquel le type à reproduire avait été frappé à l'aide d'un coin d'acier. Gutenberg, à qui appartient l'idée de ce perfectionnement décisif, est par conséquent le plus ancien des imprimeurs; les *Lettres d'indulgence* de 1454 et la *Bible* sont les plus anciens monumens de l'art qui se personnifie en lui. On peut dire pourtant, en généralisant le sens du mot, qu'avant Gutenberg, ou du moins avant l'époque où il imprimait ces chefs-d'œuvre typographiques, l'imprimerie était découverte, car on n'ignorait dès lors ni le secret de tirer des épreuves d'un texte composé de types fixes

gravés sur un bloc unique, ni même le secret de varier la composition de ce texte en employant, non plus un ensemble de lettres taillées et alignées dans un ordre immuable, mais bien des types isolés et se prêtant aux combinaisons les plus diverses. Il faut s'en rapporter sur ce point au témoignage de l'un des ouvriers de Gutenberg, Ulrich Zell, qui, loin d'attribuer à son maître l'invention absolue des types mobiles, ne fait qu'opposer au procédé connu et pratiqué dans les Pays-Bas avant la seconde moitié du xve siècle « le procédé tout autrement subtil et habile (la fonte des caractères) que l'on trouva plus tard. » Et Ulrich Zell ajoute : « La première idée de cette invention a été prise en 1440 dans les *Donats* (1) qu'on imprimait avant ce temps en Hollande. » Or, si ces *Donats*, comme le fait remarquer M. Léon de Laborde, n'avaient pas été imprimés au moyen de types mobiles, à quoi bon les citer de préférence à tant d'autres pièces contemporaines qui auraient pu tout aussi bien servir d'exemples à Gutenberg? Pourquoi l'élève de celui-ci, en remontant aux origines de la découverte, ne dit-il rien de ces images avec légendes taillées suivant les procédés xylographiques qui se vendaient dans toutes les villes sur les bords du Rhin, et que le futur inventeur de l'imprimerie avait eu cent fois l'occasion de voir et d'étudier? Il fallait, pour que son attention se concentrât ainsi sur un seul objet, qu'un mérite tout particulier, un progrès véritable dans le mode d'exécution, distinguassent des autres produits les *Donats* imprimés à Harlem; il fallait que Laurent Coster, — c'est le nom que l'on donne à l'inventeur du procédé amélioré par Gutenberg, — eût déjà mis en pratique une méthode plus proche qu'aucune autre des perfectionnemens qui allaient ouvrir l'ère nouvelle et marquer le terme de tous les essais. Que l'on suppose le contraire, on ne s'explique plus les paroles d'Ulrich Zell ni le genre de supériorité qu'elles semblent accorder à ces livres hollandais où Gutenberg puisa « la première idée de son invention. » On s'expliquera plus difficilement encore, si ces *Donats* ont été imprimés sur des planches fixes, comment, dans les fragmens qui subsistent, il se trouve des lettres renversées. Rien de moins extraordinaire qu'une pareille faute pour peu qu'on l'attribue à la distraction d'un compositeur d'imprimerie, mais la méprise eût été vraiment trop forte sous la main d'un ouvrier xylographe. En vertu de quel caprice en effet celui-ci se serait-il avisé de graver des lettres la tête en bas, c'est-à-dire de pécher non par oubli involontaire, non par inadvertance, mais par une sorte d'injure calculée au bon sens et d'infidélité à sa tâche? — Non, il convient de voir dans la découverte qui

(1) On sait qu'il est d'usage de désigner ainsi les traités sur la syntaxe latine d'Élius Donatus, grammairien du IVe siècle. Ces traités étaient fort répandus au moyen âge dans les universités et dans les écoles.

a immortalisé Gutenberg la conclusion et le couronnement d'une série d'efforts tentés en dehors de ses propres recherches. Toute proportion gardée entre l'insuffisance des types mobiles, soit en bois, soit en quelque autre matière, employés d'abord par les Hollandais, et la perfection des premiers spécimens de l'imprimerie allemande, il faut admettre qu'avant l'époque où parurent les *Lettres d'indulgence*, la *Bible* et les autres ouvrages sortis des ateliers de Gutenberg et de ses associés, des essais de véritable typographie avaient été déjà poursuivis et, dans une certaine mesure, récompensés par le succès; que, de l'aveu même d'Ulrich Zell, aveu reproduit par le chroniqueur anonyme de Cologne, on vit dans la ville de Harlem « la première ébauche de l'art » (*præfiguratio*); enfin, que, comme le moyen typographique employé pour l'impression des *Donats*, l'idée d'associer aux figures gravées sur le bois des textes composés à part et formés de types mobiles appartient, selon toute apparence, à la Hollande.

Un des plus anciens recueils avec texte imprimés suivant ce procédé est le *Speculum humanæ salvationis* qu'Adrien Junius a signalé le premier (1) dans l'ouvrage intitulé *Batavia*, qu'il écrivait, à ce que l'on croit, de 1560 à 1570, mais qui ne fut publié qu'en 1588, plusieurs années après la mort de l'auteur. Il y est dit formellement que le *Speculum* fut imprimé avant 1442 par Lourens Janszoon Coster. Junius, il est vrai, mentionne là des faits antérieurs de plus d'un siècle à l'époque où il parle, et seulement sur la foi « d'hommes fort âgés qui avaient recueilli cette tradition comme un flambeau ardent qu'on se passe de main en main. » Aussi ce récit tardif a-t-il paru et peut-être paraîtra-t-il encore suspect à quelques-uns. Bien que nous ne partagions nullement leur défiance, nous n'insisterons pas. A côté des légendes et des commentaires, les pièces subsistent; ce sont elles qu'il importe surtout d'interroger.

On connaît quatre éditions du *Speculum*, deux en langue hollandaise, deux en langue latine. Il est bien entendu que nous parlons seulement des éditions qui ne portent ni nom d'imprimeur, ni date, ni désignation du lieu où elles ont été publiées, le *Speculum*, sorte de manuel chrétien fort en usage dans les Pays-Bas, en Allemagne et en France, ayant été réimprimé nombre de fois avec des indications de cette sorte à partir des vingt dernières années du xve siècle. Disons pourtant que la plus ancienne édition hollandaise datée, celle

(1) M. Pacile, dans son *Essai*, cite, en faveur des Hollandais, plusieurs passages d'écrits antérieurs à la publication du livre de Junius. Néanmoins, comme ces citations n'ont trait qu'au fait général de l'invention, tandis que le récit très circonstancié de Junius nous donne l'historique des procédés successivement mis en usage par l'inventeur et le titre du premier ouvrage que celui-ci imprima, il semble naturel d'attribuer à un pareil témoignage une importance exceptionnelle et de l'invoquer de préférence à tout autre.

de 1483, imprimée par Jean Veldenaer, reproduit les gravures qui ornaient d'abord les quatre éditions anonymes, — avec cette différence qu'ici les planches ont été sciées en deux pour s'ajuster aux dimensions d'un format plus petit. Voilà donc un fait positif, quelles que puissent être d'ailleurs les conjectures sur l'époque de la publication première. Puisque les planches originales n'apparaissent plus que coupées dans les exemplaires imprimés par Jean Veldenaer, il est clair que les quatre éditions où ces planches se trouvent entières sont antérieures à l'année 1483. Sont-elles antérieures aussi à la seconde moitié du xve siècle, c'est-à-dire à l'époque où Gutenberg mettait en lumière les résultats de ses travaux, et, comme les *Donats*, sont-elles sorties d'un atelier hollandais? Quant à ce dernier point, le doute ne semble guère possible. Est-il présumable en effet que ces quatre éditions, imprimées avec les mêmes figures, sur le même papier de fabrique brabançonne, et dans les mêmes conditions typographiques, — sauf quelque différence entre les caractères des deux éditions hollandaises, et l'intercalation dans l'une des deux éditions latines de vingt feuillets imprimés suivant le procédé purement xylographique, — est-il vraisemblable que ces livres appartiennent à l'Allemagne, comme on l'a prétendu? Passe encore s'il ne s'agissait que des exemplaires en langue latine; mais les exemplaires en langue hollandaise, on ne saurait supposer qu'ils aient été publiés ailleurs qu'en Hollande, et l'origine de ceux-ci une fois reconnue, le moyen d'expliquer autrement que par l'ignorance des procédés qu'allait populariser Gutenberg l'imperfection typographique de l'ouvrage? D'ailleurs, suivant M. Paeile, juge très compétent en pareille matière, la traduction hollandaise du *Speculum* « est écrite dans le pur dialecte de la Nord-Hollande, tel qu'il se parlait dans ces contrées vers la fin du xive siècle et dans les premières années du xve. » Ainsi, en s'autorisant seulement du caractère de l'impression et des particularités de l'idiome, on peut, sans s'aventurer beaucoup, placer la date de la publication entre le premier et le second quart du xve siècle. Ajoutons que les costumes des figures sont analogues aux costumes de la cour de Philippe le Bon, que le goût du dessin rappelle le style inauguré par les van Eyck, et que le contraste est sensible entre l'imperfection typographique du livre et le mérite des planches dont il est enrichi. L'art, et un art assez avancé déjà, assez sûr de lui-même, se montre en regard d'une industrie bien inexpérimentée encore : témoignage remarquable des progrès accomplis dans la pratique de la gravure sur bois avant même que la typographie eût dépassé la période des tâtonnemens et des tentatives rudimentaires. C'est là, dans la question qui nous occupe, le point capital, le fait essentiel à constater.

La découverte de l'imprimerie procède sans doute des exemples fournis par la gravure sur bois, et sans doute aussi les premiers essais typographiques s'accomplirent en Hollande; mais quand Coster ou tout autre précurseur de Gutenberg frayait tant bien que mal la voie à celui-ci, la peinture et les arts qui s'y rattachent avaient acquis dans les Pays-Bas un développement que, l'Italie exceptée, l'art d'aucun pays n'avait pris encore. Parmi les Allemands contemporains de Hubert et de Jean van Eyck, quel rival trouverait-on à opposer à ces deux maîtres, quel chef d'école dont l'influence ait été aussi notoire et l'enseignement aussi fécond? Tandis que, de l'autre côté du Rhin, des artistes peu dignes de ce nom, des imagiers sans talent continuaient la tradition et les formules gothiques transmises par leurs devanciers, l'école de Bruges renouvelait ou plutôt constituait l'art national, et dès le commencement du xve siècle la révolution était accomplie déjà dans cette école qu'honoraient alors les van Eyck, que Hemling allait bientôt achever d'illustrer. Quelques années encore, et l'Allemagne, il est vrai, pourra se glorifier d'un succès à peu près pareil; mais le mouvement ne se détermine qu'après la seconde moitié du siècle. Tout jusque-là reste immobile, tout accuse des doctrines indigentes, une impuissance en quelque façon systématique. Si l'on juge par exemple de l'état de l'art allemand à cette époque sur des œuvres comme le *Saint Christophe* de 1423, nul doute que de tels spécimens, rapprochés des productions contemporaines de l'école flamande, ne démontrent avec évidence la supériorité de celle-ci. Quoi de plus naturel dès lors que là où l'habileté des peintres, des orfévres, de tous les artistes en général, l'emportait si ouvertement sur le mince savoir-faire des hommes nés dans un pays voisin, les graveurs, eux aussi, aient devancé les progrès qui allaient s'accomplir ailleurs, et pris rang les premiers dans l'histoire de l'art? Les preuves manquent, dira-t-on; soit. Nous ne nous autorisons ni de la découverte de la *Vierge* conservée aujourd'hui à la bibliothèque de Bruxelles et portant le millésime de 1418, puisque l'authenticité de cette date, sans équivoque pourtant à nos yeux, a été contestée, ni de quelques pièces anonymes qu'il semblerait assez juste de restituer à la vieille école des Pays-Bas (1). Jusqu'à présent, l'Allemagne seule

(1) Tel est du moins l'avis d'Ottley en ce qui concerne la *Bible des Pauvres*, livre à figures xylographiques dont les origines ont été fort diversement appréciées par les iconographes, et que beaucoup d'entre eux regardent comme antérieur même à la première édition du *Speculum*. Suivant sa coutume, Heinecke réclame pour l'Allemagne l'honneur d'avoir produit ce précieux recueil, qu'Ottley, avec plus de raison, à ce qu'il semble, croit l'œuvre d'un artiste des Pays-Bas qui aurait travaillé vers l'an 1420. L'Allemagne serait en droit de revendiquer seulement les planches ajoutées dans les éditions allemandes que l'on publia quarante ans plus tard, planches dont Ottley a constaté le caractère inférieur. (*An inquiry into the origin and early history of engraving*, t. Ier.)

est en mesure de produire un titre au-dessus du soupçon. Avec son imposante date de 1423, ses droits consacrés et sa réputation officielle, le *Saint Christophe* garde des priviléges devant lesquels il n'y a qu'à s'incliner. Suit-il de là que les gravures sur bois du *Speculum* soient nécessairement plus récentes, et parce qu'une estampe allemande pourvue de sa date a survécu, faut-il en conclure que rien ne s'était produit en dehors de l'Allemagne à cette même date? Ne faut-il pas reconnaître surtout que les planches du *Speculum* semblent presque des prodiges de science et d'habileté auprès du *Saint Christophe*, que l'artiste qui les a exécutées avait pu et dû se former de longue main à bonne école, qu'en un mot un art ne débute pas ainsi, et que, à supposer même que ces pièces n'aient paru qu'après l'estampe allemande, un certain temps s'était écoulé sans doute durant lequel les progrès qu'elles résument avaient été préparés et poursuivis?

On peut donc raisonnablement penser que, dès les premières années du xve siècle, les graveurs sur bois des Pays-Bas commencèrent, sous l'influence des van Eyck, à s'initier aux conditions de l'art proprement dit, et que, comme les imprimeurs leurs compatriotes, ils tracèrent la route que d'autres allaient achever de débarrasser et d'aplanir. Il est à remarquer toutefois que la gravure sur bois et l'imprimerie ne suivent point partout, à leurs débuts, une marche parallèle, et qu'elles sont loin de traverser dans le même ordre la série des épreuves et des perfectionnemens. En Allemagne, tant que Gutenberg n'a pas trouvé le dernier mot du procédé typographique, tant qu'il n'en a pas popularisé les derniers secrets, peintres, dessinateurs, graveurs, tous s'immobilisent dans la routine; tous, depuis l'auteur du *Saint Christophe* jusqu'aux imagiers qui travaillent trente ans après lui, n'ont que des intentions et une pratique invariablement grossières. L'art allemand semble attendre, pour prendre son essor, que l'industrie lui ait donné l'exemple. Encore s'obstinera-t-il quelque temps dans sa barbarie première après la révolution opérée à côté de lui : les ouvriers tailleurs de bois n'acquerront pas tout d'abord la même habileté que les ouvriers typographes employés par Gutenberg et par Fust. Dans les Pays-Bas au contraire, c'est la régénération de l'art qui précède les premiers perfectionnemens mécaniques, et lorsque ceux-ci sont en voie de s'accomplir, lors même qu'une découverte suprême a déterminé toutes les ressources, toutes les lois de l'imprimerie, la gravure, au lieu de se subordonner, comme en Allemagne, aux progrès du procédé nouveau, a depuis longtemps ici une sûreté et une netteté d'exécution qui manquent encore aux spécimens typographiques. Le *Speculum*, nous l'avons dit, accuse cette espèce d'anomalie entre l'imperfection matérielle des livres que l'on imprimait en Hollande au

XVe siècle et le mérite des planches dont ils étaient ornés. On pourrait proposer d'autres exemples. A quoi bon cependant multiplier les citations et s'appesantir sur les détails? Nous aurons assez fait si nous avons réussi à mettre en relief quelques traits principaux et à résumer quelque chose des caractères essentiels de l'art primitif. Craignons à notre tour de nous hasarder trop avant sur une pente où d'autres ont glissé avant nous, et d'entrer, sans le vouloir, en complicité de zèle avec ces investigateurs sans merci dont nous parlions en commençant.

En cherchant d'ailleurs à constater l'ancienneté relative de la gravure sur bois dans l'école néerlandaise, nous avons entendu réserver la question purement archéologique et ne surprendre d'autres origines que les premiers indices du talent. On ne saurait dire que la gravure sur bois, en tant que moyen matériel, ait eu pour point de départ absolu le temps et le pays où travaillaient les élèves des van Eyck. Ce fut sous leur main qu'elle commença de faire ses preuves d'art véritable et de donner ses gages; mais qui sait depuis combien d'années on la pratiquait en Europe et quelles phases elle avait traversées déjà, à quels usages elle avait été appliquée avant de recevoir cette autorité nouvelle et cette sorte de consécration? Il faut le répéter, ne fût-ce que pour excuser sur ce point la sobriété de nos aperçus, les savans ont poussé leurs investigations si loin et dans des sens si contraires, on a cru retrouver dans les récits des voyageurs, dans les vieux monumens de la législation ou de l'histoire, tant de preuves à l'appui de chaque système, qu'il serait aussi difficile de récuser tous ces témoignages divers que d'en adopter résolûment aucun. L'opinion qui semble avoir prévalu cependant est celle qui attribue aux fabricans de cartes à jouer, sinon la découverte, au moins la première application du procédé en Europe. Bon nombre d'écrivains sont d'accord quant au principe général; mais qu'il s'agisse de déterminer l'époque des plus anciens essais et de nous dire où ils ont eu lieu, l'entente cesse. Les uns se prononcent en faveur du XIVe siècle et de l'Allemagne, d'autres plaident pour la France, où les cartes étaient connues à la fin du règne de Charles le Bel; d'autres enfin s'arment d'un passage du *Trattato del governo della famiglia*, ouvrage écrit en 1299, pour revendiquer les droits de l'Italie et supposer par surcroît que les relations commerciales du Japon et de la Chine avec Venise auraient introduit dans cette ville avant toute autre l'usage des cartes et l'art de les fabriquer. Quant à M. Émeric David, intervenu l'un des derniers dans le débat, il prend les choses de plus haut encore, et commence par mettre hors de cause l'Allemagne et les Pays-Bas aussi bien que l'Italie et la France. Que l'on ait joué aux cartes d'abord ici ou là, que même tel recueil xylographique appartienne aux premières ou aux

dernières années du xve siècle, et qu'il ait été gravé par des Hollandais ou des Allemands, le tout n'a qu'une importance fort secondaire à ses yeux. On ne saurait, selon lui, voir dans les pièces proposées jusqu'ici comme les plus anciens monumens de la gravure sur bois rien de plus qu'un témoignage de la perpétuité de cet art en Europe. Pour rétablir les vraies origines, le trop savant auteur du *Discours historique sur la Gravure* n'hésite pas à remonter fort au-delà de l'ère chrétienne. Encore même à cette époque, même en Grèce sous les successeurs d'Alexandre, n'aurait-on fait que continuer les traditions des peuples de l'Asie qui, depuis un temps immémorial, imprimaient des tissus au moyen de moules en bois. A Dieu ne plaise que nous essayions de discuter les faits rapportés par M. Émeric David, et que nous songions à nous aventurer à nos propres risques en si docte matière! Trop de textes empruntés aux philosophes et aux poètes de l'antiquité, aux prophètes et aux docteurs de l'église, semblent prêter secours à cette théorie, d'ailleurs un peu vaste. Le mieux et le plus court est de l'accepter de confiance et d'admettre sur la foi d'Homère et d'Hérodote, d'Ézéchiel et de saint Clément d'Alexandrie, que depuis les âges héroïques jusqu'aux premiers temps du christianisme, on n'a point cessé d'imprimer sur diverses étoffes des ornemens taillés dans des planches de bois. A plus forte raison, nous ne marchanderons pas au moyen âge la possession d'un secret populaire depuis tant de siècles. Qu'il nous soit permis seulement d'objecter que de tels faits n'impliquent pas nécessairement, là où ils se sont produits, la connaissance et la pratique d'un procédé plus délicat, que plusieurs siècles ont pu se succéder durant lesquels on imprimait des toiles sans que pour cela l'on songeât à compléter ce moyen industriel, à le faire tourner au profit de l'art. Longtemps avant l'invention de la typographie, on se servait de cachets dont les lettres taillées en relief et enduites de couleur déposaient par la pression leur empreinte sur le papier. Les estampilles au moyen desquelles les écrivains et les miniaturistes traçaient les contours des lettres majuscules dans les manuscrits ne devaient-elles pas aussi, à ce qu'il semble, hâter les derniers progrès et faire naître l'idée d'un perfectionnement fort simple en apparence? On sait toutefois ce qu'il a fallu d'années et de recherches pour amener ce perfectionnement décisif. Pourquoi l'art de la gravure sur bois n'aurait-il pas, comme l'art typographique, attendu son heure bien au-delà de l'époque où des découvertes analogues auraient dû, si l'on veut, le faire pressentir? Pourquoi, l'impression tabellaire une fois importée en Europe, ne serait-il pas advenu d'elle ce qui est advenu d'autres procédés aussi ingénieux dans leur principe, aussi bornés dans leur application première? Le verre par exemple était bien connu des peuples de l'antiquité : combien de temps

s'est écoulé néanmoins avant qu'on s'avisât d'en fabriquer des vitres!

Nous avons dit que, suivant une opinion assez généralement accréditée, il faudrait voir dans les cartes à jouer les premiers monumens de la xylographie. Les documens sur lesquels se fonde cette opinion n'ont toutefois qu'une autorité négative. De ce que les chroniques où les cartes sont mentionnées ne disent rien des autres produits de la gravure sur bois, on a conclu que ces produits n'existaient pas encore. Rien de mieux; mais n'est-il pas permis de se demander si le silence de l'écrivain en pareil cas accuse absolument l'absence du fait? Ce silence, ne saurait-on l'expliquer par la nature de l'écrit et du sujet à traiter, sujet tout littéraire ou philosophique, et fort indépendant des questions d'art? En parlant des cartes, soit pour les proscrire formellement, soit pour en restreindre l'usage, les romanciers et les moralistes du XIVe siècle songeaient vraisemblablement assez peu au mode de fabrication : ils prétendaient signaler un vice bien plutôt qu'un procédé industriel. A quel propos dès lors se fussent-ils occupés d'autres œuvres où ce procédé était employé, non-seulement sans danger pour la religion et la morale, mais au contraire en vue de les honorer l'une et l'autre? Les images pieuses taillées dans le bois par la main des moines ou des artisans pouvaient être répandues à cette époque, bien que les auteurs contemporains aient mentionné les cartes de préférence, et, sans pousser trop loin la liberté des conjectures, il y a lieu de supposer que les graveurs du moyen âge puisèrent d'abord leurs inspirations à la même source que les miniaturistes, les peintres verriers et les sculpteurs. L'art, on le sait de reste, n'était alors que l'expression naïve de la foi, l'effigie de la pensée chrétienne. Comment les tailleurs d'images xylographiques se seraient-ils affranchis de la loi générale, et par quelle étrange exception auraient-ils choisi pour objet de leurs premiers essais un travail si contraire aux mœurs et aux traditions de toutes les écoles?

Si l'on veut d'ailleurs laisser de côté les témoignages écrits pour consulter les œuvres mêmes de la gravure que le moyen âge nous a transmises, on sera autorisé à dire que les plus anciennes cartes à jouer sont tout au plus contemporaines du *Saint Christophe* et des plus vieilles gravures sur bois connues, puisque ces cartes ne remontent pas au-delà du règne de Charles VII (1). Que les tarots ita-

(1) Nous ne parlons ici, bien entendu, que des cartes gravées et imprimées. Les célèbres cartes dites de *Charles VI* que possède la Bibliothèque impériale sont exécutées au pinceau comme les miniatures des manuscrits, et enrichies de gauffrures d'or et d'argent où l'artiste a pointillé des ornemens. Ces cartes, antérieures à toutes celles que l'on conserve dans les collections publiques, méritent d'être étudiées comme un précieux spécimen du goût et de l'art français au commencement du XVe siècle; mais dans la question spéciale qui nous occupe, elles n'ont pas de renseignemens à nous fournir.

liens, allemands ou français aient eu cours avant cette époque, c'est ce que nous ne songeons nullement à nier; mais aucun d'eux n'ayant survécu, reste à savoir jusqu'à quel point ils représentaient un progrès de l'art, et dans quelle mesure ils pouvaient servir d'exemples aux autres produits xylographiques, si tant est même que la gravure en relief ait été le moyen employé d'abord pour la fabrication de ces tarots, mentionnés çà et là dans les chroniques (1). Les cartes gravées en France qui sont parvenues jusqu'à nous feraient croire en tout cas que le progrès fut assez lent, car elles trahissent encore une inexpérience presque absolue de la forme, de l'effet, toutes les timidités d'un art à son enfance. C'est ce qu'il faut dire aussi des œuvres de même espèce exécutées en Allemagne, à l'exception des cartes attribuées à un élève du maître de 1466, et d'ailleurs gravées sur métal. En Italie seulement, les cartes, ou plutôt les pièces emblématiques connues à tort ou à raison sous le nom de *giuoco di tarocchi*, acquerront, au point de vue de l'art, une importance véritable, lorsque la gravure en taille-douce aura commencé de remplacer la gravure sur bois. Les artistes initiés par Finiguerra aux secrets du nouveau procédé feront preuve de goût, de fermeté et de finesse, et, dans ces travaux secondaires comme dans les travaux d'un ordre plus élevé, leur talent ouvrira enfin l'ère des progrès sérieux et des découvertes fécondes.

II. — GRAVURE SUR MÉTAL.

Nous voici parvenus à ce moment décisif où la gravure, riche de nouvelles ressources et pratiquée pour la première fois par des maîtres, va se révéler, à vrai dire, et léguer de sûrs exemples aux générations d'artistes qui suivront. Jusqu'ici, la maigre habileté de quelques graveurs sur bois a résumé seule les débuts de l'art et l'histoire de ses premiers progrès; plus de progrès douteux maintenant, plus d'efforts interrompus ni d'hésitations d'aucune sorte. A peine le moyen de reproduire par l'impression une planche gravée en creux vient-il d'être, sinon trouvé, au moins consacré par la

(1) Le doute est en effet bien permis sur ce point, et l'on aurait même quelque droit de penser que la gravure en relief n'intervint dans la fabrication des cartes à jouer qu'à titre de perfectionnement. On ne saurait admettre, il est vrai, que la peinture seule ait pu tout défrayer et satisfaire au vœu de tous les acheteurs. Les procédés longs et coûteux de l'art n'auraient pas suffi pour créer cette popularité que les cartes avaient acquise vers la fin du XIVe siècle, comme l'attestent plusieurs édits prohibitifs et les fréquentes réprimandes adressées aux joueurs par les prédicateurs du temps. Il fallait donc que quelque procédé moins dispendieux et plus expéditif fût dès lors en usage. Toutefois où trouver la preuve qu'il s'agit déjà de la gravure sur bois? Ne pouvait-on, en attendant mieux, se servir de patrons découpés analogues à ceux qu'employaient parfois les calligraphes, et la méthode usitée encore aujourd'hui pour le coloriage des cartes ne semble-t-elle pas une sorte de ressouvenir du mode d'exécution primitif?

main de l'orfévre florentin, que partout les talens surgissent. En Italie et en Allemagne, c'est à qui profitera le mieux et le plus tôt de la découverte. La rivalité s'établit presque immédiatement entre les deux écoles, et quinze ans ne se seront pas écoulés encore, que nous verrons déjà l'art allemand se définir aussi nettement dans les œuvres du maître de 1466 que l'art italien lui-même dans les œuvres des graveurs instruits par Finiguerra. Toutefois, avant de constater cette uniformité de progrès, sauf la diversité radicale des tendances et des styles, il est nécessaire de faire en quelques mots la part de la question historique et de remonter aux origines du procédé, comme nous avons recherché tout à l'heure les origines de la gravure sur bois. Hâtons-nous donc de régler ce dernier compte avec certaines exigences de notre sujet, après quoi on abandonnera, pour n'y plus revenir, le domaine des faits incertains et des hypothèses archéologiques.

On a vu que les procédés imaginés d'abord par un imprimeur hollandais et définitivement améliorés par Gutenberg eurent pour résultat de substituer, en ce qui concerne la parole écrite, un mode de reproduction fécond à l'infini et relativement rapide aux lenteurs et aux ressources limitées du moyen xylographique. La typographie devait anéantir l'usage de l'impression tabellaire et, à plus forte raison, réduire à l'office d'une industrie tout exceptionnelle la calligraphie, qui jusqu'alors avait occupé sans relâche, dans les cloîtres et dans les écoles, tant de mains pieuses ou patientes. L'art d'imprimer les estampes fit à l'art des miniaturistes un tort à peu près semblable. Là furent d'abord de part et d'autre le progrès le plus significatif, et nous ajouterions volontiers l'objet principal des innovations. Peut-être cette double révolution, immense à coup sûr si l'on en considère les effets généraux et l'action sur la civilisation moderne, ne prit-elle, dans l'esprit de ceux qui la tentèrent, que les proportions d'un simple perfectionnement industriel. Est-ce faire injure à Gutenberg par exemple que de ne pas accepter sans réserve les vastes idées politiques ou philosophiques, les intentions d'affranchissement universel qu'on lui a prêtées quelquefois? Les visées de l'inventeur de la typographie n'allaient probablement ni si haut, ni si loin. Il ne s'attribuait pas, nous le croyons, d'avance et de parti-pris, ce rôle de bienfaiteur du monde, cet apostolat de l'humanité : il croyait n'être qu'un artisan bien inspiré lorsqu'il se proposait de remplacer par des œuvres moins coûteuses et exécutées en vertu d'un procédé plus expéditif les manuscrits que l'on ne se procurait jusque-là qu'à grands frais et à de longs intervalles. Telle avait été déjà l'ambition des imprimeurs xylographes. Le titre même d'un des premiers livres publiés par eux, la *Bible des Pauvres*, atteste ce désir de mettre à la portée du plus grand nombre une sorte d'équivalent aux exem-

plaires manuscrits et enluminés que les riches seuls étaient en mesure d'acquérir. Il suffit au reste de jeter les yeux sur les anciens recueils xylographiques pour apprécier le vrai principe de l'entreprise et le caractère qu'on prétendait lui assigner. Partout se manifeste une intention de rivalité avec les œuvres sorties de la plume des scribes ou du pinceau des miniaturistes. Qui sait même? Peut-être, en conservant à ces produits de l'industrie nouvelle une apparence conforme aux travaux antérieurs, ne voulait-on que spéculer sur le peu de clairvoyance des lecteurs, et songeait-on beaucoup moins à divulguer un secret qu'à propager une illusion. Dans la plupart des livres xylographiques en effet, la première page est entièrement dépourvue d'ornemens : point de tête de chapitre, ni de grandes lettres. L'espace, laissé en blanc, semble attendre la main du miniaturiste, comme si le concours de celui-ci importait expressément à l'achèvement de l'œuvre, comme s'il devait compléter la physionomie de ces livres en permettant au regard de les confondre avec les manuscrits. Survint Gutenberg, qui, sans se renfermer aussi étroitement dans les limites de l'imitation calligraphique, ne dédaigna pas cependant de donner le change, au début, sur la nature des procédés qu'il employait. La *Bible* imprimée par lui à Mayence se vendait, dit-on, comme manuscrit : aussi le texte n'est-il accompagné d'aucune explication technique, d'aucune note indiquant soit le nom de l'imprimeur, soit le mode de fabrication. Ce n'est qu'un peu plus tard, lorsqu'il publie le *Catholicon*, que Gutenberg déclare qu'il a imprimé ce livre « sans le secours du roseau, du style ou de la plume, mais au moyen d'un merveilleux ensemble de poinçons et de matrices. » Encore, dans ce spécimen d'un procédé déjà bien défini et révélé désormais à la foule, les initiales, laissées en blanc au tirage, ont-elles été ajoutées après l'impression du reste et tracées à la plume ou au pinceau : dernier hommage aux anciennes coutumes, dernier souvenir d'exemples qu'on allait dédaigner bientôt pour n'attacher de prix qu'aux œuvres de l'art nouveau, aux produits exclusivement typographiques.

L'inventeur de l'art d'imprimer les estampes gravées en creux ne voulut-il d'abord, comme l'inventeur de la typographie, que mettre à la portée de tous ce qui avait été réservé jusqu'alors à quelques classes favorisées? La gravure ne parut-elle au début qu'un moyen de déposséder les miniaturistes de leurs priviléges? On serait tenté de le croire à voir l'empressement avec lequel les graveurs italiens, disciples de Finiguerra, enrichissent des œuvres de leur burin les écrits le plus habituellement commentés par le pinceau. Sandro Botticelli, Baccio Baldini gravent, celui-ci pour le poème de Dante, celui-là pour des manuels religieux, des vignettes destinées à populariser à la fois le talent des artistes et les textes qui l'ont inspiré.

Dès l'année 1465, c'est au nouveau procédé qu'on avait eu recours pour assurer une publicité plus vaste aux calendriers. En un mot, dans tous les cas où la miniature et la calligraphie étaient naguère en usage, l'emploi de la gravure se généralise si vite et si bien, qu'avant la fin du xve siècle un miniaturiste siennois, Bernardino di Michel Angelo Ciagnoni, se lamentant sur son inaction absolue et sur celle de ses confrères, n'hésite déjà plus à désespérer de l'avenir : « Les gens de mon métier, écrit-il, n'ont aucune occasion de travailler. Notre art est détruit, tout le monde n'ayant plus de goût que pour les livres où le talent des miniaturistes n'a que faire (1). » C'était là un malheur sans doute, mais en supprimant presque complétement l'art de la miniature, art qui durant le moyen âge avait, en France surtout, produit tant de petits chefs-d'œuvre, la gravure inaugurait une période si féconde à d'autres égards, elle fournissait à la pensée humaine des formes d'expression si nettes, des moyens de publicité si sûrs, qu'on devait trouver dans un pareil progrès une compensation suffisante au vide qui allait se faire ailleurs. Notre école en particulier put se consoler de n'avoir plus des Jean Fouquet quand elle eut vu se succéder les Morin, les Audran et tant d'autres savans graveurs. — Mais revenons au moment où l'art en est encore à essayer ses forces, alors que, soit hasard, soit génie, soit enfin simple perfectionnement d'une opération tentée par d'autres mains, un orfévre de Florence vient de réussir à fixer sur le papier l'empreinte d'une plaque d'argent dont les tailles gravées en creux ont été préalablement remplies de noir.

Nous l'avons dit plus haut, l'honneur principal de Finiguerra n'est pas d'avoir trouvé la solution matérielle du problème. Parmi les Italiens, personne avant lui sans doute ne s'était avisé d'imprimer un ouvrage gravé sur métal, et, dans son pays du moins, il eut ainsi le mérite de l'initiative. Toutefois l'invention du procédé dans le sens littéral et absolu du mot, l'idée de multiplier par l'impression les travaux creusés par le burin n'appartient pas à lui seul, et si, même à l'insu de ce qui se passait ailleurs, il tenta le premier à Florence, il décida cette révolution dans l'art, d'autres à l'étranger l'avaient déjà préparée; d'autres, pour les besoins de leur métier, s'étaient déjà servis du moyen où il allait trouver, lui, pour le talent, un auxiliaire et une forme d'expression nouvelle. La vraie gloire de Finiguerra consiste dans l'autorité imprévue avec laquelle il détermina ce progrès. La vraie date des commencemens de la gravure n'est pas celle qu'on lit ou qu'on devine sur telle feuille de papier plus vieille de quelques années que les nielles florentins, sur tel monument récemment découvert de l'ignorance ou du sauvage

(1) Gaye, *Carteggio inedito d'artisti*, tome Ier.

bon vouloir de quelque artisan anonyme : elle est et elle doit rester là où l'ont inscrite la main connue d'un artiste et un burin plus éloquent après tout que la plume des antiquaires. Que ceux-ci s'attachent à prouver que la gravure sur métal n'est guère d'invention plus moderne que la gravure sur bois, qu'ils pâlissent, pour démontrer ce fait, sur des études fort étrangères à l'esthétique, libre à eux, pourvu toutefois qu'ils ne triomphent pas plus que de raison de nos préjugés, qu'en faisant justice des erreurs où nous avons pu tomber, ils reconnaissent au moins la légitimité de nos préférences, et que, tout en rétablissant de leur mieux l'ordre chronologique, ils distinguent et nous permettent de distinguer entre les mérites des pièces qui le déterminent.

Le livre publié par M. Passavant n'exprime pas suffisamment, à notre avis, cette partialité nécessaire pour les belles œuvres, ou plutôt il a ce défaut de mettre trop complaisamment en vue des œuvres d'un caractère tout contraire. Il semble qu'en écrivant l'histoire des origines de l'art, l'auteur du *Peintre-Graveur* ait voulu tenir compte seulement des faits ou des documens inédits, et que, de peur d'avoir trop peu à nous apprendre, il se soit exagéré à lui-même le nombre des découvertes qu'il lui fallait faire et des preuves nouvelles qu'il devait fournir. Le tout d'ailleurs est-il parfaitement concluant? Ressort-il toujours des témoignages invoqués par M. Passavant que la pratique de la gravure sur métal remonte aussi loin qu'il l'affirme? Et, quant à la question de nationalité, l'examen des pièces sur lesquelles il se fonde pour revendiquer les droits de l'Allemagne n'autorise-t-il point au moins quelquefois le doute? La *Vierge* datée de 1451, par exemple, dont le savant allemand n'hésite pas à faire honneur à son pays, pourrait être attribuée avec tout autant de vraisemblance à l'école des Pays-Bas, qu'elle rappelle par certaines particularités du style. Rien de plus délicat au surplus, rien de plus difficile, en face de ces productions primitives, que de se prononcer avec certitude et de restituer son bien à qui de droit. Peut-être, dans la répartition des essais anonymes de la gravure sur métal, la meilleure part devrait-elle revenir à ceux qui travaillaient là où l'orfévrerie, la peinture, la xylographie, étaient déjà pratiquées avec une habileté exceptionnelle; peut-être les graveurs néerlandais placés sous l'influence directe des van Eyck ou des disciples que ceux-ci avaient formés ne laissèrent-ils pas de participer au progrès général de l'art dans leur pays, et transmirent-ils dès le début des leçons et des modèles aux graveurs nés de l'autre côté du Rhin. On serait d'autant mieux autorisé à le penser qu'au bout de peu d'années l'action de l'art des Pays-Bas sur l'art allemand devient manifeste, et que celui-ci, à mesure qu'il se développe, s'in-

spire plus familièrement des exemples étrangers. Le maître de 1466, le Finiguerra de l'Allemagne, en ce sens qu'il y donne la mesure de ce que pourra la gravure nationale et que, le premier, il s'y comporte en artiste, le maître de 1466 avait étudié de fort près les ouvrages de Roger van der Weyden, puisque deux de ses estampes sont empruntées aux compositions du peintre flamand. Malgré son originalité incontestable et la supériorité de son talent, Martin Schöngauer lui-même rappellera toute sa vie, dans ses ouvrages, l'école d'où il est sorti. On le disait récemment avec justesse : « Il tient moins à l'Allemagne qu'à l'école de Bruges, dont il est, comme graveur, le fidèle interprète, et dont il reproduit le caractère avec l'accent d'un maître. Vasari, contemporain d'Albert Dürer et écrivain judicieux, ne s'y trompa pas. Frappé de la similitude du style de Martin avec celui des artistes flamands, il ne désigna jamais le maître de Colmar que sous le nom de Martin d'Anvers (1). » Or, si les plus habiles parmi les graveurs allemands de la fin du xve siècle ne dédaignaient pas de se faire ainsi les élèves ou les imitateurs des disciples de van Eyck, on pourrait admettre à plus forte raison qu'avant l'époque où ils parurent les mêmes habitudes d'imitation existaient chez des hommes bien moins qu'eux en mesure de se passer d'un pareil secours. Mettre au compte de l'école flamande les moins défectueuses de ces pièces dont M. Passavant entend doter l'Allemagne, — supposer par surcroît, en s'autorisant de l'état des arts et de l'industrie dans les Pays-Bas dès le commencement du xve siècle, que les orfévres flamands, plus experts et plus ingénieux alors que tous les autres, imaginèrent les premiers d'appliquer l'impression à la gravure en creux, soit pour juger de l'effet de leurs travaux avant l'achèvement, soit pour opposer aux produits de la xylographie et de la miniature des produits obtenus par un procédé plus simple ou moins coûteux, — est-ce substituer gratuitement ses conjectures personnelles aux hypothèses d'autrui, et n'y a-t-il pas là quelque chose de plus qu'un pressentiment instinctif? Mais ne disputons pas là-dessus. Lors même que M. Passavant consentirait à se dessaisir, au profit de l'école des Pays-Bas, de cette *Vierge* de 1451 ou de quelque pièce contemporaine, d'origine allemande suivant lui, il n'en garderait pas moins, pour les besoins de sa cause, un argument sans réplique : — les sept estampes sur la *Passion*, découvertes par M. Renouvier, et dont une, représentant la *Flagellation*, porte le millésime de 1446.

Oui sans doute, voilà qui n'a pas été gravé ailleurs qu'en Allemagne : oui, la plus ancienne gravure sur métal datée appartient à ce pays aussi légitimement que la plus ancienne gravure sur bois,

(1) *Martin Schöngauer, peintre et graveur du quinzième siècle*, par M. Émile Galichon.

le *saint Christophe* de 1423; oui enfin, M. Passavant ne dit rien que d'exact quand il constate que cette *Flagellation* est antérieure de vingt années à la première estampe italienne avec date. Seulement la date inscrite est-elle tout en ceci, et parce que cette sorte de timbre officiel manque aux travaux de Finiguerra par exemple, aura-t-on le droit de les mettre ainsi hors de cause, de ne pas mesurer l'intervalle, non plus de vingt années, mais de six, qui les sépare en réalité des premières estampes allemandes? Pourquoi d'ailleurs attacher tant de prix à ces rapprochemens chronologiques et négliger les termes de comparaison qu'il importerait avant tout de choisir? Pourquoi en pareille matière n'avoir d'yeux que pour les chiffres, de goût que pour les arguties, de zèle que pour les progrès d'une étroite érudition? Circonscrire l'étude des origines de la gravure tantôt dans les limites d'une question de géographie, on dirait presque de clocher, tantôt dans le cercle de l'archéologie pure, c'est matérialiser l'histoire de l'art, ou tout au moins la réduire aux proportions d'une expérience scientifique; c'est se condamner et condamner les autres à la fatigante besogne de décomposer cette histoire en détails infinis et d'étiqueter un à un jusqu'aux moindres élémens de l'ensemble, jusqu'aux plus humbles faits partiels.

Passe encore s'il s'agissait seulement d'interroger les vieux monumens de la gravure sur bois, de demander le secret des progrès futurs à ces préliminaires de la gravure sur métal et de la typographie. L'intérêt tout spécial qui s'attache aux perfectionnemens successifs du moyen servirait ici de justification ou d'excuse à un examen même un peu minutieux; mais lorsque les ressources dernières du procédé ont été une fois fixées et définies, lorsque la découverte de l'art d'imprimer les planches gravées en creux est venue clore la série des épreuves et des recherches techniques, à quoi bon insister sur ce qui n'est même plus une promesse et préférer aux claires informations que le talent pourra nous fournir désormais les renseignemens incomplets ou les maladresses obstinées de la pratique? Maintenant que l'art parle net dans les œuvres des maîtres, il est au moins inutile d'en écouter ailleurs et d'en traduire encore les bégaiemens; il est injuste d'accepter avec plus d'empressement et d'analyser avec une attention plus scrupuleuse les témoignages issus de bas lieu que les preuves venues d'en haut, de nous cacher ce qui est beau pour ne nous montrer que ce qui est rare. Il est dangereux enfin de s'armer trop résolûment des argumens dont les dates seules font l'éloquence, car, si péremptoires qu'ils semblent aujourd'hui, ces argumens recevront peut-être demain tel démenti matériel qui en anéantira tout d'un coup la valeur. On a retrouvé déjà des gravures sur métal datées de 1451 et même de 1446; qui empêche qu'on ne réussisse aussi bien à mettre la main sur d'autres pièces

plus vieilles de quelques mois ou de quelques années? Les vérités reconnues sur ce point et proclamées par la science contemporaine peuvent n'être après tout que des vérités passagères, des axiomes provisoires à la merci d'un accident imprévu, d'une découverte nouvelle, et si tout se résume dans une question de millésime, on a bien le droit d'attendre en paix que la chronologie ait dit là-dessus son dernier mot et livré son dernier secret.

Les secrets de l'art n'ont pas de ces atermoiemens et ne nous commandent pas cette prudence. Ils se révèlent tout d'abord et avec une autorité sans équivoque dans des œuvres à l'abri des reviremens de la science, des défiances de la critique historique, de toutes les modifications que l'archéologie peut faire subir à la tradition ou des faits nouveaux qu'elle peut y ajouter. On aura beau produire des documens inédits, exhumer des pièces et démontrer, preuves en main, que la gravure est d'un usage plus ancien en Europe qu'on ne l'avait cru jusqu'ici : on n'en aura pour cela ni reculé les vraies origines, ni déplacé les premiers titres d'honneur. Aussi est-il permis de s'émouvoir médiocrement de ces découvertes dont on cherche à faire bruit, de ces essais de réforme iconologique pour lesquels les hommes du métier se mettent si fort en frais de zèle et d'érudition. Tant qu'on n'aura rien de mieux à nous montrer que ce qu'on nous montre, tant qu'on n'aura pas retrouvé, — et ce succès est impossible, — parmi les estampes antérieures à la seconde moitié du xve siècle, l'équivalent en mérite des pièces gravées quelques années plus tard, — Finiguerra et les siens en Italie, le maître de 1466 et Martin Schöngauer en Allemagne, garderont à bon droit la renommée qu'on leur a faite et le rôle qu'on leur attribue. A eux seuls appartient en réalité l'initiative ; d'eux seuls procèdent, dans l'histoire de la gravure, tous les progrès, tous les talens. Avant l'époque où ils parurent, il a pu se rencontrer des ouvriers plus ou moins industrieux pour forger en quelque sorte les instrumens de travail et pour en essayer l'usage. C'est vers 1450, à Florence, et un peu plus tard, sur les bords du Rhin, que ces outils sont pour la première fois maniés par des artistes, et qu'une rivalité s'établit entre les deux écoles, non plus pour tirer à soi l'honneur stérile de l'invention, mais pour en développer à l'envi les ressources et en consacrer les résultats.

Le premier en date entre ces chefs d'école et le premier aussi par les caractères du talent, Finiguerra, n'a de commun avec les tristes précurseurs qu'on lui oppose que l'idée de transporter sur le papier les travaux creusés par le burin. Encore, même à ne tenir compte que des conditions matérielles, l'opération tentée par l'orfévre florentin exigeait-elle une habileté particulière et des moyens d'exécution plus sûrs que les procédés employés déjà en dehors de l'Ita-

lie. Lorsque, peu d'années auparavant, le graveur de cette suite de pièces sur *la Passion* que nous avons citée essayait d'imprimer ses planches, il ne s'agissait pour lui que d'obtenir le *fac-simile* de quelques épais contours, l'image de quelques figures dépourvues de modelé et cernées de traits aussi rudes que les tailles xylographiques. A son grossier ouvrage, un mode d'impression grossier suffisait, et le frotton dont les graveurs sur bois se servaient pour tirer des épreuves pouvait être ici un instrument bien approprié au caractère même du travail et à la lourde simplicité du faire. Il n'en allait pas ainsi des œuvres de Finiguerra. Pour que *la Paix* de Florence produisît une estampe conforme à la délicatesse de chaque détail, pour que cette multitude de petites figures si finement dessinées fussent transcrites avec précision, il fallait soumettre à une pression plus puissante et plus égale le papier en contact avec la planche originale. Finiguerra, dit Vasari, imagina de promener sur l'une et l'autre un rouleau pesant et parfaitement lisse. Si incomplet que fût encore le moyen, en comparaison de l'action de la presse et des procédés de tirage que les derniers perfectionnemens de l'imprimerie allaient bientôt populariser, il y avait là néanmoins une amélioration notable et un bon exemple fourni. Est-il besoin d'ajouter que des progrès plus significatifs, des exemples bien autrement utiles devaient ressortir de la publicité donnée à cet excellent ouvrage? Le style à la fois naturel et choisi, la véracité exquise, l'élévation du sentiment et du goût, toutes ces qualités, florentines par excellence, mais que le ciseau, le pinceau ou le crayon avaient seuls traduites jusqu'alors, devenaient maintenant le lot du burin et la loi nécessaire de la gravure. On sait avec quelle puissante docilité les autres écoles de l'Italie acceptèrent les leçons venues de Florence. A Padoue, à Venise, à Bologne, à Modène, ce fut à qui les mettrait le mieux à profit, et depuis Mantegna jusqu'à Mocetto, depuis Francia jusqu'à Battista del Porto, des graveurs, maîtres à leur tour, continuèrent, à la fin du xve siècle ou au commencement du xvie, ces nobles traditions qui allaient trouver sous la main de Marc-Antoine leur forme souveraine et leur expression achevée.

En Allemagne, l'influence exercée presque simultanément par le maître de 1466 et par Martin Schöngauer n'est ni aussi spontanée dans son principe, ni aussi heureuse dans ses résultats. Nous avons vu que, sauf certaines inclinations toutes nationales, ces deux artistes procèdent assez directement de l'école néerlandaise, et l'on peut dire d'eux qu'en installant l'art dans leur pays, ils ne laissèrent pas de l'étayer de quelques-uns des progrès accomplis déjà dans un pays voisin. Peu importe d'ailleurs. Leur part d'originalité est assez large encore, le progrès qu'ils représentent est assez décisif et l'habileté dont ils font preuve trop nouvelle là où elle se

manifeste pour qu'on hésite à saluer du titre qui leur appartient les deux fondateurs de l'école allemande. Seulement le sol qu'ils ensemençaient n'avait pas, comme la terre d'Italie, le privilége des moissons faciles, le don de produire sans effort, sans préparation, pour ainsi dire. Les talens qui y germèrent gardent, même dans leur entier développement, une physionomie contrainte, quelque chose d'artificiel, de travaillé outre mesure, de péniblement voulu. On a coutume de vanter la naïveté des anciens maîtres allemands : j'ignore ce qui a pu donner lieu à une pareille méprise. Rien de moins ingénu assurément que leurs habitudes d'esprit systématiques, leur goût pour l'extrême analyse, leur style surchargé ou se morcelant en détails pittoresques fouillés jusqu'à l'usure complète de l'outil. Les descendans du maître de 1466 et de Martin Schöngauer, plus Allemands en ce sens et plus étroitement inspirés que n'avaient été les chefs de la race, se vouèrent sans réserve à l'étude des formes partielles, au culte des bizarreries, des laideurs même que présente la réalité; mais ils poursuivirent cette étude avec une constance si infatigable, ils mirent tant de probité au service de cette ingrate entreprise, qu'ils arrivèrent presque à expier les erreurs de l'intention à force de sincérité dans l'expression et de précision dans la pratique. Certes les graveurs de la Franconie et de la Saxe, prédécesseurs ou contemporains d'Albert Dürer, et Albert Dürer à son tour, portent d'étranges défis au goût, au sentiment du beau tel que l'ont développé en nous les traditions de la Grèce et de l'Italie. Ne leur demandez pas, même en face des modèles les plus vulgaires, cette sobriété dans l'imitation, ces accommodemens avec le fait que les vieux maîtres des Pays-Bas, et Lucas de Leyde à leur exemple, ont su allier à un amour curieux, à la passion de la vérité. Ils ne savent, eux, ou ils ne veulent que reproduire avec une impitoyable rigueur tout ce que leurs yeux ont aperçu. Et cependant, malgré ces excès d'imitation littérale, malgré ce parti-pris de ne rien omettre, de ne rien atténuer même des défauts ou des franches difformités qu'ils rencontrent dans la nature, les peintres-graveurs allemands laissent pressentir dans leurs travaux une sorte d'idéal qui en explique et, jusqu'à un certain point, en justifie l'âpreté : idéal un peu farouche, compliqué comme les formes employées pour le traduire, mais dont on ne saurait méconnaître au fond ni le charme singulier, ni le prix. Sans parler de la rare énergie de pensée qu'attestent certaines compositions, il y a dans l'exécution même, dans la secrète hardiesse avec laquelle chaque détail est compris et rendu, quelque chose de supérieur à l'habileté de la main et de vraiment digne de l'art. C'est ce mélange d'opiniâtreté et de verve, c'est cette science à la fois audacieuse et patiente qui caractérisent les œuvres de l'ancienne école allemande

et leur assurent une importance considérable dans l'histoire des premiers progrès de la gravure.

Nous n'avons pas à parler ici des travaux et des maîtres appartenant à notre pays. Venue la dernière et n'ayant commencé à prendre rang parmi les grandes écoles de gravure qu'à partir de la seconde moitié du règne de François Ier, notre école a des origines relativement modernes et, au début, une physionomie d'emprunt. Lorsque Jean Duvet, Étienne de Laulne et les graveurs qui s'étaient formés auprès des peintres de Fontainebleau introduisaient l'art en France, ils prétendaient surtout y propager le goût et les traditions de la manière italienne. Tout change, il est vrai, dans le siècle suivant. En s'inspirant encore, en s'aidant des exemples étrangers, Pesne, Gérard Audran, Morin, Nanteuil et bien d'autres sauront aussi faire acte d'indépendance. Traitées par eux avec une habileté incomparable, la gravure d'histoire et la gravure de portrait exprimeront cette harmonie de toutes les qualités, cette haute raison pittoresque, qui constituent l'originalité de l'art français, et qu'on retrouve encore aujourd'hui dans les œuvres de quelques talens d'élite, héritiers d'une tradition au-dessus des contrefaçons mécaniques et de l'exactitude mensongère de la photographie... Mais il est temps de nous arrêter et de résumer en quelques mots la pensée de cette étude.

Les origines de la gravure recherchées, suivant les procédés actuels de la critique, non dans les œuvres où l'art s'annonce et déjà se formule, mais dans celles où l'on ne peut reconnaître qu'un commencement d'expérience matérielle, un essai timide du moyen, appartiennent à cet ordre de questions strictement archéologiques qui, une fois approfondies, doivent être résolues en termes succincts. Nous donner la nomenclature de toutes les pièces qui présagent bien moins qu'elles ne rendent désirable la venue prochaine des talens, ne nous faire grâce, dans cette période des tâtonnemens grossiers, ni de la plus informe esquisse, ni d'une conjecture sur sa provenance, ce n'est pas seulement abuser de certaines facultés personnelles; c'est aussi courir le risque de rebuter notre attention et de nous ôter bientôt toute envie d'apprendre. Plus d'un ouvrage sur l'histoire de l'art publié à l'étranger a ce double défaut, plus d'un, même en France, se ressent de cette manie toute moderne de s'appesantir sur les détails techniques, de scruter longuement les moindres faits, d'exagérer le prix des plus minces découvertes. Et ce n'est pas uniquement en ce qui concerne la gravure qu'on sacrifie ainsi le principal à l'accessoire et l'étude féconde à une stérile curiosité : le mal sévit dans une sphère plus haute, il n'épargne pas même les travaux les plus imposans de l'ébauchoir et du pinceau.

On a reproché parfois à la critique française en matière d'art ses habitudes, avant tout littéraires, ses entraînemens idéalistes, sa

promptitude à l'enthousiasme. De nos jours, hélas! elle n'a accepté le reproche qu'avec trop de docilité. Le temps est bien passé pour elle de la passion et des caprices, des visées philosophiques ou des gaietés de style familières à la plume de Diderot. Elle s'est prise d'une telle dévotion pour les faits qu'elle n'a rien de plus à cœur que d'en dresser tout au long l'inventaire, d'une telle défiance de l'esthétique qu'elle s'accommode et se cantonne dans le domaine de la paléographie. Combien d'écrivains qui, pour nous révéler l'art d'une époque ou le talent d'un maître, s'inquiètent surtout de l'orthographe de chaque nom, sauf à la rétablir avec une exactitude si scrupuleuse que nous ne saurons plus reconnaître les gloires même les plus populaires sous ce signalement inusité! Combien s'en vont sans relâche fouiller les bibliothèques, transcrivent des documens biographiques d'un intérêt souvent douteux, et regardent à peine les tableaux ou les morceaux de sculpture qu'ils devraient interroger de préférence à tout le reste! Les regardent-ils par momens, c'est bien moins afin d'en pénétrer l'esprit que pour en mesurer au juste les dimensions, pour y décomposer un monogramme, pour promener la loupe sur d'imperceptibles avaries. A leurs yeux d'ailleurs, l'essentiel n'est pas là. Ce qu'il importe encore plus de savoir et de nous apprendre, c'est le nom du premier possesseur, c'est la date et le prix des acquisitions successives, c'est en un mot l'odyssée commerciale de ces œuvres du génie ou du talent. Nous ne faisons pas fi sans doute de pareils renseignemens; ils peuvent avoir leur utilité, particulièrement dans notre pays, où notre longue indifférence pour l'art national a laissé bien des lacunes historiques à combler. Il ne faudrait pas toutefois que la réaction contre nos négligences passées aboutît à la victoire d'un esprit d'ordre fastidieux et d'aride classification; il ne faudrait pas que chez la nation la mieux façonnée à toutes les jouissances du goût on arrivât, de réforme en réforme, à supprimer à peu près le goût et sa fonction pour y substituer le culte absolu des vérités qui s'enregistrent et je ne sais quel besoin germanique des laisser-passer de la science là où nous sommes autorisés de reste par le bon sens gaulois et nos instincts.

Le moment nous semble donc venu où cette manie archéologique devrait se modérer un peu. Assez de documens ignorés ont été remis en lumière, assez de petits artistes inédits ont été retrouvés et produits, assez de petits faits transformés en gros événemens! Qu'on nous parle maintenant des maîtres et de leurs doctrines, des grands modèles et de leurs beautés! N'est-il pas bien temps, par exemple, d'opposer une digue à ce torrent de renseignemens sur les peintres du XVIIIe siècle qui, depuis quelques années, envahit le champ de l'art et de la critique? Tant qu'il s'agissait de restituer la part d'honneur qui leur est due à Watteau, à Chardin, à

quelques autres artistes injustement dédaignés par nos pères, le zèle des recherches était légitime et le mouvement de retour opportun; mais on est allé en ce sens si fort au-delà du nécessaire, on a recueilli tant de pièces relatives à la vie des moindres peintres de dessus de portes ou d'éventails, que l'histoire de cette époque s'en trouve aujourd'hui comme encombrée. Pour y rétablir un peu d'ordre, il faudrait commencer par perdre soigneusement le souvenir d'une bonne moitié de ce que nous en avons appris. Peut-être, en ce qui regarde le XVIIIe siècle, l'abus tire-t-il de lui-même à sa fin; peut-être tout ce qu'on nous a dit, tout ce qu'on nous a montré, tout ce qu'on a écrit sur ce chapitre, aura-t-il pour résultat prochain une juste satiété. Malheureusement les choses ne paraissent pas ailleurs aussi avancées. On dirait au contraire que la méthode renouvelée des écrivains allemands réussit à se faire accepter parmi nous comme un progrès, bien qu'elle ne tende en réalité qu'à discréditer le sentiment de l'art au profit d'une science oiseuse. Puisse cette triste mode passer vite et sans retour! Puissions-nous comprendre, une fois pour toutes, que la différence est grande et la part d'utilité fort inégale entre une certaine archéologie, qui ne fait que poser les questions, et la critique, qui sait les résoudre! A celle-ci le droit et le pouvoir de parler un langage définitif, parce qu'elle s'exprime au nom des principes, de nous animer à l'amour du beau, de solliciter ou de confirmer notre foi; à celle-là l'office de réunir les élémens de conviction accessoires, et d'ajouter aux preuves morales les témoignages tirés de la succession matérielle des choses. En se maintenant dans cette sphère d'action légitime, l'archéologie pourra servir à sa manière la cause défendue ailleurs avec plus d'autorité encore et d'à-propos. En prétendant, comme elle semble en avoir l'ambition aujourd'hui, usurper une autre importance et s'élever à d'autres fonctions, elle ne réussira qu'à rencontrer aussi bien un froid accueil pour ses travaux que l'indifférence pour l'art lui-même. Quelle fantaisie nous prend, au surplus, d'emprunter à l'étranger des exemples, quand nous pouvons trouver si facilement auprès de nous de meilleurs modèles et de plus sûres leçons? On sait avec quelle supériorité la critique d'art a été traitée en France depuis trente ans, et quels démentis certains talens bien inspirés donnent encore à cette méthode d'appréciation étroite, à cette littérature de procès-verbal. Ce sont là les maîtres qu'il faut suivre, c'est dans le sens de leurs virils efforts qu'il convient à la critique d'agir et de marcher, au lieu de s'arrêter gravement à des puérilités, au lieu d'étouffer l'émotion sous le système, et d'arriver, pour toute conquête, à la possession de ce singulier privilége de nous imposer une fatigue en parlant de ce qui doit nous charmer.

HENRI DELABORDE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 février 1861.

Constatons avant tout le premier effet, l'effet général qu'a produit en France l'ouverture de la saison politique. On peut dire que le retour des parlemens, des assemblées, s'accomplissant à peu près partout à la même époque dans la portion vraiment civilisée de l'Europe, c'est le passage des ténèbres à la lumière. Le gouvernement public succède alors au gouvernement secret. Qui ne voit les avantages de la publicité ainsi substituée au mystère? Les gouvernemens rendent compte à l'opinion publique de la politique par eux pratiquée dans l'interrègne parlementaire. L'opinion publique n'est pas seulement éclairée par les communications qui lui sont faites : elle est appelée à jouer un rôle actif, elle juge la politique passée et préjuge la politique future. La perspective de cette reddition de comptes à laquelle il faut nécessairement arriver envers l'opinion a dû ou a pu exercer une influence salutaire sur la conduite antérieure des gouvernemens ; les appréciations que l'opinion est appelée à émettre sur le présent exerceront une influence certaine sur l'avenir. Voyons pour la France quel a été jusqu'à présent le résultat de l'inauguration de la session législative. Deux sortes de préoccupations agitaient diversement l'esprit public parmi nous : les préoccupations excitées par la situation de l'Europe, par la direction ou les résolutions éventuelles de notre politique étrangère,—chapitre touchant lequel nous étions peu informés, ou auquel nous ne comprenions pas grand'chose, — en un mot par la question de paix ou de guerre, et les préoccupations moins vives, il le faut reconnaître, et à coup sûr moins inquiètes, causées par la situation intérieure, par la question de savoir ce que signifiait au juste et ce que deviendrait à l'usage le programme du 24 novembre. Sur la question extérieure, les révélations qui ont accompagné l'ouverture des sessions en France, en Angleterre, et l'on peut ajouter en Prusse, ont grandement soulagé l'anxiété générale et ont rassuré notable-

ment l'opinion; sur la question intérieure, nous ne sommes point encore suffisamment édifiés, et nous demeurons dans une incertitude qui entretient la curiosité avec laquelle nous attendons les débats de l'adresse au sénat et au corps législatif.

Occupons-nous d'abord de la question intérieure. Nous le redisons : la portée du décret du 24 novembre reste encore fort vague. Cela ne nous étonne point, et nous croyons en apercevoir la raison. Le décret du 24 novembre n'a fait qu'accroître dans une certaine mesure les prérogatives du corps législatif. Or, selon nous, l'efficacité réelle des prérogatives accrues du corps législatif est subordonnée à deux questions qui ne sont point touchées dans le décret du 24 novembre, à la question électorale et à la question de la liberté de la presse. Dans son discours aux chambres, l'empereur a tracé ce que l'on peut appeler sans manquer au respect l'idéal de la constitution actuelle développée par le décret de novembre. Pour mieux faire comprendre ce qu'est le corps législatif dans l'esprit de la constitution, l'empereur a jugé utile de montrer par comparaison ce qu'il n'est pas. Il a en conséquence évoqué le souvenir de nos anciennes chambres des députés d'avant 1848. Le corps législatif ne ressemble point à ces chambres. Elles étaient élues par le suffrage restreint, le corps législatif émane du suffrage universel; elles comptaient dans leur sein un grand nombre de fonctionnaires, ce qui donnait au gouvernement une action directe sur leurs résolutions, tandis que le corps législatif ne possède aucun fonctionnaire public. Cette comparaison pourrait assurément donner lieu à quelques observations. Nous ne nous prononçons pas sur la question théorique de savoir s'il n'y a pas dans un pays où la classe des fonctionnaires occupe une si large place une sévérité excessive à exclure absolument les fonctionnaires de la représentation. Sans revenir sur ce point autrefois si ardemment controversé, ne peut-on rappeler que plusieurs officiers de la maison de l'empereur font partie du corps législatif? Entre leur situation et celle des fonctionnaires, la différence est-elle bien grande? Si la différence existe, nous serions disposés à l'interpréter à l'avantage des fonctionnaires. L'empereur en effet étant responsable, la nature des choses, l'honneur ne commandent-ils pas aux députés attachés à sa maison, à sa personne, de voter les projets de loi présentés en son nom par ses ministres? N'est-il pas évident au contraire que, dans les cas douteux où la conscience du député le porterait à donner un vote d'opposition, l'opinion attendrait avec plus de confiance et accueillerait avec plus de faveur un tel vote de la part d'un député magistrat que de la part d'un député chambellan? Passons sur cette chicane subalterne. On pourrait encore faire remarquer que, la fonction de député étant aujourd'hui rétribuée, l'ancien grief que l'on avait contre la présence des fonctionnaires salariés dans les chambres n'aurait plus de fondement, ou retomberait sur le corps législatif tout entier. On reprochait aussi à l'ancien système de faire pour le député de sa conduite parlementaire un moyen de

parvenir aux fonctions élevées. Les députés actuels ne sont pas à l'abri de ce reproche, que nous ne craignons point de déclarer injuste, puisqu'on pourrait en citer plusieurs depuis 1852 qui sont devenus conseillers d'état ou préfets, et dont le passage au corps législatif a été une sorte de stage au seuil de la carrière administrative; mais, pour déterminer la véritable indépendance et la vraie valeur du corps législatif, il n'est pas nécessaire de s'arrêter à ces minuties : il faut remonter à son origine même, aux conditions qui entourent l'élection, à la façon dont s'exerce le suffrage universel.

Là est la question neuve, la question vivante, qui, sans être indiquée dans le programme du 24 novembre, en sort immédiatement et nécessairement. L'indépendance essentielle du corps législatif est dans l'entière liberté des élections. Ce n'est pas tout de proclamer le suffrage universel comme le principe d'une constitution : le suffrage universel n'est point un dogme idéal; dès qu'il entre dans la pratique du gouvernement d'un peuple, il a le sort des choses humaines, il peut à l'application subir les influences et les déviations les plus diverses; malgré la sonorité et le retentissement du mot, la chose peut être profondément altérée. A ne consulter que notre propre expérience, ne connaissons-nous pas des suffrages universels de plus d'une sorte? Le suffrage universel qui a fonctionné depuis 1848 jusqu'à la fin de la république est-il le même que celui qui a régné ensuite? Ce qui nous donne, nous ne dirons pas courage, le mot serait ridicule pour nous et blessant pour le pouvoir, mais confiance en posant ces questions, c'est cette phrase du discours impérial : « Le corps législatif est nommé directement par le suffrage universel, et ne compte dans son sein aucun fonctionnaire. » Nous voyons dans cette déclaration, venant à la suite du décret du 24 novembre, une juste raison de compter que l'entière liberté des élections dépend désormais du zèle des citoyens. Nous croyons que le système suivi jusqu'à présent dans les élections devra être amendé sérieusement par l'administration. Deux traits principaux caractérisaient ce système : d'une part la désignation de candidats du gouvernement, de candidats de l'empereur au choix populaire, de l'autre toute l'autorité, toute l'influence de l'administration employée par elle au profit de ses candidats. Les conséquences de ce système sont aujourd'hui connues. Il avait établi dans l'esprit public une étrange équivoque; aux yeux de la foule, privée des lumières d'une presse libre, le fait de la désignation de la candidature gouvernementale se confondait presque avec une nomination indirectement accomplie par le gouvernement. De là d'un côté des abus d'influence administrative qui ont été plus d'une fois signalés, et l'indifférence en matière électorale se propageant parmi les esprits indépendans, qui sont la séve des pays libres, et au sein des populations. Les uns manquaient de ressort pour tenter une lutte inutile, les autres s'abstenaient de donner à un résultat qu'ils supposaient décidé d'avance un concours qu'ils croyaient superflu. Çà et là quelques efforts isolés essayaient de remuer cette inertie. Alors on voyait s'en-

gager des polémiques d'où sortaient des révélations peu édifiantes sur nos mœurs et nos pratiques électorales. A propos d'un de ces épisodes qui donna lieu à un procès scandaleux, un avocat, un orateur célèbre, membre aujourd'hui du corps législatif, M. Jules Favre, put s'écrier : « Voilà un des fragmens du miroir brisé où la France peut se contempler. » Depuis, d'autres informations ont été portées devant le public à la suite d'autres luttes, et il est remarquable qu'à mesure que l'esprit public tend à renaître, les pièces de l'instruction de nos pratiques électorales se multiplient; d'autres fragmens du miroir brisé dont parlait M. Favre se retrouvent et se rapprochent. Nous avons en ce moment sous les yeux deux documens de ce genre : la protestation de M. Léonce Guiraud contre l'élection de M. Dabeaux dans l'Aude, et un mémoire adressé au conseil d'état par M. Clapier à l'appui du pourvoi contre l'arrêté du conseil de préfecture qui a repoussé la protestation relative aux élections municipales de Marseille. Si les faits rapportés dans ces documens étaient exacts, s'il était vrai par exemple que dans l'Aude certains maires se fussent permis, dans le dépouillement des votes, le sans-façon que M. Guiraud leur reproche, s'il était vrai qu'à Marseille on eût fait voter les douaniers et les employés de l'octroi par escouade sous l'œil et le commandement de leurs officiers, que l'on eût distribué de faux bulletins et fait voter de faux électeurs, il faudrait reconnaître qu'une des plus pressantes nécessités de notre régime politique serait d'inculquer dans certaines régions administratives le respect du suffrage universel. On ne respecte pas le suffrage universel quand on l'altère, quand on le violente, quand on affecte de le guider impérieusement par l'emploi des influences administratives, quand on ne le place pas dans les conditions où il peut agir avec le plus complet discernement et la plus entière liberté. A quoi servirait à l'empereur de constater avec orgueil qu'il n'y a point de fonctionnaires dans le corps législatif, si la part prise par les agens du pouvoir aux élections était telle que les députés pussent passer, même à tort, pour être nommés indirectement par le gouvernement? Qu'aurait-on gagné à écarter les fonctionnaires de la chambre, si au sein du corps électoral une partie des fonctionnaires pouvaient appliquer à la direction du suffrage toute la force qu'ils tiennent du pouvoir exécutif, et si l'autre était contrainte de se prêter avec docilité à une direction semblable? Le mal ne serait que déplacé; on n'aurait fait que le refouler sur le point où ses ravages seraient le plus déplorables, c'est-à-dire dans l'organe suprême de la souveraineté, dans la source des pouvoirs publics.

Mettre en relief et entourer de garanties le principe de la liberté électorale est le premier devoir du corps législatif, car son honneur et son crédit autant que son indépendance y sont attachés. L'on est autorisé à croire que plus le corps législatif apportera de vigilance et de zèle dans la défense de la liberté électorale, mieux il répondra aux intentions du gouvernement, telles qu'on peut les lire dans l'interprétation naturelle et loyale des paroles

de l'empereur. La liberté de la presse est si étroitement liée à la liberté électorale et à l'action organique du suffrage universel, qu'il est impossible que le corps législatif la passe sous silence dans la discussion de l'adresse.

Les principes et les intérêts sur lesquels s'appuie la liberté de la presse sont nombreux et divers. Pour que les journaux soient libres, il faut qu'ils puissent prêter des organes à tous les intérêts et à tous les droits légitimes qui existent dans le pays. Ce n'est donc pas sur le système répressif qui la régit que l'on doit décider si la presse est ou n'est pas libre. La première condition de la liberté des journaux, c'est que les citoyens soient libres de fonder des journaux en satisfaisant aux règles égales et communes établies par la loi. Lorsque la création d'un journal dépend d'une autorisation ministérielle, la presse est sous le régime du privilége et du monopole : il peut arriver, il arrive infailliblement que des intérêts légitimes, des causes légales, viennent à manquer des organes qui leur seraient utiles ou nécessaires. Cela s'est vu depuis la législation de 1852 : si d'une part des intérêts personnels peu estimables ont pu parfois se servir des journaux existans, si le type d'un Vernouillet a dû, dans la comédie à la mode, paraître vrai au public, tout le monde sait qu'il a été impossible, dans la constitution actuelle de la presse, à des intérêts considérables et respectables, ayant de profondes racines dans le pays, qui avaient été longtemps regardés comme se confondant avec des intérêts publics de premier ordre, d'exposer, de soutenir, de défendre leur cause par la voie des journaux. Nous faisons allusion aux intérêts protectionistes. Nous ne sommes point protectionistes, avons-nous besoin de le dire? mais nous avons rougi pour notre pays, nous avons regretté pour la cause de la bonne économie politique, que la législation de la presse ait mis des opinions sincères, des intérêts si nombreux et si divers, dans l'impuissance de faire entendre publiquement leur voix dans la presse parisienne au moment où des décisions si graves étaient prises contre le système protecteur. Si, dans l'ordre des affaires matérielles, on a pu se convaincre qu'il était regrettable que la liberté des journaux fît défaut, combien cet état de choses n'est-il pas plus durement ressenti dans l'ordre des intérêts moraux et politiques! Le journal n'est pas seulement un indispensable moyen d'information et un moyen puissant d'éducation populaire, il peut être surtout un organe vital d'association pour les idées comme pour les intérêts. C'est même, dans l'état de notre civilisation, l'instrument d'association à la fois le plus efficace et pour l'ordre public le plus inoffensif. Chaque jour, par le journal des milliers d'intelligences sont rapprochées et mises en communication; elles savent que les impressions qu'elles en reçoivent sont partagées, elles sentent qu'elles marchent vers un but commun avec une association d'amis inconnus: elles puisent dans ce sentiment une force contre l'ennui, la stérilité, le désespoir de l'isolement individuel; elles se fécondent à ce contact invisible; elles agissent, elles vivent. Dans un pays comme la France, placé entre deux conditions sociales dont tout le monde s'accorde à signaler le

péril et à déplorer l'excès, — d'une part une centralisation absorbante, de l'autre l'émiettement des individus en poussière,— vouloir entraver ce moyen de combinaison, de rapprochement, d'association, que le progrès de la civilisation a mis si naturellement à notre portée dans la liberté des journaux, nous paraît un contre-sens incompréhensible. L'anomalie est encore plus extraordinaire, si l'on se place dans l'esprit de nos institutions, si l'on reconnaît et si l'on respecte le principe du suffrage universel. Quoi! en masse nous sommes le peuple souverain, et pris individuellement ou par groupes homogènes, nous, fractions du souverain, nous n'avons pas le droit de nous éclairer à notre guise, de nous informer aux sources qui nous plairaient, d'échanger nos idées avec ceux qui pensent comme nous, de nous concerter par une voie qui ne fait courir aucun danger à l'ordre public! Le journal qui nous conviendrait, qui nous serait nécessaire, demeurera un rêve, si un ministre ne lui donne pas la permission d'exister! Ou il faut renoncer à toute logique, ou nous devons reconnaître que nous sommes des souverains dépourvus du principal attribut de la souveraineté. Privé de la liberté de la presse, le suffrage universel perd son organe essentiel. La liberté de la presse aura assurément d'éloquens avocats dans la discussion de l'adresse du corps législatif. L'argument de droit leur sera fourni par le principe du suffrage universel; l'argument de fait leur sera donné par les refus qui ont récemment accueilli plusieurs demandes d'autorisation adressées au ministre de l'intérieur. Un de ces solliciteurs malheureux, M. C.-L. Chassin, vient de mettre le public dans la confidence de sa mésaventure. Il a donné là un bon exemple. Il est bon, dans une juste cause, d'enregistrer et de compter ses défaites, car chacun de ces revers est un pas accompli vers le triomphe final.

Nous avons parlé des deux questions intérieures que nous avons le plus à cœur : la liberté des élections et la liberté de la presse. Elles effacent toutes les autres, car la solution qu'elles recevront déterminera le caractère du rajeunissement donné aux institutions actuelles par le décret du 24 novembre 1860. Nous espérons d'ailleurs que ce mouvement de progrès imprimé à la constitution, lors même qu'il serait moins rapide que nous ne le voudrions, hâtera le moment des solutions libérales. Le gouvernement, au surplus, a montré, par le rapport sur la situation de l'empire, et surtout par les documens diplomatiques qu'il a soumis aux chambres, qu'il veut donner aux débats de l'adresse une base sérieuse. Nous n'examinerons point ce vaste inventaire de la situation du pays, où chaque département ministériel a fourni son contingent. Les divers articles de ce long message à la façon américaine ne présentent point un égal intérêt. Parmi les chapitres qui concernent l'intérieur, l'exposé financier est celui auquel on s'attache de préférence. Les chambres ne sauraient faire un meilleur usage des loisirs que nous donne la paix générale, assurée au moins pour cette année, que de tirer notre situation financière au clair. Si l'on ne regarde qu'aux budgets

ordinaires, le rapport serait plus satisfaisant qu'on ne s'y serait attendu, puisque le budget de 1862 sera présenté en équilibre; mais les données manquent pour estimer l'importance des crédits extraordinaires. Un aperçu des sommes probables auxquelles ces crédits s'élèveront pour les années 1860 et 1861 serait nécessaire pour qu'on pût se rendre un compte précis de la situation financière. Un aperçu semblable sera sans doute présenté pendant la discussion de l'adresse par celui des ministres sans portefeuille qui sera chargé de parler sur les finances. Quoi qu'il en soit, on doit, dans le corps législatif, faire ses préparatifs pour donner cette année au pays une discussion approfondie, complète et claire du budget.

Parmi les communications faites aux chambres par le gouvernement, celles qui sont relatives aux affaires étrangères dépassent naturellement en importance toutes les autres, et ce sont celles sur lesquelles devait avant tout se porter la curiosité publique. La première impression que l'on a reçue de la lecture de ces dépêches a inspiré généralement la confiance dans le maintien de la paix. On s'est convaincu à l'examen de ces pièces que la paix est l'objet des vœux sincères des diverses puissances, et l'on a considéré comme un gage significatif donné au maintien de la paix le *memorandum* adressé par M. Thouvenel au cabinet russe au moment de l'entrevue de Varsovie. Le premier article de ce mémorandum : « Dans le cas où l'Autriche serait attaquée en Vénétie, la France est résolue à ne donner aucun appui au Piémont, » ne plaçait pas seulement la France hors de cause dans la perspective d'une nouvelle lutte entre l'Italie et l'Autriche; elle était le frein le plus puissant qui pût être mis aux aventureuses impatiences de la péninsule. La France par là défendait au Piémont de tenter une agression en Vénétie. Devant cette interdiction, il était impossible qu'un homme aussi avisé dans ses audaces que l'est M. de Cavour n'ajournât pas indéfiniment toute entreprise nouvelle contre l'Autriche. L'engagement catégorique pris par la France vis-à-vis des souverains réunis à Varsovie succédant à cette fameuse note du mois d'août, où lord John Russell recommandait si vertement à M. de Cavour de ne point toucher à la Vénétie, c'était plus qu'il ne fallait pour rendre sage le cabinet piémontais. Toutes les communications échangées par les puissances réunies à Varsovie relativement au mémorandum français ont abouti aux conclusions les plus satisfaisantes pour nous. L'Autriche résignée écartait d'elle-même cette perspective d'une attaque du Piémont que laissaient voir les quatre points français. La Prusse ne cachait pas son contentement; elle nous savait gré de notre modération, lorsque M. Thouvenel avait donné l'assurance que la France n'entendait pas considérer les armemens de précaution que pourrait faire la confédération germanique dans l'éventualité d'une guerre éclatant entre le Piémont et l'Autriche comme incompatibles avec l'abstention que la France exigeait de l'Allemagne. La Russie, dont il serait injuste de méconnaître les bons offices dans cette transaction, était enchantée d'avoir, en nous rendant service, assuré

le maintien de la paix entre les grandes puissances. Quant à la France, elle pouvait définir parfaitement, dans une dépêche adressée par M. Thouvenel à M. de Montebello, l'attitude qu'elle comptait garder devant la révolution italienne. « Nous n'approuvons pas tout ce qui se passe en Italie; notre conscience désavoue les moyens employés, et notre raison, d'un autre côté, ne nous permet pas de nous y faire les champions des régimes détruits. Que sortira-t-il de là? Nul ne le sait, et il serait téméraire de se tracer d'avance une conduite arrêtée. Consacrer tous ses efforts à prévenir une guerre générale et désastreuse pour la civilisation, tâcher que les grandes puissances de l'Europe, grâce à une entente intelligente et loyale, préparent une solution à de redoutables problèmes, voilà à mon avis le but que doivent se proposer les cabinets, et l'œuvre à laquelle nous sommes prêts à concourir. » Ces sages paroles étaient écrites le 27 octobre; à la fin de décembre, elles avaient rallié à la même conduite toutes les grandes puissances continentales. Russie, Prusse, Autriche s'entendaient avec nous sur ce point; elles convenaient avec nous que les circonstances ne permettaient pas de fixer les termes d'un accord qui pût fournir à un congrès les bases d'un arrangement des affaires d'Italie. Maintenir entre soi les bons rapports et ne rien faire qui pût ajouter aux complications, cette résolution commune à laquelle arrivaient les quatre puissances continentales et à laquelle les avait conduites le mémorandum de M. Thouvenel n'était pas seulement un succès honorable pour notre diplomatie, c'était un résultat heureux pour l'Europe, à qui il devait rendre la sécurité en lui présentant une puissante garantie de paix. Lorsque M. de Cavour connut le dénoûment de cette transaction, qui se terminait à la fin de l'année dernière, il prit nettement et fermement son parti de la paix. Un doute subsistait encore dans les esprits : M. de Cavour serait-il assez puissant en Italie pour y contenir les élémens révolutionnaires? La question paraît aujourd'hui tranchée par les élections italiennes. Les nécessités de la situation seront comprises par la grande majorité des Italiens, et M. de Cavour, soutenu par une majorité éclairée et modérée, pourra tourner cette année toute l'application de l'Italie sur elle-même, sur l'organisation de ses ressources, sur le travail de fusion qu'elle doit maintenant accomplir entre ses populations si récemment réunies.

Tel est, parmi les divers épisodes éclairés par les dépêches publiées dans le livre jaune des affaires étrangères, celui sur lequel nous nous arrêtons le plus volontiers. D'abord il en est sorti cet heureux résultat de la paix assurée pour cette année, et il est permis d'espérer que l'influence favorable de la sécurité qui nous est ainsi rendue pourra s'étendre plus loin encore; ensuite on est autorisé à y voir un effet marqué de l'influence de la France; enfin ce succès diplomatique a été obtenu par des moyens simples et droits qui ne laissent aucun regret mêlé à l'estime que l'on ressent pour l'habile négociateur français. Nous ne rappellerons pas les autres épisodes; il en est deux néanmoins qui, dans les circonstances actuelles, offrent un vif intérêt.

Nous voulons parler des affaires de Rome et des affaires de l'Italie méridionale. Nous n'avons plus grand'chose à dire du rôle joué par la France dans ces transactions. Nous y avons eu, on le sait, une position qui parfois a paru un peu fausse, et qui, dans tous les cas, a été souvent pénible : l'application, les bonnes intentions, les habiletés de style du ministre français ne peuvent nous le faire oublier. Il y a là des contradictions que nous ne sommes point assez fins pour concilier entre le principe de non-intervention professé par nous et la façon dont nous le pratiquons. Nous n'avons jamais été partisans de l'occupation de Rome par nos troupes; mais, puisque notre drapeau était là, nous avons vu avec une amertume extrême qu'on l'y fît assister à l'invasion des Marches et de l'Ombrie par les Piémontais. Nous ne faisons pas de l'intervention quand nous occupons Rome, et non-seulement Rome, mais le patrimoine de saint Pierre; nous n'en faisions pas quand nous faisions reculer poliment certains corps piémontais au-delà des lignes que nous nous étions tracées; nous n'en aurions pas fait lorsque nous étions décidés, si seulement l'Angleterre eût voulu joindre son escadre à la nôtre, à empêcher Garibaldi de passer de Sicile en terre ferme; nous n'en avons pas fait non plus en gardant pendant quatre mois notre escadre devant Gaëte, et nous en aurions fait si nous eussions averti les Piémontais que nous ne pouvions pas leur laisser passer la Cattolica... Nous sommes trop délicats ou nous ne sommes point assez subtils pour distinguer ces nuances. Il y a surtout dans ces événemens un moment déplaisant : c'est celui où le ministre des affaires étrangères oppose, par une circulaire aux agens diplomatiques, un démenti explicatif à une calomnie fondée sur des paroles attribuées au général Cialdini, et qui tendaient à faire croire que l'empereur, à Chambéry, avait donné son approbation au plan de l'invasion des états romains par les Piémontais. C'était sur des hypothèses bien différentes des prétextes qui furent donnés à l'entreprise piémontaise que l'empereur avait été appelé par les envoyés sardes à se prononcer. On ne voit pas sans un fâcheux étonnement les paroles d'un souverain ainsi travesties par la jactance indiscrète de ceux qui ont eu l'honneur de l'approcher.

Mais cette partie du recueil des documens diplomatiques s'applique à des faits consommés, et sur lesquels il est maintenant oiseux de revenir. On y peut lire cependant avec intérêt et avec profit les causes intimes de la chute des pouvoirs qui ont succombé. La cour de Rome n'est-elle pas victime de son immuable fatalisme, de sa résistance à toute réforme, à toute concession opportune, bien plus encore que de l'agression piémontaise? Le malheureux roi de Naples, que sa résistance à Gaëte a rendu l'objet de toutes les sympathies, n'a-t-il pas succombé sous la démoralisation et la corruption qu'avait entretenues l'absurde et malfaisante politique de son père plutôt que sous les coups des bandes garibaldiennes? Il y avait un principe intime et irrémédiable de mort en Italie dans tout ce qui est tombé devant le Piémont et le mouvement unitaire. On en demeure con-

vaincu à la lecture des dépêches des ministres de France à Rome et à Naples. Quels que soient donc les regrets que l'on doive à de respectables infortunes, quel que soit le blâme que méritent quelques-uns des moyens qui ont été employés par la politique italienne, les esprits sensés doivent prendre leur parti de ce qui est irrévocablement accompli, ne songer qu'à ce qui est possible dans l'avenir et cesser de s'épuiser en récriminations rétrospectives. Quelques anciens libéraux français, qui semblent avoir perdu la tradition de l'esprit politique et l'instinct des opinions de toute leur vie, feraient bien de ne point se laisser emporter à la dérive sur les épaves des naufrages qui viennent d'avoir lieu en Italie. Certes ce n'est point à ceux qui se sont associés avec élan à la révolution de 1830, ce n'est point à ceux qui ont travaillé avec foi à faire sortir de cette révolution un gouvernement libéral et régulier, de décourager en Italie, malgré les incorrections d'un début fatalement tumultueux, une tentative semblable, à laquelle concourent de nobles passions nationales, de hautes intelligences, de fermes et probes caractères. Nous reconnaissons que l'inertie où est tombée depuis dix ans en France la vie politique a dû enlever aux esprits, dans l'appréciation des questions extérieures surtout, l'aplomb, l'assurance, la justesse. Il y a pourtant un signe qui ne trompe pas et qui devrait suffire pour remettre dans leur voie les libéraux hésitans. Tous les partis libéraux en Europe sont solidaires; si nous voulons ne point nous égarer dans nos jugemens sur la cause que nous devons aider en Italie, nous n'avons qu'à regarder celle qui a les sympathies des libéraux dans les pays où la vie politique est demeurée active. En Angleterre, en Belgique, le libéralisme soutient la cause italienne. En Allemagne même, ne venons-nous pas de voir le parti libéral donner à cette cause un témoignage décisif de sympathie? M. de Vincke ne vient-il pas de faire voter à une chambre prussienne une déclaration qui répudie toute idée d'antagonisme entre l'Allemagne et l'Italie dans sa constitution nouvelle? Des libéraux qui, en France, ne feraient pas des vœux pour que l'Italie assure son avenir par les libres institutions qui lui ont été déjà si utiles feraient schisme avec le libéralisme européen, et paraîtraient désavouer leurs principes.

Le grand événement de l'Allemagne a été dans ces derniers temps l'amendement de M. de Vincke à l'adresse de la chambre prussienne. D'abord, dans la commission de l'adresse, M. de Vincke avait essayé d'obtenir une rédaction plus forte que celle que la chambre vient d'adopter : il y disait que l'unité de l'Italie est un intérêt européen. Cette rédaction n'avait été repoussée dans la commission qu'à la majorité d'une voix. M. de Vincke l'a présentée à la chambre sous une forme différente : « La chambre déclare qu'il ne serait de l'intérêt ni de la Prusse ni de l'Allemagne de s'opposer à la consolidation progressive de l'Italie. » L'Italie sans doute a le profit de cette déclaration, qui n'a été combattue par M. de Schleinitz qu'en des termes qui n'impliquaient aucune hostilité contre le mouvement italien; mais la manifestation de M. de Vincke n'est pas née seulement d'un sentiment d'af-

fection internationale, le sentiment anti-autrichien y est pour une grande part. Il faut reconnaître que tous les hommes éminens du parti libéral n'ont point suivi M. de Vincke dans son hostilité contre l'Autriche. Un membre très judicieux du parti démocratique, répondant aux préoccupations de ceux qui croient que l'hégémonie prussienne hériterait de tout ce que perdrait l'Autriche dans la confédération, leur a fait observer que l'écroulement de l'empire d'Autriche ne laisserait point un vide absolu, et que ses provinces allemandes se réuniraient à l'Allemagne méridionale, tandis que ses autres provinces formeraient un état slave dont le voisinage ne serait point commode pour la Prusse. La sagesse serait que la Prusse pût former une alliance sincère avec l'Autriche, mais avec cette Autriche régénérée dont M. de Schleinitz a parlé. La régénération de l'Autriche, voilà le problème ardu qui se dresse devant l'Allemagne et devant l'Europe. L'Autriche pourra-t-elle se régénérer? Qui oserait le prédire en ce moment? Elle traverse en effet l'épreuve la plus critique, placée entre un régime qui vient d'être aboli et des institutions nouvelles qui sont en préparation, dont elle n'a point encore coordonné l'ensemble, et qui vont fonctionner au milieu des difficultés les plus graves. L'Autriche avait été jusqu'à présent une véritable fédération de populations hétérogènes, dont le lien était un pouvoir politique absolu, servi par une armée imposante. Il s'agit d'en faire une fédération ayant pour lien un système représentatif nouveau et compliqué. Même dans des confédérations qui parlent la même langue, et dont toutes les parties sont régies par des institutions locales analogues, on voit, par l'exemple actuel des États-Unis, combien l'unité est difficile à maintenir à travers l'antagonisme acharné des intérêts et des passion rivales. On dirait en cet instant qu'une seule force, la force centrifuge, agisse sur les élémens de l'empire autrichien : la force de cohésion sera-t-elle dans le statut que prépare en ce moment M. de Schmerling, qui s'applique avec une énergie digne du succès à concilier dans les nouvelles institutions les garanties de la liberté avec l'unité de l'empire?

Ce qu'on peut dire de mieux de la situation des États-Unis telle que la font entrevoir les dernières nouvelles, c'est que le conflit violent, la lutte armée entre les états séparatistes et le pouvoir fédéral ont été ajournés, et que l'on peut espérer que l'on maintiendra jusqu'à l'inauguration du nouveau président cette trève dont nous parlions il y a quinze jours. C'est beaucoup dans la crise politique traversée par l'Union de gagner du temps pour la paix. Il semble que ce temps doive profiter aux pensées de transaction et de compromis. Déjà en effet un des états les plus importans de l'Union, la Virginie, intermédiaire naturel par sa position géographique entre le nord et le sud, cherche à s'interposer entre les deux partis extrêmes. Un de ses citoyens les plus distingués, l'ancien président Tyler, a pris l'initiative de cette œuvre de conciliation. Il est pourtant difficile de comprendre, de ce côté de l'Atlantique, sur quelle base on pourrait s'accorder. Le sud veut plus de garanties qu'il n'en possédait pour la conservation du droit de pro-

priété appliqué à l'esclavage; les états du nord sembleraient tout au plus disposés à rétablir l'ancien compromis du Missouri, que le sud lui-même avait répudié comme insuffisant.

L'Angleterre, par la bouche de la reine, a témoigné pour les États-Unis, dans cette perturbation qui met en question leur existence, une sympathie qui n'était point seulement remarquable par la noblesse du langage, mais par la sincérité du sentiment; les inquiétudes que la crise d'Amérique inspire au commerce anglais sont assurément plus vives que celles que la situation du continent peut lui causer. L'opinion anglaise a paru accueillir avec satisfaction l'exposé que lord John Russell a présenté de sa politique étrangère dans la discussion de l'adresse. Le cabinet anglais a eu cet avantage d'être tout d'une pièce dans sa politique italienne, d'avoir vu se réaliser purement et simplement ce qu'il désirait, et d'avoir satisfait le public, dont il suivait l'impulsion. Quelques coups de boutoir lancés à l'adresse de la politique française avec cette raideur naïve et cette simplicité altière qui caractérisent lord John Russell n'ont pas peu contribué aux applaudissemens que lui ont donnés ses compatriotes; mais pourquoi lui en garderions-nous rancune? Lord John est aussi fervent que nous dans son attachement à la paix; il fait des vœux pour que nous ayons un souverain aussi peu ambitieux que Louis XV et un ministre aussi peu belliqueux que le cardinal de Fleury. Il nous harcèlera sans doute un peu sur l'occupation de Rome; mais peut-être une de ces brochures qui, selon son mot, sont devenues de nos jours des événemens lui donnera-t-elle bientôt satisfaction. Au demeurant, il est devenu plus coulant sur l'affaire de Syrie, et a fini par accepter la conférence, dont la réunion est annoncée pour un jour de la semaine prochaine.

E. FORCADE.

REVUE MUSICALE.

Le théâtre de l'Opéra-Comique vient de faire une bonne rencontre, il a trouvé ce qu'il cherchait en vain depuis bien longtemps, ce que cherchent tant de gens et tant d'administrations, un *succès*, mot magique qui ouvre toutes les portes, adoucit tous les cœurs, talisman redoutable à qui rien ne résiste, surtout en France. Ayez du succès, n'importe de quelle nature il soit, et vous serez recherché, courtisé, choyé, aimé peut-être, au moins pendant toute une semaine. Le succès que nous sommes heureux d'annoncer aujourd'hui est le résultat de trois facteurs : de M. Auber d'abord, qui a fait la musique, de M. Scribe, qui a tracé le canevas et écrit les paroles, et du public parisien, qui s'est montré ce qu'il est souvent, intelligent, courtois et plein de bon vouloir pour le compositeur délicieux qui l'amuse et le charme depuis quarante ans. Oui, avant le lever du rideau, le public qui assistait à la première représentation de *la Circassienne* au théâtre de l'Opéra-Comique avait décidé que l'auteur de trente chefs-d'œuvre, que le

musicien délicat, facile et élégant qui a le mieux exprimé la grâce, la galanterie aimable et l'esprit parisien dans ce qu'il a de plus fugitif et de plus séduisant serait l'objet d'un respect mérité, et qu'on le traiterait comme l'enfant chéri de la maison. Les choses se sont passées comme le public l'avait décidé, et rien n'y a fait, ni l'imbroglio souvent nuageux de M. Scribe, ni des situations scabreuses qu'on n'aurait pas tolérées dans une autre circonstance, pour empêcher le succès de *la Circassienne*, dernière production d'un musicien fertile en miracles, et qui vient de prouver, à l'âge de quatre-vingts ans, qu'il n'y a que les sots qui vieillissent.

Il n'est pas facile de conter au lecteur l'histoire d'un officier russe, nommé Alexis Zoubof, qui, se trouvant en garnison dans un village lointain, au pied du Caucase, s'ennuie et ne sait de quelle manière passer son temps. Pour alléger le poids des heures qui s'écoulent si lentement, Zoubof raconte à ses camarades, réunis en cercle autour de lui, qu'en sortant des pages, où il a été élevé à Saint-Pétersbourg, il reçut une lettre d'une grande dame qui habitait un château à la campagne. Elle lui disait que, se trouvant seule pour le moment et ayant besoin d'une dame de compagnie, il serait facile à un jeune homme encore imberbe de se présenter chez elle sous un déguisement féminin, sans éveiller le moindre soupçon. Zoubof accepte la proposition, s'habille en femme et se rend chez la comtesse. Là survient bientôt un général russe, beau-frère de la comtesse, une espèce de brute à demi sauvage qui n'a jamais rien aimé, et qui s'éprend pour le jeune page travesti d'une passion furieuse. La comtesse se voit forcée de faire disparaître Zoubof le plus tôt possible. Telle est l'histoire que raconte à ses camarades le lieutenant Alexis Zoubof, lorsqu'arrive de Saint-Pétersbourg le peintre de la cour, Lanskoï, un boute-en-train et un ami de Zoubof. On s'embrasse, on s'explique sur les motifs de cette heureuse rencontre, et on décide que, pour passer agréablement le temps, on n'a rien de mieux à faire que de jouer la comédie. — Quelle comédie pourrait-on jouer, sans décors, sans costumes et sans femmes? — J'en ai une là, répond Lanskoï, qui vient de Paris; c'est une comédie en un acte de Marsollier, musique de Dalayrac, et à deux seuls personnages, intitulée *Adolphe et Clara*. — C'est une idée admirable! s'écrie-t-on, et le lieutenant Zoubof a toutes les qualités nécessaires pour représenter le rôle de Clara. La gageure est acceptée, et au moment où le lieutenant Zoubof revient sur la scène, habillé en femme, il se trouve face à face avec le général Orsakof, qui vient inspecter l'armée du Caucase. Ce général est précisément celui qui est devenu amoureux de la prétendue dame de compagnie de sa belle-sœur. Il la retrouve dans le lieutenant Zoubof, déguisé en Circassienne, et cette rencontre va donner lieu à une complication d'incidens qui est le fort et le faible de l'imaginative de M. Scribe. Toute la scène du second acte se passe dans le sérail d'un prince du pays, Aboul-Kazim, où la fausse Circassienne est conduite prisonnière ainsi qu'une nièce du général Orsakof, la belle Olga, dont le lieutenant Zoubof est amoureux depuis longtemps. Cet amour, qui est du reste partagé, double l'intrigue de la pièce, qui se dénoue, tant bien que mal, par le mariage de Zoubof, devenu colonel, avec la nièce et la pupille de cet imbécile de général Orsakof, qui jusqu'à la fin reste épris et amoureux à lier de la prétendue dame de compagnie de sa belle-sœur. Cette persistance d'une

passion sauvage et tant soit peu équivoque a failli compromettre la réussite de l'ouvrage, si, comme nous l'avons déjà dit, le public n'eût décidé d'avance que *la Circassienne* serait un succès, et le succès fut. C'est par les détails de la mise en scène, par l'entrain de certains épisodes, par des mots plus ou moins spirituels, par la hardiesse de ses dénoûmens, que M. Scribe sauve le plus souvent l'invraisemblance de ses comédies d'intrigue, que nous sommes toujours étonné de voir mettre en musique. Eussions-nous le génie créateur que Dieu nous a refusé, il nous aurait été impossible de trouver une idée sur la plupart des *libretti* qui ont si heureusement inspiré M. Auber. Ces deux hommes étaient prédestinés à la longue et féconde alliance qui dure depuis un demi-siècle, au grand contentement du public français et de celui d'une grande partie de l'Europe.

Parler de M. Auber est chose facile et agréable pour un critique qui n'a point emprisonné son goût dans une école particulière, ni dans une forme exclusive de l'art. S'il nous convenait de répondre à des contradicteurs subalternes et sans autorité qui veulent bien quelquefois nous prendre à partie dans leurs menus propos, nous leur prouverions aisément que jamais un artiste de mérite ne nous a trouvé insensible à ses efforts, et que personne n'a l'enthousiasme plus facile que nous pour les choses et les hommes qui méritent d'être admirés. Si les injures ne peuvent jamais être prises pour des raisons, les éloges débités à tout venant et à tout propos, sans honte et sans remords, ne seront jamais confondus avec les appréciations d'une critique mesurée qui respecte son lecteur, qui sait d'où elle part et le but qu'elle veut atteindre. La France a pu produire de plus grands musiciens que M. Auber, tels que Méhul par exemple et surtout Hérold; mais elle n'a jamais rencontré un compositeur plus sympathique à son humeur volage et légère, mieux inspiré de son esprit aimable, gai et frondeur, et plus apte à exprimer en musique, non le sentiment profond de l'amour, qui n'est guère dans son tempérament, mais cette fleur de galanterie qui règne dans la langue et dans la nation depuis la formation de la société polie. L'auteur du *Domino Noir*, de *Fra Diavolo*, de *la Muette* et de trente ouvrages connus et devenus populaires est une imagination riante et facile, un musicien élégant rempli de mélodies heureuses, un harmoniste exquis, un bel esprit tempéré de grâce, un galant conteur de propos aimables, qui ne se fâche de rien et se console aisément, qui vous amuse et vous enchante sans transports et sans grands éclats de rire.

L'ouverture de *la Circassienne* n'est pas une des meilleures qu'ait écrites M. Auber, qui en a fait de si jolies. Composé d'un motif gracieux que l'auteur utilisera plus tard au second acte, ce morceau symphonique ne mérite pas d'être autrement remarqué. Le premier chœur, que chantent des soldats russes attablés sous une espèce de hangar tout couvert de neige, contient une jolie phrase, qui, reprise par la voix de ténor du lieutenant Zoubof, se développe avec grâce. Le second chœur, chanté par les mêmes soldats, — *Bravo! bravo!* — est mieux encore, et la fin surtout, où le premier motif est rafraichi par une modulation furtive dans le mode mineur, est d'un effet ravissant. La petite romance d'*Adolphe et Clara* est très habilement encadrée dans un ensemble dont la péroraison est d'une tournure fort élégante. Une romance dans laquelle le lieutenant Zoubof, surpris sous

son déguisement de Circassienne, conjure le vieux général Orsakof de faire grâce à un pauvre sous-officier qu'il veut faire fusiller, cette romance délicatement ouvrée, — *Si vous m'aimez*, — est très bien adaptée à la voix presque féminine de M. Montaubry, qui la chante avec beaucoup d'art; mais la situation du personnage est si fausse qu'on s'impatiente qu'un pareil sentiment soit exprimé par un homme à un vieil imbécile de son sexe. Un duo pour basse et ténor entre le général et la fausse Circassienne est très bien aussi; mais je préfère le joli quatuor que provoque l'arrivée de la nièce du général, la belle Olga. En voyant la prétendue Circassienne que son oncle lui présente, et qu'il lui offre comme une compagne utile dans une contrée aussi éloignée, Olga s'écrie : « *C'est étonnant* comme elle ressemble à l'officier de la garde dont nous avons soigné les blessures! » Ces mots de surprise, *c'est étonnant!* ramenés plusieurs fois sur une phrase spirituelle, donnent lieu à une scène piquante et à un morceau d'ensemble dialogué avec infiniment d'art. Surpris tout à coup par une troupe de Circassiens ennemis, l'officier Zoubof est fait prisonnier dans son déguisement de femme. Un vieil eunuque qui se trouve de la partie regarde avec joie la beauté piquante dont il va enrichir le harem de son maître, le prince Aboul-Kazim. Cette situation comique est rendue par un petit finale qui est un chef-d'œuvre de gaieté musicale, et qui rappelle de loin le finale du premier acte de *l'Italiana in Algieri*. Les exclamations de l'eunuque, lancées dans le vide par sa voix glapissante, forment un trait d'union des plus heureux entre les différentes parties du tissu harmonique, qui se renoue ainsi plusieurs fois d'une manière habile. Ce finale et tout le premier acte, dont il résume la situation, me paraissent à la hauteur de ce que M. Auber a écrit de plus heureux. Le second acte est beaucoup moins important, et se ressent du lieu où se passe la scène, le sérail du prince Aboul-Kazim. Une fois cependant qu'on a accepté la donnée de cette mascarade un peu trop prolongée, il y a dans le second acte des incidens qui ne manquent pas de gaieté. Nous avons remarqué le premier chœur des femmes du harem, qui est joli; une romance pour voix de ténor que chante Zoubof, toujours empêtré dans son déguisement; l'air de baryton où le prince Aboul-Kazim exprime sa fureur guerrière, air facile et mélodique, que M. Troy dit avec talent; un autre chœur des femmes du sérail qui essaient de se révolter, et l'air de danse qui est emprunté à l'ouverture. Le troisième acte, qui est le plus faible de tous, offre encore un air de bravoure pour voix de soprano écrit avec infiniment d'élégance, de jolis couplets que M. Couderc débite avec autant d'esprit que de tact, et un agréable nocturne entre les deux amans, la belle Olga et Zoubof, qu'on est heureux enfin de voir dans un costume de son sexe.

Tels sont les différens morceaux qui nous ont paru mériter une mention particulière dans la dernière partition de M. Auber, qui se recommande encore plus par l'élégance et la facilité générale du style que par des idées saillantes et nouvelles. Si les deux derniers actes de *la Circassienne* avaient égalé le premier, M. Auber aurait écrit, à quatre-vingts ans, l'un de ses meilleurs opéras. Le finale, le quatuor : *C'est étonnant*, la romance : *Si vous m'aimez*, le second chœur du premier acte, sont des morceaux remarquables tant au point de vue purement musical qu'à celui de la vérité scénique.

L'exécution de *la Circassienne* est aussi bonne que possible avec le personnel que possède le théâtre de l'Opéra-Comique. M. Montaubry se tire avec beaucoup de talent du rôle très difficile de Zoubof et de son costume embarrassant de Circassienne. Il passe alternativement de la voix de poitrine à la voix de tête *flûtée,* qui lui est nécessaire pour simuler adroitement les intonations délicates de l'autre sexe. Si M. Montaubry se fatigue et tombe malade, comment fera-t-on pour le remplacer? M. Couderc est charmant de gaieté dans le personnage du peintre Lanskoï, qu'il joue avec tant d'esprit. Seule, Mlle Monrose ne nous satisfait pas entièrement dans le rôle gracieux d'Olga, dont elle chante les différens morceaux avec plus d'effort que de facilité. Nous ne voudrions pas affliger une artiste de talent dont nous avons apprécié ici les qualités aimables; mais il faut avertir Mlle Monrose que les difficultés vocales ne s'excusent et ne deviennent un plaisir de l'art que lorsqu'elles semblent un jeu de la nature et de la fantaisie. « Dites-moi cela en prose, si le rhythme du vers ne vous est pas facile. » Les chœurs et l'orchestre complètent un bon ensemble.

Quel que soit le sort réservé plus tard à la partition de *la Circassienne,* qui a été achetée le soir même de la première représentation, ce qu'il est bon de noter en ce temps-ci, c'est incontestablement une œuvre distinguée et digne en partie du maître dont elle couronne dignement la vie, je veux dire du plus fécond, du plus charmant et du plus jeune des compositeurs français.

Le Théâtre-Lyrique, que nous voudrions voir échappé à la crise qui menace son existence fragile, a donné tout récemment encore, le 8 février, un opéra en trois actes, *Madame Grégoire,* dont la musique est de M. Clapisson. Cette *Madame Grégoire,* de MM. Scribe et Boisseaux, n'a de commun que le nom avec la bonne femme chantée et créée par Béranger. La *Madame Grégoire* du Théâtre-Lyrique est une espèce de Fanchonnette qui voit tout, qui entend tout et qui se mêle de tout, même de politique. Son cabaret, à l'enseigne du *Vert-Galant,* devient le rendez-vous d'une foule de conspirateurs qui veulent renverser Mme de Pompadour, pour mettre à sa place la femme du lieutenant de police, Mme d'Assonvilliers. Je ne raconterai pas par quels fils conducteurs la conspiration est déjouée par la sémillante Mme Grégoire, qui sauve la monarchie... et l'innocence de Mme d'Assonvilliers. Si M. Clapisson s'y était prêté un peu plus qu'il ne l'a fait, la pièce, qui ne manque pas absolument d'intérêt et de gaieté, aurait pu réussir. M. Clapisson est pourtant un compositeur de talent qui a rencontré dans sa vie un bon nombre d'idées franches, naturelles et plus vivantes que distinguées. Son opéra de *la Fanchonnette* a obtenu un succès qui n'est pas encore épuisé. Il n'a pas été aussi heureux dans *Madame Grégoire,* où nous avons remarqué au premier acte un trio, — *Mais voici le soir,* — fort agréable, et le sextuor qui sert de finale. A l'acte suivant, il y a une romance pour voix de ténor qui est jolie, les couplets drolatiques d'un baragouineur suisse :

Dieu! qu'ça serait doux!

puis le finale, morceau trop sérieux, ce nous semble, trop étoffé pour le caractère des personnages et la situation vulgaire où ils se trouvent. On peut signaler au troisième acte un trio syllabique qui est bien en situation.

A tout prendre, si le rôle fringant de Mme Grégoire avait été confié à Mlle Girard au lieu de Mlle Roziès, qui a une voix sèche et un talent dépourvu de naturel, l'ouvrage dont nous venons de parler aurait pu avoir un meilleur sort. M. Clapisson est un habile imitateur de M. Auber, qui traîne à sa suite une nombreuse famille qu'il nourrit assez maigrement, gardant tout pour lui.

Tous les ans, le Théâtre-Italien de Paris donne en plein carnaval un spectacle douloureux qui a quelque analogie avec la passion de notre Seigneur Jésus-Christ. C'est le génie de Mozart, représenté par son fils consubstantiel *Don Juan*, qu'on y crucifie, qu'on insulte et qu'on déchire à belles dents devant un public de philistins. Une demi-douzaine de mangeurs de macaroni, qui n'ont jamais rien compris à cette musique divine, s'acharnent à la travestir et à conspuer la révélation d'un idéal auquel ils ne sauraient s'élever. C'est M. Mario qui a porté cette année à l'innocente et glorieuse victime les plus rudes coups, et il a été parfaitement secondé par le reste de la cohorte. Mme Penco seule, représentant dona Anna, a pleuré toutes les larmes de ses beaux yeux, et s'est agenouillée repentante aux pieds du supplicié. Cela se passe non plus sous Ponce Pilate, mais sous le gouvernement de M. Calzado, à qui l'on donne 100,000 francs par an pour livrer à la risée publique le plus parfait chef-d'œuvre de la musique dramatique! *Et nunc erudimini vos!*

P. SCUDO.

P. S. Les vers du Tasse que nous avons cités dans le dernier numéro de la *Revue* sont trop connus pour qu'on n'ait pas redressé la faute d'impression qu'on nous a fait commettre :

Chiama l'abitator dell'ombre eterne.

ESSAIS ET NOTICES.

M. Alexandre Holinski, l'auteur d'un ouvrage sur *la Vie Sud-Américaine*, dont nous voudrions dire quelques mots (1), a visité l'Orient avant de parcourir l'Amérique hispano-portugaise, et les souvenirs du vieux monde l'ont suivi dans son exploration du nouveau continent. Que de contrastes, et cependant aussi quelle triste ressemblance! D'une part, de vieilles sociétés qui représentent tout ce que l'humanité a conservé des anciens âges, de l'autre des peuples nouveaux constitués d'hier à peine, et qui n'ont pour ainsi dire ni passé ni tradition; mais des deux côtés l'anarchie est semblable. Les causes sont différentes, les effets sont les mêmes. L'Asie et l'Afrique souffrent d'une immobilité qui enchaîne les bras comme les intelligences et glace tout principe de vie. L'Amérique est la proie d'une activité désordonnée qui use les forces du pays dans une agitation stérile. Pour les républiques de l'Amérique méridionale comme pour les vieux empires de l'Asie, le résultat, c'est l'anarchie et l'impuissance. Voici pourtant où la similitude cesse, et reconnaissons-le à l'avantage des jeunes sociétés de l'Amérique du Sud : c'est que pour l'Asie le mal semble irrémédiable, ou que du moins une transformation complète est nécessaire dans l'ordre poli-

(1) *L'Équateur, Scènes de la vie sud-américaine*, Paris, Amyot; 1 vol. in-12.

tique, social et religieux, pour la faire entrer dans le mouvement de la civilisation moderne, tandis que les républiques hispano-portugaises, reliées à l'Europe civilisée par l'origine, les mœurs, les tendances d'esprit, n'ont qu'à se replier sur elles-mêmes et à se réconcilier avec les idées de repos et de tranquillité pour devenir prospères et florissantes.

Telle est l'impression que laisse la lecture de l'excursion de M. Holinski dans la république de l'Équateur. Ce n'est pas toutefois qu'il se soit proposé de tirer de ce qu'il a vu des enseignemens ni des conclusions politiques; il n'a voulu peindre que des scènes de la vie sud-américaine, et si, devant les révolutions dont il est impossible de ne pas se trouver spectateur dès qu'on y met le pied, M. Holinski exprime des opinions et des jugemens, ce n'est point son but : il raconte plus qu'il ne discute. Je l'en félicite, j'avoue même que quelques-unes de ses appréciations m'auraient fait craindre qu'il ne voulût aborder trop sérieusement les questions politiques. Son indulgence pour certaines doctrines un peu trop aventureuses, son parti-pris contre quelques idées anciennes, qui méritent pour le moins des ménagemens, et par exemple un goût un peu trop prononcé pour Voltaire, voilà des indices qui m'eussent inquiété, si M. Holinski eût entrepris de faire une histoire de la république de l'Équateur; mais, nous le répétons, il s'en est tenu à raconter en voyageur plutôt qu'en politique les *pronunciamientos* auxquels il a assisté, et ce sont les mœurs plus encore que les idées qu'il a voulu peindre. C'est donc là ce qu'il faut chercher dans le récit de son voyage de Guayaquil à Quito, ainsi que de son séjour dans ces deux villes, et le lecteur le suivra volontiers dans ses descriptions, semées de détails quelquefois un peu libres, mais généralement rapides et sans prétentions.

M. Holinski se trouvait à Guayaquil au mois de juillet 1851, lorsque s'accomplit le *pronunciamiento* qui porta le général Urbina au pouvoir, à la place du général Neboa, et il a raconté en témoin oculaire cette péripétie, qui pourra nous donner une idée de la manière dont s'accomplissent les événemens de ce genre, si profondément entrés dans les habitudes des états de l'Amérique méridionale. Le président Diego de Neboa avait pris la résolution de se rendre de Quito à Guayaquil. Pourquoi ce voyage? « A cette question, dit M. Holinski, les uns répondaient qu'il allait chercher ses enfans, afin de les ramener lui-même dans la capitale. D'autres, mieux renseignés, racontaient qu'il se rendait aux instances réitérées du général Urbina, commandant militaire de Guayaquil. » Ce chef, comme l'indique M. Holinski, et comme on peut le voir également dans l'*Annuaire des Deux Mondes* de 1851-52, avait lui-même engagé le président à venir, par sa présence, calmer les esprits mécontens des symptômes d'hostilités qui menaçaient d'éclater entre la république de l'Équateur et celle de la Nouvelle-Grenade. Neboa se rendait donc à Guayaquil, sur les sollicitations amicales du gouverneur Urbina, qui avait ordonné de brillantes fêtes. « A défaut de palais spécial, ajoute M. Holinski, on avait décoré la plus belle maison de la ville. Des arcs de triomphe en bois peint avaient été dressés tout le long de la route que devait suivre le magistrat suprême, et un bal public était destiné à compléter les réjouissances qui se préparaient. Le 17 juillet, le président devait faire son entrée à Guayaquil. Il avait laissé à Bodegas ses mules et ses chevaux, et, descendant la rivière de Guayaquil en chaloupe,

il se proposait d'arriver au coucher du soleil. En même temps Urbina envoyait un détachement de cinquante soldats au-devant de lui. L'officier qui le commande le rencontre et l'aborde en lui disant : Président, je vous arrête. — Au nom de qui? — Au nom du chef suprême, le général Urbina. — Oh! j'aurais dû m'en douter. » — « Neboa, continue M. Holinski, ne songea nullement à opposer une résistance d'ailleurs inutile, et son escorte fraternisa avec le détachement des insurgés. A la tombée de la nuit, il passa comme prisonnier sous les mêmes arcs de triomphe qu'il s'attendait à traverser comme premier magistrat de la république. Au lieu des discours officiels et des acclamations de la foule, il ne rencontra qu'une froide indifférence. On le relégua ensuite à bord d'un navire de guerre qui fit voile avec des instructions tenues secrètes pour une terre lointaine où le prisonnier devait être rendu à la liberté, mais condamné à l'exil. Neboa n'avait donc fait que donner dans un piége. La garnison s'était prononcée en conférant l'autorité provisoire au général Urbina, qui, sous les apparences des fêtes destinées à Neboa, avait tout préparé pour lui-même. » Une réunion populaire consacra le fait accompli en acclamant le général Urbina pour président. Le *pronunciamiento* était terminé à Guayaquil et ne tarda pas à être imité dans toute la province. Quito même n'opposa aucune résistance, et la république tout entière apprit qu'elle s'était librement et héroïquement donné un nouveau président. « Au moins, dira-t-on, n'y eut-il pas de sang versé! » Sans doute; mais si les révolutions s'accomplissent aussi facilement dans la plupart des états de l'Amérique hispano-portugaise, elles ne sont pas toujours, ni partout, aussi inoffensives. Et cette instabilité, indépendamment de toute autre considération, n'est-elle pas le plus affligeant de tous les maux, la cause principale de cet état fâcheux dans lequel languissent des sociétés qui n'auraient pourtant besoin que de tranquillité et de calme pour atteindre à un degré inoui de prospérité?

Les Maîtresses de Louis XV, par MM. de Goncourt. [1]

Le titre de cette publication n'est pas entièrement exact; on ne doit pas s'attendre à trouver ici un simple groupe de portraits réunis pour amuser cette curiosité de mauvais aloi qu'attirent certaines époques tristement privilégiées. Que d'écrivains n'a-t-on pas vus en effet de nos jours, substituant aux enseignemens élevés de l'histoire les conceptions d'un goût frivole, s'appliquer à réhabiliter successivement Mme de Pompadour, Mme Du Barry, les femmes licencieuses qui composaient la cour du régent, et jusqu'aux princesses de comédie ou déesses d'opéra! Ces récits superficiels ne se distinguent que par une saveur particulière qui n'est pas précisément celle des bons livres, et la plupart ne méritent que l'oubli. Bien loin d'appartenir à ce groupe d'improvisations où la légèreté le dispute à l'ignorance, le nouvel ouvrage qu'on vient de consacrer aux *maîtresses de Louis XV* est un essai de réaction contre de si fâcheux et inconvenans badinages. En étudiant davantage le XVIIIe siècle par le côté moral, en examinant les conditions dans lesquelles ont surgi et grandi, jusqu'à prendre place à côté du trône, ces personnalités qui ont fait le scandale d'un long règne, les auteurs ont

(1) 2 volumes in-8°, chez Firmin Didot.

pensé qu'il y avait de sérieux services à rendre à la vérité historique. Il y a quelques années, MM. de Goncourt publiaient, sous le titre un peu ambitieux d'*Histoire de la Société française pendant la Révolution et le Directoire*, un tableau parfois émouvant et dramatique de la période qui s'écoula entre la chute de l'ancienne monarchie et le consulat. Plus tard, ils entreprenaient de raconter la vie de la reine Marie-Antoinette, et dans le tableau qu'ils nous donnaient du salon des Polignac, ils déployaient la plupart des heureuses qualités qui devaient se retrouver à un degré encore supérieur dans ces derniers volumes sur le XVIIIe siècle. Ici en effet on n'a pas seulement à signaler la piquante justesse des appréciations, la vérité de quelques portraits tels que ceux de Marie Leczinska et de M. de Choiseul. Ce qui recommande surtout ces nouvelles études sur le règne de Louis XV, c'est la connaissance laborieusement acquise des moindres détails d'un temps avec lequel l'intelligence des auteurs est dès longtemps familiarisée. S'ils ont voulu prouver que l'histoire anecdotique peut avoir sa valeur, ils y ont réussi: loin d'éloigner des grandes vérités historiques, leurs recherches, heureusement dirigées, y ramènent l'esprit de leurs lecteurs. Ils n'ont rien oublié des moindres vestiges de ce XVIIIe siècle qu'ils nous font si bien connaître: les pastels de La Tour, les toiles de Boucher, les terres cuites de Clodion, les merveilles d'ébénisterie de Riesener, les comptes de toilette de la reine de France, tout a trouvé place dans leur livre : ils nous montrent même sous tous ses aspects charmans le pavillon de Luciennes, cette *digne petite maison des petits arts du* XVIIIe *siècle*, qui engloutit des millions, et que Fragonard, Rottiers, Pajou, Greuze, Vanloo, ornèrent à l'envi. MM. de Goncourt ont su être artistes sans altérer l'histoire, et tout en sacrifiant un peu trop, pour donner de la grâce à leur récit, au charme des chroniques intimes, ils n'en ont pas moins su caractériser avec une judicieuse délicatesse les situations et les hommes.

V. DE MARS.

La première partie de notre étude sur la comtesse d'Albany renfermait deux légères erreurs de détail au sujet de M. le comte de Vaudreuil, erreurs insignifiantes au fond, mais que nous nous empressons de rectifier, d'abord parce qu'il faut être exact, même dans les plus petites choses, et surtout parce que la famille de M. de Vaudreuil a paru y attacher quelque importance. Le premier point est relatif à l'arrestation de Charles-Édouard en 1748 et au rôle qu'a joué M. de Vaudreuil en cette pénible affaire. D'après le récit de M. de Beumont, combiné avec les documens contemporains, nous avions cru que Charles-Édouard, arrêté à l'Opéra par M. le duc de Biron, avait été conduit à Vincennes par M. le comte de Vaudreuil, commandant de la gendarmerie. Nous nous trompions : ce n'est pas à titre de commandant de la gendarmerie, c'est à titre de major-général des gardes-françaises que M. de Vaudreuil, obéissant à l'ordre de son colonel, le duc de Biron, arrêtait à l'Opéra le vainqueur de Preston-Pans. M. de Vaudreuil, qui s'était illustré lui-même à Fontenoy en 1745, n'obtint que plus tard le commandement de la gendarmerie. Nous rectifions ce détail puisqu'on le désire, mais nous n'avons pas besoin sans doute de faire remarquer que cette rectification ne change absolument rien au fond du récit. Nous n'avons pas dit

en effet que M. de Vaudreuil fût responsable de cette violence. La responsabilité du fait odieux que la France entière, de Voltaire à Chateaubriand, a si énergiquement flétri remonte au gouvernement de Louis XV. Que M. de Vaudreuil ait agi sous un titre ou sous un autre, il a toujours obéi à un ordre supérieur, et son honneur ne saurait être en cause. Le glorieux soldat de Fontenoy chanté par Voltaire et loué par le maréchal de Broglie est donc tout à fait à l'abri des reproches de l'histoire; la vivacité même, très honorable, quoique très inutile, avec laquelle ses descendans ont réclamé contre une interprétation erronée de nos paroles atteste bien que le vaillant gentilhomme, en obéissant à un ordre pénible, dut ressentir au fond de son cœur la douloureuse indignation qui anima en 1748 toute la noblesse française, et qui, un demi-siècle plus tard, arrachait encore des cris de colère à Chateaubriand.

Le second point à rectifier concerne le voyage d'un M. de Vaudreuil en Italie trente-neuf ans après l'arrestation de Charles-Édouard et la visite qu'il crut devoir faire au malheureux prince. Ce M. de Vaudreuil n'était point le fils du major-général qui fut chargé d'arrêter Charles-Édouard; il n'était que son neveu à la mode de Bretagne. Le major-général n'était pas marié en 1748, et quant à la ressemblance qui aurait existé, dit-on, entre M. de Vaudreuil et le major, les portraits de famille sont là pour démentir cette assertion. Ainsi le Milanais Gorani a eu tort de l'affirmer, et M. le baron de Reumont s'est trompé en le répétant. Si Charles-Édouard s'est évanoui en recevant M. de Vaudreuil, ce n'est pas l'aspect de son visage qui a réveillé chez lui les cruels souvenirs de 1748. Est-ce à dire que le fait soit inexact? Nullement. Joseph Gorani, qui habitait Rome à cette époque, est une autorité sur ce point. On peut donner une explication fausse d'un incident aussi caractéristique, mais certainement on ne l'invente pas. Gorani a su qu'un M. de Vaudreuil s'était présenté chez Charles-Édouard, et que le malheureux vieillard, saisi d'une subite émotion, était tombé évanoui. L'explication qu'il en donne est inexacte; le fait ne saurait être révoqué en doute. Est-il donc si difficile d'ailleurs de deviner la vérité? Le nom seul de M. de Vaudreuil, annoncé à l'improviste dans le salon du prétendant, n'a-t-il pu produire l'émotion poignante dont nous avons parlé et l'évanouissement qui en fut la suite? L'erreur de Gorani n'a donc point d'importance et n'enlève rien à la valeur morale de l'épisode qu'il a raconté : il s'agissait de prouver que Charles-Édouard, en ses derniers jours, avait retrouvé une étincelle d'héroïsme, qu'il s'était réveillé de son engourdissement, qu'il était capable d'émotions généreuses et ardentes; l'émotion de Charles-Édouard en face de M. de Vaudreuil est un des témoignages que nous avons dû invoquer. Maintenant, que ce M. de Vaudreuil fût le fils ou le neveu du major-général des gardes-françaises, que l'évanouissement du prince ait été causé par une ressemblance de visage ou simplement par l'annonce d'un nom auquel se rattachaient pour lui des souvenirs si pénibles, en vérité cela ne fait rien à l'affaire.

S.-R. TAILLANDIER.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES

DU

TRENTE ET UNIÈME VOLUME.

SECONDE PÉRIODE. — XXXIe ANNÉE.

JANVIER — FÉVRIER 1861

Livraison du 1er Janvier.

LE ROI LOUIS-PHILIPPE ET L'EMPEREUR NICOLAS (1841-1843), par M. GUIZOT, de l'Académie Française..... 5

LES MINEURS DU HARZ, SOUVENIRS D'UN VOYAGE DANS L'ALLEMAGNE DU NORD, par M. AUGUSTE LAUGEL..... 48

DE LA STATISTIQUE EN FRANCE ET DES PROGRÈS DE LA RICHESSE PUBLIQUE, par M. CHARLES LAVOLLÉE..... 72

CONQUÊTE DE LA MER, par M. J. MICHELET, de l'Institut..... 91

L'ESCLAVAGE AUX ÉTATS-UNIS. — II. — LES PLANTEURS ET LES ABOLITIONISTES, par M. ÉLISÉE RECLUS..... 118

HISTOIRE NATURELLE DE L'HOMME. — UNITÉ DE L'ESPÈCE HUMAINE. — II. — L'ESPÈCE, LA VARIÉTÉ ET LA RACE, par M. A. DE QUATREFAGES, de l'Académie des Sciences..... 155

DEUX JOURS DE SPORT A JAVA, SCÈNES DE LA VIE INDO-HOLLANDAISE, par M. le Mor FRIDOLIN..... 176

DES DERNIERS BUDGETS DE LA FRANCE ET DE L'ACCROISSEMENT DES DÉPENSES, par M. VICTOR BONNET..... 213

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE..... 229

ESSAIS ET NOTICES. — LE COMTE TÉLÉKI..... 241

REVUE DES THÉATRES, par M. ÉMILE MONTÉGUT..... 244

Livraison du 15 Janvier.

LA COMTESSE D'ALBANY. — I. — LOUISE DE STOLBERG ET CHARLES-ÉDOUARD, par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER..... 257

L'EMPOISSONNEMENT DES EAUX DOUCES. — LES POISSONS SÉDENTAIRES ET LES POISSONS VOYAGEURS, MOEURS, PRODUCTION, ÉLÈVE ET ACCLIMATATION DES DIVERSES ESPÈCES, par M. J.-J. BAUDE, de l'Institut..... 293

Le Général sir Robert Wilson au camp russe en 1812, souvenirs de guerre et de diplomatie, par M. E.-D. FORGUES..... 345
Leibniz et Bossuet d'après leur Correspondance inédite, par M. Charles de RÉMUSAT, de l'Académie Française..... 386
Histoire naturelle de l'Homme. — Unité de l'espèce humaine. — III. — Races végétales et animales, par M. A. de QUATREFAGES, de l'Académie des Sciences..... 412
Deux Épisodes diplomatiques. — I. — Dernières négociations de l'empire, Ouvertures de Francfort et Conférences de Chatillon, par M. O. d'HAUSSONVILLE..... 436
Les Voyageurs en Orient. — VI. — De la Moralité des Finances turques, par M. Saint-Marc GIRARDIN, de l'Académie Française..... 471
Chronique de la quinzaine, Histoire politique et Littéraire..... 487
Essais et Notices. — Lettre de Chine..... 498
Des Récens Progrès de l'Agriculture anglaise, par M. L. de LAVERGNE, de l'Institut..... 501

Livraison du 1er Février.

L'Italie depuis Villafranca. — II. — Le Roi François II et la Révolution de Naples, par M. Charles de MAZADE..... 513
Joseph de Maistre et Lamennais. — Les Tendances communes et les Résultats définitifs de leur philosophie, par M. Louis BINAUT..... 555
La Comtesse d'Albany. — II. — La Reine d'Angleterre et Victor Alfieri, par M. Saint-René TAILLANDIER..... 589
Histoire naturelle de l'Homme. — Unité de l'espèce humaine. — IV. — Des Variations dans les êtres organisés, par M. A. de QUATREFAGES, de l'Académie des Sciences..... 626
Les Finances de l'empire, par M. Casimir PERIER..... 657
La Fauvette Bleue, Récit des bords de la Loire, par M. Théodore PAVIE... 698
Les Fantaisies d'histoire naturelle de M. Michelet, par M. Émile MONTÉGUT. 719
Chronique de la quinzaine, Histoire Politique et Littéraire..... 742
Revue Musicale. — *Un Ballo in Maschera*, de M. Verdi, etc., par M. P. SCUDO. 754
Théâtres. — *Les Effrontes*, de M. Ém. Augier, par M. Émile MONTÉGUT.... 763

Livraison du 15 Février.

La Comtesse d'Albany. — III. — L'Amie d'Alfieri et la Société européenne, dernière partie, par M. Saint-René TAILLANDIER..... 769
Hegel et l'Hégélianisme, par M. Edmond SCHERER..... 812
La Nationalité bretonne dans l'unité française de 1532 à 1789, par M. Louis de CARNÉ..... 857
La Télégraphie électrique en France. — De la Réforme du service électrique, par M. Auguste LAUGEL..... 892
Les Voyageurs en Orient. — VII. — De la condition des chrétiens en Turquie, d'après une enquête du gouvernement anglais, par M. Saint-Marc GIRARDIN, de l'Académie Française..... 915
Histoire naturelle de l'Homme. — Unité de l'espèce humaine. — V. — Origine des Variétés et formation des Races dans les êtres organisés, par M. A. de QUATREFAGES, de l'Académie des Sciences..... 938
Des Origines de la Gravure. — L'Archéologie et la Critique dans l'Art, par M. Henri DELABORDE..... 970
Chronique de la quinzaine, Histoire Politique et Littéraire..... 1002
Revue Musicale. — *La Circassienne*, de M. Auber, par M. P. SCUDO..... 1013

Paris. — Imprimerie de J. CLAYE, rue Saint-Benoît, 7.

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 515 899